



CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Éric PIOLLE, Maire de Grenoble, certifie que l’avis d’enquête publique unique relative au projet de requalification du quartier de l’Esplanade sur la commune de Grenoble ainsi que l’arrêté 2025_0126 ont fait l’objet d’une publicité par voie d’affichage sur le territoire communal et en mairie, conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Du 31 janvier 2025 au 21 mars 2025

conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Fait à Grenoble

le **14 AVR. 2025**

Le Maire

Compte rendu de la **REUNION PUBLIQUE** du 12 mars 2025 à 18 h
à l'Hôtel de Ville (salon d'honneur) 11 boulevard Jean Pain à GRENOBLE

Objet : Enquête publique relative au projet de requalification du quartier de l'Esplanade à Grenoble et la mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) de Grenoble-Alpes Métropole (GAM).

PJ : Diaporama de présentation du projet par la ville de Grenoble

La ville de Grenoble, maître d'ouvrage, était représentée par 3 adjoints : Margot BELAIR, Gilles NAMUR et Alan CONFESSON.

Grenoble-Alpes Métropole, maître d'ouvrage, était représentée par son vice-président, Sylvain LAVAL.

Nombre de participants : environ 50 personnes.

Présentation de la commission d'enquête, animatrice de la réunion par Capucine MORIN, présidente, Michel PUECH et Mauricette RABATEL, membres titulaires.

1/ Présentation de l'enquête publique par C. MORIN

L'enquête publique est une **concertation obligatoire et encadrée** par le code de l'environnement . Le but est que l'habitant **soit informé** d'un projet juste avant sa réalisation et il **est invité** à donner son avis. **C'est le citoyen qui est au cœur de l'enquête.**

Le commissaire enquêteur est indépendant, inscrit sur la liste d'aptitude départementale 2025, nommé par le Tribunal Administratif, n'a aucun lien avec l'objet de l'enquête. Il est garant du déroulement réglementaire de l'enquête, (dossier complet, mise en œuvre de la communication pour l'information des habitants de la tenue de l'EP). Il reçoit les personnes dans les permanences pour expliquer le projet, ou/et écouter leurs avis. Il synthétise tous les avis, questions, remarques reçus via le registre papier, une adresse mail et un registre numérique ou un courrier, dans un document qu'il remet au porteur du projet (maître d'ouvrage) qui lui répondra dans un Mémoire en Réponse.

Et enfin, il rédigera un rapport qui exposera succinctement le projet, le déroulé de l'enquête (tout est public), les avis des citoyens, les réponses du maître d'ouvrage et enfin son avis : un avis par thème, qui peut donner raison au citoyen ou au maître d'ouvrage et enfin un avis général, appelé Conclusions Motivées : avis favorable, avis favorable avec réserves, avis défavorable.

Son avis est facultatif pour le maître d'ouvrage mais il est important en cas de litige avec un recours au Tribunal Administratif.

Le rapport d'enquête est consultable pendant 1 an.

Le projet soumis à l'Enquête Publique :

Un projet de requalification du quartier de l'Esplanade avec une présentation générale, 1 étude d'impact, 1 Avis de l'Autorité Environnementale, un projet décliné en 11 briques concernant la réalisation d'espaces verts, de logements, la circulation, les parkings, de projets privés, d'équipements publics.... qui se mettront en œuvre au fur et à mesure avec, si nécessaire, une réactualisation de l'étude d'impact, avis de l'autorité environnementale et enquête publique.

Ce projet présente une certaine complexité due aux nombreux maîtres d'ouvrage concernés par les 11 briques, l'attribution des compétences étant issue des lois de décentralisation. Ainsi, la ville de Grenoble, bien que le projet soit essentiellement situé

sur son territoire, n'a que les compétences (espaces verts, logements, équipements, parking sur la voirie), la Métropole Grenoble-Alpes Métropole (voirie, espaces public), le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Agglomération Grenobloise (Parking relais), État (Route RN 481), bailleurs publics et privés, des propriétaires privés...

Aujourd'hui, c'est plus particulièrement le projet de la mise en œuvre de la première brique (a) avec la requalification de la Grande Esplanade (Ville de Grenoble) et du boulevard de l'Esplanade (GAM)

2/ Présentation du projet par 3 techniciens de la ville de Grenoble

Clément MARCHAL, Robin COIFFARD et Elodie PETIT ont successivement commenté, à partir d'un diaporama projeté sur tous les écrans de la salle, les éléments principaux du projet urbain Esplanade :

- le plan guide (finalités et méthodes, principes directeurs, aménagements prévus, une démarche partenariale développée en concertation entre maîtrises d'ouvrage, en mentionnant un bureau d'études commun mobilisé pour la maîtrise d'œuvre du projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, un projet mené conjointement depuis plusieurs années et un site de rayonnement métropolitain au-delà du territoire grenoblois) ;
- le réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade (périmètre et portée du parc de l'Esplanade, un site patrimonial de 1er plan, un site paysager remarquable, recréer un parc urbain à caractère patrimonial et événementiel, composition et usages du nouveau parc, programmation du parc) et particulièrement la végétalisation des arbres le long du boulevard de l'Esplanade, l'installation de mobiliers d'assise mobiles, de dispositifs de rafraîchissement, un espace dédié à la glisse, l'écoulement des eaux repensé et la création de 90 places de stationnement payant autour du boulo-drome;
- la mise en compatibilité du PLUi (projet de modification du PLUi sans remise en cause de l'amélioration de l'état existant du site) rendue nécessaire pour la réalisation du projet de la Grande Esplanade eu égard aux contraintes techniques d'accueil de la Foire des Rameaux. Le taux de végétalisation exigé de 0 % est le minimum réglementaire. Le projet final comportera 3 % de pleine terre et 13 % de surfaces perméables. Le projet respecte les 3 objectifs de l'OAP n°26 du PLUi.

3 / Les modalités de la réunion et les règles du débat ont été exposées par M. PUECH

Je rappelle que c'est une réunion gérée et animée par la commission d'enquête.

1. On aura 2 micros pour donner la parole à tour de rôle. Je précise qu'il n'y a pas d'enregistrement et qu'un compte rendu sera établi et joint au rapport d'enquête.
2. Pour demander la parole, il faut lever la main. Et on vous demande de vous présenter, de donner si possible (votre nom, votre fonction et éventuellement pour qui vous parlez, pour une association ou autres et votre commune de résidence).
3. Il s'agit d'une réunion d'information et d'échange. Il y a des questions, des réponses. Pour la commission d'enquête, il est important de bien comprendre les inquiétudes qui sont exprimées, mais aussi les propositions qui sont faites. Donc il est important que votre intervention soit argumentée. Les arguments, c'est ce qui nous intéresse.
4. Pour que tout le monde puisse s'exprimer et qu'on essaie de bien comprendre ce qui est dit, je vous demande de poser des questions courtes : plus on est court, mieux on est compris, et de faire des réponses précises sans refaire l'historique du

- projet.
5. Je rappelle qu'on est entre gens bien élevés. Qu'on écoute et respecte la parole et les personnes. On ne pourra pas tolérer d'invectives personnelles ou des discussions croisées qui nuiraient à la clarté des débats et à la compréhension des propos.
 6. Pour être sûr de répondre à l'ensemble du public présent dans la salle, on prendra plusieurs interventions sur le même sujet.
 7. Et donc on va séquencer le débat en fonction des principaux thèmes qui sont apparus sur le registre depuis le début de l'enquête.
 - a. Les aménagements, les nouveaux usages de la grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade : 15mn
 - b. Le stationnement : 20mn
 - c. La circulation, l'organisation des déplacements : 20 mn
 - d. La passerelle sur l'Isère : 15 mn
 - e. Un temps pour les autres sujets ou pour revenir sur la question que vous n'avez pas encore pu poser : 15mn

Je vous demanderai de respecter ce découpage et donc de poser vos questions uniquement sur le thème en cours de discussion. Vous aurez à nouveau la parole pour intervenir sur un autre sujet.

On n'est pas des professionnels de la réunion publique mais on veut que ça se passe bien, c'est-à-dire que vous soyez informé et qu'on entende bien ce que vous voulez dire.

4/ Le débat

Remarques liminaires :

Le débat a été séquencé en 5 points en fonction des différents thèmes apparus dans les registres (papier et numérique) depuis le début de l'enquête.

Les élus répondent après la formulation de plusieurs questions du public.

►1. Les aménagements : les nouveaux usages de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade

Questions :

- Vous avez décrit les usages de l'Esplanade mais les services n'ont pas été évoqués. Comment remplace-t-on le service du parking gratuit offert aux grenoblois ? Quel est le devenir du boulo-drome ? Où les immeubles seront-ils implantés ?
- Des habitants du boulevard de l'Esplanade demandent quand ils pourront profiter du parc enherbé compte tenu du temps de restauration du site après la foire.
- Le coût des travaux n'est pas évoqué. Seront-ils financés par la taxe foncière des Grenoblois ? Une végétalisation : pourquoi ?
- Quel est le devenir des 100 platanes centenaires ? Connaît-on le flux des véhicules sur la RN ? Le parking gratuit sert à tout le monde. Quelle compensation pour sa suppression ?
- Le devenir du parking de l'Esplanade doit s'intégrer dans la réflexion très importante de la mobilité des grenoblois et habitants d'autres communes. Pas de projet qui fasse rêver les grenoblois. Qui nous assure que la Petite Esplanade soit maintenue ? Les arbres et le boulo-drome seront-ils maintenus ? Comment et où seront menés les grenoblois alors que leur préoccupation est de circuler et trouver de la place pour stationner ?

Réponses :

M. BELAIR : Un ancien projet prévoyait la construction de logements sur la Grande Esplanade. Le projet actuel maintient, la création d'environ 800 logements (plus de 230 déjà réalisés sur l'Ilot Peugeot, 74 sur le site des Ateliers municipaux, des projets diffus sur le secteur d'Intermarché, sur le foncier Vicat, 200 sur la Petite Esplanade). La question de la conservation des arbres se pose fortement aujourd'hui. Le devenir du boulo-drome n'est pas tranché. Il y a des études à mener, des discussions à avoir. Au vu du besoin de logements, du sujet de l'entrée de ville, et au regard de la Charte de l'Habitat et de la Construction favorable à la Santé de la ville de Grenoble, plusieurs questions sont à l'étude. Le projet va évoluer. Le coût du projet de la Grande Esplanade a été évalué à 7 000 000 €.

G. NAMUR : Ce que veulent les Grenoblois? Le plan guide cohérent dans son ensemble a été élaboré à partir de concertations, de votes des citoyens. Cela étant, le projet n'est pas arrêté et peut évoluer. La 1ère brique consiste en la végétalisation du site - l'Esplanade deviendra un parc – aujourd'hui site bitumé. Le sol enherbé favorisera les activités familiales. L'Esplanade continuera d'accueillir la foire avec ses contraintes et constituera également un espace de jeux et de loisirs, avec un ring, surface pour vélo et glisse. L'objectif est de créer un espace de glisse pour l'apprentissage du vélo par exemple, comme c'est le cas à l'anneau de vitesse du Parc Paul Mistral. Souhait de se rapprocher de l'Isère. en créant le parc des Berges.

Les dégradations du sol causées par l'implantation de la foire a fait l'objet d'études : un système d'arrosage sera mis en œuvre pour maintenir l'herbe. La remise en état du site nécessitera 5 ou 6 semaines. Concernant le devenir du boulo-drome, rien n'est arrêté à ce jour.

*

* *

Questions :

- Compte tenu des travaux de réparation – ce sont les contribuables qui paient - de la partie enherbée, veut-on faire un nouveau « stade des Alpes » ? Des services de proximité pour ce nouveau quartier sont-ils prévus (besoins en petite enfance, les écoles ne pourront pas absorber la demande des nouveaux logements, Quid de la Poste, d'une bibliothèque ? Il y a de nombreuses demandes des habitants. S'agissant des équipements modulables gérés par GAM, est-il prévu un équipement susceptible d'accueillir les lycéens pour leur pratique d'EPS ?
- Par qui sera supporté le financement des travaux de l'Esplanade ? Le boulevard de l'Esplanade est dans un état terrible. GAM est-elle d'accord pour le rénover ?
- Le PLUi prévoit 35 % d'espaces végétalisés et 30 % de pleine terre. Le projet prévoyant la suppression de ces exigences est déplorable pour une majorité verte. S'agissant de la concertation, les rénovations récentes n'ont pas satisfait les grenoblois.
- Les trames vertes et bleues sont-elles prises en compte ?
- Intermarché va-t-il disparaître? Le quartier va-t-il accueillir des commerces, une zone commerciale ?

Réponses :

A. CONFESSON : Le cadre de vie des habitants de ce quartier est l'élément central du projet. Le maintien de la foire sur le site a reçu l'adhésion de nombreux habitants. Les forains y sont également favorables. Le projet rendra la surface plus solide, robuste ce qui permettra une meilleure remise en état. Une part de cette remise en état sera facturée aux

forains. Les concerts seront étalés sur l'année, globalement sur une durée courte. S'agissant de l'implantation commerciale, Intermarché ne veut pas quitter le quartier. Les propositions des promoteurs d'aménager des commerces dans les nouveaux immeubles sont attendues. Enfin, une réflexion globale sera proposée dans le quartier notamment au vu des commerces de la route de Lyon.

M. BELAIR: Intermarché tient à rester sur place et aurait besoin d'un magasin neuf. Sur les services de proximité, et notamment scolaires, compte tenu de la baisse de la natalité, de la révision à la baisse du nombre de logements prévus et de la connexion via la Passerelle au quartier Jean Macé, les écoles existantes pourront accueillir les enfants de la population du quartier, d'autant qu'il n'y aura peut être pas autant de logements que prévu. La question du boulo-drome reste ouverte à la discussion. Le projet a été défini compte tenu des règles du PLUi et des exigences de l'ABF.

S. LAVAL : GAM partage la volonté de rénovation du boulevard de l'Esplanade dont le coût est d'environ 1 600 000 €. La réalisation ne pourra intervenir que sous la prochaine mandature. Partage l'intérêt pour la création de la passerelle. Précise que GAM, compétente pour la création, l'entretien et la rénovation des ouvrages d'art gère 2 000 ouvrages répartis sur 49 communes. La passerelle, si elle est identifiée, n'est pas fléchée comme prioritaire. Est dans l'incapacité totale de dire quand elle sera créée. A ce jour, il faut la planifier et la financer.

G. NAMUR : En matière de biodiversité, la ville est vigilante sur le respect des trames bleue et verte.

► 2. Le stationnement

Questions :

- Comment accéder aux 90 places de stationnement qui seront créées autour du boulo-drome ?
- Comment arriver à l'Esplanade avec suppression de la RN ?
- Les habitants de SMLV le haut accèdent au centre-ville de Grenoble via le parking-relais puis en tram ou en vélo. Le parking de 90 places est insuffisant. Les riverains de SMLV subiront les nuisances du report du stationnement, comme pendant la foire. Le dévoiement de la RN modifiera la circulation et l'accès à l'espace et reportera la circulation sur SMLV. Le dévoiement vers la route de Lyon est basé sur une étude des mobilités de 2008 ?

Réponses :

G. NAMUR : Fait l'historique du stationnement sur l'Esplanade. En 2009, il y avait 1 090 places gratuites dans le quartier. Le parking était déjà saturé. Aujourd'hui, nous avons 415 places gratuites (diminution de 62 %) et le parking est saturé. La saturation vient de la gratuité du stationnement (enquêtes à l'appui). Le parking de l'Esplanade est occupé à plus de 70 % de voitures ventouse.

Aujourd'hui, les 256 places payantes (46 en 2009) ne sont occupées qu'à hauteur de 30 % sur l'esplanade, 17 % sur le boulevard de l'esplanade, et entre 45 et 63 % sur la route de Lyon. Le projet d'aménagement de l'esplanade et du boulevard de l'esplanade prévoit le maintien de **216** places payantes sur le quartier.

Cette capacité est suffisante pour répondre aux besoins. Car les études ont montré que seuls **164** véhicules des riverains ne disposent pas de places privatives dans le quartier. De plus le plan guide prévoit la réalisation d'une place de stationnement par logement pour les futurs projets ce qui s'avère largement supérieur aux besoins puisque le taux de motorisation à Grenoble est de 0,65 véhicule par ménage, sachant que l'étude de stationnement effectuée s'était basée sur un ancien taux de motorisation évalué à 0,86

véhicule par ménage.

Cf ; Plan Déplacement Urbain valable jusqu'en 2030 : le stationnement payant permet avec la rotation de retrouver beaucoup de places pour les résidents et les visiteurs. Il est précisé que le tarif de l'abonnement résident est de 12 €/mois.

Le parking relais de la Casamaures, nécessaire pour les habitants de la Chartreuse, est maintenu. Saturé de voitures ventouse à défaut de contrôle, il conviendra d'en améliorer l'accès.

Le parking de l'Esplanade est aussi utilisé par les habitants du Grésivaudan et du Sud grenoblois alors que les parkings en ouvrage du stade des Alpes et de la place de Verdun sont sous-utilisés.

S. LAVAL : En qualité de président du SMMAG, le parking relais existant souffre de sous dimensionnement et de mésusages.

Au nom de GAM, donne un accord de principe sur la construction d'un parking silo mutualisé (usages résidents et usages parking relais). Question de son dimensionnement ? En l'absence d'assise foncière proposée, la question ne peut être résolue à ce jour.

M. BELAIR : Evoque la dureté foncière. Face à la nécessité d'un parking relais et de mutualisation des usages, il faut avancer conjointement.

*

* *

Questions :

- Le parking de l'Esplanade est utilisé par les habitants de la Chartreuse mais aussi par des personnes venant de Lyon lesquels ne peuvent utiliser les parking relais en amont saturés. Il faudrait un parking relais de 200 places à l'Esplanade.
- Eu égard à la grande vacance des commerces à Grenoble et au stationnement trop cher, le projet va accentuer la perte d'attractivité de la ville.
- S'agissant du foncier pour l'implantation du parking relais, qu'en est-il de la station service désaffectée ?
- Quels problèmes posent la présence de voitures ventouse sur le parking gratuit ? C'est de l'autophobie ? Le taux de logements sociaux dans les nouvelles constructions entraînera une dégradation de la qualité de vie.

Réponses :

M. BELAIR : La station service est une des possibilités pour accueillir le parking silo mais il n'y a pas de perspective immédiate car le site doit être entièrement dépollué et la Ville, propriétaire du site, n'en a pas récupéré la gestion. La Ville est ouverte à l'examen d'autres sites, en partenariat avec le SMMAG.

Concernant les logements, 18 000 personnes sont en attente de logements sociaux sur le périmètre du PLUi; Grenoble doit prendre sa part.

► 3. La circulation et l'organisation des déplacements

Questions :

- Comment arriver à la Porte de France ?
- S'agissant des changements prévus sur la RN, GAM est-elle d'accord ?
- Question de l'accessibilité à Grenoble. La politique de la ville en supprimant la gratuité augmentera la pression sur les quartiers périphériques. Insuffisance de places de stationnement au regard du nombre de logements. Le coût financier de tous les aménagements n'est pas précis (les chiffres annoncés divergent). GAM

est-elle solidaire pour porter ce projet ?

- Combien de voitures entrent à Grenoble par la RN ? Combien entreront après la réalisation du projet ?

Réponses :

A. CONFESSON : L'Esplanade est un quartier de Grenoble. Ses habitants méritent un meilleur cadre de vie, les équipements publics étant aujourd'hui dégradés. Observé que ces habitants sont peu présents à la réunion publique.

S. LAVAL : La déqualification de la RN est de la compétence exclusive de GAM, laquelle est défavorable à récupérer la gestion et le financement de la voie urbaine. Elle doit rester sous la gestion de l'Etat. Cette voie de circulation connaît 25 000 véhicules par jour. Les impacts du projet sur les flux n'ont pas été quantifiés. Le flux ne devrait pas être supprimé, même si on peut souhaiter une diminution. La vitesse de circulation n'est pas définie (50 km/h?)

Dans le plan guide, le coût de l'ensemble des sujets est estimé à 44 000 000 € et le budget des opérations relevant de GAM (voiries, espaces de circulation) est estimé sans études précises à ce stade à au moins 20 000 000 €, montant très important dont le plan de financement n'est pas d'actualité. Pas de budget affecté à ces dépenses. Aucune des dépenses relatives aux compétences GAM n'est validée (hormis le projet du boulevard de l'Esplanade prévu pour le prochain mandat).

G. NAMUR : Le boulevard de l'Esplanade restera ouvert à la circulation principalement pour les riverains et potentiellement pour tous. Il sera apaisé avec le rétrécissement des voiries. Il n'y aura aucun changement du plan de circulation.

Les services de la Ville précisent, à l'écoute des questions et observations formulées par le public, que le projet urbain prévoit bien le maintien d'un boulevard urbain apaisé à la place de la RN actuelle, situé entre les voies du tram et l'Isère. Il n'est donc pas question, dans le cadre du projet urbain, de supprimer l'artère principale d'accès au centre-ville ni de renvoyer l'entièreté du trafic sur la route de Lyon. Il est également précisé que la congestion à la porte de France est liée aux carrefours à feux et non à la largeur de la voie d'accès.

*

*

* *

Questions :

- Question de la dangerosité du carrefour en arrivant de la Chartreuse sur SMLV. Le pont sur l'Isère prévu dans l'ancien projet est-il toujours d'actualité ?
- Sur quelle diapositive du diaporama, peut-on lire le coût total du projet et la contribution de chaque partenaire ?
- L'implantation des stations de tram peut-elle être revue ?

Réponses :

S. LAVAL : Le déplacement d'une station de tram est inenvisageable car son financement ne peut être supporté à court terme. Le pont fait partie des réflexions mais rien n'est prévu, ni programmé, ni budgétisé.

M. BELAIR : le coût détaillé du projet figure dans le dossier d'enquête.

► 4. Autres sujets et/ou divers

- Etudes non faites. Pourquoi les travaux vont-ils commencer après la Foire ?
- Qu'est-il prévu sur la route de Lyon pour la circulation des piétons ?

- Nouveau quartier/nouveaux habitants : sans faire de politique, comment allez-vous assurer la sécurité du quartier ?

Réponses :

M. BELAIR : Le projet urbain a un délai très long, sur 10 ans. On ne fait pas tout du jour au lendemain, notamment pour acquérir la maîtrise foncière. C'est pourquoi, le projet est divisé en briques.

Le plan guide définit les orientations. Ensuite, pour chaque brique, il y aura une réunion publique.

G. NAMUR : compte tenu de sa dégradation, la chaussée de la route de Lyon nécessite des travaux.

S. LAVAL : Le boulevard de l'Esplanade, qui va devenir une zone de rencontre et qui devrait accueillir plus de cycles, est plus dégradé que la route de Lyon. Pas de planification à court terme de travaux sur la route de Lyon.

La présidente de la commission remercie le public, les élus et les techniciens de la ville et rappelle les dates de l'enquête, des permanences ainsi que les modalités de dépôt des contributions.

Fin de la réunion à 20h30.

COMMUNE DE GRENOBLE

ENQUÊTE PUBLIQUE

EP24000223/38

REQUALIFICATION DU QUARTIER DE L'ESPLANADE ET MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLU



Enquête publique du 17 février 2025 au 21 mars 2025

Procès-Verbal de Synthèse

Commission d'enquête

Présidente : Capucine MORIN,

Membres titulaires : Michel PUECH, Mauricette RABATEL

Membre suppléante : Marie-France BACUVIER

SOMMAIRE

1 / Cadre juridique.....	2
2 / Déroulement.....	2
3 / Bilan des observations.....	3
4 / Synthèse des Observations du public.....	7
4.1. la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade.....	8
4.1.1. la Grande Esplanade.....	8
4.1.2. la foire des Rameaux.....	11
4.1.3. les équipements publics.....	13
4.1.4. le boulevard de l'Esplanade.....	13
4.1.5. le stationnement.....	14
4.1.6. le calendrier.....	24
4.1.7. les concertations préalables ou réglementaires.....	24
4.2. la mise en compatibilité avec le document d'urbanisme.....	25
4.3. la requalification urbaine du quartier de l'esplanade.....	26
4.3.1. le dossier.....	26
4.3.2. les déplacements.....	27
4.3.3. les logements.....	39
4.3.4. Le parc des Berges.....	44
4.3.5. les aspects financiers.....	44
4.3.6. les avis sur le projet global.....	45
4.3.7. la concertation entre les collectivités.....	48
4.3.8. les oppositions à la municipalité.....	49
4.3.9. Hors sujet.....	49
5 / Synthèse des avis des Personnes Publiques Associées et de collectivités.....	50
5.1. L'autorité environnementale.....	50
5.2. Avis de la commune de Saint Martin Le Vinoux.....	50
5.3. Avis de l'Architecte des Bâtiments de France.....	51
5.4. Direction départementale des Routes Centre-Est.....	52
5.5. Avis du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.....	53
5.6. Avis de la commune de Saint Égrève.....	55
5.7. Avis du Parc Naturel Régional de Chartreuse.....	58
5.8. Lettre du Président de Grenoble Alpes Métropole.....	59
5.9. Lettre de maires et d'élus métropolitains au Président de Grenoble-Alpes Métropole.....	59

1 / CADRE JURIDIQUE

Article R123-18 du code de l'environnement : « À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur ou du président de la commission d'enquête et clos par lui [...].

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles ».¹

2 / DÉROULEMENT

L'enquête s'est déroulée du lundi 17 février 2025 à 8 h au vendredi 21 mars 2025 à 17h50, soit pendant 33 jours consécutifs.

Recueil des contributions

Les membres de la commission ont reçu les observations du public sur le projet pendant les 6 permanences prévues, aux lieux et heures suivants :

Lieu	Date	Horaires	Nombre de personnes reçues
Grenoble Hôtel de Ville	mercredi 19 février 2025	11h-13h	1
Boulodrome de l'Esplanade	lundi 24 février 2025	14h-16h	5
Grenoble Hôtel de Ville	jeudi 6 mars 2025	9h-11h	0
Boulodrome de l'Esplanade	vendredi 14 mars 2025	16h-18h	6
Grenoble Hôtel de Ville	mardi 18 mars 2025	13h-15h	3
Grenoble Hôtel de Ville	vendredi 21 mars 2025	15-17h	12

Les contributions pouvaient être déposées sur les registres papier déposés dans les deux lieux de permanences, à l'Hôtel de ville de Grenoble pendant les heures d'ouverture au public, et au Boulodrome de l'Esplanade, pendant les permanences.

Elles pouvaient être déposées sur le registre numérique (<https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-esplanade-grenoble>), ou adressées par courriel (enquetepublique-esplanade-grenoble@mail.registre-numerique.fr) pendant toute la durée de l'enquête.

¹[Code de l'environnement - art. R123-18 \(VD\)](#)

Enfin, elles pouvaient être adressées par courrier postal à Madame la présidente de la commission d'enquête, Capucine MORIN, projet de l'Esplanade, Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain 38000 Grenoble.

Réunion publique

A la demande de la commission d'enquête, une réunion publique s'est tenue le mercredi 12 mars 2025, de 18h à 20h30, à l'Hôtel de Ville de Grenoble, 11 boulevard Jean Pain à Grenoble.

Le compte rendu de cette réunion sera annexé au rapport d'enquête.

Rencontres avec élus

Le 6 février 2025, la commission a rencontré 3 élus de la ville de Grenoble, Margot BELAIR, maire-adjointe en charge de l'urbanisme, Gilles NAMUR, maire-adjoint en charge de l'espace public et Alan CONFESSON, maire-adjoint du secteur 2 et leurs services.

Le 27 février 2025, la commission a rencontré M. Sylvain LAVAL en ses qualités de vice-président de GAM, président du SMMAG et maire de Saint Martin le Vinoux.

3 / BILAN DES OBSERVATIONS

La commission d'enquête a été destinataire de l'ensemble des contributions déposées sur le registre numérique, sur les registres papier, envoyées par courriels et par courriers.

Synthèse quantitative et qualitative

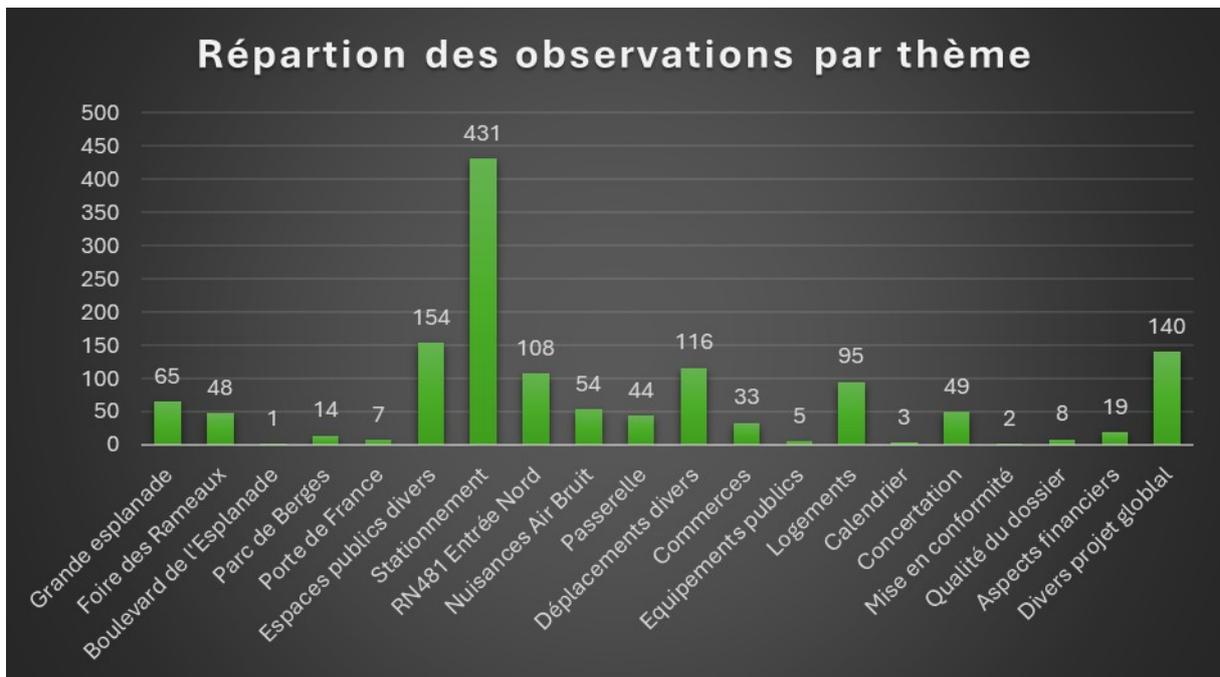
Au cours de l'enquête, le public s'est largement exprimé sur le registre numérique. **693 contributions** ont été déposées. Elles ont été rédigées majoritairement directement en ligne sur le registre. 16 nous sont parvenues par courriels, 4 ont été écrites sur les registres papier et 6 nous ont été adressées par courrier postal. Elles ont toutes été retranscrites sur le registre numérique et publiées.

Une contribution pouvant aborder plusieurs thèmes, chaque observation a été « découpé » en observations, un thème unique étant affecté à chacune d'elles. La commission a ensuite classé ces observations par thèmes et fait un résumé de chacune d'elles. Ainsi, c'est un total de **1 411 observations différentes** que la commission d'enquête a recensées et analysées.

Ces observations et leurs résumés sont disponibles dans un tableau placé en annexe de ce procès-verbal de synthèse. Il est précisé que le nom de Saint-Martin-Le-Vinoux apparaît la plupart du temps sous la forme : "SMLV" et Grenoble Alpes-Métropole sous forme de GAM.

Plusieurs constats

- 53 % contributions (367/693) ont souhaité conserver l'anonymat.
- Les contributions proviennent majoritairement d'habitants de Grenoble (311/693) et de Saint Martin le Vinoux (245/693) et de l'agglomération grenobloise (636/693)



La grande majorité des observations reçues (31%) concerne la problématique du stationnement soulevée par la suppression des places de stationnement gratuites.

Le sujet des déplacements motorisés est également très souvent discuté. Ces remarques sont regroupées sous le thème RN481/Entrée Nord et également, dans ce tableau, sous le thème déplacements divers qui regroupe des observations qui n'ont pas pu être classées du fait de l'imbrication des arguments développés (224 obs.). Ces observations ont été redistribuées dans les chapitres correspondant du Procès-Verbal de Synthèse. Les nuisances liées à la circulation automobile sont des arguments souvent cités (54 obs.).

Le projet de création de la passerelle sur l'Isère est également très souvent développé (44 obs.).

La requalification de la Grande Esplanade est un sujet largement traité par les thèmes grande Esplanade et comme pour les déplacements, on retrouve de très nombreuses observations dans le thème espace public divers qui concernent la globalité du projet et n'ont pas pu être spécifiquement classées dans ce thème (219 obs.).

Le sujet de la création de nouveaux logements a également fortement mobilisé le public, pour des enjeux toutefois très différents (95 obs.).

Enfin, la foire des Rameaux reste un sujet qui apporte également de nombreuses réactions (48 obs.).

Tous les thèmes abordés sont importants, les commerces (33 obs.), la concertation (49 obs.) et les autres. Ils sont tous développés dans le procès-verbal de synthèse qui suit.

Deux courriers sont arrivés le 25 mars, hors délais :

- Une lettre de M. Christophe FERRARI, président de GAM, accompagné de la copie de 3 courriers adressés à M. Eric PIOLLE, maire, déjà enregistrée deux fois (@617 et E620) dans le registre numérique,
- Une lettre de Mme Monique SECRETANT, habitante Saint Martin Le Vinoux, non prise en compte

En plus des contributions émises par le public, des collectivités, des élus et des associations se sont exprimés.

Contributions/délibérations de collectivités territoriales

@658, Président du PNR de Chartreuse, D.ESCARRON

@528, Maire de St Egrève, Laurent AMADIEU

@431, commune de Quaix en Chartreuse

@188 mairie de Seyssins, Philippe CHEVALLIER

@152 Maire La Tronche, Bernard SPINDLER

@624 Délibération du SMMAG, Sylvain LAVAL, en réponse à la demande d'avis adressé par la Ville de Grenoble en juillet 2025.

@617, E620, lettre adressée à la commission par le président de GAM, Christophe FERRARI

Contributions des groupes politiques,

- @647 Benjamin COIFFARD Groupe politique Proximité, St Egrève
- @639 Intergroupe GSA/GDES
- @555 Emilie CHALAS, "Nouveau Regard"
- @567 Dominique ESCARRON, groupe CCM

Contributions d'associations et d'unions de quartier

@541, ADTC

@597 Association Casamaures d'hier et d'aujourd'hui"

@326 Union des habitants de quartier du centre-ville

@198 Président de l'Union quartier rive droite , Gerald Dulac

@24 Président de l'association des riverains de la route de Narbonne, Patrick Jullian

Contributions d'élus

@683, Une lettre adressée au Président de la métropole, en date du 20 mars, "Position d'élus métropolitains - Projet Esplanade Grenoble" signée par :

- Christian Balestrieri maire de Proveysieux et conseiller métropolitain
- Chrystel Bayon maire de Domène
- Hassen Bouzegoub conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Jérôme Buisson maire de Notre-Dame-de-Mésage et conseiller métropolitain
- Cécile Cenatiempo conseillère municipale de Grenoble et conseillère métropolitaine
- Émilie Chalas conseillère municipale de Grenoble et conseillère métropolitaine
- Pascal Clouaire conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Benjamin Coiffard conseiller municipal de Saint-Egrève et conseiller métropolitain
- Jean-Luc Corbet maire de Varcès-Allières-et-Risset et conseiller métropolitain

- Cécile Curtet conseillère métropolitaine et maire de Saint-Paul-de-Varces
- Sylvie Cussigh Adjointe au maire de Gières et conseillère métropolitaine
- Evelyne De Caro adjointe au maire de Fontaine et conseillère métropolitaine
- Marc Depinois maire de Mont-Saint-Martin et conseiller métropolitain
- Sylvain Duloutre maire de Sarcenas et conseiller métropolitain
- Stéphane Dupont Ferrier maire de Le Fontanil-Cornillon et conseiller métropolitain
- Dominique Escaron maire de Le Sappey-en-Chartreuse et conseiller métropolitain
- Simon Farley maire de Le Gua et conseiller métropolitain
- Pierre Faure maire de Quaix-en-Chartreuse
- Franck Fleury conseiller municipal de Herbeys et conseiller métropolitain
- Françoise Fontana maire de Herbeys
- Cédric Garcin maire de Murianette et conseiller métropolitain
- Michel Gauthier maire de Miribel-Lanchâtre et conseiller métropolitain
- Jean-Marc Gauthier maire de Vaulnaveys-le-bas et conseiller métropolitain
- Guy Genet maire de Vif et conseiller métropolitain
- Yasmine Gonay adjointe au maire de Vif et conseillère métropolitaine
- Souad Grand adjointe au maire de Le Pont-de-Claix et conseillère métropolitaine
- Norbert Grimoud maire de Saint-Georges-de-Commiers et conseiller métropolitain
- Raphael Guerrero maire de Jarrie et conseiller métropolitain
- Audrey Guyomard maire de Bresson et conseillère métropolitaine
- Joëlle Hours conseillère municipale de Meylan et conseillère métropolitaine
- Fabrice Hugelé maire de Seyssins et conseiller métropolitain
- Sylvain Laval maire de Saint-Martin-le-Vinoux et conseiller métropolitain
- Corine Lemariey conseillère municipale de Varces et conseillère métropolitaine
- Sabine Leyraud conseillère municipale de Fontaine et conseillère métropolitaine
- Franck Longo maire de Fontaine et conseiller métropolitain
- Anahide Mardirossian adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux et conseillère métropolitaine
- Christian Masnada maire de Saint-Pierre-de-Mésage et conseiller métropolitain
- Jean-Damien Mermillod-Blondin maire de Corenc et conseiller métropolitain
- Marc Oddon maire de Venon et conseiller métropolitain
- Alfio Penisi conseiller municipal de Noyarey et conseiller métropolitain
- Lionel Picollet conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Cyrille Pleynet maire de Séchilienne et conseillère métropolitaine
- Laetitia Rabih adjointe au maire de Echirolles et conseillère métropolitaine
- Christophe Revil maire de Claix et conseiller métropolitain
- Agnès Renier adjointe au maire de Notre Dame-de-Commiers et conseillère métropolitaine
- Éric Rossetti adjoint au maire de Quaix-en-Chartreuse et conseiller métropolitain
- Olivier six conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Guy Sotto maire de Montchaboud et conseiller métropolitain
- Claude Soullier maire de Brié-et-Angonnes et conseiller métropolitain
- Gilles Strappazzon maire de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne et conseiller métropolitain

- Marie-Noëlle Strecker adjointe au maire de Claix et conseillère métropolitaine
- Laurent Thoviste adjoint au maire de Fontaine et conseiller métropolitain
- Michel Vendra maire de Sassenage
- Pierre Verri maire de Gières et conseiller métropolitain

Laetitia Rabih, conseillère municipale d'Échirolles

Lionel Picollet, conseiller municipal de Grenoble

@510 Hassen Bouzeghoub, conseiller municipal de Grenoble

@565 Alain Carignon, conseiller municipal de Grenoble

4 / SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Méthode de travail de la commission d'enquête

Dans les paragraphes qui suivent, la commission d'enquête a illustré les thèmes principaux abordés par les contributeurs. Elle l'a fait par des extraits d'observations du public issus des registres d'enquête. Elle a sélectionné des extraits qui lui ont semblé être le plus représentatif possible de chaque thème.

Cette représentation a l'ambition d'être impartiale, mais pas celle d'être exhaustive. La commission d'enquête invite en conséquence le lecteur à se reporter en Annexe au tableau "PVS Tableaux des contributions, comprenant le n°ID des contributions, le n° de l'observation, le nom, si l'anonymat n'a pas été demandé, le prénom, la date de dépôt, la ville, l'objet de la contribution, le texte de l'observation, son orientation et son résumé.

Les contributions sont toutes disponibles en lecture sur le registre numérique, qui reste accessible au public.

Ces extraits, « *en italique* », précédés de la mention «paroles de contributeurs», correspondent aux avis et questions exprimés par les contributeurs à l'enquête publique, sans comptabiliser le nombre de fois où elles ont été exprimées. Ils ne reflètent en rien l'opinion de la commission d'enquête.

La commission d'enquête transmet aux maîtres d'ouvrage les avis et demandes des contributeurs afin qu'ils « produisent leurs observations en réponse ».

Par ailleurs, en fin de présentation de chaque thème, la commission d'enquête a posé (ou non) une ou des questions aux maître d'ouvrage sous la forme suivante :

Commentaires - Question de la commission d'enquête

Indépendamment des questions posées par la commission d'enquête, celle-ci souhaite que les maîtres d'ouvrage répondent à toutes les problématiques soulevées par les contributeurs.

Ces réponses peuvent se faire sous la forme souhaitée par la commune de Grenoble et la Métropole, par exemple :

GAM

Ville de Grenoble

4.1. LA REQUALIFICATION DE LA GRANDE ESPLANADE ET DU BOULEVARD DE L'ESPLANADE

La présente enquête publique porte sur le permis d'aménager de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade ainsi que sur la mise en compatibilité du PLUi, sujets évoqués respectivement dans le présent paragraphe et le paragraphe 4.2.

Ces deux aménagements constituent la « première brique opérationnelle » du projet global de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade qui sera abordé au point 4.3 du présent procès-verbal de synthèse.

4.1.1. LA GRANDE ESPLANADE

Ceux qui sont favorables au projet

"On est ravi d'avoir ce projet dans notre quartier l'Esplanade... ce parc va donner plus de dynamisme à la vie du quartier".

"Il ajoutera de la verdure, offrira un espace de jeux pour les enfants et un lieu de détente pour profiter de la nature".

"Mon avis très favorable sur ce projet. J'aime beaucoup l'idée d'embellir cette place avec une meilleure végétalisation et de supprimer ce gros parking moche".

"Un espace de verdure, quoi de plus beau, plutôt que des véhicules polluants (et ventouse pour la plupart)".

"Un espace où la nature reprendra ses droits, le retour des oiseaux".

"Je suis favorable à cet aménagement paysager mais en souhaite le renforcement pour le rendre plus attractif encore (bassins, végétation, terrains de jeux et de sports, en particulier destinés aux adolescents, de douze à dix huit ans, grands oubliés des aménagements publics...)."

"Il devient donc urgent de végétaliser et d'organiser enfin cet espace pour son appropriation par les habitants et promeneurs de la ville en quête d'espace verts accessibles...Pour cela il faudra accepter de modifier nos pratiques et nos habitudes (tout en maintenant un minimum de moyens pour les personnes âgées ou handicapées)".

"Je suis très emballée par le projet"

"Ce projet répond à des attentes de longue date des riverains et permettra d'améliorer significativement la qualité de vie dans ce secteur stratégique de Grenoble et de la métropole".

"En bref, merci pour ce projet et j'espère qu'il ira au bout".

"Végétaliser la ville, sortir des ilots de chaleurs, privilégier les mobilités douces au travers de la piétonisation, de l'accessibilité toujours plus grandes aux transports en commun et des aménagements vélos est indispensable aujourd'hui. Sortir du tout voiture".

"Face à une recrudescence des demandes de logement mais également des canicules, ce projet de réaménagement de l'esplanade prend tout son sens. La végétalisation de l'esplanade sera la bienvenue pour favoriser la biodiversité et recréer des zones plus fraîches et ombragées en ville. C'est une "nécessité absolue dans le cadre du changement climatique".

"Nous sommes ravis d'avoir de projet Esplanade dans notre quartier. On a trop attendu pour sa réalisation".

"Dans un contexte où la demande en logements augmente et où les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, la transformation de l'esplanade apparaît comme une évidence".

"En tant que riverain du boulevard de l'Esplanade, je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste pour le projet de requalification urbaine de notre quartier."

"J'apprécie beaucoup cette volonté de permettre la percolation de l'eau dans le sol et d'ajouter de la verdure sur ce terrain, améliorant ainsi la trame verte dont les animaux ont besoin. Et la population trouvera un espace agréable, surtout les jours d'été, en cas de canicule".

"La sauvegarde de la grande esplanade pour permettre de garder de grands événements, comme la foire des rameaux, relève d'une réelle prise en compte des usages existants du site."

Ceux qui s'opposent:

"Totalemment opposé à ce projet ridicule!!!"

"L'installation d'une pelouse sur la grande esplanade (entretien, arrosage et remise en état régulière), au regard des usages prévus, est un non-sens écologique et financier".

"Projet sans aucune végétalisation, on a l'impression de voir la place Bellecour à Lyon".

"Densification des logements, suppressions du parking pour les gens hors Grenoble mais, à coup sûr, manque de place de stationnement pour les habitants. Peu de commerces, on le voit déjà sur ce qui existe (aucun commerce) Foire conservée...Je suis contre".

"Le projet d'un grand parc/place n'est pas attractif : pas assez ombragé, pas de fontaine, et ce sera difficile d'y faire venir le public (d'ailleurs, l'aire de jeu avec cadran solaire géant a tourné court)".

"Au final, le projet de réaménagement de l'esplanade ne comptera pas un seul m2 de surface de pleine terre, étant composé uniquement de stabilisé et de stabilisé enherbé".

"Il n'a pour moi aucun sens. Je pense sincèrement que la fréquentation ne sera pas à la hauteur des espérances et du budget qui y sera consacré. Qui est attendu dans ce parc? Qui va traverser Grenoble pour fréquenter ce parc alors qu'il y a le magnifique Jardin des Dauphins à côté..."

"Bien que la création d'espaces verts soit positive, le bénéfice réel semble limité face aux coûts et aux impacts du projet. L'absence d'ombrage sur l'Esplanade la rendrait peu attractive en été, et son utilisation serait restreinte pendant la Foire des Rameaux (trois semaines) ainsi qu'en automne et en hiver".

"Les grandes surfaces de l'Esplanade exposées au soleil sont néfastes pour les piétons lors des périodes de chaleur [...] l'aménagement des espaces minéralisés et du gazon grillé de la Grande esplanade représentera plutôt un cauchemar pour les promeneurs,"

"L'absence d'ombrage sur l'Esplanade la rendrait peu attractive en été, et son utilisation serait restreinte pendant la Foire des Rameaux (trois semaines) ainsi qu'en automne et en hiver".

"Ce projet de parc qui pourrait être très beau et très agréable va se retrouver entourer par deux routes embouteillées qui vont occasionnées une pollution importante dans cette cuvette qui est déjà très polluée".

Ceux qui s'interrogent :

"Le projet actuel ne semble pas prendre en compte ces impératifs patrimoniaux".

"Le projet prévoit de remplacer une partie des surfaces enherbées par des zones stabilisées, ce qui aura plusieurs impacts :- Une réduction de la biodiversité, au détriment des écosystèmes locaux.- Une capacité d'absorption des eaux de pluie diminuée, ce qui risque d'augmenter le ruissellement et, à terme, d'accroître les risques d'inondation dans ce secteur. L'Autorité environnementale a d'ailleurs mis en garde contre ces problématiques, qui pourraient nuire à la résilience climatique du quartier et à son adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes".

"Si on maintient les usages multiples, on aura un terrain de terre battue parsemé des rares taches de gazon qui auront survécu.- compte tenu des semaines d'occupation de la foire et des travaux de remise en état de la pelouse après la foire, le public ne pourra profiter de cet espace enherbé que les 3 dernières semaines du printemps et un mois d'été avant qu'elle ne souffre de la sécheresse à moins d'un abondant arrosage certes prévu dans le projet mais qui devrait être proscrit par une municipalité qui économise la ressource en eau".

"La solution du stabilisé enherbé n'est pas convaincante.", "Pourquoi est-ce que les résultats de l'expérimentation n'ont pas été joint au dossier ?" "La débitumisation de l'Esplanade sera un grand effort financier avec un résultat très incertain".

"Je suis contre le fait que l'Esplanade se transforme en salle de spectacle".

Des propositions

"Un espace "city " pour les jeunes permettrait de réunir les générations et les habitants du quartier"

"Mobilier urbain à ne pas installer proche des habitations - Prévoir une installation en bordure de l'Isère".

"Prévoir un local pour créer une vie de quartier (ex : notre maison de quartier est située au Vieux Temple, ce qui est "loin" pour les habitants du quartier esplanade. Serait-il possible de prévoir/délocaliser quelques activités sur le nouvel espace "multi-activités" prévu sur l'esplanade ".

"Créer une forêt urbaine (type à côté du Sénat à Paris), un équipement de sports urbains in door et out door d'intérêt métropolitain et des équipements d'intérêt centre-ville, et des lieux de concert de musique de petite taille".

" Grand Parc avec des projets d'aménagements permettant à des associations d'avoir des lieux ou se retrouver et ainsi faire du lien social. "

"Suggère aussi l'aménagement de jeux pour les petits enfants, d'un terrain de basket et d'un petit terrain de foot, avec accès libre en permanence".

"Demande le maintien du marché aux puces".

"Ce serait bien d'aménager des promenades avec bancs, parcours santé..., seulement sous les arbres existants".

"On devrait également envisager de végétaliser cette esplanade ultra bétonnée pour la rendre plus esthétique et agréable pour les habitants du quartier".

"J'aimerais que ce parking soit débêtonné et qu'une forêt d'arbres soit plantés. Il pourrait y avoir des jardins pédagogiques pour les écoles à proximité et les habitants du quartier".

"Ce dont a besoin l'esplanade c'est un rafraîchissement et des commerces de proximité".

4.1.2. LA FOIRE DES RAMEAUX

Ceux qui veulent la déplacer :

"La foire de Grenoble apporte de fortes nuisances sonores".

"Incompatible avec des nouveaux logements, trop de nuisances".

"Le maintien de la foire empêche de donner une quelconque utilité à ce parc :-L'esplanade sera en stabilisé et non en terre-Tous les ans, les zones enherbées devront être refaites et seront indisponibles pendant au moins 6 semaines. Elles seraient donc réouvertes en juin, mais qui viendra profiter d'une simili pelouse sans ombre quand il commencera à faire 30-35°C.-Toutes les structures devront être démontables pour laisser la place à la foire, donc pas de parc pour enfants, pas d'activités susceptibles d'intéresser les gens".

"Déplacer la foire des Rameaux (à Alpexpo ou ailleurs, loin d'un quartier d'habitations)".

"L'Emplacement est absolument inadapté. Aucune solution de stationnement. Aucune prise en compte des nuisances pour les riverains..."

"La priorité de la ville de Grenoble devrait être le déménagement de la Foire des Rameaux et autres événements sur L'Esplanade vers des lieux adaptés et appropriés".

"Nous savons, les habitants du secteur, que cet emplacement est absolument inadapté".

"Auraient du être déménagés depuis plus d'une décennie. La priorité de la ville de Grenoble devrait être le déménagement de la Foire des Rameaux et autres événements sur L'Esplanade vers des lieux adaptés et appropriés".

"Je pense que les contraintes apportées par la foire compliquent beaucoup et réduises le devenir de l'Esplanade".

Ceux qui ont peur de la perdre :

"Ils (NDLR les forains) devront aller se loger ailleurs qu'à coté de leurs installations...A court terme, exit la foire des rameaux et les cirques".

"La pelouse détrempée par la pluie deviendra un champ de boue impraticable, sol herbeux, et potentiellement boueux rend le sol potentiellement instable, donc dangereux pour les manèges".

Ceux qui proposent des améliorations

"Propose de planter une autre rangée d'arbres en plus ceux existant [...]pour ceux qui ont eux aussi à subir les nuisances sonores]" Cela améliorera en outre la captation de carbone et la réduction des îlots de chaleur".

"Propose également de limiter l'espace dévolu à ces événements à la moitié proche de la porte de France, cela permettra en outre la création d'un vrai parc espace de biodiversité sur l'autre moitié et non de pavés engazonnés".

"Je comprends l'importance de ce type d'événements et suis prête à vivre avec d'autres "animations" sous mes fenêtres, fermant un arrêt de tram et perturbant les accès en voiture et vélo. En revanche il est primordial d'améliorer le site sur lequel ils ont lieu, pour le rendre plus vivable aussi le reste du temps".

Ceux qui veulent la conserver :

"La Foire des Rameaux, à l'Esplanade, fait partie de la culture grenobloise", "Par ailleurs foire des Rameaux et cirques sont quasiment identitaires sur ce quartier . Ne les perdons pas ! "

"Appuie les intentions générales du projet d'aménagement de l'Esplanade en entrée de Grenoble, et en particulier le parti-pris de base qui est de conserver un espace ouvert pour les événements festifs et en premier lieu la Foire des Rameaux".

"L'intégration et la pérennisation de la foire des Rameaux au sein du projet, présente sur cet espace depuis 1934, sont des éléments très positifs. Il est également important de prendre en compte d'autres activités qui pourraient s'installer dans ce futur parc. Les nuisances sonores ont été, à mon sens, bien prises en compte en les bornant à des emplacements spécifiques au sein du parc, et en les limitant dans le temps. Cela est pour moi suffisamment rassurant".

Ceux qui se posent des questions :

"Comment ces activités pourront-elles coexister avec les nouvelles constructions sans générer de conflits d'usage ?".

"L'ajout de nouveaux logements à proximité de ces lieux d'animation risque de créer des conflits d'usage, car les futurs habitants pourraient être incommodés par le bruit et pousser à des restrictions sur ces manifestations".

"Par ailleurs construire des habitations en bordure d'un parc qui accueille régulièrement des festivités qui génèrent des nuisances, est pour le moins grotesque".

"Que deviendra la Foire des Rameaux, qui est un événement traditionnel très apprécié des Grenoblois et des habitants de l'agglomération, en particulier pour sa situation proche de l'hyper-centre ville ?".

Ceux qui s'inquiètent de l'impact sur le sol, en particulier la pelouse :

"L'accueil de la foire nécessitera le renouvellement du gazon chaque année. Où est la logique"?

"La remise en état après la foire sera très coûteuse".

"Pourquoi faire la foire sur une esplanade toute neuve avec des beaux espaces verts ? Les espaces verts vont être détruits et abîmés. Et si tous les ans la foire se fait, aucun plant ne pourra bien pousser et l'herbe sera totalement abîmée et ne pourra repousser...".

Comme vous le constatez, les avis se partagent entre les "Pour" et les "Contre".

En dehors de ces avis tranchés, deux questions ont été plusieurs fois évoquées :

- La compatibilité de la foire avec les habitations existantes et futures : qu'avez-vous prévu pour que les habitations soient le moins impactées possible par le bruit ?

- La compatibilité de la foire avec un parc public au sol enherbé du point de vue financier et technique en particulier concernant les surcoûts et la surconsommation d'eau liés à la réfection du gazon ?

Ville de Grenoble

4.1.3. LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Les contributions interrogent sur les équipements publics qui seront implantés dans le quartier de l'Esplanade :

"Quelles sont les écoles affectées pour la future population? Avec combien de places disponibles ?"

"Pour les habitants actuels et futurs du quartier, Services Publics Municipaux et équipements de proximité tels que : crèches, écoles, accueil des personnes âgées, équipements sportifs, lieux partagés ... ?"

"Afin d'assurer une meilleure utilisation du foncier dans un contexte de raréfaction lié au ZAN, propose, pour répondre aux besoins des habitants, la création d'une maison médicale avec regroupement de la pharmacie".

"Que dire du fait, pour créer un quartier sans écoles ni équipements publics digne de ce nom".

Ville de Grenoble

4.1.4. LE BOULEVARD DE L'ESPLANADE

"Demande sa rénovation en urgence : "La rénovation du boulevard de l'Esplanade, actuellement en très mauvais état, contribuera à l'embellissement global du quartier et à la valorisation de ce lieu emblématique [...]L'état du boulevard n'est pas normal, et sa rénovation est une urgence !"

"Coté Esplanade, le quartier est impraticable pour toute personne en poussette ou fauteuil du fait des dégradations du trottoir et de la chaussée. La refonte des voiries et elle aussi bienvenue, il y en a besoin et ce n'a pas été oublié".

"Le boulevard de l'Esplanade, quant à lui, nécessite un réaménagement pour être plus adapté aux mobilités douces et sécurisées".

Le dossier explique que le parc devra répondre à un objectif de confort climatique et être équipé de mobiliers d'assises, de confort d'ombrage de rafraîchissement et de pratiques de différentes activités ludiques et sportives. Mais ces installations ne sont pas décrites (à l'exception du dispositif de brumisation), elles devront faire l'objet d'une déclaration préalable ultérieure. Ce choix de présentation ultérieure est regrettable, il ne permet pas de se projeter dans l'aménagement définitif du site. Pouvez-vous fournir des éléments complémentaires correspondant aux équipements qui seront installés ?

La compétence de la ville s'exerce jusqu'en limite du boulevard de l'Esplanade. Le schéma de la page 70 du Projet d'Aménagement montre la position de cette limite immédiatement en avant de la première rangée de platanes. Considérant que la ville de Grenoble souhaite engager les travaux dès l'été 2025 et que les propos de Monsieur Ferrari, président de la métropole indique que le réaménagement du boulevard de l'Esplanade est inscrit dans la programmation pluriannuelle

d'investissement métropolitaine à l'horizon 2030, est-il envisageable que les travaux sur les 2 sites de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade ne se déroulent pas simultanément.

La réalisation de la Grande Esplanade sans les aménagements du boulevard (fosses végétalisées, remplacement des arbres, mobilier d'assise et de confort, éclairage, coordination des réseaux) est-elle possible ? Un nouveau calendrier pourrait-il être proposé ?

Le boulevard de l'Esplanade devenu espace de rencontre devant accepter la circulation des véhicules pour la desserte locale, les vélos, les piétons, les jeux des enfants et la détente ne risque-t-il pas de devenir une zone de conflits d'usage ?

Le ruban est un espace de glisse avec une surface lisse. Ne serait-il pas intéressant de créer deux boucles pour éviter les circulations en sens opposés et les accidents. ?

Les platanes sont des arbres imposants à l'âge adulte, ils présentent un port fastigié et un feuillage large qui offre un ombrage dense. Malheureusement ils sont parfois attaqués par le chancre coloré et la double couronne pourrait être décimée en quelques années. A ce titre, le remplacement progressif par d'autres essences est intéressant. Toutefois les micocouliers, ormes, ne rendront pas le même effet massif. Les érables planes, chênes, ... ne pourraient-ils leur être préférés ?

Ville de Grenoble

GAM

4.1.5. LE STATIONNEMENT

Le stationnement est le sujet qui a rassemblé un très grand nombre de contributions .

L'importance du parking de l'esplanade comme « un parking relais naturel » pour se garer avant d'entrer dans le centre-ville par les transports en commun ou/et modes doux

"Un parking relais naturel et stratégique, un parking idéalement situé et évite que les voitures aillent au centre-ville représente une opportunité unique de créer un véritable parking relais (P+R), permettant aux automobilistes d'y stationner avant de poursuivre leur trajet en transports en commun (tram E ou bus) ou à vélo".

"Permet de limiter la circulation automobile dans le centre-ville".

"Les places de parking de l'esplanade de Grenoble, qui sont gratuites et permettent de laisser son véhicule en entrée de ville".

"Permet également aux résidents de stationner dans une ville où les places de stationnement sont réduites tous les jours par la ville y compris les places PMR".

"Oui, ce parking est laid, mais il a une utilité. Tout le monde ne peut pas être à vélos. Tout le monde ne peut pas se permettre de payer les tarifs du stationnement en centre-ville". Il n'y a pas que des voitures ventouses sur l'Esplanade".

"La conservation du parking de l'Esplanade participe à la réduction de la pollution en ville et permet aux personnes de se garer gratuitement au regard de l'augmentation du coût de la vie".

Utilisé par un public diversifié

- **Des habitants de Grenoble ou de l'agglomération**

"Il s'agit de la seule solution pour garer mon véhicule que j'utilise peu (moins de 5000 km/an), en l'absence de places de stationnement près de son domicile, même pour charger ou décharger".

"J'accueille régulièrement des membres de famille, et la réduction de stationnements gratuits à l'extérieur du centre-ville me semble critique pour continuer à recevoir des visites personnelles aussi bien que professionnelles".

"Je réside au sud Grenoble - mal desservi en tramway - et bien qu'utilisateur des transports en communs, la possibilité d'utiliser l'esplanade comme lieu de stationnement me permet de me déplacer ensuite à pied dans les rues commerçantes, de me rendre à la Bastille".

"Permet également aux résidents de stationner dans une ville où les places de stationnement sont réduites tous les jours par la ville y compris les places PMR".

"Contrainte de se rendre au centre-ville chaque jour en venant du sud grenoblois, utilise le parking gratuit de l'Esplanade".

"Travaillant à Grenoble Esplanade et résidant à Vizille, se gare à l'Esplanade pour se rendre à son travail".

"Un lieu où les étudiants et les travailleurs trouvent de la place pour se garer".

"Habitant dans le centre de Grenoble en colocation et étant étudiante, je gare ma voiture à l'Esplanade toute l'année. Lorsque que je cherche à me garer pour la nuit dans Grenoble je mets parfois jusqu'à 40 minutes à trouver une place".

- **Une nécessité pour les habitants des communes de Chartreuse et de SMLV le Haut**

"Utilise régulièrement le parking relai pour accéder au centre-ville en tram et éviter ainsi les bouchons de la Porte de France".

"Les habitants de SMLV le Haut ont besoin de leur voiture pour accéder aux commerces et services publics de la commune et au tram E ou aller à pied en centre-ville, et donc de stationner aux abords de l'Esplanade".

"En tant qu'habitante de Quaix en Chartreuse, j'utilise régulièrement ces stationnements (parking de l'Esplanade, 315 places, ainsi qu'une partie des 115 places en stationnement payant)".

"Le P+R sert aussi aux nombreux riverains des balcons de Chartreuse qui se rendent sur Grenoble et commune limitrophes".

"Pour le PNR Chartreuse l'actuel parking de l'Esplanade semble essentiel pour les habitants du massif, afin qu'ils puissent laisser leur véhicule et emprunter un autre mode de transport pour rejoindre le centre-ville, que ce soit pour des raisons professionnelles ou de loisirs. En effet, d'après les données datant de 2018, les habitants du massif génèrent 2 190 véhicules/jour. La mise en place des zones à faibles émissions confirme par ailleurs le besoin de laisser une possibilité de stationnement en dehors de la ville afin d'emprunter des modes doux pour circuler dans l'agglomération".

"Habitons St Martin le Vinoux et pour nos déplacements, utilisons autant les transports en commun que notre véhicule. Nous travaillons le soir et rentrons tard à 1 heure du matin, notre véhicule est indispensable ...car nous n'avons pas d'autre alternative...sommes 5 personnes à utiliser un seul véhicule".

"Habitants de zones péri-urbaines de Chartreuse, une zone très mal desservie par les transports en commun. Dès lors, le choix est (1) de se garer à l'esplanade et continuer avec un mode de transport doux, ou (2) de traverser la ville jusqu'à son lieu de travail en voiture. Résident de Levetière, travailleur sur les campus de la presqu'île et de St Martin d'Hères, et combinant aujourd'hui auto et vélo".

"Des milliers d'habitants de Chartreuse, Voironnais et au-delà utilisent l'Esplanade comme parking relais".

- **Divers**

"Utilisé par de nombreuses personnes venant de St Égrève, Rives? Voiron...pour venir travailler à Grenoble ou y faire leurs courses".

"Ce parking [...] sert aujourd'hui de parking et parking relais pour les riverains, les touristes, les clients des restaurants des quais et des restaurateurs et commerces en ville et les patients des médecins de ville".

"Ces places de parking sont actuellement utilisées quotidiennement pour le covoiturage ou en parking relai avec accès au Tram".

"Les visiteurs de Grenoble à la journée".

"Ayant l'habitude de poser ma voiture au parking de l'esplanade pour aller à la gare...".

"Utilisé pour des rendez-vous de départ et également pour les touristes".

" Esplanade est le seul endroit de Grenoble où l'on peut se garer gratuitement quand on vient sur Grenoble Les transports en communs ne sont pas adaptés à mon cas car je travaille sur 3 sites différents sur une même journée (Voiron, Grenoble, Montbonnot) et je suis obligé de prendre la voiture ".

"Beaucoup de salariés aux petits moyens se garent à cet endroit, le coût du parking en ville est "prohibitif pour eux et ils ne peuvent avoir le tarif résident .S'ils prennent leur véhicule c'est qu'ils ne peuvent faire autrement."

Le parking de l'esplanade, une vraie solution pour les habitants lointains (pour qui la ligne de train est inaccessible ou ne convient pas en horaire ... ou tout simplement hors de prix".

" Tout le monde ne peut pas se déplacer à vélo pour plusieurs raisons (problèmes physiques, âge, transport d'objets lourds ...) et en fonction de la météo".

- **La construction de logements et le besoin de stationnements**

"Les problèmes de stationnement vont augmenter avec la création des logements".

"Je m'inquiète du stationnement pour les riverains qui ont déjà du mal à trouver des stationnements en temps ordinaires. Qu'en sera-t-il avec la création des plus de 800 nouveaux logements annoncés, si il n'y a pas de stationnements associés ?".

"La création de 854 logements + places de parking saturées + diminution de 400 places. Il est illusoire de croire que les riverains n'auront plus de voitures!".

"Des centaines de logements vont être créés mais des centaines de places de stationnement enlevées".

"... les logements supplémentaires risquent de nécessiter des places de voitures".

" ... cela apportera encore plus de besoins de stationnement qui ne peut pas être absorbé dans le secteur. Il faut être aveugle pour ne pas voir l'incongruence entre la suppression de plus de 300

places de parking environ et la création de 847 nouveaux logements avec leurs voitures au même nombre".

Les impacts de la suppression du parking de l'Esplanade

Les observations sont majoritairement défavorables à la suppression du parking.

- **La politique de mobilité durable à l'heure de la ZFE**

"La mise en place des ZFE confirme le besoin de laisser une possibilité de stationnement en dehors de la ville afin d'emprunter des modes doux pour circuler dans l'agglomération".

"Va à l'encontre des principes d'accessibilité, d'intermodalité et d'aménagement durable".

"La suppression totale du parking relais s'oppose à la ZFE qui impose à certains véhicules de s'arrêter à l'entrée de la ville".

"Nous ne pourrions plus nous garer pour aller en ville à pied ou à vélo".

"Incitera certains automobilistes à utiliser leur véhicule jusque dans l'hypercentre, ce qui va à l'encontre des objectifs de mobilité durable et de réduction de la pollution atmosphérique".

"IL EST INTOLERABLES ET DISCRIMINATOIRE QUE LES HABITANTS DU HAUT DE LA COMMUNE DE ST MARTIN LE VINOUX NE PUISSE PAS AVOIR ACCÈS A UN PARKING RELAIS ET UTILISER LE TRAM POUR SE DÉPLACER".

"Vu qu'il y a de moins en moins de parkings ou très chers, comment garer son véhicule électrique par exemple alors?".

"Plus de stationnement à Grenoble. Les familles aisées sont favorisées. Elles ont la possibilité d'avoir un garage".

"Ne pas penser l'adaptation au changement climatique exclusivement aux bénéficiaires des privilégiés pouvant résider au centre-ville et se passer de voiture. La transition écologique ne devrait pas se faire aux dépens des péri-urbains, victimes d'une politique d'aménagement du territoire qu'ils subissent déjà au quotidien (temps de transport, coûts des transports,...)".

- **Attractivité du centre-ville et du quartier de l'Esplanade – Conséquences sur les commerces**

"Estime que la suppression du parking gratuit aura un impact négatif sur le commerce en ville".

"Les nouveaux commerces seront ainsi inaccessibles aux métropolitains".

"Ce choix de suppression est en complète contradiction avec la fonction de centralité de la ville de Grenoble dans la métropole. La présence d'un parking en entrée nord de la ville permet de maintenir cette accessibilité indispensable à la survie de la ville Centre".

"Impacts sur les commerces du centre-ville qui souffrent déjà de la concurrence déloyale des centres commerciaux en périphérie qui eux disposent de parkings gratuits ."

"Sans le parking de l'Esplanade, les personnes venant de l'extérieur de Grenoble iront à Chambéry ou à Lyon. Pour rappel le taux de vacance des magasins est de 12% donc supérieur aux villes de taille identique à Grenoble".

"Travaillant au centre de ville de Grenoble depuis 7 ans et majoritairement mes clients me disent ne plus vouloir venir à cause des problèmes de stationnement, du coût du stationnement et du sentiment d'insécurité".

"Comment s'inscrit ce projet pour favoriser "Cœur de Ville Cœur de Métropole" qui de l'avis unanime souffre au profit de Grand' Place et Neyrpic".

"Un commerçant de l'Esplanade De plus, mes clients, venant de différentes communes, rencontrent eux aussi des difficultés pour accéder à mon établissement. Cette suppression pénalise les travailleurs, les commerçants et leurs clients, sans alternative satisfaisante".

"Non à la fuite de la clientèle des commerces de la route de Lyon et du centre-ville faute de stationnements".

"Cette suppression massive des places de parking aura un impact direct et néfaste sur l'attractivité économique du quartier et mettra en péril la survie des commerces de proximité situés sur la place de l'Esplanade, notamment la pharmacie, le tabac, la boulangerie, les bars et restaurants exemple le notre : LE SOCIAL CLUB 3 Route de Lyon 38000 GRENOBLE ainsi que les autres petits commerces Actuellement, ces commerces dépendent fortement d'une clientèle qui vient en voiture".

"Commerçante boulevard de l'Esplanade (le Seven), le parking est vital pour la survie de mon entreprise. Est opposée à un parking payant".

"Habite Uriage, travaille au Seven, ", je paie avec grand plaisir ma place de stationnement pour pouvoir travailler l'esprit tranquille. Si vous nous supprimez les place de parking sur l'esplanade et boulevard de l'esplanade je trouve pas d'autre solution que de quitter mon travail à 57 ans. "Avec la suppression des stationnements on est voué à mourir".

"Après avoir abandonné les commerces du centre-ville de Grenoble, les habitants de Saint-Martin le Vinoux abandonneront les commerces du quartier de l'Esplanade".

- **Conséquences sur le stationnement dans les rues limitrophes de l'Esplanade et de SMLV**

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés, lettre déposée anonymement dans le registre papier :

"Des enjeux de stationnement ignorés :

Le projet prévoit la suppression totale du parking de la grande Esplanade, amputant ainsi 315 places de stationnement gratuit. Une partie des 115 places payantes sont également supprimées. Ce parking sert de point d'entrée à la ville et au territoire, retenant les voitures avant le centre-ville. **Il joue un rôle essentiel de Parking-relais, facilitant l'accès à Grenoble en tramway à pied ou à vélo. Or, la suppression de la zone de stationnement de l'Esplanade sans compensation provoquera mécaniquement le report massif du stationnement dans les rues limitrophes à Saint-Martin-le-Vinoux, dans le secteur du Village et de Pique-Pierre.** Ce phénomène s'observe déjà régulièrement lorsque des événements suppriment temporairement les parkings de L'Esplanade, à l'image de la Foire des rameaux, pour laquelle j'ai dû mobiliser des ressources communales pour éviter que le quartier du Village ne se transforme en parking sauvage sur les trottoirs, au milieu des carrefours, ou devant les entrées des habitations. Nous serons d'ailleurs contraints de fermer à nouveau la rue de la Résistance cette année pour les mêmes raisons.

S'il existe actuellement un parking relais au bout de l'Esplanade, il n'est pas suffisamment adapté aux besoins. Son dimensionnement est trop petit. il est-très régulièrement saturé et occupé par des véhicules qui n'en bougent pas. **Avant de supprimer près de 400 places de stationnement, il paraît indispensable de prévoir sa réorganisation.** La municipalité grenobloise propose donc sans aucune concertation et questionnement avec le secteur environnant et les institutions compétentes, **la disparition pure et simple de ces places.** [e Syndicat Mixte des Mobilités de

*l'Aire Grenobloise (SMMAG) demande depuis des années à la ville de Grenoble un emplacement pour construire un parking-relais en silo offrant plusieurs centaines de places adaptées aux besoins réels, mais n'a reçu aucune réponse. le dossier de présentation du projet évoque un futur parking-relais de 100 à 130 places, sans indication précise et crédible sur son emplacement. Outre le dimensionnement totalement inadapté, cela démontre la déconnexion et le désintérêt porté à ce sujet par les élus grenoblois. Ce projet a été étudié en 2017, mais depuis, les enjeux et la situation du secteur ont profondément évolué. **Ainsi présenté, il est donc totalement obsolète et ne répond pas aux besoins actuels et futurs**, outrepassant les limites communales grenobloises et faisant fi de la réalité des déplacements.*

Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique réglementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable".

Autres contributions :

"La suppression du stationnement gratuit à l'esplanade (ramené à +/- 130 places) va se traduire, comme lors de la foire des rameaux, à un flux de véhicules et des stationnements au niveau du village de SMLV où les résidents ont déjà des difficultés pour stationner".

"La pression de stationnement se reportera sur la route de Lyon et les rues de SMLV secteur Village".

"Provoquera un report massif du stationnement dans les rues avoisinantes qui ne sont pas de tout dimensionnées pour un tel volume de parking".

"Le stationnement va donc se répartir sur la commune de SMLV anarchiquement empêchant même l'accès à nos maisons comme durant la foire des rameaux, entraînant une congestion de l'ensemble du quartier".

"Reportera le stationnement et la circulation sur SMLV où se trouvent une école primaire et de nombreux passages d'enfants".

- **Les observations favorables**

"Le parking, aspirateur à voitures qui ne correspond plus aux besoins urbains, ne met pas du tout en valeur l'entrée de Grenoble".

"Un espace de verdure, quoi de plus beau, plutôt que des véhicules polluants (et ventouse pour la plupart)".

"En finir avec ce quartier trop longtemps délaissé".

"Ces places profitent peu aux habitants et aux acteurs économiques du quartier".

"Des solutions de parking à destination des habitants existent en centre-ville, en ouvrage ou sur voirie, Grenoble s'est dotée d'un réseau suffisant de parkings relais en aval de l'Esplanade (Paluel et Karben) et de parkings en ouvrage (Métro)".

"Au vu des enjeux d'aujourd'hui (crise climatique, îlots de chaleur, besoin de disposer d'espaces verts pour renforcer l'attractivité des villes-centre, réduction de l'usage de la voiture), cet usage est anachronique".

"Le parking actuel n'est pas beau, sa suppression est une bonne initiative".

- **Autres contributions**

"Ce projet est très négatif concernant le problème de stationnement".

"C'est une aberration de l'enlever. Cela va à l'encontre de tout ce qui se fait dans les autres grandes villes".

"Comment justifier socialement et écologiquement la suppression d'un parking gratuit se situant à l'ENTREE de la ville !".

"Idées fausses répandues par la municipalité et le ex-SMTC sur le coût social de la voiture et sur les surfaces occupées par la voiture sur la voirie. Cette suppression est une menace contre le stationnement encore disponible aux environs et une condamnation contre les grenoblois pour leur faire perdre encore plus des meilleurs moments de leur existence en les privant des déplacements les plus agréables et sûrs et en les forçant à employer encore plus des bus, tramway ou vélo qui ruinent notre société".

La suppression du parking et ses alternatives

- **Une suppression sans alternative**

"A l'heure où l'on reconnaît l'absolue nécessité du report modal et de la moindre utilisation de la voiture, la suppression de 300 places de parking gratuit sans alternative est absolument fou et à rebours de ce que l'on devrait faire".

"La disparition du parking gratuit sur l'Esplanade est sans solution alternative (comme demandé par le SMMAG et la municipalité de SMLV)".

"Les impacts du projet sur le stationnement, pourtant essentiels à la qualité de vie et à la mobilité des habitants, n'ont été ni étudiés ni intégrés dans les décisions".

"Supprimer des parkings sans proposer d'alternative c'est prendre le risque de voir de congestionner davantage la ville de Grenoble et de reporter la problématique sur d'autres secteurs, d'ailleurs déjà fortement impacté par l'absence de stationnements".

"Projet incomplet. Je ne vois aucune info sur un parking relais ou parking en silo, ou emplacement des 400 places de parking annoncées".

"La suppression doit être compensée par des alternatives réelles et efficaces, ce qui ne semble pas être prévu dans le projet actuel".

- **Les demandes de maintien du parking de l'Esplanade**

"Ce parking est à l'heure actuelle sous dimensionné par rapport aux besoins ce qui nuit au désengorgement de la ville. il est nécessaire de le maintenir et même de l'agrandir pour préserver une métropole apaisée".

"Garder le parking et l'agrandir". "Planter des arbres".

"Il faut maintenir et aménager ce parking (bornes électriques, stationnements sécurisés pour les vélos..)".

"Refaire le parking proprement. Conserver suffisamment de places de parking pour que les personnes puissent ensuite prendre les transports en communs".

"Pourquoi ne pas simplement laisser le parking gratuit et créer un parc pour enfants , fermé la nuit ,avec des boutiques / une espèce de mini centre commerciale en extérieur ?".

"L'aménagement de cet espace en parking digne de ce nom - et peut être payant - avec végétalisation, panneaux photovoltaïques en ombrières , voire quelques nouveaux modèles d'éoliennes urbaines pour renforcer une neutralité carbone recherchée et produire une énergie décarbonée".

- **90 places de stationnement payant, transitoire**

"Le dossier mentionne la création de 90 places de parking pour remplacer les 430 places actuelles de l'Esplanade. Il est donc évident, au vu du taux de remplissage actuel moyen de ce parking, que cela ne suffira pas".

"Le nombre de places donné paraît indigent en regard des habitants venant quotidiennement de la Chartreuse".

- **Les parkings relais**

- 1/ Le parking relais existant de la Casamaures

"Le parking relais Casamaures en place est déjà saturé et certains véhicules ventouses restent plusieurs semaines sans bouger".

"Le parking relais à côté étant trop petit. Il faut absolument penser aux places de stationnement à cet endroit".

" Propose l'agrandissement du parking relais de la Casamaures avec places réservées pour les habitants des communes de Chartreuse".

"J'ai déjà été abonné au parking P+R esplanade, il est complètement saturé avec impossibilité de se garer après 8h30".

"Demande "un vrai parking relais à Casamaures, avec les moyens adéquats en termes de nombre de places, à la fois pour les habitants des hauteurs et pour les visiteurs et acheteurs du centre-ville".

"Le Smmag ne confirme pas la création ou l'agrandissement du parking relais".

- 2/ Le parking relais silo projeté

"Souligne l'insuffisance de la capacité d'accueil du parking relais".

"Le point M est prévu comme P+R que pour la descente de la Chartreuse, il devrait aussi servir aux voitures venant de la RN481 et devrait avoir beaucoup plus de places".

"La suppression des 400 places n'est pas compensée par le nouveau parking de 130-170 places. [...] (+30 places semblent être une marge beaucoup trop faible)".

"L'étude d'impact évoque un futur parking-silo ("Point M"), mais sa capacité semble insuffisante au regard des besoins actuels".

"il est inacceptable de ne pas prévoir un parking relais beaucoup plus grand au niveau de l'esplanade afin de créer de vraies conditions pérennes de report modal".

"Propose la création d'un parking relais de plusieurs centaines de places (et non pas seulement 130)".

"Le projet n'évoque que de manière très évasive la construction d'un parking relais, sans aucune information sur l'emplacement, le délai et le coût".

"La priorité devrait tout d'abord se concentrer sur l'ancienne station essence (au croisement de la route de Lyon et la rue de la Résistance) désaffectée depuis plus de 10 ans et qui constitue une pollution visuelle et très probablement également une pollution du sous-sol aux hydrocarbures".

- 3/ Propositions diverses

"La création de plusieurs parkings relais plus en amont entre St Martin le Vinoux et St Egrève pour désengorger la Porte de France (en plus de ceux de Palluel et San Marino Barrage)".

"Les transports en commun entre Voreppe et Grenoble ne sont malheureusement pas à la hauteur d'un vrai service accessible, pas de parking relais suffisamment dimensionné..."

"Les collectivités doivent créer des infrastructures adaptées"

" Un parking suffisant, une politique d'encouragement de mobilités multimodales et des tarifs attractifs"

"On pourrait réduire l'attractivité de la voiture si le SMMAG augmentait son offre de transports en commun dans les zones d'où viennent ces automobilistes"

"un agrandissement du parking relais du SMMAG, à usage multiple: voitures, motos, vélos, trottinettes, et charrettes !"

"Besoin de deux relais co-voiturage : un pour les arrivées/départ piétons au sud (proche du pont de Lyon), un au nord pour des voitures pouvant se garer"

"Développer l'offre de transport publics fréquents et accessibles pour les habitants des coteaux de SMLV et de la Chartreuse"

"Un habitant de SMLV le Haut "Demande un vrai parking relais à l'Esplanade. Sinon demande des navettes toutes les 15 minutes !"

"Pour chaque construction d'immeuble : augmentation du nombre de garage sous-terrain construit"

"Pourquoi pas des parkings souterrains"

"Serait intéressant de mener une étude permettant d'actualiser les données mais aussi de comprendre quel est l'usage réel de ce parking"

"Utiliser le disque bleu pour limiter la durée du stationnement dans Grenoble centre"

"Faire des grands parkings en périphérie"

"Il faut maintenir au moins quelques parkings gratuits qui sont à proximité du centre-ville et au sein de la ville de Grenoble, car cela participe à son attrait touristique et une heure de stationnement gratuit en centre-ville"

"Qu'est-il advenu du parking silo qui était envisagé en remplacement du parking relais? Le mettre en chantier avant de fermer le parking est une priorité"

"Prévoir un parking silo dimensionné correctement en fonction des besoins actuels et futurs du secteur"

"Un parking relié à étages, pour minimiser l'empreinte au sol"

"Il faut supprimer un immeuble et prévoir un grand parking relais sous forme de silo"

"Un parking relais à plusieurs étages végétalisés comme le parking EDF à Saint Martin le Vinoux, qui permettrait aux personnes de garer leurs voitures puis utiliser les transports en commun ou le vélo ou à pied"

"Un parking longue durée pour les visiteurs externes qui ne peuvent arriver à Grenoble en train ou en car"

"Créer des places de stationnement supplémentaire avec un accès simple sur l'arrière de l'Esplanade pour en faire un véritable parking-relais d'entrée de ville "

"Demandent que les résidents aient effectivement accès aux places de stationnement et que des bornes électriques soient installées"

"Un parking relai sur 2 ou 3 niveaux avec une passerelle pour accéder au quartier de la gare, ce qui fluidifierait la jonction entre les 2 rives de l'Isère".

"Il aurait été plus judicieux de trouver une alternative avant de fermer le parking".

"Avant toute suppression, il faut prévoir des solutions alternatives adaptées (parkings souterrains, zones de stationnement à durée limitée,..".

Questions de la commission, en plus de celles des contributeurs :

1/ Quelles sont les mesures envisagées pour remédier aux mésusages du parking relais de la Casamaures ?

2/ Quelle(s) solution(s) de stationnement proposez-vous, dès l'été 2025, aux habitants de Chartreuse et de SMLV le Haut qui prennent ensuite le tram ou qui continuent à vélo ou à pied ?

3/ Le Point M- Parking relais silo fait l'unanimité de la part des contributeurs et des collectivités.

Pourquoi n'est-il pas construit ou en chantier à ce jour ?

Sa construction a-t-elle fait l'objet d'une décision ?

A quel emplacement ? Sur le tènement de l'ancienne station service, comme envisagé dans le plan guide ? A la place d'un immeuble projeté comme proposé par un contributeur ?

Quand sera-t-il réalisé ? Quelle sera sa capacité ?

Outre sa fonction de parking relais, pourra-t-il proposer du stationnement pour les résidents, du stationnement longue durée ?

Son financement a-t-il été budgétisé ?

Que proposez-vous en attendant le parking silo en compensation de la suppression des 415 places de stationnement gratuit ?

4/ Les Parking relais de Le Fontanil Cornillon Palluel et de Saint Égrève Karben sont-ils à ce jour saturés ?

Quelle réponse apportez-vous à la proposition faite à la Métropole par le maire de Saint Égrève de réfléchir à l'opportunité de créer un parking silo suffisamment dimensionné en lieu et place du parking relais de Karben

GAM

Ville de Grenoble

4.1.6. LE CALENDRIER

"La suppression de ce parking ...Engager une telle action à un an des municipales est anormal".

"Il me semble que l'on cherche plus à accélérer ce projet à des fins électorales car cette échéance approche rapidement".

"Ce calendrier prévisionnel montre une réalisation de l'ensemble du projet à un horizon de plus de 15 ans et nous ne comprenons pas l'empressement de la ville de Grenoble à lancer les travaux à

moins d'un an des prochaines échéances municipales alors même que de nombreux points ne sont pas réglés."

"J'entends bien la nécessité de réhabilitation du quartier mais cela doit se mener dans le cadre d'une réflexion globale, il faut en donner les moyens à la population en termes de cadencement des transports, parkings relais, et ne pas oublier que les véhicules des riverains ne vont pas disparaître : l'usage réduit ne veut pas dire l'absence d'usage."

Ville de Grenoble

GAM

4.1.7. LES CONCERTATIONS PRÉALABLES OU RÉGLEMENTAIRES

Les procédures de concertation

- **Les mécontents**

"Une concertation préalable en 2023 à déjà eu lieu sur ce projet, j'ai déposé des remarques qui n'ont fait l'objet d'aucune réponse".

"il est plus que temps que la municipalité de Grenoble assimile la logique selon laquelle les solutions viendront de la construction collective d'un projet réfléchi dans sa globalité, et accordant ainsi la voix à tous les acteurs concernés".

"Un manque de consultation- Les grandes décisions d'aménagement urbain devraient se faire avec une concertation des riverains, usagers, commerçants".

" Il serait nécessaire d'Associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs".

"Un projet sans une vraie concertation et peu de considération sur les impacts aux habitants".

"Le projet est également une négation démocratique ! Aucune remarque des habitants n'a été prise en compte. Le projet n'a pas changé d'un iota depuis 6 ans".

"Et de la mascarade de la concertation co-citoyenne qui a abouti à un désastre financier (mise à la poubelle du million d'euros dépensé par le contribuable pour l'étude)".

"Manque de concertation : Les habitants du quartier n'ont pas été suffisamment impliqués dans le processus décisionnel".

"Il y a plusieurs années, en 2017 je crois j'avais participé avec assiduité à la pseudo-concertation bardée d'invariants pour l'aménagement de ce quartier. Ce projet, plusieurs années après, ne tient aucun compte des nombreuses remarques ni des problèmes soulevés à l'époque et semble repartir à l'identique sans tenir compte des évolutions nécessaires. Que dire de l'impossibilité d'avoir une vue d'ensemble du projet qui doit avancer par "briques".

- **Un positif**

"Le projet a été partagé, longuement concerté et soutenu par les habitant-es du quartier et de la commune".

- **L'enquête publique**

"A quoi sert une consultation si la décision de supprimer le parking de l'esplanade a déjà été prise et validée par la municipalité ? La validation date de 2019".

"Le site se bloque souvent, et aucune sauvegarde n'est prise en compte. C'est vraiment dommage. D'autre part, on nous propose de participer en conservant notre anonymat, pour cela il est précisé que seuls notre prénom et notre ville sont nécessaires. OR l'envoi est impossible sans renseigner notre adresse mail. Qu'en est-il dans ce cas de notre anonymat ???".

"Sur internet, j'ai du mal à lire les contributions des autres personnes : il n'y a pas assez de contraste entre le gris de l'écriture et le blanc de l'écran. C'est dommage !!! Ecrire en noir sur du blanc est un bon moyen de lire plus facilement".

Ville de Grenoble

4.2. LA MISE EN COMPATIBILITÉ AVEC LE DOCUMENT D'URBANISME

Les implantations et emprises du PLUi fixe des ratios minimum de surfaces végétalisées (au moins 35 %) et de pleine terre (au moins 30 %).

Des contraintes liées à l'implantation de la foire des Rameaux et aux demandes de l'ABF, le réaménagement de la Grande Esplanade nécessite de ramener les deux ratios à 0 % minimum.

"Comment la majorité grenobloise peut-elle demander de telles modifications du règlement du PLUi applicable à cette zone alors que la ville de Grenoble connaît chaque année des jours de canicule toujours plus nombreux et que des études récentes ont montré la forte exposition aux îlots de chaleur et sa faible végétalisation ?"

"En réalisant des espaces verts avant les opérations de construction...Soumettre le volet « espaces verts » emportant compatibilité du PLUi à cette enquête publique est une mascarade".

Ville de Grenoble

GAM

4.3. LA REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE

Le projet global de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade est constitué de « briques opérationnelles ».

Outre la 1ère portant sur la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, développée dans le paragraphe 4.1, les autres briques abordent notamment les sujets des déplacements, des logements et des parcs, abordés ci-après.

4.3.1. LE DOSSIER

Qualité du dossier

"Tout d'abord un grand merci pour la clarté et la qualité des documents qui sont mis à disposition pour cette enquête publique".

Un dossier incomplet

"Absence d'étude d'impact approfondie : Une étude d'impact rigoureuse est indispensable pour évaluer les conséquences de ce projet sur la circulation et l'environnement".

"Sauf erreur de ma part je n'ai pas trouvé d'étude de flux... c'est pourtant un nœud central de Grenoble""

"L'étude d'impact de ce projet ne prend pas en compte ces éléments pour la pérennité des arbres et végétation existants et envisagés. Le volet paysager manque de précisions : nombre d'arbres, variétés, état sanitaire, précautions de préservation (périmètre d'intervention avec des engins de chantier)".

Ville de Grenoble

4.3.2. LES DÉPLACEMENTS

Le projet de la création de l'entrée Nord et de la requalification de la RN 481 est évoqué dans 222 observations sur 1402. Les observations sont majoritairement défavorables à ce projet (179/222).

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés, lettre déposée anonymement dans le registre papier :

"Une circulation embolisée par une réorganisation des voiries aberrante dans les rues habitées" :

La ville-centre souhaite transformer la RN 481 qui arrive à la Porte de France en "boulevard urbain" (voies réduites et passage à 50 km/h), contraignant très fortement l'accès à Grenoble par ce secteur. De plus, pour réduire fortement la circulation sur cet axe, **il est prévu de créer un nouveau carrefour à feu et une nouvelle voirie au nord de l'Esplanade**, le long de l'actuel parking relais, **pour rabattre une partie de la circulation sur l'actuelle route de Lyon au débouché de la rue de la Résistance**. Cela ne correspond à aucun besoin et représente un contre-sens total.

L'impact de ce projet sera considérable en matière de report de trafic automobile puisqu'il va renvoyer les voitures sur les vieilles rues étroites et non calibrées pour supporter un tel niveau de circulation. Les congestions vont fortement augmenter sous les fenêtres des habitations du , quartier de l'Esplanade et des rues de la Résistance et Conrad Kilian à Saint-Martin-le-Vinoux. Les nuisances, actuellement réduites par la végétation écran et par l'éloignement de la RN 481 des habitations en bordure de l'Isère, seront ainsi reportées sur les riverains du Village et de Pique Pierre. L'actuelle RN481 a par ailleurs été créée dans le but de réduire significativement le flux de circulation dans les rues habitées.

En outre, le projet prévoit de piétonniser en grande partie le carrefour routier de la Porte de France créant un entonnoir en arrivée de route nationale et à la sortie de la route de Lyon et bloquant ainsi la circulation sur le Quai de France qui deviendra une impasse.

Ces projets ne sont ni sérieux ni réalistes. Ils sont totalement inadaptés à la réalité de la situation d'une entrée de territoire et de ville où plus de 25 000 véhicules par jours circulent. Cela ne répond absolument pas aux enjeux actuels de diminution de la congestion, de la pollution automobile et de l'amélioration de la qualité de l'air et détériorera significativement la qualité de vie des Saint-Martiniers et du secteur. C'est un grand retour en arrière qui va augmenter fortement les embouteillages et organiser ainsi la paralysie des déplacements. Le cumul de toutes ces actions risque d'enclaver notre commune, très dépendante de cet axe d'accès au cœur métropolitain".

Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique réglementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable".

Ville de Grenoble

4.3.2.1. La requalification de la RN481 et la création d'un carrefour Nord

Les observations évoquent souvent en même temps les conséquences de ces 2 aménagements. Elles sont rapportées dans le même chapitre ci-après.

Les remarques expriment majoritairement un risque d'aggravation des bouchons

- **Qu'ils proviennent de la requalification de la RN**

"L'esplanade est un axe stratégique pour la mobilité dans l'agglomération grenobloise. Son réaménagement risque de le transformer en un point de blocage".

"J'ai du mal à croire que le débit puisse rester identique à l'actuel avec des aménagements incluant a priori des feux et des passages piétons, une circulation à 30, et des voies plus étroites".

"Un goulet d'étranglement pour l'entrée en ville en direction par exemple de la Tronche ou Meylan".

"En transformant la RN 481 en boulevard urbain et reportant la circulation sur la route de Lyon, il [le projet] ne fera que créer des bouchons monstres pour des milliers de véhicules en transit et ne fera que reporter la pollution juste devant les immeubles".

"Je suis contre ce projet qui va totalement emboliser l'entrée de Grenoble Porte de France"

"La requalification de la route permettant d'accéder à la Porte de France (restriction des voies) va déporter une partie du trafic vers les voiries urbaines de Saint Martin le Vinoux inadaptées pour cet usage".

"Quant à la transformation de la RN 481 en boulevard urbain et à la création d'un nouvel axe routier à proximité de la Casamaures, c'est du grand n'importe quoi d'une part en raison des nuisances pour les habitants du quartier et d'autre part du fait de la création de bouchons notamment pour rentrer dans Grenoble dont le centre-ville n'a pas besoin de ça pour être sinistré".

"Quant au réaménagement de la N481, c'est une pure folie qui va créer des embouteillages et de la pollution monstre".

"Je m'oppose à ce projet qui va asphyxier la ville de St Martin le Vinoux par une circulation intensive en provenance de communes de St Egrève, Fontanil-Cornillon, Voreppe et globalement du Nord Isère".

- **Qu'ils proviennent de la création d'un nouveau carrefour**

"Je suis opposée à la création d'un carrefour Nord à l'arrêt de tram Casamaures qui orientera le trafic vers la route de Lyon et la rue de la Résistance".

"Dévier une partie de la circulation de la RN 481 vers la route de Lyon est une incohérence totale ; il y aura autant de blocage vers le pont de l'Esplanade voir plus".

"Je suis également opposé à dévier ou rediriger une partie du trafic de la RN 481 sur la route de Lyon. En effet, il me semble que la situation deviendrait encore plus catastrophique pour cette porte d'entrée névralgique de notre Métropole".

"Le trafic routier doit être dissuasif sur la route de Lyon car sinon cette voie servira de shunt au flux d'entrée dans la ville".

"Les idées développées sur le trafic dans la résolution du conseil municipal de Saint Martin le Vinoux sur les nombreux inconvénients des reports induits de trafic sur la route de Lyon me semblent aussi assez sensés".

"Pourquoi vouloir détourner la circulation sur l'ancienne route de Lyon alors qu'il suffit d'emprunter cette voie aux heures de pointes pour constater que les automobilistes connaissent les "échappatoires" pour entrer sur Grenoble, pénalisant déjà les habitants de St Martin le Vinoux".

"Les bouchons se multiplieront et la pollution ne sera que décalé sur la commune de Saint Martin le Vinoux".

- **Qu'ils proviennent de la simplification du carrefour de la porte de France**

"Le gros problème, c'est l'entonnoir à l'arrivée au monument aux morts".

"Votre projet, en diminuant encore les voies réservées aux véhicules à moteur sur le carrefour de la Porte de France, déjà très limité, paralysera complètement le trafic et le reportera juste en dessous des habitations du secteur, ce qui est inacceptable et parfaitement inintelligent".

"Le projet de piétonniser une grande partie du carrefour de la porte de France accentuera encore plus ce phénomène et découragera encore plus les usagers à se rendre au centre-ville de Grenoble qui a déjà perdu en attractivité depuis quelques années".

Plusieurs remarques soulignent l'intérêt du carrefour Nord pour accéder au parking relais

"Je ne suis pas d'accord avec Mr LAVAL qui dit que la création d'un carrefour à feux au nord de l'Esplanade ne correspond à aucun besoin. Les véhicules arrivant de Lyon pourraient ainsi sortir pour accéder au parking directement, mais comme il est très nettement sous-dimensionné, il devrait être rapidement saturé..."

"Si ce nouveau carrefour n'est pas créé, il faudra aller à la Bastille pour revenir par la route de Lyon pour aller au parking"

"Je serais favorable à une entrée Nord sur le parking de l'Esplanade depuis l'A481 pour éviter que nombre de voitures arrivant par l'A481 soient obligées de faire le tour de la porte de France pour accéder au parking, voire de passer par St. Martin le Vinoux en bouchant la rue de la Résistance et en dégradant la qualité de vie de ses habitants".

Le public dénonce le report de la circulation sur les voiries adjacentes de Saint Martin le Vinoux

"Quant au réaménagement de la principale voie d'arrivée cela obligera les véhicules à emprunter les routes adjacentes (route de Lyon) déjà bien chargée et causera des nuisances supplémentaires aux riverains".

"Transformation de la RN 481, toujours aux dépens des habitants des rues de la Résistance et Conrad Kilian à St Martin le Vinoux".

"Je m'oppose à l'actuel projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade car sa forme actuelle aura des impacts négatifs significatifs sur les habitants de Saint Martin le Vinoux, notamment ceux du village.

"C'est une aberration de restreindre l'accès à Grenoble par la principale route d'entrée et sortie de la ville déjà sur-embouteillée par la politique municipale, et qui va se reporter de toute façon sur St Martin le Vinoux".

"Les habitants des quartiers environnants subiront une augmentation du bruit, de la pollution et des difficultés d'accès à leur domicile".

"En réduisant la capacité de l'esplanade, on risque de paralyser toute cette partie de la ville, créant un effet domino sur les artères adjacentes".

Le public estime que les voies ne sont pas adaptées pour accepter un trafic important.

"La déviation d'une partie du trafic sur la route de Lyon me semble être un non-sens. En effet la voirie existante est étroite et ne peut être élargie et ne pourra pas absorber le flux d'automobiles".

"Cela engorgerait des voiries étroites, densément peuplées et non calibrées pour supporter un tel trafic".

"Usager de cette route, je suis absolument contre le passage de milliers de véhicules par cette route déjà étroite pour des véhicules légers".

Une autre partie du public exprime son attente et son intérêt pour la requalification des routes

"Le dévoiement et l'apaisement de la RN481 va grandement apaiser l'ambiance sonore du quartier, qui va passer de (auto)routière à urbaine... et, par dilution en amont, réduire fortement l'inéluctable effet bouchon causé par un feu rouge en sortie d'autoroute. (Situation actuelle) Les "arguments" opposés par Saint-Martin le Vinoux et son maire-président du SMMAG ne sont pas étayés et témoignent d'une posture politicienne qui agite les peurs mais n'aide personne".

"L'entrée nord-ouest de Grenoble est actuellement une ancienne autoroute, déclassée en route nationale pour l'arrivée du tramway en 2014. Le projet de dévoiement de la RN481 et de requalification en avenue avec un caractère plus urbain offre de nombreux avantages :

- il réduit l'emprise routière présente sur le site, fortement gourmande en espace imperméabilisé, sans pour autant empêcher l'accès automobile au centre-ville ;*
- il supprime une coupure urbaine entre les berges de l'Isère et l'Esplanade, car la future avenue disposera de traversées piétonnes,*
- Il envoie un signal fort aux automobilistes sur le caractère urbain du secteur, ce qui rend bien plus légitime la vitesse limite de 50km/h et incite également au report modal,- il ne génère pas de congestion".*

"La mise en 2x1 voie de la RN... sont des perspectives plus que plaisantes".

"La RN481 qui a perdu depuis quelques années son statut d'autoroute, requalifiée boulevard urbain dans le projet, pourrait avoir une largeur réduite dans le but de réaffirmer son caractère urbain à vitesse limitée".

"Il est surprenant de voir une autoroute arriver si près d'un hyper centre d'une ville comme Grenoble !"

"En effet, pour nous ces travaux sont primordiaux pour améliorer l'entrée de ville et apaiser la circulation".

"Le boulevard urbain, en entrée de ville, permettra également d'apaiser tout le quartier et de réduire les nuisances sonores des voitures, et de réduire les risques pour les riverains".

"Mes inquiétudes sur la circulation ne semblent pas fondées, car en regardant attentivement les documents du projet, l'ambition n'est pas de réduire le trafic sur la N481 (qui aurait pu se reporter ailleurs), mais surtout de ralentir les véhicules pour une circulation apaisée (moins de bruit et de pollution). Il y aurait donc autant de voitures qui arriveraient sur la 2x2 voies après le projet qu'avant, donc selon moi pas d'augmentation de trafic à craindre (ou alors très limitée) dans les rues de SMLV".

Certaines observations expliquent que les aménagements proposés favorisent les modes de déplacements doux et sécurisés

"La requalification des infrastructures routières, notamment le déplacement et l'aménagement de la RN 481, ainsi que la création de bandes cyclables et de nouveaux itinéraires piétons, favoriseront des modes de déplacement doux et sécurisés qui sont très utilisés chez nous".

"Ces aménagements encourageront encore plus de Grenoblois à adopter des modes de transport plus respectueux de l'environnement, réduisant ainsi la pollution atmosphérique et améliorant donc notre santé".

" Le pont de la Porte de France crée des conflits entre piétons et cyclistes, et son réaménagement améliorera ces connexions pour piétons et cyclistes".

"La Porte de France deviendra accessible à pied et de nouveaux accès offriront des itinéraires de balade vers la Bastille".

Mais une contrainte pour le co-voiturage

Exprimée par le SMMAG *"Le projet de piétonisation partielle du carrefour de la porte de France qui viendrait couper en partie la circulation sur la Quai de France, sans aucune concertation préalable et étude de faisabilité, viendrait remettre en cause le fonctionnement actuel de l'arrêt de covoiturage"*.

Avec l'augmentation de la circulation, le public dénonce l'aggravation des nuisances (insécurité, bruit et pollution de l'air) pour les riverains

De nombreuses observations traitent des nuisances en général. Ne sont traitées dans ce paragraphe que les nuisances lié à la qualité de l'air et au bruit. Les autres, altération du paysage, création d'îlot de chaleur, impact sur la biodiversité seront traités dans d'autres chapitres (stationnement, logement ou autres aménagements)).

"Les embouteillages accrus entraîneront une augmentation de la pollution atmosphérique, nuisible à la santé publique".

"Ce projet est en contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique".

"Les embouteillages vont occasionner d'énormes nuages de pollution, ainsi l'air deviendra vite irrespirable".

"Les nuisances sonores et la pollution, liées au report dans les rues les plus proches seront sources d'une dégradation de la qualité de vie des habitants, car ce sont près de 30 000 véhicules par jour dont il est question".

"... ajoutant des nuisances supplémentaires pour les quartiers du Village et de Pique Pierre à Saint-Martin Le Vinoux".

"Les nuisances, telles que l'augmentation du trafic et du bruit, seraient directement reportées sur les riverains, sous leurs fenêtres".

"Je m'oppose fermement au projet de réaménagement de l'Esplanade à Grenoble, qui est contre-productif sur les plans écologique et pratique".

"Bien que la pollution ait diminué de 50 % en quinze ans, la qualité de l'air à Grenoble reste préoccupante. Si Grenoble respecte les seuils européens actuels, elle dépasse encore ceux prévus pour 2030 [1] et les recommandations de l'OMS [2]. Le trafic routier étant un acteur non négligeable de cette pollution, il est essentiel de réduire la place de la voiture en ville et aux abords du centre-ville".

"Cette pollution engendre des difficultés respiratoires largement démontrées par les services de santé".

"Les nuisances sonores (circulation et Foire des Rameaux) et la pollution atmosphérique liée sont déjà très élevées, trop élevées d'après les études d'impact, d'après les recommandations de l'OMS".

Dégradation ou amélioration de la qualité du cadre de vie

- **Certains craignent une dégradation**

"Mes raisons: pollution augmentée de notre secteur, nuisances aux riverains".

"Ce projet va générer encore plus de nuisances sonores, de pollution, de bouchons avec un impact très négatif sur le quotidien des Saint-Martiniers et les Saint-Egrèvois".

"L'asphyxie que vous créez au quotidien sur vos plans de circulation et de réaménagement contribue à la dégradation de la santé des grenoblois et autres habitants de la métropole !!"

"Une telle mesure aurait des conséquences négatives sur la qualité de vie des riverains : augmentation des nuisances sonores, pollution accrue, et insécurité pour les piétons et les habitants".

"Sans solutions adaptées pour absorber ce flux, les nuisances (bruit, pollution de l'air, allongement des trajets) vont se déplacer et pénaliser les riverains sur d'autres secteurs".

- **Là où d'autres ne voient que des améliorations**

"L'avantage est double:

1) améliorer la qualité de l'air et donc la santé de tous (rappelons que la pollution de l'air extérieure aux particules fines est responsable de 40 000 décès chaque année en France), et

2) réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le changement climatique, qui pourrait également avoir un vaste impact sur société (santé, économie, stabilité politique etc.) dans un future très proche si nous n'agissons pas aujourd'hui".

"Ce quartier doit être apaisé et le projet va permettre de baisser la pollution de l'air et les nuisances sonores."

"C'est une opportunité unique de moderniser l'Esplanade tout en préservant son identité et en répondant aux enjeux environnementaux actuels. Je soutiens pleinement cette initiative qui améliorera indéniablement la qualité de vie des habitants de la Cuvette".

"Valoriser la Porte de France pour donner une bonne image de la ville, et permettre aux riverains de bénéficier d'une meilleure qualité de vie".

Impact du projet sur le patrimoine historique.

"L'Esplanade se trouve dans un site patrimonial remarquable, qui mérite une attention particulière en matière d'aménagement. Pourtant, rien ne garantit que le projet préservera le caractère historique et architectural du lieu, ce qui pose la question du respect de son identité".

"La création d'un carrefour Nord au niveau du terrain "Molas" à Saint-Martin-le-Vinoux, à proximité des fortifications classées et du monument historique La Casamaures, ferait peser des nuisances sur cet édifice emblématiques".

"Je souhaite exprimer mon opposition au projet de report de la circulation au milieu des immeubles de la route de Lyon et aux abords directs de la Casamaures".

"Un monument historique est classé d'intérêt public par le ministère de la culture aussi notre association patrimoniale est soucieuse de la valorisation du patrimoine architectural. (d'un parcours de la Porte de France 1620 au monument la Casamaures 1867)"

"La transformation de l'Esplanade ne peut se faire sans valoriser son identité historique. Or, cette dimension semble reléguée au second plan, alors qu'elle est essentielle pour préserver l'âme du lieu".

" D'autre part sur le mail de l'esplanade Lesdiguières, il n'est pas expliqué le devenir, la valorisation des fouilles préventives archéologiques, (près de l'arrêt du tram Esplanade), ni de fouille préventive en place de La chapelle Notre-Dame de Pitié de la Porte Royale des enfants abandonnés jouxtant la Porte de France, début de la Voie Royale/route de Lyon".

"L'ensemble fortifié 1884 avec la Casemate murée et le Poste de garde, marque la limite historique des deux communes. Nous espérons une réelle étude de valorisation d'un site historique avec la première cimenterie ouverte en Isère 1842 cimenterie de la Porte de France dont les galeries gravissent le Mont Jalla".

"Pour une meilleure compréhension de l'aménagement des espaces publics de plein air, le respect et la valorisation de l'identité patrimoniale du quartier de la Porte de France, il nous manque des informations d'étude patrimoniale et paysagère de l'entrée Nord de la ville d'art et d'histoire de Grenoble".

"... je m'inquiète de la question de la valorisation des résultats des fouilles archéologiques préventives menées sur l'esplanade. Est-ce à dire que ce pan du patrimoine grenoblois va être passé sous silence et disparaître ?

Le public estime qu'un réaménagement est nécessaire et que des études complémentaires devraient être engagées.

"Oui, cette entrée Nord de Grenoble doit être aménagée d'une façon réfléchie pour les années futures".

"Quels sont les avantages attendus du détournement sur la route de Lyon de la RN481 ?"

"Alternative inexistante : Aucune solution de remplacement viable n'a été proposée pour absorber le flux de véhicules qui empruntent actuellement l'esplanade".

"Le projet n'intègre pas la nécessité de réduire l'attractivité de cette entrée de Grenoble depuis l'A480 alors que l'offre de stationnement et les capacités de régulation de la voie actuelle seront sous-dimensionnées".

"Les plans fournis sont très insuffisants car d'un niveau "esquisse sommaire", c'est de l'amateurisme à ce niveau".

"Un <<tourne-à-gauche>> sur la voie venant du Nord, un feu en face et donc une circulation plus tranquille jusqu'à la Porte de France : une piste à creuser ?"

"J'ai le sentiment que la transformation du boulevard urbain ne devrait pas détériorer le trafic actuellement limité par le goulet d'étranglement de la porte de France. Une étude pourrait confirmer cet aspect, si l'objectif est de maintenir le flux de véhicule journalier".

Certains expliquent que le trafic porte de France sera apaisé lorsque l'échangeur du Rondeau sera terminé.

"D'autres jérémiades concernent la limitation du trafic de transit au niveau de l'Esplanade imposé par ce projet. Ce trafic de transit n'a plus lieu d'être ici car l'A480 élargie et l'aménagement de l'échangeur du Rondeau, projets coûteux, ont été réalisés justement pour faciliter le contournement de Grenoble selon ces axes".

Une remarque souligne que le coût des travaux serait très important au regard des gains apportés

"Quel est le coût, sans doute énorme, pour bouger la RN de seulement quelques mètres ? Comment penser que l'État donnera son accord au moment où l'argent public est rare pour un gain minime".

Questions de la commission :

De nombreuses questions sont posées par la requalification de la RN 481 et l'aménagement de l'entrée Nord. La commission d'enquête vous demande de répondre à ces remarques et aux inquiétudes du public.

Et notamment, préciser quels dispositifs seront mis en œuvre pour limiter les nuisances (principalement insécurité routière, bruit et pollution de l'air) ?

Quelles études prospectives ont été réalisées ? Les diagnostics étant établis, quelles solutions sont proposées ?

Quelles échéances peuvent être retenues pour la mise en œuvre du projet ?

Comment seraient financés les travaux de requalification de la RN 481 ?

Quelles sont les avantages attendus de la création du carrefour Nord ?

Pouvez-vous apporter des précisions sur le nombre de voies actuellement et après la requalification de la RN481 ?

Ville de Grenoble

GAM

4.3.2.2. Le projet de passerelle sur l'Isère

Le public est très majoritairement favorable au projet de construction d'une passerelle sur l'Isère. (35 observations sur 44).

Le public évoque un projet attendu et régulièrement reporté

"Je soutiens fermement ce projet existant depuis plus d'une décennie, et reporté d'année en année".

"La passerelle piétons/cycles vers la Presqu'île doit être traitée en priorité, plutôt qu'à une date non précisée, à l'issue de la réalisation de tous les logements d'ici 15 ans ?"

"Le seul véritable point positif réside dans la passerelle piétons-cycles sans cesse repoussée car du ressort de la métropole et dont le financement demeure de plus en plus incertain".

"Il est regrettable que ce projet de passerelle piétons - cyclistes sur l'Isère entre le quai de la Graille et l'Esplanade ne fasse pas partie des 4 déclarés prioritaires par la Métropole".

"... demande à Grenoble-Alpes Métropole de flécher dès à présent le financement nécessaire pour la réalisation de cette passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade, pour une mise en service d'ici à 2030".

Le public développe l'intérêt de la liaison mode doux, inter quartier

"Résidente de la rue du Villard de Lans, je soutiens avec enthousiasme l'installation d'une passerelle piétons-vélos pour traverser l'Isère et désenclaver le quartier "Cité Jean Macé" qui souffre de l'isolement en raison des voies ferrées d'un côté et de la rivière de l'autre".

"Cette passerelle améliorera la connectivité entre les deux rives de la rivière, en offrant aux résidents et aux visiteurs un moyen pratique et rapide de traverser sans dépendre des transports motorisés".

"La passerelle paraît être le plus urgent en vue d'une facilitation des mobilité douces... "

"La création de cette passerelle favorisera la mobilité douce en facilitant l'accès aux différents quartiers, tout en contribuant à la réduction de la congestion automobile".

"L'un des points cruciaux du projet est la création d'une passerelle qui permettrait de mieux connecter le quartier de l'Esplanade aux autres parties de la ville, notamment le secteur des gares et la Presqu'île".

"Je soutiens à 100 % la réalisation de la passerelle pour désenclaver le quartier Jean Macé, et éviter le grand tour par la Porte de France".

Le public plaide pour un accès au parc public et aux services depuis le quartier Jean Macé

"L'ouverture d'un passage pour les modes doux, piétons et vélos, entre les 2 rives de l'Isère est une nécessité pour faire bénéficier les habitants de Jean Macé de cet espace public qui n'existe pas sur leur secteur.

"Les habitants du quartier Jean Macé doivent pouvoir accéder facilement sur le boulevard de l'Esplanade à pied et en vélo pour leurs loisirs ou faire leurs courses".

" ... afin d'offrir un nouvel accès et de permettre aux habitants du quartier de bénéficier de l'offre scolaire du quartier Jean Macé. Et inversement, offrir la possibilité aux habitants du quartier Jean Macé de profiter du futur parc".

"La construction de la passerelle au-dessus de l'Isère, telle que prévue initialement dans le plan de déplacement urbain métropolitain, est rigoureusement nécessaire pour adresser correctement la carte scolaire, entre autres bénéfices de reliance au reste de la ville".

"Au-delà du simple enjeu de mobilité, cette liaison douce répondra à plusieurs objectifs stratégiques : permettre une meilleure cohérence de la carte scolaire, offrir une alternative aux déplacements motorisés et reconnecter l'Esplanade avec le quartier Saint-Laurent et le reste du centre-ville".

"La passerelle prévue facilitera les connexions entre les différents quartiers de la ville, renforçant ainsi la cohésion urbaine. Elle permettra des connexions vers des écoles, des emplois, la gare, etc".

Le public demande un ouvrage de conception pratique

"... une passerelle pour les piétons ET pour les cyclistes, sur laquelle on puisse croiser facilement sans devoir mettre pied à terre, contrairement au pont SNCF".

"Est-il prévu que cette passerelle soit éclairée la nuit ?"

"Les dispositions de sécurité pour la traversée piétons-cycles de la double-voie routière actuelle (ex-A48) mériteraient d'être précisées".

" ... préciser le raccord avec la Chronovélo 2 une fois franchie l'Isère, dans la rue du Villard de Lans et la rue Henri Tarze".

Le public demande un ouvrage qui enjambe la RN481

"Je suis favorable à ce qu'elle [la passerelle] enjambe aussi la RN481 pour réduire le temps d'accès à l'arrêt de TRAM depuis la rive gauche et je ne suis surtout pas favorable à l'aménagement d'une traversée piétonne en 2 temps".

"Au-dessus de l'Isère et connectée avec SOIT avec un tunnel confortable sous la RN, SOIT avec des feux, avec une préférence pour un tunnel bien aménagé (éclairage, caméras)".

Oppositions et réflexions à poursuivre

"Le projet de passerelle piétonne sur l'Isère est mal défini sur le plan technique. S'il inclut des piles dans le lit mineur, il contribuera à la formation d'embâcles et à l'élévation de la ligne d'eau en crue.

"Par ailleurs, la connexion avec le secteur Claude Bernard semble nécessiter la modification ou destruction d'un mur-digue faisant partie du système d'endiguement de classe A (SYMBHI), ce qui n'est pas compatible avec le maintien du niveau de protection réglementaire."

"L'emplacement en face de la rue Durand-Savoyat est très probablement plus logique".

Questions de la commission :

De nombreuses questions sont posées sur le projet de création d'une passerelle sur l'Isère. La commission d'enquête vous demande de répondre à ces remarques. En particulier, dans quel délai l'attente des habitants pourra-t-elle être satisfaite ?

Ville de Grenoble

GAM

4.3.2.3. Autres remarques concernant les déplacements

Accessibilité des piétons

Les autres remarques expliquent que le quartier est généralement considéré comme *"très inhospitalier pour les piétons, les cyclistes et les habitants"*. Certaines contributions soulignent la place prédominante de la voiture en transit ou en stationnement persistant dans un espace limité par la montagne et la rivière. Elles expliquent que *"diminuer la présence des voitures dans le quartier est une proposition qui va dans le bon sens, y aménager des itinéraires pour les modes doux et le verdier est une nécessité"*. Leurs auteurs demandent l'aménagement d'une nouvelle piste cyclable et l'élargissement des trottoirs de la route de Lyon.

"Les cheminements piétons restent encore largement à développer, en élargissant les trottoirs de la route de Lyon par exemple".

Route de Clémencières

Plusieurs observations rappellent les difficultés rencontrées par les usagers de la route de Clémencières.

"La descente du col de Clémencières et des secteurs plus hauts est déjà saturée en arrivant vers la Porte de France".

"Le projet ignore la route de Clémencières, qui souffre d'une circulation à grande vitesse très dangereuse et visiblement délibérément tolérée par l'administration communale dont l'inaction récurrente".

"le projet ne prend pas en compte les riverains".

"Il oublie de traiter de l'insertion des voitures provenant de la route de Clémencières sur la route de Lyon et de la congestion automobile récurrente de la porte de France"

"Aujourd'hui il est difficile de s'insérer en toute sécurité au niveau du STOP en bas de la D57/route de Lyon, avec une nette augmentation du trafic sur cette "voie" ce sera encore plus compliqué".

"Ou bien installer des navettes fréquentes sur la route de Clémencières entre 7h30 et 9h30 11h30 et 13h30 et 16h30 19h. Cela apaiserait en plus le trafic sur cette route où le trafic s'accroît d'année en année et devient très dangereuse pour les piétons et cyclistes".

Autres itinéraires montagnards

Certains expliquent que *"la restriction programmée de la circulation au niveau de l'Esplanade, pourrait induire des circuits de contournement par les routes de Quaix, de Clémencières, de Narbonne, de Chartreuse qui deviendraient des échappatoires pour passer de Voreppe et St Egrève aux communes du Grésivaudan, créant une circulation rallongée et dangereuse sur des routes de montagne".*

Plaidoyer pour un nouveau pont en aval

"Concernant l'idée d'un pont en aval du pont de la Porte de France, cela pourrait permettre aux automobilistes, cyclistes et piétons d'accéder le quartier de la gare et ensuite la Presqu'île sans devoir passer par le carrefour de la Porte de France, son pont et la place Hubert Dubedout. Cela déchargerait ce trou d'aiguille. Je serais favorable à un tel projet s'il était bien réalisé".

"La création d'une passerelle piétons paraît intéressante mais il faudrait aussi créer un pont pour permettre l'entrée des voitures vers la presqu'île, ce qui désengorgerait la Porte de France et permettrait de créer un espace piétonnier".

"...l'étude d'un pont plus en aval pour traverser l'Isère".

"Le projet n'intègre pas la nécessité de réduire l'attractivité de cette entrée de Grenoble depuis l'A480 alors que l'offre de stationnement et les capacités de régulation de la voie actuelle seront sous-dimensionnées".

Nouvelle piste cyclable

"À l'heure où la mobilité douce est encouragée pour des raisons écologiques et pratiques, il est crucial d'assurer la continuité des itinéraires cyclables et de garantir la sécurité des cyclistes".

"La continuité cyclable sécurisée entre la porte de France et La Casamaures n'a pas été intégrée lors de la réalisation de la ligne E de tram. L'ADTC demande que cette continuité soit réalisée, en utilisant par exemple la contre- allée le long de la plateforme du tram accessible directement depuis la piste cyclable côté Ouest du pont Kofi Annan".

"Dans le plan proposé, les usagers mode doux n'emprunteront pas le trajet proposé car il est plus long que celui actuel sur la route de Lyon".

"La route de Lyon est un axe structurant qui doit impérativement intégrer des aménagements cyclables de qualité, compatibles avec le réaménagement du boulevard de l'Esplanade".

"En tant que cycliste j'apprécierai la nouvelle piste cyclable".

Nouvel arrêt de Tram

"L'offre de transports en commun est à valoriser, tout comme les mobilités douces. Les choix déjà engagés avec la ligne de tram E et la piste cyclable vont dans le bon sens".

"Je pense qu'il faudrait mettre un arrêt du tram E à la Porte de France pour desservir le quartier Saint Laurent, accéder au Jardin des Dauphins, et aller à la Foire, surtout qu'à ce moment-là, l'arrêt Fratellini Esplanade est fermé".

"L'ADTC renouvelle la demande déjà faite lors de l'enquête publique pour la ligne E de tram pour la création d'une station entre le pont Kofi Annan et l'avenue Félix Viallet".

"Dans ce secteur, augmenter la fréquence et capacité du tram E souvent saturé en entrée de Grenoble, augmenter la fréquence , la capacité et les plages horaires des TER omnibus vers le Voironnais (nécessité de train en soirée jusqu'à 23h au moins), intégration du Voironnais à M Réso et intégration du TER au tarif M Réso comme c'est le cas dans la Métro".

".... de créer la station de tram Dubedout pour réduire les distances à parcourir à pied, faciliter l'accès à la gare, faciliter les correspondances avec les lignes C1, C11, C12 et décharger la station Alsace Lorraine".

Péage à l'entrée de la RN

Nous proposons de mettre un péage à l'entrée de la N481 pour ceux qui veulent prendre leur voiture et une alternative de mobilité gratuite: bus-navette, tram..., comme lors de festivals quand on ne peut pas accéder au site parce qu'il y a trop de monde.

Questions de la commission

Des questions sont posées sur des points particuliers. Quels compléments pouvez-vous apporter à ces remarques ?

Ville de Grenoble

GAM

4.3.3. LES LOGEMENTS

Le premier point d'accroche soulevé par le public est la destruction des arbres de la Petite Esplanade

"Contre le projet immobilier de la petite Esplanade qui verra la forêt de plus de cent platanes anciens, véritable patrimoine vert Grenoblois, se faire abattre."

"... dans ce secteur, il est très regrettable de détruire une partie des grands arbres de la petite Esplanade pour construire des immeubles".

"C'est une hérésie de couper 100 vieux platanes".

"Le plan masse des logements en partie nord de l'esplanade fait poser des questions sur l'avenir du boulo-drome (2027 ?), sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille".

"... laisser vivre les arbres déjà là depuis des années".

"Destruction d'arbres : disparition de puits de carbone et d'îlots de fraîcheur".

" L'avenir des arbres de la petite esplanade, un patrimoine précieux, sera à préciser. Il serait bon de les préserver et d'inscrire ici un îlot de fraîcheur supplémentaire".

" ... et surtout conserver les arbres magnifiques et seuls îlots de biodiversité du secteur, condamnés si le projet de densification immobilière voit le jour."

"Une disparition inacceptable des espaces verts et des zones de respiration".

" ... ces projets supprimeraient des Arbres de la Petite Esplanade que vous qualifiez pourtant de Patrimoniaux".

"Je souhaite aussi que les projets de construction préservent les arbres de la petite esplanade pour compenser un peu le déficit de végétalisation de la Grande Esplanade".

" ... je m'oppose à ce projet. La municipalité grenobloise viole à cette occasion sa promesse électorale (engagement n°80) au sujet de la végétalisation des grands projets.

"... dans ce secteur, il est très regrettable de détruire une partie des grands arbres de la petite Esplanade pour construire des immeubles".

"C'est une hérésie de couper 100 vieux platanes".

"Le plan masse des logements en partie nord de l'esplanade fait poser des questions sur l'avenir du boulo-drome (2027 ?), sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille".

"... laisser vivre les arbres déjà là depuis des années".

"De plus ces projets supprimeraient des Arbres de la Petite Esplanade que vous qualifiez pourtant de Patrimoniaux".

"Je souhaite aussi que les projets de construction préservent les arbres de la petite esplanade pour compenser un peu le déficit de végétalisation de la Grande Esplanade".

"le sous-projet de logements sur la petite Esplanade, derrière le boulo-drome, n'est pas souhaitable car il imposerait de couper de nombreux platanes qui apportent fraîcheur au quartier".

"je suis opposé à la construction des îlots A, B et C (~300 lgts). Je suggère de revoir le programme de l'îlot D pour augmenter le nombre de logements et prévoir, à plus long terme, une densification

de l'existant entre l'îlot Peugeot et le futur îlot D, repère secteur n pour préserver la petite esplanade".

Le public rappelle que ces construction seraient en co-visibilité avec le bâtiment de la Casamaures

"les hauteurs des bâtiments en co-visibilité avec le Monument Historique la Casamaures, prévus si j'ai bien compris à R+7, ne devraient pas être aussi haut".

"Ce projet en co-visibilité à 100m du monument est en contradiction avec les engagements de préserver le patrimoine bâti et végétal alors que la ville est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2017".

"Co-visibilité avec le périmètre de protection des abords du Monument Historique de la Casamaures".

Le public dénonce une densité de construction trop élevée

"Le projet d'urbanisation sur le terrain est complètement dément par son envergure (900 logements)".

"Non à densification du quartier, il y a déjà beaucoup trop de béton à Grenoble".

"Non à la bétonisation à outrance ! Gardons des espaces libres et disponibles en entrée de ville et à proximité de l'Isère et de la Bastille".

"Non à l'urbanisation massive en créant de nouveaux quartiers à forte densification".

"Trop de béton à Grenoble qui ne prépare pas assez la ville à l'évolution climatique à venir".

"...l'intensité de cette densification pose question".

"...l'intensité de cette densification pose question".

"Densification urbaine trop importante, nouveau ghetto grenoblois".

"La densification urbaine de cet espace de transition est un contresens par rapport à la défense de notre environnement et de notre histoire".

"L'augmentation substantielle de logements (853 soit environ 1 160 habitants) dans un secteur isolé du reste de la ville, dépourvu de services (publics ou autres), commerces ou tout autre prévision soulève des questions".

"Créer ces 847 logements et des surfaces pour de nouveaux commerces n'apportera pas de la cohésion, mais au contraire contribuera à l'anonymat".

"les immeubles déjà construits sont très proches les uns des autres, il ne faut pas densifier encore plus"

En s'appuyant sur l'offre existante et la vacance des logements en ville

"Je ne comprends pas très bien la nécessité de développer encore des logements. Alors que la ville se vide, et que les logements vacants ne sont pas réutilisés".

"Il faut rénover les logements sociaux vacants".

"Ce projet n'est pas pertinent à cet endroit, l'offre de logement y est déjà largement présente".

"Il y a pleins d'appartements vides à Grenoble".

" ... il y a des tas de bâtiments déjà construits et inutilisés dans la ville".

"Non à la construction de nouveaux logements, le parc immobilier est suffisant".

"Il y a pourtant déjà un nombre énorme de logements vacants dans Grenoble (presque 13000 d'après l' INSEE en 2021, probablement 14000 en 2025)".

Plusieurs observations préconisent de rénover et améliorer l'habitat ancien

"Pourquoi ne pas améliorer les immeubles anciens existants en aidant les propriétaires".

"Ne serait-il donc pas plus important de s'occuper des bâtiments actuels déjà construits (dont certains menaces de s'effondrer) et de remplir ses espaces vides ?"

"Investir plutôt dans la rénovation et l'aménagement de l'existant (habitations et anciens locaux de commerces) que d'implanter des immeubles anonymes".

"Côté route de Lyon, les hangars vides côtoient les bâtiments insalubres aux toits troués, [...] Je suis aussi très heureux que soit détruit l'ensemble des bâtiments en voie d'effondrement de la zone, au profit de logements pourquoi pas".

Le public rappelle que la bétonisation appelle la formation d'îlot de chaleur

" ... arrêtons cette densification urbaine qui va accentuer le dôme de chaleur sur Grenoble".

"Grenoble arrivée en tête des villes pour les îlots de chaleur dû à la bétonisation".

"Réduction de la végétation existante : création d'îlots de chaleur. Destruction de la nature et de la verdure alors qu'on en a tellement besoin. Gardez donc la végétation existante, en rajouter".

Le public exprime sa méfiance envers les logements sociaux et dénonce le taux retenu

"Je m'oppose au projet des constructions de logements sociaux sur l'esplanade".

"Ce projet n'a ni queue ni tête. 40% de logements sociaux, la concentration est une nouvelle fois bien trop élevée pour tendre vers une mixité".

"40% de logements sociaux... La municipalité veut elle créer un nouveau quartier sensible à Grenoble ?"

"Constructions de 40% de logements sociaux dans le quartier, déjà assez sensible, qui va faire chuter les prix de l'immobilier, chassez les propriétaires et dégrader encore plus la ville".

"Il me semble que ce projet ne prend pas en compte les équilibres nécessaires pour garantir une qualité de vie satisfaisante aux futurs résidents comme aux habitants et commerçants déjà présents dans le quartier".

Logements : insécurité et point de deal

"Le nombre de logements envisagé n'est pas raisonnable et va engorger le quartier, on risque même de créer des zones d'insécurité".

"L'imposant projet de logements concentrationnaire va transformer le quartier en zone à dangerosité élevée et à trafics en tous genres".

"Des logements sociaux ? Il n'y en a pas assez dans cette merveilleuse ville violente et dangereuse et qui baigne dans le trafic de drogue ? Il faut encore d'autres quartiers ? Il n'y a pas assez de fusillade et de morts ?"

"Parions qu'avec une telle densification ce nouveau quartier deviendra rapidement un nouvel eldorado pour les dealers".

"Pourquoi créer un point de deal supplémentaire ?? Avec des logements sociaux ou va régner encore la terreur.

"Une augmentation importante de la population dans un quartier qui manque d'espaces publics suffisamment vastes pour accueillir ces nouveaux habitants ne peut qu'entraîner des tensions et une dégradation des conditions de vie pour l'ensemble des usagers de ce secteur".

De nombreuses nuisances impactent les nouveaux logements

"Construire des immeubles d'habitation au bord d'une route très fréquentée ne semble pas très pertinent".

"Pourquoi construire des logements au pieds d'un axe aussi fréquenté ?"

"La proximité de la RN 481 constitue une source de nuisance sonore importante. Le fait d'implanter de nouveaux logements dans une zone déjà fortement exposée au bruit questionne la qualité de vie qui pourra être proposée aux futurs résidents".

"Faire habiter des citoyens aussi près d'une entrée d'autoroute ,voie de circulation au combien bouchonnée chaque jour est un manque de respect pour autrui !!!"

"Ces nouveaux logements devront également supporter le bruit de toutes les manifestations festives qui seront elles, conservées, voire augmentées sur le site... Quel bonheur !"

"Impacts pollution, les études sur la qualité de l'air datent de 2019 et ne semblent plus à jour au vu des changements du secteur! En outre, les abords des axes routiers sont le plus impactés alors pourquoi ramener ces axes encore plus près des habitations impacts acoustique : Le projet évoque lui-même les impacts acoustiques : << Son réaménagement conduit à rapprocher la source de bruit des façades de l'opération Petite Esplanade avec des dépassements à craindre tant en période de jour que des périodes de nuit".

Certaines voix soulignent la nécessité de construction de nouveaux logements

"La construction de nouveaux logements est très attendue et importante au vu des difficultés à se loger, dans des habitats dignes".

"La réalisation de 854 nouveaux logements, dans une ville où le marché de l'habitat est tendu est une bonne chose. Il contribuera à dynamiser le quartier en attirant de nouveaux résidents et de nouveaux commerces".

"Pour le développement de logements abordables dont des logements sociaux et très sociaux".

"La construction de nouveaux logements est une opportunité, renforcée par la proximité du centre-ville. La mixité sociale prévue est essentielle face aux loyers élevés du centre-ville très souvent inaccessible pour les plus précaires".

"L'augmentation de la densité n'est pas un mal, le quartier comporte quelques friches entre le boulevard de l'Esplanade et la route de Lyon. Ce quartier, si proche du centre-ville, doit profiter à de nouveaux habitants".

Questions de la commission

Pour répondre aux questions posées par le public, pouvez-vous notamment préciser sur quelles décisions s'appuie le programme de construction de logements du projet et les choix retenus en termes de logements sociaux?

Pouvez-vous apporter des précisions sur la vacance des logements en centre-ville ?

Concernant la Petite Esplanade, dans quelles proportions les constructions nécessiteraient d'abattre des arbres ?

La construction de logements en bordure d'une voie bruyante est souvent un argument fort développé contre le projet.

Comment justifier ce qui apparaît au public comme une mauvaise proposition ?

Où en sont à ce jour les échanges avec de potentiels aménageurs ?

Pouvez-vous préciser où seront des prochaines constructions ?

Ville de Grenoble

4.3.4. LE PARC DES BERGES

Une majorité de contributeurs apprécie ce projet : _

"Merci aux concepteurs de ce projet pour ce parc allant jusqu'aux berges nous redonnant accès à l'Isère de façon moins minérale que sur les quais plus au sud",

"Parc sur Berges c'est une excellente nouvelle"

"Le parc dans le méandre de l'Isère est un plus qui devrait profiter à l'ensemble des quartiers limitrophes."

Une proposition

"Je propose de créer un parc de type forêt alluviale étant spécialiste des écosystèmes fluviaux et ingénieurs. Il devient urgentissime et nécessaire d'essayer d'abaisser les températures estivales "

Et une personne s'oppose :

" Je suis très défavorable au projet de parc, excessivement onéreux à cause du déplacement de la RN481 pour agrandir la surface de parc, et qui n'a rien pour éviter d'être un futur fiasco" comme l'aménagement réalisé à l'Est du Parc Paul Mistral.

Question de la commission

La vocation de ce parc apparaît pour certains publics très évidente, pour d'autres moins. Quelles orientations, naturelles ou jardinées, seraient données à ce parc qui resterait très linéaire, en

gradins et en contrebas de la future RN requalifiée, limité entre les infrastructures et la rivière et un peu à l'écart ?

Ville de Grenoble

4.3.5. LES ASPECTS FINANCIERS

"Les coûts de remise en état de la pelouse de l'Esplanade seront importants (consommation d'eau, moyens humains et financiers). A cause de son inadéquation aux objectifs, cette partie du projet n'est pas acceptable pour un citoyen grenoblois soucieux de la préservation de la ressource aquatique et du bon usage de sa contribution financière à la collectivité".

"Doute de la réalité du chiffre de 49,5M? pour le coût de l'ensemble du projet"

"Au vu des chiffres différents annoncés, s'interroge sur le plan de financement prévisionnel :

- *Budget d'investissement : la part de l'Etat et de la FNAP est-elle sécurisée ? Le montant total (8 312 384 €) intègre-t-il l'aménagement des voiries et espaces publics généralement assumé par la Métropole ? quel est l'engagement et l'avis rendu par la Métropole ainsi que son degré d'implication à ce stade ? L'opportunité de cet investissement a-t-elle été posée et appréciée en séance du conseil municipal ?".*
- *Budget de fonctionnement absent de la présentation de ce projet (entretien, propreté, embellissement, sécurisation des espaces, sécurité, présence du service public municipal) a-t-il été évalué ?".*

"Aucune précision n'est donnée sur les moyens de fonctionnement induits. Ont-ils été estimés ? ... dépenses supplémentaires de fonctionnement : moyens humains et techniques liés à la propreté quotidienne, entretien espaces verts, gestion des tags, du cout d'entretien du gazon, de la sécurisation de l'Espace Public? Quid des équipages de PM ? quid des équipages de contrôleurs de stationnement "

"Coût disproportionné : Les sommes investies dans ce projet pourraient être allouées à des infrastructures de transport alternatives et plus efficaces".

"...ou utilisé pour d'autres usages : ville plus propre, plus sécurisée, les jeunes et leurs difficultés à se nourrir et se soigner , les personnes âgées....".

"Le financement de cet énorme projet nécessitera une augmentation d'impôts pour les habitants de la Métro, y compris les habitants de St Martin le Vinoux qui seront ainsi doublement pénalisés!."

Question de la commission

Au-delà des réponses souhaitées sur les coûts du projet global, pouvez-vous préciser les coûts générés par la mise en place pour l'accueil de la foire et surtout pour la remise en état annuelle après la fête ?

Ville de Grenoble

GAM

4.3.6. LES AVIS SUR LE PROJET GLOBAL

Ceux qui sont favorables

"Réaménager l'Esplanade, la végétaliser, créer une passerelle enjambant l'Isère sont autant de nécessités que je partage.

"La création d'un espace de loisir connecté au parc urbain des berges de l'Isère et à la rive gauche de l'Isère valorisera fortement le nouveau quartier "Esplanade". "

Habite le quartier de l'Esplanade, soutient le projet et demande qu'il démarre au plus vite.

"Usager quotidien du quartier, ses commerces et la Bastille à proximité, je suis très favorable à un projet qui offre un vrai espace de verdure plat, déminéralisé, disponible pour les fêtes et les loisirs du quotidien, en connexion entre l'Isère d'un côté et la Bastille de l'autre, c'est une véritable entrée de ville agréable qui doit se réaliser à Grenoble."

"En tant que résident de Grenoble, je souhaite exprimer mon soutien à ce projet pour l'Esplanade. Ce projet ambitieux vise à transformer une partie de l'agglomération trop longtemps dénigrée en un espace plus vert,

Enfin, en valorisant la friche Vicat et la Casamaures, c'est l'histoire du territoire qui sera mise en avant et bénéficiera tant à Grenoble qu'à SMLV, voisine du projet.

.Ce projet est une belle occasion de transformer cet endroit en un espace agréable, avec des allées pour marcher, des pistes pour les vélos et des coins de verdure pour se reposer à l'ombre.

Ce quartier a été patient, il mérite désormais ce bel aménagement proposé et une transformation en profondeur de l'habitat comme des espaces publics.

Habitant à St-Martin-le-Vinoux (entre l'hôtel de ville et l'Horloge), je suis enthousiasmé par ce projet, de plus il s'agit d'une chance inouïe pour remettre en valeur la Casamaures, qui est très peu accessible à pieds aujourd'hui, et attirer de nouveaux visiteurs.

"Le nouveau projet propose enfin un embellissement d'un coin de Grenoble qui a besoin d'une profonde réhabilitation, ce qui correspond à l'objectif de ce projet."

"Un projet sensé face aux défis actuels et futurs qui améliore le cadre de vie !"

"L'esplanade est aujourd'hui sacrifiée au profit d'un parking et d'une sorte d'autoroute urbaine vivement que cela change. Il est fort dommage que l'ensemble des acteurs institutionnels soient si critique alors qu'ils pourraient saisir l'opportunité du projet de la municipalité pour réfléchir à un projet d'ensemble. Le projet du rondou et le passage à 3 voies de l'A480 servent justement à rendre possible ce type de projet !"

" Tout ceci ne peut qu'être extrêmement séduisant pour un habitant du centre-ville".

". On peut ne pas être d'accord avec cela (NDLR le projet) mais la solution retenue permet à la fois de respecter la dimension patrimoniale, d'améliorer l'existant, et -très important pour un très grand nombre de métropolitains- permet de maintenir la Foire des Rameaux à son emplacement historique. Dans un contexte de nécessité d'adaptation au changement climatique et de lutte contre les îlots de chaleur, passer d'une dalle de goudron à une surface en stabilisé enherbé est un progrès. Là où de nombreuses villes installent leur centralités et/ou leurs entrées de ville autour de centres commerciaux, le projet préfère proposer une vraie entrée de ville sous forme de parc. Ce me semble en cohérence avec les objectifs non seulement du PLUi, mais aussi du PDU.

"La transformation de l'Esplanade, actuellement utilisée en grande partie comme parking, en un véritable parc urbain représente une excellente initiative pour le quartier et ses habitants. Ce projet va bien au-delà d'un simple aménagement paysager : il incarne une vision plus durable, plus humaine et plus vivante de l'espace urbain

"Bref, je ne comprends pas pourquoi la mairie de SMLV s'oppose au projet, qui fera un vrai lien entre la ville et l'entrée de Grenoble, et qui selon moi a tout pour augmenter la qualité de vie et l'attractivité de SMLV".

"Le projet d'aménagement de l'esplanade est attendu depuis de longues années par les habitants, il est désormais temps d'agir : engazonner, refaire les voiries du quartier, autoriser la création de nouveaux logements pour répondre aux attentes de nombreuses personnes, faciliter les modes doux de déplacement (passerelle sur l'Isère) et améliorer la qualité paysagère de cette entrée de ville".

Ceux qui sont défavorables

"Il est inutile de créer un espace vert à cet endroit où on peut accéder en quelques minutes à la nature par la route de Clémencières ou le jardin des dauphins"

"Création d'un rond-point à proximité de la Casamaures dénaturant le bâtiment + Quid de la verrue de l'ancienne station essence qui perdure depuis de nombreuses années ? Destruction d'arbres : disparition de puits de carbone et d'îlots de fraîcheur,"

"Comment éviter la création d'un ghetto avec 1100 hab. supplémentaires, sans équipements quotidiens et sociaux, au coeur du bruit de la circulation et des animations, totalement isolé des autres quartiers? Quelle sécurité et les points de deal ? Comment empêcher que cet aménagement n'entraîne pas les débordements vers le centre-ville pour le stationnement, les équipements collectifs ... "

"Ce projet est une erreur, je refuse ce projet qui fera du mal à la ville de Grenoble et ses habitants".

"Une opposition forte des citoyens et des institutions locales. Plusieurs acteurs institutionnels ont déjà exprimé des réserves sur ce projet, notamment le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux".

"Associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs"

"Je demande une révision profonde du projet afin de mieux préserver l'identité du quartier, limiter la densification excessive et garantir un aménagement réellement équilibré et respectueux de l'environnement et des habitants".

"Absolument contre ce projet, mégalo, moche qui n'apportera aucune plus-value à l'Agglo".

"Polluer St Martin le Vinoux pour faire un parc, c'est comme détruire une forêt pour y implanter des panneaux solaires !".

"Gardons l'Esplanade comme aujourd'hui Ne pas faire de construction"

"Il est aberrant dans une ville déjà championne des îlots de chaleur de supprimer cet espace vert, et de stationnement gratuit qui évite de circuler en voiture dans Grenoble !!! De supprimer des arbres centenaires".

"Ainsi donc vouloir en faire une zone résidentielle ferait clairement tache dans le paysage et serait extrêmement moche et décalé par rapport au reste des alentours."

"Si la rénovation de l'Esplanade est nécessaire, elle doit s'inscrire dans une vision d'ensemble, réaliste et partagée avec tous les acteurs du territoire. Le projet actuel, conçu dans l'urgence et sans véritable dialogue, ne répond pas aux besoins réels des habitants, des usagers et des communes environnantes".

"En somme on va encore se retrouver avec un projet immobilier isolé, un espace vert dysfonctionnel et des infrastructures qui ne seront jamais réalisées car la Métro y est opposée. Il faut clairement les priorités et l'ordre des aménagements :

1. Traversées piétonnes de l'RN481 avec des feux tricolores. L'impact sur le temps de parcours sera minime, car la circulation est toujours fluide en sortant de Grenoble et elle est soit fluide, soit complètement à l'arrêt en entrant sur Grenoble limitant l'impact d'un feu tricolore.
2. Passerelle (au meilleur emplacement)
3. Les aménagements des espaces verts
4. Le projet immobilier".

"Le projet est néfaste à la bonne gestion de la ville."

"Je m'oppose au projet de réaménagement de l'esplanade".

"Qui a eu cette idée saugrenue qui génère un projet nul aux plans écologique, social et économique ?".

Ceux qui posent des questions

"Ce puzzle appelle bcp de questions Quel est le fil conducteur ? ce sont des points mis bout à bout (stationnement, habitat, espaces vert, circulation, animations ...) Qui est porteur et coordonne (Etat, metro, municipalité Grenoble, municipalité St Martin le Vinoux qui est directement impactée)

"Qu'est-il prévu quant à l'ancienne station-service ?"

4.3.7. LA CONCERTATION ENTRE LES COLLECTIVITÉS

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés, lettre déposée anonymement dans le registre papier :

La création "d'un aménagement paysager" jusque devant la Casamaures, sur le territoire de Saint-Martin Le Vinoux :

"Un parc urbain est prévu sur la majeure partie de l'Esplanade, des bords de l'Isère jusqu'à la Casamaures.[...] **les terrains situés devant la Casamaures sont présentés comme parties intégrantes du projet alors qu'il s'agit de deux parcelles, publiques et privées, situés à Saint-MartinJe-Vinoux, en dehors de Grenoble. Cette approche qui consiste à annexer ces espaces sans consulter ni impliquer leurs propriétaires, témoigne d'un état d'esprit et d'une démarche inacceptables.** Par ailleurs, la nouvelle voirie de report d'une partie de la circulation de la RN 481 passerait à proximité des terrains limitrophes de la Casamaures. Comment peut-on envisager de venir renforcer la circulation à proximité de ce monument historique et ainsi couper en deux le quartier ? la présentation schématique d'un parc continu dénommé << Parc de la Casamaures » n'est de fait pas crédible.

Si l'on peut partager le besoin de rénovation de ce secteur, cela doit se faire dans une vision d'ensemble et partagée avec tous les acteurs concernés : communes, Métropole, SMMAG et État. Tous les enjeux doivent être pris en compte de manière équilibrée, réaliste et sans dogmatisme

[...]Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique réglementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable".

Autres contributions

"Vous incluez le jardin de la Casamaures mais cet espace est sur la commune de St martin le Vinoux. Y-a-t-il eu une concertation avec cette commune"?

"Malgré 2 ans de << co-construction >> menée par le Cabinet HDZ et soumise aux très nombreux << invariants >> imposés par La Ville, il semble que ce projet n'ait pas fait l'objet d'un travail concerté avec les différents acteurs, dont l'avis et la coopération sont essentiels à sa réussite (l'Etat pour la RN 481 // Grenoble Alpes Métropole pour l'aménagement des espaces publics et voiries // la commune de Saint-Martin-le-Vinoux pour la Casamaures et les impacts liés à sa mitoyenneté). L'interaction avec le Tram ne semble pas avoir été discutée avec le SMMAG".

"Les discordes politiques ne doivent pas gâcher l'avenir d'un quartier qui a le potentiel de devenir un nouveau point de rendez-vous grenoblois".

"Il est URGENT d'intégrer toutes les parties prenantes de ce projet : élus de Grenoble, St Martin le Vinoux, habitants du secteur de l'Esplanade, habitants du Village, utilisateurs des parkings (relais et gratuit) et ce afin de prévoir un projet intégrant toutes les problématiques dont notamment celles du stationnement".

"La commune de St Martin le Vinoux s'est même opposée au projet qui va l'impacter au premier chef : modification de la zone de la Casamaures".

"Le projet n'a pas été mené en concertation avec les communes limitrophes, notamment celle de St Martin le Vinoux qui risque d'être directement impacté par cet aménagement."

"Il est étonnant que le descriptif du projet mentionne qu'il a été élaboré en concertation avec la commune de Saint Martin-le-Vinoux: cela n'est pas vrai ! La Mairie de Grenoble refuse déjà toute concertation avec Saint Martin-le-Vinoux en amont de la Foire de Rameaux pour trouver ensemble des solutions aux difficultés engendrées par la suppression provisoire des parkings de l'Esplanade".

"Aucun travail préalable n'a été engagé avec le SMMAG qui ne peut soutenir ces orientations de réaménagement non concertées sur son champ de compétence"."

Question de la commission

De nombreux habitants s'interrogent sur la concertation qui existe ou pas entre les collectivités. Ils craignent que ce climat tendu retarde les aménagements ou que le projet soit abandonné alors que des concertations préalables ont eu lieu.

Pouvez-vous apporter des précisions sur ce sujet ?

Ville de Grenoble

GAM

4.3.8. LES OPPOSITIONS À LA MUNICIPALITÉ

"C'est une honte, uniquement fait pour que mr piolle se valorise en redistribuant de fait , la circulation sur les communes avoisinantes, Comment se laver les mains".

"Je suis totalement contre ce projet qui a reçu un avis défavorable de la municipalité de Saint Martin le Vinoux mais dont, semble-t-il, la ville de Grenoble se moque".

"Cette posture municipale n'est pas acceptable".

"Un projet aux forceps à 1 an des municipales" :

"Que le maire de Grenoble s'occupe de la sécurité de sa ville et de la propreté au lieu de faire sa pub par n'importe quel moyen Grenoble est devenu célèbre par ses faits divers au lieu son cadre".

4.3.9. HORS SUJET

"L'esplanade deviendrait un point de deal supplémentaire et un secteur d insécurité grandissant."

"Nous en avons assez à Grenoble avec les conséquences que cela implique (trafics en tout genre, insécurité)".

5 / SYNTHÈSE DES AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES ET DE COLLECTIVITÉS

5.1. L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'Ae a émis un 1^{er} avis le 21 juillet 2021 suite à une 1^{ère} demande de la ville de Grenoble.

La modification du projet, composition du sol et gestion des eaux pluviales, a amené Grenoble à compléter l'étude d'impact initial et à demander un 2^{ème} avis, qui a été rendu le 10 octobre 2024, avis n°2024-81.

Pour l'Ae, les principaux enjeux environnementaux du projet sont :

- la qualité paysagère d'un site patrimonial remarquable,
- la gestion du risque d'inondation (préservation des volumes d'expansion des crues) et des eaux pluviales, ainsi que la préservation de la nappe souterraine,
- l'intégration de la nature dans des espaces urbains,
- la réduction des nuisances sonores et de la pollution de l'air liées à la circulation,
- les émissions de gaz à effet de serre et les enjeux bioclimatiques.

L'Ae indique que « l'étude d'impact est bien présentée et didactique [...] a été complétée après un premier avis de l'Ae [...] Les réponses aux précédentes remarques de l'Ae sont globalement satisfaisantes [...] Des actualisations seront nécessaires à l'occasion des prochaines phases de réalisation du projet, notamment pour ceux qui concerne l'évolution des trafics »

Dans son avis, l'Ae inclut les recommandations de son 1^{er} avis en intégrant les réponses de la ville de Grenoble.

La ville de Grenoble a répondu aux recommandations de l'Ae et la commission d'enquête n'a pas de questions supplémentaires à poser.

5.2. AVIS DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LE VINOUX

Par délibération n°2024-58, en date du 7 octobre 2024, 18 présents et 11 procurations, le conseil municipal a émis, à l'unanimité, « **un avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et au permis d'aménager relatif à la Grande Esplanade au boulevard de l'Esplanade** [...] demande à la ville de Grenoble de procéder à de nouvelles études réactualisées et de revoir totalement son projet en prenant en compte les remarques formulées et les attentes et enjeux actuels de ce secteur, en engageant une réelle concertation avec les différents acteurs concernés et les populations impactées ».

Pour les raisons suivantes : un Plan-Guide « obsolète et anachronique », une étude de mobilité trop ancienne (2019), pas d'étude d'impact « sérieuse et actualisée » et le SMMAG et la DIRCE « n'ont pas été associés ».

1. Dévoiement de la RN 481, requalification du boulevard urbain et création d'un carrefour « Nord » : « pas de besoin pour pacifier le carrefour de la Porte de France » et donc de requalifier la RN481, en boulevard urbain et de créer un carrefour Nord, au contraire : cela supprimera une voie qui actuellement est protégée par de la végétation et éloignée des habitations et « cela embolisera ce secteur depuis Grenoble jusqu'au centre historique de Saint-Martin-Le-Vinoux par l'ancienne route de Lyon ».
2. « La création du carrefour Nord à feux va générer un embouteillage qui remontera sur la RN481 et nuisances supplémentaires pour les quartiers du Village et de Pique Pierre ». Il faudrait créer un pont mixte voitures modes doux ce qui éviterait du trafic Porte de France, pour aller directement sur la Presqu'île. Or Grenoble refuse de l'étudier malgré les demandes de SMLV. Ce carrefour apporterait nuisances au « quartier emblématique de la Casamaure ».
3. Création d'un aménagement paysager aux environs de la Casamaures : le projet présente un parc urbain de la Casamaures jusqu'à la Porte de France le long de l'Isère : « projet cavalier » puisqu'en partie sur la commune de SMLV.
4. Création d'un P+R au Nord de l'Esplanade et enjeux de stationnement : la capacité de ce Parking (100/130 places) est sous évalué, Grenoble aurait du consulter l'Autorité organisatrice, le SMMAG. Il faudrait au moins 250 places, l'actuel P relais (100places) est saturé. SMLV constate que l'emplacement n'est pas défini ni le calendrier de réalisation. La suppression des places actuelles (430) provoquera mécaniquement le report du stationnement vers le Village et le quartier de Pique Pierre, ce qui se passe au moment de la foire des Rameaux.

Que répondez-vous à l'avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et au permis d'aménager relatif à la Grande Esplanade au boulevard de l'Esplanade" de la commune de SMLV ?

Ville de Grenoble

GAM

5.3. AVIS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Le projet de requalification de La Grande Esplanade se situe dans un Site Patrimonial Remarquable, et dans le cadre de la demande du projet d'aménager de la Grande Esplanade, la ville de Grenoble a consulté la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes. L'architecte des Bâtiments de France, Madame Marie DASTARAC a répondu en date du 5 août 2024, **en donnant son accord mais en émettant les recommandations ou observations** suivantes :

- L'UDAP, Unité Départementale de L'Architecture et du Patrimoine, rappelle l'intérêt « de conserver un traitement des sols à dominante minérale à l'intérieur de la couronne » mais indique qu'elle « ne s'oppose pas au projet en l'état ».
- Demande :
 - « les sanitaires automatiques feront l'objet d'une intégration soignée, par leur matérialité et leur implantation ».
 - de requestionner les gabions délimitant l'espace (objet de typologie routière)

Question de la commission

Pouvez-vous apporter des réponses et des précisions sur la prise en considération des demandes de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine ?

Ville de Grenoble

5.4. DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST

Avis

Avis envoyé en date du 6 septembre, rédigé par la directrice interdépartementale des routes Centre-Est, Karine AUBERT, avec copie à Monsieur le Préfet de l'Isère, messieurs les présidents de GAM et SMMAG, DIR CE (SES, SPE, SREI). (Contribution portée au registre C693)

Concernant le déplacement de la RN 481 dont la DIRCE est gestionnaire de la RN 481 pour le compte de l'Etat Madame Karine Aubert rappelle que le projet prévoit 3 étapes de réalisation.

- Le transfert du segment concerné de la RN481 du domaine de l'État au domaine métropolitain,
- La réalisation des études techniques préliminaires / autorisations administratives,
- La réalisation des travaux de dévoiement / requalification de la RN481.

Elle donne, *"sur le principe, son accord pour que la section de la RN481 à réaménager soit déclassée dans le domaine métropolitain, et ceci préalablement aux travaux de dévoiement et de requalification, ce qui est plus adapté pour un projet urbain et plus cohérent avec une évolution des fonctionnalités attendues de l'extrémité de la RN481"*.

Elle demande que *"le déclassement soit étendu jusqu'au demi-échangeur n° 17 de Saint-Martin-le-Vinoux"*.

Rappelant que *"depuis la mise en service du tram E, la domanialité et l'entretien de l'emprise du tramway et de la voie vélo ainsi que le mur de soutènement dit de Pique-Pierre n'ont pas été régularisés avec GAM et le SMMAG"*, elle alerte pour que *"la procédure de déclassement aboutisse avant l'engagement de vos travaux, faute de quoi aucune intervention sous l'emprise du domaine public routier national ne pourrait avoir lieu"*.

Réponse de Grenoble-Alpes Métropole

Courrier daté du 20 mars 2025, adressé à Madame Karine AUBERT, Directrice interdépartementale des routes Centre-Est par Monsieur Sylvain LAVAL, Vice-président de GAM, chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces

Ce courrier rappelle que le déclassement de la RN 481 *"en vue de son transfert à Grenoble-Alpes Métropole"* relève de la compétence de la Métropole. Et monsieur Laval *"s'étonne de la démarche qui vise à répondre à une collectivité sur un sujet ne relevant pas de sa compétence en associant pas celle qui la détient"*.

Sylvain Laval rappelle que *"Grenoble-Alpes Métropole ne s'est pas positionné pour le transfert des routes nationales, ni pour la RN 481, ni d'autres se trouvant sur son territoire"* rappelant que *"les modalités de transfert proposées ne sont pas acceptables, notamment au regard de la situation du patrimoine et de l'ampleur des investissements à réaliser et qui font de se fait peser principalement la charge financière sur le contribuable local"*.

Rappelle que les *"régularisations foncières [...] suite à la mise en service de la ligne de tramway ne concernent en rien la ville de Grenoble"*.

Le refus du transfert de la RN 481 entre l'État et la métropole a-t-il des conséquences sur la possibilité de requalifier la nationale en boulevard urbain ?

Ville de Grenoble

GAM

5.5. AVIS DU SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE

Avis reçu par le registre numérique, @624

Par délibération du 13 mars 2025, le conseil syndical du SMMAG répond à la demande d'avis de la ville de Grenoble en date du 11 juillet 2024. Le dossier est constitué de l'étude d'impact relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade ainsi que la demande de permis d'aménager relatif au projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du Boulevard de l'Esplanade.

En matière de mobilité, considérant qu'il *"s'agit d'un secteur à forts enjeux de mobilité et de flux de déplacements"*, le SMMAG rappelle que le dossier *"aurait dû faire l'objet d'un travail en commun"*

afin de pouvoir s'assurer de l'opportunité, de la faisabilité, ainsi que de des conditions de réalisation et de financement" du projet.

Il rappelle que "La ville de Grenoble n'a jamais sollicité l'avis des personnes publiques associées pour l'adoption de son plan guide" [...], notamment des ambitions relatives au déclassement de la route nationale 481, au déplacement de cet axe d'entrée de ville, à la réalisation d'une passerelle piétons-cycles, au P+R, ainsi qu'à l'aménagement des carrefours et de la route de Lyon".

"Le SMMAG regrette grandement ce défaut de prise en compte dans la programmation de l'opération globale, qui n'a pas été élaborée par un travail partagé avec Grenoble-Alpes Métropole, l'État (route nationale), la commune de Saint-Martin-le-Vinoux avec celle de Grenoble". Il estime que "Les orientations de ce projet qui avaient été retenues sur certaines actions du Plan de Déplacement Urbain (PDU) d'alors en 2019, paraissent dépassées ou dorénavant inadaptées". Et que le projet devra être revu dans le cadre de l'élaboration du futur plan de mobilité (PDM).

Le SMMAG considère que le secteur de l'Esplanade est "la porte d'entrée nord principale du territoire qui assure une fonction essentielle dans le bassin de mobilité", pas seulement une entrée de ville. Ce qu'avait retenu l'avis de l'autorité environnementale en demandant de "compléter l'étude d'impact par une analyse tendancielle de l'évolution des trafics [...] à l'échelle de l'agglomération". Ce que confirme Transitec en concluant sur la nécessité de "consolider le projet par une mise à jour des études de mobilités relatives au quartier de l'Esplanade et ses impacts sur les flux métropolitains".

Concernant le stationnement et le parc relai, le SMMAG rappelle la fonction de rabattement des parcs-relai des habitants des franges urbaines vers les lignes de transport en commun. Il précise que le P+R de l'Esplanade doit assurer cette fonction. Cependant avec 99 places, le SMMAG constate qu'il est régulièrement saturé et estime un besoin de l'ordre de 200 places de rabattement. Il explique la saturation par un usage de stationnement résidents non lié aux transports en commun.

Considérant la suppression des 315 places de parking gratuites, il précise que la restitution des 100 places payantes restera insuffisante pour satisfaire les besoins des automobilistes en provenance de la Chartreuse et des communes voisines. Il estime que *"le stationnement gratuit de la Grand Esplanade joue le rôle de stationnement relai informel complémentaire"* et déplore que le stationnement transitoire ne soit pas mis en place *"concomitamment à la suppression"*.

Le SMMAG indique que le parking relai de 100 à 130 places prévu au projet *"est clairement sous-dimensionné et insuffisant puisqu'il faudrait environ le double pour assurer la fonction de stationnement relai du secteur"*. Pour envisager cette construction, le SMMAG rappelle qu'il *"est nécessaire de disposer d'un tènement foncier de taille adaptée pour construire certainement en hauteur"*. Il considère que *"le secteur de l'actuelle station-service désaffectée n'est pas sérieuse"* et déplore que *"malgré les différentes relances auprès des élus de la ville de Grenoble, aucune réponse précise et de terrain n'a été proposée"*. Il se déclare *"donc dans l'incapacité d'avancer sur ce projet pourtant essentiel à ce secteur"*.

Le SMMAG rappelle que le parc-relai devra augmenter sa capacité d'une part pour accueillir les véhicules interdits dans la ZFE, et prendre en compte le stationnement des résidents du secteur. Ainsi, il considère qu'il est *"nécessaire d'envisager un ouvrage mixte parc-relai du SMMAG et parking en ouvrage P-GAM de la Métropole"*. En résumé, la délibération indique que *"Le SMMAG est donc favorable à un tel aménagement à condition qu'il réponde aux besoins en termes de dimensionnement et de localisation, et qu'il soit financièrement soutenable en termes d'investissement, d'exploitation et d'entretien"*. Mais regrette que *"Tous ces éléments n'ont pas été pris en compte par l'étude d'impact qui apparaît, une fois de plus, comme dépassée. La mise en*

œuvre de cette stratégie aurait dû faire l'objet d'un travail technique partenarial avec le SMMAG qui n'a pas eu lieu"

Concernant la multimodalité, le SMMAG estime que "Le secteur de l'Esplanade rassemble toutes les fonctions d'un pôle multimodal" et " ... souhaite continuer à augmenter le nombre de places de stationnement vélo sécurisé [...] en prévoyant un agrandissement de la consigne actuelle dans le futur P+R et un nouvelle consigne collective côté Porte de France". Il souhaite également renforcer le point d'arrêt M covoit' Lignes+ et développer le service d'autopartage. Il indique que le projet de piétonisation partielle du carrefour de la porte de France viendrait remettre en cause le fonctionnement de l'arrêt ce covoiturage.

En conséquence , le SMMAG

- *"émet un avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade dans son ensemble et tel que présenté. Les enjeux de mobilité rappelés dans la présente délibération ne sont pas pris en compte à la hauteur des besoins. Le projet présenté n'est pas adapté aux réalités d'usages ; il n'a pas fait l'objet d'études approfondies et partenariales".*
- *"demande à la ville de Grenoble de reprendre l'ensemble de son projet et d'engager la mise en place d'un travail partenarial avec tous les acteurs concernés par les enjeux de mobilité et d'aménagement (SMMAG, Grenoble Alpes Métropole, État, Commune de Saint-Martin-le-Vinoux)".*

5.6. AVIS DE LA COMMUNE DE SAINT ÉGRÈVE

Dans une lettre du 20 mars 2025, la ville de Saint Egrève a formulé un avis argumenté sur le projet de requalification du quartier de l'Esplanade à Grenoble et la mise en compatibilité du PLUi.

« Rappel et contexte »

Une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), créée en 2012 prévoyait la création de 1 200 logements sur le secteur de l'Esplanade.

Suite à la suppression de la ZAC en 2014, dans le cadre d'un projet de co-construction après concertation avec les habitants et usagers sur les enjeux de ce projet, le nouveau plan guide de réaménagement du quartier de l'Esplanade a été approuvé en décembre 2017.

« De vraies transformations sont affichées avec le projet précédent, notamment concernant :

- *La transformation de la Grande Esplanade en un parc, afin de lui permettre de maintenir sa fonction historique d'accueil de manifestations culturelles et festives ;*
- *La production de logements, opérant ainsi à une densification du quartier, mais en nombre moins important que dans le cadre du projet de la ZAC de 2012 et avec des propositions de formes urbaines plus adaptées.».*

« Des constantes et des accords entre ancien et nouveau projets sont à souligner : sur la nécessité de rénover cette entrée nord-ouest de Grenoble, de construire du logement mixte, de rénover le bâti dégradé, sur le renforcement de la protection du patrimoine historique, sur les enjeux des mobilités, voirie et stationnement, avec une circulation automobile réduite et la préservation d'un parking relais silo, la construction d'une passerelle piétons/cycles ».

"Ces constantes soulignent que « ce projet a produit du sens commun pour une requalification forte de ce quartier ».

« Elle approuve largement ce projet de renouvellement urbain »

« Ce projet vient qualifier une entrée de ville donc travailler sa liaison avec ses communes avoisinantes que sont Saint Martin Le Vinoux puis Saint Egrève. » « Cette requalification est positive pour tout le territoire nord-ouest ».

« La production de logements mixtes est favorable à la tenue des objectifs dans le cadre du nouveau Plan Local de l'Habitat... » pour répondre au mieux aux besoins des habitants de la Métropole, à ceux des inégalités sociales et territoriales »... « et à l'amélioration de la qualité de l'habitat et la qualité des logements ».

La création d'un parc paysager de 7ha à partir « d'un système associant plusieurs pièces paysagères qui seront aménagées progressivement »...vient « nourrir une approche qualitative du réaménagement du site et une pacification des circulations, qu'il s'agisse :

- De la création de la Grande Esplanade en parc » ;
- « De la mise en valeur de la Casamaures avec la création d'un parc » ;
- « De la reconquête des berges de l'Isère. »

« Sur le sujet des mobilités, la recherche d'une diminution de la circulation automobile sur ce secteur et du nombre de stationnement dans l'espace public paraît positive ».

« Elle souhaite toutefois attirer l'attention sur des points de vigilance et émettre quelques préconisations »

« Cette opération de réaménagement urbain est, certes, un projet grenoblois mais »... « s'inscrit dans une dimension métropolitaine, par sa taille, sa situation géographique en entrée de la Ville Centre et par ses changements de destination et d'usages du foncier ».

« Les conséquences - notamment en termes de déplacements – pour les communes limitrophes et avoisinantes ...doivent pouvoir être mesurées et anticipées ».

« En premier lieu, le stationnement actuel sur la Grande Esplanade représente, pour cette entrée de territoire, une offre importante pour les habitants actifs en provenance des communes avoisinantes, du massif de la Chartreuse qui par ce biais, peuvent poursuivre leurs déplacements dans Grenoble en tramway ou par des modes doux ».

« La ville de Grenoble précise » dans l'étude d'impact Esplanade « que la stratégie du projet est de gérer sur l'espace public les besoins des usagers du quartier exclusivement » : « stationnement des habitants n'ayant pas de stationnement privatif (environ 160 places aujourd'hui, avec un pic d'utilisation la nuit) », « stationnement des usagers des commerces (environ 60 places règlementées aujourd'hui, avec un pic d'utilisation le jour, ce qui permet une mutualisation des places avec les résidents) », « stationnement relais des actifs en provenance de la Chartreuse, actuellement environ 95 places localisées en extérieur sur la petite Esplanade ». « Ce stationnement sera maintenu dans un parking silo implanté au nord du quartier, le « Point M » (besoin estimé à 130 places) », étant précisé que tous les nouveaux logements auront des stationnements privatifs en sous-sol.

Lors de la procédure d'enquête relative au Plan de Déplacements Urbains (PDU) SMTCC- « dans l'orientation 10 visant à améliorer l'intermodalité et les complémentarités avec le réseau de transport collectif structurant, » et plus particulièrement « l'action 10.3 concernant la création d'un « Point M », la ville de Grenoble rappelait l'importance de la reconfiguration du parking relais actuel de l'Esplanade en un « Point M » ». Intégré au plan guide de 2017, la ville de Grenoble

indiquait que le « Point M » « devra être avant tout destiné aux habitants et actifs en provenance de la Chartreuse ».

« La ville de Saint Martin Le Vinoux, dans une délibération du 18 juin 2018 relative à la même procédure d'enquête, donnait un avis favorable au projet de PDU, en formulant notamment les réserves suivantes :

- La totalité de la RN481 doit être requalifiée en boulevard urbain ;
- Le parking relais de l'esplanade doit être prévu pour 250 places ».

Dans sa réponse au procès-verbal de synthèse de la même enquête publique, le SMTC indiquait « le parking relais de l'Esplanade doit comporter 250 places, à destination des habitants de la Chartreuse, ce point relève de la mise en œuvre du schéma des pôles d'échanges multimodaux appelés « Points M » (action 10.3) ».

« Les écarts de capacité (130 dans le projet actuel versus 250 dans les documents de l'enquête publique relatif au PDU) peuvent interroger.»

« Le PDU définit les points stratégiques à aménager qui s'intègrent dans la stratégie globale des déplacements de l'agglomération. Par contre, il ne peut pas définir précisément les capacités futures des parking relais à créer ou à agrandir : leur dimensionnement relève d'études techniques approfondies.»

« La mise en évidence de ces différents points amène la ville de Saint Egrève à exprimer sa préoccupation liée à l'éventualité d'un report de stationnement qui ne serait pas anticipé sur son territoire. L'offre de stationnement qui sera reconstitué doit être à la hauteur des besoins identifiés.»

« Le parking silo en ouvrage, tel que prévu dans le plan guide de 2017, doit être effectif et réalisé de façon préalable pour anticiper correctement le report modal éventuel sur notre commune, une fois l'Esplanade transformée en parc. »

« La ville souhaiterait prendre connaissance des résultats des études qui ont pu être menées sur la gestion des stationnements, dans le but d'anticiper et de travailler cette problématique aux côtés de la ville de Grenoble et de la Métropole. »

Par ailleurs, « la ville de Saint Egrève souhaite vivement la réalisation d'une véritable continuité cyclable » « entre le pont de la Bastille et la petite esplanade au droit de l'axe principal », « conformément au plan guide de 2017 qui prévoit « la création d'une bande cyclable sécurisée sur la route de Lyon » et « l'aménagement d'un axe vélo dédié et performant sous la double couronne d'arbres Ouest pour optimiser les parcours inter quartier » ».

« Enfin, la passerelle mode actifs « Esplanade – Quai de la Graille » est une priorité. »

« En conclusion, il semblerait pertinent que ce projet urbain, au titre de ses multiples dimensions et de ses impacts intercommunaux, fasse l'objet d'un co-pilotage avec les différentes maîtrises d'ouvrage déjà identifiées notamment la Métropole et le SMMAG»

« Concernant la question particulière des mobilités et du stationnement en parking relais, l'association des communes de Saint Martin Le Vinoux, des balcons de Chartreuse et de Saint Egrève, dans un cadre adapté de type « comité de coordination intercommunale » semblerait nécessaire. »

« La ville de Saint Egrève rappelle qu'elle a déjà proposé à la Métropole de réfléchir à l'opportunité de créer un parking silo suffisamment dimensionné en lieu et place du parking relais de Karben à proximité de l'arrêt de tram E Rochepleine/Karben et de l'autoroute A480 et en entrée de la ZFE métropolitaine. »

La commission demande aux Maîtres d'ouvrage de répondre à chacune des questions du maire de Saint Égrève.

Ville de Grenoble

GAM

5.7. AVIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

Courrier du PNR de Chartreuse, signé de son président, Dominique ESCARON adressé aux commissaires enquêteurs, en date du 21 mars 2025. (Reçu sur le registre numérique @617 et @620).

Le président,

- Rappelle que le projet de requalification du quartier de l'Esplanade *"bien que situés en dehors du périmètre classé Parc, la ville de Grenoble est une ville-porte du Parc et le site du projet se trouve en situation d'entrée, de point d'accès au territoire du Parc via la Route de Clémencières (RD 57)"*.
- Rappelle que "le Plan de Parc de la Charte 2023-2038 du PNR de Chartreuse mentionne le parking-relais de l'Esplanade au débouché de la RD 57. Cette dernière, en tracé orange, est légendée comme un « Axe desservi par une ligne de bus régulière à conforter. Ces informations sur le Plan de Parc renvoient au contenu de la Charte 2023-2038, qui est, pour rappel, un projet de territoire élaboré de manière concerté, et par ailleurs un document cadre avec lequel le PLUI de Grenoble-Alpes Métropole doit être compatible. Dans l'axe 3 de la Charte « Une Chartreuse en Transitions », l'orientation 3.3 demande à « Développer des modes de déplacement alternatifs à utilisation individuelle de la voiture ». Parmi les actions permettant d'y répondre, la mesure 3.3.2 incite à « Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité ».
- Reconnaît "que la suppression des places de stationnement gratuites sont une orientation du PDU adopté en 2019 et que le rôle de parking-relais du site de l'Esplanade est actuellement défaillant en raison de l'absence de contrôle de l'accès au parking"
- S'interroge "sur les futures possibilités, pour les habitants du massif, de pouvoir se garer afin d'accéder au centre-ville par le biais du tram, du bus ou encore du vélo ou de la marche. De ce fait, l'actuel parking de l'Esplanade semble essentiel pour les habitants du massif, afin qu'ils puissent laisser leur véhicule et emprunter un autre mode de transport pour rejoindre le centre-ville, que ce soit pour des raisons professionnelles ou de loisirs. En effet, d'après les données datant de 2018, les habitants du massif génèrent 2 190 véhicules/jour."
- "Il nous semble que la suppression du parking pourrait réduire les possibilités d'intermodalités.. Il serait ainsi intéressant de mener une étude permettant d'actualiser les données mais aussi de comprendre quel est l'usage réel de ce parking

Ville de Grenoble

GAM

5.8. LETTRE DU PRÉSIDENT DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Courrier de GAM, signé de son Président Christophe FERRARI, adressé aux commissaires enquêteurs, en date du 21 mars 2025. (Reçu sur le registre numérique @658)

Le président,

- Rappelle que le plan guide de la ville de Grenoble *"prévoit des aménagements ambitieux"* pour lequel *"un travail partenarial plus approfondi en amont aurait été souhaitable"* (Etat, Grenoble-Alpes Métropole, SMMAG, Commune de Saint Martin le Vinoux) selon leurs compétences respectives.
- Explique que *"Grenoble-Alpes Métropole, par décision de son Exécutif, a refusé d'intégrer cette route [la RN481] à son domaine public"*. (3 courriers sont joints pour expliquer la démarche).
- Rappelle *"qu'aucun accord global n'a été trouvé à ce jour" [...] pour le financement des projets inscrits dans le plan guide de l'Esplanade*. *"Seul le réaménagement du boulevard de l'Esplanade est inscrit dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) métropolitaine à l'horizon 2030"*.
- Rappelle en particulier que la passerelle *"ne figure pas parmi les ouvrages prioritaires à créer"*. Les réparations ou reconstructions des ouvrages transférés demeure la priorité des élus métropolitains.
- Rappelle que *" tout aménagement relevant des compétences métropolitaines ou pourtant sur des voiries métropolitaines ne pourra être décidé et réalisé sans l'accord de Grenoble-Alpes Métropole. A ce jour, seuls les éléments portant sur le boulevard de l'Esplanade ont fait l'objet d'études techniques permettant un accord"*.
- Parallèlement, souligne que *"le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a permis d'adapter les règles d'urbanisme applicables aux futures constructions et à la végétalisation de la grande Esplanade prévues dans le cadre du projet porté par la ville de Grenoble"*.

Ville de Grenoble

5.9. LETTRE DE MAIRES ET D'ÉLUS MÉTROPOLITAINS AU PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

"Nous (NDLR : les élus signataires) souhaitons vous faire part de notre appréciation au sujet du projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade porté par la ville de Grenoble et qui impacte potentiellement et fortement la Métropole au regard de ses compétences, notamment en matière d'aménagement, d'espaces publics et de voiries. "

S'étonnent " quant à la tenue d'une enquête publique sur un projet non encore abouti mais aux enjeux très lourds, sans que la commune de Grenoble ne soit venue partager ses intentions sur ce sujet" [...] "Comment peut-il (le projet) être présenté par la ville de Grenoble comme passant en

phase opérationnelle prochainement, alors même qu'il n'a pas de financements métropolitains à l'exception du boulevard de l'Esplanade ?"

"Le projet envisagé ne correspond pas à un simple réaménagement d'un quartier. Il s'agit au contraire d'une restructuration d'ampleur d'une des portes d'entrée du territoire qui a des enjeux très structurants en matière d'aménagement, d'urbanisme et de déplacements qui relèvent davantage des compétences de la Métropole que de celles d'une commune.

"Tous ces éléments nous conduisent à nous interroger sur l'opportunité d'une telle démarche initiée isolément par la ville de Grenoble et qui viendrait engager la Métropole en première ligne si elle devait se poursuivre".

"Compte tenu de cette situation et de la méthode unilatérale employée jusqu'à présent par la ville de Grenoble, nous vous demandons, Monsieur le Président, de ne pas donner suite à ce projet en l'état".

Lettre signée par 54 élus métropolitains dont 31 maires

GAM

Ville de Grenoble

Le 30 mars 2025,

La présidente de la commission d'enquête

Capucine MORIN



Les membres titulaires de la commission d'enquête

Michel PUECH



Mauricette RABATEL



ID Unique Contribution	N° observation	Nom	Prénom	Date de dépôt	Ville	Objet de la contribution	Texte de l'observation	Orientation	Résumé de l'observation
@1	1		Yohan Grenoble	18/02/2025 16H59	Grenoble	Détruire le seul parking qui pourrait devenir un véritable P+R est une aberration	La suppression du parking de l'Esplanade à Grenoble constitue une décision contre-productive et nuisible à la mobilité urbaine. Ce projet va à l'encontre des principes d'accessibilité, d'intermodalité et d'aménagement durable. Voici pourquoi cette suppression serait une grave erreur : 1. Un P+R naturel et stratégique Le parking de l'Esplanade est idéalement situé à l'entrée de Grenoble. Il représente une opportunité unique de créer un véritable parking relais (P+R), permettant aux automobilistes d'y stationner avant de poursuivre leur trajet en transports en commun ou à vélo. Supprimer cet espace revient à priver les usagers d'une alternative efficace à la voiture en centre-ville et à aggraver la saturation des axes routiers grenoblois. 2. Une suppression qui va à l'encontre des politiques de mobilité durable Les collectivités prônent une réduction de l'usage de la voiture en centre-ville, ce qui est pertinent. Mais sans infrastructure adaptée, cette politique devient punitive et inefficace. Supprimer le parking de l'Esplanade, c'est obliger des milliers de pendulaires et de visiteurs à : Se garer plus loin, dans des quartiers résidentiels déjà saturés. Reculer sur l'usage des transports en commun, faute de solutions adaptées. Prendre davantage la voiture pour contourner le problème, générant pollution et congestion supplémentaire. Un P+R bien aménagé favoriserait au contraire un report modal fluide, avec des correspondances efficaces vers le tram ou les bus. 3. Une aberration sociale et économique Grenoble est une métropole où de nombreux travailleurs, étudiants et visiteurs se déplacent quotidiennement. La suppression du parking de l'Esplanade : Handicape l'accès aux commerces et entreprises locales en limitant la venue de clients et travailleurs. Pénalise les habitants des communes périphériques, qui n'ont pas toujours accès à des transports performants depuis leur domicile. Alourdit la facture des usagers, qui devront payer des parkings plus chers ou rallonger leur trajet quotidien. Plutôt que de détruire ce parking, il serait plus intelligent de l'adapter avec des équipements modernes (bornes de recharge électrique, stationnement vélo sécurisé, intégration tarifaire avec les transports en commun). 4. Une décision en contradiction avec les besoins réels des usagers Les usagers ont besoin de solutions pragmatiques, pas d'interdictions dogmatiques. Grenoble manque cruellement de zones de transition entre voiture et transport en commun. Les grandes métropoles qui réussissent leur transition écologique investissent massivement dans des P+R efficaces, pas dans leur suppression. Conclusion : Maintenir et aménager ce parking en P+R serait une décision bien plus cohérente que sa suppression. Au lieu d'aggraver la congestion et d'imposer des contraintes mal pensées, Grenoble devrait saisir cette opportunité pour offrir une solution moderne et efficace aux usagers.	Défavorable	S'oppose à la suppression du Parking gratuit sur l'Esplanade : " Ce projet va à l'encontre des principes d'accessibilité, d'intermodalité et d'aménagement durable. "1. "Un P+R naturel et stratégique", un Parking "idéalement situé" et évite que les voitures aillent au centre ville.2. Une suppression qui va à l'encontre des politiques de mobilité durable : oui à la diminution des voitures au centre ville mais les collectivités doivent "créer des infrastructures adaptées".3. Une aberration sociale et économique : sa suppression "Handicape l'accès aux commerces et entreprises locales [...]Pénalise les habitants des communes périphériques, qui n'ont pas toujours accès à des transports performants depuis leur domicile et Alourdit la facture des usagers, qui devront payer des parkings plus chers ou rallonger leur trajet quotidien".4. Une décision en contradiction avec les besoins réels des usagers : les grenoblois "ont besoin de solutions pragmatiques, pas d'interdictions dogmatiques. Grenoble manque cruellement de zones de transition entre voiture et transport en commun".En conclusion, il faut maintenir et aménager ce parking (bornes électrique , stationnements sécurisés pour les vélos..."
R2	1			19/02/2025 10h00		Avis papier			M. BERTHOMMIER s'oppose à la suppression du parking gratuit de l'Esplanade, seul endroit où il peut stationner son véhicule qu'il utilise peu (< 5000 km/an) mais qui lui est nécessaire, véhicule qu'il gare, pendant la foire des Rameaux, sur le campus en face de son lieu de travail. Il fait valoir que les possibilités de stationnement sont très réduites dans son quartier et les places de livraison occupées. Il ne peut pas placer sa voiture pour la charger ou la décharger même le week-end. Il propose comme solution d'aménagement : améliorer l'accessibilité dans son quartier en réservant quelques places pour des occupations transitoires de chargement et de déchargement. Créer des places de stationnement en nombre suffisant dans un rayon équivalent à celui de l'Esplanade. La suppression du parking de l'Esplanade est pour lui "la goutte qui fait déborder le vase".
R2	2			19/02/2025 10h00		Avis papier	M. BERTHOMMIER Frédéric, 6 rue Dct Mazet, 4ème étage1/ La suppression du parking de l'esplanade entraine une difficulté majeure dans l'usage de mon véhicule a) Les possibilités de stationnement dans mon quartier sont très réduite et les places de livraison sont occupées. b) Combiné à la situation de mon logement, je ne peux pas placer ma voiture pour la charger ou la décharger même le weekend. c) Je suis un usager tétraaté (<5000km/an) mais mon véhicule est nécessaire. Je dois pouvoir le garer quelque part, y accéder et le déplacer jusqu'à mon domicile. d) Le parking de l'esplanade était jusqu'à présent la seule solution disponible et j'ai souvent dû transporter de lourdes charges depuis et jusqu'à mon véhicule. 2/ Je propose comme solution d'aménagement : a) D'améliorer l'accessibilité dans le quartier en réservant quelques places pour des occupations transitoires suffisantes pour exercer des actions de chargement ou de déchargement du véhicule. b) La création de places de stationnement en nombre suffisant dans une position équivalente à celle de l'esplanade (càd qui m'éloigne pas de plusieurs kilomètres). 3/ Pendant la foire des rameaux, je positionne mon véhicule sur le campus en face de mon lieu de travail. 4/ La suppression du parking de l'esplanade est pour moi "la goutte qui fait déborder le vase".	Défavorable	La suppression du parking de l'esplanade entraine une difficulté majeure dans l'usage de son véhicule en l'absence de places de stationnement près de son domicile, même pour charger ou décharger. Il s'agit de la seule solution pour garer son véhicule qu'il utilise peu (moins de 5000 km/an) et qu'il stationne pendant la foire des Rameaux sur le campus en face de son lieu de travail. Propose comme solution d'aménagement : - d'améliorer l'accessibilité dans son quartier en réservant quelques places pour des occupations transitoires suffisantes pour exercer des actions de chargement ou de déchargement du véhicule; - de créer des places de stationnement en nombre suffisant dans une position équivalente à celle de l'esplanade (càd qui ne l'éloigne pas de plusieurs kilomètres). Pour lui, "la suppression du parking de l'esplanade est la goutte qui fait déborder le vase".
@3	1	RENAUD	Marie	23/02/2025 20h40	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre le projet tel qu'il est présenté	Habitante du quartier village de St Martin le Vinoux, je suis opposée à la création d'un carrefour Nord à l'arrêt de tram Casamaures qui orientera le trafic vers la route de Lyon et la rue de la Résistance. Ces voies sont inadaptées pour accueillir le flux attendue, ce qui génèrera des embouteillages et des nuisances supplémentaires pour nous, habitants des quartiers limitrophes de Saint-Martin le Vinoux.	Défavorable	"est opposée à la création du carrefour Nord". Elle craint un transfert de circulation, "des embouteillages et des nuisances supplémentaires" sur la route de Lyon et la rue de la Résistance, "voies inadaptées" pour plus de trafic.
@3	2	RENAUD	Marie	23/02/2025 20h40	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre le projet tel qu'il est présenté	Je souligne également l'insuffisance de la capacité d'accueil du parking relais prévu compte tenu du nombre de véhicules qui utilisent actuellement le parking de l'esplanade. La pression de stationnement se reportera fortement sur les rues de St Martin le Vinoux qui sont déjà saturées.	Défavorable	"Souligne l'insuffisance de la capacité d'accueil du parking relais" et explique que "la pression de stationnement se reportera sur les rues de St Martin le Vinoux."
@4	1	BERNARD	Didier	25/02/2025 07h15	Grenoble	stationnement et circulation	1. le projet ignore la route de Clémencières, qui souffre d'une circulation à grande vitesse très dangereuse et visiblement délibérément tolérée par l'administration communale dont l'inaction récurrente . 3. En se focalisant sur l'Esplanade, le projet ne traite en rien la congestion automobile récurrente de la Porte de France. La construction du boulevard à la place de la Nationale, certainement encouragée par Waze par exemple génèrera du trafic supplémentaire dans l'ensemble des petites artères adjacentes (Route de Lyon, Route de Clémencières)	Défavorable	La route de Clémencières, dangereuse par la vitesse de circulation des autos, n'est pas traitée dans le projet, ni la congestion de la Porte de France, et la transformation de la nationale en boulevard "génèrera du trafic supplémentaire dans l'ensemble des petites artères adjacentes (Route de Lyon, Route de Clémencières)"
@4	2	BERNARD	Didier	25/02/2025 07h15	Grenoble	stationnement et circulation	2. le projet ignore les contraintes de stationnement qui a. iront croissant avec la construction de logements supplémentaires b. ne sont JAMAIS pris en considération dans le cadre de la foire des Rameaux, a vec une congestion de l'ensemble du quartier	Défavorable	les problèmes de stationnement vont augmenter avec la création des logements, et ne sont " JAMAIS pris en considération dans le cadre de la foire des Rameaux, a vec une congestion de l'ensemble du quartier "
@4	3	BERNARD	Didier	25/02/2025 07h15	Grenoble	stationnement et circulation	3. En se focalisant sur l'Esplanade, le projet ne traite en rien la congestion automobile récurrente de la Porte de France. La construction du boulevard à la place de la Nationale, certainement encouragée par Waze par exemple génèrera du trafic supplémentaire dans l'ensemble des petites artères adjacentes (Route de Lyon, Route de Clémencières)Il manque donc un volet circulation et stationnement dans ce projet, qui en l'état apportera ego à nos édiles, mais chaos aux habitants	Défavorable	Craint que les aménagements pour la circulation automobile génère un "trafic supplémentaire dans l'ensemble des petites artères adjacentes (Route de Lyon, Route de Clémencières)"
@5	1	LAURIOT	Alain	25/02/2025 10h39	Grenoble	Passerelle entre le quartier Durant Savoyat - Jean Macé - Arago et l'Esplanade	A nouveau le projet prévoit une passerelle piétons-cycles reliant la droite et la rive gauche de l'Isère, au niveau de la rue du Villard de Lans. Je soutiens fermement ce projet existant depuis plus d'une décennie, et reporté d'année en année. Il faudra que cette fois il ne disparaisse pas du projet final et reste positionné comme indiqué sur le projet initial.	Favorable	" soutiens fermement " le projet de la passerelle
@6	1	LAURENT	Manon	25/02/2025 11h23	Grenoble	Passerelle Piétonne	Résidente de la rue du Villard de Lans, je soutiens avec enthousiasme l'installation d'une passerelle piéton-vélos pour traverser l'Isère et désenclaver le quartier "Cité Jean Macé" qui souffre de l'isolement en raison des voies ferrées d'un côté et de la rivière de l'autre. Cela nous donnerait accès au tram et au commerces situés vers St Martin-le-Vinoux !	Favorable	soutiens avec enthousiasme la passerelle piéton-vélos et désenclaver le quartier "Cité Jean Macé qui souffre de l'isolement en raison des voies ferrées d'un côté et de la rivière de l'autre. Cela nous donnerait accès au tram et au commerces situés vers St Martin-le-Vinoux ! "
@7	1	REY	Vincent	25/02/2025 11h56	Grenoble	Avis favorable	La passerelle paraît être le plus urgent en vue d'une facilitation des mobilité douces...	Favorable	"La passerelle paraît être le plus urgent en vue d'une facilitation des mobilité douces"
@7	2	REY	Vincent	25/02/2025 11h56	Grenoble	Avis favorable	Un espace "city " (terrain de sport urbain) pour les jeunes permettrait de réunir les générations et les habitants du quartier...	Favorable	Demande la création d'un "espace city " (terrain de sport urbain) pour créer une dynamique intergénérationnelle.
@8	1	BOURDIM	El Mahdi	25/02/2025 12h08	Grenoble	Passerelle esplanade	Bonjour, nous sommes un couple avec 3 enfants et nous sommes très sensible à l'environnement et la préservation de notre planète. Nous sommes très favorable à la création d'une passerelle entre le quai de la grille et l'esplanade. La création de cette passerelle favorisera la mobilité douce en facilitant l'accès aux différents quartiers, tout en contribuant à la réduction de la congestion automobile. Cette passerelle améliorera la connectivité entre les deux rives de la rivière, en offrant aux résidents et aux visiteurs un moyen pratique et rapide de traverser sans dépendre des transports motorisés. L'instauration d'une telle infrastructure favorisera également les activités de loisir, comme les promenades et les balades à vélo, tout en contribuant à la préservation de l'environnement	Favorable	Favorables à la création de la passerelle : - "favorisera la mobilité douce", - "contribuera à la réduction de la congestion automobile", - "améliorera la connectivité entre les deux rives de la rivière", - "favorisera les activités de loisirs", - "contribuera à la préservation, de l'environnement".
@9	1	PERRIN	Thibaut	25/02/2025 12h25	Grenoble	Vite une passerelle	Il y a un fort besoin de passerelle pour traverser l'Isère. Ce doit être le point prioritaire du projet : une passerelle pour les piétons ET pour les cyclistes, sur laquelle on puisse croiser facilement sans devoir mettre pied à terre, contrairement au pont SNCF.	Favorable	La passerelle doit être prioritaire
@10	1	VIGNON	Philippe	25/02/2025 13h18	Grenoble	Passerelle sur l'isère	Cette passerelle ouvre la partie de la presque île bloquée par la voie ferrée et l'isère pour des déplacements doux: piétons ou cyclistes.	Favorable	Précise que la passerelle "ouvre la partie de la presque île bloquée par la voie ferrée et l'isère pour des déplacements doux : piétons ou cyclistes".

@11	1		Alexis - Grenoble	25/02/2025 14h28	Grenoble	Le pont piéton en urgence et une importante réduction de la vitesse sur l'autoroute A481	Merci de considérer au plus vite la construction du pont piéton pour faciliter la mobilité douce entre l'Est et l'Ouest et éviter au maximum le pont de la porte de France très dangereuse.	Favorable	Est favorable à la construction de la passerelle pour faciliter la mobilité douce entre l'Est et l'Ouest et éviter au maximum la Porte de France très dangereuse.
@11	2		Alexis - Grenoble	25/02/2025 14h28	Grenoble	Le pont piéton en urgence et une importante réduction de la vitesse sur l'autoroute A481	Merci aussi de faire réduire la circulation de l'autoroute A481. Il est surprenant de voir une autoroute arriver si près d'un hyper centre d'une ville comme Grenoble !	Favorable	Il propose de faire réduire rapidement la circulation de la RN 481 afin d'éviter l'arrivée d'une autoroute près d'un hyper centre d'une ville comme Grenoble.
R12	1			24/02/2025 10h00		Avis papier	VERTUEUX/DELARUELLE/MONELLIAZPoint de vigilance : Place de stationnement pour les résidents : s'assurer que les résidents accèdent facilement aux places de stationnement- A l'heure de la voiture électrique, envisagez-vous d'équiper le quartier esplanade en nombre conséquent de bornes électriques.	Autres	Demandent que les résidents aient effectivement accès aux places de stationnementDemandent que des bornes électriques soient installées.
R12	2			24/02/2025 10h00		Avis papier	VERTUEUX/DELARUELLE/MONELLIAZPoint de vigilance :- Mobilier urbain à ne pas installer proche des habitations - Prévoir une installation en bordure de l'Isère.-Prévoir un local pour créer une vie de quartier (ex : notre maison de quartier est située au Vieux Temple, ce qui est "loin" pour les habitants du quartier esplanade. Serait-il possible de prévoir/délocaliser quelques activités sur le nouvel espace "multi-activités" prévu sur l'esplanade .	Autres	- " Mobilier urbain à ne pas installer proche des habitations - Prévoir une installation en bordure de l'Isère.". Demandent que soit prévu une maison de quartier et des activités dans "le nouvel espace "multi-activités" prévu sur l'esplanade. "
@13	1		Julien - Grenoble	25/02/2025 17h14	Grenoble	Avis enquête publique Esplanade	Tout d'abord un grand merci pour la clarté et la qualité des documents qui sont mis à disposition pour cette enquête publique.	Favorable	Apprécie " la clarté et la qualité des documents"
@13	2		Julien - Grenoble	25/02/2025 17h14	Grenoble	Avis enquête publique Esplanade	Secteur d : passerelle.La passerelle est attendue depuis de nombreuses années. L'accès aux TRAM pour les habitants de la rive gauche est un équipement prioritaire. J'ai un avis très favorable sur cet équipement.A noter que dans les documents présentés, l'argument de l'accès à l'école Simone Lagrange pour les habitants de l'esplanade n'est pas valable, l'école est presque saturée avec les enfants du secteur presque car l'école prévu dans le projet de la presqu'île n'a pas été construite. Les autres arguments restent valables.L'accès à la passerelle doit simplifier au maximum la circulation des piétons et des cycles entre les 2 rives de l'Isère. Rive droite, il est précisé dans les documents que la passerelle passera au dessus du parc mais il n'est pas précisé si elle enjambrera aussi la RN481. Je suis favorable à ce qu'elle enjambrera aussi la RN481 pour réduire le temps d'accès à l'arrêt de TRAM depuis la rive gauche et je ne suis surtout pas favorable à l'aménagement d'une traversée piétonne en 2 temps. Je n'ai pas trouvé l'information dans les documents. De même son emplacement doit se trouver en face d'une traversée piétonne sur la rive gauche.	Favorable avec réserve(s)	"La passerelle est attendue depuis de nombreuses années. L'accès aux TRAM pour les habitants de la rive gauche est un équipement prioritaire" "Je suis favorable à ce qu'elle enjambrera aussi la RN481 pour réduire le temps d'accès à l'arrêt de TRAM depuis la rive gauche et je ne suis surtout pas favorable à l'aménagement d'une traversée piétonne en 2 temps. "
@13	3		Julien - Grenoble	25/02/2025 17h14	Grenoble	Avis enquête publique Esplanade	J'ai cru comprendre que le point M est prévu pour répondre au besoin d'un parking relais pour les véhicules en provenance du secteur Chartreuse comme le montre l'emplacement choisi, le nombre de place et l'étude sur la circulation. Cette vision agit de la suppression d'une possibilité de parking relais pour les véhicules de la RN481. C'est regrettable, surtout avec la présence du TRAM et le trafic de véhicule privé stable à moyen terme sur la RN481 (28000vh/j). L'offre en nombre de places ne devrait-elle pas être plus généreuse ?Je suis donc opposé à cette version qui ne me semble pas répondre à l'enjeu de réduire à plus long terme l'accès au centre ville de Grenoble en proposant un stationnement relais aux visiteurs dès l'arrivée de la 2x2 voies.	Défavorable	Le point M est prévu comme P+R que pour la descente de la Chartreuse, il devrait aussi servir aux voitures venant de la RN481 et devrait avoir beaucoup plus de places.
@13	4		Julien - Grenoble	25/02/2025 17h14	Grenoble	Avis enquête publique Esplanade	D'autre part, dans ce secteur, il est très regrettable de détruire une partie des grands arbres de la petite esplanade pour construire des immeubles. Pour cette raison, je suis opposé à la construction des lots A, B et C (~300 lgts). Je suggère de revoir le programme de l'ilot D pour augmenter le nombre de logements et prévoir, à plus long terme, une densification de l'existant entre l'ilot Peugeot et le futur lot D, repère secteur n pour préserver la petite esplanade.	Défavorable	s'oppose à la destruction " d' une partie des grands arbres de la petite esplanade pour construire des immeubles." et donc à la construction "des lots A, B et C (~300 lgts)." et en compensation propose d'augmenter le programme de l'ilot D et à long terme, de densifier "l'existant entre l'ilot Peugeot et le futur lot D, repère secteur n"
@14	1	FAYE	Anahide	26/02/2025 17h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable sur le projet de re qualification de l'esplanade	Des arbres d'un côté et la congestion de l'autre : Ce projet va aggraver et reporter les problèmes de circulation de l'entrée de la ville de Grenoble et par conséquent sur la commune de Saint Martin le Vinoux (mais aussi pour les communes des balcons de la chartreuse). La réduction des voies pour les automobilistes entraîneront des embouteillages, un report du trafic vers les quartiers voisins et une hausse de la pollution. Bien sûr qu'il faut tendre à moins de voitures et agir pour la qualité de l'air, mais l'ampleur des restrictions au regard d'une entrée de ville (une RN et en amont une autoroute) aussi importante semble disproportionnée.	Défavorable	Dénonce le déplacement de l'entrée Nord et le réaménagement de la RN 481. Explique que "la réduction des voies pour les automobilistes entraînera des embouteillages, un report du trafic vers les quartiers voisins et une hausse de la pollution."
@14	2	FAYE	Anahide	26/02/2025 17h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable sur le projet de re qualification de l'esplanade	Sans solutions adaptées pour absorber ce flux, les nuisances (bruit, pollution de l'air, allongement des trajets) vont se déplacer et pénaliser les riverains sur d'autres secteurs. De plus, la densification excessive du quartier sans infrastructures suffisantes (stationnement, transports) ne fera qu'aggraver la situation et là aussi faire reporter / remonter les difficultés sur la commune limitrophe.	Défavorable	Souligne que le projet va aggraver "les nuisances (bruit, pollution de l'air, allongement des trajets) et pénaliser les riverains. [...] et faire reporter / remonter les difficultés sur la commune limitrophe.
@14	3	FAYE	Anahide	26/02/2025 17h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable sur le projet de re qualification de l'esplanade	Il aurait été plus logique d'absorber le trafic plus amont comme le permettait le câble. Son abandon est aujourd'hui regrettable quand on le met en perspective de ce projet. Il aurait permis une alternative efficace pour désengorger le secteur et un complément essentiel à tout le secteur.	Autres	Considère que le câble "aurait permis une alternative efficace pour désengorger le secteur "
@15	1	LIOTIER	Laurent-Emmanuel	26/02/2025 21h59	Grenoble	Passerelle piéton - Vélo	Je soutiens à 100 % la réalisation de la passerelle pour désenclaver le quartier Jean Macé, et éviter le grand tour par la Porte de France.Est il prévu que cette passerelle soit éclairée la nuit?	Favorable	Il soutient totalement la réalisation de la passerelle pour désenclaver le quartier Jean Macé et éviter le grand tour par la Porte de France et demande si la passerelle sera éclairée la nuit.
@16	1		Sébastien - Grenoble	27/02/2025 10h40	Grenoble	Modification N°3 du PLUI	Bonjour,Étant résident de la rue Henri TARZE, je suis pour la réalisation d'une passerelle qui reliera la cité Jean Macé et l'Esplanade. Cette passerelle pourrait par exemple se situer au niveau de la rue de Villard de Lans.Cordialement.	Favorable	Demande la réalisation de la passerelle sur l'Isère.
@17	1	DUCHAMP	Aymeric	28/02/2025 14h00	Grenoble	Contre ce projet	Je suis opposé à ce projet en l'état.Néanmoins, le projet, tel qu'il est construit, méconnaît absolument les usages du secteur.Il oublie totalement qu'il s'agit de la seule entrée nord de la ville, du territoire et des territoires voisins : En supprimant 300 places de parking gratuit sans alternative, il se désintéresse des milliers d'habitants de Chartreuse, du Voironnais et au-delà qui utilisent cet espace comme parking relais. A l'heure où l'on reconnaît l'absolue nécessité du report modal et de la moindre utilisation de la voiture, c'est absolument fou et à rebours de ce que l'on devrait faire.	Défavorable	Est opposé à ce projet en l'état dès lors "qu'il méconnaît absolument les usages du secteur, seule entrée nord de la ville, du territoire et des territoires voisins Des milliers d'habitants de Chartreuse, Voironnais et au-delà utilisent l'Esplanade comme parking relais." "A l'heure où l'on reconnaît l'absolue nécessité du report modal et de la moindre utilisation de la voiture, la suppression de 300 places de parking gratuit sans alternative est absolument fou et à rebours de ce que l'on devrait faire."
@17	2	DUCHAMP	Aymeric	28/02/2025 14h00	Grenoble	Contre ce projet	En transformant la RN 481 en "boulevard urbain" et reportant la circulation sur la route de Lyon, il ne fera que créer des bouchons monstres pour des milliers de véhicules en transit et ne fera que reporter la pollution juste devant les immeubles.	Défavorable	"En transformant la RN 481 en "boulevard urbain" et reportant la circulation sur la route de Lyon, il ne fera que créer des bouchons monstres pour des milliers de véhicules en transit et ne fera que reporter la pollution juste devant les immeubles."
@17	3	DUCHAMP	Aymeric	28/02/2025 14h00	Grenoble	Contre ce projet	Réaménager l'Esplanade, la végétaliser, créer une passerelle enjambant l'Isère sont autant de nécessités que je partage.	Favorable	Réaménager l'Esplanade, la végétaliser, créer une passerelle enjambant l'Isère sont autant de nécessités partagées.
@18	1		Pierre - Grenoble	02/03/2025 15h56	Grenoble	Passerelle	La mise en place d'une passerelle sur l'Isère permettrait d'apporter de la verdure au quartier Villard-de-Lans/Tarze qui en manque cruellement.	Favorable	Importance de la passerelle pour le quartier Tarze/villard de Lans pour accéder aux espaces verts
@19	1	SUBLET	Pierre-Eric	02/03/2025 19h05	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable a ce projet en l'état	Habitant de Saint Martin le Vinoux villageLe projet semble totalement méconnaître le fonctionnement actuel du parking relais "Casamaures" en place déjà saturé. En effet je suis utilisateur de cet équipement et de nombreuses fois j'ai pu constater qu'il était plein. Le projet parle de la création d'un parking relais de 130 à 170 places alors que le parking actuel de 100 places est saturé. Le projet supprime entre 300 et 400 place sur le reste du site.Pour mémoire tous les cotéaux de Saint Martin le Vinoux et les plateaux de la Chartreuse n'ont que cet espace pour se garer pour accéder au transport en commun de la ligne E ou aller à pied en centre ville.L'étude d'impact semble avoir omis le nouveau besoin en stationnement sur le domaine public lié à la création de nouveaux logements. En effet, les obligations actuelles du PLUI en stationnement pour les nouvelles constructions de logement collectif ne sont pas le reflet de la réalité puisqu'elles sont à moins de un stationnement par logement en moyenne. Le report sur le domaine public sera de fait, ces ratios étant bien trop faible. Le report se fera donc dans des zones au stationnement gratuit dans des quartiers contigus, principalement sur Saint Martin le Vinoux. Puisque physiquement il n'y a pas d'autres zones gratuites proches.De plus le mode de gestion des parkings relais n'empêche pas les voitures ventouses puisqu'il n'y a pas de contrôle de durée de stationnement, j'ai constaté que certains véhicules restaient plusieurs semaines sans bouger. Mes questions sont les suivantes:Pourquoi les remarques effectuées en enquête préalable n'ont pas été prises en compte?Pourquoi créer un parking relais de si faible contenance par rapport à l'actuel ? (+30 places semble être une marge beaucoup trop faible) Les équipements publics pour favoriser les transports en communs structurant devraient être dimensionnés avec une vision beaucoup plus globale et à plus long terme. Comment a été appréhendé le dimensionnement de cet équipement avec la mise en place d'autres transports en commun: Métrocable, lignes de bus haute vitesse, extension de la ligne E vers Pont de Claix?Ou va se faire le report de stationnement , une étude d'impact ne doit elle pas anticiper ce type de perturbations sur une échelle plus large ?Avis défavorable a ce projet en l'état	Défavorable	Souligne que le " parking relais "Casamaures" en place est déjà saturé" et que "certains véhicules ventouses restent plusieurs semaines sans bouger". "La suppression des 400 places n'est pas compensée par le nouveau parking de 130-170 places. [...] (+30 places semble être une marge beaucoup trop faible)". Rappelle que "tous les cotéaux de Saint Martin le Vinoux et les plateaux de la Chartreuse n'ont que cet espace (NDLR le parking gratuit) pour se garer, pour accéder au transport en commun de la ligne E ou aller à pied en centre ville et souligne la sous-estimation du besoin en stationnement pour les nouveaux logements.Explique que "le report se fera donc dans des zones au stationnement gratuit dans des quartiers contigus, principalement sur Saint Martin le Vinoux". L'étude d'impact devrait détailler les perturbations liées au report de stationnement.
@19	2	SUBLET	Pierre-Eric	02/03/2025 19h05	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable a ce projet en l'état	Habitant de Saint Martin le Vinoux villageUne concertation préalable en 2023 à déjà eu lieu sur ce projet, j'ai déposé des remarques qui n'ont fait l'objet d'aucune réponse.	Défavorable	Rappelle la concertation préalable de 2023 et déplore que ses remarques n'aient pas été prises en compte

E20	1			02/03/2025 20h17		Enquête public	La suppression du parking de l'Esplanade voulue par la Mairie de Grenoble est ,certes,conforme à leur dogmatisme mais est une vraie catastrophe pour la ville. De très nombreuses personnes venant de St Egrève, Rives, Voiron...utilisent ce parking pour venir travailler à Grenoble ou y faire leurs courses.	Défavorable	"La suppression du parking de l'Esplanade, conforme au dogmatisme de la Mairie de Grenoble, sera une vraie catastrophe pour la ville dès lors qu'il est utilisé par de nombreuses personnes venant de St Egrève, Rives? Voiron...pour venir travailler à Grenoble ou y faire leurs courses."
E20	2			02/03/2025 20h17		Enquête public	Sans parking elles iront soit à Chambéry soit à Lyon. Comment parler d'attractivité en supprimant les parkings ? Pour rappel le taux de vacance des magasins est de 12% donc supérieur aux villes de taille identique à Grenoble.	Défavorable	"Sans le parking de l'Esplanade, les personnes venant de l'extérieur de Grenoble iront à Chambéry ou à Lyon.""Comment parler d'attractivité en supprimant les parkings ? Pour rappel le taux de vacance des magasins est de 12% donc supérieur aux villes de taille identique à Grenoble."
@21	1	NICOLAS	Stéphane	03/03/2025 08h05	Grenoble	Parking	Un projet de requalification de l'Esplanade sans un grand parking relais avec forte capacité n'a aucun sens	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Demande un P+R à " avec forte capacité"
@22	1	MAILLET	Alain	03/03/2025 09h11	Saint-Martin- le-Vinoux	opposition au projet	"La diminution des parking de esplanade : Une aberration lorsque on veut se rendre en ville et se garer en limitrophe, et ensuite accéder à pied à la ville "	Défavorable	S'oppose à la suppression du parking de l'esplanade : "une aberration"
@22	2	MAILLET	Alain	03/03/2025 09h11	Saint-Martin- le-Vinoux	opposition au projet	"Un goulet d'étranglement pour l'entrée en ville en direction par exemple de la tronche ou Meylan"	Défavorable	Considère que la création de l'entrée Nord constitue "un goulet d'étranglement pour l'entrée en ville"
@22	3	MAILLET	Alain	03/03/2025 09h11	Saint-Martin- le-Vinoux	opposition au projet	"Une bétonisation des sols qui pourrait plutôt être remplacé par des zones de parking et de déplacement et/ou d'accueil de manifestation avec un sol désimperméabilisé"	Défavorable	Souhaite que l'on conserve des espaces "de parking et/ou d'accueil de manifestation, désimperméabilisé".
@23	1	SOUCHAY	Céline	03/03/2025 13h06	Saint-Martin- le-Vinoux	Circulation esplanade	Nous habitons Rue de la Résistance depuis maintenant 7 ans et avons acheté notre bien en connaissance des travaux à venir. En effet, pour nous ces travaux sont primordiaux pour améliorer l'entrée de ville et apaiser la circulation. Ayant la RN 481 juste en bas de chez nous, nous pouvons attester que les gens roulent vite, que les voitures ne sont pas si nombreuses que cela (sauf période de vacances) et que la nuisance vient de la vitesse des conducteurs (et probablement du revêtement de la route). Nous sommes donc très en faveur du projet.Si nous apprécions en général les actions du maire de St Martin le Vinoux, nous avons toujours été contre sa position eu égard de l'Esplanade.	Favorable	La déqualification de la RN 481 est primordial pour améliorer l'entrée de ville et apaiser la circulation. "La nuisance du trafic est dû davantage à la vitesse des conducteurs et probablement au revêtement de la route qu'au nombre de voitures pas si important que cela sauf en période de vacances."Nous sommes donc très en faveur du projet. Si nous apprécions en général les actions du maire de St Martin le Vinoux, nous avons toujours été contre sa position eu égard de l'Esplanade."
@23	2	SOUCHAY	Céline	03/03/2025 13h06	Saint-Martin- le-Vinoux	Circulation esplanade	Nous sommes aussi contre le parking-relais sur l'esplanade qui ne met pas du tout en valeur l'entrée de Grenoble. Il faut toutefois il est vrai réfléchir à un parking, non pas pour les habitants de St Martin le Vinoux mais pour ceux et celles qui viennent de plus loin. Nous sommes donc très en faveur du projet. Si nous apprécions en général les actions du maire de St Martin le Vinoux, nous avons toujours été contre sa position eu égard de l'Esplanade.	Favorable avec réserve(s)	Très favorables à la suppression du parking-relais de l'Esplanade lequel ne met pas du tout en valeur l'entrée de Grenoble, ils demandent de réfléchir à un parking, non pas pour les habitants de Saint Martin le Vinoux mais pour les personnes qui viennent de plus loin."Si nous apprécions en général les actions du maire de St Martin le Vinoux, nous avons toujours été contre sa position eu égard de l'Esplanade."
@24	1	JULLIAN	Patrick	03/03/2025 14h24	Saint-Martin- le-Vinoux	enquête projet déqualification esplanade	Je mentionne ici mon désaccord total avec le projet de réaménagement de l'esplanade tel que présentée dans cette enquête.	Défavorable	S'oppose au projet de requalification de l'Esplanade
@25	1		Stephanie - Saint- Martin-le- Vinoux	03/03/2025 14h40	Saint-Martin- le-Vinoux	Projet de réaménagement de l'Esplanade	Il m'oppose à ce projet qui va apphyxier la ville de St Martin le vinoux par une circulation intensive en provenance de communes de St EGREVE Fontanil corbillon vorppee et globalement du nord isere. La piétonisation de ce secteur est un non sens et nous laissera avec un trafic sous nos fenêtres ! Nous sommes déjà fortement impactés par les embouteillages matin et soir en semaine pour aller travailler mais aussi le weekend, cela sera encore pire.	Défavorable	Dénonce l'aggravation de la circulation induite par le projet sur Saint Martin le Vinoux. Considère que "la piétonisation de ce secteur est un non sens"
@25	2		Stephanie - Saint- Martin-le- Vinoux	03/03/2025 14h40	Saint-Martin- le-Vinoux	Projet de réaménagement de l'Esplanade	Par ailleurs la ville de Grenoble supprimera le parking relié et le parking de l'esplanade, nous laissant encore sans parking pour aller en ville, les commerçants souffrent déjà suffisamment de la baisse de fréquentation de leurs magasins, cela sera encore pire sans parking gratuit d'entrée de ville !	Défavorable	Estime que la suppression du parking gratuit aura un impact négatif sur le commerce en ville.
@26	1		Jean-Yves - Grenoble	03/03/2025 18h20	Grenoble	Diminuer la présence des voitures dans le quartier	La disparition du parking gratuit de l'Esplanade est une nécessité. Véritable aspirateur à voitures, il ne correspond plus aux besoins urbains actuels.---- Je suis pour la diminution des places de parking dans le quartier et je ne pense pas que le choix de garder un ratio de 1 place de parking par nouveau logement construit soit une bonne chose. Pourquoi ne pas conserver le ratio de 0,85 utilisé pour l'îlot Peugeot ?	Favorable	Estime que la disparition parking de l'Esplanade, "véritable aspirateur à voitures", est une nécessité. Est favorable à la diminution des places de stationnement dans le quartier. Propose de conserver le ratio de 0,85 voiture par logement utilisé pour l'îlot Peugeot.
@26	2		Jean-Yves - Grenoble	03/03/2025 18h20	Grenoble	Diminuer la présence des voitures dans le quartier	La création d'un espace de loisir connecté au parc urbain des berges de l'Isère et à la rive gauche de l'Isère valorisera fortement le nouveau quartier "Esplanade".	Favorable	La création d'un espace de loisir connecté au parc urbain des berges de l'Isère et à la rive gauche de l'Isère valorisera fortement le nouveau quartier "Esplanade".
@26	3		Jean-Yves - Grenoble	03/03/2025 18h20	Grenoble	Diminuer la présence des voitures dans le quartier	Les mobilités changent et le temps de la voiture thermique en ville est périmé (pollutions sonore, chimique et physique, emprises au sol très importantes de la voirie et des places de stationnement). L'offre de transports en commun est à valoriser, tout comme les mobilités douces. Les choix déjà engagés avec la ligne de tram E et la piste cyclable vont dans le bon sens. Les cheminements piétons restent encore largement à développer, en élargissant les trottoirs de la route de Lyon par exemple. Tous ces efforts améliorent grandement la santé publique.La voiture individuelle est un mode de déplacement parmi beaucoup d'autres. A l'intérieur de la zone urbaine dense, elle présente bien peu d'avantages (vitesse lente, encombrement, pollutions, ...) comparée aux transports en commun, vélo ou marche à pied.	Favorable	L'utilisation de la voiture thermique en ville est périmé et présente des désavantages (vitesse lente, encombrement, pollutions,...) par rapport aux transports en commun, vélo ou marche à pied.Souhaite le développement de l'offre des transports en commun, des cheminements piétons (notamment en élargissant les trottoirs de la route de Lyon).
@27	1	JAFFREZO	Jean-Luc	03/03/2025 21h07	Saint-Martin- le-Vinoux	qqes réflexion à la lecture du dossier d'aménagement de Esplanade	Il est assez clair que les aménagements proposés vont profondément modifier de très nombreux comportements de populations localisées de façon plus ou moins proches de cette zone mais qui y ont certaines activités. Le premier exemple est bien sur la suppression de très nombreuses places de parking, qui selon moi, va faire que de moins en moins de personnes vont venir à Grenoble pour y faire des courses, se balader ou aller au restaurant ou en sortie le soir. C'est déjà mon cas, de ne plus mettre les pieds en ville, eu égard aux difficultés de stationnement (bien que j'habite à 4 stations de tram du centre ville) et je ne pense pas être le seul à ne pas changer de mode de transport, même sous la contrainte.	Défavorable	"La suppression de nombreuses places de parking" empêchera d'aller à Grenoble, pour sortir (courses, restaurants...) " Je ne pense pas être le seul à ne pas changer de mode de transport, même sous la contrainte. "
@27	2	JAFFREZO	Jean-Luc	03/03/2025 21h07	Saint-Martin- le-Vinoux	qqes réflexion à la lecture du dossier d'aménagement de Esplanade	Il est assez clair que les aménagements proposés vont profondément modifier de très nombreux comportements de populations localisées de façon plus ou moins proches de cette zone mais qui y ont certaines activités. Le second exemple est celui de la fréquentation de l'intermarché de l'esplanade, avec des prix quand même plus abordable que ceux des petits commerces ou des superettes de centre ville. Ou les gens (dont beaucoup du centre ville) vont-ils aller faire leurs courses ? Pour ma part, je vais devoir aller dans les grandes surfaces de Saint Egrève, avec un trajet en voiture 2 fois plus long. Pas forcément un gain écologique....	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	le manque de place de parking obligera à aller dans les grands centres commerciaux comme à St Egrève, au lieu d'aller à l'Intermarché de l'Esplanade.
@27	3	JAFFREZO	Jean-Luc	03/03/2025 21h07	Saint-Martin- le-Vinoux	qqes réflexion à la lecture du dossier d'aménagement de Esplanade	Il est assez clair que les aménagements proposés vont profondément modifier de très nombreux comportements de populations localisées de façon plus ou moins proches de cette zone mais qui y ont certaines activités. Le troisième exemple est celui des forains de la foire des rameaux et des cirques. Le texte associé aux "nuisances de l'aménagement" indique (de façon détournée) qu'ils devront aller se loger ailleurs qu'à côté de leurs installations.... Vous y croyez vraiment ????? C'est fondamentalement contraire à leur mode de vie, et assez peu sécurisant pour leurs installations !! A court terme, exit la foire des rameaux et les cirques.	Défavorable	Les forains devront se loger ailleurs ce qui entraînera la suppression de la foire des rameaux.
@27	4	JAFFREZO	Jean-Luc	03/03/2025 21h07	Saint-Martin- le-Vinoux	qqes réflexion à la lecture du dossier d'aménagement de Esplanade	Il est assez clair que les aménagements proposés vont profondément modifier de très nombreux comportements de populations localisées de façon plus ou moins proches de cette zone mais qui y ont certaines activités. Le 4ème exemple est celui du marché au puces qui a repris ses droits l'esplanade, avec une économie circulaire et une animation nécessaire à beaucoup de personnes "à petits budgets". Les textes ne donnent pas l'impression qu'ils auront droit de cité dans ces espaces nouvellement créés.... Encore une déstabilisation de la vie de centaines de personnes.	Défavorable	Le dossier laisse à penser que le marché aux puces n'existera plus, alors que c'est " une économie circulaire et une animation nécessaire à beaucoup de personnes "à petits budgets".
@27	5	JAFFREZO	Jean-Luc	03/03/2025 21h07	Saint-Martin- le-Vinoux	qqes réflexion à la lecture du dossier d'aménagement de Esplanade	Il est assez clair que les aménagements proposés vont profondément modifier de très nombreux comportements de populations localisées de façon plus ou moins proches de cette zone mais qui y ont certaines activités. Le dernier exemple est celui de la circulation sur la 481, en "mode apaisé" (je ne parle même pas de la longue durée des travaux pendant laquelle toute circulation dans ce secteur stratégique sera sans doute impossible). J'ai du mal à croire que le débit puisse rester identique à l'actuel avec des aménagements incluant a priori des feux et des passages piétons, une circulation à 30, et des voies plus étroites. Et les idées développées sur le trafic dans la résolution du conseil municipal de Saint Martin le Vinoux sur les nombreux inconvénients des reports induits de trafic sur la route de Lyon me semblent aussi assez sensés. Pour résumer, il me semble que ces projets présentent d'assez nombreux désavantages, pour un pari sur une utilisation d'une zone de parc par une population dont on ne sait pas trop bien d'où elle va venir	Défavorable	" la 481, en "mode apaisé" " ne pourra maintenir le débit actuel du nombre de voiture et soutien la résolution du conseil municipal de St martin le Vinoux
E28	1	KEVIN RITZENTHALER		03/03/2025 22h37		Enquête publique Esplanade	Madame, Monsieur, le commissaire enquêteur,Je vous prie de bien vouloir ajouter mon avis / source "Courriel", au registre d'enquête publique: << Ancien habitant de Grenoble, ayant déménagé à Saint-Martin-le-Vinoux durant l'année 2024, je suis estomaqué par ce projet de requalification de l'Esplanade, et ceci à plusieurs titres.En effet, en supprimant un parking relié de forte importance, avec connectivité directe avec le Tram E, cette requalification nuit fortement à l'attractivité de notre territoire et notre Métropole. A nouveau, la ville c?ur de Métropole, à savoir Grenoble, leurs l'attractivité en miroitant des nouveaux commerces accessibles aux métropolitains.	Défavorable	Dénonce la suppression du "parking relais de forte importance, avec connectivité directe avec le Tram E," et insiste sur son importance pour l'attractivité de la ville et de ses commerces.

E28	2	KEVIN RITZENTHALER		03/03/2025 22h37		Enquête publique Esplanade	De surcroît, je suis également opposé à dévier ou rediriger une partie du trafic de la RN 481 sur la route de Lyon. En effet, il me semble que la situation deviendrait encore plus catastrophique pour cette porte d'entrée névralgique de notre Métropole Une Ville, pour qu'elle soit attractive, doit, il me semble, permettre au plus grand nombre de Métropolitains de pouvoir y vivre, y circuler, y consommer et s'y épanouir, et ceci quelque soit le mode de transport choisit et/ou subit par ces mêmes Métropolitains.Grenoble, une fois n'est pas coutume, a de nouveau prévu tout le contraire et notre c?ur de Métropole, qui perd déjà des habitants, risque de ne plus rayonner nulle part en France. >>Vous en souhaitant bonne réception.Cordialement	Défavorable	"Est opposé à dévier ou rediriger une partie du trafic de la RN 481 sur la route de Lyon". Considère que "la situation deviendrait encore plus catastrophique pour cette porte d'entrée névralgique de notre Métropole", qui perdrait de son attractivité.
E29	1			03/03/2025 22h39		Enquête publique Esplanade	Ancien habitant de Grenoble, ayant déménagé à Saint-Martin-le-Vinoux durant l'année 2024, je suis estomqué par ce projet de requalification de l'Esplanade, et ceci à plusieurs titres.En effet, en supprimant un parking relais de forte importance, avec connectivité directe avec le Tram E, cette requalification nuit fortement à l'attractivité de notre Territoire et notre Métropole.A nouveau, la ville c?ur de Métropole, à savoir Grenoble, leurre l'attractivité en miroitant des nouveaux commerces inaccessibles aux métropolitains.	Défavorable	La suppression d'un parking relais de forte importance, avec connectivité directe avec le tram E nuira fortement à l'attractivité du territoire et de la Métropole. Les nouveaux commerces seront ainsi inaccessibles aux métropolitains.
E29	2			03/03/2025 22h39		Enquête publique Esplanade	De surcroît, je suis également opposé à dévier ou rediriger une partie du trafic de la RN 481 sur la route de Lyon.En effet, il me semble que la situation deviendrait encore plus catastrophique pour cette porte d'entrée névralgique de notre Métropole.	Défavorable	"La déviation ou redirection d'une partie du trafic de la RN 481 sur la route de Lyon sera catastrophique pour cette porte d'entrée névralgique de notre Métropole."
E29	3			03/03/2025 22h39		Enquête publique Esplanade	Une Ville, pour qu'elle soit attractive, doit, il me semble, permettre au plus grand nombre de Métropolitains de pouvoir y vivre, y circuler, y consommer et s'y épanouir, et ceci quelque soit le mode de transport choisit et/ou subit par ces mêmes Métropolitains.Grenoble, une fois n'est pas coutume, a de nouveau prévu tout le contraire et notre c?ur de Métropole, qui perd déjà des habitants, risque de ne plus rayonner nulle part en France.	Défavorable	"Une Ville, pour qu'elle soit attractive, doit, il me semble, permettre au plus grand nombre de Métropolitains de pouvoir y vivre, y circuler, y consommer et s'y épanouir, et ceci quelque soit le mode de transport choisit et/ou subit par ces mêmes Métropolitains.Grenoble, une fois n'est pas coutume, a de nouveau prévu tout le contraire et notre c?ur de Métropole, qui perd déjà des habitants, risque de ne plus rayonner nulle part en France."
@30	1		Sarah - Saint-Martin-le-Vinoux	03/03/2025 22h39	Saint-Martin-le-Vinoux	Un projet qui va dégrader la qualité de vie des périphéries de Grenoble	Je prends note du projet tel que présenté. Habitant à st martin le Vinoux et travaillant à gieres, lorsque je prends la voiture je mets déjà plus de 40 min. Tout le monde ne peut pas circuler en vélo tous les jours et a toute date. Tout le monde ne peut pas vivre du même côté de Grenoble que son travail. Le projet tel que proposé va favoriser encore plus de congestion aux heures de pointes, et le flux de véhicules va venir dans les rues de résidences et non plus sur l'aménagement de la 2x2 voiesNous voyons actuellement avec une fermeture des quais (immeuble qui s'effondre) pour passer Porte de France, j'ai mis plus de 45 min à partir de st martin le Vinoux. Je vais perdre en qualité de vie, sans qu'on me propose des solutions alternatives (le maillage du réseau de transport n'est à ma connaissance pas prévu d'être révisé). Un parc qui avec ses arbres cachera une dégradation massive de la qualité de vie des travailleurs de la métropole grenobloise ou limitera les échanges Grenoble Lyon. Il me paraît illusoire que tous ces travailleurs auront facilement une solution de repli. De plus, les habitants de st martin le Vinoux, qui n'ont rien demandé, vont se voir infliger une densification de la circulation sous leurs fenêtres sans pouvoir s'opposer à ce projet, ni en bénéficier Encore une fois, la mairie de Grenoble ne pense que intra-muros et ne considère pas les personnes forcées de la traverser. Je suis contre ce projet en l'état.	Défavorable	Habite à St Martin Le Vinoux et travaille à Gière est obligé de prendre sa voiture : l'aménagement proposés, " va favoriser encore plus de congestion aux heures de pointes, et le flux de véhicules va venir dans les rues de résidences et non plus sur l'aménagement de la 2x2 voies""Je vais perdre en qualité de vie, sans qu'on me propose des solutions alternatives (le maillage du réseau de transport "" les habitants de st martin le Vinoux, qui n'ont rien demandé, vont se voir infliger une densification de la circulation sous leurs fenêtres sans pouvoir s'opposer à ce projet, ni en bénéficier "" amènera à " une dégradation massive de la qualité de vie des travailleurs de la métropole grenobloise ou limitera les échanges Grenoble Lyon. "
@31	1		Alain - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 09h06	Saint-Martin-le-Vinoux	accès à Saint Martin-le-Vinoux par la "route de Lyon"	Usager de cette route, je suis absolument contre le passage de milliers de véhicule par cette route déjà étroite pour des véhicules légers.Je demande donc le rejet de ce projet inutile et dangereux.Merci de prendre en considération ma contribution.Salutations.	Défavorable	Contre le projet qui engendre "le passage de milliers de véhicules par cette route (de Lyon) déjà étroite."
@32	1		alain - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 14h23	Saint-Martin-le-Vinoux	enquête esplanade	Bonjour , après consultation de la forme esplanade je tiens a vous faire part de mes remarques, c'est une aberration de restreindre l'accès a Grenoble par la principale route d'entree et sortie de la ville déjà sur- embouteillée par la politique municipale, et qui va se reporter de toute facon sur St Martin le vinoux (on déplace le pb)	Défavorable	Restreindre l'accès à Grenoble par la route d'entrée et sortie de la ville "déjà surembouteillée par la politique municipale est une aberration" et que cela va se reporter sur Saint Martin le Vinoux.
@32	2		alain - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 14h23	Saint-Martin-le-Vinoux	enquête esplanade	la suppression du parking de l'esplanade il est emprunte par des gens qui prennent le tram ou bus après (parking relais) ou comme moi qui sortent leur vélo du coffre et font leur courses en ville après avec un moyen décarbone vu les tarifs exorbitant de stationnement.	Défavorable	Est contre la suppression du parking de l'Esplanade, parking relais utilisé par des personnes qui prennent ensuite le tram ou le bus ou qui sortent le vélo de leur coffre et font leurs courses en ville, moyens décarbonés "vu les tarifs exorbitants de stationnement".
@32	3		alain - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 14h23	Saint-Martin-le-Vinoux	enquête esplanade	Cela va donc generer des tonnes de pollution en plus avec les gens qui prendront leur voiture plus les embouteillages , un comble pour une politique sois disant ecole ! A rajouter les logements sociaux prévus, nuisances et du beton au lieu de la verdure ..	Défavorable	La restriction de l'accès à Grenoble par la RN 481 et la suppression du parking de l'Esplanade vont générer "des tonnes de pollution en plus avec les gens qui prendront leur voiture plus les embouteillages , un comble pour une politique sois disant ecole ! A rajouter les logements sociaux prévus, nuisances et du beton au lieu de la verdure .."
@33	1		corinne - Grenoble	04/03/2025 14h45	Grenoble	enquête esplanade	c'est une aberation de supprimer le parking de l'esplanade, qui sert de parking relais pour aller en ville , il vaut mieux mettre un Cadran solaire a 250 000 euros démonte au bout de 6 mois et qui n'a servit a RIEN !!	Défavorable	"c'est une aberration de supprimer le parking de l'esplanade, qui sert de parking relais pour aller en ville , il vaut mieux mettre un Cadran solaire a 250 000 euros démonté au bout de 6 mois et qui n'a servit a RIEN !!"
@33	2		corinne - Grenoble	04/03/2025 14h45	Grenoble	enquête esplanade	C'est une aberation de retreindre l'accès a Grenoble par la principale route d'entree ! il vaut mieux mettre un Cadran solaire a 250 000 euros démonte au bout de 6 mois et qui n'a servit a RIEN !!	Défavorable	"c'est une aberration de retreindre l'accès a Grenoble par la principale route d'entrée ! il vaut mieux mettre un Cadran solaire a 250 000 euros démonté au bout de 6 mois et qui n'a servit a RIEN !!"
@34	1	PELLERIN	François	04/03/2025 17h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet	Nous utilisons beaucoup ce parking pour ensuite aller à pied en ville. Supprimer ce parking va saturer saint martin le vinoux comme pour la foire des rameaux mais tous les jours, de voitures stationnées empêchant les riverains de stationner sur leur commune. Supprimer ce parking sans alternative est stupide.	Défavorable	"Utilise ce parking pour ensuite aller à pied en ville, le supprimer sans alternative est stupide."
@35	1		Camille - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 18h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade Grenoble	Le projet de requalification de l'esplanade semble sous évalué le rôle de parking relais pour la ville de Grenoble. En effet, la suppression de près de 315 places de stationnement gratuit aux portes de la ville dans un contexte d'un centre ville déjà embouteillée ne me semble pas très pertinente. Le parking à une place stratégique à proximité de la ligne du tram E et permet de limiter la circulation automobile dans le centre ville. Le parking relais << casamaures >> ne pourra suffire à compenser la suppression du parking de l'esplanade et provoquera un report massif du stationnement dans les rues avoisinantes."	Défavorable	Le projet semble sous-évaluer le rôle de parking relais de l'Esplanade qui a une place stratégique à proximité du tram E et qui permet de limiter la circulation automobile dans le centre ville." Le parking relais << casamaures >> ne pourra suffire à compenser la suppression du parking de l'esplanade (315 places de stationnement gratuit) et provoquera un report massif du stationnement dans les rues avoisinantes."
@35	2		Camille - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 18h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade Grenoble	La transformation de la RN 481 en << boulevard urbain >> et la déviation d'une partie du trafic sur la route de Lyon me semble être un non-sens. En effet la voirie existante est étroite et ne peut être élargie et ne pourra pas absorber le flux d'automobiles. Les bouchons se multiplieront et la pollution ne sera que décalé sur la commune de Saint Martin le Vinoux."	Défavorable	"La transformation de la RN 481 en << boulevard urbain >> et la déviation d'une partie du trafic sur la route de Lyon, voie étroite et non susceptible d'être élargie, me semble être un non-sens. Les bouchons se multiplieront et la pollution ne sera que décalée sur la commune de Saint Martin le Vinoux."
@35	3		Camille - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 18h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade Grenoble	Le projet de piétonniser une grande partie du carrefour de la porte de France accentuera encore plus ce phénomène et découragera encore plus les usagers à se rendre au centre ville de Grenoble qui a déjà perdu en attractivité depuis quelques années.	Défavorable	Le projet de piétonniser une grande partie du carrefour de la porte de France accentuera encore plus " la multiplication des bouchons et "le décalage de la pollution sur la commune de Saint martin le Vinoux et découragera encore plus les usagers à se rendre au centre ville de Grenoble qui a déjà perdu en attractivité depuis quelques années."
@35	4		Camille - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 18h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade Grenoble	En conclusion ce projet ne fera que pénaliser les habitants des communes de la métropole comme de Saint Egrève, de Saint Pierre en Chartreuse ou de Saint Martin le vinoux travaillant sur Grenoble et augmentera considérablement leurs temps de trajets et la possibilité de se stationner aux portes de la ville.	Défavorable	"Ce projet ne fera que pénaliser les habitants des communes de la métropole comme de Saint Egrève, de Saint Pierre en Chartreuse ou de Saint Martin le vinoux travaillant sur Grenoble et augmentera considérablement leurs temps de trajets et la possibilité de se stationner aux portes de la ville. "
@35	5		Camille - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 18h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade Grenoble	La métropole de Grenoble est un territoire complexe, entourée de montagnes ce qui est un atout mais qui induit des problématiques liées à ces reliefs. L'utilisation de la voiture est parfois essentiel aux mobilités, le vélo n'est pas toujours utilisable par les familles, les personnes âgées et les personnes habitants loin des transports en commun. Le projet prévu de longue date de l'esplanade ne répond pas aux problématiques actuelles des habitants de la métropole et ne les encourage pas à continuer d'adopter des gestes éco responsables comme l'utilisation du parking relais de l'esplanade pour emprunter les transports en commun. Sans la possibilité de se garer aux portes de la ville, les habitants s'engageront alors en voitures dans le centre ville et cela n'est pas compatible avec une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La ville de Grenoble ne se réduit pas aux habitants du centre ville et doit penser à TOUS les usagers de la métropole.	Défavorable	"La métropole de Grenoble est un territoire complexe, entourée de montagnes ce qui est un atout mais qui induit des problématiques liées à ces reliefs. L'utilisation de la voiture est parfois essentiel aux mobilités, le vélo n'est pas toujours utilisable par les familles, les personnes âgées et les personnes habitants loin des transports en commun. Le projet prévu de longue date de l'esplanade ne répond pas aux problématiques actuelles des habitants de la métropole et ne les encourage pas à continuer d'adopter des gestes éco responsables comme l'utilisation du parking relais de l'esplanade pour emprunter les transports en commun. Sans la possibilité de se garer aux portes de la ville, les habitants s'engageront alors en voitures dans le centre ville et cela n'est pas compatible avec une politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre. La ville de Grenoble ne se réduit pas aux habitants du centre ville et doit penser à TOUS les usagers de la métropole. "
@36	1	MICHEL	Eric	04/03/2025 19h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique requalification esplanade	C'est une honte, uniquement fait pour que mr piolle se valorise en redistribuant de fait , la circulation sur les communes avoisinantes, Comment se laver les mains	Défavorable	"C'est une honte, uniquement fait pour que mr piolle se valorise en redistribuant de fait , la circulation sur les communes avoisinantes, Comment se laver les mains"
@37	1		Etienne - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 21h34	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade grenoble	Je suis contre ce projet qui va totalement emboliser l'entrée de Grenoble Porte de France (plus qu'elle ne l'est déjà), reporter les embouteillages sur la commune de Saint Martin le Vinoux, causer plein de nuisances	Défavorable	S'oppose au "projet qui va totalement emboliser l'entrée de Grenoble Porte de France (plus qu'elle ne l'est déjà), reporter les embouteillages sur la commune de Saint Martin le Vinoux, causer plein de nuisances".
@37	2		Etienne - Saint-Martin-le-Vinoux	04/03/2025 21h34	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade grenoble	et supprimer de nombreuses places de parkings sans proposer une autre solution de parking relais avec navettes via le tram.	Défavorable	Dénonce la suppression "de nombreuses places de parkings sans proposer une autre solution de parking relais"

@38	1	GIRAUD	Pierre	05/03/2025 10h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis négatif sur le projet Esplanade Grenoble	Ce projet est très négatif concernant:1) la circulation sur la commune de Saint-Martin le Vinoux	Défavorable	"Ce projet est très négatif concernant la circulation sur la commune de Saint-Martin le Vinoux"
@38	2	GIRAUD	Pierre	05/03/2025 10h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis négatif sur le projet Esplanade Grenoble	Ce projet est très négatif concernant: le problème de stationnement	Défavorable	"Ce projet est très négatif concernant le problème de stationnement"
@39	1		Pascale - Saint-Martin-le-Vinoux	05/03/2025 11h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Quid du haut de la commune ?	Habitant sur le haut de Saint Martin le Vinoux, je crains fort de ne pouvoir profiter de cette installation : comment m'y rendre ? (manque cruel de transports en commun, plus de possibilité de stationner en bas) Je suis plutôt favorable à la piétonisation et à l'aménagement vert du territoire en général, mais sur cet emplacement en particulier, il me semble que : - la possibilité de stationner aux portes de la ville pour ne pas circuler en ville - la possibilité de rejoindre aisément les accès pour Lyon et Valence, et de rentrer facilement sur Grenoble depuis ces axes doit être privilégiée. Bref, une idée intéressante mais pas au bon endroit...	Autres	"Bref, une idée intéressante mais pas au bon endroit...". le secteur de l'Esplanade est idéalement situé pour un être un P+R car permet :- la possibilité de stationner aux portes de la ville pour ne pas circuler en ville"-la possibilité de rejoindre aisément les accès pour Lyon et Valence, et de rentrer facilement sur Grenoble depuis ces axes"
@40	1		Véronique - Saint-Martin-le-Vinoux	05/03/2025 14h55	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification de l'Esplanade	J'habite le village de Saint-Martin le Vinoux et utilise régulièrement le parking relais pour accéder au centre ville en tram et éviter ainsi les bouchons de la Porte de France.C'est une aberration de l'enlever. Cela va à l'encontre de tout ce qui se fait dans les autres grandes villes. Les automobilistes arrivant de l'extérieur de Grenoble n'auront pas d'autres choix que de se garer dans les rues de Saint-Martin le Vinoux.	Défavorable	Considère que "c'est une aberration de l'enlever" (le parking relais). Lui-même utilisateur du "parking relais pour accéder au centre ville en tram.Redoute le stationnement dans les rues de SMLV.
@41	1		SUSANNA - Saint-Martin-le-Vinoux	05/03/2025 15h27	Saint-Martin-le-Vinoux	PROJET ESPLANADE	BONJOUR, J' HABITE AU VILLAGE DE SAINT MARTIN LE VINOUX ET JE NE SUIS ABSOLUMENT PAS D'ACCORD SUR LE PROJET QUI DEVIE UNE PARTIE DU TRAFIC SUR LA ROUTE DE LYON. L' ANCIENNE ROUTE de Lyon n'est pas adaptée du tout à recevoir tous ces véhicules.C'est un projet grenoblois qui impacte lourdement sur notre commune et pour cela il doit être revu.	Défavorable	"Le projet déviera une partie du trafic sur la route de Lyon, non adaptée du tout à recevoir tous ces véhicules. N'est absolument pas d'accord sur ce projet grenoblois qui impacte lourdement sur sa commune et pour cela le projet doit être revu."
@42	1	FEASSON	Philippe	05/03/2025 16h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking et voie de circulation non adaptée au trafic routier existant	Je suis très étonné que ce projet vise à supprimer un nombre important des places de parking payantes et gratuites. Ces places de parking sont actuellement utilisées quotidiennement pour le couvoitage ou en parking relai avec accès au Tram. Je ne constate aucune proposition de solution pour se garer à cette entrée de Grenoble et je constate les nuisances pendant la foire des Rameaux.Où les personnes qui utilisent ce parking, actuellement saturé toute les jours, vont garer leurs voitures?	Autres	"étonné" de la suppression du parking " actuellement utilisés quotidiennement pour le couvoitage ou en parking relai avec accès au Tram. " aucune proposition de solution pour se garer à cette entrée de Grenoble" "Où les personnes qui utilisent ce parking, actuellement saturé toute les jours, vont garer leurs voitures?"
@42	2	FEASSON	Philippe	05/03/2025 16h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking et voie de circulation non adaptée au trafic routier existant	Les voies existantes vont être modifiées et une partie du trafic sera reportée sur la route de Lyon qui n'est pas compatible avec ce volume de voitures cela va occasionner des nuisances importantes pour les riverains et les usagers de cette route. Je me pose également la question de la sécurité des piétons et cyclistes. Ce projet de parc qui pourrait être très beau et très agréable va se retrouver entourer par deux routes embouteillées qui vont occasionner une pollution importante dans cette cuvette qui est déjà très polluée. Comment détourner ce flot de véhicules qui arrive sur Grenoble et comment réduire les embouteillages sur les quais de Grenoble pour les personnes qui sortent de Grenoble si vous créer un bouchon avec ce nouveau parc?	Défavorable	" une partie du trafic sera reportée sur la route de Lyon qui n'est pas compatible avec ce volume de voitures cela va occasionner des nuisances importantes pour les riverains et les usagers de cette route. Je me pose également la question de la sécurité des piétons et cyclistes. "Comment détourner ce flot de véhicules qui arrive sur Grenoble et comment réduire les embouteillages sur les quais de Grenoble pour les personnes qui sortent de Grenoble si vous créer un bouchon avec ce nouveau parc?"
@42	3	FEASSON	Philippe	05/03/2025 16h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking et voie de circulation non adaptée au trafic routier existant	Ce projet de parc qui pourrait être très beau et très agréable va se retrouver entourer par deux routes embouteillées qui vont occasionnées une pollution importante dans cette cuvette qui est déjà très polluée. "	Défavorable	"Ce projet de parc qui pourrait être très beau et très agréable va se retrouver entourer par deux routes embouteillées qui vont occasionnées une pollution importante dans cette cuvette qui est déjà très polluée. "
@43	1	SALAGNAT	Bruno	05/03/2025 17h40	Grenoble	Opposition au projet actuel de requalification de l'esplanade	L'esplanade est actuellement un espace privilégié de stationnement à proximité du centre ville. C'est un parking relais irremplaçable pour accéder au centre de Grenoble en laissant sa voiture à l'extérieur. Proche du centre ville et desservi par un tram. Le supprimer, c'est précipiter le déclin grenoblois et la disparition des commerces, services et activités qui s'y trouvent encore. C'est aussi, encore bétonner, encore créer un quartier artificiel dont le coût d'entretien, la sécurité et la gestion restent très vagues. C'est une décision idéologique très grave quant à l'avenir de Grenoble qui n'est pas rejetée par les grenoblois et ne répond à aucune nécessité économique.	Défavorable	Dénonce la suppression d'"un parking relais irremplaçable pour accéder au centre de Grenoble" [...] et "desservi par un tram.
@43	2	SALAGNAT	Bruno	05/03/2025 17h40	Grenoble	Opposition au projet actuel de requalification de l'esplanade	Le supprimer, c'est précipiter le déclin grenoblois et la disparition des commerces, services et activités qui s'y trouvent encore. C'est aussi, encore bétonner, encore créer un quartier artificiel dont le coût d'entretien, la sécurité et la gestion restent très vagues. C'est une décision idéologique très grave quant à l'avenir de Grenoble qui n'est pas rejetée par les grenoblois et ne répond à aucune nécessité économique.	Défavorable	Explique que la suppression du stationnement va "précipiter le déclin grenoblois et la disparition des commerces, services et activités". Dénonce une position "idéologique" et la création d'un "quartier artificiel"
@44	1	REY	Jean Jacques	05/03/2025 18h34	Saint-Martin-le-Vinoux	aménagement de l'esplanade	Le projet proposé est incohérent et ne règlera rien, bien au contraire. Dévier une partie de la circulation de la RN 481 vers la route de Lyon est une incohérence totale ; il y aura autant de blocage vers le pont de l'esplanade voir plus. Il faudrait déjà faire en sorte que l'accès à la rive droite de l'Isère en direction du quartier St Laurent soit accessible afin que les usagers devant accéder à la Tronche ou autre via l'île verte puisse emprunter (ce qui soulagerait déjà le passage sur le pont de l'esplanade) puis, pour rappel, les usagers qui habitent le haut de la commune de St Martin le Vinoux subissent déjà des blocages en bas de la RD (à l'intersection de la route de Lyon venant du col de Clémencières), et ce sera pire selon le projet envisagé	Défavorable	La déviation d'une partie de la circulation de la RN 481 vers la route de Lyon est une incohérence totale ; il y aura autant de blocage vers le pont de l'esplanade voir plus en soulignant que les usagers de SMLV le Haut subissent déjà des blocages en bas de la RD (à l'intersection de la route de Lyon venant du col de Clémencières). Propose que l'accès à la rive droite de l'Isère en direction du quartier St Laurent soit accessible afin que les usagers devant accéder à la Tronche ou autre via l'île verte puisse emprunter (ce qui soulagerait déjà le passage sur le pont de l'esplanade). "Le projet proposé est incohérent et ne règlera rien, bien au contraire.
@44	2	REY	Jean Jacques	05/03/2025 18h34	Saint-Martin-le-Vinoux	aménagement de l'esplanade	supprimer tous les parkings actuels de l'esplanade est aussi une incohérence totale, les habitants du haut de la commune ont déjà beaucoup de mal à trouver une place de stationnement pour récupérer ensuite le TRAM (comment devront-ils faire après les travaux ? et en cas d'urgence ? comment feront-ils ?, les horaires des transports en communs ne sont pas en accord avec les impératifs d'urgence En conclusion je m'oppose au projet envisagé car il ne règlera rien bien au contraire, le problème majeur aurait été d'étudier la création de parkings relais dignes de ce nom afin de limiter la quantité de véhicules sur l'accès à l'esplanade	Défavorable	"Supprimer tous les parkings actuels de l'esplanade est aussi une incohérence totale, les habitants du haut de la commune ont déjà beaucoup de mal à trouver une place de stationnement pour récupérer ensuite le TRAM (comment devront-ils faire après les travaux ? et en cas d'urgence ? comment feront-ils ?, les horaires des transports en communs ne sont pas en accord avec les impératifs d'urgence " Propose d'étudier la création de parkings relais dignes de ce nom afin de limiter la quantité de véhicules sur l'accès à l'esplanade."
@45	1	SALERNO	Elisabeth	06/03/2025 08h33	Saint-Martin-le-Vinoux	avis projet esplanade	Ce projet va considérablement amputer les travailleurs grenoblois du nord Isère par la suppression du parking. Les commerçants vont naturellement voir la fréquentation de leur commerce disparaître par la désertification de l'entrée de ville mais aussi pour les commerçants grenoblois qui survivent. Le stationnement va donc se répartir sur la commune de st martin le vinoux anarchiquement comme durant la foire des rameaux. L'espace de l'esplanade est un lieu qui a toujours accueilli les moments festifs (cirque, concerts, foire et autres). C'est le dernier lieu aujourd'hui. Le budget alloué à ce projet pourrait sérieusement servir à rénover les structures existantes sur place comme le boudrome devenu un lieu de dégradations diverses et variées qui permet à la population âgée de profiter de moments conviviaux.	Défavorable	La suppression du parking va :-"va considérablement amputer les travailleurs grenoblois du nord Isère". -va impacter" Les commerçants vont naturellement voir la fréquentation de leur commerce disparaître par la désertification de l'entrée de ville mais aussi pour les commerçants grenoblois qui survivent. "Le budget alloué à ce projet pourrait sérieusement servir à rénover ...le boudrome devenu un lieu de dégradations diverses et variées qui permet à la population âgée de profiter de moments conviviaux. "
@45	2	SALERNO	Elisabeth	06/03/2025 08h33	Saint-Martin-le-Vinoux	avis projet esplanade	Vu la délinquance et la gangrénation de la drogue du bassin grenoblois, l'esplanade deviendrait un point de deal supplémentaire et un secteur d'insécurité grandissant. Pour terminer, je suis contre ce projet qui est inutile et coûteux. Les espaces verts grenoblois sont déjà peu entretenus, sales et ajouter une telle surface serait une aberration. Gardons l'histoire de Grenoble et faisons vivre cette place par la culture et le divertissement et non par l'insécurité et les trafics en tout genres. Aidons les commerçants du secteur encore en vie, protégeons les communes avoisinantes des nuisances que ce projet suscitera.	Défavorable	"L'esplanade deviendrait un point de deal supplémentaire et un secteur d'insécurité grandissant." "je suis contre ce projet qui est inutile et coûteux. Les espaces verts grenoblois sont déjà peu entretenus, sales et ajouter une telle surface serait une aberration. Gardons l'histoire de Grenoble et faisons vivre cette place par la culture et le divertissement et non par l'insécurité et les trafics en tout genres. Aidons les commerçants du secteur encore en vie, protégeons les communes avoisinantes des nuisances que ce projet suscitera."
@46	1	PELLISSIER	Francois	06/03/2025 08h37	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable au projet	Habitant sur St Martin le Vinoux nous allons être pénalisés avec ce projet. Les places actuelles du parking de l'Esplanade vont quasiment disparaître et nous ne pourrons plus nous garer pour aller en ville à pied ou à vélo.	Défavorable	Explique que " ... nous ne pourrons plus nous garer pour aller en ville à pied ou à vélo".
@46	2	PELLISSIER	Francois	06/03/2025 08h37	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable au projet	De plus des voies rétrécies vont occasionner des bouchons ajoutant de la pollution que nous récupérerons sur notre commune. C'est pourquoi je donne un avis très défavorable à ce projet ne voulant pas être l'otage de Grenoble.	Défavorable	Crain que "des voies rétrécies occasionnent des bouchons ajoutant de la pollution".
@47	1	Bertrand - Saint-Martin-le-Vinoux	Bertrand - Saint-Martin-le-Vinoux	06/03/2025 08h38	Saint-Martin-le-Vinoux	Transformation de l'Esplanade circulation et stationnement	Ce projet est aberrant concernant d'une part la suppression du stationnement gratuit à l'esplanade (ramené à +/- 130 places). Cela va se traduire, comme lors de la foire des rameaux, à un flux de véhicules et des stationnements au niveau du village de St Martin le Vinoux ou les résidents ont déjà des difficultés pour stationner. -----Passons sur la construction de logements et sur le maintien de la foire des rameaux qui n'arrangeront pas le stationnement.	Défavorable	La suppression du stationnement gratuit à l'esplanade (ramené à +/- 130 places) va se traduire, comme lors de la foire des rameaux, à un flux de véhicules et des stationnements au niveau du village de SMLV ou les résidents ont déjà des difficultés pour stationner. Passons sur la construction de logements et sur le maintien de la foire des rameaux qui n'arrangeront pas le stationnement."
@47	2	Bertrand - Saint-Martin-le-Vinoux	Bertrand - Saint-Martin-le-Vinoux	06/03/2025 08h38	Saint-Martin-le-Vinoux	Transformation de l'Esplanade circulation et stationnement	Quant à la transformation de la RN 481 en boulevard urbain et à la création d'un nouvel axe routier à proximité de la Casamaures, c'est du grand n'importe quoi d'une part en raison des nuisances pour les habitants du quartier et d'autre part du fait de la création de bouchons notamment pour rentrer dans grenoble dont le centre ville n'a pas besoin de ça pour être sinistré.	Défavorable	"Quant à la transformation de la RN 481 en boulevard urbain et à la création d'un nouvel axe routier à proximité de la Casamaures, c'est du grand n'importe quoi d'une part en raison des nuisances pour les habitants du quartier et d'autre part du fait de la création de bouchons notamment pour rentrer dans grenoble dont le centre ville n'a pas besoin de ça pour être sinistré."
@47	3	Bertrand - Saint-Martin-le-Vinoux	Bertrand - Saint-Martin-le-Vinoux	06/03/2025 08h38	Saint-Martin-le-Vinoux	Transformation de l'Esplanade circulation et stationnement	Je suis totalement contre ce projet qui a reçu un avis défavorable de la municipalité de Saint Martin le Vinoux mais dont, semble-t-il, la ville de Grenoble se moque. -----Enfin, cela concerne tant les municipalités de Grenoble et de Saint Martin le Vinoux, à quand une implication de leur part pour limiter significativement la vitesse et le stationnement sur la route de Clemencieres ????	Défavorable	"Je suis totalement contre ce projet qui a reçu un avis défavorable de la municipalité de Saint Martin le Vinoux mais dont, semble-t-il, la ville de Grenoble se moque. "Il pose une question : "cela concerne tant les municipalités de Grenoble et de Saint Martin le Vinoux, à quand une implication de leur part pour limiter significativement la vitesse et le stationnement sur la route de Clemencieres ????"
@48	1		Jean-Pierre - Saint-Martin-le-Vinoux	06/03/2025 09h04	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification esplanade	je m'oppose à ce projet qui impactera fortement Saint Martin le Vinoux en matière de nuisances (déplacement du trafic routier et du stationnement).	Défavorable	contre le projet qui apportera nuisance à SMLV par report trafic et stationnement

@49	1		Thomas - Saint-Martin-le-Vinoux	06/03/2025 12h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable	- Suppression des places de parking de l'esplanade -> report des stationnements sur route de Lyon et secteur Village de Saint-Martin-Le-Vinoux.	Défavorable	Crain que la suppression des places de stationnement de l'Esplanade entraine un "report des stationnements sur la route de Lyon et le secteur Village de Saint-Martin-Le-Vinoux".
@49	2		Thomas - Saint-Martin-le-Vinoux	06/03/2025 12h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable	- Piétonnisation d'une partie du carrefour de la porte de France -> aggravation des bouchons déjà existants sur route de Lyon et sur RN481.	Défavorable	Crain que la piétonnisation de la Porte de France "aggrave les bouchons existants"
@49	3		Thomas - Saint-Martin-le-Vinoux	06/03/2025 12h51	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable	- Réduction vitesse et réduction voies de la RN481 + nouveau carrefour et élargissement voie vers route de Lyon -> report de la circulation sur route de Lyon -> aggravation des bouchons qui existent déjà dans le secteur.	Défavorable	Rejette globalement les propositions d'aménagement routiers. "Réduction vitesse et réduction voies de la RN481 + nouveau carrefour et élargissement voie vers route de Lyon -> report de la circulation sur route de Lyon -> aggravation des bouchons qui existent déjà dans le secteur".
@50	1		Philippe - Grenoble	06/03/2025 14h35	Grenoble	nouvelle esplanade de Grenoble	Il est irresponsable de supprimer toutes les places de parking de l'esplanade de Grenoble, qui sont gratuites et permettent de laisser son véhicule en entrée de ville. Aucune solution alternative n'est proposée, alors que nous souhaitons toutes et tous éviter la circulation automobile en ville.----- Cette posture municipale n'est pas acceptable, car elle témoigne d'un aveuglement : la réalité quotidienne des habitants et des visiteurs n'est pas prise en compte, au nom de grands principes idéologiques hors sol.	Défavorable	"Il est irresponsable de supprimer toutes les places de parking de l'esplanade de Grenoble, qui sont gratuites et permettent de laisser son véhicule en entrée de ville. Aucune solution alternative n'est proposée, alors que nous souhaitons toutes et tous éviter la circulation automobile en ville."
@50	2		Philippe - Grenoble	06/03/2025 14h35	Grenoble	nouvelle esplanade de Grenoble	D'autre part, il est tout autant irresponsable de restreindre les voies de circulations d'entrée et sortie de ville puisque les bouchons sont déjà fréquents.		"Estime qu'il est irresponsable de restreindre les voies de circulations d'entrée et sortie de ville puisque les bouchons sont déjà fréquents."
@50	3		Philippe - Grenoble	06/03/2025 14h35	Grenoble	nouvelle esplanade de Grenoble	Cette posture municipale n'est pas acceptable, car elle témoigne d'un aveuglement : la réalité quotidienne des habitants et des visiteurs n'est pas prise en compte, au nom de grands principes idéologiques hors sol.	Défavorable	"Cette posture municipale n'est pas acceptable, car elle témoigne d'un aveuglement : la réalité quotidienne des habitants et des visiteurs n'est pas prise en compte, au nom de grands principes idéologiques hors sol. "
@51	1		Thibaut - Saint-Martin-le-Vinoux	06/03/2025 15h50	Saint-Martin-le-Vinoux	Refus à la requalification urbaine	Je m'oppose à la requalification urbaine du quartier de l'esplanade pour des raisons de praticité	Défavorable	"Je m'oppose à la requalification urbaine du quartier de l'esplanade pour des raisons de praticité "
@52	1		Marie	06/03/2025 21h01	Quaix-en-Chartreuse	Parking	Bonjour, Je souhaite transmettre mon incompréhension face à la suppression de places de parking gratuites et la réduction des places payantes. La ville souhaite réduire son trafic en ville mais il faut permettre aux personnes de se garer, notamment les habitants de la chartreuse. Je fais le trajet tous les jours pour le travail et me garer à l'esplanade pour ensuite continuer en mobilité douce. Merci de prendre en compte ma requête pour plus de places de parking.	Défavorable	Dénonce "la suppression de places de parking gratuites et la réduction des places payantes [...] notamment pour les habitants de la Chartreuse". "Se garer tous les jours à l'Esplanade pour ensuite continuer en mobilité douce".
@53	1	DELINSELLE	Charlotte	07/03/2025 07h26	Saint-Martin-le-Vinoux	Gardons le parking de l'Esplanade	Je travaille dans le sud de Grenoble et tous les jours je me gare à l'esplanade avec mon vélo à l'arrière et traverse l'agglomération de manière douce. Avec ce projet je serai obligée de polluer en utilisant ma voiture car habitant sur le haut de la commune de Saint-Martin-le-Vinoux je ne peux pas prendre les transports en commun ou qui sont inopérants.Avoir un parking relais gratuit à l'entrée de la ville et la meilleure manière de garder les voitures arrêtées. Dommage	Défavorable	Souhaite garder le parking de l'Esplanade afin de pouvoir continuer à vélo pour traverser l'agglomération grenobloise."Avoir un parking relais gratuit à l'entrée de la ville et la meilleure manière de garder les voitures arrêtées. Dommage"
@54	1		Valérie - Quaix-en-Chartreuse	07/03/2025 07h40	Quaix-en-Chartreuse	Enquête Esplanade	Je souhaite un parking relais à étage comme le parking EDF à Saint Martin le Vinoux, qui permettrait aux personnes de garer leurs voitures pour utiliser soit les transports en commun ou bien le vélo ou à pied pour se déplacer dans la vallée.Un parking relais avec abonnement TAG ou bien payant ou bien abonnement spécifique mais pas de parking résidentiel esplanade qui envahit le parking à la semaine au prix d'un ticket de bus ou de l'abonnement de leurs enfants	Favorable	Demande la réalisation d'un Parking relai en silo
@55	1	VIBERT	Elsa	07/03/2025 07h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking de l'esplanade	Ce parking est très utile pour les personnes habitant le haut de saint Martin le vinoux et qui souhaitent pouvoir déposer leur voiture avant de rentrer dans Grenoble. Le parking relais à côté étant trop petit. Il faut absolument penser aux places de stationnement à cet endroit.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Souligne l'utilité du parking Esplanade et rappelle que "le parking relais à côté est trop petit".
@56	1	MIANOWSKI	Marie	07/03/2025 07h59	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking gratuit esplanade pour habitants haut smlv	Bonjour nous sommes nombreux à vouloir circuler dans l'agglomération grenobloise en vélo ou en transports en communs. Pour cela il est nécessaire d'avoir un parking relais au niveau de la route de Lyon pour pouvoir garer son véhicule et continuer à pied ou en vélo. Ou bien installer des navettes fréquentes sur la route de clémenciere entre 7h30 et 9h30 11h30 et 16h30 19hCela apaiserait en plus le trafic sur cette route où le trafic s'accroît d'année en année et qui devient très dangereux pour les piétons et cyclistesMerci	Neutre / demande de précision	Usager des transports en commun, cycliste ou piéton, estime nécessaire d'avoir un parking relais au niveau de la route de Lyon où le trafic s'accroît d'année en année, ce qui devient très dangereux pour les piétons et cyclistes. Propose également d'installer des navettes fréquentes sur la route de Clémencières entre 7h30-9h30, 11h30-13h30 et 16h30-19h.
@56	2	MIANOWSKI	Marie	07/03/2025 07h59	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking gratuit esplanade pour habitants haut smlv	Ou bien installer des navettes fréquentes sur la route de clémenciere entre 7h30 et 9h30 11h30 et 13h30 et 16h30 19h	Neutre / demande de précision	demande des navettes fréquentes sur la route de Clémencières entre 7h30 et 9h30 11h30 et 13h30 et 16h30 19h
@57	1	PELLOUX	Colette	07/03/2025 08h54	Saint-Martin-le-Vinoux	aménagement de l'esplanade	Je suis totalement opposée à cette proposition qui va supprimer toutes les places de stationnement pourtant indispensables à l'entrée de la ville et à proximité du tram Il faudrait au contraire un parking relai sur 2 ou 3 niveaux avec une passerelle pour accéder au quartier de la gare, ce qui fluidifierait la jonction entre les 2 rives de l'Isère avec toit végétalisé pour l'aspect extérieur	Autres	opposée à la suppression du Parking actuel mais demande un parking silo avec un toit végétalisé et une passerelle piétonne pour aller à la gare
@57	2	PELLOUX	Colette	07/03/2025 08h54	Saint-Martin-le-Vinoux	aménagement de l'esplanade	Il est inutile de créer un espace vert à cet endroit où on peut accéder en quelques minutes à la nature par la route de Clémencières ou le jardin des dauphins		"Il est inutile de créer un espace vert à cet endroit où on peut accéder en quelques minutes à la nature par la route de Clémencières ou le jardin des dauphins"
@57	3	PELLOUX	Colette	07/03/2025 08h54	Saint-Martin-le-Vinoux	aménagement de l'esplanade	Il s'agit de dépenses énormes et totalement inutiles	Défavorable	"Il s'agit de dépenses énormes et totalement inutiles"
@57	4	PELLOUX	Colette	07/03/2025 08h54	Saint-Martin-le-Vinoux	aménagement de l'esplanade	Il n'est pas nécessaire de créer un nouvel espace de trafics en tous genres et d'insécurité dans ce quartier Bien entendu la modification de la RN 481 est un non sens pourquoi créer des embouteillages et de la pollution à l'entrée nord de Grenoble quand on achève avec succès les travaux du Rondeau	Défavorable	"Il n'est pas nécessaire de créer un nouvel espace de trafics en tous genres et d'insécurité dans ce quartier Bien entendu la modification de la RN 481 est un non sens pourquoi créer des embouteillages et de la pollution à l'entrée nord de Grenoble quand on achève avec succès les travaux du Rondeau"
@58	1		Christian	07/03/2025 09h59	Saint-Martin-le-Vinoux	amenagement esplanade	Quant au réaménagement de la N481, c'est une pure folie qui va créer des embouteillages et de la pollution montresAu moment où la circulation s'améliore avec les travaux du Rondeau il est impensable de créer un étranglement côté entrée Nord de la ville!espère que ce projet doctrinaire, inutile et scandaleux ne verra pas le jour	Défavorable	Estime que le "réaménagement de la N481, c'est une pure folie qui va créer des embouteillages et de la pollution montres". Affirme qu'il "est impensable de créer un étranglement côté entrée Nord de la ville".
@58	2		Christian	07/03/2025 09h59	Saint-Martin-le-Vinoux	amenagement esplanade	Projet néfaste et inutile.Par contre nécessité absolue de parkings relai complémentaires à l'entrée de Grenoble et à proximité de 2 arrêts de tram.pourquoi ne pas faire 2 ou 3 étages de parking avec toiture végétalisée et une passerelle permettant l'accès direct à la gare, ce serait bien plus utile!On nous encourage à prendre le train mais pour les personnes comme moi qui habite Clémencières, rien n'est prévu pour que l'on puisse laisser notre véhicule	Défavorable	Rappelle "la nécessité absolue de parkings relai complémentaires à l'entrée de Grenoble et à proximité de 2 arrêts de tram".Propose la création de stationnement en ouvrage avec accès direct à la gare à l'aide d'une passerelle.
@59	1	PLATEAU	Brigitte	07/03/2025 11h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Problème de la circulation et de parking	Par ailleurs j'habite Saint Martin le Vinoux le haut, sans transport en commun et je désire laisser ma voiture avant de rentrer dans l'agglomération grenobloise : c'est déjà oeuvre difficile, et elle sera aggravée.	Défavorable	N'étant pas desservie par les transports en commun (SMLV le haut), désire laisser sa voiture avant de rentrer dans l'agglomération grenobloise. "C'est déjà oeuvre difficile, et elle sera aggravée" du fait du projet.
@59	2	PLATEAU	Brigitte	07/03/2025 11h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Problème de la circulation et de parking	Je voudrais exprimer que la problématique des habitants péri-urbain de la ville de Grenoble est "encore une fois" négligée. Donc, si cette problématique n'est pas traitée, je me prononce contre ce projet, -----Pour être favorable à ce projet, nous aimerions avoir des éléments tangibles sur le flux routier (même sans augmentation) et la capacité de ce projet à prendre en compte ce flux sans préjudice (sécurité, bruit, etc) pour les habitants périphériques de ce projet.----- Tout le monde reconnaît que dans l'équation mobilité/habitat/travail, l'habitat péri-urbain est en majorité oubliée, rendant peu efficace en matière de progrès écologiques les travaux urbains et inter-urbains (à ailleurs nécessaire). Quel projet, quelle vision, a Grenoble, vile phare, en la matière? Car... Ecologie rime avec Solidarité et Globalité, sinon elle n'a pas d'impact, n'est-ce pas?	Défavorable	Souligne que l'équation mobilité/habitat/travail et les conséquences sur l'habitat péri-urbain (flux routier, sécurité, bruit...) ne sont pas prises en compte dans le projet. Donc, est contre le projet."Quel projet, quelle vision, a Grenoble, vile phare, en la matière? Car... Ecologie rime avec Solidarité et Globalité, sinon elle n'a pas d'impact, n'est-ce pas?"
@59	3	PLATEAU	Brigitte	07/03/2025 11h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Problème de la circulation et de parking	Pour être favorable à ce projet, nous aimerions avoir des éléments tangibles sur le flux routier (même sans augmentation) et la capacité de ce projet à prendre en compte ce flux sans préjudice (sécurité, bruit, etc) pour les habitants périphériques de ce projet.	Défavorable	Le projet ne donne pas des éléments tangibles sur le flux routier (même sans augmentation) et la capacité de ce projet à prendre en compte ce flux sans préjudice (sécurité, bruit, etc) pour les habitants périphériques de ce projet.
@60	1	SALAT	Marie-José	07/03/2025 12h32	Grenoble	ENQUETE PUBLIQUE ESPLANE	Pourquoi ce projet est-il inconséquent pour la ville de Grenoble et pourquoi je m'y oppose : 1/ Un projet aux forçeps à 1 an des municipales Ce qui veut dire qu'il s'imposera aux nouveaux élus (issus ou non de la majo actuelle) tant sur le plan du budget et du financement, dans un contexte budgétaire très contraint et du budget de fonctionnement.	Défavorable	"Un projet aux forçeps à 1 an des municipales " : de nouvelles dépenses imposées aux prochains élus dans ", dans un contexte budgétaire très contraint"

@60	2	SALAT	Marie-José	07/03/2025 12h32	Grenoble	ENQUETE PUBLIQUE ESPLANADE	Aucune certitude sur la participation de l'Etat et aucune précision n'est donnée sur les moyens de fonctionnement induits, qui pèsent très lourds sur le budget de fonctionnement de la ville. Ont-ils été estimés ? De ces dépenses supplémentaires de fonctionnement, on ne parle absolument pas dans le projet. Des moyens humains et techniques liés à la propreté quotidienne, entretien espaces verts (v'ux pieux), gestion des tags...? du cout d'entretien du gazon ? de la sécurisation de l'Espace Public (éviter un nouveau lieu de tension lié au trafic de drogue) ? Quid des équipages de PM ? quid des équipages de contrôleurs de stationnement... L'heure où les moyens d'intervention du service public municipal sont insuffisants (propreté, espaces verts, enlèvement des TAGS, présence de la Police municipale municipale...). La municipalité entend-elle : - augmenter les moyens de fonctionnement : plus d'agents municipaux, plus de passages, plus d'équipements d'intervention et dans quelle proportion ? - redéployer les moyens existants (répartir les moyens existants entre tous les quartiers) et donc "faire moins avec moins" ? - assumer le choix d'une action publique restreinte, selon le précepte de "la sobriété heureuse" et se reposant sur la responsabilité de chacun ? Précisons que les agents de la ville ne sont pas en cause mais bien les choix politiques de la municipalité.	Défavorable	rien n'est dit dans le dossier sur le financement du projet et la conséquence sur le budget de fonctionnement : entretien, surveillance....
@60	3	SALAT	Marie-José	07/03/2025 12h32	Grenoble	ENQUETE PUBLIQUE ESPLANADE	2/ Sur la gouvernance et responsabilité du projet lui-même : manque de communication préalable et confusion !- Des délais de concertation extrêmement courts- Une confusion entretenue sur la question de la responsabilité.	Défavorable	"Des délais de concertation extrêmement courts"des confusions sur le "qui fait quoi" entre la ville et la métrodemande l'avis de SMLV
@60	4	SALAT	Marie-José	07/03/2025 12h32	Grenoble	ENQUETE PUBLIQUE ESPLANADE	3/ sur les impacts - quelle densité de population (Hbt/M2 ?)si on inclut déjà les logements réalisés lors du mandat 2014/2020 ? - quels types de logement (du T1 au T5 ?) : familles ? solo? - combien de logements en tout ? Quelle estimation de la population totale ?		demande des informations sur les futurs logements ; densité, type, le nombre
@60	5	SALAT	Marie-José	07/03/2025 12h32	Grenoble	ENQUETE PUBLIQUE ESPLANADE	4/ sur les choix politiques > approche intergénérationnelle ? Comment sécuriser les habitants vulnérables en particulier et en priorité: Place préservée de l'enfant, des séniors, des personnes à mobilité réduite. - partage de l'espace public : les piétons devront-ils subir l'usage individualiste des trots et vélos... quelles règles d'usage ?? Quel contrôle ? quelle verbalisation ... subir ces mêmes aléas que dans les autres quartiers ?> choix d'1 pelouse = 1 aberration écologique> gestion des nuisances, du bruits et dégradations liés à l'animation prévue (cirque, foire des rameaux, spectacles ...) > quelle cohabitation entre ces événements particulièrement bruyants et les habitants de l'esplanade ?	Neutre / demande de précision	Questionne sur la prise en compte d'une approche intergénérationnelle et le partage de l'espace publics"interroge sur le conflit d'usage avec les animations prévues sur le site
@60	6	SALAT	Marie-José	07/03/2025 12h32	Grenoble	ENQUETE PUBLIQUE ESPLANADE	5 / MOBILITE / TRANSPORTS / CIRCULATION > quid des transports en commun : augmentation de la fréquence du tram ? Avec Impacts sur l'augmentation de la fréquence des trams sur le croisement de l'Ave Alsace Lorraine et Jean Jaures, devenu un pôle mobilité avec un afflux de voyageurs en transit, ce qui n'est pas sans nuisances pour les habitants du secteur (bruits, propreté, sécurité...)> entrée et sortie de ville : la réduction des voies de circulation aura un impact direct sur les bouchons donc sur la pollution.Conclusion : Un projet ad minima en terme de vision, de vitrine pour Grenoble, mais aux impacts non mesurés et aux conséquences désastreuses, sans lien avec l'environnement immédiat : la commune de SMLV, la Presqu'île, les quartiers centre ville de Grenoble.	Autres	MISalat pose de nombreuses questions sur les thèmes : des Maitres d'ouvrages (qui fait quoi), des logements et de la densification, les commerces, le stationnement et les parkings, la sécurité, les nuisances (bruit), les transports en commun, la circulation et conclut : "Un projet ad minima en terme de vision, de vitrine pour Grenoble, mais aux impacts non mesurés et aux conséquences désastreuses, sans lien avec l'environnement immédiat : la commune de SMLV, la Presqu'île, les quartiers centre ville de Grenoble. "
@61	1		thomas - Quaix-en- Chartreuse	07/03/2025 12h38	Quaix-en- Chartreuse	accès voiture chartreuse	bonjour je me gare en voiture au boudrome quand je pars prendre le train ou que je reste en ville le soir ou qui il pleut.le reste du temps je suis en velo electrique depuis quaix en chartreuse.quid dans ce projet de l'accessibilité depuis les communes de chartreuse ?aucun parking relais n'est prévu sachant que le parking voiture / velo actuel est plein.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Cette observation concerne le stationnement au boudrome et au parking relais actuellement plein. S'inquiète de la suppression du stationnement pour les habitants de Chartreuse.
@62	1	BOUVIER	Audrey	07/03/2025 14h11	Quaix-en- Chartreuse	demande de parkings sur le bas de la commune de St Martin le Vinoux	Un projet de réaménagement de l'Esplanade de Grenoble prévoit la suppression totale du parking de l'Esplanade, 315 places, ainsi qu'une partie des 115 places en stationnement payant.En tant qu'habitant de Quaix en Chartreuse, j'utilise régulièrement ces stationnements. Je demande donc la conservation de ces places pour permettre un accès à la ligne E du tram ou aux parkings à vélo afin de contribuer à faire vivre le centre ville de Grenoble qui se vide.	Défavorable	Demande le maintien des 315 places du parking gratuit de l'Esplanade et des 115 places en stationnement payant qu'elle utilise régulièrement, ce qui lui permet arrivant de Quaix en Chartreuse de rejoindre en tram E ou à vélo le "centre ville de Grenoble qui se vide".
@63	1		Marc - Saint- Martin-le- Vinoux	07/03/2025 17h14	Saint-Martin- le-Vinoux	Parking à l'entrée de Grenoble	Habitant le haut de Saint-Martin-le-Vinoux, route de clémencière, je m'inquiète de ce projet de réaménagement qui supprime énormément de places de stationnement à l'entrée de Grenoble. Il me semble absolument nécessaire de prévoir un parking relais dans ce projet.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	s'inquiète du projet qui "qui supprime énormément de places de stationnement à l'entrée de Grenoble" "Demande " un parking relais dans ce projet"
@63	2		Marc - Saint- Martin-le- Vinoux	07/03/2025 17h14	Saint-Martin- le-Vinoux	Parking à l'entrée de Grenoble	De plus le plan de circulation ne me semble pas du tout adapté avec le flot de voiture entrant dans grenoble qui sera grandement ralenti et qui se deportera sur les petits axes de st martin le vinoux	Défavorable	"ce projet de réaménagement qui supprime énormément de places de stationnement à l'entrée de Grenoble. De plus le plan de circulation ne me semble pas du tout adapté avec le flot de voiture entrant dans Grenoble qui sera grandement ralenti et qui se deportera sur les petits axes de st martin le vinoux"
@64	1	REY	Jean Jacques	07/03/2025 19h00	Saint-Martin- le-Vinoux	PB DE STATIONNEMENT	Dans le cadre du projet de l'esplanade il est prévu la suppression de toutes les places de stationnement ce qui incohérent compte tenu des besoins des usagers du haut de la commune et des autres (sachant aussi que les commerces de l'esplanades devront fermer car leur clientèle ne pourra plus stationner pour aller faire ses achats, ses repas aux restaurants et récupérer ses médicaments prescrits, et autres En fait tout est fait pour que Grenoble devient une ville morte? Combien de commerçants ont du baisser leur rideau? comment les dédommager vous? Il est impératif que nous ayons des parkings relais dignes de ce nom sur l'esplanade , comment feront les habitants du haut de la commune en cas de déplacement médical d'urgence et autres ? vous voulez interdire les voitures dans la ville , mais comment pourront se déplacer les habitants du haut de st martin le vinoux , vous avez prévu des navettes tous les 15 minutes ! JE VOUS DEMANDE DE BIEN VOULOIR PRENDRE EN COMPTE CETTE REQUETTE CAR IL EST INTOLERABLES ET DISCRIMINATOIRE QUE LES HABITANTS DU HAUT DE LA COMMUNE DE ST MARTIN LE VINOUX NE PUISSE PAS AVOIR ACCES A UN PARKING RELAIS ET UTILISER LE TRAM POUR SE DEPLACER	Défavorable	Explique qu'il est "incohérent de supprimer toutes les places de stationnement compte tenu des besoins des usagers du haut de la commune et des autres". Demande un vrai parking relais à l'Esplanade.Sinon demande des navettes toutes les 15 minutes !
@64	2	REY	Jean Jacques	07/03/2025 19h00	Saint-Martin- le-Vinoux	PB DE STATIONNEMENT	En fait tout est fait pour que Grenoble devient une ville morte? Combien de commerçants ont du baisser leur rideau? comment les dédommager vous?	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	S'inquiète pour la survie des commerces avec la suppression du parking de l'Esplanade
@65	1	BURGARD	Francine	07/03/2025 20h03	Grenoble	Enquête sur l'esplanade	Mes remarques : - Grenoble est déjà encombré, si on ne veut pas que ça s'aggrave encore il faut conserver le parking	Défavorable	"Grenoble est déjà encombré, si on ne veut pas que ça s'aggrave encore il faut conserver le parking"
@65	2	BURGARD	Francine	07/03/2025 20h03	Grenoble	Enquête sur l'esplanade	les immeubles déjà construits sont très proches les uns des autres, il ne faut pas densifier encore plus	Défavorable	"les immeubles déjà construits sont très proches les uns des autres, il ne faut pas densifier encore plus"
@65	3	BURGARD	Francine	07/03/2025 20h03	Grenoble	Enquête sur l'esplanade	la foire de Grenoble apporte de fortes nuisances sonores, il faut la déplacer loin de toute habitation	Défavorable	"la foire de Grenoble apporte de fortes nuisances sonores, il faut la déplacer loin de toute habitation"
@65	4	BURGARD	Francine	07/03/2025 20h03	Grenoble	Enquête sur l'esplanade	ce dont a besoin l'esplanade c'est un rafraichissement et des commerces de proximité	Défavorable	"ce dont a besoin l'esplanade c'est un rafraichissement et des commerces de proximité"
@66	1	PELLISSIER	Catherine	08/03/2025 07h45	Saint-Martin- le-Vinoux	Avis très défavorable au projet	Les places actuelles du parking de l'Esplanade vont quasiment disparaître et nous ne pourrions plus nous garer pour aller en ville à pied ou à vélo.C'est pourquoi je donne un avis très défavorable à ce projet ne voulant pas être l'otage de Grenoble.	Défavorable	"Les places actuelles du parking de l'Esplanade vont quasiment disparaître et nous ne pourrions plus nous garer pour aller en ville à pied ou à vélo"
@66	2	PELLISSIER	Catherine	08/03/2025 07h45	Saint-Martin- le-Vinoux	Avis très défavorable au projet	De plus des voies rétrécies vont occasionner des bouchons ajoutant de la pollution que nous récupérerons sur notre commune.C'est pourquoi je donne un avis très défavorable à ce projet ne voulant pas être l'otage de Grenoble.	Défavorable	"De plus des voies rétrécies vont occasionner des bouchons ajoutant de la pollution que nous récupérerons sur notre commune."
@67	1		olivier - Grenoble	08/03/2025 08h52	Grenoble	non	Non à la suppression du parking, ça va tuer encore plus les commerces du centre ville au profit de Neypic.	Défavorable	Refuse "la suppression du parking"S'inquiète pour "les commerces du centre ville au profit de Neypic".
@67	2		olivier - Grenoble	08/03/2025 08h52	Grenoble	non	Non à la réduction de la voirie. C'est l'entrée de Grenoble. On a pas besoin de plus de bouchons et de pollution.	Défavorable	Refuse "la la réduction de la voirie" de la RN 481
@67	3		olivier - Grenoble	08/03/2025 08h52	Grenoble	non	Non à densification du quartier, il y a déjà beaucoup trop de béton à Grenoble.	Défavorable	Refuse la "densification du quartier, il y a déjà beaucoup trop de béton à Grenoble".
@67	4		olivier - Grenoble	08/03/2025 08h52	Grenoble	non	Oui à l'entretien des berges, dire que c'est créer un nouveau parc est un mensonge ridicule.	Neutre / demande de précision	Demande "l'entretien des berges".
@68	1		Fabienne - Grenoble	08/03/2025 09h04	Grenoble	Avis très favorable au réaménagement de l'esplanade et des berges de l'Isère	Habitant le quartier de la Porte de France je suis très favorable à ce projet qui va apaiser cette entrée de Grenoble aujourd'hui étouffée par les voitures -----La qualité de l'air va en être améliorée et permettre à tous les riverains de mieux respirer.	Favorable	"Le projet va apaiser l'entrée de Grenoble aujourd'hui étouffée par les voitures.""La qualité de l'air va en être améliorée et permettre à tous les riverains de mieux respirer."

@68	2		Fabienne - Grenoble	08/03/2025 09h04	Grenoble	Avis très favorable au réaménagement de l'esplanade et des berges de l'Isère	Merci aux concepteurs de ce projet pour ce parc allant jusqu'aux berges nous redonnant accès à l'Isère de façon moins minérale que sur les quais plus au sud.	Favorable	"Le parc des berges redonnera accès à l'Isère de façon moins minérale que sur les quais plus au sud."
@69	1	BOCHET	Dominique	08/03/2025 12h00	Grenoble	suppression places parking, piétonnisation, accessibilité du centre-ville	Ras-le-bol de cette asphyxie programmée du centre ville. Grenoble : ton centre-ville se meurt. Les personnes extérieures à la ville ne sont plus bienvenues à Grenoble, le projet de l'Esplanade en est encore une fois la preuve parfaite : comment justifier socialement et écologiquement la suppression d'un parking gratuit se situant à l'ENTREE de la ville !	Défavorable	"comment justifier socialement et écologiquement la suppression d'un parking gratuit se situant à l'ENTREE de la ville !"
@69	2	BOCHET	Dominique	08/03/2025 12h00	Grenoble	suppression places parking, piétonnisation, accessibilité du centre-ville	Ras-le-bol de cette asphyxie programmée du centre ville. Grenoble : ton centre-ville se meurt. Quartier Ste Claire - Notre Dame : fermeture des accès et suppression de places de stationnement, travaux incessants et coûteux depuis le mois de septembre pour planter quelques arbres, aucune prise en compte des avis des habitants et commerçants : les commerçants ont tous perdu 30% de fréquentation et sont plongés dans une situation financière intenable. A quand les parkings et le tram gratuits les samedis pour redonner vie au centre-ville ?	Défavorable	Demande des parkings et tram gratuits les samedis pour redonner du dynamisme au commerces du centre-ville
@70	1	CHAMPAVIER	Frédéric	08/03/2025 12h37	Grenoble	Nom à cette nouvelle bétonisation, îlot de chaleur et zone.	Notre famille est contre le projet de requalification de l'esplanade. Contre le projet immobilier de la petite esplanade qui verra la forêt de plus de cent platanes anciens, véritable patrimoine vert grenoblois, se faire abattre. Contre la bétonisation de cet espace de fraîcheur qui devrait être valorisé en tant que tel pour les habitants, au lieu d'être transformé en nouvel îlot de chaleur.	Défavorable	Dénonce la suppression de "la forêt de plus de cent platanes anciens, véritable patrimoine vert grenoblois" de la petite Esplanade. S'inquiète de la bétonisation et de la création d'îlot de chaleur.
@70	2	CHAMPAVIER	Frédéric	08/03/2025 12h37	Grenoble	Nom à cette nouvelle bétonisation, îlot de chaleur et zone.	Contre la suppression du parking gratuit de plusieurs centaines de places et qui ne seront pas compensés par ailleurs. Ce parking vital pour la vie des habitants et l'économie de Grenoble, sert aujourd'hui de parking et parking relais pour les riverains immédiats et moins proches, aux touristes, aux clients des restaurants des quais et des restaurateurs et commerces en ville, tous déjà en difficultés de part la suppression massive de plus de mille places de stationnement passées et à venir. Sans omettre le stationnement qui disparaîtrait pour les patients de nos médecins qui rechignent déjà de s'installer en ville, créant une inégalité d'accès à la médecine et aux soins pour les Grenoblois. -----De plus, la fréquentation soutenue de ce parking et esplanade pour des événements, empêchent l'implantation de points de deal, empêche ce quartier devienne une nouvelle zone de non droits à Grenoble.	Défavorable	S'exprime contre la suppression du parking gratuit de plusieurs centaines de places qui ne seront pas compensés. Ce parking [...] sert aujourd'hui de parking et parking relais pour les riverains, les clients des restaurants des quais et des restaurateurs et commerces en ville et les patients des médecins de ville." "De plus, la fréquentation soutenue de ce parking et esplanade pour des événements, empêchent l'implantation de points de deal, empêche ce quartier devienne une nouvelle zone de non droits à Grenoble."
@70	3	CHAMPAVIER	Frédéric	08/03/2025 12h37	Grenoble	Nom à cette nouvelle bétonisation, îlot de chaleur et zone.	Contre le changement d'accès et d'entrée porte de France qui seraient une inaccessibilité à nouveau renforcée de notre ville et de nouveaux embouteillages à la clef hors et dans Grenoble.	Défavorable	S'exprime "contre le changement d'accès et d'entrée porte de France qui seraient une inaccessibilité à nouveau renforcée de notre ville" [SMLV]
@71	1	CADIER	Joel	08/03/2025 14h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification de l'esplanade de Grenoble	Le projet proposé est un non sens, tant pour les problèmes gigantesques de circulation qu'il va engendrer que de stationnement qui deviendra impossible, rendant la vie des habitants du quartier, et au delà, de ceux de St Martin le Vinoux. Je suis absolument contre ce projet.	Défavorable	"Le projet proposé est un non sens, tant pour les problèmes gigantesques de circulation qu'il va engendrer que de stationnement qui deviendra impossible, rendant la vie des habitants du quartier, et au delà, de ceux de St Martin le Vinoux. Je suis absolument contre ce projet."
E72	1	MICHLE		08/03/2025 14h03		Projet d'aménagement de l'Esplanade	Bonjour, Je viens de prendre connaissance du projet d'aménagement de l'Esplanade. J'habite le centre ville depuis 1989 et je n'ai plus heureusement de véhicule à garer, mais je suppose que tous ceux qui trouvaient un parking gratuit à l'entrée de la ville vont en être privés et vont se plaindre avec raison. Je les soutiens donc	Défavorable	Habite au centre ville, n'a plus de voiture mais soutiens ceux qui se garaient à l'esplanade et ne pourront plus le faire.
E72	2	MICHLE		08/03/2025 14h03		Projet d'aménagement de l'Esplanade	D'autre part, j'espérais naïvement que nous aurions une compensation avec la suppression de la Foire des Rameaux. Or, je vois qu'elle sera maintenue après les travaux. C'est une source de nuisances énorme pour les habitants du Boulevard Édouard Rey dont les logements se trouvent sur le parcours qui va de l'arrêt du tram Victor Hugo jusqu'au pont et à l'entrée de la Foire. La population dense qui s'y rend en file indienne continue de déposer des papiers et autres ordures sur la voirie et utilise aussi, et c'est plus grave, nos entrées d'immeubles pour se soulager, uriner voire plus. Je n'ai jamais compris pourquoi on déplaçait cette population à l'entrée du centre ville au lieu de la diriger sur un espace du côté d'Écholrolles ou de Saint Martin d'Hères. Il doit bien exister un terrain quelque part dans ces banlieues qui ferait l'affaire. Nous, habitants du centre ville, contribuons un maximum avec des taxes foncières de plus en plus élevées et subissons sans cesse des nuisances.	Défavorable	Ne comprend pas le maintiens de la foire des Rameaux qui amène beaucoup de nuisances aux habitants du centre ville et " il doit bien exister un terrain quelque part dans ces banlieues qui ferait l'affaire" pour l'accueillir.
E72	3	MICHLE		08/03/2025 14h03		Projet d'aménagement de l'Esplanade	Pour n'en citer qu'une dernière, nos trottoirs sont défoncés tout le long du Boulevard Édouard Rey du qual de l'Isère jusqu'au croisement avec la rue Clot-Bey. Nos commerces ferment soit en raison de l'augmentation des taxes foncières, soit en raison de la politique d'attractivité spéciale menée par ceux qui ont autorisé l'ouverture du Centre Neyrpic-Bellecombe à Saint-Martin d'Hères. Notre centre ville se désertifie au profit de la banlieue. C'est sans doute un choix politique, mais puisqu'on nous donne l'opportunité par voie réglementaire de nous exprimer, je le fais, tout en sachant que cette participation n'aura aucun effet salutaire. Michèle Cayer-Barrioz	Défavorable	Les taxes foncières sont trop chères, et es commerces ferment d'autant avec la concurrence du centre Neyrpic, "Notre centre ville se désertifie au profit de la banlieue."
@73	1	SISTI	Guy	08/03/2025 16h41	La Tronche	Fermeture du stationnement de l'Esplanade à Grenoble et dans d'autres quartiers	Je stationne régulièrement à l'Esplanade pour me rendre au centre de Grenoble (achats, rendez-vous médicaux, visite dans ma famille...). Il devient impossible de stationner dans la ville, il faut renoncer à banir l'auto de la ville sous peine d'une ville morte, morte sans commerces ni visiteurs.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Stationne régulièrement à l'Esplanade pour se rendre au centre de Grenoble Craint que le bannissement de "l'auto de la ville (conduise à) une ville morte, morte sans commerces ni visiteurs".
@74	1	Mar - Saint-Egrève		08/03/2025 17h55	Saint-Egrève	Projet honteux	Cet espace est vital à l'agglomération, déjà saturée et difficilement accessible. Parking relais, arbres centenaires... cet espace à l'entrée de Grenoble est nécessaire d'un point de vue économique (pour la vie des travailleurs, la vie économique du centre ville, des restaurants sur les quais) et d'un point de vue écologique (arbres, parking relais). L'idéologie de densification et de suppression de tous les espaces de nature et de parking à Grenoble doit cesser !!!	Défavorable	Le parking de l'Esplanade est "nécessaire : d'un point de vue économique (pour la vie des travailleurs, la vie économique du centre ville, des restaurants sur les quais) - d'un point de vue écologique (arbres centenaires, parking relais).""L'espace est vital à l'agglomération, déjà saturée et difficilement accessible. L'idéologie de densification et de suppression de tous les espaces de nature et de parking à Grenoble doit cesser !!! "
@75	1	LEFEVRE	Eric	08/03/2025 18h25	Grenoble	Densification de Grenoble - encore des logements	Selon wikipedia, Avec la 5ème densité d'habitants la plus importante de France parmi les villes de plus de 100.000 habitants (Villeurbanne, Paris, Lyon, St Denis semble t il), il se pose la question de la densification de notre ville: https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_communes_de_France_plus_denses - densification dans un contexte de cuvette / chaleur 3 à 6 mois par an. Densification ayant un impact sur la nature environnantes- Densification nécessitant de dimensionner les moyens urbains en conséquence (infrastructures, transports publics mais aussi écoles, bibliothèques, lieu de sport/culture et commerces) à l'heure où la ville a déjà des difficultés budgétaires et essaye de rationaliser les moyens & infrastructures existantes dans tous les autres quartiers.- les enfins, les logements supplémentaires risquent de nécessiter des places de voitures, sont-elles prévues? alors que le plan global de l'esplanade prévoit par ailleurs un ajustement du nombre de places existantes. Tous ces points sont cruciaux, sans quoi il n'y aurait pas de cohérence et un risque réel de répéter les erreurs du passé en créant une nouvelle zone de densification humaine vouée à se dégrader et devenir inhumaine. Avec tous les risques et conséquences connus et observables à de nombreux endroits de la ville. Les décideurs ne peuvent pas ignorer tout cela. Grenoble a maintenant le retour d'expérience de sa politique urbaine des 40 dernières années. Pas d'idéologie, il faut en revanche du sérieux, du pragmatisme et de l'écoute du terrain, pour faire un projet raisonné et raisonnable pour un impact positif pour le bien être des futurs habitants mais aussi pour la ville que nous aimons.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Grenoble est la 5ème ville la plus densifiée. Or Grenoble subit la chaleur, les services publics sont ils en conséquences (écoles, transports, bibliothèque, ? Les parkings sont-ils prévus pour les nouveaux logements ? Pas d'idéologie, il faut en revanche du sérieux, du pragmatisme, et de l'écoute du terrain, pour faire un projet raisonné et raisonnable pour un impact positif pour le bien être des futurs habitants mais aussi pour la ville que nous aimons."
@76	1	CHAPRON	Anne-Sophie	08/03/2025 18h38	Saint-Martin-le-Vinoux	projet esplanade	Bonjour, j'habite route de clémencières. Je descends chaque matin en voiture avec mes enfants en bas âge (la route n'est pas assez sécurisée à ce jour pour être parcourue en vélo) puis me gare, à l'esplanade pour retrouver notre vélo, et traverser Grenoble (je travaille à St Martin d'hères et je pose en chemin) je suis très contente de ce système qui me permet d'éviter de trop prendre la voiture à Grenoble. (et évite les bouchons en même temps) Je vois mal comment on peut en revanche venir à Grenoble sans se garer quand est loin ; il paraît important d'avoir des lieux de dépôt des véhicules pour pouvoir être en vélo (ou en tram, pignon etc) Si pas de lieu de dépôt de mon véhicule, je n'aurais d'autre choix que de prendre ma voiture et venir grossir à regret les bouchons et la pollution de la ville. Nous sommes nombreux dans cette situation (habitants de St Martin le Vinoux, Quaix en chartreuse notamment	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Rappelle l'intérêt du parking de l'Esplanade pour les habitants de Clémencières. Se "gare à l'esplanade pour retrouver son vélo et traverse Grenoble" [NDLR jusqu'à son lieu de travail]. Préviens, en cas de suppression du stationnement, "n'aura pas d'autre choix que de prendre sa voiture et venir grossir à regret les bouchons et la pollution de la ville."
@77	1	Véronique - Grenoble		08/03/2025 19h02	Grenoble	Déqualification urbaine quartier Esplanade à Grenoble	On veut également supprimer le dernier parking gratuit de la ville. Où les gens sont-ils sensés aller se garer? Le commerce du centre-ville est déjà agonisant, alors laissons les gens extérieurs à la ville venir s'y garer afin qu'ils viennent faire des courses, manger au restaurant, etc..... Il serait plus judicieux de réorganiser cet espace en réaménageant le parking et en faisant une aire de jeux pour enfants. Il ne faut pas oublier que c'est la première image de Grenoble pour les véhicules qui arrivent par l'autoroute.	Défavorable	Souhaite le maintien du "dernier parking gratuit de la ville afin de permettre aux gens extérieurs de la ville de venir faire leurs courses, manger au restaurant... commerce du centre ville déjà agonisant". Propose de réorganiser l'Esplanade en réaménageant le parking et en créant une aire de jeux pour enfants. "Il ne faut pas oublier que c'est la première image de Grenoble pour les véhicules qui arrivent par l'autoroute."
@77	2	Véronique - Grenoble		08/03/2025 19h02	Grenoble	Déqualification urbaine quartier Esplanade à Grenoble	C'est une hérésie de couper 100 vieux platanes alors que ces dernières années, de nombreux arbres ont déjà été coupés un peu partout dans la ville. On ne voit bientôt plus que du béton partout. ----- Construire des immeubles d'habitation au bord d'une route très fréquentée ne semble pas très pertinent. Les immeubles construits récemment dans ce secteur sont déjà occupés par les dealers. De nouveaux immeubles risquent de connaître le même sort. ----- Ce projet est définitivement à revoir, en préservant les arbres qui sont précieux en été.	Défavorable	S'oppose à la construction d'immeubles d'habitation au bord d'une route. Craint que ces nouvelles constructions soient occupées par les dealers déjà présents sur les immeubles construits récemment. "C'est une hérésie de couper 100 vieux platanes alors que ces dernières années, de nombreux arbres ont déjà été coupés un peu partout dans la ville. On ne voit bientôt plus que du béton partout. Ce projet est définitivement à revoir, en préservant les arbres qui sont précieux en été."

@78	1		Sebastien - Saint-Martin-le-Vinoux	08/03/2025 21h28	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking esplanade	Habitant le haut de la commune de Saint Martin Le Vinoux, peu desservi en bus, je souhaiterais avoir un moyen simple et rapide pour me parquer pour ensuite me rendre à pieds en ville.	Neutre / demande de précision	Habite SMLV le haut et "souhaiterais avoir un moyen simple et rapide pour me parquer pour ensuite me rendre à pieds en ville. "
@79	1	ROUPHAEL	Doraine	09/03/2025 10h18	Grenoble	Projet Esplanade	On est ravi d'avoir ce projet dans notre quartier l'Esplanade... ce parc va donner plus de dynamisme à la vie du quartier.	Favorable	Favorable au projet qui "va donner plus de dynamisme à la vie du quartier".
@80	1	HADDAD	Johnny	09/03/2025 10h36	Grenoble	En faveur du projet de l'esplanade	Nous sommes ravis d'avoir ce projet de parc de l'Esplanade. Il ajoutera de la verdure, offrira un espace de jeux pour les enfants et un lieu de détente pour profiter de la nature.	Favorable	Ravis du projet de parc de l'Esplanade qui "ajoutera de la verdure, offrira un espace de jeux pour les enfants et un lieu de détente pour profiter de la nature."
@81	1	CAU	Francois	09/03/2025 10h41	Quaix-en-Chartreuse	Parkings relais pour les habitants de Quaix.	Bonjour, il serait bien de garder suffisamment d'espaces de parking pour les habitants de Quaix, Sarceas, etc... qui sont +/- obligés de descendre en voiture par le manque de transports en commun.	Neutre / demande de précision	"Il serait bien de garder suffisamment d'espaces de parking pour les habitants de Quaix, Sarceas, etc... qui sont +/- obligés de descendre en voiture par le manque de transports en commun. "
@82	1		Frederique - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 11h15	Saint-Martin-le-Vinoux	projet esplanade	une aberration c'est déjà plus que compliqué la circulation a la poste de France et dans la ville merci au maire de Grenoble de détruire Grenoble...	Défavorable	Dénonce "une aberration".
@82	2		Frederique - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 11h15	Saint-Martin-le-Vinoux	projet esplanade	ou vont se garer les voitures?????Les habitants de Saint Martin le Vinoux ont toutes les voitures garé n'importe ou durant la période de la foire et avec ce projet cela sera toute l'année.....	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Explique que le stationnement anarchique observé pendant la foire va perdurer toute l'année.
@82	3		Frederique - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 11h15	Saint-Martin-le-Vinoux	projet esplanade	Avant de faire des projets toxiques qu'il s'occupe de sécuriser sa ville et de la nettoyer l'entrée de Grenoble route de Lyon est à pleurer.	Défavorable	Déplore l'état dégradé de "l'entrée de Grenoble route de Lyon est à pleurer".
@83	1		Régis - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 11h23	Saint-Martin-le-Vinoux	projet esplanade Grenoble	Que le maire de Grenoble s'occupe de la sécurité de sa ville et de la propreté au lieu de faire sa pub par n'importe quel moyen Grenoble est devenu célèbre par ses faits divers au lieu son cadre	Défavorable	"Que le maire de Grenoble s'occupe de la sécurité de sa ville et de la propreté au lieu de faire sa pub par n'importe quel moyen Grenoble est devenu célèbre par ses faits divers au lieu son cadre"
@83	2		Régis - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 11h23	Saint-Martin-le-Vinoux	projet esplanade Grenoble	Résolument contre ce projet qui supprime les places de parking		Résolument contre ce projet qui supprime les places de parking
@83	3		Régis - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 11h23	Saint-Martin-le-Vinoux	projet esplanade Grenoble	Résolument contre ce projet qui va restreindre l'accès a la principale entrée de Grenoble qui est déjà plus que saturé		"Résolument contre ce projet qui va restreindre l'accès a la principale entrée de Grenoble qui est déjà plus que saturé"
@84	1	JENNY	Jenny	09/03/2025 11h28	Grenoble	Un appel au réaménagement réfléchi de l'Esplanade	En tant qu'habitant de l'Esplanade depuis un certain temps, je constate avec regret que notre quartier a été laissé à l'abandon. Une station-service désaffectée, des maisons vides, un grand parking qui favorise l'insécurité... Sans oublier l'absence de crèches et d'écoles à proximité, rendant la vie quotidienne des familles plus compliquée.C'est pourquoi je soutiens pleinement le projet de réaménagement initié par la mairie et souhaite qu'il démarre au plus vite. Il est temps de redonner vie à notre quartier !	Favorable	Ha bite le quartier de l'Esplanade, soutien le projet et demande qu'il démarre au plus vite.
@84	2	JENNY	Jenny	09/03/2025 11h28	Grenoble	Un appel au réaménagement réfléchi de l'Esplanade	! De plus, la construction d'une passerelle pour accéder à la presqu'île est une excellente initiative qui améliorera la connexion et l'accessibilité de l'Esplanade.	Favorable	"la construction d'une passerelle pour accéder à la presqu'île est une excellente initiative qui améliorera la connexion et l'accessibilité de l'Esplanade."
@84	3	JENNY	Jenny	09/03/2025 11h28	Grenoble	Un appel au réaménagement réfléchi de l'Esplanade	Cependant, certaines décisions me questionnent : Pourquoi ne pas prévoir un parc pour les enfants, alors que notre quartier en manque cruellement ?	Favorable avec réserve(s)	"Pourquoi ne pas prévoir un parc pour les enfants, alors que notre quartier en manque cruellement ?"
@84	4	JENNY	Jenny	09/03/2025 11h28	Grenoble	Un appel au réaménagement réfléchi de l'Esplanade	- Comment concilier la création d'un parc naturel avec des zones vertes et l'organisation de grands événements comme la Foie des rameaux ? Ce type d'événement risque de détériorer les espaces verts et d'apporter des nuisances sonores importantes pour les habitants, notamment les enfants et les personnes âgées. Ne serait-il pas plus judicieux de prévoir ces manifestations dans des zones moins urbanisées pour préserver la qualité de vie du quartier ?Nous avons besoin d'un réaménagement bien pensé, qui respecte à la fois l'environnement et le bien-être des habitants. Espérons que ces points seront pris en compte pour un avenir meilleur à l'Esplanade !	Favorable avec réserve(s)	Pourquoi ne pas transporter la foire des rameaux ailleurs car elle apporte des nuisances sonores et risque d'abîmer les nouveaux espaces verts?Nous avons besoin d'un réaménagement bien pensé, qui respecte à la fois l'environnement et le bien-être des habitants. "
@85	1	LAMBERT	Céline	09/03/2025 11h32	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable et ferme opposition à ce projet d'aménagement du secteur de l'esplanade de Grenoble et St Martin le Vinoux	Je vous adresse mon avis très défavorable sur ce projet d'aménagement du secteur de l'esplanade porté par la ville de Grenoble. En tant qu'habitant de St Martin le Vinoux et ainsi habitué à fréquenter ce secteur, et notamment ses axes routiers, nous subissons d'ores et déjà une embolisation de l'accès à la ville de Grenoble via la Porte de France, et le présent projet ne propose aucune amélioration sur ce point, ni en matière de stationnement. Bien au contraire, il viendra seulement déplacer et empirer les bouchons déjà existant, et tout bonnement supprimer un des derniers points de stationnement gratuits pour accéder à la ville, alors qu'il serait tout à fait opportun d'intégrer au futur projet d'aménagement de ce secteur, non seulement un agrandissement du parking relais du SMMAG, comme ce dernier le demande à la ville de Grenoble depuis plusieurs années, mais aussi d'intégrer dans le projet une surface importante à destination de la création d'un grand parking qui pourrait être à usage multiple: voitures, motos, vélos, trottinettes, et charrettes !..... Enfin, le projet tel qu'il est porté par la ville de Grenoble ignore totalement les enjeux de stationnement, ajoutant encore et toujours de la difficulté pour les automobilistes et par conséquent l'ensemble des usagers du secteur, sans proposer de solutions alternatives pour l'accès à Grenoble. En effet en proposant la suppression totale du parking de l'Esplanade (315 places de stationnement gratuites) et une partie des 115 places actuellement payantes, ce projet ne propose aucune autre solution, provoquant de fait un report massif du stationnement sur les rues les plus proches, à savoir là encore, celles de St Martin le Vinoux, du Village à Pique-Pierre, secteur déjà très contraint, sans même imaginer le report ajouté du trafic dans le cadre de ce projet !	Défavorable	Déplore la "suppression totale du parking de l'Esplanade (315 places de stationnement gratuites) et une partie des 115 places actuellement payantes", et dénonce un projet qui "ne propose aucune autre solution, provoquant de fait un report massif du stationnement sur les rues les plus proches". Explique qu'il "serait tout à fait opportun d'intégrer au futur projet d'aménagement de ce secteur, non seulement un agrandissement du parking relais du SMMAG, comme ce dernier le demande à la ville de Grenoble depuis plusieurs années, mais aussi d'intégrer dans le projet une surface importante à destination de la création d'un grand parking qui pourrait être à usage multiple: voitures, motos, vélos, trottinettes, et charrettes !"
@85	2	LAMBERT	Céline	09/03/2025 11h32	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable et ferme opposition à ce projet d'aménagement du secteur de l'esplanade de Grenoble et St Martin le Vinoux	Il est terriblement attristant, mais surtout parfaitement antidémocratique, de constater la totale étonnement de la ville de Grenoble quant aux demandes formulées à plusieurs reprises et depuis de nombreuses années, et encore lors du montage du présent projet, par les différents acteurs concernés par l'aménagement de ce secteur, notamment la ville de St Martin le Vinoux, le SMMAG, et tous les habitants et usagers du quartier (pas seulement les grenoblois qui, de fait, n'ont pas donné leurs voix à l'équipe porteuse du présent projet). -----Même si, au vu de la politique bornée et de l'autoritarisme appliqués par la ville depuis 2014, je n'ai pas grand espoir de voir les voix opposées entendues, il est plus que temps que la municipalité de Grenoble assimile la logique selon laquelle les solutions viendront de la construction collective d'un projet réfléchi dans sa globalité, et accordant ainsi la voix à tous les acteurs concernés. Ce projet accentuera l'agacement et l'épuisement des habitants du territoire, à tout le moins les miens. Vous confirmant m'opposer fermement au présent projet soumis à enquête publique, je vous adresse mes salutations cordiales,Céline Lambert	Défavorable	Dénonce la politique et les méthodes de la ville de Grenoble, "parfaitement antidémocratiques" qui ne prend pas en compte les avis des "différents acteurs concernés par l'aménagement de ce secteur, notamment la ville de St Martin le Vinoux, le SMMAG, et tous les habitants et usagers du quartier". Demande "la construction collective d'un projet réfléchi dans sa globalité en accordant ainsi la voix à tous les acteurs concernés".

@85	3	LAMBERT	Céline	09/03/2025 11h32	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable et ferme opposition à ce projet d'aménagement du secteur de l'esplanade de Grenoble et St Martin le Vinoux	Avec le projet tel qu'il est porté par la ville de Grenoble (du moins par son équipe municipale), toutes les perspectives futures sont au rouge, en effet: la circulation déjà compliquée sur ce secteur, sera embolie et purement et simplement reportée sur la commune de St Martin le Vinoux, reportant le trafic sur la route de Lyon (jonction avec la rue de la Résistance), secteur absolument non adapté pour réguler plus de 20 000 véhicules empruntant cet accès quotidiennement. Nul besoin d'avoir fait polytechnique pour comprendre que reculer pour mieux sauter n'amortie en rien la chute, et qu'il est aisé et fort peu courageux de se débarrasser d'un problème en le reportant sur le voisin. De fait, ce projet ne fera que déplacer et amplifier les bouchons jusqu'au Village de St Martin le Vinoux et le secteur de Pique-Pierre, sur des voies étroites et non élargissantes (habitations de part et d'autres de la route de Lyon) où des aménagements ont déjà été mis en place pour supporter le trafic actuel. Le passage des véhicules des éboueurs et des véhicules scolaires et collectifs sont notamment déjà compliqués. Sans mentionner la cohabitation des différents modes de déplacements, la route de Lyon (cf point précédent sur les conséquences dramatiques de création de bouchons sur la route de Lyon) fait toujours fi des projets de la commune voisine de St Martin le Vinoux, ...		Dénonce l'embolie provoquée par le report de la circulation sur la route de Lyon et la commune de SMLV. Explique que "ce projet ne fera que déplacer et amplifier les bouchons jusqu'au Village de St Martin le Vinoux et le secteur de Pique-Pierre". Déploie qu'en "créant un nouveau carrefour à feu près de la Casamaures pour détourner une partie du trafic vers la route de Lyon [le projet] fait toujours fi des projets de la commune voisine de St Martin le Vinoux".
@85	4	LAMBERT	Céline	09/03/2025 11h32	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable et ferme opposition à ce projet d'aménagement du secteur de l'esplanade de Grenoble et St Martin le Vinoux	notamment en ce qui concerne le parc paysager projeté par cette dernière aux abords de la Casamaures. Ainsi, au lieu de mettre en valeur le patrimoine historique de notre territoire, ce projet vient en accentuer les actuels défauts.	Défavorable	Précise que la commune de SMLV souhaite aménager un parc paysager aux abords de la Casamaures. Réalisation qui sera gérée par le projet présenté.
@85	5	LAMBERT	Céline	09/03/2025 11h32	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable et ferme opposition à ce projet d'aménagement du secteur de l'esplanade de Grenoble et St Martin le Vinoux	Notre projet, en diminuant encore les voies réservées aux véhicules à moteur sur le carrefour de la Porte de France, déjà très limité, paralysera complètement le trafic et le reportera juste en dessous des habitations du secteur, ce qui est inacceptable et parfaitement inintelligent.	Défavorable	Réfute le projet de simplification du carrefour de la porte de France, en termes de circulation automobile.
@86	1	HENRY	Michel	09/03/2025 12h30	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de requalification de l'esplanade	Enlever le parking relais de l'esplanade c'est aussi assurer l'impossibilité aux habitants des montagnes alentour, qui ne disposent pas de transport en commun efficace, de déposer leur voiture sans entrer dans Grenoble. Grenoble ne veut plus de voitures au centre-ville. Il faut donc créer des parkings relais hors de la ville, là où il y a de la place : un grand parking avec quelques milliers de places disponibles	Défavorable	La suppression du parking relais de l'esplanade empêchera les habitants des montagnes alentours qui ne disposent pas de transport en commun efficace déposer leur voiture sans entrer dans Grenoble. Propose la création hors de la ville d'un grand parking de quelques milliers de places.
@86	2	HENRY	Michel	09/03/2025 12h30	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de requalification de l'esplanade	Détourner une double voie de circulation pour la faire passer en partie au pied d'immeubles d'habitation, tout cela pour créer un parc paysager est effectivement une aberration. --- Une desserte rapide et efficace vers le centre-ville. Il faudra à l'évidence multiplier la capacité du tram actuel pour emmener les acheteurs 25000 à 30000 personnes qui se rendent quotidiennement dans Grenoble en voiture via la place de la Bastille. Ou, pourquoi pas, les acheminer via un transport par câble qui présente toutes les qualités de rapidité, économie et silence sans infrastructure dispendieuse ; de nombreuses villes dans le monde ont choisi ce mode de transport pour la satisfaction des utilisateurs.	Défavorable	"Détourner une double voie de circulation pour la faire passer en partie au pied d'immeubles d'habitation, tout cela pour créer un parc paysager est effectivement une aberration. " " Afin d'assurer une desserte rapide et efficace vers le centre ville, propose de multiplier la capacité du tram actuel pour emmener les quelques 25000 à 30000 personnes qui se rendent quotidiennement dans Grenoble en voiture via la place de la Bastille. Ou, pourquoi pas, les acheminer via un transport par câble qui présente toutes les qualités de rapidité, économie et silence sans infrastructure dispendieuse ; de nombreuses villes dans le monde ont choisi ce mode de transport pour la satisfaction des utilisateurs."
@86	3	HENRY	Michel	09/03/2025 12h30	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de requalification de l'esplanade	Le coût des travaux, la création irrémédiable de bouchons et la dégradation de la qualité de vie des habitants du quartier de l'esplanade de Grenoble et de Saint-Martin-le-Vinoux font de ce projet une pure aberration. --- Je ne comprends pas comment une mairie qui se dit écologique peut proposer un tel projet qui ne peut que conduire à une farouche opposition de la part des habitants qui verront leur environnement se dégrader très fortement : ce n'est pas un parc, si beau soit-il, qui compensera les embouteillages, le bruit et la pollution qui s'ensuivront si ce projet se réalise..	Défavorable	"Le coût des travaux, la création irrémédiable de bouchons et la dégradation de la qualité de vie des habitants du quartier de l'esplanade de Grenoble et de Saint-Martin-le-Vinoux font de ce projet une pure aberration. Je ne comprends pas comment une mairie qui se dit écologique peut proposer un tel projet qui ne peut que conduire à une farouche opposition de la part des habitants qui verront leur environnement se dégrader très fortement : ce n'est pas un parc, si beau soit-il, qui compensera les embouteillages, le bruit et la pollution qui s'ensuivront si ce projet se réalise."
@87	1		Nathalie - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 12h57	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification de l'esplanade de Grenoble	Au vue des données que nous avons eu à notre connaissance ce projet nous apparaît peu attractif car notre commune (St Martin le vinoux) va être fortement impactée sur le plan du stationnement: les véhicules stationnés sur l'esplanade devront être mis ailleurs et comme nous le voyons lors de la foire des rameaux les automobilistes viennent sur notre commune et cela engendre de multiples désagréments pour nous	Défavorable	La commune de SMLV va être impactée par la suppression du parking, comme au moment de la foire des rameaux," cela engendre de multiples désagréments pour nous "
@87	2		Nathalie - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 12h57	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification de l'esplanade de Grenoble	La chose positive de ce projet serait la plantation d'arbres dans la mesure où ils sont nombreux et effectifs!	Favorable	"La chose positive de ce projet serait la plantation d'arbres dans la mesure où ils sont nombreux et effectifs! "
@87	3		Nathalie - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 12h57	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification de l'esplanade de Grenoble	A nos yeux l'argent public pourrait être utilisé pour d'autres usages : ville plus propre, plus sûre, les jeunes et leurs difficultés à se nourrir et se soigner, les personnes âgées...	Autres	"A nos yeux l'argent public pourrait être utilisé pour d'autres usages : ville plus propre, plus sûre, les jeunes et leurs difficultés à se nourrir et se soigner, les personnes âgées..."
@88	1	BERLENDIS	Simon	09/03/2025 14h11	Grenoble	Avis très favorable	Je vous adresse mon avis très favorable sur ce projet. J'ai beaucoup d'idées d'embellir cette place avec une meilleure végétalisation et de supprimer ce gros parking moche. Pour moi, ce projet s'inscrit directement dans une vision vers de meilleures espaces de vie et moins de voitures, ce que j'adhère complètement.	Favorable	Favorable à "l'idée d'embellir cette place avec une meilleure végétalisation et de supprimer ce gros parking moche". Explique que le "projet s'inscrit directement dans une vision vers de meilleurs espaces de vie et moins de voitures".
@89	1		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 19h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking de l'esplanade - Route de Lyon	Habitant la commune de Saint Martin le Vinoux j'utilise le parking relais de l'esplanade pour mes déplacements en tram. Si ce parking est amené à disparaître où allons nous garer nos véhicules ? Les places sur Saint Martin le Vinoux sont assez limitées. Mr --- Le parking de l'esplanade est très prisé et il est situé en entrée d'agglomération se qui facilite le stationnement pour des rendez-vous de départ et également pour les touristes. C'est le seul parking de grande capacité dont une partie est gratuite et ce n'est pas rien. !!!	Défavorable	Le parking de l'esplanade en partie gratuit, de grande capacité et situé en entrée d'agglomération est utilisé comme parking relais pour les déplacements en tram, pour des rendez-vous de départ et également pour les touristes." " Si ce parking est amené à disparaître où allons nous garer nos véhicules ? Les places sur Saint Martin le Vinoux sont assez limitées."
@89	2		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 19h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking de l'esplanade - Route de Lyon	Pourquoi créer un parc à l'entrée d'une agglomération ?? surtout sur un site où il y a toujours du vent ?? C'est une aberration.	Défavorable	"Pourquoi créer un parc à l'entrée d'une agglomération ?? surtout sur un site où il y a toujours du vent ?? C'est une aberration."
@89	3		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 19h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking de l'esplanade - Route de Lyon	L'argent dépensé pour les travaux de l'esplanade devrait être utilisé pour embellir Grenoble qui a une ville laissée à l'abandon -> Sale, trop de tags sur les murs et les devantures des commerces fermés. Mr PIOLLE pourrait installer des vidéos surveillance et protéger ainsi la population et rendre à Grenoble une image plus accueillante et sûre. "Mr PIOLLE étouffe la commune de Saint Martin le Vinoux pour désengorger sa ville (plus de voitures !!!)"	Défavorable	L'argent dépensé pour les travaux de l'esplanade devrait être utilisé pour embellir Grenoble qui a une ville laissée à l'abandon -> Sale, trop de tags sur les murs et les devantures des commerces fermés. Mr PIOLLE pourrait installer des vidéos surveillance et protéger ainsi la population et rendre à Grenoble une image plus accueillante et sûre. "Mr PIOLLE étouffe la commune de Saint Martin le Vinoux pour désengorger sa ville (plus de voitures !!!)"
@89	4		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	09/03/2025 19h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Parking de l'esplanade - Route de Lyon	Dans le cas où la circulation est déviée sur la route de Lyon qui est très étroite, l'état de la chaussée ne permet pas un flux de circulation considérable que cela va engendrer. Sans compter sur les bouchons aux heures de pointes et le chassé croisé des vacanciers.	Défavorable	"La création du carrefour nord entraînant la déviation sur la route de Lyon, très étroite, engendrera un flux de circulation considérable, sans compter sur les bouchons aux heures de pointes et le chassé croisé des vacanciers."
@90	1	BLETTERIE	Mathieu	09/03/2025 19h52	Grenoble	Prévention de la pollution sonore	Quels sont les dispositifs de prévention et protection des riverains contre les nuisances sonores générées par les événements "festifs" que la municipalité souhaite programmer sur le nouveau parc de l'esplanade ? Je propose de planter une autre rangée d'arbres en plus ceux existants qui doivent être préserver et ce de chaque côté de l'esplanade pour les riverains immédiats comme ceux de l'autre côté de l'Isère qui ont eux aussi à subir les nuisances sonores. Cela améliorera en outre la captation de carbone et la réduction des îlots de chaleur. Je propose également de limiter l'espace dévolu à ces événements à la moitié proche de la porte de France, moins pourvue en habitations. Cela permettra en outre la création d'un vrai parc espace de biodiversité sur l'autre moitié et non de pavés engazonnés.	Neutre / demande de précision	Demande les dispositifs prévus pour la "protection des riverains contre les nuisances sonores générées par les événements "festifs" ?" " propose de planter une autre rangée d'arbres en plus ceux existants", " Cela améliorera en outre la captation de carbone et la réduction des îlots de chaleur." " propose également de limiter l'espace dévolu à ces événements à la moitié proche de la porte de France. Cela permettra en outre la création d'un vrai parc espace de biodiversité sur l'autre moitié et non de pavés engazonnés."
@90	2	BLETTERIE	Mathieu	09/03/2025 19h52	Grenoble	Prévention de la pollution sonore	Quels sont les avantages attendus du détournement sur la route de Lyon de la RN481 ? Quid encore une fois des habitants ? Alors qu'aujourd'hui l'arrivée de la RN481 entre l'esplanade et l'Isère ne nuit à personne ?	Neutre / demande de précision	"Quels sont les avantages attendus du détournement sur la route de Lyon de la RN481 ? Quid encore une fois des habitants ? Alors qu'aujourd'hui l'arrivée de la RN481 entre l'esplanade et l'Isère ne nuit à personne ?"

@91	1	ROZAND	Mimi Et Florent	09/03/2025 20h16	Saint-Martin-le-Vinoux	CONTRE sur le projet en l'état	Bonjour,Nous sommes POUR un projet d'aménagement du site mais le projet de la mairie de Grenoble présente des lacunes majeures : - L'aménagement de la route de Lyon ne prend pas assez en compte les cyclistes et notamment ceux de la Route de Clémencières. Il est prévu une densification du stationnement route de Lyon alors que cette artère est déjà dangereuse pour eux . Dans le plan proposé, les usagers mode doux n'emprunteront pas le trajet proposé car il est plus long que celui actuel sur la route de Lyon . Il faut faire passer une chrono vélo sur la route de Lyon, enlever le stationnement et crée des plantations. Le trafic routier doit être dissuasi sur la route de Lyon car sinon cette voie servira de shunt au flux.	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Explique que "l'aménagement de la route de Lyon ne prend pas assez en compte les cyclistes" et que "les usagers mode doux n'emprunteront pas le trajet proposé car il est plus long que celui actuel sur la route de Lyon". Demande de "faire passer une chrono vélo sur la route de Lyon, enlever le stationnement et créer des plantations".
@91	2	ROZAND	Mimi Et Florent	09/03/2025 20h16	Saint-Martin-le-Vinoux	CONTRE sur le projet en l'état	Le trafic routier doit être dissuasi sur la route de Lyon car sinon cette voie servira de shunt au flux. - Les répercussions de trafic sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux n'ont pas été prise en compte. - Les plans fournis sont très insuffisants d'un niveau "esquisse sommaire", c'est de l'amateurisme à ce niveau . - Le projet n'intègre pas la nécessité de réduire l'attractivité de cette entrée de Grenoble depuis l'A480 alors que l'offre de stationnement et les capacités de régulation de la voie actuelle seront sous-dimensionnées. -----Pour ces raisons nous sommes CONTRE le projet actuel.	Défavorable	S'inquiète d'un afflux de véhicules généré par le carrefour Nord.Demande une régulation forte de cet accès vers la route de Lyon.
@91	3	ROZAND	Mimi Et Florent	09/03/2025 20h16	Saint-Martin-le-Vinoux	CONTRE sur le projet en l'état	Le projet est esthétique avec la mise en valeur des berges mais la ville de Grenoble n'a pas analysé le projet dans sa globalité avec la DRIR et la commune de Saint-Martin-le-Vinoux .	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Estime que le "projet est esthétique avec la mise en valeur des berges", mais regrette qu'il ne soit "pas analysé dans sa globalité avec la DRIR et la commune de Saint-Martin-le-Vinoux".
@92	1	PERINEL	Jean-François	10/03/2025 10h13	Saint-Martin-le-Vinoux	Faciliter les échanges avec la Ville-Centre	Si le projet vise à réconcilier la ville avec ses habitants, il néglige les nécessités actuelles de la communication à l'aulne du territoire, à commencer par les communes proches de la Porte de France et parties prenantes de la Métropole.Habitant l'une de ces communes, mais pas en proximité d'un arrêt de tram, mon premier moyen de communication pour aller en ville reste mon véhicule et les difficultés d'accès au parking relais puis au tram me dissuadent de procéder autrement.Par ailleurs beaucoup de visiteurs extérieurs (habitants du territoire ou touristes de passage) sont plutôt incités à venir utiliser un des nombreux parkings affichés à la Porte de France et venir ainsi encombrer et polluer le centre ville.	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Les habitants des communes proches de la Porte de France et parties prenantes de la Métropole et les touristes de passage, incités à utiliser un des nombreux parkings affichés à la Porte de France, accèdent au centre ville de Grenoble en voiture, source d'encombrement et de pollution. "Habitant l'une de ces communes, mais pas en proximité d'un arrêt de tram, mon premier moyen de communication pour aller en ville reste mon véhicule et les difficultés d'accès au parking relais puis au tram me dissuadent de procéder autrement."
@92	2	PERINEL	Jean-François	10/03/2025 10h13	Saint-Martin-le-Vinoux	Faciliter les échanges avec la Ville-Centre	Le parking actuel de l'Esplanade est saturé par des véhicules dont je ne connais pas les origines (permanents ou quotidien ?) et le parking relais est difficile d'accès et d'usage : supprimer des places de parking va inciter à reporter davantage de véhicules en ville et encombrer les parkings intra-muros, ou à se diriger vers des centres commerciaux des alentours.I me semble que la création d'un véritable parking relais de grande taille, couplé à une formule privilégiée d'accès au tram et accessible facilement par une bretelle en amont des feux (accès à l route de Lyon) favoriserait à la fois :- le désengorgement du centre-ville/attractivité pour les habitants en proximité qui doivent se rendre en ville pour des rendez-vous ou des courses << légères >>: les pauses touristiques avec la mise en valeur des sites emblématiques de Grenoble que l'on identifie facilement à partir de la porte de France (table d'orientation à envisager !)	Défavorable	Le parking actuel de l'Esplanade est saturé par des véhicules dont je ne connais pas les origines (permanents ou quotidien ?) et le parking relais est difficile d'accès et d'usage : supprimer des places de parking va inciter à reporter davantage de véhicules en ville et encombrer les parkings intra-muros, ou à se diriger vers des centres commerciaux des alentours.Propose la création d'un véritable parking relais de grande taille, couplé à une formule privilégiée d'accès au tram et accessible facilement par une bretelle en amont des feux (accès à l route de Lyon) qui favoriserait à la fois :- le désengorgement du centre-ville- l'attractivité pour les habitants en proximité qui doivent se rendre en ville pour des rendez-vous ou des courses << légères >>: les pauses touristiques avec la mise en valeur des sites emblématiques de Grenoble que l'on identifie facilement à partir de la porte de France (table d'orientation à envisager !)
@92	3	PERINEL	Jean-François	10/03/2025 10h13	Saint-Martin-le-Vinoux	Faciliter les échanges avec la Ville-Centre	L'idée de faire de l'Esplanade un lieu de vie attractif me paraît excellente, à condition que l'on encourage son accès, y compris pour des manifestations diverses pour lesquelles la facilité d'accès devient un critère déterminant de succès.-----Les pauses touristiques avec la mise en valeur des sites emblématiques de Grenoble que l'on identifie facilement à partir de la porte de France (table d'orientation à envisager !)	Favorable avec réserve(s)	"L'idée de faire de l'Esplanade un lieu de vie attractif me paraît excellente, à condition que l'on encourage son accès, y compris pour des manifestations diverses pour lesquelles la facilité d'accès devient un critère déterminant de succès."Suggère d'installer sur la Grande Esplanade une table d'orientation pour mettre en valeur des sites emblématiques de Grenoble.
@93	1	Yves - Grenoble	Yves - Grenoble	10/03/2025 11h58	Grenoble	Contribution enquête publique	- Projet trop cher pour une ville déjà trop fortement endettée. - Projet dysfonctionnel quant à l'entretien de la pelouse (arrosage, alternance saisonnier boue/sécheresse...).	Défavorable	"Projet trop cher pour une ville déjà trop fortement endettée." et trop cher en entretien (pelouse)
@93	2	Yves - Grenoble	Yves - Grenoble	10/03/2025 11h58	Grenoble	Contribution enquête publique	- Absence dommageable de parking-relais qui accentuera le déperissement déjà bien en cours du centre-ville de Grenoble.	Défavorable	absence de parking relai "qui accentuera le déperissement déjà bien en cours du centre-ville de Grenoble."
@93	3	Yves - Grenoble	Yves - Grenoble	10/03/2025 11h58	Grenoble	Contribution enquête publique	- Réduction absurde à une voie de circulation de l'A48 qui va entraîner bouchons et pollutions.	Défavorable	" Réduction absurde à une voie de circulation de l'A48 qui va entraîner bouchons et pollutions."
@94	1	Joseph - Saint-Martin-le-Vinoux	Joseph - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 14h32	Saint-Martin-le-Vinoux	Registre numérique projet esplanade	La ville de Saint Martin le Vinoux a fait d'énormes efforts pour le confort des habitants avec la continuité du tram, des espaces verts aménagés, le nouveau centre-ville , etc... Avec ce projet de l'esplanade on fait un bond (ou plusieurs bonds) en arrière. De plus , où vont se garer les personnes venant travailler sur Grenoble si le parking relais 'existent plus , ils vont être dans l'obligation de rentrer dans Grenoble avec leurs véhicules , donc plus de trafic et plus de pollution , où est le bon sens ? Les parkings relais ont été fait pour des raisons écologiques et environnemental , vous allez contre votre politique de départ. Je suis donc contre ce projet.	Défavorable	Demande "où vont se garer les personnes venant travailler sur Grenoble si le parking relais [Esplanade] n'existent plus , ils vont être dans l'obligation de rentrer dans Grenoble avec leurs véhicules , donc plus de trafic et plus de pollution".
@95	1	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 16h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	Le projet est contre-productif sur le plan écologique car il implique une réduction drastique des places de parking existantes qui favorisent pourtant à ce jour l'usage des transports en commun,	Défavorable	"Le projet est contre-productif sur le plan écologique car il implique une réduction drastique des places de parking existantes qui favorisent pourtant à ce jour l'usage des transports en commun"
@95	2	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 16h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	Le projet est contre-productif sur le plan écologique car il implique ...une densification excessive en matière d'habitation dans une zone inondable de Grenoble dont la population décroît depuis des années, en particulier sur la petite Esplanade.	Défavorable	"Le projet est contre-productif sur le plan écologique car il implique ...une densification excessive en matière d'habitation dans une zone inondable de Grenoble dont la population décroît depuis des années, en particulier sur la petite Esplanade. "
@95	3	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 16h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	Le seul véritable point positif réside dans la passerelle piétons-cycles sans cesse repoussée car du ressort de la métropole et dont le financement demeure de plus en plus incertain.	Favorable avec réserve(s)	"Le seul véritable point positif réside dans la passerelle piétons-cycles sans cesse repoussée car du ressort de la métropole et dont le financement demeure de plus en plus incertain."
@95	4	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 16h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	Le projet est contre-productif sur le plan écologique car il implique la création d'un rond-point nord qui va Trepousser les dépôts de pollution directement sur le monument historique de la Casamaures à Saint Martin-le-Vinoux, et?déporter significativement la circulation sur la route de Lyon et le village de Saint Martin-le-Vinoux, et?ralentir le flux de véhicules et donc augmenter la pollution,	Défavorable	S'oppose à la création du "rond-point nord lequel va repousser les dépôts de pollution directement sur le monument historique la Casamaures à SMLV, déporter significativement la circulation sur la route de Lyon et le village de SMLV et ralentir le flux de véhicules donc augmenter la pollution."
@95	5	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 16h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	Le projet est contre-productif sur le plan écologique car il implique l'abattage d'arbres centenaires sur la Petite Esplanade.La priorité devrait tout d'abord se concentrer sur l'ancienne station essence (au croisement de la route de Lyon et la rue de la Résistance) désaffectée depuis plus de 10 ans et qui constitue une pollution visuelle et très probablement également une pollution du sous-sol aux hydrocarbures. Idem pour les ateliers municipaux.	Défavorable	"Le projet est contre-productif sur le plan écologique car il implique l'abattage d'arbres centenaires sur la Petite Esplanade.La priorité devrait tout d'abord se concentrer sur l'ancienne station essence (au croisement de la route de Lyon et la rue de la Résistance) désaffectée depuis plus de 10 ans et qui constitue une pollution visuelle et très probablement également une pollution du sous-sol aux hydrocarbures. Idem pour les ateliers municipaux. "
@95	6	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 16h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	Après : -plus de 15 ans de tergiversations, polémiques et oppositions depuis le lancement du projet initial de l'Esplanade, et-de gabegies : des études couteuses aussi bien en interne qu'en conseils extérieurs (Portzamparc, HDZ, agence LFA...), des dépenses d'habillage (la maison du projet incendiée, puis devenue le Bocal, l'Observatoire du temps présent désormais remisé on ne sait où, les essais d'enherbement peu concluants,...), et-d'un budget prévisionnel qui augmente sans cesse et qui atteint désormais 10 millions d'euros, le projet se résume finalement à une vitrine soi-disant écologique et à un transfert autoritaire des problèmes grenoblois vers les communes périphériques, ce qui entretient et attise les tensions au sein de la métropole au détriment des métropolitains.	Défavorable	"Après : -plus de 15 ans de tergiversations, polémiques et oppositions depuis le lancement du projet initial de l'Esplanade, et-de gabegies : des études couteuses aussi bien en interne qu'en conseils extérieurs (Portzamparc, HDZ, agence LFA...), des dépenses d'habillage (la maison du projet incendiée, puis devenue le Bocal, l'Observatoire du temps présent désormais remisé on ne sait où, les essais d'enherbement peu concluants,...), et-d'un budget prévisionnel qui augmente sans cesse et qui atteint désormais 10 millions d'euros, le projet se résume finalement à une vitrine soi-disant écologique et à un transfert autoritaire des problèmes grenoblois vers les communes périphériques, ce qui entretient et attise les tensions au sein de la métropole au détriment des métropolitains."
@96	1	CUENOT	Christophe	10/03/2025 16h28	Saint-Martin-le-Vinoux	L'accès à l'entrée de Grenoble et le stationnement des habitants du haut de la commune et des communes voisines	Avec la disparition de l'Esplanade en tant que zone de stationnement, où se gareront les habitants du haut de la commune, ceux de Quaix, voir du Sappey si ils souhaitent accéder à Grenoble en transport en commun ?Des places sont donc nécessaire si vous souhaitez que les "gens du haut" laissent leurs voitures à l'entrée de la ville et rejoignent Grenoble et la petite agglomération en transport en commun !Ils devront prendre leurs voitures pour rejoindre le parking relais de Saint Egrève ? Petit et plein, donc mauvaise solution !Ils y a bien une ligne de bus qui passe par le haut de la commune, mais elle ne saurait convenir à tous les habitants tant en terme d'horaire que de volume, donc comment aller à Grenoble sans prendre sa voiture et sans faire des kilomètres à contre sens ? Mystère...	Défavorable	Les habitants de SMLV le haut et de la chartruse ne pourront plus se garer pour aller en ville en TC : le P+R de St Egrève est trop petit et plein. Les TC sont trop ,iffisant sur ce trajet.

@96	2	CUENOT	Christophe	10/03/2025 16h28	Saint-Martin-le-Vinoux	L'accès à l'entrée de Grenoble et le stationnement des habitants du haut de la commune et des communes voisines	De plus comment sera géré le flux de circulation en bas de la D577/route de Lyon pour le réaménagement des voies de circulation, aujourd'hui il est difficile de s'insérer en toute sécurité au niveau du STOP en bas de la D577/route de Lyon, avec une nette augmentation du trafic sur cette "voie" ce sera encore plus compliqué l'ajout de bouchons, accrochages, ébranlements et incivilités. Même la mise en place d'un feu tricolore ne réglerait pas le problème, il suffit de voir le "bazar" au niveau de la Bastille où les voix sont souvent bloquées... Un trafic fluide à l'entrée de Grenoble et également nécessaire, faute de quoi certains passeraient par la Tronche/Corcuc via le col de Vence et engorgeront l'autre côté de Grenoble. Merci de tenir compte des gens qui croient en une écologie logique, non punitive, consultative et citoyenne !	Défavorable	Le réaménagement prévu entraînera une augmentation du trafic route de Lyon et rendra encore plus difficile l'insertion avec la D57. Un trafic fluide à l'entrée de Grenoble et également nécessaire, faute de quoi certains passeraient par la Tronche/Corcuc via le col de Vence et engorgeront l'autre côté de Grenoble."
@97	1		Chantal-Meylan	10/03/2025 17h15	Meylan	Parking	La mairie veut encore supprimer des places de parking. A moins d'habiter en plein centre (et de ne plus vouloir de visites de personnes qui vivent plus loin) il devient impossible pour les résidents plus lointains de venir à Grenoble. Autant fermer tout de suite les boutiques, les restaurants, les cinémas du centre ville... Les transports en commun, c'est très bien, à condition qu'ils passent près de chez vous et que les passages soient très fréquents, y compris le soir. Cinéma, restaurants, dîner chez des amis en ville, cela devient quasiment insurmontable...	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Dénonce la "suppression des places de parkings. Il devient impossible pour les résidents plus lointains de venir à Grenoble". Exprime son inquiétude pour la dynamique de centre-ville. "Autant fermer tout de suite les boutiques, les restaurants, les cinémas du centre ville..."
@98	1	MORETTO	Christian	10/03/2025 17h19	Grenoble	Eplanade de Grenoble	Un espace de verdure, quoi de plus beau, plutôt que des véhicules polluants (et ventouse pour la plupart)... Un espace où la nature reprendrait ses droits, le retour des oiseaux. Un sol d'évoluer et déminéralisé, c'est magnifique.	Favorable	Se réjouit de la transformation de la Grande Eplanade en un espace de verdure avec le retour de la flore et de la faune sur un sol déminéralisé en remplacement de véhicules polluants ventouse pour la plupart.
@98	2	MORETTO	Christian	10/03/2025 17h19	Grenoble	Eplanade de Grenoble	Certaines stations de tram entre Saint Martin le Vinoux et Fontanil sont équipées d'un parking relais peu utilisé, les automobilistes venant de Voreppe peuvent s'arrêter sur ces parkings, et venir à Grenoble en tram.	Favorable	"Certaines stations de tram entre Saint Martin le Vinoux et Fontanil sont équipées d'un parking relais peu utilisé, les automobilistes venant de Voreppe peuvent s'arrêter sur ces parkings, et venir à Grenoble en tram."
@99	1		Alain - Grenoble	10/03/2025 17h46	Grenoble	aménagement esplanade, passerelle, logements, parkings, divers	J'habite la rive gauche de l'Isère, en face de l'esplanade. Mon avis portera essentiellement sur les liens que je peux avoir avec cette esplanade depuis chez moi. Aménagement de l'esplanade - Je suis favorable à cet aménagement paysager mais en souhaite le renforcement pour le rendre plus attractif (engazon, bassins, végétation, terrains de jeux et de sports, en particulier destinés aux adolescents, de douze à dix-huit ans, grands oubliés des aménagements publics...) ce qui suppose le déplacement de la foire de printemps car on voit mal comment passer d'une zone boucoulée et piétonnée, en période printanière (boue, pluie,...) à une zone herborée, à l'abandon entre chaque manifestation culturelle ou ludique. Si l'on conserve un emplacement pour des manifestations de moindre ampleur (cirque, festival,...) il faudra songer aux nuisances sonores qu'elle produiront non seulement côté boulevard de l'Esplanade mais aussi sur la rive gauche de l'Isère (les basses en particulier, dont les décibels devront être réduits drastiquement)	Favorable avec réserve(s)	Habite rive gauche, est favorable au projet d'aménagement mais demande le déplacement de la foire car "comment passer d'une zone boucoulée et piétonnée, en période printanière (boue, pluie,...) à une zone herborée, à l'abandon entre chaque manifestation culturelle ou ludique."
@99	2		Alain - Grenoble	10/03/2025 17h46	Grenoble	aménagement esplanade, passerelle, logements, parkings, divers	La suppression des 430 places de parking et la réduction du parc Relais, peuvent être avantageusement remplacées par la création d'une zone de parking entre la RN481 et l'esplanade elle-même entre les deux rideaux d'arbres. Le déplacement de la RN481 n'a pas d'intérêt particulier pour l'aménagement des berges, compte tenu de la digue en béton dont on n'envisage pas la destruction.	Favorable	"La suppression des 430 places de parking et la réduction du parc Relais, peuvent être avantageusement remplacées par la création d'une zone de parking entre la RN481 et l'esplanade elle-même entre les deux rideaux d'arbres. Le déplacement de la RN481 n'a pas d'intérêt particulier pour l'aménagement des berges, compte tenu de la digue en béton dont on n'envisage pas la destruction."
@99	3		Alain - Grenoble	10/03/2025 17h46	Grenoble	aménagement esplanade, passerelle, logements, parkings, divers	La passerelle C'est une demande de très longue date de la part des habitants de notre quartier. Depuis longtemps programmée, puis reportée, elle est donc très attendue et ne doit pas être traitée en dernière priorité. Son débouché sur la RN481 doit être précisé. Il est stipulé qu'elle est au niveau de la RN481, ce qui me convient. Il serait souhaitable que le passage piéton puisse être protégé par des feux à boutons poussoir. Cela permettrait de mieux faire comprendre aux automobilistes qu'il n'aurait pas encore déduit leur critique par ceux là même vitesse qu'ils sont désormais en milieu urbain et cela n'aurait aucune conséquence sur les bouchons puisque lorsqu'ils se produisent ils remontent bien plus haut qu'à ce niveau.	Favorable	"une demande de très longue date de la part des habitants de notre quartier et ne doit pas être traitée en dernière priorité."
@99	4		Alain - Grenoble	10/03/2025 17h46	Grenoble	aménagement esplanade, passerelle, logements, parkings, divers	La RN481 qui a perdu depuis quelques années son statut d'autoroute, requalifiée boulevard urbain dans le projet, pourrait avoir une largeur réduite dans le but de réaffirmer son caractère urbain à vitesse limitée." La RN481 qui a perdu depuis quelques années son statut d'autoroute, requalifiée boulevard urbain dans le projet, pourrait avoir une largeur réduite dans le but de réaffirmer son caractère urbain à vitesse limitée."	Favorable	Favorable à la transformation en boulevard urbain de la RN481
@99	5		Alain - Grenoble	10/03/2025 17h46	Grenoble	aménagement esplanade, passerelle, logements, parkings, divers	Logements sur la petite esplanade nombre de logements prévus sur cette zone minuscule et arborée est incompréhensible, d'autant plus qu'il est équivalent à celui qui avait valu en son temps une volée de bois vert au projet de Christian de Portzamparc, largement critiqué par ceux-là même qui, en responsabilité aujourd'hui, nous proposent un habitat nettement plus dense et surtout qui suppose la destruction d'arbres anciens dont on sait le rôle écologique. Je suis donc opposé à cette partie du projet.	Défavorable	le nombre de logements prévus sur la petite esplanade arborée "est incompréhensible," ressemble au projet "Christian de Portzamparc," Je suis donc opposé à cette partie du projet."
@99	6		Alain - Grenoble	10/03/2025 17h46	Grenoble	aménagement esplanade, passerelle, logements, parkings, divers	- Parc sur Berges : en dehors du point cité plus haut, c'est une excellente nouvelle	Favorable	"- Parc sur Berges c'est une excellente nouvelle"
@99	7		Alain - Grenoble	10/03/2025 17h46	Grenoble	aménagement esplanade, passerelle, logements, parkings, divers	- Porte de France : quid des pistes cyclables et de l'accès à la route de Lyon pour les deux roues ? Que devient la station de co-voiturage actuelle ? - Que de vient le boulo-drome ? - Quid des espaces publics, parc Guy Pape, voie Ferrata, petit square du chemin de la Rochette ?	Neutre / demande de précision	- Porte de France : quid des pistes cyclables et de l'accès à la route de Lyon pour les deux roues ? Que devient la station de co-voiturage actuelle ? - Que de vient le boulo-drome ? - Quid des espaces publics, parc Guy Pape, voie Ferrata, petit square du chemin de la Rochette ?"
@100	1	BERTHOMMIER	Frédéric	10/03/2025 18h29	Grenoble	Etat du stationnement rue docteur Mazet	En tant qu'habitant de la rue Docteur Mazet, je souhaite témoigner que nos logements ne sont plus approchables avec un véhicule (même le dimanche). Cela entraîne l'impossibilité d'effectuer des opérations élémentaires et indispensables: charger ou décharger pour partir ou revenir de congés, transporter des objets lourds, débarrasser son logement en allant à la déchèterie, convoquer des prestataires de service. Je joins deux photos prises le 18 février et 10 mars 2025 (on voit un prestataire garé en double file dans une position dangereuse av. Félix Viallet) pour étayer mon propos. Je tiens aussi à souligner que cette impossibilité est permanente en dehors de quelques rares périodes de vacances scolaires. Cette situation résulte manifestement des multiples opérations de réduction des places de parking dans le quartier.	Défavorable	Apporte 2 photos en complément de son observation précédente n°R2 (GREN-A-1) Voir les photos en pièces jointes
@101	1		Daniel - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 20h25	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Ce projet ne prend pas en compte les habitants venant de la chartreuse col clemenciere, quai sappey, Où vas ton se garer? Au fontanil pour prendre le tram ? Encore un motif pour ne plus aller en ville. On a besoin de place réservé au parking relais de la cassamaure qui doit être agrandi pour la circonstance.	Défavorable	"Ce projet ne prend pas en compte les habitants venant de la chartreuse col clemenciere, quai sappey, Où vas ton se garer? Au fontanil pour prendre le tram ? Encore un motif pour ne plus aller en ville." Propose l'agrandissement du parking relais de la cassamaure avec places réservées pour les habitants des communes de Chartreuse.
@102	1		Guillaume - Grenoble	10/03/2025 21h05	Grenoble	pour un espace vert, une passerelle	Usager quotidien du quartier, ses commerces et la Bastille à proximité, je suis très favorable à un projet qui offre un vrai espace de verdure plat, déminéralisé, disponible pour les fêtes et les loisirs du quotidien, en connexion entre l'Isère d'un côté et la Bastille de l'autre, c'est une véritable entrée de ville agréable qui doit se réaliser à Grenoble.	Favorable	"Usager quotidien du quartier, ses commerces et la Bastille à proximité, je suis très favorable à un projet qui offre un vrai espace de verdure plat, déminéralisé, disponible pour les fêtes et les loisirs du quotidien, en connexion entre l'Isère d'un côté et la Bastille de l'autre, c'est une véritable entrée de ville agréable qui doit se réaliser à Grenoble."
@102	2		Guillaume - Grenoble	10/03/2025 21h05	Grenoble	pour un espace vert, une passerelle	La passerelle sera par ailleurs un accès bien pratique à la presqu'île, plus rapide que les longues pistes cyclables sur berge et bien plus sécurisante que les voies accessibles aux véhicules motorisés.	Favorable	"La passerelle sera par ailleurs un accès bien pratique à la presqu'île, plus rapide que les longues pistes cyclables sur berge et bien plus sécurisante que les voies accessibles aux véhicules motorisés."
@103	1		Léonie - Grenoble	10/03/2025 22h07	Grenoble	Qualité de vie, logement, cyclisme	Je suis favorable à ce projet car l'entrée de Grenoble a besoin d'être mise en valeur et à la hauteur des autres aménagements urbains réalisés dans la ville. Valoriser la Porte de France pour donner une bonne image de la ville, et permettre aux riverains de bénéficier d'une meilleure qualité de vie.	Favorable	Estime que "l'entrée de Grenoble a besoin d'être mise en valeur" Le projet permettra de "valoriser la Porte de France, donner une bonne image de la ville et permettre aux riverains de bénéficier d'une meilleure qualité de vie."
@103	2		Léonie - Grenoble	10/03/2025 22h07	Grenoble	Qualité de vie, logement, cyclisme	En tant que cycliste j'apprécierai la nouvelle piste cyclable.	Favorable	"En tant que cycliste, j'apprécierai la nouvelle piste cyclable."
@103	3		Léonie - Grenoble	10/03/2025 22h07	Grenoble	Qualité de vie, logement, cyclisme	La construction de nouveaux logements est très attendue et importante au vu des difficultés à se loger, dans des habitats dignes. Je soutiens ce projet qui apportera beaucoup de qualité à la ville.	Favorable	Souligne la nécessité de créer de nouveaux logements
@104	1		Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 23h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition total du projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade	Densification trop importante du secteur avec une mixité sociale importante non accompagnée génératrice de problèmes de sécurité avec manque d'équipements associés - Pourquoi ne pas améliorer les immeubles anciens existants en aidant les propriétaires plutôt que de continuer à construire ?	Défavorable	"Densification trop importante du secteur avec une mixité sociale importante non accompagnée génératrice de problèmes de sécurité avec manque d'équipements associés Pourquoi ne pas améliorer les immeubles anciens existants en aidant les propriétaires plutôt que de continuer à construire ?"
@104	2		Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 23h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition total du projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade	Persistance de la Foire des Rameaux = opposition aux principes actuels d'infiltration des eaux / désimpermeabilisation (+ foire à déplacer impérativement pour avoir une zone de vie apaisée pour les riverains et pour éviter le report de stationnement anarchique sur Saint Martin le Vinoux et route de Clémencière) - D'autres utilisations réfléchies (brocante, moments festifs,...)-----espace vide la plupart du temps pour permettre à la Foire et aux cirques de s'implanter en sachant qu'il est utopique de croire que les espaces enherbés ne seront pas massacrés lors de la fréquentation des visiteurs pour ces temps ponctuels-----il est utopique de croire que les espaces enherbés ne seront pas massacrés lors de la fréquentation des visiteurs pour ces temps ponctuels	Défavorable	"La Foire des Rameaux à déplacer impérativement (il est utopique de croire que les espaces enherbés ne seront pas massacrés lors de la fréquentation des visiteurs de la Foire et des cirques) pour avoir une zone de vie apaisée pour les riverains et pour éviter le report de stationnement anarchique sur Saint Martin le Vinoux et route de Clémencière". L'Esplanade pourrait accueillir des brocantes, moments festifs,...
@104	3		Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 23h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition total du projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade	Un parc des berges qui n'a que le nom de Parc car à proximité d'un axe de circulation, qui demeurera quoi qu'il arrive + bloqué par l'axe du Tram d'un côté et par les digues des berges de l'autre côté (risque d'inondation) : des améliorations pourraient être fait sans détruire la situation actuelle et surtout sans reporter sur la route de Lyon la circulation alors que cet axe est déjà saturé matin et soir.	Défavorable	Le parc des berges ne sera pas un véritable parc car "bloqué par l'axe du tram d'un côté et par les digues inondables des berges de l'autre côté." Serait favorable à des améliorations sans détruire la situation actuelle et surtout sans reporter sur la route de Lyon la circulation alors que cet axe est déjà saturé matin et soir.

@104	4	Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 23h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition total du projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade	Disparition du parking gratuit sur l'Esplanade sans solution alternative (comme demandé par le Smagg et la municipalité de St Martin le Vinoux) - Il est absolument nécessaire de prévoir un parking relais + un parking en silo intégré pour permettre aux véhicules venant du massif de la Chartreuse d'avoir possibilité de prendre le Tram ou tout autre moyen de circulation pour se rendre en ville + pour permettre de stationner pour se rendre dans le centre ville (qui se désertifie) pour les visiteurs venant du Voironnais, de la Bièvre, du secteur de Vinay / St Marcelin...	Défavorable	"La disparition du parking gratuit sur l'Esplanade est sans solution alternative (comme demandé par le SMMAG et la municipalité de SMLV)". La disparition de stationnement le long de la route de Lyon (report sur l'axe sur la commune de SMLV prévisible) nuira aux commerces de proximité existants. "Absolument nécessaire de prévoir un parking relais et un parking en silo intégré au profit des habitants de la Chartreuse et du nord Isère."
@104	5	Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 23h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition total du projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade	Enjeux paysagers : destruction d'arbres centenaires, création d'un rond point à proximité de la Casamaure dénaturant le bâtiment + Quid de la verve de l'ancienne station essence qui perdure depuis de nombreuses années ? Destruction d'arbres : disparition de puits de carbone et d'îlots de fraîcheur,	Défavorable	Projet va à l'encontre des enjeux paysagers du secteur : - destruction d'arbres centenaires, puits de carbone et d'îlots de fraîcheur- dénaturant du bâtiment de la Casamaures causé par la création d'un rond point à proximité "Quid de la verve de l'ancienne station essence qui perdure depuis de nombreuses années?"
@104	6	Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 23h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition total du projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade	un foncier qui pourrait être mieux utilisé pour répondre aux besoins des habitants dans un contexte de raréfaction lié au ZAN (espace vide la plupart du temps pour permettre à la Foire et aux cirques de s'implanter en sachant qu'il est utopique de croire que les espaces herbes ne seront pas massacrés lors de la fréquentation des visiteurs pour ces temps ponctuels) - Qui d'une maison médicale par exemple ? avec regroupement de la pharmacie ?	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Afin d'assurer une meilleure utilisation du foncier dans un contexte de raréfaction lié au ZAN, propose, pour répondre aux besoins des habitants, la création d'une maison médicale avec regroupement de la pharmacie."
@104	7	Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	10/03/2025 23h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition total du projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade	Saturation routière existante qui sera majorée avec report sur zone dense et habitée d'une partie du trafic de la ZX 2 vois actuelle sur la route de Lyon = nuisance sonore et dégradation augmentée de la qualité de l'air sans compter la dangerosité de l'arrivée de l'axe routier de la route de Clémencière de plus en plus fréquentée : visibilité nulle - avec en sus une jardinière existante bloquant la visibilité et augmentant la dangerosité + un axe vélo mal positionné ou ces derniers vont à grande vitesse sans respecter le code de la route. — En conclusion : un projet non concerté avec la commune de Saint Martin le Vinoux qui aura un coût important dans un contexte économique tendu + peu concerté par les riverains.	Défavorable	"Le report sur zone dense et habitée d'une partie du trafic de la RN sur la route de Lyon entraînera des nuisances : - sonore et dégradation de la qualité de l'air - dangerosité de l'arrivée de l'axe routier de la route de Clémencière : visibilité nulle en raison de la présence d'une jardinière - axe vélo mal positionné pour de cyclistes ne respectant pas le code de la route En conclusion : un projet non concerté avec la commune de Saint Martin le Vinoux qui aura un coût important dans un contexte économique tendu + peu concerté par les riverains."
@105	1	Joel - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 07h09	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Je suis absolument contre ce projet qui ne tient absolument pas compte des riverains et des problèmes de stationnement. On dirait qu'il a été conçu uniquement pour les forains...	Défavorable	"Je suis absolument contre ce projet qui ne tient absolument pas compte des riverains et des problèmes de stationnement. On dirait qu'il a été conçu uniquement pour les forains..."
@106	1	Joel - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 07h14	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de requalification du quartier de l'esplanade	Ce projet ne prend pas en compte les riverains autant de Grenoble esplanade que de St Martin le vinoux rue de la resistance, je m'y oppose fermement	Défavorable	Considère que "le projet ne prend pas en compte les riverains autant de Grenoble esplanade que de St Martin le Vinoux".
@107	1	Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 07h59	Saint-Martin-le-Vinoux	esplanade	Je souhaite exprimer mon opposition au projet de report de la circulation au milieu des immeubles de la route de Lyon et aux abords directs de la Casamaure.	Défavorable	Sans le citer expressément, s'oppose à la création du carrefour Nord lequel reporterait la circulation au milieu des immeubles de la route de Lyon et aux abords de la Casamaures.
@107	2	Cécile - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 07h59	Saint-Martin-le-Vinoux	esplanade	Une telle mesure aurait des conséquences négatives sur la qualité de vie des riverains : augmentation des nuisances sonores, pollution accrue, et insécurité pour les piétons et les habitants. Je vous invite à reconsidérer cette décision afin de préserver la tranquillité et le bien-être des résidents.	Défavorable	Sans le citer expressément, pense que" la création du carrefour nord aurait des conséquences négatives sur la qualité de vie des riverains : augmentation des nuisances sonores, pollution accrue, et insécurité pour les piétons et les habitants. Invite à reconsidérer la décision afin de préserver la tranquillité et le bien-être des résidents."
@108	1	Vanina - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 08h12	Saint-Martin-le-Vinoux	esplanade	Madame, Monsieur, Je tiens à exprimer mon profond désaccord concernant le projet de report de la circulation au milieu des immeubles de la route de Lyon et vers la Casamaure. Le trafic dans notre secteur étant déjà très important, une telle mesure ne ferait qu'aggraver la situation, entraînant une hausse significative des nuisances sonores, de la pollution et des risques pour les habitants. Faire passer un flot de véhicules aussi dense à proximité directe des logements mettrait en péril la qualité de vie des riverains et créerait des conditions de vie inacceptables. Il est impératif de laisser la route telle qu'elle est aujourd'hui le long de l'Isère. Je vous invite donc à revoir ce projet et à prendre en compte les préoccupations des riverains. Avec mes remerciements.	Défavorable	Contre le projet de "report de la circulation au milieu des immeubles de la route de Lyon et vers la Casamaure. Le trafic dans notre secteur étant déjà très important, une telle mesure ne ferait qu'aggraver la situation, entraînant une hausse significative des nuisances sonores, de la pollution et des risques pour les habitants." "Il est impératif de laisser la route telle qu'elle est aujourd'hui le long de l'Isère."
@109	1	Virginie - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 09h50	Saint-Martin-le-Vinoux	CONTRE LE PROJET	Je m'oppose fermement au projet de réaménagement de l'Esplanade à Grenoble, qui est contre-productif sur les plans écologique et pratique. Transformer la RN481 en boulevard urbain avec moins de voies et un carrefour à feu engendrerait des embouteillages massifs et un report de circulation vers des zones résidentielles, aggravant nuisances sonores et pollution.	Défavorable	"S'oppose fermement au projet de réaménagement de l'Esplanade à Grenoble, qui est contre-productif sur les plans écologique et pratique. Transformer la RN481 en boulevard urbain avec moins de voies et un carrefour à feu engendrerait des embouteillages massifs"
@109	2	Virginie - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 09h50	Saint-Martin-le-Vinoux	CONTRE LE PROJET	La suppression du parking gratuit de l'Esplanade est une erreur. Il sert de parking relais à de nombreux habitants des environs. Sans alternative, davantage de voitures entreraient en ville, aggravant la circulation et la pollution.	Défavorable	Dénonce la "suppression du parking gratuit de l'Esplanade est une erreur. Il sert de parking relais à de nombreux habitants."
@109	3	Virginie - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 09h50	Saint-Martin-le-Vinoux	CONTRE LE PROJET	Présenté comme "écologique", ce projet relève en réalité du greenwashing : il déplace les problèmes plutôt que de les résoudre. En voulant "apaiser" le secteur, il ne fait que déplacer la pollution et les problèmes de circulation ailleurs. Basé sur un plan obsolète, il va à l'encontre des enjeux environnementaux et des besoins réels de mobilité. Il doit être repensé pour proposer des solutions adaptées.	Défavorable	Estime que le projet "ne fait que déplacer la pollution et les problèmes de circulation ailleurs". Cite également les nuisances sonores et la pollution de l'air dans sa contribution
@110	1	Laurène - Grenoble	11/03/2025 12h02	Grenoble	Quartier esplanade	Je suis étonnée de lire que l'esplanade restera le point des événements forts de la ville. Pourquoi faire la foire sur une esplanade toute neuve avec des beaux espaces verts ? Les espaces verts vont être détruits et abîmés. Et si tous les ans la foire se fait, aucun plant ne pourra bien pousser et l'herbe sera totalement abîmée et ne pourra repousser... Je me demandais si la Foire devait impérativement se faire sur cette esplanade neuve ? Je pense juste aux espaces verts qu'on a envie de voir beaux. Merci à vous	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	S'étonne du maintien de la Foire des Rameaux sur l'Esplanade ornée d'espaces verts neufs. Chaque année, les espaces verts seront détruits et abîmés. Aucun plant ne pourra pousser durablement "Je me demandais si la Foire devait impérativement se faire sur cette esplanade neuve ?"
@111	1	BUISSON Monique	11/03/2025 12h07	Saint-Martin-le-Vinoux	parking esplanade	Habitant St Martin le Vinoux "le haut", nous stationnons sur le parking de l'esplanade pour toutes nos démarches en ville. Cette pratique a de nombreux avantages, entre autres: éviter la pollution et l'encombrement au centre de Grenoble, nous assurer une marche à pied favorable à notre santé. Pratique que nous partageons avec la plupart des habitants des communes alentours. En l'absence de solutions alternatives à ce stationnement nous dénonçons la mise en 7uvre d'un projet contreproductif par rapport aux objectifs annoncés : projet en réalité néfaste pour l'environnement et la santé.	Défavorable	"Habitant St Martin le Vinoux "le haut", nous stationnons sur le parking de l'esplanade pour toutes nos démarches en ville. Cette pratique a de nombreux avantages, entre autres: éviter la pollution et l'encombrement au centre de Grenoble, nous assurer une marche à pied favorable à notre santé. Pratique que nous partageons avec la plupart des habitants des communes alentours. En l'absence de solutions alternatives à ce stationnement nous dénonçons la mise en 7uvre d'un projet contreproductif par rapport aux objectifs annoncés : projet en réalité néfaste pour l'environnement et la santé."
@111	2	BUISSON Monique	11/03/2025 12h07	Saint-Martin-le-Vinoux	parking esplanade	La transformation de la RN 481 en "boulevard urbain" est une aberration à tous points de vue (pratique, écologique et sanitaire.)	Défavorable	"la transformation de la RN 481 en "boulevard urbain" est une aberration à tous points de vue (pratique, écologique et sanitaire.)"
@112	1	HARS Anne Marie	11/03/2025 13h38	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable pour ce projet	Totalement d'accord avec les remarques et l'opposition du conseil municipal de ST Martin le Vinoux que je remercie. La commune étant directement impactée par ce projet. Espérant que la décision finale sera démocratique!	Défavorable	Enonce son accorda avec le conseil municipale de SMLV
@113	1	Thibaut - Grenoble	11/03/2025 14h35	Grenoble	Pour un lieu plus agréable à vivre et adapté aux défis du XXIe siècle	"En tant que résident de Grenoble, je souhaite exprimer mon soutien à ce projet pour l'Esplanade. Ce projet ambitieux vise à transformer une partie de l'agglomération trop longtemps dégringée en un espace plus vert, convivial et adapté aux défis climatiques actuels. Il apportera une bouffée d'air frais en plein cœur de Grenoble, offrant aux habitants de la Ville-centre mais aussi des autres communes proches, un lieu de détente et de loisirs tout en contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur urbains."	Favorable	Soutient le projet qui "apportera une bouffée d'air frais en plein cœur de Grenoble, offrant aux habitants de la Ville-centre mais aussi des autres communes proches, un lieu de détente et de loisirs tout en contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur urbains."
@113	2	Thibaut - Grenoble	11/03/2025 14h35	Grenoble	Pour un lieu plus agréable à vivre et adapté aux défis du XXIe siècle	la requalification des infrastructures routières, notamment le déplacement et l'aménagement de la RN 481, ainsi que la création de bandes cyclables et de nouveaux itinéraires piétons, favoriseront des modes de déplacement doux et sécurisés qui sont très utilisés chez nous. Ces aménagements encourageront encore plus de Grenoblois à adopter des modes de transport plus respectueux de l'environnement, réduisant ainsi la pollution atmosphérique et améliorant donc notre santé.	Favorable	"la requalification des infrastructures routières, notamment le déplacement et l'aménagement de la RN 481, ainsi que la création de bandes cyclables et de nouveaux itinéraires piétons, favoriseront des modes de déplacement doux et sécurisés qui sont très utilisés chez nous. Ces aménagements encourageront encore plus de Grenoblois à adopter des modes de transport plus respectueux de l'environnement, réduisant ainsi la pollution atmosphérique et améliorant donc notre santé."
@113	3	Thibaut - Grenoble	11/03/2025 14h35	Grenoble	Pour un lieu plus agréable à vivre et adapté aux défis du XXIe siècle	La réalisation de 854 nouveaux logements, dans une ville où le marché de l'habitat est tendu est une bonne chose. Il contribuera à dynamiser le quartier en attirant de nouveaux résidents et de nouveaux commerces.	Favorable	"La réalisation de 854 nouveaux logements, dans une ville où le marché de l'habitat est tendu est une bonne chose. Il contribuera à dynamiser le quartier en attirant de nouveaux résidents et de nouveaux commerces."
@113	4	Thibaut - Grenoble	11/03/2025 14h35	Grenoble	Pour un lieu plus agréable à vivre et adapté aux défis du XXIe siècle	Enfin, la valorisation des berges de l'Isère rendra un petit peu plus les bords du fleuve aux Grenoblois, trop longtemps réservés aux voitures. Des espaces naturels propices à la promenade, au sport et à la contemplation permet de renforcer notre lien avec la nature environnante et notre envie d'en prendre soin.	Favorable	"la valorisation des berges de l'Isère rendra un petit peu plus les bords du fleuve aux Grenoblois, trop longtemps réservés aux voitures. Des espaces naturels propices à la promenade, au sport et à la contemplation permet de renforcer notre lien avec la nature environnante et notre envie d'en prendre soin."
@113	5	Thibaut - Grenoble	11/03/2025 14h35	Grenoble	Pour un lieu plus agréable à vivre et adapté aux défis du XXIe siècle	C'est une opportunité unique de moderniser l'Esplanade tout en préservant son identité et en répondant aux enjeux environnementaux actuels. Je soutiens pleinement cette initiative qui améliorera indéniablement la qualité de vie des habitants de la Cuvette.	Favorable	Soutient ce projet qui - modernisera l'Esplanade tout en préservant son identité et en répondant aux enjeux environnementaux actuels- améliorera indéniablement la qualité de vie des habitants de la Cuvette grenobloise.
@114	1	valérie - Saint-Egrève	11/03/2025 14h46	Saint-Egrève	projet esplanade	plus que contre encore plus de circulation à l'entrée de Grenoble déjà saturé et où vont se garer les voitures ???le maire de Grenoble ne veut plus de voiture dans la ville mais où vont stationner les véhicules à l'entrée de la ville????	Défavorable	"plus que contre encore plus de circulation à l'entrée de Grenoble déjà saturé et où vont se garer les voitures ???le maire de Grenoble ne veut plus de voiture dans la ville mais où vont stationner les véhicules à l'entrée de la ville????"

@114	2		valérie - Saint-Egrève	11/03/2025 14h46	Saint-Egrève	projet esplanade	le maire de Grenoble devrait plutôt s'occuper de la sécurité et de la propreté de la ville au lieu de faire encore des projets qui détruisent la ville Grenoble synonyme de délinquance et trafic de drogue	Défavorable	"le maire de Grenoble devrait plutôt s'occuper de la sécurité et de la propreté de la ville au lieu de faire encore des projets qui détruisent la ville Grenoble synonyme de délinquance et trafic de drogue "
@115	1	JAUHMES	Joëlle	11/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet Esplanade Joelle Saint Martin le Vinoux	Totalement contre ce projet car même si le parc paysager est toujours tentant il se fait aux dépens du confort des riverains : stationnement encore plus réduit qui devient impossible, augmentation des voitures dans la traversée de St Martin et événements festifs totalement illusoirs car irréalisables dans un parc paysager. Tout à fait d'accord avec le maire de Saint Martin le Vinoux et son opposition à ce projet. A 78 ans je ne peux pas compter sur le vélo pour un problème d'équilibre alors que je l'aurais souhaité, ni sur le tram lorsque je dois être plus chargée ; c'est un grand manque d'autonomie et un retour en arrière !!!	Défavorable	Dénonce le "stationnement encore plus réduit qui devient impossible, augmentation des voitures dans la traversée de St Martin et événements festifs totalement illusoirs".
@116	1		Hervé - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 17h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition à ce projet Esplanade	Ce projet apporterait apporterait des nuisances importantes liées à la requalification de la RN 481 en boulevard urbain et à la création d'un carrefour << Nord >> .1. Des engorgements des voiries limitrophes au projet : Cela entraînerait des congestions considérables, car il supprimerait une voirie actuellement éloignée des habitations et entourée de végétation écran. Cela engorgerait des voiries étroites, densément peuplées et non calibrées pour supporter un tel trafic.2. Une augmentation du trafic, donc du bruit : Les nuisances, telles que l'augmentation du trafic et du bruit, seraient directement reportées sur les riverains, sous leurs fenêtres. Le projet provoquerait un goulet d'étranglement compte tenu du flux de circulation considérable qui passe quotidiennement sur ce secteur.3. Des embouteillages supplémentaires: La création d'un carrefour Nord à feux au niveau de l'arrêt de tramway Casamaures générerait un embouteillage qui remonterait sur la RN481, ajoutant des nuisances supplémentaires pour les quartiers du Village et de Pique Pierre à Saint-Martin Le Vinoux.4. Impact sur les monuments historiques: La création d'un carrefour Nord au niveau du terrain << Molas >> à Saint-Martin-le-Vinoux, à proximité des fortifications classées et du monument historique La Casamaures, ferait peser des nuisances sur cet édifice emblématique.	Défavorable	"L'entrée Nord et la déqualification de la RN 481 apporterait des nuisances importantes .1. Des engorgements des voiries limitrophes au projet : Cela entraînerait des congestions considérables, car il supprimerait une voirie actuellement éloignée des habitations et entourée de végétation écran. Cela engorgerait des voiries étroites, densément peuplées et non calibrées pour supporter un tel trafic.2. Une augmentation du trafic, donc du bruit : Les nuisances, telles que l'augmentation du trafic et du bruit, seraient directement reportées sur les riverains, sous leurs fenêtres. Le projet provoquerait un goulet d'étranglement, ce qui est une aberration compte tenu du flux de circulation considérable qui passe quotidiennement sur ce secteur.3. Des embouteillages supplémentaires: La création d'un carrefour Nord à feux au niveau de l'arrêt de tramway Casamaures générerait un embouteillage qui remonterait sur la RN481, ajoutant des nuisances supplémentaires pour les quartiers du Village et de Pique Pierre à Saint-Martin Le Vinoux.4. Impact sur les monuments historiques: La création d'un carrefour Nord au niveau du terrain << Molas >> à Saint-Martin-le-Vinoux, à proximité des fortifications classées et du monument historique La Casamaures, ferait peser des nuisances sur cet édifice emblématique."
@117	1		Judie - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 17h31	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête esplanade grenoble	Le projet n est pas une bonne idée car c'est surtout les habitants de saint martin le vinoux saint egrève le fontail qui vont avoir les inconvénients Ancienne route de Lyon surchargée déjà maintenant pour passer la bastille c est l enfer vous vous doutez bien qu avec ce projet se sera encore pire	Défavorable	"Ancienne route de Lyon surchargée déjà maintenant pour passer la bastille c est l enfer vous vous doutez bien qu avec ce projet se sera encore pire
@117	2		Judie - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 17h31	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête esplanade grenoble	Mr le maire ferait mieux de s occuper de sa ville de Grenoble dont pas mal de rue sont défoncées et de la propreté de sa ville par endroit c est une vraie porcherie	Défavorable	"Mr le maire ferait mieux de s occuper de sa ville de Grenoble dont pas mal de rue sont défoncées et de la propreté de sa ville par endroit c est une vraie porcherie "
@118	1	COUËLLE	Sophie	11/03/2025 18h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Entrée de Ville / Accès esplanade	Suite à l'observation des différents documents pour ce nouveau projet de l'esplanade tout n'est pas compréhensible: L'entrée de ville automobile se fera toujours pas le boulevard urbain avec un accès possible par la route de Lyon? La route de Lyon sera aménagée pour les vélos et les voitures ? Je me pose la question de la relation / accès entre Grenoble et St martin le Vinoux: y-a-t-il eu une étude d'impact et les conséquences de ce projet sur la circulation de rue de la Résistance à St martin le Vinoux?	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Pose des questions sur la RN481, la route de Lyon, la rue de la résistance
@118	2	COUËLLE	Sophie	11/03/2025 18h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Entrée de Ville / Accès esplanade	Vous incluez le jardin de la Casamaures mais cet espace est sur la commune de St martin le Vinoux. Y-a-t-il eu une concertation avec cette commune?	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Questionne sur la concertation avec la commune de SMLV au sujet du parc de la Casamaures.
@118	3	COUËLLE	Sophie	11/03/2025 18h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Entrée de Ville / Accès esplanade	Je n'ai vu aucune étude urbanistique précise sur la Petite Esplanade et l'articulation du Parking-relais avec l'entrée de Ville. Le nombre de places donné paraît indigent en regard des habitants venant quotidiennement de la Chartreuse et ne pouvant utiliser les transports en commun jusque-là. D'autant que c'est le lieu idéal pour reprendre une mobilité douce pour entrer dans Grenoble par le tram, le vélo, à pied...Un éco-système se met en place et fonctionne que si tous les partis-prénans y trouvent leur compte, je trouve donc qu'il y a trop d'éléments flous dans le projet qui demandent à être précisés avant d'être approuvé.	Défavorable	Précise que "le nombre de places donné paraît indigent en regard des habitants venant quotidiennement de la Chartreuse".
@119	1		Vivi - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 18h27	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable	Ce projet va générer encore plus de nuisances sonores , de pollution , de bouchons avec un impact très négatif sur le quotidien des saint -martiniers et les saint égrévois.		"Ce projet va générer encore plus de nuisances sonores , de pollution , de bouchons avec un impact très négatif sur le quotidien des saint -martiniers et les saint égrévois."
@119	2		Vivi - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 18h27	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable	Il faut arrêter de vouloir éradiquer coûte que coûte les voitures en supprimant le stationnement à l'extérieur, il reste utile pour conserver le minimum d'attractivité que possède encore Grenoble et pour le quotidien des personnes qui se rendent au travail!!!! Je travaille au centre de ville de grenoble depuis 7 ans et majoritairement mes clients me disent ne plus vouloir venir a cause des problèmes de stationnement, du cout du stationnement et du sentiment d'insécurité . Mettez en place des actions de conquête au lieu d'investir encore sur ce parking qui est essentiel. Combien a coûté le précédent projet qui a été un flop total?Le marché immobilier ne risque pas de se dynamiser au contraire.	Défavorable	"Travaillant au centre de ville de Grenoble depuis 7 ans et majoritairement mes clients me disent ne plus vouloir venir a cause des problèmes de stationnement, du cout du stationnement et du sentiment d'insécurité. Le marché immobilier ne risque pas de se dynamiser au contraire." Afin de conserver le minimum d'attractivité que possède encore Grenoble et pour le quotidien des personnes qui se rendent au travail, propose de conserver le stationnement à l'extérieur de la ville.
@119	3		Vivi - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 18h27	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable	Peut être que la mairie devrait réfléchir plutôt à recycler les mégots qui envahissent notre ville, à développer une police municipale pour les incivilités et la dangerosité des trottinettes et des cyclistes qui roulent à vive allure dans les rues piétonnes par exemple... Le programme de la mairie pour justifier de son orientation politique est-il si réducteur et sans vrai projet?	Défavorable	"Peut être que la mairie devrait réfléchir plutôt à recycler les mégots qui envahissent notre ville, à développer une police municipale pour les incivilités et la dangerosité des trottinettes et des cyclistes qui roulent à vive allure dans les rues piétonnes par exemple... Le programme de la mairie pour justifier de son orientation politique est-il si réducteur et sans vrai projet?"
@120	1	BOLVIER	Audrey	11/03/2025 18h29	Quaix-en-Chartreuse	Inquiétude sur le parking relais Casamaures	concernant ce projet je suis inquiet de la suppression du parking relais Casamaures.J'habite a Quaix en Chartreuse et je travaille sur Grenoble Centre ville. Je descend tous les jours en voiture ou covoiturage afin de prendre mon metroVelo qui est garé stationné au parking relais Casamaures. Je suis inquiet car si ce parking relais est supprimé je ne vois pas où je vais pouvoir mettre ma voiture et récupérer mon vélo pour accéder à la ville. Si ce parking est supprimé c'est compliquer l'accès à la ville pour les gens de Quaix et c'est désavantageux en terme d'émission de CO2. Nous avons connu cette situation lors de la fermeture des rameaux est cela rajoute beaucoup de temps et de complexité pour rallier la ville. Les transports en commun vers Quaix ne sont pas assez fréquents pour pallier ce problème. La solution alternative de descendre sur St Egreve rajoute énormément de temps de trajet (temps de voiture et temps de vélo), voir d'émission de GES selon où vous habitez a Quaix et Merci de considérer les habitants du balcon de chartreuse et de garder ce parking présent et accessible.	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	habite Quaix et s'inquiète de la suppression du parking relais de la Casamaure "Les transports en commun vers Quaix ne sont pas assez fréquents pour pallier ce problème. La solution alternative de descendre sur St Egreve rajoute énormément de temps de trajet (temps de voiture et temps de vélo), voir d'émission de GES selon où vous habitez a Quaix et"
@121	1	LOMBARD	Patrick	11/03/2025 21h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Je suis opposé à ce projet de requalification du quartier de l'Esplanade pour plusieurs raisons.	Tout d'abord, bien que l'aménagement d'espaces verts soit mis en avant, le projet entraîne une densification urbaine importante avec la construction de 854 logements, ce qui risque de dénaturer l'identité du quartier et d'augmenter significativement la pression sur les infrastructures existantes (transports, équipements publics, services de proximité).	Défavorable	Crain que la "construction de 854 logements risque de dénaturer l'identité du quartier et d'augmenter significativement la pression sur les infrastructures existantes (transports, équipements publics, services de proximité)".
@121	2	LOMBARD	Patrick	11/03/2025 21h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Je suis opposé à ce projet de requalification du quartier de l'Esplanade pour plusieurs raisons.	Ensuite, le déplacement et la requalification de la RN481, ainsi que les modifications des infrastructures routières, risquent d'avoir un impact négatif sur la fluidité du trafic et la qualité de vie des habitants. Si la volonté de favoriser les mobilités douces est louable, il est essentiel de ne pas négliger les besoins de circulation pour l'ensemble des usagers, notamment ceux qui dépendent de la voiture.	Défavorable	Crain que "le déplacement et la requalification de la RN481, ainsi que les modifications des infrastructures routières aient un impact négatif sur la fluidité du trafic et la qualité de vie des habitants".
@121	3	LOMBARD	Patrick	11/03/2025 21h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Je suis opposé à ce projet de requalification du quartier de l'Esplanade pour plusieurs raisons.	Enfin, le projet soulève des préoccupations environnementales. Malgré l'évaluation environnementale prévue, la construction de nouveaux bâtiments et la transformation du site risquent de nuire aux équilibres écologiques locaux. De plus, l'impact réel de ces aménagements sur la biodiversité et la préservation des berges de l'Isère reste flou. En conséquence, je demande une révision profonde du projet afin de mieux préserver l'identité du quartier, limiter la densification excessive et garantir un aménagement réellement équilibré et respectueux de l'environnement et des habitants.	Défavorable	Estime que "la construction de nouveaux bâtiments et la transformation du site risquent de nuire aux équilibres écologiques locaux, [...] et d'impacter "la biodiversité et la préservation des berges de l'Isère".
@122			Anne - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 22h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Esplanade : Non à la pénalisation des habitants de St Martin le Vinoux !	Le projet d'aménagement de l'Esplanade porté par la Ville de Grenoble pénalise fortement les habitants de Saint Martin le Vinoux . 1. S'ils habitent le long de l'ancienne route de Lyon, qui devient l'accès routier à la Porte de France, ils subissent les nuisances de la circulation actuellement le long de l'Isère. -----3. Avec la restriction programmée de la circulation au niveau de l'Esplanade, les routes de Quaix, de Clémencière, de Narbonne, de Chartreuse deviendront des échappatoires pour passer de Voreppe et St Egrève aux communes du Grésivaudan (Corenc, Meylan, etc), créant une circulation rallongée et dangereuse sur ces routes de montagne.	Défavorable	Les modifications apportées par le projet augmentera la circulation sur la route de Lyon et les habitants de SMLV en subiront les nuisances "Avec la restriction programmée de la circulation au niveau de l'Esplanade, les routes de Quaix, de Clémencière, de Narbonne, de Chartreuse deviendront des échappatoires pour passer de Voreppe et St Egrève aux communes du Grésivaudan (Corenc, Meylan, etc), créant une circulation rallongée et dangereuse sur ces routes de montagne."
@122	2		Anne - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 22h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Esplanade : Non à la pénalisation des habitants de St Martin le Vinoux !	S'ils habitent sur les coteaux, ils ne pourront plus stationner sur le parking-relais que constitue actuellement l'Esplanade. Ils seront obligés d'entrer en ville avec leur véhicule, occasionnant des coûts prohibitifs de stationnement pour eux et des nuisances pour les Grenoblois.	Défavorable	Les habitants de SMLV le Haut ne pourront plus stationner sur l'Esplanade et seront obligés d'entrer en ville (frais prohibitifs de stationnement et nuisances pour les grenoblois)

@122	3		Anne - Saint-Martin-le-Vinoux	11/03/2025 22h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Esplanade : Non à la pénalisation des habitants de St Martin le Vinoux ! Le financement de cet énorme projet nécessitera une augmentation d'impôts pour les habitants de la Métro, y compris les habitants de St Martin le Vinoux qui seront ainsi doublement pénalisés	Le financement de cet énorme projet nécessitera une augmentation d'impôts pour les habitants de la Métro, y compris les habitants de St Martin le Vinoux qui seront ainsi doublement pénalisés	Défavorable	"Le financement de cet énorme projet nécessitera une augmentation d'impôts pour les habitants de la Métro, y compris les habitants de St Martin le Vinoux qui seront ainsi doublement pénalisés". "Non à la pénalisation des habitants de St Martin le Vinoux !"
@123	1	FREL	Lionel	11/03/2025 22h59	Grenoble	Esplanade	L'Esplanade s'est transformée au fil des décennies en un vaste parking, et elle est devenue un espace repoussant et dequalifiant cette entrée de ville. Je soutiens donc totalement ce projet qui devrait redonner un cadre de vie agréable aux grenoblois habitants ce quartier. Le parking relais doit pouvoir accueillir le stationnement de cette entrée de ville.	Favorable	"L'Esplanade s'est transformée au fil des décennies en un vaste parking, et elle est devenue un espace repoussant et dequalifiant cette entrée de ville. Je soutiens donc totalement ce projet qui devrait redonner un cadre de vie agréable aux grenoblois habitants ce quartier. Le parking relais doit pouvoir accueillir le stationnement de cette entrée de ville."
@124	1		Ali - Grenoble	11/03/2025 23h27	Grenoble	Un changement d'entrée de ville nécessaire	Grenoble n'est pas connue pour la beauté de ses rues et quartiers, mais plutôt pour ses montagnes autour. Le projet d'aménagement de l'esplanade apporte une vision renouvelée de la ville à son entrée, que ce soit par automobile ou en tram/mode doux dans le projet proposé. Il est évident qu'il faut maintenir et améliorer cet espace vert multi usage qu'est l'esplanade, pour continuer à accueillir des événements d'ampleur métropolitaine comme la foire des rameaux, ou tout événement qui contribuera au rayonnement de la métropole. L'aménagement paysager du parc est beau, faisant la part belle à un ring arboré idéal pour les métropolitains, près de la fraîcheur de l'Isère lors des chaleurs estivales, dans un couloir d'air entre la cluse de l'Isère et la vallée du Grésivaudan.	Favorable	Estime que le "projet d'aménagement de l'esplanade apporte une vision renouvelée de la ville à son entrée. [...] qu'il faut maintenir et améliorer cet espace vert multi usage qu'est l'esplanade, pour continuer à accueillir des événements d'ampleur métropolitaine comme la foire des rameaux. Apprécie le projet qui "fait la part belle à un ring arboré idéal pour les métropolitains, près de la fraîcheur de l'Isère lors des chaleurs estivales, dans un couloir d'air entre la cluse de l'Isère".
@124	2		Ali - Grenoble	11/03/2025 23h27	Grenoble	Un changement d'entrée de ville nécessaire	La passerelle mode doux permettra par ailleurs aux personnes travaillant sur la presqu'île et venant de SMLV et Saint Egreve d'avoir une voirie protégée qui apportera aussi une plus value paysagère avec la création du parc.	Favorable	"La passerelle mode doux permettra par ailleurs aux personnes travaillant sur la presqu'île et venant de SMLV et Saint Egreve d'avoir une voirie protégée qui apportera aussi une plus value paysagère avec la création du parc."
@124	3		Ali - Grenoble	11/03/2025 23h27	Grenoble	Un changement d'entrée de ville nécessaire	Le boulevard urbain, en entrée de ville, permettra également d'apaiser tout le quartier et de réduire les nuisances sonores des voitures, et de réduire les risques pour les riverains.	Favorable	"Le boulevard urbain, en entrée de ville, permettra également d'apaiser tout le quartier et de réduire les nuisances sonores des voitures, et de réduire les risques pour les riverains".
@124	4		Ali - Grenoble	11/03/2025 23h27	Grenoble	Un changement d'entrée de ville nécessaire	Enfin, en valorisant la friche Vicat et la Casamaure, c'est l'histoire du territoire qui sera mise en avant et bénéficiera tant à Grenoble qu'à SMLV, voisine du projet.	Favorable	En réaménagement "La friche Vicat et la Casamaures, c'est l'histoire du territoire qui sera mise en avant et bénéficiera tant à Grenoble qu'à SMLV".
@124	5		Ali - Grenoble	11/03/2025 23h27	Grenoble	Un changement d'entrée de ville nécessaire	Donc OUI à ce projet d'aménagement de l'esplanade, pour en finir avec ce parking à voiture ventouse hideux et à ce quartier trop longtemps délaissé.	Favorable	Adhère au projet "pour en finir avec ce parking à voiture ventouse hideux et à ce quartier trop longtemps délaissé".
@125	1	GRAND	Dominique	12/03/2025 09h46	Grenoble	Pelouse de la grande esplanade	La pelouse de la Grande Esplanade est-elle même de d'apporter de la fraîcheur et une réduction du bruit comme le dit le porteur de projet dans sa présentation, sachant qu'elle sera aussi un lieu festif multi-usages ? Parmi les usages prévus : la foire des Rameaux, le cirque Grüss, des festivals musicaux. Quant aux détournements d'usage prévisibles mais oubliés par le projet : rodéos urbains (voir certaines pelouses du tram E), parties improvisées, déjections canines, détritus, etc... Si le substrat est prévu pour supporter les sollicitations événementielles telles que des << camions de 15 tonnes par essieu, girations >>, la pelouse et le terreau recouvrant ce substrat ne le pourront certainement pas. Ainsi, il faudra refaire tout ou partie de la pelouse, au moins trois fois par an suivant les événements programmés (s'il n'y a qu'un festival musical), plus suivant les usages prévus qui l'auront dégradé. Sinon le terrain laissé en friche sera inutilisable. -----Le projet prévoit un arrosage automatique pour le développement et l'entretien des pelouses avec un débit important, jusqu'à 3,75 l/s. Cet arrosage sera nécessaire plusieurs fois par an pour les remises en état de la pelouse pour les raisons indiquées précédemment. L'arrosage sera aussi indispensable en été afin de garder la belle pelouse verte des vues d'artiste, aboutissant à consommer encore plus d'eau. Au total, pour que la pelouse garde l'aspect sain, reposant et accueillant promu, il faudra dépenser une quantité considérable de cette eau qu'on cherche à économiser par ailleurs. -----On peut par ailleurs douter de la réduction du bruit que permettrait cette pelouse : la foire aux Rameaux et les festivals musicaux en plein air ainsi que les fêtes improvisées dans l'obscurité, ne vont-ils pas apporter beaucoup plus de bruits, notamment nocturnes, aux logements riverains que ne le fait la circulation des voitures ?	Défavorable	Les multiples usages de la Grande Esplanade et les mésusages conduiront à des travaux de remise en état de la pelouse au moins 3 fois par an. Sinon, le terrain laissé en friche sera inutilisable. L'arrosage nécessaire pour le développement, l'entretien et la réparation de la pelouse nécessitera une forte consommation d'eau qu'on cherche à économiser par ailleurs. Les animations diverses ne vont-elles pas occasionner plus de nuisances sonores que la circulation des voitures ?
@125	2	GRAND	Dominique	12/03/2025 09h46	Grenoble	Pelouse de la grande esplanade	-----En résumé les bonnes intentions de retour au calme et d'écologie ne sont pas remplies par le projet dès qu'on entre dans le concret. A cause de son inadéquation aux objectifs, cette partie du projet n'est pas acceptable pour un citoyen grenoblois soucieux de la préservation de la ressource aquatique et du bon usage de sa contribution financière à la collectivité. -----pour que la pelouse garde l'aspect sain, reposant et accueillant promu, il faudra dépenser une quantité considérable de cette eau qu'on cherche à économiser par ailleurs. En plus de l'eau, les remises en état de la pelouse nécessiteront des moyens humains et de l'argent pour réaliser les travaux nécessaires. Il ne semble pas que cette dépense prévisible soit chiffrée alors qu'elle risque d'être très lourde si on en juge par l'entretien des pelouses de la place Victor Hugo bien plus petites et moins sollicitées.	Défavorable	Les coûts de remise en état de la pelouse de l'Esplanade seront importants (consommation d'eau, moyens humains et financiers). "Il ne semble pas que cette dépense prévisible soit chiffrée alors qu'elle risque d'être très lourde si on en juge par l'entretien des pelouses de la place Victor Hugo bien plus petites et moins sollicitées." "En résumé les bonnes intentions de retour au calme et d'écologie ne sont pas remplies par le projet dès qu'on entre dans le concret. A cause de son inadéquation aux objectifs, cette partie du projet n'est pas acceptable pour un citoyen grenoblois soucieux de la préservation de la ressource aquatique et du bon usage de sa contribution financière à la collectivité. "
@126	1		Marcela - Grenoble	12/03/2025 10h58	Grenoble	A bon projet pour un quartier abandonné	En tant qu'habitante du quartier, je suis ravie de voir émerger des initiatives comme l'espace éco-habitable avec des zones vertes. Ce genre de projet contribue à dynamiser et améliorer notre cadre de vie, ce qui me semble bénéfique pour nous tous. Je comprends que certaines personnes puissent avoir des préoccupations, notamment concernant les places de stationnement. Cependant, il est important de rappeler que celles et ceux qui vivent directement dans le quartier sont les premiers concernés par ces changements. De mon point de vue, avoir autant de places de parking en face de chez soi peut malheureusement favoriser un sentiment d'insécurité.	Favorable	Habite le quartier, "Je suis ravie de voir émerger des initiatives comme l'espace éco-habitable avec des zones vertes", "Ce genre de projet contribue à dynamiser et améliorer notre cadre de vie, ce qui me semble bénéfique pour nous tous." "Je comprends que certaines personnes puissent avoir des préoccupations, notamment concernant les places de stationnement. Cependant, il est important de rappeler que celles et ceux qui vivent directement dans le quartier sont les premiers concernés par ces changements. De mon point de vue, avoir autant de places de parking en face de chez soi peut malheureusement favoriser un sentiment d'insécurité."
@127	1	BEGHIDIA	Nawel	12/03/2025 11h44	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Je suis opposée au projet de l'esplanade, déjà qu'il y a des bouchons sur la nationale à saint Martin le vinoux et je travaille à crolles , je passe par les qu'ale et c'est très bien comme cela. De même pour les examens à l'hôpital je ne vais pas faire le tour du monde pour aller à Meylan ou Grenoble	Défavorable	Dénonce "Les bouchons sur la nationale à saint Martin le Vinoux"
@128	1		CHRISTINE - Grenoble	12/03/2025 12h02	Grenoble	DUP Esplanade	Ce projet ou plutôt ce puzzle appelle bcp de questions Quel est le fil conducteur ? ce sont des points mis bout à bout (stationnement, habitat, espaces verts, circulation, animations ...) Qui est porteur et coordonne (Etat, metro, municipalité Grenoble, municipalité St Martin le Vinoux qui est directement impactée) ? Quel en est le financement et après le budget de fonctionnement ? Quel respect de l'écologie avec la pollution augmentée par les embouteillages, sans parking relai, une pelouse qui résiste ? Comment éviter la création d'un ghetto avec 1100 hab. supplémentaires, sans équipements quotidiens et sociaux, au coeur du bruit de la circulation et des animations, totalement isolé des autres quartiers ? Quelle sécurité et les points de deal ? Comment empêcher que cet aménagement n'entraîne pas les débordements vers le centre-ville pour le stationnement, les équipements collectifs ... et a contrario augmente la vacance ciale avec des non Grenoblois qui va profiter plus. Que dit St Martin le Vinoux qui va profiter des "remonter de véhicules", tentant d'atteindre la Porte de France ? Pourquoi ne pas profiter de ce qui existe et ré-aménager les logements existants, créer des logements par une extension des ateliers municipaux, créer un parking relai le long du tram, complété par un pkg en silo, contre la montagne ? Et Vicat ? Pourquoi bouger la RN et ne pas redonner son identité à la Route de Lyon ? Avec toutes ces interrogations qui concernent le coeur du projet, celui-ci ne me paraît pas construit. A défaut de l'abandonner, il y a obligation de le suspendre tant que des études d'impact sérieuses ne répondent pas à ces questions de base	Défavorable	Se pose de nombreuses questions sur le coeur du projet, avant de "demander sa suspension tant que les études d'impact sérieuses" soient réalisées "Ce projet ou plutôt ce puzzle appelle bcp de questions Quel est le fil conducteur ? ce sont des points mis bout à bout (stationnement, habitat, espaces verts, circulation, animations ...) Qui est porteur et coordonne (Etat, metro, municipalité Grenoble, municipalité St Martin le Vinoux qui est directement impactée) ? Quel en est le financement et après le budget de fonctionnement ? Quel respect de l'écologie avec la pollution augmentée par les embouteillages, sans parking relai, une pelouse qui résiste ? Comment éviter la création d'un ghetto avec 1100 hab. supplémentaires, sans équipements quotidiens et sociaux, au coeur du bruit de la circulation et des animations, totalement isolé des autres quartiers ? Quelle sécurité et les points de deal ? Comment empêcher que cet aménagement n'entraîne pas les débordements vers le centre-ville pour le stationnement, les équipements collectifs ... et a contrario augmente la vacance ciale avec des non Grenoblois qui ne viendront plus. Que dit St Martin le Vinoux qui va profiter des "remonter de véhicules", tentant d'atteindre la Porte de France ? Pourquoi ne pas profiter de ce qui existe et ré-aménager les logements existants, créer des logements par une extension des ateliers municipaux, créer un parking relai le long du tram, complété par un pkg en silo, contre la montagne ? Et Vicat ? Pourquoi bouger la RN et ne pas redonner son identité à la Route de Lyon ? Avec toutes ces interrogations qui concernent le coeur du projet, celui-ci ne me paraît pas construit. A défaut de l'abandonner, il y a obligation de le suspendre tant que des études d'impact sérieuses ne répondent pas à ces questions de base"
@129	1		Brigitte - Grenoble	12/03/2025 14h30	Grenoble	Requalification du quartier de l'Esplanade	D'après ce que je comprends, des centaines de logements vont être créés mais des centaines de places de stationnement enlevées. N'en déplaie à nos décideurs, tout le monde ne peut pas se déplacer à vélo pour plusieurs raisons (problèmes physiques, âge, transport d'objets lourds ...) et en fonction de la météo. De plus, les gens qui rendent visite à leur famille grenobloise peuvent venir de très loin et ne peuvent pas forcément opter pour un voyage en train ou en car. C'est pourquoi il n'est pas raisonnable de vouloir évacuer toutes les voitures de Grenoble. Cela fera sans doute plaisir à quelques-uns mais engendrera de réels problèmes pour de nombreux autres.	Défavorable	"des centaines de logements vont être créés mais des centaines de places de stationnement enlevées." " tout le monde ne peut pas se déplacer à vélo pour plusieurs raisons (problèmes physiques, âge, transport d'objets lourds ...) et en fonction de la météo."
@129	2		Brigitte - Grenoble	12/03/2025 14h30	Grenoble	Requalification du quartier de l'Esplanade	Quant à la création d'un parc "unitaire, cohérent et identitaire", de quoi s'agit-il au juste ?? Je ne vois vraiment pas. Quoi qu'il en soit, il me semble que l'on peut limiter sa taille pour réaliser un équilibre entre verdure et stationnement. Enfin, l'entretien et la surveillance de ce parc devront être réalisés correctement pour qu'il ne devienne pas un dépôt ou un n-ième point de deal ... Merci de tenir compte de l'avis des habitants de Grenoble.	Défavorable	"Quant à la création d'un parc "unitaire, cohérent et identitaire", de quoi s'agit-il au juste ?? . Quoi qu'il en soit, il me semble que l'on peut limiter sa taille pour réaliser un équilibre entre verdure et stationnement." " , l'entretien et la surveillance de ce parc devront être réalisés correctement pour qu'il ne devienne pas un dépôt ou un n-ième point de deal ..."
@130	1		Karine - Grenoble	12/03/2025 15h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Je suis favorable à ce projet qui améliorera l'entrée de la ville et ramènera de la verdure. Sortir de la voiture individuelle et de ce grand parking qui donne un sentiment d'insécurité me semble une bonne idée. Cette esplanade semble à l'abandon et donne une mauvaise image de la ville. Je suis donc pour ce grand projet et merci à tous ceux qui le portent !	Favorable	Est favorable à la "sortie de la voiture individuelle du grand parking qui donne un sentiment d'insécurité" "Cette esplanade semble à l'abandon et donne une mauvaise image de la ville".

@131	1		Claude - Saint-Egrève	12/03/2025 15h32	Saint-Egrève	Aménagement esplanade GRENOBLE	Je suis totalement opposé à ce projet tel que présenté actuellement. La suppression du parking gratuit est inconcevable. Ce sera tuer encore plus le commerce grenoblois déjà relativement fragilisé. Lorsque on arrive à l'entée nord trouver ce parking permet de pouvoir ensuite déambuler dans le centre en toute sérénité et y faire ses achats lorsque vous venez rendre visite à des amis en centre ville vous pouvez déposer votre véhicule et vous rendre ensuite chez eux en TRAM ou BUS puisque l'on veut enlever un MAX de voitures en ville	Défavorable	"Totalement opposé à ce projet, la suppression du parking gratuit est inconcevable". Il permet de se rendre en centre ville en tram ou en bus pour enlever le maximum de voitures en ville.
@131	2		Claude - Saint-Egrève	12/03/2025 15h32	Saint-Egrève	Aménagement esplanade GRENOBLE	La suppression du parking gratuit est inconcevable. Ce sera tuer encore plus le commerce grenoblois déjà relativement fragilisé. Lorsque on arrive à l'entée nord trouver ce parking permet de pouvoir ensuite déambuler dans le centre en toute sérénité et y faire ses achats	Défavorable	"La suppression du parking gratuit qui permet de rejoindre le centre ville en transports en commun pour y faire ses achats est inconcevable. Ce sera tuer encore plus le commerce grenoblois déjà relativement fragilisé."
@131	3		Claude - Saint-Egrève	12/03/2025 15h32	Saint-Egrève	Aménagement esplanade GRENOBLE	Quand au réaménagement de la principale voie d'arrivée cela obligera les véhicules à emprunter les routes adjacentes (route de Lyon) déjà bien chargée et causera des nuisances supplémentaires aux riverains. Cette entée nord de Grenoble doit être aménagée d'une façon réfléchie pour les années futures.	Défavorable	Le réaménagement de la RN obligera les véhicules à emprunter les routes adjacentes (route de Lyon) déjà bien chargée et causera des nuisances supplémentaires aux riverains. Est favorable à un aménagement de la voie d'une façon réfléchie pour les années futures.
@131	4		Claude - Saint-Egrève	12/03/2025 15h32	Saint-Egrève	Aménagement esplanade GRENOBLE	Comment financer cet aménagement en sachant que la ville de Grenoble est déjà exangue financièrement. Il me semble que l'on cherche plus à accélérer ce projet à des fins électorales car cette échéance approche rapidement et tenter de montrer que l'on veut laisser une trace de son passage et redorer un blason "décrépé".	Défavorable	"Comment financer cet aménagement en sachant que la ville de Grenoble est déjà exangue financièrement. Il me semble que l'on cherche plus à accélérer ce projet à des fins électorales car cette échéance approche rapidement et tenter de montrer que l'on veut laisser une trace de son passage et redorer un blason "décrépé"."
@131	5		Claude - Saint-Egrève	12/03/2025 15h32	Saint-Egrève	Aménagement esplanade GRENOBLE	Oui cette entée nord de Grenoble doit être aménagée d'une façon réfléchie pour les années futures et en concertation avec les usagers, les villes environnantes, la métropole, les commerçants et les habitants.	Défavorable	Propose de réfléchir à un aménagement de l'entée nord de Grenoble en concertation avec les usagers, les communes environnantes, la métropole, les commerçants et les habitants.
@132	1		Nicolas - Grenoble	12/03/2025 16h33	Grenoble	Oui au projet de végétalisation de cet immense parking aux portes de la ville	Dans le contexte dramatique de réchauffement climatique incontrôlé, il est plus que temps d'accélérer notre adaptation et d'intervenir sur cet espace qui participe fortement à l'îlot de chaleur urbain accablant tout Grenoble l'été. Nier cette nécessité va devenir mois après mois, années après années, une position de plus en plus intenable et disons-le irresponsable si on souhaite que la ville reste vivable pour tous les habitants et habitantes dans les prochaines décennies. La ville ne doit plus être un lieu où la voiture est privilégiée car, pour rappeler, en France actuellement entre 50% et 80% de l'espace urbain est dédié à la voiture (routes, places de parking...) Il devient donc urgent de végétaliser et d'organiser enfin cet espace pour son appropriation par les habitants et promeneurs de la ville en quête d'espace verts accessibles... Pour cela il faudra accepter de modifier nos pratiques et nos habitudes (tout en maintenant un minimum de moyens pour les personnes âgées ou handicapées).	Favorable	Le réchauffement climatique doit nous obliger à réagir, "il devient donc urgent de végétaliser et d'organiser enfin cet espace pour son appropriation par les habitants et promeneurs de la ville en quête d'espace verts accessibles."
@133	1	LOPEZ	Jacqueline	12/03/2025 17h10	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique	Je m'oppose à ce projet de réaménagement de l'Esplanade, qui ne répond pas aux besoins des habitants. La descente du col de Clémencières et des secteurs plus hauts est déjà saturée en arrivant vers la Porte de France. Réduire les voies, ajouter des feux et ne pas prévoir un vrai parking relais ne fera qu'aggraver la circulation, augmentant bruit et pollution. Comment va être absorbé le flux des automobilistes venant de ces secteurs et des communes voisines ? Sans solution adaptée, beaucoup finiront par aller en voiture jusqu'au centre-ville !!!	Défavorable	S'oppose au projet de réduction des voies, de création de carrefour à feux, de l'insuffisance de parking relais. Craint l'aggravation du bruit et de la pollution. S'inquiète pour les automobilistes venant de ces secteurs et des communes voisines et craint qu'aille au centre-ville en voiture.
@134	1	PASCAL	Christophe	12/03/2025 17h23	Proveysieux	Avis défavorable concernant ce projet	Ce projet est une aberration, vouloir fermer à tout prix le parking de l'esplanade ----- j'habite Proveysieux, je n'ai pas de tram, si je veux aller dans les commerces du centre de Grenoble, je me gare à l'esplanade et fait le reste à pied,	Défavorable	"Ce projet est une aberration" j'habite Proveysieux, je n'ai pas de tram, si je veux aller dans les commerces du centre de Grenoble, je me gare à l'esplanade et fait le reste à pied."
@134	2	PASCAL	Christophe	12/03/2025 17h23	Proveysieux	Avis défavorable concernant ce projet	Ce projet est une aberration, vouloir fermer à tout prix le parking de l'esplanade est un élément ajoutant un clou de plus sur le cerceu des commerces du centre ville de Grenoble-----vu la difficulté de trouver une place, je ne viens pratiquement plus à Grenoble et me tourne vers les centres commerciaux alentours.	Défavorable	"Ce projet est une aberration, vouloir fermer à tout prix le parking de l'esplanade est un élément ajoutant un clou de plus sur le cerceu des commerces du centre ville de Grenoble". "vu la difficulté de trouver une place, je ne viens pratiquement plus à Grenoble et me tourne vers les centres commerciaux alentours."
@134	3	PASCAL	Christophe	12/03/2025 17h23	Proveysieux	Avis défavorable concernant ce projet	sera également une nuisance pour Saint Martin le Vinoux qui va récupérer les voitures souhaitant se garer à feu le parking de l'esplanade ----- Cette décision est en plus anti écologique car elle fait faire plus de kilomètres en voiture, alors que le parking existe et qu'il est juste bloqué de manière hypocrite sur le plus gros de sa surface.	Défavorable	"La suppression du parking sera également une nuisance pour Saint Martin le Vinoux qui va récupérer les voitures souhaitant se garer à feu le parking de l'esplanade. Cette décision est en plus anti écologique car elle fait faire plus de kilomètres en voiture, alors que le parking existe et qu'il est juste bloqué de manière hypocrite sur le plus gros de sa surface."
@135	1		Did38 - Grenoble	12/03/2025 17h53	Grenoble	Projet parking esplanade	Totalement opposé à ce projet ridicule!!!	Défavorable	"Totalement opposé à ce projet ridicule!!!"
@136	1	BOUCHET	Morgan	12/03/2025 17h54	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable	Le projet de réaménagement de l'esplanade n'a pour but que de proposer des nouvelles constructions à des opérateurs privés. Ce projet n'est pas pertinent à cet endroit, l'offre de logement y est déjà largement présente, l'esplanade est située à l'entrée de ville avec l'entrée de la rocade permettant d'accéder à Grenoble. Pourquoi construire des logements au pied d'un axe aussi fréquenté ? Le lieu n'est pas pertinent. ----- Ce projet dans sa globalité au delà des éléments déjà listés laisse également des interrogations sur la finalité écologique, supprimer un lieu permettant de limiter l'utilisation de voitures, le remplacer par de nouvelles constructions au pied d'une source quasi non stop de gaz d'échappement.	Défavorable	Considère que " l'offre de logement est déjà largement présente" et s'interroge sur la nécessité de "construire des logements au pied d'un axe aussi fréquenté [...] une source quasi non stop de gaz d'échappement".
@136	2	BOUCHET	Morgan	12/03/2025 17h54	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable	En effet le seul but de ce projet est de supprimer le parking à l'entrée de Grenoble, parking qui au passage permet de limiter l'utilisation de voitures puisqu'une bonne partie des personnes qui s'y garent vont ensuite accéder à Grenoble ou sa périphérie avec des moyens de transports alternatif : tram, bus, vélo, à pieds... La mairie de Grenoble indique sans aucune source fiable ni projet fiable qu'un parking relais serait construit ou que l'actuel sera agrandi. Info que même le smmag ne confirme pas.	Défavorable	Déplore la suppression du "parking à l'entrée de Grenoble, qui permet de limiter l'utilisation de la voiture[...]" pour accéder à Grenoble ou sa périphérie avec des moyens de transports alternatif : tram, bus, vélo, à pieds... Informe que le smmag ne confirme pas la création ou l'agrandissement du parking relais
@137	1		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	12/03/2025 18h37	Saint-Martin-le-Vinoux	requelification de l'esplanade	Je souhaite exprimer mon opposition au projet de report de la circulation au milieu des immeubles de la route de Lyon. Pourquoi vouloir détourner la circulation sur l'ancienne route de Lyon alors qu'il suffit d'emprunter cette voie aux heures de pointes pour constater que les automobilistes connaissent les "échappatoires" pour entrer sur Grenoble, pénalisant déjà les habitants de St Martin le Vinoux. Non à la pénalisation des habitants de St Martin le Vinoux.	Défavorable	"Pourquoi vouloir détourner la circulation au milieu des immeubles sur l'ancienne route de Lyon alors qu'il suffit d'emprunter cette voie aux heures de pointes pour constater que les automobilistes connaissent les "échappatoires" pour entrer sur Grenoble, pénalisant déjà les habitants de St Martin le Vinoux. Non à la pénalisation des habitants de St Martin le Vinoux."
@137	2		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	12/03/2025 18h37	Saint-Martin-le-Vinoux	requelification de l'esplanade	Je souhaite exprimer mon opposition au projet de suppression des places de stationnement. Habitant sur les hauteurs de St Martin le Vinoux nous n'avons pas d'autre solution de stationnement si nous ne voulons pas entrer en ville	Défavorable	"Je souhaite exprimer mon opposition au projet de suppression des places de stationnement. Habitant sur les hauteurs de St Martin le Vinoux nous n'avons pas d'autre solution de stationnement si nous ne voulons pas entrer en ville"
@137	3		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	12/03/2025 18h37	Saint-Martin-le-Vinoux	requelification de l'esplanade	Il serait certainement plus judicieux de revoir l'accès ou traversée de Grenoble pour éviter les éternels "bouchons". Une seule voie sur les quais, Bd Gambetta - Cours Jean Jaurès avec les problèmes relevant de la sécurité pour arriver au CHU de Grenoble en cas d'urgence.	Défavorable	"Il serait certainement plus judicieux de revoir l'accès ou traversée de Grenoble pour éviter les éternels "bouchons". Une seule voie sur les quais, Bd Gambetta - Cours Jean Jaurès avec les problèmes relevant de la sécurité pour arriver au CHU de Grenoble en cas d'urgence."
@138	1	ROUX	Julia	12/03/2025 19h46	Grenoble	Oui au projet de réaménagement de l'esplanade !	Je suis très emballée par le projet de réaménagement de la ville de Grenoble concernant l'esplanade. Cet endroit constitué d'un grand parking n'est pas du tout accueillant pour les citoyens et citoyennes de Grenoble et des communes alentours, alors qu'il pourrait y avoir un vrai enjeu d'attractivité avec les personnes venant se promener sur les berges et la Bastille. Cet endroit n'est non plus pas très propice pour avoir une vraie vie de quartier. Le projet de végétalisation vient vraiment répondre à un besoin de dynamisme de la vie de quartier, permettant la possibilité d'y faire des activités, de passer du temps dehors autour de chez soi dans un cadre accueillant et agréable et de rendre les commerces locaux plus attractif également. Rappelons également que le projet vient répondre à un besoin d'adaptation des villes au réchauffement climatique dont on ressent déjà les conséquences au travers des nombreuses canicules que subit la ville de Grenoble l'été, ainsi qu'aux inondations ravageuses survenues en Isère... Végétaliser la ville, sortir des îlots de chaleur, privilégier les mobilités douces au travers de la piétonisation, de l'accessibilité toujours plus grandes aux transports en commun et des aménagements vélos est indispensable aujourd'hui. Sortir du tout voiture, perdre des places de parkings et devoir changer ses habitudes et s'adapter au changement d'aménagement de la ville n'est pas chose facile pour tout le monde, et demande des efforts de tous et toutes, mais c'est indispensable pour vivre dans une ville future plus adaptée et agréable pour toutes et tous. Le projet répond à tout ces besoins et vient donner un second souffle à cet endroit inanimé, merci.	Favorable	"Je suis très emballée par le projet" : car "d'un grand parking n'est pas du tout accueillant pour les citoyens et citoyennes de Grenoble et des communes alentours, et" Cet endroit n'est non plus pas très propice pour avoir une vraie vie de quartier. "Le projet répond à un besoin de dynamisme de la vie de quartier, à un besoin d'adaptation des villes au réchauffement climatique... Végétaliser la ville, sortir des îlots de chaleur, privilégier les mobilités douces au travers de la piétonisation, de l'accessibilité toujours plus grandes aux transports en commun et des aménagements vélos est indispensable aujourd'hui. Sortir du tout voiture, perdre des places de parkings et devoir changer ses habitudes et s'adapter au changement d'aménagement de la ville n'est pas chose facile pour tout le monde, et demande des efforts de tous et toutes, mais c'est indispensable pour vivre dans une ville future plus adaptée et agréable pour toutes et tous. Le projet répond à tout ces besoins et vient donner un second souffle à cet endroit inanimé, merci."

@139	1	FUNAR	Louis	12/03/2025 19h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition à la suppression des places de parking sur l'esplanade	Madame, Monsieur, Je tiens à exprimer mon profond désaccord avec le projet de suppression des places de parking sur l'esplanade. Cette mesure, bien loin de favoriser une mobilité plus écologique, risque au contraire d'aggraver les problèmes de circulation et d'augmenter l'empreinte carbone des déplacements dans notre commune. Les habitants des quartiers hauts de la commune n'ont d'autre choix que d'utiliser leur véhicule pour rejoindre la ville, en raison de l'absence de solutions de transport en commun adaptées. En dehors de la navette scolaire, les transports publics sont rares et principalement accessibles sur demande, rendant leur utilisation peu pratique au quotidien. De plus, les points de desserte actuels sont éloignés du centre-ville, ce qui complice encore leur adoption. Supprimer ces places de stationnement ne fera qu'obliger les automobilistes à traverser la ville à la recherche d'un stationnement, générant davantage de congestion, de pollution et de nuisances sonores. À l'inverse, conserver ces espaces permettrait aux usagers de stationner à proximité et d'utiliser les transports en commun disponibles en ville, réduisant ainsi le trafic et favorisant une mobilité plus durable. Si l'objectif est réellement de réduire l'impact environnemental des déplacements, il conviendrait d'abord d'améliorer l'offre de transports publics, en la rendant plus fréquente, plus accessible et mieux connectée aux besoins des habitants. En l'état actuel, cette suppression apparaît comme une mesure pénalisante et contre-productive. Je vous remercie de prendre en compte ces observations et espère que ce projet pourra être réévalué en tenant compte des réalités locales et des besoins de mobilité de tous les citoyens. Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.	Défavorable	Exprime son désaccord à la suppression du stationnement et rappelle que "Les habitants des quartiers hauts de la commune n'ont d'autre choix que d'utiliser leur véhicule pour rejoindre la ville". En supprimant les places de stationnement, on "génère davantage de congestion, de pollution et de nuisances sonores. "Propose de développer l'offre de transport publics pour les habitants des cotéaux de SMLV et de la Chartreuse.
@139	2	FUNAR	Louis	12/03/2025 19h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition à la suppression des places de parking sur l'esplanade	Cette mesure, bien loin de favoriser une mobilité plus écologique, risque au contraire d'aggraver les problèmes de circulation et d'augmenter l'empreinte carbone des déplacements dans notre commune. ---générant davantage de congestion, de pollution et de nuisances sonores.	Défavorable	Explique que la suppression du parking va "augmenter l'empreinte carbone des déplacements" et "générer davantage de congestion, de pollution et de nuisances sonores."
@140	1	MARTIN	André	13/03/2025 09h31	Quaix-en-Chartreuse	Aménagement de l'esplanade	Nous, habitants de Quaix et de Proveyzieux, avions essayé, lors des réunions préparatoires, d'attirer l'attention sur l'importance que revêtait pour nous la possibilité de stationnement des voitures sur l'esplanade. Or dans le nouveau projet, les places de stationnement sont réduites au strict minimum, c'est à dire qu'elles seront occupées en permanence par des voitures-ventouses, ou au mieux, par les véhicules des habitants proches, sans que nous puissions les utiliser.	Défavorable	Le projet ne répond pas aux préoccupations des habitants de Quaix et de Proveyzieux, qu'ils avaient exposées lors des réunions préparatoires sur la possibilité pour eux de stationner sur l'Esplanade. Les places de stationnement sont réduites au strict c'est à dire qu'elles seront occupées en permanence par des voitures-ventouses, ou au mieux, par les véhicules des habitants proches, sans que nous puissions les utiliser.
@140	2	MARTIN	André	13/03/2025 09h31	Quaix-en-Chartreuse	Aménagement de l'esplanade	L'importance que revêtait pour nous la possibilité de stationnement des voitures sur l'esplanade : cela nous permet, lorsque nous avons à faire à Grenoble de laisser nos véhicules sans avoir à rentrer en ville avec eux. Si la Métro souhaite, comme l'a affirmé la Maire de Grenoble, réduire le nombre de véhicules en ville, c'est bien souvent en terme d'aménagement qu'il faut prévoir la solution : dans le cas présent, ce n'est pas la cas.	Défavorable	"Pour les habitants de Quaix et Proveyzieux, la possibilité de stationnement des voitures sur l'esplanade leur permet, lorsqu'ils ont à faire à Grenoble de laisser leurs véhicules sans avoir à rentrer en ville avec eux." Si la Métro souhaite, comme l'a affirmé la Maire de Grenoble, réduire le nombre de véhicules en ville, c'est bien souvent en terme d'aménagement qu'il faut prévoir la solution : dans le cas présent, ce n'est pas la cas."
@140	3	MARTIN	André	13/03/2025 09h31	Quaix-en-Chartreuse	Aménagement de l'esplanade	Même si la population des villages du haut ne représentons que quelques centaines d'habitants, l'usage de la voiture individuelle reste pour nous bien souvent obligatoire malgré les quelques dessertes par transport en commun notoirement insuffisantes pour répondre à nos besoins.	Défavorable	"Même si la population des villages du haut (Quaix Proveyzieux) ne représente que quelques centaines d'habitants, l'usage de la voiture individuelle reste pour nous bien souvent obligatoire malgré les quelques dessertes par transport en commun notoirement insuffisantes pour répondre à nos besoins."
@141	1		Catherine - Grenoble	13/03/2025 10h00	Grenoble	ce projet est nuisible	J'habite au centre ville. C'est déjà souvent long et compliqué de rentrer chez moi depuis que le boulevard Gambetta a été passé en double sens en même temps que le boulevard Agutte Sembat a été fermé. Je ne veux pas me retrouver dans encore plus de bouchons pour rentrer chez moi. C'est du temps perdu et de la pollution dans mes poumons.	Défavorable	"J'habite au centre ville. C'est déjà souvent long et compliqué de rentrer chez moi depuis que le boulevard Gambetta a été passé en double sens en même temps que le boulevard Agutte Sembat a été fermé. Je ne veux pas me retrouver dans encore plus de bouchons pour rentrer chez moi. C'est du temps perdu et de la pollution dans mes poumons."
@141	2		Catherine - Grenoble	13/03/2025 10h00	Grenoble	ce projet est nuisible	Concernant la fermeture du parking, en quoi le parking est-il gênant ? Au contraire il est utile. En tous cas il était prévu, s'il était supprimé, qu'il soit remplacé par un parking en silo. Si ce n'est plus prévu, alors il y a besoin de conserver le parking.	Défavorable	"Concernant la fermeture du parking, en quoi le parking est-il gênant ? Au contraire il est utile. En tous cas il était prévu, s'il était supprimé, qu'il soit remplacé par un parking en silo. Si ce n'est plus prévu, alors il y a besoin de conserver le parking."
@141	3		Catherine - Grenoble	13/03/2025 10h00	Grenoble	ce projet est nuisible	Enfin, les conséquences de tout ça sur les commerces du centre-ville ont-elles été étudiées ?? en doute étant donné comment ça se passe à Grenoble depuis dix ans. Je ne veux pas d'un centre-ville économiquement mort sauf les bars et les fast-foods.	Défavorable	"Enfin, les conséquences de tout ça sur les commerces du centre-ville ont-elles été étudiées ?? en doute étant donné comment ça se passe à Grenoble depuis dix ans. Je ne veux pas d'un centre-ville économiquement mort sauf les bars et les fast-foods."
@142	1	AMBLARD	Monique	13/03/2025 10h06	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet de réaménagement de l'Esplanade de Grenoble.	concernant les dispositions de circulation : A bouchons nécessairement dus à la réduction des voies transformant la RN 481 en boulevard urbain . On voudrait tuer l'accès à St Martin--le Vinoux qu'on n'agirait pas autrement .	Défavorable	Dénonce les bouchons liés à la réduction des voies de la RN481 et donc les difficultés d'accès à SMLV.
@142	2	AMBLARD	Monique	13/03/2025 10h06	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet de réaménagement de l'Esplanade de Grenoble.	B Pollution certaine de l'éventuel parc paysager aux abords de la Casamaures - site classé ,si nouvel axe routier à proximité de la dite Casamaures.. On voudrait avoir encore plus de bouchons qu'on n'agirait pas autrement . J'avais entendu dire que le futur ex-maire de Grenoble était écologiste !	Défavorable	Dénonce la pollution qui pourrait affecter le parc de la Casamaures
@142	3	AMBLARD	Monique	13/03/2025 10h06	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet de réaménagement de l'Esplanade de Grenoble.	C Et que deviendront les voitures qui trouvent un parking pratique et gratuit sur les quelques 500 places de L'Esplanade ? Tout le monde ne peut se servir des véhicules de la Metro, comme M. Piolle quand nous le rencontrons à l'Arseille. D Quid de La Foire des Rameaux ?	Défavorable	Dénonce la suppression du "parking pratique et gratuit de quelques 500 places de L'Esplanade" et s'interroge sur la foire de Rameaux ?
@143	1		Hervé - Grenoble	13/03/2025 10h48	Grenoble	Esplanade	De fait, couper TOUS ces arbres, ce n'est pas très écolo.	Défavorable	"De fait, couper TOUS ces arbres, ce n'est pas très écolo."
@143	2		Hervé - Grenoble	13/03/2025 10h48	Grenoble	Esplanade	Il y a pleins d'appartements vides à Grenoble. Certes, ce sont des quartiers devenus difficiles mais l'esplanade deviendra de fait un autre quartier difficile et il y aura juste le pont à traverser. Personne n'achètera c'est clair. Et comme "super image de marque" de l'entrée de Grenoble, ce n'est pas gagné...	Défavorable	"Il y a pleins d'appartements vides à Grenoble. Certes, ce sont des quartiers devenus difficiles mais l'esplanade deviendra de fait un autre quartier difficile et il y aura juste le pont à traverser. Personne n'achètera c'est clair. Et comme "super image de marque" de l'entrée de Grenoble, ce n'est pas gagné..."
@143	3		Hervé - Grenoble	13/03/2025 10h48	Grenoble	Esplanade	Construire, bétonniser bien resserré , ce n'est pas très écolo, pas très humain, empathique- La partie déjà construite ne fait pas l'unanimité. Construire des logement au bord de l'autoroute , bruits et pots échappements, pas très humain, empathique tout ça..	Défavorable	"Construire, bétonniser bien resserré , ce n'est pas très écolo, pas très humain, empathique- La partie déjà construite ne fait pas l'unanimité. Construire des logement au bord de l'autoroute , bruits et pots échappements, pas très humain, empathique tout ça..."
@143	4		Hervé - Grenoble	13/03/2025 10h48	Grenoble	Esplanade	Le maire veut piétonniser le centre ville. Le seul endroit où l'on pouvait se garer "assez facilement" avant de rentrer à Grenoble - avec arrêt de Tram -> l'Esplanade !. Vu qu'il y a de moins en moins de parkings ou très chers, comment garer son véhicule électrique par exemple alors ?	Défavorable	"Le maire veut piétonniser le centre ville. Le seul endroit où l'on pouvait se garer "assez facilement" avant de rentrer à Grenoble - avec arrêt de Tram -> l'Esplanade !. Vu qu'il y a de moins en moins de parkings ou très chers, comment garer son véhicule électrique par exemple alors ?"
@143	5		Hervé - Grenoble	13/03/2025 10h48	Grenoble	Esplanade	La Foire des Rameaux, à l'Esplanade, fait parti de la culture grenobloise.	Favorable	"La Foire des Rameaux, à l'Esplanade, fait partie de la culture grenobloise. Est également d'accord pour l'amélioration des alentours de la Casamaures."
@143	6		Hervé - Grenoble	13/03/2025 10h48	Grenoble	Esplanade	La ville de Grenoble est endettée de endettée, elle n'a pas besoin de ce quartier, de s'endetter plus pour RIEN D'UTILE.	Défavorable	"La ville de Grenoble est endettée, elle n'a pas besoin de ce quartier, de s'endetter plus pour RIEN D'UTILE."
@143	7		Hervé - Grenoble	13/03/2025 10h48	Grenoble	Esplanade	Les élus actuels se sont battus contre ce projet, c'était même un combat pour "Être élus", retournement de veste, ce n'est pas beau. Ce n'est pas très sain intellectuellement et physiquement pour la santé...	Défavorable	"Les élus actuels se sont battus contre ce projet, c'était même un combat pour "être élus", retournement de veste, ce n'est pas beau. Ce n'est pas très sain intellectuellement et physiquement pour la santé..."
@144	1	MARTIN	Michèle	13/03/2025 11h03	Quaix-en-Chartreuse	Quel stationnement pour les véhicules arrivant du balcon Sud de Chartreuse ?	Habitant Quaix en Chartreuse, je descends à Grenoble nécessairement pour mon approvisionnement et mes rendez-vous médicaux ; j'ai apprécié qu'une ligne de bus soit mise en place depuis le col de Clémencières mais ne peux en bénéficier car il n'y a pas de ligne la reliant à Quaix et il n'y a pas de parking au col de Clémencières. Je suis donc obligée de descendre en voiture jusqu'à l'Esplanade où je prends le tram. Comment faire si aucune solution n'est prévue pour le stationnement ?	Défavorable	"Habitant Quaix en Chartreuse, je descends à Grenoble nécessairement" or il n'y a pas de TC depuis Quaix "je suis donc obligée de descendre en voiture jusqu'à l'Esplanade où je prends le tram. Comment faire si aucune solution n'est prévue pour le stationnement ?"
@145	1	GARCIN	Joëlle	13/03/2025 11h35	Saint-Martin-le-Vinoux	projet réaménagement esplanade	Je ne suis pas du tout favorable à ce projet qui va générer beaucoup de désagréments pour les riverains tels que nuisances sonores, pollution et bouchons si la circulation est déviée sur la nationale	Défavorable	Explique que "ce projet qui va générer beaucoup de désagréments pour les riverains tels que nuisances sonores, pollution et bouchons si la circulation est déviée sur la nationale".
@145	2	GARCIN	Joëlle	13/03/2025 11h35	Saint-Martin-le-Vinoux	projet réaménagement esplanade	De plus il est inconcevable de supprimer ce parking à l'entrée de ville qui est absolument indispensable pour toutes les personnes qui se rendent en centre ville à pied ou en vélo. Ou vont se garer tous les véhicules qui l'occupent actuellement ?	Défavorable	Estime "qu'il est il est inconcevable de supprimer ce parking à l'entrée de ville qui est absolument indispensable pour toutes les personnes qui se rendent en centre ville à pied ou en vélo. Ou vont se garer tous les véhicules qui l'occupent actuellement ?"
@146	1	Henri - Saint-Martin-le-Vinoux		13/03/2025 16h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Creation nouvel axe routier vers casamaures et suppression des parking défavorable	La création d'un nouvel axe routier à proximité de la casamaure va entraîner un flux important de circulation côté habitation, ainsi que des bouchons. ---il y a déjà régulièrement des bouchons importants autour de la place. Il faut viser à améliorer la situation plutôt qu'à l'empirer, ce qui semble le cas avec la proposition actuelle. Il suffit de voir ce qu'il se passe lorsque la fête foraine est présente pour comprendre que la proposition actuelle ne fera qu'empirer le quotidien des habitants.	Défavorable	La création d'un nouvel axe routier à proximité de la casamaures va entraîner un flux important de circulation côté habitation, ainsi que des bouchons, comme le vivent les habitants de SMLV pendant la foire.
@146	2	Henri - Saint-Martin-le-Vinoux		13/03/2025 16h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Creation nouvel axe routier vers casamaures et suppression des parking défavorable	La suppression de tous ces places de stationnement va aussi impacts ensemble des rues alentours.	Défavorable	La suppression des places de stationnement impactera les rues alentours de l'Esplanade, comme subi pendant la foire. Le projet ne fera qu'empirer le quotidien des habitants.
@147	1	Jean Paul - Domène		13/03/2025 17h41	Domène	Enquete publique Esplanade-Grenoble	Je suis Contre : La réduction de trafic à l'entrée de Grenoble.	Défavorable	Je suis Contre : La réduction de trafic à l'entrée de Grenoble.
@147	2	Jean Paul - Domène		13/03/2025 17h41	Domène	Enquete publique Esplanade-Grenoble	Je suis Contre : La suppression du parking gratuit de l'Esplanade.	Défavorable	Je suis Contre : La suppression du parking gratuit de l'Esplanade.

@147	3		Jean Paul - Domène	13/03/2025 17h41	Domène	Enquete publique Esplanade-Grenoble	Je suis Contre - Le projet de construction des logements sociaux en lieu et place du parking gratuit de l'Esplanade.		"Je suis Contre - Le projet de construction des logements sociaux en lieu et place du parking gratuit de l'Esplanade."
@147	4		Jean Paul - Domène	13/03/2025 17h41	Domène	Enquete publique Esplanade-Grenoble	Je suis Contre :Je vais de moins en moins à Grenoble car cela devient de plus en plus contraignant, ce ne sont pas que les véhicules qui désertent Grenoble mais la population, le tourisme, les commerces...etcPosez-vous les bonnes questions sur les causes, de moins en moins d'attractivité, des transports en commun limités et une insécurité galopante et supérieure aux villes similaires.	Défavorable	"Je vais de moins en moins à Grenoble car cela devient de plus en plus contraignant, ce ne sont pas que les véhicules qui désertent Grenoble mais la population, le tourisme, les commerces...etcPosez-vous les bonnes questions sur les causes, de moins en moins d'attractivité, des transports en commun limités et une insécurité galopante et supérieure aux villes similaires."
@147	5		Jean Paul - Domène	13/03/2025 17h41	Domène	Enquete publique Esplanade-Grenoble	- La suppression de la foire de Grenoble pour source de nuisance.	Défavorable	"- La suppression de la foire de Grenoble pour source de nuisance."
@148	1	BOINET	Thierry	13/03/2025 18h23	Saint-Martin-le-Vinoux	Comment descendre a Grenoble?	M. E.Piolo veut supprimer les voitures dans Grenoble, c'est une tres bonne initiative! Cependant comment fait on pour venir a Grenoble, garer sa voiture et prendre les transports en commun lorsque l'on descend du col de Clemenciere ou de Quaix en Chartreuse? Il n'y a pas de bus pour descendre l'ou vont se garer tous les gens qui viennent quotidiennement pour prendre le Tram et travailler dans Grenoble? A St Egreve ou de Val en Chartreuse dans les petites rues déjà sous dimensionnées Il le projet est absurde ! (Regardez simplement ce qui se produit lors de la foire des rameaux)	Défavorable	Estime que "supprimer les voitures dans Grenoble, c'est une très bonne initiative",MAIS demande "comment faire lorsque l'on descend du col de Clémencières ou de Quaix en Chartreuse."
@149	1		Agnès - Grenoble	13/03/2025 19h21	Grenoble	ATTERRÉE	Suppression du parking qui va emboliser cette entrée de ville majeure au détriment des objectifs d'apaisement et de réduction de la pollution, et pénaliser nombre de travailleurs et visiteurs	Défavorable	"Suppression du parking qui va emboliser cette entrée de ville majeure au détriment des objectifs d'apaisement et de réduction de la pollution, et pénaliser nombre de travailleurs et visiteurs"
@149	2		Agnès - Grenoble	13/03/2025 19h21	Grenoble	ATTERRÉE	Aménagement d'une zone soi-disant emherbée (alors que le futur aménagement comportera 0% de végétalisation avec 3% de pleine terre et 13 % de terres perméables) ; herbe difficile à entretenir et à réfaire après chaque passage de la Foire.	Défavorable	"Aménagement d'une zone soi-disant emherbée (alors que le futur aménagement comportera 0% de végétalisation avec 3% de pleine terre et 13 % de terres perméables) ; herbe difficile à entretenir et à réfaire après chaque passage de la Foire."
@149	3		Agnès - Grenoble	13/03/2025 19h21	Grenoble	ATTERRÉE	les nuisances inhérentes de la Foire	Défavorable	les nuisances inhérentes de la Foire
@149	4		Agnès - Grenoble	13/03/2025 19h21	Grenoble	ATTERRÉE	Habitant le centre-ville me suis intéressée au projet de requalification de l'Esplanade , quartier voisin mais quelque peu abandonné et méritant de retrouver son identité et son dynamismeAprès avoir consulté les documents de l'Enquête Publique et assisté à la Réunion Publique d'hier soir j'ai alors eu la révélation / confirmation que ce projet était bien emballé mais quasiment vide en termes de réalisation concrète. Bien emballé (cf "plan guide" approuvé en Conseil Municipal du 18/12/2017 et diapositive de la Réunion Publique) :1) restauration de la Grande Esplanade et du bd attenant en "nouvel espace espace paysager majeur du cœur de ville" ... "végétalisé sur environ 50 % de sa surface" ... avec un "aménagement adapté à des fonctions événementielles temporaires, des fonctions de loisirs et de détente au quotidien"2) requalification de la RN 481 et parc au bord de l'Isère3) renforcement de la polarité Sud : Porte de France4) création d'une polarité Nord autour du parking relais5) équipement public modulable6) nouvelle passerelle piétons-cycles7) nouveaux logements8) ouverture du ru des remparts et accès à la Chartreuse9) parc de la Casamaures10) programme muséographique et culturel sur le site Vicat - Las ... en réalité, concrètement : en raison d'études non actualisées, de budgets manquants, d'absence de partenariats indispensables etc ... le projet scindé en "briques" ne porte actuellement que sur la 1ère "brique" : la suppression du parking et l'aménagement de la zone d'activités de plein air. Les points 2) à 10) sont de fait reportés à des dates ultérieures, sachant que les équipes municipales et métropolitaines vont être modifiées en 2026Tout ca pour ça : la suppression du parking Belle déception au regard des enjeux d'embellissement et d'équipements de ce quartier qui a en besoin d'être valorisé et relié à ses voisins	Défavorable	"Habitant le centre-ville me suis intéressée au projet de requalification de l'Esplanade , quartier voisin mais quelque peu abandonné et méritant de retrouver son identité et son dynamismeAprès avoir consulté les documents de l'Enquête Publique et assisté à la Réunion Publique d'hier soir j'ai alors eu la révélation / confirmation que ce projet était bien emballé mais quasiment vide en termes de réalisation concrète. Bien emballé (cf "plan guide" approuvé en Conseil Municipal du 18/12/2017 et diapositive de la Réunion Publique) :1) restauration de la Grande Esplanade et du bd attenant en "nouvel espace espace paysager majeur du cœur de ville" ... "végétalisé sur environ 50 % de sa surface" ... avec un "aménagement adapté à des fonctions événementielles temporaires, des fonctions de loisirs et de détente au quotidien"2) requalification de la RN 481 et parc au bord de l'Isère3) renforcement de la polarité Sud : Porte de France4) création d'une polarité Nord autour du parking relais5) équipement public modulable6) nouvelle passerelle piétons-cycles7) nouveaux logements8) ouverture du ru des remparts et accès à la Chartreuse9) parc de la Casamaures10) programme muséographique et culturel sur le site Vicat - Las ... en réalité, concrètement : en raison d'études non actualisées, de budgets manquants, d'absence de partenariats indispensables etc ... le projet scindé en "briques" ne porte actuellement que sur la 1ère "brique" : la suppression du parking et l'aménagement de la zone d'activités de plein air. Les points 2) à 10) sont de fait reportés à des dates ultérieures, sachant que les équipes municipales et métropolitaines vont être modifiées en 2026Tout ca pour ça : la suppression du parking Belle déception au regard des enjeux d'embellissement et d'équipements de ce quartier qui a en besoin d'être valorisé et relié à ses voisins"
@150	1		Jean-Paul - Grenoble	13/03/2025 20h04	Grenoble	UN PROJET ? ... NON ! UNE SIMPLE ÉBAUCHE	Ayant participé en tant que membre du CCS2 - avec Claus HABFAST comme co-président habitant - aux débats concernant le Projet PORTZAMPARC, je me suis donc rendu à la Mairie le 12/03 pour découvrir le nouveau projet Voilà ce que j'ai retenu : le projet n'est pas abouti (scindés en "briques") à part la suppression du parking et l'espace d'activités de plein air: beaucoup de cafouillages entre les intervenants - différence de langage entre Ville et Métropole	Défavorable	"A participé en tant que membre du CCS2 - avec Claus HABFAST comme co-président habitant - aux débats concernant le Projet PORTZAMPARC," et constate : " le projet n'est pas abouti " 11 briques", beaucoup de cafouillages entre les intervenants - différence de langage entre Ville et Métropole"
@150	2		Jean-Paul - Grenoble	13/03/2025 20h04	Grenoble	UN PROJET ? ... NON ! UNE SIMPLE ÉBAUCHE	- la Ville ne veut pas déplacer les forains (corporation très forte !!!) bien que cette Fête foraine apporte plus de nuisances que de bénéfices au quartier	Défavorable	"- la Ville ne veut pas déplacer les forains (corporation très forte !!!) bien que cette Fête foraine apporte plus de nuisances que de bénéfices au quartier"
@150	3		Jean-Paul - Grenoble	13/03/2025 20h04	Grenoble	UN PROJET ? ... NON ! UNE SIMPLE ÉBAUCHE	- la Ville veut surtout supprimer 450 places de stationnement, catastrophe, tant pour les habitants, les visiteurs que les commerces de la ville ; position confirmée par des arguments confusément exposés par l'Adjoint de la Ville, et difficilement recevables	Défavorable	"- la Ville veut surtout supprimer 450 places de stationnement, catastrophe, tant pour les habitants, les visiteurs que les commerces de la ville "
@150	4		Jean-Paul - Grenoble	13/03/2025 20h04	Grenoble	UN PROJET ? ... NON ! UNE SIMPLE ÉBAUCHE	- en ce qui concerne la végétalisation tant vantée de la Grande Esplanade , il me semble - si j'ai bien compris - que les textes sont plutôt utilisés à la marge	Défavorable	"- la Ville veut surtout supprimer 450 places de stationnement, catastrophe, tant pour les habitants, les visiteurs que les commerces de la ville "
@150	5		Jean-Paul - Grenoble	13/03/2025 20h04	Grenoble	UN PROJET ? ... NON ! UNE SIMPLE ÉBAUCHE	- quant aux logements, les plans seront faits quand ils seront construits	Défavorable	"- quant aux logements, les plans seront faits quand ils seront construits"
@150	6		Jean-Paul - Grenoble	13/03/2025 20h04	Grenoble	UN PROJET ? ... NON ! UNE SIMPLE ÉBAUCHE	Un point positif : la RN481 échappe aux décisions de la Ville	Favorable	"Un point positif : la RN481 échappe aux décisions de la Ville"
@151	1		REMI - Grenoble	13/03/2025 21h15	Grenoble	Pour le projet en tout point	Bravo pour ce projet qui enfin enlève cette verrue qui enlaidit l'entrée de Grenoble. Beaucoup de post inquiets de la disparition de places de stationnement témoignent d'une incapacité à relever les défis de demain. Il faut au contraire voir ce projet comme une nouvelle opportunité pour imaginer une vie tellement plus belle que ces existences abîmées par la toxico-dépendance à voiture individuelle.	Favorable	Favorable à supprimer "cette verrue qui enlaidit l'entrée de Grenoble"."voit ce projet comme une nouvelle opportunité pour imaginer une vie tellement plus belle que ces existences abîmées par la toxico-dépendance à la voiture individuelle".
@152	1	SPINDLER	Bertrand	13/03/2025 22h11	La Tronche	La Porte de France	La Porte de FranceLe projet ne concerne pas seulement un quartier de Grenoble, mais c'est un des accès Nord de l'agglomération. C'est un des accès vers le CHU de La Tronche et un des accès vers la Chartreuse. Si ce lieu s'appelle Porte de France, c'est que c'est une porte. Il faut donc se poser la question de qui passe par cette porte, et de qui passera cette porte. Il est légitime et intéressant de faire évoluer ce secteur, d'y réduire l'empreinte de l'automobile, mais cela nécessite une vision d'ensemble des flux de circulation, dans une configuration qui sera bientôt modifiée par l'achèvement de l'échangeur du Rondeau. Les restrictions de circulation dans le secteur de l'Esplanade vont peut-être inciter une part des véhicules à faire le grand contournement par la rocade Sud pour aller au CHU à La Tronche, ou monter en Chartreuse par La Tronche aussi. Cela pose la question du gain environnemental : trajets beaucoup plus longs et donc plus consommateurs d'énergie et plus émetteurs de pollution (ailleurs), à mettre en balance avec (peut-être) moins de circulation et moins de pollution sur les quais de l'Isère. Cela pose aussi la question de la gestion de ces véhicules en extrémité de rocade, à Meylan puis La Tronche, avec en bilan un report des flux des quais vers les voies de La Tronche. On a vu pendant le Covid les effets engendrés par les restrictions de circulation des véhicules sur les quais de l'Isère Rive Gauche à Grenoble, et le fort mécontentement induit pour les habitants de La Tronche et les difficultés liées à la desserte du CHU. Par ailleurs, ces sujets impactent fortement l'attractivité des lignes de bus (lignes 17 et 18) qui sont trop souvent englués dans les congestions des automobiles et perdent ainsi en attractivité. Déplacer les congestions ne résoudra rien sans une étude globale.	Défavorable	La Porte de FranceLe projet ne concerne pas seulement un quartier de Grenoble, mais c'est un des accès Nord de l'agglomération. C'est un des accès vers le CHU de La Tronche et un des accès vers la Chartreuse. Si ce lieu s'appelle Porte de France, c'est que c'est une porte. Il faut donc se poser la question de qui passe par cette porte, et de qui passera cette porte. Il est légitime et intéressant de faire évoluer ce secteur mais cela nécessite une vision d'ensemble des flux de circulation, dans une configuration qui sera bientôt modifiée par l'achèvement de l'échangeur du Rondeau. Les restrictions de circulation dans le secteur de l'Esplanade vont peut-être inciter une part des véhicules à faire le grand contournement par la rocade Sud pour aller au CHU à La Tronche, ou monter en Chartreuse par La Tronche aussi. Cela pose aussi la question de la gestion de ces véhicules en extrémité de rocade, à Meylan puis La Tronche, avec en bilan un report des flux des quais vers les voies de La Tronche. On a vu pendant le Covid les effets engendrés par les restrictions de circulation des véhicules sur les quais de l'Isère Rive Gauche à Grenoble, et le fort mécontentement induit pour les habitants de La Tronche et les difficultés liées à la desserte du CHU. Par ailleurs, ces sujets impactent fortement l'attractivité des lignes de bus (lignes 17 et 18) qui sont trop souvent englués dans les congestions des automobiles et perdent ainsi en attractivité. Déplacer les congestions ne résoudra rien sans une étude globale.
@152	2	SPINDLER	Bertrand	13/03/2025 22h11	La Tronche	La Porte de France	Il manque donc dans ce dossier la préoccupation et l'étude des effets induits sur les flux de véhicules, et il doit y avoir un travail à ce sujet avec la métropole, les communes voisines et le SMAG.	Défavorable	"Il manque donc dans ce dossier la préoccupation et l'étude des effets induits sur les flux de véhicules, et il doit y avoir un travail à ce sujet avec la métropole, les communes voisines et le SMAG."
@152	3	SPINDLER	Bertrand	13/03/2025 22h11	La Tronche	La Porte de France	Il est légitime et intéressant de faire évoluer ce secteur, d'y réduire l'empreinte de l'automobile, mais cela nécessite une vision d'ensemble des flux de circulation, dans une configuration qui sera bientôt modifiée par l'achèvement de l'échangeur du Rondeau. Les restrictions de circulation dans le secteur de l'Esplanade vont peut-être inciter une part des véhicules à faire le grand contournement par la rocade Sud pour aller au CHU à La Tronche, ou monter en Chartreuse par La Tronche aussi. Cela pose la question du gain environnemental : trajets beaucoup plus longs et donc plus consommateurs d'énergie et plus émetteurs de pollution (ailleurs), à mettre en balance avec (peut-être) moins de circulation et moins de pollution sur les quais de l'Isère.	Défavorable	"Il est légitime et intéressant de faire évoluer ce secteur, d'y réduire l'empreinte de l'automobile, mais cela nécessite une vision d'ensemble des flux de circulation, dans une configuration qui sera bientôt modifiée par l'achèvement de l'échangeur du Rondeau. Les restrictions de circulation dans le secteur de l'Esplanade vont peut-être inciter une part des véhicules à faire le grand contournement par la rocade Sud pour aller au CHU à La Tronche, ou monter en Chartreuse par La Tronche aussi. Cela pose la question du gain environnemental : trajets beaucoup plus longs et donc plus consommateurs d'énergie et plus émetteurs de pollution (ailleurs), à mettre en balance avec (peut-être) moins de circulation et moins de pollution sur les quais de l'Isère."
@153	1	BOUTAFA	Cherif	14/03/2025 08h37	Grenoble	Contre le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Contre le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade : Cela empêchera aux véhicules de se garer sur ce parking qui est nécessaire à l'entrée de Grenoble.	Défavorable	"Contre le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade : Cela empêchera aux véhicules de se garer sur ce parking qui est nécessaire à l'entrée de Grenoble. "
@153	2	BOUTAFA	Cherif	14/03/2025 08h37	Grenoble	Contre le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Contre le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade Cela aggravera les bouchons sur ce secteur pendant des heures."	Défavorable	Cela aggravera les bouchons sur ce secteur pendant des heures.

@154	1		Marie-Agnès - Grenoble	14/03/2025 08h45	Grenoble	Enquête publique quartier esplanade	Aménager proprement le parking et laisser toutes les places pour des stationnements gratuits afin de permettre aux automobilistes de prendre ensuite les transports en commun.	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Suggère d'"aménagement proprement le parking et de laisser toutes les places pour des stationnements gratuits".
@155	1		Renée - Grenoble	14/03/2025 08h53	Grenoble	Esplanade: non au projet actuel !	Je suis habitante Porte de France.Le projet de densification de l'habitat et la suppression du parking relais sur l' Esplanade accentueront très gravement les problèmes de Grenoble: délinquance, points de deals, dégradations en tout genre, dépôt d'ordures, manque de stationnementL' abattage des platanes serait un scandale de plus.Tous les nouveaux quartiers densifiés amènent une qualité de vie minable. Tout le monde le sait.Les plans proposés ne peuvent pas nous faire croire le contraire.Aujourd'hui Grenoble n'est plus une ville gérée.L'indice de confort pour cette municipalité est catastrophique.On croirait que les " élus " font tout pour dégrader la ville!Vivement un autre projet pour l'Esplanade, un projet réaliste et de qualité bien tangible.Si cette enquête pouvait être efficace, j'en serai très heureuse.Merci	Défavorable	"Le projet de densification de l'habitat et la suppression du parking relais sur l' Esplanade accentueront très gravement les problèmes de Grenoble: délinquance, points de deals, dégradations en tout genre, dépôt d'ordures, manque de stationnementL' abattage des platanes serait un scandale de plus.Tous les nouveaux quartiers densifiés amènent une qualité de vie minable. ""Aujourd'hui Grenoble n'est plus une ville gérée.L'indice de confort pour cette municipalité est catastrophique.On croirait que les " élus " font tout pour dégrader la ville!Vivement un autre projet pour l'Esplanade, un projet réaliste et de qualité bien tangible."
@156	1		Stéphane - Grenoble	14/03/2025 08h55	Grenoble	Opposition au projet	1. Une urbanisation excessive et une densification problématiqueLe projet prévoit la construction de 900 logements, ce qui entraînera une forte augmentation de la densité du quartier. Or, nous avons déjà pu observer dans d'autres secteurs de Grenoble, comme Villeneuve ou Mistrail, que une densification mal maîtrisée engendre des difficultés en matière de cadre de vie, de sécurité et d'intégration urbaine.Si l'objectif d'accueillir de nouveaux habitants est légitime, il me semble que ce projet ne prend pas en compte les équilibres nécessaires pour garantir une qualité de vie satisfaisante aux futurs résidents comme aux habitants et commerçants déjà présents dans le quartier.	Défavorable	"1. Une urbanisation excessive et une densification problématique" :avec 900 logements créés, Or, " comme Villeneuve ou Mistrail, une densification mal maîtrisée engendre des difficultés en matière de cadre de vie, de sécurité et d'intégration urbaine.""Si l'objectif d'accueillir de nouveaux habitants est légitime, il me semble que ce projet ne prend pas en compte les équilibres nécessaires pour garantir une qualité de vie satisfaisante aux futurs résidents comme aux habitants et commerçants déjà présents dans le quartier."
@156	2		Stéphane - Grenoble	14/03/2025 08h55	Grenoble	Opposition au projet	2. Une réduction inquiétante des espaces verts et des risques environnementaux.L'esplanade est aujourd'hui un espace de respiration urbaine essentiel, apprécié des habitants et des visiteurs pour son cadre agréable et sa verdure. Or, le projet prévoit de transformer des surfaces enherbées en zones stabilisées, ce qui entraînera - Une diminution de la biodiversité, en supprimant des habitats naturels pour la faune locale. - Une augmentation des risques d'inondation, car la réduction des surfaces perméables limite l'absorption des eaux de pluie et augmente le ruissellement.L'autorité environnementale a d'ailleurs alerté sur ces risques, soulignant que cette modification pourrait avoir des conséquences négatives sur la gestion des eaux et le climat urbain.	Défavorable	" Une réduction inquiétante des espaces verts et des risques environnementaux : L'Esplanade est aujourd'hui un espace de respiration urbaine essentiel, apprécié des habitants et des visiteurs pour son cadre agréable et sa verdure. Or, le projet prévoit de transformer des surfaces enherbées en zones stabilisées, ce qui entraînera : - Une diminution de la biodiversité, en supprimant des habitats naturels pour la faune locale. - Une augmentation des risques d'inondation, car la réduction des surfaces perméables limite l'absorption des eaux de pluie et augmente le ruissellement. L'autorité environnementale a d'ailleurs alerté sur ces risques"
@156	3		Stéphane - Grenoble	14/03/2025 08h55	Grenoble	Opposition au projet	Par ailleurs, la densification du quartier risque d'accroître le trafic automobile et donc de dégrader la qualité de l'air, alors que Grenoble souffre déjà de niveaux élevés de pollution. Une augmentation des nuisances et une baisse de la qualité de vie en fin, la gestion des déchets et de la propreté est un enjeu non résolu. Des signalements réguliers évoquent des problèmes liés à des poubelles mal entretenues, des nuisances olfactives et une gestion insuffisante des espaces publics. L'arrivée de nouveaux habitants risque d'aggraver cette situation si des mesures adaptées ne sont pas prévues.L'exposition au bruit est une autre problématique majeure. La proximité de la RN 481 génère déjà des nuisances sonores importantes. Ajouter des logements dans cette zone reviendrait à exposer de nouveaux habitants à un environnement bruyant, ce qui peut avoir des conséquences sur leur bien-être et leur santé.	Défavorable	"l'augmentation du trafic du à la densification augmentera la pollution de l'air alors que Grenoble est déjà très pollué.". Ajouter des logements dans cette zone (La proximité de la RN 48) reviendrait à exposer de nouveaux habitants à un environnement bruyant, ce qui peut avoir des conséquences sur leur bien-être et leur santé.""L'arrivée de nouveaux habitants risque d'aggraver les problèmes actuels liés à des poubelles non entretenues si des mesures adaptées ne sont pas prévues.
@156	4		Stéphane - Grenoble	14/03/2025 08h55	Grenoble	Opposition au projet	Une suppression problématique des places de stationnementLe projet prévoit la suppression du grand parking de l'Esplanade, sans proposition alternative crédible pour compenser cette perte. En tant que commerçant du centre-ville, je suis particulièrement préoccupé par cette mesure, qui va complexifier l'accès au centre-ville pour les clients et visiteurs, avec un impact économique potentiel sur les commerces locaux.Cette suppression va également aggraver les difficultés de stationnement pour les résidents et va à l'encontre des besoins actuels : alors que la municipalité met en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE), il est essentiel de proposer des solutions de stationnement relais permettant aux automobilistes de se garer en périphérie avant d'utiliser les transports en commun. Or, le projet ne prévoit rien en ce sens.	Défavorable	"Le projet prévoit la suppression du grand parking de l'Esplanade, sans proposition alternative crédible pour compenser cette perte. En tant que commerçant du centre-ville, je suis particulièrement préoccupé par cette mesure, qui va complexifier l'accès au centre-ville pour les clients et visiteurs, avec un impact économique potentiel sur les commerces locaux.""Cette suppression va également aggraver les difficultés de stationnement pour les résidents et va à l'encontre des besoins actuels : alors que la municipalité met en place une Zone à Faibles Émissions (ZFE), il est essentiel de proposer des solutions de stationnement relais permettant aux automobilistes de se garer en périphérie avant d'utiliser les transports en commun. Or, le projet ne prévoit rien en ce sens."
@156	5		Stéphane - Grenoble	14/03/2025 08h55	Grenoble	Opposition au projet	Enfin, l'Esplanade est située dans un secteur patrimonial remarquable, et toute transformation importante doit respecter l'identité historique et architecturale du lieu. Or, le projet actuel ne semble pas prendre en compte ces impératifs patrimoniaux.	Défavorable	" le projet actuel ne semble pas prendre en compte ces impératifs patrimoniaux."
@156	6		Stéphane - Grenoble	14/03/2025 08h55	Grenoble	Opposition au projet	Par ailleurs, l'Esplanade accueille des événements festifs et populaires, comme la Foire des Rameaux, qui génèrent également du bruit. Comment ces activités pourront-elles coexister avec les nouvelles constructions sans générer de conflits d'usage ?	Défavorable	"Esplanade accueille des événements festifs et populaires, comme la Foire des Rameaux, qui génèrent également du bruit. Comment ces activités pourront-elles coexister avec les nouvelles constructions sans générer de conflits d'usage ?"
@156	7		Stéphane - Grenoble	14/03/2025 08h55	Grenoble	Opposition au projet	6. Une opposition institutionnelle et citoyenne fortePlusieurs instances ont exprimé un avis défavorable sur ce projet, notamment le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Air Grenoblelois (SMMAG) et le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux.Par ailleurs, de nombreux habitants partagent des inquiétudes sur la perte de leur cadre de vie, la surcharge des infrastructures, et l'impact global du projet sur la convivialité du quartier.Conclusion : un projet à revoir en profondeurAu vu de tous ces éléments, il me semble impératif de revoir en profondeur le projet d'aménagement de l'Esplanade en intégrant : Une meilleure prise en compte des besoins en espaces verts et en perméabilité des sols. - Une réflexion approfondie sur la mobilité et le stationnement. - Des garanties sur la gestion des nuisances sonores et des déchets. - Une réelle protection du patrimoine architectural et paysager du site. - Une concertation plus large avec les habitants et les acteurs locaux, afin d'aboutir à un projet plus équilibré et respectueux des enjeux environnementaux et sociaux.Dans l'état actuel des choses, je considère que ce projet présente trop d'incohérences et de risques pour être mis en œuvre sans une révision majeure.Je vous remercie de prendre en compte ces observations dans le cadre de cette enquête publique.	Défavorable	" . Une opposition institutionnelle et citoyenne forte": le SMMAG, la Métropole"Par ailleurs, de nombreux habitants partagent des inquiétudes sur la perte de leur cadre de vie, la surcharge des infrastructures, et l'impact global du projet sur la convivialité du quartier."en conclusion : " un projet à revoir en profondeur" en intégrant : - Une meilleure prise en compte des besoins en espaces verts et en perméabilité des sols. - Une réflexion approfondie sur la mobilité et le stationnement. - Des garanties sur la gestion des nuisances sonores et des déchets. - Une réelle protection du patrimoine architectural et paysager du site. - Une concertation plus large avec les habitants et les acteurs locaux, afin d'aboutir à un projet plus équilibré et respectueux des enjeux environnementaux et sociaux.Dans l'état actuel des choses, je considère que ce projet présente trop d'incohérences et de risques pour être mis en œuvre sans une révision majeure."
@157	1	BEN FREDJ	Mehdi	14/03/2025 09h20	Grenoble	Demande d'annulation de la suppression du parking de l'esplanade	1. Un point stratégique pour se garer avant d'entrer dans le centre-ville1.Un sas de décompression pour les automobilistes- Le parking de l'Esplanade servait de zone relais, où les personnes venant de l'extérieur pouvaient laisser leur voiture pour finir le trajet à pied, en vélo ou en transports en commun. Fermer cet espace, c'est forcer de nombreux conducteurs à pénétrer encore plus dans la ville, ce qui augmente embouteillages et pollution.2.Réduction des voitures au centre : un beau principe contredit. On entend souvent qu'il faut diminuer la circulation en ville. Or, supprimer un parking à l'entrée va à l'encontre de cet objectif : plus de voitures chercheront à se rapprocher du centre pour se garer, saturant les rues adjacentes.2. Un impact direct sur la vie des Grenoblois.Les riverains pénalisés- Les habitants des quartiers proches, qui n'avaient parfois pas d'autre solution de stationnement, vont se trouver en compétition avec les automobilistes de passage. - Conséquence : stationnement anarchique dans des rues résidentielles, conflits de voisinage, et stress accru.2.Moins d'accessibilité pour tous- Personnes âgées, familles avec enfants, travailleurs en horaires décalés, ou simplement gens qui ne peuvent pas se déplacer autrement : ils perdent un point d'accès pratique. - Fermer ce parking, c'est rendre l'accès à la ville plus contraignant pour toute une partie de la population.3.Commerces et économie locale touchés- Des visiteurs qui souhaitent passer à Grenoble pour faire leurs achats pouvaient se garer à l'Esplanade et profiter d'une proximité immédiate avec le centre. - Sans ce parking, une partie d'entre eux pourrait renoncer et aller s'approvisionner dans d'autres communes ou sur internet, pénalisant davantage le commerce local.3. Des reports de circulation et de pollution dommageables1.Davantage de voitures qui tournent - Quand un parking disparaît, il ne fait pas disparaître le besoin de stationner. Les conducteurs tourneront dans les rues, rallongeant leur trajet et ajoutant à la congestion. - Résultat : pollution supplémentaire, perte de temps, et hausse de la tension sur la route.2.Une stratégie globale inexistante- La fermeture d'un parking doit normalement s'accompagner d'alternatives solides : parkings relais plus nombreux, transports en commun renforcés, tarifs incitatifs, etc. - Sans ce plan de remplacement, la fermeture du parking de l'Esplanade apparaît comme une décision unilatérale et mal préparée.2. Un coup porté à l'attractivité et à l'image de Grenoble1.La ville déjà réputée compliquée pour les automobilistes - Grenoble souffre déjà d'une image de ville peu accueillante pour les véhicules : embouteillages fréquents, stationnement difficile, limitations diverses... Supprimer le parking de l'Esplanade, c'est aggraver cette réputation et décourager encore davantage les gens de venir.2.Un manque de consultation- Les grandes décisions d'aménagement urbain devraient se faire avec une concertation des riverains, usagers, commerçants. - Si cette fermeture est perçue comme imposée d'en haut, elle alimente le sentiment d'incompréhension et de frustration chez les Grenoblois.25. Conclusion : une décision contre-productive- Fermer le parking de l'Esplanade, c'est ignorer qu'il jouait un rôle clé de régulation : permettre à des automobilistes de laisser leur véhicule avant d'entrer plus profondément en ville. - Cette mesure est contre-productive pour la fluidité du trafic, pour la qualité de vie des riverains, et pour l'économie locale. - Elle fait peser sur Grenoble de nouveaux défis : plus d'engorgements, plus de pollution, et une attractivité réduite.En somme, cette fermeture est une aberration, car elle prive la ville d'un outil pratique et essentiel pour gérer intelligemment l'accès automobile et garantir un minimum de confort de stationnement à l'entrée de Grenoble.	Défavorable	Explique que 1. le parking de l'Esplanade "est un point stratégique pour se garer avant d'entrer dans le centre-ville".2. Sa suppression aura "un impact direct sur la vie des Grenoblois" (habitants, commerces visiteurs).3. La suppression "sans solutions alternatives solides" [...] implique des reports de circulation et de pollution dommageables.4. Et constitue un "coup porté à l'attractivité et à l'image de Grenoble". En conclusion qu'il s'agit d'"une décision contre-productive".
@157	2	BEN FREDJ	Mehdi	14/03/2025 09h20	Grenoble	Demande d'annulation de la suppression du parking de l'esplanade	2.Un manque de consultation- Les grandes décisions d'aménagement urbain devraient se faire avec une concertation des riverains, usagers, commerçants. - Si cette fermeture est perçue comme imposée d'en haut, elle alimente le sentiment d'incompréhension et de frustration chez les Grenoblois.	Défavorable	Dit que "les grandes décisions d'aménagement urbain devraient se faire avec une concertation des riverains, usagers, commerçants" sinon s'installent un sentiment de frustration.

@158	1		christophe - Saint-Egrève	14/03/2025 09h32	Saint-Egrève	Suppression du parking relais de l'esplanade	Bonjour, Utilisant très souvent le parking relais de l'esplanade, je considère que sa suppression dans le cadre du projet urbain de l'esplanade est un non sens absolu. A l'heure où les contraintes sont de plus en plus fortes pour les automobilistes pour accéder en ville, il est indispensable de maintenir les parking relais, dans un contexte où il est illusoire de considérer que tout le monde pourra demain se passer d'une voiture. L'enjeu de la décarbonation, c'est de proposer une solution décarbonée pour chacun, à travers une palette de solutions de mobilités variées, dont fait partie la voiture. Ce n'est pas de contraindre à marche forcée les automobilistes qui n'ont pas d'autres solutions, et de les laisser sur le carreau (c'est comme ça qu'on obtient des explosions sociales type gilet jaune). Bref, il faut maintenir le parking relais de l'esplanade. Merci	Défavorable	"Utilisant très souvent le parking relais de l'esplanade, je considère que sa suppression dans le cadre du projet urbain de l'esplanade est un non sens absolu." "L'enjeu de la décarbonation, c'est de proposer une solution décarbonée pour chacun, à travers une palette de solutions de mobilités variées, dont fait partie la voiture. Ce n'est pas de contraindre à marche forcée les automobilistes qui n'ont pas d'autres solutions, et de les laisser sur le carreau (c'est comme ça qu'on obtient des explosions sociales type gilet jaune). Nécessaire pour les personnes qui ne peuvent se passer de leur voiture." "Il faut maintenir le parking relais de l'esplanade."
@159	1		Gilles - Grenoble	14/03/2025 09h39	Grenoble	Esplanade	INADMISSIBLE QUAND LES ÉLUS SE DISENT GRAND FERVENT D'ÉCOLOGIE L'ASPHYXIE QUE VOUS CRÉÉ AU QUOTIDIEN SUR VOS PLAN DE CIRCULATIONS ET DE REAMENAGEMENT CONTRIBUE À TOUTE LA DÉGRADATION DE LA SANTÉ DES GRENOBLOIS ET AUTRES HABITANT DE LA MÉTROPOLE !!	Défavorable	"INADMISSIBLE QUAND LES ÉLUS SE DISENT GRAND FERVENT D'ÉCOLOGIE L'ASPHYXIE QUE VOUS CRÉÉ AU QUOTIDIEN SUR VOS PLAN DE CIRCULATIONS ET DE REAMENAGEMENT CONTRIBUE À TOUTE LA DÉGRADATION DE LA SANTÉ DES GRENOBLOIS ET AUTRES HABITANT DE LA MÉTROPOLE !!"
@160	1	GOUBET	Sebastien	14/03/2025 09h50	Claix	Refus total	Ce projet est une erreur, je refuse ce projet qui fera du mal à la ville de Grenoble et ses habitants.	Défavorable	Estime que "Ce projet est une erreur, je refuse ce projet qui fera du mal à la ville de Grenoble et ses habitants".
@161	1		Alain - Grenoble	14/03/2025 09h57	Grenoble	stop à la bétonisation du quartier de l'esplanade	Trop de béton à Grenoble qui ne prépare pas assez la ville à l'évolution climatique à venir. Préservons et idéalement augmentons les zones vertes de Grenoble. Le projet actuel de l'esplanade à Grenoble est malheureusement contraire à cette direction. Il est souhaitable de l'annuler au plus vite.	Défavorable	"Dit stop à la bétonisation du quartier de l'esplanade." "Souhaite l'augmentation des zones vertes de Grenoble afin de préparer l'évolution climatique." "Le projet actuel de l'esplanade à Grenoble est malheureusement contraire à cette direction." "Il est souhaitable de l'annuler au plus vite."
@162	1		Domi - Biviers	14/03/2025 10h00	Biviers	Esplanade Grenoble	Toute la famille et tous nos visiteurs qui viennent à Grenoble trouvent incroyable de ne pas faire de parking gratuit pour visiter la ville, aller au restaurant, prendre un verre ou acheter quoi que ce soit.	Défavorable	"Toute la famille et tous nos visiteurs qui viennent à Grenoble trouvent incroyable de ne pas faire de parking gratuit pour visiter la ville, aller au restaurant, prendre un verre ou acheter quoi que ce soit."
@162	2		Domi - Biviers	14/03/2025 10h00	Biviers	Esplanade Grenoble	Je vous invite à aller à Pau, où pour 1.50 nous pouvons stationner en ville place de Verdun et les aînés prendre la Cocity électrique gratuite pour circuler. À Grenoble RIEN juste la Haine des habitants et des voitures. Aucune solutions à part le vélo pour les plus de 70 ans. Ce n'est pas les étudiants qui ont le pouvoir d'achat. Vous avez tué et bétonné Grenoble livré aux dealers en plein centre-ville... Dorénavant nous allons à Chambéry faire nos achats et amener nos visiteurs.	Défavorable	" à Pau, où pour 1.50 nous pouvons stationner en ville place de Verdun et les aînés prendre la Cocity électrique gratuite pour circuler. À Grenoble RIEN juste la Haine des habitants et des voitures. Aucune solutions à part le vélo pour les plus de 70 ans. Ce n'est pas les étudiants qui ont le pouvoir d'achat. Vous avez tué et bétonné Grenoble livré aux dealers en plein centre-ville... Dorénavant nous allons à Chambéry faire nos achats et amener nos visiteurs."
@163	1	BUCHS	Christian	14/03/2025 10h06	Grenoble	parking esplanade	contre ce projet qui va encore une fois bloquer les grenoblois et leur véhicule tout va dans le même sens avec Piollet. Taxe foncière élevée et des projets qui coûtent très cher aux grenoblois. Ville surendettée!	Défavorable	S'oppose à "ce projet qui va encore une fois bloquer les grenoblois et leur véhicule".
@164	1		Alain - Grenoble	14/03/2025 10h08	Grenoble	Projet à revoir	En tant que Grenoblois attaché à l'avenir de ma ville, je souhaite exprimer mes préoccupations quant au projet de réaménagement de l'Esplanade. Cette transformation soulève des interrogations majeures en matière d'environnement. Une remise en cause des espaces verts et un risque accru d'inondations. L'esplanade constitue un espace vert essentiel dans la ville, apprécié par les habitants pour son cadre agréable et sa fonction de respiration urbaine. Pourtant, le projet prévoit de remplacer une partie des surfaces enherbées par des zones stabilisées, ce qui aura plusieurs impacts :- Une réduction de la biodiversité, au détriment des écosystèmes locaux.- Une capacité d'absorption des eaux de pluie diminuée, ce qui risque d'augmenter le ruissellement et, à terme, d'accroître les risques d'inondation dans ce secteur. L'autorité environnementale a d'ailleurs mis en garde contre ces problématiques, qui pourraient nuire à la résilience climatique du quartier et à son adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes.	Défavorable	Le remplacement d'une partie des surfaces enherbées par des zones stabilisées aura plusieurs impacts : - une réduction de la biodiversité au détriment des écosystèmes locaux - une diminution de la capacité d'absorption des eaux pluviales pouvant augmenter le risque d'inondation, comme l'a évoquée l'autorité environnementale. Nécessaire de préserver les espaces verts et garantir une gestion efficace des eaux pluviales.
@164	2		Alain - Grenoble	14/03/2025 10h08	Grenoble	Projet à revoir	Des infrastructures de transport et de stationnement inadéquates. Un des aspects les plus préoccupants de ce projet est la suppression du grand parking de l'Esplanade, qui répond aujourd'hui à un besoin réel en matière de stationnement. Aucune alternative crédible n'a été proposée pour compenser cette disparition, ce qui compliquera l'accès au centre-ville, aussi bien pour les visiteurs que pour les résidents. Cette décision est d'autant plus surprenante qu'elle va à l'encontre des objectifs affichés en matière de mobilité durable. Alors que la municipalité encourage l'usage des transports en commun dans le cadre de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), elle ne prévoit pourtant aucune infrastructure de stationnement relais permettant aux automobilistes de laisser leur véhicule en périphérie.	Défavorable	"La suppression du parking de l'Esplanade qui correspond aujourd'hui à un besoin réel en matière de stationnement, n'est accompagnée d'aucune alternative crédible. Décision surprenante car à l'encontre des objectifs affichés en matière de mobilité durable. Alors que la municipalité encourage l'usage des transports en commun dans le cadre de la ZFE, elle ne prévoit pourtant aucune infrastructure de stationnement relais permettant aux automobilistes de laisser leur véhicule en périphérie." "Propose d'intégrer des solutions concrètes en matière de stationnement et de mobilité."
@164	3		Alain - Grenoble	14/03/2025 10h08	Grenoble	Projet à revoir	Une densification excessive qui fragilise l'équilibre urbainLe projet prévoit la construction de 900 nouveaux logements, entraînant une augmentation significative de la densité du quartier. Or, une concentration aussi élevée de logements peut poser des problèmes en matière de cadre de vie et de gestion des infrastructures urbaines, comme cela a déjà été observé dans d'autres quartiers grenoblois fortement densifiés. Si l'objectif d'augmenter l'offre de logements peut être légitime, il est indispensable que cette densification soit accompagnée d'équipements et de services adaptés, ce qui ne semble pas être le cas ici. Une cohabitation difficile entre nouveaux logements et activités existantesL'esplanade accueille régulièrement des événements publics et festifs, comme la Foire des Rameaux, qui font partie du dynamisme culturel de Grenoble. L'ajout de nouveaux logements à proximité de ces lieux d'animation risque de créer des conflits d'usage, car les futurs habitants pourraient être incommodés par le bruit et pousser à des restrictions sur ces manifestations. D'autre part, la proximité de la RN 481 constitue une source de nuisance sonore importante. Le fait d'implanter de nouveaux logements dans une zone déjà fortement exposée au bruit questionne la qualité de vie qui pourra être proposée aux futurs résidents.	Défavorable	La construction de 900 logements (augmentation de l'offre de logements légitime) conduira à : - une densification excessive du quartier qui fragilise l'équilibre urbain, et impactera le cadre de vie - des conflits d'usage dès lors qu'ils seront implantés à proximité des lieux d'animation faisant partie du dynamisme culturel de Grenoble - des nuisances sonores pour les habitants des logements implantés à proximité de la RN - ne semble pas accompagnée d'équipements et de services adaptés. Une densification excessive qui fragilise l'équilibre urbain. Propose d'assurer une cohérence entre les nouvelles constructions et les activités existantes.
@164	4		Alain - Grenoble	14/03/2025 10h08	Grenoble	Projet à revoir	Des risques sanitaires et patrimoniaux sous-estimésUn autre sujet de préoccupation concerne la présence de sols pollués sur le site. Les travaux envisagés pourraient remobiliser ces polluants, avec des risques sanitaires aussi bien pour les riverains que pour les ouvriers du chantier. De plus, l'Esplanade se trouve dans un site patrimonial remarquable, qui mérite une attention particulière en matière d'aménagement. Pourtant, rien ne garantit que le projet préservera le caractère historique et architectural du lieu, ce qui pose la question du respect de son identité.	Défavorable	La présence de sols pollués sur le site du projet pose des enjeux de santé publique, risques sanitaires pour les riverains et ouvriers du chantier. Le projet ne garantit pas la préservation du caractère historique et architectural du lieu.
@164	5		Alain - Grenoble	14/03/2025 10h08	Grenoble	Projet à revoir	Une opposition forte des citoyens et des institutions localesPlusieurs acteurs institutionnels ont déjà exprimé des réserves sur ce projet, notamment le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux, qui ont souligné les incohérences du projet et ses impacts négatifs. De nombreux habitants partagent également ces préoccupations, en raison des conséquences directes que ce réaménagement pourrait avoir sur leur quotidien, ce qui se voit en termes de mobilité, de cadre de vie ou de préservation des espaces publics. Un projet à réévaluer en profondeurCompte tenu de ces éléments, il me semble essentiel que ce projet fasse l'objet d'une révision majeure afin de mieux répondre aux enjeux actuels. En particulier, il serait nécessaire d'associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs.	Défavorable	"Une opposition forte des citoyens et des institutions locales (SMMAG, conseil municipal de SMLV). Un projet à réévaluer en profondeur. Il serait nécessaire d'associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs."
@165	1		El mamoun Grenoble	14/03/2025 10h10	Grenoble	Mem	Parking esplanade Grenoble	Autres	Absence d'avis
@166	1	MALBET	Fabien	14/03/2025 10h12	Grenoble	Un espace de respiration au Nord-Ouest de Grenoble	J'habite dans le secteur Nord-Ouest de Grenoble, un quartier très urbanisé où il manque des espaces verts agréables pour se promener, jouer ou se détendre. Aujourd'hui, l'Esplanade est surtout une grande surface de bitume utilisée comme parking, alors qu'elle pourrait devenir un lieu vivant et accueillant pour tous, en particulier pour les enfants et les personnes âgées. Ce projet est une belle occasion de transformer cet endroit en un espace agréable, avec des allées pour marcher, des pistes pour les vélos et des coins de verdure pour se reposer à l'ombre. Depuis longtemps, ce quartier est coupé du reste de la ville par les routes et la sortie d'autoroute voisine. L'aménagement prévu permettra de mieux le relier aux autres secteurs et de créer un accès plus facile à la rivière, ce qui profitera aux habitants de Grenoble comme à ceux de Saint-Martin-le-Vinoux. Ce réaménagement va aussi permettre de réduire la chaleur en été en remplaçant une partie du bitume par des sols plus naturels et des espaces plantés. Il conservera par ailleurs l'esprit du lieu en laissant suffisamment de place pour accueillir les grands événements comme la Foire des Rameaux et d'autres festivités qui animent la ville tout au long de l'année.	Favorable	Habitants "dans le secteur Nord-Ouest de Grenoble, un quartier très urbanisé où il manque des espaces verts" Souhaite la réalisation de ce projet pour "transformer cet endroit en un espace agréable, avec des allées pour marcher, des pistes pour les vélos et des coins de verdure pour se reposer à l'ombre". Souligne que l'aménagement "permettra de mieux le relier aux autres secteurs et de créer un accès plus facile à la rivière, ce qui profitera aux habitants de Grenoble comme à ceux de Saint-Martin-le-Vinoux [en même temps qu'il] permettra de réduire la chaleur en été en remplaçant une partie du bitume par des sols plus naturels et des espaces plantés [tout en maintenant] les grands événements comme la Foire des Rameaux et d'autres festivités".
@166	2	MALBET	Fabien	14/03/2025 10h12	Grenoble	Un espace de respiration au Nord-Ouest de Grenoble	Enfin, ce projet pourrait s'accompagner d'une passerelle reliant l'Esplanade au quartier Durant-Savoyat, ce qui permettrait notamment aux élèves de l'école Lagrange d'y venir plus facilement pour des activités sportives et de plein air. C'est une première étape vers un quartier plus agréable, mieux aménagé et plus accessible à tous. Pour toutes ces raisons, je suis favorable au projet d'aménagement du quartier de l'Esplanade.	Favorable	Rappelle que "ce projet pourrait s'accompagner d'une passerelle reliant l'Esplanade au quartier Durant-Savoyat, ce qui permettrait notamment aux élèves de l'école Lagrange d'y venir plus facilement pour des activités sportives et de plein air".
@167	1		Luis - Grenoble	14/03/2025 10h32	Grenoble	Un quartier apaisé	Avec la requalification de l'esplanade, ce sont plusieurs enjeux qui vont être améliorés : d'abord la végétalisation permettra d'améliorer les enjeux écologiques dès l'approche dans la ville. Ensuite l'esthétique de la place sera revue : la place sera plus belle à la vue et plus agréable par conséquent.	Favorable	La végétalisation permettra d'améliorer les enjeux écologiques dès l'approche de la ville et l'esthétique de la place sera améliorée.
@167	2		Luis - Grenoble	14/03/2025 10h32	Grenoble	Un quartier apaisé	améliorer ainsi la qualité de l'air à proximité de l'entrée.	Favorable	Le projet améliorera la qualité de l'air à proximité de l'entrée de ville

@168	1		Laurent - Grenoble	14/03/2025 10h33	Grenoble	Quartier de l'Esplanade	Je suis contre le projet de la mairie actuelle	Défavorable	"Je suis contre le projet de la mairie actuelle "
@168	2		Laurent - Grenoble	14/03/2025 10h33	Grenoble	Quartier de l'Esplanade	serait favorable un parking relais très nécessaire pour la ville Grenoble .	Autres	"serait favorable un parking relais très nécessaire pour la ville Grenoble ."
@169	1		Veronique - Grenoble	14/03/2025 10h43	Grenoble	Projet esplanade	Madame, Monsieur, En tant que Grenoblois attaché à l'avenir de ma ville, je souhaite exprimer mes préoccupations quant au projet de réaménagement de l'Esplanade. Cette transformation soulève des interrogations majeures en matière d'environnement, de mobilité, de qualité de vie et de cohérence urbaine. Une remise en cause des espaces verts et un risque accru d'inondations! L'esplanade constitue un espace vert essentiel dans la ville, apprécié par les habitants pour son cadre agréable et sa fonction de respiration urbaine. Pourtant, le projet prévoit de remplacer une partie des surfaces enherbées par des zones stabilisées, ce qui aura plusieurs impacts : Une réduction de la biodiversité, au détriment des écosystèmes locaux. - Une capacité d'absorption des eaux de pluie diminuée, ce qui risque d'augmenter le ruissellement et, à terme, d'accroître les risques d'inondation dans ce secteur. L'Autorité environnementale a d'ailleurs mis en garde contre ces problématiques, qui pourraient nuire à la résilience climatique du quartier et à son adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Souligne une remise en cause des espaces verts et un risque accru d'inondations
@169	2		Veronique - Grenoble	14/03/2025 10h43	Grenoble	Projet esplanade	Des infrastructures de transport et de stationnement inadaptées. L'un des aspects les plus préoccupants de ce projet est la suppression du grand parking de l'Esplanade, qui répond aujourd'hui à un besoin réel en matière de stationnement. Aucune alternative crédible n'a été proposée pour compenser cette disparition, ce qui compliquera l'accès au centre-ville, aussi bien pour les visiteurs que pour les résidents. Cette décision est d'autant plus surprenante qu'elle va à l'encontre des objectifs affichés en matière de mobilité durable. Alors que la municipalité encourage l'usage des transports en commun dans le cadre de la Zone à Faibles Émissions (ZFE), elle ne prévoit pourtant aucune infrastructure de stationnement relais permettant aux automobilistes de laisser leur véhicule en périphérie.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	S'inquiète de "la suppression du grand parking de l'Esplanade, qui répond aujourd'hui à un besoin réel en matière de stationnement alors qu'aucune alternative crédible n'a été proposée".
@169	3		Veronique - Grenoble	14/03/2025 10h43	Grenoble	Projet esplanade	Une densification excessive qui fragilise l'équilibre urbainLe projet prévoit la construction de 900 nouveaux logements, entraînant une augmentation significative de la densité du quartier. Or, une concentration aussi élevée de logements peut poser des problèmes en matière de cadre de vie et de gestion des infrastructures urbaines, comme cela a déjà été observé dans d'autres quartiers grenoblois fortement densifiés. Si l'objectif d'augmenter l'offre de logements peut être légitime, il est indispensable que cette densification soit accompagnée d'équipements et de services adaptés, ce qui ne semble pas être le cas ici.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	S'inquiète d'une "densification excessive qui fragilise l'équilibre urbain". La construction de "900 nouveaux logements, entraîne une augmentation significative de la densité du quartier. Or, une concentration aussi élevée de logements peut poser des problèmes en matière de cadre de vie et de gestion des infrastructures urbaines".
@169	4		Veronique - Grenoble	14/03/2025 10h43	Grenoble	Projet esplanade	Une cohabitation difficile entre nouveaux logements et activités existantes! L'esplanade accueille régulièrement des événements publics et festifs, comme la Foire des Rameaux, qui font partie du dynamisme culturel de Grenoble. L'ajout de nouveaux logements à proximité de ces lieux d'animation risque de créer des conflits d'usage, car les futurs habitants pourraient être incommodés par le bruit et pousser à des restrictions sur ces manifestations. D'autre part, la proximité de la RN 481 constitue une source de nuisance sonore importante. Le fait d'implanter de nouveaux logements dans une zone déjà fortement exposée au bruit questionne la qualité de vie qui pourra être proposée aux futurs résidents.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Craint "une cohabitation difficile entre nouveaux logements et activités existantes". (la foire des Rameaux et autres événements festifs). Déploie l'implantation de nouveaux logements à "proximité de la RN 481 qui constitue une source de nuisance sonore importante".
@169	5		Veronique - Grenoble	14/03/2025 10h43	Grenoble	Projet esplanade	Des risques sanitaires et patrimoniaux sous-estimésUn autre sujet de préoccupation concerne la présence de sols pollués sur le site. Les travaux envisagés pourraient remobiliser ces polluants, avec des risques sanitaires aussi bien pour les riverains que pour les ouvriers du chantier. De plus, l'Esplanade se trouve dans un site patrimonial remarquable, qui mérite une attention particulière en matière d'aménagement. Pourtant, rien ne garantit que le projet préservera le caractère historique et architectural du lieu, ce qui pose la question du respect de son identité.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	S'inquiète de la découverte de sols pollués. Et rappelle la présence du SPR dont il importe de tenir compte.
@169	6		Veronique - Grenoble	14/03/2025 10h43	Grenoble	Projet esplanade	Une opposition forte des citoyens et des institutions localesPlusieurs acteurs institutionnels ont déjà exprimé des réserves sur ce projet, notamment le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux, qui ont souligné les incohérences du projet et ses impacts négatifs. De nombreux habitants partagent également ces préoccupations, en raison des conséquences directes que ce réaménagement pourrait avoir sur leur quotidien, que ce soit en termes de mobilité, de cadre de vie ou de préservation des espaces publics. Un projet à réévaluer en profondeurCompte tenu de ces éléments, il me semble essentiel que ce projet fasse l'objet d'une révision majeure afin de mieux répondre aux enjeux actuels. En particulier, il serait nécessaire de : Préserver les espaces verts et garantir une gestion efficace des eaux pluviales. - Intégrer des solutions concrètes en matière de stationnement et de mobilité. - Assurer une cohérence entre les nouvelles constructions et les activités existantes. - Prendre en compte les enjeux de santé publique liés aux sols pollués. - Associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs. Je vous remercie pour l'attention portée à ces observations et espère qu'elles pourront être prises en compte dans le cadre de cette enquête publique.	Défavorable	Rappelle l'"opposition forte des citoyens et des institutions locales" (SMMAG et le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux). Demande une révision majeure (du projet) afin de mieux répondre aux enjeux actuels.
@170	1		Marie - Grenoble	14/03/2025 10h44	Grenoble	Des belles places	Je souhaite que Grenoble soit embellie et c'est ce que ce projet propose. Je ne comprends donc pas les avis qui s'y opposent. Comment est-ce possible qu'on s'insurge quand on propose d'améliorer ?	Favorable	Le projet propose l'embellissement de Grenoble. Ne comprend pas les avis qui s'y opposent.
@171	1	CHAUVIN	Bernard	14/03/2025 10h51	Grenoble	Esplanade	Ils ne veulent pas de voitures en ville! Alors les voitures iraient où ? Alors grenoble sera vidée de ses commerces et la ville se videra d'habitants. Bravo les intelligents.	Défavorable	"Ils ne veulent pas de voitures en ville! Alors les voitures iraient où ? Alors grenoble sera vidée de ses commerces et la ville se videra d'habitants. Bravo les intelligents."
@172	1		Philippe - Grenoble	14/03/2025 10h53	Grenoble	enquête publique esplanade	Il me semble désastreux de supprimer les stationnements en entrée de ville ...	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Il me semble désastreux de supprimer les stationnements en entrée de ville ..."
@172	2		Philippe - Grenoble	14/03/2025 10h53	Grenoble	enquête publique esplanade	... et de continuer à densifier les constructions de logements, alors que de nombreuses tentatives sont faites ailleurs comme à Lyon aux Minguettes pour contruire de façon plus aérée et humaine en gardant de l'espace et de la verdure.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"... et de continuer à densifier les constructions de logements"
@173	1		Nicolas - Grenoble	14/03/2025 11h10	Grenoble	Il est temps d'agir !	Les opposants à ce projet ressortent toujours les mêmes arguments (diminution des places de stationnement, risques de nuisances, complexité des déplacements en automobile, etc.) ; autant d'arguments du siècle dernier qui aboutissent à un statu quo préjudiciable pour tout le monde. La mobilisation politique agitée par le maire de Saint Martin Le Vinoux ne doit tromper personne : il ne s'agit pas de préparer les élections municipales et métropolitaines de 2026, il s'agit de mettre en oeuvre un projet pour les habitants !	Favorable	"Le projet d'aménagement de l'esplanade est attendu depuis de longues années par les habitants, il est désormais temps d'agir : engazonner, refaire les voiries du quartier, autoriser la création de nouveaux logements pour répondre aux attentes de nombreuses personnes, faciliter les modes doux de déplacement (passerelle sur l'Isère) et améliorer la qualité paysagère de cette entrée de ville."
@173	2		Nicolas - Grenoble	14/03/2025 11h10	Grenoble	Il est temps d'agir !	Le projet d'aménagement de l'esplanade est attendu depuis de longues années, il est désormais temps d'agir : engazonner, refaire les voiries du quartier, autoriser la création de nouveaux logements pour répondre aux attentes de nombreuses personnes, faciliter les modes doux de déplacement (passerelle sur l'Isère) et améliorer la qualité paysagère de cette entrée de ville. Ce quartier a été patient, il mérite désormais ce bel aménagement proposé et une transformation en profondeur de l'habitat comme des espaces publics.	Favorable	"Le projet d'aménagement de l'esplanade est attendu depuis de longues années, il est désormais temps d'agir : engazonner, refaire les voiries du quartier, autoriser la création de nouveaux logements pour répondre aux attentes de nombreuses personnes, faciliter les modes doux de déplacement (passerelle sur l'Isère) et améliorer la qualité paysagère de cette entrée de ville. Ce quartier a été patient, il mérite désormais ce bel aménagement proposé et une transformation en profondeur de l'habitat comme des espaces publics."
@174	1		Matthieu - Le Pont-de-Claix	14/03/2025 11h15	Le Pont-de-Claix	Je suis contre le projet proposé par la municipalité	Je réside au sud Grenoble - mal desservi en tramway -, et bien qu'utilisateur des transports en communs, j'ai besoin de me rendre à Grenoble pour y effectuer des activités professionnelles comme personnelles en voiture notamment en fins de semaines. La possibilité d'utiliser l'esplanade comme lieu de stationnement me permet de me déplacer ensuite à pied dans les rues commerçantes, de me rendre à la Bastille. Je déplore donc cette nouvelle restriction de stationnement dans une ville où l'absence de stationnement "pratique" est déjà très palpable pour nous les habitants des communes voisines.	Défavorable	"réside au sud Grenoble - mal desservi en tramway ", si dois utiliser la voiture pour aller à Grenoble, va Parking de l'Esplanade. " Je déplore donc cette nouvelle restriction de stationnement dans une ville où l'absence de stationnement "pratique" est déjà très palpable pour nous les habitants des communes voisines."
@174	2		Matthieu - Le Pont-de-Claix	14/03/2025 11h15	Le Pont-de-Claix	Je suis contre le projet proposé par la municipalité	Par ailleurs, je ne comprends pas très bien la nécessité de développer encore des logements. Alors que la ville se vide, et que les logements vacants ne sont pas réutilisés avant d'engager d'autres réflexions, à l'heure de la sobriété, et de l'écologie "raisonnable", comment la majorité municipale ne voit pas ce paradoxe avec le projet qu'elle propose ? Ainsi pour ces deux raisons, je ne soutiens pas le projet proposé par la municipalité	Défavorable	Pourquoi "développer encore des logements. Alors que la ville se vide, et que les logements vacants ne sont pas réutilisés avant d'engager d'autres réflexions, à l'heure de la sobriété, et de l'écologie "raisonnable", comment la majorité municipale ne voit pas ce paradoxe avec le projet qu'elle propose ?
@175	1	SALAGNAT	Bruno	14/03/2025 11h15	Grenoble	Esplanade, début des travaux	A qui sert une consultation si la décision de supprimer le parking de l'esplanade a déjà été prise et validée par la municipalité ? La validation date de 2019. La destruction va commencer au printemps 2025. En 6 ans aucune alternative n'a été ni mise en place par la mairie ni même proposée. Les travaux de destruction doivent être différés jusqu'à la mise à disposition de solutions de remplacement. Loïn "d'apaiser" la ville, ce chantier va encore créer des tensions, du stress supplémentaire et diminuer l'attractivité du centre ville. Il apparaît ainsi que la consultation pour la suite de la "requalification" de l'esplanade n'est que du vent dans la mesure où les propositions sont floues, incertaines et très incomplètes.	Autres	Dénonce "la consultation pour la suite de la "requalification" de l'esplanade, ce n'est que du vent dans la mesure où les propositions sont floues, incertaines et très incomplètes". Dénonce l'absence d'alternative depuis la validation en 2019. Craint que "ce chantier va encore créer des tensions, du stress supplémentaire et diminuer l'attractivité du centre ville".

@176	1		Renan - Grenoble	14/03/2025 11h17	Grenoble	Opposition au projet	Le projet est néfaste à la bonne gestion de la ville.	Défavorable	"Le projet est néfaste à la bonne gestion de la ville."
@177	1		Thierry - Grenoble	14/03/2025 11h36	Grenoble	Contre le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	De nombreux logements sociaux, de nombreux immeubles de bureaux, des logements standard sont vacants, alors au lieu d'en construire de nouveaux, arrêtons cette densification urbaine qui va accentuer le dôme de chaleur sur Grenoble. Il faut rénover les logements sociaux vacants, arrêter toute construction pour une durée de 10 ans,	Défavorable	"De nombreux logements sociaux, de nombreux immeubles de bureaux, des logements standard sont vacants, ...arrêtons cette densification urbaine qui va accentuer le dôme de chaleur sur Grenoble." "Il faut rénover les logements sociaux vacants, arrêter toute construction pour une durée de 10 ans, "
@177	2		Thierry - Grenoble	14/03/2025 11h36	Grenoble	Contre le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	et conserver toutes les surfaces vierges de construction et les transformer en îlots de verdure.	Défavorable	" et conserver toutes les surfaces vierges de construction et les transformer en îlots de verdure."
@178	1	ANTON	Josy	14/03/2025 11h37	Grenoble	requalification urbaine de l'Esplanade	Une densification énorme près d'un lieu d'étranglement de la voirie pour entrer ou sortir de la ville avec un seul pont !!!! une sorte îlot coincé entre l'Isère, la voie urbaine et la montagne !!! Irréfléchi !!!!	Défavorable	Dénonce un projet "irréfléchi !!!!"
@179	1		Bernard - Grenoble	14/03/2025 11h38	Grenoble	l'Esplanade	Conservser le parking existant	Défavorable	"Conservser le parking existant"
@180	1		Pascal - Grenoble	14/03/2025 11h43	Grenoble	Enquête projet Esplanade Grenoble	Refaire le parking proprement. Conserver suffisamment de places de parking pour que les personnes puissent ensuite prendre les transports en communs.	Défavorable	"Refaire le parking proprement. Conserver suffisamment de places de parking pour que les personnes puissent ensuite prendre les transports en communs."
@180	2		Pascal - Grenoble	14/03/2025 11h43	Grenoble	Enquête projet Esplanade Grenoble	NE PAS FAIRE D'IMMEUBLES.	Défavorable	"NE PAS FAIRE D'IMMEUBLES."
@181	1		Stéphane - Crolles	14/03/2025 11h43	Crolles	contribution	Projet aberrant, Grenoble a besoin de beaucoup PLUS de parking relais gratuits, et non MOINS!	Défavorable	"Projet aberrant, Grenoble a besoin de beaucoup PLUS de parking relais gratuits, et non MOINS!"
@182	1	GRAND	Dominique	14/03/2025 12h03	Grenoble	Pelouse grande esplanade	Dans une contribution du 12/03 le matin, je m'interrogeais sur le poids écologique et financier des dépenses d'entretien de la pelouse de l'esplanade destinée à de multiples usages. La réunion publique du soir a mis en évidence deux informations qui m'amènent à apporter un complément.1) La remise en état de la pelouse après la foire des Rameaux nécessitera 5 semaines. Avec les 4 semaines de la Foire des Rameaux (3 semaines plus mouvements avant et après) elle sera interdite pendant les deux premiers mois du printemps. Ainsi on ne pourra profiter de la pelouse que les trois dernières semaines du printemps puis au mieux un mois d'été avant qu'elle ne souffre de la sécheresse à moins d'un abondant arrosage certes prévu dans le projet mais qui devrait être prescrit par une municipalité qui économise la ressource en eau. Une pelouse doit avoir trois ans pour que ses racines soient suffisamment profondes pour lui permettre de résister à la sécheresse. Jeune de trois mois, elle sera brûlée et le sol reviendra à la terre battue. 2) Le projet demande de réviser le PLU qui prévoyait une perméabilité accrue du terrain de l'esplanade afin de réduire cette perméabilité à 0% (autrement dit un terrain imperméable comme aujourd'hui !). Tout randonneur en Chartreuse sait que chemins et prairies sont détrempés dans les marnes argileuses. L'eau stagne à la surface du sol peu perméable, faute de pouvoir s'infiltrer en profondeur. Le terrain de l'esplanade à très faible perméabilité voire imperméable (0%) sera identique aux chemins les plus boueux. En conclusion, la vue d'artiste du projet est une publicité mensongère car elle représente une pelouse qui n'est pas conciliable avec les multiples usages voulus par le projet. Soit on restreint les usages qui endommagent la pelouse et on peut envisager d'avoir une pelouse comme au parc Paul Mistral ou au Jardin des Plantes. Soit on maintient les usages multiples et on aura un terrain de terre battue parsemé des rares taches de gazon qui auront survécu. Il faut choisir ! Ce qui veut dire réfléchir aux contradictions du projet, repenser un nouveau projet qui ne poursuive pas plusieurs lièvres à la fois puis en faire une étude d'impact sérieuse. Tout cela demande du temps. En attendant la seule solution raisonnable est de maintenir la situation actuelle et l'usage du parking souhaité par beaucoup.	Défavorable	S'interroge sur le poids écologique et financier des dépenses d'entretien de la pelouse de l'esplanade destinée à de multiples usages. "Une pelouse n'est pas conciliable avec les multiples usages voulus par le projet : la réduction de la perméabilité du sol ne permettra pas de faire pousser une pelouse. Si on maintient les usages multiples, on aura un terrain de terre battue parsemé des rares taches de gazon qui auront survécu - compte tenu des semaines d'occupation de la foire et des travaux de remise en état de la pelouse après la foire, le public ne pourra profiter de cet espace enherbé que les 3 dernières semaines du printemps et un mois d'été avant qu'elle ne souffre de la sécheresse à moins d'un abondant arrosage certes prévu dans le projet mais qui devrait être prescrit par une municipalité qui économise la ressource en eau. Une pelouse doit avoir trois ans pour que ses racines soient suffisamment profondes pour lui permettre de résister à la sécheresse. Jeune de trois mois, elle sera brûlée et le sol reviendra à la terre battue. En conclusion, la vue d'artiste du projet est une publicité mensongère car elle représente une pelouse qui n'est pas conciliable avec les multiples usages voulus par le projet. Soit on restreint les usages qui endommagent la pelouse et le sol reviendra à la terre battue. Soit on maintient les usages multiples et on aura un terrain de terre battue parsemé des rares taches de gazon qui auront survécu. Il faut choisir ! Ce qui veut dire réfléchir aux contradictions du projet, repenser un nouveau projet qui ne poursuive pas plusieurs lièvres à la fois puis en faire une étude d'impact sérieuse. Tout cela demande du temps. En attendant la seule solution raisonnable est de maintenir la situation actuelle et l'usage du parking souhaité par beaucoup."
@183	1		Sandrine - Grenoble	14/03/2025 12h11	Grenoble	NON à la suppression du parking de l'esplanade	Ce parking est très bien en parking relais avec un arrêt de tram juste à côté pour les personnes venant de l'extérieur de Grenoble. STOP à la suppression des places de stationnement. Grenoble va devenir un EPADH.	Défavorable	"Ce parking est très bien en parking relais avec un arrêt de tram juste à côté pour les personnes venant de l'extérieur de Grenoble. STOP à la suppression des places de stationnement. Grenoble va devenir un EPADH."
@184	1	NANTAS	Alberte	14/03/2025 13h41	Grenoble	Esplanade	Un nouveau projet complètement fou et inutile: la ville se meure si plus de parking à l'entrée de ce la ville. Elle est déjà en grande difficulté. Plus d'abattage d'arbres svpt... Le béton ras le bol!!!	Défavorable	Considère le projet comme un "nouveau projet complètement fou et inutile: la ville se meure si plus de parking à l'entrée de ce la ville."
@185	1	MARTIN-COCHER	Axel	14/03/2025 14h02	Saint-Martin-Vieux	Transformer l'esplanade en parking naturel	Le coût de la vie est de plus en plus chère, et j'ai constaté une forte diminution du nombre de places gratuites dans le centre ville de Grenoble. Le fait de laisser sa voiture à l'esplanade pourrait réduire les bouchons en ville, et ainsi moins pollué. D'un point de vue environnemental, il faudrait optimiser chaque place de parking à l'esplanade. Parc un jour, dépôtait plus tard quand personne ne s'en occupe, ou conflits à cause des bruits en tout genre. Mon avis finira sûrement aux oubliettes, mais au moins j'ai pris le temps d'écrire mon point de vue sur votre projet, en soi bienveillant mais néfaste à mon sens pour la vie des riverains.	Défavorable	La conservation du parking de l'Esplanade participe à la réduction de la pollution en ville et permet aux personnes de se garer gratuitement au regard de l'augmentation du coût de la vie. "D'un point de vue environnemental, il faudrait optimiser chaque place de parking à l'esplanade." "Estime que "le projet est en soi bienveillant mais néfaste à mon sens pour la vie des riverains."
@186	1	KIRKYACHARIAN	Claire	14/03/2025 14h16	Saint-Martin-d'Uriage	Projet de re qualification de l'esplanade	Un parc en entrée de ville, avec des arbres, des fleurs, une promenade ... ne plus ajouter de logements postérieurs aux projets en cours pour conserver de l'espace, de la respiration et de la qualité dans ce goulot d'étranglement entre rivière, voie ferrée et montagne.	Favorable avec réserve(s)	Oui au parc en entrée de ville, ne pas rajouter de logements
@186	2	KIRKYACHARIAN	Claire	14/03/2025 14h16	Saint-Martin-d'Uriage	Projet de re qualification de l'esplanade	(si je ne savais pas que ça choque trop de gens j'ajouterais bien : enlever le petit << arc de triomphe >> assez moche malgré tout ce dont il témoigne, pour qu'en entrant dans grenoble arrivant du nord-est voie tout d'emblée les montagnes...	Défavorable	"(si je ne savais pas que ça choque trop de gens j'ajouterais bien : enlever le petit << arc de triomphe >> assez moche malgré tout ce dont il témoigne, pour qu'en entrant dans grenoble arrivant du nord-est voie tout d'emblée les montagnes..."
@186	3	KIRKYACHARIAN	Claire	14/03/2025 14h16	Saint-Martin-d'Uriage	Projet de re qualification de l'esplanade	Par ailleurs je vois que nombre de gens persistent à descendre de chartrreuse en voiture individuelle ... C'est dommage : en venant à quatre par voiture ils en enlèvent trois sur la voirie, en venant en autocar et bus ils en enlèvent entre trente et quarante... les tc - surtout quand ils seront gratuits pour l'usager - sont l'avenir quand nous sommes trop loin ou la pente trop raide pour ne conserver que le vélo... ! Que donnent les comptages ? Quel tarif privilégié ou quelle autre incitation pourriez vous donner à ces habitants de chartreuse, travaillant à grenoble pour le parking Philippeville ou celui du musée, le stationnement en ouvrage étant déjà plus sympa que ces alignements de voitures dans l'espace public !!!	Autres	Les personnes descendant de Chartreuse devraient covoiter ou pouvoir prendre le TC. Il faut inciter financièrement au " le stationnement en ouvrage étant déjà plus sympa que ces alignements de voitures dans l'espace public !!!" cf P du musée ou de Philippeville.
@186	4	KIRKYACHARIAN	Claire	14/03/2025 14h16	Saint-Martin-d'Uriage	Projet de re qualification de l'esplanade	Par ailleurs foire des rameaux et cirques sont quasiment identitaires sur ce quartier . Ne les perdons pas !	Favorable	"Par ailleurs foire des rameaux et cirques sont quasiment identitaires sur ce quartier . Ne les perdons pas !"
@187	1		Charles - Grenoble	14/03/2025 14h22	Grenoble	Importance de maintenir une capacité de stationnement suffisante	Je suis très inquiet de la réduction massive de stationnements prévus. Enseignant-chercheur d'origine allemande, j'accueille régulièrement des membres de famille, et la présence de stationnements gratuits à l'extérieur du centre ville me semble critique pour continuer à recevoir des visites personnelles aussi bien que professionnelles.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Se dit "très inquiet de la réduction massive de stationnements prévus" qui sert "à recevoir des visites personnelles aussi bien que professionnelles".
@188	1	CHEVALLIER	Philippe	14/03/2025 14h35	Seyssins	Aménagement esplanade	Au plus en 2026, la ZFE va être active et les critère 3 ne seront plus admis à Grenoble. On va se garer les 10 000 véhicules qui arrivent le matin par le Nord de Grenoble ? A St martin le vinoux, ville pas adaptée pour accueillir ces véhicules! faut supprimer un immeuble et prévoir un grand parking relais sous forme de silot	Défavorable	"Où vont se garer les 10 000 véhicules qui arrivent le matin par le Nord de Grenoble ?" "Compte tenu des contraintes de Crit'air et de l'inadaptation de la commune de SMLV pour accueillir ces véhicules, propose de construire un grand parking relais silo à la place d'un des immeubles projetés."
@189	1		Ehrström - Grenoble	14/03/2025 14h44	Grenoble	Un beau projet pour l'entrée dans Grenoble, qui demande néanmoins un accompagnement des usagers actuels de la zone de parking	J'habite le centre de Grenoble depuis une dizaine d'années. Pour moi, le quartier de l'Esplanade se résume à un grand parking plus ou moins pratique pour les rendez-vous de co-voiturage, l'emplacement de la foire des Rameaux, une zone qu'on longe en arrivant depuis l'autoroute mais dans laquelle on ne pénètre pas sauf pour se garer. Le projet tel qu'il est proposé permettrait d'offrir aux Grenoblois une zone où l'on peut marcher à pied, à l'ombre en été, où l'on peut découvrir les charmes de l'Isère, avec sa faune et sa flore. (avoir une ville traversée par une rivière est une grande chance, dont on ne peut profiter que le long du quai côté St Laurent, c'est bien peu...); si j'ai bien compris, l'accès à pied ou en vélo à la Casamaure serait facilité et permettrait de profiter de ce lieu unique. Tout ceci ne peut qu'être extrêmement séduisant pour un habitant du centre ville.	Favorable	un projet "extrêmement séduisant pour un habitant du centre ville."
@189	2		Ehrström - Grenoble	14/03/2025 14h44	Grenoble	Un beau projet pour l'entrée dans Grenoble, qui demande néanmoins un accompagnement des usagers actuels de la zone de parking	Par contre bien entendu les personnes qui utilisent aujourd'hui cette zone comme parking, temporaire ou permanent, vont devoir être accompagnées avec de vraies propositions pour pouvoir se passer de cet espace de parking : transports en commun fréquents et accessibles pour les personnes qui descendent de la Chartreuse, parking longue durée pour les visiteurs externes qui ne peuvent arriver à Grenoble en train ou en car. Il est toujours difficile de changer ses habitudes, sans accompagnement suffisant ce projet pourrait ne pas voir le jour, ce qui serait vraiment très dommage pour Grenoble et ses habitants, dont en premier lieu ceux du quartier concerné bien entendu, dont le cadre de vie devrait se trouver fortement embelli.	Favorable avec réserve(s)	Il faut "accompagner (les utilisateurs actuels du Parking de l'Esplanade) avec de vraies propositions pour pouvoir se passer de cet espace de parking : transports en commun fréquents et accessibles pour les personnes qui descendent de la Chartreuse, parking longue durée pour les visiteurs externes qui ne peuvent arriver à Grenoble en train ou en car. " "Il est toujours difficile de changer ses habitudes"
@190	1		ANNA-MARIA - Grenoble	14/03/2025 14h53	Grenoble	Re qualification quartier esplanade	Je suis complètement opposée à la déqualification du quartier esplanade et en conséquence de la suppression des parkings gratuits qui y sont rattachés. Grenoble a un tel déficit de place de parking que les commerces et les habitants sont complètement pénalisés par cet état de fait. Tous les grenoblois et leurs visiteurs ne sont pas des adeptes du cyclisme.	Défavorable	S'oppose à la "déqualification du quartier esplanade et en conséquence de la suppression des parkings gratuits qui y sont rattachés" et dénonce la pénalité imposée aux commerces et aux habitants.
@191	1		Clara - Champ-sur-Drac	14/03/2025 15h06	Champ-sur-Drac	Je suis totalement contre ce projet !!!!	Nous avons 1100 places GRATUITES , vous pensez que c'est bien de supprimer cette avantage ? Comment allons-nous faire ? Votre but est de supprimer les voitures pour garder que des vélos ? Et comment fait-on si nous habitons ville Champ sur Drac mais que nous devons nous rendre en ville TOUS LES JOURS. Je viens en vélo ? Je serai payée + en partant à 4h du matin de chez moi en vélo vous pensez ?	Défavorable	Contrainte de se rendre au centre ville chaque jour en venant du sud grenoblois, utilise le parking gratuit de l'Esplanade. Est opposée à la suppression de cet avantage.

@191	2		Clara - Champ-sur-Drac	14/03/2025 15h06	Champ-sur-Drac	Je suis totalement contre ce projet !!!!	Des logements sociaux ? Il n'y a pas assez dans cette merveilleuse ville violente et dangereuse et qui baigne dans le trafic de drogue ? Il faut encore d'autres quartiers ? Il n'y a pas assez de feuillade et de morts ? Réfléchissez !!!! Cordialement !	Défavorable	Est contre la construction de logements sociaux déjà nombreux "dans cette merveilleuse ville violente et dangereuse et qui baigne dans le trafic de drogue ? Il faut encore d'autres quartiers ? Il n'y a pas assez de feuillade et de morts ?"
@192	1		Olivier - Grenoble	14/03/2025 15h07	Grenoble	Ajout à ma contribution du 8 mars à 8h52	Je viens de lire que le DL, dans un article publié le 18 février, a écrit : « Les parkings, gratuits et payants, de l'Esplanade vont, comme chaque année, fermer à l'approche de la Foire des Rameaux. Mais cette fois, ils ne rouvriront pas après le départ des forains. » Si cela se réalise, ça veut dire que le parking sera de fait supprimé ce 20 mars à 20h. Je demande de procéder dans l'ordre normal des choses, qui est de commencer par construire le parking-silo qui figure dans le projet qui a été soumis au vote du conseil municipal le 18 décembre 2017. Ce parking était prévu « à court terme » dit le « Plan-Guide de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade, Annexe à la délibération du conseil municipal du 18 décembre 2017 ». Nous sommes 7 ans plus tard, il y a donc largement eu le temps pour le construire et le rendre disponible « à court terme ». Le parking actuel ne rouvrirait pas après la Foire des Rameaux de cette année, ça signifierait que la Ville de Grenoble viole ses propres décisions et que c'est dans ce but qu'elle fait actuellement faire cette enquête publique. Ce serait grave.	Défavorable	En complément de @67, si le Parking de l'esplanade ne réouvre pas après la foire des Rameaux, "ça signifierait que la Ville de Grenoble viole ses propres décisions à savoir "Ce parking était prévu « à court terme » dit le « Plan-Guide de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade, Annexe à la délibération du conseil municipal du 18 décembre 2017 »" et que c'est dans ce but qu'elle fait actuellement faire cette enquête publique. Ce serait grave."
@193	1		Marie-Thérèse - Saint-Martin-le-Vinoux	14/03/2025 16h14	Saint-Martin-le-Vinoux	requalification de l'esplanade	Je ne suis pas d'accord pour ce projet ; En effet, habitante de St Martin le Vinoux ce dernier aura un impact très négatif sur la vie de ma commune, les voies d'accès, déjà très encombrées, seront carrément asphyxiées. Bruit, pollution, bouchons. St Martin le Vinoux doit restée une commune, aérée, agréable à vivre et non pas un boulevard urbain. Notre commune fait beaucoup d'effort afin de fleurir et de planter des arbres, il ne faut pas tenir ce bel effort embellissement.	Défavorable	Crainit un "impact très négatif sur la vie de ma commune, les voies d'accès, déjà très encombrées, seront carrément asphyxiées. Bruit, pollution, bouchons".
@194	1		Laurent - Grenoble	14/03/2025 16h20	Grenoble	Opposition au projet	Ce projet est néfaste à la bonne gestion de la ville.	Défavorable	"Ce projet est néfaste à la bonne gestion de la ville."
@195	1		Mimi - Grenoble	14/03/2025 16h25	Grenoble	Pétition esplanade	Je suis contre le futur projet esplanade		"Je suis contre le futur projet esplanade "
@196	1		jean pierre - Sassenage	14/03/2025 16h43	Sassenage	contre le projet de la municipalité de Grenoble actuellement en place concernant l'aménagement de L'esplanade.	En effet l'accès au parking gratuit de l'esplanade est essentiel en tant que parking relais pour l'accès en transport en commun au centre de Grenoble, une végétalisation certes mais pas de bétonisation comme sait le faire la municipalité écologiste Ifi de grenoble.	Défavorable	Souligne que "l'accès au parking gratuit de l'esplanade est essentiel en tant que parking relais pour l'accès en transport en commun au centre de Grenoble".
@197	1		Walter - Grenoble	14/03/2025 17h06	Grenoble	Non au projet d'urbanisation de l'esplanade	C'est un projet complètement fou. Installer à l'entrée de Grenoble des centaines de logements sociaux, et faire disparaître le seul grand parking libre, d'y moins pour ce qu'il en restait...quels esprits obscurs ont conçu un tel projet ? Et la délinquance qui s'invitera, sans parler de l'insécurité. Je suis désespéré par nos élus. Les citoyens ont le pouvoir de chasser cette équipe. Citoyens, unissons-nous !	Défavorable	"C'est un projet complètement fou. Installer à l'entrée de Grenoble des centaines de logements sociaux, et faire disparaître le seul grand parking libre, d'y moins pour ce qu'il en restait...quels esprits obscurs ont conçu un tel projet ? Et la délinquance qui s'invitera, sans parler de l'insécurité. Je suis désespéré par nos élus. Les citoyens ont le pouvoir de chasser cette équipe. Citoyens, unissons-nous !"
@198	1	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Requalification urbaine du quartier de l'esplanade Motivation : Cet avis est personnel et s'appuie sur mes nombreuses rencontres faites avec des grenoblois avec ma fonction de président de l'union de quartier Rive Droite, quartier directement impacté par les modifications de circulation et de besoins de stationnement de ce projet. Mon avis général est de ne surtout pas démarrer de travaux dans les conditions actuelles du projet, je donne plus bas mes questionnements et des propositions. - Partenaires du projet : on comprend que le niveau d'accord avec l'Etat propriétaire de la RN et avec la Métropole présentée avec des co-responsabilités est embryonnaire. C'est un projet qui se discute depuis longtemps et il s'agit de lancer une première brique de travaux sans certitude pour le reste. Le risque de saucissonnage de projet est réel. Qui peut dire le contraire ? La lecture de la délibération n°2024-58 du 7 octobre 2024 de la commune de saint Martin le Vinoux émet un avis très défavorable sur ce projet sur des motivations très étayées de circulation, de stationnement et également sur une partie du projet sur son territoire (Casamaures). Sans une vision concertée avec cette commune limitrophe et partie prenante, ce projet donne une impression de vouloir passer en force. Le SMMAG dans son avis du 13 mars a émis un avis très défavorable à une très large majorité. Autre partenaire de premier rang qui n'est pas un allié de ce projet.	Défavorable	"Ne pas démarrer de travaux dans les conditions actuelles du projet, " c'est une première brique d'un ensemble dépendant de partenaires qui sont opposés au projet : maire SMLV pour le parc de la casamaure et le plan de circulation, le smmag, délibération défavorable du 13 mars 2025, .
@198	10	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Relais co-voiturage. En imaginer deux aux deux extrémités du projet : un pour les arrivées/départ piétons au sud (proche du pont de Lyon), un au nord pour des voitures pouvant se garer. Garder le parking silo prévu.		"Relais co-voiturage. En imaginer deux aux deux extrémités du projet : un pour les arrivées/départ piétons au sud (proche du pont de Lyon), un au nord pour des voitures pouvant se garer. Garder le parking silo prévu."
@198	11	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	<< Nouveau parc >>. Créer sur l'espace actuel deux voies jusqu'au mur soutenant la RN, l'un pour les vélos, l'autre pour les promeneurs, puis la voie mixte vélo / piétons. Entretien de suite ces espaces laissés à l'abandon actuellement.	Autres	Propose de "<< Nouveau parc >>. Créer sur l'espace actuel deux voies jusqu'au mur soutenant la RN, l'un pour les vélos, l'autre pour les promeneurs, puis la voie mixte vélo / piétons. Entretien de suite ces espaces laissés à l'abandon actuellement."
@198	2	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Quel est le coût, sans doute énorme, pour bouger la RN de seulement quelques mètres ? Comment penser que l'Etat donnera son accord au moment où l'argent public est rare pour un gain minime. Cela signifie que le << nouveau parc >> resterait dans ses limites actuelles.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Quel est le coût, sans doute énorme, pour bouger la RN de seulement quelques mètres ? Comment penser que l'Etat donnera son accord au moment où l'argent public est rare pour un gain minime. Cela signifie que le << nouveau parc >> resterait dans ses limites actuelles."
@198	3	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	o Faire disparaître le parking relais autour de l'arrêt de tram au milieu de l'esplanade semble hors du temps et qu'est-il advenu du parking silo qui était envisagé en remplacement ? Le mettre en chantier avant de fermer le parking est une priorité. Parking Relais. Ne pas bouger la RN et aménager un parking relais entre la voie sortante de Grenoble et la ligne d'arbres majestueux de la grande Esplanade pour créer un parking relais efficace avec les possibilités de tram, d'accès vélos avec la passerelle notamment et d'accès piéton pour aller sur la presqu'île. Avec le parking silo précédemment proposé.	Défavorable	"Faire disparaître le parking relais autour de l'arrêt de tram au milieu de l'esplanade semble hors du temps et qu'est-il advenu du parking silo qui était envisagé en remplacement ? Le mettre en chantier avant de fermer le parking est une priorité." "aménager un parking relais entre la voie sortante de Grenoble et la ligne d'arbres majestueux de la grande Esplanade pour créer un parking relais efficace avec les possibilités de tram, d'accès vélos avec la passerelle notamment et d'accès piéton pour aller sur la presqu'île. Avec le parking silo précédemment proposé."
@198	4	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Comment s'inscrit ce projet pour favoriser "Coeur de Ville Coeur de Métropole" qui de l'avis unanime souffre au profit de Grand'Place et Neyrpic.	Autres	"Comment s'inscrit ce projet pour favoriser "Coeur de Ville Coeur de Métropole" qui de l'avis unanime souffre au profit de Grand'Place et Neyrpic."
@198	5	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	La foire des rameaux perdrait encore des m² pour les manèges. La garder sur l'esplanade n'est pas de l'intérêt des forains ni des grenoblois. Les conséquences de garder cette foire sur l'esplanade sont nombreuses : geler un espace pour quelques semaines par an, construire une dalle béton dommageable pour la chaleur et imperméable à l'eau, créer un besoin de parking sauvage pour tous les visiteurs éloignés venant en voiture. Il faut trouver une nouvelle solution pour la foire des rameaux car comment raisonnablement imaginer des logements attenants soumis au bruit de la foire des rameaux et autres concerts de grande importance ? Foire des rameaux. La transférer dans un endroit métropolitain qui reçoit des voitures et de la population à pied et à vélo avec une surface de 2 à 3 ha. Imaginer qu'elle puisse rester 5 ou 6 semaines, ce qui avec les installations arrivées et départ donne une utilisation de 2 à 3 mois. Temps plus long plus intéressant économiquement et socialement (par exemple pour les enfants des forains allant à l'école).	Défavorable	La foire des Rameaux doit déménager : incompatible avec des nouveaux logements, trop de nuisances
@198	6	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	o A l'heure de la réflexion d'augmenter les connexions inter quartiers, quelles seront les connexions avec le reste de la ville pour les habitants (les plus nombreux) situés au nord de l'esplanade ? La passerelle est vitale. Passerelle piétons-cycles. Projet très important de connexion avec la presqu'île. Au-dessus de l'Isère et connectée avec SOIT avec un tunnel confortable sous la RN, SOIT avec des feux, avec une préférence pour un tunnel bien aménagé (éclairage, caméras).	Autres	"? La passerelle est vitale." "Projet très important de connexion avec la presqu'île. Au-dessus de l'Isère et connectée avec SOIT avec un tunnel confortable sous la RN, SOIT avec des feux, avec une préférence pour un tunnel bien aménagé (éclairage, caméras)."
@198	7	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Quelles sont les écoles affectées pour la future population ? Avec combien de places disponibles ?	Autres	les écoles sont elles prévues ?
@198	8	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Le plan masse des logements en partie nord de l'esplanade fait poser des questions sur l'avenir du boudrome (2027 ?), sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille et sur la grande densité de logements. Tout cela pourrait être évité avec des logements moins nombreux (à voir avec le contrat d'axe) et plus installés sur toute la route de Lyon.	Défavorable	les nouveaux logements au nord de l'Esplanade amèneront trop de densité, la coupe d'arbres
@198	9	DULAC	Gérald	14/03/2025 17h17	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	- Quelle est l'identité historique de ce quartier ? la réponse me semble double : l'esplanade avec de multiples histoires (concours de boules, parking, foire des rameaux, etc.) et la route de Lyon. L'avenir me semble être écrit comme requalifier et investir beaucoup plus la route de Lyon (pour des habitants et des commerces) et trouver de nouvelles histoires à écrire pour l'esplanade. Il est à noter que l'exploitation de la carrière devrait être arrêtée en négociant cet arrêt avec l'entreprise. Le projet privé de musée va dans ce sens Esplanade. Créer une forêt urbaine (type à côté du Sénat à Paris), un équipement de sports urbains en door et out door d'intérêt métropolitain et des équipements d'intérêt centre-ville, et des lieux de concert de musique de petite taille.		" L'avenir me semble être écrit comme requalifier et investir beaucoup plus la route de Lyon (pour des habitants et des commerces) et trouver de nouvelles histoires à écrire pour l'esplanade " Propose de "Créer une forêt urbaine (type à côté du Sénat à Paris), un équipement de sports urbains en door et out door d'intérêt métropolitain et des équipements d'intérêt centre-ville, et des lieux de concert de musique de petite taille."

@199	1	TARALLO	Joseph	14/03/2025 17h22	Grenoble	Projet Esplanade	CONTRE LE PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE ET À LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME	Défavorable	S'exprime "CONTRE LE PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE ET À LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME "
@200	1		Kirsi - Grenoble	14/03/2025 17h36	Grenoble	Opposition au projet de requalification urbaine	Avec la ZFE il ne sera plus possible de se garer en périphérie.	Défavorable	Avec la ZFE il ne sera plus possible de se garer en périphérie.
@200	2		Kirsi - Grenoble	14/03/2025 17h36	Grenoble	Opposition au projet de requalification urbaine	Detruit des arbres remarquables.	Défavorable	"Le projet détruit des arbres remarquables."
@200	3		Kirsi - Grenoble	14/03/2025 17h36	Grenoble	Opposition au projet de requalification urbaine	Le projet n'apporte aucun cense au "vivre ensemble",	Défavorable	"Le projet n'apporte aucun sens au vivre ensemble"
@201	1	CLOVIS	Jean-Paul	14/03/2025 17h36	Grenoble	Opposition	Ce projet n'a qu'un seul but: supprimer encore plus de stationnement. La municipalité grenobloise va transformer Grenoble en ville morte inaccessible. Au moins pourrait-on construire sur des parkings de RDC accessibles, ce serait le moins pire.	Défavorable	"Ce projet n'a qu'un seul but: supprimer encore plus de stationnement. La municipalité grenobloise va transformer Grenoble en ville morte inaccessible. Au moins pourrait-on construire sur des parkings de RDC accessibles, ce serait le moins pire."
@201	2	CLOVIS	Jean-Paul	14/03/2025 17h36	Grenoble	Opposition	Déjà la population grenobloise est en baisse en cela va s'accroître. Il n'y a donc pas de besoin de nouveaux logements, d'autant plus que un grand nombre de ceux-ci sont vides à la Villeneuve et autres HLM.	Défavorable	" la population grenobloise est en baisse et cela va s'accroître. donc pas de besoin de nouveaux logements, d'autant plus que un grand nombre de ceux-ci sont vides à la Villeneuve et autres HLM."
@201	3	CLOVIS	Jean-Paul	14/03/2025 17h36	Grenoble	Opposition	Bien entendu, c'est encore un espace vert qui va disparaître.	Défavorable	Bien entendu, c'est encore un espace vert qui va disparaître.
@202	1		David - Grenoble	14/03/2025 17h54	Grenoble	Projet esplanade	Je suis contre déjà bien difficile sur ce secteur ça n'apportera rien de mieux l'argent de se projet peut être utilisé à autre chose de plus nécessaire au grenoblois	Défavorable	Se déclare contre "ce projet de l'esplanade qui va porter préjudice au stationnement et à la circulation..."
@202	2		David - Grenoble	14/03/2025 17h54	Grenoble	Projet esplanade	et refaire l'esplanade après chaque passage de la foire des rameaux monsieur le Maire et équipe municipale je pense qu'il y a d'autres projets plus urgent à réaliser ça va engendrer encore plus de nuisances	Défavorable	Estime qu'il "y a d'autres projets plus urgent que de refaire l'esplanade après chaque passage de la foire des rameaux".
@203	1		Bertrand - Grenoble	14/03/2025 17h56	Grenoble	Parking Esplanade supprimé	En tant que grenoblois, pendant 20 ans j'ai entendu dire que les parkings relais permettraient aux automobilistes venant d'en dehors de l'agglomération de prendre les transports en commun afin de ne pas surcharger la ville en voitures. À partir du moment où il est question de supprimer ce parking relais ou de diviser par 10 sa capacité, ce parking relais ne remplit plus sa fonction initiale et promise pour justifier le fait que les automobilistes puissent circuler dans Grenoble comme avant et s'y garer. Dès lors, il convient de permettre à nouveau aux automobilistes de pouvoir circuler dans Grenoble ou, à minima, de pouvoir s'y garer comme cela est possible pour nombre de fonctionnaires payés par l'argent du contribuable grenoblois. Je pense au parking de la Métro mais il y en a bien d'autres, Rectorat, Police... Pourquoi ne pas construire ou réserver des parkings pour les grenoblois plutôt et seulement que pour les fonctionnaires ? Je suis certain que les grenoblois accepteraient de laisser se garer les fonctionnaires sur les parkings publics. Je propose d'ailleurs de transférer les places de parking de Grand Place au centre Ville de Grenoble et de construire des parcs verdoyants là bas afin de tenter d'approcher les minimas d'espace vert préconisés par les normes d'urbanisme très bien enseignées à l'école et jamais appliquées pour l'aménagement du territoire de Grenoble. Heureusement qu'il n'y a pas de référendum populaire à Grenoble sur cette question, cela permettrait de continuer à détruire cette ville en bétonnant toujours davantage.	Défavorable	"La suppression du parking relais de l'Esplanade ou la division par 10 de sa capacité ne permettra plus aux automobilistes de circuler dans Grenoble, s'y garer ou prendre les transports en commun après avoir laissé sa voiture dans le parking relais afin de ne pas surcharger la ville en voitures." "Dénonce "les parkings réservés pour nombre de fonctionnaires payés par l'argent du contribuable grenoblois"" "Pourquoi ne pas construire ou réserver des parkings pour les grenoblois plutôt et seulement que pour les fonctionnaires ? Je suis certain que les grenoblois accepteraient de laisser se garer les fonctionnaires sur les parkings publics. Je propose d'ailleurs de transférer les places de parking de Grand Place au centre Ville de Grenoble et de construire des parcs verdoyants là bas afin de tenter d'approcher les minimas d'espace vert préconisés par les normes d'urbanisme très bien enseignées à l'école et jamais appliquées pour l'aménagement du territoire de Grenoble. Heureusement qu'il n'y a pas de référendum populaire à Grenoble sur cette question, cela permettrait de continuer à détruire cette ville en bétonnant toujours davantage."
@204	1		Joséphine - Saint-Martin-le-Vinoux	14/03/2025 18h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Je m'oppose à ce projet	Défavorable	"Je m'oppose à ce projet "
@205	1	MARTINO	Isabelle	14/03/2025 18h14	Grenoble	Non au projet urbain quartier esplanade	Supprimer cet espace parking est 1 aberration. En effet, les visiteurs de Grenoble à la journée ou + n'ont que ce parking gratuit ? De plus, ce parking a déjà été trop emputé ces dernières années. Nous avions bien compris le but ultime de M Piolle ?	Défavorable	Considère que "supprimer cet espace parking est 1 aberration, les visiteurs de Grenoble à la journée ou + n'ont que ce parking gratuit".
@206	1	JOSSERAND	Guillaume	14/03/2025 18h21	Grenoble	Parking de l'Esplanade	La ségrégation sociale bat son plein. Il est temps de comprendre que certaines personnes ont besoin de leur véhicule, n'ont pas d'offre alternative satisfaisante. La suppression des places de l'esplanade est un nouveau coup porté à ces gens là.	Défavorable	Le parking de l'Esplanade doit être maintenu pour les personnes qui n'ont pas d'offre alternative satisfaisante à l'utilisation de leur véhicule." La suppression des places de l'esplanade est un nouveau coup porté à ces gens là." "La ségrégation sociale bat son plein."
@207	1		Martine - Grenoble	14/03/2025 18h21	Grenoble	Enquête publique esplanade de Grenoble...	Inadmissible de supprimer ce parking relais qui mettra à mal l'ensemble des commerçants, des personnes qui doivent impérativement travailler sur Grenoble et qui, de bonne foi, se garent sur ce parking pour prendre un bus... et d'autres empêchements...	Défavorable	"Inadmissible de supprimer ce parking relais q"
@207	2		Martine - Grenoble	14/03/2025 18h21	Grenoble	Enquête publique esplanade de Grenoble...	Triste réalité que ce projet de construire des bâtiments pour qui ils finissent en ghettos.!!!	Défavorable	"Triste réalité que ce projet de construire des bâtiments pour qui ils finissent en ghettos.!!!"
@208	1		Antoine - Grenoble	14/03/2025 18h56	Grenoble	Avis concertation Esplanade	Ce projet n'a ni queue ni tête. 40% de logements sociaux, la concentration est une nouvelle fois bien trop élevée pour tendre vers une mixité. Et comment le quartier va-t-il vieillir ?	Défavorable	Explique que "la concentration de logements sociaux 40% , est une nouvelle fois bien trop élevée pour tendre vers une mixité".
@208	2		Antoine - Grenoble	14/03/2025 18h56	Grenoble	Avis concertation Esplanade	Pour le projet du parking, la ZFE pousse notre métropole à devenir une citadelle bourgeoise. L'Esplanade permettrait de "stocker" ces voitures dont, il ne faut pas l'oublier, 90% de déplacements de se font pas à vélo.	Défavorable	Dénonce "la ZFE pousse notre métropole à devenir une citadelle bourgeoise. L'Esplanade permettrait de "stocker" ces voitures".
@208	3		Antoine - Grenoble	14/03/2025 18h56	Grenoble	Avis concertation Esplanade	Quant à la cohérence politique, pourquoi la majorité municipale porte ce projet alors qu'elle s'était opposée à celui de la majorité précédente ? A cela, les avis défavorables du SMAG et de communes proches sont véritablement à prendre en compte. Sur un tel équipement concernant l'ensemble de l'agglomération, la ville centre doit apprendre à écouter et dialoguer avec tous les acteurs.	Défavorable	Rappelle les avis défavorables de la ville de SMLV et du SMAGG
@209	1	DANDRIA	Helene	14/03/2025 19h43	Sassenage	Parking relai porte de france	Il me paraît indispensable de créer des parkings relais pour accompagner la piétonnisation des rues de Grenoble. Je ne viens plus à Grenoble en raison des difficultés de circulation. Grenoble se meurt... Je suis donc opposé au projet d'urbanisation de l'esplanade.	Défavorable	Indispensable de créer des parkings relais pour accompagner la piétonnisation des rues de Grenoble." S'oppose au projet d'urbanisation de l'Esplanade"
@210	1		Maryse - Vercors-Allières-et-Risset	14/03/2025 19h51	Vercors-Allières-et-Risset	Quartier de l'esplanade projet	Bonjour je m'oppose à ce projet moins de parking et trop bétonisation. Les places de parking doivent rester gratuites.	Défavorable	" je m'oppose à ce projet moins de parking et trop bétonisation. Les places de parking doivent rester gratuites."
@211	1		Lionel - Saint-Martin-d'Hères	14/03/2025 19h58	Saint-Martin-d'Hères	Interrogation sur le quartier de l'esplanade	La passerelle piéton/vélo reliant la presqu'île a déjà été envisagée lors des aménagements de la presqu'île, il y a fort longtemps, mais sans résultat. Aménager un parc le long de l'Isère, serait il dans un premier temps d'entretenir la piste cyclable? dont les abords sont squattés et détériorés depuis plusieurs années. L'attrait d'un tel lieu, de "balade" et de "repos" à l'image du nettement plus petit aménagement sur le Quai Perrière ou les quelques bancs sont entourés de tags et de détritus qui n'ont rien d'accueillant. Tout en créant cette fameuse passerelle jusqu'à la presqu'île et en réaménageant (nettoyant) la piste cyclable le long de l'Isère.	Neutre / demande de précision	Demande la réalisation de la passerelle et le "réaménagement (nettoyant) de la piste cyclable le long de l'Isère".
@211	2		Lionel - Saint-Martin-d'Hères	14/03/2025 19h58	Saint-Martin-d'Hères	Interrogation sur le quartier de l'esplanade	Qu'en est-il de la réduction du nombre de stationnement gratuit pour les travailleurs et les visiteurs ? vont ils devoir déplacer leur lieu de stationnement sur les communes voisines ? et ainsi allonger le temps de déplacement. Comme c'est le cas depuis le passage en stationnement payant de la rue du 19 mars 1962, qui reste déserte la plus part du temps, alors que beaucoup y stationnaient avant de prendre les transports en commun ou sortir un vélo/trottinette de leur véhicule pour pouvoir aller travailler ou se rendre en centre ville.	Neutre / demande de précision	Constate que le stationnement payant "reste désert la plus part du temps" et s'inquiète "de la réduction du nombre de stationnement gratuit pour les travailleurs et les visiteurs".
@211	3		Lionel - Saint-Martin-d'Hères	14/03/2025 19h58	Saint-Martin-d'Hères	Interrogation sur le quartier de l'esplanade	Un terrain stabilisé et des espaces de pelouse? quel sera l'état de la pelouse après le passage des forains et de leur public. Et des animations dont il est question dans la présentation du projet. Le stabilisé engendre de la poussière et de la boue Accueil de grands événements: de quel genre d'événement parle-t-on? concert, cinéma en plein air, festival, université d'été? Sachant que les riverains se plaignent déjà du bruit et des diverses nuisances (déchets, violence, stationnement...) Lors de la Foire des Rameaux, a-t-on pensé à ce qu'il en sera pour les nouveaux habitants de la zone.	Neutre / demande de précision	S'inquiète de "l'état de la pelouse après le passage des forains et de leur public", et après les animations... Craint les nuisances pour les nouveaux habitants (bruit, déchets, violence, stationnement...)
@211	4		Lionel - Saint-Martin-d'Hères	14/03/2025 19h58	Saint-Martin-d'Hères	Interrogation sur le quartier de l'esplanade	Requalification de la RN481 Les nouveaux habitants qui en plus d'avoir des problèmes de circulation et de stationnement le soir en rentrant de leur travail ou même le weekend lors des événements dont ils devront subir les nuisances. Ils vont aussi être confrontés à un problème de trafic routier si la RN481 devient un boulevard urbain, avec un effet d'entonnoir à l'entrée de la ville, ou les bouchons sont déjà très présents tout au long de l'année. Bouchons qui débordent de temps en temps sur la route de Lyon mais qui deviendront, à coup sur, récurrent sur cette axe qui ne pourra absorber un tel flux de véhicule, du au report de la RN481, aux nouveaux habitants et aux divers événements. Report de circulation qui se fera aussi sur la presqu'île et sur l'entrée pont du Vercors / Rue Diderot qui sont deux très souvent saturés. Ces deux flux viendront à leur tour congestionner le quartier Europe/Berriat pour entrer dans Grenoble.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Craint que la transformation de la "RN481 en boulevard urbain crée un effet d'entonnoir à l'entrée de la ville" et aggrave les bouchons. Explique et craint les reports de circulation sur la route de Lyon et la presqu'île puis sur le quartier Europe/Berriat.
@211	5		Lionel - Saint-Martin-d'Hères	14/03/2025 19h58	Saint-Martin-d'Hères	Interrogation sur le quartier de l'esplanade	Présence de commerces pour faire le lien avec le centre ville. De quel genre de commerce parle-t-on ? Bar, restauration rapide qui vont engendrer du bruit et autres nuisances? Le centre ville a déjà du mal à remplir toutes les cellules commerciales y compris des locaux extrêmement bien placés, quel commerce va-t-on attirer sur l'esplanade sachant qu'au moins une fois par an avec la Foire, l'accès y sera plus difficile si c'est un commerce, ou en concurrence avec les forains si il s'agit de restauration.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	S'inquiète des commerces qui pourraient s'implanter dans le quartier malgré les nuisances et la concurrence de la foire.

@211	6		Lionel - Saint-Martin-d'Hères	14/03/2025 19h58	Saint-Martin-d'Hères	Interrogation sur le quartier de l'esplanade	Tout en sachant qu'une rénovation de la zone aurait pu être réalisée il y a bien longtemps sur la zone compris entre le parking et le boulodrome, pour y créer un vrai espace de verdure et de loisir. Pour les logements récemment construits.	Neutre / demande de précision	Souligne qu'"une rénovation de la zone entre le parking et le boulodrome aurait pu être réalisée il y a bien longtemps pour y créer un vrai espace de verdure et de loisir. Pour les logements récemment construits".
@212	1		Grégoire - Sassenage	14/03/2025 20h13	Sassenage	Je m'oppose à ce projet d'urbanisation massive de cette magnifique place qu'est l'esplanade !	La Place de l'esplanade, qui fait partie intégrante de Grenoble, depuis bientôt, 400 ans ne doit pas tomber dans les mains des politiciens, ces destructeurs qui veulent la mort de la ville de Grenoble, alors que cette place est emblématique, pour la foire qu'il accueille chaque année. Quant bien même, elle offre une disponibilité de parking à tous les grenoblois ou même les résidents de Saint-Martin-le-Vinoux, pour qui une place de stationnement est très chère (tant sur le rareté, que sur un plan financier...). Il y en a marre d'accepter que des gens qui se pensent intelligents, qui se disent écologistes, soient les premiers à financer de telles atrocités, qui viennent ternir l'image de Grenoble ! Grenoble, cette belle ville, entourée par les montagnes, qui chaque année, au mains d'élus complètement déconnectés de la réalité, ne fait qu'augmenter les prix de la taxe foncière, pour financer de nouveaux projets, toujours plus inutiles et abominable. Le sacage de la place Victor Hugo, des boulevards d'accès principaux à la ville, des parcs qui arboraient la ville, qui faisaient de la ville de Grenoble, un lieu accueillant, à transformé la ville en un Chicago français ! Il faut que cela cesse, que les choses soient mises au clair, rapidement, que les choses changent, que les paroles changent ! Il est l'heure de sortir du silence, ce silence qui protège nos élus, depuis trop de temps... au lieu de financer de telles atrocités, ils feraient mieux de s'occuper à développer l'économie de la ville plutôt qu'elle a tué à petit feu avec tous ces projets. Ou même si cela est trop compliqué pour eux, qu'ils commencent déjà par financer le nettoyage de la ville, le ramassage des déchets, des feuilles, la suppression des tags sur les murs et la dératisation afin de pouvoir garantir un environnement sain.	Défavorable	"La Place de l'esplanade, qui fait partie intégrante de Grenoble, depuis bientôt, 400 ans ne doit pas tomber dans les mains des politiciens, ces destructeurs qui veulent la mort de la ville de Grenoble, alors que cette place est emblématique, pour la foire qu'il accueille chaque année. Quant bien même, elle offre une disponibilité de parking à tous les grenoblois ou même les résidents de Saint-Martin-le-Vinoux, pour qui une place de stationnement est très chère (tant sur la rareté, que sur un plan financier...). Il y en a marre d'accepter que des gens qui se pensent intelligents, qui se disent écologistes, soient les premiers à financer de telles atrocités, qui viennent ternir l'image de Grenoble ! Grenoble, cette belle ville, entourée par les montagnes, qui chaque année, au mains d'élus complètement déconnectés de la réalité, ne fait qu'augmenter les prix de la taxe foncière, pour financer de nouveaux projets, toujours plus inutiles et abominable. Le sacage de la place Victor Hugo, des boulevards d'accès principaux à la ville, des parcs qui arboraient la ville, qui faisaient de la ville de Grenoble, un lieu accueillant, à transformé la ville en un Chicago français ! Il faut que cela cesse, que les choses soient mises au clair, rapidement, que les choses changent, que les paroles changent ! Il est l'heure de sortir du silence, ce silence qui protège nos élus, depuis trop de temps... au lieu de financer de telles atrocités, ils feraient mieux de s'occuper à développer l'économie de la ville plutôt qu'elle a tué à petit feu avec tous ces projets. Ou même si cela est trop compliqué pour eux, qu'ils commencent déjà par financer le nettoyage de la ville, le ramassage des déchets, des feuilles, la suppression des tags sur les murs et la dératisation afin de pouvoir garantir un environnement sain."
@213	1		Cyprien - Grenoble	14/03/2025 20h17	Grenoble	Je m'oppose	Nous ne voulons pas de ce projet de ***** pour densifier un quartier qui va redevenir un point de deal.	Défavorable	"Nous ne voulons pas de ce projet pour densifier un quartier qui va redevenir un point de deal."
@214	1	GIRARDOT	Christelle	14/03/2025 20h21	Grenoble	suppression du parking de l'esplanade	Bonjour Je suis commerçante à Grenoble et nous souffrons énormément ces derniers mois d'une baisse d'activité. Fermer ce parking, c'est encore ajouté de la désertification au centre ville qui s'aspixie lentement.Nous avons besoin que les gens puissent se stationner en ville et ce parking est plus qu'indispensable.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Commerçante souligne que "Nous avons besoin que les gens puissent se stationner en ville et ce parking est plus qu'indispensable".
@215	1	FLEURY	Alain	14/03/2025 20h26	Saint-ismier	Esplanade	Je suis contre la suppression du parking espace	Défavorable	"Je suis contre la suppression du parking espace "
@216	1		Lamis - Saint-Martin-le-Vinoux	14/03/2025 20h45	Saint-Martin-le-Vinoux	Je suis pas d'accord	e ne suis pas d'accord avec le projet urbain du quartier de l'esplanade.1.Tout d'abord, beaucoup de constructions ont déjà été réalisées ces dernières années à l'Esplanade. Maintenant, ils veulent encore construire un nouveau quartier, ce qui risque d'attirer des problèmes, notamment en faisant de la Porte de France un point de deal.2.Nous apprécions vivre dans un environnement propre et sécurisé, où il n'y a pas de tirs ni de violence. Avec ce projet, ils risquent de créer un quartier qui pourrait devenir problématique.3.À Saint-Martin-le-Vinoux, à côté de l'école, de nombreux immeubles ont été construits en peu de temps. Le résultat ? Des jeunes squattent régulièrement à côté de la pharmacie, ce qui montre bien que construire en masse sans réfléchir aux conséquences peut poser problème.	Défavorable	déjà trop de densification, si plus de construction alors problème de sécurité (deal) cf.SMLV
@216	2		Lamis - Saint-Martin-le-Vinoux	14/03/2025 20h45	Saint-Martin-le-Vinoux	Je suis pas d'accord	Enfin, pour les personnes souhaitant se déplacer sans voiture, il y a déjà un problème de stationnement.Ce projet me semble donc mal pensé et risqué pour notre cadre de vie.	Défavorable	" il y a déjà un problème de stationnement.Ce projet me semble donc mal pensé et risqué pour notre cadre de vie."
@217	1		Henri - Grenoble	14/03/2025 21h27	Grenoble	Parking esplanade	Non au projet de re qualification du parking de l'esplanade. Cette ville se meurt, cela ne fera qu'amplifier les dégâts...	Défavorable	"Non au projet de re qualification du parking de l'esplanade"
@218	1		Nicolas - Saint-Martin-le-Vinoux	14/03/2025 21h29	Saint-Martin-le-Vinoux	Je m'oppose au projet de réaménagement de l'esplanade	Je m'oppose au projet de réaménagement de l'esplanadeLe projet tel que conçu ne permet pas de répondre au problème que actuel Merci d'employer les fonds publiques à résoudre les problèmes plutôt que d'en créer de nouveau	Défavorable	"Je m'oppose au projet de réaménagement de l'esplanadeLe projet tel que conçu ne permet pas de répondre au problème que actuel Merci d'employer les fonds publiques à résoudre les problèmes plutôt que d'en créer de nouveau "
@219	1		Orell - Saint-Martin-le-Vinoux	14/03/2025 21h56	Saint-Martin-le-Vinoux	Esplanade	Pas d'accord, il y a trop de raison, les arbres, notre parking, notre fête foraine et rajouter encor des immeubles alors que sa pousse de partout déjà dans saint Martin le vinoux et saint egreves c trop vraiment, notre ville change trop et dans le mauvais sens c très sale alors rajouter encor des immeubles c encore plus d insécurité, et cela va rendre notre ville moche à l'entrée de la bastille qui a toujours été ainsi pourquoi vous y allez pas voir ceux qui y sont , voir les immeubles que vous avez déjà mis en plus qui sont d'une saleté incroyable ?! Qui ramène les rats en plus ... Super l'écologie !! Merci à Mr le maire qui fait tout ce que l'on veut pas	Défavorable	"notre ville change trop et dans le mauvais sens c très sale alors rajouter encor des immeubles c encore plus d insécurité, et cela va rendre notre ville moche à l'entrée de la bastill"
@220	1	RIZZI	Jean-Luc	14/03/2025 22h21	Grenoble	Parking de l'esplanade	Il il faut revoir complètement ce projet qui est une aberration, et vous devriez suivre la réponse négative du SMAG	Défavorable	Considère que "ce projet qui est une aberration".
@221	1		Inas - Grenoble	14/03/2025 22h39	Grenoble	Opposition au projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Je souhaite exprimer ma ferme opposition au projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade, tel que présenté dans l'enquête publique unique. Ce projet soulève plusieurs préoccupations majeures qui méritent d'être prises en compte.Tout d'abord, je suis inquiet quant à l'impact potentiel de cette requalification sur la vie quotidienne des habitants. La densification urbaine et les changements proposés pourraient nuire à la qualité de vie en augmentant le bruit, la circulation et en réduisant les espaces verts, essentiels pour le bien-être de la communauté.Enfin, je propose que des alternatives soient envisagées, telles que la préservation des espaces verts existants et le développement d'infrastructures qui répondent véritablement aux besoins de la population locale.Je vous remercie de prendre en compte ma contribution et j'espère que vous reconsidèrerez ce projet afin de privilégier le bien-être de tous les habitants du quartier de l'esplanade.	Défavorable	La qualité de vie des habitants sera dégradée par : - la densification urbaine- augmentation du bruit et de la circulation- réduction des espaces vertsPropose "la préservation des espaces verts existants et le développement d'infrastructures qui répondent véritablement aux besoins de la population locale."
@222	1	PRELLE	Stéphane	14/03/2025 22h51	Grenoble	Concertation	Arrêt des travaux immédiat	Défavorable	"Arrêt des travaux immédiat "
@223	1	GAMBLE	Cherie	14/03/2025 22h57	Grenoble	Projet de l'esplanade	Constructions de 40% de logements sociaux dans le quartier, déjà assez sensible, qui va faire chuter les prix de l'immobilier, chasses les propriétaires et dégrader encore plus la ville. Ne pas construire ces immeubles.	Défavorable	Demande de "ne pas construire ces immeubles, avec "40% de logements sociaux dans le quartier, déjà assez sensible, qui va faire chuter les prix de l'immobilier..."
@223	2	GAMBLE	Cherie	14/03/2025 22h57	Grenoble	Projet de l'esplanade	Réduction de la végétation existante : création d'îlots de chaleur. Destruction de la nature et de la verdure alors qu'on en a tellement besoin. Gardez donc la végétation existante en rajouter.	Défavorable	Demande "de gardez la végétation existante et en rajouter" pour lutter contre les îlots de chaleur.
@223	3	GAMBLE	Cherie	14/03/2025 22h57	Grenoble	Projet de l'esplanade	Transformation de l'esplanade dans un lieu de spectacle : les riverains subissent déjà suffisamment de nuisances sonores avec la foire, etc. Mettre la foire dans un lieu loin des résidences, on s'en fiche de son lieu historique.	Défavorable	Demande de "Mettre la foire dans un lieu loin des résidences".
@223	4	GAMBLE	Cherie	14/03/2025 22h57	Grenoble	Projet de l'esplanade	Pourquoi ne pas simplement laisser le parking gratuit et créer un parc pour enfants , fermé la nuit, avec des boutiques / une espèce de mini centre commerciale en extérieur ? (Village) avec cafés, fontaines, lieu de vie pour amener les enfants ? Cela pourrait être beau à l'entrée de Grenoble, une vraie vitrine de notre ville. Merci de ne pas détruire notre quartier, avec peu vous pourriez l'améliorer mais vous faites une grave erreur avec votre projet actuel...	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Propose de conserver les voitures ET de créer un parc pour enfants, avec des boutiques / une espèce de mini centre commercial en extérieur ? (Village) avec cafés, fontaines, lieu de vie pour amener les enfants ?
@224	1		Karim - Grenoble	14/03/2025 23h07	Grenoble	Remettre la voiture à sa juste place	Bonjour habitant Grenoble, je suis totalement favorable à ce projet qui va permettre de réduire l'espace attribué aux voitures et de permettre de créer enfin un quartier vivable à l'esplanade. Ce quartier doit être apaisé et le projet va permettre de baisser la pollution de l'air et les nuisances sonores. Il y aura en effet moins de place de stationnement gratuite mais cet espace à vocation à être utilisé de manière plus utile aux habitants que de stocker les véhicules.	Favorable	En réduisant l'espace attribué à la voiture, ce projet permettra de réduire la pollution de l'air et les nuisances sonores, donc de créer un quartier apaisé et vivable à l'Esplanade
@224	2		Karim - Grenoble	14/03/2025 23h07	Grenoble	Remettre la voiture à sa juste place	Très bonne idée également de faire une passerelle piéton et vélo vers la presqu'île.	Favorable	"Très bonne idée de faire une passerelle piéton et vélo vers la presqu'île."
@225	1	PERRET	Isabelle	15/03/2025 01h00	Grenoble	Non à la suppression du parking de l'esplanade	"Non à la suppression du parking de l'EsplanadeFaire un parking relais digne de ce nom. Idéal et nécessaire à l'entrée de la ville."	Défavorable	"Non à la suppression du parking de l'Esplanade""Faire un parking relais digne de ce nom. Idéal et nécessaire à l'entrée de la ville."
@226	1	GIUS	Berengere	15/03/2025 01h18	Vif	Réhabilitation de l'esplanade	Je ne veux pas que l'esplanade soit bétonnée et je veux qu'elle reste un parking gratuit pour prendre ensuite un bus ou autre et quelle serve toujours pour accueillir la foire aux manèges qui est si splendide !!!!!	Défavorable	Souhaite "que l'Esplanade reste un parking gratuit pour prendre ensuite un bus ou autre". Tout en conservant la foire.

@227	1		Frédérique La Côte- Saint-André	15/03/2025 02h33	La Côte-Saint- André	M'opposer au projet d'urbanisation de l'esplanade	Projet néfaste sur le plan écologique : pollution (bouchons encore plus importants par la fermeture de l'accès à la porte de France, la casse tête de la recherche d'une place de Parking), îlots de chaleur (bétonisation)	Défavorable	Projet néfaste sur le plan écologique : pollution causée par une circulation rendue plus difficile (fermeture accès Porte de France) et recherche de places de stationnement- îlots de chaleur due à la bétonisation
@228	1	BUCHS	Christian	15/03/2025 05h43	Saint-Martin- le-Vinoux	Je m'oppose au réaménagement de l'esplanade de Grenoble	Je m'oppose au réaménagement de l'esplanade de Grenoble	Défavorable	"Je m'oppose au réaménagement de l'esplanade de Grenoble"
@229	1	TROUILLON	Nicolas	15/03/2025 06h56	Grenoble	Re qualification parking esplanade	Bonjour,Habitant , travaillant et commerçant à Grenoble, je m'OPPOSE totalement à une vision réductrice du stationnement sur cette esplanade de notre ville.Cette zone demeure la seule encore permettant de pouvoir stationner un véhicule à l'entrée de la capitale des alpes. Je rajouterais que la possibilité de pouvoir y construire ultérieurement un parking couvert de la superficie de la dite esplanade sur plusieurs niveaux et sur toute la surface permettrait d'offrir aux commerces de notre centre ville, aux habitants ainsi qu'aux visiteurs et consommateurs une alternative Appréciable dans un contexte de dégradation de l'activité et de la fréquentation de notre cité Coeur de métropole.De plus, cette ouvrage compenserait la cruelle politique de suppression systématique des places de parking dans notre centre ville. La mobilité motorisée et véhiculée par quatre roues est encore nécessaire à trop de personnes dans notre agglomération.Ce parking sur plusieurs niveaux, gratuit de 18h à 9 h du matin pour les grenoblois , accessible dans la journée moyennant une contribution modeste (non alignée sur les tarifs exorbitants du centre ville), et enfin disponible avec un abonnement ... pourrait être surmonté d'habitations qui offrirait à notre municipalité une augmentation de la perception de la taxe foncière, dans un contexte de dégradation des finances.	Défavorable	"Habitant, travaillant et commerçant à Grenoble, s'OPPOSE totalement à une vision réductrice du stationnement sur cette esplanade".Souhaite développer le stationnement gratuit et/ou à "contribution modeste, sur plusieurs niveaux et sur toute la surface. Ce qui permettrait d'offrir aux commerces de notre centre ville, aux habitants ainsi qu'aux visiteurs et consommateurs une alternative appréciable..."Cet ouvrage "pourrait être surmonté d'habitations"
@230	1		Jean Claude Saint-Jean- de-Moirans	15/03/2025 07h48	Saint-Jean-de- Moirans	requalification Esplanade	Je travaille à Grenoble.L'Esplanade: Un des rares endroits où on peut se garer avant de rentrer piéton ou en tram. Les voitures iront se garer dans St Martin Le Vinoux. Il y aura plus de bouchon et de pollution. Il n'y a pas de parking relais.		la suppression du parking de l'Esplanade, en l'absence de parking relais, entraînera un report de stationnement sur SMLV et augmentera bouchons et pollution.
@230	2		Jean Claude Saint-Jean- de-Moirans	15/03/2025 07h48	Saint-Jean-de- Moirans	requalification Esplanade	Ne pas couper les arbres situés sur l'Esplanade.	Défavorable	"Ne pas couper les arbres situés sur l'Esplanade."
@231	1	GABOLDE	Patrick	15/03/2025 07h58	Grenoble	Avis négatif pour le projet de l'esplanade	Densification des logements, suppressions du parking pour les gens hors Grenoble mais, à coup sûr, manque de place de stationnement pour les habitants. Peu de commerces, on le voit déjà sur ce qui existe (aucun commerce)Foire conservée, c'est une bonne chose mais évidemment nuisance sonore assurée pour les riverains... de plus en plus nombreux si l'on suit le futur plan.Coursives assurant de futurs points de deal.Pas plus de végétalisation pour assurer les événements festifs (foire et concerts))Je suis contre.	Défavorable	contre le projet : peu de commerces, suppression des parkings, manque de stationnement, "Coursives assurant de futurs points de deal.Pas de végétalisation en plus"
@231	2	GABOLDE	Patrick	15/03/2025 07h58	Grenoble	Avis négatif pour le projet de l'esplanade	Foire conservée, c'est une bonne chose mais évidemment nuisance sonore assurée pour les riverains... de plus en plus nombreux si l'on suit le futur plan.	Favorable avec réserve(s)	"Foire conservée, c'est une bonne chose mais évidemment nuisance sonore assurée pour les riverains... de plus en plus nombreux si l'on suit le futur plan."
@232	1		François	15/03/2025 08h41	Grenoble	Esplanade Grenoble	Le projet de la municipalité ne me semble pas adapté aux besoins des gens, pour le moins. Supprimer des stationnements en entrée de ville est, à l'heure de la ZFE, absurde,	Défavorable	Considère que la "suppression des stationnements en entrée de ville est, à l'heure de la ZFE, absurde".
@232	2		François	15/03/2025 08h41	Grenoble	Esplanade Grenoble	et ne parlons pas de la future cohabitation entre les animations foraines et les habitants des nouveaux immeubles...	Défavorable	Craint les difficultés de "cohabitation entre les animations foraines et les habitants des nouveaux immeubles..."
@233	1		Hubert - Grenoble	15/03/2025 09h27	Grenoble	Stationnement	Il est aberrant de vouloir supprimer ce parking alors que rien n'est prévu en amont pour le stationnement près d'une station du tram pour inciter les automobilistes à utiliser celui-ci.	Défavorable	" Il est aberrant de vouloir supprimer ce parking alors que rien n'est prévu en amont pour le stationnement près d'une station du tram pour inciter les automobilistes à utiliser celui-ci."
@233	2		Hubert - Grenoble	15/03/2025 09h27	Grenoble	Stationnement	En plus, l'aménagement prévu est une horreur : comment peut-on construire (en supprimant probablement nombre d'arbres) et conserver l'esplanade pour des animations (fêtes foraine 2 fois/an, cirques, est ...), en gros un enfer pour les futurs habitants ...Comment un tel projet peut être prévu à l'heure actuelle !!!Construisons quelques silos de stationnement , et le reste en parc.	Défavorable	S'oppose au projet pour :- la suppression d'arbres pour les constructions et- les nuisances subies par les riverains causées par les animations.Propose la construction de quelques silos de stationnement et le reste en parc.
@234	1		Audrey - Seyssinet- Pariset	15/03/2025 09h51	Seyssinet- Pariset	Projet urbanisation quartier Esplanade	Je m y oppose	Défavorable	"Je m y oppose"
@235	1		Cecile - Grenoble	15/03/2025 10h06	Grenoble	Projet esplanade	Je suis contre pour 3 raisons : conservation des arbres, entrée en ville verte et non bétonnée d'immeubles à bas coût et qui vieilliront mal	Défavorable	Demande la "conservation des arbres, entrée en ville verte "
@235	2		Cecile - Grenoble	15/03/2025 10h06	Grenoble	Projet esplanade	- besoin de stationnement en entrée de ville, dans la logique de la politique actuelle.- le commerce meurt en centre ville, la suppression du parking de l'esplanade est un obstacle supplémentaire pour son rétablissement, qui permet de lutter contre l'insécurité.	Défavorable	Explique que "le commerce meurt en centre ville, la suppression du parking de l'esplanade est un obstacle supplémentaire pour son rétablissement".
@236	1	FRANCOIS	Claire	15/03/2025 10h11	Grenoble	Je m'oppose au réaménagement de l'esplanade	Je m'oppose au réaménagement de l'esplanade	Défavorable	"Je m'oppose au réaménagement de l'esplanade "
@237	1		Jean marie - Grenoble	15/03/2025 10h14	Grenoble	Projet esplanade	Totalement opposé à ce projetDisparition des espaces verts augmentation de la circulation à Grenoble et de l'Occupation des parkings et place de stationnement restant mauvaise qualité et nuisance sonore de l'habitat conduisant rapidement à la dégradation du quartier. Transformation à 5 ans en cité Mistral. Futur poche à trafic de drogue . Nuisance supplémentaire pour les habitants actuel les municipalités proches. À terme cours, coût supplémentaire lié à la construction de murs anti-bruit comme un mistral. Disparition d'une source de fraîcheur. Engorgement du point d'accès à Grenoble, c'est commerce, ces activités culturelles, et cetera par la disparition des stationnements et surtout cet engorgement du pont.	Défavorable	Opposé totalement au projet :
@238	1		dominique Grenoble	15/03/2025 10h21	Grenoble	contre le projet de l esplanade	Piolle ne fait que tuer le centre-ville de Grenoble, avec ce projet on va à la fin complète du centre-ville sauons notre ville	Défavorable	Estime que le projet va "tuer le centre-ville de Grenoble".
@239	1	BUZARÉ	Corentin	15/03/2025 10h28	Grenoble	Esplanade	Je suis contre ce projet, nous avons plus besoin de verdure que d'un énième terrain bétonné.	Défavorable	"Je suis contre ce projet, nous avons plus besoin de verdure que d'un énième terrain bétonné."
@240	1	CHAMPSAVOIR	Paul	15/03/2025 10h46	Grenoble	projet de disparition de l'esplanade	qui a eu cette idée saugrenue qui génère un projet nul aux plans écologique, social et économique ?	Défavorable	"qui a eu cette idée saugrenue qui génère un projet nul aux plans écologique, social et économique ?"
@241	1	BOMBINO	Dominique	15/03/2025 10h57	Grenoble	projet esplanade	Je suis à 100 pour 100 contre ce projet qui ne va qu'empirer la mort du centre ville de grenoble, déjà que Grenoble est désertée, plus personne ne veut venir faute de parkings trop chers, de magasins fermés ...	Défavorable	Explique que le projet "ne va qu'empirer la mort du centre-ville de Grenoble, déjà désertée [...]faute de parkings trop chers, de magasins fermés ..."
@241	2	BOMBINO	Dominique	15/03/2025 10h57	Grenoble	projet esplanade	nous n'avons pas besoin d'immeubles mais de laisser vivre les arbres déjà là depuis des années, arrêtons de vouloir tout changer pour en fin de compte contribuer à la mise à mort du centre de grenoble.Piolle dehors vite ...arrêtons le ...	Défavorable	Explique que "nous n'avons pas besoin d'immeubles mais de laisser vivre les arbres".
@242	1		Fabienne - Grenoble	15/03/2025 11h06	Grenoble	Quartier esplanade	De par sa géographie le secteur esplanade coïncé entre la bestiole est l'Isère ne peut en aucun cas accueillir 900 logements supplémentaires : qui des bouchons déjà existants ? Sur le papier le projet marche, mais concrètement ça n'est pas vivable, ni pour les riverains, ni pour les automobilistes.	Défavorable	"De par sa géographie le secteur esplanade coïncé entre la bestiole est l'Isère ne peut en aucun cas accueillir 900 logements supplémentaires : qui des bouchons déjà existants ? Sur le papier le projet marche, mais concrètement ça n'est pas vivable, ni pour les riverains, ni pour les automobilistes.
@242	2		Fabienne - Grenoble	15/03/2025 11h06	Grenoble	Quartier esplanade	C'est dommage car c'est le seul accès à Grenoble qui reste encore harmonieux, joli et en cohérence avec la géographie de notre territoire (par opposition aux bâtiments construits il y a quelque années le long de l'autoroute (bâtiments verts, rouges derrière Bouchayer Viallet).	Défavorable	L'Esplanadeest le seul accès à Grenoble qui reste encore harmonieux, joli et en cohérence avec la géographie de notre territoire (par opposition aux bâtiments construits il y a quelque années le long de l'autoroute (bâtiments verts, rouges derrière Bouchayer Viallet).
@242	3		Fabienne - Grenoble	15/03/2025 11h06	Grenoble	Quartier esplanade	Par pitié ne se figurez plus Grenoble.À ceux qui décident ce projet, question ouverte : "en toute franchise, viendriez vous habiter ce quartier, avec une telle densité de logement, une qualité de vie dégradée par la promiscuité, le bruit et la pollution ?"Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse.	Défavorable	"Par pitié ne défigurez plus Grenoble.À ceux qui décident ce projet, question ouverte : "en toute franchise, viendriez vous habiter ce quartier, avec une telle densité de logement, une qualité de vie dégradée par la promiscuité, le bruit et la pollution ?"Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fasse. "
@243	1	ROUSSELET	Jean	15/03/2025 11h07	Grenoble	Opposition au projet urbain d'aménagement de l'esplanade	njour.Je suis hostile à tous ce projet qui est un non sens économique et écologique pour l'agglomération grenobloise.Il faut maintenir ces places de parking extérieur mais néanmoins proches du centre-ville.Cordialement Jean-Luc Rousselet	Défavorable	"Je suis hostile à tous ce projet qui est un non sens économique et écologique pour l'agglomération grenobloise.Il faut maintenir ces places de parking extérieur mais néanmoins proches du centre-ville."
@244	1		Pascale - Grenoble	15/03/2025 11h11	Grenoble	Parking relais, bétonnisation	Alors que l'on nous demande de laisser nos voitures hors de la ville, la ville de Grenoble supprime encore des places de parking relais. Pour moi, c'est un non sens. Moins de places, moins de personnes qui vont venir dans les commerces, le centre ville se "meurt".	Défavorable	Estime que "supprimer encore des places de parking relais, c'est un non sens. Moins de places, moins de personnes qui vont venir dans les commerces, le centre ville se "meurt".

@244	2		Pascale - Grenoble	15/03/2025 11h11	Grenoble	Parking relais, bétonnisation	D'autres part la bétonnisation de Grenoble fait "peur". Construction de bureaux qui restent vides, de nombreux immeubles en abattant des arbres. Il y a maintenant à Grenoble plus d'îlots de chaleur que d'espaces verts. Les étés vont être encore plus étouffants	Défavorable	S'oppose à la bétonnisation et à la création d'îlots de chaleur.
@245	1		Dominique	15/03/2025 11h11	Grenoble	Projet esplanade Grenoble	contre ce projet qui contribuera à la mise à mort du centre ville qui est déjà à l'agonie ...touche pas à l'esplanade plutôt que de faire des immeubles restaurez les villages olympiques etc etc	Défavorable	"contre ce projet qui contribuera à la mise à mort du centre ville qui est déjà à l'agonie ...touche pas à l'esplanade plutôt que de faire des immeubles restaurez les villages olympiques etc etc"
@246	1		Vincent - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 11h25	Saint-Martin-le-Vinoux	Une chance pour SMLV	Habitant à St-Martin-le-Vinoux (entre l'hôtel de ville et l'Horloge), je suis enthousiasmé par ce projet. Oui il y aura sûrement quelques désagréments le temps des travaux, mais c'est le prix à payer pour pouvoir profiter d'un grand espace, accueillant (contrairement à aujourd'hui), et d'un parc arboré à 2 pas de chez nous. Les photos font clairement rêver!De plus il s'agit d'une chance inouïe pour remettre en valeur la Casamaures, qui est très peu accessible à pieds aujourd'hui, et attirer de nouveaux visiteurs.	Favorable	"Habitant à St-Martin-le-Vinoux (entre l'hôtel de ville et l'Horloge), je suis enthousiasmé par ce projet." Malgré les désagréments liés aux travaux, "une chance inouïe pour remettre en valeur la Casamaures, qui est très peu accessible à pieds aujourd'hui" et " profiter d'un grand espace, accueillant (contrairement à aujourd'hui), et d'un parc arboré à 2 pas de chez nous. Les photos font clairement rêver!"
@246	2		Vincent - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 11h25	Saint-Martin-le-Vinoux	Une chance pour SMLV	Mes inquiétudes sur la circulation ne semblent pas fondées, car en regardant attentivement les documents du projet, l'ambition n'est pas de réduire le trafic sur la N481 (qui aurait pu se reporter ailleurs), mais surtout de ralentir les véhicules pour une circulation apaisée (moins de bruit et de pollution) Il y aurait donc autant de voitures qui arriveraient sur la 2x2 voies après le projet qu'avant, donc selon moi pas d'augmentation de trafic à craindre (ou alors très limitée) dans les rues de SMLV.	Favorable	" en regardant attentivement les documents du projet, l'ambition n'est pas de réduire le trafic sur la N481 (qui aurait pu se reporter ailleurs), mais surtout de ralentir les véhicules pour une circulation apaisée (moins de bruit et de pollution) Il y aurait donc autant de voitures qui arriveraient sur la 2x2 voies après le projet qu'avant, donc selon moi pas d'augmentation de trafic à craindre (ou alors très limitée) dans les rues de SMLV."
@246	3		Vincent - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 11h25	Saint-Martin-le-Vinoux	Une chance pour SMLV	Bref, je ne comprends pas pourquoi la mairie de SMLV s'oppose au projet, qui fera un vrai lien entre la ville et l'entrée de Grenoble, et qui selon moi a tout pour augmenter la qualité de vie et l'attractivité de SMLV.	Favorable	"Bref, je ne comprends pas pourquoi la mairie de SMLV s'oppose au projet, qui fera un vrai lien entre la ville et l'entrée de Grenoble, et qui selon moi a tout pour augmenter la qualité de vie et l'attractivité de SMLV."
@247	1		Christophe Grenoble	15/03/2025 11h28	Grenoble	Projet absurde	Bonjour, j'espère que ce projet ne verra pas le jour car c'est une ineptie totale	Défavorable	Considère que "ce projet [...] est une ineptie totale
@248	1		VIOSAT	15/03/2025 11h39	Grenoble	Opposition à ce projet anti écologique	Ce projet est anti écologique, on ne peut pas réparer toutes les erreurs passées mais on peut s'en servir pour ne pas les reproduire. Il est urgent d'adopter une démarche écologique au sens large pour tous les nouveaux projets pour l'avenir de nos enfants. Je m'oppose à ce projet. Merci	Défavorable	"Ce projet est anti écologique, on ne peut pas réparer toutes les erreurs passées mais on peut s'en servir pour ne pas les reproduire. Il est urgent d'adopter une démarche écologique au sens large pour tous les nouveaux projets pour l'avenir de nos enfants. Je m'oppose à ce projet"
@249	1		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 12h09	Saint-Martin-le-Vinoux	projet restructuration Esplanade Grenoble	Bonjour habitant St Martin le Vinoux je suis totalement opposée à ce projet qui va encore réduire la fluidité de la circulation aussi bien en entrée qu'en sortie de Grenoble pour venir polluer et encombrer la route de Lyon	Défavorable	"Bonjour habitant St Martin le Vinoux je suis totalement opposée à ce projet qui va encore réduire la fluidité de la circulation aussi bien en entrée qu'en sortie de Grenoble pour venir polluer et encombrer la route de Lyon
@249	2		Marie - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 12h09	Saint-Martin-le-Vinoux	projet restructuration Esplanade Grenoble	La difficulté de parking va accentuer la désertification de Grenoble déjà bien amorcée : plus de voitures mais plus de commerces non plus : loin de "l'apaisement" attendu.	Défavorable	"La difficulté de parking va accentuer la désertification de Grenoble déjà bien amorcée : plus de voitures mais plus de commerces non plus : loin de "l'apaisement" attendu."
@250	1		Jerome - Saint-Martin-d'Hères	15/03/2025 12h30	Saint-Martin-d'Hères	Non à la bétonnisation	Non à la bétonnisation à outrance ! Gardons des espaces libres et dispo les en entrée de ville et à proximité de l'Isère et de la Bastille. Stop à cette bétonnisation.	Défavorable	S'oppose à la "bétonnisation"
@251	1		Gatherine - Grenoble	15/03/2025 13h01	Grenoble	Réaménagement esplanade Grenoble	La diminution réelle des voitures dans le centre ville passe par une politique de création de grands parking autour de la ville avec transports en commun les reliant au centre.	Autres	"La diminution réelle des voitures dans le centre ville passe par une politique de création de grands parking autour de la ville avec transports en commun les reliant au centre."
@252	1	MARTIN	Yvon	15/03/2025 13h12	Voiron	Je m'oppose au projet des constructions de logements sociaux sur l'esplanade	Je m'oppose au projet de la municipalité de Mr Piole au sujet de l'esplanade ! Je m'oppose au projet des constructions de logements sociaux sur l'esplanade	Défavorable	"Je m'oppose au projet des constructions de logements sociaux sur l'esplanade !"
@253	1		Corinne - Grenoble	15/03/2025 13h18	Grenoble	Esplanade	Non à la suppression massive de stationnement. Zone zfe- parking relais. Ici une fois de plus les places disparaissent alors qu'on en manque déjà.	Défavorable	Dit "Non à la suppression massive de stationnement"
@253	2		Corinne - Grenoble	15/03/2025 13h18	Grenoble	Esplanade	Non à l'urbanisation massive en créant de nouveaux quartiers à forte densification et forts pourcentages de logements sociaux: voilà les cités de demain ! Stop à la politique urbaine de ce maire despote sous ses grands airs écologiques !	Défavorable	Dit "Non à l'urbanisation massive en créant de nouveaux quartiers à forte densification et forts pourcentages de logements sociaux : voilà les cités de demain !"
@254	1		M. - Grenoble	15/03/2025 13h20	Grenoble	Suppression parking esplanade	BonjourSauf erreur, le projet de réaménagement de l'esplanade va conduire à la suppression d'un des rares parkings GRATUITS à l'entrée de Grenoble, sans offrir aucune alternative. Ceux qui ont les moyens loueront ou achèteront une place de parking, les autres feront comme ils peuvent :-).	Défavorable	Sauf erreur, le projet va conduire à la suppression des rares parkings gratuits à l'entrée de Grenoble, sans offrir d'autre alternative." Ceux qui ont les moyens loueront ou achèteront une place de parking, les autres feront comme ils peuvent :-)."
@255	1	MARTINEZ	Luis	15/03/2025 13h26	Saint-Martin-le-Vinoux	Défavorable à 100%	Un projet sans une vraie concertation et peu de considération sur les impacts aux habitants.		"Un projet sans une vraie concertation et peu de considération sur les impacts aux habitants. "
@255	2	MARTINEZ	Luis	15/03/2025 13h26	Saint-Martin-le-Vinoux	Défavorable à 100%	La circulation sur cette entrée à Grenoble deviendra un cauchemar. Dans l'état ce projet devrait être revu.	Défavorable	"La circulation sur cette entrée à Grenoble deviendra un cauchemar." " Dans l'état ce projet devrait être revu."
@256	1		Louis - Grenoble	15/03/2025 13h29	Grenoble	Opposition au projet de l'aménagement	J'y m'y oppose fermement contre ce projet très contraignant.	Défavorable	Opposition ferme
@257	1	MERVEILLEAU	Patrick	15/03/2025 13h57	Quaix-en-Chartreuse	Esplanade	Nous souhaitons une zone de parking suffisante, identique au parking EDF de Saint Martin le Vinoux, sur plusieurs étages végétalisés, avec du stationnement parking relais transport TAG et autres	Autres	Souhaitent "une zone de parking suffisante, identique au parking EDF de Saint Martin le Vinoux, sur plusieurs étages végétalisés, avec du stationnement parking relais transport TAG et autres"
@258	1		Gaëlle - Saint-Egrève	15/03/2025 14h09	Saint-Egrève	Abandon du projet esplanade	Les verts ne veulent plus de voiture mais si au moins ils avaient contribué à une amélioration des transports en commun ... et c'était d'autant plus facile pour eux de vouloir cela la plupart n'habitent plus Grenoble...	Défavorable	" Les verts ne veulent plus de voiture mais si au moins ils avaient contribué à une amélioration des transports en commun ... et c'était d'autant plus facile pour eux de vouloir cela la plupart n'habitent plus Grenoble..."
@258	2		Gaëlle - Saint-Egrève	15/03/2025 14h09	Saint-Egrève	Abandon du projet esplanade	Les verts ne veulent plus de voiture mais si au moins ils avaient contribué à une amélioration des transports en commun ... et c'était d'autant plus facile pour eux de vouloir cela la plupart n'habitent plus Grenoble...	Défavorable	Demande l'amélioration des transports en commun
@259	1		Célia - Gières	15/03/2025 14h17	Gières	avis projet esplanade	1/3 en stationnement parking relais	Neutre / demande de précision	Demande plus de "stationnement parking relais"
@259	2		Célia - Gières	15/03/2025 14h17	Gières	avis projet esplanade	2/3 en îlot de fraîcheur, desimpermeabilisation ++ zone d'ombres, jeux etc.	Neutre / demande de précision	Demande plus d'"îlot de fraîcheur, desimpermeabilisation, ++ zones d'ombres, jeux etc.
@260	1		Christine - Corenc	15/03/2025 14h24	Corenc	Aménagement esplanade	Non au réaménagement de l'esplanade. Garder des places de parking	Défavorable	Non au réaménagement de l'esplanade. Garder des places de parking
@260	2		Christine - Corenc	15/03/2025 14h24	Corenc	Aménagement esplanade	Végétaliser	Favorable	"Végétaliser"
@260	3		Christine - Corenc	15/03/2025 14h24	Corenc	Aménagement esplanade	Moins de logements	Défavorable	"Moins de logements"
@261	1	VERNICE	Enzo	15/03/2025 15h04	Grenoble	OPPOSITION AU PROJET	Je m'oppose formellement au PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE ET À LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL.Ce projet va totalement à l'encontre des intérêts des grenoblois tout simplement...	Défavorable	"Je m'oppose formellement au PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE ET À LA DÉCLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL.Ce projet va totalement à l'encontre des intérêts des grenoblois tout simplement..."
@262	1		Marc - Grenoble	15/03/2025 15h05	Grenoble	Contre le projet.	Bonjour, Nous sommes contre la suppression des stationnements qui entraînera inmanquablement plus de voitures entrant en ville, cherchant du stationnement, et faisant grossir les bouchons déjà nombreux.Donc plus de pollution et de bruit.	Défavorable	Se prononce "contre la suppression des stationnements qui entraînera inmanquablement plus de voitures entrant en ville".
@263	1		Stephane - Grenoble	15/03/2025 15h24	Grenoble	Enquête publique	Non à la suppression du parking de l'esplanade	Défavorable	"Non à la suppression du parking de l'esplanade "
@264	1		Cristina - Échirolles	15/03/2025 15h28	Échirolles	Esplanade- parking gratuit	Avec les restrictions de circulation en centre-ville de Grenoble, le prix élevé du stationnement, le manque de sécurité dans les transports en commun et dans les rues le soir, il est essentiel de proposer des parkings relais gratuits qui ne sont pas loin du centre ville. Sans cela, de plus en plus de personnes cesseront de venir à Grenoble, entraînant une désertification du centre-ville.L'esplanade pourrait être aménagée en conséquence : un parking à plusieurs étages pourrait y être construit, avec un parc sur le toit. Il serait également possible de planter davantage d'arbres dans la zone. Toutefois, le parking doit être maintenu et même développé, sauf si l'objectif est de nuire à Grenoble.	Défavorable	Il faut " des parkings relais gratuits qui ne sont pas loin du centre ville. Sans cela, de plus en plus de personnes cesseront de venir à Grenoble, entraînant une désertification du centre."

@265	1		Patrick - Grenoble	15/03/2025 15h40	Grenoble	Une folie	Suppression des places de parking. [...] Il n'y a aucun bon sens dans ce projet. Il est vain de crier à la fuite des commerçants du centre ville en projetant des projets qui vont encore plus isoler le centre de Grenoble.	Défavorable	Explique qu'"il n'y a aucun bon sens dans ce projet" et refuse la suppression des places de parking qui aggrave "la fuite des commerçants du centre-ville".
@265	2		Patrick - Grenoble	15/03/2025 15h40	Grenoble	Une folie	"... densification à outrance des logements. Parions qui avec une telle densification ce nouveau quartier deviendra rapidement un nouvel eldorado pour les dealers".	Défavorable	"... densification à outrance des logements. [...] Parions qui avec une telle densification ce nouveau quartier deviendra rapidement un nouvel eldorado pour les dealers".
@266	1	SALAGNAT	Ugo	15/03/2025 15h43	Grenoble	Vote contre le projet de l'esplanade	Ce projet va rendre encore plus compliqué l'accès au centre ville.	Défavorable	Ce projet va rendre encore plus compliqué l'accès au centre ville.
@266	2	SALAGNAT	Ugo	15/03/2025 15h43	Grenoble	Vote contre le projet de l'esplanade	Il serait préférable que cet espace soit utilisé en parking relais pour permettre de donner une solution de proximité aux automobilistes voulant rejoindre le centre ville tout en désengorgeant ce dernier.	Défavorable	Il serait préférable que cet espace soit utilisé en parking relais pour permettre de donner une solution de proximité aux automobilistes voulant rejoindre le centre ville tout en désengorgeant ce dernier.
@266	3	SALAGNAT	Ugo	15/03/2025 15h43	Grenoble	Vote contre le projet de l'esplanade	40% de logements sociaux... La municipalité veut elle créer un nouveau quartier sensible à Grenoble ? Un de plus ?	Défavorable	"40% de logements sociaux... La municipalité veut elle créer un nouveau quartier sensible à Grenoble ? Un de plus ?"
@266	4	SALAGNAT	Ugo	15/03/2025 15h43	Grenoble	Vote contre le projet de l'esplanade	44 millions... la ville est déjà exsangue financièrement. Ce budget devrait servir réhabiliter l'existant laisse à l'abandon.	Défavorable	"44 millions... la ville est déjà exsangue financièrement. Ce budget devrait servir réhabiliter l'existant laisse à l'abandon."
@267	1		Eric - Grenoble	15/03/2025 16h08	Grenoble	Contre le projet	Je suis fermement contre ce projet. Grenoblois de plusieurs générations, ce projet aura pour seul effet d'accélérer le déclin de notre ville : suppression de stationnements en entrée de ville (ZFE), ceci terminant d'ôter toute envie aux extra urbains de venir avec impact direct sur le commerce en ville, création d'une nouvelle cité qui très vite deviendra une énième plateforme pour les dealers, coût pharaonique pour la ville, réduction supplémentaire d'espaces verts créant encore des points chauds alors que nous avons besoin d'îlots de fraîcheur, etc.Franchement, n'y a-t-il pas d'autres priorités ?	Défavorable	"fermement contre ce projet" ce projet aura pour seul effet d'accélérer le déclin de notre ville : suppression de stationnements en entrée de ville (ZFE), ceci terminant d'ôter toute envie aux extra urbains de venir avec impact direct sur le commerce en ville, création d'une nouvelle cité qui très vite deviendra une énième plateforme pour les dealers, coût pharaonique pour la ville, réduction supplémentaire d'espaces verts créant encore des points chauds alors que nous avons besoin d'îlots de fraîcheur, etc."
@268	1	SIBIRIL	Bruno	15/03/2025 16h20	Grenoble	L'esplanade	Je m'oppose réaménagement de l'esplanade.	Défavorable	"S'oppose au réaménagement de l'Esplanade".
@269	1		Clément - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 17h39	Saint-Martin-le-Vinoux	pour plus de parking relais	Je souhaite simplement vous faire part de mes interrogations quant à la suppression des nombreuses places de parking gratuits. Je ne suis pas un défenseur de la voiture mais il me semble important de laisser la possibilité de venir à Grenoble par ce moyen. Pourquoi ne pas agrandir le futur parking payant ? Pourquoi y a-t-il toujours aussi peu de parking relais gratuits autour de Grenoble ? Il faut que les gens puissent se rendre en centre ville.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	S'interroge sur la suppression de nombreuses places de stationnement gratuit.N'étant pas un défenseur de la voiture, lui paraît important de laisser la possibilité de venir à Grenoble par ce moyen. Souhait plus de parking relais, l'agrandissement du futur parking payant.
@269	2		Clément - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 17h39	Saint-Martin-le-Vinoux	pour plus de parking relais	il me semble important de laisser la possibilité de venir à Grenoble par ce moyen. Pourquoi ne pas agrandir le futur parking payant ? Pourquoi y a-t-il toujours aussi peu de parking relais gratuits autour de Grenoble ? Il faut que les gens puissent se rendre en centre ville, y compris pour soutenir ses commerçants (c'est quand même bien fâcheux d'avoir érigé Neyric...).	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Important de laisser la possibilité de venir à Grenoble en voiture pour se rendre en centre ville, y compris pour soutenir ses commerçants (c'est quand même bien fâcheux d'avoir érigé Neyric...)". Pour cela, il faut plus de parking relais gratuits autour de Grenoble, l'agrandissement du futur parking payant.
@270	1		Marie-Anne Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 18h20	Saint-Martin-le-Vinoux	Inadapté	Bien qu'il soit nécessaire de rénover ce secteur, ce projet est complètement inadapté aux mobilités actuelles pour desservir le centre de Grenoble. La suppression de nombreuses places de parking ainsi que la transformation des axes d'accès va congestionner tous les autres axes d'arrivée sur la ville créant ainsi beaucoup de désagrément pour les villes de cet axe. Cela va engendrer de la pollution, de nombreux bouchons et des stationnements sauvages.Pour un projet sur ce secteur il me semble impératif de garder un grand nombre de places de parking pour permettre aux usagers de poursuivre leur déplacement à pied ou en transport en commun !	Défavorable	"La suppression de nombreuses places de parking ainsi que la transformation des axes d'accès va congestionner tous les autres axes d'arrivée sur la ville créant ainsi beaucoup de désagrément pour les villes de cet axe" Cela va engendrer de la pollution, de nombreux bouchons et des stationnements sauvages."
@270	2		Marie-Anne Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 18h20	Saint-Martin-le-Vinoux	Inadapté	Garder la foire des rameaux sur ce site malgré les aménagements ne semble pas non plus pertinent, il serait préférable de la déplacer	Défavorable	Il faut déplacer la foire des rameaux
@270	3		Marie-Anne Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 18h20	Saint-Martin-le-Vinoux	Inadapté	Par ailleurs, il semble complètement inapproprié de lancer un tel projet juste avant des élections municipales qui risquent de contredire les choses !!	Défavorable	"inapproprié de lancer un tel projet juste avant des élections municipales qui risquent de contredire les choses !!"
@271	1		Stéphane - Grenoble	15/03/2025 18h33	Grenoble	Stop au projet de requalification du parking de l'esplanade	? La suppression de ce parking par Eric Piolle et son équipe est une aberration ! Plutôt que de répondre aux défis écologiques et à la nécessité d'une ville plus respirable, ils tournent le dos aux solutions intelligentes.?? Cet espace foncier est pourtant une opportunité clé pour une mobilité plus verte : un parking silo P+R qui fluidifie le trafic, réduit les émissions de CO2 et booste l'usage des transports en commun. Mieux encore, il pourrait intégrer des innovations durables (toits végétalisés, panneaux solaires, bornes de recharge) et encourager les mobilités douces avec des espaces dédiés aux vélos.	Défavorable	Considère que "La suppression de ce parking par Eric Piolle et son équipe est une aberration "Propose de créer "un parking silo P+R qui fluidifie le trafic, réduit les émissions de CO2 et booste l'usage des transports en commun. Mieux encore, il pourrait intégrer des innovations durables (toits végétalisés, panneaux solaires, bornes de recharge) et encourager les mobilités douces avec des espaces dédiés aux vélos".
@271	2		Stéphane - Grenoble	15/03/2025 18h33	Grenoble	Stop au projet de requalification du parking de l'esplanade	? Une ville plus accessible, un centre-ville plus attractif, une vraie vision d'avenir... autant d'occasions manquées par cette municipalité dépassée.	Défavorable	"Une ville plus accessible, un centre-ville plus attractif, une vraie vision d'avenir... autant d'occasions manquées par cette municipalité dépassée".
@272	1		Chantal - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 18h40	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre ce projet de l'esplanade	Totalement opposée à ce projet qui va réduire la fluidité de la circulation en entrée et en sortie de Grenoble pour polluer et encombrer la route de Lyon	Défavorable	"Totalement opposée à ce projet qui va réduire la fluidité de la circulation en entrée et en sortie de Grenoble pour polluer et encombrer la route de Lyon"
@272	2		Chantal - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 18h40	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre ce projet de l'esplanade	Les automobilistes vont chercher à se garer dans des rues annexes de St Martin le Vinoux (rue de la résistance, rue de la libération) qui ne sont pas adaptées à ce stationnement.	Défavorable	Les automobilistes vont chercher à se garer dans des rues annexes de St Martin le Vinoux (rue de la résistance, rue de la libération) qui ne sont pas adaptées à ce stationnement.
@273	1		Julie - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 18h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet inadapté	Nous sommes contre le projet actuel de réaménagement de la zone de l'esplanade. Certes, il doit être réaménagé mais pas dans les conditions décrites. Il faut tenir compte de la circulation sur ces axes, qui est une entrée majeure de la ville de Grenoble, et surtout un chemin d'accès vers Chambéry. L'impact ne doit pas se retrouver sur des petits axes, non adaptés, et surtout sur des axes de zones d'habitations. C'est déjà bien assez compliqué.	Défavorable	"Il faut tenir compte de la circulation sur ces axes, qui est une entrée majeure de la ville de Grenoble, et surtout un chemin d'accès vers Chambéry."L'impact ne doit pas se retrouver sur des petits axes, non adaptés, et surtout sur des axes de zones d'habitations"
@273	2		Julie - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 18h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet inadapté	De même, si le souhait est de réduire la voiture en ville, il faut proposer des solutions alternatives pour que les gens puissent y accéder, notamment via les transports en commun donc il faut des parkings relais ! Et pas 100 places, un parking peut avoir des étages ! On voit déjà le bazar que c'est lors de la foire des rameaux.	Défavorable	Il faut des parkings relais et pas que de 100 places
@273	3		Julie - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 18h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet inadapté	Bref, il faut tenir compte de l'avis des habitants et des utilisateurs (et pas que les Grenoblois car cela impacte les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux qui sont attenants à l'esplanade, et les personnes empruntant ces axes).		"Bref, il faut tenir compte de l'avis des habitants et des utilisateurs ("
@275	1		Patrick - Grenoble	15/03/2025 19h23	Grenoble	Moi je dit non	Moi je dit non.Ont ne touche pas au parking de l'esplanade	Défavorable	"On ne touche pas au parking de l'esplanade" "Moi je dis non"
@276	1		François - Grenoble	15/03/2025 20h36	Grenoble	Je m'oppose au réaménagement de l'esplanade	Je m'y oppose car la ville de Grenoble est devenu un enfer, la voiture est un objet de déplacement obligatoire pour une famille avec des enfants. On ne va pas faire les courses en transport en commun quand on est 5. Si on a la chance de pas ce faire agresser ou dépouiller au passage	Défavorable	"Je m'y oppose car la ville de Grenoble est devenu un enfer, la voiture est un objet de déplacement obligatoire pour une famille avec des enfants. On ne va pas faire les courses en transport en commun quand on est 5. Si on a la chance de pas ce faire agresser ou dépouiller au passage"
@277	1		Julien	15/03/2025 21h00	Grenoble	Contre la suppression du parking	Bonsoir,Je trouve regrettable de supprimer un parking en entrée de ville, alors qu'il permet aux personnes vivant en dehors de Grenoble de stationner puis se déplacer à pied dans le centre ville.	Défavorable	"Trouve regrettable de supprimer un parking en entrée de ville, alors qu'il permet aux personnes vivant en dehors de Grenoble de stationner puis se déplacer à pied dans le centre ville".
@278	1	ETIENNE	Jocelyn	15/03/2025 22h04	Grenoble	Un secteur resté très inhospitalier pour les piétons et habitants, une transformation proposée qui va dans le bon sens	Un secteur resté très inhospitalier pour les piétons et habitants, une transformation proposée qui va dans le bon sens. Ce secteur est actuellement très hostile pour les piétons, cyclistes et habitants du quartier, avec une place prédominante de la voiture en transit ou en stationnement persistant.Y aménager des itinéraires pour les modes doux et le vertif est une nécessité.	Favorable	Le secteur est actuellement très inhospitalier pour piétons, cyclistes et habitants compte tenu de la part prédominante de la voiture. L'aménagement d'itinéraires pour les modes doux et d'espaces verts est une nécessité, une transformation proposée qui va dans le bon sens.

@279	1		Françoise - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 22h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Route de Lyon / foire des rameaux / pont au niveau casamaure vers la presqu'île	1/ Il est impératif de sortir cette foire de l'entrée de Grenoble où elle induit une nuisance insupportable à de nombreux riverains et empêche l'accès à l'entrée en ville. C'est une absolue aberration qui devait être résolue depuis fort longtemps. Des emplacements autour d'Alpeexpo avec parking, tram et superficie utiles, sans habitants dans l'immédiate proximité, sont plus adaptés à accueillir la masse des engins camions convois exceptionnels et foule et véhicules que l'exiguïté de cette esplanade. Cela évitera des frais supplémentaires et permettra la bonne infiltration des sols avec des surfaces enherbées sur le parc de l'esplanade	Défavorable	" / Il est impératif de sortir cette foire de l'entrée de Grenoble" : elle génère nuisances aux riverains, "empêche l'entrée de ville, coûte cher, et apporte trop de contrainte au sol (infiltration, enherbement)
@279	2		Françoise - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 22h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Route de Lyon / foire des rameaux / pont au niveau casamaure vers la presqu'île	2/ De même le projet actuel qui supprime toutes les places de stationnement à tous ceux et celles qui doivent se rendre à Grenoble est irrespectueux inadéquats et incohérent Il faut impérativement un vrai parking relais en amont de la porte de France.	Défavorable	supprimer les places de Parking est "est irrespectueux inadéquats et incohérent" Il faut impérativement un vrai parking relais en amont de la porte de France."
@279	3		Françoise - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 22h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Route de Lyon / foire des rameaux / pont au niveau casamaure vers la presqu'île	3/ La circulation de la route de Lyon ne doit pas être encore plus surchargée qu'actuellement et ramener de nouvelles nuisances au cœur de ce quartier déshérité de Grenoble Elle doit rester avec deux sens de circulation. La porte de France doit offrir une gestion facilitée des flux des deux voies qui y aboutissent : RN et route de Lyon qui draine les quartiers limitrophes et les communes de chartréuse. Proveysieux, Quaix le Sappey, Sarcenas, col de porte etc	Défavorable	Pas de report sur la route de Lyon qui doit rester en double sens. "La porte de France doit offrir une gestion facilitée des flux des deux voies "
@279	4		Françoise - Saint-Martin-le-Vinoux	15/03/2025 22h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Route de Lyon / foire des rameaux / pont au niveau casamaure vers la presqu'île	4/ les habitants de saint martin le vinoux en ont assez de servir de circuit de délestage et variable d'ajustement aux problématiques de circulation d'une ville qui l'utilise sans la considérer et ce sur le haut de la commune comme sur le bas.	Défavorable	" les habitants de saint martin le vinoux en ont assez de servir de circuit de délestage et variable d'ajustement aux problématiques de circulation d'une ville qui l'utilise sans la considérer et ce sur le haut de la commune comme sur le bas."
@280	1	CARRE	Margaux	16/03/2025 02h15	Grenoble	Opposition projet esplanade	Bonjour, Vivant et ayant ma famille à Grenoble depuis 23 ans maintenant, c'est la première fois que je viens m'opposer à un projet de la mairie. En effet, je trouve cela aberrant et dénué de sens de vouloir faire de l'esplanade un quartier résidentiel. En effet tout d'abord, outre la végétation, cette grande place est l'une des premières impressions que les personnes ont en arrivant dans notre belle ville de Grenoble. Je trouve qu'elle permet d'avoir une belle vue sur les montagnes / l'ancienne architecture des bâtiments avoisinant mais aussi de l'Isère... ainsi donc vouloir en faire une zone résidentielle ferait clairement tache dans le paysage et serait extrêmement moche et décalé par rapport au reste des alentours.	Défavorable	"Trouve cela aberrant et dénué de sens de vouloir faire de l'esplanade un quartier résidentiel. [...] Faire une zone résidentielle ferait clairement tache dans le paysage et serait extrêmement moche "
@280	2	CARRE	Margaux	16/03/2025 02h15	Grenoble	Opposition projet esplanade	De plus, il y a énormément de végétations mais aussi des places de parking et de vélo, personnellement lorsque je vais en ville et cela depuis une éternité, je gare systématiquement mon vélo ou ma trottinette électrique sur la place. De plus il y a également beaucoup de personnes de mon entourage qui se garent là-bas pour aller travailler en ville MAIS AUSSI pour aller faire des achats (souvent qui prennent de la place et ne pouvant pas être porté à la main dans le bus/tram...) et donc in fine font fonctionner les commerces, sans quoi ils iront sûrement comme beaucoup à Neypic. Finalement je pense qu'une superbe idée serait de laisser les places vélos et quelques places parking mais en faisant de cette place un parc (qui pourra toujours accueillir la légendaire foire des rameaux) avec un espace très végétalisé qui pourrait attirer beaucoup de personnes en été. Enfin bref clairement Grenoble se meurt déjà alors faire quelque chose comme ça pour moi serait franchement pathétique et très grave. LAISSEZ cette place tranquille!	Défavorable	Déclare "lorsque je vais en ville et cela depuis une éternité, je gare systématiquement mon vélo ou ma trottinette électrique sur la place". Et explique qu'"il y a également beaucoup de personnes qui se garent là-bas pour aller travailler en ville MAIS AUSSI pour aller faire des achats".
@281	1		Sandrine - Saint-Egrève	16/03/2025 08h27	Saint-Egrève	Avis esplanade	Je suis contre se projet des logements entasser les uns contre les autres plus d'espace pour vivre	Défavorable	"Contre le projet de logements entassés les uns contre les autres et ne laissant plus d'espace pour vivre."
@281	2		Sandrine - Saint-Egrève	16/03/2025 08h27	Saint-Egrève	Avis esplanade	Je suis contre se projet... Suppression du parking	Défavorable	"Contre le projet de suppression du parking"
@282	1		Xavier - Grenoble	16/03/2025 08h42	Grenoble	Esplanade Grenoble	1. Un point stratégique sacrifié, un chaos annoncé. Un sas de décompression supprimé. Le parking de l'Esplanade était une zone relais idéale : les automobilistes venant de l'extérieur y laissent leur véhicule pour finir leur trajet à pied, en vélo ou en transports en commun. Le fermer, c'est forcer ces conducteurs à s'enfoncer plus loin dans la ville, entraînant embouteillages et pollution supplémentaire. Une politique de réduction des voitures... contredite. On nous répète qu'il faut diminuer la circulation en ville. Mais supprimer un parking aux portes du centre, c'est l'inverse ! Moins de places disponibles = plus de voitures qui tournent inutilement pour chercher un stationnement, saturant les rues adjacentes. 2. Une décision qui pénalise directement les riverains pris en otage. Les habitants des quartiers proches, qui utilisaient ce parking par manque d'alternatives, vont maintenant se retrouver en concurrence avec les automobilistes de passage. Résultat ? Stationnement sauvage, conflits entre voisins, stress et nuisances accrues. Un accès à la ville encore plus compliqué. Ce parking était un point d'entrée stratégique pour : Les personnes âgées. Les familles avec enfants. Les travailleurs en horaires décalés. Tous ceux qui n'ont pas d'autre solution que la voiture. Le supprimer, c'est les exclure et rendre la ville encore moins accessible. Un coup dur pour le commerce local. Des visiteurs viennent à Grenoble pour faire leurs achats en centre-ville et profiter de la proximité de l'Esplanade. Sans ce parking, beaucoup renonceraient et iront ailleurs (grandes surfaces, internet, communes voisines). Encore un coup porté à nos commerçants grenoblois ! 3. Une bombe à retardement pour la circulation et la pollution. Moins de places, mais toujours autant de voitures. Supprimer un parking ne fait pas disparaître le besoin de stationner. Plus de véhicules qui tournent en boucle, polluent davantage et bouchonnent des axes déjà saturés. Des reports de trafic vers d'autres quartiers. Ne nous volons pas la face : la fermeture de l'Esplanade va transférer la pression vers d'autres zones, créant de nouveaux points noirs de circulation et de pollution.	Défavorable	la suppression du parking, c'est : "1. Un point stratégique sacrifié, un chaos annoncé". Le fermer, c'est forcer ces conducteurs à s'enfoncer plus loin dans la ville, Une politique de réduction des voitures... contredite", "Les habitants des quartiers proches, qui utilisaient ce parking par manque d'alternatives, c'est pénaliser, exclure "Tous ceux qui n'ont pas d'autre solution que la voiture ""Un coup dur pour le commerce local" "Ne nous volons pas la face : la fermeture de l'Esplanade va transférer la pression vers d'autres zones, créant de nouveaux points noirs de circulation et de pollution."
@283	1		Karine - Grenoble	16/03/2025 09h06	Grenoble	Contribution	Ça suffit! Arrêtez de béton user notre ville. Fini les écoles vous avez tué la ville et elle devient comme Paris rempli de rats.	Défavorable	Demande d'arrêter le béton !
@284	1	CUGNOT	Christophe	16/03/2025 09h12	Vif	Non au projet de l'esplanade	Non à l'urbanisation outrancière, à un projet de ville farfelu et irréaliste. Je m'oppose à ce projet	Défavorable	"Non à l'urbanisation outrancière, à un projet de ville farfelu et irréaliste. Je m'oppose à ce projet"
@285	1		Delphine - Grenoble	16/03/2025 11h04	Grenoble	Esplanade	Suppression du parking alors que le centre ville meurt car les automobilistes ne peuvent plus y accéder	Défavorable	"Suppression du parking alors que le centre ville meurt car les automobilistes ne peuvent plus y accéder "
@285	2		Delphine - Grenoble	16/03/2025 11h04	Grenoble	Esplanade	Création de 900 logements, donc afflué de familles avec enfants, scolarisés où, les collèges du centre sont pleins. Bref, un projet qui apportera plus de nuisances qu'autre chose	Défavorable	création de 900 logements : Quelle collégue, quelle école pour scolariser les enfants ?
@285	3		Delphine - Grenoble	16/03/2025 11h04	Grenoble	Esplanade	Qui souhaite avoir une fête foraine sous ses fenêtres ? Pourquoi ne pas déplacer la fête foraine vers Alpeexpo ? Bref, un projet qui apportera plus de nuisances qu'autre chose	Défavorable	"Qui souhaite avoir une fête foraine sous ses fenêtres ?"
@286	1		Nathalie - Grenoble	16/03/2025 11h16	Grenoble	Ne touchez pas à l'entrée de grenoble	C'est le 1er endroit que l'on voit en arrivant sur Grenoble. Il ne faut pas y toucher ! Pour mettre à la place encore plus de logements. Arrêtez les dégâts	Défavorable	Refuse la construction de logements.
@286	2		Nathalie - Grenoble	16/03/2025 11h16	Grenoble	Ne touchez pas à l'entrée de grenoble	On est en route vers la désertification du centre ville de Grenoble. Sans possibilité de se garer, plus personne ne viendra en centre ville. Vous signez sa mort.	Défavorable	Indique que le projet signe "la désertification du centre ville de Grenoble".
@286	3		Nathalie - Grenoble	16/03/2025 11h16	Grenoble	Ne touchez pas à l'entrée de grenoble	Pour moi l'esplanade était synonyme de loisirs : cirques, foire... Avec un accès facilité par le stationnement... Encore une fois tout le côté positif est en train de disparaître.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Prône le maintien de la foire avec un accès facilité pour le stationnement !
@286	4		Nathalie - Grenoble	16/03/2025 11h16	Grenoble	Ne touchez pas à l'entrée de grenoble	Commencez par entretenir la ville correctement avant de lancer ce genre de projet. Cela va encore coûter des millions... Que nous n'avons pas !	Défavorable	Dénonce le coût des travaux "des millions... Que nous n'avons pas !
@287	1		Annie - Voiron	16/03/2025 11h55	Voiron	Urbanisation de l'esplanade de Grenoble	Je viens trois ou quatre fois par an à Grenoble et je suis contente de garer ma voiture à l'esplanade pour aller à pied dans le centre-ville. Mon mari qui jouait aux boules dans le boulodrome de l'Esplanade appréciait aussi de pouvoir garer sa voiture à côté. S'il vous plaît arrêtez de bétoniser !	Défavorable	Gare sa voiture à l'Esplanade (3 ou 4 fois par an) pour aller à pied en ville. Son conjoint usager du boulodrome utilisait aussi le parking. "S'il vous plaît arrêtez de bétoniser !"
@288	1		Marie - Grenoble	16/03/2025 11h57	Grenoble	Un projet irréel mené sans réflexion globale sur les impacts.	Ce projet est démesuré et ne prend pas en compte tous les impacts négatifs sur la ville de Grenoble et les communes limitrophes, non sur la qualité de vie des riverains. Ce que j'observe depuis quelques années est bien malheureux : une ville sale, où les commerces ferment les uns après les autres, une ville fantôme. Où est passée la splendeur et beauté de Grenoble que nous avons connue il y a encore 10 ans en arrière... En tant que riveraine sur les quais, il est de plus en plus compliqué de trouver une place pour garer ma voiture. Et ne parlons même pas quand la fête foraine sera là dans quelques semaines ! Des gens qui se garent de manière anarchiste sur les trottoirs, des poussettes et fauteuils roulants qui ne peuvent donc plus passer et doivent descendre sur la route, avec le risque que cela représente, vu la vitesse à laquelle certains roulent... Et bien c'est le devenir des quartiers dans cette entrée de ville avec ce projet de requalification de l'Esplanade ! Ma décision est presque prise : déménager à l'extérieur de Grenoble pour retrouver une qualité de vie que j'ai perdue. Et ne revenir en ville que rarement ou par nécessité. Adieu ma belle ville...	Défavorable	"projet est démesuré et ne prend pas en compte tous les impacts négatifs sur la ville de Grenoble et les communes limitrophes, non sur la qualité de vie des riverains.": "une ville sale, où les commerces ferment les uns après les autres, une ville fantôme, où est passée la splendeur et beauté de Grenoble que nous avons connue il y a encore 10 ans en arrière..." "Ma décision est presque prise : déménager à l'extérieur de Grenoble pour retrouver une qualité de vie que j'ai perdue. Et ne revenir en ville que rarement ou par nécessité. Adieu ma belle ville..."

@288	2		Marie - Grenoble	16/03/2025 11h57	Grenoble	Un projet irréel mené sans réflexion globale sur les impacts.	On ne peut plus circuler en voiture dans Grenoble (ZFE), les places de stationnement disparaissent en centre ville. Mais on nous enlève les espaces pour stationner à l'entrée de la ville et poursuivre à pieds ou en transports en communs. Ou est la logique En tant que riveraine sur les quais, il est de plus en plus compliqué de trouver une place pour garer ma voiture.	Défavorable	" les places de stationnement disparaissent en centre ville. Mais on nous enlève les espaces pour stationner à l'entrée de la ville et poursuivre à pieds ou en transports en communs. Ou est la logique "
@289	1	FOUILLAND	Jocelyne	16/03/2025 11h59	Meylan	Urbanisation du quartier de l'Esplanade	Je suis contre C'est une aberration, que de faire habiter des citoyens au bord d'une autoroute III. De détruire des arbres centenaires, GRENOBLE est déjà une ville où il fait très chaud et la maire continues à bétonner, et détruit tous les espaces de verdure.La politique de Piolle ne s'est pas écologiquement, bien au contraire il prône par ces actes la destruction de notre planète !!!U Poutine en puissance. Hâte de quitter cette ville .	Défavorable	Considère la bétonisation, en bordure d'autoroute, comme une aberration.Refuse de "détruire des arbres centenaires, dans une ville où il fait très chaud".
@289	2	FOUILLAND	Jocelyne	16/03/2025 11h59	Meylan	Urbanisation du quartier de l'Esplanade	L'entrée de Grenoble à besoin d'un parking relais conséquent et l'esplanade en est le lieu le plus approprié.	Défavorable	Indique que "L'entrée de Grenoble à besoin d'un parking relais conséquent et l'esplanade en est le lieu le plus approprié".
@290	1	BARRÉ	Jean-François	16/03/2025 12h44	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	compte tenu de l'impact de ce projet sur les nuisances pour les riverains de St Martin le Vinoux, je partage le point de vue de Mr le maire de St Martin le Vinoux et je m'oppose à ce projet tel que défini.	Défavorable	"compte tenu de l'impact de ce projet sur les nuisances pour les riverains de St Martin le Vinoux, je partage le point de vue de Mr le maire de St Martin le Vinoux et je m'oppose à ce projet tel que défini."
@290	2	BARRÉ	Jean-François	16/03/2025 12h44	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	L'exemple des nuisances lors de la foire des rameaux démontre les difficultés d'accès pour nous riverains à notre domicile.	Défavorable	Les riverains de SMLV subissent les nuisances de la foire des Rameaux : difficultés d'accès à leur domicile.
@291	1	DELANDRE	Jean	16/03/2025 12h45	Grenoble	Urbanisation de l'Esplanade	Une action négative supplémentaire de cette municipalité folle.Grenoble est en train de mourir et ce projet l'achèvera pour les raisons suivantes :Les gens n'ont déjà plus accès au centre ville facilement et la suppression des places de parking va encore amplifier le phénomène.Un nouveau quartier social/sensible va finir l'encercllement maffieux/droque de la ville et va étouffer toute forme de vie sociale, commerciale, culturelle, etc, en dégradant encore la sécurité dans cette ville, déjà réputée nationalement et de plus en plus mondialement comme la ville où presque toutes les semaines des faits graves se produisent.L'esplanade, si elle était aménagée correctement, pourrait devenir une entrée de ville digne de la représentation que devrait avoir la capitale des alpes, au lieu de devenir une zone supplémentaire.L'urbanisation d'une ville décide du développement ou de l'extinction de celle-ci. Grenoble a assez souffert des folles décisions prises depuis un certain nombre d'années, il est temps de revenir à la raison et au bon sens.Merci d'arrêter ce projet dévastateur.	Défavorable	"Une action négative supplémentaire de cette municipalité folle.Grenoble est en train de mourir et ce projet l'achèvera""Un nouveau quartier social/sensible va finir l'encercllement maffieux/droque de la ville et va étouffer toute forme de vie sociale, commerciale, culturelle, etc, en dégradant encore la sécurité dans cette ville, déjà réputée nationalement et de plus en plus mondialement comme la ville où presque toutes les semaines des faits graves se produisent.""il est temps de revenir à la raison et au bon sens.Merci d'arrêter ce projet dévastateur."
@292	1	SANTAMARIA	Antoine	16/03/2025 13h10	Saint-Martin-le-Vinoux	Réponse à l'enquête publique relative de 2025 au quartier de l'Esplanade	Ensuite, après deux décennies à observer l'évolution du secteur, il est évident que les problèmes de circulation et de stationnement ne cessent d'empirer. La suppression de 315 places de stationnement gratuit et d'une partie des 115 places payantes va aggraver une situation déjà critique. L'argument avancé d'un parking relais compensatoire de seulement 100 à 130 places est non seulement insuffisant, mais surtout irréaliste au regard des besoins actuels et futurs. Ce manque de prise en compte des réalités locales témoigne d'une approche dogmatique et d'une déconnexion avec le quotidien des usagers du secteur.	Défavorable	" La suppression de 315 places de stationnement gratuit et d'une partie des 115 places payantes va aggraver une situation déjà critique. L'argument avancé d'un parking relais compensatoire de seulement 100 à 130 places est non seulement insuffisant, mais surtout irréaliste au regard des besoins actuels et futurs."
@292	2	SANTAMARIA	Antoine	16/03/2025 13h10	Saint-Martin-le-Vinoux	Réponse à l'enquête publique relative de 2025 au quartier de l'Esplanade	Madame, Monsieur,Je me permets, par la présente, de soumettre mon avis dans le cadre de l'enquête publique sur le projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade. Résident et usager dans ce quartier depuis plus de vingt ans, j'ai été témoin de son évolution et, malheureusement, de la dégradation progressive des conditions de circulation et de stationnement. Si la nécessité d'un projet d'aménagement est indéniable, celui présenté par la Ville de Grenoble me semble totalement inadapté aux besoins réels du territoire et des habitants.Tout d'abord, il est essentiel de rappeler que l'actuel maire de Grenoble s'était opposé à ce projet avant sa première élection. Loin d'être un simple détail politique, ce revirement illustre une forme de mépris envers les habitants et les communes voisines. Ce projet, dont l'impact dépasse largement le cadre du quartier de l'Esplanade, mérite un travail concerté avec l'ensemble des acteurs concernés. Or, il est mené de manière précipitée, sans prendre en compte les préoccupations exprimées par les riverains et les élus des communes limitrophes, notamment Saint-Martin-le-Vinoux, directement menacée par ce réaménagement.Enfin, la manière dont Grenoble impose ses décisions sans concertation avec ses voisins est profondément problématique. L'inclusion des parcelles de Saint-Martin-le-Vinoux dans le projet sans consultation ni dialogue est un acte arbitraire qui révèle une tendance autoritaire dans la gestion municipale. Cette volonté d'annexer, même symboliquement, une partie du territoire d'une commune voisine traduit une absence totale de respect pour les collectivités locales et leurs habitants. Une ville-centre ne peut pas imposer ses décisions aux communes périphériques sans concertation, surtout lorsqu'elles en subissent directement les effets négatifs.Pourtant, Grenoble, capitale des Alpes, mérite une vision d'aménagement à la hauteur de son histoire et de son environnement exceptionnel. Plutôt qu'un projet précipité, partiel et source de conflits, il est nécessaire de penser une transformation globale et ambitieuse du secteur. Un projet digne d'une métropole novatrice doit s'inscrire dans une perspective de long terme, conciliant les impératifs écologiques, la fluidité des déplacements et l'amélioration du cadre de vie des habitants. Il serait plus pertinent d'envisager une réelle concertation entre la Ville de Grenoble, la Métropole, les communes environnantes et les instances compétentes en matière de mobilité afin d'élaborer une solution cohérente et durable.En conclusion, je demande l'abandon du projet actuel, qui ne répond ni aux enjeux de mobilité ni aux attentes des habitants. Je plaide pour une véritable réflexion collective permettant d'aboutir à un aménagement équilibré, respectueux de son environnement et conçu pour le long terme. Une ville ne peut se réinventer en négligeant ceux qui la vivent au quotidien ni en imposant ses décisions de manière unilatérale.Je vous remercie de prendre en compte cette contribution.Respectueusement,Antoine Santamaria	Défavorable	Constate depuis plus de vingt ans, la dégradation progressive des conditions de circulation et de stationnement.Dénonce la manière dont Grenoble impose ses décisions sans concertation avec ses voisins.Explicite qu'il est nécessaire de penser une transformation globale et ambitieuse du secteur.Dénonce un projet qui ne répond ni aux enjeux de mobilité ni aux attentes des habitants.
@293	1	BRIGANT	Ghislaine	16/03/2025 13h14	Grenoble	Esplanade	Je suis contre le projet de Mr Piolle il faut garder des possibilités de stationnement gratuit sur le site surtout depuis la ZFE	Défavorable	"Je suis contre le projet de Mr Piolle il faut garder des possibilités de stationnement gratuit sur le site surtout depuis la ZFE"
@293	2	BRIGANT	Ghislaine	16/03/2025 13h14	Grenoble	Esplanade	Le bétonnage. Les constructions intensives et concentrées de logements sociaux vont accélérer les ghettos. Nous en avons assez à Grenoble avec les conséquences que cela implique (trafic en tout genre, insécurité)	Défavorable	Le bétonnage. Les constructions intensives et concentrées de logements sociaux vont accélérer les ghettos. Nous en avons assez à Grenoble avec les conséquences que cela implique (trafic en tout genre, insécurité)
@293	3	BRIGANT	Ghislaine	16/03/2025 13h14	Grenoble	Esplanade	Demandons donc leur avis aux grenoblois qui payent les impôts fonciers et qui sont les seuls à contribuer aux infrastructures utilisés par tous. La ville de Grenoble devient détestable avec son centre tagué, exangue de beaux commerces et ces multitudes de cyclistes dangereux qui ne respectent pas le vivre ensemble	Défavorable	"Demandons donc leur avis aux grenoblois qui payent les impôts fonciers et qui sont les seuls à contribuer aux infrastructures utilisés par tous. La ville de Grenoble devient détestable avec son centre tagué, exangue de beaux commerces et ces multitudes de cyclistes dangereux qui ne respectent pas le vivre ensemble"
@294	1	BONMARIN	Marie-Noëlle	16/03/2025 13h23	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre le projet de bétonisation de l'esplanade	Il n'y aura pas de stationnement pour les voitures de critère 3 à 5. Stationnement dans les rues de St Martin le Vinoux. Bouchons à smvx... Entrée de Grenoble par l'esplanade impossible	Défavorable	"Il n'y aura pas de stationnement pour les voitures de critère 3 à 5. Stationnement dans les rues de St Martin le Vinoux. Bouchons à smvx... Entrée de Grenoble par l'esplanade impossible"
@295	1	FRUCHART	Daniel	16/03/2025 13h51	Grenoble	Enquête publique Esplanade Grenoble	La foire des Rameaux à Grenoble a été créée en 1780, et installée depuis 88 ans sur l'Esplanade un endroit naturel et de surface optimale à peu de distance du vieux centre ville. On remet ici en question l'histoire de la ville. .Et c'est un endroit suffisamment éloigné de forte densité d'habitations, donc un emplacement "convivial". Pourquoi remettre en question la bienséance de l'histoire avec des visions dogmatiques sans consultation à priori. La dernière densification de la Presqu'île n'apparaît pas comme une opération très socialement confortable...	Autres	Demande la maintien de la foire des Rameaux
@295	2	FRUCHART	Daniel	16/03/2025 13h51	Grenoble	Enquête publique Esplanade Grenoble	Le projet immobilier de la municipalité est au contraire de fortement densifier le site et avec beaucoup d'habitations pour foyers à revenus modestes.. comme s'ils étaient destinés à vivre moins confortablement. L'agglomération de Grenoble possède déjà assez de "centres périphériques défavorisés car non-intégrés. On en voit les conséquences en termes de délinquance violente. Autre exemple, la friche Renault (site Cours de la Libération) a été densifié en "mode napolitain" où d'un balcon on peut toucher celui d'en face... une honte sociale!En résumé ; c'est un projet méprisant la vie locale, établi sans véritable concertation, méprisant un accès facile et respectueux de l'environnement, méprisant la vie sociale imposée en mode rejet de certaines classes sociales, méprisant la démocratie.Projet absolument à condamner! Le logement social ne pourra se révéler social qu'en remembrant les nombreuses friches présentes en ville. D'ailleurs la population diminue à Grenoble vu la qualité des sites proposés aux revenus modestes et les taxes exorbitantes imposées aux propriétaires et locataires.	Défavorable	S'oppose à la construction de logements, et logements sociaux."Projet absolument à condamner!. Le logement social ne pourra se révéler social qu'en remembrant les nombreuses friches présentes en ville".
@295	3	FRUCHART	Daniel	16/03/2025 13h51	Grenoble	Enquête publique Esplanade Grenoble	Outre la foire des Rameaux, l'esplanade sert de parking relais idéal pour qui vient à Grenoble pour travailler, ou durant la journée ou le soir et trouver à stationner (les parkings en ville sont souvent saturés voir difficilement accessible vu le plan de circulation "répulsif" mis en place (accès "torodus" aux parkings et ZFE...). Cette réduction du stationnement en entrée de ville nuira à l'accès et à la fréquentation du coeur actif de la ville, tout en collant des logements sociaux dans un cadre mixte (habitation/parking peu aménagé). Et quid de la vénérable et superbe végétation actuelle???	Défavorable	Explique que la "réduction du stationnement en entrée de ville nuira à l'accès et à la fréquentation du cœur actif de la ville".
@296	1	PIERRE - Saint-Martin-le-Vinoux		16/03/2025 14h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade grenoble	Habitant sur le hameau de Narbonne à Saint Martin le Vinoux, j'utilise très régulièrement le parking de l'esplanade pour me rendre à mes activités de bénévolat au centre ville de Grenoble.La fermeture de ce parking impacterait fortement mon engagement au sein de plusieurs associations car je ne pourrais me permettre d'utiliser les parkings du centre ville dont le tarif est prohibitif.	Défavorable	Habitant de SMLV le Haut, utilise le parking de l'Esplanade pour se rendre à ses activités de bénévolat au centre ville de Grenoble.La fermeture de ce parking impacterait fortement mon engagement associatif compte tenu du tarif prohibitif des parkings du centre ville.
@296	2	PIERRE - Saint-Martin-le-Vinoux		16/03/2025 14h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade grenoble	De plus le trafic sur la rue de la Résistance (l'ancienne route de Lyon) est déjà dense et un nombre plus important de véhicules entraînerait de gros problèmes de circulation.	Défavorable	"le trafic sur la rue de la Résistance (l'ancienne route de Lyon) est déjà dense et un nombre plus important de véhicules entraînerait de gros problèmes de circulation."

@297	1	VERONIQUE	Cartier Meyer	16/03/2025 14h32	Saint-Martin-le-Vinoux	projet réaménagement esplanade Grenoble	Nous sommes habitants de Lachal sur la commune de St Martin le Vinoux. Nous demandons l'abandon du projet car nous pensons qu'il aura un impact considérable sur nos déplacements quotidiens et notre qualité de vie. Nous ne sommes pas opposés à un projet de réaménagement qui tiendrait compte : d'une étude globale sur les stationnements à l'entrée nord de Grenoble : projet parking relais adapté en nombre et en localisation- un projet de circulation pensé globalement et conjointement entre les 2 communes, qui éviterait d'engorger la route de Lyon et l'"embranchement" de l'Esplanade.- de la mise en valeur de la Casamaure - de la sécurisation de la montée de la route de Clémencière (route qui compte de nombreux piétons et cyclistes) avec la création de cheminements piétons. En particulier la section "Grenoble" de cette route est très dangereuse. St Martin le Vinoux en tant que commune limitrophe doit impérativement pouvoir faire partie de toutes les discussions sur ce projet d'envergure qui requerrait l'entrée de Grenoble. Nous soutenons pleinement l'action de notre maire dans son engagement sur ce sujet.	Défavorable	Habite Lachal à SMLV, pour un réaménagement du quartier mais contre ce projet. Il faut réaliser : une étude globale sur les stationnements à l'entrée nord de Grenoble : projet parking relais adapté en nombre et en localisation- un projet de circulation pensé globalement et conjointement entre les 2 communes, qui éviterait d'engorger la route de Lyon et l'"embranchement" de l'Esplanade.- de la mise en valeur de la Casamaure - de la sécurisation de la montée de la route de Clémencière (route qui compte de nombreux piétons et cyclistes) avec la création de cheminements piétons. En particulier la section "Grenoble" de cette route est très dangereuse. St Martin le Vinoux en tant que commune limitrophe doit impérativement pouvoir faire partie de toutes les discussions sur ce projet d'envergure qui requerrait l'entrée de Grenoble. Nous soutenons pleinement l'action de notre maire dans son engagement sur ce sujet."
@298	1		Xavier - Saint-Egrève	16/03/2025 14h36	Saint-Egrève	Parking esplanade	Je souhaite contester le futur projet de requalification de l'esplanade pour plusieurs raisons : -suppression d'un parking à l'entrée de la ville contraignant les personnes à se garer plus au centre	Défavorable	Contester le projet de requalification de l'Esplanade pour la suppression d'un parking à l'entrée de la ville.
@298	2		Xavier - Saint-Egrève	16/03/2025 14h36	Saint-Egrève	Parking esplanade	- poursuite de la bétonisation de la ville alors que le phénomène d'îlot de chaleur urbain continue à s'amplifier et à rendre invivable la ville en été.- suppression d'arbres	Défavorable	Dénonce la "bétonisation de la ville qui amplifie le phénomène d'îlot de chaleur" et la suppression d'arbres.
@299	1		Alain - Grenoble	16/03/2025 15h28	Grenoble	Favorable au projet	Le projet proposé de requalification de l'esplanade de Grenoble prévoit de conserver un large espace public ouvert, et de le désertifier en le rendant naturel. C'est un objectif majeur pour une ville minérale par ailleurs. Le fait de conserver un espace public permet à la fois un usage de loisir et de plaisir pour les habitants, et plus largement d'accueillir des événements à l'échelle de ma Métropole. Plutôt que de le faire sur une surface artificielle, bétonnée, le projet vise à rendre l'espace perméable et naturel, ce qui est un vrai objectif pour le confort des habitants en luttant en particulier contre l'effet des îlots de chaleur, et pour gérer au mieux l'eau lors des pluies.	Favorable	Le projet conserve un large espace public ouvert. Cet espace perméable et naturel à usage de loisirs et d'accueil des événements métropolitains, améliorera le confort des habitants en luttant contre les îlots de chaleur et en gérant au mieux les eaux pluviales.
@299	2		Alain - Grenoble	16/03/2025 15h28	Grenoble	Favorable au projet	L'ouverture d'un passage pour les modes doux, piétons et vélos, entre les 2 rives de l'Isère est une nécessité pour faire bénéficier les habitants de Jean Macé de cet espace public qui n'existe pas sur leur secteur.	Favorable	La passerelle pour modes doux entre les 2 rives de l'Isère est une nécessité pour permettre aux habitants du quartier Jean Macé d'accéder à la Grande Esplanade.
@299	3		Alain - Grenoble	16/03/2025 15h28	Grenoble	Favorable au projet	Limité par la montagne et la rivière, il n'est de toute façon plus adapté à ces circulations. Il préserve cependant les accès pour les personnes devant se rendre en ville.	Favorable	Le réaménagement des voies de circulation limitera favorablement la circulation de transit à travers ce quartier limité par la montagne la rivière.
@299	4		Alain - Grenoble	16/03/2025 15h28	Grenoble	Favorable au projet	Les villes ont besoin de se reconstruire pour accueillir des habitants, des services et des emplois. Dans ce sens, réserver des espaces aux voitures individuelles s'opposent à ces objectifs. Pour rappel, ce projet remplace un projet précédent qui prétendait faire du quartier un Manhattan à la grenobloise, avec des tours, en empiétant sur la partie publique de l'esplanade, en conservant les axes de circulation autoroutiers, et donc en aggravant toutes les problématiques de circulation et sans répondre aux besoins d'espace public liés aux habitants...	Favorable	"Les villes ont besoin de se reconstruire pour accueillir des habitants, des services et des emplois. Dans ce sens, réserver des espaces aux voitures individuelles s'opposent à ces objectifs." "Pour rappel, ce projet remplace un projet précédent qui prétendait faire du quartier un Manhattan à la grenobloise, avec des tours, en empiétant sur la partie publique de l'esplanade, en conservant les axes de circulation autoroutiers, et donc en aggravant toutes les problématiques de circulation et sans répondre aux besoins d'espace public liés aux habitants..."
@300	1	ZANOLLA	Philippe	16/03/2025 15h39	Grenoble	enquête Esplanade	Favorable à la réalisation du projet présenté	Favorable	"Favorable à la réalisation du projet présenté"
@301	1		emilie - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 15h50	Saint-Martin-le-Vinoux	un vrai parking-relais pour les habitants des hauteurs et pour un centre ville dynamique	Combien de personnes qui disent << je ne vais plus en centre-ville, de toute façon c'est impossible de se garer >> ? Le centre ville se vide doucement depuis quelques années. Réduire les places de parking porte de France ne fera que accentuer ce phénomène déjà trop engagé. C'est une catastrophe annoncée. Et les voitures seront toujours présentes, mais elles iront, encore plus qu'aujourd'hui, dans les grands centres commerciaux péri-urbains. Et pour descendre du haut de la commune de St M le Vinoux, comment faire ? Il n'y a pas assez de places au parking relais Casamaures, pas assez de flexo, les derniers sont trop tôt (et de toute façon il faut reprendre la voiture en fin de journée pour descendre au supermarché faire des courses familiales ou chercher les enfants dans leurs diverses activités, ça fait toujours un aller-retour en voiture clémencières/route de Lyon). Un vrai parking relais à casamaures, avec les moyens adéquats en terme de nombre de places, à la fois pour les habitants des hauteurs et pour les visiteurs et acheteurs du centre ville. Allons au travail ou en ville en transports en commun en sachant sereinement qu'on aura une place au parking relais. Permettons aux commerçants de retrouver du public en centre ville.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Réduire les places de parking porte de France ne fera que accentuer [la désertification du centre-ville] déjà trop engagé. C'est une catastrophe annoncée. Pour les habitants du haut de SMLV, il n'y a pas assez de places au parking relais Casamaures, pas assez de flexo et les derniers sont trop tôt. Demande "un vrai parking relais à Casamaures, avec les moyens adéquats en terme de nombre de places, à la fois pour les habitants des hauteurs et pour les visiteurs et acheteurs du centre ville.
@302	1	SARRET	Pascale	16/03/2025 16h13	La Tronche	Proposition	Je propose de créer un parc de type forêt alluviale étant spécialiste des écosystèmes fluviaux et ingénieur. Il devient urgentissime et nécessaire d'essayer d'abaisser les températures estivales dans ma ville de naissance, sinon je vais devoir déménager et tous les seniors vont en pâtir, certains de leur vie. Contactez moi pour mener à bien ce projet alternatif pour la santé publique et l'écotone fluvial, plutôt que la folle bétonisation	Autres	"Je propose de créer un parc de type forêt alluviale étant spécialiste des écosystèmes fluviaux et ingénieur. Il devient urgentissime et nécessaire d'essayer d'abaisser les températures estivales dans ma ville de naissance, sinon je vais devoir déménager et tous les seniors vont en pâtir, certains de leur vie. Contactez moi pour mener à bien ce projet alternatif pour la santé publique et l'écotone fluvial, plutôt que la folle bétonisation"
@303	1		Jacques - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 16h32	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade par la ville de grenoble	Projet irréaliste: où se garer pour éviter d'entrer à Grenoble en voiture après la suppression du parking de l'Esplanade pour les habitants éloignés des transports en commun, ceux qui habitent le haut de la commune de St Martin le Vinoux, par exemple?	Défavorable	"Projet irréaliste: où se garer pour éviter d'entrer à Grenoble en voiture après la suppression du parking de l'Esplanade pour les habitants éloignés des transports en commun", cf. SMLV le haut
@304	1		Céline - Crêts-en-Belledonne	16/03/2025 17h01	Crêts-en-Belledonne	Esplanade Grenoble	L'urbanisation de ce quartier et surtout la suppression du parking va dans la continuité de tuer le centre ville de Grenoble. Venir à Grenoble quand on n'y habite pas est un vrai casse tête. On n'y vient plus que pour des rdv médicaux parce qu'il n'y a pas d'alternative. Ce projet va à l'encontre d'un habitat maîtrisé et d'une ville verte.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Estime que "la suppression du parking va ... tuer le centre ville de Grenoble". Explique qu'"on n'y vient plus que pour des rdv médicaux parce qu'il n'y a pas d'alternative".
@305	1	JARRAND	Ghislaine	16/03/2025 17h30	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade, liste des problèmes occasionnés:	suppression des places de stationnement , sans ce parking relais, j'accès à Grenoble deviendra plus compliqué (tram...) et le report du stationnement sur St Martin le Vinoux(secteur Pique-Pierre et Village) entrainera beaucoup de nuisances aux riverains.	Défavorable	La suppression du parking relais de l'Esplanade - compliquera l'accès via le tram à Grenoble- reportera le stationnement sur SMLV (secteur Pique Pierre et Village), donc beaucoup de nuisances pour les riverains.
@305	2	JARRAND	Ghislaine	16/03/2025 17h30	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade, liste des problèmes occasionnés:	Transformation de la RN 481, toujours aux dépens des habitants des rues de la Résistance et Conrad Killan à St Martin le Vinoux.	Défavorable	La transformation de la RN 481 se fera aux dépens des habitants des rues de la Résistance et Conrad Killan à St Martin le Vinoux.
@305	3	JARRAND	Ghislaine	16/03/2025 17h30	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade, liste des problèmes occasionnés:	Aménagement paysager jusque devant la Casamaure (monument historique orientaliste en ciment moulé situé sur la commune de ... St Martin le Vinoux)) avec augmentation de la circulation d'ou nuisances pour notre patrimoine historique.	Défavorable	Le patrimoine historique la Casamaure subira les nuisances de l'aménagement paysager juste devant et de l'augmentation de la circulation.
@305	4	JARRAND	Ghislaine	16/03/2025 17h30	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade, liste des problèmes occasionnés:	En conclusion ,tous ces projets me semblent déraisonnables vus d'ici , St Martin le Vinoux , la commune mérite également l'apaisement tant vanté à Grenoble.	Défavorable	"En conclusion ,tous ces projets me semblent déraisonnables vus d'ici , St Martin le Vinoux , la commune mérite également l'apaisement tant vanté à Grenoble."
@306	1	LE BROZEC	Yves	16/03/2025 18h08	Grenoble	Une Esplanade Ecologique et Sociale	Je suis Habitant de la Route de Clémencières Grenoble et je ne suis pas opposé à un projet d'aménagement de l'Esplanade. Néanmoins devrait être pris en compte :1) Le problème du stationnement des usagers venant travailler à Grenoble. Il semble qu'il est difficile de supprimer un parking sans alternative pour permettre l'entrée dans l'agglomération de Grenoble : - Stationnement an amont de l'entrée de Grenoble ?- acheminement des usagers à partir de ces parkings relais ?- Le Tram est saturé, les bus insuffisants, les TER ?	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Habite la route de Clémencière et n'est pas opposé au projet mais il faut prendre en compte : " Le problème du stationnement des usagers venant travailler à Grenoble. Il semble qu'il est difficile de supprimer un parking sans alternative pour permettre l'entrée dans l'agglomération de Grenoble : - Stationnement an amont de l'entrée de Grenoble ?- acheminement des usagers à partir de ces parkings relais ?- Le Tram est saturé, les bus insuffisants, les TER ?"
@306	2	LE BROZEC	Yves	16/03/2025 18h08	Grenoble	Une Esplanade Ecologique et Sociale	2) Je suis également contre un projet immobilier nouveau sur l'Esplanade. L'habitat est suffisamment dense et les aménagements publics existants. De plus ces projets supprimerai des Arbres de la Petite Esplanade que vous qualifiez pourtant de Patrimoniaux.	Défavorable	"contre un projet immobilier nouveau sur l'Esplanade", il y a suffisamment de logements et pas d'équipements publics et "ces projets supprimerai des Arbres de la Petite Esplanade que vous qualifiez pourtant de patrimoniaux"

@306	3	LE BROZEC	Yves	16/03/2025 18h08	Grenoble	Une Esplanade Ecologique et Sociale	L'Esplanade à mon sens devrait être transformée en un Grand Parc avec des projets d'aménagements permettant à des associations d'avoir des lieux où se retrouver et ainsi faire du lien social. Je suis contre le fait que l'Esplanade se transforme en salle de spectacle. Les Riverains sont suffisamment mis à contribution pendant la durée de la Foire des Rameaux. Ce Grand Parc devrait permettre de "respirer" en participant à la lutte contre la hausse de températures estivales et en créant un endroit de lien social calme et reposant.	Autres	La grande Esplanade "devrait être transformée en un Grand Parc avec des projets d'aménagements permettant à des associations d'avoir des lieux où se retrouver et ainsi faire du lien social. Je suis contre le fait que l'Esplanade se transforme en salle de spectacle. Les Riverains sont suffisamment mis à contribution pendant la durée de la Foire des Rameaux. Ce Grand Parc devrait permettre de "respirer" en participant à la lutte contre la hausse de températures estivales et en créant un endroit de lien social calme et reposant.
@306	4	LE BROZEC	Yves	16/03/2025 18h08	Grenoble	Une Esplanade Ecologique et Sociale	3) Comment a pu être pensé l'aménagement de l'Esplanade sans que soit réfléchi la circulation à ses alentours : je veux évidemment parler de la route de Clémencières qui est de plus en plus utilisée et de ce fait de plus en plus dangereuses pour les Usagers et les Habitants.La route de Lyon est dans état déplorable.	Défavorable	"Comment a pu être pensé l'aménagement de l'Esplanade sans que soit réfléchi la circulation à ses alentours : je veux évidemment parler de la route de Clémencières qui est de plus en plus utilisée et de ce fait de plus en plus dangereuses pour les Usagers et les Habitants.La route de Lyon est dans état déplorable."
@307	1	DIALLO	Alison	16/03/2025 18h33	Grenoble	Contre le projet de l'Esplanade	Pourquoi créer un point de deal supplémentaire ?? Avec des des logements sociaux ou va régner encore la terreur. C'est inadmissible de vouloir encore enfermer la ville de Grenoble d'immeuble. Alors que pleins de logements sont vident !!!	Défavorable	S'oppose à la construction de logements sociaux
@307	2	DIALLO	Alison	16/03/2025 18h33	Grenoble	Contre le projet de l'Esplanade	Pourquoi remplacer un lieu où les étudiants et les travailleurs trouvent de la place pour se garer et rentrer dans Grenoble???	Défavorable	Demande pourquoi supprimer "un lieu où les étudiants et les travailleurs trouvent de la place pour se garer".
@308	1		frank - Grenoble	16/03/2025 19h20	Grenoble	esplanade	non a la fermeture du parking de l'esplanade et de la voie de gauche du boulevard de l'esplanade pour les riverains non ala densification du quartier déjà gangrené par les trafics, et la pauvre maison des habitants(tentes SDF chiens et cacas...)	Défavorable	"non a la fermeture du parking de l'esplanade et de la voie de gauche du boulevard de l'esplanade pour les riverains non ala densification du quartier déjà gangrené par les trafics, et la pauvre maison des habitants(tentes SDF chiens et cacas...)"
@309	1		Hélène - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement de l'Esplanade	INADMISSIBLE !!!! D'une part pour la suppression des places de parking sur l'esplanade sachant qu'il y a de moins en moins de places dans le centre ville et à un tarif assez élevé	Défavorable	"INADMISSIBLE !!!! D'une part pour la suppression des places de parking sur l'esplanade sachant qu'il y a de moins en moins de places dans le centre ville et à un tarif assez élevé"
@309	2		Hélène - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement de l'Esplanade	ce qui est INCONCEVABLE c'est de supprimer la voie expresse longeant l'esplanade pour l'arrivée sur Grenoble dont les deux voies sont déjà bloquées aux heures de pointe et autres...Alors imaginez la circulation sur une voie sur l'ancienne route de Lyon ...d'autant que les personnes descendant de la route de Clémencières pourront difficilement réintégrer la circulation en bas de la route . Comment allons-nous faire ????? Avant d'élaborer de nouveaux projets il faut déjà avoir l'intelligence de penser aux CONSEQUENCES et la gestion des problèmes engendrés TOUT CA AU NOM DE L'ECOLOGIE	Défavorable	" INCONCEVABLE c'est de supprimer la voie expresse longeant l'esplanade pour l'arrivée sur Grenoble dont les deux voies sont déjà bloquées aux heures de pointe et autres" La circulation se reportera su la route de Lyon !
@310	1		Mickaël - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre la réduction des voies d'entrées et de sortie de l'agglomération	* Coût disproportionné : Les sommes investies dans ce projet pourraient être allouées à des infrastructures de transport alternatives et plus efficaces. * Risque de gaspillage de fonds publics : Les sommes investies dans ce projet pourraient être utilisées de manière plus judicieuse pour améliorer les infrastructures existantes.	Défavorable	Estime que "Les sommes investies dans ce projet pourraient être allouées à des infrastructures de transport alternatives et plus efficaces."Et évoque un gaspillage de fonds publics.
@310	2		Mickaël - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre la réduction des voies d'entrées et de sortie de l'agglomération	Je m'oppose fermement au projet d'aménagement de l'esplanade à Grenoble, et ce pour les raisons suivantes : * Saturation du trafic : L'esplanade est un axe vital pour les entrées et sorties de l'agglomération. Tout aménagement réduisant la fluidité de la circulation engendrera des embouteillages dantesques. * Risque d'engorgement : En réduisant la capacité de l'esplanade, on risque de paralyser toute cette partie de la ville, créant un effet domino sur les artères adjacentes. * Alternative inexistante : Aucune solution de remplacement viable n'a été proposée pour absorber le flux de véhicules qui empruntent actuellement l'esplanade. * Perte d'un axe stratégique : L'esplanade est un axe stratégique pour la mobilité dans l'agglomération grenobloise. Son réaménagement risque de la transformer en un point de blocage. * Absence de vision globale : Ce projet ne s'inscrit pas dans une stratégie de mobilité cohérente pour l'ensemble de l'agglomération grenobloise.	Défavorable	Estime que le projet manque de vision globale. Il va entrainer une saturation du trafic qui risque de paralyser toute cette partie de la ville, créant un effet domino sur les artères adjacentes.Considère que l'Esplanade est un axe stratégique pour la mobilité dans l'agglomération grenobloise et que son réaménagement risque de la transformer en un point de blocage. Dit qu'il n'est pas proposé d'alternative.
@310	3		Mickaël - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre la réduction des voies d'entrées et de sortie de l'agglomération	* Impact sur les riverains : Les habitants des quartiers environnants subiront une augmentation du bruit, de la pollution et des difficultés d'accès à leur domicile. * Dégradation de la qualité de l'air : Les embouteillages accrus entraîneront une augmentation de la pollution atmosphérique, nuisible à la santé publique. * Incohérence avec les objectifs environnementaux : Ce projet est en contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique.	Défavorable	Craint un impact pour les habitants des quartiers environnants qui subiront une augmentation du bruit, de la pollution et des difficultés d'accès à leur domicile. Estime que les embouteillages accrus entraîneront une augmentation de la pollution atmosphérique, nuisible à la santé publique.Estime que le projet est en contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique.
@310	4		Mickaël - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre la réduction des voies d'entrées et de sortie de l'agglomération	* Manque de concertation : Les habitants et les usagers réguliers de l'esplanade n'ont pas été suffisamment consultés sur ce projet. * Nécessité d'un débat public : Un débat public approfondi est indispensable pour recueillir l'avis de tous les acteurs concernés et trouver des solutions alternatives.	Défavorable	Exprime un manque de concertation sur ce projet et demande l'ouverture d'un débat public.
@310	5		Mickaël - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre la réduction des voies d'entrées et de sortie de l'agglomération	* Détérioration du cadre de vie : Les nuisances générées par les travaux et les embouteillages dégraderont la qualité de vie des habitants. * Risque d'accident : Les modifications de la voirie pourraient entraîner une augmentation des accidents de la circulation. * Impact sur les transports en commun : Les bus et les tramways seront également impactés par les embouteillages, ce qui nuira à leur efficacité. * Préjudice pour les personnes à mobilité réduite : Les aménagements doivent prendre en compte les besoins des personnes à mobilité réduite, ce qui n'est pas garanti dans ce projet. * Impact sur les accès de secours : Les embouteillages pourraient entraver l'accès des véhicules de secours en cas d'urgence. * Impact économique négatif : Les difficultés de circulation décourageront les entreprises et les commerces situés à proximité de l'esplanade.	Défavorable	Evoque plusieurs conséquences néfastes possibles :les nuisances générées par les travaux,un risque d'accident accru,un impact sur le transport en commun,des difficultés pour les personnes à mobilité réduite,entrave aux accès de secours,impact économique pour les entreprises et les commerces.
@310	6		Mickaël - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre la réduction des voies d'entrées et de sortie de l'agglomération	* Absence d'étude d'impact approfondie : Une étude d'impact rigoureuse est indispensable pour évaluer les conséquences de ce projet sur la circulation et l'environnement.	Défavorable	Note une absence d'étude d'impact approfondie
@310	7		Mickaël - Saint-Martin-le-Vinoux	16/03/2025 20h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre la réduction des voies d'entrées et de sortie de l'agglomération	* Aggravation des problèmes de stationnement : La réduction de la capacité de l'esplanade aggravera les problèmes de stationnement déjà existants.	Défavorable	Craint une aggravation des problèmes de stationnement en réduisant la capacité de l'Esplanade.
@311	1	PEGOU	Richard	16/03/2025 21h33	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre le projet urbain du quartier de l'esplanade.	De nombreuses personnes venant des montagnes de Chartreuse avoisinantes, mais aussi d'autres communes de l'agglomération utilisent ce parking comme relais pour se rendre à Grenoble. Supprimer ce parking aux portes de Grenoble va à l'encontre du développement de la mobilité douce prôné par la métropole.Cet espace de stationnement, mais aussi de vie (Foire, boule, brocante,) devrait bien au contraire être aménagé pour recevoir d'autres usagers comme les camping-caristes qui n'ont aucune solution de stationnement aux portes de Grenoble.Fermer ce parking va reporter le stationnement sur les communes avoisinantes, et nuire aux riverains. On le voit chaque année lorsqu'il y a la Foire des rameaux.Pourquoi fermer ce parking à proximité du centre-ville et de la principale attraction touristique de Grenoble (La Bastille) ? Il est une chance inespérée que bon nombre de ville moyenne rêverait d'avoir	Défavorable	"Le parking de l'Esplanade est utilisé par les habitants de Chartreuse et autres communes comme relais avec les mobilités douces prônées par la Métropole.Sa suppression va reporter le stationnement sur les communes avoisinantes et nuire aux riverains, comme pendant la foire.Ce parking à proximité du centre ville et de la Bastille, principale attraction touristique de Grenoble est une chance inespérée que bon nombre de villes moyennes rêverait d'avoir. Propose que cet espace de stationnement et de vie (foire, boules, brocantes) soit aménagé pour recevoir d'autres usagers comme les camping caristes qui n'ont aucune solution de stationnement aux portes de Grenoble."
@311	2	PEGOU	Richard	16/03/2025 21h33	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre le projet urbain du quartier de l'esplanade.	Les commerçants du centre-ville sont déjà en colère et dénoncent une baisse de la fréquentation à la suite de la mise en place de la ZFE. Ceci ne fera que l'accentuer...	Défavorable	"Ce projet accentuera la baisse de fréquentation des commerces du centre ville suite à la mise en place de la ZFE"
@311	3	PEGOU	Richard	16/03/2025 21h33	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre le projet urbain du quartier de l'esplanade.	Ce projet n'est pas un projet commun de la métropole, mais un projet nombriliste de la mairie de Grenoble.Mais non, à Grenoble, on préfère faire n'importe quoi sous couvert d'écologie. Comme ces bâtiments sans aucun lien architectural sur la presqu'île, et y entasser de nombreuses entreprises sans avoir organisé correctement leur desserte... Réellement, je m'interroge sur le bien-fondé de ce projet qui semble mettre en avant un espace vert dont les riverains ont nul besoin, pour camoufler de nouvelles habitations non nécessaires qui finiront certainement en investissements localifs touristiques, et assouriront les besoins de lobbyistes.Si vous avez un peu de bon sens, il vous paraîtra évident que ce projet est une absurdité.	Défavorable	"Ce projet n'est pas un projet commun de la métropole, mais un projet nombriliste de la mairie de Grenoble.Mais non, à Grenoble, on préfère faire n'importe quoi sous couvert d'écologie. Comme ces bâtiments sans aucun lien architectural sur la presqu'île, et y entasser de nombreuses entreprises sans avoir organisé correctement leur desserte... Réellement, je m'interroge sur le bien-fondé de ce projet qui semble mettre en avant un espace vert dont les riverains ont nul besoin, pour camoufler de nouvelles habitations non nécessaires qui finiront certainement en investissements localifs touristiques, et assouriront les besoins de lobbyistes.Si vous avez un peu de bon sens, il vous paraîtra évident que ce projet est une absurdité."

@312	1	ROUILLON	Amadou	16/03/2025 21h56	Grenoble	Le réaménagement de l'Esplanade est attendu et indispensable	En tant qu'habitant du quartier de l'Esplanade, je tiens à exprimer mon soutien fort et sans réserve au projet de réaménagement proposé. Ce projet répond à des attentes de longue date des riverains et permettra d'améliorer significativement la qualité de vie dans ce secteur stratégique de Grenoble et de la métropole. 1. Une priorité : la transformation de la Grande Esplanade, du boulevard de l'Esplanade et des abords du bouloirdrome Le réaménagement de ces espaces est une nécessité urgente. Aujourd'hui, la Grande Esplanade est un vaste espace sous-exploité, peu attractif et largement minéralisé, alors qu'il pourrait devenir un lieu de vie agréable et convivial. Le boulevard de l'Esplanade, quant à lui, nécessite un réaménagement pour être plus adapté aux mobilités douces et sécurisées. De même, les abords du bouloirdrome méritent une attention particulière pour renforcer leur intégration dans le projet global. Nous souhaitons que ces aménagements soient pensés de manière cohérente et harmonieuse, en tenant compte des besoins des habitants du quartier et de ceux qui fréquentent ce secteur. Ce projet a été conçu pour améliorer la qualité de vie dans un quartier qui en a besoin. Il est important que les décisions soient prises en tenant compte des attentes des premiers concernés, c'est-à-dire les habitants de l'Esplanade. Le réaménagement de l'Esplanade représente une opportunité indispensable pour notre quartier, pour Grenoble et l'ensemble de la métropole. Il permettra de créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser les mobilités douces, de renforcer les connexions entre les quartiers, d'offrir enfin un véritable espace vert à un secteur qui en manque cruellement et d'embellir l'une des principales entrées de la ville. Nous espérons que ce projet verra le jour dans les meilleurs délais car il a déjà pris beaucoup trop de retard, et nous appelons à un soutien large pour sa mise en ?uvre rapide.	Favorable	Soutien le projet : "Une priorité : la transformation de la Grande Esplanade, du boulevard de l'Esplanade et des abords du bouloirdrome" "Ce projet a été conçu pour améliorer la qualité de vie dans un quartier qui en a besoin" Il permettra de créer un cadre de vie plus agréable, de favoriser les mobilités douces, de renforcer les connexions entre les quartiers, d'offrir enfin un véritable espace vert à un secteur qui en manque cruellement et d'embellir l'une des principales entrées de la ville. Nous espérons que ce projet verra le jour dans les meilleurs délais car il a déjà pris beaucoup trop de retard, et nous appelons à un soutien large pour sa mise en ?uvre rapide."
@312	2	ROUILLON	Amadou	16/03/2025 21h56	Grenoble	Le réaménagement de l'Esplanade est attendu et indispensable	2. Une passerelle essentielle pour désenclaver le quartier Un des points cruciaux du projet est la création d'une passerelle qui permettrait de mieux connecter le quartier de l'Esplanade aux autres parties de la ville, notamment le secteur des gares et la Presqu'île. Aujourd'hui, nous souffrons d'un enclavement qui limite nos déplacements et réduit l'accessibilité du quartier. Cette passerelle constituerait une avancée majeure en facilitant les circulations piétonnes et cyclables, et en améliorant la liaison avec d'autres quartiers de Grenoble.	Favorable	"Cette passerelle constituerait une avancée majeure en facilitant les circulations piétonnes et cyclables, et en améliorant la liaison avec d'autres quartiers de Grenoble."
@312	3	ROUILLON	Amadou	16/03/2025 21h56	Grenoble	Le réaménagement de l'Esplanade est attendu et indispensable	3. Des aménagements cyclables indispensables sur la route de Lyon et le boulevard de l'Esplanade La route de Lyon est un axe structurant qui doit impérativement intégrer des aménagements cyclables de qualité, compatibles avec le réaménagement du boulevard de l'Esplanade. À l'heure où la mobilité douce est encouragée pour des raisons écologiques et pratiques, il est crucial d'assurer la continuité des itinéraires cyclables et de garantir la sécurité des cyclistes. Nous demandons que ces aménagements soient pensés de manière ambitieuse afin de favoriser des déplacements sécurisés et agréables pour tous les usagers.	Favorable	"La route de Lyon est un axe structurant qui doit impérativement intégrer des aménagements cyclables de qualité, compatibles avec le réaménagement du boulevard de l'Esplanade"
@312	4	ROUILLON	Amadou	16/03/2025 21h56	Grenoble	Le réaménagement de l'Esplanade est attendu et indispensable	Un parc et une Esplanade végétalisée, une attente forte des habitants L'aménagement d'un parc paysager et la mise en herbe de la Grande Esplanade sont des éléments essentiels du projet. Dans ce secteur de la ville, les espaces verts accessibles aux habitants sont encore trop rares, alors qu'ils sont indispensables pour le bien-être de tous. La transformation de l'Esplanade en un véritable espace vert convivial et attractif est attendue aussi bien par les habitants du quartier que par ceux d'autres secteurs du centre de Grenoble, secteurs St Laurent, Porte de France et nord du cours Jean Jaurès / bd Gambetta. Cet aménagement offrira un nouveau lieu de détente, de loisirs et de rencontres pour toutes les générations, à la place d'un parking délabré, polluant, qui détériore l'image du quartier et centre de ville.	Favorable	"Un parc et une Esplanade végétalisée, une attente forte des habitants", "Dans ce secteur de la ville, les espaces verts accessibles aux habitants sont encore trop rares,," "Cet aménagement offrira un nouveau lieu de détente, de loisirs et de rencontres pour toutes les générations, à la place d'un parking délabré, polluant, qui détériore l'image du quartier et cette entrée de ville. "
@312	5	ROUILLON	Amadou	16/03/2025 21h56	Grenoble	Le réaménagement de l'Esplanade est attendu et indispensable	5. Stationnement Les principales critiques semblent se concentrer sur le stationnement. Si un parking relais connecté au tramway E semble être soutenu par les institutions concernées, je pense qu'il serait également intéressant de capter bien plus en amont les automobilistes par des P+R moins proches du centre-ville que l'Esplanade. Ceux-ci pourraient être aménagés en amont, toujours connectés à la ligne E à Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Egrève et au Fontanil, voire à la Presqu'île secteur Oxford connecté à la ligne B.	Favorable	"Les principales critiques semblent se concentrer sur le stationnement. Si un parking relais connecté au tramway E semble être soutenu par les institutions concernées, je pense qu'il serait également intéressant de capter bien plus en amont les automobilistes par des P+R moins proches du centre-ville que l'Esplanade. Ceux-ci pourraient être aménagés en amont, toujours connectés à la ligne E à Saint-Martin-le-Vinoux, Saint-Egrève et au Fontanil, voire à la Presqu'île secteur Oxford connecté à la ligne B."
@313	1	Romane - Grenoble		16/03/2025 22h12	Grenoble	Opposition	Je m'oppose à ce projet. Habitant dans le centre de Grenoble en colocation et étant étudiante, je gare ma voiture à l'Esplanade toute l'année. Lorsque que je cherche à me garer pour la nuit dans Grenoble je mets parfois jusqu'à 40 minutes à trouver une place, je crains qu'avec ce projet cette durée augmente considérablement. Au delà de cela, le nombre de personnes venant travailler et se garer à l'Esplanade, n'ayant pas les moyens de se payer un parking, qui vont être pénalisés... Cette idée risque d'accroître fortement les inégalités, pénalisant encore une fois (à l'image du projet ZFE) pénaliser les plus pauvres. Parfois il n'est pas possible de faire sans voiture ; pratiquant un sport aux alentours de Grenoble, les trains pour rentrer le soir après l'entraînement s'arrêtent trop tôt pour que je puisse en profiter. Je suis contrainte de prendre ma voiture. Privilégier les transports en commun c'est oui, mais pas dans tous les cas et si les aménagements le permettent.	Défavorable	Défavorable à la suppression du stationnement gratuit à l'Esplanade. Etudiante, gare sa voiture à l'Esplanade toute l'année. Estime que ce projet va pénaliser les personnes n'ayant pas les moyens de se payer un parking. (à l'image du projet ZFE). Insiste en précisant qu'il n'est parfois pas possible de faire sans voiture, notamment pour rentrer le soir après l'entraînement. "Je suis contrainte de prendre ma voiture. Privilégier les transports en commun c'est oui, mais pas dans tous les cas et si les aménagements le permettent".
@314	1	stephane - Saint-Martin-le-Vinoux		16/03/2025 22h24	Saint-Martin-le-Vinoux	dénoncer cette aberration	Dénonce cette aberration! faut que ce maire cesse de démanteler notre ville par ces actions	Défavorable	"Dénonce cette aberration! faut que ce maire cesse de démanteler notre ville par ces actions"
@315	1	Delphine - Saint-Martin-le-Vinoux		16/03/2025 23h30	Saint-Martin-le-Vinoux	Problèmes de stationnement prévisibles (report des véhicules garés sur la grande Esplanade dans les quartiers alentours)	Le dossier mentionne la création de 90 places de parking pour remplacer les 430 places actuelles de l'Esplanade. Il est donc évident, au vu du taux de remplissage actuel moyen de ce parking, que cela ne suffira pas. Certes il faut réduire la place de la voiture en ville, mais ce parking permet justement aux usagers (descendant par exemple de Chartreuse par la route de Clémencières) de garer leur voiture avant de rentrer dans le coeur de Grenoble, et d'éviter ainsi autant de trafic automobile. Les communes de Saint Martin le Vinoux (haut), Quaix, Sarcenas, Saint-Pierre-de-Chartreuse, etc ne bénéficient en effet pas d'une fréquence de transport en commun suffisante pour que chacun puisse le emprunter pour se rendre à son travail, à un rendez-vous médical, ou dans les commerces du centre de Grenoble. En fermant ce parking, vous allez encore plus vider le centre de Grenoble de ses commerces, et reporter les flux vers les centres commerciaux périphériques. Est-ce le modèle de développement économique que souhaite Grenoble-Alpes-Metropole et la ville de Grenoble ? Est-il réellement plus écologique ? Je pense qu'on peut penser un beau projet écologique pour ce site, qui en a effectivement besoin et pourrait être bien mieux mis en valeur, sans pour autant couper les communes périphériques du coeur de ville.	Défavorable	Créer 90 places de parking pour remplacer les 430 places... cela ne suffira pas " Or il manque des TC pour les communes de Quaix, SMLV, Sarcenas, St Pierre de chartreuse. "En fermant ce parking, vous allez encore plus vider le centre de Grenoble de ses commerces, et reporter les flux vers les centres commerciaux périphériques. Est-ce le modèle de développement économique que souhaite Grenoble-Alpes-Metropole et la ville de Grenoble ? Est-il réellement plus écologique "
@316	1	LENGUE	Sam	16/03/2025 23h41	Grenoble	Laissez l'Esplanade tranquille	La ville meurt.S'il n'y a plus de parkings=plus de commerces. Il faut un juste milieu et l'Esplanade doit rester un parking	Défavorable	Estime que "La ville meurt. S'il n'y a plus de parking = plus de commerces".
@317	1	LENFANT	Michel	17/03/2025 07h28	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade	Bonjour, je m'oppose fermement au projet de réaménagement du secteur de l'esplanade. Mes raisons: embolisation de la circulation,	Défavorable	"Le projet conduira à une embolisation de la circulation"
@317	2	LENFANT	Michel	17/03/2025 07h28	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade	Bonjour, je m'oppose fermement au projet de réaménagement du secteur de l'esplanade. Mes raisons: pollution augmentée de notre secteur, nuisances aux riverains	Défavorable	"Le projet augmentera la pollution dans le secteur et les nuisances aux riverains"
@317	3	LENFANT	Michel	17/03/2025 07h28	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade	Bonjour, je m'oppose fermement au projet de réaménagement du secteur de l'esplanade. Mes raisons; manque de stationnement.	Défavorable	Le projet amènera un manque de stationnement
@318	1	AMORE	Michelina	17/03/2025 07h30	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade	Bonjour, je m'oppose fermement au projet de réaménagement du secteur de l'esplanade. Mes raisons: embolisation de la circulation, pollution augmentée de notre secteur, nuisances aux riverains, manque de stationnement. Je demande à être informée des résultats de l'enquête	Défavorable	S'oppose au projet qui amènera : " embolisation de la circulation, pollution augmentée de notre secteur, nuisances aux riverains, manque de stationnement."
@319	1	Tristan - Grenoble		17/03/2025 08h03	Grenoble	Du grand n'importe quoi	Encore de la suppression de parking alors que la ZFE interdit l'entrée de certaines voitures en ville. Que veut la municipalité ? Ne plus voir personne venir à Grenoble ? Faire couler tous les commerces ?	Défavorable	Dénonce "la suppression de parking alors que la ZFE interdit l'entrée de certaines voitures en ville". Ce qui risque de "Faire couler tous les commerces ?"
@319	2	Tristan - Grenoble		17/03/2025 08h03	Grenoble	Du grand n'importe quoi	De plus, 900 nouveaux logements dont 40% de logements sociaux. On voit dans les autres quartiers ce que ça fait. Il faut arrêter ce gangrenage de la Ville. Une municipalité qui se dit écologique mais qui ne fait rien pour l'écologie : une bétonisation à tout va, un rétrécissement des voies de circulation qui entraîne plus de bouchons (donc plus de pollution)... Stop à ce projet de l'esplanade !!!!	Défavorable	Demande d'"arrêter le gangrenage de la ville". Non à "900 nouveaux logements dont 40% de logements sociaux".
@320	1	Céline - Saint-Egrève		17/03/2025 10h00	Saint-Egrève	Avis Esplanade	Une requalification de l'esplanade donc une modification apportera quoi? des problèmes de stationnement... bien sûr, l'esplanade permet aux gens extérieurs à Grenoble de s'y garer (bien que payante) sans rentrer dans Grenoble. Donc plus d'esplanade pour se garer (le nombre de places qui seront créés, seront insuffisantes), les gens rentreront dans Grenoble ce qui engendrera comme déjà énoncé plus haut, bouchons, pollution...	Défavorable	L'esplanade permet aux personnes extérieures de Grenoble s'y garer sans rentrer dans Grenoble. Sa suppression et l'insuffisance du nombre de places créées entraîneront l'entrée des gens dans Grenoble avec bouchons et pollution. Les gens allant travailler en vélo ou à pied et ne pouvant plus se garer à l'esplanade iront au travail en voiture mais se gareront où et à quel prix??"
@320	2	Céline - Saint-Egrève		17/03/2025 10h00	Saint-Egrève	Avis Esplanade	Vous allez me dire mais il y a des trams, et des bus oui c'est sur mais ça ne dessert pas toutes les communes (le haut de St Martin le vinoux, quaix, proveyzieux, voreppe... et tant d'autres)	Défavorable	"Les transports en commun ne desservent pas toutes les communes (SMLV le Haut , Quaix, Proveyzieux, Voreppe et tant d'autres)"
@320	3	Céline - Saint-Egrève		17/03/2025 10h00	Saint-Egrève	Avis Esplanade	La foire continuera à venir chaque année ??? Il faudra renouveler le gazon après ? Où est la logique?	Défavorable	L'accueil de la foire nécessitera le renouvellement du gazon chaque année. Où est la logique?"

@320	4		Céline - Saint-Egrève	17/03/2025 10h00	Saint-Egrève	Avis Esplanade	Bons nombres de commerces et de restaurants ont déjà fermés dans le centre de Grenoble, cela continuera si les gens ne peuvent plus se garer à l'extérieur.	Défavorable	"Bons nombres de commerces et de restaurants ont déjà fermés dans le centre de Grenoble, cela continuera si les gens ne peuvent plus se garer à l'extérieur."
@320	5		Céline - Saint-Egrève	17/03/2025 10h00	Saint-Egrève	Avis Esplanade	Grenoble va t'elle devenir une ville d'ortoir ?Vous voulez aussi utiliser des terrains vers la casamaures mais c'est terrains ne sont pas sur Grenoble mais sur St Martin le Vinoux ??Bref un projet sans aucun intérêt pour Grenoble et les communes environnantes de près ou de loin.	Défavorable	"Grenoble va t'elle devenir une ville d'ortoir ?Vous voulez aussi utiliser des terrains vers la casamaures mais c'est terrains ne sont pas sur Grenoble mais sur St Martin le Vinoux ??Bref un projet sans aucun intérêt pour Grenoble et les communes environnantes de près ou de loin."
@321	1	ROBESSON	Virginie	17/03/2025 10h05	Saint-Egrève	Contestation	Bonjour, je ne valide pas du tout le projet de l'esplanade La ville de Grenoble se meurt petit à petit et personne ne dit rien C est une honte de laissé les commerçants fermé les uns après les autres parce qu'il n est plus possible de circuler en ville et que le seule espace où cela était encore possible va être retiré.		"La ville de Grenoble se meurt petit à petit et personne ne dit rien C est une honte de laissé les commerçants fermé les uns après les autres parce qu'il n est plus possible de circuler en ville et que le seule espace où cela était encore possible va être retiré."
@322	1		Albin - Grenoble	17/03/2025 10h18	Grenoble	Pour une mise en valeur de l'Esplanade !	2. Réduction de la pollution de l'air Bien que la pollution ait diminué de 50 % en quinze ans, la qualité de l'air à Grenoble reste préoccupante. Si Grenoble respecte les seuils européens actuels, elle dépasse encore ceux prévus pour 2030 [1] et les recommandations de l'OMS [2]. Le trafic routier étant un acteur non négligeable de cette pollution, il est essentiel de réduire la place de la voiture en ville et à aux abords du centre-ville. Réaffecter l'espace de l'Esplanade, aujourd'hui occupé par des parkings, et transformer la RN481 en boulevard urbain sont des mesures cohérentes pour respecter les futures réglementations et améliorer la santé des Grenoblois.	Favorable	Considérant le niveau de qualité de l'air et l'origine de des pollutions, considère que "Réaffecter l'espace de l'Esplanade, aujourd'hui occupé par des parkings, et transformer la RN481 en boulevard urbain sont des mesures cohérentes pour respecter les futures réglementations et améliorer la santé des Grenoblois".
@322	2		Albin - Grenoble	17/03/2025 10h18	Grenoble	Pour une mise en valeur de l'Esplanade !	En tant que Grenoblois, je souhaite soutenir ce projet de réaménagement de l'Esplanade : 1. Stationnements superflus Une grande partie de l'Esplanade est dédiée au stationnement, mais ces places profitent peu aux habitants et aux acteurs économiques du quartier. La réduction drastique du nombre de places ces dernières années n'a posé aucun problème. Même lors de la Foire des Rameaux, la fermeture massive de places complotique légèrement le stationnement sans paralyser le quartier, confirmant ainsi leur inutilité. Le parking de l'Esplanade, souvent utilisé comme parking relais, jouxte le centre-ville. Or, Grenoble s'est dotée d'un réseau suffisant de parkings relais (SMMAG) et de parkings en ouvrage (Métro). Les visiteurs arrivant du Nord de l'agglomération trouveront aisément des alternatives pour se garer. Par ailleurs, ce parking sert aussi de stationnement gratuit pour certains Grenoblois du centre-ville. Dans le cadre du réaménagement du quartier, maintenir ce phénomène de voitures ventouses serait incohérent, d'autant que des solutions de parking à destination des habitants existent en centre-ville, en ouvrage ou sur voirie.	Favorable	Explique qu'"une grande partie de l'Esplanade est dédiée au stationnement, mais ces places profitent peu aux habitants et aux acteurs économiques du quartier". "Grenoble s'est dotée d'un réseau suffisant de parkings relais (SMMAG) et de parkings en ouvrage (Métro). Les visiteurs arrivant du Nord de l'agglomération trouveront aisément des alternatives pour se garer". Parallèlement, précise que maintenir les "voitures ventouses serait incohérent, d'autant que des solutions de parking à destination des habitants existent en centre-ville, en ouvrage ou sur voirie".
@322	3		Albin - Grenoble	17/03/2025 10h18	Grenoble	Pour une mise en valeur de l'Esplanade !	3. Lutte contre les îlots de chaleur Le CEREMA souligne l'urgence d'agir contre les îlots de chaleur [3], nuisibles en particulier à la santé, au bien-être, à l'attractivité urbaine et à la biodiversité. Transformer un espace artificialisé en parc paysager multifonctionnel de plus de 7 ha est une solution adaptée, tout comme la création du parc des berges de l'Isère, aujourd'hui sous-exploité. Ce projet offre ainsi un compromis entre la création d'îlots de fraîcheur pour les habitants du quartier et du centre-ville et le maintien d'événements emblématiques comme la Foire des Rameaux.	Favorable	Explique que "Transformer un espace artificialisé en parc paysager multifonctionnel de plus de 7 ha est une solution adaptée [pour lutter] contre les îlots de chaleur, tout comme la création du parc des berges de l'Isère".
@322	4		Albin - Grenoble	17/03/2025 10h18	Grenoble	Pour une mise en valeur de l'Esplanade !	4. Création de logements et de commerces pour plus de mixité Le quartier de l'Esplanade manque de dynamisme en raison d'une activité économique limitée et de logements souvent vétustes pouvant donner une image négative du quartier La construction de nouveaux logements est une opportunité, renforcée par la proximité du centre-ville. La mixité sociale prévue est essentielle face aux loyers élevés du centre ville très souvent inaccessible pour les plus précaires. L'implantation de commerces et d'activités tel qu'il est prévu dans les nouvelles constructions redonnera vie au quartier.	Favorable	Explique que le dynamisme du quartier pourra être redonné par la construction de nouveaux logements et le renforcement de l'activité économique. Et que "la mixité sociale prévue est essentielle face aux loyers élevés du centre ville très souvent inaccessibles pour les plus précaires".
@322	5		Albin - Grenoble	17/03/2025 10h18	Grenoble	Pour une mise en valeur de l'Esplanade !	5. Amélioration de la connexion au quartier L'Esplanade est mal reliée au centre-ville, notamment pour les mobilités douces. Le pont de la Porte de France crée des conflits entre piétons et cyclistes, tandis que l'aménagement de la porte de France axé sur la voiture complique la traversée de cet endroit à pied ou à vélo. L'accès au chemin de la digue est également entravé par l'absence de traversée de la RN481. Le réaménagement de la Porte de France et la création d'une traversée de la RN481 amélioreront ces connexions pour piétons et cyclistes. De plus, une passerelle vélo-piéton vers la Presqu'île favorisera les mobilités douces, facilitant l'accès à la Presqu'île scientifique (travail, école Simone Lagrange...) et aux nouveaux îlots de fraîcheur, ainsi qu'au tram E pour les habitants de la Presqu'île. Enfin, ce secteur est un passage clé pour les cyclistes sportifs rejoignant la Chartreuse via Clémencière et Proveysieux, des itinéraires plus sécurisés que la montée par La Tronche. Les aménagements prévus renforceront leur sécurité lors du passage dans le quartier. 6. Valorisation du patrimoine Le réaménagement de l'Esplanade mettra en valeur le patrimoine local : la Porte de France deviendra accessible à pied et de nouveaux accès offriront des itinéraires de balade vers la Bastille.	Favorable	Souligne que le projet prévoit des connexions piétons-cycles vers les quartiers voisins par le réaménagement de la porte de France, par la traversée de la RN 481, par la passerelle sur l'Isère. Rappelle que le patrimoine local est mis en valeur : "la Porte de France deviendra accessible à pied et de nouveaux accès offriront des itinéraires de balade vers la Bastille".
@322	6		Albin - Grenoble	17/03/2025 10h18	Grenoble	Pour une mise en valeur de l'Esplanade !	En conclusion, le réaménagement de l'Esplanade est une réponse équilibrée aux enjeux actuels et futurs du quartier et de la ville de Grenoble : - Face au dérèglement climatique : réduction de la place de la voiture, développement des mobilités douces, création d'îlots de fraîcheur. - Pour plus de justice sociale : construction de logements favorisant la mixité, dynamisation d'un quartier avec de nouvelles surfaces commerciales et des équipements publics, amélioration des connexions avec la Presqu'île.[1] https://www.europarl.europa.eu/news/fr/press-room/20240419PR20587/pollution-de-l-air-le-pe-adopte-une-loi-pour-ameliorer-la-qualite-de-l-air[2] https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/ambiant-outdoor-air-quality-and-health[3] https://www.cerema.fr/fr/actualites/îlots-chaleur-agir-territoires-adapter-villes-augmentation	Favorable	Conclut en rappelant que "le réaménagement de l'Esplanade est une réponse équilibrée aux enjeux actuels et futurs du quartier et de la ville de Grenoble" notamment "Face au dérèglement climatique et Pour plus de justice sociale" Rappelle les références concernant la qualité de l'air.
@323	1	BELLUARD	Aurore	17/03/2025 10h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition totale au projet esplanade Grenoble	Ce projet est au service de la ville centre et d'un projet politique qui ne tient absolument pas compte des déplacements et modes de vie des habitants des autres communes. Accès à Grenoble impossible, manque de parking, embouteillages, nuisances et pollutions pour les riverains, mort des commerces de la route de Lyon, asphyxie des commerçants du centre de Grenoble...	Défavorable	"Ce projet est au service de la ville centre et d'un projet politique qui ne tient absolument pas compte des déplacements et modes de vie des habitants des autres communes. Accès à Grenoble impossible, manque de parking, embouteillages, nuisances et pollutions pour les riverains, mort des commerces de la route de Lyon, asphyxie des commerçants du centre de Grenoble..."
@324	1		Anouche - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 10h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique unique relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	- CONTRE la suppression du parking de l'Esplanade- CONTRE la transformation de "boulevard urbain" de la RN 481 qui arrive à la Porte de France- CONTRE le nouveau carrefour à feu- CONTRE la nouvelle voirie au Nord de l'Esplanade, le report du trafic routier sur la Route de Lyon sera beaucoup trop importante pour les riverains(pollution de l'air - embouteillages permanents - bruits de circulation permanent - dégradation des chaussées existantes)- CONTRE la piétonisation du carrefour de la Porte de France qui va augmenter les embouteillages sur les quais- Projet totalement inadapté à l'entrée d'une ville de plus de 160 000 habitants- Il faut préserver le patrimoine culturel de St Martin le Vinoux (Casamaures) qui sera très impacté par ce projet - POUR la Construction d'un parking- relai en silo avant de supprimer les places de stationnement, avec le même nombre de places de parking soit 400 places- POUR la construction d'un nouveau pont cyclable et piéton entre St Martin le Vinoux et la Presqu'île scientifique	Défavorable	Conte le projet : suppression du Parking de l'esplanade, le carrefour Nord qui amènera la circulation sur la route de Lyon, la piétonisation du carrefour de la Porte de France, Pour la préservation du patrimoine à SMLV (casamaure), un Parking silo de 400 places, un nouveau pont cyclable et piéton entre St Martin le Vinoux et la Presqu'île scientifique
@325	1	LICINIO	Adrien	17/03/2025 11h16	Saint-Martin-le-Vinoux	Contribution	Personnelle	Autres	Observation vide
@326	1	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	Depuis sa création en 1969, l'UHCV est une association dont l'objet est de représenter et défendre les intérêts des Habitants du Centre-Ville de Grenoble.A ce titre, elle souhaite participer à l'enquête publique organisée par la ville de Grenoble et exprimer un avis quant au projet d'aménagement de l'Esplanade, secteur voisin du centre-ville. Les documents en ligne et la réunion publique du 12 mars 2025, ne nous ont pas permis de trouver la réponse à nos questions ou à nos inquiétudes.1- Méthode et concertation-Le calendrier - à savoir 1 an avant les élections municipales - qui interroge au niveau des recours éventuels et des responsabilités-Malgré 2 ans de << co-construction >> menée par le Cabinet HDZ et soumise aux très nombreux << invariants >> imposés par La Ville, il semble que ce projet n'ait pas fait l'objet d'un travail concerté avec les différents acteurs, dont l'avis et la coopération sont essentiels à sa réussite (l'Etat pour la RN 481 // Grenoble Alpes Métropole pour l'aménagement des espaces publics et voiries // la commune de Saint-Martin-le-Vinoux pour la Casamaures et les impacts liés à sa mitoyenneté)Les habitants, associations, acteurs divers sont privés d'une étude approfondie leur permettant de comprendre les différents enjeux du projetLa participation des habitants et usagers est réduite à l'enquête publique et à la rédaction de leurs avisLes études d'opportunité ont été négligées, s'inspirant d'études anciennes (2017) qui ne prennent pas en compte les évolutions de ces 8 dernières Enfin les études d'impact (si elles existent) n'ont fait l'objet d'aucune présentation étayée.S'agissant des besoins des habitants du quartier, la Métropole, voire le Département ont-ils été sollicités ? associés ? Parties-prenantes ?	Défavorable	L'Union des Habitants du Centre Ville formule ses questions et ses inquiétudes qui n'ont pas trouvé de réponse dans le dossier ni lors de la réunion publique du 12 mars 2025."Le calendrier - à savoir 1 an avant les élections municipales - qui interroge au niveau des recours éventuels et des responsabilités""Malgré 2 ans de << co-construction >> menée par le Cabinet HDZ et soumise aux très nombreux << invariants >> imposés par La Ville, il semble que ce projet n'ait pas fait l'objet d'un travail concerté avec les différents acteurs, dont l'avis et la coopération sont essentiels à sa réussite (l'Etat pour la RN 481 // Grenoble Alpes Métropole pour l'aménagement des espaces publics et voiries // la commune de Saint-Martin-le-Vinoux pour la Casamaures et les impacts liés à sa mitoyenneté)Les habitants, associations, acteurs divers sont privés d'une étude approfondie leur permettant de comprendre les différents enjeux du projet"La participation des habitants et usagers est réduite à l'enquête publique et à la rédaction de leurs avisLes études d'opportunité ont été négligées, s'inspirant d'études anciennes (2017) qui ne prennent pas en compte les évolutions de ces 8 dernières Enfin les études d'impact (si elles existent) n'ont fait l'objet d'aucune présentation étayée.L'interaction avec le Tram ne semble pas avoir été discutée avec le SMMAG.S'agissant des besoins des habitants du quartier, la Métropole, voire le Département ont-ils été sollicités ? associés ? Parties-prenantes ?

@326	2	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	- Plan de financement prévisionnelA - Chiffres annoncés :Une délibération de la ville, en date du 3 février 2025, précise un montant total de 8 312 384,72 ? dont 5 904 288, 72 ? d'autofinancementUn montant de 9,4 millions ? apparaît sur le dossier en ligneD'autres montants apparaissent également dans d'autres documents.Quelle est la réalité de ces chiffres ?B - Budget d'investissement et crédibilité du montant affiché :Par expérience, nous savons que de tels projets d'envergure nécessitent des ajustements importants en cours de réalisation ... << une fourchette >> d'ajustement et les aléas habituels ont-ils été intégrés ?La part de l'Etat (2 078 096,18 ?) est-elle sécurisée ?De même celle de la FNAP (330 000, 00 ?) ?Le montant total affiché (8 312 384,72 ?) intègre-t-il le financement de l'aménagement des voiries et espaces publics généralement assumé par la Métropole ?Quel est l'engagement et l'avis rendu par la Métropole à ce stade ? son degré d'implication ?Enfin, dans un contexte de grande incertitude budgétaire, renforcée par le contexte international et national, l'opportunité de cet investissement a-t-elle été posée et appréciée en séance du Conseil Municipal ?C - Budget de fonctionnement absent de la présentation de ce projetEntretien, propreté, embellissement, sécurisation des espaces publics, sécurité, présence du service public municipal ... présentent un coût important.Ces moyens affectés à ce nouveau quartier ont-ils été évalués ? Le seront-ils par redéploiement ou par la création de moyens spécifiques sans dégrader ceux affectés aux autres quartiers de la ville?	Défavorable	S'interroge sur le plan de financement prévisionnel :1) Chiffres annoncésUne délibération de la ville, en date du 3 février 2025, précise un montant total de 8 312 384,72 ? dont 5 904 288, 72 ? d'autofinancementUn montant de 9,4 millions ? apparaît sur le dossier en ligneD'autres montants apparaissent également dans d'autres documents.Quelle est la réalité de ces chiffres ?2) Budget d'investissement et crédibilité du montant affiché Par expérience, nous savons que de tels projets d'envergure nécessitent des ajustements importants en cours de réalisation ... << une fourchette >> d'ajustement et les aléas habituels ont-ils été intégrés ?3) La part de l'Etat (2 078 096,18 ?) est-elle sécurisée ?4) De même celle de la FNAP (330 000, 00 ?) ?5) Le montant total affiché (8 312 384,72 ?) intègre-t-il le financement de l'aménagement des voiries et espaces publics généralement assumé par la Métropole ?6) Quel est l'engagement et l'avis rendu par la Métropole à ce stade ?7) son degré d'implication ?Enfin, dans un contexte de grande incertitude budgétaire, renforcée par le contexte international et national, l'opportunité de cet investissement a-t-elle été posée et appréciée en séance du Conseil Municipal ?3) Budget de fonctionnement absent de la présentation de ce projetEntretien, propreté, embellissement, sécurisation des espaces publics, sécurité, présence du service public municipal ... présentent un coût important.Ces moyens affectés à ce nouveau quartier ont-ils été évalués ? Le seront-ils par redéploiement ou par la création de moyens spécifiques sans dégrader ceux affectés aux autres quartiers de la ville?
@326	3	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	La requalification des accès routiers en entrée de ville (boulevard urbain), la création d'un carrefour, auront pour conséquences de dégrader considérablement les conditions de circulation déjà tendues dans ce secteur	Défavorable	Redoute une circulation plus difficile dans le centre ville liée à la requalification de la RN
@326	4	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	L'installation d'une pelouse sur la grande esplanade (entretien, arrosage et remise en état régulière), au regard des usages prévus, est un non-sens écologique et financier	Défavorable	L'installation d'une pelouse sur la grande esplanade (entretien, arrosage et remise en état régulière), au regard des usages prévus, est un non-sens écologique et financier
@326	5	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	L'augmentation substantielle de logements (853 soit environ 1 160 habitants) dans un secteur isolé du reste de la ville, dépourvu de services (publics ou autres), commerces ou tout autre prévision soulève des questions : Bien-être et qualité de vie des habitants : gestion des diverses pollutions prévisibles (bruits, air, tranquillité publique...) liées à la densité des logements, au trafic routier modifié / amplifié et aux événements prévus comme la Foire des Rameaux	Défavorable	L'augmentation substantielle de logements (853 soit environ 1 160 habitants) dans un secteur isolé du reste de la ville, dépourvu de services (publics ou autres), commerces ou tout autre prévision soulève des questions : Bien-être et qualité de vie des habitants : gestion des diverses pollutions prévisibles (bruits, air, tranquillité publique...) liées à la densité des logements, au trafic routier modifié / amplifié et aux événements prévus comme la Foire des Rameaux
@326	6	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	Pour les habitants actuels et futurs du quartier, Services Publics Municipaux et équipements de proximité tels que : crèches, écoles, accueil des personnes âgées, équipement sportifs, lieux partagés ... ?La Métropole, voire le Département ont-ils été sollicités ? associés ? Parties-prenantes ? Estimation des moyens affectés à ce nouveau quartier : le seront-ils par redéploiement ou par la création de moyens spécifiques ? Une dégradation continue dans la mise en oeuvre des services publics municipaux de proximité (propreté, sécurité, enlèvements des TAGS, enlèvement des ordures ménagères, enlèvement d'encombrants...) si des moyens appropriés ne sont pas consentisUne pénurie d'équipements publics (écoles, sports, culture, bibliothèque...) de moins en moins nombreux dans le centre-ville ; dont l'absence d'un bureau de Poste dans un rayon très large depuis la fermeture de celui d'Alsace Lorraine	Défavorable	S'interroge - Pour les habitants actuels et futurs du quartier, sur les Services Publics Municipaux et équipements de proximité tels que : crèches, écoles, accueil des personnes âgées, équipement sportifs, lieux partagés ... ? Pour les habitants du centre ville, une dégradation continue dans la mise en oeuvre des services publics municipaux de proximité (propreté, sécurité, enlèvements des TAGS, enlèvement des ordures ménagères, enlèvement d'encombrants...), si des moyens appropriés ne sont pas consentis, une pénurie d'équipements publics (écoles, sports, culture, bibliothèque...) de moins en moins nombreux dans le centre-ville ; dont l'absence d'un bureau de Poste dans un rayon très large depuis la fermeture de celui d'Alsace Lorraine
@326	7	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	Ces modifications et leurs conséquences sur les diverses pollutions ne semblent pas préoccuper les porteurs de projetBien-être et qualité de vie des habitants : gestion des diverses pollutions prévisibles (bruits, air, tranquillité publique...) liées à la densité des logements, au trafic routier modifié / amplifié et aux événements prévus comme la Foire des RameauxPour le centre ville il est redouté une pollution induite (air, bruit, sécurisation des parcours piétons...).Une pollution induite (air, bruit, sécurisation des parcours piétons...) par une circulation plus difficile	Défavorable	Redoute diverses pollutions (air, bruit, tranquillité publique...) pour habitants du quartier liées à la densité de logements, au trafic routier/amplifié et aux événements prévus comme la foire- pour habitants du centre ville liées à la circulation rendue plus difficile en raison de la requalification de la RN.Ces modifications et leurs conséquences sur les diverses pollutions ne semblent pas préoccuper les porteurs de projet"
@326	8	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	L'accélération de la chute du secteur commercial	Défavorable	Redoute que le projet accélère la chute du secteur commercial.
@326	9	UHCV	Uhc	17/03/2025 11h28	Grenoble	Requalification esplanade	Les enjeux annoncés et attendus ...une entrée de ville apaisée, en harmonie avec les marqueurs de notre territoire (montagnes, universités, recherche, nouvelles technologies, innovations sociales ...) un quartier innovant, respectant les objectifs environnementaux et sociétauxun quartier inscrit dans le site patrimonial remarquable du centre-ville, intégré à son environnement et en lien avec la commune de Saint Martin le Vinoux et les autres quartiers de la ville (dont l'hyper-centre et la Presqu'île)... ne sont pas respectés dans ce projet mal ficelé, incomplet, évacuant la question des impacts sur les questions de mobilité, de circulation, de cadre de vie pour les habitants. La Ville de Grenoble impose à tous un choix à contre-courant des défis actuels, notamment en matière de développement durable.En conclusion notre avis :Un RDV manqué pour un projet à forte valeur symbolique pour notre ville et notre territoireProjet à revoir et à compléter : études actualisées, financements et partenariats effectifs, impacts etc.Pour toutes ces raisons, l'UHCV émet un avis très défavorable.D'un point de vue opérationnel : réouverture du parking après la Foire des Rameaux en attente de la mise en service effective de solutions alternatives (places de stationnement et parking silo, prévu au projet depuis 2017)	Défavorable	"Les enjeux annoncés et attendus ...une entrée de ville apaisée, en harmonie avec les marqueurs de notre territoire (montagnes, universités, recherche, nouvelles technologies, innovations sociales ...) un quartier innovant, respectant les objectifs environnementaux et sociétauxun quartier inscrit dans le site patrimonial remarquable du centre-ville, intégré à son environnement et en lien avec la commune de Saint Martin le Vinoux et les autres quartiers de la ville (dont l'hyper-centre et la Presqu'île)... ne sont pas respectés dans ce projet mal ficelé, incomplet, évacuant la question des impacts sur les questions de mobilité, de circulation, de cadre de vie pour les habitants. La Ville de Grenoble impose à tous un choix à contre-courant des défis actuels, notamment en matière de développement durable.En conclusion notre avis :Un RDV manqué pour un projet à forte valeur symbolique pour notre ville et notre territoireProjet à revoir et à compléter : études actualisées, financements et partenariats effectifs, impacts etc.Pour toutes ces raisons, l'UHCV émet un avis très défavorable."
E327	1	MARTINET INVEST		17/03/2025 12h07		enquête publique Esplanade	BONJOUR, contre ce projet car 1 aucun parking de 500 places et plus prévu2 le réseau routier entrée sortie d'autoroute3 projet incluant pour une partie de la commune de Saint Martin le Vinoux4écordialement	Défavorable	Contre ce projet : il faut prévoir un parking de 500 places, il faut fluidifier le réseau et il ne fut pas inclure SMLV
E327	2	MARTINET INVEST		17/03/2025 12h07		enquête publique Esplanade	Ps demande d'une enquêr publique1/ la propreté de la ville de Grenoble saleté s et tags2/la sécurité	Défavorable	"demande d'une enquêr publique1/ la propreté de la ville de Grenoble saleté s et tags2/la sécurité"
@328	1	VILLARD	Jean Paul	17/03/2025 12h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique Esplanade Grenoble	Le projet d'aménagement de l'Esplanade porté par la ville de Grenoble ne prends pas en compte les besoins de stationnement du secteur en supprimant une bonne partie des places existantes sur l'Esplanade actuelle. Ce stationnement joue un rôle essentiel de relais dans les déplacements vers le centre ville. Le parking relais actuel étant largement sous dimensionné.	Défavorable	Indique que le projet "ne prend pas en compte les besoins de stationnement du secteur. Le parking relais actuel étant largement sous dimensionné".
@328	2	VILLARD	Jean Paul	17/03/2025 12h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique Esplanade Grenoble	La requalification de la route permettant d'accéder à la Porte de France (restriction des voies) va déporter une partie du trafic vers les voiries urbaines de Saint Martin le Vinoux inadaptées pour cet usage.	Défavorable	Estime que "La requalification de la route permettant d'accéder à la Porte de France (restriction des voies) va déporter une partie du trafic vers les voiries urbaines de Saint Martin le Vinoux".
@328	3	VILLARD	Jean Paul	17/03/2025 12h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique Esplanade Grenoble	En résumé il est aberrant que la ville de Grenoble tente d'imposer sans concertation un projet qui va impacter la qualité de vie dans une commune limitrophe.	Défavorable	"Il est aberrant [... d'imposer sans concertation un projet."
@329	1	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	Je souhaite exprimer mon soutien au projet de réaménagement de la grande esplanade, une initiative essentielle pour transformer cet espace actuellement sous-exploité en un lieu de vie agréable et fonctionnel pour tous les habitants des quartiers environnants.La conversion de l'esplanade en une vaste zone verte offre un espace de détente et de loisirs, améliorant ainsi la qualité de vie des résidents et des visiteurs.Le projet valorise les arbres centenaires en leur offrant des conditions optimales pour leur développement et leur survie, notamment grâce à la débimisation des pieds d'arbres. La diversification des essences, en remplacement des sujets les plus fragiles, est également un atout significatif, contribuant à la préservation et à la pérennisation de notre patrimoine arboré. Ces arbres sont un élément essentiel du quartier, et le statu quo les maintient dans une situation peu favorable.L'esplanade intègre diverses activités ludiques, notamment destinées aux familles, créant ainsi un environnement attractif et dynamique. Ces activités favoriseront en premier lieu les habitants de l'esplanade, mais attireront également les résidents des quartiers alentours, connectant ainsi les habitants des quartiers proches à l'esplanade. Le quartier de l'Esplanade n'a pas vocation à rester un parking isolé et peu attractif pour les autres utilisateurs. Ce quartier offre un potentiel d'animations d'ampleur en lien avec l'immense espace de l'Esplanade qu'il faut valoriser. Les animations prévues sont conçues pour respecter les riverains, tant en termes de localisation que de durée. Vivre en ville, c'est aussi vivre dans un environnement animé ! On peut le tolérer si le quartier est entretenu et bénéficie d'espaces urbains de qualité, comme tout autre quartier du c'ur de Grenoble. Créer du flux dans l'Esplanade pourra aider le quartier à diversifier ses commerces. Aujourd'hui, le quartier affiche des cellules vides.C'est donc un projet que nous devons soutenir, car il arrive enfin, après de nombreuses années d'inaction. Le projet propose une remise en état de l'esplanade avec de nouvelles activités tout en préservant sa forme historique et en la verdissant.	Favorable	Exprime son soutien au projet de réaménagement de la Grande Esplanade, espace sous-exploité en vaste zone verte avec pérennisation du patrimoine arboré, espace de détente et de loisirs (activités ludiques notamment à destination des familles) qui améliorera la qualité de vie des résidents et visiteurs. La création d'un environnement attractif et dynamique permettra sa connexion avec d'autres quartiers. "Les animations prévues sont faites pour respecter les riverains. Vivre en ville, c'est aussi vivre dans un environnement animé! On peut le tolérer si le quartier est entretenu et bénéficie d'espaces urbains de qualité, comme tout autre quartier du c'ur de Grenoble. "
@329	2	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	La rénovation du boulevard de l'Esplanade, actuellement en très mauvais état, contribuera à l'embellissement global du quartier et à la valorisation de ce lieu emblématique. Le projet favorisera les modes de transport doux et améliorera la qualité de vie des habitants. L'état du boulevard n'est pas normal, et sa rénovation est une urgence ! La large canopée dont bénéficie ce boulevard permettra aux riverains de profiter de sa fraîcheur l'été, créant ainsi une balade, mais aussi aux visiteurs de l'Esplanade qui y trouveront de l'ombrage et des assises.	Favorable	La rénovation du boulevard de l'Esplanade, en très mauvais état, est une urgence! La large canopée permettra aux riverains de bénéficier de sa fraîcheur l'été.
@329	3	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	La passerelle prévue facilitera les connexions entre les différents quartiers de la ville, renforçant ainsi la cohésion urbaine. Elle permettra des connexions vers des écoles, des emplois, la gare, etc.	Favorable	La passerelle prévue facilitera les connexions entre les différents quartiers de la ville, renforçant ainsi la cohésion urbaine. Elle permettra des connexions vers des écoles, des emplois, la gare, etc.

@329	4	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	Les environs du boulevard seront mis en valeur. Le stationnement fonctionnera comme dans n'importe quel autre quartier de Grenoble. Pourquoi notre quartier supporterait-il une politique de stationnement différente des autres quartiers ? L'avenir des arbres de la petite esplanade, un patrimoine précieux, sera à préciser. Il serait bon de les préserver et d'inscrire ici un îlot de fraîcheur supplémentaire.	Favorable	Les environs du boulevard seront mis en valeur avec un stationnement qui fonctionnera comme dans d'autres quartiers. L'avenir des arbres de la petite esplanade sera à préciser. Serait bon de les préserver sur le plan patrimonial et pour la fraîcheur.
@329	5	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	L'augmentation de la densité n'est pas un mal, le quartier comporte quelques friches entre le boulevard de l'Esplanade et la route de Lyon. Ce quartier, si proche du centre-ville, doit profiter à de nouveaux habitants. Les nouveaux logements devront prendre en compte les autres immeubles pour ne pas être trop hauts et maintenir une certaine harmonie. La densité du cœur de ville est plus importante et pourtant cela fonctionne car l'urbanisme y est agréable.	Favorable	Est favorable à l'augmentation de la densité pour utiliser les friches du quartier. Les constructions devront ne pas être trop hauts et maintenir une certaine harmonie.
@329	6	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	L'ouverture du quartier et de la grande Esplanade au niveau de la porte de France sera un atout pour faciliter les allers et venues, notamment piétonnes, vers ce nouveau lieu. La mise en valeur de la connexion vers la Bastille sera un plus, permettant de relier ce quartier à sa montagne toute proche	Favorable	L'ouverture du quartier et de la grande Esplanade au niveau de la porte de France sera un atout pour faciliter les allers et venues, notamment piétonnes, vers ce nouveau lieu. La mise en valeur de la connexion vers la Bastille sera un plus, permettant de relier ce quartier à sa montagne toute proche
@329	7	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	La mise en 2.x1 voie de la RN... sont des perspectives plus que plaisantes	Favorable	La mise en 2.x1 voie de la RN... est une des perspectives plus que plaisante
@329	8	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	la création d'un parc sur les berges sont des perspectives plus que plaisantes.	Favorable	la création d'un parc sur les berges est une des perspectives plus que plaisante.
@329	9	CACHEUX	Jean-Baptiste	17/03/2025 12h14	Grenoble	Soutien au projet de requalification urbaine de l'Esplanade et de son quartier	Les contributions des habitants doivent peser. Les discordes politiques ne doivent pas gêner l'avenir d'un quartier qui a le potentiel de devenir un nouveau point de rendez-vous grenoblois.	Autres	Les contributions des habitants doivent peser. Les discordes politiques ne doivent pas gêner l'avenir d'un quartier qui a le potentiel de devenir un nouveau point de rendez-vous grenoblois.
@330	1	BUCHS	Christine	17/03/2025 13h10	Saint-Martin-le-Vinoux	je m'oppose au réaménagement de l'esplanade de Grenoble	Je m'oppose formellement au réaménagement de l'esplanade de Grenoble. Un bon exemple est la période de passage de la fête foraine (mars, avril) où l'on voit que l'on est assiéger par tous ces véhicules qui n'ont pas trouvé une place sur le parking de l'esplanade. Et on continue de supprimer plein de places de parking sur Grenoble. Personnellement je ne m'arrête plus pour acheter dans les commerces grenoblois, puisque bientôt presque plus de place pour se garer.		S'oppose au projet car pendant la foire "on est assiéger par tous ces véhicules qui n'ont pas trouvé une place sur le parking de l'esplanade." "je ne m'arrête plus pour acheter dans les commerces grenoblois, puisque bientôt presque plus de place pour se garer."
@330	2	BUCHS	Christine	17/03/2025 13h10	Saint-Martin-le-Vinoux	je m'oppose au réaménagement de l'esplanade de Grenoble	Il y aurait plus urgent à rendre plus fluide l'entrée dans la ville, par exemple, en construisant un autre pont pour passer l'isère, ce serait plus intelligent.	Défavorable	Il y aurait plus urgent à rendre plus fluide l'entrée dans la ville, par exemple, en construisant un autre pont pour passer l'isère, ce serait plus intelligent.
@331	1	Michele - Grenoble		17/03/2025 13h42	Grenoble	Non à ce projet insensé	Avec la fermeture plus de stationnement véhicules d'où engorgement de l'entrée sur Grenoble, pollution,... On ne nous dit pas tout mais derrière ce projet stupide il y a les vignettes et qui seront pénalisés : les travailleurs ?	Défavorable	Indique que la fermeture du stationnement véhicules va provoquer l'engorgement de l'entrée sur Grenoble.
@332	1	alain - Saint-Martin-le-Vinoux		17/03/2025 13h44	Saint-Martin-le-Vinoux	projet aménagement esplanade	Je suis d une génération ou dans les westerns , les pionniers formaient un cercle avec leurs chariots pour se défendre des indiens aujourd'hui a grenoble , ce sont les indiens grenoblois qui font la même chose contre les touristes et les gens qui travaillent en ville heureusement qu il y a des centres commerciaux avec parking en périphéries et en ajoutant des sociétés de vpc , le centre ville sera une ville morte ou même les enfants d'élus ne trouveront plus d'emploie qui réduit les emplois locaux de demain aux métiers de magasiniers , livreurs je suis donc contre	Défavorable	Je suis d une génération ou dans les westerns , les pionniers formaient un cercle avec leurs chariots pour se défendre des indiens aujourd'hui a grenoble , ce sont les indiens grenoblois qui font la même chose contre les touristes et les gens qui travaillent en ville heureusement qu il y a des centres commerciaux avec parking en périphéries et en ajoutant des sociétés de vpc , le centre ville sera une ville morte ou même les enfants d'élus ne trouveront plus d'emploie qui réduit les emplois locaux de demain aux métiers de magasiniers , livreurs je suis donc contre
@333	1	Guillaume		17/03/2025 13h45	Grenoble	Contribution personnelle à l'enquête concernant le quartier de l'esplanade	En tant qu'habitant Grenoblois depuis de nombreuses années, j'ai pu ainsi assister à de nombreux projets au bénéfice plus que difficile à percevoir comme cette proposition de réaménagement. Nous parlons ici d'un projet qui cherche dans un premier temps à rajouter des logements dans une ville qui possède un taux de bâtiments vides déjà plus qu'élevés. Et si nous faisons un parallèle avec la presque île qui a vu un projet similaire, l'état et la fonctionnalité de ces bâtiments laissent à désirer. Ne serait-il donc pas plus important de s'occuper des bâtiments actuels déjà construits (dont certains menaces de s'effondrer) et de remplir ses espaces vides ?	Défavorable	" rajouter des logements dans une ville qui possède un taux de bâtiments vides déjà plus qu'élevés.". Il vaudrait mieux "s'occuper des bâtiments actuels déjà construits (dont certains menaces de s'effondrer) et de remplir ses espaces vides "
@333	2	Guillaume		17/03/2025 13h45	Grenoble	Contribution personnelle à l'enquête concernant le quartier de l'esplanade	Ensuite vient la question de la disparition des places de parkings. Je précise que je suis un pur piéton, ne me déplaçant qu'en transport en commun ou à pied, mais malgré tout je trouve que cette chasse à la voiture doit cesser. Le centre ville de Grenoble se meurt, les boutiques ferment une à une et réduire une fois de plus l'accessibilité à la ville ressemble à un coup supplémentaire.	Défavorable	Je suis piéton et " je trouve que cette chasse à la voiture doit cesser. Le centre ville de Grenoble se meurt, les boutiques ferment une à une et réduire une fois de plus l'accessibilité à la ville ressemble à un coup supplémentaire."
@333	3	Guillaume		17/03/2025 13h45	Grenoble	Contribution personnelle à l'enquête concernant le quartier de l'esplanade	Et dernier point, pourrions nous avoir une municipalité aux couleurs des verts qui arrêter de couper des arbres ? Je passe tous les jours à la gare et les cerisiers me manquent toujours, sans parler de l'avenue Jeanne d'Arc dont les arbres ont commencé à être abattus. Avoir un maire vert était autrefois une fierté grenobloise, pourtant à chaque fois que je visite une ville de France j'y trouve plus de végétation et de parcs. Quand on sait que Grenoble fait parti des villes les plus chaudes de France en été à cause de la bétonisation omniprésente, on se demande pourquoi est ce que l'on cherche à réduire chaque parcelle de fraîcheur possible.	Défavorable	" pourrions nous avoir une municipalité aux couleurs des verts qui arrêter de couper des arbres " ? cf. les cerisiers près de la gare, les arbres avenue Jeanne D'arc" Grenoble fait parti des villes les plus chaudes de France en été à cause de la bétonisation omniprésente, on se demande pourquoi est ce que l'on cherche à réduire chaque parcelle de fraîcheur possible."
@333	4	Guillaume		17/03/2025 13h45	Grenoble	Contribution personnelle à l'enquête concernant le quartier de l'esplanade	En conclusion, ce projet ressemble à tous les projets proposés par cette municipalité, à savoir un projet lancé en faisant semblant d'écouter les préoccupations des premiers concernés : les habitants. Je me permets également de souligner que cette même municipalité s'était opposé à un projet similaire il y a 10 ans. Lancer un tel projet en fin de mandat, alors que les trésors sont au plus mal me semble très peu fairplay pour la prochaine municipalité.	Défavorable	"cette même municipalité s'était opposé à un projet similaire il y a 10 ans. Lancer un tel projet en fin de mandat, alors que les trésors sont au plus mal me semble très peu fairplay pour la prochaine municipalité."
@334	1	Georges - Grenoble		17/03/2025 13h50	Grenoble	Projet de l'esplanade	Le projet d'urbanisation sur le terrain est complètement dément par son envergure (900 logements) au moment ou nous devons tous "collectivement" repenser nos modes de vie et surtout ne pas reconduire les erreurs du passé -> bétonisation; concentration des îlots de chaleur et ghettoïsation. Les exemples sont nombreux sur la ville de Grenoble, dont: quartier de la Villeneuve; de Mistral; de Tessaire; St bruno, Chavant....	Défavorable	Refuse le projet de construction de "900 logements au moment où nous devons tous "collectivement" repenser nos modes de vie et surtout ne pas reconduire les erreurs du passé -> bétonisation; concentration des îlots de chaleur et ghettoïsation".
@334	2	Georges - Grenoble		17/03/2025 13h50	Grenoble	Projet de l'esplanade	Nous voulons tous moins de voiture sur Grenoble, alors construisons de véritables parkings relais avec un accès facile gratuit ou peu cher! Nous devrions en avoir à chaque points cardinaux de la ville pour inciter les habitants à utiliser le transport en commun et améliorer la qualité de l'air pour notre santé.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Construisons de véritables parkings relais avec un accès facile gratuit ou peu cher !Nous devrions en avoir à chaque points cardinaux de la ville."
@334	3	Georges - Grenoble		17/03/2025 13h50	Grenoble	Projet de l'esplanade	La Ville se meurt et des commerces baissent le rideau définitivement chaque semaine. Cela résulte d'une politique accrue sur la mobilité mais aussi par manque de dynamisme, d'animations de festivités organisées par la ville, alors pourquoi supprimer la Fête des Rameaux par ce projet fou? Pourquoi ne pas profiter de cette surface pour d'autres animations ludiques, commerciales, sportives, associatives ...	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Constata le départ des commerces en ville et souhaite redévelopper le dynamisme du centre-ville par l'organisation d'"animations ludiques, commerciales, sportives, associatives ..."
@334	4	Georges - Grenoble		17/03/2025 13h50	Grenoble	Projet de l'esplanade	Les Grenobloises et Grenoblois doivent être consultés sur l'avenir de l'esplanade du type "Referendum" En 2025, il n'est plus concevable de donner le pouvoir à une poignée de responsable politique (quelle que soit la sensibilité) sur des sujets aussi importants et structurants.	Défavorable	Demande un référendum sur l'avenir de l'Esplanade.
@335	1	MEUNIER	Flavie	17/03/2025 13h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête esplanade	Il semble que le projet est inadapté aux besoins et enjeux de territoire et menace clairement St Martin le Vinoux par les reports de circulation et stationnement. Sans compensation c'est un report massique, stationnement sur les rues limitrophes, sur le Village où il y a une école primaire et de nombreux passages d'enfants et le pique pierre. Aucune véritable réorganisation prévue à ma suppression des 400 places de parking, nécessaire, pour les personnes qui stationnent à l'extérieur soit celles qui souhaitent un parking relais tram déjà devenu trop petit. Régulièrement nous subissons déjà l'engorgement de la RN481, sans parler des problèmes que posent déjà la Foire des Rameaux mais là ce serait PERMANENT.	Défavorable	Sans compensation, la suppression du parking de 400 places nécessaire pour les personnes de l'extérieur ou ne trouvant pas de places dans le parking relais trop petit reportera le stationnement et la circulation sur SMLV où se trouvent une école primaire et de nombreux passages d'enfants."Régulièrement nous subissons déjà l'engorgement de la RN481, sans parler des problèmes que posent déjà la Foire des Rameaux" mais là ce serait PERMANENT. "Projet inadapté aux besoins et enjeux de territoire."
@335	2	MEUNIER	Flavie	17/03/2025 13h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête esplanade	Les embouteillages vont occasionner d'énormes nuages de pollution, ainsi l'air deviendra vite irrespirable.	Défavorable	"Les embouteillages vont occasionner d'énormes nuages de pollution, ainsi l'air deviendra vite irrespirable."
@335	3	MEUNIER	Flavie	17/03/2025 13h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête esplanade	Situation ni sérieuse ni réaliste ! La Mairie de Grenoble annexe sans concertation aucunes 2 parcelles devant la Casamaures.	Défavorable	"Situation ni sérieuse ni réaliste ! La Mairie de Grenoble annexe sans concertation aucunes 2 parcelles devant la Casamaures."
@336	1	LAURENT	Gilles	17/03/2025 14h30	Grenoble	Requalification de l'esplanade	Je suis contre la suppression de 300 places de parking	Défavorable	"Je suis contre la suppression de 300 places de parking"
@337	1	CHOLVY	Jocelyne	17/03/2025 14h54	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet esplanade	Ce projet ne fera qu'accroître les nuisances sur la commune de Saint Martin le Vinoux. Le stationnement des véhicules de Grenoble va se reporter chez nous car ici il est gratuit. Je suis tout à fait contre ce projet	Défavorable	Redoute le report du stationnement gratuit sur la commune de SMLV.

@338	1	POULAT	Françoise	17/03/2025 15h04	Grenoble	Projet esplanade	C'est un autre Mistral ...Villeneuve etc que vous voulez créer ? L'expérience ne vous sert pas beaucoup !!!	Défavorable	"C'est un autre Mistral ...Villeneuve etc que vous voulez créer ? L'expérience ne vous sert pas beaucoup !!! "
@339	1		Dominique - Saint- Martin-le- Vinoix	17/03/2025 15h11	Saint-Martin- le-Vinoix	Désaccord avec le projet actuel de modification du quartier de l'esplanade et la suppression des places de parkings sans solution alternative fiable	Habitant de Saint-Martin Le Vieux, je constate que depuis de nombreuses années, on vide le centre ville de Grenoble en rendant l'accès aux véhicules de plus en plus difficile, sans proposer des solutions de transport fiables aux habitants de l'agglomération qui habitent sur les coteaux environnant, difficiles d'accès en vélo et qui ne trouvent pas de place dans des parkings relais à proximité du tram, qui sont notoirement insuffisants. Ce projet en l'état va renforcer la perte d'attractivité du centre ville, créer des bouchons à l'entrée Nord de la ville et renvoyer de la circulation sur la commune de Saint-Martin-Le-Vieux, qui n'a pas une voirie facile à adapter dans cette zone étroite entre l'Isère et la colline. Je me déclare opposé à ce projet dans sa forme actuelle qui apporte plus de problèmes que de solutions, notamment à ma commune qui va en supporter les principaux inconvénients.	Défavorable	" on vide le centre ville de Grenoble aux véhicules de plus en plus difficile, sans proposer des solutions de transport fiables aux habitants de l'agglomération" " Ce projet en l'état va renforcer la perte d'attractivité du centre ville, créer des bouchons à l'entrée Nord de la ville et renvoyer de la circulation sur la commune de Saint-Martin-Le-Vieux. " " opposé à ce projet dans sa forme actuelle qui apporte plus de problèmes que de solutions, notamment à ma commune qui va en supporter les principaux inconvénients."
@340	1		Cédric - Grenoble	17/03/2025 15h19	Grenoble	Enquête publique esplanade	Bonjour, j'ai du mal à comprendre le projet esplanade tel qu'il est présenté aujourd'hui. Si on retourne aux sources de ce projet, il était vendu par ses porteurs comme l'occasion de créer un nouveau parc à vocation métropolitaine voire départementale avec le parc sur les berges et d'aménager un nouveau quartier à l'entrée de ville de Grenoble. 10 ans après le début du projet, ce parc sur les berges n'est toujours pas d'actualité, il est repoussé d'années en années (au-delà de 2030) et sa réalisation est très incertaine, la métropole étant contre. Et les autres aspects du projet n'avancent pas plus.-----Aujourd'hui, le projet se résume à requalifier le boulevard de l'esplanade et supprimer le parking de l'esplanade pour le transformer en un espace (je n'ose pas appeler cela un parc) engazonné. Mais cela justifie t'il l'investissement -----De plus, nous sommes toujours dans le flou sur les autres parties projet - J'ai déjà parlé du parc sur les berges sans cesse repoussé-La passerelle sur l'Isère est tout aussi incertaine avec une métropole pour qui ce n'est absolument pas une priorité-L'avenir du bouloledrome n'est toujours pas fixé, au bout de 10 ans, la maire << réfléchit >> toujours à par quel équipement le remplacer-La construction de logements n'avance pas (hors îlot peugeot). Aucun service prévu dans le quartier (hormis celui inconnu qui remplacerait le bouloledrome). Pas besoin d'écoles (<< car les écoles des autres quartiers ont de la place >>), pas de crèches, de services municipaux... Le but est-il de faire un simple quartier d'ortoir ?	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Dénonce un projet qui n'avance pas : un nouveau parc à vocation métropolitaine voire départementale avec le parc sur les berges un nouveau quartier à l'entrée de ville de Grenoble. la passerelle sur l'Isère l'avenir du bouloledrome S'inquiète pour l'absence d'école, de crèche, de services ...
@340	2		Cédric - Grenoble	17/03/2025 15h19	Grenoble	Enquête publique esplanade	Les promoteurs du projet parlent d'un 2nd parc Mistral, mais nous serons bien loin de cela. Le parc Mistral est attractif par sa situation et car il propose des services et activités (parc pour enfants, anneau de vitesse, tour Perret...) qui seront absent à l'esplanade Le maintien de la foire empêche de donner une quelconque utilité à ce parc : L'esplanade sera en stabilisé et non en terre-Tous les ans, les zones enherbées devront être refaîtes et seront indisponibles pendant au moins 6 semaines. Elles seraient donc réouvertes en juin, mais qui viendra profiter d'une simili pelouse sans ombre quand il commencera à faire 30-35°C.-Toutes les structures devront être démontables pour laisser la place à la foire, donc pas de parc pour enfants, pas d'activités susceptibles d'intéresser les gens. la mairie parle aujourd'hui d'aménager une zone pour les vélos (genre bike park), mais sans vraiment préciser comment-Sans compter les coûts de fonctionnement liés au réaménagement du site tous les ans après la foire.Le rapport qualité prix de ce projet me semble donc très mauvais et la ville de Grenoble ferait mieux d'utiliser les finances disponibles pour des projets plus utiles.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Rappelle que le maintien de la foire est antinomique avec la création d'un parc attractif car toutes les structures devront être démontables pour laisser la place à la foire, donc pas de parc pour enfants, pas d'activités susceptibles d'intéresser les gens.En ajoutant les coûts de remise en état après la foire, "Le rapport qualité prix de ce projet semble donc très mauvais".
@341	1		Colas - Saint- Martin-le- Vinoix	17/03/2025 15h38	Saint-Martin- le-Vinoix	Non à la suppression du parking de l'esplanade sans compensation.	Ce parking est très utile et nous permet de nous garer pour prendre le tram pour aller en ville.Le parking relais est toujours complet.	Défavorable	Ce parking est très utile et nous permet de nous garer pour prendre le tram pour aller en ville.Le parking relais est toujours complet.
@342	1	JAY	Babeth	17/03/2025 15h39	Grenoble	L'Esplanade	Je suis contre la suppression du parking de l'Esplanade qui entraînerait de nombreux désagréments....	Défavorable	"Je suis contre la suppression du parking de l'Esplanade qui entraînerait de nombreux désagréments...."
@342	2	JAY	Babeth	17/03/2025 15h39	Grenoble	L'Esplanade	Vivement que Piolle et sa municipalité foutent le camps !!!!!	Défavorable	"Vivement que Piolle et sa municipalité foutent le camps !!!!!"
@343	1		Christian - Saint- Martin-le- Vinoix	17/03/2025 15h40	Saint-Martin- le-Vinoix	Enquête publique projet du quartier de l'Esplanade	Je suis résident retraité sur les hauteurs de Saint Martin le Vieux proche du col de Clémencièrre, j'utilise fréquemment ma voiture pour la vie quotidienne que ce soit pour des rendez-vous médicaux ou pour rendre visite à des amis aussi pour divers achats.Pour ce faire j'emprunte la RD 57 plusieurs fois par semaine et lorsque j'arrive route de Lyon c'est l'enfer pour s'intégrer à la circulation et à certaines heures pour traverser le pont de la porte de France.J'utilise la plupart du temps le parking relais de Grenoble Esplanade, il est de plus en plus difficile de trouver une place tant il est exigü et saturé, par conséquent je me gare sur le parking gratuit de l'Esplanade. Le projet d'aménagement du quartier de l'Esplanade par la Ville de Grenoble, je me suis rendu à la réunion publique le 12 mars à la mairie de Grenoble. la présentation du projet par les élus grenoblois ne m'a pas du tout rassuré Le projet ne prend pas en compte les dommages collatéraux causés par la suppression du parking gratuit de l'Esplanade et le report de circulation sur la route de Lyon lorsque la RN 481 sera réduite à une seule voie pour rentrer et sortir de Grenoble, de plus avec la construction de centaines de logements en prévision.	Défavorable	Retraité résidant sur les hauteurs de Saint Martin le Vieux proche du col de Clémencièrre, déplore les difficultés de circulation en voiture route de Lyon et les difficultés de stationner à l'entrée de Grenoble, parking relais exigü et saturé.Explicite que le projet ne prend pas en compte l'impact de la suppression du parking gratuit de l'Esplanade et le report de circulation sur la route de Lyon lorsque la RN 481 sera réduite.
@344	1		Laure	17/03/2025 15h50	Saint-Martin- le-Vinoix	ancienne station service	Qu'est-il prévu quant à l'ancienne station service ?	Neutre / demande de précision	"Qu'est-il prévu quant à l'ancienne station service ?"
@344	2		Laure	17/03/2025 15h50	Saint-Martin- le-Vinoix	ancienne station service	La fermeture actuelle du quai de France entraîne des bouchons, de l'incivilité avec risques d'accidents accrues ainsi que de la pollution, cela montre bien que les voies de circulation prévues dans le réaménagement ne sont pas adaptées à la réalité de la circulation.	Défavorable	"Les voies de circulation prévues dans le réaménagement ne sont pas adaptées à la réalité de la circulation comme le montre actuellement la fermeture du quai de France laquelle entraîne bouchons, incivilités avec risques d'accidents accrues et pollution."
@345	1	FONTAINE	Marc Alain	17/03/2025 16h49	Saint-Martin- le-Vinoix	enquête publique esplanade grenoble. Argumentation très incomplète passant sous silence les impacts catastrophiques des communes limitrophes	La re-végétalisation d'espace communaux aux limites territoriales de Grenoble est formulée par la commune dominante de la Metro de Grenoble. Elle se fait en absence de toute évaluation des flux de mobilité traversant les communes limitrophes pour rejoindre Grenoble, dans un espace géographique, une cuvette traversée par l'Isère et le Drac faisant leur jonction au nord de la Métro dans une espace resserré au pied de la Chartreuse.Comme toujours les communes périphériques représentent, simple géométrie incontestable, un territoire plus large que le coeur de la MÉTRO. Les transports publics par essence linéaire sont moins dense en périphérie et irriguent donc moins les communes adjacentes à Grenoble. Les voiries de ces communes, de croissance très étalée dans le temps et l'espace, sont inadaptées aux flux urbains conséquents. Elles subissent des engorgements dramatiques dès que le réseau d'artères est bousculées.Améliorer la qualité de l'air sur Grenoble, objectif souhaitable ne peut pas passer par un report de cette contamination sur les axe des communes voisines. L'accès pertinent des transports publics pour circuler à Grenoble, pour les citoyens des communes périphériques, repose pour une bonne par sur les fonctions assurées par l'Esplanade et ses parkings. Bousculer cette solution cruciale et densifier en voiries urbaines le périmètre concerné serait une faute majeure, donnant à la commune dominante un droit exorbitant sur ses voisins ainsi "vassalisées". Electeur de Saint Martin le Vieux j'attends que les démarches environnementales se développent dans un esprit solidaire et que l'intrication des avantages et inconvénients soit correctement analysée et publiquement exposée.	Défavorable	"Améliorer la qualité de l'air sur Grenoble, objectif souhaitable ne peut pas passer par un report de cette contamination sur les axe des communes voisines. L'accès pertinent des transports publics pour circuler à Grenoble, pour les citoyens des communes périphériques, repose pour une bonne par sur les fonctions assurées par l'Esplanade et ses parkings. Bousculer cette solution cruciale et densifier en voiries urbaines le périmètre concerné serait une faute majeure, donnant à la commune dominante un droit exorbitant sur ses voisins ainsi "vassalisées". "
@346	1	MOREL	Nicole	17/03/2025 17h28	Saint-Martin- le-Vinoix	OPPOSITION CATEGORIQUE A CE PROJET	Problème de stationnement. Ce parking sert de point d'entrée à la ville (amputation de 315 places gratuites et 115 places payantes sont également supprimées). Report de stationnement sauvage sur ST MARTIN LE VINOIX	Défavorable	Signale que " Ce parking sert de point d'entrée à la ville (amputation de 315 places gratuites et 115 places payantes sont également supprimées)", et craint le "Report de stationnement sauvage sur ST MARTIN LE VINOIX".
@347	1	CHENEVIER	Alain	17/03/2025 18h27	Saint-Martin- le-Vinoix	Enquête publique esplanade	Avec ce projet aucune solution sérieuse n'est proposée pour pallier la suppression d'environ 400 places de parking, utilisées quotidiennement. En conséquence le report du stationnement se ferait presque entièrement aux dépens des habitants de St Martin le Vieux, avec une situation permanente aussi désastreuse qu'elle l'est actuellement durant la période de la Foire des Rameaux.	Défavorable	"Aucune solution sérieuse n'est proposée pour pallier la suppression d'environ 400 places de parking, utilisées quotidiennement. Le report se fera aux dépens des habitants de SMLV avec une situation permanente aussi désastreuse qu'elle l'est actuellement durant la période de la Foire des Rameaux."
@347	2	CHENEVIER	Alain	17/03/2025 18h27	Saint-Martin- le-Vinoix	Enquête publique esplanade	De plus, l'entrée nord sur Grenoble, via la RN 481 deviendrait un boulevard urbain, avec ajout de nouveaux feux. Le résultat serait inévitablement un engorgement de cet axe encore supérieur à ce qu'il est déjà aujourd'hui, et naturellement un report très important de la circulation sur l'ancienne << route de Lyon >>, au détriment là encore des habitants de St Martin le Vieux, sur une voie qui l'est absolument pas dimensionnée pour un trafic de forte intensité.	Défavorable	"L'entrée Nord qui deviendra boulevard urbain avec feu conduira à un engorgement accru de cet axe - un report important de la circulation sur la route de Lyon non dimensionnée pour un tel trafic détrimement des habitants de SMLV"
@347	3	CHENEVIER	Alain	17/03/2025 18h27	Saint-Martin- le-Vinoix	Enquête publique esplanade	Aussi je vous demande de renoncer à ce projet aussi cynique qu'irresponsable.	Défavorable	"Aussi je vous demande de renoncer à ce projet aussi cynique qu'irresponsable. "

@348	1	CLEMENT	Rene	17/03/2025 18h40	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au réaménagement de l'esplanade de Grenoble	Actuellement, la fermeture du quai de France provoque une embolisation de la circulation dont les travailleurs de Saint Martin le Vinoux subissent et perdent un temps précieux pour la vie économique. Le réaménagement de l'esplanade de Grenoble et la transformation de la RN 481 en simple voie de circulation provoqueront une impossibilité d'entrer dans le centre ville de Grenoble sans solution alternative à moins de retourner à St Egrève Nord pour reprendre l'autoroute, soit 15 kms et 30 minutes minimum. L'empêchement de laisser entrer les véhicules dans Grenoble et de se garer au parking de l'esplanade est un projet antisocial et anti-économique non seulement pour tous les habitants de Saint Martin le Vinoux mais aussi de St Egrève, de Quaix en Chartreuse, etc...Le Tunnel sous la Bastille et le Pont sur l'Isère promis lors de la construction du Tramway n'ont pas été réalisés et ont déjà fortement impacté la circulation.Plus c'est TROP	Défavorable	"la fermeture du quai de France provoque une embolisation de la circulation dont les travailleurs de Saint Martin le Vinoux subissent", "Le réaménagement de l'esplanade de Grenoble et la transformation de la RN 481 en simple voie de circulation provoqueront une impossibilité d'entrer dans le centre ville de Grenoble sans solution alternative""L'empêchement de laisser entrer les véhicules dans Grenoble et de se garer au parking de l'esplanade est un projet antisocial et anti-économique Le Tunnel sous la Bastille et le Pont sur l'Isère promis lors de la construction du Tramway n'ont pas été réalisés et ont déjà fortement impacté la circulation.
@349	1		Franck - Grenoble	17/03/2025 18h54	Grenoble	Avis sur la fermeture du parking de l'esplanade	Bonjour!e trouve que la fermeture de ce parking est une aberration à plusieurs titres :1- la mairie ne propose pas d autre moyen de stationnement équivalent. En effet la suppression de 400 places n est pas compenser par les parkings disponibles à Phillippeville , Hoche et Chavant. Cela va reporter une pression supplémentaire sur le stationnement en ville2- les gens venant de l extérieur ne pourront plus stationner à l entrée de Grenoble et prendre le tram. Ils devront rentrer dans Grenoble avec leur véhicule. Cela accentuera la pollution les embouteillages , le bruitte cas échéant , les personnes ne viendront plus dans Grenoble et rendra encore une désaffection des boutiques du centre ville .	Défavorable	Indique " que la fermeture de ce parking est une aberration1- la mairie ne propose pas d autre moyen de stationnement équivalent.2- les gens venant de l extérieur ne pourront plus stationner à l entrée de Grenoble".
@350	1		Jocelyne - Meylan	17/03/2025 19h07	Meylan	Urbanisation du quartier de L'esplanade	Il est aberrant dans une ville déjà championne des îlots de chaleur de supprimer cet espace vert, et de stationnement gratuit,qui évite de circuler en voiture dans Grenoble !!!De supprimer des arbres centenaires.	Défavorable	"Il est aberrant dans une ville déjà championne des îlots de chaleur de supprimer cet espace vert, et de stationnement gratuit,qui évite de circuler en voiture dans Grenoble !!!De supprimer des arbres centenaires. "
@350	2		Jocelyne - Meylan	17/03/2025 19h07	Meylan	Urbanisation du quartier de L'esplanade	Le parking relais devrait être agrandi.	Défavorable	Le parking relais devrait être agrandi.
@350	3		Jocelyne - Meylan	17/03/2025 19h07	Meylan	Urbanisation du quartier de L'esplanade	Faire habiter des citoyens aussi près d'une entrée d'autoroute ,voie de circulation au combien bouchonnée chaque jour est un manque de respect pour autrui !!!	Défavorable	"Faire habiter des citoyens aussi près d'une entrée d'autoroute,voie de circulation au combien bouchonnée chaque jour est un manque de respect pour autrui !!!"
@351	1	DESELLE	Stéphane	17/03/2025 19h44	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet dans l'état	Le projet Esplanade tel qu'envisé n'est pas la problématique du stationnement nécessaire à l'entrée nord de Grenoble en supprimant les places disponibles actuellement sans solution de remplacement. La situation de l'Esplanade nécessiterait la création d'un vrai parking relais (en silo sur la petite esplanade par exemple) avant toute chose. Le trafic en provenance des massifs de la Chartreuse et du Vercors n'ont pas d'alternative à la voiture afin de rejoindre la ville et doivent être accueillis afin de permettre à leurs occupants d'accéder au tram et divers moyens de transport collectifs.	Défavorable	Pas de solution de remplacement à la suppression du Parking, il faudrait construire un parking silo, "sur la petite esplanade par exemple", pas d'alternative à la voiture pour ceux qui viennent de la chartreuse et du Vercors
@351	2	DESELLE	Stéphane	17/03/2025 19h44	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet dans l'état	De plus, le ré-aménagement des voiries projeté aurait pour effet d'embouteiller des voiries non-adaptées et créer des stationnements sauvages sur la commune de St martin le vinoux (problème rencontré chaque année pendant la fête des rameaux). Le bon sens voudrait que tout projet de ré-aménagement de l'Esplanade commence par la prise en compte des besoins réels de circulation au lieu de les nier purement et simplement par un parti pris idéologique.Le reste du projet est intéressant mais quelle personne censée construirait un projet sur de mauvaises fondations ?	Défavorable	" le ré-aménagement des voiries projeté aurait pour effet d'embouteiller des voiries non-adaptées et créer des stationnements sauvages sur la commune de St martin le vinoux "
@351	3	DESELLE	Stéphane	17/03/2025 19h44	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet dans l'état	Le reste du projet est intéressant mais quelle personne censée construirait un projet sur de mauvaises fondations ?	Autres	"Le reste du projet est intéressant mais quelle personne censée construirait un projet sur de mauvaises fondations ?" NDLR : parking et voiries
@352	1		Colette - Grenoble	17/03/2025 20h07	Grenoble	Faire valoir mon avis CONTRE le projet Esplanade en l'état	Ce projet n'est pas adapté à la vie future apaisée à Grenoble - Il est anti écologique avec trop de béton et surtout trop de logements entassés ; Il va à l'encontre de Zéro Artificialisation des Soils alors qu'il y a des tas de bâtiments déjà construits et inutilisés dans la ville (ex: ex crédit agricole face à MC2 et bien d'autres encore)	Défavorable	Dénonce un projet "anti écologique avec trop de béton et surtout trop de logements entassés ; Il va à l'encontre de Zéro Artificialisation des Soils alors qu'il y a des tas de bâtiments déjà construits et inutilisés dans la ville (ex: ex crédit agricole face à MC2 et bien d'autres encore)".
@352	2		Colette - Grenoble	17/03/2025 20h07	Grenoble	Faire valoir mon avis CONTRE le projet Esplanade en l'état	- Les places de stationnement doivent être maintenues car situées en entrée de ville pour le Voironnais .	Défavorable	Les places de stationnement doivent être maintenues car situées en entrée de ville pour le Voironnais .
@352	3		Colette - Grenoble	17/03/2025 20h07	Grenoble	Faire valoir mon avis CONTRE le projet Esplanade en l'état	- Esthétiquement le projet est hideux alors que beaucoup de touristes arrivent par le Nord	Défavorable	"Esthétiquement le projet est hideux alors que beaucoup de touristes arrivent par le Nord".
@353	1		Arnaud - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 20h48	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Projet totalement irréflichi d'une majorité verte qui n'a d'écologique que le nom! Projet qui va créé encore plus de bouchons (donc plus de pollution)!	Défavorable	"Projet totalement irréflichi d'une majorité verte qui n'a d'écologique que le nom! Projet qui va créé encore plus de bouchons (donc plus de pollution)!"
@354	1	COURT	Matthieu	17/03/2025 20h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Beau projet MAIS...	A la suite de la prise en compte des pièces constitutives du dossier, il apparaît clairement que ce projet est séduisant. Mais, quid du trafic des voitures à Porte de France? quid du stationnement indispensable pour ensuite se rendre à Grenoble?. La viabilité de ce projet repose sur la création, en amont de l'esplanade, d'un parking relai. Elle repose également sur une route qui puisse absorber le flux des voitures à la Porte de France, quand bien même celui-ci est amené à diminuer. J'habite au départ de la route de Clemencière. Il me tarde de voir le quartier se transformer mais soyons réalistes... et sérieux. Ce projet n'est pas viable. J'émet donc un avis défavorable.	Défavorable	"ce projet est séduisant. " mais il faut régler les problèmes de stationnement et de circulation avant.
@354	2	COURT	Matthieu	17/03/2025 20h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Beau projet MAIS...	Sauf erreur de ma part je n'ai pas trouvé d'étude de flux... c'est pourtant un n?ud central de Grenoble.	Neutre / demande de précision	"Sauf erreur de ma part je n'ai pas trouvé d'étude de flux... c'est pourtant un n?ud central de Grenoble."
@355	1		Serge - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 20h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Défavorable	Un parking relais, parking gratuit ou payant à l'entrée d'une ville comme Grenoble est primordial.Les différents parkings actuels servent à fluidifier la circulation et favorisent le déplacement à pieds, vélo et transports. La région, la métropole ont tant misées dessus, cela serait une véritable catastrophe de supprimer l'esplanade actuelle.	Défavorable	Un parking relais, parking gratuit ou payant à l'entrée d'une ville comme Grenoble est primordial.Les différents parkings actuels servent à fluidifier la circulation et favorisent le déplacement à pieds, vélo et transports. La région, la métropole ont tant misées dessus, cela serait une véritable catastrophe de supprimer l'esplanade actuelle.
@355	2		Serge - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 20h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Défavorable	Une entrée par voie rapide sur Grenoble est très importante au vue de la circulation et des différentes destinations. Cela aide à fluidifier la circulation. J'emprunte régulièrement la Porte de France, elle est souvent chagée en tant normale mais circule. Lors de manifestations comme la FOIRE DES RAMEAUX, cela devient invivable tant pour entrer que pour sortir de Grenoble. Le temps de parcours est triplé.	Défavorable	Explique "qu'une entrée par voie rapide sur Grenoble est très importante au vue de la circulation et des différentes destinations. Cela aide à fluidifier la circulation", et rappelle que "Lors de manifestations comme la FOIRE DES RAMEAUX, cela devient invivable tant pour entrer que pour sortir de Grenoble".
@356	1		Rémy - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 21h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de transformation de l'accès à Grenoble par l'Entrée Nord	Nous, habitants et parties prenantes concernées, souhaitons exprimer notre ferme désapprobation envers le projet de transformation de l'accès à Grenoble par l'Entrée Nord. Ce projet soulève plusieurs préoccupations majeures qui, selon nous, n'ont pas été suffisamment prises en compte :Conséquences négatives pour Saint-Martin-le-Vinoux** : Les habitants de notre commune subiront des impacts significatifs, rendant leur quotidien plus difficile. Ce projet, que nous considérons aberrant, manque de sérieux et de réalisme. Nous espérons que notre voix sera entendue pour préserver la qualité de vie de notre commune et garantir une approche plus juste et responsable pour l'avenir.	Défavorable	"La transformation de l'accès à Grenoble par l'entrée Nord entraineront des impacts significatifs pour les habitants de SMLV, rendant leur quotidien plus difficile.Ce projet, que nous considérons aberrant, manque de sérieux et de réalisme.Nous espérons que notre voix sera entendue pour préserver la qualité de vie de notre commune et garantir une approche plus juste et responsable pour l'avenir. "
@356	2		Rémy - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 21h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de transformation de l'accès à Grenoble par l'Entrée Nord	Enjeux de stationnement ignorés** : Les impacts du projet sur le stationnement, pourtant essentiels à la qualité de vie et à la mobilité des habitants, n'ont été ni étudiés ni intégrés dans les décisions.	Défavorable	"Les impacts du projet sur le stationnement, pourtant essentiels à la qualité de vie et à la mobilité des habitants, n'ont été ni étudiés ni intégrés dans les décisions. "
@356	3		Rémy - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 21h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de transformation de l'accès à Grenoble par l'Entrée Nord	Procédure peu respectueuse des parties concernées** : La démarche suivie pour étudier et valider ce projet ne respecte pas la propriété privée et exclut plusieurs acteurs clés, limitant ainsi une vision équilibrée et exhaustive. En conséquence, nous demandons l'arrêt immédiat de ce projet, afin qu'une nouvelle étude soit entreprise. Celle-ci devra être menée de manière participative et prendre en compte tous les aspects mentionnés, dans le respect des besoins des habitants et des parties prenantes.	Défavorable	"Procédure peu respectueuse des parties concernées** : La démarche suivie pour étudier et valider ce projet ne respecte pas la propriété privée et exclut plusieurs acteurs clés, limitant ainsi une vision équilibrée et exhaustive. En conséquence, nous demandons l'arrêt immédiat de ce projet, afin qu'une nouvelle étude soit entreprise. Celle-ci devra être menée de manière participative et prendre en compte tous les aspects mentionnés, dans le respect des besoins des habitants et des parties prenantes. "

@357	1	DUQUESNEL	Juline	17/03/2025 21h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Problème stationnement projet esplanade AVIS TRES DEFAVORABLE	Le projet de l'Esplanade prévoit de supprimer des places de stationnement. Dans quel but ? Éviter l'introduction de voitures dans le centre ville de Grenoble, améliorer la qualité de vie des habitants ? Ce but est évidemment louable et doit être encouragé. Cependant, il ne peut se faire au détriment de la qualité de vie des habitants du quartier (au sens large: Esplanade et village de St Martin le Vinoux). Aujourd'hui, déjà, le manque de stationnement sur l'Esplanade a des répercussions importantes pour les résidents du Village notamment. En période "normale", de nombreux véhicules ne trouvent pas de place sur l'Esplanade car le parking relais Casamaures Village est sous dimensionné et déjà complet dès 8h45/9h le matin. Résultat : de nombreux véhicules (qui viennent du haut de St Martin le Vinoux pour l'essentiel mais également de St Egrève ou plus loin) se garent dans les zones résidentielles du village de St Martin le Vinoux pour y laisser leur véhicule à la journée voire à la semaine. Cette situation est intenable pour les habitants du Village qui subissent directement en raison du manque de places de stationnement au niveau de l'Esplanade, porte d'entrée importante de l'entrée dans Grenoble. Résultat, il y a moins de places disponibles pour les Saint Martiniers. En période tendue (exemple : lors de la Foire des Rameaux), la situation est encore pire puisqu'en plus du flot habituel de véhicules, il y a encore plus de véhicules. Certains sont prêts à tout pour trouver une place et n'hésitent pas à se garer en zone résidentielle au village de St Martin le Vinoux (sur des places ou de manière anarchique sur la chaussée). Là encore, cela est invivable. La situation est déjà ultra tendue pour le village de St Martin le Vinoux. Demain, avec la suppression de plusieurs centaines de places de parking sur l'Esplanade mais surtout en raison de l'absence d'un vrai projet tel qu'un parking relais suffisamment dimensionné (comme à Catane par exemple), la situation sera encore pire. Comment peut-on imaginer un projet sans prévoir un parking dimensionné correctement en fonction des besoins actuels et futurs ? Oui, pour limiter l'entrée des voitures dans Grenoble mais NON pour que la Ville de SAINT MARTIN LE VINOUX devienne le parking de Grenoble. Depuis de nombreuses années, les élus et les habitants du territoire de ST MARTIN LE VINOUX alertent sur cette situation problématique et sur l'absence de vrai projet d'un parking relais en rapport avec les besoins sur cette zone. Manifestement, les élus de la ville de GRENoble n'en ont rien à faire puisqu'ils ne tiennent absolument pas compte de ces considérations importantes. Il ne s'agit même pas d'être écolo ou pas écolo (pour ma part, je me déplace exclusivement à vélo dans l'agglomération 98% du temps et suis plutôt à tendance écolo). Il s'agit d'être pragmatique et de prendre en considérant la réalité d'un territoire, laquelle est, dans le projet actuel, totalement occultée. Ceux arrivant en véhicule à Grenoble (venant de la Chartreuse notamment) n'ont d'autres choix que de prendre leur véhicule pour descendre à Grenoble. Or, aucune proposition sérieuse n'est prévue dans ce projet d'aménagement pour leur permettre de se garer.		Il manque actuellement des places de parking, le parking relais de la Casamaure est sous dimensionné. "Oui, pour limiter l'entrée des voitures dans Grenoble mais NON pour que la Ville de SAINT MARTIN LE VINOUX devienne le parking de Grenoble. " "Or, aucune proposition sérieuse n'est prévue dans ce projet d'aménagement pour leur permettre de se garer."
@357	2	DUQUESNEL	Juline	17/03/2025 21h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Problème stationnement projet esplanade AVIS TRES DEFAVORABLE	Le projet intègre un parc paysager : c'est bien c'est beau. Mais clairement pas à la hauteur des enjeux. Planter des arbres et vouloir apaiser le territoire c'est bien mais occulter les besoins réels d'un territoire ne permettront pas cet apaisement.	Défavorable	"c'est bien c'est beau Le projet intègre un parc paysager : c'est bien c'est beau. Mais clairement pas à la hauteur des enjeux. Planter des arbres et vouloir apaiser le territoire c'est bien mais occulter les besoins réels (NDLR stationnement) d'un territoire ne permettront pas cet apaisement."
@357	3	DUQUESNEL	Juline	17/03/2025 21h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Problème stationnement projet esplanade AVIS TRES DEFAVORABLE	Idem, le projet prévoit de conserver la Foire des Rameaux au même endroit, et ce alors que cette Foire pose des problèmes TRES IMPORTANT chaque année en termes de stationnement.	Défavorable	"cette Foire pose des problèmes TRES IMPORTANT chaque année en termes de stationnement."
@357	4	DUQUESNEL	Juline	17/03/2025 21h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Problème stationnement projet esplanade AVIS TRES DEFAVORABLE	Il est URGENT d'intégrer toutes les parties prenantes de ce projet : élus de Grenoble, St Martin le Vinoux, habitants du secteur de l'Esplanade, habitants du Village, utilisateurs des parkings (relais et gratuit) et ce afin de prévoir un projet intégrant toutes les problématiques dont notamment celles du stationnement.	Défavorable	"Il est URGENT d'intégrer toutes les parties prenantes de ce projet : élus de Grenoble, St Martin le Vinoux, habitants du secteur de l'Esplanade, habitants du Village, utilisateurs des parkings (relais et gratuit) et ce afin de prévoir un projet intégrant toutes les problématiques dont notamment celles du stationnement."
@358	1	GERVAIS	Thibaud	17/03/2025 21h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Projet non adapté en matière de stationnement. La suppression du parking de l'esplanade (gratuit et payant) doit se faire avec la création d'un parking silo de plusieurs centaines de places pour que les gens qui viennent à Grenoble puisse se stationner pour prendre le tramway à l'arrêt Casamaures. Ou vont se garer les gens qui viennent travailler à Grenoble tous les jours...? (En provenance du Nord Isère et de la Chartreuse). Déjà actuellement le mini parking relais est saturé. (d'une taille ridicule pour une des principales entrées de Grenoble) et pas adapté du tout. (stationnement, entrée et sortie compliquées...). Les gens remontent dans Saint Martin le Vinoux pour trouver des places de stationnement. Ce projet n'est pas du tout adapté à la situation actuelle. Le problème de stationnement qui était déjà le problème du précédent projet n'est toujours pas pris en compte... Damage pour l'image de Grenoble qui mérite d'avoir une entrée de Ville bien pensée tout en incitant les gens à prendre le tramway et les transports en commun. Comment ne pas penser à un parking silo interconnecté avec l'arrêt de tramway via une passerelle ou cheminement piéton ou créer sur l'arrêt de tramway? Cela inciterait les usagers à prendre le tramway. En espérant que ce projet prenne en compte ce besoin de stationnement bien spécifique à cette entrée de Grenoble. à bon entendre	Défavorable	Demande la "création d'un parking silo de plusieurs centaines de places pour que les gens qui viennent à Grenoble puisse se stationner pour prendre le tramway à l'arrêt Casamaures" alors que "le mini parking relais est saturé". Propose de créer "un parking silo interconnecté avec l'arrêt de tramway via une passerelle ou cheminement piéton ou créer sur l'arrêt de tramway".
@358	2	GERVAIS	Thibaud	17/03/2025 21h08	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Cet axe qui est déjà saturé aux heures de bureau avec des bouchons qui remontent jusqu'au village... Cela paraît complètement absurde de faire passer encore plus de véhicules par cette zone en mettant l'entrée vers le parking relais actuel à double sens. À moins que cela desserve un parking relais digne de ce nom.	Défavorable	Explique que "Cela paraît complètement absurde de faire passer encore plus de véhicules par cette zone [la route de Lyon] en mettant l'entrée vers le parking relais actuel à double sens."
@359	1	NOIROT-LE BORGNE	Isabelle	17/03/2025 21h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet d'urbanisme de l'Entrée Nord de Grenoble	Nous souhaitons exprimer notre vive désapprobation concernant le projet d'urbanisme visant à transformer l'accès à Grenoble par l'Entrée Nord. Voici les principaux points qui motivent cette opposition :- Les conséquences pour les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux sont particulièrement préoccupantes. Ce projet, que nous considérons comme aberrant, n'est ni sérieux ni réaliste. Il risque de dégrader le cadre de vie, alors même qu'il est censé l'améliorer, il n'apporte pas suffisamment de bénéfices tangibles.	Défavorable	Désapprouve le projet de transformer l'accès à Grenoble par l'entrée Nord du fait "des conséquences particulièrement préoccupantes pour les habitants de SMLV en matière de cadre de vie. Projet aberrant, ni sérieux, ni réaliste, n'apporte pas suffisamment de bénéfices tangibles."
@359	2	NOIROT-LE BORGNE	Isabelle	17/03/2025 21h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet d'urbanisme de l'Entrée Nord de Grenoble	Problématique du stationnement.** Le projet ne prend pas en compte les enjeux de stationnement ni les impacts potentiels sur les places disponibles. Cette négligence risque d'aggraver les problèmes de circulation et de stationnement pour les riverains, affectant ainsi la qualité de vie de ces résidents et des autres usagers.	Défavorable	"Le projet ne prend pas en compte les enjeux de stationnement ni les impacts potentiels sur les places disponibles. Cette négligence risque d'aggraver les problèmes de circulation et de stationnement pour les riverains, "
@359	3	NOIROT-LE BORGNE	Isabelle	17/03/2025 21h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet d'urbanisme de l'Entrée Nord de Grenoble	Non-respect de la propriété privée et exclusion des parties prenantes :** La procédure d'étude du projet et la décision de sa mise en œuvre ne respectent pas les droits de propriété privée. De plus, toutes les parties prenantes n'ont pas été associées au processus décisionnel, ce qui remet en question la légitimité et l'équité de ce projet. En conséquence, nous demandons l'arrêt immédiat de ce projet. Il est impératif de repartir sur une étude qui prendra en compte l'ensemble de ces aspects, en impliquant toutes les parties prenantes et en respectant les droits de chacun. Nous espérons que notre voix sera entendue et que des solutions plus adaptées et respectueuses seront envisagées.	Défavorable	"Non-respect de la propriété privée et exclusion des parties prenantes :** La procédure d'étude du projet et la décision de sa mise en œuvre ne respectent pas les droits de propriété privée. De plus, toutes les parties prenantes n'ont pas été associées au processus décisionnel, ce qui remet en question la légitimité et l'équité de ce projet. En conséquence, nous demandons l'arrêt immédiat de ce projet. Il est impératif de repartir sur une étude qui prendra en compte l'ensemble de ces aspects, en impliquant toutes les parties prenantes et en respectant les droits de chacun. Nous espérons que notre voix sera entendue et que des solutions plus adaptées et respectueuses seront envisagées."
@359	4	NOIROT-LE BORGNE	Isabelle	17/03/2025 21h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet d'urbanisme de l'Entrée Nord de Grenoble	il n'est semble-t-il plus question d'une passerelle piéton-vélo pour traverser l'Isère entre la Casamaures et le pont Durand Savoyat. Pourquoi ce revirement?	Neutre / demande de précision	"il n'est semble-t-il plus question d'une passerelle piéton-vélo pour traverser l'Isère entre la Casamaures et le pont Durand Savoyat. Pourquoi ce revirement?"
@360	1	Bruno - Grenoble		17/03/2025 21h36	Grenoble	Enfin un projet !	Très favorable au projet de réaménagement. Un grand oui.	Favorable	"Très favorable au projet de réaménagement."
@360	2	Bruno - Grenoble		17/03/2025 21h36	Grenoble	Enfin un projet !	Un lieu public utile pour Grenoble qui acte enfin la suppression d'un parking inutile. Pourquoi les voitures ne paieraient pas pour venir ? En lisant les commentaires, c'est n'importe quoi, comme si des gens se garaient à Saint Martin le V pour aller ensuite en ville... Franchement, soyons sérieux, il n'y aura pas d'impact sur eux alors que les habitants de l'esplanade vivent dans un parking... Pourquoi pas faire un peu de places en silo mais les ppr devraient être en amont. Ici c'est déjà trop proche de la ville et quitte à payer les gens vont aller à Philippeville ! Ils disent que le parking est déjà plein mais on a pas de chiffres... Et depuis qu'ils ont mis les barrières ça me semble pas vrai. À vérifier.	Favorable	"Un lieu public utile pour Grenoble qui acte enfin la suppression d'un parking inutile. Pourquoi les voitures ne paieraient pas pour venir ?" , comme si des gens se garaient à Saint Martin le V pour aller ensuite en ville... Franchement, soyons sérieux, il n'y aura pas d'impact sur eux alors que les habitants de l'esplanade vivent dans un parking... " Faire "en silo mais les ppr devraient être en amont. Ici c'est déjà trop proche de la ville et quitte à payer les gens vont aller à Philippeville"
@360	3	Bruno - Grenoble		17/03/2025 21h36	Grenoble	Enfin un projet !	Et aussi oui pour la passerelle, on espère la voir.	Favorable	"Et aussi oui pour la passerelle, on espère la voir."

@361	1		Sébastien - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 21h39	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique Esplanade Grenoble - Avis défavorable	Avec ce projet, il semble qu'il n'y ait aucune proposition sérieuse pour pallier à la suppression d'environ 400 places de parking, utilisées quotidiennement, et le projet actuel semble vouloir déplacer la circulation de la RN481 au plus près de Saint Martin le Vinoux. Malgré la présence de bus flexo, il est bien difficile pour les habitants de la partie haute de Saint Martin le Vinoux de se passer de véhicule pour descendre dans l'agglomération grenobloise. La suppression récente des conteneurs poubelle confirme cette contrainte : il a visiblement été considéré, par la métro, que les habitants du haut de Saint Martin le Vinoux prennent quotidiennement leur voiture et peuvent transporter leurs poubelles. Les parkings de l'Esplanade (relais et gratuit) sont nécessaires pour permettre un accès au tram et à la gare SNCF. Alors, pourquoi donc ignorer, dans le même temps, les contraintes de circulation et de stationnement des populations habitant le massif de la Chartreuse et travaillant dans l'agglomération grenobloise. Cette volonté de verdir le quartier est tout à fait louable, mais le projet actuel va se construire au détriment de la qualité de vie des habitants du village de Saint Martin le Vinoux. Pourquoi donc ne pas prévoir un parking silo dimensionné correctement en fonction des besoins actuels et futurs du secteur ? Il me semble donc important d'intégrer dès maintenant, à ce projet, toutes les parties prenantes du secteur : élus de Grenoble et Saint Martin le Vinoux, habitants du secteur de l'Esplanade, du Village de Saint Martin le Vinoux, et utilisateurs des parkings (relais et gratuit), ceci afin de prévoir un projet intégrant toutes les problématiques dont notamment celles du stationnement et de la circulation.	Défavorable	Regrette "qu'aucune proposition sérieuse pour pallier à la suppression d'environ 400 places de parking" ne soit programmée. Rappelle que "Malgré la présence de bus flexo, il est bien difficile pour les habitants de la partie haute de Saint Martin le Vinoux de se passer de véhicule pour descendre dans l'agglomération grenobloise. et que les parkings de l'Esplanade (relais et gratuit) sont nécessaires pour permettre un accès au tram et à la gare SNCF". Demande de "prévoir un parking silo dimensionné correctement en fonction des besoins actuels et futurs du secteur".
@362	1		Mehdi - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 22h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis sur le projet de réaménagement de l'esplanade	La suppression totale du parking grande Esplanade me paraît une aberration, à l'entrée d'une agglomération comme Grenoble, au sein de laquelle la circulation est déjà pénible. La circulation dans le centre ville n'en serait que majorée. Le stationnement et la circulation dans les rues limitrophes et dans la commune de St Martin le Vinoux deviendrait pénible, comme lors de la foire des rameaux. Il faudrait créer un parking relais de plusieurs centaines de places (et non pas seulement 130) afin de faire face à la demande de stationnement criante et ainsi éviter l'entrée des voitures dans Grenoble générant pollution et nuisances. Cela permettrait de favoriser l'utilisation des transports en commun pour entrer dans la ville.	Défavorable	La suppression du parking de l'Esplanade est une aberration : circulation dans le centre ville déjà pénible sera majorée - le stationnement et la circulation dans les rues limitrophes et dans SMLV deviendront pénibles comme lors de la foire. Propose la création d'un parking relais de plusieurs centaines de places (et non pas seulement 130) afin de faire face à la demande de stationnement criante, de favoriser l'utilisation des transports en commun et ainsi éviter l'entrée des voitures dans Grenoble générant pollution et nuisances.
@363	1		Julie - Saint-Martin-le-Vinoux	17/03/2025 22h09	Saint-Martin-le-Vinoux	PROJET DE L'ESPLANADE	Ce projet est ridicule !!!! Vous allez tuer Grenoble! Ça n'a aucun sens de vouloir aménager l'esplanade en parc pour plus de verdure, pour la circulation des vélos et des piétons si personnes ne peut y accéder... de plus proposer ce projet au nom de l'écologie alors que vous allez dévier des centaines de milliers de voitures dans la rue d'3 côté! Soyez réaliste! Prenez en compte l'empierrement des embouteillages qu'il y a en ce moment avec la fermeture des quais que ce soit sur l'autoroute ou Route de Lyon! Vous êtes ridicules de penser qu'aux vélos et piétons! Tout le monde ne peut pas le faire et des milliers de gens sont obligés de prendre la voiture! Il serait plus judicieux d'aménager une grosse partie de l'Esplanade en parking relais et aménager le reste en parc si vous le souhaitez mais votre projet n'est pas réalisable !!! L'accès à Grenoble va devenir invivable à cause de vous ! Et puis vous pensez qu'en déplaçant des centaines de milliers de voitures Route de Lyon l'écologie se portera bien? Alors que les gens vont passer 2h à 3h dans les bouchons? Votre si beau projet ne sera pas dans une bulle hermétique hein ^^ Regardez les choses en face, depuis que le centre ville a été interdit aux voitures et que celles-ci se retrouvent sur le rocade tous les soirs et les matins, la pollution de Grenoble a-t-elle diminuée ?? Excusez moi mais on a encore pas mal de pics de pollution ! De plus avec ce projet vous ne regardez pas plus loin que le bout de votre nez ! Vous n'avez pas conscience de ce que cela va engendrer pour les communes autour (Fontaine, Sassenage, Noyarey, Saint-Egrève, Fontanil, Voreppe, Saint-Martin le Vinoux...) C'est inadmissible de proposer ce genre de projet sans penser réellement aux conséquences qui vont pénaliser des milliers de gens ! Votre projet est ridicule et vous l'êtes encore plus de penser que cela est réalisable !	Défavorable	"C'est inadmissible de proposer ce genre de projet sans penser réellement aux conséquences qui vont pénaliser des milliers de gens ! ""L'accès à Grenoble va devenir invivable à cause de vous ! Et puis vous pensez qu'en déplaçant des centaines de milliers de voitures Route de Lyon l'écologie se portera bien? Alors que les gens vont passer 2h à 3h dans les bouchons? Votre si beau projet ne sera pas dans une bulle hermétique hein"" la pollution de Grenoble a-t-elle diminuée ?? Excusez moi mais on a encore pas mal de pics de pollution ! "
@364	1		Elle hasni - Grenoble	17/03/2025 22h26	Grenoble	Esplanade	Je suis contre le projet l'esplanade.	Défavorable	Je suis contre le projet l'esplanade.
@365	1		Frédéric - Grenoble	17/03/2025 22h52	Grenoble	Suppression du parking gratuit	Je suis contre la suppression de place de stationnement GRATUIT.	Défavorable	"Je suis contre la suppression de place de stationnement GRATUIT."
@366	1	DE SCHUYTEENER	Vincent	17/03/2025 23h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition du projet Esplanade dans sa forme actuelle	En ce qui concerne le stationnement, il s'agit de diviser par 7 le stationnement actuel tout en construisant de nouvelles habitations, ce qui est un non-sens absolu ! On augmente le nombre d'habitants et comme par magie, le nombre de véhicules va diminuer ! Il serait beaucoup plus pertinent de créer des places de stationnement supplémentaire avec un accès simple sur l'arrière de l'Esplanade pour en faire un véritable parking-relais d'entrée de ville permettant ainsi à ceux qui n'ont pas le choix de prendre leur voiture de la déposer à l'entrée de ville et de se rendre au cœur de la ville de Grenoble pour les besoins de leur vie professionnelle, car ils n'ont pas la possibilité d'habiter les quartiers bourgeois du centre-ville de Grenoble, compte tenu du prix de l'immobilier.	Défavorable	Le nombre de place est diminué par 7 et on produit des logements," ce qui est un non-sens absolu ! ""Il serait beaucoup plus pertinent de créer des places de stationnement supplémentaire avec un accès simple sur l'arrière de l'Esplanade pour en faire un véritable parking-relais d'entrée de ville"
@366	2	DE SCHUYTEENER	Vincent	17/03/2025 23h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition du projet Esplanade dans sa forme actuelle	Le projet est dans sa forme actuelle un projet basé uniquement sur des idées n'ayant aucune réalité scientifique établie.		"Le projet est dans sa forme actuelle un projet basé uniquement sur des idées n'ayant aucune réalité scientifique établie. "
@366	3	DE SCHUYTEENER	Vincent	17/03/2025 23h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition du projet Esplanade dans sa forme actuelle	Le projet est également une négation démocratique ! Aucune remarque des habitants n'a été prise en compte. Le projet n'a pas changé d'un iota depuis 6 ans ! Il ne suffit pas de dire qu'il est co-construit pour que ce soit la réalité ! Les habitants du quartier et des alentours ont déjà signalé de nombreuses incohérences dans la vision idéologique du projet à rebours de la prise en compte de la réalité. La commune de St Martin le Vinoux s'est même opposée au projet qui va l'impacter au premier chef : modification de la zone de la Casamaures, située sur le territoire de cette commune sans aucune prise en compte des avis de la mairie et des habitants ! Par ailleurs, les près de 2200 véhicules jours qui constituent une partie des véhicules pendulaires se répartiront inévitablement sur la commune de St Martin le Vinoux, ce qui n'est jamais pris en compte dans le projet. Ce projet ne tient également aucun compte des remarques des habitants, contrairement à ce que prétend incarner son terme marketing de "co-construction", preuve du bâilonnement des habitants derrière le masque de la vertu.	Défavorable	"Le projet est également une négation démocratique ! " : Les remarques des habitants n'ont pas été prises en compte, la commune de SMLV s'oppose au projet
@366	4	DE SCHUYTEENER	Vincent	17/03/2025 23h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition du projet Esplanade dans sa forme actuelle	Le projet est une négation de la réalité. L'Esplanade se situe à l'entrée de ville. La plupart des véhicules qui circulent dans la zone ont besoin de passer là pour se rendre dans d'autres parties de l'agglomération, et les personnes qui l'empruntent n'ont généralement pas le choix de le faire. Organiser le bouchon à l'entrée de la ville créera une nuisance majeure pour les habitants du quartier qui connaîtront ainsi une exclusion supplémentaire du cœur de la ville de Grenoble en les empêchant également de se rendre en ville, en particulier les plus âgés pour qui les transports en commun avec la violence urbaine grenobloise et les difficultés de déplacement ne sont pas envisageables.	Défavorable	L'Esplanade est un passage incontournable pour les voitures qui doivent "se rendre dans d'autres parties de l'agglomération, et les personnes qui l'empruntent n'ont généralement pas le choix de le faire""Organiser le bouchon à l'entrée de la ville créera une nuisance majeure pour les habitants du quartier"
@366	5	DE SCHUYTEENER	Vincent	17/03/2025 23h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition du projet Esplanade dans sa forme actuelle	Ce projet est l'exacerbation d'une destruction de la tranquillité des habitants du quartier. Le festival magic/bus est mis en avant dans le projet, alors que chaque année tous les habitants se plaignent des nuisances qu'il provoque jusqu'à 2 km à la ronde, empêchant les personnes qui ont besoin de se lever très tôt, car elles travaillent en usine et pas dans des bureaux climatisés, de se reposer. C'est une fois de plus un moyen de chasser les populations laborieuses les plus fragiles de la ville, et donc de provoquer des déplacements en voiture supplémentaires !	Défavorable	"Ce projet est l'exacerbation d'une destruction de la tranquillité des habitants du quartier.", " tous les habitants se plaignent des nuisances qu'il (NDLR la foire des Rameaux) provoque jusqu'à 2 km à la ronde"
@366	6	DE SCHUYTEENER	Vincent	17/03/2025 23h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition du projet Esplanade dans sa forme actuelle	Ce projet ne donne pas une information exacte sur plusieurs sujets. Par exemple, il est indiqué que la Foire des Rameaux occupe la zone pendant 2 mois. Comment peut-on compter 2 mois ? La foire elle-même dure 3 semaines, les forains s'installent dans les 10 jours qui précèdent et la quitte dans la semaine qui suit. Cela représente donc environ 5 semaines et demie d'occupation seulement ! Comment croire un seul chiffre avancé dans le dossier quand un calcul aussi simple n'est pas fait correctement ?	Défavorable	"Ce projet ne donne pas une information exacte sur plusieurs sujets" : la Foire des Rameaux n' occupe pas la zone pendant 2 mois comme indiqué mais environ 5 semaines et demie."Comment croire un seul chiffre avancé dans le dossier quand un calcul aussi simple n'est pas fait correctement ?

@366	7	DE SCHUYTENEER	Vincent	17/03/2025 23h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition du projet Eplanade dans sa forme actuelle	Ce projet n'est pas terminé et hypothèque néanmoins le fonctionnement de la zone pour des décennies. En particulier, il est écrit que "le programme et le détail de l'aménagement [du carrefour de la Porte de France] sont à définir, tout en "réduisant l'espace dédié à la circulation des véhicules". Il est également indiqué que "Le programme et le détail de l'aménagement paysager de la requalification de la route de Lyon sont à définir." On voit donc clairement que ce projet "eplanade" n'a pour ambition que de créer une zone pour l'Eplanade sans jamais prendre en compte les problématiques engendrées par ce projet, voire même en remettant à plus tard les conséquences dramatiques que ce projet aura pour l'ensemble de la zone. Enfin ce projet prétend des qui sont hors du sens commun. Il est indiqué dans la partie consacrée aux effets si le projet est réalisé ou non les éléments suivants relatifs au "climat". Si le projet n'est pas réalisé "Tendance générale d'évolution du climat avec une élévation des températures et une fréquence plus élevée des phénomènes extrêmes". En revanche, si le projet est réalisé "Modification des conditions climatiques locales et de l'îlot de chaleur urbain : tendance générale accentuée par une constructibilité nouvelle mais contrebalancée par une meilleure lutte contre les effets d'îlot de chaleur (végétalisation)". A lire ce document, il semblerait que le réchauffement climatique s'arrêtera de lui-même uniquement grâce à ce projet ! Comment un projet de quelques hectares à Grenoble peut-il avoir un impact sur l'ensemble du climat ? Cela relève de l'incantation. Je m'oppose donc très clairement au projet de l'Eplanade dans sa forme actuelle qui sera nuisible pour les communes de Grenoble et de St Martin le Vinoux, mais aussi pour l'ensemble de l'agglomération tant pour la qualité de vie que pour la dynamique économique. On peut d'ores et déjà voir les effets désastreux de la politique anti-voiture du maire de Grenoble sur le désastre économique du centre-ville qui se vide chaque jour de ses commerces. Ce projet ne tient également aucun compte des remarques des habitants, contrairement à ce que prétend incarner son terme marketing de "co-construction", preuve du bâilonnement des habitants derrière le masque de la vertu.	Défavorable	Ce projet aura un impact "pour des décennies" or il y a beaucoup de chose à définir plus précisément (porte de France, route de Lyon) : "On voit donc clairement que ce projet "eplanade" n'a pour ambition que de créer une zone pour l'Eplanade sans jamais prendre en compte les problématiques engendrées par ce projet, voire même en remettant à plus tard les conséquences dramatiques que ce projet aura pour l'ensemble de la zone." A lire ce document, il semblerait que le réchauffement climatique s'arrêtera de lui-même uniquement grâce à ce projet ! "Projet "nuisible pour les communes de Grenoble et de St Martin le Vinoux, mais aussi pour l'ensemble de l'agglomération tant pour la qualité de vie que pour la dynamique économique."
@367	1		Marie Anne - Saint-Hilaire-du-Rosier	17/03/2025 23h11	Saint-Hilaire-du-Rosier	Enquête publique eplanade	Besoin criant de parkings. Vous rendez la ville inaccessible alors que c'est un endroit où il y a déjà de la verdure et où il est impossible de se garer. Pourquoi pas des parkings souterrains...vous êtes en train de faire disparaître le centre ville faute d'accès...		Précise qu'il est impossible de se garer et propose de créer des parkings souterrains
@368	1	CHAPIUS	Xavier	17/03/2025 23h15	Saint-Martin-le-Vinoux	2 aspects du projet actuel de réaménagement de l'Eplanade sont antiécologiques!	avant tout je suis surpris de ne voir exposé dans le projet que ce qui est créé et aucune mention n'est faite de la suppression du stationnement actuel qui est si important et constitue un parking relais avec la proximité du tramway. Je trouve cette omission scandaleuse d'autant qu'il semblerait impératif au contraire d'augmenter cette capacité de stationnement dans un but écologique évident. Je demande donc d'augmenter la capacité du parking relais	Défavorable	"surpris de ne voir exposé dans le projet que ce qui est créé et aucune mention n'est faite de la suppression du stationnement actuel qui est si important et constitue un parking relais avec la proximité du tramway. Omission scandaleuse" "Impératif dans un but écologique évident d'augmenter la capacité du parking relais."
@368	2	CHAPIUS	Xavier	17/03/2025 23h15	Saint-Martin-le-Vinoux	2 aspects du projet actuel de réaménagement de l'Eplanade sont antiécologiques!	Autre remarque concernant le déplacement de la RN 481 : aucun tracé n'est décrit alors que le tracé actuel est le plus logique étant loin des zones d'habitation avec un impact moindre de bruit et de pollution sur les habitations voisines. Je demande donc de respecter le tracé actuel de la RN 481 dans ce projet de réaménagement de l'Eplanade	Défavorable	"concernant le déplacement de la RN 481 : aucun tracé n'est décrit alors que le tracé actuel est le plus logique étant loin des zones d'habitation avec un impact moindre de bruit et de pollution sur les habitations voisines. Je demande donc de respecter le tracé actuel de la RN 481 dans ce projet de réaménagement de l'Eplanade"
@369	1		Victor - Échirolles	18/03/2025 03h03	Échirolles	Opposition au projet	Tel qu'exprimé dans l'objet je m'oppose au projet de l'eplanade.	Défavorable	"je m'oppose au projet de l'eplanade."
@370	1		Sergio - Grenoble	18/03/2025 03h44	Grenoble	Non au quartier de l'eplanade	Je ne souhaite pas ces travaux. Moins de place de parking alors qu'il y en a très peu déjà. Grenoble va devenir une ville fantôme.	Défavorable	Explique que " Moins de place de parking alors qu'il y en a très peu déjà. Grenoble va devenir une ville fantôme".
@371	1		noelle - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 04h09	Saint-Martin-le-Vinoux	enquête publique eplanade grenoble	En qualité d'habitant de St Martin le Vinoux, ce projet pour l'eplanade de Grenoble est un projet inacceptable et inadapté du fait du report de la circulation sur notre commune sans parler du stationnement impossible à résorber avec la suppression du parking de l'eplanade. LAISSEZ-NOUS VIVRE !	Défavorable	La suppression du parking de l'Eplanade conduira à un report de la circulation sur SMLV "sans parler du stationnement impossible à résorber." "commune""Projet inacceptable et inadapté. LAISSEZ-NOUS VIVRE !"
@371	2		noelle - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 04h09	Saint-Martin-le-Vinoux	enquête publique eplanade grenoble	CETTE PROPOSITION SURREALISTE EST UN MANQUE DE RESPECT EVIDENT POUR LA POPULATION et particulièrement pour les personnes "âgées" dont je fais partie, j'ai 72 ans ; à qui on ne propose que le vélo, à pied ou en tram pour se déplacer même quand on habite dans les hauteurs de st martin (1km à pied pour arriver en bas avec une cote à 8% !) sans jamais tenir compte de notre état de santé et de notre niveau vie - quitte à nous faire perdre notre autonomie de déplacement	Défavorable	"CETTE PROPOSITION SURREALISTE EST UN MANQUE DE RESPECT EVIDENT POUR LA POPULATION et particulièrement pour les personnes "âgées" dont je fais partie, j'ai 72 ans ; à qui on ne propose que le vélo, à pied ou en tram pour se déplacer même quand on habite dans les hauteurs de st martin (1km à pied pour arriver en bas avec une cote à 8% !) sans jamais tenir compte de notre état de santé et de notre niveau vie - quitte à nous faire perdre notre autonomie de déplacement"
@372	1		Andres - Grenoble	18/03/2025 06H40	Grenoble	Favorable projet de l'Eplanade	Je suis d'accord avec le nouveau projet de l'Eplanade car les enfants du quartier ont besoin des espaces verts pour jouer et développer leurs motricité.	Favorable	Favorable au projet " car les enfants du quartier ont besoin des espaces verts pour jouer et développer leurs motricité. "
@373	1		Meryl - Grenoble	18/03/2025 06h53	Grenoble	Non à la suppression du parking de l'eplanade, non à la densification	Créer un énième quartier enfermé sur lui-même, extrêmement dense aux abords de la ville à la place d'un parking qui permettrait encore il y a peu (avant la suppression de la moitié des places de stationnement) de désengorger le centre... où est la logique? Un quartier dense créé de toute pièce, enfermé sur lui-même, on a déjà plusieurs fois eu l'occasion de voir ce que ça pouvait donner dans l'agglomération.	Défavorable	Ne comprend pas le projet et pose la question "Créer un énième quartier enfermé sur lui-même, extrêmement dense aux abords de la ville à la place d'un parking qui permettrait encore il y a peu (avant la suppression de la moitié des places de stationnement) de désengorger le centre... où est la logique? "
@373	2		Meryl - Grenoble	18/03/2025 06h53	Grenoble	Non à la suppression du parking de l'eplanade, non à la densification	Créer un énième quartier enfermé sur lui-même, extrêmement dense aux abords de la ville à la place d'un parking qui permettrait encore il y a peu (avant la suppression de la moitié des places de stationnement) de désengorger le centre... où est la logique? Une grande ville a besoin de stationnement à proximité pour permettre aux résidents, travailleurs, visiteurs de garer leurs véhicules sans entrer. On réduit ainsi la pollution de l'air et on renforce l'attractivité	Défavorable	Explique qu'en limitant l'accès à la ville, "on réduit ainsi la pollution de l'air et on renforce l'attractivité. La grande ville a besoin de stationnement à proximité pour permettre aux résidents, travailleurs, visiteurs de garer leurs véhicules sans entrer".
@374	1		Susan - Grenoble	18/03/2025 07h30	Grenoble	Contre la suppression de places parking à l'Eplanade	Dans un centre ville déjà mourant enlever ces places parking serait de rajouter à la baisse avérée de nombre de personnes qui fréquentent le centre ville. De plus l'emplacement pour la Foire des Rameaux se perdra, ce qui, à nouveau, augmente le passage des personnes en rajoutant de l'animation à la ville. Pour ces raisons je suis contre.	Défavorable	La suppression du parking de l'Eplanade entrainera une baisse de la fréquentation du centre ville "déjà mourant""De plus l'emplacement pour la Foire des Rameaux se perdra, ce qui, à nouveau, augmente le passage des personnes en rajoutant de l'animation à la ville."
@374	2		Susan - Grenoble	18/03/2025 07h30	Grenoble	Contre la suppression de places parking à l'Eplanade	Si on crée un nouveau quartier, qui vivra dedans? Les personnes qui ne respectent pas la tranquillité de l'endroit : les casseurs bien placés pour aller en centre ville ou à St Bruno qui craint tant aujourd'hui? Les nouveaux quartiers prennent très longtemps à développer une identité propre et malheureusement souvent se dégradent rapidement. SVP, ne changez pas cette partie de la ville: pour les habitants de St Martin le Vinoux comme ceux de Grenoble.	Défavorable	"Si on crée un nouveau quartier, qui vivra dedans? Les personnes qui ne respectent pas la tranquillité de l'endroit : les casseurs bien placés pour aller en centre ville ou à St Bruno qui craint tant aujourd'hui? Les nouveaux quartiers prennent très longtemps à développer une identité propre et malheureusement souvent se dégradent rapidement. SVP, ne changez pas cette partie de la ville: pour les habitants de St Martin le Vinoux comme ceux de Grenoble."
@375	1	BOUALITA	Mounir	18/03/2025 07h55	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête public projet Eplanade	Je suis opposé à ce projet pour plusieurs raisons. La première raison se pose sur la circulation. Étant habitant de Saint-Martin-le-Vinoux, je crains fortement des embouteillages en sortie de ville. Faire terminer l'autoroute au niveau du parking relai n'est vraiment pas sérieux.		opposé : "Je crains fortement des embouteillages en sortie de ville. Faire terminer l'autoroute au niveau du parking relai n'est vraiment pas sérieux."
@375	2	BOUALITA	Mounir	18/03/2025 07h55	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête public projet Eplanade	Je suis opposé à ce projet pour plusieurs raisons. La première raison se pose sur la circulation. Étant habitant de Saint-Martin-le-Vinoux, je crains fortement des embouteillages en sortie de ville. Faire terminer l'autoroute au niveau du parking relai n'est vraiment pas sérieux. La deuxième raison est la suppression du parking de l'eplanade. Où vont se garer tous ces véhicules?? Nous le savons bien, ils vont venir sur notre commune.	Défavorable	Je suis opposé à ce projet car avec " la suppression du parking de l'eplanade. Où vont se garer tous ces véhicules?? Nous le savons bien, ils vont venir sur notre commune.
@376	1	MARTORANA	David	18/03/2025 08h17	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet eplanade	Ce projet paraît inadapté aux besoins des habitants. Le projet prévoit la suppression totale du parking de la grande eplanade amputant ainsi des places de stationnement gratuit et une partie des places payantes ce parking joue un rôle essentiel de parking relais facilitant l'accès à Grenoble en tramway vélo ou à pied	Défavorable	indique que "ce parking joue un rôle essentiel de parking relais facilitant l'accès à Grenoble en tramway vélo ou à pied"
@376	2	MARTORANA	David	18/03/2025 08h17	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet eplanade	de plus transformer la RN481 qui arrive à la porte de France en Voie réduites et passage à 50km/h contraint fortement l'accès à Grenoble je suis très défavorable à ce projet	Défavorable	Ajoute que " transformer la RN481 qui arrive à la porte de France en voies réduites et passage à 50km/h contraint fortement l'accès à Grenoble.
@377	1		Pierre-André - Grenoble	18/03/2025 09h57	Grenoble	Enquête sue le réaménagement de l'Eplanade	Et de la mascarade de la concertation co-citoyenne qui a abouti à un désastre financier (mise à la poubelle du million d'euros dépensé par le contribuable pour l'étude)	Défavorable	Evoque la "mascarade de la concertation co-citoyenne qui a abouti à un désastre financier (mise à la poubelle du million d'euros dépensé par le contribuable pour l'étude)"
@377	2		Pierre-André - Grenoble	18/03/2025 09h57	Grenoble	Enquête sue le réaménagement de l'Eplanade	Fidèle à son idéologie anti-voiture, la municipalité éradique les places de stationnement sans aucune solutions alternatives.	Défavorable	"Fidèle à son idéologie anti-voiture, la municipalité éradique les places de stationnement sans aucune solutions alternatives."

@377	3		Pierre-André - Grenoble	18/03/2025 09h57	Grenoble	Enquête sue le réaménagement de l'Esplanade	Je fais partie de l'UCPE (Union des Professionnels et Commerçants de l'Esplanade)Nous sommes nés au moment des travaux du tram sur le Nord de Grenoble dans le but de structurer la réponse à l'arbitraire des pouvoirs publics et de mettre en évidence la volonté politique d'aller à l'encontre des promesses faites.Nous avons vécu la dissolution de la ZAC esplanade (projet Destos/ cabinet Deportzanpaque 2014) par la municipalité Piolle.Ce faisant, elle participe aux premières lois ségrégationnistes votées en France,à savoir les zones d'exclusion liées à la vignette Crit'air. France périphérique / France urbaine (métropoli/ périphéria).Vous avez compris qu'il faut raisonnablement s'opposer à la volonté permanente de fracturation de notre société. Il y a eu un mouvement social violent lié à une simple augmentation du prix du carburant . La diminution de la capacité de mobilité de la France périphérique va peut être provoquer un refus social collectif qui pourra être violent.	Défavorable	"Je fais partie de l'UCPE (Union des Professionnels et Commerçants de l'Esplanade)Nous sommes nés au moment des travaux du tram sur le Nord de Grenoble dans le but de structurer la réponse à l'arbitraire des pouvoirs publics et de mettre en évidence la volonté politique d'aller à l'encontre des promesses faites.Nous avons vécu la dissolution de la ZAC esplanade (projet Destos/ cabinet Deportzanpaque 2014) par la municipalité Piolle.Ce faisant, elle participe aux premières lois ségrégationnistes votées en France,à savoir les zones d'exclusion liées à la vignette Crit'air. France périphérique / France urbaine (métropoli/ périphéria).Vous avez compris qu'il faut raisonnablement s'opposer à la volonté permanente de fracturation de notre société. Il y a eu un mouvement social violent lié à une simple augmentation du prix du carburant . La diminution de la capacité de mobilité de la France périphérique va peut être provoquer un refus social collectif qui pourra être violent."
@378	1	BROCHET REY	Hélène	18/03/2025 09h57	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	Je suis fermement opposée à ce projet de la ville visant à remplacer un parking par un soi-disant parc arboré. Derrière les belles images présentées en réunion publique, la réalité risque d'être bien différente : insécurité, trafic de drogue, tags... Un espace qui, au lieu d'embellir notre cadre de vie, deviendra un problème supplémentaire.		opposé à ce projet" visant à remplacer un parking par un soi-disant parc arboré". , la réalité risque d'être bien différente : insécurité, trafic de drogue, tags... Un espace qui, au lieu d'embellir notre cadre de vie, deviendra un problème supplémentaire."
@378	2	BROCHET REY	Hélène	18/03/2025 09h57	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	De plus, ce parc sera déterioré chaque année par le passage des forains, engendrant des coûts d'entretien exorbitants (autre le coût de départ annoncé à plus de 7 millions d'euros).		La remise en état après la foire sera très coûteuse.
@378	3	BROCHET REY	Hélène	18/03/2025 09h57	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'Esplanade	un gouffre financier qui n'apportera aucune plus-value à la ville et encore moins aux communes avoisinantes. St Martin le Vinoux, en particulier, risque d'en subir les plus lourdes conséquences.Il est temps d'investir dans des projets réellement utiles et bénéfiques pour notre cadre de vie, et non dans une illusion coûteuse !	Défavorable	"un gouffre financier qui n'apportera aucune plus-value à la ville et encore moins aux communes avoisinantes. St Martin le Vinoux, en particulier, risque d'en subir les plus lourdes conséquences."
E379	1	ETIENNE MONMARSON		18/03/2025 10h06		Enquête publique esplanade	Habitant de Saint Martin le Vinoux et ancien commerçant pendant 40 ans à Grenoble(retraité) le projet m'inspire 2 réflexions Le commerce du centre ville de Grenoble se porte mal et le fait de réduire encore le parking d'entrée de ville ne devrait pas améliorer la situation !A Saint Martin le Vinoux la municipalité a fait de gros efforts pour attirer de nouveaux commerces, embellir les espaces verts, etcEn tant qu'habitant je trouve qu'il y a une nouvelle convivialité, un style "vie de village". Les gens se saluent, se respectent et ce nouvel art de vivre risque d'être impacté par une circulation accrue et des stationnements toute l'année comme pendant la foire.Vive les espaces verts, les vélos, le tram mais ne bloquons pas encore plus cette ville de Grenoble dont le commerce est en souffranceEtienne Monmarson	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Ancien commerçant, rappelle que "Le commerce du centre ville de Grenoble se porte mal et le fait de réduire encore le parking d'entrée de ville ne devrait pas améliorer la situation !"
@380	1		HELENE - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 10h14	Saint-Martin-le-Vinoux	abandon projet réaménagement secteur esplanade	Les travaux réalisés aujourd'hui sur le pont d'oxford et la RN 481, ajoutés à la fermeture temporaire du quai de France, accentuent plus encore les embouteillages qui se reportent sur la route de Lyon, jusqu'à la route de Clémencière (jusqu'à 20 minutes parfois juste pour traverser le pont) nous confortent dans les futurs difficultés d'accès à l'entrée de Grenoble.	Défavorable	Les travaux réalisés aujourd'hui sur le pont d'oxford et la RN 481, ajoutés à la fermeture temporaire du quai de France, accentuent plus encore les embouteillages qui se reportent sur la route de Lyon, jusqu'à la route de Clémencière (jusqu'à 20 minutes parfois juste pour traverser le pont) nous confortent dans les futurs difficultés d'accès à l'entrée de Grenoble.
@380	2		HELENE - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 10h14	Saint-Martin-le-Vinoux	abandon projet réaménagement secteur esplanade	J'habite sur le haut de la commune de saint martin de Vinoux, il est déjà très difficile de trouver des places de stationnement à l'entrée de Grenoble pour accéder aux transports en commun et/ou favoriser une ville piétonne.La suppression des stationnements est totalement aberrante, il serait plutôt cohérent de construire un énorme parking relais pour ne pas engorger la ville.Nous n'avons pas tous la chance de pouvoir aller travailler à vélo. Les Saint-Martiniens n'ont pas d'autres choix que de passer par l'Esplanade, véritable entonnoir déjà saturé. nous réclamons depuis longtemps un stationnement réservé aux Saints Martiniers.	Défavorable	Habitante de SMLV le Haut, il est difficile de trouver un stationnement pour accéder aux transports en commun et/ou favoriser une ville piétonne." Est obligée de passer par L'Esplanade, véritable entonnoir déjà saturé.La suppression du parking est aberrante il serait plutôt cohérent de construire un énorme parking relais pour ne pas engorger la ville. nous réclamons depuis longtemps un stationnement réservé aux Saints Martiniers."
@380	3		HELENE - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 10h14	Saint-Martin-le-Vinoux	abandon projet réaménagement secteur esplanade	Comment peut-on prévoir un projet urbain de 853 nouveaux logements, sans penser à l'impact et la congestion automobile?	Défavorable	"Comment peut-on prévoir un projet urbain de 853 nouveaux logements, sans penser à l'impact et la congestion automobile?"
@380	4		HELENE - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 10h14	Saint-Martin-le-Vinoux	abandon projet réaménagement secteur esplanade	Quel est l'intérêt de ce projet? qui a envie de se promener sur une place en bord de la RN 481 saturée et polluée?	Défavorable	"Quel est l'intérêt de ce projet? qui a envie de se promener sur une place en bord de la RN 481 saturée et polluée?"
@381	1	SALERNO	Victoria	18/03/2025 10h16	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet Esplanade	Je suis CONTRE le projet esplanade les impacts sont énormes : - Asphyxier du quartier esplanade - Bouchons en continu- Plus de possibilités de stationnement pour prendre les transports en communs - Mort des commerces - Habitants de saint Martin le vinoux, impossibilité de stationner devant chez eux, impossible d'aller aux travaux avec les bouchons. - Augmentation de la population super l'écologie ! - Un parc à l'esplanade super pour un point de deal ! -Les secours ne pourront plus circuler. - Quelles avenir pour nos enfants ?	Défavorable	contre le projet : Asphyxier du quartier esplanade. Bouchons en contin. Plus de possibilités de stationnement pour prendre les transports en communs , Mort des commerces Habitants de saint Martin le vinoux, impossibilité de stationner devant chez eux, impossible d'aller aux travaux avec les bouchons. Augmentation de la population super l'écologie ! Un parc à l'esplanade super pour un point de deal ! Les secours ne pourront plus circuler. Quelles avenir pour nos enfants ? "
@382	1	MAZZILLI	Guillaume	18/03/2025 10h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Merci de revoir votre décision projet esplanade	Bonjour.Actuellement la ville de Grenoble a besoin de beaucoup de choses mais surement pas de votre projet en cours pour l'esplanade.Les commerces de grenoble sont entrain de mourir. En 10 ans, Grenoble a perdu de sa vie, l'ambiance y est morne, les commerces et activités ferment. Cela s'ajoute au nombre incalculables de décisions sans queue ni tête de la municipalité. Cela va fortement impacter la vie des habitants de la montée de saint martin le vinoux qui ont choisis d'habiter ici pour une vie paisible.Nous ne manquons pas de parc à Grenoble, le fait de transformer l'esplanade en parc a cet endroit précis sera potentiellement un lieu de mauvaises rencontres. Il y a de drôles d'oiseau qui arborent le secteur, surtout à partir du jeudi soir.Le fait de faire un parc à la place de l'esplanade ne rendra pas Mr Piolle un maire plus vert, mais bel et bien un maire une fois de plus contesté pour une décision ubuesque.Merci de bien vouloir laisser les gens tranquille, la vie est assez difficile comme cela sans que l'incompétence de nos élus entrave notre vie du quotidien.	Défavorable	Refuse la création d'un parc en lieu et place de l'Esplanade actuelle. S'oppose aux décisions de la municipalité.
@383	1	CHAPURLAT	Geraldine	18/03/2025 10h26	Saint-Martin-le-Vinoux	stationnement entrée de grenoble	Nous sommes habitants du hameau de Lachal à st martin le Vinoux,et nous nous sommes des riverains de l'esplanade qui n'ont pas été pris en calcul dans les calculs de stationnements: en effet nous utilisons le stationnement de l'esplanade pour fréquenter le centre ville de grenoble et prendre le train, car à ce jour, nous ne pouvons compter sur les transports en commun car les horaires de bus de la ligne 56 sont très restreints: https://www.reso-m.fr/TPL_CODE/TPL_FICHEHORAIRESLISTE/61-lignes-et-horaires.htm?ID_FICHESHORAIRE=948&FIH_NOMLIGNE=56&Find=1Pour rappel: une descente à 7h20, 8h20 et 9h20 puis une aux alentours de 16h, les horaires de retour sont de même fréquence..il paraissait absolument insensé que nous soyons obligés d'utiliser les parkings du centre ville alors qu'apparavant nous faisons en sorte de restreindre l'utilisation de la voiture dans le centre ville de Grenoble. L'urbanisation sur le haut de st martin le vinoux et qui en chartreuse est croissante et il est impératif de prendre en compte les besoins de stationnement en entrée de ville de l'ensemble de ces riverains de l'esplanade..Nous espérons vivement que vous preniez en compte nos observations, au delà des aspects pratiques c'est bien la fréquentation du centre ville qui va en pâtir..	Défavorable	"Nous sommes habitants du hameau de Lachal à st martin le Vinoux,et nous nous sommes des riverains de l'esplanade qui n'ont pas été pris en calcul dans les calculs de stationnements: en effet nous utilisons le stationnement de l'esplanade pour fréquenter le centre ville de grenoble et prendre le train, car à ce jour, nous ne pouvons compter sur les transports en commun car les horaires de bus de la ligne 56 sont très restreints en joignant la fiche horaires de la lignel paraissait absolument insensé que nous soyons obligés d'utiliser les parkings du centre ville alors qu'apparavant nous faisons en sorte de restreindre l'utilisation de la voiture dans le centre ville de Grenoble. L'urbanisation sur le haut de st martin le vinoux et qui en chartreuse est croissante et il est impératif de prendre en compte les besoins de stationnement en entrée de ville de l'ensemble de ces riverains de l'esplanade..au delà des aspects pratiques c'est bien la fréquentation du centre ville qui va en pâtir."
@384	1	JOSEPH	Jean-Pierre	18/03/2025 10h30	Saint-Martin-le-Vinoux	Aggravation de la paralysie	La véritable écologie tient compte de la réalité, et non pas de la théorie : Alors que la SNCF a fermé des gares, supprimé des lignes secondaires, alors que de nombreuses lignes de bus s'arrêtent le soir, alors que les points importants : domicile - travail - sports - loisirs - courses, s'éloignent de plus en plus, car personne n'a rien fait contre, se contentant de dire "y - z'ont qu'à prendre le vélo", il est évident que le nombre de voitures ne peut qu'augmenter. Le tram est très bien, à condition qu'il desserve aussi et de manière complète - VIF, VIZILLE, CLAI, VARGES, CHAMP S DRAC, NOYAREY, VEUREY, VOREPPE, QUAIX, ST MARTIN LE VINOUX LE HAUT, MONTBONNOT, DOMENE, MURIANETS, LE VERSOUD, VILLARD-BONNOT, BRESSON, BRIE, URIAGE, CORENC, MEYLAN, etc... Essayez de rentrer le soir après 20h en transports en commun vers une de ces communes ! La véritable écologie consiste à agir sur les causes et non pas sur les effets. résultat : "grâce" à un plan de circulation, où le vélo est la religion, Grenoble est paralysée plusieurs heures par jour, et cela s'aggrave d'année en année	Défavorable	Pas de train, pas de tram qui desserve " VIF, VIZILLE, CLAI, VARGES, CHAMP S DRAC, NOYAREY, VEUREY, VOREPPE, QUAIX, ST MARTIN LE VINOUX LE HAUT, MONTBONNOT, DOMENE, MURIANETTE, LE VERSOUD, VILLARD-BONNOT, BRESSON, BRIE, URIAGE, CORENC, MEYLAN, etc..", le soir après 20h00 pas de TC
@384	2	JOSEPH	Jean-Pierre	18/03/2025 10h30	Saint-Martin-le-Vinoux	Aggravation de la paralysie	La suppression de plus de 400 places de stationnement dans ce projet, va aggraver les choses, car les conducteurs des véhicules arrivant du Nord de l'agglomération, venant pour la plupart, de communes dans lesquelles les cars sont rares et ne circulent plus après 19h., ne viendront ni en vélo, ni en bus. Résultat : ces 400 voitures iront bien quelque part. En outre, le nouveau plan de circulation va engendrer tous les jours entre 7h et 10h. une marée humaine cherchant vainement une place de stationnement. Bravo pour la pollution ! Et bravo pour les désagréments causés aux communes voisines, et notamment St Martin le Vinoux qui, dans sa partie Sud, ne pourra pas absorber ces 400 véhicules supplémentaires.	Défavorable	Où vont se garer les personnes venant du Nord avec la suppression des 400 places de parking ? à SMLV ?

@385	1		Pascal - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 11h22	Saint-Martin-le-Vinoux	Accès pour les habitants de Saint Martin le Vinoux, partie haut de la commune	Parking ? Du fait de la configuration de l'habitation répartis sur la route de Narbonne et route de Clémencières le moyen de locomotion incontournable reste la voiture du fait de la complexité d'accès en vélo ou en bus. Avec cette requalification l'accès à cet espace et au centre-ville de Grenoble deviendra quasiment impossible avec la suppression de la totalité des parkings. Les alternatives de parking possibles (parking centre-ville ou parking le long de la ligne de trame) iraient en l'attente de la fluidification du trafic sur Grenoble et Saint Martin le Vinoux. La ville de Grenoble reste très attractive pour les habitants du haut de Saint martin le Vinoux et Quaix en chartreuse, pour sa vie culturelle, les bars et restaurant ... A noter que pour l'accès gare qui est aujourd'hui vraiment très complexe (pas de dépose minute et un trafic engorgé) nous utilisons le parking de l'esplanade pour ensuite rejoindre la gare à pied y compris pour récupérer nos visiteurs.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Rappelle que pour les habitants "répartis sur la route de Narbonne et route de Clémencières le moyen de locomotion incontournable reste la voiture du fait de la complexité d'accès en vélo ou en bus". Indique que "Les alternatives de parkings possibles (parking centre-ville ou parking le long de la ligne de trame) iraient en l'attente de la fluidification du trafic sur Grenoble et Saint Martin le Vinoux. Précise que "La ville de Grenoble reste très attractive pour les habitants du haut de Saint martin le Vinoux et Quaix en chartreuse, pour sa vie culturelle, les bars et restaurant ... "Et utilise le "parking de l'Esplanade pour ensuite rejoindre la gare à pieds y compris pour récupérer nos visiteurs".
@385	2		Pascal - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 11h22	Saint-Martin-le-Vinoux	Accès pour les habitants de Saint Martin le Vinoux, partie haut de la commune	Espaces verts ? Créer des espaces est certainement très bénéfique mais cette localisation ne semble pas la plus propice à une qualité d'accueil optimum avec la proximité de la route d'accès même reconconditionnée qui reste très fréquentée, surchargée et donc polluante.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Considère que la "localisation [des espaces verts] ne semble pas la plus propice à une qualité d'accueil optimum avec la proximité de la route d'accès, même reconconditionnée qui reste très fréquentée, surchargée et donc polluante.
@386	1	MAIRE	Philippe	18/03/2025 11h32	Quaix-en-Chartreuse	Stationnement ou transport en commun depuis Quaix en Chartreuse	la suppression des places de stationnement de l'esplanade aura de très lourdes conséquences pour les habitants de Quaix en Chartreuse. En effet, l'absence quasi-totale de transports en commun oblige les habitants devant se rendre sur l'agglomération à descendre en voiture. L'esplanade fournit une très bonne plateforme de "relais tram" pour ensuite basculer sur un autre mode doux: vélo, tram, trottinettes etc. J'ai déjà été abonné au parking P+R esplanade, il est complètement saturé avec impossibilité de se garer après 8h30.	Défavorable	En effet, l'absence quasi-totale de transports en commun oblige les habitants de Quaix en Chartreuse devant se rendre sur l'agglomération à descendre en voiture. L'esplanade fournit une très bonne plateforme de "relais tram" pour ensuite basculer sur un autre mode doux: vélo, tram, trottinettes etc. J'ai déjà été abonné au parking P+R esplanade, il est complètement saturé avec impossibilité de se garer après 8h30. La suppression des places de stationnement de l'esplanade aura de très lourdes conséquences pour les habitants de la Chartreuse
@386	2	MAIRE	Philippe	18/03/2025 11h32	Quaix-en-Chartreuse	Stationnement ou transport en commun depuis Quaix en Chartreuse	Veillez proposer soit un déport du parking par exemple à Clémencières avec un système de navette régulières (2 par heure tout le long de la journée, ou sur demande type flexo...) ou une solution de repli pour pouvoir se garer dans Saint martin le vinoux sans devoir traverser le pont de la porte de France en voiture.	Autres	propose soit un déport du parking par exemple à Clémencières avec un système de navette régulières (2 par heure tout le long de la journée, ou sur demande type flexo...) ou une solution de repli pour pouvoir se garer dans Saint martin le vinoux sans devoir traverser le pont de la porte de France en voiture.
@387	1		SYLVIE - Saint-Geoire-en-Valdaine	18/03/2025 11h35	Saint-Geoire-en-Valdaine	Non au projet de l'esplanade	Il est absolument abérant de supprimer cette espace de parking et les arbres sur cet espace, alors qu'il n'y a presque pas de parking à l'entrée de Grenoble ! Tout ça pour construire des immeubles, alors que la population déserte peu à peu cette ville devenue invivable pour les urbains vu ses contraintes de circulation, son manque de parking, la saleté qui règne dans ses rues, et son insécurité notoire! Non et non à ce projet il faut conserver cette zone pour le stationnement gratuit, sans augmenter ce qui est déjà devenu payant. Les transports en commun entre Voreppe et Grenoble ne sont malheureusement pas à la hauteur d'un vrai service accessible toujours pour la même raison, pas de parking relais suffisamment dimensionné...	Défavorable	"Il est absolument abérant de supprimer cette espace de parking et les arbres sur cet espace, alors qu'il n'y a presque pas de parking à l'entrée de Grenoble" Les TC entre Voreppe et Grenoble sont insuffisants
@388	1		LUC - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 11h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement du secteur esplanade :	Ce projet me paraît inadapté aux besoins :car il supprime le parking voitures donc la possibilité d'aller dans Grenoble en laissant sa voiture sur ce parking actuel.	Défavorable	Le projet "supprime le parking voitures donc la possibilité d'aller dans Grenoble en laissant sa voiture sur ce parking actuel".
@388	2		LUC - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 11h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement du secteur esplanade :	Ce projet me paraît inadapté aux besoins :car il va aggraver l'effet entonnoir et donc les embouteillages au niveau entrée de la circulation dans Grenoble.	Défavorable	Le projet "va aggraver l'effet entonnoir et donc les embouteillages au niveau entrée de la circulation dans Grenoble."
@388	3		LUC - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 11h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement du secteur esplanade :	La création d'une passerelle piétons paraît intéressante mais il faudrait aussi créer un pont pour permettre l'entrée des voitures vers la presqu'île, ce qui désengorgerait la Porte de France et permettrait de créer un espace piétonnier.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Suggère de "créer un pont pour permettre l'entrée des voitures vers la presqu'île, ce qui désengorgerait la Porte de France"
@388	4		LUC - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 11h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement du secteur esplanade :	Je suggère aussi l'aménagement de jeux pour les petits enfants, d'un terrain de basket et d'un petit terrain de foot, avec accès libre en permanence.merci de prendre en compte ma contribution.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Suggère aussi l'aménagement de jeux pour les petits enfants, d'un terrain de basket et d'un petit terrain de foot, avec accès libre en permanence".
@389	1		Lucie - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 11h44	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de requalification de l'esplanade	avis defavorable	Défavorable	avis defavorable
@390	1		Othilia - Noyarey	18/03/2025 11h54	Noyarey	REFUS DU PROJET DE L'ESPLANADE	J'ai pu assister à la réunion proposé à la mairie de GRENOBLE mercredi dernier. Je suis propriétaire bailleur sur Grenoble, et paye mon impôt foncier sur Grenoble, qui en 10 ans a déjà triplé. Je réside sur la commune de NOYAREY. Je me rend à mon travail chaque jour au centre ville de Grenoble. Je dispose d'un véhicule de fonction dans le cadre de mon travail et pour ce faire paye un abonnement au parking VINCI. Chaque jour de la semaine je me rend à mon travail, j'emprunte des itinéraires différents pour pallier aux bouchons quotidiens que ce soit du côté du CEA, de la porte de France, ou de la route de Lyon. Il est inconcevable de pouvoir penser que 3 axes d'accès qui ne sont pas aujourd'hui pas suffisants, pourrait être réduit sans impact sur la circulation.	Défavorable	Habite NOYAREY, a une voiture de fonction et travaille à grenoble et gare sa voiture au parking VINCI. Je subis des bouchons quotidiens que ce soit du côté du CEA, de la porte de France, ou de la route de Lyon. "Il est inconcevable de pouvoir penser que 3 axes d'accès qui ne sont pas aujourd'hui pas suffisants, pourrait être réduit sans impact sur la circulation."
@390	2		Othilia - Noyarey	18/03/2025 11h54	Noyarey	REFUS DU PROJET DE L'ESPLANADE	Grenoble devient INTERDIT à toute personne extérieure. Mon conjoint est artisan, il refuse les chantiers à GRENOBLE : pas de stationnement, prix du stationnement lunaire l'accès bouché !!! n'y a plus de commerce dans le cœur de ville, les entreprises ferment du fait du foncier trop important et de la désertification des clients qui privilégient de se rendre dans des lieux où l'accès est possible en voiture. Le but étant de rendre Grenoble à Grenoble. Vous ne souhaitez aucunement que Grenoble soit accessible en voiture aux agglomérations avoisinantes. Que faites vous des centifs, des gens qui doivent traverser Grenoble en transport pour travailler ou se rendre sur leur lieu de travail ? Ma fille sera scolarisée au collège sur Grenoble, je n'ai pas d'autre choix que de l'emmener le matin : une enfant de 10 ans ne prend pas les transports en commun seule, peut être à dos de cheval ? ou avec 1h25 de transports en commun ? ratio pour 8 km assez hallucinant ! Que faites vous des extérieurs qui n'ont pas de transport adéquat sur leur commune pour rattacher Grenoble ? Ce projet est totalement hallucinant, n'avez vous pas 7 millions d'euros à placer sur des projets plus importants vu l'actualité de Grenoble ? Une grande pelouse ne changera pas Grenoble, les habitants ne traversent pas un parc qui sera squatté, tagué et non entretenus les habitants du boulevard déchantent plus vite, la faire leur est plus bénéfique. Quel est l'arrosage de la verdure ? l'arrosage automatique le long du tram est déjà une aberration ! l'écologie à bon dos ! JE M'OPPOSE CLAIEMENT A CE PROJET INVRAISEMBLABLE	Défavorable	"Grenoble devient INTERDIT à toute personne extérieure." "Le but étant de rendre Grenoble à Grenoble. Vous ne souhaitez aucunement que Grenoble soit accessible en voiture aux agglomérations avoisinantes."
@390	3		Othilia - Noyarey	18/03/2025 11h54	Noyarey	REFUS DU PROJET DE L'ESPLANADE	Qui va payer un projet à plus de 7 millions d'euros pour un parc qui sera saccager, mal fréquenté et accessible uniquement à pied ou en transport ? Ce projet n'est pas cohérent, il ne tiens compte que du confort des habitants et n'a pas été réfléchi de manière intelligente.	Défavorable	ce projet ne tient compte que des habitants de Grenoble et pour " 7 millions d'euros pour un parc qui sera saccager, mal fréquenté et accessible uniquement à pied ou en transport "
@391	1	LAVIGNE	Nadia	18/03/2025 12h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet Esplanade parking	Comment faire pour se garer en venant du haut de la commune de Saint Martin le Vinoux ou de la Chartreuse? Pour prendre des transports en commun encore faut-il pouvoir poser nos voitures quelque part (les horaires de bus ne sont pas adaptés sur le haut). Ecologiquement il n'est pas optimal d'aller sur Saint Egreve ou le Fontanil pour prendre le tram si il n'y a pas de place disponible au petit parking relais de l'esplanade. Solutions : l'agrandir ou avoir des places réservées.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Demande "d'agrandir [le parking relais] ou avoir des places réservées" pour les habitants "du haut de la commune de Saint Martin le Vinoux ou de la Chartreuse"
@392	1	GONON	Anne	18/03/2025 13h19	Saint-Egrève	Projet Esplanade	Très fortement et fermement opposée à la disparition du parking de l'esplanade sans solution de substitution. Le parking relais actuel est déjà saturé. Seul le grand parking offre une possibilité de stationnement à l'entrée de Grenoble.	Défavorable	Opposée à la suppression du parking de l'Esplanade sans solution de substitution. Lui seul offre une possibilité de stationnement à l'entrée de Grenoble. Parking relais déjà saturé.
@392	2	GONON	Anne	18/03/2025 13h19	Saint-Egrève	Projet Esplanade	Je ne comprends pas le concept de nouveau boulevard urbain, alors que la RN471 est le seul accès à Grenoble depuis Lyon et les communes du Nord et de l'Ouest. Cela transforme l'accès actuel de 2 voies à un accès au compte goutte et va de facto saturer tout le trafic.	Défavorable	Ne comprend pas le concept de boulevard urbain. Le projet transforme la RN, seul accès à Grenoble depuis Lyon et les communes du Nord et de l'ouest, de 2 voies à un accès au compte goutte et va de facto saturer tout le trafic.
@392	3	GONON	Anne	18/03/2025 13h19	Saint-Egrève	Projet Esplanade	L'ensemble du projet fait comme si il n'était pas situé à l'entrée de Grenoble, comme s'il s'agissait d'un quartier autonome, sans connexion avec la ville entière et bloquera, sans alternative, l'accès, congestionnera tous les véhicules dans des rues de desserte locale.	Défavorable	"L'ensemble du projet fait comme si il n'était pas situé à l'entrée de Grenoble, comme s'il s'agissait d'un quartier autonome, sans connexion avec la ville entière et bloquera, sans alternative, l'accès, congestionnera tous les véhicules dans des rues de desserte locale."
@392	4	GONON	Anne	18/03/2025 13h19	Saint-Egrève	Projet Esplanade	Le tout en conservant la Foire, le comble!	Défavorable	"Le tout en conservant la Foire, le comble! "

E993	1	RICHARD COUTTON		18/03/2025 13h31		Enquête publique Esplanade	Bonjour J'ai pris connaissance du projet de l'Envoyé de mon Esplanade. J'habite à proximité de l'autre côté de l'Isère. La suppression des places de parking n'est pas raisonnable. Outre qu'elle va entraîner mécaniquement un encombrement insupportable des parkings en centre-ville qui sont plus que saturés par la politique déraisonnable de la municipalité, elle va créer une injustice flagrante. En effet, nombre de salariés aux petits moyens se garent à cet endroit. Le coût du stationnement en ville est prohibitif pour eux et ils ne peuvent avoir le tarif résident. Si ils prennent leur véhicule c'est qu'ils ne peuvent faire autrement.	Défavorable	"La suppression des places de parking n'est pas raisonnable." Cela va encombrer les "parkings en centre-ville qui sont plus que saturés par la politique déraisonnable de la municipalité." Beaucoup de salariés aux petits moyens se garent à cet endroit, le coût du parking en ville est "prohibitif pour eux et ils ne peuvent avoir le tarif résident. Si ils prennent leur véhicule c'est qu'ils ne peuvent faire autrement."
E993	2	RICHARD COUTTON		18/03/2025 13h31		Enquête publique Esplanade	Au surplus un parc de plus n'est pas une nécessité à raison du nombre important de parcs à proximité immédiate.	Défavorable	Pas utile de faire un parc, il y en a déjà beaucoup à Grenoble.
E993	3	RICHARD COUTTON		18/03/2025 13h31		Enquête publique Esplanade	Enfin le nombre de logements envisagé n'est pas raisonnable et va engorger le quartier, on risque même de créer des zones d'insécurité. Croyez madame l'enquêteur à mon profond respect.	Défavorable	"le nombre de logements envisagé n'est pas raisonnable et va engorger le quartier, on risque même de créer des zones d'insécurité."
@394	1	Marie - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 13h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification quartier esplanade	Le parking esplanade offre une chance à la ville de Grenoble de stopper les voitures avant leur arrivée dans la ville. C'est un parking gratuit qui permet aux usagers modestes de venir en ville. Une partie de ce parking est constamment fermée ; il faudrait l'ouvrir pour permettre à plus de véhicules de se garer car le parking est en général saturé.	Défavorable	"C'est un parking gratuit qui permet aux usagers modestes de venir en ville. Une partie de ce parking est constamment fermée ; il faudrait l'ouvrir pour permettre à plus de véhicules de se garer car le parking est en général saturé."
@394	2	Marie - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 13h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification quartier esplanade	Il faudrait réparer le boudrome, faire un parc et un terrain de boules autour. Il faudrait planter des rideaux d'arbres sur le parking.	Défavorable	Il faudrait réparer le boudrome, faire un parc et un terrain de boules autour. Il faudrait planter des rideaux d'arbres sur le parking.
@394	3	Marie - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 13h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification quartier esplanade	Il y a assez de logements.	Défavorable	"Il y a assez de logements."
@394	4	Marie - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 13h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification quartier esplanade	Il faudrait déplacer la foire	Défavorable	Il faudrait déplacer la foire
@395	1	BRUNET	Jean-Marc	18/03/2025 13h58	Grenoble	aménagement esplanade	le projet de passerelle entre l'esplanade et le quartier Jean Mace constitue une liaison indispensable pour désenclaver les deux quartiers, facilitant l'accès à la surface commerciale de l'esplanade pour les habitants du quartier Jean Mace et l'accès aux espaces de bureau prévus place Mandela pour les personnes venant de Saint Egreve.	Favorable	La passerelle constitue une liaison indispensable pour désenclaver les 2 quartiers facilitant l'accès - à la surface commerciale de l'Esplanade pour les habitants de Jean Macé- aux espaces de bureau prévus Place Mandela pour les personnes venant de St Egreve
@396	1	Christian - Grenoble		18/03/2025 14h20	Grenoble		Il faut que Grenoble reste une ville ouverte à tous	Défavorable	"Ce projet n'améliorera pas plus la qualité de l'air que tous les précédents menés par la municipalité et ne fera qu'augmenter le déclin de la ville et de ses commerces. Alors que la ville ne cesse de se plaindre de ses problèmes financiers, qu'elle arrête de détruire l'environnement grenoblois et de faire des trous partout."
@397	1	Ali - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 14h23	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis Esplanade	Je suis contre le projet urbain de l'Esplanade. Il y aura une surpopulation du quartier. Alors qu'il y a un sérieux manque de parking alentour. De plus le parking-relais est pratiqué pour un très grand nombre de personnes, qui seront donc pénalisés si des habitations seront construites à la place de ce parking.	Défavorable	Dit que "le parking-relais est pratiqué pour un très grand nombre de personnes, qui seront donc pénalisés si des habitations sont construites à la place de ce parking".
@398	1	FAYE	Bruno	18/03/2025 14h58	Saint-Martin-le-Vinoux	PROJET ESPLANADE	En tant qu'habitant de Saint Martin le Vinoux je m'oppose fermement au projet de suppression de places parking sur l'esplanade de la Porte de France ainsi que sur le projet qui conduirait à réduire drastiquement la circulation sur cette même zone. Il en est de même pour la limitation de la circulation qui est déjà un enfer pour les riverains et qui va aller en se dégradant si ce projet voyait le jour. Congestionner d'avantage ne créera que plus de nuisance, de contraintes, de stress et d'agacement pour les citoyens. Pourquoi vouloir absolument rendre la vie difficile des gens qui vont travailler, des gens qui vivent et habitent dans cette agglomération encore plus dure que cela n'est déjà. Le vtu pieu d'imaginer qu'empêcher les gens de rentrer dans Grenoble en voiture est purement illusoire. Et ceux qui vont payer le plus lourd tribut de ces choix arbitraires sont les habitants limitrophes de cette zone. Nous nous garons difficilement, nous circulons difficilement et si ce projet voyait le jour cela deviendrait encore plus complexe, infernale même. Nous ne votons pas et ne payons pas nos impôts pour nous rendre la vie invivable dans nos quotidiens. Et il faut fluidifier l'entrée dans Grenoble pour désengorger les petits axes et zones habitées.	Défavorable	En tant qu'habitant de Saint Martin le Vinoux je m'oppose fermement au projet de suppression de places parking sur l'esplanade de la Porte de France ainsi que sur le projet qui conduirait à réduire drastiquement la circulation sur cette même zone. Il en est de même pour la limitation de la circulation qui est déjà un enfer pour les riverains et qui va aller en se dégradant si ce projet voyait le jour. Congestionner d'avantage ne créera que plus de nuisance, de contraintes, de stress et d'agacement pour les citoyens. Pourquoi vouloir absolument rendre la vie difficile des gens qui vont travailler, des gens qui vivent et habitent dans cette agglomération encore plus dure que cela n'est déjà. Le vtu pieu d'imaginer qu'empêcher les gens de rentrer dans Grenoble en voiture est purement illusoire. Et ceux qui vont payer le plus lourd tribut de ces choix arbitraires sont les habitants limitrophes de cette zone. Nous nous garons difficilement, nous circulons difficilement, nous circulons difficilement et si ce projet voyait le jour cela deviendrait encore plus complexe, infernale même. Nous ne votons pas et ne payons pas nos impôts pour nous rendre la vie invivable dans nos quotidiens. Et il faut fluidifier l'entrée dans Grenoble pour désengorger les petits axes et zones habitées.
@398	2	FAYE	Bruno	18/03/2025 14h58	Saint-Martin-le-Vinoux	PROJET ESPLANADE	réduire les places de parkings sur l'esplanade va inévitablement reporter les véhicules sur les rues adjacentes ce qui va rendre invivable la vie quotidienne des riverains qui eux doivent pouvoir circuler et se garer dans de bonnes conditions. Il faut plus de parkings sur l'esplanade pour que ceux qui le peuvent s'y gare et terminent en tramway.	Défavorable	réduire les places de parkings sur l'esplanade va inévitablement reporter les véhicules sur les rues adjacentes ce qui va rendre invivable la vie quotidienne des riverains qui eux doivent pouvoir circuler et se garer dans de bonnes conditions. Il faut plus de parkings sur l'esplanade pour que ceux qui le peuvent s'y gare et terminent en tramway.
@399	1	Laetitia - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 16h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre réaménagement de l'esplanade	Il serait vraiment dommage de supprimer les places de stationnement car la plupart des gens qui s'y gare partent en tram, trottinette, vélo, à pied... De plus il est vrai que lorsqu'il y a la foire cela devient très pénible les gens qui se garer devant chez nous Ce parking est très important ! Le seul gratuit et proche du centre	Défavorable	"De plus il est vrai que lorsqu'il y a la foire cela devient très pénible les gens qui se garer devant chez nous (NDR: à SMLV) Ce parking est très important ! Le seul gratuit et proche du centre"
@400	1	Claire - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 16h35	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade	Je demande l'abandon de ce projet esplanade très préjudiciable : stationnements supprimés, circulation contraignante. aménagement paysagé sur le territoire de St Martin le Vinoux	Défavorable	"Demande l'abandon de ce projet esplanade très préjudiciable : stationnements supprimés, circulation contraignante. aménagement paysagé sur le territoire de St Martin le Vinoux "
@401	1	Claire - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 16h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade	Je demande l'abandon du projet esplanade très préjudiciable : stationnements supprimés,	Défavorable	Je demande l'abandon du projet esplanade très préjudiciable : stationnements supprimés,
@401	2	Claire - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 16h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade	Je demande l'abandon du projet esplanade très préjudiciable : circulation contraignante,	Défavorable	Je demande l'abandon du projet esplanade très préjudiciable : circulation contraignante,
@401	3	Claire - Saint-Martin-le-Vinoux		18/03/2025 16h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade	Je demande l'abandon du projet esplanade très préjudiciable ; aménagement paysager sur la commune de Saint Martin le Vinoux	Défavorable	Je demande l'abandon du projet esplanade très préjudiciable ; aménagement paysager sur la commune de Saint Martin le Vinoux
@402	1	LOUVAT	Richard	18/03/2025 17h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de réaménagement du secteur esplanade	Je vous fais part de mon opposition au projet de réaménagement de l'esplanade. Nous habitons sur les hauteurs de Saint Martin le Vinoux. Il est déjà très difficile de se garer en bas de Saint Martin le Vinoux, et ce sera mission impossible si le parking de l'esplanade est supprimé. De plus, il sera impossible aux familles voulant rendre visite aux résidents de l'HEPAD de Pique-Pierre de trouver une place de stationnement.	Défavorable	Habite le haut de SMLV". Il est déjà très difficile de se garer en bas de Saint Martin le Vinoux, et ce sera mission impossible si le parking de l'esplanade est supprimé. Le parking de l'esplanade permet aussi de se garer pour aller à l'Epad de Pique Pierre
@402	2	LOUVAT	Richard	18/03/2025 17h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de réaménagement du secteur esplanade	Où est la logique du nouveau plan de circulation tel qu'il est prévu? Séparer le flux routier en deux pour qu'il se rejoignent cinq cents mètres plus loin dans un goulet d'étranglement dû à la piétonisation du carrefour routier de la Porte de France. Pour toutes ces raisons, nous sommes totalement opposés à ce projet.	Défavorable	"Où est la logique du nouveau plan de circulation tel qu'il est prévu? Séparer le flux routier en deux pour qu'il se rejoignent cinq cents mètres plus loin dans un goulet d'étranglement dû à la piétonisation du carrefour routier de la Porte de France."
@403	1	Céline - Grenoble		18/03/2025 17h11	Grenoble	Parking esplanade // maintien des arbres	Ce projet d'urbanisme n'est pas compatible avec les enjeux commerciaux environnementaux qui doivent relever la ville : il faut maintenir ce parking pour que les personnes n'habitent pas Grenoble puissent accéder à la ville facilement et faire vivre le centre-ville	Défavorable	"il faut maintenir ce parking pour que les personnes n'habitent pas Grenoble puissent accéder à la ville facilement et faire vivre le centre-ville"
@403	2	Céline - Grenoble		18/03/2025 17h11	Grenoble	Parking esplanade // maintien des arbres	et surtout conserver les arbres magnifiques et seuls îlots de biodiversité du secteur, condamnés si le projet de densification immobilière voit le jour.	Défavorable	"surtout conserver les arbres magnifiques et seuls îlots de biodiversité du secteur"
@404	1	Pierre - Grenoble		18/03/2025 17h16	Grenoble	Domage	ce parking est très pratique pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser leur voiture en ville.	Défavorable	ce parking est très pratique pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser leur voiture en ville.

@405	1	FOURCADE	Fabrice	18/03/2025 17h20	Voiron	Projet Esplanade	Pire l'esplanade est le seul endroit de Grenoble où l'on peut se garer gratuitement quand on vient sur Grenoble Les transports en communs ne sont pas adaptés à mon cas car je travaille sur 3 sites différents sur une même journée (Voiron, Grenoble, Montbonnot) et je suis obligé de prendre la voiture quand je viens travailler sur Grenoble. Où vais je me garer ??? Car je viens pour travailler et je n'ai pas de parking possible à mon travail...C'est le citoyen lambda qui trinque encore une fois.	Défavorable	"Pire l'esplanade est le seul endroit de Grenoble où l'on peut se garer gratuitement quand on vient sur Grenoble Les transports en communs ne sont pas adaptés à mon cas car je travaille sur 3 sites différents sur une même journée (Voiron, Grenoble, Montbonnot) et je suis obligé de prendre la voiture quand je viens travailler sur Grenoble. Où vais je me garer ??? Car je viens pour travailler et je n'ai pas de parking possible à mon travail..."
@405	2	FOURCADE	Fabrice	18/03/2025 17h20	Voiron	Projet Esplanade	Absolument contre ce projet, mégalo, moche qui n'apportera aucune plus value à l'Agglo. Quel coût ?	Défavorable	"Absolument contre ce projet, mégalo, moche qui n'apportera aucune plus value à l'Agglo. Quel coût ? "
@406	1	DUPONCELLE	Tanguy	18/03/2025 17h41	Grenoble	Opposition ferme au projet	Madame, Monsieur, Dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade à Grenoble et la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, je souhaite exprimer mon opposition à ce projet pour plusieurs raisons fondamentales touchant à la qualité de vie des habitants et à l'équilibre urbain de notre ville. **1. Une suppression probante de places de stationnement du parking relais** Le projet prévoit la suppression d'un nombre significatif de places de stationnement au sein du parking relais de l'Esplanade. Cette décision est extrêmement préjudiciable pour les nombreux usagers qui utilisent ce parking pour se rendre en centre-ville en limitant l'usage de leur véhicule personnel. En réduisant cette capacité de stationnement, le projet risque d'aggraver la congestion automobile dans les quartiers adjacents, en déplaçant la pression de stationnement vers des zones résidentielles déjà fortement saturées. Par ailleurs, la réduction de l'offre de stationnement incitera certains automobilistes à utiliser leur véhicule jusque dans l'hypercentre, ce qui va à l'encontre des objectifs de mobilité durable et de réduction de la pollution atmosphérique. Une telle suppression doit être compensée par des alternatives réelles et efficaces, ce qui ne semble pas être prévu dans le projet actuel.	Défavorable	"La suppression du parking relais de l'Esplanade est extrêmement préjudiciable pour les nombreux usagers qui utilisent ce parking pour se rendre en centre-ville en limitant l'usage de leur véhicule personnel". "Le projet risque d'aggraver la congestion automobile dans les quartiers adjacents". Il incitera certains automobilistes à utiliser leur véhicule jusque dans l'hypercentre, ce qui va à l'encontre des objectifs de mobilité durable et de réduction de la pollution atmosphérique. La suppression doit être compensée par des alternatives réelles et efficaces, ce qui ne semble pas être prévu dans le projet actuel".
@406	2	DUPONCELLE	Tanguy	18/03/2025 17h41	Grenoble	Opposition ferme au projet	**2. Une densification excessive et nuisible à la qualité de vie** Le projet de requalification envisage une densification importante du quartier avec la construction de nombreux logements. Si l'objectif de développement de l'offre résidentielle est compréhensible, l'intensité de cette densification pose question. Grenoble est une ville déjà fortement construite, où les espaces de respiration se font rares. Augmenter le nombre d'habitations dans une zone déjà contrainte risque de générer des nuisances supplémentaires : saturation des infrastructures existantes (réseau routier, transports en commun, écoles, commerces, services publics), problèmes de circulation et surfréquentation des équipements collectifs. Cette densification s'accompagne également d'un risque de dégradation du cadre de vie. Une augmentation importante de la population dans un quartier qui manque d'espaces publics suffisamment vastes pour accueillir ces nouveaux habitants ne peut qu'entraîner des tensions et une dégradation des conditions de vie pour l'ensemble des usagers de ce secteur.	Défavorable	Dénonce du projet de construction de logements. "Grenoble est une ville déjà fortement construite, [...] Augmenter le nombre d'habitations dans une zone déjà contrainte risque de générer des nuisances supplémentaires : saturation des infrastructures existantes (réseau routier, transports en commun, écoles, commerces, services publics), problèmes de circulation et surfréquentation des équipements collectifs". "Une augmentation importante de la population dans un quartier qui manque d'espaces publics suffisamment vastes pour accueillir ces nouveaux habitants ne peut qu'entraîner des tensions et une dégradation des conditions de vie".
@406	3	DUPONCELLE	Tanguy	18/03/2025 17h41	Grenoble	Opposition ferme au projet	**3. Une disparition inacceptable des espaces verts et des zones de respiration** Grenoble souffre d'un manque criant d'espaces verts et d'espaces de respiration. La ville est déjà fortement minéralisée et subit un effet d'îlot de chaleur urbain particulièrement marqué, notamment lors des épisodes caniculaires de plus en plus fréquents. Or, le projet prévoit la disparition de surfaces végétalisées existantes au profit de nouvelles constructions, ce qui va à l'encontre des enjeux environnementaux actuels et de la nécessité impérieuse de réintroduire de la nature en ville. Les espaces verts sont indispensables à la santé et au bien-être des habitants. Ils offrent des lieux de détente, favorisent la biodiversité et participent à l'amélioration de la qualité de l'air. Leur disparition serait un véritable recul pour la ville et rendrait le cadre de vie encore plus contraignant. Il est impératif que tout projet d'urbanisation prenne en compte la préservation et le développement d'espaces verts significatifs, et non leur réduction. **Conclusion** En conclusion, je demande instamment que ce projet soit revu en profondeur afin de mieux prendre en compte les réalités et les besoins des Grenoblois. La suppression des places de stationnement du parking relais, la densification excessive et la disparition d'espaces verts sont autant d'éléments qui risquent de dégrader durablement la qualité de vie dans ce quartier et, par extension, dans toute la ville. Il est essentiel de concilier développement urbain et respect du cadre de vie en préservant des espaces de respiration et en veillant à une planification équilibrée. Je demande donc aux décideurs de reconsidérer ce projet afin d'apporter des solutions plus adaptées aux enjeux actuels et futurs de notre ville.	Défavorable	Dénonce la "disparition inacceptable des espaces verts et des zones de respiration" et conclusion des 3 paragraphes (mêmes arguments)
@407	1		Tiffany - Châbons	18/03/2025 18h45	Châbons	Projet quartier Esplanade Grenoble	Ayant habitée quelques années à Grenoble puis maintenant habitante du Centre Isère mais y travaillant toujours. J'utilise le parking de l'Esplanade bien souvent pour me rendre en centre ville (commerce, Marché de Noël, restaurant...) mais aussi en cas de grève des trains, ce parking m'a permis de pouvoir aller travailler sans passer des heures à chercher une place et à perdre de l'argent. J'attendais de la municipalité de Grenoble un plus grand parking relais pouvant permettre aux habitant des Centre et Nord Isère de venir à Grenoble et faciliter l'accès à tous les Isérois aux avantages de cette ville. Même s'il existe de nombreux parkings ceux ci sont vite pleins et leur tarif ne donne pas envie de venir à Grenoble. Ecologiquement parlant, un parking permet à cette endroit de diminuer le flux de voiture entrant et roulant dans la ville. Economiquement parlant, il permettra un accès plus facile à toute une population plus rurale et aux touristes d'accéder à Grenoble. Etant à mi-distance entre Lyon et Grenoble, il sera bien évidemment plus facile pour nous de se rendre à Lyon... Même en tant qu'Iséroise.	Défavorable	Habitante du centre isère, a utilisé le parking quand elle travaillait à Grenoble et en cas de grève des trains. Elle l'utilise quand elle vient en centre ville pour ses commerces et les loisirs. Attendait de la municipalité de Grenoble un plus grand parking relais pour permettre, sur le plan économique, aux population rurale et touristes de venir facilement en ville (les tarifs des parkings du centre ville sont très élevés- pour écologiquement parler, diminuer le flux de voitures entrant et roulant dans la ville. Etant à mi-distance entre Lyon et Grenoble, il sera bien évidemment plus facile pour nous de se rendre à Lyon... Même en tant qu'Iséroise.
@408	1		Gilles - Saint-Egrève	18/03/2025 18h54	Saint-Egrève	Contre le projet de l'esplanade de Mr Piolle	Ce projet poursuit la destruction et la paupérisation économique du centre de Grenoble. Les commerces de Grenoble se meurent les uns après les autres. Après avoir quitté la région pendant 6 ans, je suis attristé de voir comment cette ville est en train de pourrir de l'intérieur. Mr Piolle devrait plutôt proposer la construction d'un mur pour empêcher les citoyens périurbains de pénétrer sa ville, imposant des droits de passage, considérant les personnes vivant en dehors de Grenoble comme indignes de pénétrer sa ville parce qu'ils osent avoir la présentation d'avoir besoin d'une voiture! Quelle scandale d'avoir besoin d'une voiture! Honte aux esprits orthogonaux (dixit Mr Piolle) qui osent encore utiliser une voiture. Cette conception de la mobilité est un combat d'arrière garde. D'ici 20 ans, l'essentiel de la mobilité sera électrique, y'a la voiture. Autant maintenir des parkings qui permettront à tous les habitants du nord de l'agglomération de venir à Grenoble pour profiter de son centre ville, de ses restaurants et de ses commerces. En synthèse: Contre ce projet sans parking	Défavorable	"Ce projet poursuit la destruction et la paupérisation économique du centre de Grenoble. Les commerces de Grenoble se meurent les uns après les autres. " je suis attristé de voir comment cette ville est en train de pourrir de l'intérieur. Mr Piolle devrait plutôt proposer la construction d'un mur pour empêcher les citoyens périurbains de pénétrer sa ville, imposant des droits de passage, considérant les personnes vivant en dehors de Grenoble comme indignes de pénétrer sa ville parce qu'ils osent avoir la présentation d'avoir besoin d'une voiture! Quelle scandale d'avoir besoin d'une voiture! Honte aux esprits orthogonaux (dixit Mr Piolle) qui osent encore utiliser une voiture. Cette conception de la mobilité est un combat d'arrière garde. D'ici 20 ans, l'essentiel de la mobilité sera électrique, y'a la voiture. Autant maintenir des parkings qui permettront à tous les habitants du nord de l'agglomération de venir à Grenoble pour profiter de son centre ville, de ses restaurants et de ses commerces. En synthèse: Contre ce projet sans parking"
@409	1		Martine - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 19h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de requalification de l'Esplanade	La suppression totale du parking de l'Esplanade est une imposture totale. Où vont se garer les gens qui viennent notamment travailler à Grenoble ? Si M. Piolle et La Métro désirent une ville verte (Grenoble), n'aurait-il pas été plus judicieux d'envisager la mise en place de parkings relais autour de la ville? Est-ce qu'ils se préoccupent des désagréments que de telles décisions vont causer à St-Martin-Le-Vinoux? C'est inacceptable et IRRESPONSABLE !	Défavorable	"La suppression totale du parking de l'Esplanade est une imposture totale. Où vont se garer les gens qui viennent notamment travailler à Grenoble ?Propose d'envisager la mise en place de parkings relais autour de la ville" ?
@409	2		Martine - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 19h00	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de requalification de l'Esplanade	Actuellement, le matin, sur la route de Lyon, on peut observer des embouteillages à partir de l'arrêt de tram Casamaures Village et rejoindre le pont de La Bastille est une véritable course d'obstacles, alors dévier une partie du trafic de RN 481 sur la route de Lyon, c'est une aberration.	Défavorable	"dévier une partie du trafic de RN 481 sur la route de Lyon, c'est une aberration".
@410	1		Jean-Marc - Grenoble	18/03/2025 19h21	Grenoble	Avis favorable au projet	Le terme esplanade n'est pas du tout le synonyme de parking à voitures. Bien au contraire, ce terme est sensé être par définition une place de grande destination dont l'objectif primaire est la promenade. Sa transformation en parking automobile date des années 1960 et représente une spoliation du domaine public, espace rare dans Grenoble, au profit d'une minorité de personnes extérieures à la ville pour la plupart. Le besoin de ces personnes pour un parking à l'entrée de Grenoble est vide de sens alors qu'il existe un axe de transport en commun fort qu'est le tramway E. Cette ligne dispose en outre de plusieurs parkings relais en aval de l'Esplanade (Paluel et Kerben) propices à capter le trafic de pendulaires arrivant par le nord de l'agglomération. Quant aux jérémiades des habitants des communes de Saint-Egrève et de Saint-Martin-le-Vinoux, elles sont difficiles entendables : pourquoi ces personnes utiliseraient-elles leur voiture entre leur domicile et le parking de l'Esplanade alors qu'il y a le tram E ? Par conséquent, la suppression du parking relais n'est pas préjudiciable à la liberté de déplacement des automobilistes, des alternatives existant déjà.	Favorable	Le terme esplanade n'est pas du tout le synonyme de parking à voitures. Bien au contraire, ce terme est sensé être par définition une place de grande destination dont l'objectif primaire est la promenade. Le besoin pour un parking à l'entrée de Grenoble est vide de sens alors qu'il existe un axe de transport en commun fort qu'est le tramway E. Cette ligne dispose en outre de plusieurs parkings relais en aval de l'Esplanade (Paluel et Kerben) propices à capter le trafic de pendulaires arrivant par le nord de l'agglomération. Quant aux jérémiades des habitants des communes de Saint-Egrève et de Saint-Martin-le-Vinoux, elles sont difficiles entendables : pourquoi ces personnes utiliseraient-elles leur voiture entre leur domicile et le parking de l'Esplanade alors qu'il y a le tram E ? la suppression du parking relais n'est pas préjudiciable à la liberté de déplacement des automobilistes, des alternatives existant déjà.
@410	2		Jean-Marc - Grenoble	18/03/2025 19h21	Grenoble	Avis favorable au projet	D'autres jérémiades concernent la limitation du trafic de transit au niveau de l'Esplanade imposé par ce projet. Ce trafic de transit n'a plus lieu d'être ici car l'A480 élargie et l'aménagement de l'échangeur du, projets coûteux, ont été réalisés justement pour faciliter le contournement de Grenoble selon ces axes.	Favorable	"D'autres jérémiades concernent la limitation du trafic de transit au niveau de l'Esplanade imposé par ce projet. Ce trafic de transit n'a plus lieu d'être ici car l'A480 élargie et l'aménagement de l'échangeur du Rondeau, projets coûteux, ont été réalisés justement pour faciliter le contournement de Grenoble selon ces axes."

@410	3	Jean-Marc - Grenoble	18/03/2025 19h21	Grenoble	Avis favorable au projet	La surface de Grenoble étant très limitée, il est donc légitime de vouloir apporter une plus-value sous la forme d'un espace reconquis sur l'automobile, tant en terme de stationnement qu'en terme de voirie, au profit des habitants de tout âge et pas seulement automobilistes. Cette requête d'un espace bitumé permettra également d'apporter davantage d'espaces verts, bienvenus pour contrer les îlots de chaleur à l'heure où notre agglomération voit son réchauffement climatique aller plus de 2 fois plus vite que le reste du pays. Le projet offrira également une arrivée sur Grenoble et sur la porte de France avec davantage de cachet que l'actuel échangeur de type autoroute. Le renforcement du corridor biologique entre les massifs de la Chartreuse et du Vercors est aussi un des aspects positifs de ce projet. Il est donc primordial de regarder le projet de l'Esplanade à l'aune du bénéfice pour la collectivité dans son ensemble et non dans l'intérêt individuel de quelques uns. Je suis donc particulièrement favorable à la réalisation du projet présent.	Favorable	Le projet apporte une plus value sous la forme - d'un espace reconquis sur l'automobile, tant en terme de stationnement que de voirie, au profit des habitants de tout âge et pas seulement automobilistes - davantage d'espaces verts pour contrer les îlots de chaleur à l'heure où notre agglomération voit son réchauffement climatique aller 2 fois plus vite que le reste du pays - une arrivée sur Grenoble et sur la Porte de France avec davantage de cachet que l'actuel échangeur autoroutier. Le renforcement du corridor biologique entre les massifs de la Chartreuse et du Vercors est aussi un des aspects positifs de ce projet. Il est donc primordial de regarder le projet de l'Esplanade à l'aune du bénéfice pour la collectivité dans son ensemble et non dans l'intérêt individuel de quelques uns. Je suis donc particulièrement favorable à la réalisation du projet présent.
@411	1	FUNAR	18/03/2025 19h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition ferme au projet de réaménagement de l'Esplanade	Je tiens à exprimer mon profond désaccord concernant le projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade, tel que présenté par la mairie. Ce projet, qui prévoit la suppression totale du parking de la Grande Esplanade, amputant ainsi 315 places gratuites, est une aberration pour notre commune. La perte de ces places payantes et la fermeture du parking d'entrée à la ville aggrave une situation déjà critique, rendant les accès au centre-ville et aux commerces totalement impraticables. De plus, l'idée d'annexer des terrains privés et d'imposer un parking-relais silo de 100 à 130 places est inadaptée et irresponsable. Cette mesure ne compensera en rien la perte de places actuelles et ne fera qu'à la saturation autour de la Casamaures. Le projet, tel qu'étudié en 2017, ignore les avis des riverains et les rapports qui soulignent déjà les limites communales dépassées par ce plan.	Défavorable	La suppression du parking de la Grande Esplanade, 315 places gratuites, est une aberration pour SMLV." La perte de ces places payantes et la fermeture du parking d'entrée à la ville aggrave une situation déjà critique, rendant les accès au centre-ville et aux commerces totalement impraticables." "Annexer des terrains privés et d'imposer un parking-relais silo de 100 à 130 places est inadaptée et irresponsable", cela accentuera la saturation autour de la Casamaures
@411	2	FUNAR	18/03/2025 19h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition ferme au projet de réaménagement de l'Esplanade	La création d'un nouvel axe de circulation au nord de l'Esplanade, censée améliorer la fluidité, ne répond absolument pas aux besoins réels. Au contraire, elle aggrave la congestion sur la RN 481, déjà saturée, et menace la tranquillité des habitants de Saint-Martin-le-Vinoux. L'impact sur le trafic automobile sera désastreux, avec des embouteillages accrus sur les rues habitées comme la rue de la Résistance ou encore le Pont d'Oxford. Ces nuisances, combinées à la réduction des places de stationnement, vont transformer notre quartier en un enfer quotidien.	Défavorable	La création du carrefour Nord entrainera "des embouteillages accrus sur les rues habitées comme la rue de la Résistance ou encore le Pont d'Oxford." "Ces nuisances, combinées à la réduction des places de stationnement, vont transformer notre quartier en un enfer quotidien."
@411	3	FUNAR	18/03/2025 19h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition ferme au projet de réaménagement de l'Esplanade	Enfin, la piétonnisation partielle et l'absence de solution viable pour le stationnement ignorent les réalités locales. Nous subissons déjà les conséquences d'une mauvaise gestion, avec des rues devenues impraticables et une qualité de vie en chute libre. Je refuse que notre commune soit sacrifiée au profit d'une vision métropolitaine mal pensée, qui risque d'enclaver Saint-Martin-le-Vinoux et de fermer des accès essentiels comme la rue de la Résistance. Je vous demande instamment d'abandonner ce projet préjudiciable et de tenir compte des nombreuses répercussions qu'il entrainera. J'encourage tous les habitants à se mobiliser pour faire entendre notre voix lors de cette consultation.	Défavorable	" Nous subissons déjà les conséquences d'une mauvaise gestion, avec des rues devenues impraticables et une qualité de vie en chute libre. Je refuse que notre commune soit sacrifiée au profit d'une vision métropolitaine mal pensée, qui risque d'enclaver Saint-Martin-le-Vinoux et de fermer des accès essentiels comme la rue de la Résistance."
@412	1	Raluca - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 19h58	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition ferme au projet d'aménagement de l'Esplanade	Bonjour, Je suis une mère de famille habitant à Saint-Martin-le-Vinoux et travaillant quotidiennement à Grenoble. Je me vois contrainte de prendre ma voiture tous les jours, faute d'une desserte par bus régulière, ce qui rend ce projet d'aménagement de l'Esplanade totalement inadmissible et inacceptable pour moi et ma famille. Je soutiens pleinement la lettre du maire, Sylvain Laval, qui dénonce avec force l'inadaptation de ce projet aux besoins réels de notre commune. La suppression totale du parking de la Grande Esplanade, amputant 315 places gratuites, met en péril mon quotidien et celui de nombreux habitants. Ce parking sert de point d'entrée essentiel à la ville et au territoire, facilitant l'accès au centre-ville, aux tramways, et à pied ou à vélo. Or, la suppression de cette zone de stationnement provoque une saturation mécanique dans les rues limitrophes à Saint-Martin-le-Vinoux, notamment dans le secteur du Village et de Pique-Pierre. Cette situation aggrave les embouteillages et détériore la qualité de l'air, un désastre pour nous tous.	Défavorable	"Soutient pleinement la lettre du maire, Sylvain Laval, qui dénonce avec force l'inadaptation de ce projet aux besoins réels de notre commune". Dénonce la "suppression totale du parking de la Grande Esplanade[...]. Ce parking sert de point d'entrée essentiel à la ville et au territoire, facilitant l'accès au centre-ville, aux tramways, et à pied ou à vélo". Explique que la suppression du "stationnement sans compensation provoque une saturation mécanique dans les rues limitrophes à Saint-Martin-le-Vinoux".
@412	2	Raluca - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 19h58	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition ferme au projet d'aménagement de l'Esplanade	Ce projet est en outre résolument anti-écologique. En augmentant la congestion automobile avec plus de 25 000 véhicules par jour sur des axes comme la RN 481 et la rue de la Résistance, il contribue directement à une hausse de la pollution et des émissions de gaz à effet de serre. L'absence de solutions viables pour traverser l'Isère et l'annexion de parcelles comme celles des Casamaures aggravent cet impact environnemental désastreux, au lieu de promouvoir une mobilité durable. Le projet ignore complètement les nuisances actuelles et futures, notamment le bruit et la pollution autour de la RN 481 et des axes comme la rue de la Résistance, où je circule régulièrement. La création d'un nouvel accès au nord de l'Esplanade, sans solution viable, ne fait qu'aggraver la congestion automobile. L'annexion de parcelles par Grenoble compromet notre mobilité et menace la tranquillité de notre commune. Ce projet, porté par une vision globiliste sans égard pour les réalités locales, dépasse les limites communales et met en danger notre qualité de vie. Je refuse catégoriquement cette décision qui va alourdir mes trajets, augmenter les embouteillages, et risquer de fermer des accès essentiels comme la rue de la Résistance. Je joins ma voix à celle du maire et des habitants pour exiger l'abandon immédiat de ce projet préjudiciable. Je vous invite à prendre en compte ces arguments et à agir sans délai pour stopper cette aberration.	Défavorable	Explique que le "Le projet ignore complètement les nuisances actuelles et futures, notamment le bruit et la pollution autour de la RN 481 et des axes comme la rue de la Résistance". Déploie "L'absence de solutions viables pour traverser l'Isère" "Refuse "La création d'un nouvel accès au nord de l'Esplanade qui ne fait qu'aggraver la congestion automobile".
@413	1	Chris - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Le projet vite, merci !	Un parking gratuit si proche d'un centre ville est une aberration et complètement anachronique d'un monde où il faut se sentir de ce dogme. Merci de corriger cette erreur.	Favorable	"Un parking gratuit si proche d'un centre ville est une aberration et complètement anachronique d'un monde où il faut se sentir de ce dogme."
@413	2	Chris - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Le projet vite, merci !	Le nouveau projet propose enfin un embellissement d'un coin de Grenoble qui a besoin d'une profonde réhabilitation, ce qui correspond à l'objectif de ce projet.	Favorable	"Le nouveau projet propose enfin un embellissement d'un coin de Grenoble qui a besoin d'une profonde réhabilitation, ce qui correspond à l'objectif de ce projet."
@413	3	Chris - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Le projet vite, merci !	Pour être riverain de l'autoroute alors que nous sommes très proche de la ville est un véritable fléau pour nos enfants la nuit avec des Fangio ou la journée avec trop de passages.	Favorable	"Pour être riverain de l'autoroute alors que nous sommes très proche de la ville est un véritable fléau pour nos enfants la nuit avec des Fangio ou la journée avec trop de passages. "Semble se réjouir de la déqualification de la RN et donc de l'abaissement de la vitesse.
@413	4	Chris - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Le projet vite, merci !	Enfin le pont sera formidable pour faciliter les trajets Est Ouest en mobilité douce !	Favorable	"le pont sera formidable pour faciliter les trajets Est Ouest en mobilité douce !"
@413	5	Chris - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Le projet vite, merci !	Une erreur quand même, pourquoi ne pas déplacer la foire à Alpeexpo ???	Défavorable	"Une erreur quand même, pourquoi ne pas déplacer la foire à Alpeexpo ???"
@413	6	Chris - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Le projet vite, merci !	Je trouve assez surprenant certains des Saint Martinerois (j'observe une soudaine mobilisation qui semble peu liée à des mobilisations individuelles !) qui se battaient contre la rocade Nord mais qui défendent l'A481. Assez surprenant !	Autres	"Je trouve assez surprenant certains des Saint Martinerois (j'observe une soudaine mobilisation qui semble peu liée à des mobilisations individuelles !) qui se battaient contre la rocade Nord mais qui défendent l'A481. Assez surprenant !"
@414	1	YANN - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h58	Saint-Martin-le-Vinoux	Péage à l'entrée de la N481	Nous résidons à St Martin le Vinoux et nous constatons quotidiennement des files de véhicule tentant d'accéder à Grenoble, pour traverser ou s'y garer et, comme une majorité des habitants de cette commune, dont des enfants en bas âge, nous subissons la pollution de ces véhicules, accentuée en période touristique et fête foraine. Cette pollution engendre des difficultés respiratoires largement démontrées par les services de santé.	Défavorable	La pollution lié aux nombreux véhicule qui circulent pour "tenter pour accéder à Grenoble"est accentuée en période touristique et fête foraine."
@414	2	YANN - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h58	Saint-Martin-le-Vinoux	Péage à l'entrée de la N481	Construire un parc nous semblait une bonne idée, la nature est indispensable au bien-être de tous. Toutefois, il faut réfléchir à la manière de l'intégrer à ce bien-être commun. Polluer St Martin le Vinoux pour faire un parc, c'est comme détruire une forêt pour y planter des panneaux solaires !	Défavorable	"Construire un parc nous semblait une bonne idée, la nature est indispensable au bien-être de tous" mais " Polluer St Martin le Vinoux pour faire un parc, c'est comme détruire une forêt pour y planter des panneaux solaires !"
@414	3	YANN - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h58	Saint-Martin-le-Vinoux	Péage à l'entrée de la N481	Nous proposons de mettre un péage à l'entrée de la N481 pour ceux qui veulent prendre leur voiture et une alternative de mobilité gratuite: bus-navette, tram..., comme lors de festivals quand on ne peut pas accéder au site parce qu'il y a trop de monde.	Autres	Propose de mettre un péage à l'entrée de la RN481 et "t une alternative de mobilité gratuite: bus-navette, tram..., comme lors de festivals quand on ne peut pas accéder au site parce qu'il y a trop de monde."
@414	4	YANN - Saint-Martin-le-Vinoux	18/03/2025 20h58	Saint-Martin-le-Vinoux	Péage à l'entrée de la N481	Nous ne parlerons pas ici des pollutions lumineuses engendrées par les panneaux solaires des parkings de ST et Schneider sur la presque île. D'ailleurs, leurs parkings sont si grands, peut-être peuvent-ils louer des places à la ville, ou leurs employés venir en bus ou en navette.	Autres	Les panneaux solaire sur les Parkings de "de ST et Schneider sur la presque île" nous font subir une pollution lumineuse", leurs parkings sont si grands, peut-être peuvent-ils louer des places à la ville, ou leurs employés venir en bus ou en navette."

@415	1		CAROLINE - Grenoble	18/03/2025 21h21	Grenoble	Une forêt à l'entrée de Grenoble	Pour le projet à venir, j'aimerais que ce parking soit débâtonné et qu'une forêt d'arbres soit plantée. Il pourrait y avoir des jardins pédagogiques pour les écoles à proximité et les habitants du quartier. Ils pourraient venir cultiver leur propres légumes dans un terrain ou dans des bacs sains. Les arbres seraient des abris pour les oiseaux et apaiseraient le quartier qui se situe à côté d'une route très passante. Dans ce parc des aménagements pour les enfants seront prévus. Il n'y a aucune artificialisation. Comme nous sommes dans une société où la drogue et le vandalisme sont de rigueur, des gardes forestiers assureraient la bonne usage de la forêt, la nuit le parc sera fermé et non utilisable pour les humains, seulement pour les animaux. Un espace de liberté pour les chiens pourraient envisagés. Un pour les chiens de grandes tailles et un autre pour les chiens de petites tailles. Les règles d'utilisation des parcs seraient affichées et des sacs à crottes disponibles avec des poubelles à proximité. Des chemins aménagés permettraient de se balader dans le parc, accessible aux PMR mais sans goudron ou béton, des chemins perméable pour la pluie. Cet espace doit être pour les humains et les animaux afin de profiter des bienfaits de la nature à l'entrée de Grenoble. Les habitants pourraient contribuer à entretenir la forêt formées par les agents d'entretiens des espaces verts de la ville. Au plaisir de voir un projet en phase avec les enjeux actuels et futurs que nous réservent les changement climatiques. Quelques exemples ailleurs en France : <a actuels="" avec="" changement="" climatiques".<="" en="" enjeux="" et="" futurs="" href="https://www.francebleu.fr/infos/environnement/la-plus-petite-micro-foret-de-france-plantee-dans-le-cavalos-1639503503?xtor=SEC-500-{{{campaign.name}}}&gad_source=5&gclid=EAlaQobChMwP-3LmUjAMV9ZQBh2ghvVAAAYAAAEgLIKfD_BwEhttps://www.onf.fr/produits-services/gerer-et-amenager-vos-espaces-naturels/%2B/7d5::foret-urbaine-reinventez-la-nature-en-ville.htmhttps://permafrest.fr/blog/micro-foret/foret-urbaine-definition/https://www.onf.fr/produits-services/%2B/97e:infographie-la-foret-en-ville-source-de-bien-etre-pour-les-urbains.html</td> <td>Autres</td> <td>Propose de créer une forêt avec des jardins pédagogiques, des espaces aménagés pour les chiens, un lieu de promenade géré et gardé par des gardes forestiers." les="" nous="" phase="" projet="" que="" réservent="" td="" un=""> 		
@416	1		Beatrice - Grenoble	19/03/2025 06h59	Grenoble	Eplanade	Pas d accord avec le projet de la ville de supprimer massivement toutes les places de parkingCe projet doit cesser immédiatement !	Défavorable	"Pas d accord avec le projet de la ville de supprimer massivement toutes les places de parkingCe projet doit cesser immédiatement ! "
@417	1		Deborde - Grenoble	19/03/2025 07h11	Grenoble	Aberration écologique	A l'heure où l'on nous parle de réchauffement climatique, végétalisation, Grenoble arrivée en tête des villes pour les îlots de chaleur dû à la bétonisation sous une municipalité dite "écolo", elle souhaiterait encore grossir le phénomène. Enfin le problème du logement ne sera pas résolu car malgré la bétonisation excessive de tous les secteurs, il y a toujours autant de demandes de logements: la raison? La promiscuité, la densification, génèrent des troubles de voisinage, des conflits, la qualité de vie se détériore et les gens veulent partir ce qui accroît la liste des demandeurs. Quel air respirerons-nous quand le béton aura entièrement remplacé les arbres?	Défavorable	Grenoble est champion pour la bétonisation, il faut arrêter.: " le problème du logement ne sera pas résolu car malgré la bétonisation excessive de tous les secteurs, il y a toujours autant de demandes de logements: la raison? La promiscuité, la densification, génèrent des troubles de voisinage, des conflits, la qualité de vie se détériore et les gens veulent partir ce qui accroît la liste des demandeurs. Quel air respirerons-nous quand le béton aura entièrement remplacé les arbres?"
@417	2		Deborde - Grenoble	19/03/2025 07h11	Grenoble	Aberration écologique	Deuxièmement, ce parking-relais permet de se conformer partiellement à la ZFE puisqu'il évite à des centaines de voitures de pénétrer dans Grenoble et les usagers peuvent entrer dans le c'ur de ville à pieds ou en TC.	Défavorable	"ce parking-relais permet de se conformer partiellement à la ZFE puisqu'il évite à des centaines de voitures de pénétrer dans Grenoble et les usagers peuvent entrer dans le c'ur de ville à pieds ou en TC."
@418	1	FUGAIN	Claude	19/03/2025 07h36	Saint-Martin-le-Vinoux	aménagement de l'esplanade	Aucune proposition car ce n'est pas mon travail mais seulement l'envie de répéter encore que la mairie de Grenoble arrête de décider pour les autres, arrête de faire semblant de tenir compte de l'avis des citoyens et termine son mandat sans faire un "merdier" supplémentaire!!!	Défavorable	Demande "que la mairie de Grenoble arrête de décider pour les autres, arrête de faire semblant de tenir compte de l'avis des citoyens"
@418	2	FUGAIN	Claude	19/03/2025 07h36	Saint-Martin-le-Vinoux	aménagement de l'esplanade	Par pitié arrêtez de faire des travaux sans prévoir les effets secondaires (centre ville désertifié, délinquance en pleine journée dans des lieux sécurisés jusque là, fermeture des boutiques en grand nombre...) ou...dommages collatéraux, en utilisant l'alibi écologique...Plantée des arbres et des fleurs, cela suffira pour terminer ces 2 mandats successifs qui ont largement contribué à la transformation très négative de cette ville qui jusque là était attractive et joyeuse mais ne l'est plus!! n'ajoutez pas une raison de plus de ne plus rentrer dans Grenoble!!!!	Défavorable	"Plantez des arbres et des fleurs, cela suffira pour terminer ces 2 mandats successifs". N'ajoutez pas une raison de plus de ne plus rentrer dans Grenoble!!!!"
@419	1		Emelyne - Seyssins	19/03/2025 07h47	Seyssins	Parking de l'esplanade	La fermeture de l'esplanade est une absurdité. Ce parking est plein tous les jours, impossible de trouver une place à partir de 10h. C'est un lieu de co voiturage, de parking pour aller faire du shopping, pour aller travailler ou encore aller au restaurant. Un lieu pour prendre ensuite le tram pour ce déplacer dans la ville ou métropole.	Défavorable	"La fermeture de l'esplanade est une absurdité. Ce parking est plein tous les jours, impossible de trouver une place à partir de 10h. C'est un lieu de co voiturage, de parking pour aller faire du shopping, pour aller travailler ou encore aller au restaurant. Un lieu pour prendre ensuite le tram pour ce déplacer dans la ville ou métropole."
@420	1	BRIOLLE	Franck	19/03/2025 07h48	Saint-Egrève	Gardon l'esplanade	Gardon l'esplanade comme aujourd'hui Ne pas faire de construction	Défavorable	"Gardon l'esplanade comme aujourd'hui Ne pas faire de construction "
@421	1		Michel - Grenoble	19/03/2025 07h48	Grenoble	Requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Je pense que la suppression des parking sur l'esplanade est une erreur. Il faudrait concevoir un vrai parking relais pour permettre aux personnes venant de l'extérieur de Grenoble d'utiliser les transports en commun ou d'aller à pied au centre ville de Grenoble.	Défavorable	"Il faudrait concevoir un vrai parking relais pour permettre aux personnes venant de l'extérieur de Grenoble d'utiliser les transports en commun ou d'aller à pied au centre ville de Grenoble. "
@421	2		Michel - Grenoble	19/03/2025 07h48	Grenoble	Requalification urbaine du quartier de l'esplanade	La construction d'immeubles supplémentaires dans cette petite zone me semble une aberration et n'amène aucune plus value à cette entrée de Grenoble et privilégie une densification de l'habitat qui va à l'encontre du raisonnable.	Défavorable	Ce projet induit "une densification de l'habitat qui va à l'encontre du raisonnable"
@421	3		Michel - Grenoble	19/03/2025 07h48	Grenoble	Requalification urbaine du quartier de l'esplanade	L'esplanade reste pour les grenoblois l'emplacement de la foire des rameaux . C'est les raisons qui me font penser que ce projet n'est pas adapté à cette partie de Grenoble. Cordialement	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	"L'esplanade reste pour les grenoblois l'emplacement de la foire des rameaux "
@422	1		Roland - Grenoble	19/03/2025 08h09	Grenoble	Contre la suppression des place de parking à l'esplanade	Ras le bol c'est impossible de se garer à Grenoble	Défavorable	"Ras le bol c'est impossible de se garer à Grenoble"Est contre la suppression des place de parking à l'esplanade
@422	2		Roland - Grenoble	19/03/2025 08h09	Grenoble	Contre la suppression des place de parking à l'esplanade	C'est la mort des petits commerçants	Défavorable	"La suppression des places de parking à l'esplanade, c'est la mort des petits commerçants "
@423	1		Thierry - Grenoble	19/03/2025 08h41	Grenoble	Parking de l'esplanade	La suppression de ce parking relais augmentera les pb de stationnement de grenoble et participera à la fin des commerces de centre ville	Défavorable	"La suppression de ce parking relais augmentera les pb de stationnement de grenoble et participera à la fin des commerces de centre ville "
@423	2		Thierry - Grenoble	19/03/2025 08h41	Grenoble	Parking de l'esplanade	Engager une telle action à un an des municipales est anormal'	Défavorable	"Engager une telle action à un an des municipales est anormal'
@424	1		Françoise - Grenoble	19/03/2025 08h46	Grenoble	Eplanade	Quand est-ce que Mr Piolle va arrêter de détruire Grenoble ?	Défavorable	"Quand est-ce que Mr Piolle va arrêter de détruire Grenoble ? "
@425	1	LORIN	Thibault	19/03/2025 09h00	Grenoble	contre le projet	Grenoble est une ville enclavée et pour y accéder (de chartreuse, de Vercors) seule la voiture est envisageable. Il ne faut donc pas fermer ce parking mais en construire d'autres	Défavorable	"Grenoble est une ville enclavée et pour y accéder (de chartreuse, de Vercors) seule la voiture est envisageable. Il ne faut donc pas fermer ce parking mais en construire d'autres"
@425	2	LORIN	Thibault	19/03/2025 09h00	Grenoble	contre le projet	construire des logements alors que mêmes les étudiants fuient Grenoble (pour la première fois depuis plusieurs années) ne fera que créer plus de misère.	Défavorable	"construire des logements alors que mêmes les étudiants fuient Grenoble (pour la première fois depuis plusieurs années) ne fera que créer plus de misère."
@425	3	LORIN	Thibault	19/03/2025 09h00	Grenoble	contre le projet	Ce projet est contraire à toutes les valeurs soit disant véhiculée par l'équipe municipale!l'équipe municipale n'aime pas cette ville cela se sent, mais Grenoble n'est pas une zone test	Défavorable	"Ce projet est contraire à toutes les valeurs soit disant véhiculée par l'équipe municipale!l'équipe municipale n'aime pas cette ville cela se sent, mais Grenoble n'est pas une zone test"
@426	1	MUNOZ	Akila	19/03/2025 09h18	Grenoble	Contre le projet de l'esplanade	Je suis totalement contre le projet de l'esplanade, cela engendrerait encore plus de problèmes, nous devons dynamiser notre ville et non la détruire, le centre ville de Grenoble est devenu une ville fantôme, il est temps que Monsieur Eric Piolle prenne sa retraite...	Défavorable	"Je suis totalement contre le projet de l'esplanade, cela engendrerait encore plus de problèmes, nous devons dynamiser notre ville et non la détruire, le centre ville de Grenoble est devenu une ville fantôme, il est temps que Monsieur Eric Piolle prenne sa retraite..."
@427	1	LORIN	Thibault	19/03/2025 09h52	Grenoble	contre le projet	Ce projet est contraire à toutes les valeurs portées par la municipalité Grenoble est une ville entourée de trois massif montagneux et son accessibilités dépend, n'en déplaise, de la voiture! ne faut pas supprimer les parkings, mais au contraire, en construire d'autres pour permettre justement de ne pas utiliser la voiture en ville	Défavorable	"il ne faut pas supprimer les parkings, mais au contraire, en construire d'autres pour permettre justement de ne pas utiliser la voiture en ville"
@427	2	LORIN	Thibault	19/03/2025 09h52	Grenoble	contre le projet	Depuis 2014 notre ville se meurt de ses commerces, est dans un état d'insalubrité désastreuse et pour la première fois des étudiants ne veulent plus y venir par crainte du climat dangereux...Ce projet va appauvrir d'autant plus notre ville et la précipiter en enfer	Défavorable	"notre ville se meurt de ses commerces, est dans un état d'insalubrité désastreuse et pour la première fois des étudiants ne veulent plus y venir par crainte du climat dangereux..."
@428	1	HUGELÉ	Christophe	19/03/2025 10h23	Saint-Egrève	STOP A CETTE ABERRATION...	STOP A CETTE ABERRATION...	Défavorable	STOP A CETTE ABERRATION...
@429	1		Rene - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 10h25	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification quartier esplanade	Un parking qui permet d'éviter de rentrer à Grenoble en voiture. Il faudrait ouvrir la zone qui est toujours fermée.	Défavorable	"Un parking qui permet d'éviter de rentrer à Grenoble en voiture. Il faudrait ouvrir la zone qui est toujours fermée. "

@429	2		Rene - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 10h25	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification quartier esplanade	Il faut arrêter de bétonner.	Défavorable	"Il faut arrêter de bétonner. "
@429	3		Rene - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 10h25	Saint-Martin-le-Vinoux	Requalification quartier esplanade	Il faut aménager la zone nord. Je m'oppose au projet de réaménagement	Défavorable	"Il faut aménager la zone nord. Je m'oppose au projet de réaménagement "
@430	1	RAGOT	Maurice	19/03/2025 10h33	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique projet esplanade de Grenoble	Je suis tout à fait opposé à ce projet qui rejette sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux les problèmes de stationnement des voitures qui ne seront plus accueillies sur l'esplanade.	Défavorable	"ce projet qui rejette sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux les problèmes de stationnement "
@430	2	RAGOT	Maurice	19/03/2025 10h33	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique projet esplanade de Grenoble	Opposé aussi au plan de circulation qui reporte sur l'ex route de Lyon et y compris sur la rue de la Résistance la circulation qui sortirait de Grenoble Nord.Tout en reconnaissant que cette sortie nord de Grenoble a besoin d'être réaménagée, je ne comprends pas pourquoi cela se ferait au détriment de Saint-Martin-le-Vinoux ?	Défavorable	Opposé aussi au plan de circulation qui reporte sur l'ex route de Lyon et y compris sur la rue de la Résistance"
@431	1	COMMUNE DE QUAIX EN CHARTREUSE	Commune De Quaix En Chartreuse	19/03/2025 10h35	Quaix-en-Chartreuse	projet reamenagement de l'esplanade	Ce projet est totalement inadapté aux besoins et enjeux de notre commune de Quaix en Chartreuse mais aussi des autres communes limitrophes.Par les reports de circulation automobile et de stationnement qu'il provoquera il contribuera à un engorgement extrêmement préjudiciable à nos administrés.Les Queywards utilisent les transports en communs et bon nombre d'entre eux utilisent des vélos pour circuler dans Grenoble mais ils est impératif qu'ils puissent avoir un grand parking relais au niveau de la Bastille. Les suppressions des places de parking, souhaitées par la ville de Grenoble,La commune de Quaix en Chartreuse exprime donc ici un avis très défavorable sur le projet présenté.	Défavorable	La commune de Quaix en Chartreuse émet un avis très défavorable sur le projet.De nombreux habitants de la commune utilisent les transports en commun et/ou des vélos pour circuler dans Grenoble à condition qu'ils puissent avoir un grand parking relais au niveau de la Bastille.Les suppressions des places de parking qui provoqueront des reports de circulation automobile et de stationnement contribuant à un engorgement extrêmement préjudiciable à ses administrés, ne sont pas acceptables.
@431	2	COMMUNE DE QUAIX EN CHARTREUSE	Commune De Quaix En Chartreuse	19/03/2025 10h35	Quaix-en-Chartreuse	projet reamenagement de l'esplanade	Les suppressions des places de parking, souhaitées par la ville de Grenoble, sans aucune concertation sérieuse avec les communes voisines, ne sont pas acceptable.	Défavorable	Les suppressions des places de parking, souhaitées par la ville de Grenoble, sans aucune concertation sérieuse avec les communes voisines, ne sont pas acceptables.
@432	1		Odile - Grenoble	19/03/2025 10h39	Grenoble	Non à la suppression des places de parking à l'Esplanade	Il me semble complètement illogique de supprimer des places de parking à l'Esplanade, qui au contraire devrait servir de parking Relais (arrêt Esplanade du tram E II) à l'entrée de Grenoble. Conserver les grands arbres à cet endroit permettra d'éviter d'avoir encore une zone sur-bétonnée "ilot de chaleur".	Défavorable	"Il me semble complètement illogique de supprimer des places de parking à l'Esplanade, qui au contraire devrait servir de parking Relais (arrêt Esplanade du tram E II) à l'entrée de Grenoble. "
@432	2		Odile - Grenoble	19/03/2025 10h39	Grenoble	Non à la suppression des places de parking à l'Esplanade	On peut se demander si la Municipalité ne travaille pas main dans la main avec les promoteurs immobiliers pour en arriver à de tels contresens.	Défavorable	"On peut se demander si la Municipalité ne travaille pas main dans la main avec les promoteurs immobiliers pour en arriver à de tels contresens."
@433	1		Ines - Le Sappey-en-Chartreuse	19/03/2025 11h00	Le Sappey-en-Chartreuse	Beau projet de lutte contre la pollution de l'air et le changement climatique	A travailler bien sûr en parallèle avec la création de plus de parking relais et transports en commun pour s'assurer que l'ensemble des personnes venant de l'extérieur puisse continuer à venir sur Grenoble convenablement. Afin de soutenir l'usage du train, il serait intéressant de prévoir un moyen attractif et pratique pour que les gens puisse déposer leur voiture proche de la gare ou d'un tram qui y mène rapidement. Personnellement, j'habite au Sappey en Chartreuse et n'utilise pas ma voiture au quotidien, mais juste pour aller à la gare, surtout lorsque les horaires ne me permettent pas de prendre le bus 62. J'ai l'habitude de poser ma voiture au parking de l'esplanade et devrait donc trouver une solution de replis. Merci pour votre travail pour faire de Grenoble une ville pionnière en matière de lutte contre le changement climatique!	Favorable	Sollicite "la création de plus de parking relais et transports en commun pour s'assurer que l'ensemble des personnes venant de l'extérieur puisse continuer à venir sur Grenoble convenablement.Pour "soutenir l'usage du train, il serait intéressant de prévoir un moyen attractif et pratique pour que les gens puisse déposer leur voiture proche de la gare ou d'un tram qui y mène rapidement". Ayant "l'habitude de poser ma voiture au parking de l'esplanade [pour aller à la gare] je devrais donc trouver une solution de replis".
@433	2		Ines - Le Sappey-en-Chartreuse	19/03/2025 11h00	Le Sappey-en-Chartreuse	Beau projet de lutte contre la pollution de l'air et le changement climatique	Excellente idée, qui permet de réduire la pollution de l'air dans la ville de Grenoble et d'inciter aux mobilités douces. L'avantage est double: 1) améliorer la qualité de l'air et donc la santé de tous (rappelons que la pollution de l'air extérieure aux particules fines est responsable de 40 000 décès chaque année en France), et 2) réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le changement climatique, qui pourrait également avoir un vaste impact sur société (santé, économie, stabilité politique etc) dans un futur très proche si nous n'agissons pas aujourd'hui.	Favorable	"Excellente idée", ce projet permet "1) améliorer la qualité de l'air et donc la santé de tous,2) réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le changement climatique".
@434	1	OSTORERO-VINCI	William	19/03/2025 11h19	Saint-Martin-le-Vinoux	avis d'enquete publique concernant l'aménagement de l'esplanade	Je suis très surpris du manque de concertation au sujet de l'aménagement futur de l'esplanade, étant habitant de st martin le vinoux, l'ensemble des aménagements prévus semble n'être pas du tout réaliste,	Défavorable	"Je suis très surpris du manque de concertation au sujet de l'aménagement futur de l'esplanade, étant habitant de st martin le vinoux, l'ensemble des aménagements prévus semble n'être pas du tout réaliste,"
@434	2	OSTORERO-VINCI	William	19/03/2025 11h19	Saint-Martin-le-Vinoux	avis d'enquete publique concernant l'aménagement de l'esplanade	la suppression de toutes les places de parking situées actuellement sur l'esplanade, cela va engendrer le report de stationnement sur l'ensemble des petites rues de notre village, qui sont déjà très encombrées par le stationnement des personnes qui se rendent en ville, il serait logique de construire un grand parking relais à la taille des besoins des personnes qui ont besoin de se rendre en ville à pied ou en tramway, car le parking relais présent est totalement sous-dimensionné, et ne peut en aucuns cas répondre aux besoins réels de stationnement. La ville de Grenoble n'est déjà pas du tout accessible, le stationnement est très coûteux, une ville doit vivre de ces activités commerciales et culturelles, doit être ouverte au delà des habitants du centre ville ! ce qui n'est absolument pas le cas à ce jour, cette ville n'est plus attractive, il est important de prendre ces doléances en compte au delà du projet actuellement en cours.	Défavorable	La suppression de toutes les places de parking sur l'Esplanade va engendrer le report de stationnement sur l'ensemble des petites rues de notre village, qui sont déjà très encombrées par le stationnement des personnes qui se rendent en ville, "Propose la construction un grand parking relais, l'actuel étant sous-dimensionné.Impacts sur l'attractivité du centre ville (ville non accessible, stationnement très coûteux). Une ville doit vivre de ses activités commerciales et culturelles, doit être ouverte au delà des habitants du centre ville ! "
@435	1		André - Grenoble	19/03/2025 11h22	Grenoble	Esplanade	Je suis contre le projet afin de préserver un peu d'espace encore libre et un peu de stationnement à l'entree de ville	Défavorable	"Je suis contre le projet afin de préserver un peu d'espace encore libre et un peu de stationnement à l'entree de ville"
@436	1		Alexandre - Grenoble	19/03/2025 11h37	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Toutes les places de parking seraient supprimées ? Faux, 400 places de stationnement seront maintenues sur le secteur, dont 230 pour les riverains et les riverains. Des parking-relais sont présents en amont du tram E.Le projet serait moche ? Un parc qui remplacerait un immense parking bétonné, vraiment ? Il faudrait la tenter celle-là.Les places de parking amoneraient la mort des petits commerces ? Vous en connaissez beaucoup vous des gens qui vont acheter leur pain en voiture ? Rien à voir avec le développement des grandes surfaces et des centres commerciaux en périphérie des villes ni du COVID19 qui a profondément changé la manière dont les gens consomment (commerce en ligne notamment). Vous avez raison, continuons à défendre la voiture pendant encore 40 ans au lieu de redonner des espaces de vie, de partage et de rencontre à nos quartiers pour les rendre plus agréables au quotidien pour nous et nos enfants.Le projet n'est peut-être pas parfait, mais il a le mérite de vouloir redonner au quartier un cadre de vie digne, humain, et qui donne envie d'habiter le quartier ou de si promener.	Favorable	Répond aux contributions dénonçant la suppression des places de parking." 400 places de stationnement seront maintenues sur le secteur, dont 230 pour les riverains et les riverains. Des parking-relais sont présents en amont du tram E.""Le projet serait moche ? Un parc qui remplacerait un immense parking bétonné, vraiment "insiste avant tout sur le changement des manières de consommer pour expliquer les difficultés des commerces en ville.
@436	2		Alexandre - Grenoble	19/03/2025 11h37	Grenoble	Projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	A lire les contributions de cette enquête publique, c'est à se demander si ce n'est pas Sylvain Laval lui-même qui les a toutes écrites.Le nombre de faux arguments voire de mensonges écrits dans ces contributions est absolument aberrant, à croire que peu de personnes ont réellement lu le projet porté par la ville de Grenoble et, nombreux sont venus, à la demande du maire de Saint-Martin-Le-Vinoux dans son journal municipal, descendre le projet tout en étalant leur mauvaise foi.	Défavorable	Dénonce "Le nombre de faux arguments voire de mensonges écrits dans ces contributions " et dt que "peu de personnes ont réellement lu le projet "
@437	1	BIANCI	Marine	19/03/2025 11h58	Grenoble	Favorable aux grandes intentions du projet	Toutes les études nous démontre que nous ne pouvons pas continuer à utiliser notre voitures individuelles comme nous le faisons aujourd'hui. Si nous voulons d'un avenir viable, nous n'aurons plus les ressources continuer à en produire, entretenir, remplir. Nous devons réduire l'usage de la voiture et ça passe avant tout par réduire le volume de stationnement. Je suis favorable à la suppression du grand nombre de place de stationnement gratuit sur l'esplanade, à condition d'aménager un parking relais en étage payant.	Favorable avec réserve(s)	Si nous voulons un avenir viable, nous devons réduire l'usage de la voiture qui passe avant tout par la réduction du volume de stationnement.Est favorable à la suppression du grand nombre de place de stationnement gratuit sur l'esplanade, à condition d'aménager un parking relais en étage payant.
@438	1		Antoine - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 12h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade Grenoble	Contre la suppression des parkings ! Où vont se garer les riverains !Reports de parking sur St Martin le Vinoux. Aucun projet de compensation !	Défavorable	Contre la suppression du parking ." Où vont se garer les riverains !Reports de parking sur St Martin le Vinoux." . Et pas de projet de compensation
@438	2		Antoine - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 12h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade Grenoble	Reports t de la circulation sur St Martin le Vinoux. Contre le Passage de la circulation par des rues habitées. Étranglement en arrivée de la route nationale. Rappel plus de 25000 véhicules par jour !!	Défavorable	Reports t de la circulation sur St Martin le Vinoux. "Contre le Passage de la circulation par des rues habitées. Étranglement en arrivée de la route nationale. Rappel plus de 25000 véhicules par jour !!"
@438	3		Antoine - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 12h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique esplanade Grenoble	C'est cavalier d'aménager devant la Casamaures sans concerter St Martin le Vinoux sur lequel est bâtie ce monument!La municipalité de Grenoble ignore totalement les municipalités limitrophes et n'a aucune projection sur l'avenir économique, développement et croissance intelligente de sa ville. Projet à revoir en concertation des communes limitrophes et des avis des personnes concernées. On est tous pour l'écologie mais pas sans mesurer son impact sur la vie quotidienne et économique. Donc totalement contre ce projet !Revoir la copie.	Défavorable	"C'est cavalier d'aménager devant la Casamaures sans concerter St Martin le Vinoux sur lequel est bâtie ce monument!""Projet à revoir en concertation des communes limitrophes et des avis des personnes concernées. "

@439	1	Jérémy - Grenoble	19/03/2025 12h44	Grenoble	Un parking très utile pour moi et les visiteurs de Grenoble	En tant qu'habitant à Grenoble, j'utilise régulièrement le parking de l'Esplanade, qui m'est très utile ainsi qu'à mes proches en visite à Grenoble. Enlever ce parking va réduire l'accessibilité de la ville aux résidents et touristes. L'aménagement en espace vert, bien que très réussi, ne compense pas cette utilité du parking.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Utilise régulièrement le parking de l'Esplanade, qui m'est très utile ainsi qu'à mes proches en visite à Grenoble. Enlever ce parking va réduire l'accessibilité de la ville aux résidents et touristes".
@440	1	ZANGELMI Serge	19/03/2025 13h09	Grenoble	Requalification de l'esplanade	Grenoble et l'agglomération manquent déjà cruellement de parkings relais. Avec la mise en place des zfe, cela va se faire encore plus ressentir. Le maintien du stationnement sur l'esplanade proche de l'arrêt de tram permettant d'accéder au centre ville est indispensable. Les commerces du centre ville souffrent déjà de la concurrence déloyale des centres commerciaux en périphérie qui eux disposent de parkings gratuits.	Défavorable	Avec la mise en place des ZFE et face au manque de parkings relais, le maintien du stationnement sur l'Esplanade proche de l'arrêt de tram permettant l'accès au centre ville est indispensable. Impacts sur les commerces du centre ville qui souffrent déjà de la concurrence déloyale des centres commerciaux en périphérie qui eux disposent de parkings gratuits."
@440	2	ZANGELMI Serge	19/03/2025 13h09	Grenoble	Requalification de l'esplanade	D'autre part l'urbanisation effrénée sur le site de l'esplanade dans une ville qui souffre déjà d'une densification excessive, est un non sens écologique par augmentation des îlots de chaleur, alors que c'est déjà le cas de l'autre côté de l'Isère sur la presqu'île.	Défavorable	"l'urbanisation effrénée sur le site de l'esplanade dans une ville qui souffre déjà d'une densification excessive, est un non sens écologique par augmentation des îlots de chaleur, alors que c'est déjà le cas de l'autre côté de l'Isère sur la presqu'île."
@441	1	NICOLET Aurélie	19/03/2025 13h23	Saint-Martin-le-Vinoux	projet Esplanade => quelles alternatives pour les utilisateurs?	Habitante de Chartreuse, tous les matins depuis plus de 10 ans, après avoir déposé mes deux filles à l'école, je me gare sur le parking de l'Esplanade afin de me rendre à pied à mon bureau dans le quartier Europe. Ce parking m'évite ainsi d'entrer dans Grenoble avec ma voiture, de perdre du temps dans les embouteillages. Pourtant j'ai un parking au sein de mon entreprise. Le vélo (électrique du fait que j'habite sur les hauteurs) n'est pas adapté du fait que je ne suis pas seule en voiture. Quelle solution m'est proposée, ainsi qu'à tous ceux qui sont dans mon cas (et nous sommes nombreux, et oui, il n'y a pas que des voitures ventouses sur l'Esplanade, loin de là) si le parking est supprimé? Ce n'est pas le mini parking relais de l'Esplanade qui va pouvoir absorber ces places supprimées. Quel sera l'impact sur la porte de France, déjà largement encombrée? Où puis-je trouver cette étude? Pour les forains, une solution a-t-elle été trouvée, mais pour nous? Rien ne m'a été proposé. Ce parking m'est également utile le week-end ou le soir lorsque je dois me rendre au centre ville. En effet, ce dernier est soit hors de prix niveau stationnement, soit saturé. Si la ville souhaite relancer son centre ville, ce n'est pas en supprimant les parkings en entrée de ville que cela fonctionnera. Ce parking, à aujourd'hui, me semble indispensable pour Grenoble, il n'est pas possible de le supprimer sans proposer d'alternatives, sans études sur les impacts. Oui, il faut réduire la voiture en ville, mais justement, c'est le rôle que joue ce parking. Êtes-vous en mesure de nous dire où se reporteront ces voitures qui l'utilisent? Dans ces quartiers, quelques-unes est prévue? Du stationnement payant, encore? Oui, ce parking est laid, mais il a une utilité. Tout le monde ne peut pas être à vélos. Tout le monde ne peut pas se permettre de payer les tarifs du stationnement en centre ville.	Défavorable	Habite en Chartreuse, travaille à Europe dans une entreprise qui a un parking, et pourtant utilise le parking de l'Esplanade pour aller à pied au travail, pour ne pas entrer en ville en voiture. J'utilise aussi le parking le week-end pour aller en ville, le stationnement y étant trop cher. Êtes-vous en mesure de nous dire où se reporteront ces voitures qui l'utilisent? "Oui, ce parking est laid, mais il a une utilité. Tout le monde ne peut pas être à vélos. Tout le monde ne peut pas se permettre de payer les tarifs du stationnement en centre ville." "Oui, il n'y a pas que des voitures ventouses sur l'Esplanade."
R442	1		14/03/2025 10h00		Avis papier	Garder le parking et l'agrandir	Défavorable	"Garder le parking et l'agrandir"
R442	2		14/03/2025 10h00		Avis papier	Garder le parking et l'agrandir Ne pas enlever les places de parking car il y a beaucoup d'employés qui travaillent en ville. (St Martin Le Vinoux)	Défavorable	Demande de conserver le stationnement de l'Esplanade
R442	3		14/03/2025 10h00		Avis papier	Planter des arbres. Réparer le boudrome et faire un parc à côté.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Planter des arbres. Réparer le boudrome et faire un parc à côté.
R442	4		14/03/2025 10h00		Avis papier	Ne plus bétonner - assez d'immeubles	Défavorable	"assez d'immeubles"
R442	5		14/03/2025 10h00		Avis papier	Dégager la foire des Rameaux.	Défavorable	"Dégager la foire des Rameaux."
@443	1	Elsa - Fontaine	19/03/2025 14h33	Fontaine	Refus de la suppression du parking relais de l'esplanade	Je suis jeune, j'essaie d'être écolo le plus possible, je ne prends pratiquement pas la voiture et privilégie au max TC et trains. J'habite à Fontaine et aujourd'hui je trouve que la suppression de ce parking dessert la ville. Je suis pour le moins de voitures, et ce parking à l'entrée de la ville permet justement aux personnes venues de l'extérieur, de loin, qui n'ont pas d'autres choix, de déposer leur véhicule et ne pas rentrer avec en ville. Même si dans 20 ans il n'y aura plus de voitures (on sera peut-être tous morts ou), aujourd'hui ce parking permet encore un accès à la ville et aux commerces, et les commerces veulent vivre aujourd'hui, pas dans 20 ans. Je suis pour une végétalisation de cet espace tout en gardant cet espace de parking. Sans ce parking les gens ne viendront plus. OUI ils n'en auront rien à faire et prendront vraiment leur voiture en centre ville au lieu de profiter de la liaison avec le tram. Je sais que d'autres ont exprimé des avis plus complets et parlants allant contre cette décision, que vous DEVEZ écouter.	Défavorable	Jeune, habite Fontaine et "trouve que la suppression de ce parking dessert la ville" "Ce parking à l'entrée de la ville permet justement aux personnes venues de l'extérieur, de loin, qui n'ont pas d'autres choix, de déposer leur véhicule et ne pas rentrer avec en ville."
@444	1	JAQUILLARD Séverine	19/03/2025 14h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Oui à la revalorisation du quartier Esplanade mais pas à n'importe quel prix	Tout d'abord comment se prononcer avec des études datant de 2017... Et un projet pensé dans une zone impactant Grenoble et St Martin le Vinoux alors qu'il n'y a eu aucune concertation avec les riverains ni entre les maires	Défavorable	"Tout d'abord comment se prononcer avec des études datant de 2017... Et un projet pensé dans une zone impactant Grenoble et St Martin le Vinoux alors qu'il n'y a eu aucune concertation avec les riverains ni entre les maires"
@444	2	JAQUILLARD Séverine	19/03/2025 14h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Oui à la revalorisation du quartier Esplanade mais pas à n'importe quel prix	Depuis quelques années, le quartier de l'esplanade s'est fortement densifié. Succès du tram mais les habitants ont des voitures qu'ils ne peuvent garer, faute de place dans ce quartier. Le parking de l'esplanade et le parking relais de la petite Esplanade sont toujours pleins. Conséquences : Anarchie et report des voitures sur la route de Clémencière (Grenoble) et coté St Martin le Vinoux (Route de Lyon, rue de la résistance et rue Libération) Problème accentué à l'extrême lors de la foire des Rameaux (3 semaines + 2 semaines de préparation) ou le parking esplanade est fermé. Ce nouveau projet prévoit 854 nouveaux logements alors que les places de parking sont saturées. Il est même prévu de les diminuer de 400 ! Il est illusoire de croire que les riverains n'auront plus de voitures ! D'autant que ces parkings servent la journée aux habitants de la Chartreuse pour se garer et ainsi accéder en tram au centre ville en attendant la création du silo sur la petite esplanade (évoquée dans l'étude d'impacts de décembre 2024 mais sera-t-elle construite ?), comment les habitants vont-ils faire ? Il faudrait créer : ? Plusieurs Parking relais plus en amont entre St Martin le Vinoux et St Egreve pour désengorger la Porte de France (en plus de ceux de Palluel et San Marino Barrage) ? Pour chaque construction d'immeuble : augmentation du nombre de garage sous-terrain construit	Défavorable	"Face à la densification du quartier de l'Esplanade depuis quelques années et à la saturation du parking de l'Esplanade et du parking relais de la petite esplanade servant aux habitants de la Chartreuse qui vont prendre le tram, les habitants ne peuvent pas se garer dans ce quartier. Ce qui entraîne un report des stationnements sur la route de Clémencière (Grenoble) et routes de Lyon, de la Résistance et de la Libération (SMLV), problème accentué à l'extrême lors de la foire des Rameaux (5 semaines où le parking de l'esplanade est fermé). La création de 854 logements + places de parking saturées + diminution de 400 places. Il est illusoire de croire que les riverains n'auront plus de voitures. En attendant la création du silo sur la petite esplanade (évoquée dans l'étude d'impacts de décembre 2024 mais sera-t-elle construite ?), comment les habitants vont-ils faire ? Proposez : la création de plusieurs parkings relais plus en amont entre St Martin le Vinoux et St Egreve pour désengorger la Porte de France (en plus de ceux de Palluel et San Marino Barrage) - Pour chaque construction d'immeuble : augmentation du nombre de garage sous-terrain construit
@444	3	JAQUILLARD Séverine	19/03/2025 14h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Oui à la revalorisation du quartier Esplanade mais pas à n'importe quel prix	La création d'un nouveau pont est évoquée... cela ne désengorgera pas ce quartier. En outre, est-ce bien utile de créer ce nouveau pont (impact visuel et environnemental avec utilisation du béton) sachant qu'il existe le pont d'Oxford pour relier la presqu'île, la passerelle Pique Pierre pour relier les quais Paul Louis Merlin et enfin le pont de la Porte de France pour accéder à Grenoble. 73 ponts sur 2kms, n'est-ce pas déjà suffisant pour les piétons et cycles ? (Ponts non matérialisés sur les études)	Défavorable	La création d'un nouveau pont est évoquée... cela ne désengorgera pas ce quartier. En outre, est-ce bien utile de créer ce nouveau pont (impact visuel et environnemental avec utilisation du béton) sachant qu'il existe le pont d'Oxford pour relier la presqu'île, la passerelle Pique Pierre pour relier les quais Paul Louis Merlin et enfin le pont de la Porte de France pour accéder à Grenoble. 73 ponts sur 2kms, n'est-ce pas déjà suffisant pour les piétons et cycles ? (Ponts non matérialisés sur les études)
@444	4	JAQUILLARD Séverine	19/03/2025 14h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Oui à la revalorisation du quartier Esplanade mais pas à n'importe quel prix	Concernant le dévoilement de la RN481 : Nous remarquons que cette voie est saturée tous les vendredis soir, les vendredis et samedis des vacances scolaires et surtout, tous les matins. En outre, << La reprise d'exploitation de la carrière Vicat, envisagée d'ici 3 à 5 ans, aura pour principale conséquence d'augmenter d'environ 25% la charge de poids lourds actuellement enregistrées sur la route de Lyon qui passera de 85 à 105 pl/j >> [cf document sur l'études d'impacts] Il est prévu de raccorder la RN481 (qui sera un boulevard urbain) à la route de Lyon (D1075) qui est actuellement une voie interquartier (permettant aux riverains d'accéder à l'intermarché et à la porte de France) Ce raccourcement implique la création d'un carrefour avec feux tricolores. Actuellement, les riverains peuvent pour aller au nord de la ville (Direction Valence) récupérer la RN481 par la Porte de France ou par le rond point de l'ancienne Station essence. Pour rentrer dans le quartier esplanade ou St Martin le Vinoux, les automobilistes passent par la Porte de France ou par la presqu'île puis le parc d'Oxford. Avec ce projet et considérant la reprise de l'activité chez Vicat, le risque est fort d'augmenter le flux de voitures sur la route de Lyon qui est déjà contrainte par sa largeur alors qu'il existe d'autres entrées et sorties. OUI à la création d'un boulevard urbain, plus intégré, plus végétalisé mais encore faut-il qu'il soit éloigné des habitations (place actuelle) et non pas sous les fenêtres des riverains comme noté dans le projet ? Mais non à la création de ce carrefour et de cette nouvelle voie en double sens permettant de relier la route de Lyon (D1075)	Défavorable	Le raccourcement de la RN, saturée tous les vendredis soir, les vendredis et samedis des vacances scolaires et surtout, tous les matins, à la route de Lyon (actuellement une voie inter quartiers) ajoutée à la reprise de la carrière Vicat (+ 85 à 105 PL/jour) aura pour conséquence d'augmenter le flux de véhicules sur la route de Lyon déjà contrainte par sa largeur. Favorable à la création d'un boulevard urbain plus intégré et plus végétalisé mais à sa place actuelle, éloigné des habitations. Est opposé à la création du carrefour nord et de cette nouvelle voie en double sens permettant de relier la route de Lyon dès lors qu'il existe déjà d'autres entrées, notamment par la Presqu'île et le parc d'Oxford et sorties, notamment par le rond point de l'ancienne station essence, pour les habitants de SMLV
@444	5	JAQUILLARD Séverine	19/03/2025 14h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Oui à la revalorisation du quartier Esplanade mais pas à n'importe quel prix	Oui à la revalorisation de la route de Lyon en apaisant le trafic et en créant une piste cyclable protégeant les cyclistes des nombreuses voitures	Favorable	"Oui à la revalorisation de la route de Lyon en apaisant le trafic et en créant une piste cyclable protégeant les cyclistes des nombreuses voitures"
@444	6	JAQUILLARD Séverine	19/03/2025 14h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Oui à la revalorisation du quartier Esplanade mais pas à n'importe quel prix	Concernant la grande esplanade : il est effectivement nécessaire de la valoriser que ce soit esthétiquement ou d'un point de vue végétation.	Favorable avec réserve(s)	Concernant la grande esplanade : il est effectivement nécessaire de la valoriser que ce soit esthétiquement ou d'un point de vue végétation.

@444	7	IAQUILLARD	Séverine	19/03/2025 14h53	Saint-Martin-le-Vinoux	Oui à la revalorisation du quartier Esplanade mais pas à n'importe quel prix	impacts visuels et esthétiques de ce carrefour avec des voitures stationnant aux feux impacts pollution, les études sur la qualité de l'air datent de 2019 et ne semblent plus à jour au vu des changements du secteur! En outre, les abords des axes routiers sont les plus impactés alors pourquoi ramener ces axes encore plus près des habitations impacts acoustique : Le projet évoque lui-même les impacts acoustiques : << Son réaménagement conduit à rapprocher la source de bruit des façades de l'opération Petite Esplanade avec des dépassements à craindre tant en période de jour que des périodes de nuit. De même, certains bâtiments existants présents au Nord du quartier pourraient être soumis à de nouvelle gêne. >> Ce nouvel axe ne fera qu'accentuer la situation actuelle : que ce soit le quartier de la petite esplanade ou les coteaux de St Martin le Vinoux, le bruit est déjà important et gênant à certaines heures et il risque de l'être encore plus ----- Trop de densification risque d'altérer le bien être des riverains et de saturer ce quartier (revoir le nombre de nouveaux logements et hauteur des immeubles)	Défavorable	Impacts dus à la création du carrefour nord avec feux- visuels et esthétiques avec les voitures arrêtées aux feux- qualité de l'air va se dégrader avec le rapprochement de la voie des habitations. Les études datant de 2019 ne semblent plus à jour au vu des changements dans le secteur - acoustiques figurant au dossier << Son réaménagement conduit à rapprocher la source de bruit des façades de l'opération Petite Esplanade avec des dépassements à craindre tant en période de jour que des périodes de nuit. De même, certains bâtiments existants présents au Nord du quartier pourraient être soumis à de nouvelle gêne. >> Ce nouvel axe ne fera qu'accentuer la situation actuelle : que ce soit le quartier de la petite esplanade ou les coteaux de St Martin le Vinoux, le bruit est déjà important et gênant à certaines heures et il risque de l'être encore plus Trop de densification risque d'altérer le bien être des riverains et de saturer ce quartier (revoir le nombre de nouveaux logements et hauteur des immeubles)
@445	1		Danièle - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 15h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis tres defavorable ; demande d'abandon du projet	Globalement ce projet revient à reporter tous les problèmes, notamment de stationnement et de circulation, chez le voisin Saint-Martin le Vinoux, sans même l'avoir consulté. Quant à la Casamaures, elle est située à Saint-Martin le Vinoux ainsi que les terrains situés devant. Le projet se les attribue sans la moindre consultation et, de plus, dégrade l'environnement de ce monument historique qui draine une partie de la circulation à proximité. C'est inacceptable. J'exprime donc mon avis très défavorable à ce projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade et j'en demande l'abandon.	Défavorable	Le projet reporte toutes les nuisances sur commune de SMLV qui n'a même pas été consultée. Et en plus la Casamaure se situe à SMLV !
@445	2		Danièle - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 15h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis tres defavorable ; demande d'abandon du projet	Pris de 400 places de parking vont être supprimés alors que depuis les années les habitants de Saint-Martin le Vinoux demandent en vain l'agrandissement du parking relais afin de pouvoir prendre le tram à l'arrêt Casamaures. J'exprime donc mon avis très défavorable à ce projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade et j'en demande l'abandon.	Défavorable	Les habitants de SMLV "demandent en vain l'agrandissement du parking relais afin de pouvoir prendre le tram à l'arrêt Casamaures."
@445	3		Danièle - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 15h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis tres defavorable ; demande d'abandon du projet	Les embouteillages sont quotidiens à l'entrée de Grenoble et à la porte de France. La situation devient inextricable lorsqu'il y a la foire des rameaux. Ce serait permanent, tout au long de l'année, si le projet présenté était réalisé avec 2 goulots supplémentaires : un nouveau carrefour au nord de l'Esplanade et une large piétonisation de la porte de France. J'exprime donc mon avis très défavorable à ce projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade et j'en demande l'abandon.	Défavorable	"Les embouteillages sont quotidiens à l'entrée de Grenoble et à la porte de France. La situation devient inextricable lorsqu'il y a la foire des rameaux. Ce serait permanent, tout au long de l'année, si le projet présenté était réalisé avec 2 goulots supplémentaires : un nouveau carrefour au nord de l'Esplanade et une large piétonisation de la porte de France."
@445	4		Danièle - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 15h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis tres defavorable ; demande d'abandon du projet	Dans votre introduction vous indiquez que les grenoblois s'intéressent peu au quartier de l'Esplanade. Il n'en est pas de même des habitants de Saint-Martin le Vinoux qui contribuent largement à faire vivre les commerces de ce quartier. Ils n'y viendraient plus si le projet d'aménagement était réalisé. Après avoir abandonné les commerces du centre-ville de Grenoble, les habitants de Saint-Martin le Vinoux abandonneront les commerces du quartier de l'Esplanade. J'exprime donc mon avis très défavorable à ce projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade et j'en demande l'abandon.	Défavorable	De nombreux habitants de SMLV utilisent les commerces de l'Esplanade : "Ils n'y viendraient plus si le projet d'aménagement était réalisé. Après avoir abandonné les commerces du centre-ville de Grenoble, les habitants de Saint-Martin le Vinoux abandonneront les commerces du quartier de l'Esplanade."
@446	1		Maxence - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 15h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Abandon du projet de réaménagement du secteur de l'esplanade	Comment peut-on logiquement supprimer plus de 400 places sans proposer une solution pour compenser cette perte ?	Défavorable	Comment peut-on logiquement supprimer plus de 400 places sans proposer une solution pour compenser cette perte ?
@446	2		Maxence - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 15h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Abandon du projet de réaménagement du secteur de l'esplanade	En tant qu'habitant de Saint Martin le Vinoux et vivant à Grenoble depuis plus de dix ans, je demande l'abandon du projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade. Ce projet aberrant ne résoudra aucun des problèmes actuels de ce secteur. Il ne réduira ni le trafic, ni la pollution occasionnée par celui-ci. Au contraire ce projet va largement empirer les conditions de vie des habitants du quartier mais également la fluidité du trafic et la qualité de l'air.	Défavorable	"Ce projet aberrant ne résoudra aucun des problèmes actuels de ce secteur. Il ne réduira ni le trafic, ni la pollution occasionnée par celui-ci. Au contraire ce projet va largement empirer les conditions de vie des habitants du quartier mais également la fluidité du trafic et la qualité de l'air."
@446	3		Maxence - Saint-Martin-le-Vinoux	19/03/2025 15h15	Saint-Martin-le-Vinoux	Abandon du projet de réaménagement du secteur de l'esplanade	Arrêtons les frais ici et construisons un vrai projet durable pour diminuer et fluidifier le trafic de Porte de France, axe capitale pour l'entrée et la traversée de Grenoble.	Défavorable	"Arrêtons les frais ici et construisons un vrai projet durable pour diminuer et fluidifier le trafic de Porte de France, axe capitale pour l'entrée et la traversée de Grenoble".
@447	1		Lucas - Grenoble	19/03/2025 15h18	Grenoble	Un projet sensé face aux défis actuels et futurs qui améliore le cadre de vie ! Je suis favorable au projet de requalification du quartier de l'Esplanade. L'Esplanade est aujourd'hui enlaidie par ce grand et long parking bétonisé qui dénote avec la Chartreuse et l'Isère à côté. La création de plusieurs parcs et la végétalisation de l'Esplanade seront donc un gain assuré pour la dimension esthétique et paysagère de ce quartier. Il sera beaucoup plus agréable d'y aller pour se promener, faire du sport ou se poser dans l'herbe au soleil ! C'est aussi la biodiversité qui sera favorisée par ces nouveaux espaces verts. De plus, face aux effets du dérèglement climatique et à la répétition des canicules (dès maintenant et encore plus à l'avenir), le fait d'avoir moins de béton, des revêtements clairs, plus d'ombrage et une meilleure infiltration des eaux pluviales grâce à la désimperméabilisation apportera de la fraîcheur et réduira les îlots de chaleur urbains. Il faut donc clairement plus de nature et de verdure pour respirer en ville !	Favorable	Je suis favorable au projet "L'Esplanade est aujourd'hui enlaidie par ce grand et long parking bétonisé... La création de plusieurs parcs et la végétalisation de l'Esplanade seront donc un gain assuré pour la dimension esthétique et paysagère de ce quartier... C'est aussi la biodiversité qui sera favorisée par ces nouveaux espaces verts... le fait d'avoir moins de béton, des revêtements clairs, plus d'ombrage et une meilleure infiltration des eaux pluviales grâce à la désimperméabilisation apportera de la fraîcheur et réduira les îlots de chaleur urbains. Il faut donc clairement plus de nature et de verdure pour respirer en ville !"	
@447	2		Lucas - Grenoble	19/03/2025 15h18	Grenoble	Un projet sensé face aux défis actuels et futurs qui améliore le cadre de vie !	Ce projet est surtout critiqué car il réduit la place de la voiture et notamment des places de stationnement. Or, il va dans le sens des mutations en cours. Alors que les émissions de gaz à effet de serre doivent diminuer et que Grenoble fait régulièrement face à des épisodes de pollution de l'air, nous devons progressivement sortir du tout-voiture en ville, cette idée dépassée et incohérente avec les enjeux actuels. Avoir davantage recours aux transports en commun et aux mobilités douces est une nécessité. Ces modes de déplacement ont, de surcroît l'avantage d'être moins coûteux, d'occuper moins l'espace public et de présenter moins de nuisances. Les aménagements piétons et cyclistes prévus dans le projet sont à cet égard très pertinents.	Favorable	"Ce projet est surtout critiqué car il réduit la place de la voiture" Il faut diminuer les émissions de gaz à effet de serre. "Avoir davantage recours aux transports en commun et aux mobilités douces est une nécessité. Ces modes de déplacement ont, de surcroît l'avantage d'être moins coûteux, d'occuper moins l'espace public et de présenter moins de nuisances. Les aménagements piétons et cyclistes prévus dans le projet sont à cet égard très pertinents."
@448	1	LEMERCIER	Pierre	19/03/2025 15h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis tres defavorable ; demande d'abandon du projet	Avis très défavorable pour ce projet qui aggrave les problèmes de stationnement et de circulation sans tenir le moindre compte des voisins de Saint-Martin le Vinoux sur lesquels on reporte toutes les nuisances. Ce projet est condamnable pour ses conséquences et inadmissible par son manque de concertation avec Saint-Martin le Vinoux. Qui plus est ce projet annexe la zone de la Casamaures qui n'est pas sur la commune de Grenoble. Moins de surface de parking relais donc impossibilité de prendre le tram pour les habitants du haut des communes.	Défavorable	Indique que "ce projet aggrave les problèmes de stationnement et de circulation sans tenir le moindre compte des voisins de Saint-Martin le Vinoux sur lesquels on reporte toutes les nuisances" et rappelle "l'impossibilité de prendre le tram pour les habitants du haut des communes".
@448	2	LEMERCIER	Pierre	19/03/2025 15h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis tres defavorable ; demande d'abandon du projet	Vous prétendez régler les problèmes de circulation avec des voies de circulation réduites en largeur et en nombre. Encore plus d'embouteillages, c'est cela que vous souhaitez ! et merci pour la pollution quand les voitures marchent au pas, Bravo !!! Avez-vous pensé aux riverains ? Ou passent les ambulances qui cherchent à rejoindre le CHU nord ; encore des morts en perspective ? Une solution : diviser le trafic avec un pont en aval de la rivière	Défavorable	Dénonce les embouteillages que va créer le projet et la pollution induite supportée par les riverains. Propose de "diviser le trafic avec un pont en aval de la rivière"
@449	1	ARVIEU	Robert	19/03/2025 15h27	Saint-Martin-le-Vinoux	mon avis sur le projet	J'ai 89 ans et je vis depuis 1976 au chemin du Canet à ST MARTIN LE VINOUX, lieu où la voiture et maintenant le tram ,sont indispensables. Mon état de santé me permet encore d'utiliser les deux transports mais je dois impérativement stationner le plus près possible d'un arrêt de tram. Dans une approche égoïste, il ne me paraît pas certain que cette possibilité (qui existe actuellement)soit reconduite tant la disparition du stationnement à l'Esplanade conduira au reflux du stationnement sur la route de LYON. Actuellement le premier feu rouge que je dois respecter en partant de mon domicile se trouve à la PORTE DE FRANCE. Le réaménagement va tout changer et rendra la circulation moins facile pour moi. En tant que citoyen je suis indigné par la disparition brutale de plus de 300 places en majorité pour des citoyens se rendant à leur travail. Ceci sans aucune référence à des parkings de secours. Je soutiens donc tous les arguments présentés par la MAIRIE DE ST MARTIN LE VINOUX et je déclare mon opposition au projet de réaménagement de l'ESPLANADE DE GRENOBLE;	Défavorable	Habitant de SMLV le Haut, est obligé de prendre la voiture pour rejoindre le tram. "La disparition du stationnement de l'Esplanade conduira au reflux du stationnement sur la route de Lyon. En tant que citoyen, je suis indigné par la disparition brutale de plus de 300 places en majorité pour des citoyens se rendant à leur travail, sans aucune référence à des parkings de secours. Soutient tous les arguments du maire de SMLV."
@449	2	ARVIEU	Robert	19/03/2025 15h27	Saint-Martin-le-Vinoux	mon avis sur le projet	Par ailleurs il est évident que le projet ne fera pas apparaître de créations de nouveaux commerces route de LYON dans une zone où il y a eu beaucoup de disparitions depuis 1976 et où l'on ne peut stationner !	Défavorable	"Le projet ne fera pas apparaître de créations de nouveaux commerces route de Lyon dans une zone où il y a eu beaucoup de disparitions depuis 1976 et où l'on ne peut stationner. !"
@450	1		claire - Grenoble	19/03/2025 16h07	Grenoble	Non à la requalification urbaine de l'esplanade.	Bonjour je m'oppose à la nouvelle suppression de parking gratuit, étranglant la Ville de Grenoble. Bien cordialement. CR	Défavorable	"Je m'oppose à la nouvelle suppression de parking gratuit, étranglant la Ville de Grenoble."
@451	1	LEMERCIER	Pierre	19/03/2025 16h09	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis tres defavorable je demande l'abandon du projet	Avis très défavorable pour ce projet qui aggrave les problèmes de stationnement et de circulation sans tenir le moindre compte des voisins de Saint-Martin le Vinoux sur lesquels on reporte toutes les nuisances. Ce projet est condamnable pour ses conséquences et inadmissible par son manque de concertation avec Saint-Martin le Vinoux. Qui plus est ce projet annexe la zone de la Casamaures qui n'est pas sur la commune de Grenoble. Vous prétendez régler les problèmes de circulation avec des voies de circulation réduites en largeur et en nombre. Moins de surface de parking relais donc impossibilité de prendre le tram pour les habitants du haut des communes. Encore plus d'embouteillages, c'est cela que vous souhaitez ! et merci pour la pollution quand les voitures marchent au pas, Bravo !!! Avez-vous pensé aux riverains ? Ou passeront les ambulances qui cherchent à rejoindre le CHU nord sur des voies saturées sur des kilomètres ? encore des morts en perspective ? Des solutions : - diviser le trafic avec un pont voiture en aval de la rivière - moins densifier cette zone	Défavorable	Double avec 448, + mêmes nom prénom

@452	1		Emeline - Grenoble	19/03/2025 16h10	Grenoble	opposition projet esplanade Grenoble	ce projet vise à supprimer 300 places de parking gratuites. ce qui va à l'encontre de la volonté de réduire le nombre de voitures dans Grenoble et donc de proposer un parking à l'entrée de la ville, à proximité de l'arrêt de tram. Même la déontologie de dire 100% vélo et tram devrait s'opposer à ce projet, ne serait ce que pour inciter les personnes à laisser leur voiture à l'entrée et à aller dans le centre en "méthode douce".	Défavorable	La suppression de 300 places gratuites de parking à l'entrée de la ville à proximité de l'arrêt de tram va à l'encontre de la volonté de réduire le nombre de voitures dans Grenoble. "Même la déontologie de dire 100% vélo et tram devrait s'opposer à ce projet, ne serait ce que pour inciter les personnes à laisser leur voiture à l'entrée et à aller dans le centre en "méthode douce". "
@452	2		Emeline - Grenoble	19/03/2025 16h10	Grenoble	opposition projet esplanade Grenoble	ce qui va tuer définitivement le commerce de centre ville : les commerçants ne pourront plus stationner pour venir travailler, et les clients de Voiron, Rives, Moirans etc...ne pourront plus venir non plus. Grenoble est en train de mourir. ce projet va l'achever.	Défavorable	la suppression du parking va tuer définitivement le commerce de centre ville : les commerçants ne pourront plus stationner pour venir travailler, et les clients de Voiron, Rives, Moirans etc...ne pourront plus venir non plus. Grenoble est en train de mourir. ce projet va l'achever. "
@453	1		Alric - Grenoble	19/03/2025 16h30	Grenoble	Avis Favorable	Habitant de Grenoble, je souhaite apporter ma contribution à ce projet. Le principal point de discussion et de disputes politiques concerne le stationnement. Comme à chaque projet qui touche à la place de la voiture, les mêmes oppositions sont apportées, et ce depuis 40 ans. Il me semble nécessaire de prendre du recul par rapport à ces contestations, qui ne sont ni liées à Grenoble (on observe les mêmes débats dans chaque ville de France au sujet du parking), ni liées à une couleur politique (des villes de tous bords réalisent des projets similaires, je pense à la ville de Romans-sur-Isère qui a transformé son parking Jean Jaurès en parc arboré). Aujourd'hui, le stationnement occupe près de la moitié de la superficie du site. Il s'agit d'un stationnement situé sur un espace entièrement imperméabilisé. Son caractère gratuit en fait un lieu idéal pour le stationnement longue durée, entraînant de fait un phénomène de voiture-ventouse très important. Au vu des enjeux d'aujourd'hui (crise climatique, îlots de chaleur, besoin de disposer d'espaces verts pour renforcer l'attractivité des villes-centre, réduction de l'usage de la voiture), cet usage est anachronique. Le maintien revient à légitimer un usage privé et non durable de l'espace public. Les peurs liées à la suppression du stationnement sont légitimes, mais à relativiser. Il est impossible de se garer durant l'activité de la Foire des Rameaux, et cela n'a jamais empêché la clientèle de s'y rendre. Cela démontre que les autres possibilités de déplacement (tramway, vélo, parkings-relais, train TER...) sont déjà utilisées, et que le stationnement n'est pas essentiel pour la vitalité du quartier. Ayant grandi à Moirans dans les années 2000, j'étais souvent amené en voiture jusqu'à ce parking : il a toujours été difficile de trouver une place. Ce sujet n'est donc pas nouveau !	Favorable	Depuis 40, ce sont les mêmes discussion concernant "la place de la voiture", ce n'est pas spécifique à Grenoble, "des villes de tous bords réalisent des projets similaires, je pense à la ville de Romans-sur-Isère qui a transformé son parking Jean Jaurès en parc arboré". Il faut prendre du recul, La taille, le lieu et la gratuité de ce parking induisent "un phénomène de voiture-ventouse très important. " Les peurs liées à la suppression du stationnement sont légitimes, mais à relativiser". Les enjeux climatiques nécessitent d'avoir plus d'espace verts, cela renforcera l'attractivité de Grenoble. Les difficultés pour se garer pendant la foire des Rameaux n'empêchent pas la participation de très nombreuses personnes qui prennent des TC
@453	2		Alric - Grenoble	19/03/2025 16h30	Grenoble	Avis Favorable	L'entrée nord-ouest de Grenoble est actuellement une ancienne autoroute, c'est particulièrement moche et cela donne une mauvaise image de Grenoble. Le projet de dévoiemnt de la RN481 et sa requalification en avenue avec un caractère plus urbain me paraît correspondre aux enjeux de notre monde actuel (mais surtout futur I) et j'y émets donc un avis favorable. Il n'amènera pas de congestion supplémentaire, voire même permettra de la réduire grâce à un meilleur contrôle de la vitesse dès la sortie de SMLV. Ainsi, j'exprime un avis favorable à ce projet dont j'espère la réalisation rapide, pour pouvoir habiter dans une ville plus agréable et plus verte. Il y a cependant deux points à améliorer dans le projet : il est impératif de réaliser rapidement la passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade, pour mieux relier ce quartier à la gare, et ainsi faciliter la venue des visiteurs au site par le train tout en offrant une solution attractive pour les habitants du site de se rendre à la gare plus sereinement.- La station de tramway Esplanade Centre est mal située. Elle gagnerait à être décalée au niveau du Pont de la Porte de France, pour faciliter l'accès à la Bastille notamment.	Favorable avec réserve(s)	Pour la transformation de la RN481 en bd urbain : "n'amènera pas de congestion supplémentaire, voire même permettra de la réduire grâce à un meilleur contrôle de la vitesse dès la sortie de SMLV. "MAISI est "impératif de réaliser rapidement la passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade, pour mieux relier ce quartier à la gare", cela facilitera l'usage du train-Il faudrait déplacer la station de tram "l'Esplanade" vers la porte de France "pour faciliter l'accès à la Bastille notamment. "
@454	1	GILET	Claude	19/03/2025 16h53	Grenoble	Pour le projet Esplanade	Beaucoup de contributions émanent de personnes qui viennent en voiture et craignent de ne pas avoir de place pour se garer. Je pense qu'on pourrait remédier à une partie de ce problème si le SMMAG augmente son offre de transports en commun dans les zones d'où viennent ces automobilistes. Le projet ne fait que diminuer le nombre de places, donc on pourra toujours s'y garer.	Favorable	"Je pense qu'on pourrait remédier à une partie de ce problème [de stationnement] si le SMMAG augmente son offre de transports en commun dans les zones d'où viennent ces automobilistes. Le projet ne fait que diminuer le nombre de places, donc on pourra toujours s'y garer".
@454	2	GILET	Claude	19/03/2025 16h53	Grenoble	Pour le projet Esplanade	J'apprécie beaucoup cette volonté de permettre la percolation de l'eau dans le sol et d'ajouter de la verdure sur ce terrain, améliorant ainsi la trame verte dont les citoyens ont besoin. Et la population trouvera un espace agréable, surtout les jours d'été, en cas de canicule.	Favorable	Est favorable à l'infiltration des eaux pluviales dans le solet aux nouvelles plantations
@454	3	GILET	Claude	19/03/2025 16h53	Grenoble	Pour le projet Esplanade	Je souhaite que la passerelle entre la presqu'île et l'esplanade soit construite, pour enfin permettre une communication facile entre les deux quartiers.	Favorable	"Je souhaite que la passerelle entre la presqu'île et l'esplanade soit construite, pour enfin permettre une communication facile entre les deux quartiers."
@454	4	GILET	Claude	19/03/2025 16h53	Grenoble	Pour le projet Esplanade	Je pense qu'il faudrait mettre un arrêt du tram E à la Porte de France pour desservir le quartier Saint Laurent, accéder au Jardin des Dauphins, et aller à la Foire, surtout qu'à ce moment là, l'arrêt Fratellini Esplanade est fermé. C'est pourquoi je vous demande de donner un avis très favorable au projet Esplanade.	Favorable	Demande "un arrêt du tram E à la Porte de France pour desservir le quartier Saint Laurent, accéder au Jardin des Dauphins, et aller à la Foire".
@455	1		Marie Jo - Grenoble	19/03/2025 16h53	Grenoble	Esplanade	ce parking permet de ne pas rentrer en ville avec son véhicule et de prendre le tram pour aller centre-ville. Il faut savoir ce que veut la municipalité. Soit le nombre de véhicules en ville diminue auquel cas on garde le parking de l'esplanade et il y a moins de pollution soit la ville finit de mourir car les commerces déjà bien touchés par cette politique bobo écolo pourront encore moins travailler, les clients se dirigent ailleurs pour leurs achats.	Défavorable	"ce parking permet de ne pas rentrer en ville avec son véhicule et de prendre le tram pour aller centre-ville. Il faut savoir ce que veut la municipalité. Soit le nombre de véhicules en ville diminue auquel cas on garde le parking de l'esplanade et il y a moins de pollution soit la ville finit de mourir car les commerces déjà bien touchés par cette politique bobo écolo pourront encore moins travailler, les clients se dirigent ailleurs pour leurs achats. "
@456	1	PEDERSOL	Maryse Et Franck	19/03/2025 16h55	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement de l'esplanade par la ville de Grenoble	Nous résidons sur le haut de la commune de Saint-Martin-Le-Vinoux depuis 1981. Nous nous opposons fermement à ce projet de réaménagement du secteur de l'esplanade, tel qu'il est prévu par la ville de Grenoble, projet qui ne tient pas compte de la réalité des mobilités. 1. Le stationnement GRATUIT sur l'esplanade est indispensable pour les résidents du haut de la commune de Saint-Martin-Le-Vinoux, contraints d'utiliser leur véhicule, compte-tenu de l'offre actuelle de transports en commun. Sans ce parking, nous serions contraints, quand nous voulons aller à Grenoble, de nous garer intra-muros ce qui serait contre-productif pour la politique de la municipalité grenobloise, et pour la pollution...	Défavorable	Habite SMLV le haut, "compte-tenu de l'offre actuelle de transports en commun.", il est indispensable de maintenir ce parking gratuit, sinon nous devrions aller en ville avec notre voiture...
@456	2	PEDERSOL	Maryse Et Franck	19/03/2025 16h55	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement de l'esplanade par la ville de Grenoble	quotidiens et de nuisances pour les riverains sur les différents axes de la commune, dont la Route de Clémencière, empruntée quotidiennement par les habitants de Quaix-en-Chartreuse, Le Sappey, Sarcenas, etc. 3. Pour ceux qui comme nous, ont connu la situation précédant l'arrivée du Tram, ont en mémoire les bouchons indescriptibles à l'entrée du pont de la Bastille !! Ce projet, conçu en dépit du bon sens, et sans réelle concertation avec les communes directement impactées, serait une absurdité, tant sur le plan de la mobilité, qu'en terme environnemental.	Défavorable	"Le report d'une partie de la circulation sur l'ancienne route de Lyon, sera source de bouchons quotidiens et de nuisances pour les riverains sur les différents axes de la commune, dont la Route de Clémencière," Avant l'arrivée du Tram, il y avait des bouchons indescriptibles à l'entrée du pont de la Bastille !!
@457	1		Jocelyne - Grenoble	19/03/2025 17h02	Grenoble	Projet urbain de l'esplanade	J'avais utilisé cet espace afin d'argumenter ma non adhésion à ce projet. Avant l'envoi de ma contribution j'ai souhaité faire une relecture... et tout ce que j'avais mentionné à brusquement disparu. N'ayant pas le temps matériel de recommencer je vous prie de bien vouloir prendre en considération que j'émetts un avis très défavorable à ce projet. Le site se bloque souvent, et aucune sauvegarde n'est prise en compte. C'est vraiment dommage. D'autre part, on nous propose de participer en conservant notre anonymat, pour cela il est précisé que seuls notre prénom et notre ville sont nécessaires. OR l'envoi est impossible sans renseigner notre adresse mail. Qu'en est-il dans ce cas de notre anonymat ???	Défavorable	Indique que "Le site se bloque souvent, et aucune sauvegarde n'est prise en compte." "Qu'en est-il dans ce cas de notre anonymat" alors que nous devons renseigner notre adresse mail ???
@458	1	CHARONDIERE	Claire	19/03/2025 17h14	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade	je m'oppose à l'actuel projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade car sa forme actuelle aura des impacts négatifs significatifs sur les habitants de Saint Martin le Vinoux, notamment ceux du village : dégradation de la qualité de l'air, augmentation du stress et de la perte de temps dans les déplacements...tout cela engendré par des embouteillages sur la route de Lyon	Défavorable	"je m'oppose à l'actuel projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade car sa forme actuelle aura des impacts négatifs significatifs sur les habitants de Saint Martin le Vinoux, notamment ceux du village : dégradation de la qualité de l'air, augmentation du bruit, augmentation du stress et de la perte de temps dans les déplacements...tout cela engendré par des embouteillages sur la route de Lyon"
@458	2	CHARONDIERE	Claire	19/03/2025 17h14	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade	le stationnement saturé dans les rues du village dû à la suppression des places de parking sur l'Esplanade	Défavorable	"le stationnement saturé dans les rues du village dû à la suppression des places de parking sur l'Esplanade"
@458	3	CHARONDIERE	Claire	19/03/2025 17h14	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade	Le projet, très dogmatique qui renforce toujours plus la place des piétons et des cyclistes, est très discriminant pour toutes les personnes qui ont besoin d'un véhicule motorisé pour se déplacer : les personnes affaiblies par la maladie, le handicap ou la vieillesse, ou encore pour les familles avec de jeunes enfants, les travailleurs ...	Défavorable	"Le projet, très dogmatique qui renforce toujours plus la place des piétons et des cyclistes, est très discriminant pour toutes les personnes qui ont besoin d'un véhicule motorisé pour se déplacer : les personnes affaiblies par la maladie, le handicap ou la vieillesse, ou encore pour les familles avec de jeunes enfants, les travailleurs ..."

@459	1	MAITRE	Yves	19/03/2025 17h57	Saint-Martin-le-Vinoux	reaménagement du quartier de l'esplanade de grenoble.	Bonjour, Mr MAITRE Yves ET MME MAITRE Marie sommes complètement opposés (à part les parcs jardins) à l'aménagement proposé par la ville de Grenoble le projet de suppression de parking gratuit ou pas et de modification de la voirie et circulation entrée de ville sont complètement aberrant et vont engendrer outre les désagréments aux habitants concernés des bouchons déjà bien présents supplémentaires....il y a des gens qui traversent Grenoble pour aller travailler en dehors sud ou est, pourquoi encore plus pénaliser les gens qui ont besoin de passer par Grenoble...C est bien beau de faire la guerre au tout voiture ce n est pas une raison pour faire n importe quoi non plus....De plus faire de nouveaux logements...c est bien mais n y a t il pas déjà assez de monde dans ce quartier... en plus si c est pour construire la même chose que les bâtiments neufs récemment fait ben franchement cela manque de couleurs, cela fait inachevé et triste ce béton apparent...nous nous sommes posé plusieurs fois la question de qui avais pu valider ce genre de façade sinistre et faisant pas fini...Proposition, car quand on critique il faut aussi proposer...de la place sur l'esplanade pour des espaces verts sans non plus réduire drastiquement les stationnements, qui vont se répercuter ailleurs, des logements privés doivent se faire ailleurs pour avoir une belle entrée de ville, et non un parcours du combattant pour accéder en ville, et pour finir côté cyclable, cela commence quand même à être pas mal...là aussi pas besoin de faire du cyclable à outrance....encore une fois un grand non pour notre part à ce projet tel qu' il est...	Défavorable	Ne pas rajouter de la circulation dans grenoble qui pénalisera les personnes qui ont besoin de traverser grenobleFaire des espaces verts sur l'esplanade et-maintenir du parking,, pas de logement,
@459	2	MAITRE	Yves	19/03/2025 17h57	Saint-Martin-le-Vinoux	reaménagement du quartier de l'esplanade de grenoble.	.et faire des grands parkings gardés en périphérie coté nord sud est et ouest...serait aussi un projet beaucoup plus pertinent que celui proposé.	Défavorable	" faire des grands parkings gardés en périphérie coté nord sud est et ouest...serait aussi un projet beaucoup plus pertinent que celui proposé."
@459	3	MAITRE	Yves	19/03/2025 17h57	Saint-Martin-le-Vinoux	reaménagement du quartier de l'esplanade de grenoble.	De plus faire de nouveaux logements...c est bien mais n y a t il pas déjà assez de monde dans ce quartier... en plus si c est pour construire la même chose que les bâtiments neufs récemment fait ben franchement cela manque de couleurs, cela fait inachevé et triste ce béton apparent...nous nous sommes posé plusieurs fois la question de qui avais pu valider ce genre de façade sinistre et faisant pas fini...	Défavorable	Il y a assez de logements dans le quartier et les derniers réalisés "franchement cela manque de couleurs, cela fait inachevé et triste ce béton apparent".
@460	1	MAITRE	Marie Solange	19/03/2025 18h09	Saint-Martin-le-Vinoux	réaménagements du quartier de l'esplanade de grenoble.	Contre ce projet tel qu' il est car il y a réduction drastique des parkings, Faire des grands parkings en périphérie,	Défavorable	S'oppose à la réduction drastique des parkingsPropose de "Faire des grands parkings en périphérie"
@460	2	MAITRE	Marie Solange	19/03/2025 18h09	Saint-Martin-le-Vinoux	réaménagements du quartier de l'esplanade de grenoble.	Contre ce projet tel qu' il est car il y a augmentation de logements----- et façades de logements neufs plus gais que ceux fait récemment sur l'esplanade.	Défavorable	S'oppose à la création de logements
@460	3	MAITRE	Marie Solange	19/03/2025 18h09	Saint-Martin-le-Vinoux	réaménagements du quartier de l'esplanade de grenoble.	Contre ce projet tel qu' il est car il y a réduction de circulation entrée de ville qui va générer encore plus de bouchons et nuisances aux riverains et utilisateurs.	Défavorable	Dit que la "réduction de circulation entrée de ville va générer encore plus de bouchons et nuisances aux riverains et utilisateurs".
@461	1	Philippe - Saint-Martin-le-Vinoux		19/03/2025 18h13	Saint-Martin-le-Vinoux	Observation sur le projet d'aménagement de l'esplanade	A la lecture du projet, en tant qu'habitant de la commune depuis bientôt 15 ans je m'interroge sur cette proposition d'aménagement.La circulation et le stationnement dans Grenoble étant de plus en plus difficile, je ne comprends pas la stratégie de supprimer les places de parking sur l'esplanade.Nous en avons la preuve lors de la foire de l'esplanade où la circulation est impossible et les visiteurs qui cherchent des places de partout y compris dans les rues de St Martin Le Vinoux.Nous ne voulons pas que notre commune devienne la déviation pour répondre à un projet qui n'a aucun sens. A force de tout faire pour empêcher les automobilistes d'accéder au centre ville, nous voyons les résultats sur le commerce en pleine déroute et la paupérisation de la ville.il est temps d'arrêter le massacre.Je m'oppose donc à ce projet.	Défavorable	"Ne comprend pas la stratégie de supprimer les places de parking sur l'Esplanade. A force de tout faire pour empêcher les automobilistes d'accéder au centre ville, nous voyons les résultats sur le commerce en pleine déroute et la paupérisation de la ville." "Il est temps d'arrêter le massacre." "Nous en avons la preuve lors de la foire de l'esplanade où la circulation est impossible et les visiteurs qui cherchent des places de partout y compris dans les rues de St Martin Le Vinoux."
@461	2	Philippe - Saint-Martin-le-Vinoux		19/03/2025 18h13	Saint-Martin-le-Vinoux	Observation sur le projet d'aménagement de l'esplanade	De plus l'idée de détourner l'entrée par la porte de France va encore accentuer les bouchons le matin et le soir.Nous ne voulons pas que notre commune devienne la déviation pour répondre à un projet qui n'a aucun sens.	Défavorable	"l'idée de détourner l'entrée par la porte de France va encore accentuer les bouchons le matin et le soir.Nous ne voulons pas que notre commune devienne la déviation pour répondre à un projet qui n'a aucun sens."
@462	1	antoine - Grenoble		19/03/2025 18h17	Grenoble	esplanade de grenoble	j'habite grenoble depuis une quarantaine d'années, je me déplace à pied dans cette ville, j'ai pu observer le travail d'aménagement de grenoble par cette municipalité, si quelques points positifs sont à noter, les travaux sont entrepris en dépit du bon sens, je casse, je rebouche, je recommence (place notre dame, place st claire rue Aymon du chissé en autres) mais y a t il des personnes qui contrôlent les frais engendrés ? pour faire plaisir à qq bobos écolos qui ne tiennent pas des remarques faites par les habitants qui vivent le quartier et ce sera le cas à l'esplanade il y a d'autres priorités, il me semble mais cette équipe brule notre argent nous somme contribuables. JE SUIS CONTRE CE PROJET et pour dire j'avais voter Piolle contre le projet DESTOT de l'esplanade à l'époque	Défavorable	"j'habite grenoble depuis une quarantaine d'années, je me déplace à pied dans cette ville, j'ai pu observer le travail d'aménagement de grenoble par cette municipalité, si quelques points positifs sont à noter, les travaux sont entrepris en dépit du bon sens, je casse, je rebouche, je recommence (place notre dame, place st claire rue Aymon du chissé en autres) mais y a t il des personnes qui contrôlent les frais engendrés ? pour faire plaisir à qq bobos écolos qui ne tiennent pas des remarques faites par les habitants qui vivent le quartier et ce sera le cas à l'esplanade il y a d'autres priorités, il me semble mais cette équipe brule notre argent nous somme contribuables. JE SUIS CONTRE CE PROJET et pour dire j'avais voter Piolle contre le projet DESTOT de l'esplanade à l'époque"
@463	1	DEGACHE	Anne-Claire	19/03/2025 18h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Mécontentement projet esplanade	BonjourAprès lecture du projet concernant le devenir de l'esplanade, je viens témoigner de mon mécontentement.Le stationnement à l'entrée de Grenoble est à préserver.	Défavorable	"Le stationnement à l'entrée de Grenoble est à préserver."
@463	2	DEGACHE	Anne-Claire	19/03/2025 18h19	Saint-Martin-le-Vinoux	Mécontentement projet esplanade	Le changement d'itinéraire pour entrer dans Grenoble me semble déraisonnable. Les vieilles rues ne sont pas faites pour absorber autant de trafic routier. Anne-Claire	Défavorable	"Le changement d'itinéraire pour entrer dans Grenoble me semble déraisonnable"
@464	1	PHILIPPE	Marie-Line	19/03/2025 18h29	Grenoble	Projet Esplanade	Je suis contre ce projet.Je pense qu'il est indispensable de préserver un Grand parking gratuit ou relais à l'entrée de Grenoble pour faciliter l'accès aux commerces de Grenoble.	Défavorable	Contre le projet.Pense qu'il est indispensable de préserver un grand parking gratuit ou relais à l'entrée de Grenoble pour faciliter l'accès aux commerces de Grenoble.
@465	1	Aristide - Grenoble		19/03/2025 18h33	Grenoble	Soutien à ce projet indispensable (et quelques points de vigilance)	Je souhaiterais apporter tout mon soutien à ce projet, sans relever les arguments spécieux voire parfois erronés de plusieurs contributions défavorables...Pour la végétalisation, atténuant les effets d'îlots de chaleur. Point de vigilance : bien concevoir le marquage au sol pour distinguer différents usages (piste cyclable, voie de running, espace piéton, etc.).	Favorable	"Pour ce projet", sans relever les arguments spécieux voire parfois erronés de plusieurs contributions défavorables... "Pour la végétalisation et la débitumisation, atténuant les effets d'îlots de chaleur. Point de vigilance : bien concevoir le marquage au sol pour distinguer différents usages (piste cyclable, voie de running, espace piéton, etc.)."
@465	2	Aristide - Grenoble		19/03/2025 18h33	Grenoble	Soutien à ce projet indispensable (et quelques points de vigilance)	Pour toutes les mobilités douces en remplacement du tout-voiture qui doit réduire sa place aberrante (polluante, dangereuse, encombrante, etc.) en ville. Points de vigilance : assurer des parkings-relais gratuits plus en périphérie et étendre les horaires des transports en commun jusqu'à 23h à tout le moins ; assurer des places de livraison pour les commerçants, des places pour les personnes handicapées et des véhicules en auto-partage (type Citiz) pour les besoins ponctuels (grosses courses, blessures empêchant de marcher, etc.).	Favorable	Pour diminuer l'utilisation de la voiture il faut " assurer des parkings-relais gratuits plus en périphérie et étendre les horaires des transports en commun jusqu'à 23h à tout le moins ; assurer des places de livraison pour les commerçants, des places pour les personnes handicapées et des véhicules en auto-partage (type Citiz) pour les besoins ponctuels (grosses courses, blessures empêchant de marcher, etc.)."
@465	3	Aristide - Grenoble		19/03/2025 18h33	Grenoble	Soutien à ce projet indispensable (et quelques points de vigilance)	Pour le développement de logements abordables dont des logements sociaux et très sociaux. Points de vigilance : parer les bruits de l'esplanade (laquelle accueillera toujours maints événements festifs) pour la tranquillité des habitants et habitantes, p. ex. en installant les commerces entre l'Esplanade et les habitations ou en intercalant des espaces verts plus calmes ; s'assurer de construire des logements pour les besoins d'aujourd'hui et de demain (appartements plus petits pour les personnes étudiantes ou célibataires, appartements très isolés contre la chaleur, appartements conçus pour l'habitat partagé, l'habitat coopératif, la collocation à tous ages, etc.).	Favorable	"Pour le développement de logements abordables dont des logements sociaux et très sociaux. Points de vigilance : parer les bruits de l'Esplanade (laquelle accueillera toujours maints événements festifs) pour la tranquillité des habitants et habitantes, p. ex. en installant les commerces entre l'Esplanade et les habitations ou en intercalant des espaces verts plus calmes ; s'assurer de construire des logements pour les besoins d'aujourd'hui et de demain (appartements plus petits pour les personnes étudiantes ou célibataires, appartements très isolés contre la chaleur, appartements conçus pour l'habitat partagé, l'habitat coopératif, la collocation à tous ages, etc.)."
@466	1	Cathy - Meylan		19/03/2025 18h45	Meylan	Proje	Je suis contre la suppression du parking de l'esplanade pour le remplacer par des constructions qui vont défigurer l'entrée de Grenoble.Nous avons déjà l'exemple de la presqu'île qui est une forêt d'immeubles hideux qui génère une surpopulation insupportable. Notre ville devient un enfer et la politique municipale qui se targue d'être << écologiste >> est en train de la faire mourir.	Défavorable	S'oppose aux "constructions qui vont défigurer l'entrée de Grenoble."
@466	2	Cathy - Meylan		19/03/2025 18h45	Meylan	Proje	Je suis contre la suppression du parking de l'esplanade Notre ville devient un enfer et la politique municipale qui se targue d'être << écologiste >> est en train de la faire mourir.Il serait temps de changer cette vision utopique de la ville tout velo, tout bobo. Il faudrait penser aux personnes qui travaillent à Grenoble et qui viennent de l'extérieur, elles ne pourront plus stationner gratuitement pour la journée, tout le monde ne l'est pas venir travailler à vélo ou en trottinette.Je suis donc contre ce projet	Défavorable	"Les personnes qui travaillent à Grenoble et qui viennent de l'extérieur ne pourront plus stationner gratuitement pour la journée."
@467	1	VOLLERY	Jean-Claude	19/03/2025 18h48	Bernin	Parking voitures de l'esplanade...	que le parking soit supprimé, c'est anormal : regardez l'utilisation actuelle...Arrêtez de refouler la voiture, C'est un scandale !	Défavorable	"que le parking soit supprimé, c'est anormal : regardez l'utilisation actuelle...Arrêtez de refouler la voiture, C'est un scandale !"

@468	1	DEBARGE	Fabrice	19/03/2025 18h56	Grenoble	Enquête publique sur l'aménagement de l'Esplanade	Je souhaite apporter ma contribution à l'enquête publique sur le projet d'aménagement de l'Esplanade de Grenoble, en insistant sur l'importance du maintien et de l'amélioration du parking existant. Ce site joue un rôle essentiel pour la mobilité, l'attractivité économique et l'accessibilité du centre-ville, et son remplacement par des espaces verts ou une piétonisation excessive poserait de nombreux problèmes. 1. Un besoin de stationnement essentiel pour les Grenoblois et les visiteurs. L'Esplanade représente une entrée majeure de Grenoble et un point de stationnement stratégique pour de nombreux usagers. Aujourd'hui, ce parking est utilisé par : - Les riverains, qui y trouvent une solution de stationnement indispensable dans un secteur où les places sont rares. - Les visiteurs venant de la périphérie, pour qui il constitue un point d'accès pratique au centre-ville. - Les commerçants et artisans qui ont besoin de stationner à proximité pour leurs activités professionnelles. - Les événements et manifestations qui attirent un grand nombre de participants nécessitant des espaces de stationnement adaptés. Sa suppression ou sa réduction drastique entraînerait une congestion accrue sur les axes voisins, un report de stationnement anarchique dans les quartiers adjacents et une difficulté supplémentaire pour accéder au centre-ville. 3. Une alternative plus équilibrée aux espaces verts Si les espaces verts sont importants, leur création ne doit pas se faire au détriment de la fonctionnalité urbaine. Un compromis est possible en améliorant la qualité paysagère du parking existant plutôt qu'en le supprimant. Des solutions existent pour concilier stationnement et environnement : - Aménagement d'un parking arboré avec des allées végétalisées et des îlots de fraîcheur. - Installation de revêtements perméables permettant une meilleure infiltration de l'eau. - Développement de solutions hybrides, associant stationnement et espaces publics partagés. Ces alternatives permettraient de répondre aux enjeux écologiques tout en préservant un service essentiel pour les usagers. 4. Une approche pragmatique de la mobilité La suppression du parking repose sur une vision dogmatique de la mobilité, favorisant uniquement les modes doux sans prendre en compte la réalité des déplacements quotidiens des habitants et des visiteurs. Tous les Grenoblois ne peuvent pas se déplacer uniquement en vélo ou en transports en commun, notamment les personnes âgées, les familles avec enfants ou les professionnels ayant besoin de leur véhicule. Une approche plus équilibrée et pragmatique consisterait à : - Maintenir un parking suffisant pour répondre aux besoins réels des usagers. - Encourager une mobilité multimodale en combinant stationnement et accès aux transports en commun. - Proposer des tarifs attractifs pour inciter à l'usage raisonné du parking plutôt que sa suppression pure et simple. Au vu de ces éléments, je demande que le projet d'aménagement de l'Esplanade de Grenoble intègre le maintien et l'amélioration du parking actuel, avec des solutions innovantes permettant de concilier stationnement, accessibilité et qualité urbaine. Une suppression ou une réduction excessive de ce parking aurait des conséquences négatives sur la mobilité, l'attractivité économique et le cadre de vie des habitants.?	Autres	Le parking de l'Esplanade est nécessaire pour les riverains, les visiteurs, les commerçants et artisans, les événements et manifestations. Sa suppression ou sa réduction drastique entraînerait une congestion accrue sur les axes voisins, un report de stationnement anarchique dans les quartiers adjacents et une difficulté supplémentaire pour accéder au centre-ville. Les espaces verts sont importants, un compromis est possible en améliorant la qualité paysagère du parking existant : "parking arboré, revêtements perméables, solutions hybrides, associant stationnement et espaces publics partagés." Ne pas avoir une vision "dogmatique... Une approche plus équilibrée et pragmatique" avec : un parking suffisant, une politique d'encouragement de mobilités multimodales et des tarifs attractifs pour inciter à l'usage raisonné du parking plutôt que sa suppression pure et simple."
@468	2	DEBARGE	Fabrice	19/03/2025 18h56	Grenoble	Enquête publique sur l'aménagement de l'Esplanade	Un enjeu d'attractivité pour les commerces et l'économie locale Un centre-ville dynamique ne peut se passer de solutions de stationnement accessibles. La suppression de places sur l'Esplanade risquerait de fragiliser le tissu commercial grenoblois, déjà mis à mal par la concurrence des grandes surfaces en périphérie et la baisse de fréquentation liée aux restrictions de circulation. De nombreux clients se déplacent en voiture pour faire leurs achats ou profiter des services du centre-ville. Réduire l'offre de stationnement reviendrait à dissuader ces usagers et à accentuer la désertification commerciale. Un aménagement intelligent du parking, avec une meilleure intégration paysagère et des solutions modernes (bornes électriques, tarification incitative, végétalisation partielle), permettrait au contraire de renforcer l'attractivité de la ville.	Défavorable	"Un centre-ville dynamique ne peut se passer de solutions de stationnement accessibles." "Un aménagement intelligent du parking, avec une meilleure intégration paysagère et des solutions modernes (bornes électriques, tarification incitative, végétalisation partielle), permettrait au contraire de renforcer l'attractivité de la ville."
@469	1	Florent - Saint-Martin-le-Vinoux		19/03/2025 19h17	Saint-Martin-le-Vinoux	vigilance stationnement	Au-delà des efforts indispensables pour végétaliser ce quartier, le stationnement reste un enjeu clé, particulièrement pour les habitants de Chartreuse, qui bénéficient d'une desserte limitée et partielle par les transports en commun. Il est essentiel de préserver des places de stationnement, par exemple en augmentant de manière significative la capacité du parking relais et des consignes à vélo (via un silo, par exemple), plutôt que de les réduire, comme cela semble être le cas dans le projet actuel.	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Au-delà des efforts indispensables pour végétaliser ce quartier, le stationnement reste un enjeu clé, particulièrement pour les habitants de Chartreuse, qui bénéficient d'une desserte limitée et partielle par les transports en commun. Il est essentiel d'augmenter de manière significative la capacité du parking relais et des consignes à vélo"
@470	1	Marion - Seyssinet-Pariset		19/03/2025 19h30	Seyssinet-Pariset	Contre le projet	J'habite Seyssinet et je déplace principalement en vélo. Je suis contente qu'il ait moins de circulation automobile en centre ville, cela ne fait aucun doute. En revanche, je me mets à la place des usagers qui sont plus loin et qui viennent pour le travail ou pour la détente. Ils doivent pouvoir avoir accès à des parking relais pour prendre les transports en commun. Celui de l'Esplanade en fait partie et c'est un erreur de le supprimer sans proposer de solution alternative. Ne tuons pas le dynamisme du centre ville en étant têtus et extrémiste. Ne tuons pas le dynamisme du centre ville en étant têtus et extrémiste. Est contre le projet	Défavorable	Se déplaçant principalement en vélo, apprécie la diminution de la circulation automobile en centre ville. Néanmoins, "estime que la suppression sans proposer de solution alternative, du parking relais de l'Esplanade est une erreur. Se met à la place des usagers qui sont plus loin et qui viennent pour le travail ou pour la détente. Ils doivent pouvoir avoir accès à des parking relais pour prendre les transports en commun. Ne tuons pas le dynamisme du centre ville en étant têtus et extrémistes."
@471	1	GRENIER	Laurent	19/03/2025 19h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet d'aménagement de l'Esplanade par la ville de Grenoble	Après lecture des éléments du projet, il apparaît : - que le projet n'a pas été mené en concertation avec les communes limitrophes, notamment celle de St Martin le Vinoux qui risque d'être directement impacté par cet aménagement.	Défavorable	"le projet n'a pas été mené en concertation avec les communes limitrophes, notamment celle de St Martin le Vinoux qui risque d'être directement impacté par cet aménagement."
@471	2	GRENIER	Laurent	19/03/2025 19h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet d'aménagement de l'Esplanade par la ville de Grenoble	- que le projet consiste en la suppression de 430 places de stationnement faisant office de parking-relais, parking indispensable pour éviter l'engorgement de la ville et de sa couronne par la voiture. - que le projet ne propose pas de compensation sérieuse à cette suppression de places de stationnement.	Défavorable	le projet propose la suppression " 430 places de stationnement faisant office de parking-relais, parking indispensable pour éviter l'engorgement de la ville et de sa couronne par la voiture.", sans compensation.
@471	3	GRENIER	Laurent	19/03/2025 19h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet d'aménagement de l'Esplanade par la ville de Grenoble	- que le projet risque de rendre encore plus difficile l'accès à la ville - déjà pénible - par le réseau routier. Par conséquent, malgré une intention louable de transformer l'esplanade de Grenoble en parc piétonisé multi-usage, je m'oppose catégoriquement à la réalisation de ce projet en l'état.	Défavorable	" que le projet risque de rendre encore plus difficile l'accès à la ville - déjà pénible - par le réseau routier."
@472	1	DUROCHER	Maxime	19/03/2025 20h11	Grenoble	Soutien à un projet adapté au réchauffement climatique	Il est nécessaire de proposer un projet prenant en compte l'évolution du climat. Pour cela il faut des espaces végétalisés apportant de la fraîcheur. Les mobilités douces sont à favoriser et la place de la voiture à limiter pour une meilleure qualité de l'air et de vie.	Favorable	Pour "un projet prenant en compte l'évolution du climat."
@473	1	Jean michel Grenoble		19/03/2025 21h43	Grenoble	Esplanade - projet excluant	Et sur surtout ne plus accueillir la foire des rameaux à l'esplanade mais sur les parkings de l'Alpexpo.	Défavorable	"surtout ne plus accueillir la foire des rameaux à l'esplanade mais sur les parkings de l'Alpexpo."
@473	2	Jean michel Grenoble		19/03/2025 21h43	Grenoble	Esplanade - projet excluant	Le projet propos? ne met toujours pas en valeur l'entrée de la ville de grenoble Autant créer un vrai beau parc arboré	Défavorable	"Le projet propos? ne met toujours pas en valeur l'entrée de la ville de Grenoble. Autant créer un vrai beau parc arboré"
@473	3	Jean michel Grenoble		19/03/2025 21h43	Grenoble	Esplanade - projet excluant	De plus il exclu toutes les personnes résidant dans les communes environnantes et provoquera encore des embouteillages qui feront plaisir à la municipalité. Autant créer un parking relais végétalisé?	Défavorable	"Le projet exclut toutes les personnes résidant dans les communes environnantes et provoquera encore des embouteillages qui feront plaisir à la municipalité. Autant créer un parking relais végétalisé?."
@474	1	Baptiste - Saint-Martin-le-Vinoux		19/03/2025 22h02	Saint-Martin-le-Vinoux	Demande d'abandon du projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade	Je demande l'abandon de l'actuel projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade car il implique des conséquences fortement négatives sur les habitants de Saint Martin le Vinoux, et toutes les personnes qui transitent dans cette zone. Premièrement, concernant le stationnement, la suppression de plus de 315 places de parking va provoquer un véritable désastre pour les habitants et tous ceux qui ont besoin de s'y garer.	Défavorable	" la suppression de plus de 315 places de parking va provoquer un véritable désastre pour les habitants et tous ceux qui ont besoin de s'y garer."
@474	2	Baptiste - Saint-Martin-le-Vinoux		19/03/2025 22h02	Saint-Martin-le-Vinoux	Demande d'abandon du projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade	Deuxièmement, concernant la circulation, le projet comprend la réduction des voies en une sorte d'entonnoir en arrivée de route nationale, ce qui amplifiera d'autant plus les problèmes déjà existants d'embouteillages et par là-même, la pollution.	Défavorable	" le projet comprend la réduction des voies en une sorte d'entonnoir en arrivée de route nationale, ce qui amplifiera d'autant plus les problèmes déjà existants d'embouteillages et par là-même, la pollution."
@474	3	Baptiste - Saint-Martin-le-Vinoux		19/03/2025 22h02	Saint-Martin-le-Vinoux	Demande d'abandon du projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade	Troisièmement, ce projet témoigne d'un manque total de concertation sous couvert de "co-construction".	Défavorable	"ce projet témoigne d'un manque total de concertation sous couvert de "co-construction"."
@475	1	Jérémy - Grenoble		19/03/2025 22h05	Grenoble	PARTICIPATION ENQUETE PUBLIQUE	Projet équilibré entre partie construite et partie aménagée. La sauvegarde de la grande esplanade pour permettre de garder de grands événements, comme la foire des rameaux, relève d'une réelle prise en compte des usages existants du site.	Favorable	Projet équilibré entre partie construite et partie aménagée.
@475	2	Jérémy - Grenoble		19/03/2025 22h05	Grenoble	PARTICIPATION ENQUETE PUBLIQUE	Le parc dans le méandre de l'Isère est un plus qui devrait profiter à l'ensemble des quartiers limitrophes.	Favorable	"Le parc dans le méandre de l'Isère est un plus qui devrait profiter à l'ensemble des quartiers limitrophes."
@475	3	Jérémy - Grenoble		19/03/2025 22h05	Grenoble	PARTICIPATION ENQUETE PUBLIQUE	La passerelle telle qu'orientée permettra de créer de nouvelles connexions avec le quartier gare/Jean Macé et la Presqu'île.	Favorable	La passerelle telle qu'orientée permettra de créer de nouvelles connexions avec le quartier gare/Jean Macé et la Presqu'île.
@476	1	FALQUÈS	Maxime	19/03/2025 22h07	Grenoble	Avis d'un habitant de l'Esplanade - Merci !	Coté route de Lyon, les hangars vides côtoient les bâtiments insalubres aux toits troués, les friches industrielles de la mine et une station essence délabrée. Je suis aussi très heureux que soit détruits l'ensemble des bâtiments en voie d'effondrement de la zone, et au profit de logements pourquoi pas ! Ceux qui sont sortis de terre en avance au bout du quartier ne sont pas si laids. Depuis l'arrivée de ces derniers de nouveaux commerces (coiffeur, pizzeria) ont ouvert, et c'est une bonne nouvelle.	Favorable	" Coté route de Lyon, les hangars vides côtoient les bâtiments insalubres aux toits troués, les friches industrielles de la mine et une station essence délabrée. Je suis aussi très heureux que soit détruits l'ensemble des bâtiments en voie d'effondrement de la zone, et au profit de logements pourquoi pas ! Ceux qui sont sortis de terre en avance au bout du quartier ne sont pas si laids. Depuis l'arrivée de ces derniers de nouveaux commerces (coiffeur, pizzeria) ont ouvert, et c'est une bonne nouvelle."

@476	2	FALQUÈS	Maxime	19/03/2025 22h07	Grenoble	Avis d'un habitant de l'Esplanade - Merci !	Coté Esplanade, le quartier est impraticable pour toute personne en poussette ou fauteuil du fait des dégradations du trottoir et de la chaussée. La refonte des voiries et elle aussi bienvenue, il y en a besoin et ce n'a pas été oublié	Favorable	"Coté Esplanade, le quartier est impraticable pour toute personne en poussette ou fauteuil du fait des dégradations du trottoir et de la chaussée. La refonte des voiries et elle aussi bienvenue, il y en a besoin et ce n'a pas été oublié"
@476	3	FALQUÈS	Maxime	19/03/2025 22h07	Grenoble	Avis d'un habitant de l'Esplanade - Merci !	L'Esplanade en elle-même n'est pas utilisée par les habitants, et reste désespérément vide à part pour quelques vide-greniers une fois par mois. La création d'un parc plutôt que d'une grande bande bétonnée sur l'esplanade est aussi une bonne nouvelle, et rendra bien plus agréable le fait d'aller flâner dans le quartier comme simplement d'y vivre et d'y respirer avec moins de voitures. Le quartier de l'esplanade tombe aujourd'hui plutôt en lambeaux et pourrait être plus agréable à vivre. En tant qu'habitant du quartier, je me réjouis donc du projet de rénovation tel qu'il est présenté. En bref, merci pour ce projet et j'espère qu'il ira au bout.	Favorable	"L'Esplanade en elle-même n'est pas utilisée par les habitants, et reste désespérément vide à part pour quelques vide-greniers une fois par mois. La création d'un parc plutôt que d'une grande bande bétonnée sur l'esplanade est aussi une bonne nouvelle, et rendra bien plus agréable le fait d'aller flâner dans le quartier comme simplement d'y vivre et d'y respirer avec moins de voitures." "Le quartier de l'esplanade tombe aujourd'hui plutôt en lambeaux et pourrait être plus agréable à vivre. En tant qu'habitant du quartier, je me réjouis donc du projet de rénovation tel qu'il est présenté. En bref, merci pour ce projet et j'espère qu'il ira au bout."
@476	4	FALQUÈS	Maxime	19/03/2025 22h07	Grenoble	Avis d'un habitant de l'Esplanade - Merci !	La RM481 rend le tout très bruyant, et empêche l'accès aux bords d'Isère, eux même peu agréables car encombrés des débris de l'ancien bidonville et sans espace de pause (banc, etc...). La requalification de la RM481, avec passages piétons et vitesse abaissée est une très bonne nouvelle pour notre cadre de vie.	Favorable	"La RM481 rend le tout très bruyant, et empêche l'accès aux bords d'Isère, eux même peu agréables car encombrés des débris de l'ancien bidonville et sans espace de pause (banc, etc...). La requalification de la RM481, avec passages piétons et vitesse abaissée est une très bonne nouvelle pour notre cadre de vie."
@476	5	FALQUÈS	Maxime	19/03/2025 22h07	Grenoble	Avis d'un habitant de l'Esplanade - Merci !	Dans l'absolu, ce qui semble déranger le plus dans les commentaires, c'est que notre quartier est considéré comme une artère principale d'entrée dans la ville, et surtout son parking principal, ce n'est pas son rôle. Il existe des parkings relais à l'Esplanade, à Catagne et dans le reste du tour de ville qui ne sont pas pleins	Favorable	"Dans l'absolu, ce qui semble déranger le plus dans les commentaires, c'est que notre quartier est considéré comme une artère principale d'entrée dans la ville, et surtout son parking principal, ce n'est pas son rôle. Il existe des parkings relais à l'Esplanade, à Catagne et dans le reste du tour de ville qui ne sont pas pleins"
@477	1		Guillaume - Grenoble	20/03/2025 00h00	Grenoble	Avis sur le projet	Le projet vise à désenclaver le quartier et à connecter les différentes voies entre elles, notamment l'Isère, la Bastille, et la presqu'île sur la rive gauche, actuellement séparées par l'autoroute et l'Isère. La passerelle sur l'Isère est un élément clé de ce désenclavement, facilitant les échanges entre ces secteurs. Ces nouveaux canaux de circulation sont à mon avis le dénominateur commun de tout projet envisageable pour l'Esplanade.	Favorable	"Le projet vise à désenclaver le quartier et à connecter les différentes voies entre elles" "La passerelle sur l'Isère est un élément clé de ce désenclavement," "Ces nouveaux canaux de circulation sont à mon avis le dénominateur commun de tout projet envisageable pour l'Esplanade."
@477	2		Guillaume - Grenoble	20/03/2025 00h00	Grenoble	Avis sur le projet	Développement de la zone événementielle et logements. Le projet souhaite augmenter le nombre de logements tout en développant une zone événementielle. Cependant, les événements festifs actuels génèrent déjà des nuisances sonores dont les habitants se plaignent. Il serait préférable de faire un choix clair entre ces deux options. Grenoble, troisième ville la plus dense de France, manque de foncier disponible et cherche à construire dans chaque espace libre, alors que les enjeux actuels devraient favoriser les espaces naturels. Cet enjeu de maintien (croissance?) de population devrait être pensé à l'échelle de la métropole pour rendre les projets locaux plus cohérents avec les besoins urbains futurs.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Il y a une contradiction dans le projet entre la création de logements et le maintien d'événements festifs qui génèrent déjà des nuisances sonores dont les habitants se plaignent. Il faut choisir: Grenoble, troisième ville la plus dense de France, manque de foncier disponible et cherche à construire dans chaque espace libre, alors que les enjeux actuels devraient favoriser les espaces naturels. Il faut réfléchir à l'échelle de la Métropole.
@477	3		Guillaume - Grenoble	20/03/2025 00h00	Grenoble	Avis sur le projet	3. Parking de l'esplanade. Le parking actuel de l'esplanade ne valorise pas l'entrée de la ville. Sa suppression est une bonne initiative, mais il ne faut pas ignorer le besoin de stationnement pour divers usages, notamment pour les habitants des zones voisines de Grenoble et de SMLV. Le parking relais proposé au nord du projet est-il bien dimensionné pour les besoins actuels? On peut par ailleurs s'attendre à ce que l'arrivée de nouveaux habitants dans le quartier augmente la pression sur le stationnement. Le dossier ne propose pas de solutions claires pour réduire cette pression, comme le développement de parkings relais en amont de la ligne E ou la mise en place d'un système incitatif vers des modes de déplacement alternatifs. Dans ce contexte, il y a un risque de report du stationnement dans les quartiers voisins, notamment à SMLV.	Favorable avec réserve(s)	Le parking actuel n'est pas beau, "Sa suppression est une bonne initiative", mais: "Le parking relais proposé au nord du projet est-il bien dimensionné? Les nouveaux habitants vont augmenter la pression sur le stationnement! Il faudrait "le développement de parkings relais en amont de la ligne E ou la mise en place d'un système incitatif vers des modes de déplacement alternatifs. sinon" il y a un risque de report du stationnement dans les quartiers voisins, notamment à SMLV."
@477	4		Guillaume - Grenoble	20/03/2025 00h00	Grenoble	Avis sur le projet	4. Transformation du boulevard urbain. J'ai le sentiment que la transformation du boulevard urbain ne devrait pas détériorer le trafic actuellement limité par le goulet d'étranglement de la porte de France. Une étude pourrait confirmer cet aspect, si l'objectif est de maintenir le flux de véhicule journalier.	Favorable avec réserve(s)	" la transformation du boulevard urbain ne devrait pas détériorer le trafic actuellement limité par le goulet d'étranglement de la porte de France. Une étude pourrait confirmer cet aspect, "
@477	5		Guillaume - Grenoble	20/03/2025 00h00	Grenoble	Avis sur le projet	5. Centre commercial: Le centre commercial doit être conservé, voire développé, dans le quartier avec une offre en termes de volume et de prix équivalente à ce qu'il est aujourd'hui. Il s'agit d'un commerce de proximité pour de nombreux habitants des quartiers voisins et permet de réduire les trajets voitures vers des centres extérieurs.	Favorable avec réserve(s)	" Le centre commercial doit être conservé, voire développé, dans le quartier avec une offre en termes de volume et de prix équivalente à ce qu'il est aujourd'hui. Il s'agit d'un commerce de proximité pour de nombreux habitants des quartiers voisins et permet de réduire les trajets voitures vers des centres extérieurs."
@478	1	ODILLE	Laure	20/03/2025 00h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Abandon et Requalification du projet de l'esplanade	Je souhaite que le projet actuel soit abandonné et requalifié. La circulation à SMV est déjà difficile mais avec ce projet elle sera très difficile.	Défavorable	La circulation à SMV est déjà difficile mais avec ce projet elle sera très difficile.
@479	1		Francois - Lyon	20/03/2025 00h32	Lyon	Parking esplanade	Une ZFE (déjà très contraignante et aux effets limités, sauf pour le portefeuille des automobilistes qui ne peuvent pas changer de véhicule) devrait avoir un parking relais de grande capacité. Une ville qui limite drastiquement l'accès à son centre à tout véhicule motorisé doit offrir des alternatives PRATIQUES. Le parking de l'esplanade était une vraie solution pour les habitants lointains (pour qui la ligne de train est inaccessible ou ne convient pas en horaire... ou tout simplement hors de prix). ET pour toutes ces raisons, un parking de décharge en entrée de ville est une solution acceptable. Alors pourquoi tout supprimer? Pourquoi bétonner encore et encore cet espace? Pourquoi jamais aucune alternative (non je ne me gareai pas à St Egreve + 20 minutes de tram + le billet de tram + les horaires restreints). Essayez d'habiter en dehors de la ville et envisagez de venir à Grenoble centre... Un vrai repoussoir. Laissez donc ce parking tranquille et pensez aux gens...	Défavorable	Au regard de la ZFE très contraignante et aux effets limités sauf pour le portefeuille des automobilistes qui ne peuvent pas changer de véhicule, et de la limitation drastique de l'accès à son centre, la ville doit offrir des alternatives pratiques comme un parking relais de grande capacité en entrée de ville. Le parking de l'esplanade était une vraie solution pour les habitants lointains (pour qui la ligne de train est inaccessible ou ne convient pas en horaire... ou tout simplement hors de prix). "Essayez d'habiter en dehors de la ville et envisagez de venir à Grenoble centre... Un vrai repoussoir. Laissez donc ce parking tranquille et pensez aux gens..."
@479	2		Francois - Lyon	20/03/2025 00h32	Lyon	Parking esplanade	Du coup, le centre ville se meurt et les centres commerciaux aux alentours fleurissent (avec leurs grands parkings). Ça ne vous met pas la puce à l'oreille ???	Défavorable	Les difficultés d'accès au centre ville de Grenoble entraînent "le centre ville se meurt et les centres commerciaux aux alentours fleurissent (avec leurs grands parkings). Ça ne vous met pas la puce à l'oreille ???"
@480	1	GRIMA	Oswald	20/03/2025 04h20	Grenoble	Esplanade	Encore des places de stationnement perdues ainsi que des événements comme la foire de Printemps que les Grenoblois considèrent comme une tradition Grenoble a déjà perdu son attractivité et finira par être non pas apaisée mais ville MORTE	Défavorable	enlever des parking et la foire va transformer Grenoble en ville "MORTE"
@481	1		Marie-Ange - Saint-Egrève	20/03/2025 07h38	Saint-Egrève	Contre le projet	Je suis contre la suppression des places de stationnement sur l'Esplanade, qui sont hyper pratiques pour accéder au Centre Ville.	Défavorable	S'exprime "contre la suppression des places de stationnement sur l'Esplanade, qui sont hyper pratiques pour accéder au Centre Ville"
@482	1	LAVIE	David	20/03/2025 08h14	Eybens	Avis très défavorable	Plus de parking relais, les gens iront se garer un peu plus loin et engorger des parkings non prévus pour supporter autant de véhicules. Qu'on le veuille ou non, la voiture est nécessaire lorsqu'on habite hors agglomération.	Défavorable	"Plus de parking relais, les gens iront se garer un peu plus loin et engorger des parkings non prévus pour supporter autant de véhicules. Qu'on le veuille ou non, la voiture est nécessaire lorsqu'on habite hors agglomération."
@483	1		damien - Saint-Martin-d'Hères	20/03/2025 08h49	Saint-Martin-d'Hères	Un projet d'avenir	Au travers ce projet la ville de Grenoble ose se projeter dans un avenir où l'usage de la voiture sera plus raisonné. L'esplanade est aujourd'hui sacrifiée au profit... d'un parking et d'une sorte d'autoroute urbaine vivement que cela change. Il est fort dommage que l'ensemble des acteurs institutionnels soient si critique alors qu'ils pourraient saisir l'opportunité du projet de la municipalité pour réfléchir à un projet d'ensemble. Le projet du rondou et le passage à 3 voies de l'A480 servent justement à rendre possible ce type de projet!	Favorable	La ville de Grenoble "" ose se projeter dans un avenir où l'usage de la voiture sera plus raisonné. "L'esplanade est aujourd'hui sacrifiée au profit... d'un parking et d'une sorte d'autoroute urbaine vivement que cela change." "Dommage que l'ensemble des acteurs institutionnels soient si critique au lieu de "réfléchir à un projet d'ensemble." "Le projet du rondou et le passage à 3 voies de l'A480 servent justement à rendre possible ce type de projet!"
@484	1	SAME	Patricia	20/03/2025 09h12	Grenoble	Avis favorable	Mesdames et Messieurs les Commissaires enquêteurs, Sur internet, j'ai du mal à lire les contributions des autres personnes : il n'y a pas assez de contraste entre le gris de l'écriture et le blanc de l'écran. C'est dommage !!! Ecrire en noir sur du blanc est un bon moyen de lire plus facilement.	Autres	Demande d'écrire "en noir sur du blanc pour lire plus facilement".
@484	2	SAME	Patricia	20/03/2025 09h12	Grenoble	Avis favorable	Pour la passerelle piétonne sur l'Isère, elle doit être faite en priorité. Les habitants du quartier Jean Macé doivent pouvoir accéder facilement sur le boulevard de l'Esplanade à pied et en vélo pour leurs loisirs ou faire leurs courses.	Favorable	"Pour la passerelle piétonne sur l'Isère, elle doit être faite en priorité"
@484	3	SAME	Patricia	20/03/2025 09h12	Grenoble	Avis favorable	Dans le dossier Esplanade, je n'ai pas trouvé l'arrêt de tram qui, d'après le document, devrait se situer sur le pont, emplacement idéal quand il y a la foire des Rameaux ou d'autres manifestations, d'autant plus que l'arrêt Fratellini Esplanade est fermé à ce moment-là. En Suisse, les transports en commun sont bien développés. Les trains ne sont jamais en retard. En France, soit il y a la grève, soit les trains sont supprimés. Pourquoi ne pas d'abord développer les transports en commun et les modes doux comme le vélo ou la marche à pied avant de mettre des moyens pour les voitures, car elles polluent et sont sources de nombreux accidents? Je propose donc qu'à la place du parking relais à côté du boulodrome (où des voitures ventouses restent longtemps), le SMMAG développe les transports en commun. Les personnes qui s'expriment pour le parking ont-elles un vrai service de transports en commun pour venir? C'est là que le SMMAG doit intervenir, permettant ainsi de diminuer le nombre de places de parking. -----C'est pourquoi, je donne un avis favorable à l'enquête publique à condition de respecter la construction de la passerelle en mode doux vers Jean Macé, construire un nouvel arrêt de tramway sur le pont du tram E qui mène à l'Esplanade et la suppression du parking près du boulodrome avec le développement significatif des transports en commun.	Favorable avec réserve(s)	Demande au SMMAG, le développement des transports en commun et un arrêt de tram sur le pont de la Bastille, ce qui permettra "de diminuer le nombre de places de parking" Rappellent que "les voitures polluent et sont sources de nombreux accidents ?"
@484	4	SAME	Patricia	20/03/2025 09h12	Grenoble	Avis favorable	Enfin, je propose de fermer le parc la nuit pour éviter les nuisances.	Autres	"Propose de fermer le parc la nuit pour éviter les nuisances".

@485	1	LAFFAILLE	Guy	20/03/2025 09h18	Saint-Martin- le-Vinoux	Contre le projet	Le projet de réaménagement de l'esplanade a un impact important sur les habitants de la commune de Saint Martin le Vinoux. Il a été élaboré sans concertation et dépasse les compétences de la seule ville de Grenoble alors qu'il renvoie ses problèmes de saturation du réseau routier sur Saint Martin le Vinoux. De même, envisager sans concertation la création d'un parc devant la Casamaures sur des parcelles qui ne sont pas dans Grenoble est scandaleux.	Défavorable	"Le projet de réaménagement de l'esplanade a un impact important sur les habitants de la commune de Saint Martin le Vinoux. Il a été élaboré sans concertation et dépasse les compétences de la seule ville de Grenoble alors qu'il renvoie ses problèmes de saturation du réseau routier sur Saint Martin le Vinoux. De même, envisager sans concertation la création d'un parc devant la Casamaures sur des parcelles qui ne sont pas dans Grenoble est scandaleux."
@485	2	LAFFAILLE	Guy	20/03/2025 09h18	Saint-Martin- le-Vinoux	Contre le projet	La suppression du parking de la grande esplanade sans solution de remplacement va amener les véhicules à stationner dans les rues de Saint Martin le Vinoux. Pendant la période de la foire des Rameaux on a déjà une idée de ce qui arriverait avec ce projet	Défavorable	"La suppression du parking de la grande esplanade sans solution de remplacement va amener les véhicules à stationner dans les rues de Saint Martin le Vinoux. Pendant la période de la foire des Rameaux on a déjà une idée de ce qui arriverait avec ce projet"
@485	3	LAFFAILLE	Guy	20/03/2025 09h18	Saint-Martin- le-Vinoux	Contre le projet	La congestion du trafic sur la RN481 est déjà flagrante : dans l'état actuel, il y a souvent plusieurs kilomètres de bouchon sur cette voie. Diviser par 2 la largeur de la RN481 n'est pas raisonnable. Les travaux actuels sur le quai de France donnent une idée de la congestion inévitable de la porte de France qui rendra l'accès à Grenoble très difficile aux habitants des communes au nord de Grenoble. Ce projet est inadapté pour gérer le flux de 25 000 véhicules par jour.	Défavorable	"La congestion du trafic sur la RN481 est déjà flagrante : dans l'état actuel, il y a souvent plusieurs kilomètres de bouchon sur cette voie. Diviser par 2 la largeur de la RN481 n'est pas raisonnable. Les travaux actuels sur le quai de France donnent une idée de la congestion inévitable de la porte de France qui rendra l'accès à Grenoble très difficile aux habitants des communes au nord de Grenoble. Ce projet est inadapté pour gérer le flux de 25 000 véhicules par jour."
@485	4	LAFFAILLE	Guy	20/03/2025 09h18	Saint-Martin- le-Vinoux	Contre le projet	L'embouteillage qui va en résulter augmentera la pollution de l'air pour les riverains.	Défavorable	"La division par 2 de la largeur de la RN va engendrer un embouteillage qui augmentera la pollution de l'air pour les riverains."
@486	1	BURMEISTER	Wim	20/03/2025 09h20	Grenoble	Avis négatif - manque de sincérité	Le projet arrive après 15 ans de tergiversations et un bon nombre de consultations et enquêtes. Il semble que la partie structurante du projet ne soit pas assurée, c'est à dire la construction de la passerelle piétonne sur l'Isère et le déclassement de la RN481 en boulevard urbain avec des traversées piétonnes à cause de l'opposition de la Métropole Grenoble Alpes. Le positionnement de la passerelle prévue est très discutable. L'emplacement en face de la rue Durand-Savoyat, qui est en même temps mieux positionné par rapport à l'arrêt de tram, aurait dû être analysé et présenté comme alternative. Il fallait considérer à plus grande échelle l'impact des deux emplacements possibles au niveau de l'accessibilité, aussi bien pour la Presqu'île que pour l'Esplanade. L'impact sur l'intermodalité n'a pas été analysé car le tram combiné à la marche à pied est très intéressant dans ce secteur. Cette passerelle peut relier deux quartiers, Presqu'île-Cambridge et Esplanade, qui chacun isolé, ne fonctionnent que mal. A l'emplacement prévu, côté quai de Graille, la passerelle ne pourrait que difficilement être intégrée au niveau des pistes cyclables et des itinéraires piétonnes. L'emplacement en face de la rue Durand-Savoyat est très probablement plus logique. L'intégration côté quai de Graille n'a pas été étudiée au niveau du dossier. La création de la passerelle est un impératif absolu pour que les nouveaux quartiers de l'Esplanade et de la Presqu'île se tournent vers la ville et pas vers la liaison autoroutière avec la périphérie. Elle permettra aussi aux habitants de la Presqu'île l'accès à la nature. Sur la Grande Esplanade, la solution du stabilisé enherbé n'est pas convaincante. Je suis passé sur les plots d'expérimentation et il me semblait qu'il ne fonctionnait pas. En fonction du rapport terre - stabilisé utilisé, soit les plots étaient bien enherbés mais défoncés par la circulation automobile du parking, soit ils résistaient au roulement mais n'y avait que très peu d'herbe qui ne donnait pas un aspect satisfaisant. Pourquoi est-ce que les résultats de l'expérimentation n'ont pas été joints au dossier ? La débitumisation de l'Esplanade sera un grand effort financier avec un résultat très incertain. Vue les usages et l'évolution climatique, on n'aura jamais de la verdure ! Il y a certainement d'autres îlots de chaleur à traiter en priorité avec une plus grande importance de l'infiltration de l'eau dans le sol. En somme on va encore se retrouver avec un projet immobilier isolé, un espace vert dysfonctionnel et des infrastructures qui ne seront jamais réalisées car la Métro y est opposée. Il faut clairement les priorités et l'ordre des aménagements : 1. Traversées piétonnes de l'RN481 avec des feux tricolores. L'impact sur le temps de parcours sera minime, car la circulation est toujours fluide en sortant de Grenoble et elle est soit fluide, soit complètement à l'arrêt en entrant sur Grenoble limitant l'impact d'un feu tricolore. 2. Passerelle (au meilleur emplacement) 3. Les aménagements des espaces verts 4. Le projet immobilier	Défavorable	L'opposition de la Métropole empêche de mettre en œuvre une partie du projet, partie structurante : aménagement RN 481 et Passerelle. "Sur la Grande Esplanade, la solution du stabilisé enherbé n'est pas convaincante. "En somme on va encore se retrouver avec un projet immobilier isolé, un espace vert dysfonctionnel et des infrastructures qui ne seront jamais réalisées car la Métro y est opposée. Il faut clairement les priorités et l'ordre des aménagements : 1. Traversées piétonnes de l'RN481 avec des feux tricolores. L'impact sur le temps de parcours sera minime, car la circulation est toujours fluide en sortant de Grenoble et elle est soit fluide, soit complètement à l'arrêt en entrant sur Grenoble limitant l'impact d'un feu tricolore. 2. Passerelle (au meilleur emplacement) 3. Les aménagements des espaces verts 4. Le projet immobilier
@486	2	BURMEISTER	Wim	20/03/2025 09h20	Grenoble	Avis négatif - manque de sincérité	Le positionnement de la passerelle prévue est très discutable. L'emplacement en face de la rue Durand-Savoyat, qui est en même temps mieux positionné par rapport à l'arrêt de tram, aurait dû être analysé et présenté comme alternative. Il fallait considérer à plus grande échelle l'impact des deux emplacements possibles au niveau de l'accessibilité, aussi bien pour la Presqu'île que pour l'Esplanade. L'impact sur l'intermodalité n'a pas été analysé car le tram combiné à la marche à pied est très intéressant dans ce secteur. Cette passerelle peut relier deux quartiers, Presqu'île-Cambridge et Esplanade, qui chacun isolé, ne fonctionnent que mal. A l'emplacement prévu, côté quai de Graille, la passerelle ne pourrait que difficilement être intégrée au niveau des pistes cyclables et des itinéraires piétonnes. L'emplacement en face de la rue Durand-Savoyat est très probablement plus logique. L'intégration côté quai de Graille n'a pas été étudiée au niveau du dossier. La création de la passerelle est un impératif absolu pour que les nouveaux quartiers de l'Esplanade et de la Presqu'île se tournent vers la ville et pas vers la liaison autoroutière avec la périphérie. Elle permettra aussi aux habitants de la Presqu'île l'accès à la nature.	Défavorable	"Le positionnement de la passerelle prévue est très discutable. Il y a deux emplacements possible (en face rue Durand-Savoyat et comme indiqué quai de la grille : nécessaire de faire l'analyse des deux possibilités
@486	3	BURMEISTER	Wim	20/03/2025 09h20	Grenoble	Avis négatif - manque de sincérité	Sur la Grande Esplanade, la solution du stabilisé enherbé n'est pas convaincante. Je suis passé sur les plots d'expérimentation et il me semblait qu'il ne fonctionnait pas. En fonction du rapport terre - stabilisé utilisé, soit les plots étaient bien enherbés mais défoncés par la circulation automobile du parking, soit ils résistaient au roulement mais n'y avait que très peu d'herbe qui ne donnait pas un aspect satisfaisant. Pourquoi est-ce que les résultats de l'expérimentation n'ont pas été joints au dossier ? La débitumisation de l'Esplanade sera un grand effort financier avec un résultat très incertain. Vue les usages et l'évolution climatique, on n'aura jamais de la verdure ! Il y a certainement d'autres îlots de chaleur à traiter en priorité avec une plus grande importance de l'infiltration de l'eau dans le sol.	Défavorable	"La solution du stabilisé enherbé n'est pas convaincante. "Pourquoi est-ce que les résultats de l'expérimentation n'ont pas été joints au dossier ? "La débitumisation de l'Esplanade sera un grand effort financier avec un résultat très incertain. "
@487	1	BARTHOUX	Laurent	20/03/2025 09h21	Saint-Jean- le-Vieux	Parking Esplanade	Je suis contre la suppression de places de parking sur l'Esplanade. Je me rends souvent à Grenoble et je laisse mon véhicule à l'Esplanade pour finir à pied. Si ces places de parking sont supprimées je serai contraint de me garer dans le centre de Grenoble avec les contraintes qui vont avec : perte de temps, embouteillages, consommation carburant, pollution... A l'heure où l'on veut réduire la place de la voiture en ville, il est aberrant de supprimer des places de stationnement à l'entrée des villes !	Défavorable	"A l'heure où l'on veut réduire la place de la voiture en ville, il est aberrant de supprimer des places de stationnement à l'entrée des villes ! "Si ces places de parking sont supprimées je serai contraint de me garer dans le centre de Grenoble avec les contraintes qui vont avec : perte de temps, embouteillages, consommation carburant, pollution..."
@488	1	CELLAURO	Marie-Sylvie	20/03/2025 09h33	Grenoble	Contre le projet Esplanade : la municipalité veut supprimer le dernier grand parking-relais	Je suis pas du tout d'accord avec ce projet qui va supprimer les places de parking	Défavorable	"Je suis pas du tout d'accord avec ce projet qui va supprimer les places de parking"
@488	2	CELLAURO	Marie-Sylvie	20/03/2025 09h33	Grenoble	Contre le projet Esplanade : la municipalité veut supprimer le dernier grand parking-relais	Je suis pas du tout d'accord avec ce projet qui va nous enlever la foire de printemps qui existe depuis des décennies à cet endroit.	Défavorable	"Je suis pas du tout d'accord avec ce projet qui va nous enlever la foire de printemps qui existe depuis des décennies à cet endroit."
@489	1	CAMPILLO	Louis	20/03/2025 09h37	Grenoble	Parking esplanade	Plus de stationnement à grenoble .Les familles aisées sont favorisées. Elles ont la possibilité d'avoir un garage.	Défavorable	"Plus de stationnement à grenoble .Les familles aisées sont favorisées. Elles ont la possibilité d'avoir un garage. "
@490	1	Stephane - Grenoble	Stephane - Grenoble	20/03/2025 09h38	Grenoble	Logique inversée	Au moment où l'accès aux villes concernées par les ZDFE se restreint, il est absurde et contre productif de supprimer des places de parking à l'entrée d'une ville.	Défavorable	"il est absurde et contre productif de supprimer des places de parking à l'entrée d'une ville."
@490	2	Stephane - Grenoble	Stephane - Grenoble	20/03/2025 09h38	Grenoble	Logique inversée	Par ailleurs construire des habitations en bordure d'un parc qui accueille régulièrement des festivités qui génèrent des nuisances, est pour le moins grotesque".	Défavorable	"Construire des habitations en bordure d'un parc qui accueille régulièrement des festivités qui génèrent des nuisances, est pour le moins grotesque".
@491	1	Anne - Saint- Martin-le- Vinoux	Anne - Saint- Martin-le- Vinoux	20/03/2025 09h38	Saint-Martin- le-Vinoux	Contre le projet		Défavorable	"Le projet de réaménagement de l'esplanade a un impact important sur les habitants de la commune de Saint Martin le Vinoux. Il a été élaboré sans concertation et dépasse les compétences de la seule ville de Grenoble alors qu'il renvoie ses problèmes de saturation du réseau routier sur Saint Martin le Vinoux. De même, envisager sans concertation la création d'un parc devant la Casamaures sur des parcelles qui ne sont pas dans Grenoble est scandaleux."
@491	2	Anne - Saint- Martin-le- Vinoux	Anne - Saint- Martin-le- Vinoux	20/03/2025 09h38	Saint-Martin- le-Vinoux	Contre le projet	La suppression du parking de la grande esplanade sans solution de remplacement va amener les véhicules à stationner dans les rues de Saint Martin le Vinoux. Pendant la période de la foire des Rameaux on a déjà une idée de ce qui arriverait avec ce projet	Défavorable	"La suppression du parking de la grande esplanade sans solution de remplacement va amener les véhicules à stationner dans les rues de Saint Martin le Vinoux. Pendant la période de la foire des Rameaux on a déjà une idée de ce qui arriverait avec ce projet"

@491	3		Anne - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 09h38	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre le projet	La congestion du trafic sur la RN481 est déjà flagrante : dans l'état actuel, il y a souvent plusieurs kilomètres de bouchon sur cette voie. Diviser par 2 la largeur de la RN481 n'est pas raisonnable. Les travaux actuels sur le quai de France donnent une idée de la congestion inévitable de la porte de France qui rendra l'accès à Grenoble très difficile aux habitants des communes au nord de Grenoble. Ce projet est inadapté pour gérer le flux de 25 000 véhicules par jour. L'embouteillage qui va en résulter augmentera la pollution de l'air pour les riverains.	Défavorable	"La congestion du trafic sur la RN481 est déjà flagrante : dans l'état actuel, il y a souvent plusieurs kilomètres de bouchon sur cette voie. Diviser par 2 la largeur de la RN481 n'est pas raisonnable. Les travaux actuels sur le quai de France donnent une idée de la congestion inévitable de la porte de France qui rendra l'accès à Grenoble très difficile aux habitants des communes au nord de Grenoble. Ce projet est inadapté pour gérer le flux de 25 000 véhicules par jour. L'embouteillage qui va en résulter augmentera la pollution de l'air pour les riverains".
@492	1		Gilles - Grenoble	20/03/2025 09h49	Grenoble	avis défavorable Esplanade	Suppression inadmissible des places de stationnement, mise en place d'un parking relais à l'entrée de la ville serait bien plus judicieux.	Défavorable	"Suppression inadmissible des places de stationnement, mise en place d'un parking relais à l'entrée de la ville serait bien plus judicieux."
@492	2		Gilles - Grenoble	20/03/2025 09h49	Grenoble	avis défavorable Esplanade	Projet sans aucune végétalisation, on a l'impression de voir la place Bellecour à Lyon.	Défavorable	"Projet sans aucune végétalisation, on a l'impression de voir la place Bellecour à Lyon."
@492	3		Gilles - Grenoble	20/03/2025 09h49	Grenoble	avis défavorable Esplanade	Densification urbaine trop importante, nouveau ghetto grenoblois !	Défavorable	"Densification urbaine trop importante, nouveau ghetto grenoblois !"
@493	1	ORANGE	Francois	20/03/2025 09h53	Grenoble	grand parking d'entrée de ville situé à l'Esplanade.	Je suis opposé à la disparition de ce parking, et suis favorable à la création de véritables parkings relais aux entrées de Grenoble avec un accès tram vers le centre ville.	Défavorable	Je suis opposé à la disparition de ce parking, et suis favorable à la création de véritables parkings relais aux entrées de Grenoble avec un accès tram vers le centre ville.
@494	1		Christian - Seyssinet-Pariset	20/03/2025 10h03	Seyssinet-Pariset	marre de ce maire	Tout est dit dans le titre...	Défavorable	"marre de ce maireTout est dit dans le titre..."
@495	1		Damien	20/03/2025 10h04	Échirolles	Contre le projet de l'esplanade	Ce parking est essentiel comme parking relais	Défavorable	"Ce parking est essentiel comme parking relais "
@496	1		Christine - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 10h06	Saint-Martin-le-Vinoux	Abandon du projet de réaménagement du secteur de l'esplanade	Il y a quelques années, vous avez déjà considérablement réduit les places de parking de l'esplanade, rétrécissant ainsi l'entrée de Grenoble...aujourd'hui votre projet va la saturer totalement sans AUCUNE alternative!!! Personne ne pourra ni travailler, ni consulter, ni habiter la ville...De plus supprimer les places de parking restantes, détourner stationnement et circulation sur Saint Martin Le Vinoux est totalement irresponsable, voire même inconscient !!! Eles vous seulement venu circuler dans ce secteur en période de Foire des Rameaux ??? Si vous l'avez fait vous n'oserez même pas imaginer un tel projet.	Défavorable	"Supprimer les places de parking restantes, détourner stationnement et circulation sur Saint Martin le Vinoux est totalement irresponsable, voire même inconscient !!!
@496	2		Christine - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 10h06	Saint-Martin-le-Vinoux	Abandon du projet de réaménagement du secteur de l'esplanade	Monsieur le Maire, votre "superbe politique écologique" a déjà vidé la ville de ses commerçants, ce projet fera partir les derniers et les habitants suivront. En effet, après les commerces, ils sont également quasi privés de leurs artisans qui sont "empêchés" de voirie par 1 formulaire qui demande une visibilité de 15 jours...et mis à part le prix très "excessif", comment prévoir, pour intervenir en toiture à plus de 20 mètres de hauteur une météo sur 15 jours ???L'agent téléphonique vous conseille de Forcer le système et d'expliquer la situation...pour obtenir, après 2 jours, une réponse négative!!! A se demander si la situation formulée a été lue et comprise???Quant aux derniers rares résidents à posséder cours et garages privés ils partiront aussi, refusant de vivre 365 jours par an à l'heure de la foire des rameaux et mettre des heures avant de pouvoir rentrer chez eux (d'jà actuellement, les quais fermés saturent l'accès et la sortie de la ville dès 7h30) c'est inévitable!!!Comment osez vous en tant que Maire porter un tel projet, irréel et totalement irresponsable, d'autant plus irresponsable que vous déléguiez ainsi TOUS vos problèmes aux communes voisines, ce sans aucun scrupule ni aucune concertation ??? Vous faites fi de toute réalité !C'est totalement inadmissible et dénote un état d'esprit totalement immature en dehors de la réalité, présente et future.En tant qu'habitante de Saint martin le Vinoux et pour toutes les raisons préalablement citées, l'abandon de ce projet préjudiciable en tous points est demandé.Pour conclure de façon positive, une vraie concertation entre les élus de Grenoble et ceux de Saint Martin le Vinoux, enrichie de quelques suggestions d'habitants réellement concernés, permettrait peut-être l'élaboration d'un projet cohérent, intelligent et adapté aux besoins de tous.	Défavorable	Dénonce les difficultés des artisans à travailler en ville sur le domaine public.Considère ce "projet, irréel et totalement irresponsable, d'autant plus irresponsable que vous [monsieur le Maire] déléguiez ainsi TOUS vos problèmes aux communes voisines, ce sans aucun scrupule ni aucune concertation ??? Vous faites fi de toute réalité !
@497	1		Maxime - Grenoble	20/03/2025 10h10	Grenoble	Suppression du parking de l'esplanade Grenoble	J'écris ce message car je suis contre la suppression du parking de l'esplanade. Je suis riverain qui habite place Hubert Dubedout. Il y a actuellement aucune solution pour se garer gratuitement. De plus, je pense que cela va faire très mal aux commerçants du centre-ville qui sont déjà soumis à une grosse pression. J'ai pu constater que beaucoup de commerces en centre-ville, fermaient au profit de grand centre commerciaux, ce qui me déplaît, car aller dans de grands centres commerciaux, il faut absolument prendre sa voiture. Et les centres commerciaux poussent à la surconsommation. Donc c'est pour cela que je pense qu'il faut maintenir au moins quelques parkings gratuits qui sont à proximité du centre-ville. De plus, je pense qu'il faut garder des parkings gratuits au sein de la ville de Grenoble, car cela participe à son attrait touristique, car beaucoup de personnes ne commencent pas les parkings relais que vous proposez ou leur fonctionnement. Sinon vous proposer d'autres solutions pour que le centre-ville survive encore. Ça serait de mettre au moins une heure de stationnement gratuit en centre-ville. J'espère que ce message vous permettra de comprendre que ce parking est important pour la vie du centre-ville.	Défavorable	la suppression du parking de l'Esplanade aura des conséquences négatives sur le commerce du centre-ville, au profit des centres commerciaux. Propose de maintenir quelques parkings gratuits à proximité du centre-ville ainsi qu'au centre de la ville pour participer à son attrait touristique, ou 1 heure de stationnement gratuit en centre-ville.
@498	1		mylene - Grenoble	20/03/2025 10h13	Grenoble	Porte de France / esplanade:déjà l'enfer au quotidien	Madame, MonsieurLe quartier de l'esplanade est devenu un enfer ! C est déjà une réalité quotidienne que la municipalité de Grenoble ne veut pas entendre, ne veut pas voir !- Stationnement gratuit en relais pour le Tram de plus en plus rare!- multiplication depuis quelques semaines des verbalisations route de Lyon et route de Clémencière- dégradation régulière des véhicules stationnés la nuit- Nuisances sonores causées par les établissements de nuit, club de motards, rassemblements courses de moto et autre sur la Rte de Lyon- regroupement de SDF permanent autour d'un point de rassemblement crée par la ville. (mendiants, alcoolisme sur la VP, racket et insécurité)- densité des nouvelles constructions (il y a parfois seulement quatre mètres entre les nouveaux immeubles)Et je ne parle pas de la foire des Rameaux... Là on atteint des sommets avec le regroupement permanent pendant un mois de toutes les racalles de la ville. Cambriolages, agressions, bagarres, menaces, racket, escroqueries en tous genre et incidents quotidiens !On voudrait dévaloriser ce quartier qui l'on ne ferait pas mieux !! y a quelques années, j'actuelle municipalité dénonçait la densification du projet DESTOT sur l'Esplanade...(avec un détournement de l'A481 vers la presque île) L'actuel projet: c est 220 logements de plus... et toujours l'A481mais rebaptisée pompeusement.DESTOT et CARIGNON voulaient déplacer la foire des Rameaux a Alpepx ou a Fontaine (face au Parking Casino/Auchan, inconstructible et aptent a accueillir des rassemblements et des manifestations). Concrètement: on vont etre scolarisés les enfants des familles des 850 logements prévus?Ou vont stationner les visiteurs/clients/touristes qui viennent visiter Grenoble?Malheureusement, le projet de la municipalité n'apporte aucune réponse !SincèrementMylene	Défavorable	"Le quartier de l'esplanade est devenu un enfer !" : Parking relai trop petit, multiplication des verbalisations route de Lyon et route de clémencière, dégradation des véhicules la nuit, regroupement de SDF, foire des Rameaux : "On voudrait dévaloriser ce quartier que l'on ne ferait pas mieux !"" L'actuel projet/projet Destot : c'est 220 logements de plus... et toujours l'A481mais rebaptisée pompeusement."" Concrètement: ou vont être scolarisés les enfants des familles des 850 logements prévus?Ou vont stationner les visiteurs/clients/touristes qui viennent visiter Grenoble?Malheureusement, le projet de la municipalité n'apporte aucune réponse !"
@499	1	DELRUE	Floriane	20/03/2025 10h17	Le Sagey-en-Chartreuse	pour le maintien d'un stationnement gratuit et en quantité suffisante à l'esplanade	Bonjour,Le parking de l'esplanade est indispensable à la réduction du nombre de véhicules dans la ville de Grenoble. Il permet aux personnes résidant en chartreuse de se garer avant de se rendre à pied en ville. Ce parking est à l'heure actuelle sous dimensionné par rapport aux besoins ce qui nuit au désengorgement de la ville. il est nécessaire de le maintenir et même de l'agrandir pour préserver une métropole apaisée.	Défavorable	"Le parking de l'esplanade est indispensable à la réduction du nombre de véhicules dans la ville de Grenoble. [...] Il est nécessaire de le maintenir et même de l'agrandir pour préserver une métropole apaisée".
@500	1		Clémentine - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 10h24	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable place de l'esplanade	Ayant habité de très nombreuses années sur Saint Martin Le Vinoux et ayant encore ma famille qui vit sur cette commune, je donne un avis plus que défavorable. Il n'est absolument pas judicieux de continuer à réduire le nombre de place de stationnement, ou devrais je dire le peu de place encore disponible aux abords directs de Grenoble, hormis si l'on souhaite continuer l'œuvre de la ville de Grenoble à vouloir faire fuir le centre ville au vue des difficultés de stationnement et de son coup. Ce qui induirait forcément de continuer à nuire aux commerces qui peine déjà à sortir la tête de l'eau.	Défavorable	la réduction du nombre de places de stationnement risque de conduire - à faire fuir le centre ville au vu des difficultés de stationnement - à continuer de nuire aux commerces qui peine déjà à sortir la tête de l'eau.
@500	2		Clémentine - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 10h24	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable place de l'esplanade	De plus un très beau parc existe déjà au dessus de la place qui permet un accès direct à la Bastille, donc pourquoi vouloir dépenser plus lorsqu'il y a déjà."	Défavorable	"De plus un très beau parc existe déjà au dessus de la place qui permet un accès direct à la Bastille, donc pourquoi vouloir dépenser plus lorsqu'il y a déjà."
@501	1	HOGHOJ	Claudia	20/03/2025 10h56	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de réaménagement urbain du quartier de l'Esplanade de Grenoble	Habitante du quartier village de Saint Martin-le-Vinoux, je suis opposée au projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade dans son état actuel.Etant malheureusement habitée aux effets nuisibles des fermetures ponctuelles des parkings de l'Esplanade, par ex. lors de la Foire des Rameaux, je crains que ces effets se généraliseront et prendront davantage d'ampleur si le projet se réalisait. La suppression insuffisamment compensée des parkings de l'Esplanade se traduira forcément par une circulation accrue sur les quartiers avoisinants, avec davantage de voitures garées sur ces secteurs. Or, les rues de ces quartiers sont étroites et vieilles, donc pas du tout adaptées à ces flux et stationnements à venir. La qualité de vie des riverains sera fortement impactées par le trafic et ses nuisances associées: bruit, pollution de l'air. Ces mêmes effets sont à craindre dans le quartier de l'Esplanade (coté St.Martin-le-Vinoux) et rue Conrad Kilian.	Défavorable	"La suppression insuffisamment compensée des parkings de l'Esplanade se traduira forcément par une circulation accrue sur les quartiers avoisinants, avec davantage de voitures garées sur ces secteurs."

@501	2	HOGHOJ	Claudia	20/03/2025 10h56	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de réaménagement urbain du quartier de l'Esplanade de Grenoble	De même, la conversion du carrefour Porte de France en carrefour piéton aura pour effet le report de ce trafic important sur les petites rues des quartiers avoisinants. A l'heure actuelle, on estime à 25 000 le nombre de véhicules qui entrent à Grenoble par la RN481, puis Porte de France. Ce sera une catastrophe pour les habitants de Saint Martin-le-Vinoux d'absorber (une grande partie de) cette circulation. Mais ce sera également catastrophique pour tous les automobilistes qui n'ont pas d'alternative de transport: passer par des petites rues engendra forcément encore plus de congestions. Dans ma vie quotidienne, mon mode de transport étant le vélo, je ne veux absolument pas défendre le "tout voiture". Mais il faut trouver des solutions adaptées aux réalités du 21e siècle.	Défavorable	" , la conversion du carrefour Porte de France en carrefour piéton aura pour effet le report de ce trafic important sur les petites rues des quartiers avoisinants. A l'heure actuelle, on estime à 25 000 le nombre de véhicules qui entrent à Grenoble par la RN481, puis Porte de France. "
@501	3	HOGHOJ	Claudia	20/03/2025 10h56	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet de réaménagement urbain du quartier de l'Esplanade de Grenoble	D'ailleurs, il est étonnant que le descriptif du projet mentionne qu'il a été élaboré en concertation avec la commune de Saint Martin-le-Vinoux: cela n'est pas vrai! La Mairie de Grenoble refuse déjà toute concertation avec Saint Martin-le-Vinoux en amont de la Foire de Rameaux pour trouver ensemble des solutions aux difficultés engendrées par la suppression provisoire des parkings de l'Esplanade. Il en est de même pour ce projet à caractère définitif. La Ville de Saint Martin-le-Vinoux n'a pas été associée et le rôle, par ailleurs, depuis des années. La Mairie de Grenoble poursuit tout seul un projet idéologique, irréaliste et même égoïste: la suppression de toute circulation automobiliste coûte que coûte, complètement inadaptée à la réalité (environ 25 000 voitures et camions par jours entrent à Grenoble par la Porte de France). Le projet démontre que la Ville de Grenoble ne s'intéresse guère aux soucis des communes autour d'elle, au moins pas à ceux des habitants de Saint Martin-le-Vinoux. Quelle conception de la démocratie et de la valeur d'inclusion ... !! Je plaide pour une révision de ce projet auquel les communes autour de Grenoble doivent être associées. Réaménager l'Esplanade - oui, mais en concertation et avec de vraies solutions pour tous: développer ENSEMBLE des solutions aux nuisances prévisibles des suppressions de parkings et prévoir des axes adaptés à la circulation à l'entrée de Grenoble!	Défavorable	Contrairement à ce qui est écrit, il n'y a pas de concertation entre la ville de Grenoble et de SMLV, ni pour ce projet, ni pour la foire de Rameaux."Je plaide pour une révision de ce projet auquel les communes autour de Grenoble doivent être associées. Réaménager l'Esplanade - oui, mais en concertation et avec de vraies solutions pour tous: développer ENSEMBLE des solutions aux nuisances prévisibles des suppressions de parkings et prévoir des axes adaptés à la circulation à l'entrée de Grenoble!"
@502	1	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	Opposition à encore des suppressions de places de stationnement à une des entrées de Grenoble, ville qui en manque déjà beaucoup trop pour ses visiteurs, travailleurs et résidents . Ce serait une atteinte négative supplémentaire pour l'accessibilité et l'attractivité commerciales et entrepreneuriales de Grenoble.o Faire disparaître le parking relais autour de l'arrêt de tram au milieu de l'esplanade semble hors du temps et qu'est-il advenu du parking silo qui était envisagé en remplacement ? Le mettre en chantier avant de fermer le parking est une priorité..... Parking Relais. Ne pas bouger la RN et aménager un parking relais entre la voie sortante de Grenoble et la ligne d'arbres majestueux de la grande Esplanade pour créer un parking relais efficace avec les possibilités de tram, d'accès vélos avec la passerelle notamment et d'accès piéton pour aller sur la presqu'île. Avec le parking silo précédemment proposé - Relais co-voiturage. En imaginer deux aux deux extrémités du projet : un pour les arrivées/départ piétons au sud (proche du pont de Lyon), un au nord pour des voitures pouvant se garer. Garder le parking silo prévu.	Défavorable	S'oppose aux "suppressions de places de stationnement à une des entrées de Grenoble, ville qui en manque déjà beaucoup trop pour ses visiteurs, travailleurs et résidents"Demander la réalisation du parking silo et l'implantation d'un relais-covoiturage
@502	2	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	Réalise-t-on que l'on parle d'une des entrées / sorties majeures de Grenoble sur cette branche de vallée et que la A480 peut être bouchée pour des raisons accidentelles ? Quelle est la production de CO2 et de particules fines des bouchons actuellement sur cette RN et sur les voies attenantes de la ville de Grenoble et que l'on parle de "l'axe" qui traverse Grenoble ? Le quartier Rive Droite connaît des bouchons très polluants dès que la sortie sur le qual de France est perturbée ou bloquée.o La modification lourde de l'accès à la RN venant du qual de France ou du pont de Lyon n'arrange en rien la fluidité du trafic, modification lourde alors que des travaux conséquents ont été faits au même endroit il n'y a pas très longtemps.	Défavorable	La RN est "une des entrées / sorties majeures de Grenoble sur cette branche de vallée et la A480 peut être bouchée pour des raisons accidentelles ?" Rappelez que "Le quartier Rive Droite connaît des bouchons très polluants dès que la sortie sur le qual de France est perturbée ou bloquée".
@502	3	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	o Comment s'inscrit ce projet pour favoriser "Coeur de Ville Coeur de Métropole" qui de l'avis unanime souffre au profit de Grand Place et Neypirc.	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	S'interroge sur le "projet "C?ur de Ville C?ur de Métropole" qui de l'avis unanime souffre au profit de Grand Place et Neypirc".
@502	4	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	- Conditions de vie du nouveau quartier Il n'est fait aucune mention de la relation avec le projet inter communes (5) et métropolitain de la polarité Chartreuse-Bastille.o Quelles sont les écoles affectées pour la future population ? Avec combien de places disponibles ?	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Questionne sur la disponibilité des écoles pour les futures habitants
@502	5	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	o A l'heure de la réflexion d'augmenter les connexions inter quartiers, quelles seront les connexions avec le reste de la ville pour les habitants (les plus nombreux) situés au nord de l'esplanade ? La passerelle est vitale..... Passerelle piétons-cycles. Projet très important de connexion avec la presqu'île. Au-dessus de l'Isère et connectée avec SOIT avec un tunnel confortables sous la RN, SOIT avec des feux, avec une préférence pour un tunnel bien aménagé (éclairage, caméras).	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	Rappelle que projet de passerelle est très important pour la connexion avec la presqu'île.
@502	6	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	o Le plan masse des logements en partie nord de l'esplanade fait poser des questions sur l'avenir du boulo/drome (2027 ?), sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille et sur la grande densité de logements. Tout cela pourrait être évité avec des logements moins nombreux (à voir avec le contrat d'axe) et plus installés sur toute la route de Lyon.	Défavorable	Se pose des questions "sur l'avenir du boulo/drome (2027 ?), et sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille" pour l'aménagement de la petite Esplanade.
@502	7	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	- Quelle est l'identité historique de ce quartier ? La réponse semble double : l'esplanade avec de multiples histoires (concours de boules, parking, foire des rameaux, etc.) et la route de Lyon. L'avenir semble être écrit comme requilifier et investir beaucoup plus la route de Lyon (pour des habitants et des commerces) et trouver de nouvelles histoires à écrire pour l'esplanade. Il est à noter que l'exploitation de la carrière devrait être arrêtée en négociant cet arrêt avec l'entreprise. Le projet privé de musée va dans ce sens..... Esplanade. Créer une forêt urbaine (type à côté du Sénat à Paris), un équipement de sports urbains indoor et outdoor d'intérêt métropolitain et des équipements d'intérêt centre-ville, et des lieux de concert de musique de petite taille.	Défavorable	Evoque le réaménagement du quartier de l'Esplanade comme un projet à recomposer.Demande l'arrêt de la carrière.Propose de " Créer une forêt urbaine (type à côté du Sénat à Paris), un équipement de sports urbains indoor et outdoor d'intérêt métropolitain"
@502	8	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	- Foire des rameaux. La transférer dans un endroit métropolitain qui reçoit des voitures et de la population à pied et à vélo avec une surface de 2 à 3 ha. Imaginer qu'elle puisse rester 5 ou 6 semaines, ce qui avec les installations arrivée et départ donne une utilisation de 2 à 3 mois. Temps plus long plus intéressant économiquement et socialement (par exemple pour les enfants des forains allant à l'école).	Défavorable	Propose de "transférer la foire dans un endroit métropolitain qui reçoit des voitures et de la population à pied et à vélo avec une surface de 2 à 3 ha".
@502	9	VOILIN	Michel	20/03/2025 11h14	Grenoble	Opposition au projet envisagé	- << Nouveau parc >>. Créer sur l'espace actuel deux voies jusqu'au mur soutenant la RN, l'un pour les vélos, l'autre pour les promeneurs, puis la voie mixte vélo / piétons. Entretien de suite ces espaces laissés à l'abandon actuellement.	Défavorable	Demande de créer deux voies, l'une pour les vélos, l'autre pour les promeneurs, et d'entretenir de suite ces espaces.
@503	1	Sonia - Meylan		20/03/2025 11h44	Meylan	Avis favorable	Ce qui ressort dans les avis déposés qui s'opposent à ce projet, c'est la diminution du nombre de places de parking. Pourtant, on le sait, à cause du réchauffement climatique, il est nécessaire de réduire l'utilisation de la voiture et donc, de supprimer des places de parking. Le projet prévoit de réduire la place de la voiture pour privilégier le déplacement des piétons et des cycles : qui s'en plaindrait ?	Favorable	à cause du réchauffement climatique, il est nécessaire de réduire l'utilisation de la voiture et donc, de supprimer des places de parking. Le projet prévoit de réduire la place de la voiture pour privilégier le déplacement des piétons et des cycles : qui s'en plaindrait ?
@503	2	Sonia - Meylan		20/03/2025 11h44	Meylan	Avis favorable	La vitesse limitée à 20 km/h sur le boulevard induira une arrivée en douceur sur Grenoble et limitera la pollution.	Favorable	La vitesse limitée à 20 km/h sur le boulevard induira une arrivée en douceur sur Grenoble et limitera la pollution.
@503	3	Sonia - Meylan		20/03/2025 11h44	Meylan	Avis favorable	Le projet propose de créer un vaste espace paysager qui permettra notamment aux habitants du quartier de profiter d'espaces verts. De plus, cela contribuera à lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur.L'aménagement d'espaces dédiés à des activités sportives et récréatives favorisera le lien et le bien-être des petits et des grands.	Favorable	"Le projet propose de créer un vaste espace paysager qui permettra notamment aux habitants du quartier de profiter d'espaces verts. De plus, cela contribuera à lutter contre le phénomène d'îlots de chaleur.L'aménagement d'espaces dédiés à des activités sportives et récréatives favorisera le lien et le bien-être des petits et des grands. "
@504	1	PAUL - Grenoble		20/03/2025 11h46	Grenoble	Suppression du parking d'entrée de Grenoble à l'Esplanade	J'observe que l'on a de plus en plus de difficultés pour circuler dans Grenoble, et qu'à certaines heures c'est quasiment impossible de trouver un parking.	Défavorable	"J'observe que l'on a de plus en plus de difficultés pour circuler dans Grenoble, et qu'à certaines heures c'est quasiment impossible de trouver un parking."
@505	1	Dominique - Saint-Egrève		20/03/2025 11h47	Saint-Egrève	Mon avis sur le projet de l'Esplanade	Je ne suis pas d'accord avec le projet proposé, pour plusieurs raisons. D'abord, la réduction des places de parking : il faut un grand parking relais (payant pour éviter les voitures ventouses) en entrée de ville : il permettra d'éviter les stationnements "sauvages" sur St Martin le Vinoux et St Egrève, et profitera aux commerces du centre ville.	Défavorable	Estime qu'il "fait un grand parking relais (payant pour éviter les voitures ventouses) en entrée de ville : il permettra d'éviter les stationnements sauvages sur St Martin le Vinoux et St Egrève, et profitera aux commerces du centre ville".
@505	2	Dominique - Saint-Egrève		20/03/2025 11h47	Saint-Egrève	Mon avis sur le projet de l'Esplanade	Le projet d'un grand parc/place n'est pas attractif : pas assez ombragé, pas de fontaine, et ce sera difficile d'y faire venir le public (d'ailleurs, l'aire de jeu avec cadran solaire géant a tourné court). Ce serait bien d'aménager des promenades avec bancs, parcours santé..., seulement sous les arbres existants.	Défavorable	Considère que "Le projet d'un grand parc/place n'est pas attractif : pas assez ombragé, pas de fontaine, et ce sera difficile d'y faire venir le public. "
@505	3	Dominique - Saint-Egrève		20/03/2025 11h47	Saint-Egrève	Mon avis sur le projet de l'Esplanade	Déplacer la foire des Rameaux (à Alpeexpo ou ailleurs, loin d'un quartier d'habitations), et qui n'a rien d'écologique ! Grosse consommation d'énergie, bruit, malbouffe, et lieu de bagarres récurrentes.	Défavorable	Propose de "Déplacer la foire des Rameaux "
@506	1	CHENEVIER	Danièle	20/03/2025 11h50	Grenoble	déplacements entrées/sorties de la ville	-Développement de parkings relais en entrée de ville-Mieux informer sur parkings de la ville (intra-muros)...Les rendre plus 'attractifs', mieux sécurisés (= sécurisants)-Conserver des stationnements et petits parkings dans tous les quartiers	Autres	-Développement de parkings relais en entrée de ville-Mieux informer sur parkings de la ville (intra-muros)...Les rendre plus 'attractifs', mieux sécurisés (= sécurisants)-Conserver des stationnements et petits parkings dans tous les quartiers

@506	2	CHENEVIER	Danièle	20/03/2025 11h50	Grenoble	déplacements entrées/sorties de la ville	Améliorer les dispositifs de mobilités - ou déplacements - dans la ville	Autres	Améliorer les dispositifs de mobilités - ou déplacements - dans la ville
@507	1	MARTIN	Marie-Claude	20/03/2025 11h57	Grenoble	Suppression des places de parking dans Grenoble	Il faudrait au contraire multiplier les places de stationnement aux entrées de Grenoble et en bout des lignes de tram afin d'inciter les automobilistes à utiliser les transports en commun. Bel exemple ligne E aux arrêts Louise Michel et Alliés, les automobilistes ne pouvant stationner continuent vers le centre ville. Merci la municipalité. J'habite ce quartier depuis 50 ans et j'ai vu des centaines d'automobilistes laisser leur véhicule sur les places gratuites du cours de la Libération pour finir à pied ou en bus ou en tram. Ce n'est plus possible aujourd'hui. Quitte à payer autant aller jusqu'au centre ville. Ça s'appelle la contre productivité.	Défavorable	Il faut faire des Parkings aux entrées de Grenoble et en bout des lignes de tram . Or, Bel exemple ligne E aux arrêts Louise Michel et Alliés, les automobilistes ne pouvant stationner continuent vers le centre ville." Quitte à payer autant aller jusqu'au centre ville. Ça s'appelle la contre productivité."
@508	1	DE LONGEVILLE	Philippe	20/03/2025 12h10	Grenoble	Esplanade : un projet a minima, sans ambition, qui ne répond pas aux problématiques du quartier	La ville de Grenoble a présenté ces derniers jours la dernière version de son "projet urbain" Esplanade.11 ans de discussions pour accoucher d'une souris alors qu'un projet global précis et chiffré existait en 2014.Le projet ne prend pas en compte à la fois la dimension historique et patrimoniale du quartier, l'intégration à la montagne environnante avec les continuités vertes et bleues, la dimension globale avec la continuité métropolitaine dans le cadre notamment du contrat d'axe mis en 7uvre avec la ligne E du tram. Le lien avec le quartier de la gare et de la presqu'île n'est pas traité, au delà d'intentions lointaines. Le contrat d'axe du tram E, qui engage la ville et les autres communes de l'agglomération, n'est pas pris en compte dans l'aménagement global.Le projet ignore superbement son environnement immédiat et métropolitain. Se contente de traiter uniquement la grande Esplanade, alors que le site mérite un projet d'ensemble dont il serait une composante. Il fige un secteur sans l'intégrer dans son environnement global qui reste flou, malgré les déclarations d'intention.L'Esplanade était pourtant un c'ur historique de Grenoble depuis le 17ème siècle. Ce site exceptionnel, entre Isère et montagne, le seul où on a un accès direct à l'eau, mérite mieux. Beaucoup mieux.	Défavorable	Ancien élu à l'urbanisme de la ville de Grenoble, porte une critique sévère sur le projet actuel."11 ans de discussions pour accoucher d'une souris alors qu'un projet global précis et chiffré existait en 2014".
@509	1		Pascal - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 12h17	Saint-Martin-le-Vinoux	Je ne suis pas d'accord	Je ne suis pas d'accord avec le projet proposé, la réduction des places de parking va considérablement compliquer l'entrée dans Grenoble.Et perturber la circulation. C'est une très mauvaise proposition pour les automobilistes et les commerçants de la ville Mais aussi pour les riverains	Défavorable	la réduction des places de parking va considérablement compliquer l'entrée dans Grenoble.Et perturber la circulation. C'est une très mauvaise proposition pour les automobilistes et les commerçants de la ville Mais aussi pour les riverains
@510	1	BOUZEGHOUB	Hassen	20/03/2025 12h31	Grenoble	Requalification du quartier de l'esplanade	Je m'oppose fermement au projet de requalification de l'Esplanade tel qu'il est actuellement proposé. Ce projet, bien que présenté comme une amélioration pour le quartier, soulève plusieurs préoccupations majeures .Manque de concertation : Les habitants du quartier n'ont pas été suffisamment impliqués dans le processus décisionnel.		Manque de concertation avec les habitants
@510	2	BOUZEGHOUB	Hassen	20/03/2025 12h31	Grenoble	Requalification du quartier de l'esplanade	L'impact environnemental : La suppression du parking de la Grande Esplanade et la transformation de la RN 481 en boulevard urbain risquent d'augmenter la circulation et la pollution dans les zones adjacentes, ce qui est contraire aux objectifs de protection de l'environnement.	Défavorable	" L'impact environnemental : La suppression du parking de la Grande Esplanade et la transformation de la RN 481 en boulevard urbain risquent d'augmenter la circulation et la pollution dans les zones adjacentes, ce qui est contraire aux objectifs de protection de l'environnement."
@511	1	PARA	Marie-Bénédictte	20/03/2025 12h56	Grenoble	Contre le projet esplanade	Ce projet n'est pas adapté à Grenoble Nous n'avons plus aucun commerces, fermer l'accès est tout sauf opportun.Une fois encore c'est une méconnaissance de notre ville	Défavorable	Nous n'avons plus aucun commerces, fermer l'accès est tout sauf opportun.
@512	1	FRANCILLON	Jacques Marie	20/03/2025 13h16	Saint-Martin-le-Vinoux	Esplanade Grenoble	Habitant du haut de Saint Martin le Vinoux, je me sens concerné par ce projet. Projet intéressant comme idée sur le papier, mais beaucoup moins sur le terrain. Suppression de centaines de place de parking pour les voitures qui seront inévitablement rejetées sur la commune voisine dont les voiries ne sont pas adaptées. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe lors de la foire des rameaux.	Défavorable	Suppression de centaines de place de parking pour les voitures qui seront inévitablement rejetées sur la commune voisine dont les voiries ne sont pas adaptées. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe lors de la foire des rameaux.
@512	2	FRANCILLON	Jacques Marie	20/03/2025 13h16	Saint-Martin-le-Vinoux	Esplanade Grenoble	Disparition du supermarché qui est le commerce le plus proche pour les habitants du haut de Saint Martin le Vinoux et au delà vers Quaix ou Sarcenas puisque nombres des habitants de ces communes passent devant avant de remonter.	Défavorable	Disparition du supermarché qui est le commerce le plus proche pour les habitants du haut de Saint Martin le Vinoux et au delà vers Quaix ou Sarcenas puisque nombres des habitants de ces communes passent devant avant de remonter.
@512	3	FRANCILLON	Jacques Marie	20/03/2025 13h16	Saint-Martin-le-Vinoux	Esplanade Grenoble	Traversées de piétons et cyclistes sur les deux fois deux voies de A481 provoquant des bouchons aux feux et une accentuation de la pollution visuelle et sonore juste devant un monument historique à préserver: la casamaures. Juste à remarquer, l'annexion à cet endroit d'un morceau de la commune de Saint Martin le Vinoux!!!	Défavorable	Traversées de piétons et cyclistes sur les deux fois deux voies de A481 provoquant des bouchons aux feux et une accentuation de la pollution visuelle et sonore juste devant un monument historique à préserver: la casamaures. Juste à remarquer, l'annexion à cet endroit d'un morceau de la commune de Saint Martin le Vinoux!!!
@513	1		Anne-Marie-Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 13h22	Saint-Martin-le-Vinoux	projet incomplet ne tenant pas compte du besoin de stationnement dans un secteur saturé	Mon avis est défavorable à ce projet incomplet.Je ne vois aucune info sur un parking relais ou parking en silo, ou emplacement des 400 places de parking annoncées. Réside à Saint Martin le Vinoux je me déplace en tram pour aller "en ville". Mais l'esplanade est actuellement utilisée comme parking d'entrée de ville pour pas mal d'utilisateurs.Pour ceux qui viennent de plus loin, on pourrait imaginer l'utilité du parking relais à St Egrève le Fontanil. Mais est-ce la solution Pendant la foire des rameaux, le stationnement est difficile. Le parking de l'Intermarché où je fais mes courses est "squatté" par des visiteurs de la foire, et les clients sont pénalisés. Je ne me vois pas acheter un vélo pour aller faire mes courses, même électrique et avec des sacoches. Il me faudrait plusieurs voyages.Enfin, des voitures se garent de temps en temps dans mon quartier proche d'un arrêt de tram, et nous n'avons plus de stationnement alors que nous sommes résidents. Le plan de stationnement global de l'agglomération est à revoir. Personnellement je ne peux pas me passer d'une voiture dans ma vie privée. Si cet écueil était traité, pourquoi pas une jolie place bien aménagée ?	Défavorable	"aucune info sur un parking relais ou parking en silo, ou emplacement des 400 places de parking annoncées. ""Pour ceux qui viennent de plus loin, on pourrait imaginer l'utilité du parking relais à St Egrève le Fontanil. Mais est-ce la solution ""Pendant la foire des rameaux, le stationnement est difficile . Le parking de l'Intermarché où je fais mes courses est "squatté" par des visiteurs de la foire, et les clients sont pénalisés." "Le plan de stationnement global de l'agglomération est à revoir""Si cet écueil était traité, pourquoi pas une jolie place bien aménagée ?"
@513	2		Anne-Marie-Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 13h22	Saint-Martin-le-Vinoux	projet incomplet ne tenant pas compte du besoin de stationnement dans un secteur saturé	. Entre autres, avec le report du projet de transport par câble, un bon nombre de voitures passent sur le pont d'Oxford pour rejoindre l'entrée de ville de l'esplanade.il manque une étude des motivations des déplacements. Quel est le trajet des milliers de voitures qui transitent par la Porte de France actuellement ?Egalement, flux important de voitures pour se rendre dans la chartreuse, via les quais. puis Corenc puis le Sappey etc. Sinon il faut passer par les petites routes sinueuse au dessus de St Egrève ou SMLV et donc saturer les villages traversés tout en polluant ces espaces.	Défavorable	"il manque une étude des motivations des déplacements. Quel est le trajet des milliers de voitures qui transitent par la Porte de France actuellement ?"" Quel est le trajet des milliers de voitures qui transitent par la Porte de France actuellement ?"
@514	1	CADOUX	Michel	20/03/2025 13h55	Grenoble	Souhait de conserver le "petit reste de parking actuel" sur l'esplanade de la ville de Grenoble	Souhait de conserver le "petit reste de parking actuel" sur l'esplanade de la ville de Grenoble	Défavorable	"Souhaite conserver le petit reste de parking actuel sur l'esplanade"
@515	1	CARDINAL	Pierre-Edouard	20/03/2025 13h59	Grenoble	Projet sans aucune prise en compte de son impact direct, des attentes des habitants, comme de l'avis de l'Etat ou des autres collectivités concernée	Le secteur de l'Esplanade, une des principales entrées de la ville de Grenoble, mérite un projet de requalification concerté, porté par l'ensemble des collectivités concernées par les enjeux d'accessibilité et de mobilité liés à cet accès, et par l'Etat déléataire de la gestion de la RN481. Bien entendu, le projet devra faire l'objet d'un travail collaboratif avec les habitants de la ville de Grenoble et des communes limitrophes, notamment Saint-Martin le Vinoux. Ce n'est pas le chemin choisi par la majorité actuelle de la ville de Grenoble, qui a décidé de porter un projet sans en mesurer l'impact délétaire qu'il fera porter à terme sur l'ensemble de l'agglomération.	Défavorable	Le secteur de l'Esplanade, une des principales entrées de la ville de Grenoble, mérite un projet de requalification concerté, porté par l'ensemble des collectivités concernées par les enjeux d'accessibilité et de mobilité liés à cet accès, et par l'Etat déléataire de la gestion de la RN481. Bien entendu, le projet devra faire l'objet d'un travail collaboratif avec les habitants de la ville de Grenoble et des communes limitrophes, notamment Saint-Martin le Vinoux. Ce n'est pas le chemin choisi par la majorité actuelle de la ville de Grenoble, qui a décidé de porter un projet sans en mesurer l'impact délétaire qu'il fera porter à terme sur l'ensemble de l'agglomération.
@515	2	CARDINAL	Pierre-Edouard	20/03/2025 13h59	Grenoble	Projet sans aucune prise en compte de son impact direct, des attentes des habitants, comme de l'avis de l'Etat ou des autres collectivités concernée	La question du stationnement est centrale, avec la nécessité de proposer des places de stationnement à proximité de cette entrée de ville et du tram ; supprimer des parkings sans proposer d'alternative c'est prendre le risque de voir de congestionner davantage la ville de Grenoble et de reporter la problématique sur d'autres secteurs, d'ailleurs déjà fortement impacté par l'absence de stationnements.	Défavorable	La question du stationnement est centrale, avec la nécessité de proposer des places de stationnement à proximité de cette entrée de ville et du tram ; supprimer des parkings sans proposer d'alternative c'est prendre le risque de voir de congestionner davantage la ville de Grenoble et de reporter la problématique sur d'autres secteurs, d'ailleurs déjà fortement impacté par l'absence de stationnements.
@515	3	CARDINAL	Pierre-Edouard	20/03/2025 13h59	Grenoble	Projet sans aucune prise en compte de son impact direct, des attentes des habitants, comme de l'avis de l'Etat ou des autres collectivités concernée	Les nuisances sonores (circulation et Foire des Rameaux) et la pollution atmosphérique liée sont déjà très élevées, trop élevées d'après les études d'impact d'après les recommandations de l'OMS. Pourtant, on viendra densifier davantage le secteur en ajoutant plus de 800 logements complémentaires ? En sus de la Foire des Rameaux, déjà génératrice d'une pollution sonore très forte pour les résidents, on permettrait l'installation de nouveaux événements ?	Défavorable	Les nuisances sonores (circulation et Foire des Rameaux) et la pollution atmosphérique liée sont déjà très élevées, trop élevées d'après les études d'impact d'après les recommandations de l'OMS. Pourtant, on viendra densifier davantage le secteur en ajoutant plus de 800 logements complémentaires ? En sus de la Foire des Rameaux, déjà génératrice d'une pollution sonore très forte pour les résidents, on permettrait l'installation de nouveaux événements ?
@515	4	CARDINAL	Pierre-Edouard	20/03/2025 13h59	Grenoble	Projet sans aucune prise en compte de son impact direct, des attentes des habitants, comme de l'avis de l'Etat ou des autres collectivités concernée	Que dire de la volonté de la municipalité de revenir sur le PLUI pour échapper au 35% de pleine terre. Il y a quelques mois, les adjoints concernés portaient une charte pour l'habitat favorable à la santé, pointant la nécessité d'aller au-delà des normes imposées par le Plui, de préserver le patrimoine naturel. Au final, le projet de réaménagement de l'esplanade ne comptera pas un seul m2 de surface de pleine terre, étant composé uniquement de stabilisé et de stabilisé enherbé. Il faut préserver les ressources en eau ? Que nenni, le projet comptera un système d'arrosage automatique branché sur le réseau d'adduction d'eau potable ; quand on s'interroge sur le volume d'eau nécessaire annuellement, on ne trouve nulle réponse dans le dossier.	Défavorable	Que dire de la volonté de la municipalité de revenir sur le PLUI pour échapper au 35% de pleine terre. Il y a quelques mois, les adjoints concernés portaient une charte pour l'habitat favorable à la santé, pointant la nécessité d'aller au-delà des normes imposées par le Plui, de préserver le patrimoine naturel. Au final, le projet de réaménagement de l'esplanade ne comptera pas un seul m2 de surface de pleine terre, étant composé uniquement de stabilisé et de stabilisé enherbé. Il faut préserver les ressources en eau ? Que nenni, le projet comptera un système d'arrosage automatique branché sur le réseau d'adduction d'eau potable ; quand on s'interroge sur le volume d'eau nécessaire annuellement, on ne trouve nulle réponse dans le dossier.

@515	5	CARDINAL	Pierre-Edouard	20/03/2025 13h59	Grenoble	Projet sans aucune prise en compte de son impact direct, des attentes des habitants, comme de l'avis de l'Etat ou des autres collectivités concernée	Enfin, comment la ville compte-t-elle financer le projet dans son ensemble ? On parlait de 44Me en 2017, à combien se chiffre-t-il aujourd'hui ? Les collectivités concernées (GAM, Saint-Martin le Vinoux) n'ont porté aucune délibération quant à leur participation financière, ou se sont prononcées négativement. Avant même le lancement de sa "première brique", le projet d'ensemble est mort né. D'ailleurs, la ville prévoit une participation de l'Etat à hauteur de 2Me pour financer la réhabilitation du parking de l'Esplanade. Celle-ci a-t-elle été confirmée ? Si d'aventure la participation de l'Etat était remise en cause, compte-tenu de la période d'instabilité budgétaire, la ville viendra-t-elle abonder sa participation ? En a-t-elle seulement les moyens ? Il est urgent de sursoir à ce projet mal pensé, non financé, qui va à l'encontre de la volonté des habitants.	Défavorable	"Enfin, comment la ville compte-t-elle financer le projet dans son ensemble ? On parlait de 44Me en 2017, à combien se chiffre-t-il aujourd'hui ? Les collectivités concernées (GAM, Saint-Martin le Vinoux) n'ont porté aucune délibération quant à leur participation financière, ou se sont prononcées négativement. Avant même le lancement de sa "première brique", le projet d'ensemble est mort né. D'ailleurs, la ville prévoit une participation de l'Etat à hauteur de 2Me pour financer la réhabilitation du parking de l'Esplanade. Celle-ci a-t-elle été confirmée ? Si d'aventure la participation de l'Etat était remise en cause, compte-tenu de la période d'instabilité budgétaire, la ville viendra-t-elle abonder sa participation ? En a-t-elle seulement les moyens ?"
@516	1		Pierre - La Tronche	20/03/2025 13h59	La Tronche	enquête publike Esplanade	Étant habitant à La Tronche et traversant en voiture plusieurs fois par semaine le secteur de l'esplanade pour le travail et mes activités de loisirs également, je m'oppose à ce projet tel qu'il est présenté. Il s'agit d'un axe important pour l'entrée et la sortie de Grenoble pour nous, les habitants de La Tronche	Défavorable	Habite La Tronche et" traversant en voiture plusieurs fois par semaine le secteur de l'esplanade pour travail et loisirs, s'oppose au projet"
@517	1		Gilles - Grenoble	20/03/2025 14h01	Grenoble	Pour un projet qui revitalise le quartier et diminue la place de la voiture	A l'exception de faire des rameaux, le quartier actuel est très peu attrayant, à cause, de son trafic automobile et sa relative isolation du reste la ville. La transformation de l'esplanade redonnerait de la vie au quartier en invitant les gens à se rafraîchir dans un espace vert. De plus, la création d'une passerelle piétonne et cycles faciliterait l'accès direct vers la presqu'île, la gare et tous les transports qu'elle offre. Cette passerelle doit être une priorité !	Favorable	"La transformation de l'esplanade redonnerait de la vie au quartier en invitant les gens à se rafraîchir dans un espace vert. De plus, la création d'une passerelle piétonne et cycles faciliterait l'accès direct vers la presqu'île"
@517	2		Gilles - Grenoble	20/03/2025 14h01	Grenoble	Pour un projet qui revitalise le quartier et diminue la place de la voiture	La réduction de la place de la voiture est bienvenue pour améliorer la qualité de l'air et le bruit permanent et insupportable qui règne aux abords de la N481 et à porte de France. La réduction de la vitesse et la transformation de l'autoroute qu'est la N481 en avenue sont urgentes. En effet malgré une amélioration de la qualité de l'air l'agglomération doit continuer à privilégier les transports doux et les transports en commun pour les déplacements.	Favorable	"La réduction de la vitesse et la transformation de l'autoroute qu'est la N481 en avenue sont urgentes. En effet, malgré une amélioration de la qualité de l'air, l'agglomération doit continuer à privilégier les transports doux et les transports en commun pour les déplacements".
@517	3		Gilles - Grenoble	20/03/2025 14h01	Grenoble	Pour un projet qui revitalise le quartier et diminue la place de la voiture	Pour le parking, je trouve que sa réduction est appropriée. Les automobilistes provenant du Voironnais et au-delà ont déjà des options pour se garer plus en amont. Pour les habitants utilisant occasionnellement leur voiture et utilisent l'esplanade comme parking longue durée, l'autoparcage qui résout d'office le problème du stationnement est à mettre en avant ! Quant aux places restantes, elles doivent être accessibles en priorité aux habitants de la chartreuse qui sont peu desservis par les transports en commun et pour qui le fort dénivelé et les distances limitent l'utilisation du vélo et de la marche.Pour les raisons évoquées plus haut, je suis POUR ce projet.	Favorable	Pour le parking, je trouve que sa réduction est appropriée. Les automobilistes provenant du Voironnais et au-delà ont déjà des options pour se garer plus en amont. Pour les habitants utilisant occasionnellement leur voiture et utilisent l'esplanade comme parking longue durée, l'autoparcage qui résout d'office le problème du stationnement est à mettre en avant ! Quant aux places restantes, elles doivent être accessibles en priorité aux habitants de la chartreuse qui sont peu desservis par les transports en commun et pour qui le fort dénivelé et les distances limitent l'utilisation du vélo et de la marche.
@518	1	CHARPE	Benoit	20/03/2025 14h02	Saint-Egrève	Disparition parking relais de l'esplanade	D'abord le parking relais de l'esplanade est plein ce qui démontre son utilité, il est même difficile d'y trouver de la place.La suppression de ce parking va obliger les automobilistes qui entrent dans l'agglomération à se garer dans les communes situées au nord de la porte de France, soit St Martin Le Vinoux, St Egrève le Fontanil.Ces banlieues ne possèdent pas de grands parkings relais et cela deviendra donc difficile de venir à Grenoble et encombrera les villes sus citées, les rues de Saint Martin Le Vinoux est déjà bien encombrées par les personnes laissant leurs voitures pour prendre le tram ce qui constitue une nuisance pour les habitants.Bref cela reviendra à déplacer le problème qu'à mon sens, il faudrait traiter globalement au niveau de toute l'agglomération.	Défavorable	D'abord le parking relais de l'esplanade est plein ce qui démontre son utilité, il est même difficile d'y trouver de la place.La suppression de ce parking va obliger les automobilistes qui entrent dans l'agglomération à se garer dans les communes situées au nord de la porte de France, soit St Martin Le Vinoux, St Egrève le Fontanil.Ces banlieues ne possèdent pas de grands parkings relais et cela deviendra donc difficile de venir à Grenoble et encombrera les villes sus citées, les rues de Saint Martin Le Vinoux est déjà bien encombrées par les personnes laissant leurs voitures pour prendre le tram ce qui constitue une nuisance pour les habitants.Bref cela reviendra à déplacer le problème qu'à mon sens, il faudrait traiter globalement au niveau de toute l'agglomération.
@519	1		Nathalie - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 14h22	Saint-Martin-le-Vinoux	Je suis défavorable à ce sujet	Plus de place sur l'esplanade, difficulté pour rentrer dans grenoble. Circulation difficile et bouchon sur la rue de la résistance, route de Lyon et l'entrée de grenoble. C'est la mort pour les commerçants et beaucoup de bruit de circulation pour les riverains.	Défavorable	"Plus de place sur l'esplanade, difficulté pour rentrer dans grenoble. Circulation difficile et bouchon sur la rue de la résistance, route de Lyon et l'entrée de grenoble. C'est la mort pour les commerçants et beaucoup de bruit de circulation pour les riverains."
@520	1		jeff - Grenoble	20/03/2025 14h34	Grenoble	Suppression au parking de l'esplanade	Grenoble subit depuis + de 20 ans des suppressions constantes de places de stationnements et une politique anti voiture pour des raisons essentiellement écologiques, idéologiques.Les conséquences sont l'inactivité de la ville aux visiteurs extérieurs (libres de venir en voiture), les gens ne viennent plus ici et fuit la ville.Le résultat se voit maintenant... commerces inaccessibles et qui ferment... fuites de familles et d'habitants hors de la ville, baisse des investissements...ce parking de l'esplanade aide les familles, les salariés, les touristes à venir à Grenoble et faire VIVRE cette ville... si supprimer ce parking et ne pas apporter une solution de remplacement (parking en silo) alors cette ville sera un ensemble d'immuable sans dynamisme... la taxe foncière très élevée alors construire des immeubles avec des taxes et sans possibilité de se garer... c'est perdu d'avance je suis commerçant à Grenoble et je regrette de voir la ville s'effondrer...	Défavorable	"Ce parking de l'esplanade aide les familles, les salariés, les touristes à venir à Grenoble et faire VIVRE cette ville. Si supprimer ce parking et ne pas apporter une solution de remplacement (parking en silo) alors cette ville sera un ensemble d'immuable sans dynamisme".
@521	1	PINÉDE	Stéphan	20/03/2025 14h37	Grenoble	Désaccord sur ce projet	La vie est devenue infernale pour les habitants du quartier dont je fais partie. L'impact sur la qualité de vie des habitants de tels projets n'est jamais vu dans la globalité de ses effets. Les voitures tournent pour trouver un stationnement, les commerces ferment, l'énervement est au rendez-vous pour tous les actes quotidiens de la vie dès qu'il est nécessaire d'avoir besoin d'un véhicule qu'il soit thermique ou électrique. Il devient impossible d'habiter en famille dans des logements que nous remettons en état notamment au regard de la consommation énergétique par manque de places pour stationner un véhicule familial. Les familles s'exilent en périphérie dans des logements souvent neufs et nécessitant des trajets longs domicile travail. Quel est alors le gain pour la société, la diversité, la mixité et la planète ?!	Défavorable	Très difficile de trouver une place de stationnement en ville. Difficile pour les familles d stationner un véhicule familial.Les familles s'exilent en périphérie nécessitant des trajets longs domicile travail. Quel est alors le gain pour la société, la diversité, la mixité et la planète ?!
@522	1	TRILLING	Laurent	20/03/2025 14h47	Grenoble	parking esplanade	Il y a incohérence entre la suppression de ce parking et la volonté de prévoir des parkings relais pour éviter la congestion automobile de Grenoble.	Défavorable	"Il y a incohérence entre la suppression de ce parking et la volonté de prévoir des parkings relais pour éviter la congestion automobile de Grenoble."
@523	1		JEAN - Grenoble	20/03/2025 14h58	Grenoble	projet requalification du quartier de l'esplanade	Il serait débile de supprimer le parking de l'esplanade il faudrait mieux inciter les automobilistes à laisser leurs véhicules sur un parking relais à l'entrée de la ville et à prendre les transports en commun d'autant plus qu'il y a un arrêt de tram en bordure. Ce parking serait gratuit si vous prenez les transports en commun.	Défavorable	"Il faudrait mieux inciter les automobilistes à laisser leurs véhicules sur un parking relais à l'entrée de la ville et à prendre les transports en commun"
@523	2		JEAN - Grenoble	20/03/2025 14h58	Grenoble	projet requalification du quartier de l'esplanade	En faisant la promotion de 600 logements voulez vous recréer une deuxième galerie de l'Arléquin ?	Défavorable	Dénonce la création de 600 logements
@524	2	DUCCOR	Nicolas Et Martine	20/03/2025 15h07	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de réaménagement du secteur de l'esplanade	En tant que résidents dans les hauteurs de St Martin le Vinoux à Ripaille, il nous est indispensable de nous déplacer en véhicule particulier pour accéder aux commerces et aux services publics de la commune ainsi qu'au Tram E. Nous avons absolument besoin de places de stationnement disponibles aux abords de St Martin le Vinoux ou de Grenoble Esplanade. Ce projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade, outre le fait qu'il va dégrader sérieusement l'espace de vie des habitants de St Martin le Vinoux le bas, impacte également les habitants du haut qui devront effectuer de plus grandes distances avec leurs véhicules pour trouver une place. Ce projet manque de vision globale et des impacts induits sur les riverains au seul profit d'une pseudo vision écologique visant à bannir la voiture de Grenoble.	Défavorable	les habitants de SMLV le Haut ont besoin de leur voiture pour accéder aux commerces et services publics de la commune et au tram E et donc de stationner aux abords de l'Esplanade.La suppression du parking dégradera les conditions de vie de SMLV le haut qui devront effectuer de plus grandes distances avec leurs véhicules pour trouver une place et ceux du bas de la commune (report de stationnementCe projet manque de vision globale et des impacts induits sur les riverains au seul profit d'une pseudo vision écologique visant à bannir la voiture de Grenoble.
@525	1		Eve - Grenoble	20/03/2025 15h12	Grenoble	le projet de l'Esplanade et la notion de développement durable	J'aimerais insister sur l'obsolescence de ce projet, sans dimension écologique : pas de prise en compte de l'environnement naturel sauf un recours de «< défense de la biodiversité >>, disparition probable d'une couronne de platanes, création d'une pelouse sans maîtrise de l'entretien (cout, sous-entretien en eau ilôt de chaleur, détournement des usages)Enfin l'Esplanade est une porte d'entrée ouvrant au sud sur la ville et le «< grand paysage >>, un lien entre deux vallées, avec la montagne en surplomb. La densification urbaine de cet espace de transition est un contresens par rapport à la défense de notre environnement et de notre histoire. Où est la prise en compte de la notion de développement durable?...la ville dont héritent nos enfants et leurs descendants ? Il n'y a pas que la réduction de l'usage de la voiture et du stationnement...On peut aussi essayer de trouver des solutions pour améliorer les liaisons entre communes avoisinantes, le bien-être des habitants d'un quartier non soumis au conflit entre cadre résidentiel et festif.....La copie est à revoir.	Défavorable	"l'obsolescence de ce projet, sans dimension écologique""pas de prise en compte de l'environnement naturel""Il n'y a pas que la réduction de l'usage de la voiture et du stationnement...On peut aussi essayer de trouver des solutions pour améliorer les liaisons entre communes avoisinantes, le bien-être des habitants d'un quartier non soumis au conflit entre cadre résidentiel et festif.....La copie est à revoir."
@525	2		Eve - Grenoble	20/03/2025 15h12	Grenoble	le projet de l'Esplanade et la notion de développement durable	La densification urbaine de cet espace de transition est un contresens par rapport à la défense de notre environnement et de notre histoire.	Défavorable	La densification urbaine de cet espace de transition est un contresens par rapport à la défense de notre environnement et de notre histoire.
E526	1	JULIEN VILLE		20/03/2025 15h25		Enquête publique Esplanade	Double avec la 556		Double avec la 556
@527	1		GISELE - Beaucroissant	20/03/2025 16h03	Beaucroissant	REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE	Pour me rendre régulièrement à Grenoble, ce projet mériterait d'être réévalué par tous les acteurs concernés. A mon sens, il est impératif de maintenir un parking gratuit à l'entrée de Grenoble évitant ainsi aux véhicules de circuler dans la ville déjà saturée et d'accroître les nuisances qui ont un impact sur la santé des riverains. Ce projet va également avoir des conséquences négatives sur les commerces du centre qui rencontrent déjà de grandes difficultés. J'en veux pour preuve la fermeture d'une partie d'entre eux.	Défavorable	Il est impératif de maintenir un parking gratuit à l'entrée de Grenoble évitant ainsi aux véhicules de circuler dans la ville déjà saturée et d'accroître les nuisances qui ont un impact sur la santé des riverains. Ce projet va également avoir des conséquences négatives sur les commerces du centre qui rencontrent déjà de grandes difficultés. J'en veux pour preuve la fermeture d'une partie d'entre eux.
E528	1	CABINETDUMAIRE		20/03/2025 16h25		Projet de l'esplanade : réponse Ville de Saint-Egrève	Bonjour, Je vous prie de trouver ci-joint la réponse de la Ville de Saint-Egrève sur le projet de l'Esplanade.Bien cordialement, Ville de Saint-Egrève36 avenue du Général de Gaulle38120 Saint-EgrèveCabinet du MaireLaudyice De Gabal04 76 56 53 41cabinetemaire@mairie-st-egreve.fr/saint-egreve.fr/https://www.facebook.com/villedesaintegreve/https://www.instagram.com/villedesaintegreve/https://x.com/STegreve-	Favorable avec réserve(s)	Non découpée classé diver

@529	1		Claire - Grenoble	20/03/2025 16h41	Grenoble	Projet de déqualification urbaine du quartier de l'esplanade de Grenoble et PLU inter communal	Je suis totalement défavorable à la suppression du parking de l'Esplanade et à la construction de logements dont 40% de logement sociaux. La mairie de Grenoble a déjà supprimé plus de 1.000 places de stationnement dans le centre ville conduisant à de gros problèmes de stationnement pour les citoyens et de baisse de fréquentation des commerces qui finissent par fermer les uns après les autres et elle continue à supprimer toujours plus de stationnements. La suppression supplémentaire des 1.100 places du parking de l'Esplanade est une aberration totale face à l'insuffisance des stationnements et parkings Vinci intramuros. La construction et l'urbanisation du "encore et toujours plus de logements" va encore plus étouffer la ville bétonnée. Les Grenoblois souhaitent depuis toujours conserver ce parking, végétaliser une partie en parc, arbres, jardin d'enfant, verdure et ombrage pour diminuer un peu la chaleur suffocante en été, apporter un peu d'oxygène, notamment en regard avec l'autoroute qui longe l'Esplanade et la Porte de France souvent embouteillée.	Défavorable	"Totalement défavorable à la suppression du parking de l'Esplanade et à la construction de logements dont 40% de logement sociaux". "La suppression supplémentaire des 1.100 places du parking de l'Esplanade est une aberration totale face à l'insuffisance des stationnements et parkings Vinci intramuros". "Les Grenoblois souhaitent depuis toujours conserver ce parking".
@530	1		David	20/03/2025 16h42	Saint-Martin-le-Vinoux	Un projet complètement déconnant	Il s'agit d'un projet complètement déconnant qui ne va faire qu'augmenter les bouchons et la pollution.A vite abandonner	Défavorable	"Il s'agit d'un projet complètement déconnant qui ne va faire qu'augmenter les bouchons et la pollution.A vite abandonner"
@531	1		Maria teresa - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 16h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Contre le projet de réaménagement de l'esplanade	Il y a un réelle problème de stationnement dans saint Martin le vinoux et nous le subissons encore plusse quand le parking est fermer pour par exemple la foire des rameaux Les gens ce gars n'importe où cela devient infernal nous n'osons même pas imaginer si le parking ferme définitivement	Défavorable	"Il y a un réelle problème de stationnement dans saint Martin le vinoux et nous le subissons encore plusse quand le parking est fermer pour par exemple la foire des rameaux Les gens ce gars n'importe où cela devient infernal nous n'osons même pas imaginer si le parking ferme définitivement ""
@532	1	FOWLER	Daivid	20/03/2025 17h07	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Il n'est pas surprenant que ce projet de réaménagement suscite des réactions négatives de la part des habitants de l'agglomération qui ont un mode de vie qui repose sur l'utilisation de leur voiture.Cependant, rejeter une infrastructure qui durera des décennies parce qu'elle n'est pas adaptée à nos habitudes non durables d'aujourd'hui, me semble irréfléchi, le pense que pour mieux préparer le futur, nous sommes obligés de planifier l'aménagement de notre territoire afin de rendre plus attractive la vie de proximité, ce qui est souvent (et bien dans ce cas particulier) en conflit avec la possibilité de circuler et stationner librement. Même si cela va perturber les habitudes actuelles, le projet de l'esplanade me semble raisonnable quand on prend en compte les défis à venir, et en tant qu'habitant de St Martin le Vinoux, je le soutiens.	Favorable	"Rejeter une infrastructure qui durera des décennies parce qu'elle n'est pas adaptée à nos habitudes non durables d'aujourd'hui, me semble irréfléchi". Je pense que pour mieux préparer le futur, nous sommes obligés de planifier l'aménagement de notre territoire afin de rendre plus attractive la vie de proximité, ce qui est souvent (et bien dans ce cas particulier) en conflit avec la possibilité de circuler et stationner librement, même si cela va perturber les habitudes actuelles".
@533	1		Sebastien - Saint-Egrève	20/03/2025 17h11	Saint-Egrève	Esplanade	Je suis pas d'accord de supprimer ces place de parking très utile	Défavorable	Je suis pas d'accord de supprimer ces place de parking très utile
@534	1		Nelly - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 17h28	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Je suis totalement contre ce projet inapproprié. Habitant le haut de saint Martin le vinoux il nous est indispensable d'avoir un véhicule personnel pour nous déplacer ainsi que pour nous rendre sur nos lieux de travail.Je ne vois pas comment cela sera possible avec ce projet qui va rendre la vie impossible aux automobilistes. De plus, cela va enjendrer un flux de circulation important dans le centre de St Martin le vinoux qui contient de petites rues inadaptées à une telle circulation intensive, qui se vaudra très accidentogène pour les St Martiniers.	Défavorable	"ce projet va rendre la vie impossible aux automobilistes""cela va enjendrer un flux de circulation important dans le centre de St Martin le vinoux qui contient de petites rues inadaptées à une telle circulation intensive, qui se vaudra très accidentogène pour les St Martiniers."
@534	2		Nelly - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 17h28	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Je suis totalement contre ce projet inapproprié. Habitant le haut de saint Martin le vinoux il nous est indispensable d'avoir un véhicule personnel pour nous déplacer ainsi que pour nous rendre sur nos lieux de travail. Se pose également la question des 400 places de stationnements supprimés. Sachant qu'il n'y a pas de parking suffisamment important pour ce nombre sur Saint Martin le Vinoux.	Défavorable	Habite SMLV le haut ; "Se pose également la question des 400 places de stationnements supprimés. Sachant qu'il n'y a pas de parking suffisamment important pour ce nombre sur Saint Martin le Vinoux. "
@535	1		Gil - Grenoble	20/03/2025 17h29	Grenoble	Contre le projet immobilier de l'Esplanade à Grenoble	Bonjour,Ne nous trompons pas, plus il y aura d'habitations, moins il y aura d'espace, et moins il y aura d'espace, plus il y aura de mécontentements. Il faut préserver à tout prix ces lots de nature et d'espace, conserver la liberté de s'y rendre, de s'y garer, d'échanger ou de s'y promener. L'heure n'est plus à la suppression et à la privatisation des espaces publics, il nous faut mieux respirer.	Défavorable	"Contre le projet immobilier de l'Esplanade à Grenoble"
@535	2		Gil - Grenoble	20/03/2025 17h29	Grenoble	Contre le projet immobilier de l'Esplanade à Grenoble	Un véhicule en stationnement polluera toujours moins qu'un véhicule qui roule, qu'il soit électrique ou pas. N'obligeons pas les automobilistes à faire le tour de la ville pour se rendre dans un centre commercial avec parking.	Défavorable	"Un véhicule en stationnement polluera toujours moins qu'un véhicule qui roule, qu'il soit électrique ou pas. N'obligeons pas les automobilistes à faire le tour de la ville pour se rendre dans un centre commercial avec parking."
@535	3		Gil - Grenoble	20/03/2025 17h29	Grenoble	Contre le projet immobilier de l'Esplanade à Grenoble	L'esplanade est historiquement un lieu d'échange. Elle permet d'y recevoir des marchés, des manèges, des concerts, des brocantes, des événements divers et variés, et de s'y garer, et tout cela, en harmonie. Le tout à l'entrée du centre-ville de Grenoble.S'il vous plaît, ne détruisez pas ce qui fonctionne et concentrez-vous sur ce qui ne fonctionne pas. C'est seulement ainsi que nous pourrions continuer à vivre ensemble en y trouvant un sens commun.Trouvons ensemble le bon équilibre.merci	Reserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"L'esplanade est historiquement un lieu d'échange. Elle permet d'y recevoir des marchés, des manèges, des concerts, des brocantes, des événements divers et variés, et de s'y garer, et tout cela, en harmonie."
@536	1	LEROY	Yoann	20/03/2025 17h29	Grenoble	Opposition à la suppression de 400 à 1000 places de parking dans le cadre du projet de requalification du quartier de l'Esplanade	Par la présente, je souhaite exprimer mon opposition à la suppression de 400 à 1000 places de stationnement prévue dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.Cette suppression massive des places de parking aura un impact direct et néfaste sur l'attractivité économique du quartier et mettra en péril la survie des commerces de proximité situés sur la place de l'Esplanade, notamment la pharmacie, le tabac, la boulangerie, les bars et restaurants exemple le notre : LE SOCIAL CLUB 3 Route de Lyon 38000 GRENOBLE ainsi que les autres petits commerces.Actuellement, ces commerces dépendent fortement d'une clientèle qui vient en voiture, qu'il s'agisse des habitants des communes adjacentes ou des personnes venant des secteurs environnants. En supprimant ces places de stationnement, vous risquez de supprimer cette clientèle, ce qui entraînera une baisse significative du chiffre d'affaires et, à terme, la mort de ces établissements, privant ainsi les habitants d'un accès à des services essentiels.Si la volonté est de favoriser les mobilités douces et les transports en commun, il est indispensable de prévoir des solutions alternatives adaptées avant toute suppression de stationnement. La mise en place de parkings souterrains, de zones de stationnement à durée limitée ou de solutions de report doivent être envisagés pour ne pas pénaliser les commerçants et les usagers.Je vous prie donc de bien vouloir revoir cette décision et d'envisager des mesures plus équilibrées qui prennent en compte à la fois les enjeux environnementaux et la nécessité de préserver la vitalité économique du quartier.Un des commerçants qui meurt.--	Défavorable	Cette suppression massive des places de parking aura un impact direct et néfaste sur l'attractivité économique du quartier et mettra en péril la survie des commerces de proximité situés sur la place de l'Esplanade, notamment la pharmacie, le tabac, la boulangerie, les bars et restaurants exemple le notre : LE SOCIAL CLUB 3 Route de Lyon 38000 GRENOBLE ainsi que les autres petits commercesActuellement, ces commerces dépendent fortement d'une clientèle qui vient en voitureAvant toute suppression, il faut prévoir des solutions alternatives adaptées (parkings souterrains, zones de stationnement à durée limitée, envisager des mesures plus équilibrées qui prennent en compte à la fois les enjeux environnementaux et la nécessité de préserver la vitalité économique du quartier.
E537	1	SOCIALCLUB		20/03/2025 17h31		Objet : Opposition à la suppression de 400 à 1000 places de parking dans le cadre du projet de requalification du quartier de l'Esplanade	À l'attention du Commissaire EnquêteurEnquête publique uniqueProjet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade20/03/2025 Objet : Opposition à la suppression de 400 à 1000 places de parking dans le cadre du projet de requalification du quartier de l'Esplanade Madame, Monsieur, Par la présente, je souhaite exprimer mon opposition à la suppression de 400 à 1000 places de stationnement prévue dans le cadre du projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Cette suppression massive des places de parking aura un impact direct et néfaste sur l'attractivité économique du quartier et mettra en péril la survie des commerces de proximité situés sur la place de l'Esplanade, notamment la pharmacie, le tabac, la boulangerie, les bars et restaurants exemple le notre : LE SOCIAL CLUB 3 Route de Lyon 38000 GRENOBLE ainsi que les autres petits commerces. Actuellement, ces commerces dépendent fortement d'une clientèle qui vient en voiture, qu'il s'agisse des habitants des communes adjacentes ou des personnes venant des secteurs environnants. En supprimant ces places de stationnement, vous risquez de supprimer cette clientèle, ce qui entraînera une baisse significative du chiffre d'affaires et, à terme, la mort de ces établissements, privant ainsi les habitants d'un accès à des services. Si la volonté est de favoriser les mobilités douces et les transports en commun, il est indispensable de prévoir des solutions alternatives adaptées avant toute suppression de stationnement. La mise en place de parkings souterrains, de zones de stationnement à durée limitée ou de solutions de report doivent être envisagés pour ne pas pénaliser les commerçants et les usagers. Je vous prie donc de bien vouloir revoir cette décision et d'envisager des mesures plus équilibrées qui prennent en compte à la fois les enjeux environnementaux et la nécessité de préserver la vitalité économique du quartier. Dans l'attente de votre prise en compte de cette demande, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.Un des commerçants qui meurt.--Mr LEROY Yoann - 06 85 34 29 29 social.club.grenoble@gmail.com[AtorK4w0jnPiwlyvREb7pWuUZPRIXbEa0GmGDuaRkTmHmMz2b5BxLFeQRJ5ZQXPngg8PpOHPtGdUHcxbXX]3, route de Lyon38000 GRENOBLE	doublon@536 traitée par Maurice	
@538	1		Frédérique Le Grand-Lemps	20/03/2025 17h31	Le Grand-Lemps	Parkings Esplanade	Je suis contre ce projet qui supprime la possibilité de pouvoir garer sa voiture à l'entrée de Grenoble.Encore un projet monté par des politiques mal conçus.	Défavorable	Je suis contre ce projet qui supprime la possibilité de pouvoir garer sa voiture à l'entrée de Grenoble.

@539	1		Marie Noelle - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 17h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Je trouve ce projet inadmissible pour plusieurs raisons : circulation importante et incessante dans St Martin le vinoux _ manque de transport sur le haut de la commune qui nécessite un véhicule personnel pour se déplacer _ création de bouchons sur les départementales de la commune de St Martin le vinoux qui accèdent à l'entrée de Grenoble En définitif je suis contre ce projet qui n'apporte rien de positif à ma commune	Défavorable	Je trouve ce projet inadmissible pour plusieurs raisons : circulation importante et incessante dans St Martin le vinoux _ manque de transport sur le haut de la commune qui nécessite un véhicule personnel pour se déplacer _ création de bouchons sur les départementales de la commune de St Martin le vinoux qui accèdent à l'entrée de Grenoble En définitif je suis contre ce projet qui n'apporte rien de positif à ma commune
@539	2		Marie Noelle - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 17h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Je trouve ce projet inadmissible pour plusieurs raisons : pas de parking de 400 places sur St Martin le vinoux	Défavorable	Je trouve ce projet inadmissible pour plusieurs raisons : pas de parking de 400 places sur St Martin le vinoux
@539	3		Marie Noelle - Saint-Martin-le-Vinoux	20/03/2025 17h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet esplanade	Je trouve ce projet inadmissible pour plusieurs raisons : augmentation de la pollution sur le bas de la commune (de l'air, sonore...)	Défavorable	Je trouve ce projet inadmissible pour plusieurs raisons : augmentation de la pollution sur le bas de la commune (de l'air, sonore...)
@540	1		Adeline - Grenoble	20/03/2025 17h42	Grenoble	Esplanade	Vivement le nouveau projet qui va rendre ce quartier attractif et vert. Nous avons besoin de travaux et de nouveaux espaces. Pour le moment c'est du béton un parking et une route un fleuve qui empêche de rejoindre l'autre partie. Vivement le pont piéton et des espaces sans voitures.	Favorable	"Vivement le nouveau projet qui va rendre ce quartier attractif et vert. Nous avons besoin de travaux et de nouveaux espaces. Pour le moment c'est du béton un parking et une route un fleuve qui empêche de rejoindre l'autre partie. Vivement le pont piéton et des espaces sans voitures."
@540	2		Adeline - Grenoble	20/03/2025 17h42	Grenoble	Esplanade	Vivement le nouveau projet qui va rendre ce quartier attractif et vert. Nous avons besoin de travaux et de nouveaux espaces. Pour le moment c'est du béton un parking et une route un fleuve qui empêche de rejoindre l'autre partie. Vivement le pont piéton et des espaces sans voitures.	Favorable	"Vivement le nouveau projet qui va rendre ce quartier attractif et vert. Nous avons besoin de travaux et de nouveaux espaces. Pour le moment c'est du béton un parking et une route un fleuve qui empêche de rejoindre l'autre partie. Vivement le pont piéton et des espaces sans voitures."
@541	1	COLIN DE VERDIERE	Emmanuel	20/03/2025 18h15	Grenoble	Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement à l'Enquête Publique	Bonjour, l'ADTC - Se déplacer autrement agit depuis 1974 pour le développement des alternatives à la voiture individuelle. C'est dans ce cadre que vous trouverez en Pièce Jointe la contribution à l'Enquête Publique au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade à Grenoble en conclusion Avis de l'ADTC/ADTC - Se déplacer autrement émet donc un avis favorable au projet de requalification de l'Esplanade, au dévoilement et à la transformation de la RN 481, avec les deux réserves suivantes : Elle demande à Grenoble-Alpes Métropole de se flécher dès à présent le financement nécessaire pour la réalisation de cette passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade, pour une mise en service d'ici à 2030 ; Elle demande au SMMAG de prévoir une nouvelle station de tram entre l'avenue Félix Viallet et le pont Kofi Annan. Restant à disposition de la commission d'enquête Emmanuel Colin de Verdière Président de l'ADTC - Se déplacer autrement En Voir autres observations dans chaque thème	Favorable	"l'avis de l'ADTC est favorable sous réserve". Elle demande à Grenoble-Alpes Métropole de flécher dès à présent le financement nécessaire pour la réalisation de cette passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade, pour une mise en service d'ici à 2030 ; Elle demande au SMMAG de prévoir une nouvelle station de tram entre l'avenue Félix Viallet et le pont Kofi Annan."
@541	2	COLIN DE VERDIERE	Emmanuel	20/03/2025 18h15	Grenoble	Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement à l'Enquête Publique	ADTC Se déplacer autrement Grenoble, le 20 mars 2025 Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement à l'Enquête Publique sur le projet Esplanade de Grenoble le projet pour l'Esplanade, porté par la municipalité de Grenoble, n'est pas à proprement parler un projet de mobilité. Cependant, la transformation de cet espace public aura des conséquences sur les habitudes de déplacements et la qualité de vie des habitants du quartier. Au sujet de la suppression du parking longue durée au profit d'un espace vert Aujourd'hui, le stationnement occupe près de la moitié de la superficie du site. Il s'agit d'un stationnement gratuit (une petite partie est payante), situé sur un espace entièrement imperméabilisé. Son taux d'occupation est très élevé du fait de mésusages. En effet, son caractère gratuit en fait un lieu idéal pour le stationnement longue durée, entraînant de fait un phénomène de voitures-ventouses très important. L'ADTC considère que l'occupation actuelle de cet espace public constitue un gaspillage d'espace public, et ce depuis la création de cette Foire, alors qu'il s'agit du principal vecteur d'attractivité du site. Cela n'a jamais empêché la clientèle des y rendre. Cela montre que les autres possibilités de déplacement (tramway, vélo, parkings-relais, train à FR) sont déjà utilisées, et que ce stationnement n'est pas essentiel pour la vitalité du quartier ; depuis 2010, le nombre de places de stationnement a déjà été divisé par deux sur l'Esplanade, sans contestation marquée à l'époque. Le projet présenté prévoit des stationnements, en nombre suffisant pour répondre aux besoins du quartier. Le P+R serait agrandi pour tenir compte des besoins des personnes qui habitent les massifs montagneux et descendent de Chartrouse. Pour les usagers arrivant en voiture du Voironnais et du nord-ouest de l'agglomération, les P+R à privilégier sont situés en amont des embouteillages, à proximité de la ligne E et des gares TER. Ainsi, l'ADTC se prononce favorablement en faveur de la transformation de l'Esplanade prévue par ce projet. Avis de l'ADTC/ADTC - Se déplacer autrement émet donc un avis favorable au projet de requalification de l'Esplanade, au dévoilement et à la transformation de la RN 481, avec les deux réserves suivantes : Elle demande à Grenoble-Alpes Métropole de se flécher dès à présent le financement nécessaire pour la réalisation de cette passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade, pour une mise en service d'ici à 2030 ; Elle demande au SMMAG de prévoir une nouvelle station de tram entre l'avenue Félix Viallet et le pont Kofi Annan.	Favorable	Considère que "le taux d'occupation du parking de l'Esplanade est très élevé du fait de mésusages. Son caractère gratuit en fait un lieu idéal pour le stationnement longue durée, entraînant de fait un phénomène de voitures-ventouses très important". Indique que "le projet présenté prévoit des stationnements, en nombre suffisant pour répondre aux besoins du quartier. Le P+R serait agrandi pour tenir compte des besoins des personnes qui habitent les massifs montagneux et descendent de Chartrouse. Pour les usagers arrivant en voiture du Voironnais et du nord-ouest de l'agglomération, les P+R à privilégier sont situés en amont des embouteillages, à proximité de la ligne E et des gares TER. Ainsi, l'ADTC se prononce favorablement en faveur de la transformation de l'Esplanade prévue par ce projet."
@541	3	COLIN DE VERDIERE	Emmanuel	20/03/2025 18h15	Grenoble	Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement à l'Enquête Publique	Au sujet du dévoilement de la RN481 l'entrée nord-ouest de Grenoble est actuellement une ancienne autoroute, déclassée en route nationale pour l'arrivée du tramway en 2014. Le projet de dévoilement de la RN481 et de requalification en avenue avec un caractère plus urbain offre de nombreux avantages : il réduit l'emprise routière présente sur le site, fortement gourmande en espace imperméabilisé, sans pour autant empêcher l'accès automobile au centre-ville ; il supprime une coupure urbaine entre les berges de l'Isère et l'Esplanade, car la future avenue disposera de traversées piétonnes, il envoie un signal fort aux automobilistes sur le caractère urbain du secteur, ce qui rend bien plus légitime la vitesse limite de 50km/h et incite également au report modal, il ne génère pas de congestion. Les bouchons observés actuellement sur la RN481 sont la conséquence d'une pratique encore très importante d'auto-solisme arrivant sur un << goulot d'étranglement >>. La retenue est par les feux du pont de la Porte de France, qui servent à réguler les flux entrant dans Grenoble à ce que les voitures peuvent écouler. L'ADTC rappelle que les objectifs d'élargissement de l'A480 à 2X3 voies (aujourd'hui réalisés) et de réaménagement de l'échangeur du Rondeau (en cours de réalisation) étaient de libérer de l'espace pour les autres modes de déplacement (Transports en commun, Vélo et marche à pied). Ainsi, l'ADTC se prononce favorablement à la requalification de la RN481 en avenue d'entrée de ville.	Favorable	Le projet de dévoilement de la RN481 et de requalification en avenue avec un caractère plus urbain offre de nombreux avantages : il réduit l'emprise routière présente sur le site, il supprime une coupure urbaine entre les berges de l'Isère et l'Esplanade. Il envoie un signal fort aux automobilistes sur le caractère urbain du secteur, ce qui rend bien plus légitime la vitesse limite de 50km/h et incite également au report modal, il ne génère pas de congestion.
@541	4	COLIN DE VERDIERE	Emmanuel	20/03/2025 18h15	Grenoble	Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement à l'Enquête Publique	Au sujet de la programmation de la passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade. Il est regrettable que ce projet de passerelle piétons - cyclistes sur l'Isère entre le quai de la Graille et l'Esplanade ne fasse pas partie des 4 déclarés prioritaires par la Métropole. Cette passerelle améliorerait grandement l'accès à la ligne E pour les habitants du quartier J. Macé, et procurerait aux cyclistes un accès cycliste à la presque ?	Favorable	Regrette que " la passerelle piétons - cyclistes sur l'Isère entre le quai de la Graille et l'Esplanade ne fasse pas partie des 4 déclarés prioritaires par la Métropole"
@541	5	COLIN DE VERDIERE	Emmanuel	20/03/2025 18h15	Grenoble	Contribution de l'ADTC - Se déplacer autrement à l'Enquête Publique	Au sujet de la continuité cyclable le long de l'Esplanade La continuité cyclable sécurisée entre la porte de France et La Casamaures n'a pas été intégrée lors de la réalisation de la ligne E de tram. L'ADTC demande que cette continuité soit réalisée, en utilisant par exemple la contre-allée le long de la plateforme du tram accessible directement depuis la piste cyclable côté Ouest du pont Kofi Annan. Cette liaison doit se faire en site propre et non par des bandes cyclables latérales sur l'actuelle ancienne route de Lyon. Le schéma directeur des itinéraires cyclables délibéré par le SMMAG en 2023 y prévoit un itinéraire de niveau 2 dit réseau principal d'une qualité équivalente au réseau chronovélo. Au sujet de la desserte en tramway Entre la station Esplanade Centre et la station Alsace-Lorraine de la ligne E de tram, il y a plus de 800 m. Pendant la foire des rameaux, la station Annie Fratellini Esplanade Centre est fermée pour raisons de sécurité, et la distance entre la station Casamaures Village et la station Alsace-Lorraine est de plus de 1100 m, ce qui allonge encore les distances que les usagers doivent parcourir à pied. L'ADTC renouvelle la demande déjà faite lors de l'enquête publique pour la ligne E de tram pour la création d'une station entre le pont Kofi Annan et l'avenue Félix Viallet. Cette station permettrait des correspondances directes, aujourd'hui impossibles, entre la ligne E de tram et les lignes de Transports en Commun empruntant l'avenue Félix Viallet (C1, C11, C12...) et de desservir de nombreux points de destination situés sur les quais de l'Isère (IUT, Univ. Grenoble Alpes, Grenoble INP, Universités Inter-Ages?). Cette station aurait aussi l'avantage de soulager la station Alsace-Lorraine.	Favorable avec réserve(s)	" L'ADTC demande que la continuité de la piste cyclable sécurisée entre la porte de France et La Casamaures soit réalisée, en utilisant par exemple la contre-allée le long de la plateforme du tram accessible directement depuis la piste cyclable côté Ouest du pont Kofi Annan. " L'ADTC renouvelle la demande déjà faite lors de l'enquête publique pour la ligne E de tram pour la création d'une station entre le pont Kofi Annan et l'avenue Félix Viallet."
@542	1	LEYSSEUX	Martine	20/03/2025 18h23	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de l'aménagement de l'esplanade	Je ne vois pas d'un bon ? Il la transformation du parking de l'esplanade en parc paysager. On vout se garer les véhicules qui stationnaient sur ce parking ? 300 places ? Je crains que le stationnement ne se déplace sur la rue de la résistance ou la rue de la libération à St Martin le vinoux. La rue de la résistance ne peut pas supporter le trafic supplémentaire, elle est beaucoup trop étroite ! Il n'existe pas une seule journée sans accident ou altercation entre automobilistes. Les riverains ne peuvent même plus se garer devant chez eux, les places de parking sont déjà insuffisantes. De plus, pourquoi rajouter peut-être un point de deal à la ville de Grenoble !	Défavorable	La transformation du parking en parc paysager risque de déplacer le stationnement sur les rues de SMLV entraînant nuisances et situations conflictuelles entre automobilistes.

@543	1		Antoine - Grenoble	20/03/2025 18h23	Grenoble	Projet Esplanade	Je m'oppose au projet Esplanade. Trop grande densité de logement,	Défavorable	"Je m'oppose au projet Esplanade. Trop grande densité de logement,"
@543	2		Antoine - Grenoble	20/03/2025 18h23	Grenoble	Projet Esplanade	Je m'oppose au projet Esplanade. pas assez de place parking à l'entrée de la ville (Relais et gratuite)	Défavorable	"Je m'oppose au projet Esplanade. pas assez de place parking à l'entrée de la ville (Relais et gratuite)"
@543	3		Antoine - Grenoble	20/03/2025 18h23	Grenoble	Projet Esplanade	Je m'oppose au projet Esplanade. , projet trop coûteux.	Défavorable	Je m'oppose au projet Esplanade. , projet trop coûteux.
@544	1	ABBATTISTA	Angèle	20/03/2025 18h24	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Il n'est pas question de ne rien faire sur ce secteur qui est l'entrée de la ville centre, mais les propositions de ce projet sont une aberration et inadaptées aux besoins d'une entrée d'agglomération. La suppression totale du parking de l'Esplanade sans solution de remplacement qui permet de retenir les véhicules à proximité d'un ligne de tram....où vont se reporter les stationnements, sur les communes limitrophes		"les propositions de ce projet sont une aberration et inadaptées aux besoins d'une entrée d'agglomération.- La suppression totale du parking de l'Esplanade sans solution de remplacement qui permet de retenir les véhicules à proximité d'un ligne de tram"
@544	2	ABBATTISTA	Angèle	20/03/2025 18h24	Saint-Martin-le-Vinoux	Projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	- La transformation de de la RN481 en boulevard urbain(voies réduites)+ un nouveau carrefour à feu+ une nouvelle voirie au nord de l'Esplanade, vont de fait créer une circulation intense sur des rues étroites non prévues pour une telle affluence, un tel niveau de circulation près des habitations du quartier de l'Esplanade et par ricochet des rues de la Résistance et Conrad Killian à Saint-Martin-Le-Vinoux. CE N'EST PAS SERIEUX, l'augmentation des embouteillages, donc pollution automobile, donc une qualité de vie des riverains du secteur et des Saint Martiniens détériorée.Ce secteur entrée de ville doit être rénové, mais doit aussi répondre aux enjeux de déplacements de toute l'entrée Nord du territoire.Grenoble a perdu de son attractivité ces derniers temps (fermetures de commerces, et de services....) tout ça va aggraver la situation et notre ville centre deviendra une ville fantôme. Je suis donc contre ce projet pas du tout abouti, il doit être abandonné ou reconsidéré pour le bien-être de toutes et tous, et pour que Grenoble reste et redevienne une ville attractive.	Défavorable	"La transformation de de la RN481 en boulevard urbain(voies réduites)+ un nouveau carrefour à feu+ une nouvelle voirie au nord de l'Esplanade, vont de fait créer une circulation intense sur des rues étroites non prévues pour une telle affluence, un tel niveau de circulation près des habitations du quartier de l'Esplanade et par ricochet des rues de la Résistance et Conrad Killian à Saint-Martin-Le-Vinoux. CE N'EST PAS SERIEUX"."Grenoble a perdu de son attractivité ces derniers temps (fermetures de commerces, et de services....) tout ça va aggraver la situation et notre ville centre deviendra une ville fantôme. "
@545	1	PAITA	Jean-Denis	20/03/2025 18h40	Grenoble	Ré-Aménagement Esplanade de Grenoble	C'est vrai que ce n'est pas très beau cet immense parking à l'entrée de Grenoble. Il n'en demeure pas moins que supprimer concomitamment autant de places va contribuer à diminuer le flux de personnes entrant en ville, que ce soit des gens venant y travailler ou simplement la visiter au détriment du commerce local et de l'activité économique et tertiaire. Entre l'impératif de construire des logements (encore que la population diminue depuis plusieurs années...) pour ce que cela rapporte en taxes foncières diverses et variées, une alternative pourrait être l'aménagement de cet espace en parking digne de ce nom - et peut être payant - avec végétalisation, panneaux photovoltaïques en ombrières , voire quelques nouveaux modèles d'éoliennes urbaines pour renforcer une neutralité carbone recherchée et produire une énergie décarbonée.	Défavorable	supprimer concomitamment autant de places va contribuer à diminuer le flux de personnes entrant en ville, que ce soit des gens venant y travailler ou simplement la visiter au détriment du commerce local et de l'activité économique et tertiaire. Entre l'impératif de construire des logements (encore que la population diminue depuis plusieurs années...) pour ce que cela rapporte en taxes foncières diverses et variées, une alternative pourrait être l'aménagement de cet espace en parking digne de ce nom - et peut être payant - avec végétalisation, panneaux photovoltaïques en ombrières , voire quelques nouveaux modèles d'éoliennes urbaines pour renforcer une neutralité carbone recherchée et produire une énergie décarbonée.
@545	2	PAITA	Jean-Denis	20/03/2025 18h40	Grenoble	Ré-Aménagement Esplanade de Grenoble	Mais bon, c'est plus facile le schéma classique de vendre du terrain aux banquiers puis aux promoteurs toujours assoiffés par la perspective de profits plantureux que de réfléchir à un développement urbain au bénéfice de tous les publics et de tous leurs besoins.	Défavorable	c'est plus facile le schéma classique de vendre du terrain aux banquiers puis aux promoteurs toujours assoiffés par la perspective de profits plantureux que de réfléchir à un développement urbain au bénéfice de tous les publics et de tous leurs besoins.
@546	1	JAULMES	Jean-Marc	20/03/2025 19h20	Saint-Martin-le-Vinoux	projet esplanade	Avis très défavorable au projet	Défavorable	"Avis très défavorable au projet"
@547	1		henri - Grenoble	20/03/2025 19h27	Grenoble	Maintien du parking de l'esplanade et arrêt du projet de construction de logements sur ce site	Le projet de transformation du site à l'entrée Nord de GRENOBLE est incohérent tant en matière d'écologie , d'urbanisme que d'attractivité culturelle et commerciale de la ville-centre .	Défavorable	"Maintien du parking de l'esplanade et arrêt du projet de construction de logements sur ce site"
@548	1	MALLAH	Nadia	20/03/2025 19h34	Grenoble	Opposition à la suppression du parking de l'esplanade	le parking nous est vitale pour la survie de mon entreprise le seven .Nous sommes encore les seuls commerce de proximité ouverts nous travaillons sans relâche pour faire survivre notre activité.Merci de prendre en considération cette opposition de superstition de parking payant Mr ou Mme reste à l'écoute de vos commerçants pour ne pas les voir mourir	Défavorable	Commerçante boulevard de l'Esplanade, le parking est vital pour la survie de son entreprise.Est opposée à un parking payant.
@549	1		Céline - Quaix-en-Chartreuse	20/03/2025 20h05	Quaix-en-Chartreuse	Non au projet!	Habitante de Quaix en Chartreuse, dans un hameau extérieur au bourg et encore moins bien desservi par les transports en commun, je n'ai, la plupart du temps, pas d'autres solutions pour me rendre en ville que de prendre ma voiture. J'ai donc pris pour habitude de laisser ma voiture à l'esplanade et de continuer à pied. Ayant une conscience écologique assez développée, et un budget limité, cette solution me satisfait pour le moment (même si je préférerais avoir accès à des transports en commun efficaces...). Pour moi, éviter les voitures en centre ville et réduire ainsi la pollution atmosphérique dans notre cuvette grenobloise, passe par une accessibilité à des places de stationnement gratuits et le développement des transports en commun. Supprimer ces places sans les remplacer ni développer les réseaux de transport périurbain, et augmenter les tarifs du stationnement provoque la mort du centre ville et est contre productif au niveau pollution. En effet, nous n'irons plus en centre ville par plaisir mais seulement par obligation. Nous aurons alors tendance à reprendre la voiture pour faire 300m et aller au magasin suivant afin d'éviter de chercher une place, de laisser sa voiture stationnée trop longtemps et payer une dizaine d'euros en stationnement à chaque visite en centre ville...Le stationnement est de toutes façons limité à 2h... Le centre ville n'est donc pas un lieu où flâner, boire un verre en terrasse, faire les magasins... Dommage...	Défavorable	Habite dans un hameau de Quaix, "encore moins bien desservi par les TC, je n'ai, pas d'autres solutions pour me rendre en ville que de prendre ma voiture. " Pour moi, éviter les voitures en centre ville et réduire ainsi la pollution atmosphérique dans notre cuvette grenobloise, passe par une accessibilité à des places de stationnement gratuits et le développement des transports en commun. "Supprimer ces places sans les remplacer ni développer les réseaux de transport périurbain, et augmenter les tarifs du stationnement provoque la mort du centre ville et est contre productif au niveau pollution."
@549	2		Céline - Quaix-en-Chartreuse	20/03/2025 20h05	Quaix-en-Chartreuse	Non au projet!	Pour ce qui est du projet de parc, il n'a pour moi aucun sens. Je pense sincèrement que la fréquentation ne sera pas à la hauteur des espérances et du budget qui y sera consacré. Qui est attendu dans ce parc? Qui va traverser Grenoble pour fréquenter ce parc alors qu'il y a le magnifique Jardin des Dauphins à côté... Je ne suis pas contre le développement de nouveaux espaces verts, bien au contraire, mais renoncer à ce parking, dont la fréquentation est le meilleur témoignage de sa nécessité, est pour moi un choix désastreux, tant au niveau mobilité, écologique et économique.	Défavorable	ce " parc, il n'a pour moi aucun sens" Qui va traverser Grenoble pour fréquenter ce parc alors qu'il y a le magnifique Jardin des Dauphins à côté..."
@550	1	DAUVERGNE	Karine	20/03/2025 20h07	Saint-Martin-le-Vinoux	Demande d'abandon du projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade	Je soutiens Sylvain Laval maire de St Martin le Vinoux dans les remarques et alertes apportées au projet de l'esplanade et vous fais part de mon opposition au projet.	Défavorable	"vous fais part de mon opposition au projet."
@551	1	ROCHE	Philippe	20/03/2025 20h21	Saint-Martin-le-Vinoux	après la ZRR, un nouvel aménagement aux bénéfices des péri-urbains	Je vous demande de revenir sur la suppression des parkings gratuits de l'esplanade, qui sont indispensables aux habitants de zones péri-urbaines de Chartreuse, une zone très mal desservies par les transports en commun. Pour ceux-là, aller travailler à Grenoble ne peut se faire qu'en voiture. Dès lors, le choix est (1) de se garer à l'esplanade et continuer avec un mode de transport doux, ou (2) de traverser la ville jusqu'à son lieu de travail en voiture s'ils subissent déjà au quotidien (temps de transport, coûts des transports,...).	Défavorable	Des parkings gratuits de l'esplanade sont indispensables aux habitants de zones péri-urbaines de Chartreuse, une zone très mal desservies par les transports en commun. Pour ceux-là, aller travailler à Grenoble ne peut se faire qu'en voiture. Dès lors, le choix est (1) de se garer à l'esplanade et continuer avec un mode de transport doux, ou (2) de traverser la ville jusqu'à son lieu de travail en voiture s'ils subissent déjà au quotidien (temps de transport, coûts des transports,...).Propose une végétalisation du parking.
@552	1		Issam - Vaulnaves-le-Haut	20/03/2025 20h22	Vaulnaves-le-Haut	Opposition au projet de l'esplanade	Je travail au Seven en tant que chef de cuisine, j'habite Uriage et je viens au travail avec mon véhicule, je paie avec grand plaisir ma place de stationnement pour pouvoir travailler l'esprit tranquille. Si vous nous supprimer la place de parking sur l'esplanade et boulevard de l'esplanade je trouve pas d'autre solution que de quitter mon travail à 57 ans. Déjà les temps sont difficiles en ce moment, veillez prendre en considération ce que j'ai signalé, en ajoutant que nos clients viennent parce que ils trouvent des places pour se garer. Avec la suppression des stationnements on est voué à mourir.	Défavorable	Haibite Uriage, travaille au Seven, " je paie avec grand plaisir ma place de stationnement pour pouvoir travailler l'esprit tranquille. Si vous nous supprimer la place de parking sur l'esplanade et boulevard de l'esplanade je trouve pas d'autre solution que de quitter mon travail à 57 ans. "
@553	1	TERFASSI	Salim	20/03/2025 20h37	Meylan	Contre la suppression du parking payant	Dépanneur informatique en réseau il m'arrive fréquemment à travailler sur Grenoble je dépose mon véhicule sur le parking de l'esplanade car il est impossible de trouver du stationnement au centre-ville à un prix raisonnable. Nous supprimer ce parking va impacté mon portefeuille.La conjoncture économique est déjà compliqué là si vous nous supprimer ce parkings ce sera CATASTROPHIQUE.Merci de bien vouloir pré en considération cette requête.Merci d'avance	Défavorable	Rappelle que les artisans sont également concernés par la suppression du parking gratuit. " il m'arrive fréquemment à travailler sur Grenoble je dépose mon véhicule sur le parking de l'esplanade car il est impossible de trouver du stationnement au centre-ville à un prix raisonnable. Nous supprimer ce parking va impacté mon portefeuille."
@554	1	FAISANT	Déolinda	20/03/2025 21h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Abandon du projet	Abandon du projet préjudiciable à l'accès au centre ville de Grenoble et ses alentours.Habitante de Saint Martin le Vinoux, j'utilise régulièrement le parking de l'esplanade pour me rendre en ville	Défavorable	Abandon du projet préjudiciable à l'accès au centre ville de Grenoble et ses alentours.Habitante de Saint Martin le Vinoux, j'utilise régulièrement le parking de l'esplanade pour me rendre en ville
@554	2	FAISANT	Déolinda	20/03/2025 21h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Abandon du projet	Ce projet aura des conséquences désastreuses sur la circulation dans les environs de notre commune, celle-ci étant déjà insupportable en ce moment avec les différents travaux en cours (quai de France, pont d'Oxford...).	Défavorable	Ce projet aura des conséquences désastreuses sur la circulation dans les environs de notre commune, celle-ci étant déjà insupportable en ce moment avec les différents travaux en cours (quai de France, pont d'Oxford...).

@555	1	CHALAS	Emilie	20/03/2025 21h11	Grenoble	CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE	Bonjour, Vous trouverez en pièce jointe la contribution de notre groupe Nouveau Regard à l'enquête publique relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal Emilie ChalasPrésidente du groupe Nouveau RegardConseillère municipale ville de GrenobleConseillère métropolitaine Grenoble Alpes MétropoleNouveau RegardEmilie Chalasnouveau-regard-grenoble.frJeudi 20 mars 2025CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE AU PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE ET A LA DECLARATION DE PROJET EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL L'objet de la présente enquête publique est double puisqu'il concerne à la fois projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade ET la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal.> Sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme intercommunal tout d'abord : le PV de la réunion du 28 novembre 2024 à laquelle participaient la ville de Grenoble, la métropole, la préfecture, la DDT, le SCOT nous apprend que le projet n'est pas compatible avec le PLUI et que pour le réaliser il faut modifier le règlement du PLUI.La demande de la ville de Grenoble : fixer les ratios minimums de végétalisation et de pleine terre à 0% à la place des ratios en vigueur actuellement qui sont respectivement de 35% et 30% !Comment la majorité grenobloise peut-elle demander de telles modifications du règlement du PLUI applicable à cette zone alors que la ville de Grenoble connaît chaque année des jours de canicule toujours plus nombreux et que des études récentes ont montré sa forte exposition aux îlots de chaleur et sa faible végétalisation? Des chercheurs du CNRS et de Météo France ont en effet "étudié à la loupe les îlots de chaleur de 42 zones urbaines françaises. Hors Paris, Grenoble est la ville de France où cette exposition est la plus élevée." [source : DL du 17 juin 2022]. Quant à la végétalisation de la ville, au classement "nos villes vertes":https://www.nosvillesvertes.fr/Explorer/vegetation-Grenoble-38185 la ville de Grenoble arrive à la 27ème position sur 31 pour les villes intermédiaires, sa couverture arborée et herbacée étant bien en-deçà de celle des autres villes de même taille.Le secteur de l'Esplanade serait pourtant un lieu idéal pour recréer un véritable poumon vert, source de fraîcheur.	Défavorable	"La demande de la ville de Grenoble : fixer les ratios minimums de végétalisation et de pleine terre à 0% à la place des ratios en vigueur actuellement qui sont respectivement de 35% et 30% !Comment la majorité grenobloise peut-elle demander de telles modifications du règlement du PLUI applicable à cette zone alors que la ville de Grenoble connaît chaque année des jours de canicule toujours plus nombreux et que des études récentes ont montré sa forte exposition aux îlots de chaleur et sa faible végétalisation?"
@555	2	CHALAS	Emilie	20/03/2025 21h11	Grenoble	CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE	Une pseudo-concertation réalisée il y a bientôt 10 ans lors de la concertation encadrée menée en 2016 / 2017, la ville a en effet imposé pour ce secteur des "invariants" préalables à la concertation : valoriser les berges de l'Isère- Pas de construction sur la grande Esplanade- Maintenir la Foire des Rameaux sur la grande Esplanade- Pacifier la RN481 et la Porte de France- Créer une Passerelle piétonne sur l'Isère- Réduire le stationnement sur la Grande Esplanade- Favoriser la réhabilitation des bâtiments existants- La construction de logements sociaux neufs, dont 40% de logements sociaux et 10% de logements aidés.Aujourd'hui, inéluctablement le projet est décrit par des nombreux Grenoblois et habitants de communes voisines comme le révèlent les contributions sur cette plateforme.Un projet ancien qui n'a pas été revu et qui est aujourd'hui inadapté aux enjeux du territoire et aux besoins des habitants	Défavorable	" Une pseudo-concertation réalisée il y a bientôt 10 ans lors de la concertation encadrée menée en 2016 / 2017, la ville a en effet imposé pour ce secteur des "invariants" préalables à la concertation""Un projet ancien qui n'a pas été revu et qui est aujourd'hui inadapté aux enjeux du territoire et aux besoins des habitants"
@555	3	CHALAS	Emilie	20/03/2025 21h11	Grenoble	CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE	Stationnement :La suppression de plusieurs centaines de places de parking dont notamment les 315 places de stationnement gratuit de la grande esplanade sans aucune compensation alors que cet espace sert de parking relais évitant l'engorgement du centre-ville est une aberration et va conduire à des reports massifs dans les rues avoisinantes. Les conséquences négatives sont connues puisque c'est déjà le cas lors de la Foire des Rameaux.Un parking relais en silo pourrait être une solution pour compenser les places supprimées mais le projet n'évoque que de manière très évasive la construction d'un parking relais, sans aucune information sur l'emplacement, le délai et le coût et surtout il mentionne un dimensionnement d'une centaine de places ce qui est bien insuffisant compte tenu des besoins.	Défavorable	La suppression des 315 places de parking " sans aucune compensation " alors que" cet espace sert de parking relais évitant l'engorgement du centre-ville est une aberration et va conduire à des reports massifs dans les rues avoisinantes. Les conséquences négatives sont connues puisque c'est déjà le cas lors de la Foire des Rameaux.""Un parking relais en silo pourrait être une solution" mais aucune précision sur ce projet
@555	4	CHALAS	Emilie	20/03/2025 21h11	Grenoble	CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE	La circulation :La ville avait fixé en 2016 dans ses "invariants" la pacification de la RN481 et elle annonce vouloir transformer cette route nationale en un boulevard urbain avec des voies réduites et une vitesse limitée à 50km et créer un nouveau carrefour pour orienter une partie de la circulation sur l'actuelle route de Lyon qui n'est absolument pas calibrée pour supporter des flux de circulation supplémentaires. La piétonisation annoncée d'une grande partie du Carrefour de la porte de France où circulent chaque jour 25 000 véhicules créant ainsi un véritable entonnoir aura pour conséquences des embouteillages quotidiens, une détérioration de la qualité de vie des habitants du secteur qu'ils soient ou non Grenoblois. Enfin la modification de tracé de la RN481 est elle aussi une aberration puisque cela conduira à faire passer les voitures au plus près des habitations entraînant inéluctablement des nuisances sonores et de qualité de l'air pour les riverains.	Défavorable	" elle (NDLR la ville de Grenoble) annonce vouloir transformer cette route nationale en un boulevard urbain avec des voies réduites et une vitesse limitée à 50km et créer un nouveau carrefour pour orienter une partie de la circulation sur l'actuelle route de Lyon"La piétonisation prévue de la porte de France avec 25 000 véhicules/j f. Ce projet " aura pour conséquences des embouteillages quotidiens, une détérioration de la qualité de l'air et de la qualité de vie des habitants du secteur qu'ils soient ou non Grenoblois."
@555	5	CHALAS	Emilie	20/03/2025 21h11	Grenoble	CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE	Un projet dense et manquant cruellement de végétalisation : Avec ses 854 logements (soit 2200 habitants alors que le quartier en compte actuellement 500), ses 4200m ² commerces de proximité et 6200m ² d'équipements publics ce projet est presque aussi dense que le projet de 2013 tant décrit par la majorité actuelle.- Des arbres centenaires seraient abattus- Une pelouse occupera une partie importante de la grande esplanade : le dossier d'enquête publique mentionne que cette pelouse devra être intégralement replantée après chaque foire des Rameaux mais il n'est pas mentionné que compte tenu de son exposition il est fort probable que lors des périodes de canicule estivale, l'herbe grillera et n'aura donc aucun apport en terme de rafraîchissement et devra probablement être replantée.	Défavorable	"Un projet dense et manquant cruellement de végétalisation : "Une densité de logement "presque aussi dense que le projet de 2013 tant décrit par la majorité actuelle"Une pelouse où " l'herbe grillera et n'aura donc aucun apport en terme de rafraîchissement et devra probablement être replantée." et "- Des arbres centenaires seraient abattus"
@555	6	CHALAS	Emilie	20/03/2025 21h11	Grenoble	CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE	Coût du projet : Dans son avis de 2024 l'autorité environnementale a rappelé que dans son avis de 2021, l'évaluation totale des dépenses avait déjà été demandée et recommande de compléter le dossier avec une estimation des dépenses et recettes. Il est en effet très surprenant pour un projet lancé il y a 10 ans et surtout dans le contexte budgétaire dans lequel se trouvent les collectivités territoriales en général et la ville de Grenoble en particulier, que la ville de Grenoble ne communique aucun chiffrage global du projet. Le seul élément de coût qui était mentionné est celui du coût global des travaux de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard la bordant (hors réseaux) pour un montant évalué à 4,3 millions d'euros (HT). Si la ville a transmis un chiffrage global (49,5 millions d'euros HT) pour répondre à la demande réitérée de l'autorité environnementale, on ne peut que douter de l'information transmise tant le coût des seuls travaux annoncés pour la grande esplanade et le boulevard ont varié dans le temps : Dossier de la concertation 5 juin 5 juillet 2019 page 27 : "budget travaux : 3 millions" financés par la ville de Grenoble et la métropole.- Délibération VDG du 13 mars 2023 pour le réaménagement de la grande esplanade : 5 151 374 €. La délibération précise "la Métropole doit diligenter le réaménagement du boulevard adjacent". Communiqué de presse de la ville de Grenoble du 4 octobre 2023 : "un investissement de 9,4 M€ sur la Grande Esplanade et le boulevard"- Décembre 2024 : Mémoire en réponse de la ville de Grenoble à l'Avis délibéré n°2024-81 de l'autorité environnementale : 9 369 463 HT pour la grande esplanade et le réaménagement du boulevard de l'esplanade.- Délibération VDG du 3 février 2025 : 8 312 384,72 HT Cette augmentation de l'estimation du budget des travaux passant des 3 millions annoncés en 2019 à 8,3 millions en février dernier, alors même qu'il ne s'agit que d'estimation nous interroge compte tenu de la situation financière de la ville de Grenoble et du manque de visibilité que nous avons en matière budgétaire.	Défavorable	"Nouveau Regard" "doute" de la réalité du chiffre de 49,5M€ pour le coût de l'ensemble du projet En ce qui concerne le coût du réaménagement actuel, "Nouveau Regard" constate une "augmentation de l'estimation du budget des travaux passant des 3 millions annoncés en 2019 à 8,3 millions en février dernier, alors même qu'il ne s'agit que d'estimation nous interroge compte tenu de la situation financière de la ville de Grenoble et du manque de visibilité que nous avons en matière budgétaire."
@555	7	CHALAS	Emilie	20/03/2025 21h11	Grenoble	CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE	Là encore, comme aucun calendrier n'était mentionné, c'est l'autorité environnementale qui a recommandé à la ville "de préciser, pour les principales opérations composant le projet d'ensemble, le calendrier approximatif envisagé pour les demandes d'autorisation nécessaires à leur réalisation". On apprend donc qu'une première phase de travaux aurait lieu sur la période 2025-2027 et intégrerait la requalification de la Grande Esplanade et du Boulevard de l'Esplanade (ce dernier dépendant de la métropole). Le projet se poursuivra en deux tranches supplémentaires l'une sur la période 2028 / 2030 et l'autre à partir de 2035. Ce calendrier prévisionnel montre une réalisation de l'ensemble du projet à un horizon de plus de 15 ans et nous ne comprenons pas l'empiètement de la ville de Grenoble à lancé les travaux à moins d'un an des prochaines échéances municipales alors même que de nombreux points ne sont pas réglés.	Défavorable	Le groupe "Nouveau regard" s'interroge sur le calendrier de réalisation : 1ère tranche 2025/2027, 2ème 2028/2030 et 3ème à partir de 2035, nous ne comprenons pas l'empiètement de la ville de Grenoble à lancé les travaux à moins d'un an des prochaines échéances municipales alors même que de nombreux points ne sont pas réglés."
@555	8	CHALAS	Emilie	20/03/2025 21h11	Grenoble	CONTRIBUTION DU GROUPE NOUVEAU REGARD A L'ENQUETE PUBLIQUE	Compte tenu des éléments évoqués ci-dessus, des nombreuses contributions contre le projet, des avis très défavorables du SMMAG et de la commune Saint-Martin-le-Vinoux, nous demandons qu'un avis défavorable soit donné à ce projet datant de 2017 afin qu'il soit revu en tenant compte des données récentes : mobilité, usages, qualité de l'air, nombre de jours de canicules, situation financière de la ville et de la métropole, dans l'intérêt des Grenoblois et des habitants de la métropole.	Défavorable	très nombreux avis défavorable venant du public, du smmag, de SMLV, le groupe "Nouveau Regard" demande un avis défavorable

@556	1		Julien - Rives	20/03/2025 21h37	Rives	Un autre projet est possible	Bonjour, Vous pourrez trouver en pièce-jointe mon avis sur le projet porté par la mairie, mais également un aménagement alternatif. Dans les faits, je préférerais bien entendu que l'esplanade reste plus ou moins en l'état actuel. Je viens donner un avis d'ex-riverain grenoblois et désormais exilé dans les terres froides. Aujourd'hui, travaillant toujours sur Grenoble, je prends le train tous les jours et, dans de très rares cas, ma voiture. J'ai beaucoup de choses à dire sur cette esplanade mais je vais aller à l'essentiel. L'esplanade aujourd'hui il s'agit aujourd'hui d'un parking permettant l'accès au centre-ville de manière relativement aisée, et de façon gratuite. Bien entendu, c'est tout ce que M. le Maire ne souhaite plus. Cette esplanade est, comme indiqué dans le dossier, immense, et revêtait une utilité jusqu'ici, celle de parking, une facilité pour les gens de l'extérieur de venir poser leur véhicule à l'entrée de la ville sans aller plus loin, et donc potentiellement sans plus polluer le centre. Vu de Grenoble, j'ai le souvenir d'une esplanade déserte - piétonnement parlant -, non-fréquentée car justement immense, en plein soleil, en un mot : insupportable. En effet, les Grenoblois comme le moi de l'époque vont sur les berges, au jardin des Dauphins, en ville et, surprise, en montagne. L'esplanade demain je découvre avec stupéfaction le projet (certes déjà envisagé depuis plusieurs années), qui ne prévoit finalement aucun changement, à part la suppression du parking, un revêtement un jeu différent : de l'herbe là où le parking n'existait déjà plus, mais de la terre battue au centre ! En effet, il faut pouvoir continuer d'accueillir la foire des Rameaux, mais en dehors de celle-ci, c'est-à-dire pendant 11 mois de l'année, on n'en fait rien ? Je lis ça sur le projet : << 15 000 habitantes et habitants dans un rayon de 15 minutes à pied et 200 000 à 15 minutes à vélo. >> et ils vont faire quoi ces 200 000 habitants à vélo ? Du drift sur l'esplanade ? Il n'y aurait pas d'endroit plus agréable à arpenter dans tout Grenoble (je parle bien de l'esplanade APRES projet) ? Je lis également ça : << La Grande Esplanade deviendra un parc urbain de 3 hectares, qui apportera de la fraîcheur >>. Dans la même veine, je tousse. Je vois bien les enfants jouer en plein soleil sur l'esplanade au mois de juillet.	Autres	"Aujourd'hui, cette esplanade est immense, et revêtait jusqu'ici, une utilité de parking, une facilité pour les gens de l'extérieur de venir poser leur véhicule à l'entrée de la ville sans aller plus loin, et donc potentiellement sans plus polluer le centre. "Une esplanade déserte -piétonnement parlant, non-fréquentée car justement immense, en plein soleil, en un mot : insupportable" le projet à part la suppression du parking, ne prévoit finalement aucun changement : de l'herbe là où le parking n'existait déjà plus, mais de la terre battue au centre ! "Et n'imagine pas que " les enfants jouent en plein soleil sur l'esplanade au mois de juillet.
@556	2		Julien - Rives	20/03/2025 21h37	Rives	Un autre projet est possible	De même, rendre le parking des boulistes payant est cohérent mais pas évident pour l'automobiliste-casqueur. De plus, il fait 90 places, soit absolument rien quand on connaît la taille de la ville de Grenoble et de ce que pourrait drainer le centre-ville. Dans les faits, même une esplanade payante (par exemple via un tarif à la demi-journée ou la journée) ferait entrer des sous dans les caisses et permettrait une rotation des véhicules. J'en reviens aux mêmes dires que tout à l'heure : << un aménagement artisanal, à la hâte, une pensée brute de << virer la bagnole >> sans réelle réflexion en amont. >> Une réflexion qui devrait être départementale. J'aurais encore beaucoup de choses à dire, notamment qu'il est possible que cet aménagement plaise aux riverains de l'esplanade, mais les gens de l'extérieur ne viendront plus leur rendre visite. 90 places sur le parking des boulistes, payant de surcroît, sérieusement ? On fait quoi avec 90 places dont une majorité utilisée en résidentiel ? Je pourrais encore dire qu'on repose la bagnole en dehors de Grenoble, mais on la bloque à la sortie de St-Martin-le-Vinoux : que va en penser le maire, qu'en pensera le maire de St-Egrève demain ? Faudra-t-il que la bagnole recule encore ? tout du moins se porter au niveau de l'agglomération. En conclusion Vous pourriez très bien reprendre et me dire << ce ne sont que 300 places supprimées, à peu près rien sur une population aussi importante >>. Rien peut-être, et la suppression progressive >>. Sur votre photo, on dirait que le parking commence à la Porte de France, mais cela fait plusieurs années que ce n'est plus le cas. Votre photo : L'esplanade réellement aujourd'hui :	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Dénonce la capacité annoncée du parking payant du boulevard et la suppression progressive "pour supprimer la bagnole"
@556	3		Julien - Rives	20/03/2025 21h37	Rives	Un autre projet est possible	D'autres solutions ? Le parking n'est peut-être pas évident aujourd'hui de par l'arrivée des automobilistes par la Porte de France. La véritable solution serait une entrée par le Nord, directe au parking. Cela fluidifierait l'entrée de ville et sécuriserait la piétonisation. Cela permettrait même "l'apaisement" tant convoité de la N481 en approche de Grenoble ! Je vois aujourd'hui qu'on est plutôt dans un aménagement artisanal à la hâte, une pensée brute de << virer la bagnole >> sans réelle réflexion en amont. Un << tourne-à-gauche >> sur la voie venant du nord, un feu en face et donc une circulation plus tranquille jusqu'à la Porte de France : une piste à creuser ?	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Propose de créer " une entrée par le Nord, directe au parking."
@556	4		Julien - Rives	20/03/2025 21h37	Rives	Un autre projet est possible	En réalité, la réflexion devrait aller plus loin que << requalifier l'esplanade >>. Combien de personnes n'ont pas encore de transport en commun réellement performant dans sa commune ? Comment rester à Grenoble le soir après une journée de travail si on n'est pas venu en voiture le matin ? Ah oui la solution ultime : les parking souterrains, qui permettent de casquer un max pour le coup, puisqu'on continue de payer après 20h, mais là encore ils sont trop petits. Ils sont pleins à chaque période de soldes ou de Noël. Mon cas qui pourrait être celui de milliers de personnes Dans mon cas personnel, je viens aujourd'hui en train. Le dernier train au départ de Grenoble est à 20h24 pour rentrer chez moi. Je fais quoi en cas de soirée/restaurant le soir ? Je rentre chez moi à 18h et je reviens en voiture ? Et encore, je n'ai pas abordé la fiabilité de la SNCF. De même j'ai tenté les Cars Région : le dernier est à 18h30. J'ai aussi voulu tenter le Tram 8 avec le parking relais : on met 25min aller + 25min retour de plus à rejoindre Grenoble, c'est un tram toutes les demi-heures, un dernier tram à 00h44, et il faut bien entendu le payer. Rappel pour plus tard : ne pas tomber un jour de manifestation. Vous me direz aujourd'hui qu'il y a encore des solutions de parking en ville, payer etc, mais le nombre de places de parking se réduit drastiquement d'année en année, et donc les parkings souterrains vont être amenés à se remplir d'autant plus, et l'offre de transports en commun n'évolue pas. Aujourd'hui, l'Esplanade est le point d'entrée principal des personnes qui viennent du nord sur Grenoble. Grenoble, c'est une aire urbaine de 700 000 habitants dont potentiellement 100 000 viennent de par cette entrée s'ils veulent rejoindre la ville. Une décision centrée sur la Ville de Grenoble aura de graves conséquences sur la libre circulation des personnes. Vous savez que Grenoble ce ne sont pas que des habitants mais également des travailleurs, qui n'ont parfois pas d'autre choix que venir en voiture. Il est dommage que rien ne soit pris en compte à ce niveau. La réflexion ne devrait ainsi pas être simplement locale, mais plutôt départementale, ou tout du moins se porter au niveau de l'agglomération.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Explore les difficultés des transports en commun (durée de transport , coût et le service en soirée).Rappelle que " l'Esplanade est le point d'entrée principal des personnes qui viennent du nord sur Grenoble" et que "ce ne sont pas que des habitants mais également des travailleurs".
@557	1	KORAL YAGAN	Koral Yagan	20/03/2025 21h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Abacadabra, et la voiture disparaîtra ! Je suis CONTRE	Abacadabra, et la voiture disparaîtra IM. Piolle peut multiplier les incantations autant qu'il le souhaite, les formules magiques ne fonctionnent pas... elles font même disparaître la confiance. Vouloir transformer l'esplanade est une chose, l'imposer sans alternatives viables en est une autre ! Le projet actuel prévoit la suppression d'un parking d'entrée de ville et d'un parking relais déjà sous-dimensionné, sans offrir de véritable solution en contrepartie.	Défavorable	Abacadabra, et la voiture disparaîtra IM. Piolle peut multiplier les incantations autant qu'il le souhaite, les formules magiques ne fonctionnent pas... elles font même disparaître la confiance. Vouloir transformer l'esplanade est une chose, l'imposer sans alternatives viables en est une autre ! Le projet actuel prévoit la suppression d'un parking d'entrée de ville et d'un parking relais déjà sous-dimensionné, sans offrir de véritable solution en contrepartie.
@557	2	KORAL YAGAN	Koral Yagan	20/03/2025 21h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Abacadabra, et la voiture disparaîtra ! Je suis CONTRE	Pendant ce temps, la voirie, déjà saturée, subit des reports de flux dès la moindre perturbation (grèves, travaux, Foire des Rameaux...). Tout cela au détriment des habitants et notamment de Saint-Martin-le-Vinoux, commune enclavée par sa topographie.	Défavorable	Pendant ce temps, la voirie, déjà saturée, subit des reports de flux dès la moindre perturbation (grèves, travaux, Foire des Rameaux...). Tout cela au détriment des habitants et notamment de Saint-Martin-le-Vinoux, commune enclavée par sa topographie.
@557	3	KORAL YAGAN	Koral Yagan	20/03/2025 21h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Abacadabra, et la voiture disparaîtra ! Je suis CONTRE	Et que dire de la création d'un carrefour au pied d'un monument historique ? Ce n'est, sans mauvais jeu de mots, pas aller dans le sens de l'histoire ! Sur tous les plans, ce projet est une aberration.	Défavorable	Et que dire de la création d'un carrefour au pied d'un monument historique ? Ce n'est, sans mauvais jeu de mots, pas aller dans le sens de l'histoire ! Sur tous les plans, ce projet est une aberration.
@558	1		LYDIA - Claix	20/03/2025 21h48	Claix	Enquête publique Esplanade	Très beau projet !	Favorable	"Très beau projet !"
@558	2		LYDIA - Claix	20/03/2025 21h48	Claix	Enquête publique Esplanade	Très beau projet !	Favorable	"Très beau projet !"
@559	1		Chiara - Fontanil-Cornillon	20/03/2025 21h49	Fontanil-Cornillon	Laissons place à la verdure !	J'habite dans la Métropole grenobloise depuis ma naissance et je passe deux fois par jours devant le parking de l'Esplanade. J'ai toujours un pincement au cœur en voyant cette grande étendue de gravier utilisée uniquement pour quelques voitures la plupart du temps, excepté pour la foire. J'ai donc été ravie lorsque j'ai découvert le projet de transformation de l'Esplanade. Je suis persuadée que permettre à cet espace à l'entrée de la ville de rester public, et de surcroît de devenir un espace vert sera un vrai avantage pour les tous-tes les habitant-e-s. Cela permettrait de créer un endroit agréable pour elles et eux, où ils auraient désormais plaisir à se retrouver. Quelle bonne idée pour renforcer les liens dans les quartiers ! De plus, dans le contexte actuel, apporter cet espace vert aura évidemment un impact positif sur la santé de tous-tes et bénéficiera à toute la ville de Grenoble. J'aurai pour ma part bien plus de plaisir à faire mon trajet matinal pour voir l'Esplanade végétalisée et vivante, j'espère voir le projet arriver à son terme !	Favorable	"Je suis persuadée que permettre à cet espace à l'entrée de la ville de rester public, et de surcroît de devenir un espace vert sera un vrai avantage pour les tous-tes les habitant-e-s."
@560	1		Odile - Grenoble	20/03/2025 21h53	Grenoble	non, non et re non	La foire des rameaux à beau être un événement attendu et apprécié de bons nombres d'habitants et notamment des plus jeunes, depuis de nombreuses années, nous savons, les habitants du secteur, que cet emplacement est absolument inadéquat. Aucune solution de stationnement. Aucune prise en compte des nuisances pour les riverains... et on ose nous parler de concertation ?	Défavorable	La foire des rameaux à beau être un événement attendu et apprécié de bons nombres d'habitants et notamment des plus jeunes, depuis de nombreuses années, nous savons, les habitants du secteur, que cet emplacement est absolument inadéquat. Aucune solution de stationnement. Aucune prise en compte des nuisances pour les riverains... et on ose nous parler de concertation ?

@560	2		Odile - Grenoble	20/03/2025 21h53	Grenoble	non, non et re non	On nous promet un «< beau parc >>, mais avec un sol en dur pour accueillir la foire chaque année... Ce n'est plus un parc, c'est un non-sens ! Ce projet est tout et son contraire : il ne répond à aucune attente et n'apporte aucune vraie solution.	Défavorable	On nous promet un «< beau parc >>, mais avec un sol en dur pour accueillir la foire chaque année... Ce n'est plus un parc, c'est un non-sens ! Ce projet est tout et son contraire : il ne répond à aucune attente et n'apporte aucune vraie solution.
@560	3		Odile - Grenoble	20/03/2025 21h53	Grenoble	non, non et re non	Tellement déçu par cette politique qui ne sert que les intérêts de M. Piolle... Encore faut-il qu'il réussisse ce tour de force, ce dont je doute de plus en plus !	Défavorable	Tellement déçu par cette politique qui ne sert que les intérêts de M. Piolle... Encore faut-il qu'il réussisse ce tour de force, ce dont je doute de plus en plus !
@561	1		Jérôme - Grenoble	20/03/2025 21h56	Grenoble	Plein soutien à ce projet	Il est grand de remplacé ce parking plein de béton par un espace vert pour toutes et tous !	Favorable	"Il est grand de remplacé ce parking plein de béton par un espace vert pour toutes et tous !
@562	1	ABGRALL	Lucie	20/03/2025 21h58	Grenoble	Projet esplanade	Projet génial, cela faisait tellement longtemps que j'attendais que ce parking soit rénové pour être d'utilité publique. Ce projet va apporter énormément de qualité de vie aux habitants du quartier, mais aussi aux grenoblois en général. Hâte de voir le résultat !	Favorable	"Projet génial, cela faisait tellement longtemps que j'attendais que ce parking soit rénové pour être d'utilité publique."
@563	1		Virginie Réfrégier - Grenoble	20/03/2025 22h17	Grenoble	Contre ce projet mal conçu	Le parking de l'Esplanade permet aujourd'hui de retenir les voitures à proximité d'une ligne de tram. Le supprimer purement et simplement, sans alternative crédible, c'est déplacer le problème ailleurs : où iront ces véhicules ? Dans les communes voisines, qui devront absorber un stationnement qu'elles ne peuvent pas gérer ? Une décision absurde et contre-productive. Grenoble est en déclin et ce projet n'arrangera rien. Notre ville souffre déjà : commerces qui ferment, services qui disparaissent... Ce projet, loin de redonner un souffle à Grenoble, risque au contraire de l'isoler encore plus. Le supprimer purement et simplement, sans alternative crédible, c'est déplacer le problème ailleurs : où iront ces véhicules ? Dans les communes voisines, qui devront absorber un stationnement qu'elles ne peuvent pas gérer ? Une décision absurde et contre-productive. Supprimer un parking stratégique, c'est couper un accès essentiel. Certains choisiraient d'aller ailleurs... D'autres seront contraints d'entrer en centre ville pour se garer, ce qui est totalement absurde si l'on prétend vouloir lutter pour l'écologie. Faire disparaître un parking en entrée de ville, c'est forcer les voitures à aller plus loin, à circuler plus longtemps, et donc à polluer davantage. Résultat ? Une ville encore moins accessible, moins vivante, et une mesure qui va à l'encontre même des enjeux écologiques. Grenoble mérite mieux qu'un projet qui la replie sur elle-même. Il ne faut pas rien faire... mais il faut le faire intelligemment. Qu'on le veuille ou non, prévoir un vrai parking au sein du projet pour accueillir visiteurs et habitants du territoire.	Défavorable	Le parking de l'Esplanade permet aujourd'hui de retenir les voitures à proximité d'une ligne de tram. Le supprimer purement et simplement, sans alternative crédible, c'est déplacer le problème ailleurs : où iront ces véhicules ? Dans les communes voisines, qui devront absorber un stationnement qu'elles ne peuvent pas gérer ? Une décision absurde et contre-productive. Le supprimer purement et simplement, sans alternative crédible, c'est déplacer le problème ailleurs : où iront ces véhicules ? Dans les communes voisines, qui devront absorber un stationnement qu'elles ne peuvent pas gérer ? Une décision absurde et contre-productive. Grenoble est en déclin et ce projet n'arrangera rien. Notre ville souffre déjà : commerces qui ferment, services qui disparaissent... Ce projet, loin de redonner un souffle à Grenoble, risque au contraire de l'isoler encore plus. Faire disparaître un parking en entrée de ville, c'est forcer les voitures à aller plus loin, à circuler plus longtemps, et donc à polluer davantage. Proposer un vrai parking au sein du projet pour accueillir visiteurs et habitants du territoire.
@564	1	LAUNEY	Nathalie	20/03/2025 22h39	Saint-Egrève	Projet urbain quartier esplanade	Je suis contre le projet urbain de l'esplanade de Grenoble tel qu'il est présenté dans le plan d'urbanisme intercommunal.	Défavorable	"Je suis contre le projet urbain de l'esplanade de Grenoble tel qu'il est présenté dans le plan d'urbanisme intercommunal."
@565	1	ALAIN	Carignon	20/03/2025 22h46	Grenoble	Alain Carignon Contribution du groupe d'opposition	Bonjour, Notre groupe (Société Civile, Divers Droite et Centre) tient à apporter sa contribution à l'enquête publique. Nous réclameons une étude d'impact préalable sur la suppression du stationnement à l'Esplanade. En effet, avec la mise en œuvre de l'interdiction de circulation des véhicules Crit'air 3 au sein des 13 communes de la métropole appliquant la ZFE, ce sont désormais 75000 véhicules qui sont concernés dans la région urbaine grenobloise. Des milliers de personnes n'auront donc d'autres choix que de se garer aux alentours de Grenoble, où elles ne peuvent plus pénétrer avec leur véhicule. Jusqu'ici, les personnes arrivant par l'entrée nord de la ville avaient la possibilité de se garer sur le parking de l'Esplanade. Celui-ci, qui comptait encore 1100 places gratuites il y a quelques années, était déjà passé à 400. La municipalité de Grenoble, qui mène le projet de réaménagement du site, a décidé de supprimer l'essentiel ces places. Le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise et la commune voisine de Saint-Martin le Vinoux ont par ailleurs rendu un avis très défavorable à propos de ce projet, notamment parce que cette suppression risque d'entraîner un report anarchique du stationnement dans des rues non dimensionnées à cet effet. Avant même cette suppression, Grenoble Alpes Métropole considérait déjà qu'il manque 1500 places en parking-relais autour de Grenoble pour mettre en œuvre efficacement la ZFE. Aucun parking-silo, aucune extension du petit parking-relais existant ne sont prévus pour compenser cette perte et faire face aux besoins. Aussi, nous estimons qu'avant toute autorisation du projet, le SMMAG, autorité publique en charge des déplacements, réalise une étude afin de déterminer le nombre de places nécessaires pour que l'accès nord de Grenoble joue son rôle de parking de dissuasion pour les véhicules arrivant par cette entrée de ville et que l'aménagement de l'esplanade prenne en compte ses résultats	Défavorable	Dans le cadre de la mise en place de la ZFE, "Des milliers de personnes (Véhicules Crit'Air 3) n'auront donc d'autres choix que de se garer aux alentours de Grenoble, où elles ne peuvent plus pénétrer avec leur véhicule. Jusqu'ici, les personnes arrivant par l'entrée nord de la ville avaient la possibilité de se garer sur le parking de l'Esplanade." "Avant la suppression [des places de stationnement], Grenoble Alpes Métropole considérait déjà qu'il manque 1500 places en parking-relais autour de Grenoble pour mettre en œuvre efficacement la ZFE. Aucun parking-silo, aucune extension du petit parking-relais existant ne sont prévus pour compenser cette perte et faire face aux besoins." "Demande que "le SMMAG, autorité publique en charge des déplacements, réalise une étude afin de déterminer le nombre de places nécessaires pour que l'accès nord de Grenoble joue son rôle de parking de dissuasion pour les véhicules arrivant par cette entrée de ville.
@566	1	SEGOND	Corinne	20/03/2025 22h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Emettre un avis défavorable à ce projet qui ne prend pas en compte les impacts sur les communes voisines	1- Le trafic Porte de France, point noir déjà actuellement à certaines heures de la journée, ne pourra qu'être aggravé; l'écoulement des véhicules, même s'ils seront peut-être moins nombreux à terme, sera encore plus difficile, générant des ralentissements et bouchons qui remonteront très en amont sur la RN 481. 2- Les reports de circulation sur les D1075 et D104 à Grenoble et sur la rue de la Résistance de St Martin le Vinoux, associés au flux très ralenti au niveau de la Porte de France, sera source de bouchons sur ces voies, en remontant loin vers le centre de St Martin le Vinoux, et sera source de nuisances pour les riverains et les piétons, d'autant plus que ces voies sont très étroites. S'agit-il, au lieu d'améliorer les conditions de circulation et de pollution sur l'ensemble de l'agglomération, de simplement reporter celles de Grenoble sur les communes voisines ?	Défavorable	1- Le trafic Porte de France, point noir déjà actuellement à certaines heures de la journée, ne pourra qu'être aggravé; l'écoulement des véhicules, même s'ils seront peut-être moins nombreux à terme, sera encore plus difficile, générant des ralentissements et bouchons qui remonteront très en amont sur la RN 481. 2- Les reports de circulation sur les D1075 et D104 à Grenoble et sur la rue de la Résistance de St Martin le Vinoux, associés au flux très ralenti au niveau de la Porte de France, sera source de bouchons sur ces voies, en remontant loin vers le centre de St Martin le Vinoux, et sera source de nuisances pour les riverains et les piétons, d'autant plus que ces voies sont très étroites. S'agit-il, au lieu d'améliorer les conditions de circulation et de pollution sur l'ensemble de l'agglomération, de simplement reporter celles de Grenoble sur les communes voisines ?
@566	2	SEGOND	Corinne	20/03/2025 22h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Emettre un avis défavorable à ce projet qui ne prend pas en compte les impacts sur les communes voisines	La suppression du parking de l'Esplanade, utilisé aujourd'hui en parking-relais à cette entrée de Grenoble, générera de gros problèmes de stationnement. Une partie de ces véhicules viendra encombrer les rues voisines sur Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux, avec les nuisances connues déjà lors de la Fête foraine annuelle des Rameaux (stationnement anarchique; difficultés importantes pour les riverains des 2 communes qui ne peuvent quasiment plus stationner dans leur quartier) S'agit-il également de culpabiliser et pénaliser les conducteurs de véhicules, en leur refusant des solutions type parking-relais à l'entrée de Grenoble, pourtant nécessaires pour entrer finalement dans la ville en transport en commun ?	Défavorable	La suppression du parking de l'Esplanade, utilisé aujourd'hui en parking-relais à cette entrée de Grenoble, générera de gros problèmes de stationnement. Une partie de ces véhicules viendra encombrer les rues voisines sur Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux, avec les nuisances connues déjà lors de la Fête foraine annuelle des Rameaux (stationnement anarchique; difficultés importantes pour les riverains des 2 communes qui ne peuvent quasiment plus stationner dans leur quartier) S'agit-il également de culpabiliser et pénaliser les conducteurs de véhicules, en leur refusant des solutions type parking-relais à l'entrée de Grenoble, pourtant nécessaires pour entrer finalement dans la ville en transport en commun ?
@567	1	ESCARON	Dominique	20/03/2025 23h38	Le Sappey-en-Chartreuse	AVIS DES MAIRES DU GROUPE CCM À LA METRO	Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur, Nous avons eu récemment connaissance des impacts du projet d'aménagement de l'Esplanade à Grenoble, soit dans le cadre des débats au SMMAG ou dans différents articles de presse. Si nous savions depuis de nombreuses années que la Ville de Grenoble envisageait de faire évoluer ce quartier, notamment avec la construction de nouveaux logements, nous n'avons pas eu de précisions quant aux contours de ce projet ni leurs conséquences et répercussions sur l'ensemble du territoire métropolitain et notamment ses accès. Nous sommes inquiets de l'impact de ce projet sur le plan de déplacement, les conditions de circulation, l'offre de stationnement gratuite qui permet le covoiturage, mais aussi facilite l'intermodalité et l'utilisation des transports en commun pour accéder au centre-ville, ses commerces, ses services, professionnels de santé... Cela ne concerne pas que Grenoble et les Grenoblois ! Ce projet risque de perturber fortement les conditions d'accès et de sortie de notre métropole qui sont déjà extrêmement difficiles, notamment aux heures de pointe. Par ailleurs, cela entraînera des coûts financiers non négligeables pour la Métropole qui, nous le savons, fait face à des contraintes financières importantes qui ont d'ores et déjà impactées nos capacités à assumer les travaux de voirie attendues par de nombreuses communes. Aussi, nous exprimons un avis négatif sur le projet tel qu'envisagé et nous demandons à ce que des études d'impacts étayées, actualisées, soient réalisées sur tous les sujets évoqués ci-dessus. (Bresson, Corenc, Domène, Le Fontanin, Le Sappey en Chartreuse, Murianette, Saint-Paul de Varces, Sassenage, Vif)	Défavorable	Le groupe politique CCM, D. Escarron, émet un avis défavorable" nous n'avons pas eu de précisions quant aux contours de ce projet ni leurs conséquences et répercussions sur l'ensemble du territoire métropolitain et notamment ses accès. "nous demandons à ce que des études d'impacts étayées, actualisées, soient réalisées sur tous les sujets évoqués ci-dessus."
E568	1	FRIEDERIKE EWALD		20/03/2025 23h51		Enquête Publique Esplanade	Mesdames, Messieurs, Je donne un AVIS TRÈS DÉFAVORABLE au projet d'aménagement de l'Esplanade tel qu'il est proposé dans le dossier soumis à l'enquête publique. Mes raisons sont les suivantes : L'esplanade constitue le parking relais parfait pour permettre un accès à la ville tout en la désengorgeant des voitures. Je n'ai jamais compris pourquoi plus que la moitié du terrain de l'Esplanade est conservée en état vide pendant 11 mois de l'année, plutôt que d'agrandir le parking. L'idée de vouloir réduire la circulation des automobiles en supprimant des places de parking en bordure de la ville témoigne d'une naïveté extraordinaire. Le seul résultat seront des stationnements sauvages dans les rues des communes voisines, notamment St. Martin le Vinoux, enlevant des places aux habitants de cette commune. Lors de la foire des Rameaux l'effet de la suppression du parking de l'Esplanade se fait déjà ressentir fortement. De même, sans parking à l'extérieur du centre ville encore plus de personnes venant de l'extérieur vont tourner encore plus longtemps dans les rues de Grenoble à la recherche d'une place de stationnement. Pourtant, c'est ce qu'a priori le maire souhaiterait éviter. Sinon, on évitera tout court d'aller à Grenoble, qui perd son attractivité avec la perte de l'accessibilité. Gardons cet espace (pas que mais aussi) en tant que parking relais presque idéal. Et rouvrons la partie Nord non-utilisée pour le stationnement. Nombre de villes nous l'envieraient.	Défavorable	" L'esplanade constitue le parking relais parfait pour permettre un accès à la ville tout en la désengorgeant des voitures. "Demande de rouvrir la partie Nord non-utilisée pour le stationnement. Nombre de villes nous l'envieraient."

E568	2	FRIEDERIKE EWALD		20/03/2025 23h51	Enquête Publique Esplanade	Où est d'ailleurs l'offre de transport en commun qui pourra convaincre les habitants des communes du Nord de l'agglomération, de la Chartreuse ou du pays Voironnais de ne pas prendre la voiture pour se rendre à Grenoble ? Je serais favorable à une entrée Nord sur le parking de l'Esplanade depuis l'A481 pour éviter que nombre de voitures arrivant par l'A481 soient obligées de faire le tour de la porte de France pour accéder au parking, voire de passer par St. Martin le Vinoux en bouchant la rue de la Résistance et en dégradant la qualité de vie de ses habitants. Concernant l'idée d'un pont en aval du pont de la Porte de France, cela pourrait permettre aux automobilistes, cyclistes et piétons d'accéder le quartier de la gare et ensuite la Presqu'île sans devoir passer par le carrefour de la Porte de France, son pont et la place Hubert Dubedout. Cela déchargerait ce trou d'aiguille. Je serais favorable à un tel projet s'il était bien réalisé.	Défavorable	Demande un accès direct au " parking de l'Esplanade depuis l'A481 " propose "un pont en aval du pont de la Porte de France, cela pourrait permettre aux automobilistes, cyclistes et piétons d'accéder le quartier de la gare et ensuite la Presqu'île sans devoir passer par le carrefour de la Porte de France, son pont et la place Hubert Dubedout. Cela déchargerait ce trou d'aiguille."
E568	3	FRIEDERIKE EWALD		20/03/2025 23h51	Enquête Publique Esplanade	Quant à la construction de nouveaux immeubles sur le terrain de l'Esplanade, cela apportera encore plus de besoins de stationnement qui ne peut pas être absorbé dans le secteur. Il faut être aveugle pour ne pas voir l'incongruence entre la suppression de plus de 300 places de parking environ et la création de 847 nouveaux logements avec leurs voitures au même nombre. La création de nouveaux logements dans les dernières 10 années le long de la route de Lyon n'a en rien favorisé une meilleure vie de quartier, au contraire. Des immeubles sans âme seront pas plus que des quartiers dortoirs. Pour avoir envie de passer son temps dans un quartier, s'y promener, y vivre et créer des liens, il faut des maisons, non pas des silos, des jardins et des espaces verts à la place des immeubles au murs de béton qui se dressent au bord du trottoir (voir même au dessus). Investir plutôt dans la rénovation et l'aménagement de l'existant (habitations et anciens locaux de commerces) que d'implanter des immeubles anonymes. Créer ces 847 logements et des surfaces pour de nouveaux commerces n'apportera pas de la cohésion, mais au contraire contribuera à l'anonymat. C'est un projet immobilier à titre purement économique pour la ville de Grenoble. J'y suis très défavorable.	Défavorable	Dénonce les "quartiers dortoirs. Pour avoir envie de passer son temps dans un quartier, s'y promener, y vivre et créer des liens, il faut des maisons, non pas des silos, des jardins et des espaces verts à la place des immeubles aux murs de béton qui se dressent au bord du trottoir " Propose "d'investir plutôt dans la rénovation et l'aménagement de l'existant (habitations et anciens locaux de commerces) "
E568	4	FRIEDERIKE EWALD		20/03/2025 23h51	Enquête Publique Esplanade	On veut nous vendre la future Esplanade comme un parc dans lequel les Grenoblois auront envie de se rendre - pour faire quoi ? Fait est que l'Esplanade est au bord de la ville, rien, et même pas un nouveau aménagement la rendra assez attractif pour y faire un tour. La Bastille à côté et les berges de l'Isère restoront des endroits bien plus intéressantes et attractifs. Un parc de l'Esplanade deviendra vite un espace insécurisé que les habitants du quartier éviteront la nuit pour des raisons de sécurité. Par contre, rien n'empêche de rendre l'Esplanade plus verte en plantant des arbres et ainsi aussi ombrager le stationnement. Garder une bande verte en face des maisons du Boulevard de l'Esplanade et ainsi augmenter l'attractivité du quartier et la qualité de vie des riverains. Friederike EwaldSaint-Martin-le-Vinoux	Défavorable	Considère que "Un parc de l'Esplanade deviendra vite un espace insécurisé que les habitants du quartier éviteront la nuit pour des raisons de sécurité." Propose de " rendre l'Esplanade plus verte en plantant des arbres et ainsi aussi ombrager le stationnement."
@569	1	Maude - Grenoble		20/03/2025 23h54	Grenoble	Je suis POUR ce projet !	Favorable	Habitante de Grenoble depuis 5 ans, je constate qu'on entend toujours les mécontents et mécontentes dès qu'un projet d'aménagement de la ville est proposé par la ville. C'est parfois signalé avec une agressivité gratuite et ça me fatigue. Vraiment. Nombreux commentaires ici mentionnent les impacts négatifs sur les déplacements et le confort de celles et ceux qui les écrivent...à court et à moyen terme, et en raison de leur lieu d'habitation qui se situe aux endroits concernés par le projet en lui-même, ou aux portes de la ville ou bien en métropole grenobloise. Ces commentaires pointent en réalité un problème métropolitain et géographique : Grenoble étant située entre trois chaînes de montagnes, forcément, n'importe quel projet d'aménagement génère des perturbations géantes pendant le temps des travaux... Mais après, est-ce que ce projet-là ne rendra pas ces lieux plus vivants et agréables? Moi, je crois que oui. Et en ce monde de plus en plus chaotique, avoir des espaces naturels supplémentaires n'est pas de refus ! Il est grand temps de penser les villes et leurs périphéries à long terme pour le bien-être collectif des gens qui y vivent tous les jours, et ce dans un climat qui ne fait qu'empirer de jour en jour.
E570	1	EWALD R		21/03/2025 00h16	Enquête Publique Esplanade	Mesdames, Messieurs. Je donne un AVIS DÉFAVORABLE au projet d'aménagement de l'Esplanade tel qu'il est proposé dans le dossier soumis à l'enquête publique. Mes raisons sont entre autres les suivantes : L'esplanade constitue le parking relais parfait pour permettre un accès à la ville tout en désengorgeant des voitures. Je n'ai jamais compris pourquoi plus que la moitié du terrain de l'Esplanade est conservée en état vide pendant 11 mois de l'année, plutôt que d'agrandir le parking. L'idée de vouloir réduire la circulation des automobiles en supprimant des places de parking en bordure de la ville témoigne d'une naïveté extraordinaire. Le seul résultat seront des stationnements sauvages dans les rues des communes voisines, notamment St. Martin le Vinoux, enlevant des places aux habitants de cette commune. Lors de la foire des Rameaux l'effet de la suppression du parking de l'Esplanade se fait déjà ressentir fortement. De même, sans parking à l'extérieur du centre ville encore plus de personnes venant de l'extérieur vont tourner encore plus longtemps dans les rues de Grenoble à la recherche d'une place de stationnement. Pourtant, c'est ce qu'à priori le maire souhaiterait éviter. Sinon, on évitera tout court d'aller à Grenoble, qui perd son attractivité avec la perte de l'accessibilité. Gardons cet espace (pas que mais aussi) en tant que parking relais presqu'idéal. Et rouvrons la partie Nord non-utilisée pour le stationnement. Nombre de villes nous l'envieraient. Où est d'ailleurs l'offre de transport en commun qui pourra convaincre les habitants des communes du Nord de l'agglomération, de la Chartreuse ou du pays Voironnais de ne pas prendre la voiture pour se rendre à Grenoble ?	Défavorable	"L'esplanade constitue le parking relais parfait pour permettre un accès à la ville tout en désengorgeant des voitures. ", "Gardons cet espace (pas que mais aussi) en tant que parking relais presqu'idéal. Et rouvrons la partie Nord non-utilisée pour le stationnement. Nombre de villes nous l'envieraient. Où est d'ailleurs l'offre de transport en commun qui pourra convaincre les habitants des communes du Nord de l'agglomération, de la Chartreuse ou du pays Voironnais de ne pas prendre la voiture pour se rendre à Grenoble ?"
E570	2	EWALD R		21/03/2025 00h16	Enquête Publique Esplanade	Je serais favorable à une entrée Nord sur le parking de l'Esplanade depuis l'A481 pour éviter que nombre de voitures arrivant par l'A481 soient obligées de faire le tour de la porte de France pour accéder au parking, voire de passer par St. Martin le Vinoux en bouchant la rue de la Résistance et en dégradant la qualité de vie de ses habitants. Concernant l'idée d'un pont en aval du pont de la Porte de France, cela pourrait permettre aux automobilistes, cyclistes et piétons d'accéder le quartier de la gare et ensuite la Presqu'île sans devoir passer par le carrefour de la Porte de France, son pont et la place Hubert Dubedout. Cela déchargerait ce trou d'aiguille. Je serais favorable à un tel projet s'il était bien réalisé.	Défavorable	" favorable à une entrée Nord sur le parking de l'Esplanade depuis l'A481 pour éviter que nombre de voitures arrivant par l'A481 soient obligées de faire le tour de la porte de France pour accéder au parking, voire de passer par St. Martin le Vinoux en bouchant la rue de la Résistance""un pont en aval du pont de la Porte de France, cela pourrait permettre aux automobilistes, cyclistes et piétons d'accéder le quartier de la gare et ensuite la Presqu'île sans devoir passer par le carrefour de la Porte de France, son pont et la place Hubert Dubedout. Cela déchargerait ce trou d'aiguille. Je serais favorable à un tel projet"
E570	3	EWALD R		21/03/2025 00h16	Enquête Publique Esplanade	Quant à la construction de nouveaux immeubles sur le terrain de l'Esplanade, cela apportera encore plus de besoins de stationnement qui ne peut pas être absorbé dans le secteur. Il faut être aveugle pour ne pas voir l'incongruence entre la suppression de plus de 300 places de parking environ et la création de 847 nouveaux logements avec leurs voitures au même nombre. La création de nouveaux logements dans les dernières 10 années le long de la route de Lyon n'a en rien favorisé une meilleure vie de quartier, au contraire. Des immeubles sans âme seront pas plus que des quartiers dortoirs. Pour avoir envie de passer son temps dans un quartier, s'y promener, y vivre et créer des liens, il faut des maisons, non pas des silos, des jardins et des espaces verts à la place des immeubles au murs de béton qui se dressent au bord du trottoir (voir même au dessus). Investir plutôt dans la rénovation et l'aménagement de l'existant (habitations et anciens locaux de commerces) que d'implanter des immeubles anonymes. Créer ces 847 logements et des surfaces pour de nouveaux commerces n'apportera pas de la cohésion, mais au contraire contribuera à l'anonymat. C'est un projet immobilier à titre purement économique pour la ville de Grenoble. J'y suis très défavorable.	Défavorable	" Investir plutôt dans la rénovation et l'aménagement de l'existant (habitations et anciens locaux de commerces) que d'implanter des immeubles anonymes. Créer ces 847 logements et des surfaces pour de nouveaux commerces n'apportera pas de la cohésion, mais au contraire contribuera à l'anonymat. C'est un projet immobilier à titre purement économique pour la ville de Grenoble. J'y suis très défavorable.
E570	4	EWALD R		21/03/2025 00h16	Enquête Publique Esplanade	On veut nous vendre la future Esplanade comme un parc dans lequel les Grenoblois auront envie de se rendre - pour faire quoi ? Fait est que l'Esplanade est au bord de la ville, rien, et même pas un nouveau aménagement la rendra assez attractif pour y faire un tour. La Bastille à côté et les berges de l'Isère restoront des endroits bien plus intéressantes et attractifs. Un parc de l'Esplanade deviendra vite un espace insécurisé que les habitants du quartier éviteront la nuit pour des raisons de sécurité. Par contre, rien n'empêche de rendre l'Esplanade plus verte en plantant des arbres et ainsi aussi ombrager le stationnement. Garder une bande verte en face des maisons du Boulevard de l'Esplanade et ainsi augmenter l'attractivité du quartier et la qualité de vie des riverains.	Défavorable	" La Bastille à côté et les berges de l'Isère restoront des endroits bien plus intéressantes et attractifs. Un parc de l'Esplanade deviendra vite un espace insécurisé ",
@571	1	Steven - Quaix-en-Chartreuse		21/03/2025 00h30	Quaix-en-Chartreuse	Parking relais	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Explique qu'il "faut absolument laisser cet espace pour le stationnement, voire le transformer en parking Relais avec plusieurs étages afin de désengorger le centre-ville des voitures".

@572	1	Jérôme - Grenoble	21/03/2025 0h32	Grenoble	Avis positif sur le projet	Dans un premier temps, je m'étonne d'entendre et de lire cette quantité d'avis négatifs au prétexte que les habitants des communes environnantes profitent d'un parking gratuit. Le foncier et son usage ont une valeur, et ces habitants et leurs communes ne peuvent pas faire supporter à la seule ville de Grenoble cette charge. Sur le fond, j'ai connu plus jeune le parking gratuit sur le boulevard Jean Pain accolé à la mairie. Il était certes très pratique lorsque l'on venait de Meylan ou du Haut Grésivaudan, pour autant il est bien plus agréable aujourd'hui de l'avoir transformé en agrandissement du parc Paul Mistral. Sur l'Esplanade elle-même, le projet propose de nombreuses améliorations par rapport aux projets antérieurs, on se rappelle notamment du projet de la municipalité Destot qui souhaitait installer une tour "Signal" de 30 étages en entrée de ville, accompagné d'un quartier très dense avec très peu d'espaces verts. Si la végétalisation est bien moins importante que souhaitée dans le PLUI, la réunion publique à la mairie de Grenoble a montré que cela était dû aux préconisations des ABF. On peut ne pas être d'accord avec cela mais la solution retenue permet à la fois de respecter la dimension patrimoniale, d'améliorer l'existant, et très important pour un très grand nombre de métropolitains, permet de maintenir la Foire des Rameaux à son emplacement historique. Dans un contexte de nécessité d'adaptation au changement climatique et de lutte contre les îlots de chaleur, passer d'une dalle de goudron à une surface en stabilisé enherbé est un progrès. Là où de nombreuses villes installent leur centralités et/ou leurs entrées de ville autour de centres commerciaux, le projet préfère proposer une vraie entrée de ville sous forme de parc. Ce me semble en cohérence avec les objectifs non seulement du PLUI, mais aussi du PDU.	Favorable	Le foncier et son usage ont une valeur, et les habitants des communes environnantes ne peuvent pas faire supporter à la seule ville de Grenoble cette charge. Cite l'exemple du parking Jean Pain aujourd'hui devenu le parc Paul Mistral. Le projet actuel propose de nombreuses améliorations par rapport aux projets antérieurs (tour de 30 étages et peu d'espaces verts). Favorable au maintien de la foire, la végétalisation moindre de la Grande Esplanade obéit aux préconisations des ABF. Dans un contexte de nécessité d'adaptation au changement climatique et de lutte contre les îlots de chaleur, passer d'une dalle de goudron à une surface en stabilisé enherbé est un progrès. Proposer une vraie entrée de ville sous forme de parc est en cohérence avec les objectifs du PUI et du PDU.	
@573	1	Emmanuel - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 01h46	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête Publique Réglementaire - Projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade mené par la ville de Grenoble	La mairie de Grenoble ferait bien mieux de s'occuper de la sécurité de ces concitoyens, plutôt que de se livrer à des projets démagogiques tel que celui de l'Esplanade. Projet qui n'aura d'effet que de reporter le trafic déjà bien congestionné sur d'autres axes routiers comme celui de l'ancienne route de Lyon, de la Rue de la Résistance et de la rue Rue Conrad Killian, non prévu pour un nombre déjà trop important de passages. La dépense de l'argent public dans un tel projet serait bien mieux utilisée s'il était consacré à la sécurité, comme l'emploi de policier municipaux et la mise en place de caméras (Grenoble et son agglomération sont devenus un véritable coupe gorge), et aussi à nettoyer les centaines de milliers de tags qui donnent la nausée dès que l'on rentre dans Grenoble (sur 50 minutes de trajet quotidien à Grenoble, 45 minutes sont agrémentées par cette pollution visuelle). La suppression du parking de l'Esplanade n'aura d'effet que de tuer un peu plus l'activité commerciale de Grenoble (activité déjà bien mise à mal par la fermeture et le départ de nombreuses enseignes du centre-ville), ghettoïsant les gens qui n'auront pas les moyens de partir.	Défavorable	"La mairie de Grenoble ferait bien mieux de s'occuper de la sécurité de ces concitoyens, ..."	
@574	1	Hélène - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 02h03	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête Publique - Projet de rénovation de l'Esplanade	Ce projet nuira gravement à la dynamique commerciale de la ville de Grenoble qui n'a déjà pas besoin de cela. Je suis foncièrement contre.	Défavorable	"Ce projet nuira gravement à la dynamique commerciale de la ville de Grenoble qui n'a déjà pas besoin de cela."	
@575	1	Damien - Fontaine	21/03/2025 07h20	Fontaine	Nécessité que le SMMAG œuvre pour diminuer le flux de voitures dans le secteur	Je lis dans la presse que le SMMAG émet un avis « très défavorable » à ce projet. Je n'ai pas pu trouver cet avis, cependant j'avoue ne pas le comprendre. M. Laval a affirmé dans la presse « Quand vous avez un flux de 25 000 personnes par jour, il faut le traiter ». Je suis bien d'accord, mais sans doute pas de la manière dont l'entend M. Laval : 1) Développer les transports en commun. Il me semble que l'offre de transport en commun a été réduite post-covid, et n'a toujours pas retrouvé son niveau d'avant 2020. Dans ce secteur, augmenter la fréquence et capacité du tram E souvent saturé en entrée de Grenoble, augmenter la fréquence, la capacité et les plages horaires des TER omnibus vers le Voironnais (nécessité de train en soirée jusqu'à 23h au moins), intégration du Voironnais à M Réso et intégration du TER au tarif M Réso comme c'est le cas dans la Métro. Tout cela est du ressort du SMMAG et contribuerait à « traiter » une partie du flux. Dans @576 je rajoute un point à ma contribution précédente. La réduction du flux de voiture doit aussi passer par le report du trafic de transit Voironnais «> Grésivaudan (ou NO «> NE en général) du centre ville vers l'A480 / rocade sud. Pour cela, ce projet doit être couplé à un projet de réduction de la voirie dédiée aux voitures sur la voie de Corato en bord d'Isère (passage de 2 voies à une voie) 2) Réduire l'attractivité de la voiture. Il me semble que ce projet, en supprimant le stationnement gratuit, en réduisant la taille des voies de circulation, va dans ce sens. Evidemment, réaliser le deuxième point sans avancer suffisamment sur le premier ne passe pas et met les usagers dans une impasse (pas de solution, ou solutions trop contraignantes ou inconfortables du fait de la saturation des TC) Bref, il est souhaitable, pour la qualité de vie des riverains, pour la pollution, pour le réchauffement climatique, que ce flux de 25000 voitures par jour soit divisé par deux, et reporté sur les transports en commun. Le SMMAG doit donc trouver de toute urgence en ce sens plutôt que de dénoncer un projet qui va dans le bon sens. ----- Là encore, il est nécessaire que des solutions de transport en commun existent et soient suffisamment attractives, il faut que le covoiturage se développe, tout cela est dans les prérogatives du SMMAG.	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Il appartient au SMMAG de développer les transports en commun (augmenter la fréquence et capacité du tram E souvent saturé en entrée de Grenoble, augmenter la fréquence, la capacité et les plages horaires des TER omnibus vers le Voironnais (nécessité de train en soirée jusqu'à 23h au moins), intégration du Voironnais à M Réso et intégration du TER au tarif M Réso comme c'est le cas dans la Métro. Cela contribuerait à « traiter » une partie du flux. (de 25000 personnes par jour). Ces mesures sont indispensables pour réduire l'attractivité de la voiture qui passe par la suppression du stationnement gratuit et la réduction de la taille des voies de circulation. Là encore, il est nécessaire que des solutions de transport en commun existent et soient suffisamment attractives, il faut que le covoiturage se développe, tout cela est dans les prérogatives du SMMAG. Dans une @576, j'ai rajouté un point à sa contribution précédente: La réduction du flux de voiture doit aussi passer par le report du trafic de transit Voironnais «> Grésivaudan (ou NO «> NE en général) du centre ville vers l'A480 / rocade sud. Pour cela, ce projet doit être couplé à un projet de réduction de la voirie dédiée aux voitures sur la voie de Corato en bord d'Isère (passage de 2 voies à une voie)	
@575	2	Damien - Fontaine	21/03/2025 07h20	Fontaine	Nécessité que le SMMAG œuvre pour diminuer le flux de voitures dans le secteur	2) Réduire l'attractivité de la voiture. Il me semble que ce projet, en supprimant le stationnement gratuit, en réduisant la taille des voies de circulation, va dans ce sens. ----- Quant au nombre de contributions provenant de Saint-Martin le Vinoux, des habitants qui bénéficient d'un cadre de vie privilégié (des hauts de Saint-Martin le Vinoux, de Quaix en Chartreuse, ...) se sont vu accordés pendant des années un autre privilège, celui de pouvoir stationner leur voiture gratuitement, à volonté (taille du parking) et à proximité immédiate du centre ville de Grenoble. Et ils entendent bien conserver ce privilège vu le nombre de leurs contributions, quitte à empêcher toute amélioration du cadre de vie d'autres habitants nettement moins privilégiés qu'eux (ceux de l'esplanade).	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	2) Réduire l'attractivité de la voiture. Il me semble que ce projet, en supprimant le stationnement gratuit, en réduisant la taille des voies de circulation, va dans ce sens. SMMAG doit développer les transports en commun pour réduire l'attractivité de la voiture. Quant au nombre de contributions provenant de Saint-Martin le Vinoux, des habitants qui bénéficient d'un cadre de vie privilégié (des hauts de Saint-Martin le Vinoux, de Quaix en Chartreuse, ...) se sont vu accordés pendant des années un autre privilège, celui de pouvoir stationner leur voiture gratuitement, à volonté (taille du parking) et à proximité immédiate du centre ville de Grenoble. Et ils entendent bien conserver ce privilège vu le nombre de leurs contributions, quitte à empêcher toute amélioration du cadre de vie d'autres habitants nettement moins privilégiés qu'eux (ceux de l'esplanade).	
@576	1	Damien - Fontaine	21/03/2025 07h43	Fontaine	Réduction de la voirie voiture	Je rajoute un point à ma contribution précédente: La réduction du flux de voiture doit aussi passer par le report du trafic de transit Voironnais «> Grésivaudan (ou NO «> NE en général) du centre ville vers l'A480 / rocade sud. Pour cela, ce projet doit être couplé à un projet de réduction de la voirie dédiée aux voitures sur la voie de Corato en bord d'Isère (passage de 2 voies à une voie)	Neutre / demande de précision	Rappelle que le trafic de transit Voironnais Grésivaudan doit passer par la rocade Sud et non pas par le centre-ville.	
@577	1	EMIN	Veronique	21/03/2025 08h07	Saint-Nazaire-les-Eymes	Des espaces verts avant le béton !	Madame la Présidente, Madame et Messieurs les Commissaires Enquêteurs, Une fois de plus Grenoble et la métropole innovent en réalisant des espaces verts avant les opérations de construction... Les poussières de chantier auraient-elles des vertus inconnues ? On met du vert avant le bétonnage... Je me demandais, quand ce projet de requalification allait arriver, depuis tous ces années et la modification du PLU de Grenoble sur ce projet qui a porté sur une baisse de 30m de haut à 26 m... Grenoble et l'attractivité de la métropole méritent un projet réaliste et pensé à l'échelle du territoire. Le bénéfice/coût n'est pas démontré. Ce quartier historique et patrimonial de l'Esplanade mérite mieux. Avis défavorable. Bien à vous	Défavorable	Estime que "Ce quartier historique et patrimonial de l'Esplanade mérite mieux"
@577	2	EMIN	Veronique	21/03/2025 08h07	Saint-Nazaire-les-Eymes	Des espaces verts avant le béton !	Mais requalifier la RN481 en boulevard urbain semble l'élément clé justifiant ce projet d'une entrée majeure à la ville-centre. Des recommandations avaient été émises par la Commission d'Enquête de la Ligne E de tram concernant un point de vigilance sur le maintien du trafic à la Porte de France.	Défavorable	Rappelle que " la Commission d'Enquête de la Ligne E de tram avait émis un recommandation concernant un point de vigilance sur le maintien du trafic à la Porte de France".
@577	3	EMIN	Veronique	21/03/2025 08h07	Saint-Nazaire-les-Eymes	Des espaces verts avant le béton !	Soumettre le volet "espaces verts" emportant compatibilité du PLUI à cette EP est une mascarade.	Défavorable	"Soumettre le volet "espaces verts" emportant compatibilité du PLUI à cette EP est une mascarade. "
@577	4	EMIN	Veronique	21/03/2025 08h07	Saint-Nazaire-les-Eymes	Des espaces verts avant le béton !	Un parking silo végétalisé sur la Petite Esplanade est indispensable et éviterait d'exposer de futurs habitants à des nuisances diverses.	Défavorable	"Un parking silo végétalisé sur la Petite Esplanade est indispensable et éviterait d'exposer de futurs habitants à des nuisances diverses."
@577	5	EMIN	Veronique	21/03/2025 08h07	Saint-Nazaire-les-Eymes	Des espaces verts avant le béton !	La passerelle piétons/cycles vers la Presqu'île doit être traitée en priorité, plutôt qu'à une date non précisée, à l'issue de la réalisation de tous les logements d'ici 15 ans ?	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	"La passerelle piétons/cycles vers la Presqu'île doit être traitée en priorité,"
@578	1	Nathalie - Grenoble	21/03/2025 08h15	Grenoble	eesplanade Grenoble	Le projet de la ville de Grenoble de supprimer le parking de l'esplanade est un non sens écologique et économique. Ce parking relais permet aux extérieurs à Grenoble de pouvoir stationner et de prendre le tram, il permet également aux résidents de stationner dans une ville où les places de stationnement sont réduites tous les jours par la ville y compris les places PMR.	Défavorable	Le projet de la ville de Grenoble de supprimer le parking de l'esplanade est un non sens écologique et économique. Ce parking relais permet aux extérieurs à Grenoble de pouvoir stationner et de prendre le tram, il permet également aux résidents de stationner dans une ville où les places de stationnement sont réduites tous les jours par la ville y compris les places PMR.	
@578	2	Nathalie - Grenoble	21/03/2025 08h15	Grenoble	eesplanade Grenoble	Ce projet ne ferait qu'augmenter les embouteillages déjà nombreux à Grenoble suite aux trop nombreuses modifications de circulation de la ville de Grenoble.	Défavorable	Ce projet ne ferait qu'augmenter les embouteillages déjà nombreux à Grenoble suite aux trop nombreuses modifications de circulation de la ville de Grenoble.	
@578	3	Nathalie - Grenoble	21/03/2025 08h15	Grenoble	eesplanade Grenoble	La ville déjà endettée prévoit d'injecter encore des millions pour ce projet inutile qui serait encore un frein à l'économie de la ville, nos rares commerces qui survivent encore pourraient disparaître définitivement si les extérieurs à Grenoble ne peuvent plus stationner sur l'Esplanade pour se rendre en centre ville.	Défavorable	La ville déjà endettée prévoit d'injecter encore des millions pour ce projet inutile qui serait encore un frein à l'économie de la ville, nos rares commerces qui survivent encore pourraient disparaître définitivement si les extérieurs à Grenoble ne peuvent plus stationner sur l'Esplanade pour se rendre en centre ville.	

@579	1	CHEVALIER	Cécile	21/03/2025 08h28	Grenoble	Stationnements riverains esplanade	Bonjour, En tant que riveraine de l'esplanade, je m'inquiète comme probablement beaucoup d'autres de la question du stationnement, et notamment pour nous les riverains. Les quelques stationnements créés vers le boulevard ne commenceront largement pas les suppressions à l'autre extrémité, et ceux déjà supprimés lors des travaux du tram E. Les riverains ont déjà du mal à trouver des stationnements en temps ordinaires. Qu'en sera-t-il avec la création des plus de 800 nouveaux logements annoncés, si il n'y a pas de stationnements associés ? Les grands événements type foire des rameaux ou concerts / festivals sont un enfer en termes de stationnement, et aucune solution probante n'a été mise en oeuvre jusque là. Pour préserver le stationnement des riverains. Ces événements drainent par ailleurs des visiteurs hors agglomération, pour qui les transports publics urbains ne sont souvent pas une solution, en l'absence de parkings relais suffisamment grands ou accessibles.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"En tant que riveraine de l'esplanade, je m'inquiète " du stationnement pour les riverains "ont déjà du mal à trouver des stationnements en temps ordinaires. Qu'en sera-t-il avec la création des plus de 800 nouveaux logements annoncés, si il n'y a pas de stationnements associés"
@579	2	CHEVALIER	Cécile	21/03/2025 08h28	Grenoble	Stationnements riverains esplanade	Enfin, pour les riverains comme les visiteurs, ces évolutions doivent s'accompagner d'adaptations concernant les transports publics : Un tram E toutes les 30 minutes en soirée, avec de nombreux arrêts de service anticipés ne sont absolument pas satisfaisants. En tant que riveraine, je dois régulièrement prendre mon véhicule à regret face à ces limitations. Idem concernant les visiteurs.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	" , ces évolutions doivent s'accompagner d'adaptations concernant les transports publics :
@579	3	CHEVALIER	Cécile	21/03/2025 08h28	Grenoble	Stationnements riverains esplanade	Enfin, en tant que professionnelle du patrimoine, je m'inquiète de la question de la valorisation des fouilles archéologiques préventives menées sur l'esplanade. Est ce à dire que ce pan du patrimoine grenoblois va être passé sous silence et disparaître ?	Neutre / demande de précision	Quelle valorisation des résultats des fouilles archéologique ?
@579	4	CHEVALIER	Cécile	21/03/2025 08h28	Grenoble	Stationnements riverains esplanade	J'entends bien la nécessité de réhabilitation du quartier, également dans le but de réduire les incivilités, mais cela doit se mener dans le cadre d'une réflexion globale que la question des mobilités, qu'aujourd'hui semble focalisée sur le "mobilités douces / transports publics" uniquement. Même si ceux-ci sont à privilégier au quotidien, il faut en donner les moyens à la population en termes de cadencement des transports, parkings relais, et ne pas oublier que les véhicules des riverains ne vont pas disparaître : l'usage réduit ne veut pas dire l'absence d'usage.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"J'entends bien la nécessité de réhabilitation du quartier" mais cela doit se mener dans le cadre d'une réflexion globale " il faut en donner les moyens à la population en termes de cadencement des transports, parkings relais, et ne pas oublier que les véhicules des riverains ne vont pas disparaître : l'usage réduit ne veut pas dire l'absence d'usage."
@580	1	Annick - Grenoble		21/03/2025 08h49	Grenoble	Projet suppression parking Esplanade	Contre le projet de suppression de place de parking de l'esplanade	Défavorable	"Contre le projet de suppression de place de parking de l'esplanade "
@581	1	Aline - Grenoble		21/03/2025 08h53	Grenoble	Avis sur projet Esplanade	Suppression d'un PK relai. Quel objectif ????	Défavorable	Suppression d'un PK relai. Quel objectif ????
@582	1	Roland - Grenoble		21/03/2025 08h54	Grenoble	Avis sur projet esplanade d'un habitant de Grenoble	Pourquoi se priver d'un parking relais pour accéder au centre-ville Pourquoi diminuer à ce point l'attractivité de Grenoble	Défavorable	"Pourquoi se priver d'un parking relais pour accéder au centre-ville Pourquoi diminuer à ce point l'attractivité de Grenoble "
@583	1	VO THANH	Jacqueline	21/03/2025 09h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique Projet Esplanade Grenoble	Je suis opposé au projet en l'état parce qu'il déplace en les aggravant les problèmes de circulation et de pollution sur St Martin le Vinoux	Défavorable	"Opposé au projet en l'état parce qu'il déplace en les aggravant les problèmes de circulation et de pollution sur St Martin le Vinoux"
@584	1	BOER	Brigitte	21/03/2025 09h15	Grenoble	Une aberration	Beaucoup de personnes utilisaient les parkings pour y laisser leur voiture et prendre les transports en commun pour entrer dans la ville... Plus de parking, donc plus de véhicules dans la ville, bravo ! Punir les automobilistes par tous les moyens ! J'espère que ces gens vont vieillir suffisamment pour se rendre compte que le vélo n'est pas la panacée universelle !	Défavorable	Beaucoup de personnes utilisaient les parkings pour y laisser leur voiture et prendre les transports en commun pour entrer dans la ville... Plus de parking, donc plus de véhicules dans la ville, bravo ! Punir les automobilistes par tous les moyens ! J'espère que ces gens vont vieillir suffisamment pour se rendre compte que le vélo n'est pas la panacée universelle !
@584	2	BOER	Brigitte	21/03/2025 09h15	Grenoble	Une aberration	Il semblerait également que la ceinture verte, les grands arbres qui bornent l'esplanade serait supprimée ! Si c'est ça l'écologie politique, merci bien, mais très peu pour moi !	Défavorable	Dénonce la suppression des grands arbres
@584	3	BOER	Brigitte	21/03/2025 09h15	Grenoble	Une aberration	En 2014 le projet de M. Destot d'urbaniser l'esplanade avait rassemblé un nombre énorme d'oppositions, dont les écoles... Et aujourd'hui, ils nous annoncent un nombre quasi équivalent de logements !!!	Défavorable	En 2014 le projet de M. Destot d'urbaniser l'esplanade avait rassemblé un nombre énorme d'oppositions, dont les écoles... Et aujourd'hui, ils nous annoncent un nombre quasi équivalent de logements !!!
@584	4	BOER	Brigitte	21/03/2025 09h15	Grenoble	Une aberration	Ces nouveaux logements devront également supporter le bruit de toutes les manifestations festives qui seront elles, conservées, voire augmentées sur le site... Quel bonheur !	Défavorable	"Ces nouveaux logements devront également supporter le bruit de toutes les manifestations festives qui seront elles, conservées, voire augmentées sur le site... Quel bonheur !"
@585	1	Vero - Fontaine		21/03/2025 09h19	Fontaine	Requalification urbaine	Je suis contre cette requalification.MR Piolle occupez vous d'abord de la sécurité dans votre ville au lieu de construire des nouveaux points de deal!!!!	Défavorable	"Je suis contre cette requalification.MR Piolle occupez vous d'abord de la sécurité dans votre ville au lieu de construire des nouveaux points de deal!!!!"
@586	1	francois - Saint-Martin-le-Vinoux		21/03/2025 09h21	Saint-Martin-le-Vinoux	parking de l'esplanade	Bonjour, quand le parking de l'esplanade est fermé (foire par exemple) cela perturbe fortement les conditions de circulation et de stationnement à saint martin le vinoux, là où je travaille. On tolère (difficilement) la situation quand elle arrive, mais ça ne me paraît vraiment pas être une bonne idée de la chroniquer. si a voix des citoyens a un poids, sachez que je me prononce contre le projet	Défavorable	Explique que ce n'est vraiment pas une bonne idée de chroniquer la fermeture du parking de l'esplanade comme c'est le cas pendant la foire. "Cela perturbe fortement les conditions de circulation et de stationnement à Saint Martin le Vinoux".
@587	1	GENTIL	Françoise	21/03/2025 09h27	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition totale au projet de l'Esplanade	J'habite sur le haut de Saint Martin le Vinoux.Je dis NON au projet d'aménagement de l'Esplanade.Non à la suppression du parking de l'Esplanade, nous réclamons un agrandissement du parking relais depuis plusieurs années, et nous avons besoin de garer notre voiture pour prendre le tram et accéder au centre ville de Grenoble.Non à la fuite de la clientèle des commerces de la route de Lyon et du centre ville faute de stationnements.	Défavorable	J'habite sur le haut de Saint Martin le Vinoux.Je dis NON au projet d'aménagement de l'Esplanade.Non à la suppression du parking de l'Esplanade, nous réclamons un agrandissement du parking relais depuis plusieurs années, et nous avons besoin de garer notre voiture pour prendre le tram et accéder au centre ville de Grenoble.Non à la fuite de la clientèle des commerces de la route de Lyon et du centre ville faute de stationnements.
@587	2	GENTIL	Françoise	21/03/2025 09h27	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition totale au projet de l'Esplanade	Non à la modification du plan de circulation, les bouchons sont déjà présents quotidiennement sur la RN 481, sur la route de Lyon et sur la route de Clémenceires avec toutes leurs conséquences.	Défavorable	Non à la modification du plan de circulation, les bouchons sont déjà présents quotidiennement sur la RN 481, sur la route de Lyon et sur la route de Clémenceires avec toutes leurs conséquences.
@587	3	GENTIL	Françoise	21/03/2025 09h27	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition totale au projet de l'Esplanade	Non à la construction de nouveaux logements, le parc immobilier est suffisant pour conserver un cadre de vie agréable.	Défavorable	Non à la construction de nouveaux logements, le parc immobilier est suffisant pour conserver un cadre de vie agréable.
@588	1	GULINO CELLI	Clarice	21/03/2025 09h29	Saint-Martin-le-Vinoux	Le projet de réaménagement de l'Esplanade de Grenoble	Le projet de réaménagement de l'Esplanade de Grenoble ambitionne de moderniser et revitaliser ce quartier tout en répondant aux défis climatiques auxquels nous sommes confrontés. Une initiative qui, en théorie, devrait susciter l'adhésion. Pourtant, il divise profondément l'opinion publique. Est-ce le projet lui-même qui est en cause ? Les objectifs environnementaux qu'il met en avant ? Ou bien les acteurs politiques qui le portent ? Ce débat semble s'inscrire dans une confrontation stérile entre deux visions économiques, exacerbée par un contexte politique marqué par des rivalités personnelles et des luttes d'ego. Ces tensions, particulièrement visibles au sein de la Métropole, où les intérêts divergents des communes entrent souvent en conflit, nuisent à la clarté et à l'efficacité de la gestion publique. Une gestion pourtant essentielle pour répondre aux attentes des citoyens. Ironiquement, les responsables politiques, investis du pouvoir de gérer les aspirations collectives, paraissent parfois davantage préoccupés par leurs propres ambitions que par l'intérêt général. Ainsi, au lieu d'unir les énergies autour d'un projet porteur d'avenir, ces divisions transforment un potentiel << tout >> en un regrettable << rien >>.	Autres	Ce projet devrait réunir tous les élus or c'est le contraire qui se passe : "Ironiquement, les responsables politiques, investis du pouvoir de gérer les aspirations collectives, paraissent parfois davantage préoccupés par leurs propres ambitions que par l'intérêt général. Ainsi, au lieu d'unir les énergies autour d'un projet porteur d'avenir, ces divisions transforment un potentiel << tout >> en un regrettable << rien >>."
@589	1	Jean Frraçois - Saint-Martin-le-Vinoux		21/03/2025 09h31	Saint-Martin-le-Vinoux	Une des voies principales d'accès à Grenoble élargie sans que soit présenté par les collectivités territoriales des solutions de circulation	Il est surprenant et me semble inacceptable que l'une des principales voie d'accès à Grenoble attirant des dizaines de milliers de voitures voulant accéder à Grenoble ou traverser Grenoble soit condamnée ou tout au moins élargie sans que soit associée à ce projet un plan métropolitain de circulation que la ville de Grenoble souhaite urbaniser le quartier de l'esplanade c'est une chose. Que ce ne soit pas accompagné d'une réflexion métropolitaine voire départementale voire étatique sur comment circuler à l'avenir, c'est une autre chose.C'est pour cela que les citoyens qui ont aujourd'hui l'habitude d'arriver ou de transiter par l'esplanade se sentent abandonnés et démunis car ce n'est pas à eux d'imaginer comment ils feront demain pour accéder à leur lieu de destination ou transiter.Cette anomalie (enquête publique Esplanade sans volet métropolitain/départemental/étatique de circulation) fait que toutes les inquiétudes se focalisent sur ce sujet et que les citoyens se sentent abandonnés.Quelque soient les dissensions des partis politiques, elles ne devraient pas sacrifier les missions pour lesquelles les élus ont été élus. Le projet d'urbanisation de l'Esplanade de la ville de Grenoble aurait du enclencher un travail de la Métro, du Département et de l'Etat afin que soit expliqué aux habitants de la Métropole et du département comment ils circuleraient après réalisation de ce projet et ce travail aurait du être prêt et communiqué au public au démarrage de cette enquête publique.	Défavorable	Explique que le projet de circulation est un projet métropolitain/départemental/Etat qui doit être concerté et expliqué aux habitants
@589	2	Jean Frraçois - Saint-Martin-le-Vinoux		21/03/2025 09h31	Saint-Martin-le-Vinoux	Une des voies principales d'accès à Grenoble élargie sans que soit présenté par les collectivités territoriales des solutions de circulation	Par ailleurs les hauteurs des bâtiments en co-visibilité avec le Monument Historique la Casamaures, prévus si j'ai bien compris à R+7, ne devraient pas être aussi haut.Je souhaite aussi que les projets de construction préservent les arbres de la petite esplanade pour compenser un peu le déficit de végétalisation de la Grande Esplanade	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Souhaite préserver les arbres de la petite Esplanade et que les bâtiments en covisibilité de la Casamaures soient moins hauts.

@590	1		Florence - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h31	Saint-Martin-le-Vinoux	Pojet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Ce projet est tout simplement irréaliste, et serait s'il était mené à terme totalement dévastateur non seulement pour les habitants de St Martin le Vinoux, mais également pour toute personne voulant entrer ou sortir de Grenoble.Plus de parking à l'esplanade, alors qu'on nous incite par tous les moyens à laisser les véhicules à la porte de Grenoble et emprunter les transports en commun. Cela générerait sans aucun doute un surcroît de stationnement dans les rues à proximité.	Défavorable	Ce projet est tout simplement irréaliste, et serait s'il était mené à terme totalement dévastateur non seulement pour les habitants de St Martin le Vinoux, mais également pour toute personne voulant entrer ou sortir de Grenoble.Plus de parking à l'esplanade, alors qu'on nous incite par tous les moyens à laisser les véhicules à la porte de Grenoble et emprunter les transports en commun. Cela générerait sans aucun doute un surcroît de stationnement dans les rues à proximité.
@590	2		Florence - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h31	Saint-Martin-le-Vinoux	Pojet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Que dire de la circulation qui serait en grande partie reportée sur les rues étroites et pas du tout adaptées à un trafic intense de St Martin le Vinoux. L'entonnai prévu à la sortie de la route de Lyon serait une réelle catastrophe. Pour mémoire, la ligne de tram E a été créée principalement pour diminuer et fluidifier le flux de circulation et faciliter le lien Fontanil/Grenoble. Pourquoi alors faire marche arrière ?	Défavorable	Que dire de la circulation qui serait en grande partie reportée sur les rues étroites et pas du tout adaptées à un trafic intense de St Martin le Vinoux. L'entonnai prévu à la sortie de la route de Lyon serait une réelle catastrophe. Pour mémoire, la ligne de tram E a été créée principalement pour diminuer et fluidifier le flux de circulation et faciliter le lien Fontanil/Grenoble. Pourquoi alors faire marche arrière ?
@590	3		Florence - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h31	Saint-Martin-le-Vinoux	Pojet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	Il est très étonnant qu'une mairie comme celle de Grenoble qui se dit écologiste envisage un tel retour en arrière, augmentant considérablement la pollution, diminuant au maximum la fluidité de la circulation, tout en accentuant les nuisances sonores de façon considérable. Cela pose vraiment la question de savoir ce qu'il y aurait de positif dans ce projet ubuesque...	Défavorable	Il est très étonnant qu'une mairie comme celle de Grenoble qui se dit écologiste envisage un tel retour en arrière, augmentant considérablement la pollution, diminuant au maximum la fluidité de la circulation, tout en accentuant les nuisances sonores de façon considérable. Cela pose vraiment la question de savoir ce qu'il y aurait de positif dans ce projet ubuesque...
@590	4		Florence - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h31	Saint-Martin-le-Vinoux	Pojet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade	En dehors de ceci, comment peut-on envisager qu'une partie de ce projet englobe des terrains situés sur la commune de St Martin le Vinoux sans aucune concertation préalable, d'autant plus qu'ils sont limitrophes de la Casamaures, monument historique. Cette façon de procéder n'est pas admissible et totalement irresponsable.Nous espérons tous que ce "projet" restera en l'état actuel, c'est à dire un simple projet acadabrantisque qui ne verra jamais le jour de sa réalisation.	Défavorable	En dehors de ceci, comment peut-on envisager qu'une partie de ce projet englobe des terrains situés sur la commune de St Martin le Vinoux sans aucune concertation préalable, d'autant plus qu'ils sont limitrophes de la Casamaures, monument historique. Cette façon de procéder n'est pas admissible et totalement irresponsable.Nous espérons tous que ce "projet" restera en l'état actuel, c'est à dire un simple projet acadabrantisque qui ne verra jamais le jour de sa réalisation.
@591	1	HAM	Julie	21/03/2025 09h33	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique sur le réaménagement de l'esplanade de Grenoble	Le quartier de l'esplanade offre encore quelques places de stationnement qui permettent de pouvoir entrer dans le centre ville via le Tramway. Demain ou vont se garer ces véhicules? Surement comme lors de la foire des rameaux, de façon anarchique sur la commune de St martin le vinoux.	Défavorable	"Demain ou vont se garer ces véhicules? Surement comme lors de la foire des rameaux, de façon anarchique sur la commune de St martin le vinoux."
@591	2	HAM	Julie	21/03/2025 09h33	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique sur le réaménagement de l'esplanade de Grenoble	Habitant Saint Martin le vinoux, il est clair que ce projet va dégrader considérablement ma qualité de vie.L'engorgement de véhicules entre la sortie pour le pont d'oxford et la porte de France est déjà une réalité bien connue.Reduire encore la fluidité de circulation sur cette entrée de ville va reporter la circulation sur la commune de St Martin le vinoux ou nous avons déjà un trafic congestionné aux heures de pointe.Le projet qui me semble essentiel à réaliser serait la création d'un nouveau pont au dessus de l'isère dans ce quartier afin de justement desengorger le trafic.Le je vous remercie de prendre réellement en considération l'avis des habitants qui vivent au quotidien dans les lieux ou vous décidez de vos projets abhérents.	Défavorable	"L'engorgement de véhicules entre la sortie pour le pont d'oxford et la porte de France est déjà une réalité bien connue.Reduire encore la fluidité de circulation sur cette entrée de ville va reporter la circulation sur la commune de St Martin le vinoux ou nous avons déjà un trafic congestionné aux heures de pointe. Le projet qui me semble essentiel à réaliser serait la création d'un nouveau pont au dessus de l'isère dans ce quartier afin de justement desengorger le trafic."
@591	3	HAM	Julie	21/03/2025 09h33	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique sur le réaménagement de l'esplanade de Grenoble	On devrait également envisager de végétaliser cette esplanade ultra bétonnée pour la rendre plus esthétique et agréable pour les habitants du quartier.	Défavorable	"On devrait également envisager de végétaliser cette esplanade ultra bétonnée pour la rendre plus esthétique et agréable pour les habitants du quartier."
@592	1		Yves - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h43	Saint-Martin-le-Vinoux	projet Esplanade	Nous sommes opposés tel que proposé par la municipalité de Grenoble. Ce projet va impacter de façon importante la circulation sur St Martin Le Vinoux et va supprimer un nombre important de stationnement nécessaire en périphérie de Grenoble.	Défavorable	Rappelle que "ce projet va impacter de façon importante la circulation sur St Martin Le Vinoux"
@592	2		Yves - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h43	Saint-Martin-le-Vinoux	projet Esplanade	Nous sommes opposés tel que proposé par la municipalité de Grenoble. Ce projet va impacter de façon importante la circulation sur St Martin Le Vinoux et va supprimer un nombre important de stationnement nécessaire en périphérie de Grenoble.	Défavorable	Ce projet va [...] va supprimer un nombre important de stationnement nécessaire en périphérie de Grenoble
@593	1		Christiane - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h47	Saint-Martin-le-Vinoux	Lettre aux Commissaires enquêteurs. Covisibilité du monument historique la Casamaures et de son ancien parc 19e	La porte d'entrée nord de Grenoble sera bétonnée dans un quartier dit historique et asphyxié d'un engorgement de voitures. En tant que riverains depuis des décennies, nous nous inquiétons du changement du schéma de circulation et de la densité des nouveaux immeubles causant la destruction de l'espace arboré de "La petite esplanade".1 CIRCULATION - le nouveau carrefour à feu est peu expliqué, une information Incompréhensible, sans plan, concernant le flux sur les deux communes limitrophes, alors qu'on sait que l'augmentation du trafic est inévitable avec l'accroissement de nouveaux habitants et d'activités. Les déviations du boulevard urbain RN481, 20 000 véhicules jour, les rotations des camions augmenteront les actuelles pollutions sachant que cela va finalement impacter le cadre de vie des quartiers riverains. Les reports de circulation automobile route de Lyon/rue de la résistance avec toutes les voitures ventouses existent déjà ce qui nous alerte sur le manque de prévision, planning de parking collectif.	Défavorable	La porte d'entrée nord de Grenoble sera bétonnée dans un quartier dit historique et asphyxié d'un engorgement de voitures. En tant que riverains depuis des décennies, nous nous inquiétons du changement du schéma de circulation et de la densité des nouveaux immeubles causant la destruction de l'espace arboré de "La petite esplanade".1 CIRCULATION - le nouveau carrefour à feu est peu expliqué, une information Incompréhensible, sans plan, concernant les flux sur les deux communes limitrophes, alors qu'on sait que l'augmentation du trafic est inévitable avec l'accroissement de nouveaux habitants et d'activités. Les déviations du boulevard urbain RN481, 20 000 véhicules jour, les rotations des camions augmenteront les actuelles pollutions sachant que cela va finalement impacter le cadre de vie des quartiers riverains. Les reports de circulation automobile route de Lyon/rue de la résistance avec toutes les voitures ventouses existent déjà ce qui nous alerte sur le manque de prévision, planning de parking collectif.
@593	2		Christiane - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h47	Saint-Martin-le-Vinoux	Lettre aux Commissaires enquêteurs. Covisibilité du monument historique la Casamaures et de son ancien parc 19e	Notre quartier du belvédère est déjà impacté par le trafic de la départementale 104: rue de la Résistance en plus de celui de la RN 481 en contrebas du coteau, alors on ne peut que déplorer l'aggravation des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique. (Manque de transmission d'étude à ce sujet)	Défavorable	Notre quartier du belvédère est déjà impacté par le trafic de la départementale 104: rue de la Résistance en plus de celui de la RN 481 en contrebas du coteau, alors on ne peut que déplorer l'aggravation des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique. (Manque de transmission d'étude à ce sujet)
@593	3		Christiane - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 09h47	Saint-Martin-le-Vinoux	Lettre aux Commissaires enquêteurs. Covisibilité du monument historique la Casamaures et de son ancien parc 19e	Le changement de la petite Esplanade livrée aux promoteurs immobiliers est regrettable: l'espace arboré des terrains de jeux de boules disparaît au profit du bétonnage R+7. Ce projet en covisibilité à 100m du monument est en contradiction avec les engagements de préserver le patrimoine bâti et végétal alors que la ville est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2017.L'UDAP ministère de la culture rappelle que, dans le périmètre d'un Site Patrimonial Remarquable, les articles L.632-1 et L.632-2 du Code du patrimoine sont applicables.	Défavorable	Rappelle la covisibilité des immeubles projetés sur la petite esplanade avec la Casamaures et que les prescription du SPR sont applicables.
@594	1		Clément - Grenoble	21/03/2025 09h48	Grenoble	Projet qui créé plus de problèmes qu'il n'en résout	Ce projet apparaît comme créateur de davantage de problèmes qu'il n'en résout : - perte énorme de stationnement en entrée de ville alors même que dans le même temps les pouvoirs publics incitent à laisser les voitures en dehors de la ville. Un énorme contresens qui va conduire les arrivants à pénétrer dans Grenoble, ce qui n'est pas l'objectif, ou à se garer dans les rues de Saint-Martin-Le-Vinoux qui ne sont pas prévues pour cela.	Défavorable	"- perte énorme de stationnement en entrée de ville alors même que dans le même temps les pouvoirs publics incitent à laisser les voitures en dehors de la ville. Un énorme contresens"
@594	2		Clément - Grenoble	21/03/2025 09h48	Grenoble	Projet qui créé plus de problèmes qu'il n'en résout	Ce projet apparaît comme créateur de davantage de problèmes qu'il n'en résout : - construction massive de logements qui vont densifier le quartier... tout en gardant l'esplanade au milieu pour les animations : les habitants déjà présents dans les nouvelles constructions déplorent les nuisances (bruit etc.) de ces animations, ça va empirer car les deux usages ne sont pas conciliables.	Défavorable	"deux usages ne sont pas conciliables." : densification des logements et animations à l'esplanade
@595	1	QUETIN	François	21/03/2025 09h52	Grenoble	Projet Esplanade	1) La suppression totale du parking relais s'oppose à la Zone à Faible Emission (ZFE) qui impose à certains véhicules de s'arrêter à l'entrée de la ville. Les conséquences pratiques et sociales sont majeures.2) La suppression totale du parking relais posera problème aux visiteurs et/ou travailleurs journaliers qui s'arrêtent à l'esplanade avant de rejoindre le centre-ville à pied ou en bus/tram. Les conséquences pratiques et sociales sont majeures.	Regrette "La suppression totale du parking relais" (le parking gratuit de l'Esplanade)	Regrette "La suppression totale du parking relais" (le parking gratuit de l'Esplanade)
@595	2	QUETIN	François	21/03/2025 09h52	Grenoble	Projet Esplanade	3) L'esplanade est la seule zone de Grenoble pouvant accueillir des événements tels que des cirques et des foires ; la pelouse détrempee par la pluie deviendra un champ de boue impraticable, donc détériorable pour les forains et pour le public.4) L'esplanade est la seule zone de Grenoble pouvant accueillir la grande Foire des Rameaux. Avant mise en service, les installations des manèges sont vérifiées par un Service qualifié : le sol herbeux, et potentiellement boueux.rend le sol potentiellement instable, donc dangereux pour les manèges. C'est la quasi-assurance de faire disparaître prochainement la populaire Foire des Rameaux.	Défavorable	Crain la disparition de la foire des Rameaux car "la pelouse détrempee par la pluie deviendra un champ de boue impraticable sol herbeux, et potentiellement boueux rend le sol potentiellement instable, donc dangereux pour les manèges."
@595	3	QUETIN	François	21/03/2025 09h52	Grenoble	Projet Esplanade	5) Grenoble, encaissée au milieu des massifs montagneux, est la première ville de France pour ses îlots de chaleur à la belle saison. L'arrachage des beaux platanes aggrave cette situation. L'urbanisation (c'est à dire le bétonnage) en partie nord va amplifier cette chaleur estivale, au détriment de la santé publique. Pourquoi la Loi protège-t-elle la faune et la flore, mais pas les arbres indispensables dans une ville comme Grenoble, qui est une des plus denses de France avec plus de 800 habitants au km2 ?	Défavorable	Dénonce le bétonnage et l'arrachage des platanes qui vont "amplifier cette chaleur estivale, au détriment de la santé publique"
@595	4	QUETIN	François	21/03/2025 09h52	Grenoble	Projet Esplanade	6) cette zone est un axe majeurs de circulation en tant que grande entrée nord de la ville. Elle est très embouteillée aux heures de pointe. Ce projet aggravera cette situation (et donc les fumées d'échappement), alors qu'a été enterré le projet de désenclavement du nord de la ville avec un tunnel sous la montagne de La bastille.Le désapprouve totalement ce projet.	Défavorable	Rappelle que "la grande entrée nord de la ville est très embouteillée aux heures de pointe. Ce projet aggravera cette situation"
@596	1		YANNICK - Grenoble	21/03/2025 09h57	Grenoble	Encore une proposition faite sans étude d'impact globale ...	Des possibilités de stationnement en périphérie de Grenoble Centre, parking relais, sont indispensables pour faciliter l'utilisation des transports en commun, notamment pour celles et ceux qui n'y habitent pas. Réduire drastiquement cette capacité est une erreur grossière qui ne fera que déplacer le problème de stationnement sur les communes voisines et ne résoudra absolument pas la problématique globale de réduction du transport automobile en ville.	Défavorable	Des possibilités de stationnement en périphérie de Grenoble Centre, parking relais, sont indispensables pour faciliter l'utilisation des transports en commun, notamment pour celles et ceux qui n'y habitent pas. Réduire drastiquement cette capacité est une erreur grossière qui ne fera que déplacer le problème de stationnement sur les communes voisines et ne résoudra absolument pas la problématique globale de réduction du transport automobile en ville.

@596	2		YANNICK - Grenoble	21/03/2025 09h57	Grenoble	Encore une proposition faite sans étude d'impact globale ...	Densifier encore une zone qui est déjà confronté aux nuisances diverses, ne semble nullement tenir compte de l'intérêt des habitants actuels et futurs de ce quartier.	Défavorable	S'oppose à la densification du quartier
@597	1		Ass. Casamaures	21/03/2025 10h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Questions aux commissaires enquêteurs	Contribution de l'association CASAMAURES d'hier et d'aujourd'hui, fondée en 1985Covisibilité AVAP GRENOBLE et le périmètre de protection des abords Monument historiques la Casamaures. Saint-Martin-le-VinouxDans le cône de visibilité axe sud, aux deux portes nord de la ville- La bétonisation s'intensifie avec la destruction de l'espace arboré de la << petite esplanade >>, pour des projets d'immeubles R+ 7 ?	Réserve / inquéétudes sans prise de position tranchée	"Dans le cône de visibilité axe sud, aux deux portes nord de la ville- La bétonisation s'intensifie avec la destruction de l'espace arboré de la << petite esplanade >>, pour des projets d'immeubles R+ 7 ?"
@597	2		Ass. Casamaures	21/03/2025 10h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Questions aux commissaires enquêteurs	Contribution de l'association CASAMAURES d'hier et d'aujourd'hui, fondée en 1985- Le schéma de circulation est particulièrement impactant pour les riverains des portes d'entrée de Grenoble avec le report des voitures et des parkings : route de Lyon/ route de la Résistance et le quartier du Bevauldère. Les membres de notre association émettent en majorité des avis défavorables au schéma de circulation qui impactera plus gravement quartiers et communes limitrophes.Les informations sont peu développées sur la création d'un carrefour à feux dont nous ne pourrions que déplorer les nuisances visuelles. ?	Défavorable	Manque d'information sur la création du carrefour Nordun "schéma de circulation qui impactera plus gravement quartiers et communes limitrophes."
@597	4		Ass. Casamaures	21/03/2025 10h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Questions aux commissaires enquêteurs	Nous aimerions avoir des infos du planning du projet de construction de silo de parkings ?	Neutre / demande de précision	"Nous aimerions avoir des infos du planning du projet de construction de silo de parkings "
@597	5		Ass. Casamaures	21/03/2025 10h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Questions aux commissaires enquêteurs	Un monument historique est classé d'intérêt public par le ministère de la culture aussi notre association patrimoniale est soucieuse de la valorisation du patrimoine architectural d'un parcours de la Porte de France 1620 au monument la Casamaures 1867. - D'autre part sur le mail de l'esplanade Lesfigurières, il n'est pas expliqué le devenir, la valorisation des fouilles préventives archéologiques, (près de l'arrêt du tram E esplanade), ni de fouille préventive en place de La chapelle Notre-Dame de Pitié de la Porte Royale des enfants abandonnés" jouxtant la Porte de France, début de la Voie Royale/route de Lyon.- L'ensemble fortifié 1884 avec la Casemate murée et le Poste de garde, marque la limite historique des deux communes. Nous espérons une réelle étude de valorisation d'un site historique avec la première cimetière ouverte en Isère 1842 cimetière de la Porte de France dont les galeries gravissent le Mont Jalla. Pour une meilleure compréhension de l'aménagement des espaces publics de plein air, et le respect et la valorisation de l'identité patrimoniale du quartier de la Porte de France >>, il nous manque des informations d'étude patrimoniale et paysagère de l'entrée Nord de la ville d'art et d'histoire de Grenoble.	Neutre / demande de précision	"notre association patrimoniale est soucieuse de la valorisation du patrimoine architectural d'un parcours de la Porte de France 1620 au monument la Casamaures 1867. ""- L'ensemble fortifié 1884 avec la Casemate murée et le Poste de garde, marque la limite historique des deux communes. Nous espérons une réelle étude de valorisation d'un site historique avec la première cimetière ouverte en Isère 1842 cimetière de la Porte de France dont les galeries gravissent le Mont Jalla. Pour une meilleure compréhension de l'aménagement des espaces publics de plein air, et le respect et la valorisation de l'identité patrimoniale du quartier de la Porte de France >>, il nous manque des informations d'étude patrimoniale et paysagère de l'entrée Nord de la ville d'art et d'histoire de Grenoble."
@598	1		Christine - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 10h01	Saint-Martin-le-Vinoux	Refus du projet actuel de réaménagement de l'esplanade	Monsieur le Maire, comment pouvez vous envisager 1 tel projet alors que la situation actuelle de l'entrée de Grenoble est déjà très très compliquée, et pour votre ville, et pour les villes voisines, et ce, quelque soit l'heure de la journée !!! Vous décidez de limiter l'accès mais vous supprimez les parkings qui permettent précisément de stationner en dehors de la ville...quelle logique vous habite donc??Et en plus, pour ce faire, vous reportez VOS problèmes de parking ET de circulation sur les communes voisines sans même les avoir concertés au préalable ??? Vous ne voulez plus de voitures dans votre ville... alors donnez au gens la possibilité de se garer à l'extérieur... Ne pensez vous pas qu'avant de suggérer de telles "aberrations" il serait judicieux de faire une table ronde réunissant vos élus et les élus de chaque commune avoisinante concernée et peut-être quelques personnes triées sur le volet et ayant des idées cohérentes, intelligentes et adaptées à tous ???Votre projet signifierait : VIVRE A L'HEURE DE LA FOIRE DES RAMEAUX 365 JOURS PAR AN ET C'EST INENVISAGEABLE L'Il'écologie n'est pas une politique mais un état d'esprit mais VOUS en faites une politique de répression l'Vous avez poussé une grande partie de vos commerçants hors de la ville, déjà les habitants excédés commencent à suivre...les artisans, eux refusent de plus en plus d'intervenir en centre ville, ce qui va entraîner une ville morte et bientôt Fantôme mais peut-être est-ce là votre projet final...???Quoiqu'il en soit les habitants de saint Martin le Vinoux s'opposent CATEGORIQUEMENT à ce projet demandant purement et simplement qu'il soit ABANDONNE !!!	Défavorable	S'adresse au maire de Grenoble, ne comprend pas et demande "comment pouvez vous envisager 1 tel projet alors que la situation actuelle de l'entrée de Grenoble est déjà très très compliquée, et pour votre ville, et pour les villes voisines" Lui reproche de "reporter VOS problèmes de parking ET de circulation sur les communes voisines sans même les avoir concertés au préalable".
@599	1	GARNIER Christine		21/03/2025 10h04	Grenoble	Avis très favorable	En tant qu'habitante et élue de Grenoble, je suis très favorable à ce projet qui va mettre fin à une situation du passé : conserver un immense parking gratuit près du centre-ville. Ce parking est un aspirateur à voitures : il encourage les personnes extérieures à Grenoble à venir en voiture tout près du centre-ville, qu'ils peuvent ensuite rejoindre à pied. Ces déplacements automobiles contribuent à la pollution de l'air, très importante dans notre ville. Et de plus ces voitures sont présentes très longtemps, occupant un grand foncier, qui est un élément rare et précieux à Grenoble. C'est bien la proximité du centre de Grenoble qui fait l'attractivité de ce parking. Il est peu probable que de nombreux reports de stationnement se fasse sur la commune de St-Martin-le-Vinoux, la distance plus importante vers le centre de Grenoble étant un frein. Il est plus probable que le report se fasse sur les parkings-relais situés en amont le long de la ligne de tram E, ou les parkings payants de Grenoble. L'actuel parking-relais de l'Esplanade, sous-utilisé, pourra toujours accueillir les véhicules descendus de la Chartreuse.	Favorable	En tant qu'habitante et élue de Grenoble, je suis très favorable à ce projet qui va mettre fin à une situation du passé : conserver un immense parking gratuit près du centre-ville. Ce parking est un aspirateur à voitures : il encourage les personnes extérieures à Grenoble à venir en voiture tout près du centre-ville, qu'ils peuvent ensuite rejoindre à pied. Ces déplacements automobiles contribuent à la pollution de l'air, très importante dans notre ville. Et de plus ces voitures sont présentes très longtemps, occupant un grand foncier, qui est un élément rare et précieux à Grenoble. C'est bien la proximité du centre de Grenoble qui fait l'attractivité de ce parking. Il est peu probable que de nombreux reports de stationnement se fasse sur la commune de St-Martin-le-Vinoux, la distance plus importante vers le centre de Grenoble étant un frein. Il est plus probable que le report se fasse sur les parkings-relais situés en amont le long de la ligne de tram E, ou les parkings payants de Grenoble. L'actuel parking-relais de l'Esplanade, sous-utilisé, pourra toujours accueillir les véhicules descendus de la Chartreuse.
@599	2	GARNIER Christine		21/03/2025 10h04	Grenoble	Avis très favorable	Le projet a été partagé, longuement concerté et soutenu par les habitants-es du quartier et de la commune.	Favorable	Le projet a été partagé, longuement concerté et soutenu par les habitants-es du quartier et de la commune.
@599	3	GARNIER Christine		21/03/2025 10h04	Grenoble	Avis très favorable	La grande pelouse accueillera de nombreuses activités culturelles ou sportives, après une déminéralisation et une protection des arbres qui contribueront à la lutte contre la pollution et les îlots de chaleur, ainsi qu'à la protection de la biodiversité.	Favorable	La grande pelouse accueillera de nombreuses activités culturelles ou sportives, après une déminéralisation et une protection des arbres qui contribueront à la lutte contre la pollution et les îlots de chaleur, ainsi qu'à la protection de la biodiversité.
@599	4	GARNIER Christine		21/03/2025 10h04	Grenoble	Avis très favorable	Le projet urbain dans tout le quartier permet de requalifier l'entrée de la ville qui n'est actuellement qu'une sortie d'autoroute, en valorisant le bâtiment historique de la Porte de France, de réduire la pollution à proximité des habitations, et aussi de rapprocher les quartiers grâce à la construction d'une passerelle entre l'esplanade et la presqu'île, de créer des logements dont le besoin est criant, et de transformer les espaces publics pour qu'ils soient plus accueillants pour tout le monde.	Favorable	Le projet urbain dans tout le quartier permet de requalifier l'entrée de la ville qui n'est actuellement qu'une sortie d'autoroute, en valorisant le bâtiment historique de la Porte de France, de réduire la pollution à proximité des habitations, et aussi de rapprocher les quartiers grâce à la construction d'une passerelle entre l'esplanade et la presqu'île, de créer des logements dont le besoin est criant, et de transformer les espaces publics pour qu'ils soient plus accueillants pour tout le monde.
@600	1	patrice - Saint-Martin-le-Vinoux		21/03/2025 10h05	Saint-Martin-le-Vinoux	déplacement de la circulation et augmentation de la pollution	déplacement de la circulation aux communes voisines (Saint Egrève, Saint Martin le vinoux, Meylan, Montbonnot ,Biviers) , particulièrement dans tous les massifs voisins de moyenne montagnes : pour ce projet , la route de proveysieux , la route de Narbonne , la route de clémencières et de l'autre coté , toutes les petites routes qui mènent au col de Vence (la Tronche, Meylan, Montbonnot ,Biviers)- Un blocage de plusieurs rues et donc une impossibilité d'accéder aux commerces;Augmentation de la pollution avec un engorgement de toutes les communes voisines.Ce projet est une aberration écologique en ne prévoyant aucune solution de remplacement (exemple : tunnel sous la Bastille , parking sous terrain) , aucune gestion des flux de passage du Nord à l'Est (le contournement est saturé)	Défavorable	Le projet :- va reporter la circulation sur les autres communes " la route de proveysieux , la route de quaix , la route de Narbonne , la route de clémencières et de l'autre coté , toutes les petites routes qui mènent au col de Vence (la Tronche, Meylan , Montbonnot , Biviers)"-"Un blocage de plusieurs rues et donc une impossibilité d'accéder aux commerces";"Ce projet est une aberration écologique en ne prévoyant aucune solution de remplacement (exemple : tunnel sous la Bastille , parking sous terrain) , aucune gestion des flux de passage du Nord à l'Est (le contournement est saturé)"
@600	2	patrice - Saint-Martin-le-Vinoux		21/03/2025 10h05	Saint-Martin-le-Vinoux	déplacement de la circulation et augmentation de la pollution	- Il n'y a pas de solution de remplacement pour les parkings (430 places en moins), il n'y a plus de parking relais pour prendre les transports en commun (tram , bus)	Défavorable	"- Il n'y a pas de solution de remplacement pour les parkings (430 places en moins), il n'y a plus de parking relais pour prendre les transports en commun (tram , bus)"
@601	1	TRIOLET Philippe		21/03/2025 10h05	Charnècles	Enquete publique esplanade	Bonjour, afin de minimiser l'artificialisation des sols et répondre aux différents enjeux : Faire une grande tour (comme celles de l'île verte mais moderne en intégrant les connaissances actuelles permettant de faire Basse consommation même sur ces hauteurs - Y intégrer du résidentiel en partie haute, du économique en partie basse, du commercial au RDC et premiers étages.	Autres	Propose de "Faire une grande tour [...] en intégrant du résidentiel en partie haute, du économique en partie basse, du commercial au RDC et premiers étages".
@601	2	TRIOLET Philippe		21/03/2025 10h05	Charnècles	Enquete publique esplanade	-Un parc grand serait bienvenu sur le reste de la surface. Le parc joindrait les berges de l'Isère qui seraient accessibles (voire baignable), et accueilleraient le tram et les pistes cyclables. L'autoroute serait placée en ligne droite entre la porte de France et l'extrémité ouest de l'esplanade, afin de laisser tout le parc ouvert sur l'Isère. Je visualise un parc comme celui de Vizille, avec des animaux en liberté. Je m'imagine un parc où une partie de l'aménagement végétal soit laissé disponible pour des ateliers "du vivant" permettant aux citoyens gratuitement d'apprendre et se reconnecter au vivant et à leur ville.-Le parc pourrait accueillir crèche des bois, école de la nature...	Autres	Imagine un grand parc ...
@601	3	TRIOLET Philippe		21/03/2025 10h05	Charnècles	Enquete publique esplanade	-parking : est-ce qu'un parking relai à étages, pour minimiser l'empreinte au sol, pourrait remplacer le parking actuel, avec implantation à l'extrémité ouest du site. Une passerelle permettrait de quitter le parking directement pour intégrer l'autoroute vers Lyon. Le parking relai pourrait aussi être décentré bien plus à l'ouest sur St Martin le Vinoux, proche d'un arrêt de tram - Associé au parking, un grand parking à vélo particulier, métrovélo, trotinettes...	Autres	"Parking : est-ce qu'un parking relai à étages, pour minimiser l'empreinte au sol, pourrait remplacer le parking actuel ?"Explique que "Le parking relai pourrait aussi être décentré bien plus à l'ouest sur St Martin le Vinoux"
@602	1	Roger - Saint-Martin-le-Vinoux		21/03/2025 10h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet actuel de réaménagement de l'esplanade	Monsieur le Maire, votre projet en l'état est une aberration et doit être abandonné.Nous refusons en tant qu'habitants de Saint martin le Vinoux de vivre à l'heure de la foire des Rameaux en permanence, cette période est déjà suffisamment difficile à revivre chaque printemps	Défavorable	Monsieur le Maire, votre projet en l'état est une aberration et doit être abandonné.Nous refusons en tant qu'habitants de Saint martin le Vinoux de vivre à l'heure de la foire des Rameaux en permanence, cette période est déjà suffisamment difficile à revivre chaque printemps

@602	2		Roger - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 10h12	Saint-Martin-le-Vinoux	Opposition au projet actuel de réaménagement de l'esplanade	STOP arrêtez se supprimer des places de parking et Réfléchissez avant d'inventer des projets dignes de FICTION ! ET RIDICULES !!	Défavorable	STOP arrêtez se supprimer des places de parking et Réfléchissez avant d'inventer des projets dignes de FICTION ! ET RIDICULES !!
@603	1		paul - Grenoble	21/03/2025 10h22	Grenoble	excellent projet !	Un projet qui a du sens, qui est plus que nécessaire : nous en avons réellement besoin pour transformer cet espace inutilisé en un véritable atout pour le quartier et la ville !		Un projet qui a du sens, qui est plus que nécessaire : nous en avons réellement besoin pour transformer cet espace inutilisé en un véritable atout pour le quartier et la ville !
@604	1	WIART	Jacques	21/03/2025 10h34	Grenoble	Enquête publique Esplanade	Bonjour, J'appuie les intentions générales du projet d'aménagement de l'Esplanade en entrée de Grenoble, et en particulier le parti-pris de base qui est de conserver un espace ouvert pour les événements festifs et en premier lieu la Foire des Rameaux.	Favorable	"Appuie les intentions générales du projet d'aménagement de l'Esplanade en entrée de Grenoble, et en particulier le parti-pris de base qui est de conserver un espace ouvert pour les événements festifs et en premier lieu la Foire des Rameaux".
@604	2	WIART	Jacques	21/03/2025 10h34	Grenoble	Enquête publique Esplanade	Toutefois, la suppression quasi-totale des possibilités de stationnement m'apparaît un parti-pris trop radical. Il me semble nécessaire de conserver une possibilité de stationnement pour les visiteurs en provenance de la Chartreuse et des communes riveraines. Dans cet esprit, et comme un signal de "bienvenue" à ces visiteurs, je propose que soit créé un parking en ouvrage, de +/- 3 étages par exemple, dans la partie nord de l'Esplanade, à proximité de l'actuel bouldrome. En relais de ce parking, toutes indications seraient données aux visiteurs pour venir à Grenoble à pied (si direction quai St-Laurent, ou vers le musée, etc.), ou à vélos (stations-relais Métro-vélos, ou taxi-vélos,...), en taxi (places à prévoir), ou encore en tramway ligne E.	Favorable avec réserve(s)	Indique que "la suppression quasi-totale des possibilités de stationnement m'apparaît un parti-pris trop radical"."Propose que soit créé un parking en ouvrage, de +/- 3 étages par exemple, dans la partie nord de l'Esplanade, à proximité de l'actuel bouldrome".
@604	3	WIART	Jacques	21/03/2025 10h34	Grenoble	Enquête publique Esplanade	Parmi les autres dispositions du projet d'aménagement, j'appuie avec satisfaction la création de la passerelle vélos-cycles sur l'Isère pour rejoindre le quartier Grenoble-Confluence, à hauteur de la rue du Villard de Lans. Les dispositions de sécurité pour la traversée piétons-cycles de la double-voie routière actuelle (ex-A41) mériteraient d'être précisées. De même serait à préciser le raccord avec la Chronovélos 2 une fois franchie l'Isère, dans la rue du Villard de Lans et la rue Henri Tarze. La continuité cyclable doit être préservée, avec sécurité et facilité, et dans toutes les options de direction possibles. De manière générale, les divers itinéraires cyclables nous semblent insuffisamment précisés dans le dossier mis à l'enquête.	Favorable	"Appuie avec satisfaction la création de la passerelle vélos-cycles sur l'Isère pour rejoindre le quartier Grenoble-Confluence" Demande de "préciser le raccord avec la Chronovélos 2 une fois franchie l'Isère"
@604	4	WIART	Jacques	21/03/2025 10h34	Grenoble	Enquête publique Esplanade	Le raccord physique de la Porte de France avec l'espace piétons est également un bon parti-pris du projet, car c'est un monument que l'on voit de loin (sauf commémoration du 11 novembre) et c'est fort dommage actuellement.	Favorable	Le raccord physique de la Porte de France avec l'espace piétons est également un bon parti-pris
@604	5	WIART	Jacques	21/03/2025 10h34	Grenoble	Enquête publique Esplanade	La création du parc des berges est une très bonne chose aussi.	Favorable	"La création du parc des berges est une très bonne chose aussi."
@604	6	WIART	Jacques	21/03/2025 10h34	Grenoble	Enquête publique Esplanade	Enfin, en appui des logements nouveaux prévus, assez nombreux, les services publics à prévoir (école ? bibliothèque ? maison des habitants ? local Union de quartier ? salle polyvalente ? etc.) mériteraient d'être décrits. Cordialement, J. Wiart	Favorable avec réserve(s)	Demande de décrire les services publics prévus dans le projet en accompagnement des logements
@605	1		Carolynn	21/03/2025 10h34	Grenoble	esplanade	Je soutiens ce projet : moins de voitures, plus de verdure. Vive les déplacements doux sécurisés pour nous et pour nos enfants !!! Vive la réduction du bruit (pour tous) et un meilleur air à respirer (pour tous). Habitante de Grenoble, place Saint Bruno.	Favorable	Je soutiens ce projet : moins de voitures, plus de verdure. Vive les déplacements doux sécurisés pour nous et pour nos enfants !!! Vive la réduction du bruit (pour tous) et un meilleur air à respirer (pour tous). Habitante de Grenoble, place Saint Bruno.
@606	1		Ludovic - Grenoble	21/03/2025 10h50	Grenoble	Esplanade	Je ne comprends toujours l'intérêt de ce projet. Toutes les villes rêvent d'avoir un grand parking à leur entrée afin que les gens y déposent leurs voitures et se déplacent ensuite en transport (parfois gratuitement en échange). Ici on veut le supprimer. Que vont faire les gens? Venir et repartir en vélo en montagne? Evidemment qu'énormément de gens n'ont pas le choix, et donc le ce sera encore plus le chaos sur les routes dans cette ville. Personnellement je vis à Championnet et je travaille route de Lyon. Quand j'ose rentrer chez moi en voiture parce que je n'ai pas le choix (quand je suis chargé, courses, meuble ou autre) , je passe entre 30 minutes et 1 heure pour me garer. Bravo le bilan écologique. Le reste du temps ma voiture est route de Lyon, ou je dois faire des allers retours régulièrement parce que j'ai cartons lourds à transporter. Une fois l'esplanade fermée, c'est sûr que les gens se gareront partout dans la rue, et la circulation deviendra infernale (comme lorsqu'il y a la foire des rameaux). J'essaie d'avoir une activité à Grenoble, si vraiment l'esplanade ferme, je pense que tout deviendra compliqué dans ce quartier, et dans cette ville. Je pense que j'en partirai définitivement. Il n'y a plus rien en centre ville, les commerces ferment un par un, tout est sale dans cette ville, entre les tags et les mauvaises herbes (il en a qui ont tellement été laissés qu'il deviennent des arbres, avec des racines si grosses qu'elles détruisent les murs et les trottoirs). Tout ce que la mairie ou autres décisionnaires savent faire sont des dos d'âne et des places de vélo. "Donc voilà, nouveau projet complètement absurde que ce parc de l'esplanade, qui tuera le quartier et enfoncera encore un peu le reste de la ville. Après son ouverture, 3 ou 6 mois plus tard, il sera sale, taggué de partout, mal famé, avec un point de deal probablement, dans 2 ans, la végétation qui n'aura pas été entretenue rendra cette endroit encore plus sordide, et la ville sera impraticable. Bref, je suis complètement opposé à ce projet, et s'il se réalise, ce sera évidemment un échec complet, et au moins ça aura pour effet positif de me motiver à quitter cette ville qui devient invivable.	Défavorable	"Toutes les villes rêvent d'avoir un grand parking à leur entrée afin que les gens y déposent leurs voitures et se déplacent ensuite en transport (parfois gratuitement en échange). Ici on veut le supprimer." Il n'y a plus rien en centre ville, les commerces ferment un par un, tout est sale dans cette ville, entre les tags et les mauvaises herbes (il en a qui ont tellement été laissés qu'il deviennent des arbres, avec des racines si grosses qu'elles détruisent les murs et les trottoirs). Tout ce que la mairie ou autres décisionnaires savent faire sont des dos d'âne et des places de vélo. "Donc voilà, nouveau projet complètement absurde que ce parc de l'esplanade, qui tuera le quartier et enfoncera encore un peu le reste de la ville. Après son ouverture, 3 ou 6 mois plus tard, il sera sale, taggué de partout, mal famé, avec un point de deal probablement, dans 2 ans, la végétation qui n'aura pas été entretenue rendra cette endroit encore plus sordide, et la ville sera impraticable."
@607	1	VANNUFFEL	Cyril	21/03/2025 10h56	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition à ce projet	En total accord avec la mairie de Saint Martin le Vinoux, ce projet est une source de nombreuses non prises en compte et donc non traitées : circulation de la A481- destruction de places de parking à l'entrée de la ville. Places très utilisées- report du parking dans les zones habitées à proximité alors que la situation est déjà saturée- les véhicules en recherche de place de stationnement vont circuler un bon moment avant de trouver, peut être, une place cela engendrant un congestionnement de la circulation et de la pollution, de mauvaises odeurs- bref, que des côtés négatifs pour les riverains qui endurent matin et soir une forte circulation	Défavorable	"En total accord avec la mairie de Saint Martin le Vinoux, "Dénonce" : - destruction de places de parking à l'entrée de la ville. Places très utilisées- report du parking dans les zones habitées "
@608	1		Hermine - Grenoble	21/03/2025 11h12	Grenoble	Projet nécessaire et trop longtemps repoussé	En tant que résidente immédiate de l'esplanade, je suis globalement favorable au projet, qui reste perfectible notamment au regard de la prise en compte du patrimoine et de la végétalisation minimale des espaces de l'Esplanade. C'est toutefois mieux que l'espace absolument pas adapté au réchauffement climatique et assez peu enviable en terme de cadre de vie en l'état actuel.	Favorable	En tant que résidente immédiate de l'esplanade, je suis globalement favorable au projet, qui reste perfectible notamment au regard de la prise en compte du patrimoine et de la végétalisation minimale des espaces de l'Esplanade. C'est toutefois mieux que l'espace absolument pas adapté au réchauffement climatique et assez peu enviable en terme de cadre de vie en l'état actuel.
@608	2		Hermine - Grenoble	21/03/2025 11h12	Grenoble	Projet nécessaire et trop longtemps repoussé	Etant très directement impactée, j'aurais préféré comme beaucoup que la Foire des Rameaux trouvent sa place ailleurs dans ville ou la métropole, mais je comprends l'importance de ce type d'événements et suis prête à vivre avec d'autres "animations" sous mes fenêtres, fermant un arrêt de tram et perturbant les accès en voiture et vélo. En revanche il est primordial d'améliorer le site sur lequel ils ont lieu, pour le rendre plus vivable aussi le reste du temps.	Favorable avec réserve(s)	Etant très directement impactée, j'aurais préféré comme beaucoup que la Foire des Rameaux trouvent sa place ailleurs dans ville ou la métropole, mais je comprends l'importance de ce type d'événements et suis prête à vivre avec d'autres "animations" sous mes fenêtres, fermant un arrêt de tram et perturbant les accès en voiture et vélo. En revanche il est primordial d'améliorer le site sur lequel ils ont lieu, pour le rendre plus vivable aussi le reste du temps.
@608	3		Hermine - Grenoble	21/03/2025 11h12	Grenoble	Projet nécessaire et trop longtemps repoussé	La question du parking me semble liée au sujet de l'intensification de la fréquence et de la capacité du tram E, et des autres transports en communs, et sujette à un affrontement de factions très frustrant pour les usagers comme les résidents.	Réserve / inquiétudes sans prise de position tranchée	La question du parking me semble liée au sujet de l'intensification de la fréquence et de la capacité du tram E, et des autres transports en communs, et sujette à un affrontement de factions très frustrant pour les usagers comme les résidents.
@608	4		Hermine - Grenoble	21/03/2025 11h12	Grenoble	Projet nécessaire et trop longtemps repoussé	Ajouter un autre point de franchissement de l'Isère avec la passerelle piétons-cycles est une très bonne initiative : elle simplifierait les déplacements Esplanade-Présqu'île, compliqués par les travaux actuels sur le pont d'Oxford et l'inadéquation de la passerelle ferroviaire Pique-Pierre comme solution de repli.	Favorable	Ajouter un autre point de franchissement de l'Isère avec la passerelle piétons-cycles est une très bonne initiative : elle simplifierait les déplacements Esplanade-Présqu'île, compliqués par les travaux actuels sur le pont d'Oxford et l'inadéquation de la passerelle ferroviaire Pique-Pierre comme solution de repli.
@609	1		Hugues - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 11h17	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très négatif	le projet tel que formulé et proposé ne prend pas en compte les besoins de stationnement à l'entrée de l'agglomération,	Défavorable	"le projet tel que formulé et proposé ne prend pas en compte les besoins de stationnement à l'entrée de l'agglomération, "
@609	2		Hugues - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 11h17	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très négatif	crée un goulot d'étranglement qui va se répercuter sur le réseau urbain de St Martin Le Vinoux. I	Défavorable	"crée un goulot d'étranglement qui va se répercuter sur le réseau urbain de St Martin Le Vinoux. I"
@609	3		Hugues - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 11h17	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très négatif	. Il de plus construit et mené sans concertation possible avec les communes en amont de la vallée. Avis très négatif en l'état.	Défavorable	". Il de plus construit et mené sans concertation possible avec les communes en amont de la vallée"

@610	1	BARBIERO	Morgan	21/03/2025 11h27	Saint-Martin- Vinoux	Projet de modification de l'esplanade de Grenoble	Bonjour, Je souhaite faire part de mon désaccord avec le projet en cours, je pense que la ville de Grenoble agit sans concertation alors que ce n'est pas dans l'intérêt commun.L'esplanade est à la fois une porte d'entrée ainsi qu'un lieu frontalier et c'est pour cela que les solutions sont complexes. Une cohérence au niveau de l'agglomération serait bienvenue car une ville sans voiture au milieu d'une agglomération constamment bouchée apporte plus de nuisances que de solutions.Je suis pour la décarbonation de nos déplacements mais il serait préférable de faire ça en bonne intelligence afin de ne pas braquer les gens et de leurs laisser le temps de trouver des solutions alternatives.	Défavorable	"Une cohérence au niveau de l'agglomération serait bienvenue "
@610	2	BARBIERO	Morgan	21/03/2025 11h27	Saint-Martin- le-Vinoux	Projet de modification de l'esplanade de Grenoble	En bref il faudra continuer à se déplacer en prenant en compte la quantité de véhicule sans déporté le problème ailleurs et il est nécessaire de pouvoir stationner sur l'esplanade pour accéder au transport en commun. Merci pour votre attention Bonne journée Morgan Barbiero	Défavorable	"Il est nécessaire de pouvoir stationner sur l'esplanade pour accéder au transport en commun. "
@611	1	PICOLLET	Lionel	21/03/2025 11h32	Grenoble	Requalification urbaine esplanade	Faire disparaître 400 places de parking à l'entrée de Grenoble et réduire les axes de circulations vont inévitablement déstabiliser la vie urbaine du nord de Grenoble. L'objectif est de réduire au maximum l'utilisation des véhicules routiers. Cela peut se comprendre écologiquement mais pas dans les conditions que propose le projet urbain de requalification de l'esplanade de la ville de Grenoble qui de manière bien pensée vise la non présence des voitures sur son territoire. Les conséquences économiques et sociales sont mal évaluées ainsi que les impacts sur la sécurité et le bien vivre en ville. Le dogmatisme écologique sur la voiture ne répond pas à la problématique entière de la dépollution. Créer du déport, du non accès ne doit pas être l'unique cible en la matière. La dévalorisation de l'attractivité de la ville de Grenoble par ce type de projet en est le risque permanent. Cette dévalorisation aura un coût écologique important sans parler du coût social en conséquence.La hausse des impôts locaux ne pourra rien compenser en la matière pour minorer les effets de cette décroissance voulue par moins d'économie. Les arbres ne montent pas au ciel et les impôts non plus.	Défavorable	Faire disparaître 400 places de parking à l'entrée de Grenoble et réduire les axes de circulations vont inévitablement déstabiliser la vie urbaine du nord de Grenoble. L'objectif est de réduire au maximum l'utilisation des véhicules routiers. Cela peut se comprendre écologiquement mais pas dans les conditions que propose le projet urbain de requalification de l'esplanade de la ville de Grenoble qui de manière bien pensée vise la non présence des voitures sur son territoire. Les conséquences économiques et sociales sont mal évaluées ainsi que les impacts sur la sécurité et le bien vivre en ville. Le dogmatisme écologique sur la voiture ne répond pas à la problématique entière de la dépollution. Créer du déport, du non accès ne doit pas être l'unique cible en la matière. La dévalorisation de l'attractivité de la ville de Grenoble par ce type de projet en est le risque permanent. Cette dévalorisation aura un coût écologique important sans parler du coût social en conséquence.La hausse des impôts locaux ne pourra rien compenser en la matière pour minorer les effets de cette décroissance voulue par moins d'économie. Les arbres ne montent pas au ciel et les impôts non plus.
@612	1	Inès - Grenoble		21/03/2025 11h48	Grenoble	Contre la fermeture de l'esplanade	L'esplanade doit rester accessible aux voitures afin qu'elles puissent s'y garer pour éviter un engorgement dans les rues de Grenoble et de saint Martin le vinoux.C'est une nuisance de plus pour les habitants. Cela va provoquer de terribles bouchons qui vont contribuer à une pollution plus grande et à des nuisances sonores encore plus pénibles. Les incivilités vont aller de paire.C'est une hérésie de vouloir limiter les voitures en ville sans leur laisser la possibilité de se garer aux alentours.Les habitants ne peuvent pas tous faire du vélo. La voiture est utile pour beaucoup de gens que ce soit pour leur vie personnelle ou professionnel	Défavorable	"L'esplanade doit rester accessible aux voitures afin qu'elles puissent s'y garer pour éviter un engorgement dans les rues de Grenoble et de saint Martin le vinoux." Cela va provoquer de terribles bouchons qui vont contribuer à une pollution plus grande et à des nuisances sonores encore plus pénibles. Les incivilités vont aller de paire."
@612	2	Inès - Grenoble		21/03/2025 11h48	Grenoble	Contre la fermeture de l'esplanade	Grenoble est une ville sur le déclin, tant par la criminalité qui ne fait que croître que par la disparition de ses commerces. Ces derniers ne sont que les victimes de cette politique anti voiture qui affecte le désir et la motivation des habitants de se déplacer en ville afin d'y faire des achats.	Défavorable	"Grenoble est une ville sur le déclin, tant par la criminalité qui ne fait que croître que par la disparition de ses commerces."
@612	3	Inès - Grenoble		21/03/2025 11h48	Grenoble	Contre la fermeture de l'esplanade	L'idée d'ajouter des logements sociaux où les habitants seront agglutinés ne fera qu'empirer la situation et accroître le besoin de places dans le quartier. Cela va également dégrader la valeur des biens du quartier qui deviendra certainement moins tranquille. Les nuisances seront encore plus grandes avec tant de personne dans un si petit périmètre. C'est un projet défavorable à la protection de l'environnement Grenoblois.	Défavorable	"L'idée d'ajouter des logements sociaux où les habitants seront agglutinés ne fera qu'empirer la situation et accroître le besoin de places dans le quartier. Cela va également dégrader la valeur des biens du quartier qui deviendra certainement moins tranquille. Les nuisances seront encore plus grandes avec tant de personne dans un si petit périmètre."
@613	1	Danielle - Grenoble		21/03/2025 11h55	Grenoble	Accord avec le projet avec quelques observations	Je trouve ce projet de requalification de l'Esplanade utile, bien adapté aux enjeux climatiques et intéressant parce qu'incluant les besoins en logements, commerces, espaces sociaux et conviviaux et surtout laissant une large place aux espaces verts. Il n'est que grand temps que ce projet démarre !	Favorable	"Je trouve ce projet de requalification de l'Esplanade utile, bien adapté aux enjeux climatiques et intéressant "
@613	2	Danielle - Grenoble		21/03/2025 11h55	Grenoble	Accord avec le projet avec quelques observations	J'ai deux observations : - compte tenu du flux piétons et du report voitures/piétons que la réalisation du projet entraînera vers l'Esplanade, ne serait-il pas judicieux d'ajouter un arrêt du Tram E à hauteur la Porte de France, les deux arrêts actuels Annie Fratellini/Alsace-Lorraine étant très distants (un de l'autre ? - y a-t-il une requalification de la route de Lyon envisagée (Je ne l'ai pas vue), avec réfection de la route, réaménagement des trottoirs piétons et voies cyclables + destruction des bâtiments très délabrés ex La Soupe aux Choux et réparations vélo ...Le traitement de cette partie route de Lyon dans le cadre du projet Esplanade me paraît opportun.	Neutre / demande de précision	Demande "d'ajouter un arrêt du Tram E à hauteur la Porte de France" Demande la "requalification de la route de Lyon [...] réaménagement des trottoirs piétons et voies cyclables + destruction des bâtiments très délabrés ex La Soupe aux Choux et réparations vélo "
@614	1	SIMIC	Sophie	21/03/2025 12h12	Saint-Egrève	Avis défavorable	Gardons les places de parking gratuites pour accéder au centre ville et tenter de sauver cette ville où tout devient catastrophique : saletés, magasins qui ferment, rats qui se multiplient, incivilités ... Réinvestissons intelligemment la ville afin de faire venir les familles des communes avoisinantes ainsi que des touristes. Enjoignons l'esplanade avec un espace vert , des arbres surtout pour une commune sensée être ecole et un parc pour enfants .	Défavorable	Gardons les places de parking gratuites pour accéder au centre ville et tenter de sauver cette ville où tout devient catastrophique : saletés, magasins qui ferment, rats qui se multiplient, incivilités ... Réinvestissons intelligemment la ville afin de faire venir les familles des communes avoisinantes ainsi que des touristes. Enjoignons l'esplanade avec un espace vert , des arbres surtout pour une commune sensée être ecole et un parc pour enfants .
@615	1	Durand - Grenoble		21/03/2025 12h21	Grenoble	Enquête publique esplanade	Je suis contre ce projet qui encore une fois va réduire le nombre de stationnement et va contribuer à la désertification des commerces sur Grenoble. Grenoble n'est plus une ville comme on aimerait voir, et ce genre de projet ne fait qu'en détériorer l'image. Grenoble va bientôt devoir être traversée en VTT car même les rues sont en piteux état. Il est grand temps de proposer une idée plus judicieuse en ce qui concerne l'esplanade avec un projet digne de ce nom.	Défavorable	" contre ce projet qui encore une fois va réduire le nombre de stationnement et va contribuer à la désertification des commerces sur Grenoble. Grenoble n'est plus une ville comme on aimerait voir, et ce genre de projet ne fait qu'en détériorer l'image. Grenoble va bientôt devoir être traversée en VTT car même les rues sont en piteux état. "
@616	1	Théo - Grenoble		21/03/2025 12h23	Grenoble	Je vote pour le projet de la ville.	Ce projet aurait dû, à mon sens, être réalisé il y a de ça plusieurs années. Face à une recrudescence des demandes de logement mais également des canicules, ce projet de réaménagement de l'esplanade prend tout son sens. La végétalisation de l'esplanade sera la bienvenue pour favoriser la biodiversité et recréer des zones plus fraîches et ombragées en ville. Ce sera un moyen de redécouvrir cet espace délaissé au travers de parcs agréables.La suppression des places de parking peut contribuer le confort de certains, mais elle doit laisser place aux mobilités douces et aux transports qui seront demain, j'en suis convaincu, une nécessité absolue dans le cadre du changement climatique.Je suis enthousiaste à l'idée de voir ce projet se réaliser, et j'ai hâte de me promener à vélo et à pied sur cette esplanade moderne et rafraîchie.	Favorable	"Face à une recrudescence des demandes de logement mais également des canicules, ce projet de réaménagement de l'esplanade prend tout son sens. La végétalisation de l'esplanade sera la bienvenue pour favoriser la biodiversité et recréer des zones plus fraîches et ombragées en ville.C'est une "nécessité absolue dans le cadre du changement climatique."
@617	1	myriam - Grenoble		21/03/2025 12h27	Grenoble	Contribution de Grenoble Alpes Métropole	Contribution de Grenoble-Alpes Métropole		Contribution de GAM Non découpée classée dans DIVERSContribution de Grenoble-Alpes Métropole
@618	1	Clemence - Saint- Martin-le- Vinoux		21/03/2025 12h32	Saint-Martin- le-Vinoux	Projet urbain de l'esplanade	Habitante de la commune de Saint Martin le Vinoux depuis plusieurs années et plus précisément dans la rue de la résistance (souvent encombré de véhicules lors des événements tel que la foire des Rameaux) je suis très inquiète de ce projet qui verrait nos rues encore plus encombrées des véhicules qui stationnent habituellement sur le parking de l'esplanade pour ce rendre à Grenoble à pied. Nous nous retrouverons dans une situation compliquée pour nous même stationner à l'endroit où nous vivons (ce qui est déjà le cas pendant les événements mais cela reste ponctuel heureusement).	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Habite rue de la résistance à SMLV" je suis très inquiète de ce projet qui verrait nos rues encore plus encombrées des véhicules qui stationnent habituellement sur le parking de l'esplanade pour ce rendre à Grenoble à pied. "
@619	1	Maroussia - Échirolles		21/03/2025 12h34	Échirolles	Esplanade - Grenoble	Cet emplacement est utilisé par de nombreuses personnes qui de fait ne circulent plus en voiture dans la ville. Je n'ai pas trouvé d'informations concernant le report des places de stationnement. Quid des véhicules qui n'ont pas d'autres choix que de rentrer dans la ville ?	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Je n'ai pas trouvé d'informations concernant le report des places de stationnement. "
E620	1	REYNAUD BANUS MYRIAM		21/03/2025 12h37		Contribution de Grenoble Alpes Métropole	Madame la Présidente, Mesdames et Monsieur les membres de la commission d'enquête, Je vous dépose une contribution de Grenoble-Alpes Métropole au travers du courrier joint signé du Président Christophe FERRARI. Vous en souhaitant bonne réception. Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées. Myriam REYNAUD BANUS Cheffe de service Urbanisme PLUI Direction Urbanisme et Aménagement DGA Aménagement du Territoire Tél (ligne directe) : 04.85.59.89.66. ----- Grenoble-Alpes Métropole - le Versseau 4 rue du Cotentin 31 130 ECHIROLLES Tél (standard) : 04.76.59.59.59		Contribution non découpée. Classée dans DIVERS Madame la Présidente, Mesdames et Monsieur les membres de la commission d'enquête, Je vous dépose une contribution de Grenoble-Alpes Métropole au travers du courrier joint signé du Président Christophe FERRARI. Vous en souhaitant bonne réception. Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées. Myriam REYNAUD BANUS Cheffe de service Urbanisme PLUI Direction Urbanisme et Aménagement DGA Aménagement du Territoire Tél (ligne directe) : 04.85.59.89.66. ----- Grenoble-Alpes Métropole - le Versseau 4 rue du Cotentin 31 130 ECHIROLLES Tél (standard) : 04.76.59.59.59
@621	1	Vincente - Saint- Martin-le- Vinoux		21/03/2025 12h38	Saint-Martin- le-Vinoux	Projet urbain du quartier de l'esplanade	Ce projet verrait un afflux de véhicules qui stationneraient aux alentours de Grenoble et plus précisément à Saint Martin le Vinoux qui est idéal pour déposer son véhicule (stationnement gratuit et proche du centre ville). Malheureusement les habitants de la commune n'auraient donc plus la possibilité de stationner sur leur propre commune et ceux toute au long de l'année ce qui est un très gros désagrément	Défavorable	"Ce projet verrait un afflux de véhicules qui stationneraient aux alentours de Grenoble et plus précisément à Saint Martin le Vinoux qui est idéal pour déposer son véhicule (stationnement gratuit et proche du centre ville). Malheureusement les habitants de la commune n'auraient donc plus la possibilité de stationner sur leur propre commune et ceux toute au long de l'année ce qui est un très gros désagrément "
@622	1	LEURIDAN	Christophe	21/03/2025 12h39	Meylan	Avis favorable	La réduction du stationnement ne me semble pas poser de problème majeur (c'est déjà le cas pendant la Foire des Rameaux) et va dans le bon sens. La transformation de la RN481 en boulevard urbain aussi. Il me semble important pour les riverains comme pour la mobilité : - de réduire autant que possible (compte tenu de la Foire) la surface artificialisée, - de végétaliser autant que possible: de faciliter et rendre agréable l'accès à pied ou à vélo à la station de tram Esplanade Centre, des deux rives de l'Isère : prévoir une passerelle sur l'Isère pour modes actifs [----- de créer la station de tram Dubedout pour réduire les distances à parcourir à pied, faciliter l'accès à la gare, faciliter les correspondances avec les lignes C1, C11, C12 et décharger la station Alsace Lorraine.	Favorable	"La réduction du stationnement ne me semble pas poser de problème majeur (c'est déjà le cas pendant la Foire des Rameaux) et va dans le bon sens. La transformation de la RN481 en boulevard urbain aussi" Demande de "prévoir une passerelle sur l'Isère pour modes actifs" Rappel l'intérêt "de créer la station de tram Dubedout pour réduire les distances à parcourir à pied, faciliter l'accès à la gare, faciliter les correspondances avec les lignes C1, C11, C12 et décharger la station Alsace Lorraine."
@622	2	LEURIDAN	Christophe	21/03/2025 12h39	Meylan	Avis favorable	La réduction du stationnement ne me semble pas poser de problème majeur (c'est déjà le cas pendant la Foire des Rameaux) et va dans le bon sens.	Favorable	"La réduction du stationnement ne me semble pas poser de problème majeur (c'est déjà le cas pendant la Foire des Rameaux) et va dans le bon sens."

@623	1		Gaël - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 12h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Précisions des aménagements liés aux mobilités douces	Concernant l'amélioration des mobilités douces, sans parking relais de taille conséquente comment réduire les bouchons arrivant de Chartreuse ou du Voironnais ? Le parking relais actuel ne permet pas aujourd'hui d'assurer correctement sa fonction, réduire le nombre de places de parking sans prévoir d'autre aménagement ne va pas faire disparaître le flot de voitures actuel. Augmenter la taille du parking relais va de paire avec une meilleure desserte du tram autour de l'esplanade, notamment pour faciliter les changements de ligne avec la voie E.	Défavorable	Concernant l'amélioration des mobilités douces, sans parking relais de taille conséquente comment réduire les bouchons arrivant de Chartreuse ou du Voironnais ? Le parking relais actuel ne permet pas aujourd'hui d'assurer correctement sa fonction, réduire le nombre de places de parking sans prévoir d'autre aménagement ne va pas faire disparaître le flot de voitures actuel. Augmenter la taille du parking relais va de paire avec une meilleure desserte du tram autour de l'esplanade, notamment pour faciliter les changements de ligne avec la voie E.
@623	2		Gaël - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 12h52	Saint-Martin-le-Vinoux	Précisions des aménagements liés aux mobilités douces	Je suis favorable au verdissement du quartier de l'esplanade et à l'amélioration des mobilités douces mais le projet n'aborde pas précisément les aménagements liés à ces points. Le verdissement de l'esplanade diminuera indéniablement l'effet d'îlot de chaleur mais les "quelques arbres prévus en bordures" seront-ils suffisants pour cela ? Quels aménagements cyclables sont prévus pour améliorer la sécurité des cycles dans ce secteur ? Les aménagements actuels sur la route de Lyon ne garantissent pas une circulation apaisée pour favoriser l'usage du vélo.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Je suis favorable au verdissement du quartier de l'esplanade et à l'amélioration des mobilités douces mais le projet n'aborde pas précisément les aménagements liés à ces points. Le verdissement de l'esplanade diminuera indéniablement l'effet d'îlot de chaleur mais les "quelques arbres prévus en bordures" seront-ils suffisants pour cela ? Quels aménagements cyclables sont prévus pour améliorer la sécurité des cycles dans ce secteur ? Les aménagements actuels sur la route de Lyon ne garantissent pas une circulation apaisée pour favoriser l'usage du vélo.
@624	1	LAVAL	Sylvain	21/03/2025 13h02	Grenoble	Avis du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) sur le projet soumis à l'enquête publique	Mesdames et Monsieur les commissaires enquêteurs, Je vous prie de trouver, ci-joint, l'avis très défavorable du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) au sujet du projet tel que présenté dans le cadre de l'enquête publique. Il a été délibéré et adopté par l'assemblée du Comité syndical du 13 mars 2025. Très cordialement à vous, Sylvain LAVAL Président du SMMAG Page 1 sur 7 Délibération du Comité syndical du SMMAG Séance du 13 mars 2025 OBJET : POLITIQUE DE DEPLACEMENTS - Compétences obligatoires - Avis sur le projet de requalification urbaine de l'esplanade porté par la Ville de Grenoble Délibération n° 14 Rapporteur : Laurent THOVISTE Le treize mars deux mille-vingt-cinq à 9 h 00, le comité syndical du SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE (SMMAG) s'est réuni dans la Salle André Malraux/immuable le Quartz, 40 rue Maignes à VOIRON sur la convocation en date du sept mars deux mille-vingt-cinq et sous la présidence de Sylvain LAVAL, Président du SMMAG. Nombre de délégués syndicaux en exercice au jour de la séance : 28 Nombre de votants, présents et représentés : 23 Présents/Délégués de Grenoble-Alpes Métropole/Titulaires : Pierre BEJIAI, Brahim CHERAA, Florent CHOLAT, Dominique ESCARON, Simon FARLEY, Sylvain LAVAL, Laëtitia RABIH, Laurent THOVISTE. Supplémentaires : Marc DEPINOIS. Délégués de la Communauté de Communes du GRENOBLEVAL : Henri BAILE, François BERNIGAUD, Coralie BURDELAINE. Délégués de la Communauté d'Agglomération du PAYS VOIRONNAIS : Bruno CATTIN, Anthony MOREAU, Luc REMOND. Absents ayant donné pouvoir sur toute la séance : Délégués de Grenoble-Alpes Métropole/Titulaires : Margot BELAIR pouvoir à Pierre BEJIAI, Christophe FERRARI pouvoir à Sylvain LAVAL, Marc ODDON pouvoir à Simon FARLEY, Alban ROSA pouvoir à Florent CHOLAT, Bertrand SPINDLER pouvoir à Laëtitia RABIH, Jean-Paul TROVERO pouvoir à Brahim CHERAA. Délégués de la Communauté de Communes du GRENOBLEVAL : Christine MEGRET pouvoir à Henri BAILE. Délégué du DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE : Franck BENHAMOU pouvoir à Laurent THOVISTE. Absents excusés/Délégués de Grenoble-Alpes Métropole/Titulaire : Maxence ALLOTTI. Délégué de la Communauté d'Agglomération du PAYS VOIRONNAIS : Titulaire : Nadine REUX. Délégué du DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE : Titulaires : Anne GERIN, Sandrine MARTIN-GRAND, Christophe SUSZYLO. Simon FARLEY a été nommé secrétaire de séance. Le rapporteur(e), Laurent THOVISTE, donne lecture du rapport suivant, OBJET : POLITIQUE DE DEPLACEMENTS - Compétences obligatoires - Avis sur le projet de requalification urbaine de l'esplanade porté par la Ville de Grenoble Exposé des motifs Par courrier en date du 11 juillet 2024, en application des articles L 122-1 et R 122-7 du code de l'environnement, la Ville de Grenoble a transmis au SMMAG, pour avis, le dossier consistant de l'étude d'impact relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'esplanade ainsi que la demande de permis d'aménager relatif au projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du Boulevard de l'Esplanade. Ce réaménagement s'inscrit dans un projet de requalification souhaité par la ville de Grenoble comprenant : la création d'un parc paysager, des interventions sur les infrastructures routières et de mobilités, la requalification urbaine et la création de logements. En matière de mobilité, la commune indique qu'elle poursuit l'objectif d'un rééquilibrage des conditions de déplacements dans le secteur au profit des piétons et des cyclistes. S'agissant d'un secteur à forts enjeux de mobilité et de flux de déplacements, les nombreux éléments de programmation du projet global de requalification impactant les conditions de mobilité, auraient dû faire l'objet d'un travail en commun afin de pouvoir s'assurer de leur opportunité, de leur faisabilité, ainsi que de leur caractère réalisable et de leur impact relatif au territoire. Au lieu de cela, le projet est soumis à l'avis de la collectivité d'office des instances locales de concertation.	Défavorable	Délibération du conseil syndical du SMMAG, 7 pages, séance du 13 mars 2025
@625	1	MAHIEU	Sylvie	21/03/2025 13h14	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de déqualification de l'Esplanade	Nous avons lu les propositions. Nous habitons St Martin le Vinoux et pour nos déplacements, nous utilisons autant les transports en commun que notre véhicule. Nous travaillons le soir et rentrons tard à 1 heure du matin, notre véhicule est indispensable pour rentrer chez nous car nous n'avons pas d'autre alternative. Pour cela le parking situé à l'esplanade est indispensable pour nous, le parking relais ne propose pas suffisamment de place. Nous sommes 5 personnes à utiliser un seul véhicule.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"... nous n'avons pas d'autre alternative. Pour cela le parking situé à l'esplanade est indispensable pour nous, le parking relais ne propose pas suffisamment de place".
@625	2	MAHIEU	Sylvie	21/03/2025 13h14	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de déqualification de l'Esplanade	Le nouvel axe routier proposé, à proximité de la Casamaure, ne prend pas en compte le réel de la vie des habitants de St Martin le Vinoux, il entrainera une pollution supplémentaire dans ce secteur déjà surchargé et provoquera des bouchons plus importants.	Défavorable	"Le nouvel axe routier [...] entrainera une pollution supplémentaire dans ce secteur déjà surchargé.
@625	3	MAHIEU	Sylvie	21/03/2025 13h14	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de déqualification de l'Esplanade	L'impact des choix de la ville de Grenoble est important pour les communes limitrophes. Il nous semble indispensable que la Ville de Grenoble et les instances compétentes sur le terrain prennent en compte l'avis des habitants et de leurs élus. Il s'agit d'évaluer l'impact des nuisances sur la qualité au regard de l'amélioration proposée.	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Il nous semble indispensable que la Ville de Grenoble et les instances compétentes sur le terrain prennent en compte l'avis des habitants et de leurs élus."
@626	1	GALLISSOT	Mathieu	21/03/2025 13h30	Saint-Martin-le-Vinoux	Prise en compte de la RD57	Ce projet me laisse de grande inquiétudes quant au trafic lié à la RD57, la route de Clémencière. Cette route draine le trafic des habitants de Sarcenas, de Quaix en Chartreuse et des hameaux de Clémencière. La jonction entre la route de Lyon (RD1075) et la route de Clémencière (RD57) est ponctuellement bouchée lors d'épisodes de bouchons. Lorsque la RN481 est très chargée, une partie du trafic se déporte sur la RD1075 via le pont Bergonzoli. Dans ce cas, il est difficile pour les habitants qui n'ont que cette route de se déplacer et pourrait augmenter les tensions sur le partage de la route, la RD57 étant une route de montagne avec des épingles serrées dès son début. La requalification de la RN481 pourrait très largement amplifier ce phénomène pouvant causer des délais importants, voir encore un déport dans le village de Saint Martin le Vinoux. Ce projet en l'état n'apporte rien pour garantir une fluidité de l'accès à la chartreuse. D'autant plus que ce territoire est très peu desservi en transport en commun et que le projet de métro câble semble être suspendu. Il y a un risque d'isolement.	Défavorable	Ce projet me laisse de grande inquiétudes quant au trafic lié à la RD57, la route de Clémencière. Cette route draine le trafic des habitants de Sarcenas, de Quaix en Chartreuse et des hameaux de Clémencière. La jonction entre la route de Lyon (RD1075) et la route de Clémencière (RD57) est ponctuellement bouchée lors d'épisodes de bouchons. Lorsque la RN481 est très chargée, une partie du trafic se déporte sur la RD1075 via le pont Bergonzoli. Dans ce cas, il est difficile pour les habitants qui n'ont que cette route de se déplacer et pourrait augmenter les tensions sur le partage de la route, la RD57 étant une route de montagne avec des épingles serrées dès son début. La requalification de la RN481 pourrait très largement amplifier ce phénomène pouvant causer des délais importants, voir encore un déport dans le village de Saint Martin le Vinoux. Ce projet en l'état n'apporte rien pour garantir une fluidité de l'accès à la chartreuse. D'autant plus que ce territoire est très peu desservi en transport en commun et que le projet de métro câble semble être suspendu. Il y a un risque d'isolement.
@627	1	EMIN	Veronique	21/03/2025 13h41	Saint-Nazaire-les-Eymes	Non à ce projet urbain îlot de chaleur	Madame la Présidente, Madame et Messieurs les Commissaires Enquêteurs, J'ai apporté mes contributions à quasiment toutes les EP depuis 2008 (Rocade Nord, DTA, ScoT, PDU, Coeur de ville-Coeur d'agglomération, Presqu'île, Ligne E de tram pour ne citer qu'eux). J'ignore si ma contribution est recevable dans la mesure où je n'habite plus dans la métropole (où j'ai résidé pendant 42 ans) mais je ne peux m'empêcher de réagir à ce projet de densification urbaine valant MECDU et qui met en exergue la réalisation du volet paysager... L'arrivée future de 2200 habitants auxquels il faut ajouter les 500 actuels pour 90 places de stationnement... dans cette entrée emblématique Nord-Ouest. Je vous remercie et vous prie de croire en mes meilleurs sentiments... (Pour rappel, tous les projets réalisés par Grenoble (depuis 2010) coeur de ville-coeur d'agglomération/réaménagement des quais de l'Isère, Ligne E de tram, Presqu'île, tenaient compte de la réalisation de la Rocade Nord, notée comme élément indispensable, dans tous les dossiers soumis à EP à l'époque. Exit la Rocade Nord et hop, miracle avec le Projet Esplanade ! Grenoble continue à serefermer sur elle-même, les commerces ferment, les entreprises démantent. Faudra-t-il faire appel aux hélicoptères pour accéder au CHU depuis Voiron, Moirans, Roybon, Passer par le massif de la Chartreuse pour aller de la polarité Nord-Ouest à la polarité Nord-Est ? Faire 12 km supplémentaires pour se rendre aux PPI, au cimetière de Grenoble situés à La Tronche ? Des ICPE sont présentes à proximité de ce site, les secours seront-ils possibles compte-tenu des difficultés de déplacements ? Les futures entrées dans Grenoble : Avenue des Martyrs à la Presqu'île, route de Lyon ? Une pensée pour les habitants actuels du quartier Esplanade qui vont perdre de l'insaisissable fait de la densification et des hauteurs des immeubles projetés, ce qui s'ajoutera aux reports de trafic sur la Route de Lyon. Bordeaux, ville souvent citée dans les études de déplacements de la métropole a réalisé des parkings silos pour permettre aux automobilistes éloignés des TC de rejoindre les lignes de tram ou utiliser les vélos dans le centre urbain. Le siège de la Metro actuellement en travaux a augmenté le nombre de places de stationnements, ce qui signifie donc qu'il y a des besoins et donc des manques... Le tourisme à Grenoble et dans les stations iséroises est aussi le grand oublié. J'émet un avis défavorable sur ce projet. Avec mes remerciements.	Défavorable	"Pour rappel, tous les projets réalisés par Grenoble (depuis 2010) coeur de ville-coeur d'agglomération/réaménagement des quais de l'Isère, Ligne E de tram, Presqu'île, tenaient compte de la réalisation de la Rocade Nord, notée comme élément indispensable, dans tous les dossiers soumis à EP à l'époque. Exit la Rocade Nord et hop, miracle avec le Projet Esplanade ! Le tourisme à Grenoble et dans les stations iséroises est aussi le grand oublié. J'émet un avis défavorable sur ce projet"

@627	2	EMIN	Veronique	21/03/2025 13h41	Saint-Nazaire-les-Eymes	Non à ce projet urbain lot de chaleur	Les élus de Grenoble et de la métropole innovent en présentant un projet de requalification qui commence par le volet << Espaces verts >> avant la réalisation des opérations de construction (850 logements et commerces) et de démolition qui vont générer poussières et gaz à effet de serre.L'étude d'impact de ce projet ne prend pas en compte ces éléments pour la pérennité des arbres et végétation existants et envisagés.Le volet paysager manque de précisions : nombre d'arbres, variétés, état sanitaire, précautions de préservation (périmètre d'intervention avec des engins de chantier). Les platanes insuffisamment protégés étant seulement indiqués que l'alignement serait conservé, ce qui n'exclut pas d'en supprimer pour les remplacer par des coins-tiges ! Aucun périmètre pour protéger ces arbres centenaires emblématiques, surprenant.La Renouée du Japon dont la présence est mentionnée dans le dossier (qui se propage à grande vitesse dans la métropole et présente sur les berges de l'Isère) nécessite des précautions afin de limiter sa diffusion, rien n'est mentionné sur l'installation de bacs de lavage des roues des engins de chantier...Or cette plante invasive détruit la biodiversité... Les habitants actuels du quartier Esplanade vont donc bénéficier du fait de la densification qui créera des surcroûts sur un nouveau lot de chaleur...Le point intéressant de ce dossier << Espaces verts >> est la création de la passerelle piétons/cycles pour rejoindre la Presqu'île sans toutefois que le coût et qu'une date de mise en oeuvre ne soit précisés. Cette passerelle pourrait être réalisée sans qu'elle soit liée à ce projet...	Défavorable	Une étude d'impact insuffisante : non prise en compte des poussières émises lors de la démolition et construction de logement imprécise : nombre , variétés...d'arbres, impact sur la présence de la renouée du japon, pas de date ni de cout pour la réalisation de la passerelle....
@627	3	EMIN	Veronique	21/03/2025 13h41	Saint-Nazaire-les-Eymes	Non à ce projet urbain lot de chaleur	Du point de vue déplacements/attractivité/stationnements/entrée de ville centre :La déviation, la pacification de la RN 481 et l'aménagement de la Porte de France, composent le projet : Les citoyens peuvent parcourir 800 m à pieds pour aller prendre un TC mais ne pourraient pas le parcourir pour aller se promener sur la berge de l'Isère ? L'emprise sera t-elle différente ? Il est stipulé un maintien des 2 voies dans chaque sens. Depuis les travaux de la ligne de tram, il n'existe qu'une voie entre la Porte de France et la bretelle d'accès depuis la Route de Lyon. Les travaux de la ligne E de tram sont pourtant achevés depuis longtemps et cette deuxième voie aurait dû être rétablie. Quel coût/bénéfice du déplacement de cette portion de la RN 481 déjà limitée à 50 km/h dans l'agglomération de ce projet de déviation ?Les services de l'Etat ont-ils été consultés, ont-ils donné leur accord ? Sauf erreur de ma part, cet accord n'est pas joint au dossier ? Cette entrée Nord-Ouest de Grenoble doit tenir compte et maintenir l'accès aux services publics de la métropole dont les services de secours et le CHU de Grenoble situé à La Tronche. La Commission d'enquête de la ligne E de tram mentionnait ce point de vigilance.L'avis n°2 de l'Autorité Environnementale sur la requalification urbaine du quartier de l'Esplanade Grenoble est le document le plus intéressant du dossier. A propos de la << pacification >> de la RN481 et de l'aménagement Porte de France il est écrit, page 7, La RN 481 sert actuellement d'accès au centre-ville...Grenoble et la Métropole semblent oublier que Grenoble est dans un emboîtement où sont situés les entreprises, services publics et emplois !	Défavorable	Le dossier annonce 2x2 voies alors que depuis la réalisation du tram E, il n'y a qu'une voie entre la porte de France et l'autoroute.Pas de cout, pas , "Quel coût/bénéfice du déplacement de cette portion de la RN 481 déjà limitée à 50 km/h dans la portion de ce projet de déviation ?" Quel impact sur l'accès au CHU?
@627	4	EMIN	Veronique	21/03/2025 13h41	Saint-Nazaire-les-Eymes	Non à ce projet urbain lot de chaleur	Depuis hier soir (20/03/2025) le parking Esplanade, pour accueillir la Foire des Rameaux, est fermé. Il est indiqué sur le site M-Mobilités aire grenobloise que des perturbations sont à prévoir, ah bon ? Donc cela préfigure du futur...Il est dit que l'Esplanade restera fermée suite au départ de la foire en raison de travaux...Sagit-ils travaux de ce projet << espaces verts >> , déjà dans les tuyaux ? Cette fermeture de l'Esplanade est l'occasion de réaliser des études complémentaires indispensables pour la ville de Grenoble. Ce projet concerne une entrée majeure à la ville-centre (Enquête Ménages Déplacements de2010), à l'agglomération grenobloise et ne prévoit aucun parking silo évolutif et végétalisé (levelui d'EDF à la Presqu'île) indispensables pour des reports sur les TC et l'intermodalité. Seulement prévues 90 places payantes réservées aux résidents. Supprimer 430 places gratuites et annoncer l'arrivée de 2200 habitants supplémentaires, entreprises et commerces est-ce raisonnable, visionnaire ? Nous sortir les résultats << succints >> des 4% de l'usage du vélo de l'EMD 2010 semble biosensé...pour un projet soumis à EP en 2025 et dont la réalisation porte à 10/15 ans.La requalification de la Petite Esplanade : Un parking silo et des commerces permettraient d'éviter que les habitants des logements projetés ne soient exposés aux diverses nuisances. Il est indiqué l'AE que les chambres de ces logements seraient orientées à l'Est. Est-ce à dire que les futurshabitants vivront dans leurs chambres ? Des chiffres séparés de ces projets d'aménagement devraient également être présentés. C'est un grand flou avec des chiffres ça et là.	Défavorable	"Ce projet concerne une entrée majeure à la ville-centre (Enquête Ménages Déplacements de2010), à l'agglomération grenobloise et ne prévoit aucun parking silo évolutif et végétalisé " Seules sont prévues 90 places payantes réservées aux résidents.Supprimer 430 places gratuites et annoncer l'arrivée de 2200 habitants supplémentaires, entreprises et commerces est-ce raisonnable, visionnaire ?" Des chiffres séparés de ces projets d'aménagement devraient également être présentés. C'est un grand flou avec des chiffres ça et là."
@628	1		christine -Grenoble	21/03/2025 13h59	Grenoble	un projet qui a du sens	Je soutiens ce projet permettant d'avoir une entrée de ville apaisée.	Favorable	"Je soutiens ce projet permettant d'avoir une entrée de ville apaisée."
@629	1		Jean-François -Grenoble	21/03/2025 14h09	Grenoble	Avis défavorable	Avis défavorable en raison de la suppression du parking, sans solution de remplacement. Ce choix de suppression est en complète contradiction avec la fonction de centralité de la ville de Grenoble dans la métropole. Il est évident que l'ensemble des services (publics et privés) proposés par la ville-centre ne peuvent être viables que s'ils sont accessibles à un large public, et non aux seuls habitants intra-muros. La présence d'un parking en entrée nord de la ville permet donc de maintenir cette accessibilité indispensable à la survie de la ville Centre, tout en minimisant la circulation auto dans la ville-centre. La ville-centre est déjà dans une situation difficile, supprimer cet élément d'accessibilité ne va qu'aggraver cette tendance, dans un mouvement irréversible.	Défavorable	Ce choix de suppression est en complète contradiction avec la fonction de centralité de la ville de Grenoble dans la métropole. Il est évident que l'ensemble des services (publics et privés) proposés par la ville-centre ne peuvent être viables que s'ils sont accessibles à un large public, et non aux seuls habitants intra-muros. La présence d'un parking en entrée nord de la ville permet donc de maintenir cette accessibilité indispensable à la survie de la ville Centre, tout en minimisant la circulation auto dans la ville-centre. La ville-centre est déjà dans une situation difficile, supprimer cet élément d'accessibilité ne va qu'aggraver cette tendance, dans un mouvement irréversible.
@630	1	HEYNARD	Hugo	21/03/2025 14h14	Grenoble	Du renouveau pour le quartier	La transformation de l'Esplanade, actuellement utilisée en grande partie comme parking, en un véritable parc urbain représente une excellente initiative pour le quartier et ses habitants. Ce projet va bien au-delà d'un simple aménagement paysager : il incarne une vision plus durable, plus humaine et plus vivante de l'espace urbain.D'abord, la création d'un parc favorisera la qualité de vie des riverains. Un espace vert accessible à tous permettra de mieux respirer, de se détendre, de se retrouver entre voisins ou en famille. En pleine ville, un tel lieu devient un vrai poumon, essentiel à notre bien-être physique et mental. Ensuite, repenser cet espace en faveur de la nature plutôt que de la voiture répond aux enjeux environnementaux actuels. Moins de bitume, plus de végétation : cela signifie une meilleure gestion des îlots de chaleur, une biodiversité accrue, et une contribution concrète à la lutte contre le changement climatique. Enfin, cette requalification contribuera à dynamiser le quartier. Le parc attirera non seulement les habitants de Grenoble, mais aussi des visiteurs, des promeneurs, des familles. Cela pourra encourager l'ouverture de petits commerces de proximité et renforcer le lien social dans le secteur. En somme, ce projet de transformation de l'Esplanade est une belle opportunité de faire de ce lieu un espace vivant, apaisé et tourné vers l'avenir. Il est temps que cet endroit redevienne un lieu de vie plutôt qu'un simple lieu de passage.	Favorable	"une excellente initiative pour le quartier et ses habitants. " la création d'un parc favorisera la qualité de vie des riverains [...] En pleine ville, un tel lieu devient un vrai poumon, essentiel à notre bien-être physique et mental. [...] une contribution concrète à la lutte contre le changement climatique [...] Cela pourra encourager l'ouverture de petits commerces de proximité et renforcer le lien social dans le secteur. " En somme, ce projet de transformation de l'Esplanade est une belle opportunité de faire de ce lieu un espace vivant, apaisé et tourné vers l'avenir. Il est temps que cet endroit redevienne un lieu de vie plutôt qu'un simple lieu de passage."
@631	1	LONGO	Jeanne	21/03/2025 14h17	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet d'aménagement de l'Esplanade	Ce projet va déplacer les problèmes de la circulation automobile sur toutes les communes périphériques à la sortie de GRENoble; notamment SAINT MARTIN LE VINOUX, qui est la première impactée. Le fait de supprimer les quatre voies de la RN 481, pour la transformer en simple boulevard va créer un engorgement ; d'autant que le quai riverain ne sera plus ouvert à la circulation. Les bouchons quotidiens et quasi permanents que cela va engendrer ne feront qu'accroître la pollution. Comme cela se produit déjà, les automobilistes shuntent les engorgements Nord-Est et Ouest (Porte de FRANCE et la Tronche/Meylan), en empruntant toutes les petites routes de montagne, qui passent par le Col de VENICE, puis la Frette, Quaix en Chartreuse, Clémenceières, Narbonne... aucune logique dans ce système de restriction de la circulation: destruction de l'écosystème de notre moyenne montagne, par les nuisances induites par la pollution et le bruit des passages incessants.	Défavorable	Dénonce "les problèmes de la circulation automobile sur toutes les communes périphériques" Dit que "Le fait de supprimer les quatre voies de la RN 481, pour la transformer en simple boulevard va créer un engorgement " et que "les automobilistes shuntent les engorgements Nord-Est et Ouest (Porte de FRANCE et la Tronche/Meylan), en empruntant toutes les petites routes de montagne".
@631	2	LONGO	Jeanne	21/03/2025 14h17	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet d'aménagement de l'Esplanade	Ce projet anéantit le très grand parking relais de l'Esplanade et rien n'est prévu en compensation. Les automobilistes vont se garer n'importe où, dans les rues annexes.	Défavorable	"Ce projet anéantit le très grand parking relais de l'Esplanade et rien n'est prévu en compensation. Les automobilistes vont se garer n'importe où, dans les rues annexes."
@631	3	LONGO	Jeanne	21/03/2025 14h17	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet d'aménagement de l'Esplanade	L'imposant projet de logements concentrationnaires va transformer le quartier en zone à dangerosité élevée et à trafics en tous genres, comme certains quartiers de la ville SUD de Grenoble.	Défavorable	S'oppose à "l'imposant projet de logements concentrationnaires va transformer le quartier en zone à dangerosité élevée et à trafics en tous genres, comme certains quartiers de la ville SUD de Grenoble."
@632	1	COUËLLE	Jérôme	21/03/2025 14h17	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable au projet de réaménagement de l'esplanade et de la RN481 et demande d'abandon de ce projet	- 430 places de parking (315 gratuites et 115 payantes) seraient supprimées alors que ces places sont déjà insuffisantes- La commune de Saint Martin subirait le report du parking sauvage comme c'est déjà le cas chaque année avant, pendant et après la foire des Rameaux	Défavorable	- 430 places de parking (315 gratuites et 115 payantes) seraient supprimées alors que ces places sont déjà insuffisantes- La commune de Saint Martin subirait le report du parking sauvage comme c'est déjà le cas chaque année avant, pendant et après la foire des Rameaux
@632	2	COUËLLE	Jérôme	21/03/2025 14h17	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis très défavorable au projet de réaménagement de l'esplanade et de la RN481 et demande d'abandon de ce projet	La transformation envisagée de la RN481 reporterait sur la commune et ses petites rues étroites une partie des 25 000 véhicules empruntant aujourd'hui la RN481. - Le seul accès de la commune et du secteur limitrophe de Grenoble à la ville de Grenoble sera ainsi congestionné, saturé en période de pointe, impactant la vie, la circulation, la pollution, les nuisances sonores jour et nuit pour tous les habitants à proximité	Défavorable	La transformation envisagée de la RN481 reporterait sur la commune et ses petites rues étroites une partie des 25 000 véhicules empruntant aujourd'hui la RN481. - Le seul accès de la commune et du secteur limitrophe de Grenoble à la ville de Grenoble sera ainsi congestionné, saturé en période de pointe, impactant la vie, la circulation, la pollution, les nuisances sonores jour et nuit pour tous les habitants à proximité

@632	3	COUËLLE	Jérôme	21/03/2025 14h17	Saint-Martin- le-Vinoux	Avis très défavorable au projet de réaménagement de l'esplanade et de la RN481 et demande d'abandon de ce projet	- Enfin, le projet de création d'un aménagement paysager de la Casamaure préemptant sans discussion ni accord 2 terrains sur Saint Martin Le Vinoux est hallucinant : nous sommes en démocratie, il y a des lois.Ce projet est unilatéral et daté : il ne tient aucun compte de la vie des habitants à proximité, de la réalité des flux et des besoins.	Défavorable	nfin, le projet de création d'un aménagement paysager de la Casamaure préemptant sans discussion ni accord 2 terrains sur Saint Martin Le Vinoux est hallucinant : nous sommes en démocratie, il y a des lois. Ce projet est unilatéral et daté : il ne tient aucun compte de la vie des habitants à proximité, de la réalité des flux et des besoins.
@632	4	COUËLLE	Jérôme	21/03/2025 14h17	Saint-Martin- le-Vinoux	Avis très défavorable au projet de réaménagement de l'esplanade et de la RN481 et demande d'abandon de ce projet	Les habitants de Saint Martin et de Grenoble à proximité subissent déjà plusieurs mois par an les nuisances permanentes générées par la Foire des Rameaux et autres événements sur l'Esplanade : parking sauvage, nuisances sonores jour et nuit, pollution déportée, rues coupées à cause de l'incivisme des personnes venant à ces événements et se garant n'importe où, coûts inhérents pour la ville de Saint Martin payés par ses habitants, etc... Ces événements et notamment la foire des Rameaux sur la place de l'Esplanade démontrent année après année qu'il sont totalement inadaptés à la réalité de ce secteur de l'agglomération et auraient dû être démantés depuis plus d'une décennia priorité de la ville de Grenoble devrait être le déménagement de la Foire des Rameaux et autres événements sur L'Esplanade vers des lieux adaptés et appropriés.	Défavorable	Les habitants de Saint Martin et de Grenoble à proximité subissent déjà plusieurs mois par an les nuisances permanentes générées par la Foire des Rameaux et autres événements sur l'Esplanade : parking sauvage, nuisances sonores jour et nuit, pollution déportée, rues coupées à cause de l'incivisme des personnes venant à ces événements et se garant n'importe où, coûts inhérents pour la ville de Saint Martin payés par ses habitants, etc... Ces événements et notamment la foire des Rameaux sur la place de l'Esplanade démontrent année après année qu'il sont totalement inadaptés à la réalité de ce secteur de l'agglomération et auraient dû être démantés depuis plus d'une décennia priorité de la ville de Grenoble devrait être le déménagement de la Foire des Rameaux et autres événements sur L'Esplanade vers des lieux adaptés et appropriés.
@632	5	COUËLLE	Jérôme	21/03/2025 14h17	Saint-Martin- le-Vinoux	Avis très défavorable au projet de réaménagement de l'esplanade et de la RN481 et demande d'abandon de ce projet	Malgré cette réalité concrète, qui empire année après année, que la ville de Grenoble connaît, qu'elle a pu appréhender, et dont tous les habitants à proximité se plaignent, cette même ville de Grenoble, par son projet unilatéral de réaménagement du secteur de l'Esplanade et de la RN 481, voudrait imposer toutes ces nuisances de manière permanente 365 jours par an à la commune de Saint Martin Le Vinoux, à ses habitants, et aux habitants de Grenoble à proximité : pollution, nuisances sonores, congestion routière, manque parking et parking sauvage, rues coupées, congestion routière, impossibilité d'aller à Grenoble, etc) C'est aberrant, ce projet est inacceptable, la méthode la ville de Grenoble est intolérable et révoltante.Je m'oppose donc à la mise en oeuvre d'un tel projet de réaménagement de l'esplanade et de la RN481 dont les conséquences seraient catastrophiques pour les habitants à proximité de Grenoble et de Saint Martin Le Vinoux, leur vie au quotidien, la dévalorisation à moyen terme de leur habitat, les pertes financières de patrimoine inhérentes.Je soutiendrai la commune de Saint Martin Le Vinoux ainsi que les associations qui se constitueront dans leurs recours pour s'opposer à ce projet si la ville de Grenoble n'abandonnait pas ce projet.	Défavorable	Malgré cette réalité concrète, qui empire année après année, que la ville de Grenoble connaît, qu'elle a pu appréhender, et dont tous les habitants à proximité se plaignent, cette même ville de Grenoble, par son projet unilatéral de réaménagement du secteur de l'Esplanade et de la RN 481, voudrait imposer toutes ces nuisances de manière permanente 365 jours par an à la commune de Saint Martin Le Vinoux, à ses habitants, et aux habitants de Grenoble à proximité : pollution, nuisances sonores, congestion routière, manque parking et parking sauvage, rues coupées, congestion routière, impossibilité d'aller à Grenoble, etc) C'est aberrant, ce projet est inacceptable, la méthode la ville de Grenoble est intolérable et révoltante.Je m'oppose donc à la mise en oeuvre d'un tel projet de réaménagement de l'esplanade et de la RN481 dont les conséquences seraient catastrophiques pour les habitants à proximité de Grenoble et de Saint Martin Le Vinoux, leur vie au quotidien, la dévalorisation à moyen terme de leur habitat, les pertes financières de patrimoine inhérentes.
@633	1		Vincent - Grenoble	21/03/2025 14h21	Grenoble	Réaction suite à l'avis du SMMAG	En tant qu'habitant de Grenoble ayant suivi de près l'évolution de l'Esplanade depuis de longues années, j'avais d'ailleurs obtenu du tribunal administratif l'annulation de la révision simplifiée du PLU Grenoblois qui aurait signé la mort de la Grande Esplanade en la couvrant de logements, je suis très étonné de lire l'avis tout récent du SMMAG sur ce projet.Alors que l'enquête publique s'est ouverte le 17 février 2025, le SMMAG donne un avis << très défavorable >> le 13 mars quelques jours avant la clôture de l'enquête, comme s'il découvrait ce projet.Mais pourquoi donc le SMAG se réveille-t-il au tout dernier moment, en voulant faire croire qu'il n'a pas été associé aux discussions ces dernières années et qu'il découvre le projet ?Cette position très agressive vis-à-vis du maître d'ouvrage montre l'incapacité du SMMAG à travailler en amont avec la ville-centre, alors qu'il porte la responsabilité de piloter les solutions de mobilités. Il devrait être très actif plutôt que d'attendre qu'on lui mèche le travail.Autant il est compréhensible que de nombreuses personnes s'inquiètent de la suppression du stationnement sur la grande Esplanade, mais pas de l'autorité organisatrice des mobilités qui a suivi ce dossier depuis des années, dossier prévu dans le PLU, le PDU et de nombreuses décisions de la ville de Grenoble et de la métropole et de nombreuses concertations avec le public.Chaque année, la Foire des Rameaux sur l'Esplanade supprime ce parking et ce depuis de longues années et les usagers du parking savent très bien comment se débrouiller, démontrant concrètement qu'il est possible de le supprimer définitivement. Cette suppression est inscrite depuis longtemps.J'estime que cette première phase est enfin proche de sa réalisation et qu'elle est positive pour la ville et l'agglomération.Vincent Comparat	Favorable	Avait déposé le recours au TA du projet de ZAC de Grenoble qui a abouti à son annulation."le SMMAG donne un avis << très défavorable >> le 13 mars quelques jours avant la clôture de l'enquête, comme s'il découvrait ce projet "...Autant il est compréhensible que de nombreuses personnes s'inquiètent de la suppression du stationnement sur la grande Esplanade, mais pas de l'autorité organisatrice des mobilités qui a suivi ce dossier depuis des années, dossier prévu dans le PLU, le PDU et de nombreuses décisions de la ville de Grenoble et de la métropole et de nombreuses concertations avec le public." et "Cette suppression est inscrite depuis longtemps."
@634	1	ROUPHAEL	Doraine	21/03/2025 14h24	Grenoble	Projet Esplanade	Nous sommes ravis d'avoir de projet Esplanade dans notre quartier. On a trop attendu pour sa réalisation. Ce nouveau aménagement de l'Esplanade offre un beau espace vert pour l'entrée de Grenoble, un espace convivial pour les grenoblois et les gens du quartier en particulier. Je vois la plupart des avis négatifs sont des gens qui n'habitent même pas à Grenoble et qui ne veulent que profiter du stationnement gratuit... C'est un très beau projet pour les grenoblois. On est pour pour ce projet	Favorable	Estime avoir trop attendu la réalisation de ce projet. "Ce nouvel aménagement de l'Esplanade offre un bel espace vert pour l'entrée de Grenoble, un espace convivial pour les grenoblois et les gens du quartier en particulier.
@635	1	ANDRIEU	Frederic	21/03/2025 14h30	Saint-Martin- le-Vinoux	Le projet ne prend pas en compte tous les éléments pertinents et doit être retravaillé dans le fond.	Je suis opposé au projet dans sa forme actuel car il ne ne prend pas en compte tous les éléments pertinents et va apporter des nuisances significatives (environnementales, sonores, riverains). En particulier il est inacceptable de dévier la RN 481 vers l'ancienne route de Lyon / le plan de circulation de l'entrée de Grenoble doit être revu afin de ne pas générer de nouvelles nuisances;	Défavorable	Je suis opposé au projet dans sa forme actuel car il ne ne prend pas en compte tous les éléments pertinents et va apporter des nuisances significatives (environnementales, sonores, riverains). En particulier il est inacceptable de dévier la RN 481 vers l'ancienne route de Lyon / le plan de circulation de l'entrée de Grenoble doit être revu afin de ne pas générer de nouvelles nuisances;
@635	2	ANDRIEU	Frederic	21/03/2025 14h30	Saint-Martin- le-Vinoux	Le projet ne prend pas en compte tous les éléments pertinents et doit être retravaillé dans le fond.	Il est inacceptable de ne pas prévoir un parking relais beaucoup plus grand au niveau de l'esplanade afin de créer de vraies conditions pérennes de report modal;	Défavorable	Il est inacceptable de ne pas prévoir un parking relais beaucoup plus grand au niveau de l'esplanade afin de créer de vraies conditions pérennes de report modal;
@635	3	ANDRIEU	Frederic	21/03/2025 14h30	Saint-Martin- le-Vinoux	Le projet ne prend pas en compte tous les éléments pertinents et doit être retravaillé dans le fond.	En particulier il est inacceptable d'impacter l'environnement du terrain de "la Casamaure" qui a repris ces dernières années une forme parfaitement adaptée à son environnement et aux enjeux locaux.	Défavorable	En particulier il est inacceptable d'impacter l'environnement du terrain de "la Casamaure" qui a repris ces dernières années une forme parfaitement adaptée à son environnement et aux enjeux locaux.
@636	1	COUTY	Laurène	21/03/2025 14h32	Lyon	Esplanade	Ce parking à l'entrée de la ville de Grenoble reflète une ville très industrielle, très polluée.Un parking oui, mais pourquoi si grand ?Un parc végétalisé apporterai une régularisation de la température , une zone de jeux.Et en plus ca donnerai une meilleure image de Grenoble.Ce serait tellement plus agréable d'avoir un parc à l'entrée de la ville tant pour les habitants que pour les touristes.	Favorable	"Ce parking à l'entrée de la ville de Grenoble reflète une ville très industrielle, très polluée.Un parking oui, mais pourquoi si grand ?Un parc végétalisé apporterai une régularisation de la température , une zone de jeux.Et en plus ca donnerai une meilleure image de Grenoble.Ce serait tellement plus agréable d'avoir un parc à l'entrée de la ville tant pour les habitants que pour les touristes. "
@637	1		Abygaël - Grenoble	21/03/2025 14h34	Grenoble	J'apporte mon soutien au projet porté par la ville	J'apporte mon soutien au projet porté par la ville. À mes yeux, une telle initiative aurait mérité d'être lancée depuis bien longtemps. Dans un contexte où la demande en logements augmente et où les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, la transformation de l'esplanade apparaît comme une évidence. La végétalisation de cet espace contribuera non seulement à la biodiversité urbaine, mais offrira aussi des zones plus fraîches et ombragées, améliorant ainsi la qualité de vie des habitants. Ce sera également l'occasion de redonner vie à un lieu jusque-là peu attractif, en le transformant en un espace vert agréable et accueillant. Même si la suppression des places de stationnement peut en gêner certains, elle doit selon moi laisser la place aux mobilités douces et aux transports en commun, qui deviendront indispensables face aux enjeux climatiques à venir. Je me réjouis de voir ce projet avancer et je suis impatient de pouvoir profiter de cette nouvelle esplanade, à pied ou à vélo, dans un cadre modernisé et plus respectueux de l'environnement.	Favorable	"Dans un contexte où la demande en logements augmente et où les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, la transformation de l'esplanade apparaît comme une évidence. Ce sera également l'occasion de redonner vie à un lieu jusque-là peu attractif, en le transformant en un espace vert agréable et accueillant. Même si la suppression des places de stationnement peut en gêner certains, elle doit selon moi laisser la place aux mobilités douces et aux transports en commun, qui deviendront indispensables face aux enjeux climatiques à venir. Je me réjouis de voir ce projet avancer et je suis impatient de pouvoir profiter de cette nouvelle esplanade, à pied ou à vélo, dans un cadre modernisé et plus respectueux de l'environnement."
@638	1		Rose - Grenoble	21/03/2025 14h40	Grenoble	Nous soutenons pleinement le projet, sans réserve !	Nous sommes heureux de voir enfin ce projet d'aménagement de l'Esplanade se concrétiser dans notre quartier. Cela fait bien trop longtemps que nous l'attendions. Ce réaménagement va offrir un véritable espace vert à l'entrée de Grenoble, un lieu agréable et convivial, autant pour les habitants de la ville que pour les riverains du quartier. J'observe que bon nombre de critiques négatives viennent de personnes qui n'habitent même pas Grenoble et qui souhaitent uniquement conserver le stationnement gratuit. Pourtant, ce projet est avant tout pensé pour améliorer la qualité de vie des Grenoblois. C'est un projet ambitieux et nécessaire pour notre ville. Nous le soutenons pleinement, sans réserve !	Favorable	Nous sommes heureux de voir enfin ce projet d'aménagement de l'Esplanade se concrétiser dans notre quartier. Cela fait bien trop longtemps que nous l'attendions. Ce réaménagement va offrir un véritable espace vert à l'entrée de Grenoble, un lieu agréable et convivial, autant pour les habitants de la ville que pour les riverains du quartier. J'observe que bon nombre de critiques négatives viennent de personnes qui n'habitent même pas Grenoble et qui souhaitent uniquement conserver le stationnement gratuit. Pourtant, ce projet est avant tout pensé pour améliorer la qualité de vie des Grenoblois.

@639	1		Intergroupe Gdes/Gsa	21/03/2025 14h44	Grenoble	contribution de l'intergroupe GSA/GDES, élus du conseil municipal de Grenoble	Les élus des groupes "Socialistes et apparentés" et "Grenoble Démocratie Ecologie Solidarité" souhaitent exprimer conjointement leur position concernant le projet de réaménagement de l'Esplanade, actuellement soumis à enquête publique. Si nous partageons la nécessité de transformer cet espace urbain d'entrée de ville pour en faire un lieu plus agréable et adapté aux défis environnementaux et sociaux, nous estimons que le projet présenté souffre d'un manque de cohérence et d'une vision globale insuffisante. 1/ Un projet qui manque d'ancrage territorial et métropolitain. L'Esplanade est un site emblématique qui doit être pensé en lien avec son environnement historique, paysager et urbain. Or, le projet actuel ne prend pas en compte plusieurs éléments fondamentaux : Un manque de cohésion avec les dynamiques métropolitaines : Ce projet ne s'inscrit pas suffisamment dans une logique de développement à l'échelle de la métropole. La liaison avec des secteurs stratégiques comme le quartier de la gare ou la Presqu'île reste floue et limitée à des intentions générales, sans actions concrètes. Une absence de prise en compte du contrat d'axe de tram E : Ce contrat, qui engage la Ville et d'autres communes de l'agglomération, devrait structurer l'aménagement du secteur. Pourtant, il n'apparaît pas dans la conception du projet, ce qui nuit à sa cohérence globale. Un appel à revoir le projet pour un aménagement plus ambitieux et cohérent : une meilleure prise en compte des mobilités et de l'accessibilité : L'aménagement des circulations doit garantir une accessibilité optimale pour toutes et tous, en veillant à la fluidité des déplacements doux et à une articulation efficace avec le réseau de transport public. Nous appelons la Ville de Grenoble, en lien avec Grenoble Alpes Métropole, le SMMAG et les communes voisines, à revoir son approche pour faire de l'Esplanade un projet réellement structurant, respectueux du patrimoine, connecté à son environnement et pensé à l'échelle de la métropole. Il est encore temps d'améliorer cette transformation pour en faire un modèle d'aménagement durable et partagé par toutes et tous.	Défavorable	"Un projet qui manque d'ancrage territorial et métropolitain" Ce projet ne s'inscrit pas suffisamment dans une logique de développement à l'échelle de la métropole. La liaison avec des secteurs stratégiques comme le quartier de la gare ou la Presqu'île reste floue et limitée à des intentions générales, sans actions concrètes. "Nous appelons la Ville de Grenoble, en lien avec Grenoble Alpes Métropole, le SMMAG et les communes voisines, à revoir son approche pour faire de l'Esplanade un projet réellement structurant, respectueux du patrimoine, connecté à son environnement et pensé à l'échelle de la métropole. Il est encore temps d'améliorer cette transformation pour en faire un modèle d'aménagement durable et partagé par toutes et tous." Une absence de prise en compte du contrat d'axe de tram E : "
@639	2		Intergroupe Gdes/Gsa	21/03/2025 14h44	Grenoble	contribution de l'intergroupe GSA/GDES, élus du conseil municipal de Grenoble	2/ Un projet à revoir pour mieux répondre aux enjeux urbains et écologiques Si le réaménagement de l'Esplanade est nécessaire, il doit être repensé pour mieux répondre aux besoins des habitantes et habitants tout en s'intégrant harmonieusement dans le tissu urbain. Nous proposons plusieurs ajustements essentiels : Une vision globale et intégrée : L'Esplanade ne peut être pensée comme un îlot isolé, mais doit s'inscrire dans un projet d'ensemble qui prenne en compte ses connexions avec les quartiers voisins, les continuités écologiques et les grands axes de mobilité. Un équilibre entre urbanisation et préservation des espaces naturels : Il est essentiel de mieux articuler la construction de logements avec le fait d'accorder une place plus importante aux espaces végétalisés afin de lutter contre les îlots de chaleur et de garantir un cadre de vie agréable. Une intégration insuffisante au patrimoine et à l'histoire du quartier : La transformation de l'Esplanade ne peut se faire sans valoriser son identité historique. Or, cette dimension semble reléguée au second plan, alors qu'elle est essentielle pour préserver l'âme du lieu. Une rupture avec les continuités écologiques et paysagères : L'Esplanade est un espace charnière entre la ville et la montagne. Son réaménagement devrait s'inscrire dans une approche respectueuse des continuités vertes et bleues, garantissant une meilleure connexion avec les espaces naturels environnants.	Défavorable	"Un projet à revoir pour mieux répondre aux enjeux urbains et écologiques" doit s'inscrire dans un projet d'ensemble qui prenne en compte ses connexions avec les quartiers voisins, les continuités écologiques et les grands axes de mobilité. Un équilibre entre urbanisation et préservation des espaces naturels : "Une intégration insuffisante au patrimoine et à l'histoire du quartier : "
@639	3		Intergroupe Gdes/Gsa	21/03/2025 14h44	Grenoble	contribution de l'intergroupe GSA/GDES, élus du conseil municipal de Grenoble	Une concertation approfondie avec les habitants, les associations et les communes voisines : La transformation de l'Esplanade doit être co-construite avec celles et ceux qui la vivent au quotidien. Les propositions des acteurs locaux (habitants, riverains, associations, acteurs économiques, ...) doivent être mieux intégrées dans le projet final. De même, il manque cruellement de concertation avec les communes voisines alors qu'il aura forcément un impact sur elles, notamment en termes de report de trafic et de stationnement.		Demande "Une concertation approfondie avec les habitants, les associations et les communes voisines : "
@639	4		Intergroupe Gdes/Gsa	21/03/2025 14h44	Grenoble	contribution de l'intergroupe GSA/GDES, élus du conseil municipal de Grenoble	Une clarification du financement et des priorités budgétaires : La transparence sur le coût du projet et son impact sur les finances publiques est indispensable pour garantir une gestion équilibrée et durable.	Défavorable	"La transparence sur le coût du projet et son impact sur les finances publiques est indispensable pour garantir une gestion équilibrée et durable."
@640	1	DUPONT	Bastien	21/03/2025 14h46	Grenoble	Avis favorable sur le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade à Grenoble	En tant que riverain du boulevard de l'Esplanade, je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste pour le projet de requalification urbaine de notre quartier. Ce projet représente une opportunité exceptionnelle de revitaliser cette zone, actuellement décriée, en créant un environnement beaucoup plus accueillant et mieux adapté aux besoins des habitants. Je reconnais que vivre à côté d'un parking gratuit offre un avantage, mais globalement, le cadre de vie du quartier serait meilleur avec un parc paysager. La création d'un parc paysager de plus de 7 hectares est particulièrement louable, car elle offrira un espace de détente et de loisirs pour tous, tout en contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur urbains. Le sol stabilisé est plus favorable que le goudron grâce à l'évapotranspiration. La requalification de la Grande Esplanade et l'amélioration des infrastructures routières pour les piétons et les cyclistes sont également des initiatives importantes qui favoriseront des modes de déplacement plus durables et sécurisés. Il est aussi important pour moi que la Grande Esplanade conserve sur toute sa surface ce grand espace dégagé. Cela est directement un trait historique et patrimonial de la ville de Grenoble qu'il convient de conserver. Ce trait n'était pas conservé dans les projections de projets précédents. Ce parc dégagé offre aussi à la ville une bonne capacité de résilience lors de grands événements où un point de ralliement est nécessaire.	Favorable	"En tant que riverain du boulevard de l'Esplanade, je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste pour le projet de requalification urbaine de notre quartier." elle offrira un espace de détente et de loisirs pour tous, tout en contribuant à la lutte contre les îlots de chaleur urbains "Explique qu'il "important que la Grande Esplanade conserve sur toute sa surface ce grand espace dégagé".
@640	2	DUPONT	Bastien	21/03/2025 14h46	Grenoble	Avis favorable sur le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade à Grenoble	Il est particulièrement réjouissant de voir le parc de l'Esplanade retrouver sa vocation de parc urbain, comme il l'était jusqu'en 1969. De plus, l'intégration et la pérennisation de la foire des Rameaux au sein du projet, présente sur cet espace depuis 1934, sont des éléments très positifs. Il est également important de prendre en compte d'autres activités qui pourraient s'installer dans ce futur parc. Les nuisances sonores ont été, à mon sens, bien prises en compte en les bornant à des emplacements spécifiques au sein du parc, et en les limitant dans le temps. Cela est pour moi suffisamment rassurant.	Favorable	"Les nuisances sonores ont été, à mon sens, bien prises en compte en les bornant à des emplacements spécifiques au sein du parc, et en les limitant dans le temps. "
@640	3	DUPONT	Bastien	21/03/2025 14h46	Grenoble	Avis favorable sur le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade à Grenoble	Dans les sous-projets du projet de l'Esplanade au sens large : Je souhaite également voir la réalisation rapide du sous-projet de la passerelle, afin d'offrir un nouvel accès et de permettre aux habitants du quartier de bénéficier de l'offre scolaire du quartier Jean Macé. Et inversement, offrir la possibilité aux habitants du quartier Jean Macé de profiter du futur parc.	Favorable	"Je souhaite également voir la réalisation rapide du sous-projet de la passerelle, afin d'offrir un nouvel accès et de permettre aux habitants du quartier de bénéficier de l'offre scolaire du quartier Jean Macé."
@640	4	DUPONT	Bastien	21/03/2025 14h46	Grenoble	Avis favorable sur le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade à Grenoble	La réalisation du parking silo est également souhaitable pour prendre en compte d'éventuels avis défavorables au projet. Je pense que la plupart des avis négatifs au projet de l'Esplanade pourraient être atténués par cette mesure.	Favorable	"La réalisation du parking silo est également souhaitable pour prendre en compte d'éventuels avis défavorables au projet. Je pense que la plupart des avis négatifs au projet de l'Esplanade pourraient être atténués par cette mesure."
@640	5	DUPONT	Bastien	21/03/2025 14h46	Grenoble	Avis favorable sur le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade à Grenoble	Enfin, je tiens à souligner que le sous-projet de logements sur la petite Esplanade, derrière le boulo-drome, n'est pas souhaitable car il imposerait de couper de nombreux platanes qui apportent fraîcheur au quartier dans l'ensemble. Je reste convaincu que ce projet apportera des bénéfices significatifs à notre quartier et je soutiens pleinement sa réalisation. Je tiens aussi à dire que tous mes voisins de mon immeuble (au pied du futur parc) avec qui j'ai pu échanger sont aussi enthousiastes quant à la réalisation du projet.	Défavorable	"Je tiens à souligner que le sous-projet de logements sur la petite Esplanade, derrière le boulo-drome, n'est pas souhaitable car il imposerait de couper de nombreux platanes qui apportent fraîcheur au quartier."
@641	1	ROY	Christian	21/03/2025 14h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique du projet Esplanade de Grenoble: Effets très négatifs pour le voisinage	Le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade ne tient pas compte des effets qu'il va avoir sur le voisinage: La suppression d'une grande partie des seuls parkings existants à l'entrée de Grenoble va reporter la charge des véhicules sur la commune de St Martin le Vinoux par effet domino comme nous pouvons le constater toutes les années lors de la Foire des Rameaux pendant laquelle toutes les rues de la commune de St Martin, proches de l'Esplanade sont engorgées de voitures stationnant de manière totalement désordonnée et empêchant même l'accès à nos maisons. Il est absolument nécessaire de trouver une solution de stationnement pour les personnes voulant se rendre dans Grenoble.	Défavorable	Le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade ne tient pas compte des effets qu'il va avoir sur le voisinage: La suppression d'une grande partie des seuls parkings existants à l'entrée de Grenoble va reporter la charge des véhicules sur la commune de St Martin le Vinoux par effet domino comme nous pouvons le constater toutes les années lors de la Foire des Rameaux pendant laquelle toutes les rues de la commune de St Martin, proches de l'Esplanade sont engorgées de voitures stationnant de manière totalement désordonnée et empêchant même l'accès à nos maisons. Il est absolument nécessaire de trouver une solution de stationnement pour les personnes voulant se rendre dans Grenoble.
@641	2	ROY	Christian	21/03/2025 14h49	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique du projet Esplanade de Grenoble: Effets très négatifs pour le voisinage	La RN 481 qui arrive du nord vers Grenoble est déjà toujours saturée avec des queues interminables. La suppression de cet axe avec remplacement par des rues traversant des habitations va créer un chaos à l'entrée de Grenoble, chaos qui va automatiquement se répercuter sur notre commune de St Martin le Vinoux qui va devenir le sas d'entrée de Grenoble. Nous comprenons que les habitants de Grenoble préfèrent que la chaos soit en dehors de leurs murs mais n'est-ce pas le rôle des services de la métropole d'harmoniser les problèmes de déplacements et de les traiter dans leur ensemble ? Il semble que ce projet ne soit centré que sur le secteur de l'Esplanade, sans tenir aucun compte du reste de la communauté de communes. Ce projet évidemment nécessaire doit tenir compte de tous ses effets secondaires qui sont complètement ignorés dans sa description actuelle.	Défavorable	La RN 481 qui arrive du nord vers Grenoble est déjà toujours saturée avec des queues interminables. La suppression de cet axe avec remplacement par des rues traversant des habitations va créer un chaos à l'entrée de Grenoble, chaos qui va automatiquement se répercuter sur notre commune de St Martin le Vinoux qui va devenir le sas d'entrée de Grenoble. Nous comprenons que les habitants de Grenoble préfèrent que la chaos soit en dehors de leurs murs mais n'est-ce pas le rôle des services de la métropole d'harmoniser les problèmes de déplacements et de les traiter dans leur ensemble ? Il semble que ce projet ne soit centré que sur le secteur de l'Esplanade, sans tenir aucun compte du reste de la communauté de communes. Ce projet évidemment nécessaire doit tenir compte de tous ses effets secondaires qui sont complètement ignorés dans sa description actuelle.

@642	1	HABFAST	Claus	21/03/2025 14h56	Grenoble	Stationnement sur l'Esplanade	Il est évident que l'Esplanade nécessite une rénovation complète qui mettra en valeur sa double couronne d'abres centenaires, signature de l'entrée nord de la ville. Cet embellissement me paraît incompatible avec le maintien d'un grand parking à ciel ouvert. Les parkings Phillippeville et Musée sont à 5 minutes, et plus proches du centre-ville et de ses commerces. De plus, l'Esplanade est actuellement le lieu de nombreux casses et vols dans les voitures des touristes à qui ce lieu a été conseillé pour stationner leur véhicule durant la nuit. Enfin, un grand parking extérieur gratuit en bordure du centre-ville n'existe plus dans les autres grandes villes comme Lyon ou Nantes, ou même Chambéry ou Annecy. Dans ces villes, des parking-relais payants ont été mis en place plus loin du centre, avec une liaison rapide par tram ou bus. Il est évident que la vocation d'un site patrimonial comme l'Esplanade ne peut pas être celui d'un parking-relais. Les grandes zones commerciales au nord, à Saint-Martin-le-Vinoux, Saint Egrève et Le Fontanal, seraient des lieux mieux qualifiés pour ces équipements.	Favorable	Ce projet est nécessaire et est incompatible avec un grand parking : " un grand parking extérieur gratuit en bordure du centre-ville n'existe plus dans les autres grandes villes comme Lyon ou Nantes, ou même Chambéry ou Annecy. Dans ces villes, des parking-relais payants ont été mis en place plus loin du centre, avec une liaison rapide par tram ou bus."
@643	1	RICHEBRACQUE	Olivier	21/03/2025 14h56	Saint-Martin-le-Vinoux	Faire part de mon avis défavorable sur ce projet d'aménagement de l'Esplanade	En tant qu'habitant de St Martin le Vinoux et riverain de l'Esplanade, je souhaite attirer l'attention sur les points qui m'amène à considérer ce projet comme préjudiciable pour les habitants du sud-Grésivaudan devant se rendre dans la ville de Grenoble et les riverains de l'Esplanade - Les suppressions du parking de l'Esplanade et du parking relais vont pénaliser lourdement les personnes qui descendent des contreforts de la Chartreuse ou viennent du nord-ouest du département pour ensuite poursuivre leur trajet en transport en commun, sans autre alternative que de rentrer dans la ville en voiture ou de faire le tour de l'agglomération sur la rocade.-----Il faudrait s'attendre également à une saturation des rues du << village >> de St Martin le Vinoux, dont les capacités de parking sont très limitées, ce qui conduit à des conflits entre visiteurs et résidents, rencontrés à l'occasion de la foire des Rameaux.	Défavorable	"Les suppressions du parking de l'Esplanade et du parking relais vont pénaliser lourdement les personnes qui descendent des contreforts de la Chartreuse ou viennent du nord-ouest du département"Crain"La saturation des rues du << village >> de St Martin le Vinoux"
@643	2	RICHEBRACQUE	Olivier	21/03/2025 14h56	Saint-Martin-le-Vinoux	Faire part de mon avis défavorable sur ce projet d'aménagement de l'Esplanade	-Les bouchons prévisibles à la porte de France du fait des restriction sur les voiries et de la piétonisation d'une partie du carrefour promettent de beaux engorgements aux heures de pointe, qui auraient inévitablement des répercussions sur la qualité de vie du quartier mitoyen de l'Esplanade.	Défavorable	"Les bouchons prévisibles à la porte de France du fait des restriction sur les voiries et de la piétonisation d'une partie du carrefour promettent de beaux engorgements aux heures de pointe"
@643	3	RICHEBRACQUE	Olivier	21/03/2025 14h56	Saint-Martin-le-Vinoux	Faire part de mon avis défavorable sur ce projet d'aménagement de l'Esplanade	-La quasiment absence d'entretien du quartier de l'Esplanade par la Mairie de Grenoble, faute de moyens ou de priorités, ne rend pas optimiste sur la qualité à long terme d'un large espace publique et parc aménagés au bord de l'Isère. L'absence d'engagement de la Mairie de Grenoble sur l'existence et la permanence d'un budget d'entretien va dans ce même sens.Merci pour votre attention.	Défavorable	"La quasiment absence d'entretien du quartier de l'Esplanade par la Mairie de Grenoble, faute de moyens ou de priorités, ne rend pas optimiste sur la qualité à long terme d'un large espace publique et parc aménagés au bord de l'Isère"
@644	1	KUSS	Damien	21/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au projet	1. Flux de circulation:L'étude d'impact semble sous-estimer les conséquences du projet sur la circulation aux abords de Grenoble. Actuellement, le secteur accueille plus de 20 000 véhicules par jour. La transformation de la RN 481 en boulevard urbain et la piétonisation partielle de l'Esplanade risquent d'aggraver les embouteillages à l'entrée de la ville, affectant également les communes voisines. La commune de Saint-Martin-le-Vinoux a d'ailleurs émis un avis très défavorable, soulignant l'absence de concertation à l'échelle métropolitaine et les répercussions potentielles sur son territoire .	Défavorable	1. Flux de circulation:L'étude d'impact semble sous-estimer les conséquences du projet sur la circulation aux abords de Grenoble. Actuellement, le secteur accueille plus de 20 000 véhicules par jour. La transformation de la RN 481 en boulevard urbain et la piétonisation partielle de l'Esplanade risquent d'aggraver les embouteillages à l'entrée de la ville, affectant également les communes voisines. La commune de Saint-Martin-le-Vinoux a d'ailleurs émis un avis très défavorable, soulignant l'absence de concertation à l'échelle métropolitaine et les répercussions potentielles sur son territoire .
@644	2	KUSS	Damien	21/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au projet	2. StationnementLe projet prévoit la suppression de 430 places de stationnement, dont une centaine réglementées, et le déplacement du parking-relais de la petite Esplanade. L'étude d'impact évoque un futur parking-silo ("Point M"), mais sa capacité semble insuffisante au regard des besoins actuels. Aucun plan alternatif de stationnement équivalent n'est proposé.Cette réduction de capacité limitera fortement l'accès à Grenoble pour les usagers combinant voiture et transport en commun, et risque de provoquer une baisse de fréquentation du centre-ville, comme observé dans d'autres projets similaires. De plus, le transfert de l'Intermarché en pied d'immeuble, sans garanties sur la création d'un parking adapté, fait planer un risque de perte de clientèle pour les commerces.	Défavorable	2. StationnementLe projet prévoit la suppression de 430 places de stationnement, dont une centaine réglementées, et le déplacement du parking-relais de la petite Esplanade. L'étude d'impact évoque un futur parking-silo ("Point M"), mais sa capacité semble insuffisante au regard des besoins actuels. Aucun plan alternatif de stationnement équivalent n'est proposé. Cette réduction de capacité limitera fortement l'accès à Grenoble pour les usagers combinant voiture et transport en commun, et risque de provoquer une baisse de fréquentation du centre-ville, comme observé dans d'autres projets similaires. De plus, le transfert de l'Intermarché en pied d'immeuble, sans garanties sur la création d'un parking adapté, fait planer un risque de perte de clientèle pour les commerces.
@644	3	KUSS	Damien	21/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au projet	3. Espaces verts : un usage limitéBien que la création d'espaces verts soit positive, le bénéfice réel semble limité face aux coûts et aux impacts du projet. L'absence d'ombrage sur l'Esplanade la rendrait peu attractive en été, et son utilisation serait restreinte pendant la Foire des Rameaux (trois semaines) ainsi qu'en automne et en hiver. La concertation n'a pas porté sur la question de la compatibilité de ces nouveaux espaces avec le maintien de la foire, ce qui constitue un défaut de transparence sur l'affectation future des sols.	Défavorable	3. Espaces verts : un usage limitéBien que la création d'espaces verts soit positive, le bénéfice réel semble limité face aux coûts et aux impacts du projet. L'absence d'ombrage sur l'Esplanade la rendrait peu attractive en été, et son utilisation serait restreinte pendant la Foire des Rameaux (trois semaines) ainsi qu'en automne et en hiver. La concertation n'a pas porté sur la question de la compatibilité de ces nouveaux espaces avec le maintien de la foire, ce qui constitue un défaut de transparence sur l'affectation future des sols.
@644	4	KUSS	Damien	21/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au projet	4. Équilibre global logement / espaces vertsGrenoble présente une densité de population élevée, supérieure à 9 000 habitants/km ² en excluant le versant montagneux de la Bastille. L'ajout de 850 logements supplémentaires augmenterait cette densité. La population supplémentaire estimée à 1 160 habitants pour ces 850 logements semble sous-évaluée, ce qui pourrait accentuer la pression sur les infrastructures existantes.	Défavorable	4. Équilibre global logement / espaces vertsGrenoble présente une densité de population élevée, supérieure à 9 000 habitants/km ² en excluant le versant montagneux de la Bastille. L'ajout de 850 logements supplémentaires augmenterait cette densité. La population supplémentaire estimée à 1 160 habitants pour ces 850 logements semble sous-évaluée, ce qui pourrait accentuer la pression sur les infrastructures existantes.
@644	5	KUSS	Damien	21/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au projet	5. NuisancesLe maintien de la Foire des Rameaux, génératrice de nuisances sonores particulièrement élevées et d'un afflux de véhicules, est incompatible avec l'implantation de logements neufs à proximité immédiate. Ces nuisances sont répétées et documentées par la presse locale depuis plusieurs années. Le projet aggrave ce problème sans le prendre en compte dans l'étude d'impact, qui n'envisage aucune mesure d'atténuation pour les riverains.	Défavorable	5. NuisancesLe maintien de la Foire des Rameaux, génératrice de nuisances sonores particulièrement élevées et d'un afflux de véhicules, est incompatible avec l'implantation de logements neufs à proximité immédiate. Ces nuisances sont répétées et documentées par la presse locale depuis plusieurs années. Le projet aggrave ce problème sans le prendre en compte dans l'étude d'impact, qui n'envisage aucune mesure d'atténuation pour les riverains.
@644	6	KUSS	Damien	21/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au projet	6. Risque d'inondationLe projet de passerelle piétonne sur l'Isère est mal défini sur le plan technique. S'il inclut des piles dans le lit mineur, il contribuera à la formation d'embâcles et à l'élévation de la ligne d'eau en crue. Par ailleurs, la connexion avec le secteur Claude Bernard semble nécessiter la modification ou destruction d'un mur-digue faisant partie du système d'endiguement de classe A (SYMBHI), ce qui n'est pas compatible avec le maintien du niveau de protection réglementaire.	Défavorable	6. Risque d'inondationLe projet de passerelle piétonne sur l'Isère est mal défini sur le plan technique. S'il inclut des piles dans le lit mineur, il contribuera à la formation d'embâcles et à l'élévation de la ligne d'eau en crue. Par ailleurs, la connexion avec le secteur Claude Bernard semble nécessiter la modification ou destruction d'un mur-digue faisant partie du système d'endiguement de classe A (SYMBHI), ce qui n'est pas compatible avec le maintien du niveau de protection réglementaire.
@644	7	KUSS	Damien	21/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au projet	7. Capacité de gestion de l'espace public : un point critiqueLe quartier de l'Esplanade est aujourd'hui mal entretenu, ce qui laisse planer de sérieux doutes sur la capacité de la Ville à gérer durablement les nouveaux aménagements - De nombreux tags, dépôts sauvages, poteaux électriques provisoires qui deviennent définitifs, ou encore stationnements anarchiques dégradent l'espace public. Une différence nette de qualité d'aménagement est observable entre le côté grenoblois et le côté Saint-Martin-le-Vinoux de la route de Lyon. - Le secteur du futur parc des berges de l'Isère est actuellement occupé par un squat et de nombreux dépôts d'encombrants, présents depuis plus de 10 ans, sans intervention notable de la ville. Ce secteur, pourtant déjà équipé d'une piste cyclable, pourrait être une zone de promenade de grande qualité s'il était entretenu. Ces éléments sont en contradiction avec l'ambition affichée du projet de revalorisation urbaine.	Défavorable	7. Capacité de gestion de l'espace public : un point critiqueLe quartier de l'Esplanade est aujourd'hui mal entretenu, ce qui laisse planer de sérieux doutes sur la capacité de la Ville à gérer durablement les nouveaux aménagements - De nombreux tags, dépôts sauvages, poteaux électriques provisoires qui deviennent définitifs, ou encore stationnements anarchiques dégradent l'espace public.- Une différence nette de qualité d'aménagement est observable entre le côté grenoblois et le côté Saint-Martin-le-Vinoux de la route de Lyon. - Le secteur du futur parc des berges de l'Isère est actuellement occupé par un squat et de nombreux dépôts d'encombrants, présents depuis plus de 10 ans, sans intervention notable de la ville. Ce secteur, pourtant déjà équipé d'une piste cyclable, pourrait être une zone de promenade de grande qualité s'il était entretenu. Ces éléments sont en contradiction avec l'ambition affichée du projet de revalorisation urbaine.
@644	8	KUSS	Damien	21/03/2025 15h11	Saint-Martin-le-Vinoux	Avis défavorable au projet	7. Gestion de l'espace public par la ville de GrenobleLe coût annoncé du projet s'élève à 9,4 millions d'euros. Toutefois, à l'instar d'autres opérations publiques récentes - comme le siège de la Métropole, dont le budget initial a été multiplié par plus de deux - ce montant pourrait être sous-évalué. Parallèlement, la dette de la Ville de Grenoble dépasse aujourd'hui les 300 millions d'euros. Entre 2020 et 2025, les charges de fonctionnement ont bondi de 41 millions d'euros (+16 %) sans que cela ne se traduise par une amélioration visible de l'entretien de l'espace public. La même tendance s'observe à l'échelle de Grenoble Alpes Métropole. L'état de dégradation avancé de certains aménagements réalisés au cours des quinze dernières années - notamment les quais de l'Isère (quai Saint-Laurent, pont Porte de France, passerelle Saint-Laurent) - en est une illustration concrète. Dans ce contexte budgétaire tendu, il semble peu crédible que la Ville et la Métropole puissent assurer l'entretien durable des nouveaux espaces publics créés par le projet.	Défavorable	7. Gestion de l'espace public par la ville de GrenobleLe coût annoncé du projet s'élève à 9,4 millions d'euros. Toutefois, à l'instar d'autres opérations publiques récentes - comme le siège de la Métropole, dont le budget initial a été multiplié par plus de deux - ce montant pourrait être sous-évalué. Parallèlement, la dette de la Ville de Grenoble dépasse aujourd'hui les 300 millions d'euros. Entre 2020 et 2025, les charges de fonctionnement ont bondi de 41 millions d'euros (+16 %) sans que cela ne se traduise par une amélioration visible de l'entretien de l'espace public. La même tendance s'observe à l'échelle de Grenoble Alpes Métropole. L'état de dégradation avancé de certains aménagements réalisés au cours des quinze dernières années - notamment les quais de l'Isère (quai Saint-Laurent, pont Porte de France, passerelle Saint-Laurent) - en est une illustration concrète. Dans ce contexte budgétaire tendu, il semble peu crédible que la Ville et la Métropole puissent assurer l'entretien durable des nouveaux espaces publics créés par le projet.
@645	1	Jean - Saint-Martin-le-Vinoux	Jean - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 15h14	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement du secteur de l'Esplanade Grenoble	Tel que décrit dans le projet, le nouveau plan de circulation proposé, notamment le nouvel accès à la route de Lyon à partir de la N 481, est une aberration sur le plan de la fluidité de la circulation. Ce nouvel accès provoquera des bouchons, aussi bien pour l'entrée que pour la sortie de la ville. Ce nouvel accès coupera à la fois la voie de tram (qui est prioritaire) et les 2 voies sortant de Grenoble.La création de plus de 800 logements (ce qui fait au minimum 800 véhicules de plus sur le secteur) va accroître également les difficultés de circulation, déjà très importantes aux heures de pointe.	Défavorable	" le nouveau plan de circulation proposé, notamment le nouvel accès à la route de Lyon à partir de la N 481, est une aberration sur le plan de la fluidité de la circulation. Ce nouvel accès provoquera des bouchons, aussi bien pour l'entrée que pour la sortie de la ville. Ce nouvel accès coupera à la fois la voie de tram (qui est prioritaire) et les 2 voies sortant de Grenoble."La création de 800 logements va augmenter ces difficultés
@645	2	Jean - Saint-Martin-le-Vinoux	Jean - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 15h14	Saint-Martin-le-Vinoux	Réaménagement du secteur de l'Esplanade Grenoble	La suppression des places de parking, sans augmentation du parking relais trop petit à l'heure actuelle, va rendre impossible le stationnement aussi bien pour les résidents que pour les personnes voulant accéder au centre ville.C'est pour cela que je suis totalement opposé au projet de réaménagement du secteur tel que défini actuellement.	Défavorable	"La suppression des places de parking, sans augmentation du parking relais trop petit à l'heure actuelle, va rendre impossible le stationnement aussi bien pour les résidents que pour les personnes voulant accéder au centre ville."

@646	1	PERRAMOND	Cyrielle	21/03/2025 15h22	Saint-Martin-le-Vinoux	remarques projet esplanade	Je suis favorable à la réhabilitation et au verdissement du quartier, au parc au pied de la Casamaures, à un accès facilité au quartier de la gare, à la Présqu'île. Je suis en revanche défavorable aux points suivants du projet : la diminution des places de parking relais- la suppression des places du parking de l'esplanade qui est indispensable pour les habitants de Chartrouse qui peuvent de ce fait utiliser les mobilités douces pour se rendre dans Grenoble, covoiturer, indispensable également pour les habitants des autres communes qui laissent leur voiture avant de se rendre au centre ville et ne le feront plus avec un parking relais beaucoup plus éloigné du centre celui du Fontanil.Pour conserver un centre-ville de Grenoble attractif, il est impératif de conserver un grand nombre de places de parking en entrée de ville, sous la forme d'un parking silo par exemple.	Défavorable	"Je suis en revanche défavorable aux points suivants du projet : la diminution des places de parking relais- la suppression des places du parking de l'esplanade qui est indispensable pour les habitants de Chartrouse"Explique que "Pour conserver un centre-ville de Grenoble attractif, il est impératif de conserver un grand nombre de places de parking en entrée de ville, sous la forme d'un parking silo par exemple."
@646	2	PERRAMOND	Cyrielle	21/03/2025 15h22	Saint-Martin-le-Vinoux	remarques projet esplanade	- la déviation d'une partie du trafic de la RN 481 vers l'ancienne route de Lyon va générer de nouvelles nuisances sur cet axe	Défavorable	"- la déviation d'une partie du trafic de la RN 481 vers l'ancienne route de Lyon va générer de nouvelles nuisances sur cet axe "
@647	1	COIFFARD	Benjamin	21/03/2025 15h27	Saint-Egrève	Un projet impactant négativement les communes en amont	Requalifier l'entrée de ville de Grenoble est un projet louable. Désimperméabiliser les surfaces, requalifier les voiries et repenser les usages devrait être un projet d'avenir.Force est de constater que sur ce projet, plutôt que des objectifs, ce sont des dogmes qui sont appliqués.Le secteur de la porte de France est celui qui accueille les métropolitains des villes du SIVOM du Néron. Requalifier ce secteur, c'est impacter fortement les usages de ces habitants. A minima, un travail concerté avec les villes concernée aurait été nécessaires.Nous aurions alors pu faire part de la nécessité d'un accès aisé à la ville centre. Si prompte à parler de "co-construction", la Ville de Grenoble pourrait appliquer cet antenne à elle-même. Peut-être alors qu'en partageant un objectif de requalification urbaine, nous pourrions arriver à un projet qui bénéficie autant aux grenoblois qu'aux habitants des communes alentours.Notre groupe politique émet donc un avis défavorable à ce projet et souhaite qu'il soit discuté avec les communes impactées.	Défavorable	Requalifier l'entrée de ville de Grenoble est un projet louable. Désimperméabiliser les surfaces, requalifier les voiries et repenser les usages devrait être un projet d'avenir.Force est de constater que sur ce projet, plutôt que des objectifs, ce sont des dogmes qui sont appliqués.Le secteur de la porte de France est celui qui accueille les métropolitains des villes du SIVOM du Néron. Requalifier ce secteur, c'est impacter fortement les usages de ces habitants. A minima, un travail concerté avec les villes concernée aurait été nécessaires.Nous aurions alors pu faire part de la nécessité d'un accès aisé à la ville centre. Si prompte à parler de "co-construction", la Ville de Grenoble pourrait appliquer cet antenne à elle-même. Peut-être alors qu'en partageant un objectif de requalification urbaine, nous pourrions arriver à un projet qui bénéficie autant aux grenoblois qu'aux habitants des communes alentours. Notre groupe politique émet donc un avis défavorable à ce projet et souhaite qu'il soit discuté avec les communes impactées.
@647	2	COIFFARD	Benjamin	21/03/2025 15h27	Saint-Egrève	Un projet impactant négativement les communes en amont	Aujourd'hui, de nombreux habitants n'ont pas d'autres choix que de venir avec leur véhicule. Requalifier les voiries telles que présentées, c'est augmenter la taille des bouchons. Aujourd'hui, de nombreux habitants utilisent les parkings de l'esplanade pour laisser leur voiture en dehors de Grenoble. Supprimer purement et simplement cette possibilité ne favorise pas le transport en commun.	Défavorable	Aujourd'hui, de nombreux habitants n'ont pas d'autres choix que de venir avec leur véhicule. Requalifier les voiries telles que présentées, c'est augmenter la taille des bouchons. Aujourd'hui, de nombreux habitants utilisent les parkings de l'esplanade pour laisser leur voiture en dehors de Grenoble. Supprimer purement et simplement cette possibilité ne favorise pas le transport en commun.
@648	1	LOUSTALOT-FOREST	Marie-Laure	21/03/2025 15h31	Grenoble	Contribution à l'enquête publique sur le projet d'aménagement de l'Esplanade	Il y a plusieurs années, en 2017 je crois j'avais participé avec assiduité à la pseudo-concertation bardée d'invariants pour l'aménagement de ce quartier.Ce projet, plusieurs années après, ne tient aucun compte des nombreuses remarques ni des problèmes soulevés à l'époque et semble repartir à l'identique sans tenir compte des évolutions. nécessairesQue dire de l'impossibilité d'avoir une vue d'ensemble du projet qui doit avancer par "briques" dont on ne comprend pas comment elles seront financées, pas de budget précis ni pour l'aménagement ni pour le fonctionnement etc..Bref, je pense que ce projet qui aura des conséquences immenses et définitives pour la ville de Grenoble et les communes avoisinantes n'a pas pris en compte avec assez de sérieux les effets pervers sur le plan environnemental et patrimonial (l'Esplanade est un lieu très ancien et emblématique pour les grenoblois) que cette densification excessive va provoquer de façon irréversible et donc je pense qu'il faut reprendre l'ouvrage et corriger le tir pendant qu'il est encore temps.	Défavorable	" en 2017 je crois j'avais participé avec assiduité à la pseudo-concertation bardée d'invariants pour l'aménagement de ce quartier.""Ce projet, plusieurs années après, ne tient aucun compte des nombreuses remarques ni des problèmes soulevés à l'époque et semble repartir à l'identique sans tenir compte des évolutions. nécessaires"
@648	2	LOUSTALOT-FOREST	Marie-Laure	21/03/2025 15h31	Grenoble	Contribution à l'enquête publique sur le projet d'aménagement de l'Esplanade	La géographie de cette entrée de ville et de ce lieu de transition entre plusieurs communes et vallées, entre rivière et montagne passage assez étroit donc) doit rester un lieu de respiration, et ne doit pas être densifier à outrance. Cela risque d'asphyxier de nombreux secteurs en plus de la ville, sans parler de l'ambolisation pour la circulation automobile (d'ailleurs le parking silo prévu en 2017 a disparu sans solution alternative pour que les voitures restent aux portes de la ville). Que dire du fait, pour créer un quartier sans écoles ni équipements publics digne de ce nom, d'abattre de magnifiques platanes, de prévoir des manifestations festives qui apporteront des nuisances répétées pour les habitants, qui imposeront des travaux incessants pour entretenir la pelouse.	Défavorable	"La géographie de cette entrée de ville et de ce lieu de transition entre plusieurs communes et vallées, entre rivière et montagne passage assez étroit donc) doit rester un lieu de respiration, et ne doit pas être densifier à outrance" et "Pas d'école, ni d'équipements publics prévus, arbres abattus et "manifestations festives" maintenues
@648	3	LOUSTALOT-FOREST	Marie-Laure	21/03/2025 15h31	Grenoble	Contribution à l'enquête publique sur le projet d'aménagement de l'Esplanade	Que dire de l'impossibilité d'avoir une vue d'ensemble du projet qui doit avancer par "briques" dont on ne comprend pas comment elles seront financées, pas de budget précis ni pour l'aménagement ni pour le fonctionnement etc..Bref, je pense que ce projet qui aura des conséquences immenses et définitives pour la ville de Grenoble et les communes avoisinantes n'a pas pris en compte avec assez de sérieux les effets pervers sur le plan environnemental et patrimonial (l'Esplanade est un lieu très ancien et emblématique pour les grenoblois) que cette densification excessive va provoquer de façon irréversible et donc je pense qu'il faut reprendre l'ouvrage et corriger le tir pendant qu'il est encore temps.	Défavorable	"l'impossibilité d'avoir une vue d'ensemble du projet qui doit avancer par "briques" dont on ne comprend pas comment elles seront financées, pas de budget précis ni pour l'aménagement ni pour le fonctionnement etc"
@649	1		Marianne	21/03/2025 15h43	Grenoble	Enquête quartier esplanade, contre le projet d'aménagement de l'esplanade de Grenoble	Trop de logements prévus et dénaturaton du site,	Défavorable	"Trop de logements prévus et dénaturaton du site, "
@649	2		Marianne	21/03/2025 15h43	Grenoble	Enquête quartier esplanade, contre le projet d'aménagement de l'esplanade de Grenoble	La suppression du parking et rien pour remplacer	Défavorable	La suppression du parking et rien pour remplacer
@649	3		Marianne	21/03/2025 15h43	Grenoble	Enquête quartier esplanade, contre le projet d'aménagement de l'esplanade de Grenoble	L'augmentation des bouchons et une entrée dans la ville obstruée, dégradation des conditions de circulation déjà difficiles	Défavorable	"L'augmentation des bouchons et une entrée dans la ville obstruée,"
@649	4		Marianne	21/03/2025 15h43	Grenoble	Enquête quartier esplanade, contre le projet d'aménagement de l'esplanade de Grenoble	La pelouse ?? Avec les événements prévus une aberration	Défavorable	"La pelouse ?? Avec les événements prévus une aberration "
@650	1		Agatha - Grenoble	21/03/2025 15h44	Grenoble	Avis défavorable sur ce projet en l'état actuel.	Je ne valide pas ce projet périmé que l'on nous ressort depuis 2016.Un projet complexe de cette ampleur demande du pragmatisme, l'esplanade n'est pas toute seule, la réalité est cruelle : il faut tenir compte des alentours. Rien n'a été prévu.Il aurait été plus judicieux de trouver une alternative avant de fermer le parking.Et maintenant, on fait porter à des centaines de personnes les conséquences d'un manque d'anticipation. C'est inacceptable.	Défavorable	il aurait été plus judicieux de trouver une alternative avant de fermer le parking.
@650	2		Agatha - Grenoble	21/03/2025 15h44	Grenoble	Avis défavorable sur ce projet en l'état actuel.	Quant à la Foire, le déplacement de foule et de voitures qu'elle engendre n'ont pas leur place si près des habitations. Trouve-t-on normal que des ambulances soient contraintes à faire demi-tour, la Rte de Clémencières étant en mode "parking sauvage" ? Nous ne devrions pas avoir à subir ces maltraances. Si un élu habitait ici, elle aurait été déplacée depuis longtemps, elle l'a été déjà 5 fois, donc c'est faisable. Je pense que les contraintes apportées par la foire compliquent beaucoup et réduisent le devenir de l'Esplanade.	Défavorable	De nombreuses nuisance (déplacement de foule et de voitures qu'elle engendre). Trouve-t-on normal que des ambulances soient contraintes à faire demi-tour, la Rte de Clémencières étant en mode "parking sauvage" ? Nous ne devrions pas avoir à subir ces maltraances. Si un élu habitait ici, elle aurait été déplacée depuis longtemps, elle l'a été déjà 5 fois, donc c'est faisable. Je pense que les contraintes apportées par la foire compliquent beaucoup et réduisent le devenir de l'Esplanade.
@650	3		Agatha - Grenoble	21/03/2025 15h44	Grenoble	Avis défavorable sur ce projet en l'état actuel.	L'entrée Nord c'est la RN 481, et la Rte de Clémencières via la Rte de Lyon qui débouche sur la porte de France.Comment peut-on nous faire croire que la conversion en Bd urbain de la RN 481, avec un report prévu de véhicules sur la route de Lyon, associé au rétrécissement de l'entrée Porte de France, soit la solution pour fluidifier l'entrée de Ville ?	Défavorable	L'entrée Nord c'est la RN 481, et la Rte de Clémencières via la Rte de Lyon qui débouche sur la porte de France.Comment peut-on nous faire croire que la conversion en Bd urbain de la RN 481, avec un report prévu de véhicules sur la route de Lyon, associé au rétrécissement de l'entrée Porte de France, soit la solution pour fluidifier l'entrée de Ville ?
@650	4		Agatha - Grenoble	21/03/2025 15h44	Grenoble	Avis défavorable sur ce projet en l'état actuel.	Le quartier Esplanade est entrain de sombrer, les nouveaux immeubles sont laids et les alentours pas entretenus, c'est lugubre et peu sûr la nuit.La qualité de vie des habitants se dégrade de plus en plus. L'insécurité, la pollution acoustique, les incivilités, le vandalisme, les bagarres la nuit. Les bouchons, la difficulté à se garer quand on rentre chez soi, c'est usant.VICAT envisage de reprendre son activité. Les galeries souterraines peuvent être des risques (il y a des précédents) pour les maisons de Clémencières. Il est prévu à terme, 20 poids lourds /jour Rte de Lyon pour une production de 100.000 tonnes/an. Cela mérite peut être que l'on se penche sur les conséquences pour les riverains du bas et du haut.Les constructions annoncées en partie sud, mêmes limitées à 20m de hauteur, vont finir de boucler l'esplanade sur elle même au lieu de l'ouvrir sur le centre ville.Fini la vue sur les montagnes, sur la verdure, que du béton. 900 logements c'est démentiel Et si les bâtiments vieillissent aussi mal, que ceux déjà mis en place au nord, mieux vaut ne rien construire du tout si l'on veut une entrée de Grenoble digne de ce nom.	Défavorable	Nuisances :visuelles, immeubles laids, alentours non entretenus- insécurité, incivilités, vandalisme, bagarres la nuit- pollutions acoustiques- difficultés pour se garer- risques d'éboulement avec reprise de l'activité de carrière de Vicat et trafic poids lourds (20 P/L/jour sur route de Lyon)- pollution visuelle avec la construction des immeubles de 20 m de hauteur.
@650	5		Agatha - Grenoble	21/03/2025 15h44	Grenoble	Avis défavorable sur ce projet en l'état actuel.	Ce projet ne se fera pas en 12 mois, Monsieur Piolle ne se représentant pas l'année prochaine, la sagesse serait de remettre ce projet dans le tiroir plus tôt que d'engager l'avenir et la responsabilité du prochain Maire sur un projet peu peu fiable.	Défavorable	Ce projet ne se fera pas en 12 mois, Monsieur Piolle ne se représentant pas l'année prochaine, la sagesse serait de remettre ce projet dans le tiroir plus tôt que d'engager l'avenir et la responsabilité du prochain Maire sur un projet peu peu fiable.

@651	1	PHILIPPE	Berg	21/03/2025 15h45	Grenoble	requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Une aberration ce projet. Il faut impérativement arrêter ce projet insensé. Écologiquement c'est une catastrophe. Du béton encore et toujours. De la pelouse avec le manque d'eau. Une paupérisation de ce quartier qui sera inévitable. Des bouchons encore plus importants dans cette entrée importante de la ville de Grenoble. Des places de parking qui vont immanquablement s'ajouter au chaos actuel du centre-ville. Cela va encore plus massacrer le commerce du centre-ville. Une place très présente dans le cœur des grenoblois. Il faut arrêter le massacre.	Défavorable	"Une aberration ce projet." "Il faut arrêter le massacre."
@652	1		Sébastien	21/03/2025 15h48	Fontanil-Cornillon	Avis défavorable au projet en l'état	Je suis d'accord pour engager une requalification de l'Esplanade, qui en a besoin, mais le projet proposé ne convient pas pour plusieurs raisons : 1. Les places de parking actuel doivent être conservées car elles répondent à un vrai besoin d'un accès rapide au centre-ville, pour toute une population qui n'a pas accès aux parkings existants, et/ou qui n'a pas facilement la possibilité de le rejoindre en transports en commun. 2. Il y a un risque important de reporter les flux de circulation/stationnement sur les communes de l'agglomération situées au Nord de Grenoble (St Martin le Vinoux, St Egrève, Fontanil-Cornillon), engendrant des nuisances importantes pour les habitants de ces communes.	Défavorable	"Les places du parking actuel doivent être conservées car elles répondent à un vrai besoin d'un accès rapide au centre-ville" "Il y a un risque important de reporter les flux de circulation/stationnement sur les communes de l'agglomération"
@652	2		Sébastien	21/03/2025 15h48	Fontanil-Cornillon	Avis défavorable au projet en l'état	3. Le bétonnage massif du quartier est intolérable et va à l'encontre de la volonté de préserver/accroître les espaces verts et naturels au sein de la ville, ce qui devrait être une priorité pour le Maire et les élus Grenoblois qui se revendiquent "écologistes" !	Défavorable	"Le bétonnage massif du quartier est intolérable"
@652	3		Sébastien	21/03/2025 15h48	Fontanil-Cornillon	Avis défavorable au projet en l'état	4. Que deviendra la Foire des Rameaux, qui est un événement traditionnel très apprécié des Grenoblois et des habitants de l'agglomération, en particulier pour sa situation proche de l'hyper-centre-ville ?	Défavorable	"Que deviendra la Foire des Rameaux."
E653	1	SOCIALCLUB		21/03/2025 15h59		Suppression du parking de l'Esplanade.	Suppression du parking de l'Esplanade : une décision problématique. La suppression du parking de l'Esplanade pose un réel problème pour de nombreux usagers. Travaillant à Grenoble Esplanade et résidant à Vizille, je me retrouve aujourd'hui sans solution viable pour me garer et me rendre à mon travail. De plus, mes clients, venant de différentes communes, rencontrent eux aussi des difficultés pour accéder à mon établissement. Cette suppression pénalise les travailleurs, les commerçants et leurs clients, sans alternative satisfaisante. Il est très urgent de reconsidérer cette décision et de proposer des solutions adaptées pour préserver l'accessibilité du quartier.	Défavorable	Suppression du parking de l'Esplanade : une décision problématique. La suppression du parking de l'Esplanade pose un réel problème pour de nombreux usagers. Travaillant à Grenoble Esplanade et résidant à Vizille, je me retrouve aujourd'hui sans solution viable pour me garer et me rendre à mon travail. De plus, mes clients, venant de différentes communes, rencontrent eux aussi des difficultés pour accéder à mon établissement. Cette suppression pénalise les travailleurs, les commerçants et leurs clients, sans alternative satisfaisante. Il est très urgent de reconsidérer cette décision et de proposer des solutions adaptées pour préserver l'accessibilité du quartier.
@654	1		Alexandre - Grenoble	21/03/2025 16h00	Grenoble	Avis sur le projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade à Grenoble	Avis favorable au projet. L'air de Grenoble est pollué et a causé 145 décès prématurés en 2022. Le réaménagement éloignera les voitures jusqu'au parkings relais du tram E, aujourd'hui sous-utilisés et prévus à cet effet. Désormais le tram E permet d'accéder au centre de Grenoble et aux correspondances d'autres lignes couvrant toute l'agglomération. Aussi, on ne peut plus continuer à privilégier le simple confort des habitants qui sont allés se mettre au vert en hauteur (ex. Saint-Martin-Le-Vinoux) et ne désire pas utiliser pas les parkings relais et le transport en commun -- au dépend d'une majorité qui respire la pollution. Pour info, la ville de Strasbourg ou je me rends souvent a fait ce type d'aménagements et une fois les parking/tram/bus/tarifs en place tout le monde semble satisfait.	Favorable	"L'air de Grenoble est pollué et a causé 145 décès prématurés en 2022." "Le réaménagement éloignera les voitures jusqu'au parkings relais du tram E, aujourd'hui sous-utilisés et prévus à cet effet." "on ne peut plus continuer à privilégier le simple confort des habitants qui sont allés se mettre au vert en hauteur (ex. Saint-Martin-Le-Vinoux) et ne désire pas utiliser pas les parkings relais et le transport en commun -- au dépend d'une majorité qui respire la pollution."
@655	1	RABIH	Laëtitia	21/03/2025 16h01	Échirolles	Un projet hâtif ne tenant pas compte des enjeux sociaux, environnementaux et de sécurité.	Je tiens à exprimer, avec une conviction profonde, mon désaccord catégorique face au projet de réaménagement de l'Esplanade, tel que formulé par la ville de Grenoble. Bien qu'enrobé d'un discours de modernité, ce projet me paraît déconnecté des réalités du terrain, des aspirations des citoyens et des impératifs écologiques et sociaux de notre époque. Voici, développés sous un angle renouvelé, les motifs de mon opposition, dans l'espoir qu'ils éclaireront votre réflexion et influenceront votre décision finale. 1. La disparition des parkings : une fausse bonne idée pour une mobilité qui ne sera pas verte. Le projet envisage la suppression pure et simple des parkings de la grande Esplanade, soit 315 places gratuites et une partie des 115 places payantes. Ces espaces de stationnement sont des portes stratégiques vers la ville. Les faire disparaître sans autres solutions de remplacement revient à reporter le flux dans les rues à proximité. Le parking relais de l'Esplanade, déjà trop petit et souvent bondé, sera rapidement saturé. L'absence de concertation et de dialogue notamment avec le Smmag qui avait réfléchi à la création d'un parking-silo est particulièrement navrant. Sans autres réflexions, ce projet sera sans objet pour faire avancer la transition écologique. Elle creusera les inégalités, pénalisant ceux qui dépendent de leur voiture pour des raisons professionnelles, familiales ou de santé, tout en décourageant l'usage des transports en commun faute de solutions de rabattement efficaces.	Défavorable	Considère que "faire disparaître les places de stationnement sans autres solutions de remplacement revient à reporter le flux dans les rues à proximité" "Rappelle que "Le parking relais de l'Esplanade, déjà trop petit et souvent bondé, sera rapidement saturé" "Déploire "L'absence de concertation et de dialogue notamment avec le Smmag qui avait réfléchi à la création d'un parking-silo"
@655	2	RABIH	Laëtitia	21/03/2025 16h01	Échirolles	Un projet hâtif ne tenant pas compte des enjeux sociaux, environnementaux et de sécurité.	2. Une dégradation annoncée de la qualité de vie et un environnement sacrifiés. Les nuisances sonores et la pollution, liées au report dans les rues les plus proches seront sources d'une dégradation de la qualité de vie des habitants, car ce sont près de 30 000 véhicules par jour dont il est question. En ce sens, le projet est muet sur les impacts en terme d'amélioration de la fluidité et de réduction de la pollution. Les premières victimes de ces nuisances accrues seront les populations les plus fragiles : personnes âgées, familles modestes, familles précaires. Ces groupes, déjà vulnérables, seront les moins armés pour faire face à des coûts supplémentaires liés à la mobilité ou à la dégradation de leur cadre de vie.	Défavorable	Prédit la dégradation de la qualité de vie "Les nuisances sonores et la pollution, liées au report dans les rues les plus proches seront sources d'une dégradation de la qualité de vie des habitants" "Les premières victimes de ces nuisances accrues seront les populations les plus fragiles"
@655	3	RABIH	Laëtitia	21/03/2025 16h01	Échirolles	Un projet hâtif ne tenant pas compte des enjeux sociaux, environnementaux et de sécurité.	3. Un parc urbain fantasmé, loin des réalités territoriales. Le Parc de la Casamaures semble hâtif à ce stade où il n'est pas cohérent au regard des réalités foncières et des impacts négatifs sur le patrimoine et les habitants. Cette création de parc urbain doit s'inscrire dans le cadre d'une réflexion globale notamment tenant compte des enjeux environnementaux et sociaux. 4. Une vision fragmentée, loin des enjeux de transition écologique et sociale. La rénovation de l'Esplanade est nécessaire, elle doit s'inscrire dans une vision d'ensemble, réaliste et partagée avec tous les acteurs du territoire. Le projet actuel, conçu dans l'urgence et sans véritable dialogue, ne répond pas aux besoins réels des habitants, des usagers et des communes environnantes. Les enjeux de mobilité, de qualité de l'air, de préservation du patrimoine et de transition écologique doivent être abordés de manière équilibrée, sans dogmatisme ni exclusive. Une transition écologique et sociale réussie exige des solutions innovantes et inclusives, qui prennent en compte les besoins de tous les usagers tout en réduisant l'impact environnemental. Ce projet, tel qu'il est présenté, est loin de répondre à ces exigences.	Défavorable	"Le Parc de la Casamaures semble hâtif à ce stade où il n'est pas cohérent au regard des réalités foncières et des impacts négatifs sur le patrimoine et les habitants" "Dénonce " Une vision fragmentée, loin des enjeux de transition écologique et sociale et souligne que "Si la rénovation de l'Esplanade est nécessaire, elle doit s'inscrire dans une vision d'ensemble, réaliste et partagée avec tous les acteurs du territoire".
@655	4	RABIH	Laëtitia	21/03/2025 16h01	Échirolles	Un projet hâtif ne tenant pas compte des enjeux sociaux, environnementaux et de sécurité.	5. Risques accrus liés au narcotrafic et à l'insécurité. Au-delà des problématiques de mobilité, d'environnement et de qualité de vie, le projet de réaménagement de l'Esplanade soulève des inquiétudes majeures quant à son impact potentiel sur la sécurité publique et la lutte contre le narcotrafic, un fléau qui affecte déjà fortement Grenoble et ses environs. a) Fragilisation des zones de contrôle et de surveillance. La suppression des parkings de l'Esplanade, combinée à la réorganisation du trafic et à la création de nouvelles voies, risque de perturber les dispositifs de surveillance et de contrôle mis en place par les forces de l'ordre. Les parkings actuels, bien que gratuits, constituent des espaces relativement visibles et contrôlables, où les activités illicites peuvent être détectées et limitées. Leur disparition pourrait favoriser le déplacement des activités de narcotrafic vers des zones moins surveillées, comme les rues résidentielles ou les espaces publics nouvellement aménagés, rendant plus difficile le travail des forces de l'ordre. b) Augmentation des zones d'ombre et des espaces propices aux trafics. Le projet prévoit la création d'un parc urbain et la piétonnisation partielle de certains secteurs. Si ces aménagements peuvent sembler attractifs, ils risquent également de générer des zones d'ombre et des espaces peu fréquentés, propices aux activités illicites. L'expérience montre que les espaces publics mal éclairés, mal surveillés ou trop vastes peuvent devenir des lieux de deal et de regroupement pour les réseaux de narcotrafic. Sans une réflexion approfondie sur la sécurisation de ces espaces, le projet pourrait involontairement offrir de nouvelles opportunités aux trafiquants. c) Report des activités illicites vers les communes limitrophes. La suppression des parkings et la réorganisation du trafic risquent de déplacer les problèmes de narcotrafic vers les communes voisines, comme Saint-Martin-Le-Vinoux ou Échirolles. Ces communes, déjà confrontées à des défis similaires, pourraient voir leur situation s'aggraver, créant un effet domino néfaste pour l'ensemble de l'agglomération grenobloise. Cette dynamique pourrait également exacerber les tensions entre les communes et compliquer la coordination des efforts de lutte contre le narcotrafic à l'échelle métropolitaine. d) Impact sur la tranquillité publique et la cohésion sociale. Le narcotrafic est souvent associé à une dégradation du cadre de vie et à un sentiment d'insécurité chez les habitants. En créant des conditions propices à l'expansion de ces activités, le projet de réaménagement de l'Esplanade pourrait contribuer à fragiliser la cohésion sociale et à accroître les tensions dans les quartiers concernés. Les populations vulnérables, déjà exposées à des difficultés économiques et sociales, seraient les premières à subir les conséquences de cette dégradation. e) Manque de concertation avec les acteurs de la sécurité publique. Il est frappant de constater que le projet ne semble pas intégrer les enjeux de sécurité publique et de lutte contre le narcotrafic dans sa réflexion. Aucune consultation approfondie avec les forces de l'ordre, les élus locaux ou les associations de prévention de la délinquance n'a été mentionnée. Pourtant, ces acteurs sont essentiels pour anticiper les risques et proposer des solutions adaptées. L'absence de dialogue sur ces questions est une grave manquement qui pourrait compromettre l'efficacité du projet et sa capacité à répondre aux besoins réels des habitants. En conclusion, le projet de réaménagement de l'Esplanade, tel qu'il est conçu, ne tient pas suffisamment compte des risques liés au narcotrafic et à l'insécurité. En supprimant des espaces contrôlables, en créant des zones propices aux activités illicites et en déplaçant les problèmes vers les communes voisines, il risque d'aggraver une situation déjà préoccupante. Je demande donc que ces enjeux soient intégrés de manière prioritaire dans l'évaluation du projet. Une réflexion approfondie, associant les forces de	Défavorable	Souligne les "Risques accrus liés au narcotrafic et à l'insécurité" en 5 points : -Fragilisation des zones de contrôle et de surveillance -Augmentation des zones d'ombre et des espaces propices aux trafics -Report des activités illicites vers les communes limitrophes -Impact sur la tranquillité publique et la cohésion sociale -Manque de concertation avec les acteurs de la sécurité publique"

@656	1		Sebastien - Grenoble	21/03/2025 16h10	Grenoble	Revalorisation du quartier	Le projet de réhabilitation du quartier est nécessaire et avec un fort potentiel pour étendre légèrement le centre ville de Grenoble. Idéalement placé, cette zone avec de nouveaux commerces, aménagement et activités donne de la vie à ce quartier délaissé. Il y a plusieurs points à prendre en compte pour le quotidien déjà actuel : - la préservation des platanes est une excellente chose mais ils sont infestés de tigres du platanes. Pas dangereux pour l'homme ces insectes piquent et peuvent rendre désagréable même une promenade... - il y a une zone publique qui est regroupée plusieurs sdf dans une zone de passage. Jusqu'ici pas d'événement à signaler à ma connaissance mais c'est une zone peu rassurante par exemple pour une femme seule qui arrive de la gare vers 22h... - il y a aussi de récurrences vitres cassées sur les voitures garées de l'esplanade et en particulier vers le boulo-drome. Le réaménagement de toute cette zone peu vraiment donner une vie de quartier agréable et un sens pour bien vivre à Grenoble. Idéalement desservi par le tram et les bords de quai aménagés, la zone a un fort potentiel. Le réaménagement permettra aussi de modifier le regard de cette zone « sans intérêt » pour le moment mais qui est pourtant idéalement située par rapport au centre ville. C'est un quartier à ne pas délaïsser mais à investir !	Favorable avec réserve(s)	Le projet de réhabilitation du quartier est nécessaire et avec un fort potentiel pour étendre légèrement le centre ville de Grenoble. Idéalement placé, cette zone avec de nouveaux commerces, aménagement et activités donne de la vie à ce quartier délaissé. Il y a plusieurs points à prendre en compte pour le quotidien déjà actuel : - la préservation des platanes est une excellente chose mais ils sont infestés de tigres du platanes. Pas dangereux pour l'homme ces insectes piquent et peuvent rendre désagréable même une promenade... - il y a une zone publique qui est regroupée plusieurs sdf dans une zone de passage. Jusqu'ici pas d'événement à signaler à ma connaissance mais c'est une zone peu rassurante par exemple pour une femme seule qui arrive de la gare vers 22h... - il y a aussi de récurrences vitres cassées sur les voitures garées de l'esplanade et en particulier vers le boulo-drome. Le réaménagement de toute cette zone peu vraiment donner une vie de quartier agréable et un sens pour bien vivre à Grenoble. Idéalement desservi par le tram et les bords de quai aménagés, la zone a un fort potentiel. Le réaménagement permettra aussi de modifier le regard de cette zone « sans intérêt » pour le moment mais qui est pourtant idéalement située par rapport au centre ville. C'est un quartier à ne pas délaïsser mais à investir !
@657	1	ANDRE	Jacques Et Jocelyne	21/03/2025 16h16	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique Esplanade	Habitants Route de Narbonne à St Martin Le Vinoux et âgés de 70 ans, nous n'avons pas d'autre choix que de prendre notre véhicule pour nous rendre à Grenoble. De fait nous souhaitons pouvoir conserver une démarche écologique en continuant à nous garer sur le parking de l'Esplanade et ensuite poursuivre à pied ou en utilisant les transports en commun. Le projet de supprimer ce parking est à notre avis un non sens car le nombre de places disponibles est déjà insuffisant.	Défavorable	Âgés de 70 ans, habite le haut de SMLV, doit prendre sa voiture jusqu'à l'esplanade. Le projet de supprimer ce parking est à notre avis un non sens car le nombre de places disponibles est déjà insuffisant.
@658	1		Laure - Saint-Pierre-de-Chartreuse	21/03/2025 16h18	Saint-Pierre-de-Chartreuse	Contribution du PNR de Chartreuse au sujet du parking-relais	Saint Pierre de Chartreuse Le 21 mars 2025 Par naturel régional de Chartreuse = Une autre vie s'invente ici Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur Objet: Contribution à l'enquête publique relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur, Le projet de requalification du quartier de l'Esplanade interpelle le Parc naturel régional de Chartreuse. Le projet est situé en dehors du périmètre classé Parc, la ville de Grenoble est une ville-porte du Parc et le site du projet se trouve en situation d'entrée, de point d'accès au territoire du Parc via la Route de Clémencières (RD 57). C'est ainsi que le Plan de Parc de la Charte 2023-2038 du PNR de Chartreuse mentionne le parking-relais de l'Esplanade au débouché de la RD 57. Cette dernière, en tracé orange, est légendée comme un « Axe desservi par une ligne de bus régulière à conforter ». Ces informations sur le Plan de Parc renvoient au contenu de la Charte 2023-2038, qui est, pour rappel, un projet de territoire élaboré de manière concertée, et par ailleurs un document cadre avec lequel le PLUI de Grenoble-Alpes Métropole doit être compatible. Dans l'axe 3 de la Charte « Une Chartreuse en Transitions », l'orientation 3.3 demande à « Développer des modes de déplacement alternatifs à l'utilisation individuelle de la voiture ». Parmi les actions permettant d'y répondre, la mesure 3.3.2 incite à « Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité ». Nous sommes conscients que la suppression des places de stationnement gratuites sont une orientation du PDU adopté en 2019 et que le rôle de parking-relais du site de l'Esplanade est actuellement défaillant en raison de l'absence de contrôle de l'accès au parking. Cependand, le Parc s'interroge sur les futures possibilités, pour les habitants du massif, de pouvoir se garer afin d'accéder au centre-ville par le biais du tram, du bus ou encore du vélo ou de la marche. De ce fait, l'actuel parking de l'Esplanade semble essentiel pour les habitants du massif, afin qu'ils puissent laisser leur véhicule et emprunter un autre mode de transport pour rejoindre le centre-ville, que ce soit pour des raisons professionnelles ou de loisirs. En effet, d'après les données datant de 2018, les habitants du massif génèrent 2 190 véhicules/jour. La mise en place des zones à faibles émissions confirme par ailleurs le besoin de laisser une possibilité de stationnement en dehors de la ville afin d'emprunter des modes doux pour circuler dans l'agglomération. Il nous semble que la suppression du parking pourrait réduire les possibilités d'intermodalités. Il serait intéressant de mener une étude permettant d'actualiser les données mais aussi de comprendre quel est l'usage réel de ce parking. Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur le Commissaire enquêteur, nos salutations les meilleures. Le Président, Dominique ESCARON	Neutre / demande de précision	Considérant que "l'actuel parking de l'Esplanade semble essentiel pour les habitants du massif, afin qu'ils puissent laisser leur véhicule et emprunter un autre mode de transport pour rejoindre le centre-ville, que les habitants du massif génèrent 2 190 véhicules/jour, que la mise en place de la ZFE confirme le besoin de laisser une possibilité de stationnement en dehors de la ville afin d'emprunter des modes doux pour circuler dans l'agglomération", le PNR Chartreuse estime qu'il "serait ainsi intéressant de mener une étude permettant d'actualiser les données mais aussi de comprendre quel est l'usage réel de ce parking."
@659	1		Yannick - La Tronche	21/03/2025 16h29	La Tronche	Avis favorable	On voit de nombreuses inquiétudes dans le registre de l'enquête sur le stationnement. Le caractère gratuit du stationnement favorise un phénomène de voitures ventouses de personnes qui utilisent occasionnellement leur voiture pour leurs loisirs. Cet espace public doit être mieux utilisé et le projet répond entièrement à cette attente.	Favorable	La réorganisation des voies de circulation est également critiquée. La transformation de la RN 481 en "boulevard urbain" avec des voies réduites et une limitation de vitesse à 50 km/h, ainsi que la création d'un nouveau carrefour à feu et d'une nouvelle voirie, risquent d'augmenter les congestions et les nuisances pour les riverains. L'estime que ces changements sont inadéquats à la réalité du trafic, avec plus de 25 000 véhicules par jour, et vont détériorer la qualité de vie des habitants de ce quartier de la commune.
@659	2		Yannick - La Tronche	21/03/2025 16h29	La Tronche	Avis favorable	Concernant la circulation sur la RN481, sa requalification en avenue avec un caractère plus urbain ne devrait pas impacter le trafic car le flux de voitures entrantes est déjà limité par la présence de feux en aval, au niveau de porte de France. La vitesse y est déjà limitée à 70km/h puis 50km/h, la passer à 50km/h sur le linéaire du projet ne devrait pas changer significativement le temps de trajet pour les véhicules motorisés, et devrait apporter un confort acoustique supplémentaire aux riverains. Ce projet est selon moi cohérent et va dans le sens d'un apaisement et d'une vision de la ville plus verte.	Favorable	Concernant la circulation sur la RN481, sa requalification en avenue avec un caractère plus urbain ne devrait pas impacter le trafic car le flux de voitures entrantes est déjà limité par la présence de feux en aval, au niveau de porte de France. La vitesse y est déjà limitée à 70km/h puis 50km/h, la passer à 50km/h sur le linéaire du projet ne devrait pas changer significativement le temps de trajet pour les véhicules motorisés, et devrait apporter un confort acoustique supplémentaire aux riverains.
@660	1	LENOR	Emmanuel	21/03/2025 16h36	Grenoble	Avis sur le projet de réaménagement du quartier de l'Esplanade à Grenoble	A la lecture du projet je constate qu'aucune solution alternative n'est proposée à la suppression des stationnements. Je donne donc un avis défavorable. Dans un contexte économique tendu et un environnement incertain, condamner les citoyens d'une ville et les touristes à utiliser les mobilités douces ou les transports en commun est extrêmement réducteur. La voiture dans les villes ne disparaîtra pas du jour au lendemain, même si nous cherchons à en limiter les effets à travers les politiques de déplacements. Pour avoir un centre-ville apaisé il faut organiser les parkings relais en proximité des coeurs de ville, nous ne sommes pas tous issus de la génération Z.	Défavorable	"aucune solution alternative n'est proposée à la suppression des stationnements. Je donne donc un avis défavorable" Pour avoir un centre-ville apaisé il faut organiser les parkings relais en proximité des coeurs de ville, nous ne sommes pas tous issus de la génération Z."
@661	1		Olivier - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 16h38	Saint-Martin-le-Vinoux	enquête publique Esplanade	Habitant de Saint-Martin-le-Vinoux (au début de la route de Clémencières, Chartreuse) et depuis plus de 20 ans dans ce secteur, je suis obligé de faire une partie de mes allers-retours vers la ville en voiture ou en stop. (J'ai la chance d'avoir aussi un vélo électrique n'étant pas praticable en toutes saisons ou pour transporter les courses...) Ce projet me paraît encore avoir pour effets d'augmenter les difficultés d'accès à la ville des habitants de Saint-Martin-le-Vinoux ou des communes plus au nord, pour de simples besoins quotidiens. Ce secteur, Entrée-portal de la ville avec l'arrivée de la N481, le pont de la France induisant un effet d'entonnoir, connaît des embouteillages quasi systématiques (mais les différents parkings de l'esplanade servent de point-relais et permettent de continuer à pied ou en tram vers le centre et les autres quartiers). Effet d'entonnoir qui sera encore augmenté par la réduction du nombre de voies et autres détours compliqués et la suppression des places de parking. En effet, ce n'est qu'après l'ouverture de la ligne de tram E qu'on avait nettement l'impression d'une réduction des embouteillages à la porte de France. Depuis, c'est redevenu un phénomène quotidien, malgré l'augmentation des vélos, trottinettes, piétons et usagers du tram E, sans doute en raison des incessants travaux occasionnant des réductions du nombre de voies... De même, il semble paradoxal de vouloir accueillir 1300 habitants supplémentaires (et un nouveau Centre culturel) dans ce secteur tout en voulant restreindre les possibilités de déplacement vers d'autres quartiers, et donc, d'accès aux services, approvisionnements et lieux de travail. Le principe de "circulation apaisée" qui semble motiver une partie du projet risque plutôt d'empirer le phénomène d'entonnoir à l'arrivée de la N481 et de la route de Lyon, en le déportant de façon chaotique quelques centaines de mètres plus loin : sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux, dont un simple coup d'œil sur sa situation géographique et urbaine fait franchement penser qu'il n'y a pas d'espace physique pour cela. (embouteillages, parkings sauvages et autres nuisances assurées pour ses habitants, commerces, Casamaure etc...), comme on peut s'en rendre compte chaque année au moment de la Foire des Rameaux. À moins que ce principe progressiste ne s'applique qu'au territoire de la ville de Grenoble dans sa bulle ? ... sans vision d'ensemble de la métropole, et des besoins de tous ses habitants ? C'est à se demander si ce projet répond à d'autres motivations qu'un effet d'annonce « greenWashing » au bénéfice de la communication de ville de Grenoble seule, ayant pour conséquences de fermer la ville-centre aux autres habitants de la métropole et de la vallée, dont les besoins de déplacements semblent être niés tout simplement, et en leur imposant contraintes et difficultés nouvelles.	Défavorable	Dénonce "l'effet d'entonnoir qui sera encore augmenté par la réduction du nombre de voies et autres détours compliqués et la suppression des places de parking. Dénonce un "un effet d'annonce « greenwashing » au bénéfice de la communication de ville de Grenoble seule"
@662	1		Florian - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 16h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Refus du projet de l'aménagement de l'entrée d'agglomération nord, sur la porte de France.	Je pense qu'il va y avoir un impact négatif sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux et un peu au-delà. Le projet prévoit la suppression totale des parkings de la grande Esplanade, soit 315 places gratuites et une partie des 115 places payantes. Cette suppression risque de provoquer un report massif du stationnement dans les rues limitrophes de Saint-Martin-le-Vinoux, notamment dans les secteurs du Village et de Pique-Pierre. Je souligne que ce phénomène s'observe déjà lors d'événements temporaires comme la Foire des rameaux, nécessitant des mesures pour éviter les stationnements sauvages.	Défavorable	Je pense qu'il va y avoir un impact négatif sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux et un peu au-delà. Le projet prévoit la suppression totale des parkings de la grande Esplanade, soit 315 places gratuites et une partie des 115 places payantes. Cette suppression risque de provoquer un report massif du stationnement dans les rues limitrophes de Saint-Martin-le-Vinoux, notamment dans les secteurs du Village et de Pique-Pierre. Je souligne que ce phénomène s'observe déjà lors d'événements temporaires comme la Foire des rameaux, nécessitant des mesures pour éviter les stationnements sauvages.

@662	2		Florian - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 16h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Refus du projet de l'aménagement de l'entrée d'agglomération nord, sur la porte de France.	La réorganisation des voies de circulation est également critiquée. La transformation de la RN 481 en "boulevard urbain" avec des voies réduites et une limitation de vitesse à 50 km/h, ainsi que la création d'un nouveau carrefour à feu et d'une nouvelle voirie, risquent d'augmenter les congestions et les nuisances pour les riverains. J'estime que ces changements sont inadaptés à la réalité du trafic, avec plus de 25 000 véhicules par jour, et vont détériorer la qualité de vie des habitants de ce quartier de la commune.	Défavorable	La réorganisation des voies de circulation est également critiquée. La transformation de la RN 481 en "boulevard urbain" avec des voies réduites et une limitation de vitesse à 50 km/h, ainsi que la création d'un nouveau carrefour à feu et d'une nouvelle voirie, risquent d'augmenter les congestions et les nuisances pour les riverains. J'estime que ces changements sont inadaptés à la réalité du trafic, avec plus de 25 000 véhicules par jour, et vont détériorer la qualité de vie des habitants de ce quartier de la commune.
@662	3		Florian - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 16h41	Saint-Martin-le-Vinoux	Refus du projet de l'aménagement de l'entrée d'agglomération nord, sur la porte de France.	Le projet prévoit aussi la création d'un parc urbain jusque devant la Casamaures, incluant des terrains des terrains de la commune sans concertation avec les propriétaires. Cette approche est jugée inacceptable et irréaliste. Le Conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux a voté à l'unanimité un avis défavorable à ce projet.	Défavorable	Dénonce la création du parc de la Casamaures par le projet. Approuve le vote du CM de SMLV
@663	1		monique et michel - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 16h44	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet de l'esplanade	restaurer l'entrée de ville de grenoble est louable et nécessaire certes mais pas au détriment des places de parking. Impact fortement négatif pour les communes en amont de la ville tant pour le stationnement que pour la circulation tout particulièrement sur St Martin le Vinoux (stationnement déporté sur les secteurs village et Pique pierre,)	Défavorable	"restaurer l'entrée de ville de grenoble est louable et nécessaire certes mais pas au détriment des places de parking." "Impact fortement négatif pour les communes en amont de la ville tant pour le stationnement que pour la circulation tout particulièrement sur St Martin le Vinoux"
@663	2		monique et michel - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 16h44	Saint-Martin-le-Vinoux	opposition au projet de l'esplanade	restaurer l'entrée de ville de grenoble est louable et nécessaire certes mais pas au détriment des places de parking. Impact fortement négatif pour les communes en amont de la ville que pour la circulation tout particulièrement sur St Martin le Vinoux quant au projet de modification de RN 481 en boulevard urbain, il est totalement irresponsable. il en découlerait un engorgement total et permanent de l'entrée nord de la ville avec à encore des nuisances terribles sur St Martin le vinoux (rue de la résistance surfréquentée)	Défavorable	"restaurer l'entrée de ville de grenoble est louable et nécessaire" Mais le "projet de modification de RN 481 en boulevard urbain, il est totalement irresponsable. il en découlerait un engorgement total et permanent de l'entrée nord de la ville avec à encore des nuisances terribles sur St Martin le vinoux (rue de la résistance surfréquentée)"
@664	1	COSME	Marie	21/03/2025 16h49	Saint-Martin-le-Vinoux	projet de réaménagement du secteur de l'esplanade	Contre	Défavorable	"Contre"
@665	1	BESANCON	Jean-Luc	21/03/2025 16h50	Grenoble	Réaménagement de la Grande Esplanade	Les grandes surfaces de l'Esplanade exposées au soleil sont néfastes pour les piétons lors des périodes de chaleur, sauf en traversant rapidement ces îlots de chaleur. Cet inconvénient devrait s'aggraver avec le réchauffement et l'abattage de nombreux grands arbres à cause du projet, alors, encore plus qu'aujourd'hui, l'aménagement des espaces minéralisés et du gazon grillé de la Grande esplanade représentera plutôt un cauchemar pour les promeneurs, contrairement à l'image fictive de rêve présentée par le projet. Cet espace public est alors perdu pour la population par rapport à maintenant où des centaines de personnes s'en servent pour se garer.	Défavorable	Les grandes surfaces de l'Esplanade exposées au soleil sont néfastes pour les piétons lors des périodes de chaleur, sauf en traversant rapidement ces îlots de chaleur. Cet inconvénient devrait s'aggraver avec le réchauffement et l'abattage de nombreux grands arbres à cause du projet, alors, encore plus qu'aujourd'hui, l'aménagement des espaces minéralisés et du gazon grillé de la Grande esplanade représentera plutôt un cauchemar pour les promeneurs, contrairement à l'image fictive de rêve présentée par le projet. Cet espace public est alors perdu pour la population par rapport à maintenant où des centaines de personnes s'en servent pour se garer.
@665	2	BESANCON	Jean-Luc	21/03/2025 16h50	Grenoble	Réaménagement de la Grande Esplanade	Parc des Berges de l'Isère : le même genre de travaux a déjà été fait au bord de l'Isère à l'Est du parc Paul Mistral. Le bilan est un coûteux fiasco : 2 amphithéâtres de 50 m et les environs, qui sont très généralement déserts depuis plus de 10 ans. Pourtant ils se trouvent à 100 - 200 m de presque 1000 logements de la cité Gallieni et de la place Jean Moulin. Pourtant l'aménagement de la berge au Parc Mistral avait plus de chances de réussir que la berge à l'Esplanade : plus agréable quant à la vue (bois sur la rive opposée au lieu de biscornues tours serrées en face de l'Esplanade) et aux cheminements : plus d'arbres pour protéger de la chaleur, moins de circulation et pas de voie tram à franchir, beaucoup plus de personnes passant à pied ou vélo le long de l'Isère. Je suis très défavorable au projet de parc, excessivement onéreux à cause du déplacement de la RN481 pour agrandir la surface de parc, et qui n'a rien pour éviter d'être un futur fiasco.	Défavorable	Parc des Berges de l'Isère : le même genre de travaux a déjà été fait au bord de l'Isère à l'Est du parc Paul Mistral. Le bilan est un coûteux fiasco : 2 amphithéâtres de 50 m et les environs, qui sont très généralement déserts depuis plus de 10 ans. Pourtant ils se trouvent à 100 - 200 m de presque 1000 logements de la cité Gallieni et de la place Jean Moulin. Pourtant l'aménagement de la berge au Parc Mistral avait plus de chances de réussir que la berge à l'Esplanade : plus agréable quant à la vue (bois sur la rive opposée au lieu de biscornues tours serrées en face de l'Esplanade) et aux cheminements : plus d'arbres pour protéger de la chaleur, moins de circulation et pas de voie tram à franchir, beaucoup plus de personnes passant à pied ou vélo le long de l'Isère. Je suis très défavorable au projet de parc, excessivement onéreux à cause du déplacement de la RN481 pour agrandir la surface de parc, et qui n'a rien pour éviter d'être un futur fiasco.
@665	3	BESANCON	Jean-Luc	21/03/2025 16h50	Grenoble	Réaménagement de la Grande Esplanade	Le projet est basé sur 850 logements nouveaux (dont 237 déjà bâtis); c'est une forte augmentation par rapport aux 650 logements annoncés au début à la population et aux Unions de Quartiers. Cela multiplie dans cette zone par 3 ou 4 le nombre de personnes qui y produiront grossièrement 3 ou 4 fois plus de nuisances que si la rénovation du quartier n'ajoutait pas ces 850 logements (bruits et pollutions dues à leurs activités et leur présence). Et qui produiront la délinquance plus grande habituelle dans les quartiers de logements sociaux ou très sociaux récents (les quartiers difficiles). Il y a pourtant déjà un nombre énorme de logements vacants dans Grenoble (presque 13000 d'après l'INSEE en 2021, probablement 14000 en 2025), plus des milliers de logements dont l'ancien occupant est parti en maison de retraite et n'utilise son logement que comme un garde meuble. Ces immeubles coûtent des dizaines de millions d'euros auxquels s'ajoute l'investissement considérable pour construire le silo de 130 stationnements prévu (des dizaines de fois plus coûteux que l'actuelle surface de stationnement à l'air libre).	Défavorable	Le projet est basé sur 850 logements nouveaux (dont 237 déjà bâtis); c'est une forte augmentation par rapport aux 650 logements annoncés au début à la population et aux Unions de Quartiers. Cela multiplie dans cette zone par 3 ou 4 le nombre de personnes qui y produiront grossièrement 3 ou 4 fois plus de nuisances que si la rénovation du quartier n'ajoutait pas ces 850 logements (bruits et pollutions dues à leurs activités et leur présence). Et qui produiront la délinquance plus grande habituelle dans les quartiers de logements sociaux ou très sociaux récents (les quartiers difficiles). Il y a pourtant déjà un nombre énorme de logements vacants dans Grenoble (presque 13000 d'après l'INSEE en 2021, probablement 14000 en 2025), plus des milliers de logements dont l'ancien occupant est parti en maison de retraite et n'utilise son logement que comme un garde meuble. Ces immeubles coûtent des dizaines de millions d'euros auxquels s'ajoute l'investissement considérable pour construire le silo de 130 stationnements prévus (des dizaines de fois plus coûteux que l'actuelle surface de stationnement à l'air libre).
@665	4	BESANCON	Jean-Luc	21/03/2025 16h50	Grenoble	Réaménagement de la Grande Esplanade	Au projet 2 îlots de hauts immeubles doivent être implantés à la place de la Petite Esplanade et de la zone du boudolrome en coupant la plupart de sa petite centaine de très grands arbres d'une vingtaine de mètres ou plus, et en coupant plusieurs dizaines d'arbres d'une quinzaine de mètres et d'autres plus petits. En dehors des pentes de la Bastille, c'est un des 5 gros massifs d'arbres adultes restant à Grenoble, qui font espaces de respiration avec forte présence de la nature. Une étude sur la végétation dans Leicester indique que dans l'échantillonnage, les 20 arbres de plus de 20 m stockaient 40 fois plus par arbre que les 635 arbres de moins de 10 m de haut et elle indique que les espaces qui sont plantés en arbres stockent 200 fois plus de CO2 au-dessus du sol (105 tonnes pour 1000 m², contenues dans le bois et les feuilles) que les espaces en herbacées (gazons,...). Ces arbres adultes absorbent beaucoup plus le CO2 que les arbrisseaux que les projets prévoient de replanter, comme stock de carbone les milliers de m² d'arbres adultes comme ceux qui vont être supprimés dans ce secteur stockent ainsi certainement autant de carbone que toutes les pelouses des espaces verts publics (800 000 m²) de Grenoble. Contrairement aux gazons et arbustes ils insèrent la nature en hauteur au bénéfice des riverains et usagers; ils procurent infiniment plus d'ombrages aux habitants que les gazons et un habitat aux animaux, ils diminuent fortement les îlots de chaleur dans leur secteur, y réduisent le bruit et même un peu la pollution. La masse des feuilles d'un bois est plusieurs fois supérieure à celle des herbes d'un gazon de même surface. Le projet ne doit pas sacrifier pour une génération les nombreux arbres adultes de ce secteur et leurs avantages: un bâtiment détruit par un attentat ou un accident peut être reconstruit en 2 ans, mais il faut des dizaines d'années pour remplacer ces grands arbres. Aussi je m'oppose à ce projet. La municipalité grenobloise viole à cette occasion sa promesse électorale (engagement n°80) au sujet de la végétalisation des grands projets.	Défavorable	Au projet 2 îlots de hauts immeubles doivent être implantés à la place de la Petite Esplanade et de la zone du boudolrome en coupant la plupart de sa petite centaine de très grands arbres d'une vingtaine de mètres ou plus, et en coupant plusieurs dizaines d'arbres d'une quinzaine de mètres et d'autres plus petits. En dehors des pentes de la Bastille, c'est un des 5 gros massifs d'arbres adultes restant à Grenoble, qui font espaces de respiration avec forte présence de la nature. Une étude sur la végétation dans Leicester indique que dans l'échantillonnage, les 20 arbres de plus de 20 m stockaient 40 fois plus par arbre que les 635 arbres de moins de 10 m de haut et elle indique que les espaces qui sont plantés en arbres stockent 200 fois plus de CO2 au-dessus du sol (105 tonnes pour 1000 m², contenues dans le bois et les feuilles) que les espaces en herbacées (gazons,...). Ces arbres adultes absorbent beaucoup plus le CO2 que les arbrisseaux que les projets prévoient de replanter, comme stock de carbone les milliers de m² d'arbres adultes comme ceux qui vont être supprimés dans ce secteur stockent ainsi certainement autant de carbone que toutes les pelouses des espaces verts publics (800 000 m²) de Grenoble. Contrairement aux gazons et arbustes ils insèrent la nature en hauteur au bénéfice des riverains et usagers; ils procurent infiniment plus d'ombrages aux habitants que les gazons et un habitat aux animaux, ils diminuent fortement les îlots de chaleur dans leur secteur, y réduisent le bruit et même un peu la pollution. La masse des feuilles d'un bois est plusieurs fois supérieure à celle des herbes d'un gazon de même surface. Le projet ne doit pas sacrifier pour une génération les nombreux arbres adultes de ce secteur et leurs avantages: un bâtiment détruit par un attentat ou un accident peut être reconstruit en 2 ans, mais il faut des dizaines d'années pour remplacer ces grands arbres. Aussi je m'oppose à ce projet. La municipalité grenobloise viole à cette occasion sa promesse électorale (engagement n°80) au sujet de la végétalisation des grands projets.

@665	5	BESANCON	Jean-Luc	21/03/2025 16H50	Grenoble	Réaménagement de la Grande Esplanade	La haute ceinture de montagnes agrémentées de rochers et végétations est un atout remarquable pour notre agglomération, célébrée entre autres par Stendhal. Ce panorama exceptionnel, unique dans une grande agglomération du monde occidental, devrait être classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Mais de plus en plus des immeubles hauts entachent ce panorama, ainsi ceux de l'Ilot Peugeot qui impactent le cadre de vie des habitants, comme une dame présente lors de l'actuelle Enquête Publique. Par des feux rouges et des passages piétons supplémentaires, le projet provoque des bouchons presque tout le temps, aux moments et aussi dans le sens où n'y avait pas embouteillage, donc cause plus de bruit, il fait aussi durer le bruit et la pollution de chaque voiture plus longtemps (hors période de pointe actuellement souvent embouteillé dans le sens entrée de Grenoble) : chaque voiture circulant à faible vitesse mettra 2, 3 ou 5 fois plus de temps qu'avec la voie actuelle, les riverains les entendront donc ralentir, freiner, réaccélérer 2, 3 ou 5 fois plus longtemps, jour et nuit, 24 heures/24, 365 jours/365, à la place du bruit d'embouteillage pendant seulement quelques % du temps comme actuellement. Densifier ce quartier, réduire le stationnement et l'utilité de l'espace public de l'Esplanade pour les gens qui se déplacent dans Grenoble et le Nord de l'agglomération et pour les usagers qui voudraient aller dans le quartier, mélanger les trafics en diminuant la fluidité et augmentant pollution et bruits routiers, faire augmenter la pollution émise par chacun des véhicules qui passe sur la route de Lyon et l'exA48, abattre en masse les grands arbres, défigurer le panorama exceptionnel au centre duquel nous vivons, Ces nombreux aspects du projet détériorant la vie dans le quartier et alentours n'ont pas fait l'objet de compensations écologiques, économiques, sanitaires et sociales, en particulier la suppression du parking gratuit contre laquelle s'élèvent d'autres personnes même aussi loin que le quartier Abbaye Jouhaux. Le projet municipal ne prévoit pas de compenser ces dommages aux riverains ou usagers et à la qualité de vie à Grenoble. Il est inacceptable.	Défavorable	La haute ceinture de montagnes agrémentées de rochers et végétations est un atout remarquable pour notre agglomération, célébrée entre autres par Stendhal. Ce panorama exceptionnel, unique dans une grande agglomération du monde occidental, devrait être classé au Patrimoine Mondial de l'Unesco. Mais de plus en plus des immeubles hauts entachent ce panorama, ainsi ceux de l'Ilot Peugeot qui impactent le cadre de vie des habitants, comme une dame présente lors de l'actuelle Enquête Publique. Par des feux rouges et des passages piétons supplémentaires, le projet provoque des bouchons presque tout le temps, aux moments et aussi dans le sens où n'y avait pas embouteillage, donc cause plus de bruit, il fait aussi durer le bruit et la pollution de chaque voiture plus longtemps (hors période de pointe actuellement souvent embouteillé dans le sens entrée de Grenoble) : chaque voiture circulant à faible vitesse mettra 2, 3 ou 5 fois plus de temps qu'avec la voie actuelle, les riverains les entendront donc ralentir, freiner, réaccélérer 2, 3 ou 5 fois plus longtemps, jour et nuit, 24 heures/24, 365 jours/365, à la place du bruit d'embouteillage pendant seulement quelques % du temps comme actuellement. Densifier ce quartier, réduire le stationnement et l'utilité de l'espace public de l'Esplanade pour les gens qui se déplacent dans Grenoble et le Nord de l'agglomération et pour les usagers qui voudraient aller dans le quartier, mélanger les trafics en diminuant la fluidité et augmentant pollution et bruits routiers, faire augmenter la pollution émise par chacun des véhicules qui passe sur la route de Lyon et l'exA48, abattre en masse les grands arbres, défigurer le panorama exceptionnel au centre duquel nous vivons, Ces nombreux aspects du projet détériorant la vie dans le quartier et alentours n'ont pas fait l'objet de compensations écologiques, économiques, sanitaires et sociales, en particulier la suppression du parking gratuit contre laquelle s'élèvent d'autres personnes même aussi loin que le quartier Abbaye Jouhaux. Le projet municipal ne prévoit pas de compenser ces dommages aux riverains ou usagers et à la qualité de vie à Grenoble. Il est inacceptable. Propose dévier avant la Porte de France la partie de son trafic qui va vers la gare et le quartier Jean Macé : en construisant un pont routier entre la rue Durand-Savoyat et la RN481, d'un coût d'une douzaine de millions ? et non les effrayants 50 millions ? évoqués par une personne liée à la municipalité.
@666	1	PERRIN	Christele	21/03/2025 16H52	Saint-Martin-le-Vinoux	Inquiétudes projet Esplanade	Je suis très inquiet par les répercussions qu'aura ce projet sur le bien être des citoyens habitant dans les environs de l'Esplanade. La restriction du stationnement me préoccupe: mon entreprise emménage sur la Presqu'île. Sans le parking de l'Esplanade, je vais devoir me rendre au travail en voiture alors que la politique de Grenoble restreint fortement les parkings dans les nouveaux bâtiments. Pour 300 salariés, ma société peut avoir 30 places de parking, cela est acceptable si j'ai une solution de mobilité douce (dont le parking de l'Esplanade fait partie). J'habite sur la route de Clémencières et elle est trop peu desservie matin et soir actuellement pour envisager de me rendre au travail en transports en commun. Comment vais-je faire? A-t-on prévu une desserte plus fréquente sur les trajets "Flexo"?	Défavorable	"La restriction du stationnement me préoccupe"Va aller travailler à la Presqu'île et " Sans le parking de l'Esplanade, je vais devoir me rendre au travail en voiture ". Habite route de Clémencières, " trop peu desservie matin et soir ". Demande si la ligne fréquentation de la ligne Flexo va augmentée ?
E667	1	JEAN-PIERRE GAMBOTTI		21/03/2025 16H59		Requalification du Quartier de l'Esplanade, à l'attention de Mme Capucine Morin	Madame, suite à notre entretien de ce jour, je voudrais préciser les conséquences possibles sur le Projet global de requalification du Quartier de l'Esplanade du mode opératoire choisi par la Mairie, une opération par "briques", étalée dans le temps. A mon sens, dès installée chacune des briques produira des effets sur son environnement, et vice-versa, dans un cycle d'action, réactions, inévitables dans tout système. Ainsi le résultat final, le Quartier de l'Esplanade réalisé, diffèrera nécessairement de l'objectif final recherché. La solution choisie, une solution par l'atteinte d'objectifs partiels, nécessiterait un contrôle permanent pour mesurer, maîtriser et corriger tous les effets négatifs. A noter que le Quartier de l'Esplanade, sa requalification achevée, sera lui-même une "partie" dans le "système" Ville de Grenoble, et les quartiers voisins en seront affectés. A mon avis, une vision globale d'urbanisme semble indispensable pour que ce Projet, comme les suivants, s'inscrivent dans la Démarche Grenoble 2040 visant à redessiner la Ville, comme il est ambitionné. Merci de m'avoir donné la possibilité de m'exprimer, Madame, soyez assurée de ma considération.	Autres	"A mon avis, une vision globale d'urbanisme semble indispensable pour que ce Projet, comme les suivants, s'inscrivent dans la Démarche Grenoble 2040 visant à redessiner la Ville".
@668	1		Marie-José -Grenoble	21/03/2025 17h03	Grenoble	Esplanade	Je suis opposée au projet de suppression du parking de l'Esplanade à l'entrée de la ville de Grenoble et contre l'abattage des arbres qui s'y trouvent.	Défavorable	Je suis opposée au projet de suppression du parking de l'Esplanade à l'entrée de la ville de Grenoble et contre l'abattage des arbres qui s'y trouvent.
@669	1	ROULIN	Olivier	21/03/2025 17h04	Grenoble	Réflexion sur le projet de requalification de l'Esplanade	Je suis commerçant en centre-ville de Grenoble. Je suis absolument convaincu qu'au regard de la situation déjà préoccupante du commerce en centre-ville grenoblois, de la baisse drastique de trafic piéton dans les rues de notre beau centre-ville, et des difficultés déjà énormes à trouver un stationnement dans Grenoble, la suppression de cet espace de parking ne ferait qu'amplifier la problématique. Je suis donc farouchement opposé à ce projet de requalification de l'Esplanade.	Défavorable	"Je suis commerçant en centre-ville de Grenoble. Je suis absolument convaincu qu'au regard de la situation déjà préoccupante du commerce en centre-ville grenoblois, de la baisse drastique de trafic piéton dans les rues de notre beau centre-ville, et des difficultés déjà énormes à trouver un stationnement dans Grenoble, la suppression de cet espace de parking ne ferait qu'amplifier la problématique. Je suis donc farouchement opposé à ce projet de requalification de l'Esplanade."
@670	1		Benjamin - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 17h05	Saint-Martin-le-Vinoux	POUR le projet	Je vois des contributions très nombreuses des Saint Martiniers. Notamment ceux qui vivent le plus confortablement sur les hauteurs, bien au vert. Il semble que le Maire soit très mobilisé contre ce projet ? Ou alors est-ce une coïncidence si la mairie, le SMAG et maintenant le PNR de Chartreuse suit opposé au projet. Un PNR qui défend un parking. Un bel exploit d'avoir rassemblé "tous" les Saint Martiniers sous la bannière de la défense de ce beau parking. Il semble que les Saint Martiniers vivent dans une bulle pour ne pas prendre en compte les autres accès à Grenoble. Les visiteurs, je tiens à vous rassurer ne vont pas faire 3 km à pied pour se garer dans vos rues. Les exemples de la foire sont liés... A la foire l'ET même si, pourquoi ne pas offrir des places gratuites sur votre belle commune, puisque cela serait si positif à l'esplanade, allons ! ayons un esprit de camaraderie. Je soutiens donc le projet, qui je pense profitera aussi à tous les Saint Martiniers qui se déplacent chaque matin vers Grenoble. Ou qui souhaitent une promenade plus agréable entre le tram E et les quais de l'Isère (l'esplanade étant leur porte naturelle).	Autres	S'Étonne de la forte mobilisation des Saint Martiniers pour la défense du parking
@670	2		Benjamin - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 17h05	Saint-Martin-le-Vinoux	POUR le projet	Aux commissaires enquêteurs, les besoins de parkings exprimés ne sont pas justifiés.	Favorable	"Aux commissaires enquêteurs, les besoins de parkings exprimés ne sont pas justifiés."
@670	3		Benjamin - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 17h05	Saint-Martin-le-Vinoux	POUR le projet	La peur agitées sur la RN n'est pas justifiée, au contraire réduire cette entrée sera favorable à St Martin le Vinoux en reportant les voitures vers l'A480 ou mieux les TC.	Favorable	"La peur agitées sur la RN n'est pas justifiée, au contraire réduire cette entrée sera favorable à St Martin le Vinoux"
@670	4		Benjamin - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 17h05	Saint-Martin-le-Vinoux	POUR le projet	Le projet offre un traitement paysagé intéressant pour conserver l'esplanade et ses arbres. Le parc est à souhaiter, il sera facilement accessible depuis cette commune. Benjamin	Favorable	Le projet offre un traitement paysagé intéressant pour conserver l'esplanade et ses arbres.
@671	1		Stephanie -Grenoble	21/03/2025 17h05	Grenoble	Esplanade	Je suis contre la ré qualification de l'esplanade	Défavorable	Je suis contre la ré qualification de l'esplanade
@672	1		Kevin -Grenoble	21/03/2025 17h06	Grenoble	Non à la bétonisation de l'Esplanade	Je participe à cette enquête pour dire non à ce projet qui va défigurer l'entrée de Grenoble. L'Esplanade est un lieu unique. Un grand espace ouvert, calme, à l'air libre, avec une vue dégagée sur les montagnes. Et vous voulez en faire quoi ? Y coller 854 logements, des commerces et des équipements publics ? Encore du béton, encore de la densité, alors que la ville étouffe déjà. On manque d'espaces vides, de respiration. À force de vouloir "requalifier" tous les coins de ville, on perd ce qu'il reste de naturel, de brut, d'identitaire. Ce projet va effacer l'âme du lieu pour le transformer en vitrine urbaine lisse et formatée, sans âme. À force de densifier à tout prix, on fabrique une ville invivable. Ce projet va dans le mauvais sens. Il faut préserver l'Esplanade, pas l'annexer à une logique d'urbanisme hors-sol. Je suis contre, et je demande à ce que cette contribution soit prise en compte.	Défavorable	" Encore du béton, encore de la densité, alors que la ville étouffe déjà. "On manque d'espaces vides, de respiration. À force de vouloir "requalifier" tous les coins de ville, on perd ce qu'il reste de naturel, de brut, d'identitaire. Ce projet va effacer l'âme du lieu pour le transformer en vitrine urbaine lisse et formatée, sans âme.
@672	2		Kevin -Grenoble	21/03/2025 17h06	Grenoble	Non à la bétonisation de l'Esplanade	Et côté stationnement ? Toujours rien de concret. On nous promet des pistes cyclables et des jolis dessins de parcs, mais dans la vraie vie, les gens ont besoin de se déplacer, de se garer, de venir en ville sans galérer. Ce projet oublie la réalité du quotidien des Grenoblois.	Défavorable	"Et côté stationnement ? Toujours rien de concret."
@673	1		Sophie -Grenoble	21/03/2025 17h06	Grenoble	Parking esplanade	Je suis contre l'enlèvement du parkings de l'esplanade	Défavorable	"Je suis contre l'enlèvement du parking de l'Esplanade "
E674	1			21/03/2025 17h09		Enquête publique esplanade	Le projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade n'a aucun sens et je demande l'abandon de ce projet très préjudiciable à l'harmonie de l'entrée dans la ville de Grenoble et de la commune de Saint Martin le Vinoux. Valérie Caillat 38950 Saint Martin le Vinoux	Défavorable	Le projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade n'a aucun sens et je demande l'abandon de ce projet très préjudiciable à l'harmonie de l'entrée dans la ville de Grenoble et de la commune de Saint Martin le Vinoux. Valérie Caillat 38950 Saint Martin le Vinoux
@675	1	AMBLARD	Julien	21/03/2025 17h10	Grenoble	Opposition au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Une densification urbaine déjà excessive	Défavorable	" Une densification urbaine déjà excessive"

@675	2	AMBLARD	Julien	21/03/2025 17h10	Grenoble	Opposition au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	La suppression d'un espace ouvert, rare et vital: l'Esplanade, dans son état actuel, est une bouffée d'oxygène à l'entrée de la ville. C'est l'un des rares espaces encore ouverts et dégagés, qui offre une respiration au tissu urbain. La transformer en parc « aménagé » et en quartier dense revient à détruire un vide nécessaire, au profit d'une vision trop normative de la ville. Une entrée de ville défiguréeCe secteur est la porte d'entrée symbolique et visuelle de Grenoble, avec une ouverture spectaculaire sur les montagnes. Le projet, tel qu'il est conçu, va massivement altérer cette perspective naturelle et dégrader l'esthétique du bas des pentes de la Chartreuse. Une entrée de ville devrait magnifier le paysage, non l'éteuffer. En résumé, ce projet ne répond pas aux besoins réels de la ville. Il sacrifie un espace stratégique et sensible à une densification qui pose déjà problème, sans garantir un équilibre durable entre cadre de vie, respect du patrimoine paysager et accessibilité.	Défavorable	" 2 La suppression d'un espace ouvert, rare et vital : "L'Esplanade, dans son état actuel, est une bouffée d'oxygène à l'entrée de la ville. La transformer en parc « aménagé » et en quartier dense revient à détruire un vide nécessaire, au profit d'une vision trop normative de la ville "" 3. Une entrée de ville défigurée""En résumé, ce projet ne répond pas aux besoins réels de la ville. Il sacrifie un espace stratégique et sensible à une densification qui pose déjà problème, sans garantir un équilibre durable entre cadre de vie, respect du patrimoine paysager et accessibilité."
@675	3	AMBLARD	Julien	21/03/2025 17h10	Grenoble	Opposition au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade	Un déficit de stationnement aggravéAlors même que le centre-ville est de plus en plus difficile d'accès pour les familles, les professionnels et les visiteurs, aucune solution concrète et suffisante de stationnement ne semble proposée dans ce projet. Le manque de parkings ne peut être compensé uniquement par des pistes cyclables, aussi utiles soient-elles.	Défavorable	"Alors même que le centre-ville est de plus en plus difficile d'accès pour les familles, les professionnels et les visiteurs, aucune solution concrète et suffisante de stationnement ne semble proposée dans ce projet."
@676	1	PESQUET-URVOAS	Liliane	21/03/2025 17h13	Crolles	AVIS SUR LE PROJET ESPLANADE	Avis inévitablement réservé sur ce projet insuffisamment élaboré, en termes de positionnement et lecture des enjeux, ce qui devait constituer l'essentiel .Grenoble ne peut proposer un projet classique d'adjonction simple de quartier, y compris sans par ailleurs consulter véritablement les riverains et les différents types de communes riveraines et de tous niveaux.Grenoble, qui est encore apparemment la ville centre de l'agglomération, voire de la région urbaine, devrait enfin prendre conscience de son poids au sein de la métropole et cesser de s'enfermer dans des limites physiques et "mursails psychologiques " inadaptes. Ce site a connu de multiples projets au fil des ans. Pour tous ceux qui y ont travaillé et collaboré pour une recherche systématique de requalification véritable et de valorisation, ce qui est proposé ici est infiniment réducteur. La protection des risques dont inondation est sans doute à approfondir (trentennal), les questions d'environnement ne sont pas toujours intégrées ni traitées ou actualisées. Le cas des transports et mobilités méritent heureusement mieux et en définitive, de fait, n'est nullement abordé : on est loin des adjonctions théoriques à la pratique effective pour l'intérêt général.Cordialement L PESQUET-URVOAS	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	Explique que Grenoble est une aire métropolitaine et doit revoir son projet avec les communes riveraines.Estime que "Le cas des transports et mobilités aurait mérité heureusement mieux et en définitive, de fait, n'est nullement abordé : on est loin des adjonctions théoriques à la pratique effective pour l'intérêt général."
@677	1		Antoine - Grenoble	21/03/2025 17h14	Grenoble	Raccrocher le quartier de l'Esplanade à la ville	Le quartier de l'Esplanade est un impensé des grenoblois... sauf peut-être dans la période de la Foire des Rameaux. L'empreinte automobile est très forte, trop sans doute pour envisager le quartier autrement que comme un immense parking. Or ses habitants ont droit, comme tous les autres grenoblois, à un environnement sain, agréable, maintenu, à la hauteur des enjeux du XXIe siècle : désimperméabilisation du sol, végétalisation, espaces d'aménité urbaine et de convivialité, mobilités douces, logements isolés... Avec une construction maîtrisée et des espaces publics largement repris, le projet présenté répond à la plupart de ces enjeux.Oui, il est temps et grand temps de raccrocher le quartier, et notamment la Grande Esplanade, au reste de Grenoble.	Favorable	Le quartier de l'Esplanade est un impensé des grenoblois... sauf peut-être dans la période de la Foire des Rameaux. L'empreinte automobile est très forte, trop sans doute pour envisager le quartier autrement que comme un immense parking. Or ses habitants ont droit, comme tous les autres grenoblois, à un environnement sain, agréable, maintenu, à la hauteur des enjeux du XXIe siècle : désimperméabilisation du sol, végétalisation, espaces d'aménité urbaine et de convivialité, mobilités douces, logements isolés... Avec une construction maîtrisée et des espaces publics largement repris, le projet présenté répond à la plupart de ces enjeux.Oui, il est temps et grand temps de raccrocher le quartier, et notamment la Grande Esplanade, au reste de Grenoble.
@677	2		Antoine - Grenoble	21/03/2025 17h14	Grenoble	Raccrocher le quartier de l'Esplanade à la ville	La construction de la passerelle au-dessus de l'Isère, telle que prévue initialement dans le plan de déplacement urbain métropolitain, est rigoureusement nécessaire pour adresser correctement la carte scolaire, entre autres bénéfices de reliance au reste de la ville.	Favorable	La construction de la passerelle au-dessus de l'Isère, telle que prévue initialement dans le plan de déplacement urbain métropolitain, est rigoureusement nécessaire pour adresser correctement la carte scolaire, entre autres bénéfices de reliance au reste de la ville.
@677	3		Antoine - Grenoble	21/03/2025 17h14	Grenoble	Raccrocher le quartier de l'Esplanade à la ville	Le dévoïement et l'apaisement de la RN481 va grandement apaiser l'ambiance sonore du quartier, qui va passer de (auto) routièrisme à urbaine... et, par dilution en amont, réduire fortement l'inéluçtable effet bouchon causé par un feu rouge en sortie d'autoroute. (situation actuelle) Les "arguments" opposés par Saint-Martin le Vinoux et son maire-président du SMMAG ne sont pas étayés et témoignent d'une posture politicienne qui agite les peurs mais n'aide personne.	Favorable	Le dévoïement et l'apaisement de la RN481 va grandement apaiser l'ambiance sonore du quartier, qui va passer de (auto) routièrisme à urbaine... et, par dilution en amont, réduire fortement l'inéluçtable effet bouchon causé par un feu rouge en sortie d'autoroute. (situation actuelle) Les "arguments" opposés par Saint-Martin le Vinoux et son maire-président du SMMAG ne sont pas étayés et témoignent d'une posture politicienne qui agite les peurs mais n'aide personne.
@678	1	EMIN	Veronique	21/03/2025 17h18	Saint-Nazaire-les-Eymes	Lancer un concours d'architecte/urbaniste pour requalifier ce site emblématique en intégrant un grand parking silo ?	Suite aux différentes contributions, ne serait-il pas intéressant de lancer un concours d'urbaniste/architecte intégrant des critères figurant dans les contributions opposées à CE projet ? Dans certaines communes de la métropole, ce sont souvent des cabinets parisiens choisis ou retenus, sans connaissance de l'histoire et des besoins. Il me semble que l'Esplanade et ses habitants le méritent. Ne pas oublier de prendre en compte les portes/entrées au PNRC situées à proximité de l'Esplanade mais aussi à La Tronche Bien à vous	Autres	Propose de faire un concours d'architecte pour la requalification du quartier " intégrant des critères figurant dans les contributions opposées à CE projet ? "" Ne pas oublier de prendre en compte les portes/entrées au PNRC situées à proximité de l'Esplanade mais aussi à La Tronche !"
@679	1		Barbara - Saint-Martin-le-Vinoux	21/03/2025 17h20	Saint-Martin-le-Vinoux	Faites avancer ce projet!	Interct de vouloir embêmer cette entrée de la ville: soyons honnête, qui passe quotidiennement sur la route de Lyon de la Casamaures jusqu'à la Porte de France?Ou le long de ce grand espace vide fait de sable et de cailloux accolé au parking sacré?Ou bien derrière le bouloard pour avancer le long du tram quand il est en retard?Ne trouvez-vous pas ce quartier moche et sale?On n'entend parler que du stationnement, or, le projet est bien plus grand que des places de parking...J'assume d'habiter à l'entrée de SMLV avec une RN bruyante sous mes fenêtres, ma priorité étant d'être proche des commerces et des transports en commun.Chacun ses choix, mais si on pouvait baisser un tantinet le volume sonore par un boulevard et un parc, ce serait plutôt chouette pour beaucoup de monde.Le trouve assez ironique que les habitants se plaignent des voitures des autres quand eux-mêmes prennent la voiture pour aller acheter du pain à la porte de France ou quand les habitants des communes hautes jouent de l'accélérateur le long de SMLV sur la route de Clémencières...Trop de voitures, oui...Pas de place devant chez soi pour se garer? Forcément... quand on a au minimum 2 voitures par logement sans aucun parking privé ou des garages transformés en débarras, ça devient embêtant... il faut à aussi assumer ses choix. La rue est à tout le monde.Cependant, oui, il ne faut pas négliger le trafic automobile lors des événements. Il y a une bonne 10aine d'années, on ne pouvait plus prendre les trottoirs le long de la Casamaures pendant la foire, c'était le parcours du combattant pour aller en centre-ville de Grenoble à pied, on passait parfois par la route de Clémencières où on retrouvait les fous du volant...Et oui aussi, les visiteurs de la foire venaient se garer jusque devant notre garage (venaient, au passé, parce que depuis bien des années, franchement, aucun souci, crise covid? tram?)...Cependant, pourquoi fermer l'arrêt de tram Annie Fratellini à chaque projet? C'est dommage de fermer un arrêt primordial. Il faudrait revoir l'agencement des entrées de la foire, ou l'emplacement de cet arrêt, qui paraît isolé. Il est clair que lorsque les bouchons s'accroissent à l'entrée de Grenoble, les automobilistes du style "je connais un raccourci" passent à vive allure dans la rue de la Libération, alors je lance un appel au contrôle radar, là, ce serait joy de fêter!Et puis, un bouchon qui se crée avec une vitesse limitée à 70, serait-il plus conséquent avec une vitesse à 50km/h?Idéal, encore, est de réduire le nombre de voitures... Ah oui, "subiliais, on entend parler de la mort des commerces... je dois mal comprendre. Comment un parc et une entrée accueillante peuvent faire mourir le peu de commerces survivants? Combien y a-t-il de rideaux baissés qui ne demandent qu'à servir? Et enfin pour finir, un petit coup de gueule, si sj, le "monument historique"...Qui, ici, en dehors des voisins proches, vit avec les yeux rivés dessus? Voyez-vous le linge qui sèche étendu sur les rambardeurs lors des beaux jours? Est-ce que vous trouvez l'entrée accueillante? Le jardin vous semble-t-il apaisant? Trouvez-vous les animaux en peluche géants sur les murs synonymes de monument historique?On ne doit pas avoir les mêmes critères...Beaucoup prônent l'automobile, et pourtant les cyclistes sont de plus en plus nombreux sur notre commune.A quand une sécurisation de la rue de la Résistance? Et de la rue Konrad Kilian? Parce que bon, en tant que cycliste, c'est tous les jours que l'on se fait tailler des shorts et pas que par des extérieurs à la commune. Même les chauffeurs de bus Flexo 55 et 56 sont des pros du champignon, coups de klaxon et d'accélérateur assurés rue du 16 août, veuillez excuser mes mollets Ms les chauffeurs. Ont-ils conscience que nos enfants sont dans ces bus?N'oublions pas non plus que le président du SMMAG et le maire de SMLV ne sont qu'une et même personne.Oui au projet!Je souhaite que le parc se sème, que le chemin de rando jusqu'à la Bastille se trace	Favorable	Dans un plaidoyer ironique en faveur du projet, Souligne que son quartier est moche et sale,Explique qu'elle apprécierait l'abaissement du volume sonore par la création d'un boulevard urbain et un parc, Demande de revoir l'agencement des entrées de la foire pour laisser ouvert l'arrêt de tram Fratellini, Suggère que la mort des commerces de centre-ville n'est pas liée à l'absence de stationnement, Dénonce la valorisation du monument historique Rappelle que les rues de SMLV restent dangereuses pour les cyclistes Et "que le président du SMMAG et le maire de SMLV ne sont qu'une et même personne." Et souhaite voir la réalisation d'un parking relais réaliste.
@680	1		Jean jacques - Grenoble	21/03/2025 17h21	Grenoble	Projet d'urbanisme de l'esplanade	Je ne suis pas d'accord avec le projet de l'esplanade	Défavorable	"Je ne suis pas d'accord avec le projet de l'esplanade"
@681	1		Véronique - Grenoble	21/03/2025 17h22	Grenoble	Projet urbain du quartier de l'esplanade	Je ne suis pas d'accord avec le projet	Défavorable	"Je ne suis pas d'accord avec le projet "
@682	1	GOURC	Jean-Pierre	21/03/2025 17h22	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquete Esplanade Porte de France	Projet egocentrique de la ville de Grenoble, qui visiblement ne fait l'objet d'aucune concertation avec la ville de Saint Martin le Vinoux. On peut mettre au défi les auteurs du Projet de démontrer comment on va fluidifier l'entrée Porte de France, qui va rester une voie d'étranglement, avec un trafic densifié. On aurait bien aimé un peu plus d'honnêteté intellectuelle sinon de réalisme. Les habitants des 854 logements de l'esplanade peuvent bien sûr utiliser tram ou cycle pour accéder à Grenoble Centre, mais quid de la géographie spécifique du y grenoblois: aller au Sud ou à l'Est de Grenoble requiert un passage obligé du pont de La Bastille. Le vocabulaire un tantinet Woke et dépassé de "parc paysager" ne bernerait que les crédules: enlever 300 voitures de l'esplanade ne transformera pas en parc un lieu ceinturé d'encombrements routiers, avec des promesses qui sombreront avec le manque de crédits: quid de la passerelle sur l'Isère, quid du Parking Silo ? et nous ne parlerons pas d'un nouveau pont sur l'Isère qui permettrait de dévier une partie du trafic. La prise en compte de la Casamaures, élément du patrimoine (faiblard de la Métropole) paraît bien difficile à cerner!	Défavorable	Souligne que " l'entrée Porte de France va rester une voie d'étranglement, avec un trafic densifié ". Dénonce le projet de parc paysager, dénonce des projets qui ne se feront pas (passerelle et parking silo) et ironise sur la protection du patrimoine de la Casamaures. Rappelle le projet oublié d'un pont sur l'Isère qui permettrait de dévier une partie du trafic.

@682	2	GOURC	Jean-Pierre	21/03/2025 17h22	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête Esplanade Porte de France	Il est évoqué que l'esplanade sert de Parking ventouse permanent pour beaucoup de véhicules. Pourquoi Grenoble ne revient pas au disque bleu, tel qu'utilisé à St Martin le Vinoux, solution évidemment non rémunératrice, mais qui appliquée à Grenoble Centre permettrait d'éviter la fuite des commerçants en périphérie.	Autres	Propose d'utiliser le disque bleu pour limiter la durée du stationnement dans Grenoble centre; ce qui "permettrait d'éviter la fuite des commerçants en périphérie."
@683	1	MARDIROSIAN	Anahide	21/03/2025 17h29	Grenoble	Position d'élus métropolitains - Projet Esplanade Grenoble	Mesdames, Monsieur les commissaires enquêteurs, Veuillez trouver ci-joint la position adressée à la Métropole de Maires et d'élus de Grenoble-Alpes-métropole sur le projet d'aménagement de l'esplanade de Grenoble. Bien cordialement, Anahide Mardirossian		Contribution non découpée Classée en DIVERSMesdames, Monsieur les commissaires enquêteurs, Veuillez trouver ci-joint la position adressée à la Métropole de Maires et d'élus de Grenoble-Alpes-métropole sur le projet d'aménagement de l'esplanade de Grenoble. Bien cordialement, Anahide Mardirossian
@683	2	MARDIROSIAN	Anahide	21/03/2025 17h29	Grenoble	Position d'élus métropolitains - Projet Esplanade Grenoble	Grenoble, le 21 mars 2025Monsieur le Président de Grenoble Alpes Métropole,En tant que maires et élus métropolitains, nous souhaitons vous faire part de notre appréciation au sujet du projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade porté par la ville de Grenoble et qui impacte potentiellement et fortement la Métropole au regard de ses compétences, notamment en matière d'aménagement, d'espaces publics et de voiries. En effet, nous avons pris connaissance de l'ampleur de ce projet et de ses conséquences pour les déplacements dans le territoire, via l'enquête publique conduite actuellement par la commune.Tout d'abord, permettez-nous de vous faire part de notre étonnement quant à la tenue d'une enquête publique sur un projet non encore abouti mais aux enjeux très lourds, sans que la commune de Grenoble ne soit venue partager ses intentions sur ce sujet. Au regard des impacts budgétaires que cela pourrait représenter pour la Métropole, au moins 20 millions d'euros selon les premières estimations sommaires qui ont pu être conduites, il nous paraît évident que ces éléments auraient dû recueillir l'avis de notre conseil métropolitain, ou à tout le moins celui de la conférence des maires.Dans le contexte budgétaire difficile que nous traversons et qui va perdurer dans les années à venir, nos capacités d'investissements devront faire l'objet de choix respectueux de l'ensemble des communes et habitants de notre territoire, tant sur le plan géographique que social. Vous connaissez notre attachement à maintenir un équilibre entre les investissements des zones urbaines et ceux des communes périphériques et des zones plus éparpillées de la Métropole pour répondre à cette attente de connexion vers le centre urbain et apporter une réponse efficace aux besoins des habitants dans une solidarité. Face au plan pluriannuel d'investissement (PII) contraint, nous savons qu'en l'état il n'existe pas de ligne budgétaire métropolitaine correspondant à ce projet initié par la ville de Grenoble. Comment peut-il être présenté par la ville de Grenoble comme passant en phase opérationnelle prochainement, alors même qu'il n'a pas de financements métropolitains à l'exception du boulevard de l'Esplanade ?En outre, si nous comprenons parfaitement la volonté de la ville de Grenoble de rénover un secteur dégradé, ce que nous souhaitons tous dans nos communes sur des cas similaires, le projet envisagé ne correspond pas à un simple réaménagement d'un quartier. Il s'agit au contraire d'une restructuration d'ampleur d'une des portes d'entrée du territoire qui a des enjeux très structurants en matière d'aménagement, d'urbanisme et de déplacements qui relèvent davantage des compétences de la Métropole que de celles d'une commune. Il s'agit de fait d'un projet métropolitain, à tout le moins devant associer étroitement la Métropole et par là même les communes qui la composent.Déclasser et dévoyer une route nationale à fort trafic doit impliquer des discussions qui dépassent le périmètre grenoblois et recueillir l'accord préalable de la Métropole, tout comme créer de nouveaux carrefours et de nouvelles voiries. Les conséquences budgétaires en la matière seraient considérables.Les impacts en matière de flux de circulation et de stationnements ne peuvent se contenter d'estimation approximatives par la ville de Grenoble et devraient être clairement étudiés et soumis à discussion à l'échelle de la Métropole. Il paraît profondément regrettable que cela n'ait pas eu lieu.Cela concerne tout autant les habitants du centre urbain, des périphéries, que ceux des coteaux montagneux qui sont fortement dépendants des rabattements et qui ont besoin de lieux de stationnements reliés. Les effets de report sur les grands axes de contournements du secteur nord-ouest comme les secteurs environnants que ce projet pourrait provoquer, ne peuvent aussi être ignorés.Tous ces éléments nous conduisent à nous interroger sur l'opportunité d'une telle démarche initiée isolément par la ville de Grenoble et au vu de son rôle dans la Métropole en matière de planification et de coopération.	Défavorable	lettre adressée au pdt de la Métropole, classée dans divers, non découpée
@684	1	BRAYMAND	Philippe	21/03/2025 17h35	Saint-Martin-le-Vinoux	Enquête publique sur le projet de l'esplanade de Grenoble	Ayant pris connaissance du projet cité en objet, je m'interroge, et m'inquiète même, de ce que serait son impact immédiat sur les rues voisines, notamment celles de Saint-Martin-Le-Vinoux.En effet, le projet semble faire l'impasse du grand nombre de stationnements nécessaires à l'entrée de la ville de Grenoble. La suppression envisagée de plusieurs centaines de places, sans réel rétablissement dans le projet, serait un gros problème pour notre commune limitrophe.Nous avons déjà à Saint-Martin-Le-Vinoux, le stationnement sur plusieurs jours de nombreux véhicules "grenoblois", et d'autres souvent immatriculés hors Isère, pour échapper au stationnement payant, qui impacte la commune, et rend de plus en plus difficile le stationnement quotidien pour les riverains.La foire des rameaux pose déjà chaque année des problèmes à notre commune, avec l'arrivée d'un public très nombreux, qui garent leur véhicule "à l'arrache", n'importe où, et en faisant fi de la sécurité pour certains d'entre-eux.Vous remerciant pour votre examenPhilippe Braymand, 06 84 33 81 41	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée	"Je m'interroge, et m'inquiète même, de ce que serait son impact immédiat sur les rues voisines, notamment celles de Saint-Martin-Le-Vinoux." -> besoin de nombreuses places de parking, de nombreuses voitures viennent se garer à SMLV, et la foire des Rameaux augmente les difficultés de stationnement
@685	1	Gilles - Grenoble	Gilles - Grenoble	21/03/2025 17h46	Grenoble	Enfin, un parc à la place d'un parking à l'entrée de ville : Quelle belle idée !	Un quartier à révéler ! L'Esplanade reste un quartier méconnu des Grenoblois, souvent réduit à son rôle temporaire lors de la Foire des Rameaux. Aujourd'hui, son aménagement est largement dominé par la voiture, au point qu'il est difficile de l'envisager autrement qu'en vaste espace de stationnement. Pourtant, ce site bénéficie d'un emplacement stratégique : en bord d'Isère, à proximité immédiate du centre-ville, offrant un potentiel considérable pour devenir un véritable lieu de vie. Ses habitants méritent un cadre de vie à la hauteur des défis actuels : davantage de nature en ville, des espaces publics accueillants, des solutions de mobilité alternatives, des logements bien isolés et une meilleure qualité environnementale.Le projet proposé vise précisément à répondre à ces enjeux, en équilibrant développement urbain et amélioration du cadre de vie. Il s'appuie sur des principes d'aménagement durable : désimperméabilisation des sols pour limiter les îlots de chaleur, végétalisation pour renforcer la biodiversité et améliorer la qualité de l'air, création de nouveaux espaces publics propices à la convivialité et aux rencontres. Il permettra aussi d'ouvrir de nouvelles perspectives sur l'Isère et d'offrir aux habitants un accès facilité aux berges, aujourd'hui sous-exploitées.Une entrée de ville à transformer et à sublimer ! L'Esplanade constitue l'une des grandes portes d'entrée de Grenoble. Or, aujourd'hui, elle ne reflète ni l'identité ni l'attractivité de notre ville. Dominée par des infrastructures routières, elle ne met pas en valeur le paysage exceptionnel qui l'entoure. Pourtant, avec la Bastille en arrière-plan et les massifs alpins en ligne de mire, ce site possède un potentiel unique.Ce projet permet de révéler cette entrée de ville en lui redonnant de la cohérence et de l'harmonie. En réduisant la place de la voiture, en végétalisant les espaces et en créant des lieux de rencontre agréables, il offrira une continuité entre le centre-ville, les berges de l'Isère et les premiers contreforts de la Bastille. L'objectif est de transformer cette zone en un véritable belvédère naturel, où l'on pourra à la fois profiter de la vue, se promener, et s'approprier l'espace.Apaiser cet axe, c'est aussi renforcer l'attractivité de l'Esplanade et de la Bastille. En favorisant les mobilités douces et en reconnectant les différents quartiers, on facilite l'accès à ce site touristique emblématique, qui est l'un des joyaux de notre ville. Grenoble est une ville de montagne, et ce projet s'inscrit pleinement dans cette identité, en mettant en valeur le lien entre nature et urbanisme.Des oppositions sans fondement :Les opposants au projet avancent des critiques qui reposent davantage sur des craintes que sur des faits. Pourtant, l'histoire récente de Grenoble prouve que les transformations urbaines audacieuses, bien conçues et concertées, finissent par convaincre et améliorer concrètement la vie des habitants.Il est donc temps d'intégrer pleinement l'Esplanade et sa Grande Esplanade au reste de la ville. Ce projet ambitieux ne vise pas seulement à réaménager un quartier, mais bien à lui redonner une identité forte, à améliorer la qualité de vie de ses habitants et à renforcer son attractivité pour tous les Grenoblois. En revalorisant cette entrée de ville, en créant un cadre de vie plus apaisé et en mettant en avant le lien entre ville et montagne, Grenoble se donne les moyens d'être à la hauteur de son environnement exceptionnel.	Favorable	Explique que le quartier de l'esplanade est "un quartier à révéler. Ce site bénéficie d'un emplacement stratégique : en bord d'Isère, à proximité immédiate du centre-ville, offrant un potentiel considérable pour devenir un véritable lieu de vie", avec la Bastille en arrière-plan et les massifs alpins en ligne de mire, ce site possède un potentiel unique."Souligne qu'il "est donc temps d'intégrer pleinement l'Esplanade et sa Grande Esplanade au reste de la ville. Ce projet ambitieux ne vise pas seulement à réaménager un quartier, mais bien à lui redonner une identité forte, à améliorer la qualité de vie de ses habitants et à renforcer son attractivité pour tous les Grenoblois.
@685	2	Gilles - Grenoble	Gilles - Grenoble	21/03/2025 17h46	Grenoble	Enfin, un parc à la place d'un parking à l'entrée de ville : Quelle belle idée !	Des infrastructures pour une meilleure connexion avec la ville :L'ajout d'une passerelle au-dessus de l'Isère, telle que prévue dans le plan de déplacements métropolitain, est une nécessité. Au-delà du simple enjeu de mobilité, cette liaison douce répondra à plusieurs objectifs stratégiques : permettre une meilleure cohérence de la carte scolaire, offrir une alternative aux déplacements motorisés et reconnecter l'Esplanade avec le quartier Saint-Laurent et le reste du centre-ville. Une telle infrastructure favorisera également les mobilités actives, en encourageant la marche et le vélo, réduisant ainsi la pollution et le bruit liés à la circulation automobile	Favorable	"L'ajout d'une passerelle au-dessus de l'Isère, telle que prévue dans le plan de déplacements métropolitain, est une nécessité."
@685	3	Gilles - Grenoble	Gilles - Grenoble	21/03/2025 17h46	Grenoble	Enfin, un parc à la place d'un parking à l'entrée de ville : Quelle belle idée !	Par ailleurs, la reconfiguration de la RN481 est une transformation essentielle. Aujourd'hui, cette route rapide constitue une barrière physique et sonore pour le quartier. En réduisant son impact et en la transformant en un axe plus apaisé, on améliore considérablement l'ambiance générale et la sécurité des riverains. De plus, cette reconfiguration contribuera à fluidifier la circulation en amont, limitant les congestions provoquées par les arrêts brutaux à la sortie de l'autoroute. Des études montrent que les aménagements urbains favorisant un meilleur partage de l'espace public bénéficient non seulement aux piétons et cyclistes, mais également aux automobilistes, en évitant les effets d'entonnoir.	Favorable	"la reconfiguration de la RN481 est une transformation essentielle. Aujourd'hui, cette route rapide constitue une barrière physique et sonore pour le quartier."

@686	1	DANCHIN	Eva	21/03/2025 17h48	Saint-Egrève	Projet obsolète et fait sans concertation	Le projet d'aménagement de l'Esplanade n'est plus d'actualité vu les enjeux sur divers plans.Le projet supprime la majeure partie des places de stationnements sans offrir des compensations à la hauteur des besoins. Le parking -relais, qui devait être augmentée sur le secteur et qui se trouve déjà surbooké de nos jours, est aussi impacté par le projet. La solution proposée n'est pas à la hauteur des besoins du public et des demandes du SMMAG. Quid d'un emplacement vraiment étudié et validé en concertation dans le futur projet ?En suivant le projet proposé, la commune de Saint-Martin-le-Vinoux se trouverait donc avec le report des stationnements supprimés par Grenoble dans ses rues qui ne sont pas de tout dimensionnées pour un tel volume de parking.Pour rappel, le PRr sert aussi aux nombreux riverains des balcons de Chartreuse qui se rendent sur Grenoble et commune limitrophes.	Défavorable	Le projet d'aménagement de l'Esplanade n'est plus d'actualité vu les enjeux sur divers plans.Le projet supprime la majeure partie des places de stationnements sans offrir des compensations à la hauteur des besoins. Le parking -relais, qui devait être augmentée sur le secteur et qui se trouve déjà surbooké de nos jours, est aussi impacté par le projet. La solution proposée n'est pas à la hauteur des besoins du public et des demandes du SMMAG. Quid d'un emplacement vraiment étudié et validé en concertation dans le futur projet ?En suivant le projet proposé, la commune de Saint-Martin-le-Vinoux se trouverait donc avec le report des stationnements supprimés par Grenoble dans ses rues qui ne sont pas de tout dimensionnées pour un tel volume de parking.Pour rappel, le PRr sert aussi aux nombreux riverains des balcons de Chartreuse qui se rendent sur Grenoble et commune limitrophes.
@686	2	DANCHIN	Eva	21/03/2025 17h48	Saint-Egrève	Projet obsolète et fait sans concertation	La modification du carrefour de Porte de France vers le secteur d'entrée de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux, proche du monument historique de la Casamaures est aussi inacceptable. Ce report de trafic plus conséquent va embosser cette zone qui n'est pas de tout en capacité d'assimiler un tel volume de trafic. A ceci s'ajoutent les diverses nuisances (bruit, pollution...) provoquées pour cette modification.Actuellement, lorsque le croisement de Porte de France est engorgé le report de trafic se fait déjà sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux avec des véhicules qui prennent les voiries communales pour accéder à Grenoble, le tout avec un impact non-négligeable sur le cadre de vie des habitants.	Défavorable	La modification du carrefour de Porte de France vers le secteur d'entrée de Ville de Saint-Martin-le-Vinoux, proche du monument historique de la Casamaures est aussi inacceptable. Ce report de trafic plus conséquent va embosser cette zone qui n'est pas de tout en capacité d'assimiler un tel volume de trafic. A ceci s'ajoutent les diverses nuisances (bruit, pollution...) provoquées pour cette modification.Actuellement, lorsque le croisement de Porte de France est engorgé le report de trafic se fait déjà sur la commune de Saint-Martin-le-Vinoux avec des véhicules qui prennent les voiries communales pour accéder à Grenoble, le tout avec un impact non-négligeable sur le cadre de vie des habitants.
@686	3	DANCHIN	Eva	21/03/2025 17h48	Saint-Egrève	Projet obsolète et fait sans concertation	L'aménagement proposé est fait pour tenir compte de l'accueil de la Foire des Rameaux. Cet événement dure environ 1 mois/an et porte pas mal de nuisances collatérales dans les secteurs environnants (problèmes de stationnement sauvage, sécurité...). Or, les matériaux proposés et le dessin d'aménagement aurait pu être bien différents si la foire des Rameaux n'était plus sur l'esplanade. Nous devrions avoir une projet avec plus d'arbres et d'espaces verts, quelques constructions avec logements, commerces, des stationnements, dont un vrai parking relais, permettant un cadre de vie de qualité sur le quartier. Au lieu d'un tel projet, nous avons des surfaces vides avec des matériaux permettant l'accueil de la foire sur une bonne surface afin d'accueillir un événement 1 mois par an.	Défavorable	L'aménagement proposé est fait pour tenir compte de l'accueil de la Foire des Rameaux. Cet événement dure environ 1 mois/an et porte pas mal de nuisances collatérales dans les secteurs environnants (problèmes de stationnement sauvage, sécurité...). Or, les matériaux proposés et le dessin d'aménagement aurait pu être bien différents si la foire des Rameaux n'était plus sur l'esplanade. Nous devrions avoir une projet avec plus d'arbres et d'espaces verts, quelques constructions avec logements, commerces, des stationnements, dont un vrai parking relais, permettant un cadre de vie de qualité sur le quartier. Au lieu d'un tel projet, nous avons des surfaces vides avec des matériaux permettant l'accueil de la foire sur une bonne surface afin d'accueillir un événement 1 mois par an.
@686	4	DANCHIN	Eva	21/03/2025 17h48	Saint-Egrève	Projet obsolète et fait sans concertation	Un projet de cette envergure doit se faire avec une réel concertation avec les communes environnantes et les partenaires concernés, ce qui n'a pas été fait.	Défavorable	Un projet de cette envergure doit se faire avec une réel concertation avec les communes environnantes et les partenaires concernés, ce qui n'a pas été fait.
C687	2			20/03/2025 10h20		Avis courrier	Madame la Présidente,Nous sommes conscients des enjeux de ce projet concernant, au delà de l'aménagement de l'Esplanade elle-même, l'impact prévisible sur la commune de St-Martin-Le-Vinoux, Nous sommes riverains de cet espace (rue de la Libération) et subissons les désagréments occasionnés lors d'événements ponctuels mais répétés.Nous avons déjà répondu défavorablement au projet de tunnel qui serait sorti près de noshabitations, dans un espace truffé de cavités anciennes, il y a quelques années, ainsi que du pont qui aurait projeté la circulation émergente par dessus l'Isère, nous faisant vivre dans une pollution sonore, atmosphérique et visuelle insupportable.Nous retrouvons, avec le projet d'aménagement de l'Esplanade, la même attitude de laMunicipalité de Grenoble et la même avancée sans concertation proche et approfondie de l'apopulation. Il n'y a pas de solution satisfaisante concernant la ville de Grenoble quiconsisterait à repousser à d'autres limites, sur les communes limitrophes ou autres, l'aculaculation et le stationnement automobiles.Nous opposons un refus citoyen à ce projet en l'état actuel.Marcel DI COMUN / Anne-Marie DI COMUN	Défavorable	Rappellent leurs précédents refus du tunnel sous la bastille et du pont sur l'Isère qui auraient créer une pollution sonore, atmosphérique et visuelle insupportable.Considérant l'absence de concertation de la ville de Grenoble, s'oppose au projet en l'état actuel.
C688	1			21/03/2025 10h21		Avis courrier	MONSIEUR, CE PROJET CONCERNANT CE LIEU EMBLÉMATIQUE POSE DE NOMBREUSES QUESTIONS.1) la conservation intégrale des espaces végétalisés et plantés des parcs surtout de cette entrée de ville est indispensable pour l'avenir.2) Un tel projet a déjà été présenté par la municipalité de Michel Destot et un refus général des Grenoblois a fait abandonner la Mairie en 2010.3) L'accueil des habitants qui sont hors de Grenoble, sont ils des indésirables s'ils arrivent en voiture parce que le stationnement actuel serait supprimer en grande partie, la ZEE complice suffisamment les propriétaires de voitures non classées de critère 2 ou 1.Voulons-nous une ville qui se referme sur elle même ou qui soit ouverte à tous. Quant à l'attractivité, voulons nous l'inverse.4) Le besoin de logements un grand projet est en cours la zone Flaubert, probablement plus de 1000 habitations, d'autre part un certain nombre d'habitants ont quitté Grenoble ces dernières années, un nombre important, plus de 10% de logements sont inoccupés. Cette réalisation va plus dégrader que améliorer le cadre de vie.5) Notre Édile lui même a son domicile hors de la ville et fait les aller retour tous les jours.6) Aujourd'hui il faudrait plus désurbaniser, pour planter la végétation qui manque dans notre ville, c'est cela à mon avis l'écologie qui devrait être prônée par nos élus.7) Qui paie ? Arrêtons l'envoie fiscale, un peu de respects pour les contribuables, l'endettement ce n'est pas une fuite en avant. Ce projet ne peut être gratuit.8) Ces raisons font que je suis contre ce projet, bien sur ce ne sont pas les seules, mais cela sans entrer dans plus de détail sont suffisantes. dans notre ville dévalorisée par cette équipe municipale.Je vous souhaite bonne réception de la présente, dans l'attente recevez Monsieur le commissaire enquêteur mes Meilleurs Salutations Pierre MITZER	Défavorable	S'oppose à l'ensemble du projet, classé en Divers 2 Opposition générale
C689	1			17/03/2025 10h43		Avis courrier		Défavorable	la suppression du parking va reporter le stationnement dans les rues limitrophes de SMLV.Propose la création d'un parking silo.
C689	2			17/03/2025 10h43		Avis courrier	Observation non reproduite	Défavorable	La création d'un parc paysager ne présente aucun intérêt :- les grenoblois ne pourront pas se garer à côté- les grenoblois ne franchiront pas le pont de la Bastille
C689	3			17/03/2025 10h43		Avis courrier	Observation non reproduite	Défavorable	Réorganisation des voiries dans les rues habitées ==> hors sujetPropose de construire un nouveau pont pour traverser l'Isère au nord de l'Esplanade vers la rue Durand Savoyat
C690	2			21/03/2025 10h43		Avis courrier	Joël MazuelClémencières Saint Martin le Vinouxe suis contre ce projet et la suppression du parking de l'Esplanade. Actuellement on voit certaines villes (comme Sète) en créer en plein centre-ville. Celui-là a l'avantage d'être en entrée de ville.Plus on voit et entend des avis des personnes responsables moins on y comprend quelque chose.Sans connaître exactement les aménagements à la Bastille, comment peut-on dire que l'arrivée de l'A480, futur boulevard urbain est une hérésie, puisque le futur boulevard urbain serait conservé à 2 fois 2 voies (d'après le commissaire enquêteur vu au boudolome vendredi 14 mars avec le schéma à l'appui) mais limité à 20 km/h et non pas 50 comme le dit Mr Laval ce qui devrait limiter le temps d'attente aux feux à l'arrivée s'ils sont conservés, les véhicules arrivant moins vite.Le gros problème, c'est l'entonnnoir à l'arrivée au monument aux morts. Il fait vraiment être un génie pour inventer une aïnerie de la sorte. Bravo. Mais ce boulevard serait entrecoupé par de nombreux passages pour piétons et cycles pour relier le futur parc en bord de l'Isère et le nouvel aménagement Esplanade. Ce qui évidemment est loin de fluidifier le boulevard.Je ne suis pas d'accord avec Mr LAVAL qui dit que la création d'un carrefour à feux au nord de l'Esplanade ne correspond à aucun besoin. Les véhicules arrivant de Lyon pourraient ainsi sortir pour accéder au parking directement, mais comme il est très nettement sous-dimensionné, il devrait être rapidement saturé, provoquant donc un flux de voitures inutile, et les passages piétons sur le boulevard provoquent inévitablement le report sur la route de Lyon par ce nouveau carrefour.Si ce nouveau carrefour n'est pas créé, il faudra aller à la bastille pour revenir par la route de Lyon pour aller au parking, puis tourner autour pour trouver une place ou reprendre la route de Lyon pour aller dans un parking dans Grenoble.Un parking comme actuellement en début d'Esplanade paraît être la meilleure solution, même modifié, genre silo EDF dans la zone de St MV, ou souterrain avec pourquoi pas un accès direct. Même si elle n'est peut-être pas indispensable, une passerelle reliant l'Esplanade à la presqu'île serait en tout cas mieux qu'un pont débouchant sur la rue Durand Savoyat.Il y a déjà le pont d'Oxford pour relier la presqu'île, avec une longue bretelle d'accès, souvent saturée depuis l'autoroute. Le report se ferait donc sur ce nouveau pont. Outre la circulation sur le quai Claude Bernard, débouche déjà la voie sur berge, souvent bien remplie, quand elle n'est pas saturée (on voit le bazar quand elle est fermée).L'arrivée à cet endroit d'un nouveau pont ne ferait qu'aggraver régulièrement la circulation ailleurs (carrefour à feux, départ de la voie sur berge, quai Perrière, etc. ... Est-ce le but ?Plutôt que de créer un nouveau parc paysager le long de l'Isère, favorisant encore + d'incivilités, et dépôts en tous genres(sacs plastiques, bouteilles, canettes etc. ...), pourquoi ne pas déplacer le nouveau boulevard urbain près de l'Isère, agrandissant d'un seul tenant tout l'espace Esplanade diminuant les risques, apaisant la circulation, la tenant éloignée des habitations. Chose qui visiblement est contraire à l'objectif	Défavorable	Réserves / inquiétudes sans prise de position tranchée Est contre contre le projet et la suppression du parking de stationnementContredit M. Laval en soulignant que le futur boulevard urbain serait conservé à 2x2 voiesRappel que la gros problème, c'est l'entonnnoir à l'arrivée au monument aux mortsExplique que le carrefour à feux au Nord permettrait d'accéder directement au parking relais, sans passer par la BastilleDemande la création d'un parking silo ou souterrainEst favorable à la passerelle et indique qu'un pont débouchant sur la rue Durand Savoyat aggraverait les bouchons dans ce secteurPrécise qu'il serait préférable de reporter la circulation en bordure de l'Isère et d'agrandir l'Esplanade de l'intérieur.

R691	1		20/03/2025 10h00	Avis papier	Contribution non reproduite	Défavorable	"Idées fausses répandues par la municipalité et le ex-SMTC sur le coût social de la voiture et sur les surfaces occupées par la voiture sur la voirie.Partant, les PLU et PDU sont des documents truqués qui cachent les avantages de la voiture. Inacceptable que le projet de l'Esplanade supprime les 430 places de stationnement restantes, un élément essentiel du service public de stationnement. Cette suppression est cause d'exclusion contre les habitants de la Chartreuse, menace contre le stationnement encore disponible aux environs et condamnation contre les grenoblois pour leur faire perdre encore plus des meilleurs moments de leur existence en les privant des déplacements les plus agréables et sûrs et en les forçant à employer encore plus des bus, tramway ou vélo qui ruinent notre société."
C692	1		21/03/2025 11h07	Avis courrier	<p>Saint-Martin-le-Vinoux Sylvain Laval, Maire Madame, Monsieur, chers Saint-Martiniers. Le projet de reaménagement du secteur de l'esplanade mène par la ville de Grenoble, évoqué dans notre journal municipal de novembre et de mars, est actuellement en phase d'enquête publique. Celle-ci vise à recueillir les avis, observations et propositions des riverains, usagers ou de toute personne se sentant concernée. A l'issue, un rapport sera rendu par les commissaires enquêteurs avec un avis sur le projet. Il sera déterminant pour la suite. C'est pourquoi votre contribution écrite dans cette enquête est essentielle pour exprimer votre position. La ville de Grenoble propose, depuis de longues années, de transformer profondément le quartier de l'Esplanade. Tel que présenté, le projet, dont l'ampleur dépasse largement le cadre d'un simple quartier grenoblois, aura un impact considérable sur les habitants de Saint-Martin-le-Vinoux et même bien au-delà ; C'est toute l'entrée nord du territoire qui est concernée. Après plusieurs années d'hésitations, les élus de la majorité municipale grenobloise ont décidé d'accélérer sa réalisation par l'organisation de cette enquête publique en vue des élections municipales de 2026. Ils annoncent des premiers travaux de suppression totale et définitive des parkings actuels de la grande Esplanade à partir de cet été 2025. Ce projet paraît totalement inadapté aux besoins et enjeux de ce secteur du territoire métropolitain et menace grandement la commune de Saint-Martin-le-Vinoux par les reports de circulation automobile et de stationnement qu'il provoquera. Dans le précédent mandat, Yannik Ollivier et l'ensemble du Conseil municipal s'étaient déjà opposés à ce projet pour les mêmes raisons. Des enjeux de stationnement ignorés : Le projet prévoit la suppression totale du parking de la grande Esplanade, amputant ainsi 315 places de stationnement gratuit. Une partie des 115 places payantes sont également supprimées. Ce parking sert de point d'entrée à la ville et au territoire, retenant les voitures avant le centre-ville. Il joue un rôle essentiel de Parking-relais, facilitant l'accès à Grenoble en tramway à pied ou à vélo. Or, la suppression de la zone de stationnement de l'Esplanade sans compensation provoquera mécaniquement le report massif du stationnement dans les rues limitrophes à Saint-Martin-le-Vinoux, dans le secteur du Village et de Pique-Pierre. Ce phénomène s'observe déjà régulièrement lorsque des événements suppriment temporairement les parkings de l'Esplanade, à l'image de la Foire des rameaux, pour laquelle j'ai dû mobiliser des ressources communales pour éviter que le quartier du Village ne se transforme en parking sauvage sur les trottoirs, au milieu des carrefours, ou devant les entrées des habitations. Nous serons d'ailleurs contraints de fermer à nouveau la rue de la Résistance cette année pour les mêmes raisons. S'il existe actuellement un parking relais au bout de l'Esplanade, il n'est pas suffisamment adapté aux besoins. Son dimensionnement est trop petit. Il est très régulièrement saturé et occupé par des véhicules qui n'en bougent pas. Avant de supprimer près de 400 places de stationnement, il paraît indispensable de prévoir sa réorganisation. La municipalité grenobloise propose donc sans aucune concertation et questionnement avec le secteur environnant et les institutions compétentes, la disparition pure et simple de ces places. [e Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAg) demande depuis des années à la ville de Grenoble un emplacement pour construire un parking-relais en site offrant plusieurs centaines de places adaptées aux besoins réels, mais n'a reçu aucune réponse. le dossier de présentation du projet évoque un futur parking-relais de 100 à 130 places, sans indication précise et crédible sur son emplacement. Outre le dimensionnement totalement inadéquat, cela démontre la déconnexion et le désintérêt porté à ce sujet par les élus grenoblois. Ce projet a été étudié en</p>	Défavorable	Courrier remis anonymement à la permanence du 21 mars, distribué dans toutes boîtes aux lettres de SMLV. Classé en divers Avis des collectivités
C693	1		20/03/2025 17h34	Avis courrier	Courrier de Sylvain LAVAL GRENOBLE ALPES METROPOLE à Madame Karine AUBERT Directrice interdépartementale des routes Centre-Est.	Défavorable	Courrier de Sylvain LAVAL GRENOBLE ALPES METROPOLE à Madame Karine AUBERT Directrice interdépartementale des routes Centre-Est.

COMMUNE DE GRENOBLE

ENQUÊTE PUBLIQUE

EP24000223/38

REQUALIFICATION DU QUARTIER DE L'ESPLANADE ET MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLUi



Enquête publique du 17 février 2025 au 21 mars 2025

Procès-Verbal de Synthèse et réponses de la Ville de Grenoble

Commission d'enquête

Présidente : Capucine MORIN,

Membres titulaires : Michel PUECH, Mauricette RABATEL

Membre suppléante : Marie-France BACUVIER

SOMMAIRE

1 / Cadre juridique.....	2
2 / Déroulement.....	2
3 / Bilan des observations.....	3
4 / Synthèse des Observations du public.....	8
4.1. la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade.....	9
4.1.1. la Grande Esplanade.....	9
4.1.2. la foire des Rameaux.....	12
4.1.3. les équipements publics.....	17
4.1.4. le boulevard de l'Esplanade.....	19
4.1.5. le stationnement.....	21
4.1.6. le calendrier.....	35
4.1.7. les concertations préalables ou réglementaires.....	36
4.2. la mise en compatibilité avec le document d'urbanisme.....	38
4.3. la requalification urbaine du quartier de l'esplanade.....	39
4.3.1. le dossier.....	39
4.3.2. les déplacements.....	40
4.3.3. les logements.....	63
4.3.4. Le parc des Berges.....	71
4.3.5. les aspects financiers.....	72
4.3.6. les avis sur le projet global.....	75
4.3.7. la concertation entre les collectivités.....	78
4.3.8. les oppositions à la municipalité.....	80
4.3.9. Hors sujet.....	80
5 / Synthèse des avis des Personnes Publiques Associées et de collectivités.....	81
5.1. L'autorité environnementale.....	81
5.2. Avis de la commune de Saint Martin Le Vinoux.....	81
5.3. Avis de l'Architecte des Bâtiments de France.....	84

5.4. Direction départementale des Routes Centre-Est.....	85
5.5. Avis du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise.....	87
5.6. Avis de la commune de Saint Égrève.....	90
5.7. Avis du Parc Naturel Régional de Chartreuse.....	93
5.8. Lettre du Président de Grenoble Alpes Métropole.....	95
5.9. Lettre de maires et d'élus métropolitains au Président de Grenoble-Alpes Métropole.....	96

1 / CADRE JURIDIQUE

Article R123-18 du code de l'environnement : « À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur ou du président de la commission d'enquête et clos par lui [...] ».

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles ».¹

2 / DÉROULEMENT

L'enquête s'est déroulée du lundi 17 février 2025 à 8 h au vendredi 21 mars 2025 à 17h50, soit pendant 33 jours consécutifs.

Recueil des contributions

Les membres de la commission ont reçu les observations du public sur le projet pendant les 6 permanences prévues, aux lieux et heures suivants :

Lieu	Date	Horaires	Nombre de personnes reçues
Grenoble Hôtel de Ville	mercredi 19 février 2025	11h-13h	1
Boulodrome de l'Esplanade	lundi 24 février 2025	14h-16h	5
Grenoble Hôtel de Ville	jeudi 6 mars 2025	9h-11h	0
Boulodrome de l'Esplanade	vendredi 14 mars 2025	16h-18h	6
Grenoble Hôtel de Ville	mardi 18 mars 2025	13h-15h	3

¹[Code de l'environnement - art. R123-18 \(VD\)](#)

Grenoble Hôtel de Ville	vendredi 21 mars 2025	15-17h	12

Les contributions pouvaient être déposées sur les registres papier déposés dans les deux lieux de permanences, à l'Hôtel de ville de Grenoble pendant les heures d'ouverture au public, et au Boulodrome de l'Esplanade, pendant les permanences.

Elles pouvaient être déposées sur le registre numérique (<https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-esplanade-grenoble>), ou adressées par courriel (enquetepublique-esplanade-grenoble@mail.registre-numerique.fr) pendant toute la durée de l'enquête.

Enfin, elles pouvaient être adressées par courrier postal à Madame la présidente de la commission d'enquête, Capucine MORIN, projet de l'Esplanade, Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain 38000 Grenoble.

Réunion publique

A la demande de la commission d'enquête, une réunion publique s'est tenue le mercredi 12 mars 2025, de 18h à 20h30, à l'Hôtel de Ville de Grenoble, 11 boulevard Jean Pain à Grenoble.

Le compte rendu de cette réunion sera annexé au rapport d'enquête.

Rencontres avec élus

Le 6 février 2025, la commission a rencontré 3 élus de la ville de Grenoble, Margot BELAIR, maire-adjointe en charge de l'urbanisme, Gilles NAMUR, maire-adjoint en charge de l'espace public et Alan CONFESSON, maire-adjoint du secteur 2 et leurs services.

Le 27 février 2025, la commission a rencontré M. Sylvain LAVAL en ses qualités de vice-président de GAM, président du SMMAG et maire de Saint Martin le Vinoux.

3 / BILAN DES OBSERVATIONS

La commission d'enquête a été destinataire de l'ensemble des contributions déposées sur le registre numérique, sur les registres papier, envoyées par courriels et par courriers.

Synthèse quantitative et qualitative

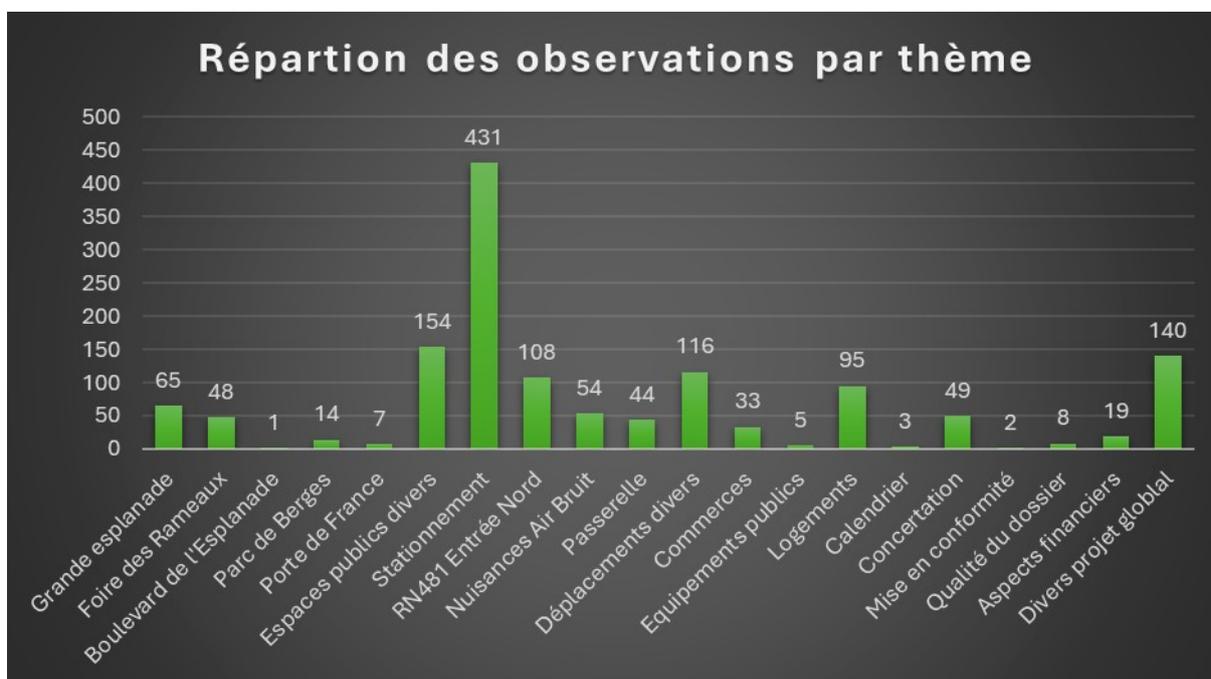
Au cours de l'enquête, le public s'est largement exprimé sur le registre numérique. **693 contributions** ont été déposées. Elles ont été rédigées majoritairement directement en ligne sur le registre. 16 nous sont parvenues par courriels, 4 ont été écrites sur les registres papier et 6 nous ont été adressées par courrier postal. Elles ont toutes été retranscrites sur le registre numérique et publiées.

Une contribution pouvant aborder plusieurs thèmes, chaque observation a été « découpé » en observations, un thème unique étant affecté à chacune d'elles. La commission a ensuite classé ces observations par thèmes et fait un résumé de chacune d'elles. Ainsi, c'est un total de **1 411 observations différentes** que la commission d'enquête a recensées et analysées.

Ces observations et leurs résumés sont disponibles dans un tableau placé en annexe de ce procès-verbal de synthèse. Il est précisé que le nom de Saint-Martin-Le-Vinoux apparaît la plupart du temps sous la forme : "SMLV" et Grenoble Alpes-Métropole sous forme de GAM.

Plusieurs constats

- 53 % contributions (367/693) ont souhaité conserver l'anonymat.
- Les contributions proviennent majoritairement d'habitants de Grenoble (311/693) et de Saint Martin le Vinoux (245/693) et de l'agglomération grenobloise (636/693)



La grande majorité des observations reçues (31%) concerne la problématique du stationnement soulevée par la suppression des places de stationnement gratuites.

Le sujet des déplacements motorisés est également très souvent discuté. Ces remarques sont regroupées sous le thème RN481/Entrée Nord et également, dans ce tableau, sous le thème déplacements divers qui regroupe des observations qui n'ont pas pu être classées du fait de l'imbrication des arguments développés (224 obs.). Ces observations ont été redistribuées dans les chapitres correspondant du Procès-Verbal de Synthèse. Les nuisances liées à la circulation automobile sont des arguments souvent cités (54 obs.).

Le projet de création de la passerelle sur l'Isère est également très souvent développé (44 obs.).

La requalification de la Grande Esplanade est un sujet largement traité par les thèmes grande Esplanade et comme pour les déplacements, on retrouve de très nombreuses observations dans

le thème espace public divers qui concernent la globalité du projet et n'ont pas pu être spécifiquement classées dans ce thème (219 obs.).

Le sujet de la création de nouveaux logements a également fortement mobilisé le public, pour des enjeux toutefois très différents (95 obs.).

Enfin, la foire des Rameaux reste un sujet qui apporte également de nombreuses réactions (48 obs.).

Tous les thèmes abordés sont importants, les commerces (33 obs.), la concertation (49 obs.) et les autres. Ils sont tous développés dans le procès-verbal de synthèse qui suit.

Deux courriers sont arrivés le 25 mars, hors délais :

- Une lettre de M. Christophe FERRARI, président de GAM, accompagné de la copie de 3 courriers adressés à M. Eric PIOLLE, maire, déjà enregistrée deux fois (@617 et E620) dans le registre numérique,
- Une lettre de Mme Monique SECRETANT, habitante Saint Martin Le Vinoux, non prise en compte

En plus des contributions émises par le public, des collectivités, des élus et des associations se sont exprimés.

Contributions/délibérations de collectivités territoriales

@658, Président du PNR de Chartreuse, D.ESCARRON

@528, Maire de St Egrève, Laurent AMADIEU

@431, commune de Quaix en Chartreuse

@188 mairie de Seyssins, Philippe CHEVALLIER

@152 Maire La Tronche, Bernard SPINDLER

@624 Délibération du SMMAG, Sylvain LAVAL, en réponse à la demande d'avis adressé par la Ville de Grenoble en juillet 2025.

@617, E620, lettre adressée à la commission par le président de GAM, Christophe FERRARI

Contributions des groupes politiques,

- @647 Benjamin COIFFARD Groupe politique Proximité, St Egrève
- @639 Intergroupe GSA/GDES
- @555 Emilie CHALAS, "Nouveau Regard"
- @567 Dominique ESCARRON, groupe CCM

Contributions d'associations et d'unions de quartier

@541, ADTC

@597 Association Casamaures d'hier et d'aujourd'hui"

@326 Union des habitants de quartier du centre-ville

@198 Président de l'Union quartier rive droite , Gerald Dulac

@24 Président de l'association des riverains de la route de Narbonne, Patrick Jullian

Contributions d'élus

@683, Une lettre adressée au Président de la métropole, en date du 20 mars, "Position d'élus métropolitains - Projet Esplanade Grenoble" signée par :

- Christian Balestrieri maire de Proveysieux et conseiller métropolitain
- Chrystel Bayon maire de Domène
- Hassen Bouzegoub conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Jérôme Buisson maire de Notre-Dame-de-Mésage et conseiller métropolitain
- Cécile Cenatiempo conseillère municipale de Grenoble et conseillère métropolitaine
- Émilie Chalas conseillère municipale de Grenoble et conseillère métropolitaine
- Pascal Clouaire conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Benjamin Coiffard conseiller municipal de Saint-Egrève et conseiller métropolitain
- Jean-Luc Corbet maire de Varcès-Allières-et-Risset et conseiller métropolitain
- Cécile Curtet conseillère métropolitaine et maire de Saint-Paul-de-Varces
- Sylvie Cussigh Adjointe au maire de Gières et conseillère métropolitaine
- Evelyne De Caro adjointe au maire de Fontaine et conseillère métropolitaine
- Marc Depinois maire de Mont-Saint-Martin et conseiller métropolitain
- Sylvain Duloutre maire de Sarcenas et conseiller métropolitain
- Stéphane Dupont Ferrier maire de Le Fontanil-Cornillon et conseiller métropolitain
- Dominique Escaron maire de Le Sappey-en-Chartreuse et conseiller métropolitain
- Simon Farley maire de Le Gua et conseiller métropolitain
- Pierre Faure maire de Quaix-en-Chartreuse
- Franck Fleury conseiller municipal de Herbeys et conseiller métropolitain
- Françoise Fontana maire de Herbeys

- Cédric Garcin maire de Murianette et conseiller métropolitain
- Michel Gauthier maire de Miribel-Lanchâtre et conseiller métropolitain
- Jean-Marc Gauthier maire de Vaulnaveys-le-bas et conseiller métropolitain
- Guy Genet maire de Vif et conseiller métropolitain
- Yasmine Gonay adjointe au maire de Vif et conseillère métropolitaine
- Souad Grand adjointe au maire de Le Pont-de-Claix et conseillère métropolitaine
- Norbert Grimoud maire de Saint-Georges-de-Commiers et conseiller métropolitain
- Raphaël Guerrero maire de Jarrie et conseiller métropolitain
- Audrey Guyomard maire de Bresson et conseillère métropolitaine
- Joëlle Hours conseillère municipale de Meylan et conseillère métropolitaine
- Fabrice Hugelé maire de Seyssins et conseiller métropolitain
- Sylvain Laval maire de Saint-Martin-le-Vinoux et conseiller métropolitain
- Corine Lemarié conseillère municipale de Varcès et conseillère métropolitaine
- Sabine Leyraud conseillère municipale de Fontaine et conseillère métropolitaine
- Franck Longo maire de Fontaine et conseiller métropolitain
- Anahide Mardirossian adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux et conseillère métropolitaine
- Christian Masnada maire de Saint-Pierre-de-Mésage et conseiller métropolitain
- Jean-Damien Mermillod-Blondin maire de Corenc et conseiller métropolitain
- Marc Oddon maire de Venon et conseiller métropolitain
- Alfio Penisi conseiller municipal de Noyarey et conseiller métropolitain
- Lionel Picollet conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Cyrille Pleyne maire de Séchilienne et conseillère métropolitaine
- Laetitia Rabih adjointe au maire de Echirolles et conseillère métropolitaine
- Christophe Revil maire de Claix et conseiller métropolitain
- Agnès Renier adjointe au maire de Notre Dame-de-Commiers et conseillère métropolitaine
- Éric Rossetti adjoint au maire de Quaix-en-Chartreuse et conseiller métropolitain
- Olivier six conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Guy Sotto maire de Montchaboud et conseiller métropolitain
- Claude Soullier maire de Brié-et-Angonnes et conseiller métropolitain
- Gilles Strappazon maire de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne et conseiller métropolitain

- Marie-Noëlle Strecker adjointe au maire de Claix et conseillère métropolitaine
- Laurent Thoviste adjoint au maire de Fontaine et conseiller métropolitain
- Michel Vendra maire de Sassenage
- Pierre Verri maire de Gières et conseiller métropolitain

Laetitia Rabih, conseillère municipale d'Échirolles

Lionel Picollet, conseiller municipal de Grenoble

@510 Hassen Bouzeghoub, conseiller municipal de Grenoble

@565 Alain Carignon, conseiller municipal de Grenoble

4 / SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Méthode de travail de la commission d'enquête

Dans les paragraphes qui suivent, la commission d'enquête a illustré les thèmes principaux abordés par les contributeurs. Elle l'a fait par des extraits d'observations du public issus des registres d'enquête. Elle a sélectionné des extraits qui lui ont semblé être le plus représentatif possible de chaque thème.

Cette représentation a l'ambition d'être impartiale, mais pas celle d'être exhaustive. La commission d'enquête invite en conséquence le lecteur à se reporter en Annexe au tableau "PVS Tableaux des contributions, comprenant le n°ID des contributions, le n° de l'observation, le nom, si l'anonymat n'a pas été demandé, le prénom, la date de dépôt, la ville, l'objet de la contribution, le texte de l'observation, son orientation et son résumé.

Les contributions sont toutes disponibles en lecture sur le registre numérique, qui reste accessible au public.

Ces extraits, « *en italique* », précédés de la mention « paroles de contributeurs », correspondent aux avis et questions exprimés par les contributeurs à l'enquête publique, sans comptabiliser le nombre de fois où elles ont été exprimées. Ils ne reflètent en rien l'opinion de la commission d'enquête.

La commission d'enquête transmet aux maîtres d'ouvrage les avis et demandes des contributeurs afin qu'ils « produisent leurs observations en réponse ».

Par ailleurs, en fin de présentation de chaque thème, la commission d'enquête a posé (ou non) une ou des questions aux maître d'ouvrage sous la forme suivante :

Commentaires - Question de la commission d'enquête

Indépendamment des questions posées par la commission d'enquête, celle-ci souhaite que les maîtres d'ouvrage répondent à toutes les problématiques soulevées par les contributeurs.

Ces réponses peuvent se faire sous la forme souhaitée par la commune de Grenoble et la Métropole, par exemple :

GAM

Ville de Grenoble

4.1. LA REQUALIFICATION DE LA GRANDE ESPLANADE ET DU BOULEVARD DE L'ESPLANADE

La présente enquête publique porte sur le permis d'aménager de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade ainsi que sur la mise en compatibilité du PLUi, sujets évoqués respectivement dans le présent paragraphe et le paragraphe 4.2.

Ces deux aménagements constituent la « première brique opérationnelle » du projet global de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade qui sera abordé au point 4.3 du présent procès-verbal de synthèse.

4.1.1. LA GRANDE ESPLANADE

Ceux qui sont favorables au projet

"On est ravi d'avoir ce projet dans notre quartier l'Esplanade... ce parc va donner plus de dynamisme à la vie du quartier".

"Il ajoutera de la verdure, offrira un espace de jeux pour les enfants et un lieu de détente pour profiter de la nature".

"Mon avis très favorable sur ce projet. J'aime beaucoup l'idée d'embellir cette place avec une meilleure végétalisation et de supprimer ce gros parking moche".

"Un espace de verdure, quoi de plus beau, plutôt que des véhicules polluants (et ventouse pour la plupart)".

"Un espace où la nature reprendra ses droits, le retour des oiseaux".

"Je suis favorable à cet aménagement paysager mais en souhaite le renforcement pour le rendre plus attractif encore (bassins, végétation, terrains de jeux et de sports, en particulier destinés aux adolescents, de douze à dix huit ans, grands oubliés des aménagements publics...)."

"Il devient donc urgent de végétaliser et d'organiser enfin cet espace pour son appropriation par les habitants et promeneurs de la ville en quête d'espace verts accessibles...Pour cela il faudra accepter de modifier nos pratiques et nos habitudes (tout en maintenant un minimum de moyens pour les personnes âgées ou handicapées)".

"Je suis très emballée par le projet"

"Ce projet répond à des attentes de longue date des riverains et permettra d'améliorer significativement la qualité de vie dans ce secteur stratégique de Grenoble et de la métropole".

"En bref, merci pour ce projet et j'espère qu'il ira au bout".

"Végétaliser la ville, sortir des ilots de chaleurs, privilégier les mobilités douces au travers de la piétonisation, de l'accessibilité toujours plus grandes aux transports en commun et des aménagements vélos est indispensable aujourd'hui. Sortir du tout voiture".

"Face à une recrudescence des demandes de logement mais également des canicules, ce projet de réaménagement de l'esplanade prend tout son sens. La végétalisation de l'esplanade sera la bienvenue pour favoriser la biodiversité et recréer des zones plus fraîches et ombragées en ville. C'est une "nécessité absolue dans le cadre du changement climatique".

"Nous sommes ravis d'avoir de projet Esplanade dans notre quartier. On a trop attendu pour sa réalisation".

"Dans un contexte où la demande en logements augmente et où les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, la transformation de l'esplanade apparaît comme une évidence".

"En tant que riverain du boulevard de l'Esplanade, je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste pour le projet de requalification urbaine de notre quartier."

"J'apprécie beaucoup cette volonté de permettre la percolation de l'eau dans le sol et d'ajouter de la verdure sur ce terrain, améliorant ainsi la trame verte dont les animaux ont besoin. Et la population trouvera un espace agréable, surtout les jours d'été, en cas de canicule".

"La sauvegarde de la grande esplanade pour permettre de garder de grands événements, comme la foire des rameaux, relève d'une réelle prise en compte des usages existants du site."

Ceux qui s'opposent:

"Totalement opposé à ce projet ridicule!!!"

"L'installation d'une pelouse sur la grande esplanade (entretien, arrosage et remise en état régulière), au regard des usages prévus, est un non-sens écologique et financier".

"Projet sans aucune végétalisation, on a l'impression de voir la place Bellecour à Lyon".

"Densification des logements, suppressions du parking pour les gens hors Grenoble mais, à coup sûr, manque de place de stationnement pour les habitants. Peu de commerces, on le voit déjà sur ce qui existe (aucun commerce)Foire conservée...Je suis contre".

"Le projet d'un grand parc/place n'est pas attractif : pas assez ombragé, pas de fontaine, et ce sera difficile d'y faire venir le public (d'ailleurs, l'aire de jeu avec cadran solaire géant a tourné court)".

"Au final, le projet de réaménagement de l'esplanade ne comptera pas un seul m2 de surface de pleine terre, étant composé uniquement de stabilisé et de stabilisé enherbé".

"Il n'a pour moi aucun sens. Je pense sincèrement que la fréquentation ne sera pas à la hauteur des espérances et du budget qui y sera consacré. Qui est attendu dans ce parc? Qui va traverser Grenoble pour fréquenter ce parc alors qu'il y a le magnifique Jardin des Dauphins à côté..."

"Bien que la création d'espaces verts soit positive, le bénéfice réel semble limité face aux coûts et aux impacts du projet. L'absence d'ombrage sur l'Esplanade la rendrait peu attractive en été, et son utilisation serait restreinte pendant la Foire des Rameaux (trois semaines) ainsi qu'en automne et en hiver".

"Les grandes surfaces de l'Esplanade exposées au soleil sont néfastes pour les piétons lors des périodes de chaleur [...] l'aménagement des espaces minéralisés et du gazon grillé de la Grande esplanade représentera plutôt un cauchemar pour les promeneurs,"

"L'absence d'ombrage sur l'Esplanade la rendrait peu attractive en été, et son utilisation serait restreinte pendant la Foire des Rameaux (trois semaines) ainsi qu'en automne et en hiver".

"Ce projet de parc qui pourrait être très beau et très agréable va se retrouver entourer par deux routes embouteillées qui vont occasionnées une pollution importante dans cette cuvette qui est déjà très polluée".

Ceux qui s'interrogent :

"Le projet actuel ne semble pas prendre en compte ces impératifs patrimoniaux".

"Le projet prévoit de remplacer une partie des surfaces enherbées par des zones stabilisées, ce qui aura plusieurs impacts :- Une réduction de la biodiversité, au détriment des écosystèmes locaux.- Une capacité d'absorption des eaux de pluie diminuée, ce qui risque d'augmenter le ruissellement et, à terme, d'accroître les risques d'inondation dans ce secteur. L'Autorité environnementale a d'ailleurs mis en garde contre ces problématiques, qui pourraient nuire à la résilience climatique du quartier et à son adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes".

"Si on maintient les usages multiples, on aura un terrain de terre battue parsemé des rares taches de gazon qui auront survécu.- compte tenu des semaines d'occupation de la foire et des travaux de remise en état de la pelouse après la foire, le public ne pourra profiter de cet espace enherbé que les 3 dernières semaines du printemps et un mois d'été avant qu'elle ne souffre de la sécheresse à moins d'un abondant arrosage certes prévu dans le projet mais qui devrait être proscrit par une municipalité qui économise la ressource en eau".

"La solution du stabilisé enherbé n'est pas convaincante.", "Pourquoi est-ce que les résultats de l'expérimentation n'ont pas été joint au dossier ?" "La débitumisation de l'Esplanade sera un grand effort financier avec un résultat très incertain".

"Je suis contre le fait que l'Esplanade se transforme en salle de spectacle".

Des propositions

"Un espace "city " pour les jeunes permettrait de réunir les générations et les habitants du quartier"

"Mobilier urbain à ne pas installer proche des habitations - Prévoir une installation en bordure de l'Isère".

"Prévoir un local pour créer une vie de quartier (ex : notre maison de quartier est située au Vieux Temple, ce qui est "loin" pour les habitants du quartier esplanade. Serait-il possible de prévoir/délocaliser quelques activités sur le nouvel espace "multi-activités" prévu sur l'esplanade".

"Créer une forêt urbaine (type à côté du Sénat à Paris), un équipement de sports urbains in door et out door d'intérêt métropolitain et des équipements d'intérêt centre-ville, et des lieux de concert de musique de petite taille".

" Grand Parc avec des projets d'aménagements permettant à des associations d'avoir des lieux ou se retrouver et ainsi faire du lien social. "

"Suggère aussi l'aménagement de jeux pour les petits enfants, d'un terrain de basket et d'un petit terrain de foot, avec accès libre en permanence".

"Demande le maintien du marché aux puces".

"Ce serait bien d'aménager des promenades avec bancs, parcours santé..., seulement sous les arbres existants".

"On devrait également envisager de végétaliser cette esplanade ultra bétonnée pour la rendre plus esthétique et agréable pour les habitants du quartier".

"J'aimerais que ce parking soit débêtonné et qu'une forêt d'arbres soit plantés. Il pourrait y avoir des jardins pédagogiques pour les écoles à proximité et les habitants du quartier".

"Ce dont a besoin l'esplanade c'est un rafraîchissement et des commerces de proximité".

4.1.2. LA FOIRE DES RAMEAUX

Ceux qui veulent la déplacer :

"La foire de Grenoble apporte de fortes nuisances sonores".

"Incompatible avec des nouveaux logements, trop de nuisances".

"Le maintien de la foire empêche de donner une quelconque utilité à ce parc :-L'esplanade sera en stabilisé et non en terre-Tous les ans, les zones enherbées devront être refaites et seront indisponibles pendant au moins 6 semaines. Elles seraient donc réouvertes en juin, mais qui viendra profiter d'une simili pelouse sans ombre quand il commencera à faire 30-35°C.-Toutes les structures devront être démontables pour laisser la place à la foire, donc pas de parc pour enfants, pas d'activités susceptibles d'intéresser les gens".

"Déplacer la foire des Rameaux (à Alpexpo ou ailleurs, loin d'un quartier d'habitations)".

"L'Emplacement est absolument inadapté. Aucune solution de stationnement. Aucune prise en compte des nuisances pour les riverains...".

"La priorité de la ville de Grenoble devrait être le déménagement de la Foire des Rameaux et autres événements sur L'Esplanade vers des lieux adaptés et appropriés".

"Nous savons, les habitants du secteur, que cet emplacement est absolument inadapté".

"Auraient du être déménagés depuis plus d'une décennie. La priorité de la ville de Grenoble devrait être le déménagement de la Foire des Rameaux et autres événements sur L'Esplanade vers des lieux adaptés et appropriés".

"Je pense que les contraintes apportées par la foire compliquent beaucoup et réduisent le devenir de l'Esplanade".

Ceux qui ont peur de la perdre :

"Ils (NDLR les forains) devront aller se loger ailleurs qu'à côté de leurs installations...A court terme, exit la foire des rameaux et les cirques".

"La pelouse détrempée par la pluie deviendra un champ de boue impraticable, sol herbeux, et potentiellement boueux rend le sol potentiellement instable, donc dangereux pour les manèges".

Ceux qui proposent des améliorations

"Propose de planter une autre rangée d'arbres en plus ceux existant [...]pour ceux qui ont eux aussi à subir les nuisances sonores]" Cela améliorera en outre la captation de carbone et la réduction des îlots de chaleur".

"Propose également de limiter l'espace dévolu à ces événements à la moitié proche de la porte de France, cela permettra en outre la création d'un vrai parc espace de biodiversité sur l'autre moitié et non de pavés engazonnés".

"Je comprends l'importance de ce type d'événements et suis prête à vivre avec d'autres "animations" sous mes fenêtres, fermant un arrêt de tram et perturbant les accès en voiture et vélo. En revanche il est primordial d'améliorer le site sur lequel ils ont lieu, pour le rendre plus vivable aussi le reste du temps".

Ceux qui veulent la conserver :

"La Foire des Rameaux, à l'Esplanade, fait partie de la culture grenobloise", "Par ailleurs foire des Rameaux et cirques sont quasiment identitaires sur ce quartier . Ne les perdons pas !".

"Appuie les intentions générales du projet d'aménagement de l'Esplanade en entrée de Grenoble, et en particulier le parti-pris de base qui est de conserver un espace ouvert pour les événements festifs et en premier lieu la Foire des Rameaux".

"L'intégration et la pérennisation de la foire des Rameaux au sein du projet, présente sur cet espace depuis 1934, sont des éléments très positifs. Il est également important de prendre en

compte d'autres activités qui pourraient s'installer dans ce futur parc. Les nuisances sonores ont été, à mon sens, bien prises en compte en les bornant à des emplacements spécifiques au sein du parc, et en les limitant dans le temps. Cela est pour moi suffisamment rassurant".

Ceux qui se posent des questions :

"Comment ces activités pourront-elles coexister avec les nouvelles constructions sans générer de conflits d'usage ?".

"L'ajout de nouveaux logements à proximité de ces lieux d'animation risque de créer des conflits d'usage, car les futurs habitants pourraient être incommodés par le bruit et pousser à des restrictions sur ces manifestations".

"Par ailleurs construire des habitations en bordure d'un parc qui accueille régulièrement des festivités qui génèrent des nuisances, est pour le moins grotesque".

"Que deviendra la Foire des Rameaux, qui est un événement traditionnel très apprécié des Grenoblois et des habitants de l'agglomération, en particulier pour sa situation proche de l'hyper-centre ville ?".

Ceux qui s'inquiètent de l'impact sur le sol, en particulier la pelouse :

"L'accueil de la foire nécessitera le renouvellement du gazon chaque année. Où est la logique"?

"La remise en état après la foire sera très coûteuse".

"Pourquoi faire la foire sur une esplanade toute neuve avec des beaux espaces verts ? Les espaces verts vont être détruits et abîmés. Et si tous les ans la foire se fait, aucun plant ne pourra bien pousser et l'herbe sera totalement abîmée et ne pourra repousser...".

Comme vous le constatez, les avis se partagent entre les "Pour" et les "Contre".

En dehors de ces avis tranchés, deux questions ont été plusieurs fois évoquées :

- La compatibilité de la foire avec les habitations existantes et futures : qu'avez-vous prévu pour que les habitations soient le moins impactées possible par le bruit ?

- La compatibilité de la foire avec un parc public au sol enherbé du point de vue financier et technique en particulier concernant les surcoûts et la surconsommation d'eau liés à la réfection du gazon ?

Ville de Grenoble

Compatibilité de la foire et des habitations existantes et futures

La Foire des Rameaux est un événement historique, populaire et festif, qui participe à la vitalité de Grenoble et qui, de par sa localisation en cœur de Ville est accessible à tous-tes. La Ville de Grenoble reste néanmoins très attentive à la bonne cohabitation entre les habitations et les différents événements programmés sur le Grande Esplanade, dont la Foire. Cette attention se traduit par :

- un travail continu sur les **horaires d'activité de la Foire**. En 2019, le champ de foire était ouvert tous les jours jusqu'à 1h du matin contre 23h pour l'édition de cette année 2025, à l'exception des vendredis et samedis. L'heure d'ouverture a aussi été modifiée. Depuis 2024, la foire ouvre à 15h du lundi au jeudi, hors vacances scolaires, au lieu de 14h auparavant.
- la réduction des plages horaires autorisées pour les **sons et musiques** amplifiées. Ces derniers, qui étaient autorisés jusqu'à 22h30 en 2019, seront limités à 21h30 pour cette nouvelle édition 2025. L'objectif est d'atteindre, avec une réduction progressive, un arrêt à 20h pour l'édition 2028.
- une organisation spécifique du **stationnement**. Chaque année des stationnements sont réservés sur le boulevard de l'Esplanade pour les riverains. Et depuis 2025, de nouvelles zones réservées pour les riverains sont créées sur la route de Lyon et la route de Clémencières. Des macarons leur sont remis pour se stationner sur leurs zones. De plus, un agent de sécurité sera mis en place au niveau de l'ancienne route de Lyon pour empêcher l'accès aux visiteurs qui souhaiteraient se stationner sur cette voirie et limiter la gêne occasionnée aux riverains de la commune de Saint-Martin-le-Vinoux.
- des actions relatives au tri des déchets et à la **propreté du quartier**. Depuis 2024, la Ville a mis en place un dispositif de tri sélectif destiné aux visiteurs et à mener en parallèle des actions de sensibilisation auprès des forains. Des corbeilles de tri sont installées chaque année. Et des agents de la propreté urbaine sont dédiés au suivi de la propreté du site.
- des **rencontres régulières** avec les habitants du quartier. Chaque année, une réunion d'information à destination des riverains est organisée avant la foire et une après pour faire le bilan de l'édition passée et préparer la suivante.
- le développement d'une **charte** (en projet) encadrant les activités foraines et visant à limiter les nuisances de toutes natures (respect des horaires, de la propreté, des règles de sécurité...) et dans un souci d'amélioration continue du fonctionnement de cet événement et de préservation de l'environnement.

Les nuisances causées par la foire tendent donc à diminuer plutôt qu'à augmenter. Par ailleurs, si la programmation des événements accueillis sur l'Esplanade pourra évoluer en fonction des besoins et des usages du site, certains événements ont été supprimés de la programmation annuelle récurrente. Cette programmation est définie dans un souci d'équilibre entre nécessité de programmer des événements culturels d'envergure en centre-ville et périodes de calme pour les riverains.

Par ailleurs, les **brocantes** continueront de se tenir sur la Grande Esplanade. Elles bénéficieront d'un environnement plus qualitatif suite au réaménagement.

- le développement d'une stratégie en matière d'**urbanisme favorable à la santé** : la mise en œuvre opérationnelle du plan-guide est accompagnée d'une démarche précisant les enjeux en matière de santé et

les prescriptions techniques à apporter aux différentes briques opérationnelles du projet urbain. Concernant les projets immobiliers bordant la Grande Esplanade, la conception spatiale et technique des logements tiendra compte de l'exposition aux nuisances sonores liées aux périodes d'occupation événementielle du site (par exemple, de manière non exhaustive : implantation du bâti de manière faire obstacle à la propagation du bruit et à préserver des lieux de quiétude en cœur d'îlots, implantation des chambres côté cœurs d'îlots, performances acoustiques des façades). Ces éléments compléteront la démarche de **qualité du logement** que la Ville porte au travers de la charte de l'habitat et de la construction favorables à la santé. Ils mobiliseront des outils de modélisation fine afin de concevoir et mettre en œuvre le modèle optimal.

Compatibilité de la foire et du sol enherbé : précisions concernant les moyens techniques et coût d'entretien

Le projet de réaménagement de la Grande Esplanade a pour enjeu de permettre le maintien de la foire des Rameaux tout en améliorant les usages du quotidien. La Grande Esplanade est ainsi conçue comme un espace hybride entre un parc urbain et un **équipement collectif de plein air** à vocation événementielle.

Cette programmation hybride a nécessité le développement de solutions techniques spécifiques permettant de combiner les contraintes de la foire en matière de portance et de drainage des sols et l'enherbement des zones centrales pour les usages quotidiens. La solution technique retenue (hydromulching ; ensemencement par projection) a été testée en situation réelle pendant 2 saisons et a apporté satisfaction sur ces critères.

L'absence de plantation dans les strates arbustives et arborées au cœur de la Grande Esplanade résulte également de la volonté de restaurer et de mettre en valeur les qualités et spécificités de la Grande Esplanade historique, en préservant l'espace central ouvert et son uniformité de sols, tel que le prévoient les prescriptions du site patrimonial remarquable.

Le développement de cet espace s'inscrit également dans le temps long et la composition des zones enherbées pourra évoluer en fonction des usages futurs, tout en conservant la philosophie générale du projet et du site.

Le **coût de reprise des sols** en stabilisé et de ré-enherbement post-foire est estimé à 45 000 € TTC par an, Il intègre l'ensemble des coûts de mise en œuvre (moyens humains et matériels) Il s'agit d'un montant maximum qui pourra être diminué en fonction des surfaces réellement dégradées. Ce coût comprend également le suivi de la bonne reprise pendant toute l'année. Rapporté au mètre carré, le coût de reprise s'élève à 3,9 € TTC/m² (pour une surface totale de 11 535 m²). Enfin, ce poste remplacera les frais actuels liés à la préparation du site pour l'accueil de la Foire (rebouchage des nids de poule sur la zone de stationnement, reprise de la grande zone en stabilisé existante)

L'**arrosage automatique** permettra une reprise rapide de l'enherbement après le départ de la Foire. Ce réseau sera alimenté par un puisage dans la nappe phréatique à l'instar du système qui alimente le réseau d'arrosage de la plateforme du tramway. Pour limiter la consommation d'eau (non-potable), un programmeur permettra d'activer l'arrosage pendant la nuit. Il sera piloté au plus juste en fonction de la météo (système satellite). L'arrosage sera également suspendu en cas de sécheresse (cf. arrêté du Préfet).

Le site sera équipé de neuf départs d'arrosage. Chaque départ consommera 25m³/h. Pour une durée d'arrosage quotidienne de 15 minutes, la consommation d'eau est estimée à 56,25 m³ par jour.

4.1.3. LES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Les contributions interrogent sur les équipements publics qui seront implantés dans le quartier de l'Esplanade :

"Quelles sont les écoles affectées pour la future population? Avec combien de places disponibles ? "

"Pour les habitants actuels et futurs du quartier, Services Publics Municipaux et équipements de proximité tels que : crèches, écoles, accueil des personnes âgées, équipements sportifs, lieux partagés ... ? "

"Afin d'assurer une meilleure utilisation du foncier dans un contexte de raréfaction lié au ZAN, propose, pour répondre aux besoins des habitants, la création d'une maison médicale avec regroupement de la pharmacie".

"Que dire du fait, pour créer un quartier sans écoles ni équipements publics digne de ce nom".

Ville de Grenoble

Les équipements publics dans le projet urbain

Le projet urbain de l'Esplanade a pour objectif de développer les aménités et équipements de proximité pour les habitants du quartier. Cet objectif est poursuivi par trois démarches complémentaires :

1 - **l'augmentation du nombre d'habitants** au sein du quartier (847 logements soit près de 1 600 nouveaux habitants - dont 238 logements livrés, soit environ 440 nouveaux habitants déjà installés), permettant d'atteindre un seuil favorisant la création d'une vie de quartier articulée autour d'équipements, de services et de commerces de proximité.

2- la **création de nouveaux équipements sur les quartiers en développement** du secteur nord-ouest (quartiers Presqu'île et Esplanade). Le plan-guide prévoit ainsi la création d'un équipement polyvalent d'environ 1 800 m² (Étude d'impact, p B/71) sur le site de la petite Esplanade. La programmation de cet équipement est à définir ultérieurement en fonction des besoins du quartier et en concertation avec les habitants, les services publics et les associations actives dans les domaines sportifs, culturels, sociaux et sanitaires. A cet équipement s'ajoute la création de rez-de-chaussée actifs au pied des nouveaux immeubles (pour une surface potentielle de 4 200 m², Étude d'impact p B/79) pouvant accueillir selon les opportunités des équipements complémentaires, des services et des commerces de proximité.

A court terme, l'occupation du boulo-drome sera réétudiée de manière à consolider sa fonction de vecteur d'échanges dans le quartier.

Une offre complémentaire en matière d'aire de jeux et de sports de proximité sera étudiée dans le cadre la démarche UFS (urbanisme favorable à la santé) en marge du plan-guide.

Le parc des berges contribuera également à la vie du quartier et à sa qualité. Le quartier bénéficie en outre de sa proximité avec la Bastille et la Chartreuse, dont l'accessibilité sera améliorée par le balisage et l'aménagement d'itinéraires de randonnée (prévu dans le plan-guide Esplanade et le schéma directeur randonnée de la Métropole).

Le quartier de la Presqu'île est désormais doté d'un espace de vie sociale géré par la ville (MDH Chorier-Berriat) et la MJC Parmentier (EVS Presqu'île aux trésors, 20 rue Ernest-Hareux, dans l'ancienne école élémentaire Jean-Macé, ouvert début 2024). Le projet urbain Presqu'île prévoit également de réaménager la rive gauche de l'Isère au niveau du quai de la Graille et de connecter cet espace vert au parc des berges de l'Esplanade via la passerelle prévue au plan-guide.

Le plan municipal de santé prévoit en outre la création d'*un nouveau centre de santé, s'inscrivant dans les principes de la santé communautaire, hors des quartiers prioritaires de la Ville*. Celui-ci est à implanter préférentiellement dans les secteurs nord-ouest de la ville.

L'école Simone Lagrange est ouverte depuis 2022 et couvre les besoins scolaires de la Presqu'île.

Les besoins de l'Esplanade sont couverts par l'école Jean Jaurès. Son périmètre a été adapté en 2 phases entre 2016 et 2018 de manière à anticiper l'augmentation des besoins sur le quartier Esplanade. Les bâtiments du groupe scolaire Jean Jaurès ont une capacité de 6 classes maternelles et 14 classes élémentaires. Actuellement, l'école compte 5 classes maternelles et 11 classes élémentaires. Les classes elles-mêmes ne sont pas pleines. Par ailleurs, le contexte démographique évolue de manière importante et se traduit par une baisse sensible du nombre de naissances. Ce contexte génère une baisse conséquente des effectifs scolaires à l'échelle de la ville, amenée à se poursuivre durant plusieurs années. Les projections 2021-2028 intégrant les livraisons de logements ne montrent pas de saturation de l'école. La ville reste vigilante sur ses questions, en actualisant régulièrement les données démographiques et les projections en matière de besoins scolaires.

La configuration de la carte scolaire pourra évoluer avec l'avancement des projets urbains Esplanade et Presqu'île, notamment après la construction de la passerelle au-dessus de l'Isère.

3 - l'amélioration des connexions avec les quartiers voisins du centre-ville et de la Presqu'île, par l'amélioration des liaisons cyclables et piétonnes, permettant de rendre plus accessibles et de **mutualiser les équipements entre quartiers**. L'accessibilité vers la Presqu'île sera améliorée par la création de la passerelle prévue par le plan-guide ; celle du centre-ville et du quartier de la gare par le réaménagement du nœud routier de la porte de France en carrefour urbain et apaisé.

Ces infrastructures seront complétées par l'amélioration des itinéraires piétons et cyclables au sein du quartier (route de Lyon, grande esplanade et boulevard de l'esplanade, requalification de la RN41).

La mutualisation avec la Presqu'île est particulièrement intéressante car les deux quartiers présentent des caractéristiques communes et des complémentarités : bassins de population réduits, positions proches mais isolées du centre-ville, quartiers contraints par la présence d'éléments naturels (Isère, Chartreuse) et d'infrastructures (RN481, voies ferrées, Polygone scientifique).

4.1.4. LE BOULEVARD DE L'ESPLANADE

"Demande sa rénovation en urgence : "La rénovation du boulevard de l'Esplanade, actuellement en très mauvais état, contribuera à l'embellissement global du quartier et à la valorisation de ce lieu emblématique [...]L'état du boulevard n'est pas normal, et sa rénovation est une urgence !".

"Coté Esplanade, le quartier est impraticable pour toute personne en poussette ou fauteuil du fait des dégradations du trottoir et de la chaussée. La refonte des voiries et elle aussi bienvenue, il y en a besoin et ce n'a pas été oublié".

"Le boulevard de l'Esplanade, quant à lui, nécessite un réaménagement pour être plus adapté aux mobilités douces et sécurisées".

Le dossier explique que le parc devra répondre à un objectif de confort climatique et être équipé de mobiliers d'assises, de confort d'ombrage de rafraîchissement et de pratiques de différentes activités ludiques et sportives. Mais ces installations ne sont pas décrites (à l'exception du dispositif de brumisation), elles devront faire l'objet d'une déclaration préalable ultérieure. Ce choix de présentation ultérieur est regrettable, il ne permet pas de se projeter dans l'aménagement définitif du site. Pouvez-vous fournir des éléments complémentaires correspondant aux équipements qui seront installés ?

La compétence de la ville s'exerce jusqu'en limite du boulevard de l'Esplanade. Le schéma de la page 70 du Projet d'Aménagement montre la position de cette limite immédiatement en avant de la première rangée de platanes. Considérant que la ville de Grenoble souhaite engager les travaux dès l'été 2025 et que les propos de Monsieur Ferrari, président de la métropole indique que le réaménagement du boulevard de l'Esplanade est inscrit dans la programmation pluriannuelle d'investissement métropolitaine à l'horizon 2030, est-il envisageable que les travaux sur les 2 sites de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade ne se déroulent pas simultanément.

La réalisation de la Grande Esplanade sans les aménagements du boulevard (fosses végétalisées, remplacement des arbres, mobilier d'assise et de confort, éclairage, coordination des réseaux) est-elle possible ? Un nouveau calendrier pourrait -il être proposé ?

Le boulevard de l'Esplanade devenu espace de rencontre devant accepter la circulation des véhicules pour la desserte locale, les vélos, les piétons, les jeux des enfants et la détente ne risque-t-il pas de devenir une zone de conflits d'usage ?

Le ruban est un espace de glisse avec une surface lisse. Ne serait-il pas intéressant de créer deux boucles pour éviter les circulations en sens opposés et les accidents. ?

Les platanes sont des arbres imposants à l'âge adulte, ils présentent un port fastigié et un feuillage large qui offre un ombrage dense. Malheureusement ils sont parfois attaqués par le chancre coloré et la double couronne pourrait être décimée en quelques années. A ce titre, le remplacement progressif par d'autres essences est intéressant. Toutefois les micocouliers, ormes,

ne rendront pas le même effet massif. Les érables planes, chênes, ... ne pourraient ils leur être préférés ?

Ville de Grenoble

Les équipements du futur parc

Le parc sera équipé de mobiliers d'assises qui seront localisés dans l'axe de l'alignement des arbres entre le boulevard et la Grande Esplanade, ainsi qu'en cœur de site sur la grande pièce en stabilisé et sous le mail d'arbre au sud. Une étude a été lancée en début d'année 2025 pour la conception de ces mobiliers. Pour varier les usages, ces mobiliers pourront prendre des formes plus ou moins étendues. Sur la partie sud du parc, la plus éloignée des habitations, ils prendront davantage la forme de grandes plateformes qui permettent de s'installer à plusieurs, comme celles installées sur la place Victor Hugo. Sur la partie nord du parc, les assises prendront plutôt la forme de bancs et banquettes classiques au nombre de places plus restreint. Cette répartition de typologie de formes vient en réponse aux demandes exprimées par les habitants au cours des temps de concertation sur le projet. Les assises seront très probablement en bois et leur design s'orientera vers des formes évoquant celles de la rivière pour marquer la proximité du site avec l'Isère.

Des dispositifs de rafraîchissement seront également installés sur le site. L'allée sud du parc sera équipée d'un dispositif de brumisation haute pression par le sol. Ce dispositif est décrit dans la notice du permis d'aménager. Il permettra aux enfants de s'amuser tout en se rafraîchissant lors des journées d'été. Une grande ombrière, également en cours d'études, sera installée sur la pièce centrale en stabilisé. Elle permettra de créer une zone d'ombrage au centre de l'Esplanade et aux visiteurs de profiter pleinement de cet espace très exposé au soleil. Cet ombrière prendra la forme d'une structure soutenue par des poteaux métalliques et reliant des grandes voiles suspendues. Un modèle très similaire d'ombrière a été installée entre le parvis d'Alpes Congrès et la patinoire de Grenoble à l'été 2022. Il a montré un impact important sur la température ressentie.

Enfin, sur les parties nord et sud-ouest de la Grande Esplanade, des installations sportives et ludiques sont également envisagées mais les études ne sont pas encore lancées. Les contours précis de ces installations restent à définir. Des échanges avec certaines associations sportives ont été initiés mais n'ont pas encore permis d'arrêter des options précises. A ce stade, il est envisagé deux espaces : au nord des modules d'apprentissage du vélo plutôt orientés vers les familles avec enfants et au sud-ouest des modules de glisse urbaine sur un modèle s'apparentant à celui proposé sur l'anneau de vitesse au parc Paul Mistral.

Phasage des travaux et conditionnalité de l'aménagement de la Grande Esplanade et du boulevard

Les travaux de la Grande Esplanade et du boulevard ne sont pas prévus simultanément mais consécutivement pour limiter la gêne occasionnée aux riverains et commerçants pendant le chantier et sécuriser la tenue de la Foire. Le phasage défini par la ville et la métropole est le suivant :

- Grande Esplanade : de juillet 2025 à septembre 2026 avec une interruption pour l'édition 2026 de la Foire
- Parvis et parking transitoire arrière du boulodrome : d'octobre 2026 à février 2027
- Boulevard de l'Esplanade : après la Foire 2027

La réalisation des travaux de la Grande Esplanade n'est pas conditionnée à la réalisation des travaux du boulevard. Les deux espaces sont techniquement indépendants. La Grande Esplanade dispose d'un maillage de réseaux privés (électriques, eau, assainissement, télécom), appartenant à la Ville de Grenoble, et servant à l'accueil de grands évènements comme la Foire ou des évènements musicaux. Ces réseaux sont connectés sur les réseaux publics situés sous le domaine métropolitain dont la rénovation a déjà été anticipée. De nouveaux branchements seront réalisés et les anciens seront supprimés. Les eaux pluviales seront gérées indépendamment sur chaque espace. Sur la Grande Esplanade, des structures réservoirs seront installées sous le « ruban » (cheminements en béton de la Grande Esplanade). Sur le boulevard, les eaux pluviales s'infiltreront dans les espaces végétalisés créés en pieds d'arbres.

Fonctionnement de la zone de rencontre sur le boulevard

Dans le projet, le boulevard de l'Esplanade devient un espace apaisé, réglementé en zone de rencontre, qui s'articule avec la Grande Esplanade pour former un espace global cohérent. Les conflits d'usages seront limités par l'aménagement qui donnera une identité et une fonction très différente au boulevard actuel. La voie partagée sera réduite à une largeur de 4m (largeur réglementaire minimale pour l'accès pompier) et sera bordée par deux grandes fosses végétales en pieds d'arbres qui donneront une épaisseur végétale importante à cet espace. Le revêtement de sol, en béton désactivé, le même que sur la promenade intérieure de l'Esplanade, renforcera le caractère à dominante piétonne de cette voie sur laquelle la desserte restera locale avec un flux de véhicule par jour limité. La configuration de l'accès depuis la porte de France et le plan de circulation du quartier découragent en effet le transit par le boulevard de l'Esplanade.

Fonctionnement de la zone « ruban » sur la Grande Esplanade

La largeur du « ruban » est de 5 mètres, ce qui est presque deux fois plus large qu'une piste cyclable bidirectionnelle. En longueur, cette piste s'étendra sur deux fois 300 mètres de long. Cet espace permettra donc très facilement à plusieurs utilisateurs de se croiser sans se gêner.

Renouvellement des arbres du boulevard

Le choix des essences pour le renouvellement des arbres du boulevard répond à plusieurs critères. Il vise d'abord à conserver la lecture du double alignement d'arbres, caractéristique majeure du site, tout en évitant de replanter des platanes, sujets au risque de chancre coloré, ou des platanes résistants, dont les retours d'expérience montrent une fragilité plus importante des branches. Les essences présentées dans la notice du permis d'aménager constituent une première palette définie en concertation avec l'architecte des bâtiments de France. Cette palette est composée d'essences présentant de bonnes capacités d'adaptation au réchauffement climatique et comprend notamment deux essences de chêne. Elle sera affinée lors de l'étape d'élaboration du plan de plantations.

GAM

4.1.5. LE STATIONNEMENT

Le stationnement est le sujet qui a rassemblé un très grand nombre de contributions .

L'importance du parking de l'esplanade comme « un parking relais naturel » pour se garer avant d'entrer dans le centre-ville par les transports en commun ou/et modes doux

"Un parking relais naturel et stratégique, un parking idéalement situé et évite que les voitures aillent au centre-ville représente une opportunité unique de créer un véritable parking relais (P+R), permettant aux automobilistes d'y stationner avant de poursuivre leur trajet en transports en commun (tram E ou bus) ou à vélo".

"Permet de limiter la circulation automobile dans le centre-ville".

"Les places de parking de l'esplanade de Grenoble, qui sont gratuites et permettent de laisser son véhicule en entrée de ville".

"Permet également aux résidents de stationner dans une ville où les places de stationnement sont réduites tous les jours par la ville y compris les places PMR".

"Oui, ce parking est laid, mais il a une utilité. Tout le monde ne peut pas être à vélos. Tout le monde ne peut pas se permettre de payer les tarifs du stationnement en centre-ville". Il n'y a pas que des voitures ventouses sur l'Esplanade".

"La conservation du parking de l'Esplanade participe à la réduction de la pollution en ville et permet aux personnes de se garer gratuitement au regard de l'augmentation du coût de la vie".

Utilisé par un public diversifié

- **Des habitants de Grenoble ou de l'agglomération**

"Il s'agit de la seule solution pour garer mon véhicule que j'utilise peu (moins de 5000 km/an), en l'absence de places de stationnement près de son domicile, même pour charger ou décharger".

"J'accueille régulièrement des membres de famille, et la réduction de stationnements gratuits à l'extérieur du centre-ville me semble critique pour continuer à recevoir des visites personnelles aussi bien que professionnelles".

"Je réside au sud Grenoble - mal desservi en tramway - et bien qu'utilisateur des transports en communs, la possibilité d'utiliser l'esplanade comme lieu de stationnement me permet de me déplacer ensuite à pied dans les rues commerçantes, de me rendre à la Bastille".

"Permet également aux résidents de stationner dans une ville où les places de stationnement sont réduites tous les jours par la ville y compris les places PMR".

"Contrainte de se rendre au centre-ville chaque jour en venant du sud grenoblois, utilise le parking gratuit de l'Esplanade".

"Travaillant à Grenoble Esplanade et résidant à Vizille, se gare à l'Esplanade pour se rendre à son travail".

"Un lieu où les étudiants et les travailleurs trouvent de la place pour se garer".

"Habitant dans le centre de Grenoble en colocation et étant étudiante, je gare ma voiture à l'Esplanade toute l'année. Lorsque que je cherche à me garer pour la nuit dans Grenoble je mets parfois jusqu'à 40 minutes à trouver une place".

- **Une nécessité pour les habitants des communes de Chartreuse et de SMLV le Haut**

"Utilise régulièrement le parking relai pour accéder au centre-ville en tram et éviter ainsi les bouchons de la Porte de France".

"Les habitants de SMLV le Haut ont besoin de leur voiture pour accéder aux commerces et services publics de la commune et au tram E ou aller à pied en centre-ville, et donc de stationner aux abords de l'Esplanade".

"En tant qu'habitante de Quaix en Chartreuse, j'utilise régulièrement ces stationnements (parking de l'Esplanade, 315 places, ainsi qu'une partie des 115 places en stationnement payant)".

"Le P+R sert aussi aux nombreux riverains des balcons de Chartreuse qui se rendent sur Grenoble et commune limitrophes".

"Pour le PNR Chartreuse l'actuel parking de l'Esplanade semble essentiel pour les habitants du massif, afin qu'ils puissent laisser leur véhicule et emprunter un autre mode de transport pour rejoindre le centre-ville, que ce soit pour des raisons professionnelles ou de loisirs. En effet, d'après les données datant de 2018, les habitants du massif génèrent 2 190 véhicules/jour. La mise en place des zones à faibles émissions confirme par ailleurs le besoin de laisser une possibilité de stationnement en dehors de la ville afin d'emprunter des modes doux pour circuler dans l'agglomération".

"Habitons St Martin le Vinoux et pour nos déplacements, utilisons autant les transports en commun que notre véhicule. Nous travaillons le soir et rentrons tard à 1 heure du matin, notre véhicule est indispensable ...car nous n'avons pas d'autre alternative...sommes 5 personnes à utiliser un seul véhicule".

"Habitants de zones péri-urbaines de Chartreuse, une zone très mal desservie par les transports en commun. Dès lors, le choix est (1) de se garer à l'esplanade et continuer avec un mode de transport doux, ou (2) de traverser la ville jusqu'à son lieu de travail en voiture. Résident de Levetière, travailleur sur les campus de la presqu'île et de St Martin d'Hères, et combinant aujourd'hui auto et vélo".

"Des milliers d'habitants de Chartreuse, Voironnais et au-delà utilisent l'Esplanade comme parking relais".

- **Divers**

"Utilisé par de nombreuses personnes venant de St Égrève, Rives? Voiron...pour venir travailler à Grenoble ou y faire leurs courses".

"Ce parking [...] sert aujourd'hui de parking et parking relais pour les riverains, les touristes, les clients des restaurants des quais et des restaurateurs et commerces en ville et les patients des médecins de ville".

"Ces places de parking sont actuellement utilisées quotidiennement pour le covoiturage ou en parking relai avec accès au Tram".

"Les visiteurs de Grenoble à la journée".

"Ayant l'habitude de poser ma voiture au parking de l'esplanade pour aller à la gare..."

"Utilisé pour des rendez-vous de départ et également pour les touristes".

" Esplanade est le seul endroit de Grenoble où l'on peut se garer gratuitement quand on vient sur Grenoble Les transports en communs ne sont pas adaptés à mon cas car je travaille sur 3 sites différents sur une même journée (Voiron, Grenoble, Montbonnot) et je suis obligé de prendre la voiture ".

"Beaucoup de salariés aux petits moyens se garent à cet endroit, le coût du parking en ville est prohibitif pour eux et ils ne peuvent avoir le tarif résident .S'ils prennent leur véhicule c'est qu'ils ne peuvent faire autrement."

Le parking de l'esplanade, une vraie solution pour les habitants lointains (pour qui la ligne de train est inaccessible ou ne convient pas en horaire ... ou tout simplement hors de prix".

" Tout le monde ne peut pas se déplacer à vélo pour plusieurs raisons (problèmes physiques, âge, transport d'objets lourds ...) et en fonction de la météo".

- **La construction de logements et le besoin de stationnements**

"Les problèmes de stationnement vont augmenter avec la création des logements".

"Je m'inquiète du stationnement pour les riverains qui ont déjà du mal à trouver des stationnements en temps ordinaires. Qu'en sera-t-il avec la création des plus de 800 nouveaux logements annoncés, si il n'y a pas de stationnements associés ?".

"La création de 854 logements + places de parking saturées + diminution de 400 places. Il est illusoire de croire que les riverains n'auront plus de voitures!".

"Des centaines de logements vont être créés mais des centaines de places de stationnement enlevées".

"... les logements supplémentaires risquent de nécessiter des places de voitures".

" ... cela apportera encore plus de besoins de stationnement qui ne peut pas être absorbé dans le secteur. Il faut être aveugle pour ne pas voir l'incongruence entre la suppression de plus de 300 places de parking environ et la création de 847 nouveaux logements avec leurs voitures au même nombre".

Ville de Grenoble

La Ville rappelle que la stratégie de stationnement repose sur différentes actions permettant de répondre aux besoins des habitants et des utilisateurs du parking relais existant :

- pour les habitants actuels, outre la mise en payant du stationnement sur voirie avec **tarif résidentiel**, seront proposées dans les futurs logements des offres de stationnement aux habitants.

- la mise en payant de l'ensemble des places de stationnement du quartier qui permettra une **rotation** plus forte des véhicules et répondra ainsi aux besoins des habitants, avec un accès au ticket résident à 12€/mois, mais également des visiteurs et travailleurs du quartier,

- la **pérennité du parking relais** destiné aux habitants de la Chartreuse et de Saint-Martin-le-Vinoux le haut.

La suppression du parking gratuit de la Grande Esplanade, qui n'est pas un parking relais naturel, mais un parking composé à 70 % de voitures ventouses, incitera les usagers à se rabattre vers les **solutions alternatives : parkings relais** situés en amont pour les pendulaires (St Egrève, Fontanil, Catane), **parkings en ouvrage de GAM** qui possèdent des capacités pour des abonnements résidents à 65€/mois pour les habitants du nord de Grenoble (Gare, Presqu'île, Hoche, Chavant, Stade des Alpes, Estacade) ou des capacités pour les visiteurs du centre-ville avec en outre la possibilité d'abonnements non résidents (Montorge-Téléphérique, Notre-Dame, Ste Claire les Halles) à 130€/mois.

Les impacts de la suppression du parking de l'Esplanade

Les observations sont majoritairement défavorables à la suppression du parking.

- **La politique de mobilité durable à l'heure de la ZFE**

"La mise en place des ZFE confirme le besoin de laisser une possibilité de stationnement en dehors de la ville afin d'emprunter des modes doux pour circuler dans l'agglomération".

"Va à l'encontre des principes d'accessibilité, d'intermodalité et d'aménagement durable".

"La suppression totale du parking relais s'oppose à la ZFE qui impose à certains véhicules de s'arrêter à l'entrée de la ville".

"Nous ne pourrons plus nous garer pour aller en ville à pied ou à vélo".

"Incitera certains automobilistes à utiliser leur véhicule jusque dans l'hypercentre, ce qui va à l'encontre des objectifs de mobilité durable et de réduction de la pollution atmosphérique".

"IL EST INTOLERABLES ET DISCRIMINATOIRE QUE LES HABITANTS DU HAUT DE LA COMMUNE DE ST MARTIN LE VINOUX NE PUISSE PAS AVOIR ACCÈS A UN PARKING RELAIS ET UTILISER LE TRAM POUR SE DÉPLACER".

"Vu qu'il y a de moins en moins de parkings ou très chers, comment garer son véhicule électrique par exemple alors?".

"Plus de stationnement à Grenoble. Les familles aisées sont favorisées. Elles ont la possibilité d'avoir un garage".

"Ne pas penser l'adaptation au changement climatique exclusivement aux bénéficiaires des privilèges pouvant résider au centre-ville et se passer de voiture. La transition écologique ne devrait pas se faire aux dépens des péri-urbains, victimes d'une politique d'aménagement du territoire qu'ils subissent déjà au quotidien (temps de transport, coûts des transports,...)".

- **Attractivité du centre-ville et du quartier de l'Esplanade – Conséquences sur les commerces**

"Estime que la suppression du parking gratuit aura un impact négatif sur le commerce en ville".

"Les nouveaux commerces seront ainsi inaccessibles aux métropolitains".

"Ce choix de suppression est en complète contradiction avec la fonction de centralité de la ville de Grenoble dans la métropole. La présence d'un parking en entrée nord de la ville permet de maintenir cette accessibilité indispensable à la survie de la ville Centre".

"Impacts sur les commerces du centre-ville qui souffrent déjà de la concurrence déloyale des centres commerciaux en périphérie qui eux disposent de parkings gratuits ."

"Sans le parking de l'Esplanade, les personnes venant de l'extérieur de Grenoble iront à Chambéry ou à Lyon. Pour rappel le taux de vacance des magasins est de 12% donc supérieur aux villes de taille identique à Grenoble".

"Travaillant au centre de ville de Grenoble depuis 7 ans et majoritairement mes clients me disent ne plus vouloir venir à cause des problèmes de stationnement, du coût du stationnement et du sentiment d'insécurité".

"Comment s'inscrit ce projet pour favoriser "Cœur de Ville Cœur de Métropole" qui de l'avis unanime souffre au profit de Grand' Place et Neyrpic".

"Un commerçant de l'Esplanade De plus, mes clients, venant de différentes communes, rencontrent eux aussi des difficultés pour accéder à mon établissement. Cette suppression pénalise les travailleurs, les commerçants et leurs clients, sans alternative satisfaisante".

"Non à la fuite de la clientèle des commerces de la route de Lyon et du centre-ville faute de stationnements".

"Cette suppression massive des places de parking aura un impact direct et néfaste sur l'attractivité économique du quartier et mettra en péril la survie des commerces de proximité situés sur la place de l'Esplanade, notamment la pharmacie, le tabac, la boulangerie, les bars et restaurants exemple le notre : LE SOCIAL CLUB 3 Route de Lyon 38000 GRENOBLE ainsi que les autres petits commerces Actuellement, ces commerces dépendent fortement d'une clientèle qui vient en voiture".

"Commerçante boulevard de l'Esplanade (le Seven), le parking est vital pour la survie de mon entreprise. Est opposée à un parking payant".

"Habite Uriage, travaille au Seven, ", je paie avec grand plaisir ma place de stationnement pour pouvoir travailler l'esprit tranquille. Si vous supprimez les places de parking sur l'esplanade et boulevard de l'esplanade je trouve pas d'autre solution que de quitter mon travail à 57 ans. "Avec la suppression des stationnements on est voué à mourir".

"Après avoir abandonné les commerces du centre-ville de Grenoble, les habitants de Saint-Martin le Vinoux abandonneront les commerces du quartier de l'Esplanade".

- **Conséquences sur le stationnement dans les rues limitrophes de l'Esplanade et de SMLV**

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés, lettre déposée anonymement dans le registre papier :

"Des enjeux de stationnement ignorés :

Le projet prévoit la suppression totale du parking de la grande Esplanade, amputant ainsi 315 places de stationnement gratuit. Une partie des 115 places payantes sont également supprimées. Ce parking sert de point d'entrée à la ville et au territoire, retenant les voitures avant le centre-ville. Il joue un rôle essentiel de Parking-relais, facilitant l'accès à Grenoble en tramway à pied ou à vélo. Or, la suppression de la zone de stationnement de l'Esplanade sans compensation provoquera mécaniquement le report massif du stationnement dans les rues limitrophes à Saint-Martin-le-Vinoux, dans le secteur du Village et de Pique-Pierre. Ce phénomène s'observe déjà régulièrement lorsque des événements suppriment temporairement les parkings de L'Esplanade, à l'image de la Foire des rameaux, pour laquelle j'ai dû mobiliser des ressources communales pour éviter que le quartier du Village ne se transforme en parking sauvage sur les trottoirs, au milieu des carrefours, ou devant les entrées des habitations. Nous serons d'ailleurs contraints de fermer à nouveau la rue de la Résistance cette année pour les mêmes raisons.

*S'il existe actuellement un parking relais au bout de l'Esplanade, il n'est pas suffisamment adapté aux besoins. Son dimensionnement est trop petit. il est-très régulièrement saturé et occupé par des véhicules qui n'en bougent pas. **Avant de supprimer près de 400 places de stationnement, il paraît indispensable de prévoir sa réorganisation.** La municipalité grenobloise propose donc sans aucune concertation et questionnement avec le secteur environnant et les institutions compétentes, **la disparition pure et simple de ces places.** [e Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) demande depuis des années à la ville de Grenoble un emplacement pour construire un parking-relais en silo offrant plusieurs centaines de places adaptées aux besoins réels, mais n'a reçu aucune réponse. le dossier de présentation du projet évoque un futur parking-relais de 100 à 130 places, sans indication précise et crédible sur son emplacement. Outre le dimensionnement totalement inadapté, cela démontre la déconnexion et le désintérêt porté à ce sujet par les élus grenoblois. Ce projet a été étudié en 2017, mais depuis, les enjeux et la situation du secteur ont profondément évolué. **Ainsi présenté, il est donc totalement obsolète et ne répond pas aux besoins actuels et futurs,** outrepassant les limites communales grenobloises et faisant fi de la réalité des déplacements.*

Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique réglementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable".

Autres contributions :

"La suppression du stationnement gratuit à l'esplanade (ramené à +/- 130 places) va se traduire, comme lors de la foire des rameaux, à un flux de véhicules et des stationnements au niveau du village de SMLV ou les résidents ont déjà des difficultés pour stationner".

"La pression de stationnement se reportera sur la route de Lyon et les rues de SMLV secteur Village".

"Provoquera un report massif du stationnement dans les rues avoisinantes qui ne sont pas de tout dimensionnées pour un tel volume de parking".

"Le stationnement va donc se répartir sur la commune de SMLV anarchiquement empêchant même l'accès à nos maisons comme durant la foire des rameaux, entraînant une congestion de l'ensemble du quartier".

"Reportera le stationnement et la circulation sur SMLV où se trouvent une école primaire et de nombreux passages d'enfants".

- **Les observations favorables**

"Le parking, aspirateur à voitures qui ne correspond plus aux besoins urbains, ne met pas du tout en valeur l'entrée de Grenoble".

"Un espace de verdure, quoi de plus beau, plutôt que des véhicules polluants (et ventouse pour la plupart)".

"En finir avec ce quartier trop longtemps délaissé".

"Ces places profitent peu aux habitants et aux acteurs économiques du quartier".

"Des solutions de parking à destination des habitants existent en centre-ville, en ouvrage ou sur voirie, Grenoble s'est dotée d'un réseau suffisant de parkings relais en aval de l'Esplanade (Paluel et Karben) et de parkings en ouvrage (Métro)".

"Au vu des enjeux d'aujourd'hui (crise climatique, îlots de chaleur, besoin de disposer d'espaces verts pour renforcer l'attractivité des villes-centre, réduction de l'usage de la voiture), cet usage est anachronique".

"Le parking actuel n'est pas beau, sa suppression est une bonne initiative".

- **Autres contributions**

"Ce projet est très négatif concernant le problème de stationnement".

"C'est une aberration de l'enlever. Cela va à l'encontre de tout ce qui se fait dans les autres grandes villes".

"Comment justifier socialement et écologiquement la suppression d'un parking gratuit se situant à l'ENTREE de la ville !".

"Idées fausses répandues par la municipalité et le ex-SMTC sur le coût social de la voiture et sur les surfaces occupées par la voiture sur la voirie. Cette suppression est une menace contre le stationnement encore disponible aux environs et une condamnation contre les grenoblois pour leur faire perdre encore plus des meilleurs moments de leur existence en les privant des déplacements les plus agréables et sûrs et en les forçant à employer encore plus des bus, tramway ou vélo qui ruinent notre société".

La suppression du parking et ses alternatives

- **Une suppression sans alternative**

"A l'heure où l'on reconnaît l'absolue nécessité du report modal et de la moindre utilisation de la voiture, la suppression de 300 places de parking gratuit sans alternative est absolument fou et à rebours de ce que l'on devrait faire".

"La disparition du parking gratuit sur l'Esplanade est sans solution alternative (comme demandé par le SMMAG et la municipalité de SMLV)".

"Les impacts du projet sur le stationnement, pourtant essentiels à la qualité de vie et à la mobilité des habitants, n'ont été ni étudiés ni intégrés dans les décisions".

"Supprimer des parkings sans proposer d'alternative c'est prendre le risque de voir de congestionner davantage la ville de Grenoble et de reporter la problématique sur d'autres secteurs, d'ailleurs déjà fortement impacté par l'absence de stationnements".

"Projet incomplet. Je ne vois aucune info sur un parking relais ou parking en silo, ou emplacement des 400 places de parking annoncées".

"La suppression doit être compensée par des alternatives réelles et efficaces, ce qui ne semble pas être prévu dans le projet actuel".

- **Les demandes de maintien du parking de l'Esplanade**

"Ce parking est à l'heure actuelle sous dimensionné par rapport aux besoins ce qui nuit au désengorgement de la ville. il est nécessaire de le maintenir et même de l'agrandir pour préserver une métropole apaisée".

"Garder le parking et l'agrandir". "Planter des arbres".

"Il faut maintenir et aménager ce parking (bornes électriques, stationnements sécurisés pour les vélos..)".

"Refaire le parking proprement. Conserver suffisamment de places de parking pour que les personnes puissent ensuite prendre les transports en communs".

"Pourquoi ne pas simplement laisser le parking gratuit et créer un parc pour enfants , fermé la nuit ,avec des boutiques / une espèce de mini centre commerciale en extérieur ?".

"L'aménagement de cet espace en parking digne de ce nom - et peut être payant - avec végétalisation, panneaux photovoltaïques en ombrières , voire quelques nouveaux modèles d'éoliennes urbaines pour renforcer une neutralité carbone recherchée et produire une énergie décarbonée".

- **90 places de stationnement payant, transitoire**

'Le dossier mentionne la création de 90 places de parking pour remplacer les 430 places actuelles de l'Esplanade. Il est donc évident, au vu du taux de remplissage actuel moyen de ce parking, que cela ne suffira pas".

"Le nombre de places donné paraît indigent en regard des habitants venant quotidiennement de la Chartreuse".

- **Les parkings relais**

1/ Le parking relais existant de la Casamaures

"Le parking relais Casamaures en place est déjà saturé et certains véhicules ventouses restent plusieurs semaines sans bouger".

"Le parking relais à côté étant trop petit. Il faut absolument penser aux places de stationnement à cet endroit".

" Propose l'agrandissement du parking relais de la Casamaures avec places réservées pour les habitants des communes de Chartreuse".

"J'ai déjà été abonné au parking P+R esplanade, il est complètement saturé avec impossibilité de se garer après 8h30".

"Demande "un vrai parking relais à Casamaures, avec les moyens adéquats en termes de nombre de places, à la fois pour les habitants des hauteurs et pour les visiteurs et acheteurs du centre-ville".

"Le Smmag ne confirme pas la création ou l'agrandissement du parking relais".

2/ Le parking relais silo projeté

"Souligne l'insuffisance de la capacité d'accueil du parking relais".

"Le point M est prévu comme P+R que pour la descente de la Chartreuse, il devrait aussi servir aux voitures venant de la RN481 est devrait avoir beaucoup plus de places".

"La suppression des 400 places n'est pas compensée par le nouveau parking de 130-170 places. [...] (+30 places semblent être une marge beaucoup trop faible)".

"L'étude d'impact évoque un futur parking-silo ("Point M"), mais sa capacité semble insuffisante au regard des besoins actuels".

"il est inacceptable de ne pas prévoir un parking relais beaucoup plus grand au niveau de l'esplanade afin de créer de vraies conditions pérennes de report modal".

"Propose la création d'un parking relais de plusieurs centaines de places (et non pas seulement 130)".

"Le projet n'évoque que de manière très évasive la construction d'un parking relais, sans aucune information sur l'emplacement, le délai et le coût".

"La priorité devrait tout d'abord se concentrer sur l'ancienne station essence (au croisement de la route de Lyon et la rue de la Résistance) désaffectée depuis plus de 10 ans et qui constitue une pollution visuelle et très probablement également une pollution du sous-sol aux hydrocarbures".

3/ Propositions diverses

"La création de plusieurs parkings relais plus en amont entre St Martin le Vinoux et St Egrève pour désengorger la Porte de France (en plus de ceux de Palluel et San Marino Barrage)".

"Les transports en commun entre Voreppe et Grenoble ne sont malheureusement pas à la hauteur d'un vrai service accessible, pas de parking relais suffisamment dimensionné..."

"Les collectivités doivent créer des infrastructures adaptées".

" Un parking suffisant, une politique d'encouragement de mobilités multimodales et des tarifs attractifs".

"On pourrait réduire l'attractivité de la voiture si le SMMAG augmentait son offre de transports en commun dans les zones d'où viennent ces automobilistes".

"un agrandissement du parking relais du SMMAG, à usage multiple: voitures, motos, vélos, trottinettes, et charrettes !"

"Besoin de deux relais co-voiturage : un pour les arrivées/départ piétons au sud (proche du pont de Lyon), un au nord pour des voitures pouvant se garer".

"Développer l'offre de transport publics fréquents et accessibles pour les habitants des coteaux de SMLV et de la Chartreuse".

"Un habitant de SMLV le Haut "Demande un vrai parking relais à l'Esplanade. Sinon demande des navettes toutes les 15 minutes !"

"Pour chaque construction d'immeuble : augmentation du nombre de garage sous-terrain construit".

"Pourquoi pas des parkings souterrains".

"Serait intéressant de mener une étude permettant d'actualiser les données mais aussi de comprendre quel est l'usage réel de ce parking".

"Utiliser le disque bleu pour limiter la durée du stationnement dans Grenoble centre".

"Faire des grands parkings en périphérie".

"Il faut maintenir au moins quelques parkings gratuits qui sont à proximité du centre-ville et au sein de la ville de Grenoble, car cela participe à son attrait touristique et une heure de stationnement gratuit en centre-ville".

"Qu'est-il advenu du parking silo qui était envisagé en remplacement du parking relais? Le mettre en chantier avant de fermer le parking est une priorité".

"Prévoir un parking silo dimensionné correctement en fonction des besoins actuels et futurs du secteur".

"Un parking relié à étages, pour minimiser l'empreinte au sol".

"Il faut supprimer un immeuble et prévoir un grand parking relais sous forme de silo".

"Un parking relais à plusieurs étages végétalisés comme le parking EDF à Saint Martin le Vinoux, qui permettrait aux personnes de garer leurs voitures puis utiliser les transports en commun ou le vélo ou à pied".

"Un parking longue durée pour les visiteurs externes qui ne peuvent arriver à Grenoble en train ou en car".

"Créer des places de stationnement supplémentaire avec un accès simple sur l'arrière de l'Esplanade pour en faire un véritable parking-relais d'entrée de ville".

"Demandent que les résidents aient effectivement accès aux places de stationnement et que des bornes électriques soient installées".

"Un parking relai sur 2 ou 3 niveaux avec une passerelle pour accéder au quartier de la gare, ce qui fluidifierait la jonction entre les 2 rives de l'Isère".

"Il aurait été plus judicieux de trouver une alternative avant de fermer le parking".

"Avant toute suppression, il faut prévoir des solutions alternatives adaptées (parkings souterrains, zones de stationnement à durée limitée,..)".

Questions de la commission, en plus de celles des contributeurs :

1/ Quelles sont les mesures envisagées pour remédier aux mésusages du parking relais de la Casamaures ?

2/ Quelle(s) solution(s) de stationnement proposez-vous, dès l'été 2025, aux habitants de Chartreuse et de SMLV le Haut qui prennent ensuite le tram ou qui continuent à vélo ou à pied ?

3/ Le Point M- Parking relais silo fait l'unanimité de la part des contributeurs et des collectivités.

Pourquoi n'est-il pas construit ou en chantier à ce jour ?

Sa construction a-t-elle fait l'objet d'une décision ?

A quel emplacement ? Sur le tènement de l'ancienne station service, comme envisagé dans le plan guide ? A la place d'un immeuble projeté comme proposé par un contributeur ?

Quand sera-t-il réalisé ? Quelle sera sa capacité ?

Outre sa fonction de parking relais, pourra-t-il proposer du stationnement pour les résidents, du stationnement longue durée ?

Son financement a-t-il été budgétisé ?

Que proposez-vous en attendant le parking silo en compensation de la suppression des 415 places de stationnement gratuit ?

4/ Les Parking relais de Le Fontanil Cornillon Palluel et de Saint Égrève Karben sont-ils à ce jour saturés ?

Quelle réponse apportez-vous à la proposition faite à la Métropole par le maire de Saint Égrève de réfléchir à l'opportunité de créer un parking silo suffisamment dimensionné en lieu et place du parking relais de Karben

GAM

Ville de Grenoble

1/ **Des réunions techniques se sont tenues avec le SMMAG** en 2021 et en 2023 pour évoquer notamment cette question de mésusage du parking relais. Le SMMAG nous a confirmé qu'un taux important de voitures ventouses composait le parking dû à une absence de contrôle d'accès. Par ailleurs, le SMMAG n'a jamais fait part à la Ville d'une exigence d'un parking relais davantage dimensionné que l'actuel à restituer préalablement à la suppression des places de la Grande Esplanade.

2/ **Le plan-guide prend en compte les besoins des habitants de Chartreuse et de Saint-Martin-le-Vinoux le Haut** qui n'ont pas d'autres solutions de stationnement pour se rendre ensuite à Grenoble en transports en commun, à pieds ou à vélo. C'est ainsi qu'il est prévu le maintien et la modernisation du parking-relais desservant l'arrêt du trame E Casamaures-Village. Ce parking-relais est en effet destiné à ce public ; le parking de la Grande Esplanade n'étant pas un parking relais. La suppression des places gratuites sur la Grande Esplanade et la mise en payant avec tarif résidentiel de l'ensemble du quartier incitera de fait les visiteurs venant du reste de la métropole ou les habitants du centre de Grenoble à se reporter sur des solutions existantes et effectives en dehors du quartier de l'Esplanade : P+R situés en amont, P+R Catane, parkings en ouvrage du centre de Grenoble, dont certains disposent de forte capacités, soit pour les visiteurs soit pour les habitants avec offres d'abonnement (voir annexe 1). Les habitants du quartier, bénéficiant du tarif résidentiel et d'une rotation des places permise par la mise en payant, pourront ainsi trouver plus facilement à se garer dans le quartier.

La mise en place d'une zone de stationnement payant étendue sur le nord de la Ville est prévue par le PDU (Action 14.2 - Organiser l'offre et la réglementation du stationnement public sur voirie). La gestion du stationnement sur le quartier de l'Esplanade s'inscrit dans cette démarche.

3/ **La recomposition du parking relais existant en parking silo**, portant sa capacité à une jauge comprise entre 130 et 170 places (capacité actuelle : 100 places), est inscrite dans le plan-guide du projet Esplanade et relève de la maîtrise d'ouvrage du SMMAG, qui est responsable de sa programmation, de son financement, de sa réalisation et de son exploitation. C'est ainsi que l'ouvrage est inscrit depuis 2018 dans le plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise 2030 (PDU), document stratégique de référence du SMMAG, au titre de l'Action 10.3 créer un réseau de « points M » permettant le rabattement sur les réseaux de transports collectifs structurants, notamment en voiture et en vélo (Plan de déplacements urbains 2030 de l'agglomération grenobloise approuvé par le Comité syndical le 7 novembre 2019, plan d'actions, p. 182). La recomposition est assortie de la transformation en « Point M », pôle multimodal de nouvelle génération visant à augmenter l'attrait des modes de déplacement durables et à proposer une offre nouvelle de services, en phase avec l'évolution des pratiques et aspirations des usagers. Le parking-relais Esplanade est identifié comme infrastructure à réaliser en phase 1 (2018-2023). La construction du parking silo devrait dans tous les cas être réalisée préalablement à la mutation du parking

relais actuel à l'arrêt Casamaures Village, ceci afin d'assurer une offre de parking relais sur le quartier sans interruption. Le futur point M est également intégré dans les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) du secteur Esplanade du PLUi de Grenoble-Alpes-Métropole depuis 2019, selon la localisation définie par le plan-guide.

Le Maire de Grenoble, conscient des enjeux de mobilité pour les métropolitains et soucieux de voir ce projet se réaliser, a demandé, par courrier du 10 octobre 2022, au Président du SMMAG d'entamer la phase opérationnelle de cet équipement nécessaire à la transformation du quartier et contribuant à l'atteinte des objectifs du PDU en matière d'évolution des mobilités. Ce courrier (voir annexe 2) précise également les attentes programmatiques de la Ville, faisant suite aux échanges techniques avec le SMMAG et Grenoble-Alpes-Métropole, et demande d'intégrer dans le périmètre des réflexions :

- La possibilité de créer un équipement mixte mêlant stationnement-relais vers les transports en commun et stationnement tarifé selon le modèle des Metropark afin d'élargir le public cible et les usages de cette infrastructure (transfert modal vers le vélo, résorption du stationnement riverains et visiteurs en voirie) ;
- La possibilité d'adosser à cet équipement une plateforme de logistique urbaine permettant les livraisons par vélo et s'appuyant sur les atouts du quartier en matière de bonne accessibilité routière, de proximité du centre-ville et de foncier à requalifier.

La ville s'est déclarée prête à accompagner le SMMAG dans la conduite de ses études pré-opérationnelles et opérationnelles complémentaire au plan-guide, afin d'élaborer un projet qualitatif en matière de fonctionnalité et d'insertion urbaine. A ce titre, la position identifiée dans le plan-guide pourra être réinterrogée, tout en maintenant une implantation dans la partie nord du quartier, à proximité de l'arrêt de tram Casamaures-Village et de la route de Clémencières. Le site des anciens garages Vicat (64 Route de Lyon – Brique h du plan guide) apparaît ainsi comme une alternative pertinente. La ville pourra également accompagner le porteur de projet sur les aspects réglementaires en phase de préparation et d'instruction du permis de construire. Le SMMAG a répondu à cette proposition par courrier (voir annexe 3).

L'intégration de cette brique opérationnelle dans le périmètre de déclaration d'intérêt général du projet, comme l'a proposé la Ville de Grenoble, permettrait en outre d'accélérer la délivrance du permis de construire de cet équipement, en bénéficiant des procédures d'étude d'impact et d'enquête publique en cours.

La première brique opérationnelle du projet global, à savoir la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, fonctionne de manière autonome et repose sur une stratégie de stationnement qui ne nécessite pas de transformer le parking relais existant, c'est pourquoi les discussions à mener sur le parking relais ont été menées parallèlement sans relation de conditionnalité.

En attendant l'extension capacitaire du parking silo, il est prévu, en compensation de la suppression des 415 places de stationnement gratuit, de répondre à l'offre de stationnement des résidents du quartier, des utilisateurs des commerces et des autres visiteurs, en conservant les 126 places payantes de la route de Lyon et en maintenant et tarifant 90 places autour du Boulodrome soit une offre de 216 places. Sachant que les besoins estimés sur le quartier sont de 102 places pour les résidents et de 60 places pour les commerces, le nombre de places restituées couvrira les besoins du quartier.

Pendant les travaux d'aménagement du parking payant autour du boulo-drome, des places de stationnement seront proposées tout le long du boulevard de l'Esplanade, de la porte de France jusqu'à la route de Lyon.

Concernant la station-service désaffectée de la route de Lyon, la Ville de Grenoble partage le souci des contributeurs à l'enquête publique de traiter rapidement ce site, tant sur les aspects visuels que sur la question de la pollution des sols. Le dossier est suivi avec beaucoup d'attention en interne. La ville est propriétaire du site, mais n'est pas responsable de la pollution causée par la station-service. Cette responsabilité revient au liquidateur de la société qui a exploité le site et a été déclarée en faillite. La ville n'a pas récupéré la gestion du site en raison de procédures judiciaires et environnementales toujours en cours. À l'issue des procédures en cours menées par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement), prévue pour mi-2026 au plus tôt, la ville entamera les travaux de réhabilitation du site.

4/ Le suivi, la stratégie et la prospection en matière d'occupation des parking-relais à l'échelle métropolitaine ne relève pas des compétences de la Ville.

En complément des actions prévues par le plan-guide concernant le parking-relais, la ville de Grenoble exhorte le SMMAG à favoriser le report modal en amont du quartier, notamment en développant des solutions de transport en commun à destination des habitants de la Chartreuse (par exemple : le bus 56 desservant le vallon du Souchet et l'Esplanade) en adéquation avec les besoins des usagers.

4.1.6. LE CALENDRIER

"La suppression de ce parking ...Engager une telle action à un an des municipales est anormal".

"Il me semble que l'on cherche plus à accélérer ce projet à des fins électorales car cette échéance approche rapidement".

"Ce calendrier prévisionnel montre une réalisation de l'ensemble du projet à un horizon de plus de 15 ans et nous ne comprenons pas l'empressement de la ville de Grenoble à lancer les travaux à moins d'un an des prochaines échéances municipales alors même que de nombreux points ne sont pas réglés."

"J'entends bien la nécessité de réhabilitation du quartier mais cela doit se mener dans le cadre d'une réflexion globale, il faut en donner les moyens à la population en termes de cadencement des transports, parkings relais, et ne pas oublier que les véhicules des riverains ne vont pas disparaître : l'usage réduit ne veut pas dire l'absence d'usage."

Ville de Grenoble

Calendrier du projet

Le Plan guide a été adopté en décembre 2017. Depuis, la municipalité a travaillé avec la Métropole pour mettre en œuvre la première brique opérationnelle du projet. Le démarrage des travaux de la requalification de la grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade était ainsi initialement prévue en

2019. Le projet a cependant été confronté à plusieurs éléments qui ont causé du retard : principalement la recherche d'un sol qui puisse à la fois supporter des charges lourdes et permettre d'assurer une végétalisation de cet espace public (nécessité de mettre en place des planches test) et ensuite la modification de l'étude d'impact initiale pour tenir compte du changement de structure de sol, des discussions avec l'Architecte des Bâtiments de France autour de la nature des sols, la réalisation de fouilles archéologiques préventives, et le lancement d'une procédure de mise en compatibilité du PLUi suite aux résultats des planches test du sol et à la modification des modalités de calculs de la pleine terre dans le PLUi par la Métropole.

Compte tenu de la multiplicité des acteurs et des investissements financiers à réaliser, la mise en œuvre du projet urbain tel qu'adopté dans le plan-guide se fera effectivement sur le temps long. L'objectif à l'issue de l'enquête publique est bien de mettre en œuvre la première brique opérationnelle. Cette première phase emporte réglementairement l'évaluation environnementale de l'ensemble du projet urbain. Les prochaines opérations feront elles aussi l'objet de concertation avec au préalable des études de définition plus poussées que celles réalisées à ce stade, en lien avec le SMMAG, la Métropole et les communes limitrophes. Il reste par conséquent encore de nombreux points à affiner, tant avec les partenaires institutionnels qu'avec les habitants et les usagers.

GAM

4.1.7. LES CONCERTATIONS PRÉALABLES OU RÉGLEMENTAIRES

Les procédures de concertation

- **Les mécontents**

"Une concertation préalable en 2023 à déjà eu lieu sur ce projet, j'ai déposé des remarques qui n'ont fait l'objet d'aucune réponse".

"il est plus que temps que la municipalité de Grenoble assimile la logique selon laquelle les solutions viendront de la construction collective d'un projet réfléchi dans sa globalité, et accordant ainsi la voix à tous les acteurs concernés".

"Un manque de consultation- Les grandes décisions d'aménagement urbain devraient se faire avec une concertation des riverains, usagers, commerçants".

" Il serait nécessaire d'Associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs".

"Un projet sans une vraie concertation et peu de considération sur les impacts aux habitants".

"Le projet est également une négation démocratique ! Aucune remarque des habitants n'a été prise en compte. Le projet n'a pas changé d'un iota depuis 6 ans".

"Et de la mascarade de la concertation co-citoyenne qui a abouti à un désastre financier (mise à la poubelle du million d'euros dépensé par le contribuable pour l'étude)".

"Manque de concertation : Les habitants du quartier n'ont pas été suffisamment impliqués dans le processus décisionnel".

"Il y a plusieurs années, en 2017 je crois j'avais participé avec assiduité à la pseudo-concertation bardée d'invariants pour l'aménagement de ce quartier. Ce projet, plusieurs années après, ne tient aucun compte des nombreuses remarques ni des problèmes soulevés à l'époque et semble repartir à l'identique sans tenir compte des évolutions nécessaires. Que dire de l'impossibilité d'avoir une vue d'ensemble du projet qui doit avancer par "briques".

- **Un positif**

"Le projet a été partagé, longuement concerté et soutenu par les habitant·es du quartier et de la commune".

- **L'enquête publique**

"A quoi sert une consultation si la décision de supprimer le parking de l'esplanade a déjà été prise et validée par la municipalité ? La validation date de 2019".

"Le site se bloque souvent, et aucune sauvegarde n'est prise en compte. C'est vraiment dommage. D'autre part, on nous propose de participer en conservant notre anonymat, pour cela il est précisé que seuls notre prénom et notre ville sont nécessaires. OR l'envoi est impossible sans renseigner notre adresse mail. Qu'en est-il dans ce cas de notre anonymat ??? ".

"Sur internet, j'ai du mal à lire les contributions des autres personnes : il n'y a pas assez de contraste entre le gris de l'écriture et le blanc de l'écran. C'est dommage !!! Ecrire en noir sur du blanc est un bon moyen de lire plus facilement".

Ville de Grenoble

Le projet urbain a fait l'objet d'une première phase de co-construction lors de l'élaboration du plan guide en 2016 et 2017 avec plusieurs dispositifs mis en place : groupes de travail, ateliers, cafés du projet, permanences à la maison du projet, tournée d'un triporteur, mise en place d'un conseil citoyens indépendants. Cette démarche a permis de fixer les orientations du projet à partir d'une proposition de trois scénarios. Le plan d'aménagement du plan guide a ensuite été débattu avec les citoyens (voir la Délibération approuvant le bilan de la concertation du plan guide en date du 18/12/2017 dans le volume 5 de l'enquête publique - documents administratifs).

Le projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade a fait l'objet d'une concertation préalable en 2019 qui a abouti à plusieurs modifications du projet : principe d'aménagement global, emplacement du mobilier et position de l'espace en sablé accueillant notamment les concerts afin de limiter les nuisances sonores pour les habitants (voir la Délibération approuvant le bilan de la

concertation du projet de la grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade en date du 23/09/2019 dans le volume 5 de l'enquête publique - documents administratifs)..

La mise en compatibilité du PLUi a également fait l'objet d'une concertation préalable en 2023 (voir la Délibération approuvant le bilan de la concertation du projet de modification du PLUi en date du 18/12/2023 dans le volume 5 de l'enquête publique - documents administratifs).

Et parallèlement, des réunions publiques d'information sur l'état d'avancement du projet et la mise en œuvre de travaux transitoires ont été menées sur le quartier le 20 décembre 2018, le 21 mai 2019 et le 21 septembre 2021.

Enfin, la mise en œuvre des autres composantes du projet feront l'objet de nouvelles concertations préalables.

Concernant les remarques relatives au registre numérique, la Ville fera remonter les éléments auprès du prestataire.

4.2. LA MISE EN COMPATIBILITÉ AVEC LE DOCUMENT D'URBANISME

Les implantations et emprises du PLUi fixe des ratios minimum de surfaces végétalisées (au moins 35 %) et de pleine terre (au moins 30 %).

Des contraintes liées à l'implantation de la foire des Rameaux et aux demandes de l'ABF, le réaménagement de la Grande Esplanade nécessite de ramener les deux ratios à 0 % minimum.

"Comment la majorité grenobloise peut-elle demander de telles modifications du règlement du PLUi applicable à cette zone alors que la ville de Grenoble connaît chaque année des jours de canicule toujours plus nombreux et que des études récentes ont montré la forte exposition aux îlots de chaleur et sa faible végétalisation ? "

"En réalisant des espaces verts avant les opérations de construction...Soumettre le volet « espaces verts » emportant compatibilité du PLUi à cette enquête publique est une mascarade".

Ville de Grenoble

Compte tenu des contraintes liées à la tenue annuelle de la Foire sur le site et aux exigences de l'architecte des bâtiments de France (ABF) sur l'absence d'émergence et le maintien d'une forte minéralité, **le projet propose d'autres solutions pour lutter contre les îlots de chaleur et la surchauffe estivale diurne** : renfort de la canopée du boulevard de l'Esplanade, choix d'un matériau de revêtement clair pour renvoyer les rayons solaires et éviter la surchauffe, mise en place de stabilisé enherbé, installation d'un brumisateur et d'une ombrière sur la Grande Esplanade.

Le maintien d'un espace central non bâti est un facteur de non-intensification de l'îlot de chaleur urbain (ICU) car il évite le piégeage radiatif.

GAM

4.3. LA REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE

Le projet global de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade est constitué de « briques opérationnelles ».

Outre la 1ère portant sur la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, développée dans le paragraphe 4.1, les autres briques abordent notamment les sujets des déplacements, des logements et des parcs, abordés ci-après.

4.3.1. LE DOSSIER

Qualité du dossier

"Tout d'abord un grand merci pour la clarté et la qualité des documents qui sont mis à disposition pour cette enquête publique".

Un dossier incomplet

"Absence d'étude d'impact approfondie : Une étude d'impact rigoureuse est indispensable pour évaluer les conséquences de ce projet sur la circulation et l'environnement".

"Sauf erreur de ma part je n'ai pas trouvé d'étude de flux... c'est pourtant un nœud central de Grenoble"

"L'étude d'impact de ce projet ne prend pas en compte ces éléments pour la pérennité des arbres et végétation existants et envisagés. Le volet paysager manque de précisions : nombre d'arbres, variétés, état sanitaire, précautions de préservation (périmètre d'intervention avec des engins de chantier)".

Ville de Grenoble

L'évaluation environnementale a été réalisée à partir d'études thématiques détaillées. S'agissant de la circulation, si les données peuvent être considérées comme étant anciennes, les tendances en matière de mobilité, les évolutions récentes du territoire et les derniers projets tels que la piétonisation du centre-ville ou la requalification du carrefour du Rondeau, permettent de considérer qu'elles restent pertinentes (voir annexe 3 de l'Évaluation environnementale). Elles devront néanmoins être actualisées préalablement au lancement des études de définition relatives aux projets de requalification ou de création d'espaces publics prévus dans le projet (requalification du carrefour de la Porte de France et de la RN481, création de la nouvelle entrée nord) afin d'optimiser les futurs aménagements et de mesurer plus finement leurs impacts sur la circulation et l'environnement.

Les éléments de diagnostic relatifs à aux déplacements (circulation et stationnement) se trouvent dans la partie D - État initial de l'environnement de l'étude d'impact (p214 à 226) et les impacts dans la partie E – Analyses des effets directs et indirects, temporaires et permanents du projet sur l'environnement et des mesures d'insertion envisagées en faveur de l'environnement de l'étude d'impact (p378 à 389).

Concernant les arbres et la végétation, les éléments de diagnostic ainsi que les impacts et les mesures d'évitement, de réduction et de compensation, notamment en phase chantier, sont décrits dans l'étude d'impact : Partie D - État initial de l'environnement (p176 à 196) et partie E - Analyses des effets directs et indirects, temporaires et permanents du projet sur l'environnement et des mesures d'insertion envisagées en faveur de l'environnement (p 325 à 337). Un diagnostic phytosanitaire a été réalisé sur la couronne d'arbres de la Grande Esplanade. Il sera reconduit sur la couronne d'arbres de la Petite Esplanade en prévision des études préalables à mener sur ce site.

Le diagnostic sanitaire des arbres de la Grande Esplanade se retrouve par ailleurs en annexe de la notice du permis d'aménager pour la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade.

4.3.2. LES DÉPLACEMENTS

Le projet de la création de l'entrée Nord et de la requalification de la RN 481 est évoqué dans 222 observations sur 1402. Les observations sont majoritairement défavorables à ce projet (179/222).

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés, lettre déposée anonymement dans le registre papier :

"Une circulation embolisée par une réorganisation des voiries aberrante dans les rues habitées" :

*La ville-centre souhaite transformer la RN 481 qui arrive à la Porte de France en "boulevard urbain" (voies réduites et passage à 50 km/h), contraignant très fortement l'accès à Grenoble par ce secteur. De plus, pour réduire fortement la circulation sur cet axe, **il est prévu de créer un nouveau carrefour à feu et une nouvelle voirie au nord de l'Esplanade, le long de l'actuel parking relais, pour rabattre une partie de la circulation sur l'actuelle route de Lyon au débouché de la rue de la Résistance.** Cela ne correspond à aucun besoin et représente un contre-sens total.*

L'impact de ce projet sera considérable en matière de report de trafic automobile puisqu'il va renvoyer les voitures sur les vieilles rues étroites et non calibrées pour supporter un tel niveau de circulation. Les congestions vont fortement augmenter sous les fenêtres des habitations du , quartier de l'Esplanade et des rues de la Résistance et Conrad Kilian à Saint-Martin-le-Vinoux. Les nuisances, actuellement réduites par la végétation écran et par l'éloignement de la RN 481 des habitations en bordure de l'Isère, seront ainsi reportées sur les riverains du Village et de Pique Pierre. L'actuelle RN481 a par ailleurs été créée dans le but de réduire significativement le flux de circulation dans les rues habitées.

En outre, le projet prévoit de piétonniser en grande partie le carrefour routier de la Porte de France créant un entonnoir en arrivée de route nationale et à la sortie de la route de Lyon et bloquant ainsi la circulation sur le Quai de France qui deviendra une impasse.

Ces projets ne sont ni sérieux ni réalistes. Ils sont totalement inadaptés à la réalité de la situation d'une entrée de territoire et de ville où plus de 25 000 véhicules par jours circulent. Cela ne répond absolument pas aux enjeux actuels de diminution de la congestion, de la pollution automobile et de l'amélioration de la qualité de l'air et détériorera significativement la qualité de vie des Saint-Martiniens et du secteur. C'est un grand retour en arrière qui va augmenter fortement les embouteillages et organiser ainsi la paralysie des déplacements. Le cumul de toutes ces actions risque d'enclaver notre commune, très dépendante de cet axe d'accès au cœur métropolitain".

Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique règlementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable".

Ville de Grenoble

La Ville souhaite apporter les précisions suivantes :

- **la création d'une nouvelle entrée au nord du quartier a pour objectif de desservir les nouvelles constructions** (îlot Peugeot, Petite Esplanade, foncier Vicat de la route de Lyon) et d'éviter que ces véhicules ne traversent le quartier du sud au nord. Elle s'inscrit dans la **démarche d'apaisement de la RN481**. Le nouveau carrefour permettra de transformer un espace exclusivement réservé à l'automobile en un espace urbain et multimodal, notamment par l'aménagement de traversée sécurisée et contribuera à l'extension du maillage piéton et cycle et à une plus grande sécurité routière.

- **le réaménagement de la route nation 481 est prévu par le plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise 2030 (PDU)**, document stratégique de référence du SMMAG au titre de l'action 13.3 qui prévoit de **renforcer le rôle multimodal des autoroutes et grandes voiries qui convergent vers le cœur métropolitain**. Il y est ainsi programmé, dans les réalisations prévues sur la période 2018-2030, de **transformer en boulevard urbain les sections terminales des grandes voiries qui convergent vers le centre-ville de Grenoble : requalifier en « boulevard urbain » la RN 481, dans le cadre du projet d'aménagement du secteur de l'Esplanade à Grenoble et en continuité de celui-ci** (Plan d'actions p 208)

Les actions du plan-guide sont donc légitimées par le PDU et s'inscrivent en pleine cohérence avec les stratégies de mobilité métropolitaine. Le PDU, document stratégique en matière de mobilité, ne peut être méconnu des communes de l'aire grenobloise.

La requalification de la RN481 s'inscrit en outre dans une démarche sur le temps long de requalification des infrastructures routières héritées des années 1960 et du début des années 1970 (époque du tout voiture) en espaces publics partagés, supports de mobilité durable. Cette démarche a largement contribué à l'amélioration de la qualité de la vie et des conditions sanitaires à Grenoble et à sa réputation comme agglomération innovante et exemplaire en matière d'aménagement urbain. Parmi les principaux jalons de cette démarche de fond : le déploiement des trams A et B et la piétonisation de l'hypercentre, la requalification des grands boulevards (tram C et démolition des auto-ponts), la requalification de l'axe Lesdiguères et de la départementale 1075 (tram E), l'extension du parc Paul Mistral sur l'échangeur des sablons et la requalification de la route départementale 1090, l'extension de la ligne de tram B vers la Presqu'île couplée à la requalification de l'avenue des Martyrs (route départementale 531) et à la création de la place Mandela, le programme Cœur de Ville – Cœur de Métropole, le réseau Chronovélo, la requalification du cours de l'Europe et du Rondeau.

- **le réaménagement de la RN481 en boulevard urbain ne prévoit pas de réduire la vitesse** (hormis les 30km/h évoqués comme mesure permettant de réduire les nuisances sonores mais qui est une piste de réflexion qui reste à expertiser) mais bien de faire respecter la vitesse actuelle : la vitesse est aujourd'hui limitée à 50km/h sur l'ensemble du tronçon Esplanade de la section sud-nord, et dans le sens nord-sud entre l'arrêt de tram Annie Fratellini-Esplanade et la Porte de France. Cette limitation de la vitesse permet de limiter les nuisances sonores et les polluants atmosphériques auxquels sont exposés les riverains. Le boulevard urbain aménagé à la place de la RN a été dimensionné en 2x2 voies dans le plan-guide. Cette capacité est équivalente à la RN en entrée sur Grenoble (2 voies) et supérieure en sens de sortie (1 voie maintenue sur la RN suite à l'aménagement du tram E). La route nationale est une ancienne autoroute dimensionnée comme voie rapide (90km/h et plus) dont l'infrastructure est par conséquent surdimensionnée pour une vitesse à 50km/h en milieu urbain (largeur des voies, présence de bandes d'arrêt d'urgence et de glissières de sécurité). La requalification de la RN permet de récupérer de l'espace pour d'autres usages tout en ne diminuant pas la capacité automobile. Elle a également pour but d'aménager des traversées piétonnes PMR et cycles favorisant les connexions avec les berges et la voie verte et la perméabilité avec les autres quartiers, notamment via la passerelle. La requalification de la RN permettra également de réduire les nuisances sonores par des choix techniques tels que la qualité du revêtements de la voirie, le profil de la chaussée et de ses abords paysagers.

- **les études réalisées évaluent le report de véhicules sur la route de Lyon** à un volume compris entre 500 à 1 200 véhicules par jour, soit une hausse de 7 à 18 %. Compte tenu le gabarit de la route et son fonctionnement actuel, les études concluent qu'il n'y aura pas de problème supplémentaire de congestion. Par ailleurs, pour éviter que des véhicules n'empruntent la route de Lyon comme axe de transit plus rapide que la RN transformée, le cadencement des feux sera adapté.

- **le report de véhicules estimé sur le rue de la Résistance** est de 500 véhicules par jour et reste ainsi marginal. Là aussi, il est estimé qu'il n'y aura pas de problème supplémentaire de congestion.

- **le réaménagement du carrefour de la Porte de France** est capital pour permettre la connexion entre l'Esplanade et le centre-ville. Il est à expertiser finement pour permettre un fonctionnement optimal pour tous les modes de déplacement. Deux objectifs sont poursuivis : simplifier le dessin du carrefour qui est

aujourd'hui difficilement lisible et très contraignant pour les modes actifs et mettre en valeur les sites patrimoniaux de la Porte de France (monument historique) et de la Grande Esplanade (aménagement de la séquence de de présentation et d'entrée). Le projet ne prévoit pas de piétonniser le carrefour, mais bien de revoir l'aménagement afin de rendre les espaces non utilisé par la circulation automobile à d'autres usages (notamment les îlots enherbés au centre du carrefour). Tous les mouvements et accès actuels seront ainsi conservés, notamment les accès vers et depuis le quai de France, qui ne sera pas mis en impasse et qui ne fait par ailleurs pas partie du périmètre du projet urbain. La Ville de Grenoble regrette que l'expression de la municipalité de Saint-Martin-le-Vinoux se fonde sur une lecture erronée du projet.

- la requalification d'une voie d'entrée de ville à profil autoroutier en un boulevard urbain plus apaisé et paysager est en accord avec les politiques de mobilité mises en œuvre par la Métropole. Sa requalification est par ailleurs inscrite dans le PDU 2030 (cf. Plan d'actions p208). L'objectif est de diminuer la circulation sur cet axe afin qu'il passe d'un statut d'axe de transit à celui d'axe de desserte de la ville centre ; les déplacements de transit devant se faire via la rocade, d'autant plus depuis les nouveaux aménagements réalisés et en cours de l'A480 (élargissement des voies et réaménagement de l'échangeur du Rondeau).

4.3.2.1. La requalification de la RN481 et la création d'un carrefour Nord

Les observations évoquent souvent en même temps les conséquences de ces 2 aménagements. Elles sont rapportées dans le même chapitre ci-après.

Les remarques expriment majoritairement un risque d'aggravation des bouchons

- **Qu'ils proviennent de la requalification de la RN**

"L'esplanade est un axe stratégique pour la mobilité dans l'agglomération grenobloise. Son réaménagement risque de le transformer en un point de blocage".

"J'ai du mal à croire que le débit puisse rester identique à l'actuel avec des aménagements incluant a priori des feux et des passages piétons, une circulation à 30, et des voies plus étroites".

"Un goulet d'étranglement pour l'entrée en ville en direction par exemple de la Tronche ou Meylan".

"En transformant la RN 481 en boulevard urbain et reportant la circulation sur la route de Lyon, il [le projet] ne fera que créer des bouchons monstres pour des milliers de véhicules en transit et ne fera que reporter la pollution juste devant les immeubles".

"Je suis contre ce projet qui va totalement emboliser l'entrée de Grenoble Porte de France"

"La requalification de la route permettant d'accéder à la Porte de France (restriction des voies) va déporter une partie du trafic vers les voiries urbaines de Saint Martin le Vinoux inadaptées pour cet usage".

"Quant à la transformation de la RN 481 en boulevard urbain et à la création d'un nouvel axe routier à proximité de la Casamaures, c'est du grand n'importe quoi d'une part en raison des nuisances pour les habitants du quartier et d'autre part du fait de la création de bouchons

notamment pour rentrer dans Grenoble dont le centre-ville n'a pas besoin de ça pour être sinistré".

"Quant au réaménagement de la N481, c'est une pure folie qui va créer des embouteillages et de la pollution monstre".

"Je m'oppose à ce projet qui va asphyxier la ville de St Martin le Vinoux par une circulation intensive en provenance de communes de St Egrève, Fontanil-Cornillon, Voreppe et globalement du Nord Isère".

- **Qu'ils proviennent de la création d'un nouveau carrefour**

"Je suis opposée à la création d'un carrefour Nord à l'arrêt de tram Casamaures qui orientera le trafic vers la route de Lyon et la rue de la Résistance".

"Dévier une partie de la circulation de la RN 481 vers la route de Lyon est une incohérence totale ; il y aura autant de blocage vers le pont de l'Esplanade voir plus".

"Je suis également opposé à dévier ou rediriger une partie du trafic de la RN 481 sur la route de Lyon. En effet, il me semble que la situation deviendrait encore plus catastrophique pour cette porte d'entrée névralgique de notre Métropole".

"Le trafic routier doit être dissuasif sur la route de Lyon car sinon cette voie servira de shunt au flux d'entrée dans la ville".

"Les idées développées sur le trafic dans la résolution du conseil municipal de Saint Martin le Vinoux sur les nombreux inconvénients des reports induits de trafic sur la route de Lyon me semblent aussi assez sensés".

"Pourquoi vouloir détourner la circulation sur l'ancienne route de Lyon alors qu'il suffit d'emprunter cette voie aux heures de pointes pour constater que les automobilistes connaissent les "échappatoires" pour entrer sur Grenoble, pénalisant déjà les habitants de St Martin le Vinoux".

"Les bouchons se multiplieront et la pollution ne sera que décalé sur la commune de Saint Martin le Vinoux".

- **Qu'ils proviennent de la simplification du carrefour de la porte de France**

"Le gros problème, c'est l'entonnoir à l'arrivée au monument aux morts".

"Votre projet, en diminuant encore les voies réservées aux véhicules à moteur sur le carrefour de la Porte de France, déjà très limité, paralysera complètement le trafic et le reportera juste en dessous des habitations du secteur, ce qui est inacceptable et parfaitement inintelligent".

"Le projet de piétonniser une grande partie du carrefour de la porte de France accentuera encore plus ce phénomène et découragera encore plus les usagers à se rendre au centre-ville de Grenoble qui a déjà perdu en attractivité depuis quelques années".

Plusieurs remarques soulignent l'intérêt du carrefour Nord pour accéder au parking relais

"Je ne suis pas d'accord avec Mr LAVAL qui dit que la création d'un carrefour à feux au nord de l'Esplanade ne correspond à aucun besoin. Les véhicules arrivant de Lyon pourraient ainsi sortir pour accéder au parking directement, mais comme il est très nettement sous-dimensionné, il devrait être rapidement saturé..."

"Si ce nouveau carrefour n'est pas créé, il faudra aller à la Bastille pour revenir par la route de Lyon pour aller au parking"

"Je serais favorable à une entrée Nord sur le parking de l'Esplanade depuis l'A481 pour éviter que nombre de voitures arrivant par l'A481 soient obligées de faire le tour de la porte de France pour accéder au parking, voire de passer par St. Martin le Vinoux en bouchant la rue de la Résistance et en dégradant la qualité de vie de ses habitants".

Le public dénonce le report de la circulation sur les voiries adjacentes de Saint Martin le Vinoux

"Quant au réaménagement de la principale voie d'arrivée cela obligera les véhicules à emprunter les routes adjacentes (route de Lyon) déjà bien chargée et causera des nuisances supplémentaires aux riverains".

"Transformation de la RN 481, toujours aux dépens des habitants des rues de la Résistance et Conrad Kilian à St Martin le Vinoux".

"Je m'oppose à l'actuel projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade car sa forme actuelle aura des impacts négatifs significatifs sur les habitants de Saint Martin le Vinoux, notamment ceux du village.

"C'est une aberration de restreindre l'accès à Grenoble par la principale route d'entrée et sortie de la ville déjà sur-embouteillée par la politique municipale, et qui va se reporter de toute façon sur St Martin le Vinoux".

"Les habitants des quartiers environnants subiront une augmentation du bruit, de la pollution et des difficultés d'accès à leur domicile".

"En réduisant la capacité de l'esplanade, on risque de paralyser toute cette partie de la ville, créant un effet domino sur les artères adjacentes".

Le public estime que les voies ne sont pas adaptées pour accepter un trafic important.

"La déviation d'une partie du trafic sur la route de Lyon me semble être un non-sens. En effet la voirie existante est étroite et ne peut être élargie et ne pourra pas absorber le flux d'automobiles".

"Cela engorgerait des voiries étroites, densément peuplées et non calibrées pour supporter un tel trafic".

"Usager de cette route, je suis absolument contre le passage de milliers de véhicules par cette route déjà étroite pour des véhicules légers".

Une autre partie du public exprime son attente et son intérêt pour la requalification des routes

"Le dévoiement et l'apaisement de la RN481 va grandement apaiser l'ambiance sonore du quartier, qui va passer de (auto)routière à urbaine... et, par dilution en amont, réduire fortement l'inéluctable effet bouchon causé par un feu rouge en sortie d'autoroute. (Situation actuelle) Les "arguments" opposés par Saint-Martin le Vinoux et son maire-président du SMMAG ne sont pas étayés et témoignent d'une posture politicienne qui agite les peurs mais n'aide personne".

"L'entrée nord-ouest de Grenoble est actuellement une ancienne autoroute, déclassée en route nationale pour l'arrivée du tramway en 2014. Le projet de dévoiement de la RN481 et de requalification en avenue avec un caractère plus urbain offre de nombreux avantages :

- il réduit l'emprise routière présente sur le site, fortement gourmande en espace imperméabilisé, sans pour autant empêcher l'accès automobile au centre-ville ;*
- il supprime une coupure urbaine entre les berges de l'Isère et l'Esplanade, car la future avenue disposera de traversées piétonnes,*
- Il envoie un signal fort aux automobilistes sur le caractère urbain du secteur, ce qui rend bien plus légitime la vitesse limite de 50km/h et incite également au report modal,- il ne génère pas de congestion".*

"La mise en 2.x1 voie de la RN... sont des perspectives plus que plaisantes".

"La RN481 qui a perdu depuis quelques années son statut d'autoroute, requalifiée boulevard urbain dans le projet, pourrait avoir une largeur réduite dans le but de réaffirmer son caractère urbain à vitesse limitée".

"Il est surprenant de voir une autoroute arriver si près d'un hyper centre d'une ville comme Grenoble !"

"En effet, pour nous ces travaux sont primordiaux pour améliorer l'entrée de ville et apaiser la circulation".

"Le boulevard urbain, en entrée de ville, permettra également d'apaiser tout le quartier et de réduire les nuisances sonores des voitures, et de réduire les risques pour les riverains".

"Mes inquiétudes sur la circulation ne semblent pas fondées, car en regardant attentivement les documents du projet, l'ambition n'est pas de réduire le trafic sur la N481 (qui aurait pu se reporter ailleurs), mais surtout de ralentir les véhicules pour une circulation apaisée (moins de bruit et de pollution). Il y aurait donc autant de voitures qui arriveraient sur la 2x2 voies après le projet qu'avant, donc selon moi pas d'augmentation de trafic à craindre (ou alors très limitée) dans les rues de SMLV".

Certaines observations expliquent que les aménagements proposés favorisent les modes de déplacements doux et sécurisés

"La requalification des infrastructures routières, notamment le déplacement et l'aménagement de la RN 481, ainsi que la création de bandes cyclables et de nouveaux itinéraires piétons, favoriseront des modes de déplacement doux et sécurisés qui sont très utilisés chez nous".

"Ces aménagements encourageront encore plus de Grenoblois à adopter des modes de transport plus respectueux de l'environnement, réduisant ainsi la pollution atmosphérique et améliorant donc notre santé".

" Le pont de la Porte de France crée des conflits entre piétons et cyclistes, et son réaménagement améliorera ces connexions pour piétons et cyclistes".

"La Porte de France deviendra accessible à pied et de nouveaux accès offriront des itinéraires de balade vers la Bastille".

Mais une contrainte pour le co-voiturage

Exprimée par le SMMAG *"Le projet de piétonisation partielle du carrefour de la porte de France qui viendrait couper en partie la circulation sur la Quai de France, sans aucune concertation préalable et étude de faisabilité, viendrait remettre en cause le fonctionnement actuel de l'arrêt de covoiturage".*

Avec l'augmentation de la circulation, le public dénonce l'aggravation des nuisances (insécurité, bruit et pollution de l'air) pour les riverains

De nombreuses observations traitent des nuisances en général. Ne sont traitées dans ce paragraphe que les nuisances liées à la qualité de l'air et au bruit. Les autres, altération du paysage, création d'îlot de chaleur, impact sur la biodiversité seront traités dans d'autres chapitres (stationnement, logement ou autres aménagements)).

"Les embouteillages accrus entraîneront une augmentation de la pollution atmosphérique, nuisible à la santé publique".

"Ce projet est en contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique".

"Les embouteillages vont occasionner d'énormes nuages de pollution, ainsi l'air deviendra vite irrespirable".

"Les nuisances sonores et la pollution, liées au report dans les rues les plus proches seront sources d'une dégradation de la qualité de vie des habitants, car ce sont près de 30 000 véhicules par jour dont il est question".

"... ajoutant des nuisances supplémentaires pour les quartiers du Village et de Pique Pierre à Saint-Martin Le Vinoux".

"Les nuisances, telles que l'augmentation du trafic et du bruit, seraient directement reportées sur les riverains, sous leurs fenêtres".

"Je m'oppose fermement au projet de réaménagement de l'Esplanade à Grenoble, qui est contre-productif sur les plans écologique et pratique".

"Bien que la pollution ait diminué de 50 % en quinze ans, la qualité de l'air à Grenoble reste préoccupante. Si Grenoble respecte les seuils européens actuels, elle dépasse encore ceux prévus pour 2030 [1] et les recommandations de l'OMS [2]. Le trafic routier étant un acteur non négligeable de cette pollution, il est essentiel de réduire la place de la voiture en ville et aux abords du centre-ville".

"Cette pollution engendre des difficultés respiratoires largement démontrées par les services de santé".

"Les nuisances sonores (circulation et Foire des Rameaux) et la pollution atmosphérique liée sont déjà très élevées, trop élevées d'après les études d'impact, d'après les recommandations de l'OMS".

Dégradation ou amélioration de la qualité du cadre de vie

- **Certains craignent une dégradation**

"Mes raisons: pollution augmentée de notre secteur, nuisances aux riverains".

"Ce projet va générer encore plus de nuisances sonores, de pollution, de bouchons avec un impact très négatif sur le quotidien des Saint-Martiniers et les Saint-Egrévois".

"L'asphyxie que vous créez au quotidien sur vos plans de circulation et de réaménagement contribue à la dégradation de la santé des grenoblois et autres habitants de la métropole !!"

"Une telle mesure aurait des conséquences négatives sur la qualité de vie des riverains : augmentation des nuisances sonores, pollution accrue, et insécurité pour les piétons et les habitants".

"Sans solutions adaptées pour absorber ce flux, les nuisances (bruit, pollution de l'air, allongement des trajets) vont se déplacer et pénaliser les riverains sur d'autres secteurs".

- **Là où d'autres ne voient que des améliorations**

"L'avantage est double:

1) améliorer la qualité de l'air et donc la santé de tous (rappelons que la pollution de l'air extérieure aux particules fines est responsable de 40 000 décès chaque année en France), et

2) réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le changement climatique, qui pourrait également avoir un vaste impact sur société (santé, économie, stabilité politique etc.) dans un future très proche si nous n'agissons pas aujourd'hui".

"Ce quartier doit être apaisé et le projet va permettre de baisser la pollution de l'air et les nuisances sonores."

"C'est une opportunité unique de moderniser l'Esplanade tout en préservant son identité et en répondant aux enjeux environnementaux actuels. Je soutiens pleinement cette initiative qui améliorera indéniablement la qualité de vie des habitants de la Cuvette".

"Valoriser la Porte de France pour donner une bonne image de la ville, et permettre aux riverains de bénéficier d'une meilleure qualité de vie".

Impact du projet sur le patrimoine historique.

"L'Esplanade se trouve dans un site patrimonial remarquable, qui mérite une attention particulière en matière d'aménagement. Pourtant, rien ne garantit que le projet préservera le caractère historique et architectural du lieu, ce qui pose la question du respect de son identité".

"La création d'un carrefour Nord au niveau du terrain "Molas" à Saint-Martin-le-Vinoux, à proximité des fortifications classées et du monument historique La Casamaures, ferait peser des nuisances sur cet édifice emblématiques".

"Je souhaite exprimer mon opposition au projet de report de la circulation au milieu des immeubles de la route de Lyon et aux abords directs de la Casamaures".

"Un monument historique est classé d'intérêt public par le ministère de la culture aussi notre association patrimoniale est soucieuse de la valorisation du patrimoine architectural. (d'un parcours de la Porte de France 1620 au monument la Casamaures 1867)"

"La transformation de l'Esplanade ne peut se faire sans valoriser son identité historique. Or, cette dimension semble reléguée au second plan, alors qu'elle est essentielle pour préserver l'âme du lieu".

" D'autre part sur le mail de l'esplanade Lesdiguières, il n'est pas expliqué le devenir, la valorisation des fouilles préventives archéologiques, (près de l'arrêt du tram Esplanade), ni de fouille préventive en place de La chapelle Notre-Dame de Pitié de la Porte Royale des enfants abandonnés joutant la Porte de France, début de la Voie Royale/route de Lyon".

"L'ensemble fortifié 1884 avec la Casemate murée et le Poste de garde, marque la limite historique des deux communes. Nous espérons une réelle étude de valorisation d'un site historique avec la première cimenterie ouverte en Isère 1842 cimenterie de la Porte de France dont les galeries gravissent le Mont Jalla".

"Pour une meilleure compréhension de l'aménagement des espaces publics de plein air, le respect et la valorisation de l'identité patrimoniale du quartier de la Porte de France, il nous

manque des informations d'étude patrimoniale et paysagère de l'entrée Nord de la ville d'art et d'histoire de Grenoble".

"... je m'inquiète de la question de la valorisation des résultats des fouilles archéologiques préventives menées sur l'esplanade. Est-ce à dire que ce pan du patrimoine grenoblois va être passé sous silence et disparaître ?

Le public estime qu'un réaménagement est nécessaire et que des études complémentaires devraient être engagées.

"Oui, cette entrée Nord de Grenoble doit être aménagée d'une façon réfléchie pour les années futures".

"Quels sont les avantages attendus du détournement sur la route de Lyon de la RN481 ?"

"Alternative inexistante : Aucune solution de remplacement viable n'a été proposée pour absorber le flux de véhicules qui empruntent actuellement l'esplanade".

"Le projet n'intègre pas la nécessité de réduire l'attractivité de cette entrée de Grenoble depuis l'A480 alors que l'offre de stationnement et les capacités de régulation de la voie actuelle seront sous-dimensionnées".

"Les plans fournis sont très insuffisants car d'un niveau "esquisse sommaire", c'est de l'amateurisme à ce niveau".

"Un <<tourne-à-gauche>> sur la voie venant du Nord, un feu en face et donc une circulation plus tranquille jusqu'à la Porte de France : une piste à creuser ?"

"J'ai le sentiment que la transformation du boulevard urbain ne devrait pas détériorer le trafic actuellement limité par le goulet d'étranglement de la porte de France. Une étude pourrait confirmer cet aspect, si l'objectif est de maintenir le flux de véhicule journalier".

Certains expliquent que le trafic porte de France sera apaisé lorsque l'échangeur du Rondeau sera terminé.

"D'autres jérémiades concernent la limitation du trafic de transit au niveau de l'Esplanade imposé par ce projet. Ce trafic de transit n'a plus lieu d'être ici car l'A480 élargie et l'aménagement de l'échangeur du Rondeau, projets coûteux, ont été réalisés justement pour faciliter le contournement de Grenoble selon ces axes".

Une remarque souligne que le coût des travaux serait très important au regard des gains apportés

"Quel est le coût, sans doute énorme, pour bouger la RN de seulement quelques mètres ? Comment penser que l'État donnera son accord au moment où l'argent public est rare pour un gain minime".

Questions de la commission :

De nombreuses questions sont posées par la requalification de la RN 481 et l'aménagement de l'entrée Nord. La commission d'enquête vous demande de répondre à ces remarques et aux inquiétudes du public.

Et notamment, préciser quels dispositifs seront mis en œuvre pour limiter les nuisances (principalement insécurité routière, bruit et pollution de l'air) ?

Quelles études prospectives ont été réalisées ? Les diagnostics étant établis, quelles solutions sont proposées ?

Quelles échéances peuvent être retenues pour la mise en œuvre du projet ?

Comment seraient financés les travaux de requalification de la RN 481 ?

Quelles sont les avantages attendus de la création du carrefour Nord ?

Pouvez-vous apporter des précisions sur le nombre de voies actuellement et après la requalification de la RN481 ?

Ville de Grenoble

La requalification de la RN481 en un boulevard apaisé, un projet inscrit dans les stratégies métropolitaines d'aménagement et de mobilité.

La requalification d'une voie d'entrée de ville à profil autoroutier en un boulevard urbain plus apaisé et paysager est en accord avec les politiques de mobilité mises en œuvre par la Métropole. Sa requalification est par ailleurs inscrite dans le PDU 2030 (cf. Plan d'actions p208). L'objectif est de diminuer la circulation sur cet axe afin qu'il passe d'un statut d'axe de transit à celui d'axe de desserte de la ville centre ; les déplacements de transit devant se faire via la rocade (RN87), d'autant plus depuis les nouveaux aménagements réalisés et en cours de l'A480 (élargissement des voies et réaménagement de l'échangeur du Rondeau).

Reports de circulation

Le report de véhicules estimé sur la rue de la Résistance est de 500 véhicules par jour, ce qui est relativement peu. Là aussi, il est estimé qu'il n'y aura pas de problème supplémentaire de congestion. Par ailleurs, pour éviter que des véhicules n'empruntent la route de Lyon ou la rue de la Résistance, comme axe de transit plus rapide que la RN481 transformée, le cadencement des feux sera adapté.

Congestion en entrée de ville

Concernant la congestion liée à la transformation de la RN (programmée en phase 3 du plan-guide, soit à l'horizon 2030 au plus tôt)-, des études complémentaires accompagneront préalablement le projet afin de confirmer que les remontées de file liées à l'installation de feux de circulation n'entravent pas l'accessibilité à la Presqu'île depuis le Pont d'Oxford, distant de 1,5 km du nouveau carrefour projeté au nord du quartier Esplanade. Le cadencement des feux sera étudié afin d'éviter l'engorgement des carrefours successifs, comme c'est le cas sur l'avenue de Verdun en entrée nord-est de la ville (D1090, en fin de l'A41).

Partage de l'espace et maintien de la capacité routière

La RN481 actuelle sur le tronçon Esplanade se compose de 2 voies dans le sens nord-sud et d'une voie dans le sens sud-nord (avec des surlargeurs héritées de l'ancienne voie rapide). Le projet prévoit un profil de boulevard à 2X2 voies. Il n'y a donc pas de perte de capacité suite à la requalification de la RN, dont l'objectif principal est de faciliter les traversées et cheminement piétons et cycles et d'améliorer l'accès et l'usage des berges par un aménagement paysager de qualité. La recherche d'une proximité avec l'eau s'inscrit en outre dans une stratégie de disponibilité de points de fraîcheur en milieu urbain, dans un contexte d'intensification des épisodes caniculaires. L'aménagement du parc des berges de l'Isère sur l'espace regagné répond aux objectifs du schéma de la trame verte et bleue de la Métropole et du PLUi.

Sécurité routière

La question de la sécurité routière sera étudiée finement dans le cadre des études du réaménagement de la RN avec notamment la recherche d'un respect des vitesses actuelles de 50km/h par une géométrie du tracé adapté, un travail sur les franchissements et la mise en place de feux de circulation.

Nuisances sonores

La réduction des nuisances sonores devra être traitée dans la conception du boulevard (action sur la vitesse, sur sa trajectoire et sur la mise en place de pièges à son (sols absorbants, murets, etc.) et dans celle des futures constructions prévues sur la Petite Esplanade (dispositions architecturales, travail sur les formes urbaines).

Pollution atmosphérique

Concernant la pollution de l'air, les modélisations montrent que la transformation de la RN, avec un trafic de véhicules équivalent mais une circulation plus en « dents de scie », n'engendrera pas de pollution atmosphérique supplémentaire. Par ailleurs, l'amélioration du parc automobile n'est que partiellement prise en compte. Les efforts sur la motorisation des véhicules et l'incitation au changement de véhicules devraient permettre d'améliorer la situation. L'étude Air-Santé réalisée en 2020 met en évidence des concentrations dépassant les lignes directrices sur l'ensemble du site de l'Esplanade. Le respect des valeurs seuils de l'OMS (10 µg/m³ pour le NO₂ par exemple) reste un objectif difficile à atteindre qui dépendra des efforts faits à l'échelle de l'agglomération pour améliorer la pollution de fond. D'après la carte stratégique régionale Air de l'agglomération grenobloise, les principaux secteurs de « surexposition » à la pollution atmosphérique (NO₂, PM₁₀, PM_{2.5}) sont la Porte de France (très dégradée), et la RN481 et une partie sud de la route de Lyon (dégradée). Le reste du quartier est en zone de vigilance.

Calendrier de réalisation

L'échéance de la réalisation de la transformation de la RN481 dépendra de l'accord à trouver entre l'État et la Métropole sur les conditions de son transfert. Dans un courrier en date du 25 juillet 2022 (voir annexe - 4), la Ville avait demandé à GAM de saisir l'État, dans le cadre de la loi 3DS, pour examen du transfert de la RN à GAM moyennant des compensations financières. Cette sollicitation de la Ville est restée sans réponse officielle. La Ville se tient disponible pour tout élément ou action permettant de faire avancer ce dossier.

Financement

Le transfert de voirie du niveau national au niveau local s'accompagne d'un transfert de moyens budgétaires permettant de financer les frais d'entretien des tronçons transférés. Selon la répartition des compétences entre la Métropole et les communes et la Métropole, la gestion et la maîtrise d'ouvrage du réaménagement de la route nationale reviendra à cette dernière, qui en assurera le financement. Les projets de réaménagement des espaces publics, a fortiori lorsqu'ils comprennent un volet paysager ambitieux, sont cependant généralement cofinancés par les communes, selon les principes fixés par la CLECT (commission locale d'évaluation des charges transférées), dans un maximum de 50 %.

Le coût du réaménagement de la RN 481 a été chiffré à 2,7 M€ TTC, incluant le carrefour nord, mais ne comprenant pas l'aménagement paysager des berges.

Carrefour nord

Le carrefour nord prévoit de créer une connexion entre la RN requalifiée et la route de Lyon au niveau de l'ancienne station-service Oil France). Son objectif est de créer une nouvelle entrée au nord du quartier et de desservir les nouvelles constructions (îlot Peugeot, Petite Esplanade, foncier Vicat de la route de Lyon) et d'éviter que ces véhicules ne traversent le quartier du sud au nord.

La création du carrefour nord n'impacte pas de manière négative les abords de la Casamaures car il est implanté à 150m plus au sud du site, à proximité de l'arrêt de tram Casamaures-Village et de l'embranchement historique de la RN supprimé lors de l'aménagement des voies de tram. Au contraire, l'apaisement de la RN contribuera à limiter les nuisances sonores et améliorer la quiétude de ce lieu à haute valeur patrimoniale.

Aire de covoiturage

Concernant l'aire de covoiturage, elle est maintenue et modernisée dans le projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade. Son emplacement sera toutefois modifié pour être installée au début de la route de Lyon, ce qui lui permet de servir aux usagers souhaitant emprunter la RN481 vers Lyon ou se rendre en Chartreuse et d'ainsi améliorer sa fonctionnalité. Cet emplacement a été déterminé en collaboration et sur validation du SMMAG. L'emplacement de l'aire de covoiturage sera également un des points à intégrer dans les réflexions et la programmation relatives au réaménagement du carrefour de la Porte de France.

Mise en valeur du patrimoine bâti et paysager

Le plan-guide et le projet urbain ont pour objectif de mettre en valeur l'identité et les spécificités du quartier, qui est protégé comme site patrimonial remarquable au même titre que le centre historique de Grenoble et l'ensemble Bastille-Rabot. C'est ainsi qu'il entend restaurer la Grande Esplanade afin de retrouver le plus possible la forme d'origine du site (espace ouvert essentiellement minéral, bordé d'une double couronne d'arbres à la géométrie caractéristique et offrant des vues uniques sur la rivière et les massifs depuis le fond de vallée) qui a été dénaturée par les aménagements de ces dernières décennies (aménagement puis élargissement de la RN, aménagement de la ligne de tram E, transformation de l'espace central en parking), tout en répondant aux besoins urbains contemporains (parc urbain). Il prévoit également un aménagement qualitatif des espaces bordant la Casamaures et la Porte de France, monuments historiques marquant les extrémités nord et sud du quartier : briques « Création du parc de la Casamaures » (espace vert d'environ 5000 m² sur les sites « Peltis » / « Le Bon Lait » et « Molas », sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Saint-Martin-le-Vinoux), visant à restituer un écrin paysager

rappelant le jardin d'origine du site ; brique F (requalification de la Porte de France). En complément, la Ville de Grenoble, en collaboration avec l'Architecte des bâtiments de France, se montrera très attentive à la qualité des nouvelles constructions en matière d'insertion urbaine (gabarits, matériaux, architecture contemporaine en dialogue avec le contexte bâti et paysager) afin de consolider l'identité et les qualités du quartier. Le PLUi intègre également des mesures de protection du patrimoine bâti et paysager du quartier, y compris le « petit patrimoine » typique de cet ancien faubourg (voir carte F2 du PLUi). Les futurs projets d'aménagement des espaces publics du quartier seront soumis à autorisations urbanistiques, au titre de la réglementation s'appliquant au site patrimonial remarquable (déclaration préalable ou permis d'aménager selon l'ampleur et la typologie des projets).

Archéologie

Les fouilles archéologiques préventives qui se sont déroulées pendant l'hiver 2024 ont conduit à la découverte de vestiges permettant de mieux comprendre l'histoire de Grenoble. Plusieurs actions de valorisation ont déjà été réalisées. Pendant la phase de chantier, en plus de la signalétique explicative, une conférence de presse et deux journées de visite ouvertes au grand public ont été organisées. Ces visites ont permis à 168 participants de bénéficier d'explications sur les découvertes réalisées. D'autres actions de valorisation sont prévues : une conférence de restitution grand public lorsque la phase d'étude sera terminée ainsi que l'édition d'un livret de vulgarisation (horizon automne 2026). Enfin, une réflexion est en cours pour définir comment intégrer sur site des éléments permettant de valoriser ces vestiges (traitement de sol différencié au droit des emprises de l'édifice découvert, plaque-panneau explicatif...).

GAM

4.3.2.2. Le projet de passerelle sur l'Isère

Le public est très majoritairement favorable au projet de construction d'une passerelle sur l'Isère. (35 observations sur 44).

Le public évoque un projet attendu et régulièrement reporté

"Je soutiens fermement ce projet existant depuis plus d'une décennie, et reporté d'année en année".

"La passerelle piétons/cycles vers la Presqu'île doit être traitée en priorité, plutôt qu'à une date non précisée, à l'issue de la réalisation de tous les logements d'ici 15 ans ?"

"Le seul véritable point positif réside dans la passerelle piétons-cycles sans cesse repoussée car du ressort de la métropole et dont le financement demeure de plus en plus incertain".

"Il est regrettable que ce projet de passerelle piétons - cyclistes sur l'Isère entre le quai de la Graille et l'Esplanade ne fasse pas partie des 4 déclarés prioritaires par la Métropole".

"... demande à Grenoble-Alpes Métropole de de flécher dès à présent le financement nécessaire pour la réalisation de cette passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade, pour une mise en service d'ici à 2030".

Le public développe l'intérêt de la liaison mode doux, inter quartier

"Résidente de la rue du Villard de Lans, je soutiens avec enthousiasme l'installation d'une passerelle piétons-vélos pour traverser l'Isère et désenclaver le quartier "Cité Jean Macé" qui souffre de l'isolement en raison des voies ferrées d'un côté et de la rivière de l'autre".

"Cette passerelle améliorera la connectivité entre les deux rives de la rivière, en offrant aux résidents et aux visiteurs un moyen pratique et rapide de traverser sans dépendre des transports motorisés".

"La passerelle paraît être le plus urgent en vue d'une facilitation des mobilité douces... "

"La création de cette passerelle favorisera la mobilité douce en facilitant l'accès aux différents quartiers, tout en contribuant à la réduction de la congestion automobile".

"L'un des points cruciaux du projet est la création d'une passerelle qui permettrait de mieux connecter le quartier de l'Esplanade aux autres parties de la ville, notamment le secteur des gares et la Presqu'île".

"Je soutiens à 100 % la réalisation de la passerelle pour désenclaver le quartier Jean Macé, et éviter le grand tour par la Porte de France".

Le public plaide pour un accès au parc public et aux services depuis le quartier Jean Macé

"L'ouverture d'un passage pour les modes doux, piétons et vélos, entre les 2 rives de l'Isère est une nécessité pour faire bénéficier les habitants de Jean Macé de cet espace public qui n'existe pas sur leur secteur.

"Les habitants du quartier Jean Macé doivent pouvoir accéder facilement sur le boulevard de l'Esplanade à pied et en vélo pour leurs loisirs ou faire leurs courses".

" ... afin d'offrir un nouvel accès et de permettre aux habitants du quartier de bénéficier de l'offre scolaire du quartier Jean Macé. Et inversement, offrir la possibilité aux habitants du quartier Jean Macé de profiter du futur parc".

"La construction de la passerelle au-dessus de l'Isère, telle que prévue initialement dans le plan de déplacement urbain métropolitain, est rigoureusement nécessaire pour adresser correctement la carte scolaire, entre autres bénéfiques de reliance au reste de la ville".

"Au-delà du simple enjeu de mobilité, cette liaison douce répondra à plusieurs objectifs stratégiques : permettre une meilleure cohérence de la carte scolaire, offrir une alternative aux déplacements motorisés et reconnecter l'Esplanade avec le quartier Saint-Laurent et le reste du centre-ville".

"La passerelle prévue facilitera les connexions entre les différents quartiers de la ville, renforçant ainsi la cohésion urbaine. Elle permettra des connexions vers des écoles, des emplois, la gare, etc".

Le public demande un ouvrage de conception pratique

"... une passerelle pour les piétons ET pour les cyclistes, sur laquelle on puisse croiser facilement sans devoir mettre pied à terre, contrairement au pont SNCF".

"Est-il prévu que cette passerelle soit éclairée la nuit ?"

"Les dispositions de sécurité pour la traversée piétons-cycles de la double-voie routière actuelle (ex-A48) mériteraient d'être précisées".

" ... préciser le raccord avec la Chronovélo 2 une fois franchie l'Isère, dans la rue du Villard de Lans et la rue Henri Tarze".

Le public demande un ouvrage qui enjambe la RN481

"Je suis favorable à ce qu'elle [la passerelle] enjambe aussi la RN481 pour réduire le temps d'accès à l'arrêt de TRAM depuis la rive gauche et je ne suis surtout pas favorable à l'aménagement d'une traversée piétonne en 2 temps".

"Au-dessus de l'Isère et connectée avec SOIT avec un tunnel confortable sous la RN, SOIT avec des feux, avec une préférence pour un tunnel bien aménagé (éclairage, caméras)".

Oppositions et réflexions à poursuivre

"Le projet de passerelle piétonne sur l'Isère est mal défini sur le plan technique. S'il inclut des piles dans le lit mineur, il contribuera à la formation d'embâcles et à l'élévation de la ligne d'eau en crue.

"Par ailleurs, la connexion avec le secteur Claude Bernard semble nécessiter la modification ou destruction d'un mur-digue faisant partie du système d'endiguement de classe A (SYMBHI), ce qui n'est pas compatible avec le maintien du niveau de protection réglementaire."

"L'emplacement en face de la rue Durand-Savoyat est très probablement plus logique".

Questions de la commission :

De nombreuses questions sont posées sur le projet de création d'une passerelle sur l'Isère. La commission d'enquête vous demande de répondre à ces remarques. En particulier, dans quel délai l'attente des habitants pourra-t-elle être satisfaite ?

Ville de Grenoble

Un ouvrage essentiel à la réussite du projet urbain

La réalisation de la passerelle au-dessus de l'Isère est un élément-clé du projet urbain car elle permettra de :

- relier les quartiers Esplanade et Presqu'île ;
- mutualiser les équipements, services et commerces entre ces quartiers ;
- améliorer l'accessibilité de la Presqu'île en vélo et depuis le tram E ;
- améliorer l'accessibilité de la Bastille et de la Chartreuse depuis les quartiers situés en rive gauche de l'Isère

Un ouvrage inscrit au PDU 2030, sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine

Cet ouvrage est inscrit dans le plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise 2030 (PDU), document stratégique de référence du SMMAG, au titre de l'action 5.3 : *Développer les franchissements des grandes infrastructures et des rivières et renforcer leur rôle multimodal, plan d'actions du PDU* (page 133 : Passerelle Esplanade, réalisation n°8 sur la période 2018-2023)

Un itinéraire cyclable, de type « Réseau principal », franchissant l'Isère entre les quartiers de l'Esplanade et de la Presqu'île est en outre prévu par le schéma directeur des itinéraires cyclables (SMMAG, délibération du 16 novembre 2023).

La ville a interpellé Grenoble-Alpes-Métropole et le SMMAG, collectivités en charge de la réalisation de cet ouvrage, a plusieurs reprises, notamment dans son courrier du 17 avril 2024 (voir annexe 5) . La ville regrette l'absence de réponse, tant formelle qu'opérationnelle de la part de ses interlocuteurs.

La ville regrette également de ne pas avoir été associée, ni sur la méthodologie, ni sur le fond, à l'examen superficiel des différents ouvrages de franchissements en projet réalisé par l'AURG en 2020 pour le compte du SMMAG et de GAM, qui a servi à catégoriser l'ouvrage comme *non prioritaire* et dont les conclusions, fondamentalement divergentes des actions du PDU, n'ont pas été communiquées de manière explicite, intégrale et officielle à la Ville de Grenoble.

Une démarche proactive de la ville

La ville a cependant procédé en 2024 à une analyse technique complémentaire de la passerelle afin de préciser les modalités d'implantation de la passerelle au regard des contraintes du risque de crues (prévention des embâcles et de l'impact sur la ligne d'eau) et des ouvrages existants (perrés, murs de digue, route nationale, quai de la Graille)

Cette étude préliminaire a également permis de préciser les attendus en termes de dimensionnement de la passerelle, d'implantation des appuis, de fonctionnalités et d'usage de cet ouvrage. La ville sera ainsi particulièrement attentive à la largeur de l'ouvrage et à la qualité des aménagements des zones d'accroches aux berges afin que le futur ouvrage ne soit pas vécu uniquement comme un élément support de flux de mobilité, mais bien comme un élément d'espace public support d'usages multiples (mobilité, promenade, vue sur le paysage, etc.) et s'intégrant dans l'animation d'un maillage d'espaces longeant la rivière (voies sur berges) ou y accédant (voiries et cheminement transversaux conduisant aux berges). Cette infrastructure est un élément-clé de la reconfiguration des espaces urbains et paysagers des berges au niveau des quartiers de la Presqu'île et de l'Esplanade et s'intègre dans une stratégie à l'échelle plus

large de réappropriation des berges et de requalification des rapports entre la ville et ses cours d'eau. Cette stratégie participe à la recherche constante d'amélioration du cadre de vie et d'adaptation de la ville aux effets du changement climatique.

Une implantation de la passerelle sujette à évolution

Cette étude souligne également l'intérêt de considérer deux scénarios d'implantation : celui prévu dans le plan-guide, entre le parvis du boulo-drome et la rue du Villard-de-Lans et un scénario alternatif plus au nord, entre l'arrêt du tram E Casamaures-Village et la rue Durand-Savoyat, représenté dans le par le schéma directeur des itinéraires cyclables du SMMAG.

Sans nécessité d'enjamber la RN481

Elle permet de confirmer que la traversée de la RN peut être aménagée par des passages piétons sécurisés par feux à niveau de la RN, comme le prévoit le plan-guide, et qu'il n'est pas nécessaire d'enjamber la RN, ce qui nécessiterait une passerelle plus longue, plus haute et moins accessible (notamment depuis la voie verte en rive droite), donc au final moins fonctionnelle et plus coûteuse. La construction de la passerelle est indissociable de la requalification de la RN et d'un minimum d'aménagement permettant de créer les traversées piétonnes sécurisées reliant la passerelle au quartier.

Un nouvel appel à démarrer la phase opérationnelle dans les meilleurs délais

Ces options seront à évaluer plus finement dans le cadre d'une démarche partenariale constructive associant les communes et intercommunalités concernées, à l'initiative des maîtres d'ouvrages du projet.

La ville de Grenoble souhaite que la phase opérationnelle de cette brique puisse être entamée au plus tôt et que le financement des études et des travaux soit programmée par les maîtrises d'ouvrages respectives (cf. Annexe 5 Courriers du 17/04/2024 au SMMAG et à GAM).

GAM

4.3.2.3. Autres remarques concernant les déplacements

Accessibilité des piétons

Les autres remarques expliquent que le quartier est généralement considéré comme *"très inhospitalier pour les piétons, les cyclistes et les habitants"*. Certaines contributions soulignent la place prédominante de la voiture en transit ou en stationnement persistant dans un espace limité par la montagne et la rivière. Elles expliquent que *"diminuer la présence des voitures dans le quartier est une proposition qui va dans le bon sens, y aménager des itinéraires pour les modes doux et le verdir est une nécessité"*. Leurs auteurs demandent l'aménagement d'une nouvelle piste cyclable et l'élargissement des trottoirs de la route de Lyon.

"Les cheminements piétons restent encore largement à développer, en élargissant les trottoirs de la route de Lyon par exemple".

Route de Clémencières

Plusieurs observations rappellent les difficultés rencontrées par les usagers de la route de Clémencières.

"La descente du col de Clémencières et des secteurs plus hauts est déjà saturée en arrivant vers la Porte de France".

"Le projet ignore la route de Clémencières, qui souffre d'une circulation à grande vitesse très dangereuse et visiblement délibérément tolérée par l'administration communale dont l'inaction récurrente".

"le projet ne prend pas en compte les riverains".

"Il oublie de traiter de l'insertion des voitures provenant de la route de Clémencières sur la route de Lyon et de la congestion automobile récurrente de la porte de France"

"Aujourd'hui il est difficile de s'insérer en toute sécurité au niveau du STOP en bas de la D57/route de Lyon, avec une nette augmentation du trafic sur cette "voie" ce sera encore plus compliqué".

"Ou bien installer des navettes fréquentes sur la route de Clémencières entre 7h30 et 9h30 11h30 et 13h30 et 16h30 19h. Cela apaiserait en plus le trafic sur cette route où le trafic s'accroît d'année en année et devient très dangereuse pour les piétons et cyclistes".

Autres itinéraires montagnards

Certains expliquent que *"la restriction programmée de la circulation au niveau de l'Esplanade, pourrait induire des circuits de contournement par les routes de Quaix, de Clémencières, de Narbonne, de Chartreuse qui deviendraient des échappatoires pour passer de Voreppe et St Egrève aux communes du Grésivaudan, créant une circulation rallongée et dangereuse sur des routes de montagne".*

Plaidoyer pour un nouveau pont en aval

"Concernant l'idée d'un pont en aval du pont de la Porte de France, cela pourrait permettre aux automobilistes, cyclistes et piétons d'accéder le quartier de la gare et ensuite la Presqu'île sans devoir passer par le carrefour de la Porte de France, son pont et la place Hubert Dubedout. Cela déchargerait ce trou d'aiguille. Je serais favorable à un tel projet s'il était bien réalisé".

"La création d'une passerelle piétons paraît intéressante mais il faudrait aussi créer un pont pour permettre l'entrée des voitures vers la presqu'île, ce qui désengorgerait la Porte de France et permettrait de créer un espace piétonnier".

"...l'étude d'un pont plus en aval pour traverser l'Isère".

"Le projet n'intègre pas la nécessité de réduire l'attractivité de cette entrée de Grenoble depuis l'A480 alors que l'offre de stationnement et les capacités de régulation de la voie actuelle seront sous-dimensionnées".

Nouvelle piste cyclable

"À l'heure où la mobilité douce est encouragée pour des raisons écologiques et pratiques, il est crucial d'assurer la continuité des itinéraires cyclables et de garantir la sécurité des cyclistes".

"La continuité cyclable sécurisée entre la porte de France et La Casamaures n'a pas été intégrée lors de la réalisation de la ligne E de tram. L'ADTC demande que cette continuité soit réalisée, en utilisant par exemple la contre-allée le long de la plateforme du tram accessible directement depuis la piste cyclable côté Ouest du pont Kofi Annan".

"Dans le plan proposé, les usagers mode doux n'emprunteront pas le trajet proposé car il est plus long que celui actuel sur la route de Lyon".

"La route de Lyon est un axe structurant qui doit impérativement intégrer des aménagements cyclables de qualité, compatibles avec le réaménagement du boulevard de l'Esplanade".

"En tant que cycliste j'apprécierai la nouvelle piste cyclable".

Nouvel arrêt de Tram

"L'offre de transports en commun est à valoriser, tout comme les mobilités douces. Les choix déjà engagés avec la ligne de tram E et la piste cyclable vont dans le bon sens".

"Je pense qu'il faudrait mettre un arrêt du tram E à la Porte de France pour desservir le quartier Saint Laurent, accéder au Jardin des Dauphins, et aller à la Foire, surtout qu'à ce moment-là, l'arrêt Fratellini Esplanade est fermé".

"L'ADTC renouvelle la demande déjà faite lors de l'enquête publique pour la ligne E de tram pour la création d'une station entre le pont Kofi Annan et l'avenue Félix Viallet".

"Dans ce secteur, augmenter la fréquence et capacité du tram E souvent saturé en entrée de Grenoble, augmenter la fréquence, la capacité et les plages horaires des TER omnibus vers le Voironnais (nécessité de train en soirée jusqu'à 23h au moins), intégration du Voironnais à M Réso et intégration du TER au tarif M Réso comme c'est le cas dans la Métro".

".... de créer la station de tram Dubedout pour réduire les distances à parcourir à pied, faciliter l'accès à la gare, faciliter les correspondances avec les lignes C1, C11, C12 et décharger la station Alsace Lorraine".

Péage à l'entrée de la RN

Nous proposons de mettre un péage à l'entrée de la N481 pour ceux qui veulent prendre leur voiture et une alternative de mobilité gratuite: bus-navette, tram..., comme lors de festivals quand on ne peut pas accéder au site parce qu'il y a trop de monde.

Questions de la commission

Des questions sont posées sur des points particuliers. Quels compléments pouvez-vous apporter à ces remarques ?

Ville de Grenoble

Route de Lyon

La route de Lyon est un espace public métropolitain. Son entretien, son aménagement et sa mise en accessibilité relève donc de Grenoble-Alpes-Métropole, qui est également compétente en matière de planification et de réalisation des itinéraires cyclables.

La Ville partage le constat posé par les contributeurs à l'enquête public d'un espace public vétuste sur la route de Lyon et d'un enjeu à court terme de mise en accessibilité.

Elle se montre également favorable à l'aménagement d'un itinéraire de type « réseau principal », tel que prévu au PDU2030 (voir P5 Carte du schéma multimodal) et par le schéma directeur des itinéraires cyclables (SMMAG, délibération du 16 novembre 2023), pourvu d'une piste cyclable bidirectionnelle protégée, en continuité de la piste longeant le tramway plus au nord (allée de la Casamaures, le long de la RN481), qui desservirait le cœur du quartier de l'Esplanade, selon un itinéraire complémentaire à la voie verte des berges et sans être impacté par l'installation de la foire.

Le réaménagement de la route de Lyon est prévu dans le cadre du plan-guide (brique g), sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine. En complément, le projet urbain prévoit de développer le maillage piéton et paysager au sein du quartier, par le requalification des différents espaces public (boulevard de l'Esplanade, Grande Esplanade), et la création de nouvelles venelles traversant les îlots et reliant le quartier aux itinéraires de randonnée vers la Bastille et la Chartreuse.

Route de Clémencières

Les problématiques exprimées par les intervenants pourront être traitées dans un travail partenarial avec Grenoble-Alpes-Métropole, gestionnaire de cette voirie, visant à sécuriser et améliorer les conditions de circulation des modes actifs et motorisés. Ces interventions relèvent pour la plupart de la gestion de proximité et peuvent être étudiées à court terme, sans attendre la réalisation de la brique g du plan guide « Requalification de la route de Lyon ». Le Maire de Grenoble a récemment alerté à nouveau le Président de la Métropole sur l'urgence d'un réaménagement de la route de Clémencières (voir annexe 6)

La Ville étudiera l'extension du périmètre de la brique g au débouché de la route de Clémencières (route départementale 57) afin d'intégrer au plan-guide le tronçon entre la Route de Lyon et les remparts.

Le périmètre pourra être étendu au carrefour entre la route de Clémencières et la rue du 8 mai 1945 à Saint-Martin-le-Vinoux selon l'intérêt de la Commune et de la Métropole, en lien avec les enjeux de sécurisation des itinéraires de randonnée vers la Bastille qui traversent la départementale.

Autres itinéraires montagnards

L'étude d'impact n'identifie pas de risques de report sur les routes de montagne en Chartreuse. Le réaménagement de la route nationale en boulevard ne diminue pas les capacités d'accès au centre-ville de Grenoble.

Un nouveau pont en aval

La construction d'un pont routier entre la Presqu'île et l'Esplanade a été envisagée dans les projets urbains antérieurs (études préliminaires de la ZAC Esplanade et de la ZAC Presqu'île en 2010). Elle n'est aujourd'hui pas reprise dans les documents stratégiques du SMMAG (PDU 2030) et de Grenoble-Alpes-Métropole (PLUi) car, outre les coûts d'investissement conséquents, chiffrés à 25 millions d'euros en 2010, elle apparaît contraire aux objectifs métropolitains en matière de diminution de la part modale de la voiture, les investissements étant principalement fléchés vers l'entretien du réseau existant et le développement des infrastructures dédiées au transport en commun et aux modes actifs.

La maîtrise d'ouvrage et le financement d'une telle infrastructure relèvent des compétences de Grenoble-Alpes-Métropole.

Nouvelle piste cyclable

La Ville de Grenoble partage l'enjeu d'intégrer dans le programme de la requalification de la route de Lyon (brique g du plan guide) l'aménagement d'un itinéraire de type « réseau principal », tel que prévu au PDU2030 (voir P5 Carte du schéma multimodal) et par le schéma directeur des itinéraires cyclables (SMMAG, délibération du 16 novembre 2023), pourvu d'une piste cyclable bidirectionnelle protégée, en continuité de la piste longeant le tramway plus au nord (allée de la Casamaures, le long de la RN481), qui desservirait le cœur du quartier de l'Esplanade, selon un itinéraire complémentaire à la voie verte des berges et sans être impacté par l'installation de la foire.

Nouvel arrêt de tram

L'emplacement de l'arrêt du tram E Anne Fratellini-Esplanade est hérité du projet de la ZAC Esplanade. Ce projet urbain aujourd'hui abandonné en 2014 prévoyait la construction de plusieurs immeubles de 6 à 17 étages sur la Grande Esplanade.

La Ville de Grenoble partage l'enjeu d'étudier l'optimisation de la desserte du sud du quartier Esplanade, de la porte de France, du quai de France et de la place Hubert Dubedout, compte tenu :

- du déséquilibre entre les distances qui séparent respectivement les arrêts Casamaures-Village et Anne Fratellini-Esplanade (380m) et les arrêts Anne Fratellini-Esplanade et Alsace-Lorraine (850m)
- de la fermeture de l'arrêt Anne Fratellini-Esplanade lors des grands événements dont la foire, pour des questions de sécurité et de gestion de foule

Elle appelle le SMMAG, en temps que maître d'ouvrage des infrastructures de transports en commun, à démarrer une étude d'opportunité, traitant des aspects techniques, financiers et urbains.

Péage urbain

La politique en matière de péage urbain est une compétence métropolitaine.

GAM

4.3.3. LES LOGEMENTS

Le premier point d'accroche soulevé par le public est la destruction des arbres de la Petite Esplanade

"Contre le projet immobilier de la petite Esplanade qui verra la forêt de plus de cent platanes anciens, véritable patrimoine vert Grenoblois, se faire abattre."

"... dans ce secteur, il est très regrettable de détruire une partie des grands arbres de la petite Esplanade pour construire des immeubles".

"C'est une hérésie de couper 100 vieux platanes".

"Le plan masse des logements en partie nord de l'esplanade fait poser des questions sur l'avenir du boulo-drome (2027 ?), sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille".

"... laisser vivre les arbres déjà là depuis des années".

"Destruction d'arbres : disparition de puits de carbone et d'îlots de fraîcheur".

" L'avenir des arbres de la petite esplanade, un patrimoine précieux, sera à préciser. Il serait bon de les préserver et d'inscrire ici un îlot de fraîcheur supplémentaire".

" ... et surtout conserver les arbres magnifiques et seuls îlots de biodiversité du secteur, condamnés si le projet de densification immobilière voit le jour."

"Une disparition inacceptable des espaces verts et des zones de respiration".

" ... ces projets supprimeraient des Arbres de la Petite Esplanade que vous qualifiez pourtant de Patrimoniaux".

"Je souhaite aussi que les projets de construction préservent les arbres de la petite esplanade pour compenser un peu le déficit de végétalisation de la Grande Esplanade".

" ... je m'oppose à ce projet. La municipalité grenobloise viole à cette occasion sa promesse électorale (engagement n°80) au sujet de la végétalisation des grands projets."

"... dans ce secteur, il est très regrettable de détruire une partie des grands arbres de la petite Esplanade pour construire des immeubles".

"C'est une hérésie de couper 100 vieux platanes".

"Le plan masse des logements en partie nord de l'esplanade fait poser des questions sur l'avenir du boulo-drome (2027 ?), sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille".

"... laisser vivre les arbres déjà là depuis des années".

"De plus ces projets supprimeraient des Arbres de la Petite Esplanade que vous qualifiez pourtant de Patrimoniaux".

"Je souhaite aussi que les projets de construction préservent les arbres de la petite esplanade pour compenser un peu le déficit de végétalisation de la Grande Esplanade".

"le sous-projet de logements sur la petite Esplanade, derrière le boulo-drome, n'est pas souhaitable car il imposerait de couper de nombreux platanes qui apportent fraîcheur au quartier".

"je suis opposé à la construction des îlots A, B et C (~300 lgts). Je suggère de revoir le programme de l'îlot D pour augmenter le nombre de logements et prévoir, à plus long terme, une densification de l'existant entre l'îlot Peugeot et le futur îlot D, repère secteur n pour préserver la petite esplanade".

Le public rappelle que ces constructions seraient en co-visibilité avec le bâtiment de la Casamaures

"les hauteurs des bâtiments en co-visibilité avec le Monument Historique la Casamaures, prévus si j'ai bien compris à R+7, ne devraient pas être aussi haut".

"Ce projet en co-visibilité à 100m du monument est en contradiction avec les engagements de préserver le patrimoine bâti et végétal alors que la ville est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2017".

"Co-visibilité avec le périmètre de protection des abords du Monument Historique de la Casamaures".

Le public dénonce une densité de construction trop élevée

"Le projet d'urbanisation sur le terrain est complètement dément par son envergure (900 logements)".

"Non à densification du quartier, il y a déjà beaucoup trop de béton à Grenoble".

"Non à la bétonisation à outrance ! Gardons des espaces libres et disponibles en entrée de ville et à proximité de l'Isère et de la Bastille".

"Non à l'urbanisation massive en créant de nouveaux quartiers à forte densification".

"Trop de béton à Grenoble qui ne prépare pas assez la ville à l'évolution climatique à venir".

"...l'intensité de cette densification pose question".

"...l'intensité de cette densification pose question".

"Densification urbaine trop importante, nouveau ghetto grenoblois".

"La densification urbaine de cet espace de transition est un contresens par rapport à la défense de notre environnement et de notre histoire".

"L'augmentation substantielle de logements (853 soit environ 1 160 habitants) dans un secteur isolé du reste de la ville, dépourvu de services (publics ou autres), commerces ou tout autre prévision soulève des questions".

"Créer ces 847 logements et des surfaces pour de nouveaux commerces n'apportera pas de la cohésion, mais au contraire contribuera à l'anonymat".

"les immeubles déjà construits sont très proches les uns des autres, il ne faut pas densifier encore plus"

En s'appuyant sur l'offre existante et la vacance des logements en ville

"Je ne comprends pas très bien la nécessité de développer encore des logements. Alors que la ville se vide, et que les logements vacants ne sont pas réutilisés".

"Il faut rénover les logements sociaux vacants".

"Ce projet n'est pas pertinent à cet endroit, l'offre de logement y est déjà largement présente".

"Il y a pleins d'appartements vides à Grenoble".

"... il y a des tas de bâtiments déjà construits et inutilisés dans la ville".

"Non à la construction de nouveaux logements, le parc immobilier est suffisant".

"Il y a pourtant déjà un nombre énorme de logements vacants dans Grenoble (presque 13000 d'après l' INSEE en 2021, probablement 14000 en 2025)".

Plusieurs observations préconisent de rénover et améliorer l'habitat ancien

"Pourquoi ne pas améliorer les immeubles anciens existants en aidant les propriétaires".

"Ne serait-il donc pas plus important de s'occuper des bâtiments actuels déjà construits (dont certains menaces de s'effondrer) et de remplir ses espaces vides ?"

"Investir plutôt dans la rénovation et l'aménagement de l'existant (habitations et anciens locaux de commerces) que d'implanter des immeubles anonymes".

"Côté route de Lyon, les hangars vides côtoient les bâtiments insalubres aux toits troués, [...] Je suis aussi très heureux que soit détruit l'ensemble des bâtiments en voie d'effondrement de la zone, au profit de logements pourquoi pas".

Le public rappelle que la bétonisation appelle la formation d'îlot de chaleur

" ... arrêtons cette densification urbaine qui va accentuer le dôme de chaleur sur Grenoble".

"Grenoble arrivée en tête des villes pour les îlots de chaleur dû à la bétonisation".

"Réduction de la végétation existante : création d'îlots de chaleur. Destruction de la nature et de la verdure alors qu'on en a tellement besoin. Gardez donc la végétation existante, en rajouter".

Le public exprime sa méfiance envers les logements sociaux et dénonce le taux retenu

"Je m'oppose au projet des constructions de logements sociaux sur l'esplanade".

"Ce projet n'a ni queue ni tête. 40% de logements sociaux, la concentration est une nouvelle fois bien trop élevée pour tendre vers une mixité".

"40% de logements sociaux... La municipalité veut elle créer un nouveau quartier sensible à Grenoble ?"

"Constructions de 40% de logements sociaux dans le quartier, déjà assez sensible, qui va faire chuter les prix de l'immobilier, chassez les propriétaires et dégrader encore plus la ville".

"Il me semble que ce projet ne prend pas en compte les équilibres nécessaires pour garantir une qualité de vie satisfaisante aux futurs résidents comme aux habitants et commerçants déjà présents dans le quartier".

Logements : insécurité et point de deal

"Le nombre de logements envisagé n'est pas raisonnable et va engorger le quartier, on risque même de créer des zones d'insécurité".

"L'imposant projet de logements concentrationnaire va transformer le quartier en zone à dangerosité élevée et à trafics en tous genres".

"Des logements sociaux ? Il n'y en a pas assez dans cette merveilleuse ville violente et dangereuse et qui baigne dans le trafic de drogue ? Il faut encore d'autres quartiers ? Il n'y a pas assez de fusillade et de morts ?"

"Parions qu'avec une telle densification ce nouveau quartier deviendra rapidement un nouvel eldorado pour les dealers".

"Pourquoi créer un point de deal supplémentaire ?? Avec des logements sociaux ou va régner encore la terreur.

"Une augmentation importante de la population dans un quartier qui manque d'espaces publics suffisamment vastes pour accueillir ces nouveaux habitants ne peut qu'entraîner des tensions et une dégradation des conditions de vie pour l'ensemble des usagers de ce secteur".

De nombreuses nuisances impactent les nouveaux logements

"Construire des immeubles d'habitation au bord d'une route très fréquentée ne semble pas très pertinent".

"Pourquoi construire des logements au pieds d'un axe aussi fréquenté ?"

"La proximité de la RN 481 constitue une source de nuisance sonore importante. Le fait d'implanter de nouveaux logements dans une zone déjà fortement exposée au bruit questionne la qualité de vie qui pourra être proposée aux futurs résidents".

"Faire habiter des citoyens aussi près d'une entrée d'autoroute ,voie de circulation au combien bouchonnée chaque jour est un manque de respect pour autrui !!!"

"Ces nouveaux logements devront également supporter le bruit de toutes les manifestations festives qui seront elles, conservées, voire augmentées sur le site... Quel bonheur !"

"Impacts pollution, les études sur la qualité de l'air datent de 2019 et ne semblent plus à jour au vu des changements du secteur! En outre, les abords des axes routiers sont le plus impactés alors pourquoi ramener ces axes encore plus près des habitations impacts acoustique : Le projet évoque lui-même les impacts acoustiques : << Son réaménagement conduit à rapprocher la source de bruit des façades de l'opération Petite Esplanade avec des dépassements à craindre tant en période de jour que des périodes de nuit".

Certaines voix soulignent la nécessité de construction de nouveaux logements

"La construction de nouveaux logements est très attendue et importante au vu des difficultés à se loger, dans des habitats dignes".

"La réalisation de 854 nouveaux logements, dans une ville où le marché de l'habitat est tendu est une bonne chose. Il contribuera à dynamiser le quartier en attirant de nouveaux résidents et de nouveaux commerces".

"Pour le développement de logements abordables dont des logements sociaux et très sociaux".

"La construction de nouveaux logements est une opportunité, renforcée par la proximité du centre-ville. La mixité sociale prévue est essentielle face aux loyers élevés du centre-ville très souvent inaccessible pour les plus précaires".

"L'augmentation de la densité n'est pas un mal, le quartier comporte quelques friches entre le boulevard de l'Esplanade et la route de Lyon. Ce quartier, si proche du centre-ville, doit profiter à de nouveaux habitants".

Questions de la commission

Pour répondre aux questions posées par le public, pouvez-vous notamment préciser sur quelles décisions s'appuie le programme de construction de logements du projet et les choix retenus en termes de logements sociaux?

Pouvez-vous apporter des précisions sur la vacance des logements en centre-ville ?

Concernant la Petite Esplanade, dans quelles proportion les constructions nécessiteraient d'abattre des arbres ?

La construction de logements en bordure d'une voie bruyante est souvent un argument fort développé contre le projet.

Comment justifier ce qui apparaît au public comme une mauvaise proposition ?

Où en sont à ce jour les échanges avec de potentiels aménageurs ?

Pouvez-vous préciser où seront des prochaines constructions ?

Ville de Grenoble

PROGRAMMATION DES LOGEMENTS

La programmation de la construction de logements sur le quartier s'est appuyée sur des études de capacité des sites identifiés comme mutables et mises au regard des besoins de constructions neuves sur le territoire exigés par le Schéma de cohérence territoriale et le Plan local de l'habitat 2017-2022 (830 logements/an à l'échelle de Grenoble dont 230 logements locatifs sociaux familiaux).

Il est exigé 40 % de logements sociaux pour les opérations à compter de 3 logements sur la partie nord du quartier, c'est-à-dire sur les fonciers publics (ateliers municipaux et Petite Esplanade) et l'îlot Peugeot, et 35 % de logements sociaux pour les opérations à compter de 10 logements sur la partie située au sud des ateliers municipaux, y compris sur le tènement de l'Intermarché.

En outre, il existe aujourd'hui un **déséquilibre territorial sur l'offre de logement social à l'échelle de la ville**. Les secteurs nord de la ville sont fortement carencés. Le secteur de l'Esplanade comptait d'ailleurs, avant la réalisation de l'îlot Peugeot, seulement 5 logements sociaux situés de manière diffuse dans le tissu ancien, soit 0.8 % du parc. Un des objectifs de la ville est de rééquilibrer cette offre. Or compte tenu des opportunités de mutation, hormis le projet d'aménagement de la Presqu'île, le secteur de l'Esplanade représente le principal contributeur à ce rééquilibrage. L'exigence demandée aujourd'hui dans le PLUi de réaliser 40% de logements sociaux dans les nouvelles opérations situées sur les fonciers publics mutables de l'Esplanade répond à cet objectif. 55% de la production totale des logements sociaux sur le territoire de Grenoble entre 2017 et 2024 a par ailleurs été réalisée dans le cadre d'opérations maîtrisées.

VACANCE DES LOGEMENTS

Nous n'avons pas de précision sur le **taux de logements vacants** spécifique au centre-ville. Le PLH 2025-2030 fait état d'une augmentation de la vacance sur le territoire métropolitain. Grenoble possède un taux de vacance globale de 10.4 %, sachant que l'on considère un taux de vacance « raisonnable » à 6-7 %, c'est-à-dire permettant de répondre aux parcours résidentiels et à l'entretien du parc. La vacance structurelle, c'est-à-dire les logements vacants depuis plus de 2 ans, représente 2.2 % du parc sur Grenoble et 1.9 % sur le territoire métropolitain. La Métropole, dans ses objectifs PLH, a ciblé 400 logements par an à mobiliser dans l'existant à l'échelle de son territoire. Pour les objectifs de logements sociaux fixés pour Grenoble (450/an et 2 700 sur la période 2005-2030), le PLH demande à ce que 19 % des logements à réaliser fassent appel au parc existant. C'est actuellement le cas sur plusieurs adresses en centre-ville avec des opérations d'acquisition amélioration menées avec les bailleurs sociaux, notamment Actis.

OPÉRATION PETITE ESPLANADE

Pour réaliser l'opération de la Petite Esplanade, il est à ce jour estimé qu'une quarantaine d'arbres pourraient être coupés sur les 132 arbres existants. Ce chiffre est à mettre au regard du nombre d'arbres plantés dans le projet d'aménagement global notamment sur le parc des berges.

Ce point concernant la petite esplanade devra être précisé dans le cadre d'études complémentaires (diagnostic phytosanitaire, étude faune-flore, étude de faisabilité urbaine, etc.). La Ville souhaite par ailleurs réfléchir plus précisément avec les habitants à l'avenir de ce site afin de réduire au maximum le nombre d'arbres coupés, tout en permettant une urbanisation qualitative et bien intégrée d'immeubles de logement sur cette parcelle.

Le choix de construire sur la Petite Esplanade est issu du scénario retenu lors de la phase de co-construction du plan d'aménagement. Ce scénario était le plus favorable en termes de nuisances (pollution de l'air et nuisances acoustiques). Contrairement aux autres qui affectaient des populations existantes, le scénario retenu expose davantage les bâtiments neufs dont la conception peut être adaptée pour réduire les risques sanitaires (par des mesures de programmation et de conception architecturales comme l'adaptation du système de ventilation par des prises d'air par exemple, la distribution des pièces à vivre, ...). Ainsi, seule la nouvelle façade de la petite Esplanade exposée à la RN481 présente des dépassements des valeurs de 65 dB(A)) et de possibles dépassements de la valeur limite de la réglementation française. Il est bien prévu de porter une attention particulière sur la conception et la programmation des façades les plus exposées ainsi que sur la requalification de la RN.

La transformation de la RN devra ainsi s'accompagner de mesures spécifiques visant à réduire les nuisances sonores qu'il reste encore à expertiser : action sur la vitesse (abaissement à 30km/h ? piste à expertiser) via une géométrie adaptée et un traitement des intersections, sur le nombre de voies (passage à 2x1 voie dans le sens nord-sud – le sens sud-nord étant déjà à 1 voie), sur sa trajectoire et sur la mise en place de pièges à son (sols absorbants, murets, etc.).

La conception des fronts urbains de la Petite Esplanade les plus exposés devra proposer des solutions adaptées aux nuisances sonores. Les façades seront dimensionnées de manière à respecter a minima les objectifs d'isolement acoustique réglementaires. Des dispositions architecturales devront être adaptées quel que soit l'étage, telles que : le positionnement des locaux les moins sensibles côté bruit (circulations, sanitaires, locaux techniques, etc.) et des locaux les plus sensibles côté cœur d'îlot (chambres), des systèmes pour la ventilation des locaux compatibles avec une isolation acoustique performante, l'emploi de vitrages acoustiques spécifiques permettant l'acceptation d'une exposition directe, la mise en place de vitrages acoustiques adaptés (vitrages avec film acoustique sur les fenêtres des pièces à vivre), la mise en

place de parois vitrées type baies coulissantes sur jardins d'hiver, loggias ou balcons clos offrant une extension de l'habitat avec vues panoramiques sur l'extérieur et espace tampon faisant office de barrière acoustique, l'intégration de loggias acoustiques avec mesures d'absorption acoustique en sous-face, une conception de l'enveloppe permettant que les constructions les plus exposées à la N481 réfléchissent le moins possible les sons dans le but d'améliorer l'ambiance acoustique extérieure : revêtements performés ou conception de l'enveloppe s'inspirant des murs anti-bruit et fonctionnant comme piège à sons ; produit minéral phono absorbant intégré en sous-face des balcons, etc. Un travail sur l'épannelage et la configuration des îlots devra compléter ce travail afin de limiter la propagation du bruit vers les autres façades.

Outre le fait de mieux maîtriser les nuisances sonores sur les constructions neuves que sur les anciennes, le choix de construire sur la Petite Esplanade s'explique de différentes manières :

– **requalifier l'entrée de ville** : créer une nouvelle façade urbaine sur l'Isère et s'inscrire dans une entrée de cœur métropolitain apaisée en y élevant un front bâti qui accompagnera l'arrivée sur Grenoble avec un palier architectural en complément d'une séquence urbaine paysagère. Un tel projet offre également l'opportunité de créer une urbanité de rive à rive et d'initier un rapport de voisinage avec le projet Presqu'Île et le quartier Jean Macé, en complément de la réalisation de la passerelle.

- **la nécessité de faire quartier** : passer d'un faubourg délaissé à un véritable quartier dynamique d'entrée de cœur métropolitain. Les constructions de l'îlot Peugeot ont déjà amorcé l'activation du quartier composé initialement d'un faubourg sporadique et distendu. S'agissant des commerces prévus en rez-de-chaussée des bâtiments livrés, en cours de commercialisation, on peut d'ores et déjà craindre une attente du devenir du secteur pour réellement se développer. À l'échelle du seul plan-guide de l'Esplanade, ne pas construire la Petite Esplanade reviendrait à 368 logements sur les 610 prévus en plus de Peugeot. Ainsi, en urbanisant le site, on assure une masse critique de logements qui soit réellement en mesure de "faire quartier". À une façade urbaine et architecturale aux portes de la ville centre de la métropole, on adjoindrait donc le dynamisme social et économique d'une polarité locale. Il est par ailleurs prévu de réaliser 380m² de SP d'activités en RDC de l'opération de la Petite Esplanade. L'objectif en termes de polarité commerciale et économique à l'échelle du quartier est de conforter la centralité commerciale de la porte de France et de développer au nord du quartier (îlot Peugeot + Petite Esplanade) des activités a priori plutôt tertiaires et libérales. Par ailleurs, un équipement public polyvalent de quartier de près de 1800m² de SDP est prévu en RDC d'opération à destination des habitants de l'Esplanade mais également de la Presqu'Île, deux quartiers aujourd'hui excentrés de la ville qui souffrent aujourd'hui fortement de l'absence des pouvoirs publics localement. Celui-ci répondrait ainsi à une véritable demande, soutenue par la population dans le cadre de l'élaboration du Plan guide, et rappelée lors des phases de concertation et d'information, ainsi que dans cette enquête publique.

- **participer à répondre à la crise du logement** : la Petite Esplanade représente par ailleurs une contribution à l'effort de construction pour le logement sur Grenoble, et notamment sur le logement social : avec 256 logements programmés dont 102 logements sociaux, la petite Esplanade représente 42% des logements programmés sur l'ensemble du projet de l'Esplanade.

Les réflexions sur l'aménagement de la Petite Esplanade doivent être approfondies pour aller au-delà de ce qui est aujourd'hui inscrit dans le plan guide. **Aucun échange n'a été initié à ce jour avec les acteurs de l'immobilier et de l'aménagement.**

AUTRES OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

Les prochaines opérations devraient être l'opération des Ateliers municipaux et potentiellement, selon le contexte immobilier, des opérations sur des tènements privés situés dans le diffus entre la route de Lyon et le boulevard de l'Esplanade.

La question de l'intégration architecturale des futures constructions sera étudiée dans les étapes ultérieures. La co-visibilité avec la Casamaures fera l'objet d'échanges avec l'ABF.

QUALITÉ DE L'HABITAT

La ville portera sur ces opérations ses ambitions en matière de qualité de l'habitat, traduites dans la charte de l'habitat et de la construction favorables à la santé (2023)

La problématique des îlots de chaleur est une préoccupation majeure pour la ville et est traitée dans le cadre de l'étude actuellement menée sur l'Urbanisme Favorable à la Santé. La recherche du rafraîchissement des cœurs d'îlots et des futures constructions via des dispositifs de végétalisation et des systèmes constructifs bioclimatiques devront être appliqués, tels que préconisé dans le futur PLUi Bioclimatique et dans la Charte de la Ville pour l'habitat et la construction favorables à la santé.

4.3.4. LE PARC DES BERGES

Une majorité de contributeurs apprécie ce projet : _

"Merci aux concepteurs de ce projet pour ce parc allant jusqu'aux berges nous redonnant accès à l'Isère de façon moins minérale que sur les quais plus au sud",

"Parc sur Berges c'est une excellente nouvelle"

"Le parc dans le méandre de l'Isère est un plus qui devrait profiter à l'ensemble des quartiers limitrophes."

Une proposition

"Je propose de créer un parc de type forêt alluviale étant spécialiste des écosystèmes fluviaux et ingénieurs. Il devient urgentissime et nécessaire d'essayer d'abaisser les températures estivales "

Et une personne s'oppose :

" Je suis très défavorable au projet de parc, excessivement onéreux à cause du déplacement de la RN481 pour agrandir la surface de parc, et qui n'a rien pour éviter d'être un futur fiasco" comme l'aménagement réalisé à l'Est du Parc Paul Mistral.

Question de la commission

La vocation de ce parc apparaît pour certains publics très évidente, pour d'autres moins. Quelles orientations, naturelles ou jardinées, seraient données à ce parc qui resterait très linéaire, en gradins et en contrebas de la future RN requalifiée, limité entre les infrastructures et la rivière et un peu à l'écart ?

Ville de Grenoble

Le parc des berges de l'Esplanade s'inscrit dans une démarche de réappropriation des rivières à Grenoble qui se décline, sur l'Isère, en différentes séquences urbaines et paysagères entre le parc des sablons et la confluence avec le Drac. Cette démarche, commune à de nombreuses villes françaises et européennes, vise à réaménager les bords des cours d'eau afin d'en faire des lieux de promenades, de loisirs et de bien-être. Elle permet de requalifier des espaces utilitaires (voies rapides, zones industrielles, digues) en parcs qui améliorent les qualités paysagères, environnementales, sanitaires et sociales du cadre de vie urbain. Dans un contexte d'intensification des épisodes caniculaires, elle permet en outre d'aménager des espaces contribuant au rafraîchissement urbain et pouvant servir de zones refuges pour la population et la faune. Elle permet également de déverrouiller des secteurs urbains peu accessibles ou mal connectés en rendant ces espaces aux circulations piétonnes et cyclables et aux activités sportives de plein air.

Ces aménagements doivent faire l'objet d'un travail partenarial entre les communes, la Métropole et le SYMBHI, avec, comme préalable au lancement de la phase opérationnelle, le déclassement de la RN481. Ils s'intégreront dans un vaste ensemble paysager s'étendant sur une surface de 7 hectares au sein du quartier, des rives de l'Isère au piémont de la Chartreuse et à son parc naturel régional. Cet ensemble paysager permettra le développement d'un maillage paysager transversal au quartier favorisant les continuités écologiques et les échanges entre rivière et montagne. La tonalité paysagère dominante sera un aménagement naturaliste, confortant les écosystème riches en biodiversité de la ripisylve et de la forêt alluviale.

L'intérêt de ce parc réside tant dans ses qualités spatiales propres que dans son statut de chaînon d'un ensemble paysager et de réseaux d'envergure métropolitaine. Il poursuit ainsi la démarche du projet Mikado initiée par Grenoble-Alpes-Métropoles sur le sites des remparts à la limite communale entre Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux et sur le site de l'étang de Pique-Pierre à Saint-Martin-le-Vinoux.

Cet espace est identifié comme corridor écologique dans la carte stratégique des continuités vertes de la Ville de Grenoble, comme élément de la trame bleue de l'Atlas de l'étude de la trame verte et bleue de la Métropole (2015) et comme réservoir de biodiversité complémentaire inscrit dans le SCoT. Son aménagement répondra aux orientations du PLUi en matière de paysage et de biodiversité (exposée dans le carnet de paysage dédié à la confluence grenobloise).

4.3.5. LES ASPECTS FINANCIERS

"Les coûts de remise en état de la pelouse de l'Esplanade seront importants (consommation d'eau, moyens humains et financiers). A cause de son inadéquation aux objectifs, cette partie du projet n'est pas acceptable pour un citoyen grenoblois soucieux de la préservation de la ressource aquatique et du bon usage de sa contribution financière à la collectivité".

"Doute de la réalité du chiffre de 49,5M? pour le coût de l'ensemble du projet"

"Au vu des chiffres différents annoncés, s'interroge sur le plan de financement prévisionnel :

- *Budget d'investissement : la part de l'Etat et de la FNAP est-elle sécurisée ? Le montant total (8 312 384 €) intègre-t-il l'aménagement des voiries et espaces publics généralement assumé par la Métropole ? quel est l'engagement et l'avis rendu par la Métropole ainsi que son degré d'implication à ce stade ? L'opportunité de cet investissement a-t-elle été posée et appréciée en séance du conseil municipal ?".*
- *Budget de fonctionnement absent de la présentation de ce projet (entretien, propreté, embellissement, sécurisation des espaces, sécurité, présence du service public municipal) a-t-il été évalué ?".*

"Aucune précision n'est donnée sur les moyens de fonctionnement induits. Ont-ils été estimés ? ... dépenses supplémentaires de fonctionnement : moyens humains et techniques liés à la propreté quotidienne, entretien espaces verts, gestion des tags, du coût d'entretien du gazon, de la sécurisation de l'Espace Public? Quid des équipages de PM ? quid des équipages de contrôleurs de stationnement ".

"Coût disproportionné : Les sommes investies dans ce projet pourraient être allouées à des infrastructures de transport alternatives et plus efficaces".

"...ou utilisé pour d'autres usages : ville plus propre, plus sûre, les jeunes et leurs difficultés à se nourrir et se soigner , les personnes âgées....".

"Le financement de cet énorme projet nécessitera une augmentation d'impôts pour les habitants de la Métro, y compris les habitants de St Martin le Vinoux qui seront ainsi doublement pénalisés!."

Question de la commission

Au-delà des réponses souhaitées sur les coûts du projet global, pouvez-vous préciser les coûts générés par la mise en place pour l'accueil de la foire et surtout pour la remise en état annuelle après la fête ?

Ville de Grenoble

Précisions sur le budget global de l'opération

L'estimation du coût des espaces publics et des équipements (budget de 38,6 millions d'euros hors taxes) a été réalisé par le bureau d'études en charge de la conception du projet urbain et par la Métropole.

Celui-ci peut paraître assez important mais le coût global résiduel hors grande esplanade (travaux lancés et financés par la ville) et équipement public est en fait d'environ 26 M et permet la transformation d'environ 80 000 m² d'espace public et la construction d'une passerelle sur une période de 10 à 12 ans et une PPI indicative (ville et Métropole) sur les espaces publics d'au moins 360 M soit 7 % seulement de l'investissement global.

Précisions sur les coûts à charge de la Ville de Grenoble sur la grande Esplanade

Le coût d'investissement Ville pour l'aménagement du parc de la Grande Esplanade est évalué à 9,2M€ TTC. Il comprend :

- les frais d'études (maîtrise d'oeuvre, diagnostics amiante-hap, études de sols et perméabilité, étude du positionnement des métiers forains...)
- le coût des travaux préparatoires (diagnostic et fouilles archéologiques, dévoiement de réseaux)
- les travaux d'aménagement (rénovation et optimisation du maillage de réseaux électriques, d'eau potable et d'assainissement, désimperméabilisation et végétalisation, création d'ouvrages de gestion des eaux pluviales et installation d'un dispositif de brumisation)
- Les coûts de fabrication et d'installation des équipements du parc (bancs, plateformes, ombrière, sanitaires, corbeilles...)

Ce coût comprend également la part de la Ville dans l'aménagement du boulevard métropolitain. La part de la Métropole sur le boulevard est, elle, estimée à 670 000€ TTC.

Le coût de fonctionnement pour la gestion et l'entretien de ce nouveau parc est estimé dans une fourchette de 200 à 250 000€ TTC par an. Il comprend :

- Les coûts nécessaires pour assurer la propreté du site (nettoyage des sols et espaces végétalisés, collecte des corbeilles et ramassage des feuilles, détagage...)
- L'entretien des espaces végétalisés sur le boulevard de l'Esplanade et devant le boulodrome (2500m2 de fosses végétales arbustives)
- L'entretien des bornes fontaines, sanitaires et du dispositif de brumisation
- La mise en place et le repli des mobiliers saisonniers (assises, ombrière et modules glisse ou vélo en coeur d'Esplanade)
- La reprise des sols et de l'enherbement ainsi que l'entretien du système d'arrosage automatique

Au sein de ce budget, la reprise des sols en stabilisé et le ré-enherbement ainsi que le suivi à l'année est estimé à 45 000€ TTC.

Parallèlement, **des économies sont attendues sur le coût de préparation du site pour la Foire des Rameaux**. L'aménagement permettra de réduire les coûts de réparation des réseaux vétustes, les coûts de marquages des allées de la foire (qui sont matérialisés par l'aménagement, la zone appelée « ruban ») ou encore par la suppression du budget alloué à la reprise des sols (rebouchage de nids de poules, reprise du stabilisé).

Pour réduire la part d'autofinancement de la Ville, des **dossiers de demande de subvention** ont été déposés et sont en cours d'instruction, pour un total plafond de presque 4M€ :

- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) : 2,078M€

- Fonds national pour l'archéologie préventive (FNAP) : 280 595,25€

- Aide de l'Agence de l'eau : 1,5M€

GAM

4.3.6. LES AVIS SUR LE PROJET GLOBAL

Ceux qui sont favorables

"Réaménager l'Esplanade, la végétaliser, créer une passerelle enjambant l'Isère sont autant de nécessités que je partage.

"La création d'un espace de loisir connecté au parc urbain des berges de l'Isère et à la rive gauche de l'Isère valorisera fortement le nouveau quartier "Esplanade". "

Habite le quartier de l'Esplanade, soutient le projet et demande qu'il démarre au plus vite.

"Usager quotidien du quartier, ses commerces et la Bastille à proximité, je suis très favorable à un projet qui offre un vrai espace de verdure plat, déminéralisé, disponible pour les fêtes et les loisirs du quotidien, en connexion entre l'Isère d'un côté et la Bastille de l'autre, c'est une véritable entrée de ville agréable qui doit se réaliser à Grenoble."

"En tant que résident de Grenoble, je souhaite exprimer mon soutien à ce projet pour l'Esplanade. Ce projet ambitieux vise à transformer une partie de l'agglomération trop longtemps dénigrée en un espace plus vert,

Enfin, en valorisant la friche Vicat et la Casamaures, c'est l'histoire du territoire qui sera mise en avant et bénéficiera tant à Grenoble qu'à SMLV, voisine du projet.

.Ce projet est une belle occasion de transformer cet endroit en un espace agréable, avec des allées pour marcher, des pistes pour les vélos et des coins de verdure pour se reposer à l'ombre.

Ce quartier a été patient, il mérite désormais ce bel aménagement proposé et une transformation en profondeur de l'habitat comme des espaces publics.

Habitant à St-Martin-le-Vinoux (entre l'hôtel de ville et l'Horloge), je suis enthousiasmé par ce projet, de plus il s'agit d'une chance inouïe pour remettre en valeur la Casamaures, qui est très peu accessible à pieds aujourd'hui, et attirer de nouveaux visiteurs.

"Le nouveau projet propose enfin un embellissement d'un coin de Grenoble qui a besoin d'une profonde réhabilitation, ce qui correspond à l'objectif de ce projet."

"Un projet sensé face aux défis actuels et futurs qui améliore le cadre de vie !"

"L'esplanade est aujourd'hui sacrifiée au profit d'un parking et d'une sorte d'autoroute urbaine vivement que cela change. Il est fort dommage que l'ensemble des acteurs institutionnels soient si critique alors qu'ils pourraient saisir l'opportunité du projet de la municipalité pour réfléchir

à un projet d'ensemble. Le projet du rondou et le passage à 3 voies de l'A480 servent justement à rendre possible ce type de projet !".

" Tout ceci ne peut qu'être extrêmement séduisant pour un habitant du centre-ville".

". On peut ne pas être d'accord avec cela (NDLR le projet) mais la solution retenue permet à la fois de respecter la dimension patrimoniale, d'améliorer l'existant, et -très important pour un très grand nombre de métropolitains- permet de maintenir la Foire des Rameaux à son emplacement historique. Dans un contexte de nécessité d'adaptation au changement climatique et de lutte contre les îlots de chaleur, passer d'une dalle de goudron à une surface en stabilisé enherbé est un progrès. Là où de nombreuses villes installent leur centralités et/ou leurs entrées de ville autour de centres commerciaux, le projet préfère proposer une vraie entrée de ville sous forme de parc. Ce me semble en cohérence avec les objectifs non seulement du PLUi, mais aussi du PDU.

"La transformation de l'Esplanade, actuellement utilisée en grande partie comme parking, en un véritable parc urbain représente une excellente initiative pour le quartier et ses habitants. Ce projet va bien au-delà d'un simple aménagement paysager : il incarne une vision plus durable, plus humaine et plus vivante de l'espace urbain

"Bref, je ne comprends pas pourquoi la mairie de SMLV s'oppose au projet, qui fera un vrai lien entre la ville et l'entrée de Grenoble, et qui selon moi a tout pour augmenter la qualité de vie et l'attractivité de SMLV".

"Le projet d'aménagement de l'esplanade est attendu depuis de longues années par les habitants, il est désormais temps d'agir : engazonner, refaire les voiries du quartier, autoriser la création de nouveaux logements pour répondre aux attentes de nombreuses personnes, faciliter les modes doux de déplacement (passerelle sur l'Isère) et améliorer la qualité paysagère de cette entrée de ville".

Ceux qui sont défavorables

"Il est inutile de créer un espace vert à cet endroit où on peut accéder en quelques minutes à la nature par la route de Clémencières ou le jardin des dauphins"

"Création d'un rond-point à proximité de la Casamaures dénaturant le bâtiment + Quid de la verrue de l'ancienne station essence qui perdure depuis de nombreuses années ? Destruction d'arbres : disparition de puits de carbone et d'îlots de fraîcheur,"

"Comment éviter la création d'un ghetto avec 1100 hab. supplémentaires, sans équipements quotidiens et sociaux, au coeur du bruit de la circulation et des animations, totalement isolé des autres quartiers? Quelle sécurité et les points de deal ? Comment empêcher que cet aménagement n'entraîne pas les débordements vers le centre-ville pour le stationnement, les équipements collectifs ... ".

"Ce projet est une erreur, je refuse ce projet qui fera du mal à la ville de Grenoble et ses habitants".

"Une opposition forte des citoyens et des institutions locales. Plusieurs acteurs institutionnels ont déjà exprimé des réserves sur ce projet, notamment le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux".

"Associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs"

"Je demande une révision profonde du projet afin de mieux préserver l'identité du quartier, limiter la densification excessive et garantir un aménagement réellement équilibré et respectueux de l'environnement et des habitants".

"Absolument contre ce projet, mégalo, moche qui n'apportera aucune plus-value à l'Agglo".

"Polluer St Martin le Vinoux pour faire un parc, c'est comme détruire une forêt pour y implanter des panneaux solaires !".

"Gardons l'Esplanade comme aujourd'hui Ne pas faire de construction"

"Il est aberrant dans une ville déjà championne des îlots de chaleur de supprimer cet espace vert, et de stationnement gratuit qui évite de circuler en voiture dans Grenoble !!! De supprimer des arbres centenaires".

"Ainsi donc vouloir en faire une zone résidentielle ferait clairement tâche dans le paysage et serait extrêmement moche et décalé par rapport au reste des alentours."

"Si la rénovation de l'Esplanade est nécessaire, elle doit s'inscrire dans une vision d'ensemble, réaliste et partagée avec tous les acteurs du territoire. Le projet actuel, conçu dans l'urgence et sans véritable dialogue, ne répond pas aux besoins réels des habitants, des usagers et des communes environnantes".

"En somme on va encore se retrouver avec un projet immobilier isolé, un espace vert dysfonctionnel et des infrastructures qui ne seront jamais réalisées car la Métro y est opposée. Il faut clairement les priorités et l'ordre des aménagements :

- 1. Traversées piétonnes de l'RN481 avec des feux tricolores. L'impact sur le temps de parcours sera minime, car la circulation est toujours fluide en sortant de Grenoble et elle est soit fluide, soit complètement à l'arrêt en entrant sur Grenoble limitant l'impact d'un feu tricolore.*
- 2. Passerelle (au meilleur emplacement)*
- 3. Les aménagements des espaces verts*
- 4. Le projet immobilier".*

"Le projet est néfaste à la bonne gestion de la ville."

"Je m'oppose au projet de réaménagement de l'esplanade".

"Qui a eu cette idée saugrenue qui génère un projet nul aux plans écologique, social et économique ?".

Ceux qui posent des questions

"Ce puzzle appelle bcp de questions Quel est le fil conducteur ? ce sont des points mis bout à bout (stationnement, habitat, espaces vert, circulation, animations) Qui est porteur et coordonne (Etat, metro, municipalité Grenoble, municipalité St Martin le Vinoux qui est directement impactée)

"Qu'est-il prévu quant à l'ancienne station-service ?"

4.3.7. LA CONCERTATION ENTRE LES COLLECTIVITÉS

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés, lettre déposée anonymement dans le registre papier :

La création "d'un aménagement paysager" jusque devant la Casamaures, sur le territoire de Saint-Martin Le Vinoux :

"Un parc urbain est prévu sur la majeure partie de l'Esplanade, des bords de l'Isère jusqu'à la Casamaures.[...] les terrains situés devant la Casamaures sont présentés comme parties intégrantes du projet alors qu'il s'agit de deux parcelles, publiques et privées, situés à Saint-Martin-Je-Vinoux, en dehors de Grenoble. Cette approche qui consiste à annexer ces espaces sans consulter ni impliquer leurs propriétaires, témoigne d'un état d'esprit et d'une démarche inacceptables. Par ailleurs, la nouvelle voirie de report d'une partie de la circulation de la RN 481 passerait à proximité des terrains limitrophes de la Casamaures. Comment peut-on envisager de venir renforcer la circulation à proximité de ce monument historique et ainsi couper en deux le quartier ? la présentation schématique d'un parc continu dénommé « Parc de la Casamaures » n'est de fait pas crédible.

*Si l'on peut partager le besoin de rénovation de ce secteur, cela doit se faire dans une vision d'ensemble et partagée avec tous les acteurs concernés : communes, Métropole, SMMAG et État. Tous les enjeux doivent être pris en compte de manière équilibrée, réaliste et sans dogmatisme [...] **Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique réglementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable**".*

Autres contributions

"Vous incluez le jardin de la Casamaures mais cet espace est sur la commune de St martin le Vinoux. Y-a-t-il eu une concertation avec cette commune"?

"Malgré 2 ans de « co-construction » menée par le Cabinet HDZ et soumise aux très nombreux « invariants » imposés par La Ville, il semble que ce projet n'ait pas fait l'objet d'un travail concerté avec les différents acteurs, dont l'avis et la coopération sont essentiels à sa réussite (l'Etat pour la RN 481 // Grenoble Alpes Métropole pour l'aménagement des espaces publics et voiries // la commune de Saint-Martin-le-Vinoux pour la Casamaures et les impacts liés à sa mitoyenneté). L'interaction avec le Tram ne semble pas avoir été discutée avec le SMMAG".

"Les discordes politiques ne doivent pas gêner l'avenir d'un quartier qui a le potentiel de devenir un nouveau point de rendez-vous grenoblois".

"Il est URGENT d'intégrer toutes les parties prenantes de ce projet : élus de Grenoble, St Martin le Vinoux, habitants du secteur de l'Esplanade, habitants du Village, utilisateurs des parkings (relais et gratuit) et ce afin de prévoir un projet intégrant toutes les problématiques dont notamment celles du stationnement".

"La commune de St Martin le Vinoux s'est même opposée au projet qui va l'impacter au premier chef : modification de la zone de la Casamaures".

"Le projet n'a pas été mené en concertation avec les communes limitrophes, notamment celle de St Martin le Vinoux qui risque d'être directement impacté par cet aménagement."

"Il est étonnant que le descriptif du projet mentionne qu'il a été élaboré en concertation avec la commune de Saint Martin-le-Vinoux: cela n'est pas vrai ! La Mairie de Grenoble refuse déjà toute concertation avec Saint Martin-le-Vinoux en amont de la Foire de Rameaux pour trouver ensemble des solutions aux difficultés engendrées par la suppression provisoire des parkings de l'Esplanade".

"Aucun travail préalable n'a été engagé avec le SMMAG qui ne peut soutenir ces orientations de réaménagement non concertées sur son champ de compétence".

Question de la commission

De nombreux habitants s'interrogent sur la concertation qui existe ou pas entre les collectivités. Ils craignent que ce climat tendu retarde les aménagements ou que le projet soit abandonné alors que des concertations préalables ont eu lieu.

Pouvez-vous apporter des précisions sur ce sujet ?

Ville de Grenoble

Coordination intercommunale

Le projet de l'Esplanade est un projet majeur pour le quartier, la commune de Grenoble mais aussi plus largement pour tous les métropolitains, y compris les communes limitrophes. Ce site, porte d'entrée sur le coeur de ville, est connu de tous les habitant-es du territoire, soit parce qu'ils y transitent en voiture, covoiturage, à pied, vélo ou tramway, soit parce qu'ils se rendent à la foire des rameaux ou aux autres événements qui s'y déroulent.

Aussi la ville de Grenoble, en décidant de son réaménagement dans les années 2000, puis en requestionnant le projet à partir de 2014 pour aboutir au plan guide de 2017, porte une responsabilité particulière sur ce projet urbain emblématique.

Mise en valeur du patrimoine, adaptation au réchauffement climatique, apaisement de la circulation, contribution au plan local de l'habitat, amélioration du cadre de vie des riverains : ce projet est à la croisée d'enjeux qu'il convient de concilier pour redonner une nouvelle vie à ce secteur stratégique, en entrée de ville, au pied de la Bastille, en face de la Presqu'île Scientifique.

La Ville de Grenoble estime que l'implication des autres communes et institutions est importante et doit être sensiblement accrue pour répondre ensemble aux enjeux communaux mais aussi métropolitains sur ce secteur stratégique.

C'est en ce sens qu'elle a sollicité la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux, notamment dès 2017 (rencontre politique, venue des équipes municipales pour présenter le projet au Conseil municipal de Saint-Martin-le-

Vinoux), le syndicat des transports (travail sur le PDU2030, échanges techniques et politiques), et surtout la Métropole (idem), à de nombreuses reprises depuis le début du projet.

Ces échanges, et cette coopération doivent, de toute évidence, être renforcés pour le travail sur les futures briques du projet, la construction du parking relais, la pacification de la RN481, la création d'un parc des berges accessible à tous les métropolitains, ou encore la construction de la passerelle piéton-cycle très attendue par les deux rives.

La Ville propose qu'une coordination intercommunale, associant les communes du nord-ouest de l'agglomération, les communes de Chartreuse, la Métropole et le Syndicat de Transport puisse désormais se tenir régulièrement sur ce projet

GAM

4.3.8. LES OPPOSITIONS À LA MUNICIPALITÉ

"C'est une honte, uniquement fait pour que mr piolle se valorise en redistribuant de fait , la circulation sur les communes avoisinantes, Comment se laver les mains".

"Je suis totalement contre ce projet qui a reçu un avis défavorable de la municipalité de Saint Martin le Vinoux mais dont, semble-t-il, la ville de Grenoble se moque".

"Cette posture municipale n'est pas acceptable".

"Un projet aux forceps à 1 an des municipales" :

"Que le maire de Grenoble s'occupe de la sécurité de sa ville et de la propreté au lieu de faire sa pub par n'importe quel moyen Grenoble est devenu célèbre par ses faits divers au lieu son cadre"

4.3.9. HORS SUJET

"L'esplanade deviendrait un point de deal supplémentaire et un secteur d insécurité grandissant."

"Nous en avons assez à Grenoble avec les conséquences que cela implique (trafics en tout genre, insécurité)".

5 / SYNTHÈSE DES AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES ET DE COLLECTIVITÉS

5.1. L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'Ae a émis un 1^{er} avis le 21 juillet 2021 suite à une 1^{ère} demande de la ville de Grenoble.

La modification du projet, composition du sol et gestion des eaux pluviales, a amené Grenoble à compléter l'étude d'impact initial et à demander un 2^{ème} avis, qui a été rendu le 10 octobre 2024, avis n°2024-81.

Pour l'Ae, les principaux enjeux environnementaux du projet sont :

- la qualité paysagère d'un site patrimonial remarquable,
- la gestion du risque d'inondation (préservation des volumes d'expansion des crues) et des eaux pluviales, ainsi que la préservation de la nappe souterraine,
- l'intégration de la nature dans des espaces urbains,
- la réduction des nuisances sonores et de la pollution de l'air liées à la circulation,
- les émissions de gaz à effet de serre et les enjeux bioclimatiques.

L'Ae indique que « l'étude d'impact est bien présentée et didactique [...] a été complétée après un premier avis de l'Ae [...] Les réponses aux précédentes remarques de l'Ae sont globalement satisfaisantes [...] Des actualisations seront nécessaires à l'occasion des prochaines phases de réalisation du projet, notamment pour ceux qui concernent l'évolution des trafics »

Dans son avis, l'Ae inclut les recommandations de son 1^{er} avis en intégrant les réponses de la ville de Grenoble.

La ville de Grenoble a répondu aux recommandations de l'Ae et la commission d'enquête n'a pas de questions supplémentaires à poser.

5.2. AVIS DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LE VINOUX

Par délibération n°2024-58, en date du 7 octobre 2024, 18 présents et 11 procurations, le conseil municipal a émis, à l'unanimité, « **un avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et au permis d'aménager relatif à la Grande Esplanade au boulevard de l'Esplanade** [...] demande à la ville de Grenoble de procéder à de nouvelles études réactualisées et de revoir totalement son projet en prenant en compte les remarques formulées et les attentes et enjeux actuels de ce secteur, en engageant une réelle concertation avec les différents acteurs concernés et les populations impactées ».

Pour les raisons suivantes : un Plan-Guide « obsolète et anachronique », une étude de mobilité trop ancienne (2019), pas d'étude d'impact « sérieuse et actualisée » et le SMMAG et la DIRCE « n'ont pas été associés ».

1. Dévoiement de la RN 481, requalification du boulevard urbain et création d'un carrefour « Nord » : « pas de besoin pour pacifier le carrefour de la Porte de France » et donc de requalifier la RN481, en boulevard urbain et de créer un carrefour Nord, au contraire : cela supprimera une voie qui actuellement est protégée par de la végétation et éloignée des habitations et « cela embolisera ce secteur depuis Grenoble jusqu'au centre historique de Saint-Martin-Le-Vinoux par l'ancienne route de Lyon ».
2. « La création du carrefour Nord à feux va générer un embouteillage qui remontera sur la RN481 et nuisances supplémentaires pour les quartiers du Village et de Pique Pierre ». Il faudrait créer un pont mixte voitures modes doux ce qui éviterait du trafic Porte de France, pour aller directement sur la Presqu'île. Or Grenoble refuse de l'étudier malgré les demandes de SMLV. Ce carrefour apporterait nuisances au « quartier emblématique de la Casamaure ».
3. Création d'un aménagement paysager aux environs de la Casamaures : le projet présente un parc urbain de la Casamaures jusqu'à la Porte de France le long de l'Isère : « projet cavalier » puisqu'en partie sur la commune de SMLV.
4. Création d'un P+R au Nord de l'Esplanade et enjeux de stationnement : la capacité de ce Parking (100/130 places) est sous évalué, Grenoble aurait du consulter l'Autorité organisatrice, le SMMAG. Il faudrait au moins 250 places, l'actuel P relais (100places) est saturé. SMLV constate que l'emplacement n'est pas défini ni le calendrier de réalisation. La suppression des places actuelles (430) provoquera mécaniquement le report du stationnement vers le Village et le quartier de Pique Pierre, ce qui se passe au moment de la foire des Rameaux.

Que répondez-vous à l'avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et au permis d'aménager relatif à la Grande Esplanade au boulevard de l'Esplanade" de la commune de SMLV ?

Ville de Grenoble

- **S'agissant de la circulation**, si les données peuvent être considérées comme étant anciennes, les tendances en matière de mobilité, les évolutions récentes du territoire et les derniers projets tels que la piétonisation du centre-ville ou la requalification du carrefour du Rondeau, incitent à penser qu'elles n'en sont pas moins toujours pertinentes (voir annexe 3 de l'Évaluation environnementale). Elles devront néanmoins être actualisées préalablement au lancement des études de définition à mener avec GAM relatives pour mettre en œuvre les projets de requalification ou de création d'espaces publics prévus dans le projet (requalification du carrefour de la Porte de France et de la RN481, création de la nouvelle entrée nord) afin de mesurer plus finement leurs impacts sur la circulation et l'environnement.

- la requalification d'une voie d'entrée de ville à profil autoroutier en un boulevard urbain plus apaisé et paysager est en accord avec les politiques de mobilité mises en œuvre par la Métropole. Sa requalification par ailleurs été inscrite dans le PDU 2030 (cf. Plan d'actions p208). L'objectif est de diminuer la circulation sur cet axe afin qu'il passe d'un statut d'axe de transit à celui d'axe de desserte de la ville centre ; les déplacements de transit devant se faire via la rocade, d'autant plus depuis les nouveaux aménagements réalisés et en cours de l'A480 (élargissement des voies et réaménagement de l'échangeur du Rondeau).

- le report de véhicules estimé sur le rue de la Résistance est de 500 véhicules par jour, ce qui est relativement peu. Là aussi, il est estimé qu'il n'y aura pas de problème supplémentaire de congestion. Par ailleurs, pour éviter que des véhicules n'empruntent la route de Lyon ou la rue de la Résistance, comme axe de transit plus rapide que la RN transformée, le cadencement des feux sera adapté.

- Concernant la congestion liée à la transformation de la RN et à la création d'un carrefour au nord du quartier, des études complémentaires devront accompagner préalablement le projet afin de s'assurer que les remontées de file liées à l'installation de feux de circulation n'entravent pas l'accessibilité à d'autres accès et ne génèrent pas de nuisances supplémentaires, notamment pour les habitants de SMLV. Le cadencement des feux doit être étudié pour éviter l'engorgement des carrefours successifs, comme c'est le cas sur l'avenue de Verdun en entrée nord-est de la ville (D1090, en fin de l'A41).

- **La construction d'un pont routier entre la Presqu'île et l'Esplanade** a été envisagée dans les projets urbains antérieurs (études préliminaires de la ZAC Esplanade et de la ZAC Presqu'île en 2010). Elle n'est aujourd'hui pas reprise dans les documents stratégiques du SMMAG (PDU 2030) et de Grenoble-Alpes-Métropole (PLUi) car, outre les coûts d'investissement conséquents, chiffrés à 25 millions d'euros en 2010, elle apparaît contraire aux objectifs métropolitains en matière de diminution de la part modale de la voiture, les investissements étant principalement fléchés vers l'entretien du réseau existant et le développement des infrastructures dédiées au transport en commun et aux modes actifs.

La maîtrise d'ouvrage et le financement d'une telle infrastructure revient à Grenoble-Alpes-Métropole.

La ville de Grenoble réitère sa demande de prioriser les investissements nécessaires à la réalisation de la passerelle cyclo-piétonne prévue dans le PDU, dont le coût est 5 fois inférieur à l'ouvrage proposé par la Commune de Saint-Martin-le-Vinoux. Le financement de la passerelle n'est en effet à ce jour toujours pas programmé, en raison, selon les dernières déclarations de son vice-président chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces (notamment lors de la réunion publique du 12 mars 2025), des capacités financières limitées de Grenoble Alpes Métropole.

- **le Parc des berges sur la partie de SMLV** sera de compétence saint-martiniéroise. Les orientations ont été partagées lors de l'élaboration du plan guide. La Ville se tiendra à disposition de SMLV pour étudier plus en détail ce projet en cohérence avec le projet que portera la municipalité de Grenoble sur son territoire. L'objectif de ce parc est d'assurer une continuité d'usage et de fonctionnalité écologique sur l'ensemble du linéaire et en lien avec les autres briques opérationnelles (requalification de la Grande Esplanade, transformation de la RN en boulevard urbain paysager, création du parc de la Casamaures porté par SMLV dont les ambitions ont été partagées dans le plan guide, création du projet Mikado déjà réalisé par GAM avec la réouverture du ruisseau de la Chartreuse).

- **le dimensionnement et les modalités de fonctionnement du parking silo à restituer**, pour répondre aux habitants de Chartreuse et de SMLV le Haut, sont à affiner avec le SMMAG. Le Maire de Grenoble avait dans ce sens exhorté, par courrier du 10 octobre 2022, le Président du SMMAG à entamer la phase

opérationnelle de cet équipement nécessaire à la transformation du quartier et contribuant à l'atteinte des objectifs du PDU en matière d'évolution des mobilités.

La ville s'est déclarée prête à accompagner le SMMAG dans la conduite de ses études pré-opérationnelles et opérationnelles complémentaire au plan-guide.

L'intégration de cette brique opérationnelle dans le périmètre de déclaration d'intérêt général du projet, comme l'a proposé la Ville de Grenoble, permettrait en outre d'accélérer la délivrance du permis de construire de cet équipement, en bénéficiant des procédures d'étude d'impact et d'enquête publique.

La Ville tient par ailleurs à souligner le problème de gestion actuel du parking relais de l'Esplanade. Des réunions techniques se sont tenues en 2021 et en 2023 pour évoquer notamment cette question de mésusage qui provient d'une absence de contrôle d'accès. Le SMMAG est bien au fait du problème.

Pour rappel, le parking gratuit de la Grande Esplanade est composé à 70 % de voitures ventouses alors que les places payantes du quartier étaient loin d'être saturées lors des études du Plan guide. La poche au sud de l'Esplanade affichait ainsi une occupation moyenne de 30 % et celle sur le boulevard de seulement 17 %. Sur la route de Lyon, l'occupation moyenne oscillait entre 45 et 63 %.

La suppression des places gratuites et la mise en payant avec tarif résidentiel de l'ensemble du quartier incitera de fait les visiteurs venant du nord-ouest de la métropole ou les habitants du centre de Grenoble à se reporter sur des solutions existantes en dehors du quartier de l'Esplanade : P+R situés en amont, ou parkings en ouvrage du centre de Grenoble. Ces évolutions devraient aider à améliorer les problèmes de mésusage du parking relais existant et à fortement limiter le report de stationnement craint dans les rues de Saint-Martin-le-Vinoux.

De plus, les problèmes de stationnement relevés pendant la foire des rameaux proviennent des voitures des visiteurs de la foire puisque lorsque la foire est fermée au public (période de montage et démontage, matinées en phase d'exploitation), ces problèmes n'ont pas été identifiés. Les véhicules habituellement garés sur le parking gratuit trouvent une solution en dehors du quartier, et cela sera également le cas avec la fermeture du parking de la Grande Esplanade.

Enfin, la Ville de Grenoble s'étonne des avis très défavorables rendus par la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux et par le SMMAG alors qu'aucun de ces partenaires ne s'est prononcé sur la première évaluation environnementale du projet réalisée en 2021. Cette première saisine portait pourtant sur les mêmes composantes du projet (plan guide et permis d'aménager de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, avec comme seule différence la structure du sol de la Grande Esplanade).

GAM

5.3. AVIS DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

Le projet de requalification de La Grande Esplanade se situe dans un Site Patrimonial Remarquable, et dans le cadre de la demande du projet d'aménager de la Grande Esplanade, la ville de Grenoble a consulté la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-

Alpes. L'architecte des Bâtiments de France, Madame Marie DASTARAC a répondu en date du 5 août 2024, **en donnant son accord mais en émettant les recommandations ou observations** suivantes :

- L'UDAP, Unité Départementale de L'Architecture et du Patrimoine, rappelle l'intérêt « de conserver un traitement des sols à dominante minérale à l'intérieur de la couronne » mais indique qu'elle « ne s'oppose pas au projet en l'état ».
- Demande :
 - « les sanitaires automatiques feront l'objet d'une intégration soignée, par leur matérialité et leur implantation ».
 - de questionner les gabions délimitant l'espace (objet de typologie routière)

Question de la commission

Pouvez-vous apporter des réponses et des précisions sur la prise en considération des demandes de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine ?

Ville de Grenoble

Travail commun avec l'ABF

Pour assurer une cohérence esthétique sur l'ensemble du site, les éléments de mobiliers ainsi que les éléments techniques comme les sanitaires font l'objet d'une concertation avec les services de l'architecte de bâtiments de France (UDAP). Ce travail a déjà commencé. Le principal élément d'usage, qui va donner une tonalité particulière à l'aménagement, sera les mobiliers d'assises. Une mission d'études a ainsi été lancée afin de déterminer le design et les implantations les plus adaptées. Les autres éléments de mobiliers tels que les sanitaires ou les mobiliers de fermeture du site (gabions, barrières) seront ensuite définis en cohérence (matériaux, couleurs). Les sanitaires seront positionnés sur le boulevard de l'Esplanade, le long de la haie du parking d'Intermarché. Ils seront donc positionnés dans un espace peu visible. Les gabions seront remplacés par d'autres types de mobiliers, dont la nature reste encore à déterminer. Ils pourront prendre la forme d'une déclinaison des mobiliers d'assises.

5.4. DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST

Avis

Avis envoyé en date du 6 septembre, rédigé par la directrice interdépartementale des routes Centre-Est, Karine AUBERT, avec copie à Monsieur le Préfet de l'Isère, messieurs les présidents de GAM et SMMAG, DIR CE (SES, SPE, SREI). (Contribution portée au registre C693)

Concernant le déplacement de la RN 481 dont la DIRCE est gestionnaire de la RN 481 pour le compte de l'Etat Madame Karine Aubert rappelle que le projet prévoit 3 étapes de réalisation.

- Le transfert du segment concerné de la RN481 du domaine de l'État au domaine métropolitain,
- La réalisation des études techniques préliminaires / autorisations administratives,
- La réalisation des travaux de dévoiement / requalification de la RN481.

Elle donne, *"sur le principe, son accord pour que la section de la RN481 à réaménager soit déclassée dans le domaine métropolitain, et ceci préalablement aux travaux de dévoiement et de requalification, ce qui est plus adapté pour un projet urbain et plus cohérent avec une évolution des fonctionnalités attendues de l'extrémité de la RN481"*.

Elle demande que *"le déclassement soit étendu jusqu'au demi-échangeur n° 17 de Saint-Martin-le-Vinoux"*.

Rappelant que *"depuis la mise en service du tram E, la domanialité et l'entretien de l'emprise du tramway et de la voie vélo ainsi que le mur de soutènement dit de Pique-Pierre n'ont pas été régularisés avec GAM et le SMMAG"*, elle alerte pour que *"la procédure de déclassement aboutisse avant l'engagement de vos travaux, faute de quoi aucune intervention sous l'emprise du domaine public routier national ne pourrait avoir lieu"*.

Réponse de Grenoble-Alpes Métropole

Courrier daté du 20 mars 2025, adressé à Madame Karine AUBERT, Directrice interdépartementale des routes Centre-Est par Monsieur Sylvain LAVAL, Vice-président de GAM, chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces

Ce courrier rappelle que le déclassement de la RN 481 *"en vue de son transfert à Grenoble-Alpes Métropole"* relève de la compétence de la Métropole. Et monsieur Laval *"s'étonne de la démarche qui vise à répondre à une collectivité sur un sujet ne relevant pas de sa compétence en associant pas celle qui la détient"*.

Sylvain Laval rappelle que *"Grenoble-Alpes Métropole ne s'est pas positionné pour le transfert des routes nationales, ni pour la RN 481, ni d'autres se trouvant sur son territoire"* rappelant que *"les modalités de transfert proposées ne sont pas acceptables, notamment au regard de la situation du patrimoine et de l'ampleur des investissements à réaliser et qui font de se fait peser principalement la charge financière sur le contribuable local"*.

Rappelle que les *"régularisations foncières [...] suite à la mise en service de la ligne de tramway ne concernent en rien la ville de Grenoble"*.

Le refus du transfert de la RN 481 entre l'État et la métropole a-t-il des conséquences sur la possibilité de requalifier la nationale en boulevard urbain ?

Ville de Grenoble

Le transfert de la RN481 de l'État vers la Métropole apparaît comme un pré-requis à la réalisation des éléments suivants du plan-guide :

- la passerelle au-dessus de l'Isère (brique D)
- la requalification de la route nationale en boulevard urbain (brique K)
- l'aménagement du parc des berges (brique L)
- l'aménagement du carrefour nord (brique J)

Les contours de ce transfert remonte au projet urbain précédent (ZAC Esplanade) et font l'objet d'échanges entre collectivités depuis plus de quinze ans (dont le courrier du 16 juin 2009 adressé conjointement au Préfet par les communes de Grenoble et Saint-Martin-le-Vinoux et demandant, pour la bonne réalisation des projets urbains, le déclassement de l'A48 et son intégration dans les domaines publics communaux, la Métropole n'étant alors pas encore compétente en matière de voiries – voir Annexe 7). Ces échanges de longue date témoignent de la volonté conjointe de la Ville de Grenoble et de Saint-Martin-le-Vinoux de transformer de cette autoroute urbaine en boulevard urbain paysager

Les termes de la loi 3DS s'inscrivent dans une tendance de fond qui voit l'État se délester des tronçons autoroutiers non concédés d'accès et de desserte des agglomérations et ne conserver en gestion que ceux qui assurent le transit et les connexions entre tronçons concédés. Il est probable que l'État organise à terme le transfert d'office des tronçons d'accès, selon des conditions moins intéressantes pour les collectivités locales. Compte tenu de ces éléments organisationnels et des enjeux urbains élevés, la Ville regrette que la Métropole n'ait pas saisi l'opportunité de demander à l'État, selon les dispositions de la loi 3DS, non pas le transfert de la RN481, mais bien l'examen des conditions techniques et financières préalables à un éventuel transfert.

La ville invite la Métropole à relancer la démarche partenariale sur ce projet, qui, pour rappel, est inscrit dans les plans stratégiques en matière d'aménagement (PLUi – OAP de secteur n°26 Esplanade) et de mobilité (PDU – Action 13.3).

GAM

5.5. AVIS DU SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS DE L'AIRE GRENOBLOISE

Avis reçu par le registre numérique, @624

Par délibération du 13 mars 2025, le conseil syndical du SMMAG répond à la demande d'avis de la ville de Grenoble en date du 11 juillet 2024. Le dossier est constitué de l'étude d'impact relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade ainsi que la demande de permis

d'aménager relatif au projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du Boulevard de l'Esplanade.

En matière de mobilité, considérant qu'il "s'agit d'un secteur à forts enjeux de mobilité et de flux de déplacements", le SMMAG rappelle que le dossier "aurait dû faire l'objet d'un travail en commun afin de pouvoir s'assurer de l'opportunité, de la faisabilité, ainsi que de des conditions de réalisation et de financement" du projet.

Il rappelle que "La ville de Grenoble n'a jamais sollicité l'avis des personnes publiques associées pour l'adoption de son plan guide" [...], notamment des ambitions relatives au déclassement de la route nationale 481, au déplacement de cet axe d'entrée de ville, à la réalisation d'une passerelle piétons-cycles, au P+R, ainsi qu'à l'aménagement des carrefours et de la route de Lyon".

"Le SMMAG regrette grandement ce défaut de prise en compte dans la programmation de l'opération globale, qui n'a pas été élaborée par un travail partagé avec Grenoble-Alpes Métropole, l'État (route nationale), la commune de Saint-Martin-le-Vinoux avec celle de Grenoble". Il estime que "Les orientations de ce projet qui avaient été retenues sur certaines actions du Plan de Déplacement Urbain (PDU) d'alors en 2019, paraissent dépassées ou dorénavant inadaptées". Et que le projet devra être revu dans le cadre de l'élaboration du futur plan de mobilité (PDM).

Le SMMAG considère que le secteur de l'Esplanade est "la porte d'entrée nord principale du territoire qui assure une fonction essentielle dans le bassin de mobilité", pas seulement une entrée de ville. Ce qu'avait retenu l'avis de l'autorité environnementale en demandant de "compléter l'étude d'impact par une analyse tendancielle de l'évolution des trafics [...] à l'échelle de l'agglomération". Ce que confirme Transitec en concluant sur la nécessité de "consolider le projet par une mise à jour des études de mobilités relatives au quartier de l'Esplanade et ses impacts sur les flux métropolitains".

Concernant le stationnement et le parc relai, le SMMAG rappelle la fonction de rabattement des parcs-relai des habitants des franges urbaines vers les lignes de transport en commun. Il précise que le P+R de l'Esplanade doit assurer cette fonction. Cependant avec 99 places, le SMMAG constate qu'il est régulièrement saturé et estime un besoin de l'ordre de 200 places de rabattement. Il explique la saturation par un usage de stationnement résidents non lié aux transports en commun.

Considérant la suppression des 315 places de parking gratuites, il précise que la restitution des 100 places payantes restera insuffisante pour satisfaire les besoins des automobilistes en provenance de la Chartreuse et des communes voisines. Il estime que "le stationnement gratuit de la Grand Esplanade joue le rôle de stationnement relai informel complémentaire" et déplore que le stationnement transitoire ne soit pas mis en place "concomitamment à la suppression".

Le SMMAG indique que le parking relai de 100 à 130 places prévu au projet "est clairement sous-dimensionné et insuffisant puisqu'il faudrait environ le double pour assurer la fonction de stationnement relai du secteur". Pour envisager cette construction, le SMMAG rappelle qu'il "est nécessaire de disposer d'un tènement foncier de taille adaptée pour construire certainement en hauteur". Il considère que "le secteur de l'actuelle station-service désaffectée n'est pas sérieuse" et déplore que "malgré les différentes relances auprès des élus de la ville de Grenoble, aucune réponse précise et de terrain n'a été proposée". Il se déclare "donc dans l'incapacité d'avancer sur ce projet pourtant essentiel à ce secteur".

Le SMMAG rappelle que le parc-relai devra augmenter sa capacité d'une part pour accueillir les véhicules interdits dans la ZFE, et prendre en compte le stationnement des résidents du secteur. Ainsi, il considère qu'il est "nécessaire d'envisager un ouvrage mixte parc-relai du SMMAG et parking en ouvrage P-GAM de la Métropole". En résumé, la délibération indique que "Le SMMAG est donc favorable à un tel aménagement à condition qu'il réponde aux besoins en termes de dimensionnement et de localisation, et qu'il soit financièrement soutenable en termes d'investissement, d'exploitation et d'entretien". Mais regrette que "Tous ces éléments n'ont pas été pris en compte par l'étude d'impact qui apparaît, une fois de plus, comme dépassée. La mise en œuvre de cette stratégie aurait dû faire l'objet d'un travail technique partenarial avec le SMMAG qui n'a pas eu lieu"

Concernant la multimodalité, le SMMAG estime que "Le secteur de l'Esplanade rassemble toutes les fonctions d'un pôle multimodal" et " ... souhaite continuer à augmenter le nombre de places de stationnement vélo sécurisé [...] en prévoyant un agrandissement de la consigne actuelle dans le futur P+R et un nouvelle consigne collective côté Porte de France". Il souhaite également renforcer le point d'arrêt M covoit' Lignes+ et développer le service d'autopartage. Il indique que le projet de piétonisation partielle du carrefour de la porte de France viendrait remettre en cause le fonctionnement de l'arrêt ce covoiturage.

En conséquence , le SMMAG

- *"émet un avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade dans son ensemble et tel que présenté. Les enjeux de mobilité rappelés dans la présente délibération ne sont pas pris en compte à la hauteur des besoins. Le projet présenté n'est pas adapté aux réalités d'usages ; il n'a pas fait l'objet d'études approfondies et partenariales".*
- *"demande à la ville de Grenoble de reprendre l'ensemble de son projet et d'engager la mise en place d'un travail partenarial avec tous les acteurs concernés par les enjeux de mobilité et d'aménagement (SMMAG, Grenoble Alpes Métropole, État, Commune de Saint-Martin-le-Vinoux)".*

Ville de Grenoble

Les points techniques soulevés par le SMMAG ont été traités par ailleurs (mobilité, stationnement, parking-relais, RN481, co-voiturage)

La Ville s'étonne de cet avis *très défavorable* (sic), étant donné que

1/ Le plan-guide s'inscrit strictement dans les objectifs et les actions des plans stratégiques métropolitains en matière d'aménagement (PLUi, GAM, 2020, dont OAP de secteur n°26 – Esplanade) et de mobilités (PDU 2018-2030, Schéma directeur des itinéraires cyclables 2023, SMMAG).

2/ Les échanges techniques et politiques n'ont jamais fait état d'exigence de la part du SMMAG ni établi de conditionnalité entre la reconfiguration du parking-relais et la suppression du stationnement de la Grande Esplanade. Au contraire, c'est la Ville qui a sollicité le SMMAG pour entamer la phase opérationnelle des principales briques relevant de la compétence des autres collectivités (parking-relais, passerelle, requalification de la route nationale) alors que les objectifs calendaires du PDU n'ont cessé d'être reportés.

Ces sollicitations, hormis sur la réponse de principe sur le parking-relais, sont par ailleurs restées sans réponses.

3/ Le SMMAG a été consulté au titre de personne publique associée lors de l'étude d'impact diffusée dans le cadre du permis d'aménager portant sur la Grande Esplanade et le boulevard de l'Esplanade, déposé par la ville en 2021 (courrier du 12 avril 2021) et n'a pas formulé de remarques à cette occasion.

4/ L'évaluation environnementale couvre les besoins d'études liés au projet urbain, en matière de mobilité comme pour les autres impacts potentiels.

La Ville porte un projet qu'elle souhaite co-construire avec ses partenaires, notamment avec le SMMAG.

5.6. AVIS DE LA COMMUNE DE SAINT ÉGRÈVE

Dans une lettre du 20 mars 2025, la ville de Saint Egrève a formulé un avis argumenté sur le projet de requalification du quartier de l'Esplanade à Grenoble et la mise en compatibilité du PLUi.

« Rappel et contexte »

Une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), créée en 2012 prévoyait la création de 1 200 logements sur le secteur de l'Esplanade.

Suite à la suppression de la ZAC en 2014, dans le cadre d'un projet de co-construction après concertation avec les habitants et usagers sur les enjeux de ce projet, le nouveau plan guide de réaménagement du quartier de l'Esplanade a été approuvé en décembre 2017.

« *De vraies transformations sont affichées avec le projet précédent, notamment concernant :*

- *La transformation de la Grande Esplanade en un parc, afin de lui permettre de maintenir sa fonction historique d'accueil de manifestations culturelles et festives ;*
- *La production de logements, opérant ainsi à une densification du quartier, mais en nombre moins important que dans le cadre du projet de la ZAC de 2012 et avec des propositions de formes urbaines plus adaptées.».*

« *Des constantes et des accords entre ancien et nouveau projets sont à souligner : sur la nécessité de rénover cette entrée nord-ouest de Grenoble, de construire du logement mixte, de rénover le bâti dégradé, sur le renforcement de la protection du patrimoine historique, sur les enjeux des mobilités, voirie et stationnement, avec une circulation automobile réduite et la préservation d'un parking relais silo, la construction d'une passerelle piétons/cycles ».*

"Ces constantes soulignent que « *ce projet a produit du sens commun pour une requalification forte de ce quartier ».*

« Elle approuve largement ce projet de renouvellement urbain »

« Ce projet vient qualifier une entrée de ville donc travailler sa liaison avec ses communes avoisinantes que sont Saint Martin Le Vinoux puis Saint Egrève. » « Cette requalification est positive pour tout le territoire nord-ouest ».

« La production de logements mixtes est favorable à la tenue des objectifs dans le cadre du nouveau Plan Local de l'Habitat... » pour répondre au mieux aux besoins des habitants de la Métropole, à ceux des inégalités sociales et territoriales »... « et à l'amélioration de la qualité de l'habitat et la qualité des logements ».

La création d'un parc paysager de 7ha à partir « d'un système associant plusieurs pièces paysagères qui seront aménagées progressivement »...vient « nourrir une approche qualitative du réaménagement du site et une pacification des circulations, qu'il s'agisse :

- De la création de la Grande Esplanade en parc » ;
- « De la mise en valeur de la Casamaures avec la création d'un parc » ;
- « De la reconquête des berges de l'Isère. »

« Sur le sujet des mobilités, la recherche d'une diminution de la circulation automobile sur ce secteur et du nombre de stationnement dans l'espace public paraît positive ».

« Elle souhaite toutefois attirer l'attention sur des points de vigilance et émettre quelques préconisations »

« Cette opération de réaménagement urbain est, certes, un projet grenoblois mais »... « s'inscrit dans une dimension métropolitaine, par sa taille, sa situation géographique en entrée de la Ville Centre et par ses changements de destination et d'usages du foncier ».

« Les conséquences - notamment en termes de déplacements – pour les communes limitrophes et avoisinantes ...doivent pouvoir être mesurées et anticipées ».

« En premier lieu, le stationnement actuel sur la Grande Esplanade représente, pour cette entrée de territoire, une offre importante pour les habitants actifs en provenance des communes avoisinantes, du massif de la Chartreuse qui par ce biais, peuvent poursuivre leurs déplacements dans Grenoble en tramway ou par des modes doux ».

« La ville de Grenoble précise » dans l'étude d'impact Esplanade « que la stratégie du projet est de gérer sur l'espace public les besoins des usagers du quartier exclusivement » : « stationnement des habitants n'ayant pas de stationnement privatif (environ 160 places aujourd'hui, avec un pic d'utilisation la nuit) », « stationnement des usagers des commerces (environ 60 places règlementées aujourd'hui, avec un pic d'utilisation le jour, ce qui permet une mutualisation des places avec les résidents) », « stationnement relais des actifs en provenance de la Chartreuse, actuellement environ 95 places localisées en extérieur sur la petite Esplanade ». « Ce stationnement sera maintenu dans un parking silo implanté au nord du quartier, le « Point M » (besoin estimé à 130 places) », étant précisé que tous les nouveaux logements auront des stationnements privatifs en sous-sol.

Lors de la procédure d'enquête relative au Plan de Déplacements Urbains (PDU) SMTCC- « dans l'orientation 10 visant à améliorer l'intermodalité et les complémentarités avec le réseau de

transport collectif structurant, » et plus particulièrement « l'action 10.3 concernant la création d'un « Point M », la ville de Grenoble rappelait l'importance de la reconfiguration du parking relais actuel de l'Esplanade en un « Point M » ». Intégré au plan guide de 2017, la ville de Grenoble indiquait que le « Point M » « devra être avant tout destiné aux habitants et actifs en provenance de la Chartreuse ».

« La ville de Saint Martin Le Vinoux, dans une délibération du 18 juin 2018 relative à la même procédure d'enquête, donnait un avis favorable au projet de PDU, en formulant notamment les réserves suivantes :

- La totalité de la RN481 doit être requalifiée en boulevard urbain ;*
- Le parking relais de l'esplanade doit être prévu pour 250 places ».*

Dans sa réponse au procès-verbal de synthèse de la même enquête publique, le SMTC indiquait « le parking relais de l'Esplanade doit comporter 250 places, à destination des habitants de la Chartreuse, ce point relève de la mise en œuvre du schéma des pôles d'échanges multimodaux appelés « Points M » (action 10.3) ».

« Les écarts de capacité (130 dans le projet actuel versus 250 dans les documents de l'enquête publique relatif au PDU) peuvent interroger.»

« Le PDU définit les points stratégiques à aménager qui s'intègrent dans la stratégie globale des déplacements de l'agglomération. Par contre, il ne peut pas définir précisément les capacités futures des parking relais à créer ou à agrandir : leur dimensionnement relève d'études techniques approfondies.»

« La mise en évidence de ces différents points amène la ville de Saint Egrève à exprimer sa préoccupation liée à l'éventualité d'un report de stationnement qui ne serait pas anticipé sur son territoire. L'offre de stationnement qui sera reconstitué doit être à la hauteur des besoins identifiés.»

« Le parking silo en ouvrage, tel que prévu dans le plan guide de 2017, doit être effectif et réalisé de façon préalable pour anticiper correctement le report modal éventuel sur notre commune, une fois l'Esplanade transformée en parc. »

« La ville souhaiterait prendre connaissance des résultats des études qui ont pu être menées sur la gestion des stationnements, dans le but d'anticiper et de travailler cette problématique aux côtés de la ville de Grenoble et de la Métropole. »

Par ailleurs, « la ville de Saint Egrève souhaite vivement la réalisation d'une véritable continuité cyclable » « entre le pont de la Bastille et la petite esplanade au droit de l'axe principal », « conformément au plan guide de 2017 qui prévoit « la création d'une bande cyclable sécurisée sur la route de Lyon » et « l'aménagement d'un axe vélo dédié et performant sous la double couronne d'arbres Ouest pour optimiser les parcours inter quartier » ».

« Enfin, la passerelle mode actifs « Esplanade – Quai de la Graille » est une priorité. »

« En conclusion, il semblerait pertinent que ce projet urbain, au titre de ses multiples dimensions et de ses impacts intercommunaux, fasse l'objet d'un co-pilotage avec les différentes maîtrises d'ouvrage déjà identifiées notamment la Métropole et le SMMAG»

« Concernant la question particulière des mobilités et du stationnement en parking relais, l'association des communes de Saint Martin Le Vinoux, des balcons de Chartreuse et de Saint Egrève, dans un cadre adapté de type « comité de coordination intercommunale » semblerait nécessaire. »

« La ville de Saint Egrève rappelle qu'elle a déjà proposé à la Métropole de réfléchir à l'opportunité de créer un parking silo suffisamment dimensionné en lieu et place du parking relais de Karben à proximité de l'arrêt de tram E Rochepleine/Karben et de l'autoroute A480 et en entrée de la ZFE métropolitaine. »

La commission demande aux Maîtres d'ouvrage de répondre à chacune des questions du maire de Saint Égrève.

Ville de Grenoble

La Ville rejoint la demande de St Egrève de travailler de manière partenariale avec le SMMAG sur la mise en œuvre de sa stratégie de gestion et de déploiement de parkings relais en faveur du développement de l'intermodalité sur l'ensemble de l'axe nord-ouest de l'agglomération grenobloise. Le dimensionnement et les modalités de fonctionnement du parking silo à restituer, pour répondre aux habitants de Chartreuse et de SMLV le Haut, sont à affiner avec le SMMAG. Le Maire de Grenoble avait dans ce sens demandé, par courrier du 10 octobre 2022, au Président du SMMAG d'entamer la phase opérationnelle de cet équipement nécessaire à la transformation du quartier et contribuant à l'atteinte des objectifs du PDU en matière d'évolution des mobilités.

La première brique opérationnelle du projet global, à savoir la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, fonctionne de manière autonome et repose sur une stratégie de stationnement qui ne nécessite pas de transformer le parking relais existant, c'est pourquoi les discussions à mener sur le parking relais ont été menées parallèlement sans relation de conditionnalité.

La ville s'est déclarée prête à accompagner le SMMAG dans la conduite de ses études pré-opérationnelles et opérationnelles complémentaire au plan-guide.

L'intégration de cette brique opérationnelle dans le périmètre de déclaration d'intérêt général du projet, comme l'a proposé la Ville de Grenoble, permettrait en outre d'accélérer la délivrance du permis de construire de cet équipement, en bénéficiant des procédures d'étude d'impact et d'enquête publique.

GAM

5.7. AVIS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

Courrier du PNR de Chartreuse, signé de son président, Dominique ESCARON adressé aux commissaires enquêteurs, en date du 21 mars 2025. (Reçu sur le registre numérique @617 et @620).

Le président,

- Rappelle que le projet de requalification du quartier de l'Esplanade *"bien que situés en dehors du périmètre classé Parc, la ville de Grenoble est une ville-porte du Parc et le site du projet se trouve en situation d'entrée, de point d'accès au territoire du Parc via la Route de Clémencières (RD 57)"*.
- Rappelle que "le Plan de Parc de la Charte 2023-2038 du PNR de Chartreuse mentionne le parking-relais de l'Esplanade au débouché de la RD 57. Cette dernière, en tracé orange, est légendée comme un « Axe desservi par une ligne de bus régulière à conforter. Ces informations sur le Plan de Parc renvoient au contenu de la Charte 2023-2038, qui est, pour rappel, un projet de territoire élaboré de manière concerté, et par ailleurs un document cadre avec lequel le PLUI de Grenoble-Alpes Métropole doit être compatible. Dans l'axe 3 de la Charte « Une Chartreuse en Transitions », l'orientation 3.3 demande à « Développer des modes de déplacement alternatifs à utilisation individuelle de la voiture ». Parmi les actions permettant d'y répondre, la mesure 3.3.2 incite à « Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité ».
- Reconnaît "que la suppression des places de stationnement gratuites sont une orientation du PDU adopté en 2019 et que le rôle de parking-relais du site de l'Esplanade est actuellement défaillant en raison de l'absence de contrôle de l'accès au parking"
- S'interroge "sur les futures possibilités, pour les habitants du massif, de pouvoir se garer afin d'accéder au centre-ville par le biais du tram, du bus ou encore du vélo ou de la marche. De ce fait, l'actuel parking de l'Esplanade semble essentiel pour les habitants du massif, afin qu'ils puissent laisser leur véhicule et emprunter un autre mode de transport pour rejoindre le centre-ville, que ce soit pour des raisons professionnelles ou de loisirs. En effet, d'après les données datant de 2018, les habitants du massif génèrent 2 190 véhicules/jour."
- "Il nous semble que la suppression du parking pourrait réduire les possibilités d'intermodalités.. Il serait ainsi intéressant de mener une étude permettant d'actualiser les données mais aussi de comprendre quel est l'usage réel de ce parking"

Ville de Grenoble

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse soulève le **problème de gestion actuel du parking relais de l'Esplanade**. Des réunions se sont tenues en 2021 et en 2023 pour évoquer notamment cette question de mésusage qui provient d'une absence de contrôle d'accès. Le SMMAG est bien au fait du problème.

Le plan-guide prend en compte les besoins des habitants de Chartreuse et de Saint-Martin-le-Vinoux le Haut qui n'ont d'autres solutions de stationnement pour se rendre ensuite à Grenoble en transports en commun, à pieds ou à vélo. C'est ainsi qu'il prévoit le maintien et la modernisation du parking-relais desservant l'arrêt du trame E Casamaures-Village. Le dimensionnement prévu à ce jour se base sur les études réalisées mais nécessite une actualisation des données et un travail de définition précis avec le SMMAG.

Pour rappel, le parking gratuit de la Grande Esplanade est composé à 70 % de voitures ventouses. La suppression des places gratuites et la mise en payant avec tarif résidentiel de l'ensemble du quartier incitera de fait les visiteurs venant du nord-ouest de la métropole ou les habitants du centre de Grenoble à se reporter sur des solutions existantes en dehors du quartier de l'Esplanade : P+R situés en amont, ou parkings en ouvrage du centre de Grenoble. Les habitants du quartier pourront ainsi trouver plus facilement à se garer dans le quartier, grâce au tarif résidentiel. Ces évolutions devraient aider à améliorer les problèmes de mésusage du parking relais existant.

GAM

5.8. LETTRE DU PRÉSIDENT DE GRENOBLE ALPES MÉTROPOLE

Courrier de GAM, signé de son Président Christophe FERRARI, adressé aux commissaires enquêteurs, en date du 21 mars 2025. (Reçu sur le registre numérique @658)

Le président,

- Rappelle que le plan guide de la ville de Grenoble *"prévoit des aménagements ambitieux"* pour lequel *"un travail partenarial plus approfondi en amont aurait été souhaitable"* (Etat, Grenoble-Alpes Métropole, SMMAG, Commune de Saint Martin le Vinoux) selon leurs compétences respectives.
- Explique que *"Grenoble-Alpes Métropole, par décision de son Exécutif, a refusé d'intégrer cette route [la RN481] à son domaine public"*. (3 courriers sont joints pour expliquer la démarche).
- Rappelle *"qu'aucun accord global n'a été trouvé à ce jour" [...] pour le financement des projets inscrits dans le plan guide de l'Esplanade*. *"Seul le réaménagement du boulevard de l'Esplanade est inscrit dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) métropolitaine à l'horizon 2030"*.
- Rappelle en particulier que la passerelle *"ne figure pas parmi les ouvrages prioritaires à créer"*. Les réparations ou reconstructions des ouvrages transférés demeure la priorité des élus métropolitains.
- Rappelle que *"tout aménagement relevant des compétences métropolitaines ou pourtant sur des voiries métropolitaines ne pourra être décidé et réalisé sans l'accord de Grenoble-Alpes Métropole. A ce jour, seuls les éléments portant sur le boulevard de l'Esplanade ont fait l'objet d'études techniques permettant un accord"*.
- Parallèlement, souligne que *"le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a permis d'adapter les règles d'urbanisme applicables aux futures constructions et à la végétalisation de la grande Esplanade prévues dans le cadre du projet porté par la ville de Grenoble"*.

Ville de Grenoble

Ce plan guide a fait l'objet d'un travail de co-construction avec les partenaires dont GAM, SMLV et le SMMAG. L'État est au courant depuis plusieurs années de notre objectif de requalification de la RN. Par ailleurs, le projet de requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade présente une cohérence de traitement qui souligne le travail en commun réalisé jusqu'au dépôt conjoint du permis d'aménager. Les autres composantes du projet qui doivent faire l'objet d'études plus approfondies devront elles-aussi se faire de manière coordonnée.

Si GAM refuse actuellement son intégration dans le domaine public de la Métropole, la question de la transformation de la RN est bien inscrite dans le plan d'actions du PDU (p208) et répond à un objectif porté par l'ensemble des acteurs des mobilités de la Métropole qui est d'apaiser les voies d'accès au cœur urbain et de faire porter les flux de transit par l'A480 et la rocade sud de Grenoble.

Concernant le financement des projets inscrits dans le plan guide, si aucun engagement n'est pris à ce jour par GAM hormis le boulevard de l'Esplanade, le conseil métropolitain a pris une délibération en novembre 2019 relative à l'application d'un périmètre de taxe d'aménagement majorée qui concerne l'ensemble de la requalification des équipements publics hormis la RN481, les berges et la passerelle.

La passerelle n'a effectivement pas été retenue dans le dernier plan des ouvrages d'art à créer par la Métropole. La Ville ne peut que se désoler de cette décision alors que la passerelle est attendue par nombre d'habitants de Grenoble et qu'elle est inscrite dans le plan d'actions du PDU et le schéma directeur des itinéraires cyclables du SMMAG.

La Ville s'étonne par ailleurs que dans ses avis sur l'évaluation environnementale du projet par courriers en date du 18/06/2021 et du 02/10/2024, GAM soulignait que l'objectif commun était bien la réalisation de la première brique opérationnelle et que les autres briques feront l'objet d'un travail partenarial avec l'ensemble des partenaires, partageant ainsi la vision de la Ville sur le processus d'élaboration de ce projet (voir annexes 8 et 9).

Comme rappelé plus haut, la Ville porte un projet qu'elle souhaite co-construire avec ses partenaires, et en particulier la Métropole.

5.9. LETTRE DE MAIRES ET D'ÉLUS MÉTROPOLITAINS AU PRÉSIDENT DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

"Nous (NDLR : les élus signataires) souhaitons vous faire part de notre appréciation au sujet du projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade porté par la ville de Grenoble et qui impacte potentiellement et fortement la Métropole au regard de ses compétences, notamment en matière d'aménagement, d'espaces publics et de voiries. "

S'étonnent " quant à la tenue d'une enquête publique sur un projet non encore abouti mais aux enjeux très lourds, sans que la commune de Grenoble ne soit venue partager ses intentions sur ce sujet" [...] "Comment peut-il (le projet) être présenté par la ville de Grenoble comme passant en

phase opérationnelle prochainement, alors même qu'il n'a pas de financements métropolitains à l'exception du boulevard de l'Esplanade ?"

"Le projet envisagé ne correspond pas à un simple réaménagement d'un quartier. Il s'agit au contraire d'une restructuration d'ampleur d'une des portes d'entrée du territoire qui a des enjeux très structurants en matière d'aménagement, d'urbanisme et de déplacements qui relèvent davantage des compétences de la Métropole que de celles d'une commune.

"Tous ces éléments nous conduisent à nous interroger sur l'opportunité d'une telle démarche initiée isolément par la ville de Grenoble et qui viendrait engager la Métropole en première ligne si elle devait se poursuivre".

"Compte tenu de cette situation et de la méthode unilatérale employée jusqu'à présent par la ville de Grenoble, nous vous demandons, Monsieur le Président, de ne pas donner suite à ce projet en l'état".

Lettre signée par 54 élus métropolitains dont 31 maires

GAM

Ville de Grenoble

Voir Annexe 10 – Courrier de réponse de la Ville de Grenoble aux élus de la Métropole en date du 05/04/2025

Ville de Grenoble

Liste des annexes

- Annexe 1 – Étude de capacité des parkings ou ouvrage de GAM
- Annexe 2 - Courrier de la Ville de Grenoble au SMMAG en date du 10/10/2022 sur le parking relais
- Annexe 3 – Courrier de réponse du SMMAG en date du 27/01/2023 sur le parking relais
- Annexe 4 – Courrier de la Ville de Grenoble à GAM en date du 25/07/2022 sur la loi 3DS et la RN481
- Annexe 5 – Courrier de la Ville de Grenoble au SMMAG et à GAM en date du 17/04/2024 sur la passerelle
- Annexe 6 – Courrier de la Ville de Grenoble à GAM en date du 10/03/2025 sur la route de Clémencières
- Annexe 7 – Courrier de la Ville de Grenoble et SMLV au Préfet en date du 16/06/2009 sur le déclassement de l'A48
- Annexe 8 – Courrier de GAM à la Ville de Grenoble en date du 18/06/2021 sur l'Évaluation environnementale du projet

- Annexe 9 - Courrier de GAM à la Ville de Grenoble en date du 02/10/2024 sur l'Évaluation environnementale du projet
- Annexe 10 - Courrier de réponse de la Ville de Grenoble aux élus de la Métropole en date du 05/04/2025 sur le projet

Le 30 mars 2025,

La présidente de la commission d'enquête

Capucine MORIN



Les membres titulaires de la commission d'enquête

Michel PUECH



Mauricette RABATEL



ANNEXES
DES RÉPONSES DE LA VILLE
AU PV DE SYNTHÈSE DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR
L'ENQUÊTE PUBLIQUE DE L'ESPLANADE

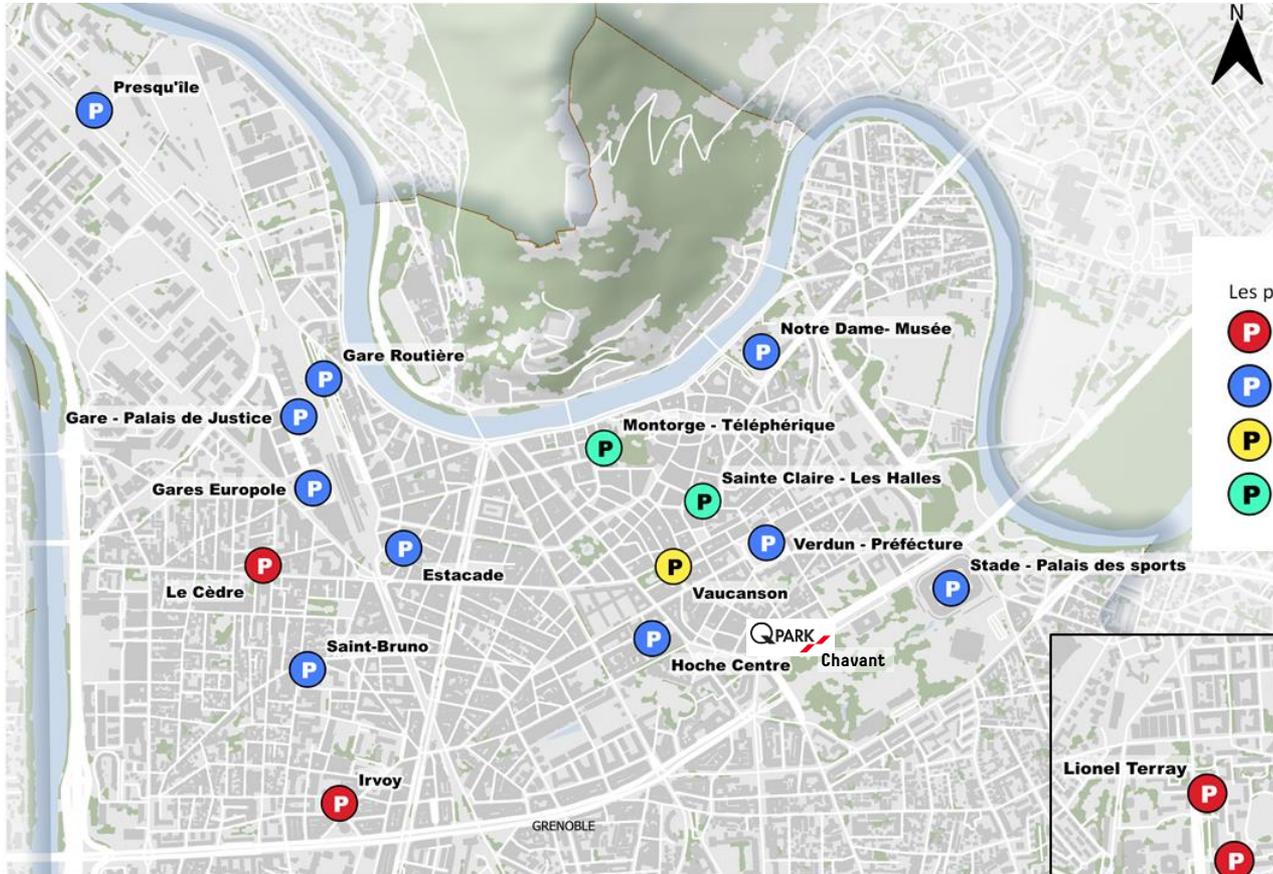
ANNEXE 1



Fréquentation des parkings publics métropolitains

Septembre 2024

22 parkings publics métropolitains



- 21 parkings publics exploités par la SEMOP ParkGAM
- Le parking Chavant exploité par Q-Park

Les parkings exploités par ParkGAM par typologie d'usagers

-  abonnés
-  publics et abonnés
-  publics
-  publics et abonnés non résidents





**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

1

Parkings ouverts aux publics

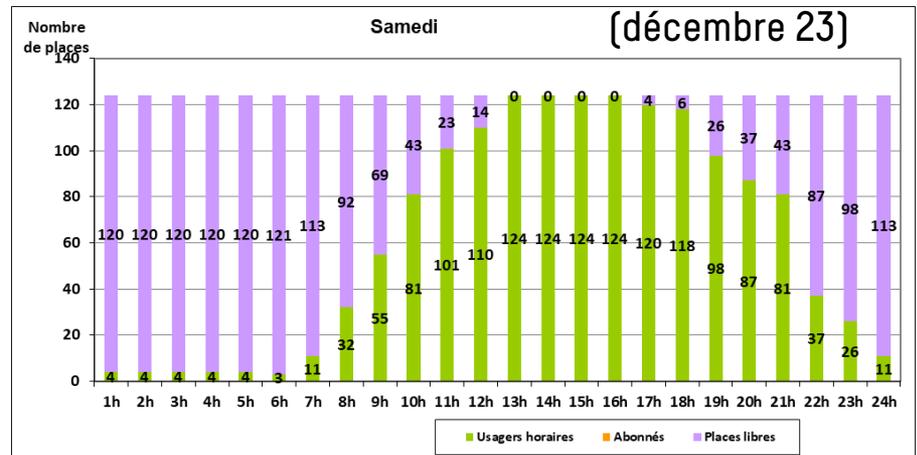
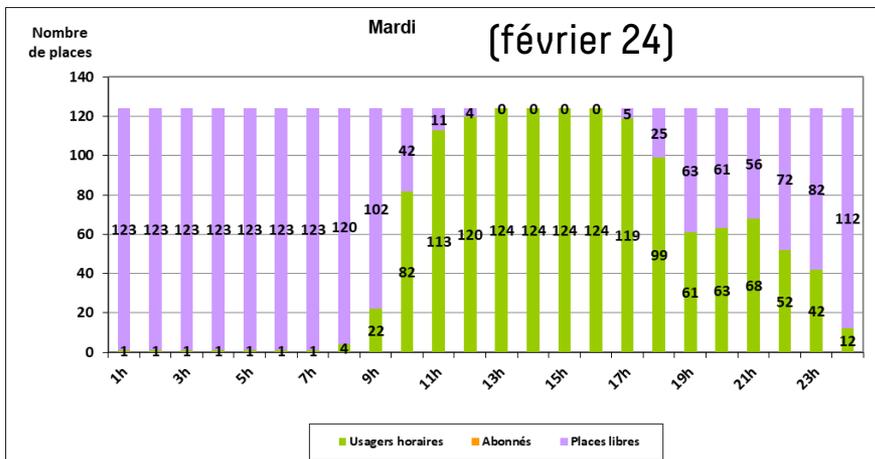
Des résultats contrastés selon les parkings publics

- **Les 4 parkings de l'hyper centre grenoblois concentrent l'accueil des usagers horaires**
- 4 parkings concentrent le nombre d'abonnés résidents : Notre Dame, Hoche-Centre, Géants et Estacade
- Les parkings Europole et Palais de Justice accueillent le plus d'abonnés non résidents en lien avec leur clientèle professionnelles
- L'occupation moyenne des parkings est aux alentours de 50% ce qui est un résultat plutôt correct
- Certains parkings présentent des sous-occupations préoccupantes (Gare Routière et Presqu'île) voire inquiétante (Stade Palais des Sports) ouvrant la possibilité à l'accueil de nombreux usagers, notamment abonnés résidents
- **Les parkings Estacade, Hoche-Centre et Palais de Justice présentent d'importantes disponibilités pour les abonnés résidents en raison de leur importante capacité**

	Sainte Claire les Halles	Saint Bruno	Gare routière	Palais de Justice	Estacade	Gares-Europole	Presqu'île	Vaucanson	Hoche centre	Montorge téléphérique	Notre Dame-Musée	Verdun Préfecture	Stade Palais des sports	Géants (places standards)
capacité totale	285	100	220	396	561	630	469	124	668	498	750	110	400	123
taux moyen d'occupation semaine	42,04%	75,50%	45,89%	35,70%	42,19%	69,92%	33,42%	42,43%	59,88%	42,19%	71,40%	51,44%	3,18%	40,58%
taux moyen d'occupation samedi	50,51%	70,92%	21,93%	22,19%	34,25%	24,17%	30,93%	43,08%	55,39%	49,41%	70,30%	50,83%	6,97%	41,02%
nb passage horaire mensuel	13 400	630	7 000	550	2 400	5 900	180	17 000	4 800	20 200	12 600	3 400	600	750
nb abonnement non résident	110	14	380	90	480	50	220	250	580	40	50	30	40	147
nb abonnement résident		65	1	20	270	30	380	580	40	40	40	40	40	147
saturation du nb d'abonnement résident		76%		44%	76%		46%		88%		99%	70%	15%	

Parking Vaucanson

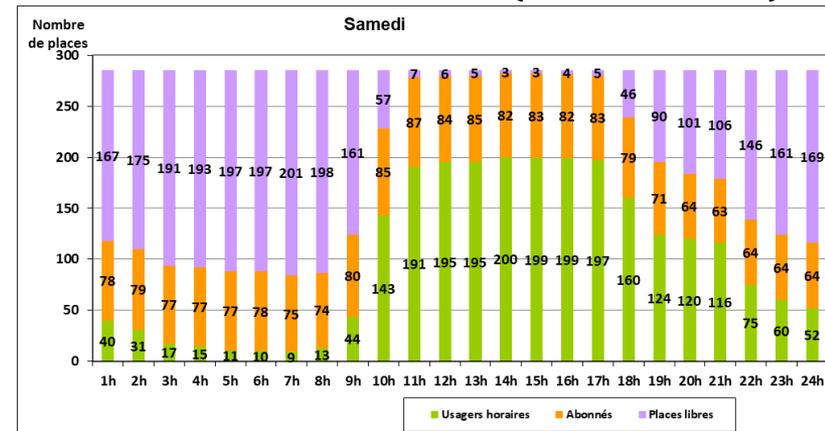
- Parking ouvert uniquement aux usagers horaires
- Fréquentation qui se calque sur le rythme commercial du centre-ville : saturation en journée / vide la nuit et le dimanche
- Aucune marge d'augmentation de sa fréquentation



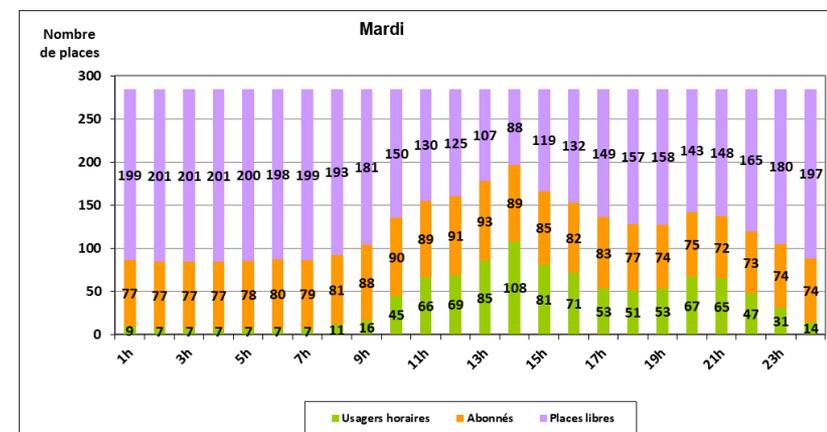
Parkings Montorge-Téléphérique et Sainte-Claire les Halles

- Parkings publics ne proposant pas d'abonnements résidentiels
- Deux parkings au fonctionnement en lien avec l'activité économique du centre-ville tout en accueillant de nombreux abonnés non résidents (habitants ou professionnels) : un nombre stable d'abonné tout au long de la journée et une saturation ponctuelle du fait d'usagers horaires
- Parking Montorge-Téléphérique représente le plus important chiffre d'affaire des parkings métropolitains du fait qu'il accueille le plus grand nombre d'usagers horaires
- Parking Sainte-Claire les Halles connaît une saturation ponctuelle en fin de semaine
- Marge de manœuvre limitée pour accueillir de nouveaux usagers abonnés au parking Montorge-Téléphérique (les abonnés représentent 50% des places) afin de conserver sa vocation « horaire »

Sainte Claire les Halles (décembre 23)

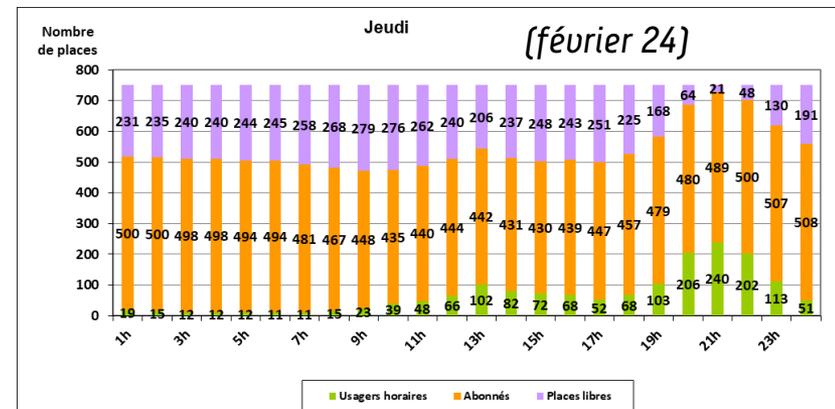
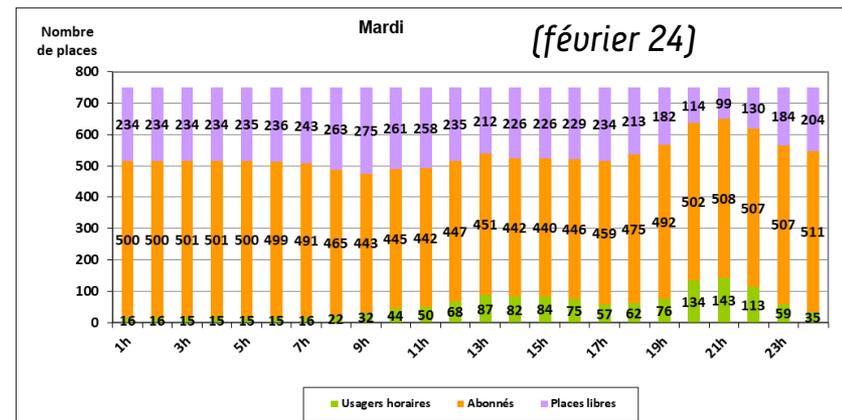


Montorge téléphérique (février 24)



Parking Notre Dame Musée

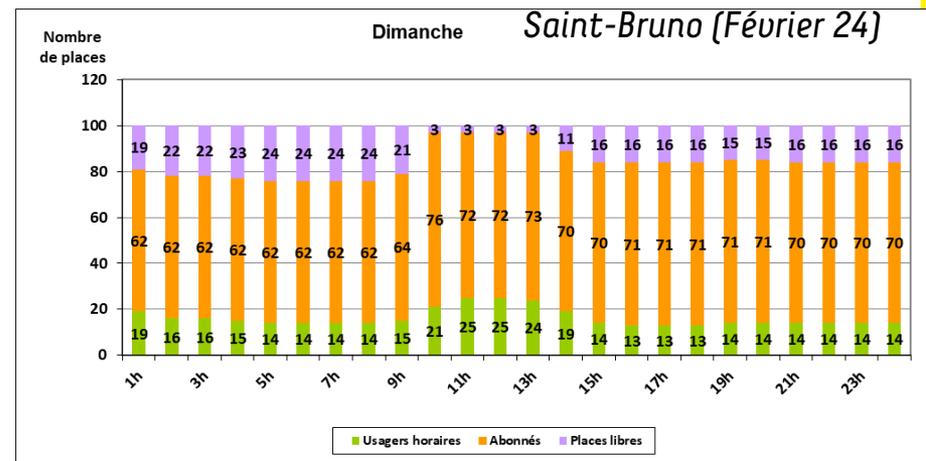
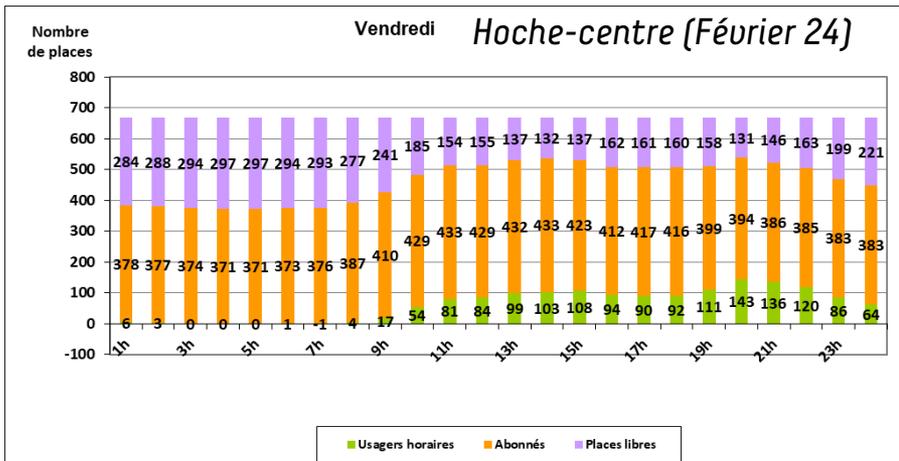
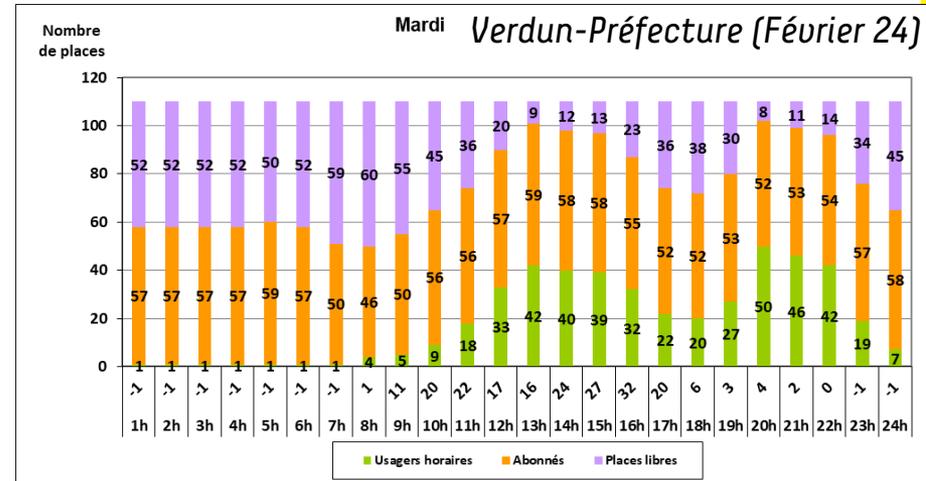
- Parking public proposant tout types d'abonnements
- Un parking de grande capacité (750 places) occupé très majoritairement par des abonnés résidents
- De courtes périodes de saturation observées du fait d'usagers horaires, notamment les soirs de fin de semaine
- **Nombre maximal d'abonnements résidents atteint**
- Un parking qui fonctionne en limite de capacité, notamment en matière d'abonnements afin de conserver une fonction horaire



Parkings publics à dominante abonné

Estacade, Hoche-Centre, Verdun-Préfecture, Saint Bruno

- ➔ Des parkings utilisés majoritairement par des abonnés
- ➔ Les parkings Saint Bruno et Verdun-Préfecture, du fait de leurs faibles capacités, sont proches de la saturation mais présentent encore des possibilités d'accueil d'abonnés résidents
- ➔ Les parkings Hoche-Centre et Estacade en raison de leur grande capacité présentent d'importantes réserves de capacité tant pour les usagers horaires qu'abonnés

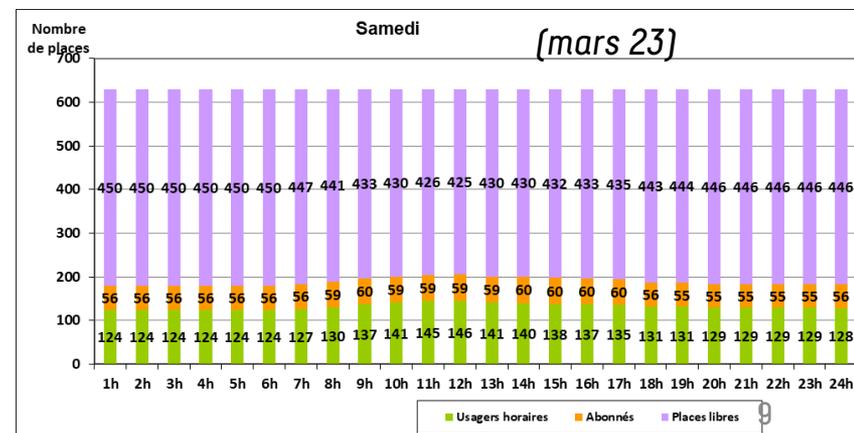
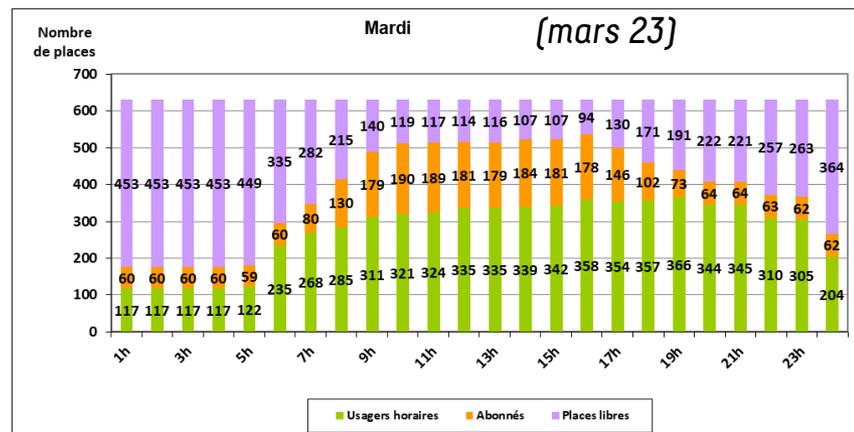




Parkings secteur Gare

Gare-Europole

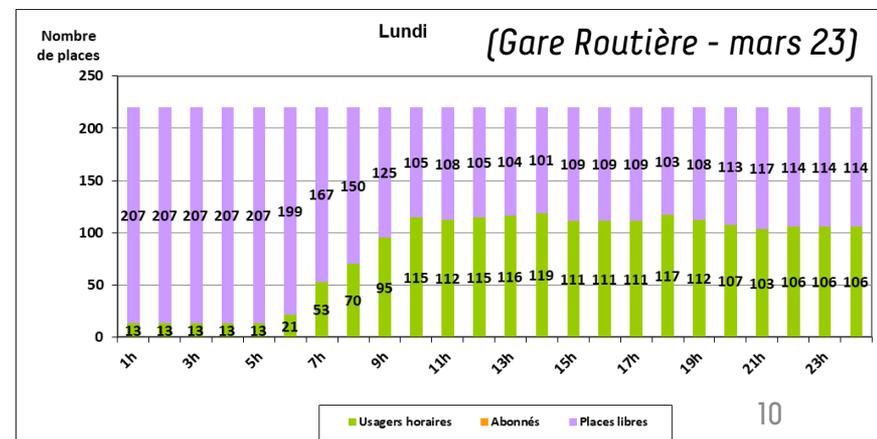
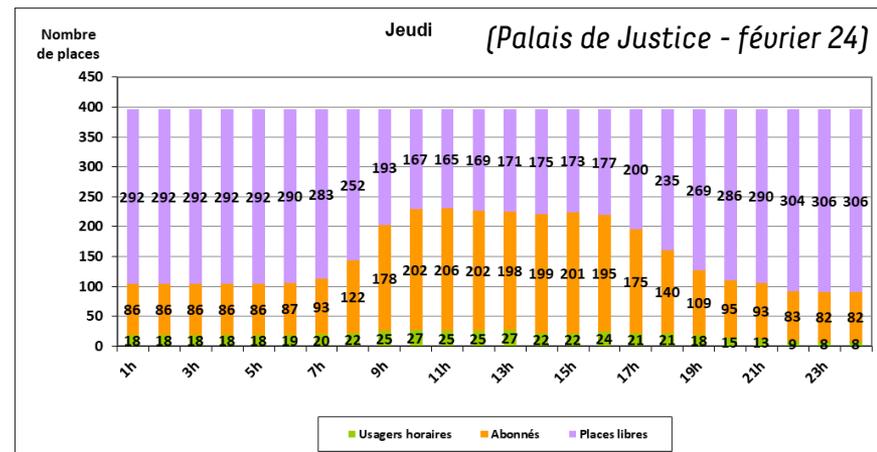
- Le parking Gare-Europole est le plus grand parking métropolitain (environ 1000 places). Seules 630 places sont exploitées sous forme de parking public, le reste étant dédié aux loueurs, aux grands comptes (SNCF, hôtels, ...) ou le dépôt minute de la gare
- Ce parking ne propose pas d'abonnement résidents, cette fonction étant privilégiée au parking Palais de Justice. Malgré cela, près de 500 abonnés stationnent dans le parking (entreprises et non résidents)
- Un usage journalier par des pendulaires (abonnés) et des horaires longues durées (2-3 jours) en lien avec un déplacement en train.
- Des réserves de capacité notamment pour des abonnements non résidentiel



Parkings secteur Gare

Palais de Justice et gare routière

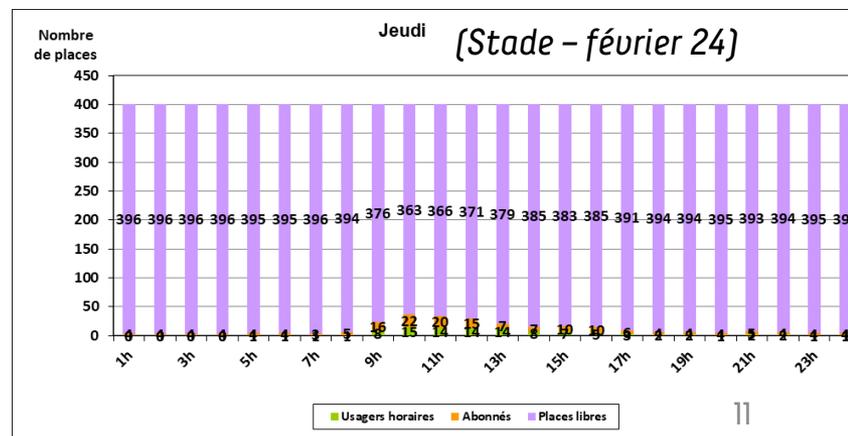
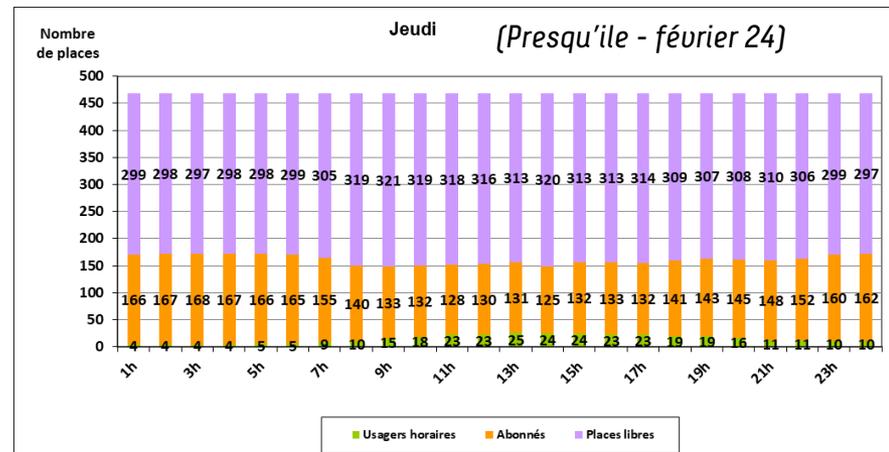
- Le parking Palais de Justice est majoritairement occupé par des abonnés non résidents en lien avec des grandes entreprises du secteur (HP et Orange). Il y a d'ailleurs autant d'abonnements souscrits que de nombre de places.
- Peu d'utilisateurs horaires mais un usage journalier par des pendulaires abonnés.
- **Important potentiel de développement pour des résidents**
- Gare Routière est un parking qui fonctionne avec le rythme des usagers quotidiens de la gare (se remplit en début semaine et le matin pour se vider en fin de semaine et le soir)
- Le parking Gare-Routière est depuis peu ouvert aux abonnés résidents.
- **Des réserves de capacité existantes**



Autres parkings du centre-ville élargi

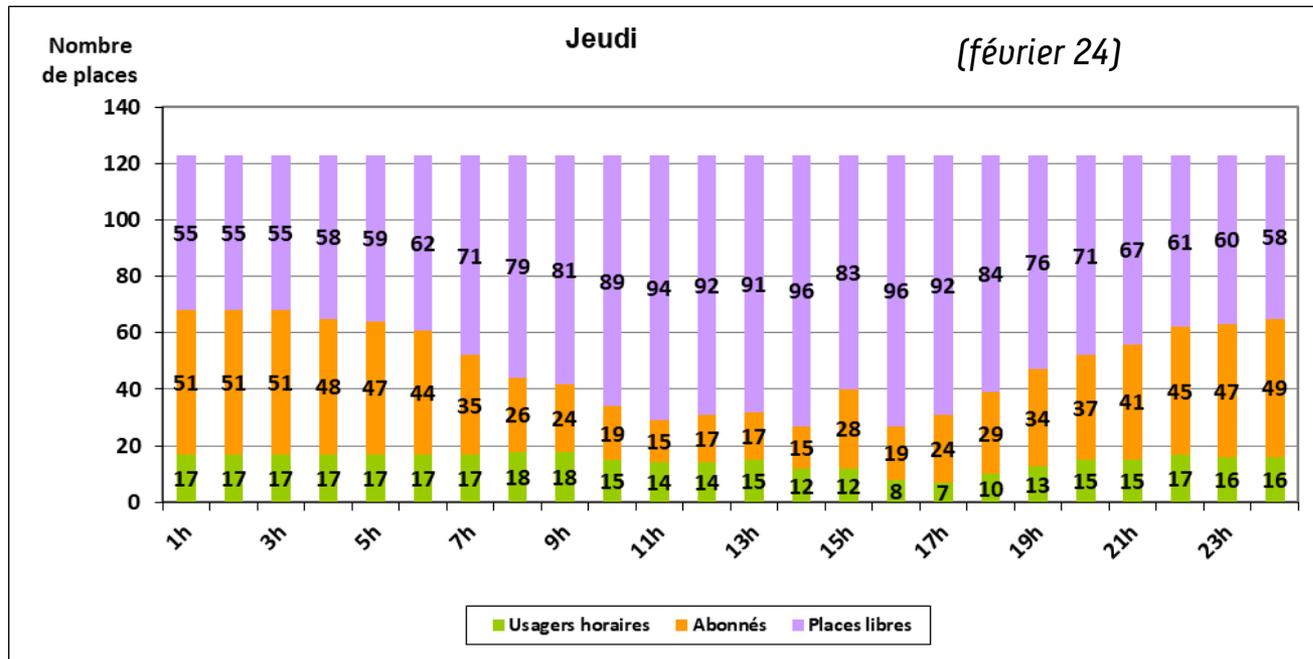
Stade-Palais des sports et Presqu'île

- Deux parkings qui peinent à trouver leurs publics
- Le parking Presqu'île accueille des abonnés et des amodiataires (propriétaire d'un logement disposant d'un accès au parking) mais très peu d'usagers horaires.
- Le Parking Stade-Palais des sports est particulièrement vide sauf les soirs de spectacle au Palais des sports (quelques jours par an)
- Des réserves de capacité importantes dans ces deux parkings



Parking des Géants

- Sur sa partie publique (niveau inférieur), ce parking compte 123 places. Le reste du parking est occupé par des abonnés ou propriétaires de boxes avec une très faible vacance
- Ce parking est utilisé par des habitants utilisant leur véhicule en journée pour aller travailler
- **Des réserves de capacité sur la partie ouverte au public en raison du faible nombre d'utilisateurs horaires**





**GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE**

2

Parkings Abonnés

Parkings abonnés

	Arlequin	Gervasoti	Géants (partie abonnée)	Trois Quartiers	Lionel Terray	Troubadours	Le Cèdre	Irvoy
nombre de places exploitées	373	91	153	260	143	90	49	162
nombre d'abonnements	163	87	114	255	139	83	49	150
Taux d'occupation	43,70%	95,60%	74,51%	98,08%	97,20%	92,22%	100,00%	92,59%

- Des parkings abonnés globalement très occupés
- Les parkings du Village Olympique, Trois Quartiers et Cèdre sont quasiment complets
- Le parking Irvoy présente des réserves de capacité depuis la récente hausse tarifaire
- Le parking Arlequin est partiellement vide du fait des mésusages existants dans le parking

ANNEXE 2



Grenoble, le

10 OCT. 2022

ERIC PIOLLE
MAIRE

Réf : VR/DUA/CM/2022-09-060
Affaire suivie par : Clément MARCHAL
Clement.marchal@grenoble.fr
Tél : 04.38.37.22.38

Monsieur Sylvain LAVAL
Président du SMAAG
3 rue Malakoff
38000 Grenoble

**Objet : Mise en œuvre du plan guide l'opération d'aménagement Esplanade à Grenoble :
recomposition du parking relais inscrite au plan de déplacement urbain 2030.**

Cher Monsieur le Président,

Le plan guide de l'opération Esplanade, adopté par le conseil municipal le 12 décembre 2017, pose les orientations voulues pour l'évolution de ce faubourg historique. Il a pour finalité d'accompagner la mutation du quartier vers un cadre de vie et une offre de proximité de meilleure qualité.

Parmi les actions à entreprendre figure la recomposition du parking relais de la Petite Esplanade. Elle poursuit plusieurs objectifs :

- La libération de l'emprise actuelle, en vue de requalifier et de mettre en valeur l'entrée de ville ;
- La compensation partielle des stationnements supprimés en voirie à des fins de partage, de végétalisation et de mise en valeur patrimoniale et paysagère de l'espace public ;
- Le maintien d'une offre de stationnement relais pour les automobilistes venant de la Chartreuse par la route de Clémencières.

Parce qu'elle est essentielle à la réussite du projet urbain Esplanade, cette recomposition figure au plan de déplacements urbains de l'agglomération grenobloise 2030 au titre de l'Action 10.3 créer un réseau de « points M » permettant le rabattement sur les réseaux de transports collectifs structurants, notamment en voiture et en vélo¹. La recomposition est assortie de la transformation en « Point M », pôle multimodal de nouvelle génération visant à augmenter l'attrait des modes de déplacement durables et à proposer une offre nouvelle de services, en phase avec l'évolution des pratiques et aspirations des usagers.

Le parking de l'Esplanade étant inscrit dans les infrastructures à réaliser en phase 1 (2018-2023) du PDU, et sa maîtrise d'ouvrage relevant du Syndicat des mobilités, je vous écris aujourd'hui pour que vous me précisiez l'avancement du projet et son calendrier de réalisation.

¹ Plan de déplacements urbains 2030 de l'agglomération grenobloise approuvé par le Comité syndical le 7 novembre 2019, plan d'actions, p. 182

Il m'importe en effet que ce projet voie le jour et que sa phase opérationnelle soit démarrée au plus vite, en précisant notamment les contours programmatiques du projet et son intégration dans le quartier.

A cette fin, la Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement de la Ville de Grenoble, ainsi que son équipe de maîtrise d'œuvre urbaine, se tiennent à votre disposition pour accompagner vos services dans la définition des scénarios à étudier.

Sur le volet programmatique, et dans l'esprit des actions du PDU, il m'importe en outre que les aspects suivants soient abordés :

- La possibilité de créer un équipement mixte mêlant stationnement relais vers les transports en commun et stationnement tarifé selon le modèle des Metropark afin d'élargir le public cible et les usages de cette infrastructure (transfert modal vers le vélo, résorption du stationnement riverains et visiteurs en voirie) ;
- La possibilité d'adosser à cet équipement une plateforme de logistique urbaine permettant les livraisons par vélo et s'appuyant sur les atouts du quartier en matière de bonne accessibilité routière, de proximité du centre-ville et de foncier à requalifier.

En vous remerciant de l'attention portée à cette demande, je vous présente, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Bien à toi,

Eric PIOLLE

Maire

[Signature]

ANNEXE 3

Monsieur Eric PIOLLE
Maire
Hôtel de Ville
11 Boulevard Jean Pain
B.P. 1066
38021 GRENOBLE CEDEX 1

000049

Grenoble, **27 JAN. 2023**

*Suivi par : Clément DREVETON – 04 85 59 80 36 – clément.dreveton@grenoblealpesmetropole.fr
Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise
Service Management de la Mobilité, Information Multimodale
Nos références : MMIM/ n° SMMAG_LT23_038
Vos références : Votre courrier du 10 octobre 2022 - Numéro d'enregistrement du courrier entrant : 00511*

Objet : Mise en œuvre du plan guide de l'opération d'aménagement Esplanade à Grenoble : recomposition du parking relais

Monsieur le Maire,

J'ai bien reçu votre courrier du 10 octobre dernier où vous sollicitez le SMMAG sur ses réflexions relatives à l'évolution du parking-relais Casamaures situé actuellement sur la Petite Esplanade.

Comme vous l'évoquez, le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération grenobloise approuvé en novembre 2019 prévoit la recomposition du parking-relais en lien avec le projet urbain d'aménagement de l'Esplanade. En effet, cet équipement de 100 places de stationnement joue un rôle important dans la stratégie d'intermodalité portée par le SMMAG et notamment pour les habitants des coteaux de Chartreuse afin de leur permettre de se rabattre sur la ligne E du tramway ou de poursuivre leur trajet dans le centre-ville de Grenoble autrement qu'en voiture.

Le rôle de ce parking-relais est actuellement au cœur de plusieurs réflexions. En premier lieu, depuis 2021, le SMMAG est engagé dans une démarche d'élaboration d'un schéma directeur des parkings-relais afin d'adapter le dimensionnement des capacités de rabattement à l'évolution de la demande et aux objectifs de report vers les alternatives à l'usage individuel de la voiture. De plus, le rôle du parking-relais Casamaures peut être amené à évoluer dans un contexte de mise en place prochaine de la Zone à Faibles Emissions étant donné son positionnement à proximité immédiate de la N481. Enfin, dans une logique d'optimisation de l'usage des parkings, une réflexion est en cours pour étudier la possibilité d'un usage mixte de certains parkings permettant le stationnement des usagers en rabattement sur le réseau de transports collectifs et le stationnement longue durée de résidents.

Le parking-relais Casamaures concentre ainsi des enjeux tant pour le SMMAG que pour la Ville de Grenoble mais aussi Grenoble Alpes Métropole, autorité compétente pour l'exploitation des parkings publics en ouvrage et en enclos. C'est pourquoi il me semble nécessaire que nos services se mettent autour de la table pour partager les réflexions en cours et travailler dès à présent sur les hypothèses d'évolution de cet équipement. C'est pourquoi, j'ai demandé à mes services de prendre attache avec les vôtres pour organiser une première rencontre technique et enclencher cette démarche de travail.

Les services du SMMAG restent à votre entière disposition en tant que de besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président du SMMAG,

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line, positioned above the printed name.

Sylvain LAVAL

ANNEXE 4



Grenoble, le

25 JUL. 2022

ÉRIC PIOLLE
MAIRE DE GRENOBLE

GRENOBLE ALPES METROPOLE
Monsieur le Président
Christophe FERRARI
Le Forum
3, rue Malakoff
38000 GRENOBLE

Réf : VR/DUA/FB/CM/MC 2022-07-040
Affaire suivie par : Clément MARCHAL
☎ : 04.38.37.22.38

Objet : Loi 3DS et décentralisation des routes nationales : cas de RN 481 à Grenoble.

Cher Monsieur le Président,

Le décret n° 2022-459 du 30 mars 2022 fixe la liste des voies non concédées du domaine public routier national qui peuvent être transférées aux départements et métropoles ou mises à disposition des régions dans les conditions prévues aux articles 38 et 40 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite loi 3DS.

En application de l'article 38 de la loi 3DS, définissant la procédure d'examen des demandes de transfert des voiries mentionnées par le décret, les collectivités territoriales intéressées disposent d'un délai de six mois à compter de la publication du décret, soit jusqu'au 30 septembre 2022, pour délibérer et adresser leur demande de transfert au préfet de région.

J'attire votre attention sur le fait que l'article 150 de la loi 3DS institue un principe de compensation financière dans les conditions fixées aux articles L. 1614-1, L. 1614-2, L. 1614-3 et L. 1614-4 à L. 1614-7 du code général des collectivités territoriales.

La RN 481 figurant dans le décret susmentionné et également dans le plan guide de l'opération d'aménagement Esplanade approuvé par délibération du Conseil municipal du 18 décembre 2017, il me paraît nécessaire que la question de son transfert dans le giron métropolitain, en tout ou en partie, soit étudiée et puisse aboutir à une saisine de l'Etat.

Le transfert de cette voirie constituera un levier efficace dans la mise en œuvre des politiques publiques métropolitaines et communales telle que la requalification des espaces publics en entrée nord-ouest de l'agglomération, la mise en place de la zone de faible émission, les actions de prévention et de contrôle en faveur de la sécurité routière.

Cet axe stratégique pour les accès à la polarité nord-ouest de la Métropole est identifié au titre du plan de déplacement urbain (PDU) comme support des transports en commun et de la pratique

du covoiturage. A ce titre, il a fait l'objet d'une expérimentation nationale dans le cadre de la première voie réservée aux transports collectifs (VRTC) de France.

Une domanialité métropolitaine permettrait d'accélérer les projets inscrits au PDU, en matière de politique de mobilités et de déploiement des infrastructures (transformation en boulevard urbain, franchissements de l'Isère). Le transfert de la RN481 apparaît également stratégique pour accompagner les projets de réaménagement des quais de l'Isère, dans une perspective de mieux organiser les flux de transit, en lien avec l'achèvement des travaux A480-rondeau.

Par ailleurs, cet axe étant amené à être déconnecté du reste du réseau géré par l'Etat, il risque d'être déclassé un jour sans pouvoir recourir aux conditions de compensations financières prévues aujourd'hui par la loi 3DS.

Par conséquent, je vous fais part de notre demande de voir notre Métropole se saisir de ce sujet et délibérer dans les délais légaux.

Les services de la Ville de Grenoble sont à disposition pour étudier les périmètres cohérents à et co-construire une vision stratégique commune sur les territoires concernés.

En vous remerciant de l'attention portée à ce courrier, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations distinguées,

Bien à toi,

Éric PIOLLE

PJ :

Délibération du 18 décembre 2017 du conseil municipal de la Ville de Grenoble portant sur l'approbation du plan guide de réaménagement du quartier de l'Esplanade

ANNEXE 5



Grenoble, le **17 AVR. 2024**

Éric PIOLLE

Maire de Grenoble

Monsieur Christophe FERRARI
Président de Grenoble-Alpes Métropole
Grenoble-Alpes Métropole
LE FORUM-3 RUE MALAKOFF-CS 50053
38031 GRENOBLE CEDEX

ELUE/MB/CAB/OB/RR/SMO/FK/2024-45
GED:2024/501634

Monsieur le Président,

J'ai de nouveau été sollicité par les habitant-es de la Presqu'île sur divers sujets de cadre de vie. Aussi, je souhaite par la présente réitérer les demandes que nous portons sur ce secteur, moteur de notre métropole par sa vivacité économique et scientifique, dans la continuité des courriers qui vous ont été adressés en juin 2023 et en janvier 2024.

Le désenclavement de la Presqu'île et sa mutation en un quartier urbain mixte à haute valeur économique et résidentielle, reste une priorité de notre action sur ce territoire.

La Ville consacre ainsi des moyens financiers importants à la réussite de ce projet urbain majeur, y compris sur des équipements publics de compétence métropolitaine depuis 2015. La participation financière de la Ville à cette opération s'élève à ce jour à 40 millions d'euros.

Il importe cependant que le développement de ce territoire s'appuie sur une démarche partenariale qui associe les autres acteurs intéressés par le projet pour compléter l'action de la Ville par la réalisation des ouvrages essentiels au développement du territoire et qui échappent à sa compétence.

Parmi ces sujets, nous vous sollicitons sur les suivants qui nous sont régulièrement remontés par les habitant-es et les usager-es :

- 1° la prolongation de la ligne C1 vers la place de la Résistance,
- 2° la création d'une passerelle au-dessus de l'Isère permettant de relier les quartiers de la Presqu'île et Durand-Savoyat,
- 3° le réaménagement de la section sud de la rue Diderot, entre la rue Esclangon et la rue Ampère
- 4° la reconfiguration de la sortie de la voie de Corato,
- 5° l'apaisement de la place Paul Huillier,
- 6° l'aménagement de l'arrêt de tram Mandela,

1° La prolongation de la ligne de bus C1 vers la place de la Résistance permettra de conforter la desserte par les transports en commun de la Presqu'île et de la relier de manière directe au campus Innovallée de Meylan. Il s'agit également de mettre fin au bouclage des bus dans le quartier Jean Macé, héritage d'un temps où ce faubourg industriel fonctionnait en impasse, occasionnant de nombreuses nuisances pour les riverain-es. La mise en service de la liaison Churchill-Tarze permettra de conserver le trafic des bus uniquement sur la rue Henri Tarze et d'assurer une liaison confortable entre les quartiers habités

de la Presqu'île , notamment Durand-Savoyat et Cambridge. Nous souhaitons que la Métropole et le SMMAG soutiennent ce projet et participent financièrement à sa réalisation.

2° La passerelle Esplanade est un élément essentiel au confortement des itinéraires qui permettent aux usager-es des modes actifs de traverser la vallée, et la mutualisation des commerces, des services et des équipements entre les quartiers de la Presqu'île et de l'Esplanade. Cet ouvrage concourra à améliorer l'accessibilité de la Presqu'île via la ligne de tram E. C'est à ce titre que la réalisation de cet ouvrage a été inscrite dans le PDU 2030 et classée prioritaire en vue d'une réalisation sur la période 2018-2023 (action 5.3). Elle n'a cependant connu aucun développement notable, à ce stade, hormis l'étude de programmation diligentée par la Ville. Nous appelons donc les collectivités compétentes sur ce dossier à produire un calendrier de réalisation et à entamer la phase opérationnelle.

3° Le réaménagement du Nord des rues Diderot et du Vercors, dont la maîtrise d'ouvrage a été transférée de l'aménageur de la ZAC vers la Métropole par décision du Conseil municipal du 27 juin 2022, est à présent terminé. Ces nouveaux aménagements s'inscrivent dans les objectifs de requalification de l'entrée de ville définis par le PLUi dans son OAP (orientation d'aménagement et de programmation) de secteur n°95 « Quartier Diderot-Vercors ». Ils contribuent également à la réalisation du réseau structurant cycle porté par le SMMAG et Grenoble Alpes Métropole. Ces deux rues sont en effet inscrites comme axe chronovélo dans le maillage à haut réseau de service. Les travaux réalisés améliorent sensiblement le confort et la sécurité des cyclistes dans ce secteur d'entrée de ville et la traversée de ponts où convergent de nombreux usager-es. À terme, la prolongation de la chronovélo 1 améliorera encore la situation et entraînera une nouvelle augmentation du nombre de cyclistes dans ce secteur.

Il nous importe donc que, dans la continuité de nos échanges sur le projet de 2022, soit inscrit à l'agenda, en vue d'une concrétisation rapide, la réalisation du tronçon manquant entre la rue Esclançon et la rue Ampère. Ce tronçon de 250 m, qui dessert en outre l'école Diderot, la place aux enfants rue Tanant et le square du Moucherotte, souffre aujourd'hui d'un déficit d'infrastructures (une unique bande cyclable en direction du sud). Cela entraîne une rupture abrupte dans le maillage cycle et des conflits d'usages, notamment entre cyclistes et piétons, et fait de ce secteur un point noir du réseau. De manière plus générale, le piètre état de la voirie, l'absence de végétation et la forte pression automobile nuisent à l'agrément de cet espace public urbain et justifient une action ciblée et rapide sur ce secteur. Celle-ci permettra de consolider les réalisations précédentes visant à requalifier l'entrée de ville et le lien entre la Presqu'île et le quartier Bouchayer-Viallet.

4° Le réaménagement du square Jean Macé et son extension est une priorité politique répondant aux enjeux d'amélioration du cadre de vie, de lien entre la ville et ses rivières, de maillage écologique et de fraîcheur en ville. La réalisation de ce projet est conditionnée au déplacement du débouché de la voie de Corato, situé aujourd'hui au beau milieu de cet espace vert. Les travaux de réaménagement du carrefour entre la rue Durand-Savoyat et le quai de la Graille, en vue de la construction de l'îlot DD de la ZAC, seront réalisés en 2025 par la SEM InnoVia. Ces travaux nécessitent la mise en service d'une sortie provisoire de la voie de Corato au sud des terrains de pétanques actuels. Nous souhaitons que cette sortie provisoire, qui aura toutes les fonctionnalités d'un aménagement définitif, soit conservée après le chantier et soit utilisée de manière permanente, au bénéfice du projet de réaménagement du parc.

5° La place Paul Huillier et ses abords sont exposés depuis plusieurs années à des nuisances importantes liées au passage et au stationnement des autocars. Ceux-ci stationnent de manière illégitime en dehors des zones de stationnement prévues dans le périmètre de la gare routière. Si la mise en service du passage inférieur permettra de solutionner la situation à terme, il nous importe d'apporter une réponse rapide aux riverain-es, de manière à améliorer leur cadre de vie quotidien.

La Ville a ainsi prévu d'appliquer une zone d'interdiction du stationnement des autobus et des autocars dans un périmètre comprenant la place Paul Huillier et les rues adjacentes (rues du Villard de Lans, de Mens, de la Mûre, Elie Vernet). Nous souhaitons que la Métropole, en tant que gestionnaire des voiries, réalise en complément des aménagements légers permettant, de manière transitoire, de piétonner le cœur de la place et de recalibrer l'espace accessible aux véhicules motorisés, empêchant ainsi le stationnement irrégulier.

Le passage régulier des autocars (300 véhicules/jour) sollicite fortement cette voirie, dont le revêtement est aujourd'hui fortement dégradé. Cette situation est source d'inconfort pour les riveraines, comme pour les usagers, le personnel des transports en commun et les cyclistes.

Dans la poursuite des travaux de réfection de la rue Henri Tarze intervenus l'année dernière, nous sollicitons la réalisation d'un gros entretien routier (GER) sur la rue du Villard-de-lans.

Par ailleurs, les reprises de l'enrobé de chaussée dans les rues Mens et de la Mûre n'ont manifestement pas été réalisées de manière conforme si bien que l'enrobé fond dès que les températures dépassent les 25°C. Nous demandons donc que ce problème soit également traité dans les meilleurs délais.

6° La place Nelson Mandela est amenée à devenir une polarité importante de la Presqu'île avec notamment le développement de plus de 50 000 m² d'immobilier tertiaire et résidentiel autour de la place, et l'implantation de commerces, dont un supermarché. C'est ainsi que les services du SMMAG, de la Ville et de l'aménageur étudient depuis plusieurs mois l'implantation d'un nouvel arrêt sur la ligne du tramway B au nord de cette place, entre les arrêts Marie-Louise Paris CEA et Cité internationale, dont l'interdistance est de plus d'1 kilomètre. Conformément aux entrants posés par la Ville en début d'étude, nous vous confirmons que la variante n°2, positionnant le futur arrêt à proximité immédiate de la place Nelson Mandela, répond pleinement aux enjeux d'accessibilité piétonne et de desserte de la place que nous avons identifiés.

Nous vous invitons à poursuivre les démarches sur ces différents projets de manière à construire un plan d'actions et un agenda partagés. Les services de la Ville et de son aménageur restent à votre disposition pour poursuivre le travail technique, administratif et financier qui permettra de faire avancer ces projets nécessaires au développement et à l'adaptation du territoire métropolitain.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.


Eric PIOLLE

PJ (1): Courrier adressé à Monsieur Sylvain LAVAL le 19 janvier 2024 concernant le prolongement de la ligne C1

Copies :

- Monsieur Sylvain LAVAL, Président du SMMAG
- Madame Margot BELAIR, Adjointe au Maire à l'urbanisme et Présidente de la SEM INNOVIA
- Union de quartier Confluence



Grenoble, le 19 JAN. 2024

Éric PIOLLE

Maire de Grenoble

Monsieur Sylvain LAVAL

Président du SMMAG

Grenoble-Alpes Métropole

LE FORUM-3 RUE MALAKOFF- CS 50053

38031 GRENOBLE CEDEX

CAB/EP/OB/RR/JAB/SMO/FK/2024-07
Idylle : 23-348-411189

Monsieur le Président, *cher Sylvain,*

Je fais suite à la pétition de l'union de quartier Confluence et des habitant-es pour le prolongement de la ligne de bus C1.

Cette pétition réitère la nécessité déjà exprimée par les habitant-es lors de la concertation menée en 2019 d'un terminus de cette ligne à la presqu'île. Comme je l'ai indiqué dans nos précédents échanges à ce sujet, la Ville de Grenoble soutient fortement cette demande. Le prolongement de cette ligne sera bénéfique pour les résident-es de ce secteur en mutation, pour les salarié-es et les entreprises et favorisera le report modal.

Je souhaite donc par la présente relayer et m'associer à la demande des habitant-es et des usager-es de cette ligne de bus. Mes services et moi-même nous tenons à votre disposition pour tout échange à ce sujet.

Je vous souhaite bonne réception de la présente et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Bien à toi,

ERIC PIOLLE
[Signature]

Copie : Union de Quartier Confluence

ANNEXE 6



Grenoble, le **10 MAR. 2025**

Éric PIOLLE
Maire de Grenoble

Monsieur Christophe FERRARI
Président
GRENOBLE ALPES METROPOLE
1 PLACE ANDRÉ MALRAUX
38000 GRENOBLE

Nos Réf : CAB/EP/OB/RR/SM/2025-014,

cabpresidence@lametro.fr

Objet : Sécurisation urgente de la route de Clémencières

Che Monsieur le Président, *cher Christophe,*

Je vous contacte s'agissant des enjeux de sécurisation de la route de Clémencières à Grenoble. Nous avons été, tous les deux, alertés à plusieurs reprises par de nombreux riverains concernant la dangerosité de cette voirie métropolitaine en partie située sur la commune de Grenoble (voir notamment le courrier daté du 13 octobre 2024 qui vous a été adressé, ainsi que les courriers adressés par le collectif au Préfet et au Procureur en décembre 2024). Une pétition dépassant les 1100 signatures est également toujours en ligne sur les enjeux de sécurisation de l'ensemble de la route de Clémencières, y compris donc les enjeux de sécurisation sur la partie grenobloise.

Mes deux adjoints en charge du secteur 2 et des espaces publics, Alan CONFESSON et Gilles NAMUR, ont reçu le collectif de riverains mardi 25 février 2025 en mairie. Les riverains ont pu légitimement faire part de leur grande inquiétude face aux dangers certains qu'encourent les usagers les plus vulnérables sur cet espace public très routier. Ils nous ont aussi fait part de leur colère concernant l'absence de réponse des institutions et l'absence de visibilité quant à un projet de réaménagement et de sécurisation de cet axe dangereux.

La Ville de Grenoble soutient fortement cette interpellation habitante concernant la sécurisation de cette portion de cet axe, très routier et dont les abords sont densément habités. Située en entrée de ville, il est primordial que cette voirie fasse l'objet d'un projet rapide d'apaisement, de sécurisation et de réaménagement qualitatif par les services de la Métropole.

Nous avons bien évidemment conscience des enjeux financiers qu'un tel réaménagement représente pour la Métropole et restons ouverts à étudier un projet en plusieurs phases avec de premiers aménagements transitoires si nécessaire, à condition que ces aménagements aient un effet concret sur la sécurité des habitant-es.

Des échanges techniques avec les services de la Métropole ont pu avoir lieu depuis 2023 sur ce réaménagement et sur la possibilité de le réaliser en plusieurs phases. Malheureusement, ils ne se sont, à ce jour, toujours pas traduits sur le terrain par des travaux concrets pour les riverains.

La Ville soutenant la nécessité de cette sécurisation, et ce réaménagement relevant pleinement des compétences métropolitaines, je vous saurais gré de bien vouloir recevoir ce collectif habitant-es.

Ceux-ci devraient contacter votre cabinet et le Vice-Président en charge à cet effet.

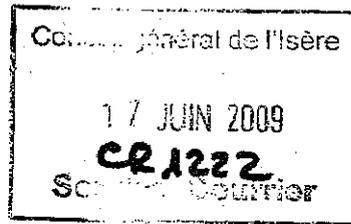
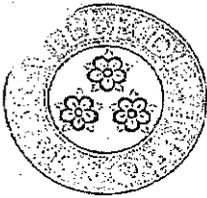
Nous sommes favorables à ce que cette rencontre puisse ensuite déboucher sur la création d'un groupe de travail spécifique réunissant nos deux institutions, mais aussi les représentants des habitant-es, pour mettre en place de manière collégiale ces aménagements dans les plus brefs délais. Nos équipes techniques (Messieurs Simon LABOURET, Nicolas ANTOINE, Steve CHRETIENNOT et Olivier CURTO) se tiennent à la disposition des équipes techniques métropolitaines pour étudier et valider les aménagements transitoires et/ou définitifs.

En fonction de ce travail, je me tiens prêt à utiliser mon pouvoir de police par la prise d'un arrêté municipal permettant de donner un cadre réglementaire aux futurs aménagements que vous mettrez en place. Enfin, pour votre parfaite information, j'ai demandé à la Police Municipale d'accorder une vigilance particulière sur cet axe et de procéder à des verbalisations systématiques de potentiels excès de vitesse et de tout comportement dangereux constaté.

En vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à cette situation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à toi,
Eric PIOLLE

ANNEXE 7



Réf : EU/YN/FK/2009-12/509813
Affaire suivie par : Yves NURIT
☎ : 04.76.76.35.96

Grenoble, le 16 JUIN 2009

Monsieur Albert DUPUY
Préfet
Préfecture de l'Isère
12, Place de Verdun
BP 1046
38000 GRENOBLE Cedex 01

Objet : Déclassement A48

Monsieur le Préfet,

Le développement des transports en commun mis en œuvre par la Région Rhône Alpes (pour les TER), le Conseil Général de l'Isère (pour le réseau de bus inter-cités TransIsère) et le SMTC (pour les transports urbains), de manière complémentaire et coordonnée (notamment en ce qui concerne la tarification et la billetterie), conduit à une augmentation significative des usagers délaissant leurs véhicules particuliers pour effectuer leurs trajets quotidiens vers Grenoble.

Cependant, ce développement des transports en commun se heurte maintenant au maintien de la section de l'autoroute A 48 qui donne directement accès à l'hyper-centre de Grenoble, en occupant un espace précieux le long des berges de l'Isère, dont l'utilité ne paraît plus justifiée au regard du Plan de Déplacement Urbain (PDU) de l'agglomération grenobloise.

Cette emprise autoroutière de l'A 48, entre sa bifurcation avec l'A 48 et la « Porte de France » est en effet indispensable au développement de la ligne E de tramway que le SMTC a décidé de réaliser d'ici 2014, pour irriguer l'entrée nord-ouest de l'agglomération depuis le Fontanil jusqu'à Grenoble (connexion avec la ligne C au niveau des grands boulevards), via l'ancienne route de Lyon, l'actuelle emprise de l'A 48, l'Esplanade, la Porte de France et le-cours Jean Jaurès.

Cette ligne de tramway a été retenue, avec le prolongement de la ligne B, par le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire, dans le cadre de l'appel à projets TCSP suite au Grenelle de l'Environnement.

Parallèlement, le SMTC a lancé un « contrat d'axe » avec les communes desservies pour favoriser l'émergence de projets urbains le long de la ligne E.

Grenoble a anticipé en désignant au début de l'année l'architecte-urbaniste Christian de Portzamparc pour la conception du nouveau quartier de l'Esplanade dont les premiers immeubles devraient être livrés fin 2013, juste avant la mise en service de la ligne E.

Saint-Martin-le-Vinoux a quant à elle engagé depuis plusieurs années la requalification et l'équipement de ses quartiers, notamment dans le secteur de Pique Pierre, y compris avec l'aide de l'ANRU, et aujourd'hui l'aménagement du « Parc d'Oxford » dans le cadre de la Métro sur le secteur des 20 Toises.

Dans ce contexte, l'espace actuellement occupé par l'A 48 devrait accueillir, outre le tramway, une avenue urbaine apaisée, paysagée et dotée de pistes cyclables. Il doit aussi permettre d'ouvrir les berges de l'Isère sur des quartiers requalifiés objets de projets urbains durables et ambitieux, et en continuité de l'aménagement des quais historiques engagé dans le cadre du projet « Cœur de ville / Cœur d'agglomération ».

Ceci nécessite que le déclassement de l'autoroute A 48 puisse être entrepris en phase avec ces projets, et notamment avec la mise en œuvre des procédures administratives qu'ils nécessitent (modification de la ZPPAUP et du PLU, création de ZAC, enquête préalable à DUP...).

Les modalités de ce déclassement semblent toutefois encore incertaines. C'est la raison pour laquelle nous nous permettons de vous solliciter pour qu'elles puissent être précisées.

L'emprise concernée étant située sur le territoire de nos deux communes, nous sommes prêts à proposer à nos conseils municipaux respectifs de donner un accord de principe au déclassement de cette section autoroutière et de la classer respectivement dans le domaine public de nos communes.

Le Président du Conseil général nous ayant écrit le 9 janvier dernier qu'il était lui-même prêt à entreprendre la même démarche, nous vous sollicitons pour le déclenchement de la procédure la plus adéquate.

En vous remerciant pour votre concours, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à l'assurance de notre très haute considération.

Michel DESTOT

Député Maire de la Ville de Grenoble

Yannik OLLIVIER
Maire de la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

Copie : André VALLINI - Président du Conseil Général de l'Isère

ANNEXE 8

24 JUN 2021

DGUR
2021/003755

N°Ged

Monsieur Pierre-André JUVEN
Adjoint au Maire
Urbanisme et Santé
Hôtel de Ville
11 bd Jean Pain - CS 91066
38021 GRENOBLE CEDEX 1

Grenoble,

18 JUN 2021

Me Eke
Nombro.
Ged.

Ville de Grenoble
Service Projets et Ressources

21 JUN 2021



Copr.
P.A Juvem.
Cds IR2.

Suivi par : Stéphane BONOMI – 04.56.58.51.55 – stephane.bonomi@grenoblealpesmetropole.fr
DGA Cohérence Territoriale
Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement – service urbanisme
Nos références : 140310LT2021-047
Vos références : N°21-03135

Objet : Étude d'impact du projet urbain de l'Esplanade



Monsieur l'adjoint au Maire,

Par courrier reçu le 21 avril 2021, vous avez sollicité l'avis de Grenoble-Alpes Métropole, sur l'étude d'impact du projet urbain de l'Esplanade au titre des articles L.122-1-V et R.122-7 du Code de l'environnement relatifs à la procédure d'évaluation environnementale d'un projet.

Je vous en remercie et je salue tout d'abord l'important travail réalisé pour cette étude d'impact et la construction de ce projet marquant pour l'entrée de Grenoble.

J'ai noté que cette étude d'impact porte sur l'intégralité d'un projet ambitieux dont nombre de points reste encore en suspens du fait de sa temporalité de réalisation. Ce dossier fera donc l'objet d'études d'impact successives en fonction des phases de réalisation des différents projets, pour lesquelles mon avis sera à nouveau requis.

L'avis de Grenoble-Alpes Métropole porte par conséquent sur la première phase de travaux liée à l'aménagement de l'Esplanade et du boulevard de l'Esplanade qui fait l'objet d'un permis d'aménager, dont les délais d'instruction sont suspendus dans l'attente des conclusions de l'enquête publique.

Vous trouverez en annexe de ce courrier :

- Les remarques des services de l'urbanisme et des déplacements ;
- L'avis du service eau et assainissement.

Concernant l'avis de la direction assainissement sur le permis d'aménager, favorable sous condition, il conviendra que des solutions puissent être trouvées et versées au dossier d'enquête publique.

Concernant la partie urbanisme, le projet présenté dans l'étude d'impact nécessite un ajustement de la règle d'urbanisme qui est d'ores et déjà intégré au projet de modification n°1 du PLUi qui doit être prescrit cet été.

Du point de vue de la mobilité, votre projet nécessitera notamment pour ses phases ultérieures un important travail avec la Métropole, le SMMAG et les communes limitrophes afin d'apporter les réponses et arbitrages que votre projet pose en matière notamment d'impacts sur la circulation, le stationnement, ainsi que sur son financement.

Enfin, je vous précise que le service en charge des réseaux énergétiques n'a pas de remarque à faire sur ce dossier.

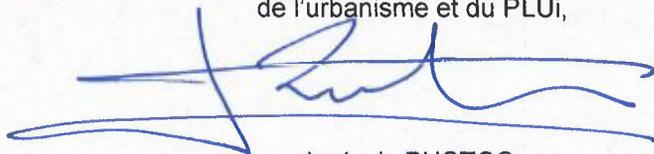
En conséquence Grenoble-Alpes Métropole émet un avis favorable sur la première tranche opérationnelle portant sur l'Esplanade et le boulevard de l'Esplanade, sous réserve de la prise en compte des éléments repris en annexe.

Les services de la Métropole restent à votre entière disposition en tant que de besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'adjoint au Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien cordialement

Le Vice-Président
chargé de la stratégie foncière,
de l'urbanisme et du PLUi,



Ludovic BUSTOS



Avis de Grenoble-Alpes Métropole sur l'Etude d'impact du projet Esplanade

Annexe au courrier n°140310LT2021-047

La métropole relève la compatibilité du projet avec son projet d'aménagement mikado situé en limite entre les communes de Grenoble et Saint Martin le Vinoux.

- **Compatibilité du projet avec le PLUI**

1) Page A/33 et D/270 : thématique documents d'urbanisme, Page 336 : zone UV / mesures pour la phase exploitation et page 337 : Grande Esplanade et Boulevard de l'Esplanade.

La compatibilité du projet avec le PLUI nécessite un ajustement du plan des formes urbaines pour ajuster les règles de végétalisation qui est intégré dans la modification n°1 dont la phase administrative est engagée.

- **Recommandations sur le volet mobilités**

La phase 1 du projet qui fait l'objet de la procédure d'autorisation porte sur l'aménagement de l'esplanade et du boulevard de l'esplanade. Les impacts de cette phase en terme de mobilité, objet de la présente autorisation sont négligeables.

L'impact des phases ultérieures envisagées par la Ville de Grenoble nécessitera un travail spécifique à réaliser en lien avec la Métropole, le SMMAG et les communes impactées par le projet dont la commune de Saint Martin le Vinoux. Ce travail devra intégrer la répartition des compétences entre la ville de Grenoble, la commune de Saint Martin le Vinoux, la Métropole et le SMMAG notamment en ce qui relève des espaces publics, des voiries et des mobilités.

Ce travail à venir devra s'appuyer sur une actualisation des études permettant d'analyser plus finement les conséquences du projet sur les conditions de circulation du secteur intégrant les enjeux de mobilité tous modes, des analyses macroscopiques à l'échelle des Voies Structurantes de l'Agglomération, des simulations plus locales à l'échelle du quartier, une études de priorité des transports en commun et plus particulièrement de la sécurité du tramway, une analyse capacitaire du carrefour Porte de France et de ses interactions avec le projet d'un carrefour nord.

L'ensemble de ces éléments ne relèvent pas de cette première phase d'autorisation et devront faire l'objet d'études approfondies dans le cadre des procédures ultérieures d'autorisation.

Concernant le stationnement, le SMMAG a rendu un avis dans lequel il est mentionné l'opportunité, dans le cadre de la première phase de travaux, d'étudier la faisabilité d'agrandir temporairement le parc-relais existant sur une partie de la petite Esplanade, dans l'attente de sa relocalisation et agrandissement.

En matière de stationnement, la Métropole sera attentive à ce que les habitants de la Chartreuse puissent disposer d'une offre de stationnement suffisante à leur arrivée dans l'agglomération sans pour autant remettre en question par un appel d'air la stratégie visant à inciter les habitants venant du Voironnais à privilégier les transports en commun.

La métropole relève la compatibilité du projet avec son projet d'aménagement mikado situé en limite entre les communes de Grenoble et Saint Martin le Vinoux.

Précisions à prendre en compte dans l'étude d'impact

1) Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Page D/191, D/270 et E/335 : OAP-PB

Corriger et/ou compléter les ambiances de l'OAP Paysage et biodiversité comme suit:

- sur Grenoble carnet de paysage Confluence Grenobloise / ambiance Faubourg
- sur St Martin le Vinoux : carnet de paysage Vallée de l'Isère aval / ambiance Coteau résidentiel.

Page D/193 : le plan de l'OAP est celui du PLUI arrêté ; à remplacer par celui du PLUI approuvé (idem pour la légende modifiée aussi).

Page D/270 : thématique documents d'urbanisme : mentionner l'OAP-Paysage et biodiversité.

Compléter l'OAP : préciser OAP sectorielle Esplanade

2) Protection du patrimoine

2.1 Patrimoine protégé dans le PLUI

Page A/34, D/194 et D/264 : La carte de protection du bâti présente en rouge les immeubles protégés en niveau 3 alors qu'ils sont en niveau 2 (légende à corriger). Reprendre les mêmes couleurs du PLUI : vert pour le niveau 1 et rose pour le 2 (à l'Esplanade il n'y a pas de bâtiment protégé en niveau 3, exceptionnel).

Pages D/194, D/264 et E/414 : Revoir l'explication des niveaux de protection du patrimoine en suivant le même ordre que dans le PLUI (de niveau 1 faible à niveau 3 exceptionnel). Niveau 1 et 3 : les prescriptions sont inversées : le PLUI indique que la démolition est interdite en 3 et pas en 1.

A rétablir comme dans le PLUI, d'autant que plus loin on parle du patrimoine de proximité en niveau 1 peu contraignant (niveau et prescriptions exacts).

Corriger le texte qui comporte aussi des erreurs de niveau (Poste de garde etc).

Pages D/194 D/264 et E/414 : *Note bas de page* : la modification simplifiée n°1 sera approuvée par délibération du conseil métropolitain du 2 juillet 2021, mettant fin à l'erreur matérielle portant sur la légende du plan des protections patrimoniales. (Inversion des niveaux 1 et 3).

2.2 SPR

Page D/261 : faire référence à la ZPPAUP créée avant l'AVAP

Page F/441 : Scénarios A, B et C : Patrimoine : remplacer AVAP par SPR.

3) Foncier / Impacts du projet

Page A/33 : En quoi le fait que peu d'acquisitions foncières soit à prévoir du fait des nombreuses propriétés Ville et Métro ait un impact négatif ?

4) Parc de la Casamaures

Page A/18 : Le PLUI a acté l'objectif de redonner à la Casamaure son parc et ses jardins. Le projet de parc pourrait s'étendre sur la totalité de la parcelle AT373 à Saint-Martin le Vinoux, y compris sur l'emprise de l'entrepôt qui ont vocation à être démolis. Le parc pourrait ainsi se déployer jusque sous la Casamaures. Les modalités de réalisation de ce parc devront faire l'objet d'un travail partagé avec la commune de Saint Martin le Vinoux.

5) Sur la forme

Page C/120 : mise en page défectueuse avec chevauchement de texte

Page D/188 et D/261 : pour le PADD, mettre un s à durables

Page D/189 : mettre la légende des hachures violettes sur le plan (secteur de performance énergétique renforcé ; secteur de carrière)

Page D/196 : Intervertir la légende des figures 50 et 51.

Page D/201 : la légende de la photo en bas de page s'applique en fait à la carte de la page précédente ; la déplacer et ajouter une légende à la photo.

6) Points divers

Page D/109 : le site d'étude : il est fait référence au périmètre de ZAC mais elle a été supprimée.

Page D/169 : la carte présente un secteur entouré de rouge indiqué comme inaccessible, ce qui n'est pas le cas pour la totalité du site. Il serait intéressant de cartographier la partie accessible qui présente certainement des habitats naturels.

Page D/127 : *Altitude des sommets à proximité du site* : En Chartreuse à proximité : La Bastille (491m), le Mont Jalla (635m), le Mont Rachais (1046m) ...

Page D/199 : *taux de logements locatifs sociaux* : à actualiser : au 1^{er} janvier 2019 : 20 151 soit 23,3% soit 1438 manquants.

Page D/208 : actualiser en temps voulu le paragraphe sur l'enquête ménage.

Page E/335 et F/461 : ajouter que le document d'urbanisme a fait l'objet d'une modification simplifiée approuvée le 2 juillet 2021 (date à vérifier en temps voulu).

Page F/449 : Mention du PLUI arrêté en février 2019 à actualiser.

ANNEXE 9

Monsieur Eric PIOLLE
Maire de Grenoble
Hôtel de Ville de Grenoble
11 boulevard Jean Pain
38000 GRENOBLE

COPIE

008713

Grenoble, le

02 OCT. 2024

Suivi par : Adeline REY – adeline.rey@grenoblealpesmetropole.fr
Pôle aménagement du territoire - Direction de l'urbanisme et de l'aménagement – Service Urbanisme
Nos références : 140310LT2024-040

Objet : Etude d'impact du projet urbain de l'Esplanade

Monsieur le Maire,

Je bien reçu le courrier du 13 août 2024 me faisant part du retrait de la demande d'avis de Grenoble-Alpes Métropole sur le dossier transmis le 11 juillet 2024 relatif au Permis d'Aménager de la Grande Esplanade et du Boulevard de l'Esplanade. Je prends ainsi bonne note de l'annulation de votre demande d'avis.

Je vous confirme que la Métropole souhaite le plein succès du projet de végétalisation et de requalification de la Grande Esplanade et de son boulevard, marquant pour l'entrée de Grenoble.

Cependant, l'étude d'impact associée au Permis d'Aménager transmise le 11 juillet dernier porte, quant à elle, sur l'intégralité d'un projet ambitieux, dont le Permis d'Aménager de la Grande Esplanade et du Boulevard de l'Esplanade est présentée comme une première phase de travaux.

De nombreux éléments de programmation de ce projet global devront en temps voulu, faire l'objet d'un travail commun afin de pouvoir s'assurer de leur opportunité, de leur faisabilité et des conditions de leur réalisation et de financement.

Il s'agit notamment du déclassement de la route nationale, du déplacement de cet axe d'entrée de ville, de la réalisation d'une passerelle piétons-cycles et des conditions de raccordement à l'Esplanade au travers de la route nationale, de la création d'un carrefour nord au droit de la Casamaures dont l'opportunité et les conditions de réalisation devront être également partagées avec la commune de Saint Martin le Vinoux, de la réalisation du P+R pour les habitants de la Chartreuse et le réaménagement de la route de Lyon et du carrefour de la Porte de France.

La Métropole a bien noté que la procédure d'autorisation environnementale et le dossier de permis d'aménager en cours de consultation et co-porté par nos collectivités ne portent que sur l'Esplanade et le boulevard de l'Esplanade. Cette procédure ne concerne donc pas l'ensemble de votre projet d'aménagement du quartier de l'Esplanade.

La programmation de l'opération globale et l'étude d'impact devront par la suite être actualisées afin de pouvoir pleinement accorder l'opération d'aménagement du quartier de l'Esplanade portée par la Ville avec les politiques conduites par la commune de Saint Martin le Vinoux géographiquement concernée, le SMMAG et la Métropole.

Ce travail nécessitera un travail partagé entre les collectivités locales et leurs groupements ainsi qu'avec l'Etat compétent notamment pour la route nationale. Ce travail constituera une étape nécessaire pour la réalisation des prochaines phases de réalisation de votre projet d'aménagement dans le cadre des autorisations d'urbanisme qui leur seront nécessaires, et pour lesquelles l'avis de Grenoble-Alpes Métropole devra alors être requis. Vous trouverez en annexe de ce courrier, concernant l'étude d'impact, les remarques des services de l'urbanisme, de l'assainissement, de la transition énergétique et du stationnement et des mobilités.

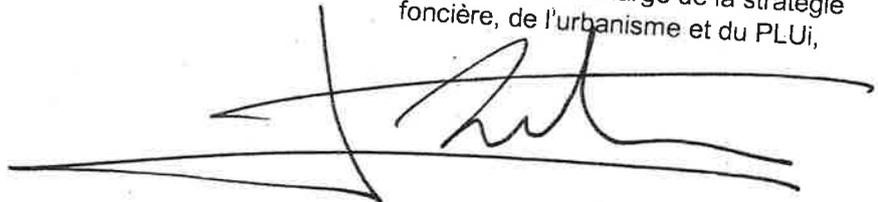
Quant au Permis d'Aménager, les avis de nos services vous seront transmis lors de l'instruction.

Les services de la Métropole restent à votre entière disposition en tant que de besoin.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations les meilleures.

A. Bustos

Le vice-président chargé de la stratégie foncière, de l'urbanisme et du PLUi,



Ludovic BUSTOS

Pièce jointe :

Avis technique sur l'étude d'impact du projet Esplanade.

ANNEXE 10



Grenoble, le

- 3 AVR. 2025

Margot BELAIR

ADJOINTE AU MAIRE

URBANISME - QUARTIER DE L'ÉCOLE DIDEROT

Alan CONFESSON

MAIRE ADJOINT DU SECTEUR 2

COMMERCES – ARTISANAT - ÉCONOMIE LOCALE –

ESPACE PUBLIC : RÉGLEMENTATION DES

TERRASSES ET DE L'ANIMATION – QUARTIER DE

L'ÉCOLE DU JARDIN DE VILLE

**A l'attention de Mesdames et Messieurs
les Maires et les élu-es**

Vos réf : Elu.e/MB/AC/Cab/OB/RR/ST/2025-021

Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus-es,

Nous avons reçu copie du courrier sur lequel vous avez apposé votre signature avant qu'il ne soit adressé au Président de la Métropole, en pleine enquête publique sur le projet de rénovation de la grande esplanade à Grenoble.

Par la présente nous souhaitons vous apporter des éléments importants pour répondre aux questionnements soulevés dans ce courrier.

Tout d'abord nous voulons vous rappeler que le plan guide de projet Esplanade est étudié, discuté et délibéré depuis maintenant dix ans, en lien avec la commune limitrophe, la Métropole et le syndicat de transport.

Ce projet a fait l'objet de délibérations spécifiques, votées par une bonne partie d'entre vous, au sein de l'hémicycle métropolitain lors des séances du 22 décembre 2017 et du 8 novembre 2019.

Le projet et ses composantes sont aussi présents et intégrés pleinement dans le PLUi (voir OAP Esplanade) et le PDU 2030 (voir notamment "P4 plan d'action" pages 173, 198, 199 et "P5_Cartes"), documents stratégiques qui guident notre territoire, approuvés par les instances délibérantes de la Métropole et du SMMAG.

Ce projet avance donc pas à pas, et notre méthode ne se veut aucunement unilatérale, bien au contraire.

Nous souhaitons surtout vous apporter une information importante qui contredit ce qu'il vous a été visiblement rapporté pour vous faire cosigner le courrier au Président de la Métropole.

La déclaration de projet qui va faire suite à l'enquête publique ne concerne bien QUE la « première brique » du plan guide de l'Esplanade à savoir la transformation de la grande esplanade en parc. Cette déclaration de projet a été réduite sur ce périmètre à la demande et en concertation avec la Métropole.

Ce projet de créer un parc sur la grande esplanade est un projet communal, sur compétences communales, sur foncier communal et sur budget communal, hormis les travaux connexes de réfection du boulevard de l'esplanade contigu sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine.

Nous œuvrons pour la création de ce parc à la place d'un parking vieillissant qui a vu sa capacité réduire de 852 à 397 places entre 2009 et 2017 puis seulement 249 places aujourd'hui. Ce parking est non réglementé, non rotatif. Sur ces places, 70 % sont occupées par des voitures ventouses (voir note jointe). Ce parking n'assure aucune fonction de parking relais contrairement à ce qui a pu être dit ou écrit publiquement. Globalement cet espace et ses fonctionnalités actuelles, sont donc bien loin de nos objectifs partagés s'agissant des mobilités.

Ce premier chantier a été discuté techniquement et politiquement de manière approfondie entre services municipaux et métropolitains. Les financements métropolitains pour ce qui concerne le boulevard, qui est de compétence métropolitaine, sont réservés et validés. Nous souhaitons initialement engager les travaux sur le boulevard cette année mais, après échanges avec la Métropole, nous avons finalement accepté qu'ils ne se déroulent qu'en 2027.

Ce premier projet n'aura pas d'impact notable ni sur les équilibres en termes de mobilités ni sur les finances de notre Métropole. Il s'inscrit de plus pleinement dans la stratégie d'adaptation et d'atténuation du dérèglement climatique de notre Métropole, et profitera aux habitant-es de Grenoble mais aussi aux riverain-es de Saint-Martin-le-Vinoux, sans que cette commune ne contribue financièrement à ce projet d'ampleur.

Concernant le reste du projet Esplanade, qui suscite visiblement votre inquiétude, sachez que nous sommes actuellement toujours à l'étape du plan guide, et sommes parfaitement conscients qu'il s'agit d'enjeux qui nécessiteront des moyens et des partenariats avec la Métropole et le SMMAG.

Ainsi, même si leur principe est inscrit dans le PDU 2030, le futur parking relais, l'apaisement de l'A 480 et de la porte de France et la passerelle piéton-cycle sur l'Isère doivent évidemment continuer d'être étudiés, discutés et planifiés avec la Métropole.

Nous vous confirmons que nous souhaitons un maintien sur le quartier d'une offre de parking relais. C'est le cas aujourd'hui, non pas sur la Grande Esplanade mais plus au Nord, au niveau de l'arrêt de tramway Casamaures Village. Nous avons proposé de reconstituer cette offre de parking relais dans un parking silo sur la route de Lyon. Cela est inscrit au PDU 2030 et nous avons pu solliciter le syndicat de transport afin de poursuivre le travail de manière partenariale.

Nous portons ces différents projets auprès de notre intercommunalité et du syndicat de transport depuis maintenant près de 10 ans sans débouché opérationnel à ce stade.

Malgré ce temps long, aucun passage en force n'est souhaité ni souhaitable sur ces projets sur lesquels nous souhaitons avancer de manière partenariale.

Aussi **nous sommes tout à fait demandeurs d'une coordination intercommunale plus poussée et étroite sur la suite de ce projet** Esplanade, sur l'avenir de la RN 481, de la passerelle et du parking relai, et plus globalement sur cette entrée nord-ouest du cœur de l'agglomération.

Nous croyons, plus que jamais, à toute la pertinence de notre établissement de coopération intercommunale pour tenir ce rôle de coordination et d'intégration des différentes volontés communales.

Nous espérons que, par ce courrier, nous avons pu vous éclairer et vous rassurer sur ce projet qui avance par étape depuis plus de 10 ans sans mettre quiconque devant le fait accompli.

Nous le redisons, le lancement prochain du chantier de la grande Esplanade n'entraîne en rien le lancement des autres éléments du plan guide sur lesquels nous sommes preneurs d'une coordination intercommunale.

Pour finir, à l'heure où les enjeux politiques voire politiciens peuvent devenir de plus en plus prégnants, nous ne pouvons que nous enjoindre collectivement à suivre la voie du dialogue plutôt que celle des manœuvres, à s'attacher toujours aux faits, et à éviter l'appel à l'ingérence dans les affaires de certaines communes.

Nous ne souhaitons ce type de procédé à aucun-e Maire de notre agglomération pour ses projets de parcs, de parkings ou de places publiques.

Restant ouverts à tout échange sur ce beau projet urbain et patrimonial que nous travaillerons sereinement, nous vous prions, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus-es, de recevoir nos salutations distinguées.

Margot BELAIR



Alan CONFESSON





Note Stationnement Esplanade

11 mars 2025

- **Le stationnement gratuit**

Une offre gratuite réduite de 62 % en 15 ans

L'offre gratuite de stationnement sur la grande Esplanade s'est fortement réduite depuis une quinzaine d'année, notamment suite à l'arrivée du tramway, passant de 852 à 397 places entre 2009 et 2017 puis seulement 249 places aujourd'hui. Par ailleurs avec l'extension du payant sur la route de Lyon, l'offre gratuite dans le quartier ne représente plus que 415 places (249 places sur la grande Esplanade, et 166 autour du boulo-drome), contre 1090 places en 2009 (- 62 %). Dans le cadre du réaménagement de la grande Esplanade, et suivant en cela les préconisations du PDU adopté en 2019 par le SMTC, il est prévu de supprimer totalement l'offre gratuite dans le quartier, à l'image de ce qui a été mis en œuvre dans les quartiers Jean Macé, Ile Verte ou Chorier Berriat.

Une très large majorité de voitures ventouses en secteur gratuit

L'enquête stationnement menée en 2017 indiquait que 70 % des places de stationnement gratuites sur la grande Esplanade étaient occupées par des voitures stationnant plus d'une journée. Le reste des places étant essentiellement utilisées par des véhicules qui stationnent plus de 4 h, correspondant notamment à un usage de pendulaires qui travaillent à Grenoble depuis l'extérieur de l'agglomération en arrivant le matin et en repartant le soir (49 % des entrées dans le parking en semaine). Les usages plus ponctuels correspondant à des visiteurs stationnant moins de 4h étaient très limités. Si l'offre gratuite sur la Grande Esplanade est aujourd'hui globalement saturée. Il est à noter que cela était déjà le cas en 2009 malgré une offre bien plus importante. Ce n'est pas la réduction de l'offre gratuite qui a créé de la saturation qui était déjà inhérente à la gratuité de l'offre dans ce secteur. La gratuité était d'ailleurs de très loin le motif principal du choix de se stationner dans ce secteur dans l'enquête de 2009 (critère de choix pour 82% des automobilistes, contre 15 % la proximité et 3 % la disponibilité).

- **Le stationnement payant, éligible au ticket résident**

Une offre payante non saturée

L'offre de stationnement payant, éligible au ticket résident, représentait dans le quartier en 2009 seulement 46 places. Cette offre payante représente désormais 256 places, dont 126 sur la route de Lyon, 46 sur le sud de la Grande Esplanade et 84 sur le boulevard de l'Esplanade.

L'enquête stationnement menée en 2017 indiquait que cette offre payante n'était pas saturée, contrairement à l'offre gratuite. La poche au sud de l'Esplanade affichait une occupation moyenne de 30 % et celle sur le boulevard de seulement 17 %. Côté route de Lyon, l'occupation moyenne oscillait entre 45 et 63 %. La saturation de l'offre gratuite de stationnement correspond ainsi bien à l'attractivité de la gratuité et non à un sous dimensionnement global de l'offre.

Un projet largement dimensionné pour le stationnement des résidents et des visiteurs du quartier

Le projet de réaménagement de la grande Esplanade prévoit la suppression du stationnement gratuit

dans le quartier mais une relative stabilité de l'offre payante, avec la conservation des 126 places sur la Route de Lyon (126 places) et le maintien de 90 places côté Esplanade (sur la petite Esplanade) contre 130 aujourd'hui (dont 46 au sud de la Grande Esplanade), soit un total de 216 contre 256 aujourd'hui. Cette offre payante a vocation à permettre aux habitants du quartier de pouvoir se garer avec un ticket résident, et d'accueillir les visiteurs à la journée du quartier. En 2017, il était estimé qu'environ 164 véhicules ne disposaient pas d'une offre privative dans le quartier, et qu'à long terme cette demande ne serait plus que de 102 du fait des tendances à la baisse du taux de motorisation (qui rejoint celui du centre ville à 0,65 véhicule par ménage). Par ailleurs, le plan guide du quartier prévoit la réalisation d'une place par logement (non boxée) pour les futurs projets, ce qui s'avère supérieur aux besoins de 2017 sur le quartier (0,86 véh./ménage) et aux ambitions portées (0,65 véh./ménage). Ces éléments indiquent qu'une offre payante de plus de 200 places couvre assez largement les besoins des résidents et des visiteurs du quartier.

- **Le stationnement à l'Esplanade sans la gratuité : ticket résident, report modal, et report sur l'offre payante ou P+R existante**

Ticket résident, report sur le payant et report modal : trois leviers pour absorber les besoins

L'offre de stationnement de l'Esplanade a la particularité de ne pas être une offre disponible à l'année. Durant deux mois, le stationnement est neutralisé pour l'accueil de la foire des Rameaux. Les usagers du stationnement dans ce secteur sont donc déjà habitués à s'en passer pour des durées de temps importantes, avec des stratégies de report qui nous renseignent sur l'impact de la disparition de l'offre gratuite prévue par le projet de réaménagement.

Dans l'enquête de 2009, 49 % des usagers interrogés indiquaient se reporter sur un autre secteur gratuit, tandis que 27 % expliquaient changer de mode de déplacement, 14 % se reporter sur le secteur payant et 5 % sur les parkings relais.

Dans l'enquête de 2017, permettant de distinguer les catégories d'usagers, il était significatif de voir que la grande majorité des résidents du quartier continuaient à stationner dans le secteur (et que certains réinvestissaient leur garage), tandis que les résidents d'autres quartiers dans Grenoble se reportaient pour la plupart dans le reste de la ville, en essayant de viser les zones gratuites. Pour ces usagers grenoblois, le passage en payant de l'ensemble des quartiers au nord des grands boulevards leur assure désormais de trouver plus facilement une place à proximité de chez eux en utilisant le ticket résident dont le coût est seulement de 12 euros pour 30 jours.

S'agissant des usagers stationnant à l'Esplanade pour le motif « travail/études » et pour le motif "achats/loisirs/autres", ils étaient respectivement 38 % et 35 % à changer de mode de transport directement (principalement) ou via un parking relais, durant les périodes d'évènements, contre 32 et 45 % à se stationner ailleurs dans Grenoble et 22 % et 18 % ailleurs dans le quartier ou sur les quais. Il apparaît ainsi que le report modal constitue un levier majeur pour accompagner la disparition de l'offre de stationnement gratuite. C'est d'ailleurs dans cette optique que le PDU adopté en 2019 prévoyait de généraliser le stationnement payant au nord des grands boulevards afin d'encourager le report modal des travailleurs pendulaires et des visiteurs tout en améliorant la disponibilité de l'offre de stationnement pour les habitants et les visiteurs qui ont besoin de leur véhicule.

Les parkings relais et l'offre de stationnement longue durée à mobiliser dans d'autres quartiers

Le parking relais actuel de 100 places apparaît suffisamment capacitaire pour capter les flux en provenance de la Chartreuse via la route de Clémencières et leur permettre de rejoindre leur

destination à pied, à vélo, ou en tram. Il est à noter que la saturation actuelle du P+R découle de l'absence de contrôle d'accès opérationnel. Pour les autres usagers, d'autres parkings relais plus proches de leur point de départ sont à mobiliser conformément à la stratégie mobilité du PDU. Enfin d'autres offres de stationnement sont potentiellement mobilisables pour assurer une offre de stationnement longue durée attractive pour certains types de visiteurs qui ne seraient pas éligibles au ticket résident. ParkGam dispose aujourd'hui d'un parking de 400 places quasiment vide sous le stade des Alpes (taux moyen d'occupation de 3% en semaine, 7 % le samedi), faute de tarification attractive et de communication. Ce parking sous utilisé est encore mieux desservi par les transports en commun (ligne C1 et Tram C) que l'esplanade et plus proche à pied ou à vélo de l'hyper centre.

En résumé :

- Attractivité forte du stationnement car gratuit avec 70 % de voitures ventouses (+ de 24h). L'Esplanade n'a pas de fonction de parking relais ou de parking courte car saturé (contrairement à l'offre payante). C'est une fonction de parking longue durée pour visiteurs extérieurs ou des grenoblois qui vivent dans le centre-ville et profitent de la gratuité pour économiser le ticket résident.
- La suppression du stationnement gratuit sera compensée par (1) le report sur l'offre payante pour les habitants (ticket résident) et les visiteurs courte et moyenne durée ; (2) le report modal pour les autres usagers, directement ou via un parking plus éloigné, sauf pour les flux de chartreuse avec le P+R actuel bien dimensionné (saturé car non contrôlé).
- Offre de stationnement alternative existante à mobiliser pour les visiteurs longue durée : notamment les 400 places publiques vides sous le stade des Alpes avec une tarification et une communication à revoir côté métropole.

Madame Capucine MORIN
Présidente
de la Commission d'Enquête Publique
relative au projet de l'Esplanade

Grenoble le, **11 AVR. 2025**

Suivi par : Adeline Rey – adeline.rey@grenoblealpesmetropole.fr
Pôle aménagement du territoire - Direction de l'urbanisme et de l'aménagement – service urbanisme
Nos références : 140310LT2025-014

Objet : Transmission des réponses de Grenoble-Alpes Métropole au procès-verbal de synthèse de la Commission d'enquête pour le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Madame la Présidente,

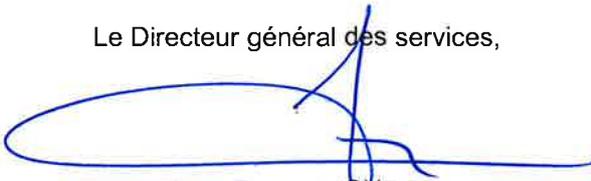
L'enquête publique concernant le projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est tenue du 17 février au 21 mars 2025. Vous nous avez transmis votre procès-verbal de synthèse le 7 avril 2025.

Conformément à l'article R 123-18 du code de l'environnement, Grenoble Alpes Métropole vous remet les réponses à ce procès-verbal de synthèse, sous forme numérique.

Les services de la Métropole restent à votre entière disposition en tant que de besoin pour la finalisation de cette enquête publique et restent dans l'attente de votre rapport et de vos conclusions.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Directeur général des services,



Jean-François CURCI

Pièce jointe : mémoire en réponse au Procès-Verbal de Synthèse

COMMUNE DE GRENOBLE

ENQUÊTE PUBLIQUE

EP24000223/38

REQUALIFICATION DU QUARTIER DE L'ESPLANADE ET MISE EN COMPATIBILITÉ DU PLUi



Enquête publique du 17 février 2025 au 21 mars 2025

Mémoire en réponse au Procès-Verbal de Synthèse



GRENOBLEALPES
MÉTROPOLE

PRÉAMBULE

L'enquête publique relative à la requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal s'est tenue du 17 février au 21 mars 2025.

Conformément à l'article R 123-18 du code de l'environnement, faisant suite à la réception du Procès-Verbal de synthèse transmis par la commission d'enquête le 7 avril 2025, Grenoble-Alpes Métropole transmet le présent mémoire en réponse à la présidente de la commission d'enquête.

Comme proposé par la commission d'enquête, Grenoble-Alpes Métropole a fait le choix de structurer son mémoire en réponse en réutilisant la trame du Procès-Verbal de synthèse de la commission d'enquête et en apportant ses réponses dans les encarts prévus à cet effet.

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	1
1 / Cadre juridique	3
2 / Déroulement	3
3 / Bilan des observations	4
4 / Synthèse des Observations du public	8
4.1. la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade	8
4.1.1. la Grande Esplanade	9
4.1.2. la foire des Rameaux	11
4.1.3. les équipements publics	14
4.1.4. le boulevard de l'Esplanade	14
4.1.5. le stationnement	16
4.1.6. le calendrier	26
4.1.7. les concertations préalables ou réglementaires	26
4.2. la mise en compatibilité avec le document d'urbanisme	28
4.3. la requalification urbaine du quartier de l'esplanade	28
4.3.1. le dossier	28
4.3.2. les déplacements	29
4.3.3. les logements	42
4.3.4. Le parc des Berges	47
4.3.5. les aspects financiers	48
4.3.6. les avis sur le projet global	49
4.3.7. la concertation entre les collectivités	51
4.3.8. les oppositions à la municipalité	53
4.3.9. Hors sujet	53
5 / Synthèse des avis des Personnes Publiques Associées et de collectivités	54
5.1. L'autorité environnementale	54
5.2. Avis de la commune de Saint Martin Le Vinoux	54
5.3. Avis de l'Architecte des Bâtiments de France	56
5.4. Direction départementale des Routes Centre-Est	56
5.5. Avis du Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise	57
5.6. Avis de la commune de Saint Égrève	59
5.7. Avis du Parc Naturel Régional de Chartreuse	62
5.8. Lettre du Président de Grenoble Alpes Métropole	63
5.9. Lettre de maires et d'élus métropolitains au Président de Grenoble-Alpes Métropole	64

1 / CADRE JURIDIQUE

Article R123-18 du code de l'environnement : « À l'expiration du délai d'enquête, le registre d'enquête est mis à disposition du commissaire enquêteur ou du président de la commission d'enquête et clos par lui [...].

Dès réception du registre et des documents annexés, le commissaire enquêteur ou le président de la commission d'enquête rencontre, dans la huitaine, le responsable du projet, plan ou programme et lui communique les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet, plan ou programme dispose d'un délai de quinze jours pour produire ses observations éventuelles ».¹

2 / DEROULEMENT

L'enquête s'est déroulée du lundi 17 février 2025 à 8 h au vendredi 21 mars 2025 à 17h50, soit pendant 33 jours consécutifs.

Recueil des contributions

Les membres de la commission ont reçu les observations du public sur le projet pendant les 6 permanences prévues, aux lieux et heures suivants :

Lieu	Date	Horaires	Nombre de personnes reçues
Grenoble Hôtel de Ville	mercredi 19 février 2025	11h-13h	1
Boulodrome de l'Esplanade	lundi 24 février 2025	14h-16h	5
Grenoble Hôtel de Ville	jeudi 6 mars 2025	9h-11h	0
Boulodrome de l'Esplanade	vendredi 14 mars 2025	16h-18h	6
Grenoble Hôtel de Ville	mardi 18 mars 2025	13h-15h	3
Grenoble Hôtel de Ville	vendredi 21 mars 2025	15-17h	12

Les contributions pouvaient être déposées sur les registres papier déposés dans les deux lieux de permanences, à l'Hôtel de ville de Grenoble pendant les heures d'ouverture au public, et au Boulodrome de l'Esplanade, pendant les permanences.

Elles pouvaient être déposées sur le registre numérique (<https://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-esplanade-grenoble>), ou adressées par courriel (enquetepublique-esplanade-grenoble@mail.registre-numerique.fr) pendant toute la durée de l'enquête.

¹Code de l'environnement - art. R123-18 (VD)

Enfin, elles pouvaient être adressées par courrier postal à Madame la présidente de la commission d'enquête, Capucine MORIN, projet de l'Esplanade, Hôtel de Ville 11 boulevard Jean Pain 38000 Grenoble.

Réunion publique

A la demande de la commission d'enquête, une réunion publique s'est tenue le mercredi 12 mars 2025, de 18h à 20h30, à l'Hôtel de Ville de Grenoble, 11 boulevard Jean Pain à Grenoble.

Le compte rendu de cette réunion sera annexé au rapport d'enquête.

Rencontres avec élus

Le 6 février 2025, la commission a rencontré 3 élus de la ville de Grenoble, Margot BELAIR, maire-adjointe en charge de l'urbanisme, Gilles NAMUR, maire-adjoint en charge de l'espace public et Alan CONFESSON, maire-adjoint du secteur 2 et leurs services.

Le 27 février 2025, la commission a rencontré M. Sylvain LAVAL en ses qualités de vice-président de GAM, président du SMMAG et maire de Saint Martin le Vinoux.

3 / BILAN DES OBSERVATIONS

La commission d'enquête a été destinataire de l'ensemble des contributions déposées sur le registre numérique, sur les registres papier, envoyées par courriels et par courriers.

Synthèse quantitative et qualitative

Au cours de l'enquête, le public s'est largement exprimé sur le registre numérique. **693 contributions** ont été déposées. Elles ont été rédigées majoritairement directement en ligne sur le registre. 16 nous sont parvenues par courriels, 4 ont été écrites sur les registres papier et 6 nous ont été adressées par courrier postal. Elles ont toutes été retranscrites sur le registre numérique et publiées.

Une contribution pouvant aborder plusieurs thèmes, chaque observation a été « découpé » en observations, un thème unique étant affecté à chacune d'elles. La commission a ensuite classé ces observations par thèmes et fait un résumé de chacune d'elles. Ainsi, c'est un total de **1 411 observations différentes** que la commission d'enquête a recensées et analysées.

Ces observations et leurs résumés sont disponibles dans un tableau placé en annexe de ce procès-verbal de synthèse. Il est précisé que le nom de Saint-Martin-Le-Vinoux apparaît la plupart du temps sous la forme : "SMLV" et Grenoble Alpes-Métropole sous forme de GAM.

Plusieurs constats

- 53 % contributions (367/693) ont souhaité conserver l'anonymat.
- Les contributions proviennent majoritairement d'habitants de Grenoble (311/693) et de Saint Martin le Vinoux (245/693) et de l'agglomération grenobloise (636/693)

La grande majorité des observations reçues (31%) concerne la problématique du stationnement soulevée par la suppression des places de stationnement gratuites.

Le sujet des déplacements motorisés est également très souvent discuté. Ces remarques sont regroupées sous le thème RN481/Entrée Nord et également, dans ce tableau, sous le thème déplacements divers qui regroupe des observations qui n'ont pas pu être classées du fait de l'imbrication des arguments développés (224 obs.). Ces observations ont été redistribuées dans les chapitres correspondant du Procès-Verbal de Synthèse. Les nuisances liées à la circulation automobile sont des arguments souvent cités (54 obs.).

Le projet de création de la passerelle sur l'Isère est également très souvent développé (44 obs.).

La requalification de la Grande Esplanade est un sujet largement traité par les thèmes grande Esplanade et comme pour les déplacements, on retrouve de très nombreuses observations dans le thème espace public divers qui concernent la globalité du projet et n'ont pas pu être spécifiquement classées dans ce thème (219 obs.).

Le sujet de la création de nouveaux logements a également fortement mobilisé le public, pour des enjeux toutefois très différents (95 obs.).

Enfin, la foire des Rameaux reste un sujet qui apporte également de nombreuses réactions (48 obs.).

Tous les thèmes abordés sont importants, les commerces (33 obs.), la concertation (49 obs.) et les autres. Ils sont tous développés dans le procès-verbal de synthèse qui suit.

Deux courriers sont arrivés le 25 mars, hors délais :

- Une lettre de M. Christophe FERRARI, président de GAM, accompagné de la copie de 3 courriers adressés à M. Eric PIOLLE, maire, déjà enregistrée deux fois (@617 et E620) dans le registre numérique,
- Une lettre de Mme Monique SECRETANT, habitante Saint Martin Le Vinoux, non prise en compte

En plus des contributions émises par le public, des collectivités, des élus et des associations se sont exprimés.

Contributions/délibérations de collectivités territoriales

@658, Président du PNR de Chartreuse, D.ESCARRON

@528, Maire de St Egrève, Laurent AMADIEU

@431, commune de Quaix en Chartreuse

@188 mairie de Seyssins, Philippe CHEVALLIER

@152 Maire La Tronche, Bernard SPINDLER

@624 Délibération du SMMAG, Sylvain LAVAL, en réponse à la demande d'avis adressé par la Ville de Grenoble en juillet 2025.

@617, E620, lettre adressée à la commission par le président de GAM, Christophe FERRARI

Contributions des groupes politiques,

- @647 Benjamin COIFFARD Groupe politique Proximité, St Egrève
- @639 Intergroupe GSA/GDES

- @555 Emilie CHALAS, "Nouveau Regard"
- @567 Dominique ESCARRON, groupe CCM

Contributions d'associations et d'unions de quartier

@541, ADTC

@597 Association Casamaures d'hier et d'aujourd'hui"

@326 Union des habitants de quartier du centre-ville

@198 Président de l'Union quartier rive droite , Gerald Dulac

@24 Président de l'association des riverains de la route de Narbonne, Patrick Jullian

Contributions d'élus

@683, Une lettre adressée au Président de la métropole, en date du 20 mars, "Position d'élus métropolitains - Projet Esplanade Grenoble" signée par :

- Christian Balestrieri maire de Proveysieux et conseiller métropolitain
- Chrystel Bayon maire de Domène
- Hassen Bouzegoub conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Jérôme Buisson maire de Notre-Dame-de-Mésage et conseiller métropolitain
- Cécile Cenatiempo conseillère municipale de Grenoble et conseillère métropolitaine
- Émilie Chalas conseillère municipale de Grenoble et conseillère métropolitaine
- Pascal Clouaire conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Benjamin Coiffard conseiller municipal de Saint-Egrève et conseiller métropolitain
- Jean-Luc Corbet maire de Varcès-Allières-et-Risset et conseiller métropolitain
- Cécile Curtet conseillère métropolitaine et maire de Saint-Paul-de-Varces
- Sylvie Cussigh Adjointe au maire de Gières et conseillère métropolitaine
- Evelyne De Caro adjointe au maire de Fontaine et conseillère métropolitaine
- Marc Depinois maire de Mont-Saint-Martin et conseiller métropolitain
- Sylvain Duloutre maire de Sarceñas et conseiller métropolitain
- Stéphane Dupont Ferrier maire de Le Fontanil-Cornillon et conseiller métropolitain
- Dominique Escaron maire de Le Sappey-en-Chartreuse et conseiller métropolitain
- Simon Farley maire de Le Gua et conseiller métropolitain
- Pierre Faure maire de Quaix-en-Chartreuse
- Franck Fleury conseiller municipal de Herbeys et conseiller métropolitain
- Françoise Fontana maire de Herbeys
- Cédric Garcin maire de Murianette et conseiller métropolitain
- Michel Gauthier maire de Miribel-Lanchâtre et conseiller métropolitain
- Jean-Marc Gauthier maire de Vaulnaveys-le-bas et conseiller métropolitain
- Guy Genet maire de Vif et conseiller métropolitain
- Yasmine Gonay adjointe au maire de Vif et conseillère métropolitaine
- Souad Grand adjointe au maire de Le Pont-de-Claix et conseillère métropolitaine
- Norbert Grimoud maire de Saint-Georges-de-Commiers et conseiller métropolitain

- Raphael Guerrero maire de Jarrie et conseiller métropolitain
- Audrey Guyomard maire de Bresson et conseillère métropolitaine
- Joëlle Hours conseillère municipale de Meylan et conseillère métropolitaine
- Fabrice Hugelé maire de Seyssins et conseiller métropolitain
- Sylvain Laval maire de Saint-Martin-le-Vinoux et conseiller métropolitain
- Corine Lemarié conseillère municipale de Varcès et conseillère métropolitaine
- Sabine Leyraud conseillère municipale de Fontaine et conseillère métropolitaine
- Franck Longo maire de Fontaine et conseiller métropolitain
- Anahide Mardirossian adjointe au maire de Saint-Martin-le-Vinoux et conseillère métropolitaine
- Christian Masnada maire de Saint-Pierre-de-Mésage et conseiller métropolitain
- Jean-Damien Mermillod-Blondin maire de Corenc et conseiller métropolitain
- Marc Oddon maire de Venon et conseiller métropolitain
- Alfio Penisi conseiller municipal de Noyarey et conseiller métropolitain
- Lionel Picollet conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Cyrille Pleyne maire de Séchilienne et conseillère métropolitaine
- Laetitia Rabih adjointe au maire d'Échirolles et conseillère métropolitaine
- Christophe Revil maire de Claix et conseiller métropolitain
- Agnès Renier adjointe au maire de Notre Dame-de-Commiers et conseillère métropolitaine
- Éric Rossetti adjoint au maire de Quaix-en-Chartreuse et conseiller métropolitain
- Olivier six conseiller municipal de Grenoble et conseiller métropolitain
- Guy Sotto maire de Montchaboud et conseiller métropolitain
- Claude Soullier maire de Brié-et-Angonnes et conseiller métropolitain
- Gilles Strappazon maire de Saint-Barthélemy-de-Séchilienne et conseiller métropolitain
- Marie-Noëlle Strecker adjointe au maire de Claix et conseillère métropolitaine
- Laurent Thoviste adjoint au maire de Fontaine et conseiller métropolitain
- Michel Vendra maire de Sassenage
- Pierre Verri maire de Gières et conseiller métropolitain

Laetitia Rabih, conseillère municipale d'Échirolles

Lionel Picollet, conseiller municipal de Grenoble

@510 Hassen Bouzeghoub, conseiller municipal de Grenoble

@565 Alain Carignon, conseiller municipal de Grenoble

4 / SYNTHÈSE DES OBSERVATIONS DU PUBLIC

Méthode de travail de la commission d'enquête

Dans les paragraphes qui suivent, la commission d'enquête a illustré les thèmes principaux abordés par les contributeurs. Elle l'a fait par des extraits d'observations du public issus des registres d'enquête. Elle a sélectionné des extraits qui lui ont semblé être le plus représentatif possible de chaque thème.

Cette représentation a l'ambition d'être impartiale, mais pas celle d'être exhaustive. La commission d'enquête invite en conséquence le lecteur à se reporter en Annexe au tableau "PVS Tableaux des contributions, comprenant le n°ID des contributions, le n° de l'observation, le nom, si l'anonymat n'a pas été demandé, le prénom, la date de dépôt, la ville, l'objet de la contribution, le texte de l'observation, son orientation et son résumé.

Les contributions sont toutes disponibles en lecture sur le registre numérique, qui reste accessible au public.

Ces extraits, « *en italique* », précédés de la mention « paroles de contributeurs », correspondent aux avis et questions exprimés par les contributeurs à l'enquête publique, sans comptabiliser le nombre de fois où elles ont été exprimées. Ils ne reflètent en rien l'opinion de la commission d'enquête.

La commission d'enquête transmet aux maîtres d'ouvrage les avis et demandes des contributeurs afin qu'ils « produisent leurs observations en réponse ».

Par ailleurs, en fin de présentation de chaque thème, la commission d'enquête a posé (ou non) une ou des questions aux maîtres d'ouvrage sous la forme suivante :

Commentaires - Question de la commission d'enquête

Indépendamment des questions posées par la commission d'enquête, celle-ci souhaite que les maîtres d'ouvrage répondent à toutes les problématiques soulevées par les contributeurs.

Ces réponses peuvent se faire sous la forme souhaitée par la commune de Grenoble et la Métropole, par exemple :

Grenoble-Alpes Métropole

Ville de Grenoble

4.1. LA REQUALIFICATION DE LA GRANDE ESPLANADE ET DU BOULEVARD DE L'ESPLANADE

La présente enquête publique porte sur le permis d'aménager de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade ainsi que sur la mise en compatibilité du PLUi, sujets évoqués respectivement dans le présent paragraphe et le paragraphe 4.2.

Ces deux aménagements constituent la « première brique opérationnelle » du projet global de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade qui sera abordé au point 4.3 du présent procès-verbal de synthèse.

4.1.1. LA GRANDE ESPLANADE

Ceux qui sont favorables au projet

"On est ravi d'avoir ce projet dans notre quartier l'Esplanade... ce parc va donner plus de dynamisme à la vie du quartier".

"Il ajoutera de la verdure, offrira un espace de jeux pour les enfants et un lieu de détente pour profiter de la nature".

"Mon avis très favorable sur ce projet. J'aime beaucoup l'idée d'embellir cette place avec une meilleure végétalisation et de supprimer ce gros parking moche".

"Un espace de verdure, quoi de plus beau, plutôt que des véhicules polluants (et ventouse pour la plupart)".

"Un espace où la nature reprendra ses droits, le retour des oiseaux".

"Je suis favorable à cet aménagement paysager mais en souhaite le renforcement pour le rendre plus attractif encore (bassins, végétation, terrains de jeux et de sports, en particulier destinés aux adolescents, de douze à dix huit ans, grands oubliés des aménagements publics...)."

"Il devient donc urgent de végétaliser et d'organiser enfin cet espace pour son appropriation par les habitants et promeneurs de la ville en quête d'espace verts accessibles... Pour cela il faudra accepter de modifier nos pratiques et nos habitudes (tout en maintenant un minimum de moyens pour les personnes âgées ou handicapées)".

"Je suis très emballée par le projet"

"Ce projet répond à des attentes de longue date des riverains et permettra d'améliorer significativement la qualité de vie dans ce secteur stratégique de Grenoble et de la métropole".

"En bref, merci pour ce projet et j'espère qu'il ira au bout".

"Végétaliser la ville, sortir des ilots de chaleurs, privilégier les mobilités douces au travers de la piétonisation, de l'accessibilité toujours plus grandes aux transports en commun et des aménagements vélos est indispensable aujourd'hui. Sortir du tout voiture".

"Face à une recrudescence des demandes de logement mais également des canicules, ce projet de réaménagement de l'esplanade prend tout son sens. La végétalisation de l'esplanade sera la bienvenue pour favoriser la biodiversité et recréer des zones plus fraîches et ombragées en ville. C'est une "nécessité absolue dans le cadre du changement climatique".

"Nous sommes ravis d'avoir de projet Esplanade dans notre quartier. On a trop attendu pour sa réalisation".

"Dans un contexte où la demande en logements augmente et où les vagues de chaleur deviennent plus fréquentes, la transformation de l'esplanade apparaît comme une évidence".

"En tant que riverain du boulevard de l'Esplanade, je souhaite exprimer mon soutien enthousiaste pour le projet de requalification urbaine de notre quartier."

"J'apprécie beaucoup cette volonté de permettre la percolation de l'eau dans le sol et d'ajouter de la verdure sur ce terrain, améliorant ainsi la trame verte dont les animaux ont besoin. Et la population trouvera un espace agréable, surtout les jours d'été, en cas de canicule".

"La sauvegarde de la grande esplanade pour permettre de garder de grands événements, comme la foire des rameaux, relève d'une réelle prise en compte des usages existants du site."

Ceux qui s'opposent:

"Totalemment opposé à ce projet ridicule !!!"

"L'installation d'une pelouse sur la grande esplanade (entretien, arrosage et remise en état régulière), au regard des usages prévus, est un non-sens écologique et financier".

"Projet sans aucune végétalisation, on a l'impression de voir la place Bellecour à Lyon".

"Densification des logements, suppressions du parking pour les gens hors Grenoble mais, à coup sûr, manque de place de stationnement pour les habitants. Peu de commerces, on le voit déjà sur ce qui existe (aucun commerce)Foire conservée...Je suis contre".

"Le projet d'un grand parc/place n'est pas attractif : pas assez ombragé, pas de fontaine, et ce sera difficile d'y faire venir le public (d'ailleurs, l'aire de jeu avec cadran solaire géant a tourné court)".

"Au final, le projet de réaménagement de l'esplanade ne comptera pas un seul m2 de surface de pleine terre, étant composé uniquement de stabilisé et de stabilisé enherbé".

"Il n'a pour moi aucun sens. Je pense sincèrement que la fréquentation ne sera pas à la hauteur des espérances et du budget qui y sera consacré. Qui est attendu dans ce parc? Qui va traverser Grenoble pour fréquenter ce parc alors qu'il y a le magnifique Jardin des Dauphins à côté..."

"Bien que la création d'espaces verts soit positive, le bénéfice réel semble limité face aux coûts et aux impacts du projet. L'absence d'ombrage sur l'Esplanade la rendrait peu attractive en été, et son utilisation serait restreinte pendant la Foire des Rameaux (trois semaines) ainsi qu'en automne et en hiver".

"Les grandes surfaces de l'Esplanade exposées au soleil sont néfastes pour les piétons lors des périodes de chaleur [...] l'aménagement des espaces minéralisés et du gazon grillé de la Grande esplanade représentera plutôt un cauchemar pour les promeneurs,"

"L'absence d'ombrage sur l'Esplanade la rendrait peu attractive en été, et son utilisation serait restreinte pendant la Foire des Rameaux (trois semaines) ainsi qu'en automne et en hiver".

"Ce projet de parc qui pourrait être très beau et très agréable va se retrouver entourer par deux routes embouteillées qui vont occasionnées une pollution importante dans cette cuvette qui est déjà très polluée".

Ceux qui s'interrogent :

"Le projet actuel ne semble pas prendre en compte ces impératifs patrimoniaux".

"Le projet prévoit de remplacer une partie des surfaces enherbées par des zones stabilisées, ce qui aura plusieurs impacts :- Une réduction de la biodiversité, au détriment des écosystèmes locaux.- Une capacité d'absorption des eaux de pluie diminuée, ce qui risque d'augmenter le ruissellement et, à terme, d'accroître les risques d'inondation dans ce secteur. L'Autorité environnementale a d'ailleurs mis en garde contre ces problématiques, qui pourraient nuire à la résilience climatique du quartier et à son adaptation aux phénomènes météorologiques extrêmes".

"Si on maintient les usages multiples, on aura un terrain de terre battue parsemé des rares taches de gazon qui auront survécu.- compte tenu des semaines d'occupation de la foire et des travaux de remise en état de la pelouse après la foire, le public ne pourra profiter de cet espace enherbé que les 3 dernières semaines du printemps et un mois d'été avant qu'elle ne souffre de la sécheresse à moins d'un abondant arrosage certes prévu dans le projet mais qui devrait être proscrit par une municipalité qui économise la ressource en eau".

"La solution du stabilisé enherbé n'est pas convaincante.", "Pourquoi est-ce que les résultats de l'expérimentation n'ont pas été joint au dossier ?" "La débitumisation de l'Esplanade sera un grand effort financier avec un résultat très incertain".

"Je suis contre le fait que l'Esplanade se transforme en salle de spectacle".

Des propositions

"Un espace "city " pour les jeunes permettrait de réunir les générations et les habitants du quartier"

"Mobilier urbain à ne pas installer proche des habitations - Prévoir une installation en bordure de l'Isère".

"Prévoir un local pour créer une vie de quartier (ex : notre maison de quartier est située au Vieux Temple, ce qui est "loin" pour les habitants du quartier esplanade. Serait-il possible de prévoir/délocaliser quelques activités sur le nouvel espace "multi-activités" prévu sur l'esplanade ".

"Créer une forêt urbaine (type à côté du Sénat à Paris), un équipement de sports urbains in door et out door d'intérêt métropolitain et des équipements d'intérêt centre-ville, et des lieux de concert de musique de petite taille".

" Grand Parc avec des projets d'aménagements permettant à des associations d'avoir des lieux ou se retrouver et ainsi faire du lien social. "

"Suggère aussi l'aménagement de jeux pour les petits enfants, d'un terrain de basket et d'un petit terrain de foot, avec accès libre en permanence".

"Demande le maintien du marché aux puces".

"Ce serait bien d'aménager des promenades avec bancs, parcours santé..., seulement sous les arbres existants".

"On devrait également envisager de végétaliser cette esplanade ultra bétonnée pour la rendre plus esthétique et agréable pour les habitants du quartier".

"J'aimerais que ce parking soit débêtonné et qu'une forêt d'arbres soit plantés. Il pourrait y avoir des jardins pédagogiques pour les écoles à proximité et les habitants du quartier".

"Ce dont a besoin l'esplanade c'est un rafraîchissement et des commerces de proximité".

4.1.2. LA FOIRE DES RAMEAUX

Ceux qui veulent la déplacer :

"La foire de Grenoble apporte de fortes nuisances sonores".

"Incompatible avec des nouveaux logements, trop de nuisances".

"Le maintien de la foire empêche de donner une quelconque utilité à ce parc :-L'esplanade sera en stabilisé et non en terre-Tous les ans, les zones enherbées devront être refaites et seront indisponibles pendant au moins 6 semaines. Elles seraient donc réouvertes en juin, mais qui viendra profiter d'une simili pelouse sans ombre quand il commencera à faire 30-35°C.-Toutes les structures devront être démontables pour laisser la place à la foire, donc pas de parc pour enfants, pas d'activités susceptibles d'intéresser les gens".

"Déplacer la foire des Rameaux (à Alpexpo ou ailleurs, loin d'un quartier d'habitations)".

"L'Emplacement est absolument inadapté. Aucune solution de stationnement. Aucune prise en compte des nuisances pour les riverains..."

"La priorité de la ville de Grenoble devrait être le déménagement de la Foire des Rameaux et autres événements sur L'Esplanade vers des lieux adaptés et appropriés".

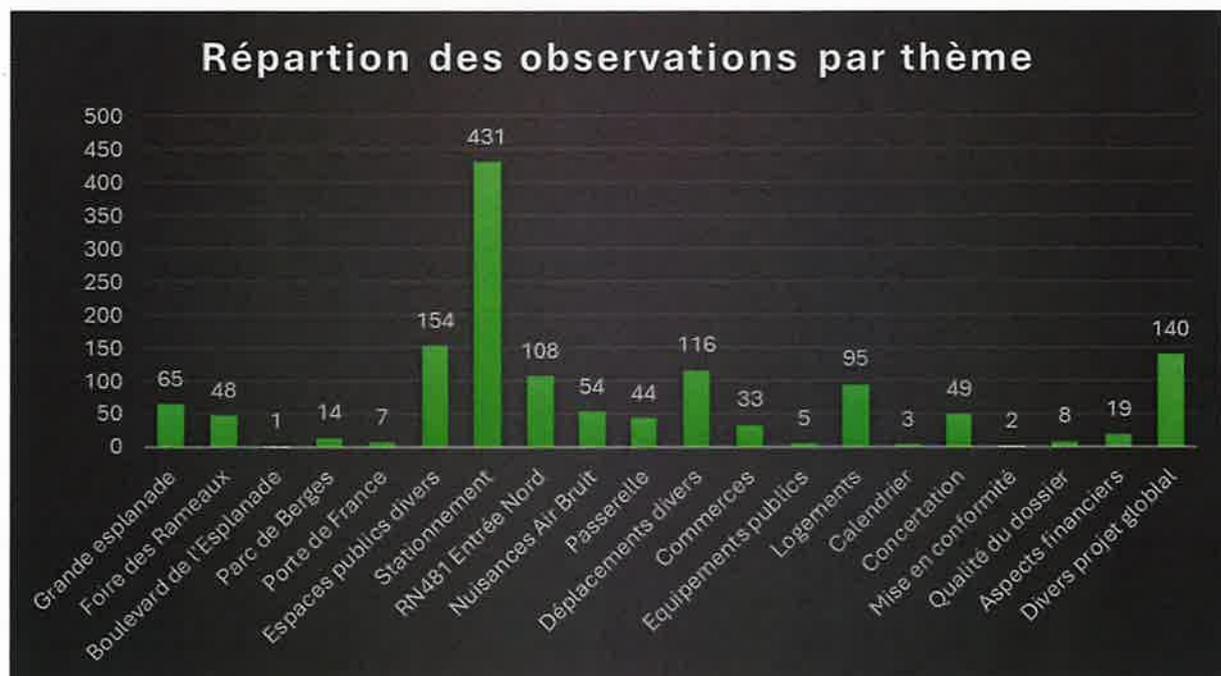
"Nous savons, les habitants du secteur, que cet emplacement est absolument inadapté".

"Auraient du être déménagés depuis plus d'une décennie. La priorité de la ville de Grenoble devrait être le déménagement de la Foire des Rameaux et autres événements sur L'Esplanade vers des lieux adaptés et appropriés".

"Je pense que les contraintes apportées par la foire compliquent beaucoup et réduisent le devenir de l'Esplanade".

Ceux qui ont peur de la perdre :

"Ils



(NDLR les forains) devront aller se loger ailleurs qu'à côté de leurs installations...A court terme, exit la foire des rameaux et les cirques".

"La pelouse détrempée par la pluie deviendra un champ de boue impraticable, sol herbeux, et potentiellement boueux rend le sol potentiellement instable, donc dangereux pour les manèges".

Ceux qui proposent des améliorations

"Propose de planter une autre rangée d'arbres en plus ceux existant [...] pour ceux qui ont eux aussi à subir les nuisances sonores]" Cela améliorera en outre la captation de carbone et la réduction des îlots de chaleur".

"Propose également de limiter l'espace dévolu à ces événements à la moitié proche de la porte de France, cela permettra en outre la création d'un vrai parc espace de biodiversité sur l'autre moitié et non de pavés engazonnés".

"Je comprends l'importance de ce type d'événements et suis prête à vivre avec d'autres "animations" sous mes fenêtres, fermant un arrêt de tram et perturbant les accès en voiture et vélo. En revanche

il est primordial d'améliorer le site sur lequel ils ont lieu, pour le rendre plus vivable aussi le reste du temps".

Ceux qui veulent la conserver :

"La Foire des Rameaux, à l'Esplanade, fait partie de la culture grenobloise", "Par ailleurs foire des Rameaux et cirques sont quasiment identitaires sur ce quartier . Ne les perdons pas ! "

"Appuie les intentions générales du projet d'aménagement de l'Esplanade en entrée de Grenoble, et en particulier le parti-pris de base qui est de conserver un espace ouvert pour les événements festifs et en premier lieu la Foire des Rameaux".

"L'intégration et la pérennisation de la foire des Rameaux au sein du projet, présente sur cet espace depuis 1934, sont des éléments très positifs. Il est également important de prendre en compte d'autres activités qui pourraient s'installer dans ce futur parc. Les nuisances sonores ont été, à mon sens, bien prises en compte en les bornant à des emplacements spécifiques au sein du parc, et en les limitant dans le temps. Cela est pour moi suffisamment rassurant".

Ceux qui se posent des questions :

"Comment ces activités pourront-elles coexister avec les nouvelles constructions sans générer de conflits d'usage ?".

"L'ajout de nouveaux logements à proximité de ces lieux d'animation risque de créer des conflits d'usage, car les futurs habitants pourraient être incommodés par le bruit et pousser à des restrictions sur ces manifestations".

"Par ailleurs construire des habitations en bordure d'un parc qui accueille régulièrement des festivités qui génèrent des nuisances, est pour le moins grotesque".

"Que deviendra la Foire des Rameaux, qui est un événement traditionnel très apprécié des Grenoblois et des habitants de l'agglomération, en particulier pour sa situation proche de l'hyper-centre ville ?".

Ceux qui s'inquiètent de l'impact sur le sol, en particulier la pelouse :

"L'accueil de la foire nécessitera le renouvellement du gazon chaque année. Où est la logique"?

"La remise en état après la foire sera très coûteuse".

"Pourquoi faire la foire sur une esplanade toute neuve avec des beaux espaces verts ? Les espaces verts vont être détruits et abîmés. Et si tous les ans la foire se fait, aucun plant ne pourra bien pousser et l'herbe sera totalement abîmée et ne pourra repousser..."

Comme vous le constatez, les avis se partagent entre les "Pour" et les "Contre".

En dehors de ces avis tranchés, deux questions ont été plusieurs fois évoqués :

- La compatibilité de la foire avec les habitations existantes et futures : qu'avez-vous prévu pour que les habitations soient le moins impactées possible par le bruit ?

- La compatibilité de la foire avec un parc public au sol enherbé du point de vue financier et technique en particulier concernant les surcoûts et la surconsommation d'eau liés à la réfection du gazon ?

Ville de Grenoble

4.1.3. LES EQUIPEMENTS PUBLICS

Les contributions interrogent sur les équipements publics qui seront implantés dans le quartier de l'Esplanade :

"Quelles sont les écoles affectées pour la future population? Avec combien de places disponibles ?"

"Pour les habitants actuels et futurs du quartier, Services Publics Municipaux et équipements de proximité tels que : crèches, écoles, accueil des personnes âgées, équipements sportifs, lieux partagés ... ?"

"Afin d'assurer une meilleure utilisation du foncier dans un contexte de raréfaction lié au ZAN, propose, pour répondre aux besoins des habitants, la création d'une maison médicale avec regroupement de la pharmacie".

"Que dire du fait, pour créer un quartier sans écoles ni équipements publics digne de ce nom".

Ville de Grenoble

4.1.4. LE BOULEVARD DE L'ESPLANADE

"Demande sa rénovation en urgence : "La rénovation du boulevard de l'Esplanade, actuellement en très mauvais état, contribuera à l'embellissement global du quartier et à la valorisation de ce lieu emblématique [...]L'état du boulevard n'est pas normal, et sa rénovation est une urgence !".

"Coté Esplanade, le quartier est impraticable pour toute personne en poussette ou fauteuil du fait des dégradations du trottoir et de la chaussée. La refonte des voiries et elle aussi bienvenue, il y en a besoin et ce n'a pas été oublié".

"Le boulevard de l'Esplanade, quant à lui, nécessite un réaménagement pour être plus adapté aux mobilités douces et sécurisées".

Le dossier explique que le parc devra répondre à un objectif de confort climatique et être équipé de mobiliers d'assises, de confort d'ombrage de rafraîchissement et de pratiques de différentes activités ludiques et sportives. Mais ces installations ne sont pas décrites (à l'exception du dispositif de brumisation), elles devront faire l'objet d'une déclaration préalable ultérieure. Ce choix de présentation ultérieur est regrettable, il ne permet pas de se projeter dans l'aménagement définitif du site. Pouvez-vous fournir des éléments complémentaires correspondant aux équipements qui seront installés ?

La compétence de la ville s'exerce jusqu'en limite du boulevard de l'Esplanade. Le schéma de la page 70 du Projet d'Aménagement montre la position de cette limite immédiatement en avant de la première rangée de platanes. Considérant que la ville de Grenoble souhaite engager les travaux dès l'été 2025 et que les propos de Monsieur Ferrari, président de la métropole indique que le réaménagement du boulevard de l'Esplanade est inscrit dans la programmation pluriannuelle d'investissement métropolitaine à l'horizon 2030, est-il envisageable que les travaux sur les 2 sites de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade ne se déroulent pas simultanément.

La réalisation de la Grande Esplanade sans les aménagements du boulevard (fosses végétalisées, remplacement des arbres, mobilier d'assise et de confort, éclairage, coordination des réseaux) est-elle possible ? Un nouveau calendrier pourrait-il être proposé ?

Le boulevard de l'Esplanade devenu espace de rencontre devant accepter la circulation des véhicules pour la desserte locale, les vélos, les piétons, les jeux des enfants et la détente ne risque-t-il pas de devenir une zone de conflits d'usage ?

Le ruban est un espace de glisse avec une surface lisse. Ne serait-il pas intéressant de créer deux boucles pour éviter les circulations en sens opposés et les accidents. ?

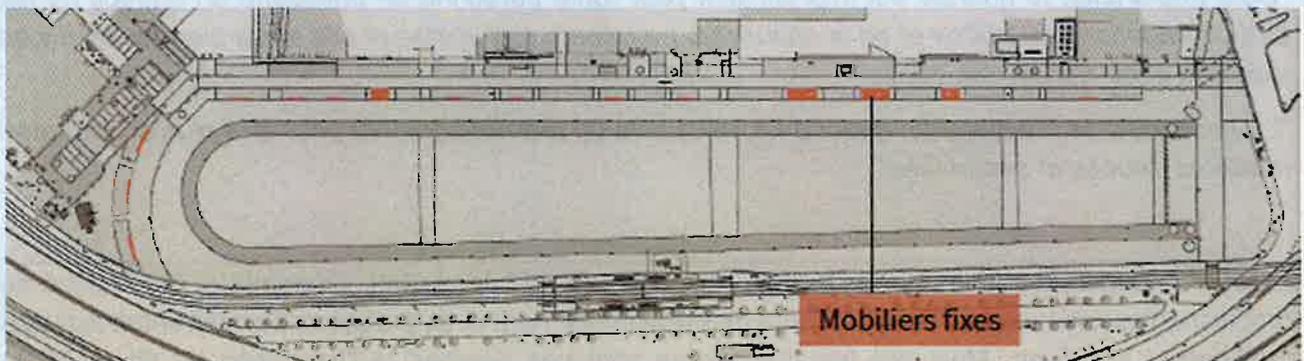
Les platanes sont des arbres imposants à l'âge adulte, ils présentent un port fastigié et un feuillage large qui offre un ombrage dense. Malheureusement ils sont parfois attaqués par le chancre coloré et la double couronne pourrait être décimée en quelques années. A ce titre, le remplacement progressif par d'autres essences est intéressant. Toutefois les micocouliers, ormes, ne rendront pas le même effet massif. Les érables planes, chênes, ... ne pourraient ils leur être préférés ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Dans le cadre de l'aménagement du boulevard de l'Esplanade, il est bien prévu l'installation de mobiliers d'agrément, comme précisé en page 82 du permis d'aménager, présenté dans l'enquête publique. Sur cette page 82, l'emplacement de ces mobiliers est précisé : sur la première couronne d'arbres.

Extrait du permis d'aménager :



L'étude du type de mobilier est en cours et nécessitera une validation des Architectes des Bâtiments de France (ABF).

Concernant le planning de réalisation, par Grenoble Alpes Métropole l'aménagement du boulevard de l'Esplanade ne pourra intervenir que dans un second temps, puisque le boulevard sera utilisé comme accès

de chantier pour le projet communal. Par ailleurs, les travaux de la Grande Esplanade prévoient des travaux ponctuels de raccordement aux réseaux de télécom / électrique sous le boulevard. L'aménagement du boulevard ne pourra donc intervenir qu'après la livraison de la Grande Esplanade, soit au mieux, à partir de mi 2027, après la Foire des Rameaux et après programmation budgétaire dans la prochaine mandature.

Concernant les plantations, 7 arbres seront abattus car ils présentent un développement anormal et problématique. 16 nouveaux arbres sont plantés, avec de nouvelles essences pour limiter les dommages d'une attaque éventuelle de chancre coloré. Les espèces ont été sélectionnées pour l'ampleur de leur houppier ; l'ABF en avait d'ailleurs fait la demande. Ont été pré-sélectionnés : le micocoulier, l'orne... mais également le chêne chevelu, le chêne à feuille de châtaignier ou encore le tilleul à petites feuilles.

Le boulevard sera transformé en une « zone de rencontre », un dispositif réglementaire, objet du décret 2008-754 du 30 juillet 2008. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée, y stationner et bénéficient de la priorité sur l'ensemble des véhicules. Pour assurer cette cohabitation entre tous les usagers, la vitesse des véhicules est limitée à 20 km/h. Cet objectif n'est possible qu'en créant un espace public où la vie locale est développée et prépondérante, ce qui est bien l'objet du présent aménagement. A l'échéance du projet, cet objectif d'apaisement sera atteint, par une réduction de la taille de la chaussée, avec la création de larges bandes végétales, de part et d'autre du boulevard, et un plan de circulation évitant le transit par le boulevard.

4.1.5. LE STATIONNEMENT

Le stationnement est le sujet qui a rassemblé un très grand nombre de contributions.

L'importance du parking de l'esplanade comme « un parking relais naturel » pour se garer avant d'entrer dans le centre-ville par les transports en commun ou/et modes doux

"Un parking relais naturel et stratégique, un parking idéalement situé et évite que les voitures aillent au centre-ville représente une opportunité unique de créer un véritable parking relais (P+R), permettant aux automobilistes d'y stationner avant de poursuivre leur trajet en transports en commun (tram E ou bus) ou à vélo".

"Permet de limiter la circulation automobile dans le centre-ville".

"Les places de parking de l'esplanade de Grenoble, qui sont gratuites et permettent de laisser son véhicule en entrée de ville".

"Permet également aux résidents de stationner dans une ville où les places de stationnement sont réduites tous les jours par la ville y compris les places PMR".

"Oui, ce parking est laid, mais il a une utilité. Tout le monde ne peut pas être à vélos. Tout le monde ne peut pas se permettre de payer les tarifs du stationnement en centre-ville". Il n'y a pas que des voitures ventouses sur l'Esplanade".

"La conservation du parking de l'Esplanade participe à la réduction de la pollution en ville et permet aux personnes de se garer gratuitement au regard de l'augmentation du coût de la vie".

Utilisé par un public diversifié

- **Des habitants de Grenoble ou de l'agglomération**

"Il s'agit de la seule solution pour garer mon véhicule que j'utilise peu (moins de 5000 km/an), en l'absence de places de stationnement près de son domicile, même pour charger ou décharger".

"J'accueille régulièrement des membres de famille, et la réduction de stationnements gratuits à l'extérieur du centre-ville me semble critique pour continuer à recevoir des visites personnelles aussi bien que professionnelles".

"Je réside au sud Grenoble - mal desservi en tramway - et bien qu'utilisateur des transports en communs, la possibilité d'utiliser l'esplanade comme lieu de stationnement me permet de me déplacer ensuite à pied dans les rues commerçantes, de me rendre à la Bastille".

"Permet également aux résidents de stationner dans une ville où les places de stationnement sont réduites tous les jours par la ville y compris les places PMR".

"Contrainte de se rendre au centre-ville chaque jour en venant du sud grenoblois, utilise le parking gratuit de l'Esplanade".

"Travaillant à Grenoble Esplanade et résidant à Vizille, se gare à l'Esplanade pour se rendre à son travail".

"Un lieu où les étudiants et les travailleurs trouvent de la place pour se garer".

"Habitant dans le centre de Grenoble en colocation et étant étudiante, je gare ma voiture à l'Esplanade toute l'année. Lorsque que je cherche à me garer pour la nuit dans Grenoble je mets parfois jusqu'à 40 minutes à trouver une place".

- **Une nécessité pour les habitants des communes de Chartreuse et de SMLV le Haut**

"Utilise régulièrement le parking relais pour accéder au centre-ville en tram et éviter ainsi les bouchons de la Porte de France".

"Les habitants de SMLV le Haut ont besoin de leur voiture pour accéder aux commerces et services publics de la commune et au tram E ou aller à pied en centre-ville, et donc de stationner aux abords de l'Esplanade".

"En tant qu'habitante de Quaix en Chartreuse, j'utilise régulièrement ces stationnements (parking de l'Esplanade, 315 places, ainsi qu'une partie des 115 places en stationnement payant)".

"Le P+R sert aussi aux nombreux riverains des balcons de Chartreuse qui se rendent sur Grenoble et commune limitrophes".

"Pour le PNR Chartreuse l'actuel parking de l'Esplanade semble essentiel pour les habitants du massif, afin qu'ils puissent laisser leur véhicule et emprunter un autre mode de transport pour rejoindre le centre-ville, que ce soit pour des raisons professionnelles ou de loisirs. En effet, d'après les données datant de 2018, les habitants du massif génèrent 2 190 véhicules/jour. La mise en place des zones à faibles émissions confirme par ailleurs le besoin de laisser une possibilité de stationnement en dehors de la ville afin d'emprunter des modes doux pour circuler dans l'agglomération".

"Habitons St Martin le Vinoux et pour nos déplacements, utilisons autant les transports en commun que notre véhicule. Nous travaillons le soir et rentrons tard à 1 heure du matin, notre véhicule est indispensable ...car nous n'avons pas d'autre alternative...sommes 5 personnes à utiliser un seul véhicule".

"Habitants de zones péri-urbaines de Chartreuse, une zone très mal desservie par les transports en commun. Dès lors, le choix est (1) de se garer à l'esplanade et continuer avec un mode de transport doux, ou (2) de traverser la ville jusqu'à son lieu de travail en voiture. Résident de Levetière,

travailleur sur les campus de la presqu'île et de St Martin d'Hères, et combinant aujourd'hui auto et vélo".

"Des milliers d'habitants de Chartreuse, Voironnais et au-delà utilisent l'Esplanade comme parking relais".

- **Divers**

"Utilisé par de nombreuses personnes venant de St Égrève, Rives? Voiron...pour venir travailler à Grenoble ou y faire leurs courses".

"Ce parking [...] sert aujourd'hui de parking et parking relais pour les riverains, les touristes, les clients des restaurants des quais et des restaurateurs et commerces en ville et les patients des médecins de ville".

"Ces places de parking sont actuellement utilisées quotidiennement pour le covoiturage ou en parking relai avec accès au Tram".

"Les visiteurs de Grenoble à la journée".

"Ayant l'habitude de poser ma voiture au parking de l'esplanade pour aller à la gare..."

"Utilisé pour des rendez-vous de départ et également pour les touristes".

" Esplanade est le seul endroit de Grenoble où l'on peut se garer gratuitement quand on vient sur Grenoble Les transports en communs ne sont pas adaptés à mon cas car je travaille sur 3 sites différents sur une même journée (Voiron, Grenoble, Montbonnot) et je suis obligé de prendre la voiture ".

"Beaucoup de salariés aux petits moyens se garent à cet endroit, le coût du parking en ville est prohibitif pour eux et ils ne peuvent avoir le tarif résident .S'ils prennent leur véhicule c'est qu'ils ne peuvent faire autrement."

Le parking de l'esplanade, une vraie solution pour les habitants lointains (pour qui la ligne de train est inaccessible ou ne convient pas en horaire ... ou tout simplement hors de prix".

" Tout le monde ne peut pas se déplacer à vélo pour plusieurs raisons (problèmes physiques, âge, transport d'objets lourds ...) et en fonction de la météo".

- **La construction de logements et le besoin de stationnements**

"Les problèmes de stationnement vont augmenter avec la création des logements".

"Je m'inquiète du stationnement pour les riverains qui ont déjà du mal à trouver des stationnements en temps ordinaires. Qu'en sera-t-il avec la création des plus de 800 nouveaux logements annoncés, si il n'y a pas de stationnements associés ?".

"La création de 854 logements + places de parking saturées + diminution de 400 places. Il est illusoire de croire que les riverains n'auront plus de voitures!".

"Des centaines de logements vont être créés mais des centaines de places de stationnement enlevées".

"... les logements supplémentaires risquent de nécessiter des places de voitures".

" ... cela apportera encore plus de besoins de stationnement qui ne peut pas être absorbé dans le secteur. Il faut être aveugle pour ne pas voir l'incongruence entre la suppression de plus de 300 places de parking environ et la création de 847 nouveaux logements avec leurs voitures au même nombre".

Les impacts de la suppression du parking de l'Esplanade

Les observations sont majoritairement défavorables à la suppression du parking.

- **La politique de mobilité durable à l'heure de la ZFE**

"La mise en place des ZFE confirme le besoin de laisser une possibilité de stationnement en dehors de la ville afin d'emprunter des modes doux pour circuler dans l'agglomération".

"Va à l'encontre des principes d'accessibilité, d'intermodalité et d'aménagement durable".

"La suppression totale du parking relais s'oppose à la ZFE qui impose à certains véhicules de s'arrêter à l'entrée de la ville".

"Nous ne pourrons plus nous garer pour aller en ville à pied ou à vélo".

"Incitera certains automobilistes à utiliser leur véhicule jusque dans l'hypercentre, ce qui va à l'encontre des objectifs de mobilité durable et de réduction de la pollution atmosphérique".

"IL EST INTOLERABLES ET DISCRIMINATOIRE QUE LES HABITANTS DU HAUT DE LA COMMUNE DE ST MARTIN LE VINOUX NE PUISSE PAS AVOIR ACCÈS A UN PARKING RELAIS ET UTILISER LE TRAM POUR SE DÉPLACER".

"Vu qu'il y a de moins en moins de parkings ou très chers, comment garer son véhicule électrique par exemple alors?"

"Plus de stationnement à Grenoble. Les familles aisées sont favorisées. Elles ont la possibilité d'avoir un garage".

"Ne pas penser l'adaptation au changement climatique exclusivement aux bénéficiaires des privilèges pouvant résider au centre-ville et se passer de voiture. La transition écologique ne devrait pas se faire aux dépens des péri-urbains, victimes d'une politique d'aménagement du territoire qu'ils subissent déjà au quotidien (temps de transport, coûts des transports,...)".

- **Attractivité du centre-ville et du quartier de l'Esplanade – Conséquences sur les commerces**

"Estime que la suppression du parking gratuit aura un impact négatif sur le commerce en ville".

"Les nouveaux commerces seront ainsi inaccessibles aux métropolitains".

"Ce choix de suppression est en complète contradiction avec la fonction de centralité de la ville de Grenoble dans la métropole. La présence d'un parking en entrée nord de la ville permet de maintenir cette accessibilité indispensable à la survie de la ville Centre".

"Impacts sur les commerces du centre-ville qui souffrent déjà de la concurrence déloyale des centres commerciaux en périphérie qui eux disposent de parkings gratuits ."

"Sans le parking de l'Esplanade, les personnes venant de l'extérieur de Grenoble iront à Chambéry ou à Lyon. Pour rappel le taux de vacance des magasins est de 12% donc supérieur aux villes de taille identique à Grenoble".

"Travaillant au centre de ville de Grenoble depuis 7 ans et majoritairement mes clients me disent ne plus vouloir venir à cause des problèmes de stationnement, du coût du stationnement et du sentiment d'insécurité".

"Comment s'inscrit ce projet pour favoriser "Cœur de Ville Cœur de Métropole" qui de l'avis unanime souffre au profit de Grand' Place et Neyrpic".

"Un commerçant de l'Esplanade De plus, mes clients, venant de différentes communes, rencontrent eux aussi des difficultés pour accéder à mon établissement. Cette suppression pénalise les travailleurs, les commerçants et leurs clients, sans alternative satisfaisante".

"Non à la fuite de la clientèle des commerces de la route de Lyon et du centre-ville faute de stationnements".

"Cette suppression massive des places de parking aura un impact direct et néfaste sur l'attractivité économique du quartier et mettra en péril la survie des commerces de proximité situés sur la place de l'Esplanade, notamment la pharmacie, le tabac, la boulangerie, les bars et restaurants exemple le notre : LE SOCIAL CLUB 3 Route de Lyon 38000 GRENOBLE ainsi que les autres petits commerces Actuellement, ces commerces dépendent fortement d'une clientèle qui vient en voiture".

"Commerçante boulevard de l'Esplanade (le Seven), le parking est vital pour la survie de mon entreprise. Est opposée à un parking payant".

"Habite Uriage, travaille au Seven, ", je paie avec grand plaisir ma place de stationnement pour pouvoir travailler l'esprit tranquille. Si vous nous supprimez les place de parking sur l'esplanade et boulevard de l'esplanade je trouve pas d'autre solution que de quitter mon travail à 57 ans. "Avec la suppression des stationnements on est voué à mourir".

"Après avoir abandonné les commerces du centre-ville de Grenoble, les habitants de Saint-Martin le Vinoux abandonneront les commerces du quartier de l'Esplanade".

- **Conséquences sur le stationnement dans les rues limitrophes de l'Esplanade et de SMLV**

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés, lettre déposée anonymement dans le registre papier :

"Des enjeux de stationnement ignorés :

Le projet prévoit la suppression totale du parking de la grande Esplanade, amputant ainsi 315 places de stationnement gratuit. Une partie des 115 places payantes sont également supprimées. Ce parking sert de point d'entrée à la ville et au territoire, retenant les voitures avant le centre-ville. Il joue un rôle essentiel de Parking-relais, facilitant l'accès à Grenoble en tramway à pied ou à vélo. Or, la suppression de la zone de stationnement de l'Esplanade sans compensation provoquera mécaniquement le report massif du stationnement dans les rues limitrophes à Saint-Martin-le-Vinoux, dans le secteur du Village et de Pique-Pierre. Ce phénomène s'observe déjà régulièrement lorsque des événements suppriment temporairement les parkings de L'Esplanade, à l'image de la Foire des rameaux, pour laquelle j'ai dû mobiliser des ressources communales pour éviter que le quartier du Village ne se transforme en parking sauvage sur les trottoirs, au milieu des carrefours, ou devant les entrées des habitations. Nous serons d'ailleurs contraints de fermer à nouveau la rue de la Résistance cette année pour les mêmes raisons.

S'il existe actuellement un parking relais au bout de l'Esplanade, il n'est pas suffisamment adapté aux besoins. Son dimensionnement est trop petit. il est-très régulièrement saturé et occupé par des véhicules qui n'en bougent pas. Avant de supprimer près de 400 places de stationnement, il paraît indispensable de prévoir sa réorganisation. La municipalité grenobloise propose donc sans aucune concertation et questionnement avec le secteur environnant et les institutions compétentes, la disparition pure et simple de ces places. [e Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) demande depuis des années à la ville de Grenoble un emplacement pour construire un parking-relais en silo offrant plusieurs centaines de places adaptées aux besoins réels, mais n'a reçu aucune réponse. Le dossier de présentation du projet évoque un futur parking-relais de 100 à 130 places, sans indication précise et crédible sur son emplacement. Outre le

dimensionnement totalement inadapté, cela démontre la déconnexion et le désintérêt porté à ce sujet par les élus grenoblois. Ce projet a été étudié en 2017, mais depuis, les enjeux et la situation du secteur ont profondément évolué. **Ainsi présenté, il est donc totalement obsolète et ne répond pas aux besoins actuels et futurs, outrepassant les limites communales grenobloises et faisant fi de la réalité des déplacements.**

Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique réglementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable".

Autres contributions :

"La suppression du stationnement gratuit à l'esplanade (ramené à +/- 130 places) va se traduire, comme lors de la foire des rameaux, à un flux de véhicules et des stationnements au niveau du village de SMLV où les résidents ont déjà des difficultés pour stationner".

"La pression de stationnement se reportera sur la route de Lyon et les rues de SMLV secteur Village".

"Provoquera un report massif du stationnement dans les rues avoisinantes qui ne sont pas de tout dimensionnées pour un tel volume de parking".

"Le stationnement va donc se répartir sur la commune de SMLV anarchiquement empêchant même l'accès à nos maisons comme durant la foire des rameaux, entraînant une congestion de l'ensemble du quartier".

"Reportera le stationnement et la circulation sur SMLV où se trouvent une école primaire et de nombreux passages d'enfants".

- **Les observations favorables**

"Le parking, aspirateur à voitures qui ne correspond plus aux besoins urbains, ne met pas du tout en valeur l'entrée de Grenoble".

"Un espace de verdure, quoi de plus beau, plutôt que des véhicules polluants (et ventouse pour la plupart)".

"En finir avec ce quartier trop longtemps délaissé".

"Ces places profitent peu aux habitants et aux acteurs économiques du quartier".

"Des solutions de parking à destination des habitants existent en centre-ville, en ouvrage ou sur voirie, Grenoble s'est dotée d'un réseau suffisant de parkings relais en aval de l'Esplanade (Paluel et Karben) et de parkings en ouvrage (Métro)".

"Au vu des enjeux d'aujourd'hui (crise climatique, îlots de chaleur, besoin de disposer d'espaces verts pour renforcer l'attractivité des villes-centre, réduction de l'usage de la voiture), cet usage est anachronique".

"Le parking actuel n'est pas beau, sa suppression est une bonne initiative".

- **Autres contributions**

"Ce projet est très négatif concernant le problème de stationnement".

"C'est une aberration de l'enlever. Cela va à l'encontre de tout ce qui se fait dans les autres grandes villes".

"Comment justifier socialement et écologiquement la suppression d'un parking gratuit se situant à l'ENTREE de la ville !".

"Idées fausses répandues par la municipalité et le ex-SMTC sur le coût social de la voiture et sur les surfaces occupées par la voiture sur la voirie. Cette suppression est une menace contre le stationnement encore disponible aux environs et une condamnation contre les grenoblois pour leur faire perdre encore plus des meilleurs moments de leur existence en les privant des déplacements les plus agréables et sûrs et en les forçant à employer encore plus des bus, tramway ou vélo qui ruinent notre société".

La suppression du parking et ses alternatives

- **Une suppression sans alternative**

"A l'heure où l'on reconnaît l'absolue nécessité du report modal et de la moindre utilisation de la voiture, la suppression de 300 places de parking gratuit sans alternative est absolument fou et à rebours de ce que l'on devrait faire".

"La disparition du parking gratuit sur l'Esplanade est sans solution alternative (comme demandé par le SMMAG et la municipalité de SMLV)".

"Les impacts du projet sur le stationnement, pourtant essentiels à la qualité de vie et à la mobilité des habitants, n'ont été ni étudiés ni intégrés dans les décisions".

"Supprimer des parkings sans proposer d'alternative c'est prendre le risque de voir de congestionner davantage la ville de Grenoble et de reporter la problématique sur d'autres secteurs, d'ailleurs déjà fortement impacté par l'absence de stationnements".

"Projet incomplet. Je ne vois aucune info sur un parking relais ou parking en silo, ou emplacement des 400 places de parking annoncées".

"La suppression doit être compensée par des alternatives réelles et efficaces, ce qui ne semble pas être prévu dans le projet actuel".

- **Les demandes de maintien du parking de l'Esplanade**

"Ce parking est à l'heure actuelle sous dimensionné par rapport aux besoins ce qui nuit au désengorgement de la ville. il est nécessaire de le maintenir et même de l'agrandir pour préserver une métropole apaisée".

"Garder le parking et l'agrandir". "Planter des arbres".

"Il faut maintenir et aménager ce parking (bornes électriques, stationnements sécurisés pour les vélos..)".

"Refaire le parking proprement. Conserver suffisamment de places de parking pour que les personnes puissent ensuite prendre les transports en communs".

"Pourquoi ne pas simplement laisser le parking gratuit et créer un parc pour enfants, fermé la nuit ,avec des boutiques / une espèce de mini centre commerciale en extérieur ?".

"L'aménagement de cet espace en parking digne de ce nom - et peut être payant - avec végétalisation, panneaux photovoltaïques en ombrières , voire quelques nouveaux modèles d'éoliennes urbaines pour renforcer une neutralité carbone recherchée et produire une énergie décarbonée".

- **90 places de stationnement payant, transitoire**

"Le dossier mentionne la création de 90 places de parking pour remplacer les 430 places actuelles de l'Esplanade. Il est donc évident, au vu du taux de remplissage actuel moyen de ce parking, que cela ne suffira pas".

"Le nombre de places donné paraît indigent en regard des habitants venant quotidiennement de la Chartreuse".

- **Les parkings relais**

- 1/ Le parking relais existant de la Casamaures

"Le parking relais Casamaures en place est déjà saturé et certains véhicules ventouses restent plusieurs semaines sans bouger".

"Le parking relais à côté étant trop petit. Il faut absolument penser aux places de stationnement à cet endroit".

" Propose l'agrandissement du parking relais de la Casamaures avec places réservées pour les habitants des communes de Chartreuse".

"J'ai déjà été abonné au parking P+R esplanade, il est complètement saturé avec impossibilité de se garer après 8h30".

"Demande "un vrai parking relais à Casamaures, avec les moyens adéquats en termes de nombre de places, à la fois pour les habitants des hauteurs et pour les visiteurs et acheteurs du centre-ville".

"Le Smmag ne confirme pas la création ou l'agrandissement du parking relais".

- 2/ Le parking relais silo projeté

"Souligne l'insuffisance de la capacité d'accueil du parking relais".

"Le point M est prévu comme P+R que pour la descente de la Chartreuse, il devrait aussi servir aux voitures venant de la RN481 et devrait avoir beaucoup plus de places".

"La suppression des 400 places n'est pas compensée par le nouveau parking de 130-170 places. [...] (+30 places semblent être une marge beaucoup trop faible)".

"L'étude d'impact évoque un futur parking-silo ("Point M"), mais sa capacité semble insuffisante au regard des besoins actuels".

"il est inacceptable de ne pas prévoir un parking relais beaucoup plus grand au niveau de l'esplanade afin de créer de vraies conditions pérennes de report modal".

"Propose la création d'un parking relais de plusieurs centaines de places (et non pas seulement 130)".

"Le projet n'évoque que de manière très évasive la construction d'un parking relais, sans aucune information sur l'emplacement, le délai et le coût".

"La priorité devrait tout d'abord se concentrer sur l'ancienne station essence (au croisement de la route de Lyon et la rue de la Résistance) désaffectée depuis plus de 10 ans et qui constitue une pollution visuelle et très probablement également une pollution du sous-sol aux hydrocarbures".

- 3/ Propositions diverses

"La création de plusieurs parkings relais plus en amont entre St Martin le Vinoux et St Egrève pour désengorger la Porte de France (en plus de ceux de Palluel et San Marino Barrage)".

"Les transports en commun entre Voreppe et Grenoble ne sont malheureusement pas à la hauteur d'un vrai service accessible, pas de parking relais suffisamment dimensionné...".

"Les collectivités doivent créer des infrastructures adaptées".

" Un parking suffisant, une politique d'encouragement de mobilités multimodales et des tarifs attractifs".

"On pourrait réduire l'attractivité de la voiture si le SMMAG augmentait son offre de transports en commun dans les zones d'où viennent ces automobilistes".

"un agrandissement du parking relais du SMMAG, à usage multiple: voitures, motos, vélos, trottinettes, et charrettes !"

"Besoin de deux relais co-voiturage : un pour les arrivées/départ piétons au sud (proche du pont de Lyon), un au nord pour des voitures pouvant se garer".

"Développer l'offre de transport publics fréquents et accessibles pour les habitants des coteaux de SMLV et de la Chartreuse".

"Un habitant de SMLV le Haut "Demande un vrai parking relais à l'Esplanade. Sinon demande des navettes toutes les 15 minutes !"

"Pour chaque construction d'immeuble : augmentation du nombre de garage sous-terrain construit".

"Pourquoi pas des parkings souterrains".

"Serait intéressant de mener une étude permettant d'actualiser les données mais aussi de comprendre quel est l'usage réel de ce parking".

"Utiliser le disque bleu pour limiter la durée du stationnement dans Grenoble centre".

"Faire des grands parkings en périphérie".

"Il faut maintenir au moins quelques parkings gratuits qui sont à proximité du centre-ville et au sein de la ville de Grenoble, car cela participe à son attrait touristique et une heure de stationnement gratuit en centre-ville".

"Qu'est-il advenu du parking silo qui était envisagé en remplacement du parking relais? Le mettre en chantier avant de fermer le parking est une priorité".

"Prévoir un parking silo dimensionné correctement en fonction des besoins actuels et futurs du secteur".

"Un parking relié à étages, pour minimiser l'empreinte au sol".

"Il faut supprimer un immeuble et prévoir un grand parking relais sous forme de silo".

"Un parking relais à plusieurs étages végétalisés comme le parking EDF à Saint Martin le Vinoux, qui permettrait aux personnes de garer leurs voitures puis utiliser les transports en commun ou le vélo ou à pied".

"Un parking longue durée pour les visiteurs externes qui ne peuvent arriver à Grenoble en train ou en car".

"Créer des places de stationnement supplémentaire avec un accès simple sur l'arrière de l'Esplanade pour en faire un véritable parking-relais d'entrée de ville".

"Demandent que les résidents aient effectivement accès aux places de stationnement et que des bornes électriques soient installées".

"Un parking relié sur 2 ou 3 niveaux avec une passerelle pour accéder au quartier de la gare, ce qui fluidifierait la jonction entre les 2 rives de l'Isère".

"Il aurait été plus judicieux de trouver une alternative avant de fermer le parking".

"Avant toute suppression, il faut prévoir des solutions alternatives adaptées (parkings souterrains, zones de stationnement à durée limitée,..".

Questions de la commission, en plus de celles des contributeurs :

1/ Quelles sont les mesures envisagées pour remédier aux mésusages du parking relais de la Casamaures ?

2/ Quelle(s) solution(s) de stationnement proposez-vous, dès l'été 2025, aux habitants de Chartreuse et de SMLV le Haut qui prennent ensuite le tram ou qui continuent à vélo ou à pied ?

3/ Le Point M- Parking relais silo fait l'unanimité de la part des contributeurs et des collectivités.

Pourquoi n'est-il pas construit ou en chantier à ce jour ?

Sa construction a-t-elle fait l'objet d'une décision ?

A quel emplacement ? Sur le tènement de l'ancienne station service, comme envisagé dans le plan guide ? A la place d'un immeuble projeté comme proposé par un contributeur ?

Quand sera-t-il réalisé ? Quelle sera sa capacité ?

Outre sa fonction de parking relais, pourra-t-il proposer du stationnement pour les résidents, du stationnement longue durée ?

Son financement a-t-il été budgétisé ?

Que proposez-vous en attendant le parking silo en compensation de la suppression des 415 places de stationnement gratuit ?

4/ Les Parking relais de Le Fontanil Cornillon Palluel et de Saint Égrève Karben sont-ils à ce jour saturés ?

Quelle réponse apportez-vous à la proposition faite à la Métropole par le maire de Saint Égrève de réfléchir à l'opportunité de créer un parking silo suffisamment dimensionné en lieu et place du parking relais de Karben

Ces questions relèvent en grande partie de la compétence du SMMAG, qu'il revient de solliciter directement pour avoir les réponses. De nombreux éléments figurent déjà dans l'avis qu'il a exprimé sur le projet le 13 mars dernier par délibération.

GAM n'est pas compétente sur les solutions de stationnement sur voirie qui relèvent de la ville, mais uniquement sur les parkings en ouvrage P-Gam. A ce titre, elle est favorable sur le principe d'un parking silo en ouvrage mutualisé entre le SMMAG et P-Gam pour accueillir à la fois du stationnement relai et du stationnement classique payant à la minute ou par abonnement tant pour les visiteurs que pour les résidents. Cela nécessite également un tènement et un financement non programmé à ce jour.

4.1.6. LE CALENDRIER

"La suppression de ce parking ... Engager une telle action à un an des municipales est anormal".

"Il me semble que l'on cherche plus à accélérer ce projet à des fins électorales car cette échéance approche rapidement".

"Ce calendrier prévisionnel montre une réalisation de l'ensemble du projet à un horizon de plus de 15 ans et nous ne comprenons pas l'empressement de la ville de Grenoble à lancer les travaux à moins d'un an des prochaines échéances municipales alors même que de nombreux points ne sont pas réglés."

"J'entends bien la nécessité de réhabilitation du quartier mais cela doit se mener dans le cadre d'une réflexion globale, il faut en donner les moyens à la population en termes de cadencement des transports, parkings relais, et ne pas oublier que les véhicules des riverains ne vont pas disparaître : l'usage réduit ne veut pas dire l'absence d'usage."

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

L'aménagement du boulevard de l'Esplanade est prévu dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) 2030. Les travaux ne pourront être engagés qu'après ceux de la Grande Esplanade par la Ville de Grenoble; puisque le boulevard sera utilisé comme voie de chantier.

L'objectif de Grenoble Alpes Métropole est de réaménager le Boulevard de l'Esplanade, afin d'apaiser cet axe de vie locale, tout en protégeant le patrimoine arboré en bordure de chaussée, avec la création de grands espaces végétalisés au pied des arbres. L'élargissement des fosses améliorera ainsi la résilience des plantations dans un contexte d'accélération des épisodes caniculaires sur les prochaines décennies.

4.1.7. LES CONCERTATIONS PREALABLES OU REGLEMENTAIRES

Les procédures de concertation

- **Les mécontents**

"Une concertation préalable en 2023 a déjà eu lieu sur ce projet, j'ai déposé des remarques qui n'ont fait l'objet d'aucune réponse".

"il est plus que temps que la municipalité de Grenoble assimile la logique selon laquelle les solutions viendront de la construction collective d'un projet réfléchi dans sa globalité, et accordant ainsi la voix à tous les acteurs concernés".

"Un manque de consultation- Les grandes décisions d'aménagement urbain devraient se faire avec une concertation des riverains, usagers, commerçants".

" Il serait nécessaire d'Associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs".

"Un projet sans une vraie concertation et peu de considération sur les impacts aux habitants".

"Le projet est également une négation démocratique ! Aucune remarque des habitants n'a été prise en compte. Le projet n'a pas changé d'un iota depuis 6 ans".

"Et de la mascarade de la concertation co-citoyenne qui a abouti à un désastre financier (mise à la poubelle du million d'euros dépensé par le contribuable pour l'étude)".

"Manque de concertation : Les habitants du quartier n'ont pas été suffisamment impliqués dans le processus décisionnel".

"Il y a plusieurs années, en 2017 je crois j'avais participé avec assiduité à la pseudo-concertation bardée d'invariants pour l'aménagement de ce quartier. Ce projet, plusieurs années après, ne tient aucun compte des nombreuses remarques ni des problèmes soulevés à l'époque et semble repartir à l'identique sans tenir compte des évolutions nécessaires. Que dire de l'impossibilité d'avoir une vue d'ensemble du projet qui doit avancer par "briques".

- **Un positif**

"Le projet a été partagé, longuement concerté et soutenu par les habitant·es du quartier et de la commune".

- **L'enquête publique**

"A quoi sert une consultation si la décision de supprimer le parking de l'esplanade a déjà été prise et validée par la municipalité ? La validation date de 2019".

"Le site se bloque souvent, et aucune sauvegarde n'est prise en compte. C'est vraiment dommage. D'autre part, on nous propose de participer en conservant notre anonymat, pour cela il est précisé que seuls notre prénom et notre ville sont nécessaires. OR l'envoi est impossible sans renseigner notre adresse mail. Qu'en est-il dans ce cas de notre anonymat ???".

"Sur internet, j'ai du mal à lire les contributions des autres personnes : il n'y a pas assez de contraste entre le gris de l'écriture et le blanc de l'écran. C'est dommage !!! Ecrire en noir sur du blanc est un bon moyen de lire plus facilement".

4.2. LA MISE EN COMPATIBILITE AVEC LE DOCUMENT D'URBANISME

Les implantations et emprises du PLUi fixe des ratios minimum de surfaces végétalisées (au moins 35 %) et de pleine terre (au moins 30 %).

Des contraintes liées à l'implantation de la foire des Rameaux et aux demandes de l'ABF, le réaménagement de la Grande Esplanade nécessite de ramener les deux ratios à 0 % minimum.

"Comment la majorité grenobloise peut-elle demander de telles modifications du règlement du PLUi applicable à cette zone alors que la ville de Grenoble connaît chaque année des jours de canicule toujours plus nombreux et que des études récentes ont montré la forte exposition aux îlots de chaleur et sa faible végétalisation ? "

"En réalisant des espaces verts avant les opérations de construction...Soumettre le volet « espaces verts » emportant compatibilité du PLUi à cette enquête publique est une mascarade".

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Le projet de requalification de la grande esplanade présenté dans l'étude d'impact nécessite un ajustement de la règle d'urbanisme amenant à une mise en compatibilité du PLUi, qui porte sur la modification du secteur de variation des surfaces végétalisées inscrit à l'atlas D1 des formes urbaines – implantations et emprises du règlement graphique, sur la Grande Esplanade. Le projet de réaménagement de la Grande Esplanade nécessite ainsi de supprimer les exigences minimales en matière d'espaces végétalisés perméables, de 30% de pleine terre et de 35% de surfaces végétalisées perméables.

Le projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, bien que ne répondant pas aux exigences réglementaires du PLUi en vigueur, présente une légère augmentation des surfaces végétalisées perméables par rapport à la situation existante, ainsi que la recomposition et le renforcement de l'alignement d'arbres qui bordent le boulevard de l'Esplanade, renforçant ainsi la présence du végétal sur le site, en cohérence avec la vocation de la zone UV.

4.3. LA REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ESPLANADE

Le projet global de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade est constitué de « briques opérationnelles ».

Outre la 1ère portant sur la requalification de la Grande Esplanade et du boulevard de l'Esplanade, développée dans le paragraphe 4.1, les autres briques abordent notamment les sujets des déplacements, des logements et des parcs, abordés ci-après.

4.3.1. LE DOSSIER

Qualité du dossier

"Tout d'abord un grand merci pour la clarté et la qualité des documents qui sont mis à disposition pour cette enquête publique".

Un dossier incomplet

"Absence d'étude d'impact approfondie : Une étude d'impact rigoureuse est indispensable pour évaluer les conséquences de ce projet sur la circulation et l'environnement".

"Sauf erreur de ma part je n'ai pas trouvé d'étude de flux... c'est pourtant un nœud central de Grenoble"

"L'étude d'impact de ce projet ne prend pas en compte ces éléments pour la pérennité des arbres et végétation existants et envisagés. Le volet paysager manque de précisions : nombre d'arbres, variétés, état sanitaire, précautions de préservation (périmètre d'intervention avec des engins de chantier)".

Ville de Grenoble

4.3.2. LES DEPLACEMENTS

Le projet de la création de l'entrée Nord et de la requalification de la RN 481 est évoqué dans 222 observations sur 1402. Les observations sont majoritairement défavorables à ce projet (179/222).

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés; lettre déposée anonymement dans le registre papier :

"Une circulation embolisée par une réorganisation des voiries aberrante dans les rues habitées" :

*La ville-centre souhaite transformer la RN 481 qui arrive à la Porte de France en "boulevard urbain" (voies réduites et passage à 50 km/h), contraignant très fortement l'accès à Grenoble par ce secteur. De plus, pour réduire fortement la circulation sur cet axe, **il est prévu de créer un nouveau carrefour à feu et une nouvelle voirie au nord de l'Esplanade**, le long de l'actuel parking relais, **pour rabattre une partie de la circulation sur l'actuelle route de Lyon au débouché de la rue de la Résistance**. Cela ne correspond à aucun besoin et représente un contre-sens total.*

L'impact de ce projet sera considérable en matière de report de trafic automobile puisqu'il va renvoyer les voitures sur les vieilles rues étroites et non calibrées pour supporter un tel niveau de circulation. Les congestions vont fortement augmenter sous les fenêtres des habitations du , quartier de l'Esplanade et des rues de la Résistance et Conrad Kilian à Saint-Martin-le-Vinoux. Les nuisances, actuellement réduites par la végétation écran et par l'éloignement de la RN 481 des habitations en bordure de l'Isère, seront ainsi reportées sur les riverains du Village et de Pique Pierre. L'actuelle RN481 a par ailleurs été créée dans le but de réduire significativement le flux de circulation dans les rues habitées.

En outre, le projet prévoit de piétonniser en grande partie le carrefour routier de la Porte de France créant un entonnoir en arrivée de route nationale et à la sortie de la route de Lyon et bloquant ainsi la circulation sur le Quai de France qui deviendra une impasse.

Ces projets ne sont ni sérieux ni réalistes. Ils sont totalement inadaptés à la réalité de la situation d'une entrée de territoire et de ville où plus de 25 000 véhicules par jours circulent. Cela ne répond absolument pas aux enjeux actuels de diminution de la congestion, de la pollution

automobile et de l'amélioration de la qualité de l'air et détériorera significativement la qualité de vie des Saint-Martiniens et du secteur. **C'est un grand retour en arrière qui va augmenter fortement les embouteillages et organiser ainsi la paralysie des déplacements.** Le cumul de toutes ces actions risque d'enclaver notre commune, très dépendante de cet axe d'accès au cœur métropolitain".

Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique réglementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable".

Ville de Grenoble

4.3.2.1. La requalification de la RN481 et la création d'un carrefour Nord

Les observations évoquent souvent en même temps les conséquences de ces 2 aménagements. Elles sont rapportées dans le même chapitre ci-après.

Les remarques expriment majoritairement un risque d'aggravation des bouchons

- **Qu'ils proviennent de la requalification de la RN**

"L'esplanade est un axe stratégique pour la mobilité dans l'agglomération grenobloise. Son réaménagement risque de le transformer en un point de blocage".

"J'ai du mal à croire que le débit puisse rester identique à l'actuel avec des aménagements incluant a priori des feux et des passages piétons, une circulation à 30, et des voies plus étroites".

"Un goulet d'étranglement pour l'entrée en ville en direction par exemple de la Tronche ou Meylan".

"En transformant la RN 481 en boulevard urbain et reportant la circulation sur la route de Lyon, il [le projet] ne fera que créer des bouchons monstres pour des milliers de véhicules en transit et ne fera que reporter la pollution juste devant les immeubles".

"Je suis contre ce projet qui va totalement emboliser l'entrée de Grenoble Porte de France"

"La requalification de la route permettant d'accéder à la Porte de France (restriction des voies) va déporter une partie du trafic vers les voiries urbaines de Saint Martin le Vinoux inadaptées pour cet usage".

"Quant à la transformation de la RN 481 en boulevard urbain et à la création d'un nouvel axe routier à proximité de la Casamaures, c'est du grand n'importe quoi d'une part en raison des nuisances pour les habitants du quartier et d'autre part du fait de la création de bouchons notamment pour rentrer dans Grenoble dont le centre-ville n'a pas besoin de ça pour être sinistré".

"Quant au réaménagement de la N481, c'est une pure folie qui va créer des embouteillages et de la pollution monstre".

"Je m'oppose à ce projet qui va asphyxier la ville de St Martin le Vinoux par une circulation intensive en provenance de communes de St Egrève, Fontanil-Cornillon, Voreppe et globalement du Nord Isère".

- **Qu'ils proviennent de la création d'un nouveau carrefour**

"Je suis opposée à la création d'un carrefour Nord à l'arrêt de tram Casamaures qui orientera le trafic vers la route de Lyon et la rue de la Résistance".

"Dévier une partie de la circulation de la RN 481 vers la route de Lyon est une incohérence totale ; il y aura autant de blocage vers le pont de l'Esplanade voir plus".

"Je suis également opposé à dévier ou rediriger une partie du trafic de la RN 481 sur la route de Lyon. En effet, il me semble que la situation deviendrait encore plus catastrophique pour cette porte d'entrée névralgique de notre Métropole".

"Le trafic routier doit être dissuasif sur la route de Lyon car sinon cette voie servira de shunt au flux d'entrée dans la ville".

"Les idées développées sur le trafic dans la résolution du conseil municipal de Saint Martin le Vinoux sur les nombreux inconvénients des reports induits de trafic sur la route de Lyon me semblent aussi assez sensés".

"Pourquoi vouloir détourner la circulation sur l'ancienne route de Lyon alors qu'il suffit d'emprunter cette voie aux heures de pointes pour constater que les automobilistes connaissent les "échappatoires" pour entrer sur Grenoble, pénalisant déjà les habitants de St Martin le Vinoux".

"Les bouchons se multiplieront et la pollution ne sera que décalé sur la commune de Saint Martin le Vinoux".

- **Qu'ils proviennent de la simplification du carrefour de la porte de France**

"Le gros problème, c'est l'entonnoir à l'arrivée au monument aux morts".

"Votre projet, en diminuant encore les voies réservées aux véhicules à moteur sur le carrefour de la Porte de France, déjà très limité, paralysera complètement le trafic et le reportera juste en dessous des habitations du secteur, ce qui est inacceptable et parfaitement inintelligent".

"Le projet de piétonniser une grande partie du carrefour de la porte de France accentuera encore plus ce phénomène et découragera encore plus les usagers à se rendre au centre-ville de Grenoble qui a déjà perdu en attractivité depuis quelques années".

Plusieurs remarques soulignent l'intérêt du carrefour Nord pour accéder au parking relais

"Je ne suis pas d'accord avec Mr LAVAL qui dit que la création d'un carrefour à feux au nord de l'Esplanade ne correspond à aucun besoin. Les véhicules arrivant de Lyon pourraient ainsi sortir pour accéder au parking directement, mais comme il est très nettement sous-dimensionné, il devrait être rapidement saturé..."

"Si ce nouveau carrefour n'est pas créé, il faudra aller à la Bastille pour revenir par la route de Lyon pour aller au parking"

"Je serais favorable à une entrée Nord sur le parking de l'Esplanade depuis l'A481 pour éviter que nombre de voitures arrivant par l'A481 soient obligées de faire le tour de la porte de France pour accéder au parking, voire de passer par St. Martin le Vinoux en bouchant la rue de la Résistance et en dégradant la qualité de vie de ses habitants".

Le public dénonce le report de la circulation sur les voiries adjacentes de Saint Martin le Vinoux

"Quant au réaménagement de la principale voie d'arrivée cela obligera les véhicules à emprunter les routes adjacentes (route de Lyon) déjà bien chargée et causera des nuisances supplémentaires aux riverains".

"Transformation de la RN 481, toujours aux dépens des habitants des rues de la Résistance et Conrad Kilian à St Martin le Vinoux".

"Je m'oppose à l'actuel projet de réaménagement du secteur de l'Esplanade car sa forme actuelle aura des impacts négatifs significatifs sur les habitants de Saint Martin le Vinoux, notamment ceux du village.

"C'est une aberration de restreindre l'accès à Grenoble par la principale route d'entrée et sortie de la ville déjà sur-embouteillée par la politique municipale, et qui va se reporter de toute façon sur St Martin le Vinoux".

"Les habitants des quartiers environnants subiront une augmentation du bruit, de la pollution et des difficultés d'accès à leur domicile".

"En réduisant la capacité de l'esplanade, on risque de paralyser toute cette partie de la ville, créant un effet domino sur les artères adjacentes".

Le public estime que les voies ne sont pas adaptées pour accepter un trafic important.

"La déviation d'une partie du trafic sur la route de Lyon me semble être un non-sens. En effet la voirie existante est étroite et ne peut être élargie et ne pourra pas absorber le flux d'automobiles".

"Cela engorgerait des voiries étroites, densément peuplées et non calibrées pour supporter un tel trafic".

"Usager de cette route, je suis absolument contre le passage de milliers de véhicules par cette route déjà étroite pour des véhicules légers".

Une autre partie du public exprime son attente et son intérêt pour la requalification des routes

"Le dévoiement et l'apaisement de la RN481 va grandement apaiser l'ambiance sonore du quartier, qui va passer de (auto)routière à urbaine... et, par dilution en amont, réduire fortement l'inéluctable effet bouchon causé par un feu rouge en sortie d'autoroute. (Situation actuelle) Les "arguments" opposés par Saint-Martin le Vinoux et son maire-président du SMMAG ne sont pas étayés et témoignent d'une posture politicienne qui agite les peurs mais n'aide personne".

"L'entrée nord-ouest de Grenoble est actuellement une ancienne autoroute, déclassée en route nationale pour l'arrivée du tramway en 2014. Le projet de dévoiement de la RN481 et de requalification en avenue avec un caractère plus urbain offre de nombreux avantages :

- il réduit l'emprise routière présente sur le site, fortement gourmande en espace imperméabilisé, sans pour autant empêcher l'accès automobile au centre-ville ;*
- il supprime une coupure urbaine entre les berges de l'Isère et l'Esplanade, car la future avenue disposera de traversées piétonnes,*
- Il envoie un signal fort aux automobilistes sur le caractère urbain du secteur, ce qui rend bien plus légitime la vitesse limite de 50km/h et incite également au report modal,- il ne génère pas de congestion".*

"La mise en 2.x1 voie de la RN... sont des perspectives plus que plaisantes".

"La RN481 qui a perdu depuis quelques années son statut d'autoroute, requalifiée boulevard urbain dans le projet, pourrait avoir une largeur réduite dans le but de réaffirmer son caractère urbain à vitesse limitée".

"Il est surprenant de voir une autoroute arriver si près d'un hyper centre d'une ville comme Grenoble !"

"En effet, pour nous ces travaux sont primordiaux pour améliorer l'entrée de ville et apaiser la circulation".

"Le boulevard urbain, en entrée de ville, permettra également d'apaiser tout le quartier et de réduire les nuisances sonores des voitures, et de réduire les risques pour les riverains".

"Mes inquiétudes sur la circulation ne semblent pas fondées, car en regardant attentivement les documents du projet, l'ambition n'est pas de réduire le trafic sur la N481 (qui aurait pu se reporter ailleurs), mais surtout de ralentir les véhicules pour une circulation apaisée (moins de bruit et de pollution). Il y aurait donc autant de voitures qui arriveraient sur la 2x2 voies après le projet qu'avant, donc selon moi pas d'augmentation de trafic à craindre (ou alors très limitée) dans les rues de SMLV".

Certaines observations expliquent que les aménagements proposés favorisent les modes de déplacements doux et sécurisés

"La requalification des infrastructures routières, notamment le déplacement et l'aménagement de la RN 481, ainsi que la création de bandes cyclables et de nouveaux itinéraires piétons, favoriseront des modes de déplacement doux et sécurisés qui sont très utilisés chez nous".

"Ces aménagements encourageront encore plus de Grenoblois à adopter des modes de transport plus respectueux de l'environnement, réduisant ainsi la pollution atmosphérique et améliorant donc notre santé".

"Le pont de la Porte de France crée des conflits entre piétons et cyclistes, et son réaménagement améliorera ces connexions pour piétons et cyclistes".

"La Porte de France deviendra accessible à pied et de nouveaux accès offriront des itinéraires de balade vers la Bastille".

Mais une contrainte pour le co-voiturage

Exprimée par le SMMAG "Le projet de piétonisation partielle du carrefour de la porte de France qui viendrait couper en partie la circulation sur la Quai de France, sans aucune concertation préalable et étude de faisabilité, viendrait remettre en cause le fonctionnement actuel de l'arrêt de covoiturage".

Avec l'augmentation de la circulation, le public dénonce l'aggravation des nuisances (insécurité, bruit et pollution de l'air) pour les riverains

De nombreuses observations traitent des nuisances en général. Ne sont traitées dans ce paragraphe que les nuisances liées à la qualité de l'air et au bruit. Les autres, altération du paysage, création d'îlot de chaleur, impact sur la biodiversité seront traités dans d'autres chapitres (stationnement, logement ou autres aménagements)).

"Les embouteillages accrus entraîneront une augmentation de la pollution atmosphérique, nuisible à la santé publique".

"Ce projet est en contradiction avec les objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre le changement climatique".

"Les embouteillages vont occasionner d'énormes nuages de pollution, ainsi l'air deviendra vite irrespirable".

"Les nuisances sonores et la pollution, liées au report dans les rues les plus proches seront sources d'une dégradation de la qualité de vie des habitants, car ce sont près de 30 000 véhicules par jour dont il est question".

"... ajoutant des nuisances supplémentaires pour les quartiers du Village et de Pique Pierre à Saint-Martin Le Vinoux".

"Les nuisances, telles que l'augmentation du trafic et du bruit, seraient directement reportées sur les riverains, sous leurs fenêtres".

"Je m'oppose fermement au projet de réaménagement de l'Esplanade à Grenoble, qui est contre-productif sur les plans écologique et pratique".

"Bien que la pollution ait diminué de 50 % en quinze ans, la qualité de l'air à Grenoble reste préoccupante. Si Grenoble respecte les seuils européens actuels, elle dépasse encore ceux prévus pour 2030 [1] et les recommandations de l'OMS [2]. Le trafic routier étant un acteur non négligeable de cette pollution, il est essentiel de réduire la place de la voiture en ville et aux abords du centre-ville".

"Cette pollution engendre des difficultés respiratoires largement démontrées par les services de santé".

"Les nuisances sonores (circulation et Foire des Rameaux) et la pollution atmosphérique liée sont déjà très élevées, trop élevées d'après les études d'impact, d'après les recommandations de l'OMS".

Dégradation ou amélioration de la qualité du cadre de vie

- **Certains craignent une dégradation**

"Mes raisons: pollution augmentée de notre secteur, nuisances aux riverains".

"Ce projet va générer encore plus de nuisances sonores, de pollution, de bouchons avec un impact très négatif sur le quotidien des Saint-Martiniens et les Saint-Egrévois".

"L'asphyxie que vous créez au quotidien sur vos plans de circulation et de réaménagement contribue à la dégradation de la santé des grenoblois et autres habitants de la métropole !!"

"Une telle mesure aurait des conséquences négatives sur la qualité de vie des riverains : augmentation des nuisances sonores, pollution accrue, et insécurité pour les piétons et les habitants".

"Sans solutions adaptées pour absorber ce flux, les nuisances (bruit, pollution de l'air, allongement des trajets) vont se déplacer et pénaliser les riverains sur d'autres secteurs".

- **Là où d'autres ne voient que des améliorations**

"L'avantage est double:

1) améliorer la qualité de l'air et donc la santé de tous (rappelons que la pollution de l'air extérieure aux particules fines est responsable de 40 000 décès chaque année en France), et

2) réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le changement climatique, qui pourrait également avoir un vaste impact sur société (santé, économie, stabilité politique etc.) dans un future très proche si nous n'agissons pas aujourd'hui".

"Ce quartier doit être apaisé et le projet va permettre de baisser la pollution de l'air et les nuisances sonores."

"C'est une opportunité unique de moderniser l'Esplanade tout en préservant son identité et en répondant aux enjeux environnementaux actuels. Je soutiens pleinement cette initiative qui améliorera indéniablement la qualité de vie des habitants de la Cuvette".

"Valoriser la Porte de France pour donner une bonne image de la ville, et permettre aux riverains de bénéficier d'une meilleure qualité de vie".

Impact du projet sur le patrimoine historique.

"L'Esplanade se trouve dans un site patrimonial remarquable, qui mérite une attention particulière en matière d'aménagement. Pourtant, rien ne garantit que le projet préservera le caractère historique et architectural du lieu, ce qui pose la question du respect de son identité".

"La création d'un carrefour Nord au niveau du terrain "Molas" à Saint-Martin-le-Vinoux, à proximité des fortifications classées et du monument historique La Casamaures, ferait peser des nuisances sur cet édifice emblématiques".

"Je souhaite exprimer mon opposition au projet de report de la circulation au milieu des immeubles de la route de Lyon et aux abords directs de la Casamaures".

"Un monument historique est classé d'intérêt public par le ministère de la culture aussi notre association patrimoniale est soucieuse de la valorisation du patrimoine architectural. (d'un parcours de la Porte de France 1620 au monument la Casamaures 1867)"

"La transformation de l'Esplanade ne peut se faire sans valoriser son identité historique. Or, cette dimension semble reléguée au second plan, alors qu'elle est essentielle pour préserver l'âme du lieu".

" D'autre part sur le mail de l'esplanade Lesdiguières, il n'est pas expliqué le devenir, la valorisation des fouilles préventives archéologiques, (près de l'arrêt du tram Esplanade), ni de fouille préventive en place de La chapelle Notre-Dame de Pitié de la Porte Royale des enfants abandonnés jouxtant la Porte de France, début de la Voie Royale/route de Lyon".

"L'ensemble fortifié 1884 avec la Casemate murée et le Poste de garde, marque la limite historique des deux communes. Nous espérons une réelle étude de valorisation d'un site historique avec la première cimenterie ouverte en Isère 1842 cimenterie de la Porte de France dont les galeries gravissent le Mont Jalla".

"Pour une meilleure compréhension de l'aménagement des espaces publics de plein air, le respect et la valorisation de l'identité patrimoniale du quartier de la Porte de France, il nous manque des informations d'étude patrimoniale et paysagère de l'entrée Nord de la ville d'art et d'histoire de Grenoble".

"... je m'inquiète de la question de la valorisation des résultats des fouilles archéologiques préventives menées sur l'esplanade. Est-ce à dire que ce pan du patrimoine grenoblois va être passé sous silence et disparaître ?

Le public estime qu'un réaménagement est nécessaire et que des études complémentaires devraient être engagées.

"Oui, cette entée Nord de Grenoble doit être aménagée d'une façon réfléchie pour les années futures".

"Quels sont les avantages attendus du détournement sur la route de Lyon de la RN481 ?"

"Alternative inexistante : Aucune solution de remplacement viable n'a été proposée pour absorber le flux de véhicules qui empruntent actuellement l'esplanade".

"Le projet n'intègre pas la nécessité de réduire l'attractivité de cette entrée de Grenoble depuis l'A480 alors que l'offre de stationnement et les capacités de régulation de la voie actuelle seront sous-dimensionnées".

"Les plans fournis sont très insuffisants car d'un niveau "esquisse sommaire", c'est de l'amateurisme à ce niveau".

"Un <<tourne-à-gauche>> sur la voie venant du Nord, un feu en face et donc une circulation plus tranquille jusqu'à la Porte de France : une piste à creuser ?"

"J'ai le sentiment que la transformation du boulevard urbain ne devrait pas détériorer le trafic actuellement limité par le goulet d'étranglement de la porte de France. Une étude pourrait confirmer cet aspect, si l'objectif est de maintenir le flux de véhicule journalier".

Certains expliquent que le trafic porte de France sera apaisé lorsque l'échangeur du Rondeau sera terminé.

"D'autres jérémiades concernent la limitation du trafic de transit au niveau de l'Esplanade imposé par ce projet. Ce trafic de transit n'a plus lieu d'être ici car l'A480 élargie et l'aménagement de l'échangeur du Rondeau, projets coûteux, ont été réalisés justement pour faciliter le contournement de Grenoble selon ces axes".

Une remarque souligne que le coût des travaux serait très important au regard des gains apportés

"Quel est le coût, sans doute énorme, pour bouger la RN de seulement quelques mètres ? Comment penser que l'État donnera son accord au moment où l'argent public est rare pour un gain minime".

Questions de la commission :

De nombreuses questions sont posées par la requalification de la RN 481 et l'aménagement de l'entrée Nord. La commission d'enquête vous demande de répondre à ces remarques et aux inquiétudes du public.

Et notamment, préciser quels dispositifs seront mis en œuvre pour limiter les nuisances (principalement insécurité routière, bruit et pollution de l'air) ?

Quelles études prospectives ont été réalisées ? Les diagnostics étant établis, quelles solutions sont proposées ?

Quelles échéances peuvent être retenues pour la mise en œuvre du projet ?

Comment seraient financés les travaux de requalification de la RN 481 ?

Quelles sont les avantages attendus de la création du carrefour Nord ?

Pouvez-vous apporter des précisions sur le nombre de voies actuellement et après la requalification de la RN481 ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Comme indiqué dans le courrier du Président de Grenoble Alpes Métropole du 21 mars 2025, « concernant la RN 481, en application de la loi 3 DS du 30 mars 2022 et compte tenu des engagements financiers induits, Grenoble Alpes Métropole, par décision de son Exécutif, a refusé d'intégrer cette route à son domaine public, au même titre que la RN85. Ce refus repose sur les incertitudes entourant les compensations de l'Etat, qu'elles soient financières, humaines ou matérielles. Il est par ailleurs rappelé qu'un tel transfert n'aurait eu aucune incidence sur le statut de voie à grande circulation de la RN481 et que les projets d'aménagement ou les mesures impactant la circulation restent soumis à l'approbation de l'Etat ».

Par conséquent, à ce jour, le projet de requalification de la RN n'est pas d'actualité, tout comme la création d'une sortie de la RN au Nord de l'Esplanade. Pour l'heure, il n'est donc pas inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) de la Métropole. En l'absence d'études, il est donc difficile de répondre aux questions précitées.

4.3.2.2. Le projet de passerelle sur l'Isère

Le public est très majoritairement favorable au projet de construction d'une passerelle sur l'Isère. (35 observations sur 44).

Le public évoque un projet attendu et régulièrement reporté

"Je soutiens fermement ce projet existant depuis plus d'une décennie, et reporté d'année en année".

"La passerelle piétons/cycles vers la Presqu'île doit être traitée en priorité, plutôt qu'à une date non précisée, à l'issue de la réalisation de tous les logements d'ici 15 ans ?"

"Le seul véritable point positif réside dans la passerelle piétons-cycles sans cesse repoussée car du ressort de la métropole et dont le financement demeure de plus en plus incertain".

"Il est regrettable que ce projet de passerelle piétons - cyclistes sur l'Isère entre le quai de la Graille et l'Esplanade ne fasse pas partie des 4 déclarés prioritaires par la Métropole".

"... demande à Grenoble-Alpes Métropole de flécher dès à présent le financement nécessaire pour la réalisation de cette passerelle entre le quai de la Graille et l'Esplanade, pour une mise en service d'ici à 2030".

Le public développe l'intérêt de la liaison mode doux, inter quartier

"Résidente de la rue du Villard de Lans, je soutiens avec enthousiasme l'installation d'une passerelle piétons-vélos pour traverser l'Isère et désenclaver le quartier "Cité Jean Macé" qui souffre de l'isolement en raison des voies ferrées d'un côté et de la rivière de l'autre".

"Cette passerelle améliorera la connectivité entre les deux rives de la rivière, en offrant aux résidents et aux visiteurs un moyen pratique et rapide de traverser sans dépendre des transports motorisés".

"La passerelle paraît être le plus urgent en vue d'une facilitation des mobilités douces... "

"La création de cette passerelle favorisera la mobilité douce en facilitant l'accès aux différents quartiers, tout en contribuant à la réduction de la congestion automobile".

"L'un des points cruciaux du projet est la création d'une passerelle qui permettrait de mieux connecter le quartier de l'Esplanade aux autres parties de la ville, notamment le secteur des gares et la Presqu'île".

"Je soutiens à 100 % la réalisation de la passerelle pour désenclaver le quartier Jean Macé, et éviter le grand tour par la Porte de France".

Le public plaide pour un accès au parc public et aux services depuis le quartier Jean Macé

"L'ouverture d'un passage pour les modes doux, piétons et vélos, entre les 2 rives de l'Isère est une nécessité pour faire bénéficier les habitants de Jean Macé de cet espace public qui n'existe pas sur leur secteur.

"Les habitants du quartier Jean Macé doivent pouvoir accéder facilement sur le boulevard de l'Esplanade à pied et en vélo pour leurs loisirs ou faire leurs courses".

"... afin d'offrir un nouvel accès et de permettre aux habitants du quartier de bénéficier de l'offre scolaire du quartier Jean Macé. Et inversement, offrir la possibilité aux habitants du quartier Jean Macé de profiter du futur parc".

"La construction de la passerelle au-dessus de l'Isère, telle que prévue initialement dans le plan de déplacement urbain métropolitain, est rigoureusement nécessaire pour adresser correctement la carte scolaire, entre autres bénéfices de reliance au reste de la ville".

"Au-delà du simple enjeu de mobilité, cette liaison douce répondra à plusieurs objectifs stratégiques : permettre une meilleure cohérence de la carte scolaire, offrir une alternative aux déplacements motorisés et reconnecter l'Esplanade avec le quartier Saint-Laurent et le reste du centre-ville".

"La passerelle prévue facilitera les connexions entre les différents quartiers de la ville, renforçant ainsi la cohésion urbaine. Elle permettra des connexions vers des écoles, des emplois, la gare, etc".

Le public demande un ouvrage de conception pratique

"... une passerelle pour les piétons ET pour les cyclistes, sur laquelle on puisse croiser facilement sans devoir mettre pied à terre, contrairement au pont SNCF".

"Est-il prévu que cette passerelle soit éclairée la nuit ?"

"Les dispositions de sécurité pour la traversée piétons-cycles de la double-voie routière actuelle (ex-A48) mériteraient d'être précisées".

"... préciser le raccord avec la Chronovélo 2 une fois franchie l'Isère, dans la rue du Villard de Lans et la rue Henri Tarze".

Le public demande un ouvrage qui enjambe la RN481

"Je suis favorable à ce qu'elle [la passerelle] enjambe aussi la RN481 pour réduire le temps d'accès à l'arrêt de TRAM depuis la rive gauche et je ne suis surtout pas favorable à l'aménagement d'une traversée piétonne en 2 temps".

"Au-dessus de l'Isère et connectée avec SOIT avec un tunnel confortable sous la RN, SOIT avec des feux, avec une préférence pour un tunnel bien aménagé (éclairage, caméras)".

Oppositions et réflexions à poursuivre

"Le projet de passerelle piétonne sur l'Isère est mal défini sur le plan technique. S'il inclut des piles dans le lit mineur, il contribuera à la formation d'embâcles et à l'élévation de la ligne d'eau en crue.

"Par ailleurs, la connexion avec le secteur Claude Bernard semble nécessiter la modification ou destruction d'un mur-digue faisant partie du système d'endiguement de classe A (SYMBHI), ce qui n'est pas compatible avec le maintien du niveau de protection réglementaire."

"L'emplacement en face de la rue Durand-Savoyat est très probablement plus logique".

Questions de la commission :

De nombreuses questions sont posées sur le projet de création d'une passerelle sur l'Isère. La commission d'enquête vous demande de répondre à ces remarques. En particulier, dans quel délai l'attente des habitants pourra-t-elle être satisfaite ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Par délibération du 18 novembre 2022, les élus métropolitains ont validé un plan de priorisation de création de passerelles. Il prévoyait la création ou la sécurisation de 15 passerelles sur l'ensemble de la Métropole, pour franchir le Drac, l'Isère, la rocade Sud ou encore la voie SNCF Grenoble – Chambéry. Sur ces 15 ouvrages, la création de 4 passerelles a été priorisée par les élus :

La passerelle sur le Drac, entre Claix et Pont Claix, pour la véloroute nationale V64 Grenoble – Gap – Marseille (variante Trièves)

La liaison sur l'Isère et la RN481, entre la Presqu'île de Grenoble et Saint Egrève, en raccordement des véloroutes nationales V63 Valence – Grenoble – Aix les Bains, V64 Grenoble – Gap – Marseille et de la Chronovélo 2 (St Egrève – Gières)

Un passage inférieur sous l'ex-D1091 à Vizille, pour la véloroute nationale V64 (variante Matheysine) ainsi que l'axe Chronovélo n°4 (Grenoble – Vizille), afin de relier le centre de Vizille et les berges de la Romanche

Une passerelle sur l'Isère, entre Gières et Meylan, pour une future ligne Chronovélo qui relierait Inovallée à la gare de Gières, dont la desserte sera renforcée dans le cadre du SERM

La passerelle entre la Presqu'île et l'Esplanade n'est pas listée dans les 15 passerelles à créer / sécuriser. Elle n'est ni inscrite au PPI ni dans le périmètre de TAM.

Par ailleurs, en l'absence de requalification de la RN, l'intérêt de la passerelle serait modéré, en raison de la cassure créée par la RN, dans les cheminements entre les berges et l'Esplanade ; sauf à créer un ouvrage enjambant la RN qui viendrait surenchérir le projet et altérer la qualité paysagère du site.

4.3.2.3. Autres remarques concernant les déplacements

Accessibilité des piétons

Les autres remarques expliquent que le quartier est généralement considéré comme *"très inhospitalier pour les piétons, les cyclistes et les habitants"*. Certaines contributions soulignent la place prédominante de la voiture en transit ou en stationnement persistant dans un espace limité par la montagne et la rivière. Elles expliquent que *"diminuer la présence des voitures dans le quartier est une proposition qui va dans le bon sens, y aménager des itinéraires pour les modes doux et le verdier est une nécessité"*. Leurs auteurs demandent l'aménagement d'une nouvelle piste cyclable et l'élargissement des trottoirs de la route de Lyon.

"Les cheminements piétons restent encore largement à développer, en élargissant les trottoirs de la route de Lyon par exemple".

Route de Clémencières

Plusieurs observations rappellent les difficultés rencontrées par les usagers de la route de Clémencières.

"La descente du col de Clémencières et des secteurs plus hauts est déjà saturée en arrivant vers la Porte de France".

"Le projet ignore la route de Clémencières, qui souffre d'une circulation à grande vitesse très dangereuse et visiblement délibérément tolérée par l'administration communale dont l'inaction récurrente".

"le projet ne prend pas en compte les riverains".

"Il oublie de traiter de l'insertion des voitures provenant de la route de Clémencières sur la route de Lyon et de la congestion automobile récurrente de la porte de France"

"Aujourd'hui il est difficile de s'insérer en toute sécurité au niveau du STOP en bas de la D57/route de Lyon, avec une nette augmentation du trafic sur cette "voie" ce sera encore plus compliqué".

"Ou bien installer des navettes fréquentes sur la route de Clémencières entre 7h30 et 9h30 11h30 et 13h30 et 16h30 19h. Cela apaiserait en plus le trafic sur cette route où le trafic s'accroît d'année en année et devient très dangereuse pour les piétons et cyclistes".

Autres itinéraires montagnards

Certains expliquent que *"la restriction programmée de la circulation au niveau de l'Esplanade, pourrait induire des circuits de contournement par les routes de Quaix, de Clémencières, de Narbonne, de Chartreuse qui deviendraient des échappatoires pour passer de Voreppe et St Egrève aux communes du Grésivaudan, créant une circulation rallongée et dangereuse sur des routes de montagne"*.

Plaidoyer pour un nouveau pont en aval

"Concernant l'idée d'un pont en aval du pont de la Porte de France, cela pourrait permettre aux automobilistes, cyclistes et piétons d'accéder le quartier de la gare et ensuite la Presqu'île sans devoir passer par le carrefour de la Porte de France, son pont et la place Hubert Dubedout. Cela déchargerait ce trou d'aiguille. Je serais favorable à un tel projet s'il était bien réalisé".

"La création d'une passerelle piétons paraît intéressante mais il faudrait aussi créer un pont pour permettre l'entrée des voitures vers la presqu'île, ce qui désengorgerait la Porte de France et permettrait de créer un espace piétonnier".

"...l'étude d'un pont plus en aval pour traverser l'Isère".

"Le projet n'intègre pas la nécessité de réduire l'attractivité de cette entrée de Grenoble depuis l'A480 alors que l'offre de stationnement et les capacités de régulation de la voie actuelle seront sous-dimensionnées".

Nouvelle piste cyclable

"À l'heure où la mobilité douce est encouragée pour des raisons écologiques et pratiques, il est crucial d'assurer la continuité des itinéraires cyclables et de garantir la sécurité des cyclistes".

"La continuité cyclable sécurisée entre la porte de France et La Casamaures n'a pas été intégrée lors de la réalisation de la ligne E de tram. L'ADTC demande que cette continuité soit réalisée, en utilisant par exemple la contre-allée le long de la plateforme du tram accessible directement depuis la piste cyclable côté Ouest du pont Kofi Annan".

"Dans le plan proposé, les usagers mode doux n'emprunteront pas le trajet proposé car il est plus long que celui actuel sur la route de Lyon".

"La route de Lyon est un axe structurant qui doit impérativement intégrer des aménagements cyclables de qualité, compatibles avec le réaménagement du boulevard de l'Esplanade".

"En tant que cycliste j'apprécierai la nouvelle piste cyclable".

Nouvel arrêt de Tram

"L'offre de transports en commun est à valoriser, tout comme les mobilités douces. Les choix déjà engagés avec la ligne de tram E et la piste cyclable vont dans le bon sens".

"Je pense qu'il faudrait mettre un arrêt du tram E à la Porte de France pour desservir le quartier Saint Laurent, accéder au Jardin des Dauphins, et aller à la Foire, surtout qu'à ce moment-là, l'arrêt Fratellini Esplanade est fermé".

"L'ADTC renouvelle la demande déjà faite lors de l'enquête publique pour la ligne E de tram pour la création d'une station entre le pont Kofi Annan et l'avenue Félix Viallet".

"Dans ce secteur, augmenter la fréquence et capacité du tram E souvent saturé en entrée de Grenoble, augmenter la fréquence, la capacité et les plages horaires des TER omnibus vers le Voironnais (nécessité de train en soirée jusqu'à 23h au moins), intégration du Voironnais à M Réso et intégration du TER au tarif M Réso comme c'est le cas dans la Métro".

".... de créer la station de tram Dubedout pour réduire les distances à parcourir à pied, faciliter l'accès à la gare, faciliter les correspondances avec les lignes C1, C11, C12 et décharger la station Alsace Lorraine".

Péage à l'entrée de la RN

Nous proposons de mettre un péage à l'entrée de la N481 pour ceux qui veulent prendre leur voiture et une alternative de mobilité gratuite: bus-navette, tram..., comme lors de festivals quand on ne peut pas accéder au site parce qu'il y a trop de monde.

Questions de la commission

Des questions sont posées sur des points particuliers. Quels compléments pouvez-vous apporter à ces remarques ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Grenoble alpes Métropole a été alertée par les habitants du bas de la route de Clémencières. Sa direction technique de secteur travaille actuellement à un plan de sécurisation, avec l'intégration d'un cheminement piétons en bordure de chaussée.

Le boulevard de l'Esplanade, en tant que nouvelle zone de rencontre, sera un espace privilégié pour la circulation des cycles, même si la priorité sera donnée avant tout aux piétons.

La question du nouvel arrêt de tramway est du ressort du SMMAG qu'il convient de solliciter.

Les cyclistes en transit de/vers Saint Egrève et Saint Martin le Vinoux continueront à bénéficier :

- des bandes cyclables sur la route de Lyon, en connexion au Sud, avec les pistes bidirectionnelles aménagées en 2016 sur la Porte de France et au Nord, en bordure de la ligne de tramway E ;
- de la véloroute V63 en bordure de l'Isère ;
- de la chronovélo 2 de Saint Egrève jusqu'à Saint Martin d'Hères et Gières.

4.3.3. LES LOGEMENTS

Le premier point d'accroche soulevé par le public est la destruction des arbres de la Petite Esplanade

"Contre le projet immobilier de la petite Esplanade qui verra la forêt de plus de cent platanes anciens, véritable patrimoine vert Grenoblois, se faire abattre."

"... dans ce secteur, il est très regrettable de détruire une partie des grands arbres de la petite Esplanade pour construire des immeubles".

"C'est une hérésie de couper 100 vieux platanes".

"Le plan masse des logements en partie nord de l'esplanade fait poser des questions sur l'avenir du boulo-drome (2027 ?), sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille".

"... laisser vivre les arbres déjà là depuis des années".

"Destruction d'arbres : disparition de puits de carbone et d'îlots de fraîcheur".

" L'avenir des arbres de la petite esplanade, un patrimoine précieux, sera à préciser. Il serait bon de les préserver et d'inscrire ici un îlot de fraîcheur supplémentaire".

" ... et surtout conserver les arbres magnifiques et seuls îlots de biodiversité du secteur, condamnés si le projet de densification immobilière voit le jour."

"Une disparition inacceptable des espaces verts et des zones de respiration".

" ... ces projets supprimeraient des Arbres de la Petite Esplanade que vous qualifiez pourtant de Patrimoniaux".

"Je souhaite aussi que les projets de construction préservent les arbres de la petite esplanade pour compenser un peu le déficit de végétalisation de la Grande Esplanade".

" ... je m'oppose à ce projet. La municipalité grenobloise viole à cette occasion sa promesse électorale (engagement n°80) au sujet de la végétalisation des grands projets.

"... dans ce secteur, il est très regrettable de détruire une partie des grands arbres de la petite Esplanade pour construire des immeubles".

"C'est une hérésie de couper 100 vieux platanes".

"Le plan masse des logements en partie nord de l'esplanade fait poser des questions sur l'avenir du boulo-drome (2027 ?), sur la coupe de beaucoup d'arbres de très grande taille".

"... laisser vivre les arbres déjà là depuis des années".

"De plus ces projets supprimeraient des Arbres de la Petite Esplanade que vous qualifiez pourtant de Patrimoniaux".

"Je souhaite aussi que les projets de construction préservent les arbres de la petite esplanade pour compenser un peu le déficit de végétalisation de la Grande Esplanade".

"le sous-projet de logements sur la petite Esplanade, derrière le boulo-drome, n'est pas souhaitable car il imposerait de couper de nombreux platanes qui apportent fraîcheur au quartier".

"je suis opposé à la construction des îlots A, B et C (~300 lgts). Je suggère de revoir le programme de l'îlot D pour augmenter le nombre de logements et prévoir, à plus long terme, une densification de l'existant entre l'îlot Peugeot et le futur îlot D, repère secteur n pour préserver la petite esplanade".

Le public rappelle que ces constructions seraient en co-visibilité avec le bâtiment de la Casamaures

"les hauteurs des bâtiments en co-visibilité avec le Monument Historique la Casamaures, prévus si j'ai bien compris à R+7, ne devraient pas être aussi haut".

"Ce projet en co-visibilité à 100m du monument est en contradiction avec les engagements de préserver le patrimoine bâti et végétal alors que la ville est labellisée Ville d'art et d'histoire depuis 2017".

"Co-visibilité avec le périmètre de protection des abords du Monument Historique de la Casamaures".

Le public dénonce une densité de construction trop élevée

"Le projet d'urbanisation sur le terrain est complètement dément par son envergure (900 logements)".

"Non à densification du quartier, il y a déjà beaucoup trop de béton à Grenoble".

"Non à la bétonisation à outrance ! Gardons des espaces libres et disponibles en entrée de ville et à proximité de l'Isère et de la Bastille".

"Non à l'urbanisation massive en créant de nouveaux quartiers à forte densification".

"Trop de béton à Grenoble qui ne prépare pas assez la ville à l'évolution climatique à venir".

"...l'intensité de cette densification pose question".

"...l'intensité de cette densification pose question".

"Densification urbaine trop importante, nouveau ghetto grenoblois".

"La densification urbaine de cet espace de transition est un contresens par rapport à la défense de notre environnement et de notre histoire".

"L'augmentation substantielle de logements (853 soit environ 1 160 habitants) dans un secteur isolé du reste de la ville, dépourvu de services (publics ou autres), commerces ou tout autre prévision soulève des questions".

"Créer ces 847 logements et des surfaces pour de nouveaux commerces n'apportera pas de la cohésion, mais au contraire contribuera à l'anonymat".

"les immeubles déjà construits sont très proches les uns des autres, il ne faut pas densifier encore plus"

En s'appuyant sur l'offre existante et la vacance des logements en ville

"Je ne comprends pas très bien la nécessité de développer encore des logements. Alors que la ville se vide, et que les logements vacants ne sont pas réutilisés".

"Il faut rénover les logements sociaux vacants".

"Ce projet n'est pas pertinent à cet endroit, l'offre de logement y est déjà largement présente".

"Il y a pleins d'appartements vides à Grenoble".

"... il y a des tas de bâtiments déjà construits et inutilisés dans la ville".

"Non à la construction de nouveaux logements, le parc immobilier est suffisant".

"Il y a pourtant déjà un nombre énorme de logements vacants dans Grenoble (presque 13000 d'après l'INSEE en 2021, probablement 14000 en 2025)".

Plusieurs observations préconisent de rénover et améliorer l'habitat ancien

"Pourquoi ne pas améliorer les immeubles anciens existants en aidant les propriétaires".

"Ne serait-il donc pas plus important de s'occuper des bâtiments actuels déjà construits (dont certains menaces de s'effondrer) et de remplir ses espaces vides ?"

"Investir plutôt dans la rénovation et l'aménagement de l'existant (habitations et anciens locaux de commerces) que d'implanter des immeubles anonymes".

"Côté route de Lyon, les hangars vides côtoient les bâtiments insalubres aux toits troués, [...] Je suis aussi très heureux que soit détruit l'ensemble des bâtiments en voie d'effondrement de la zone, au profit de logements pourquoi pas".

Le public rappelle que la bétonisation appelle la formation d'îlot de chaleur

"... arrêtons cette densification urbaine qui va accentuer le dôme de chaleur sur Grenoble".

"Grenoble arrivée en tête des villes pour les îlots de chaleur dû à la bétonisation".

"Réduction de la végétation existante : création d'îlots de chaleur. Destruction de la nature et de la verdure alors qu'on en a tellement besoin. Gardez donc la végétation existante, en rajouter".

Le public exprime sa méfiance envers les logements sociaux et dénonce le taux retenu

"Je m'oppose au projet des constructions de logements sociaux sur l'esplanade".

"Ce projet n'a ni queue ni tête. 40% de logements sociaux, la concentration est une nouvelle fois bien trop élevée pour tendre vers une mixité".

"40% de logements sociaux... La municipalité veut elle créer un nouveau quartier sensible à Grenoble ?"

"Constructions de 40% de logements sociaux dans le quartier, déjà assez sensible, qui va faire chuter les prix de l'immobilier, chassez les propriétaires et dégrader encore plus la ville".

"Il me semble que ce projet ne prend pas en compte les équilibres nécessaires pour garantir une qualité de vie satisfaisante aux futurs résidents comme aux habitants et commerçants déjà présents dans le quartier".

Logements : insécurité et point de deal

"Le nombre de logements envisagé n'est pas raisonnable et va engorger le quartier, on risque même de créer des zones d'insécurité".

"L'imposant projet de logements concentrationnaire va transformer le quartier en zone à dangerosité élevée et à trafics en tous genres".

"Des logements sociaux ? Il n'y en a pas assez dans cette merveilleuse ville violente et dangereuse et qui baigne dans le trafic de drogue ? Il faut encore d'autres quartiers ? Il n'y a pas assez de fusillade et de morts ?"

"Parions qu'avec une telle densification ce nouveau quartier deviendra rapidement un nouvel eldorado pour les dealers".

"Pourquoi créer un point de deal supplémentaire ?? Avec des logements sociaux ou va régner encore la terreur.

"Une augmentation importante de la population dans un quartier qui manque d'espaces publics suffisamment vastes pour accueillir ces nouveaux habitants ne peut qu'entraîner des tensions et une dégradation des conditions de vie pour l'ensemble des usagers de ce secteur".

De nombreuses nuisances impactent les nouveaux logements

"Construire des immeubles d'habitation au bord d'une route très fréquentée ne semble pas très pertinent".

"Pourquoi construire des logements au pieds d'un axe aussi fréquenté ?"

"La proximité de la RN 481 constitue une source de nuisance sonore importante. Le fait d'implanter de nouveaux logements dans une zone déjà fortement exposée au bruit questionne la qualité de vie qui pourra être proposée aux futurs résidents".

"Faire habiter des citoyens aussi près d'une entrée d'autoroute, voie de circulation au combien bouchonnée chaque jour est un manque de respect pour autrui !!!"

"Ces nouveaux logements devront également supporter le bruit de toutes les manifestations festives qui seront elles, conservées, voire augmentées sur le site... Quel bonheur !"

"Impacts pollution, les études sur la qualité de l'air datent de 2019 et ne semblent plus à jour au vu des changements du secteur! En outre, les abords des axes routiers sont le plus impactés alors pourquoi ramener ces axes encore plus près des habitations impacts acoustique : Le projet évoque lui-même les impacts acoustiques : << Son réaménagement conduit à rapprocher la source de bruit des façades de l'opération Petite Esplanade avec des dépassements à craindre tant en période de jour que des périodes de nuit".

Certaines voix soulignent la nécessité de construction de nouveaux logements

"La construction de nouveaux logements est très attendue et importante au vu des difficultés à se loger, dans des habitats dignes".

"La réalisation de 854 nouveaux logements, dans une ville où le marché de l'habitat est tendu est une bonne chose. Il contribuera à dynamiser le quartier en attirant de nouveaux résidents et de nouveaux commerces".

"Pour le développement de logements abordables dont des logements sociaux et très sociaux".

"La construction de nouveaux logements est une opportunité, renforcée par la proximité du centre-ville. La mixité sociale prévue est essentielle face aux loyers élevés du centre-ville très souvent inaccessible pour les plus précaires".

"L'augmentation de la densité n'est pas un mal, le quartier comporte quelques friches entre le boulevard de l'Esplanade et la route de Lyon. Ce quartier, si proche du centre-ville, doit profiter à de nouveaux habitants".

Questions de la commission

Pour répondre aux questions posées par le public, pouvez-vous notamment préciser sur quelles décisions s'appuie le programme de construction de logements du projet et les choix retenus en termes de logements sociaux ?

Pouvez-vous apporter des précisions sur la vacance des logements en centre-ville ?

Concernant la Petite Esplanade, dans quelles proportions les constructions nécessiteraient d'abattre des arbres ?

La construction de logements en bordure d'une voie bruyante est souvent un argument fort développé contre le projet.

Comment justifier ce qui apparaît au public comme une mauvaise proposition ?

Où en sont à ce jour les échanges avec de potentiels aménageurs ?

Pouvez-vous préciser où seront des prochaines constructions ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Grenoble Alpes Métropole confirme le besoin de production de logements neufs sur son territoire et notamment sur la ville de Grenoble. A ce titre, le Programme Local de l'Habitat métropolitain, adopté le 20 décembre 2024, préconise la production de 5256 logements dont 2700 logements sociaux pour la période 2025-2030. Le programme de logements prévu dans le projet global de requalification du quartier de l'Esplanade s'inscrit dans cette trajectoire, et devra respecter la réglementation et les orientations du PLUi en vigueur, notamment bioclimatiques intégrant les enjeux de préservation des arbres existants.

4.3.4. LE PARC DES BERGES

Une majorité de contributeurs apprécient ce projet :

"Merci aux concepteurs de ce projet pour ce parc allant jusqu'aux berges nous redonnant accès à l'Isère de façon moins minérale que sur les quais plus au sud",

"Parc sur Berges c'est une excellente nouvelle"

"Le parc dans le méandre de l'Isère est un plus qui devrait profiter à l'ensemble des quartiers limitrophes."

Une proposition

"Je propose de créer un parc de type forêt alluviale étant spécialiste des écosystèmes fluviaux et ingénieure. Il devient urgentissime et nécessaire d'essayer d'abaisser les températures estivales "

Et une personne s'oppose :

" Je suis très défavorable au projet de parc, excessivement onéreux à cause du déplacement de la RN481 pour agrandir la surface de parc, et qui n'a rien pour éviter d'être un futur fiasco" comme l'aménagement réalisé à l'Est du Parc Paul Mistral.

Question de la commission

La vocation de ce parc apparaît pour certains publics très évidente, pour d'autres moins. Quelles orientations, naturelles ou jardinées, seraient données à ce parc qui resterait très linéaire, en gradins et en contrebas de la future RN requalifiée, limité entre les infrastructures et la rivière et un peu à l'écart ?

Ville de Grenoble

4.3.5. LES ASPECTS FINANCIERS

"Les coûts de remise en état de la pelouse de l'Esplanade seront importants (consommation d'eau, moyens humains et financiers). A cause de son inadéquation aux objectifs, cette partie du projet n'est pas acceptable pour un citoyen grenoblois soucieux de la préservation de la ressource aquatique et du bon usage de sa contribution financière à la collectivité".

"Doute de la réalité du chiffre de 49,5M? pour le coût de l'ensemble du projet"

"Au vu des chiffres différents annoncés, s'interroge sur le plan de financement prévisionnel :

- *Budget d'investissement : la part de l'Etat et de la FNAP est-elle sécurisée ? Le montant total (8 312 384 €) intègre-t-il l'aménagement des voiries et espaces publics généralement assumé par a Métropole ? quel est l'engagement et l'avis rendu par la Métropole ainsi que son degré d'implication à ce stade ? L'opportunité de cet investissement a-t-elle été posée et appréciée en séance du conseil municipal ?".*
- *Budget de fonctionnement absent de la présentation de ce projet (entretien, propreté, embellissement, sécurisation des espaces, sécurité, présence du service public municipal) a-t-il été évalué ?".*

"Aucune précision n'est donnée sur les moyens de fonctionnement induits. Ont-ils été estimés ? ... dépenses supplémentaires de fonctionnement : moyens humains et techniques liés à la propreté quotidienne, entretien espaces verts, gestion des tags, du cout d'entretien du gazon, de la sécurisation de l'Espace Public? Quid des équipages de PM ? quid des équipages de contrôleurs de stationnement "

"Coût disproportionné : Les sommes investies dans ce projet pourraient être allouées à des infrastructures de transport alternatives et plus efficaces".

"...ou utilisé pour d'autres usages : ville plus propre, plus sécurée, les jeunes et leurs difficultés à se nourrir et se soigner, les personnes âgées....".

"Le financement de cet énorme projet nécessitera une augmentation d'impôts pour les habitants de la Métro, y compris les habitants de St Martin le Vinoux qui seront ainsi doublement pénalisés!."

Question de la commission

Au-delà des réponses souhaitées sur les coûts du projet global, pouvez-vous préciser les coûts générés par la mise en place pour l'accueil de la foire et surtout pour la remise en état annuelle après la fête ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Actuellement, seul le réaménagement du boulevard de l'Esplanade est inscrit dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) métropolitaine à l'horizon 2030. Aucun autre aménagement nécessitant un financement métropolitain n'est prévu à ce stade.

4.3.6. LES AVIS SUR LE PROJET GLOBAL

Ceux qui sont favorables

"Réaménager l'Esplanade, la végétaliser, créer une passerelle enjambant l'Isère sont autant de nécessités que je partage.

"La création d'un espace de loisir connecté au parc urbain des berges de l'Isère et à la rive gauche de l'Isère valorisera fortement le nouveau quartier "Esplanade". "

Habite le quartier de l'Esplanade, soutient le projet et demande qu'il démarre au plus vite.

"Usager quotidien du quartier, ses commerces et la Bastille à proximité, je suis très favorable à un projet qui offre un vrai espace de verdure plat, déminéralisé, disponible pour les fêtes et les loisirs du quotidien, en connexion entre l'Isère d'un côté et la Bastille de l'autre, c'est une véritable entrée de ville agréable qui doit se réaliser à Grenoble."

"En tant que résident de Grenoble, je souhaite exprimer mon soutien à ce projet pour l'Esplanade. Ce projet ambitieux vise à transformer une partie de l'agglomération trop longtemps dénigrée en un espace plus vert,

Enfin, en valorisant la friche Vicat et la Casamaures, c'est l'histoire du territoire qui sera mise en avant et bénéficiera tant à Grenoble qu'à SMLV, voisine du projet.

.Ce projet est une belle occasion de transformer cet endroit en un espace agréable, avec des allées pour marcher, des pistes pour les vélos et des coins de verdure pour se reposer à l'ombre.

Ce quartier a été patient, il mérite désormais ce bel aménagement proposé et une transformation en profondeur de l'habitat comme des espaces publics.

Habitant à St-Martin-le-Vinoux (entre l'hôtel de ville et l'Horloge), je suis enthousiasmé par ce projet, de plus il s'agit d'une chance inouïe pour remettre en valeur la Casamaures, qui est très peu accessible à pieds aujourd'hui, et attirer de nouveaux visiteurs.

"Le nouveau projet propose enfin un embellissement d'un coin de Grenoble qui a besoin d'une profonde réhabilitation, ce qui correspond à l'objectif de ce projet."

"Un projet sensé face aux défis actuels et futurs qui améliore le cadre de vie !"

"L'esplanade est aujourd'hui sacrifiée au profit d'un parking et d'une sorte d'autoroute urbaine vivement que cela change. Il est fort dommage que l'ensemble des acteurs institutionnels soient si critique alors qu'ils pourraient saisir l'opportunité du projet de la municipalité pour réfléchir à un projet d'ensemble. Le projet du rondou et le passage à 3 voies de l'A480 servent justement à rendre possible ce type de projet !"

" Tout ceci ne peut qu'être extrêmement séduisant pour un habitant du centre-ville".

". On peut ne pas être d'accord avec cela (NDLR le projet) mais la solution retenue permet à la fois de respecter la dimension patrimoniale, d'améliorer l'existant, et -très important pour un très grand nombre de métropolitains- permet de maintenir la Foire des Rameaux à son emplacement historique. Dans un contexte de nécessité d'adaptation au changement climatique et de lutte contre les îlots de chaleur, passer d'une dalle de goudron à une surface en stabilisé enherbé est un progrès. Là où de nombreuses villes installent leurs centralités et/ou leurs entrées de ville autour de centres commerciaux, le projet préfère proposer une vraie entrée de ville sous forme de parc. Ce me semble en cohérence avec les objectifs non seulement du PLUi, mais aussi du PDU.

"La transformation de l'Esplanade, actuellement utilisée en grande partie comme parking, en un véritable parc urbain représente une excellente initiative pour le quartier et ses habitants. Ce projet va bien au-delà d'un simple aménagement paysager : il incarne une vision plus durable, plus humaine et plus vivante de l'espace urbain

"Bref, je ne comprends pas pourquoi la mairie de SMLV s'oppose au projet, qui fera un vrai lien entre la ville et l'entrée de Grenoble, et qui selon moi a tout pour augmenter la qualité de vie et l'attractivité de SMLV".

"Le projet d'aménagement de l'esplanade est attendu depuis de longues années par les habitants, il est désormais temps d'agir : engazonner, refaire les voiries du quartier, autoriser la création de nouveaux logements pour répondre aux attentes de nombreuses personnes, faciliter les modes doux de déplacement (passerelle sur l'Isère) et améliorer la qualité paysagère de cette entrée de ville".

Ceux qui sont défavorables

"Il est inutile de créer un espace vert à cet endroit où on peut accéder en quelques minutes à la nature par la route de Clémencières ou le jardin des dauphins"

"Création d'un rond-point à proximité de la Casamaures dénaturant le bâtiment + Quid de la verrière de l'ancienne station essence qui perdure depuis de nombreuses années ? Destruction d'arbres : disparition de puits de carbone et d'îlots de fraîcheur,"

"Comment éviter la création d'un ghetto avec 1100 hab. supplémentaires, sans équipements quotidiens et sociaux, au coeur du bruit de la circulation et des animations, totalement isolé des autres quartiers? Quelle sécurité et les points de deal ? Comment empêcher que cet aménagement n'entraîne pas les débordements vers le centre-ville pour le stationnement, les équipements collectifs ... "

"Ce projet est une erreur, je refuse ce projet qui fera du mal à la ville de Grenoble et ses habitants".

"Une opposition forte des citoyens et des institutions locales. Plusieurs acteurs institutionnels ont déjà exprimé des réserves sur ce projet, notamment le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et le conseil municipal de Saint-Martin-le-Vinoux".

"Associer davantage les habitants aux décisions pour aboutir à un projet plus équilibré et adapté aux besoins réels. Dans sa forme actuelle, ce projet comporte trop d'incertitudes et de risques pour être mené à bien sans ajustements significatifs"

"Je demande une révision profonde du projet afin de mieux préserver l'identité du quartier, limiter la densification excessive et garantir un aménagement réellement équilibré et respectueux de l'environnement et des habitants".

"Absolument contre ce projet, mégalo, moche qui n'apportera aucune plus-value à l'Agglo".

"Polluer St Martin le Vinoux pour faire un parc, c'est comme détruire une forêt pour y implanter des panneaux solaires ! "

"Gardons l'Esplanade comme aujourd'hui Ne pas faire de construction"

"Il est aberrant dans une ville déjà championne des îlots de chaleur de supprimer cet espace vert, et de stationnement gratuit qui évite de circuler en voiture dans Grenoble !!! De supprimer des arbres centenaires".

"Ainsi donc vouloir en faire une zone résidentielle ferait clairement tache dans le paysage et serait extrêmement moche et décalé par rapport au reste des alentours."

"Si la rénovation de l'Esplanade est nécessaire, elle doit s'inscrire dans une vision d'ensemble, réaliste et partagée avec tous les acteurs du territoire. Le projet actuel, conçu dans l'urgence et sans véritable dialogue, ne répond pas aux besoins réels des habitants, des usagers et des communes environnantes".

"En somme on va encore se retrouver avec un projet immobilier isolé, un espace vert dysfonctionnel et des infrastructures qui ne seront jamais réalisées car la Métro y est opposée. Il faut clairement les priorités et l'ordre des aménagements :

1. Traversées piétonnes de l'RN481 avec des feux tricolores. L'impact sur le temps de parcours sera minime, car la circulation est toujours fluide en sortant de Grenoble et elle est soit fluide, soit complètement à l'arrêt en entrant sur Grenoble limitant l'impact d'un feu tricolore.
2. Passerelle (au meilleur emplacement)
3. Les aménagements des espaces verts
4. Le projet immobilier".

"Le projet est néfaste à la bonne gestion de la ville."

"Je m'oppose au projet de réaménagement de l'esplanade".

"Qui a eu cette idée saugrenue qui génère un projet nul aux plans écologique, social et économique ?".

Ceux qui posent des questions

"Ce puzzle appelle bcp de questions Quel est le fil conducteur ? ce sont des points mis bout à bout (stationnement, habitat, espaces vert, circulation, animations) Qui est porteur et coordonne (Etat, metro, municipalité Grenoble, municipalité St Martin le Vinoux qui est directement impactée)

"Qu'est-il prévu quant à l'ancienne station-service ?"

4.3.7. LA CONCERTATION ENTRE LES COLLECTIVITES

Extrait de la lettre de M. Sylvain LAVAL, maire de Saint Martin Le Vinoux, adressée à ses administrés, lettre déposée anonymement dans le registre papier :

La création "d'un aménagement paysager" jusque devant la Casamaures, sur le territoire de Saint-Martin Le Vinoux :

"Un parc urbain est prévu sur la majeure partie de l'Esplanade, des bords de l'Isère jusqu'à la Casamaures.[...] **les terrains situés devant la Casamaures sont présentés comme parties intégrantes du projet alors qu'il s'agit de deux parcelles, publiques et privées, situés à Saint-Martin-le-Vinoux, en dehors de Grenoble. Cette approche qui consiste à annexer ces espaces sans consulter ni impliquer leurs propriétaires, témoigne d'un état d'esprit et d'une démarche inacceptables.** Par ailleurs, la nouvelle voirie de report d'une partie de la circulation de la RN 481 passerait à proximité des terrains limitrophes de la Casamaures. Comment peut-on envisager de venir renforcer la circulation à proximité de ce monument historique et ainsi couper en deux le quartier ? la présentation schématique d'un parc continu dénommé << Parc de la Casamaures » n'est de fait pas crédible.

Si l'on peut partager le besoin de rénovation de ce secteur, cela doit se faire dans une vision d'ensemble et partagée avec tous les acteurs concernés : communes, Métropole, SMMAG et État. Tous les enjeux doivent être pris en compte de manière équilibrée, réaliste et sans dogmatisme [...]**Chaque personne peut faire connaître son avis au cours de l'enquête publique réglementaire...Je vous invite à agir en demandant l'abandon de ce projet très préjudiciable".**

Autres contributions

"Vous incluez le jardin de la Casamaures mais cet espace est sur la commune de St martin le Vinoux. Y-a-t-il eu une concertation avec cette commune"?

"Malgré 2 ans de << co-construction >> menée par le Cabinet HDZ et soumise aux très nombreux << invariants >> imposés par La Ville, il semble que ce projet n'ait pas fait l'objet d'un travail concerté avec les différents acteurs, dont l'avis et la coopération sont essentiels à sa réussite (l'Etat pour la RN 481 // Grenoble Alpes Métropole pour l'aménagement des espaces publics et voiries // la commune de Saint-Martin-le-Vinoux pour la Casamaures et les impacts liés à sa mitoyenneté). L'interaction avec le Tram ne semble pas avoir été discutée avec le SMMAG".

"Les discordes politiques ne doivent pas gâcher l'avenir d'un quartier qui a le potentiel de devenir un nouveau point de rendez-vous grenoblois".

"Il est URGENT d'intégrer toutes les parties prenantes de ce projet : élus de Grenoble, St Martin le Vinoux, habitants du secteur de l'Esplanade, habitants du Village, utilisateurs des parkings (relais et gratuit) et ce afin de prévoir un projet intégrant toutes les problématiques dont notamment celles du stationnement".

"La commune de St Martin le Vinoux s'est même opposée au projet qui va l'impacter au premier chef : modification de la zone de la Casamaures".

"Le projet n'a pas été mené en concertation avec les communes limitrophes, notamment celle de St Martin le Vinoux qui risque d'être directement impacté par cet aménagement."

"Il est étonnant que le descriptif du projet mentionne qu'il a été élaboré en concertation avec la commune de Saint Martin-le-Vinoux: cela n'est pas vrai ! La Mairie de Grenoble refuse déjà toute concertation avec Saint Martin-le-Vinoux en amont de la Foire de Rameaux pour trouver ensemble des solutions aux difficultés engendrées par la suppression provisoire des parkings de l'Esplanade".

"Aucun travail préalable n'a été engagé avec le SMMAG qui ne peut soutenir ces orientations de réaménagement non concertées sur son champ de compétence"."

Question de la commission

De nombreux habitants s'interrogent sur la concertation qui existe ou pas entre les collectivités. Ils craignent que ce climat tendu retarde les aménagements ou que le projet soit abandonné alors que des concertations préalables ont eu lieu.

Pouvez-vous apporter des précisions sur ce sujet ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Grenoble-Alpes Métropole a mené les réflexions et la mise en œuvre du projet de requalification du boulevard de l'Esplanade, qui relève de sa compétence, conjointement avec la Ville de Grenoble et son projet de requalification de la Grande Esplanade, ce qui a permis de déposer un Permis d'Aménager unique pour ces 2 projets.

Les étapes de concertation menées depuis 2016 sur le projet global de requalification de l'Esplanade sont à l'initiative de la Ville de Grenoble.

Grenoble-Alpes Métropole a cependant participé à la concertation réglementaire menée en décembre 2023 relative à la mise en compatibilité du PLUi nécessaire à la végétalisation de la grande esplanade.

Le reste du projet porté et approuvé par la seule ville de Grenoble nécessiterait un travail collectif intégrant les communes concernées, le SMMAG et la Métropole au regard des compétences de chacune de ces entités, afin d'en évaluer la pertinence, les impacts, la faisabilité, le phasage et le financement des aménagements publics imaginés par la Ville de Grenoble. Ce travail collectif n'a, à ce jour, pas eu lieu.

4.3.8. LES OPPOSITIONS A LA MUNICIPALITE

"C'est une honte, uniquement fait pour que mr piolle se valorise en redistribuant de fait , la circulation sur les communes avoisinantes, Comment se laver les mains".

"Je suis totalement contre ce projet qui a reçu un avis défavorable de la municipalité de Saint Martin le Vinoux mais dont, semble-t-il, la ville de Grenoble se moque".

"Cette posture municipale n'est pas acceptable".

"Un projet aux forceps à 1 an des municipales" :

"Que le maire de Grenoble s'occupe de la sécurité de sa ville et de la propreté au lieu de faire sa pub par n'importe quel moyen Grenoble est devenu célèbre par ses faits divers au lieu son cadre".

4.3.9. HORS SUJET

"L'esplanade deviendrait un point de deal supplémentaire et un secteur d'insécurité grandissant."

"Nous en avons assez à Grenoble avec les conséquences que cela implique (trafics en tout genre, insécurité)".

5 / SYNTHÈSE DES AVIS DES PERSONNES PUBLIQUES ASSOCIÉES ET DE COLLECTIVITÉS

5.1. L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'Ae a émis un 1^{er} avis le 21 juillet 2021 suite à une 1^{ère} demande de la ville de Grenoble.

La modification du projet, composition du sol et gestion des eaux pluviales, a amené Grenoble à compléter l'étude d'impact initial et à demander un 2^{ème} avis, qui a été rendu 10 octobre 2024, avis n°2024-81.

Pour l'Ae, les principaux enjeux environnementaux du projet sont :

- la qualité paysagère d'un site patrimonial remarquable,
- la gestion du risque d'inondation (préservation des volumes d'expansion des crues) et des eaux pluviales, ainsi que la préservation de la nappe souterraine,
- l'intégration de la nature dans des espaces urbains,
- la réduction des nuisances sonores et de la pollution de l'air liées à la circulation,
- les émissions de gaz à effet de serre et les enjeux bioclimatiques.

L'Ae indique que « l'étude d'impact est bien présentée et didactique [...] a été complétée après un premier avis de l'Ae [...] Les réponses aux précédentes remarques de l'Ae sont globalement satisfaisantes [...] Des actualisations seront nécessaires à l'occasion des prochaines phases de réalisation du projet, notamment pour ceux qui concerne l'évolution des trafics »

Dans son avis, l'Ae inclut les recommandations de son 1^{er} avis en intégrant les réponses de la ville de Grenoble.

La ville de Grenoble a répondu aux recommandations de l'Ae et la commission d'enquête n'a pas de questions supplémentaires à poser.

5.2. AVIS DE LA COMMUNE DE SAINT MARTIN LE VINOUX

Par délibération n°2024-58, en date du 7 octobre 2024, 18 présents et 11 procurations, le conseil municipal a émis, à l'unanimité, « **un avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et au permis d'aménager relatif à la Grande Esplanade au boulevard de l'Esplanade** [...] demande à la ville de Grenoble de procéder à de nouvelles études réactualisées et de revoir totalement son projet en prenant en compte les remarques formulées et les attentes et enjeux actuels de ce secteur, en engageant une réelle concertation avec les différents acteurs concernés et les populations impactées ».

Pour les raisons suivantes : un Plan-Guide « obsolète et anachronique », une étude de mobilité trop ancienne (2019), pas d'étude d'impact « sérieuse et actualisée » et le SMMAG et la DIRCÉ « n'ont pas été associés ».

1. Dévoiement de la RN 481, requalification du boulevard urbain et création d'un carrefour « Nord » : « pas de besoin pour pacifier le carrefour de la Porte de France » et donc de requalifier la RN481, en boulevard urbain et de créer un carrefour Nord, au contraire : cela supprimera une voie qui actuellement est protégée par de la végétation et éloignée des

habitations et « cela embolisera ce secteur depuis Grenoble jusqu'au centre historique de Saint-Martin-Le-Vinoux par l'ancienne route de Lyon ».

2. « La création du carrefour Nord à feux va générer un embouteillage qui remontera sur la RN481 et nuisances supplémentaires pour les quartiers du Village et de Pique Pierre ». Il faudrait créer un pont mixte voitures modes doux ce qui éviterait du trafic Porte de France, pour aller directement sur la Presqu'île. Or Grenoble refuse de l'étudier malgré les demandes de SMLV. Ce carrefour apporterait nuisances au « quartier emblématique de la Casamaure ».
3. Création d'un aménagement paysager aux environs de la Casamaures : le projet présente un parc urbain de la Casamaures jusqu'à la Porte de France le long de l'Isère : « projet cavalier » puisqu'en partie sur la commune de SMLV.
4. Création d'un P+R au Nord de l'Esplanade et enjeux de stationnement : la capacité de ce Parking (100/130 places) est sous évalué, Grenoble aurait dû consulter l'Autorité organisatrice, le SMMAG. Il faudrait au moins 250 places, l'actuel P relais (100places) est saturé. SMLV constate que l'emplacement n'est pas défini ni le calendrier de réalisation. La suppression des places actuelles (430) provoquera mécaniquement le report du stationnement vers le Village et le quartier de Pique Pierre, ce qui se passe au moment de la foire des Rameaux.

Que répondez-vous à l'avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade et au permis d'aménager relatif à la Grande Esplanade au boulevard de l'Esplanade" de la commune de SMLV ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Comme indiqué dans sa lettre du 21 mars 2025 à la commission d'enquête, le Président de Grenoble-Alpes Métropole confirme que seul le réaménagement du boulevard de l'Esplanade a fait l'objet d'études techniques permettant un accord, ainsi que le soutien de la Métropole dans le projet de requalification de la Grande Esplanade. Les autres aménagements imaginés par la ville de Grenoble et non intégrés dans le permis d'aménager soumis à la présente enquête publique n'ont pas fait l'objet d'études techniques partagées permettant d'en évaluer les impacts. La Métropole n'a pas été sollicitée ou impliquée sur les enjeux de stationnement.

Ce travail technique reste à réaliser par les collectivités compétentes (GAM et SMMAG) en lien avec l'ensemble des collectivités concernées. Au-delà, il est rappelé que la Programmation pluriannuelle d'investissement de Grenoble-Alpes Métropole ne comprend que le réaménagement du boulevard de l'esplanade.

5.3. AVIS DE L'ARCHITECTE DES BATIMENTS DE FRANCE

Le projet de requalification de La Grande Esplanade se situe dans un Site Patrimonial Remarquable, et dans le cadre de la demande du projet d'aménager de la Grande Esplanade, la ville de Grenoble a consulté la Direction Régionale des Affaires Culturelles Auvergne-Rhône-Alpes. L'architecte des Bâtiments de France, Madame Marie DASTARAC a répondu en date du 5 août 2024, **en donnant son accord mais en émettant les recommandations ou observations** suivantes :

- L'UDAP, Unité Départementale de L'Architecture et du Patrimoine, rappelle l'intérêt « de conserver un traitement des sols à dominante minérale à l'intérieur de la couronne » mais indique qu'elle « ne s'oppose pas au projet en l'état ».
- Demande :
 - « les sanitaires automatiques feront l'objet d'une intégration soignée, par leur matérialité et leur implantation ».
 - de questionner les gabions délimitant l'espace (objet de typologie routière)

Question de la commission

Pouvez-vous apporter des réponses et des précisions sur la prise en considération des demandes de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine ?

Ville de Grenoble

5.4. DIRECTION DEPARTEMENTALE DES ROUTES CENTRE-EST

Avis

Avis envoyé en date du 6 septembre, rédigé par la directrice interdépartementale des routes Centre-Est, Karine AUBERT, avec copie à Monsieur le Préfet de l'Isère, messieurs les présidents de GAM et SMMAG, DIR CE (SES, SPE, SREI). (Contribution portée au registre C693)

Concernant le déplacement de la RN 481 dont la DIRCE est gestionnaire de la RN 481 pour le compte de l'Etat Madame Karine Aubert rappelle que le projet prévoit 3 étapes de réalisation.

- Le transfert du segment concerné de la RN481 du domaine de l'État au domaine métropolitain,
- La réalisation des études techniques préliminaires / autorisations administratives,
- La réalisation des travaux de dévoiement / requalification de la RN481.

Elle donne, *"sur le principe, son accord pour que la section de la RN481 à réaménager soit déclassée dans le domaine métropolitain, et ceci préalablement aux travaux de dévoiement et de requalification, ce qui est plus adapté pour un projet urbain et plus cohérent avec une évolution des fonctionnalités attendues de l'extrémité de la RN481"*.

Elle demande que *"le déclassement soit étendu jusqu'au demi-échangeur n° 17 de Saint-Martin-le-Vinoux"*.

Rappelant que "depuis la mise en service du tram E, la domanialité et l'entretien de l'emprise du tramway et de la voie vélo ainsi que le mur de soutènement dit de Pique-Pierre n'ont pas été régularisés avec GAM et le SMMAG", elle alerte pour que "la procédure de déclassement aboutisse avant l'engagement de vos travaux, faute de quoi aucune intervention sous l'emprise du domaine public routier national ne pourrait avoir lieu".

Réponse de Grenoble-Alpes Métropole

Courrier daté du 20 mars 2025, adressé à Madame Karine AUBERT, Directrice interdépartementale des routes Centre-Est par Monsieur Sylvain LAVAL, Vice-président de GAM, chargé de l'espace public, de la voirie, des infrastructures cyclables et des mobilités douces

Ce courrier rappelle que le déclassement de la RN 481 "en vue de son transfert à Grenoble-Alpes Métropole" relève de la compétence de la Métropole. Et monsieur Laval "s'étonne de la démarche qui vise à répondre à une collectivité sur un sujet ne relevant pas de sa compétence en associant pas celle qui la détient".

Sylvain Laval rappelle que "Grenoble-Alpes Métropole ne s'est pas positionné pour le transfert des routes nationales, ni pour la RN 481, ni d'autres se trouvant sur son territoire" rappelant que "les modalités de transfert proposées ne sont pas acceptables, notamment au regard de la situation du patrimoine et de l'ampleur des investissements à réaliser et qui font de se fait peser principalement la charge financière sur le contribuable local".

Rappelle que les "régularisations foncières [...] suite à la mise en service de la ligne de tramway ne concernent en rien la ville de Grenoble".

Le refus du transfert de la RN 481 entre l'État et la métropole a-t-il des conséquences sur la possibilité de requalifier la nationale en boulevard urbain ?

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

En l'absence de transfert de la RN481, Grenoble-Alpes Métropole est effectivement dans l'incapacité de procéder à la requalification de la nationale en boulevard urbain.

5.5. AVIS DU SYNDICAT MIXTE DES MOBILITES DE L'AIRE GRENOBLOISE

Avis reçu par le registre numérique, @624

Par délibération du 13 mars 2025, le conseil syndical du SMMAG répond à la demande d'avis de la ville de Grenoble en date du 11 juillet 2024. Le dossier est constitué de l'étude d'impact relative au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade ainsi que la demande de permis d'aménager relatif au projet de réaménagement de la Grande Esplanade et du Boulevard de l'Esplanade.

En matière de mobilité, considérant qu'il "s'agit d'un secteur à forts enjeux de mobilité et de flux de déplacements", le SMMAG rappelle que le dossier "aurait dû faire l'objet d'un travail en commun afin de pouvoir s'assurer de l'opportunité, de la faisabilité, ainsi que de des conditions de réalisation et de financement" du projet.

Il rappelle que "La ville de Grenoble n'a jamais sollicité l'avis des personnes publiques associées pour l'adoption de son plan guide" [...], notamment des ambitions relatives au déclassement de la route nationale 481, au déplacement de cet axe d'entrée de ville, à la réalisation d'une passerelle piétons-cycles, au P+R, ainsi qu'à l'aménagement des carrefours et de la route de Lyon".

"Le SMMAG regrette grandement ce défaut de prise en compte dans la programmation de l'opération globale, qui n'a pas été élaborée par un travail partagé avec Grenoble-Alpes Métropole, l'État (route nationale), la commune de Saint-Martin-le-Vinoux avec celle de Grenoble". Il estime que "Les orientations de ce projet qui avaient été retenues sur certaines actions du Plan de Déplacement Urbain (PDU) d'alors en 2019, paraissent dépassées ou dorénavant inadaptées". Et que le projet devra être revu dans le cadre de l'élaboration du futur plan de mobilité (PDM).

Le SMMAG considère que le secteur de l'Esplanade est "la porte d'entrée nord principale du territoire qui assure une fonction essentielle dans le bassin de mobilité", pas seulement une entrée de ville. Ce qu'avait retenu l'avis de l'autorité environnementale en demandant de "compléter l'étude d'impact par une analyse tendancielle de l'évolution des trafics [...] à l'échelle de l'agglomération". Ce que confirme Transitec en concluant sur la nécessité de "consolider le projet par une mise à jour des études de mobilités relatives au quartier de l'Esplanade et ses impacts sur les flux métropolitains".

Concernant le stationnement et le parc relais, le SMMAG rappelle la fonction de rabattement des parcs-relais des habitants des franges urbaines vers les lignes de transport en commun. Il précise que le P+R de l'Esplanade doit assurer cette fonction. Cependant avec 99 places, le SMMAG constate qu'il est régulièrement saturé et estime un besoin de l'ordre de 200 places de rabattement. Il explique la saturation par un usage de stationnement résidents non lié aux transports en commun.

Considérant la suppression des 315 places de parking gratuites, il précise que la restitution des 100 places payantes restera insuffisante pour satisfaire les besoins des automobilistes en provenance de la Chartreuse et des communes voisines. Il estime que "le stationnement gratuit de la Grand Esplanade joue le rôle de stationnement relais informel complémentaire" et déplore que le stationnement transitoire ne soit pas mis en place "concomitamment à la suppression".

Le SMMAG indique que le parking relais de 100 à 130 places prévu au projet "est clairement sous-dimensionné et insuffisant puisqu'il faudrait environ le double pour assurer la fonction de stationnement relais du secteur". Pour envisager cette construction, le SMMAG rappelle qu'il "est nécessaire de disposer d'un tènement foncier de taille adaptée pour construire certainement en hauteur". Il considère que "le secteur de l'actuelle station-service désaffectée n'est pas sérieuse" et déplore que "malgré les différentes relances auprès des élus de la ville de Grenoble, aucune réponse précise et de terrain n'a été proposée". Il se déclare "donc dans l'incapacité d'avancer sur ce projet pourtant essentiel à ce secteur".

Le SMMAG rappelle que le parc-relais devra augmenter sa capacité d'une part pour accueillir les véhicules interdits dans la ZFE, et prendre en compte le stationnement des résidents du secteur. Ainsi, il considère qu'il est "nécessaire d'envisager un ouvrage mixte parc-relais du SMMAG et parking en ouvrage P-GAM de la Métropole". En résumé, la délibération indique que "Le SMMAG est donc favorable à un tel aménagement à condition qu'il réponde aux besoins en termes de dimensionnement et de localisation, et qu'il soit financièrement soutenable en termes d'investissement, d'exploitation et d'entretien". Mais regrette que "Tous ces éléments n'ont pas été pris en compte par l'étude d'impact qui apparaît, une fois de plus, comme dépassée. La mise en

œuvre de cette stratégie aurait dû faire l'objet d'un travail technique partenarial avec le SMMAG qui n'a pas eu lieu"

Concernant la multimodalité, le SMMAG estime que "Le secteur de l'Esplanade rassemble toutes les fonctions d'un pôle multimodal" et " ... souhaite continuer à augmenter le nombre de places de stationnement vélo sécurisé [...] en prévoyant un agrandissement de la consigne actuelle dans le futur P+R et un nouvelle consigne collective côté Porte de France". Il souhaite également renforcer le point d'arrêt M covoit' Lignes+ et développer le service d'autopartage. Il indique que le projet de piétonisation partielle du carrefour de la porte de France viendrait remettre en cause le fonctionnement de l'arrêt ce covoiturage.

En conséquence, le SMMAG

- "émet un avis très défavorable au projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade dans son ensemble et tel que présenté. Les enjeux de mobilité rappelés dans la présente délibération ne sont pas pris en compte à la hauteur des besoins. Le projet présenté n'est pas adapté aux réalités d'usages ; il n'a pas fait l'objet d'études approfondies et partenariales".
- "demande à la ville de Grenoble de reprendre l'ensemble de son projet et d'engager la mise en place d'un travail partenarial avec tous les acteurs concernés par les enjeux de mobilité et d'aménagement (SMMAG, Grenoble Alpes Métropole, État, Commune de Saint-Martin-le-Vinoux)".

5.6. AVIS DE LA COMMUNE DE SAINT ÉGREVE

Dans une lettre du 20 mars 2025, la ville de Saint Egrève a formulé un avis argumenté sur le projet de requalification du quartier de l'Esplanade à Grenoble et la mise en compatibilité du PLUi.

« Rappel et contexte »

Une Zone d'Aménagement Concertée (ZAC), créée en 2012 prévoyait la création de 1 200 logements sur le secteur de l'Esplanade.

Suite à la suppression de la ZAC en 2014, dans le cadre d'un projet de co-construction après concertation avec les habitants et usagers sur les enjeux de ce projet, le nouveau plan guide de réaménagement du quartier de l'Esplanade a été approuvé en décembre 2017.

« De vraies transformations sont affichées avec le projet précédent, notamment concernant :

- La transformation de la Grande Esplanade en un parc, afin de lui permettre de maintenir sa fonction historique d'accueil de manifestations culturelles et festives ;
- La production de logements, opérant ainsi à une densification du quartier, mais en nombre moins important que dans le cadre du projet de la ZAC de 2012 et avec des propositions de formes urbaines plus adaptées. ».

« Des constantes et des accords entre ancien et nouveau projets sont à souligner : sur la nécessité de rénover cette entrée nord-ouest de Grenoble, de construire du logement mixte, de rénover le bâti dégradé, sur le renforcement de la protection du patrimoine historique, sur les enjeux des mobilités, voirie et stationnement, avec une circulation automobile réduite et la préservation d'un parking relais silo, la construction d'une passerelle piétons/cycles ».

"Ces constantes soulignent que « ce projet a produit du sens commun pour une requalification forte de ce quartier ».

« Elle approuve largement ce projet de renouvellement urbain »

« Ce projet vient qualifier une entrée de ville donc travailler sa liaison avec ses communes avoisinantes que sont Saint Martin Le Vinoux puis Saint Egrève. » « Cette requalification est positive pour tout le territoire nord-ouest ».

« La production de logements mixtes est favorable à la tenue des objectifs dans le cadre du nouveau Plan Local de l'Habitat ». » pour répondre au mieux aux besoins des habitants de la Métropole, à ceux des inégalités sociales et territoriales »... « et à l'amélioration de la qualité de l'habitat et la qualité des logements ».

La création d'un parc paysager de 7ha à partir « d'un système associant plusieurs pièces paysagères qui seront aménagées progressivement »...vient « nourrir une approche qualitative du réaménagement du site et une pacification des circulations, qu'il s'agisse :

- De la création de la Grande Esplanade en parc » ;
- « De la mise en valeur de la Casamaures avec la création d'un parc » ;
- « De la reconquête des berges de l'Isère. »

« Sur le sujet des mobilités, la recherche d'une diminution de la circulation automobile sur ce secteur et du nombre de stationnement dans l'espace public paraît positive ».

« Elle souhaite toutefois attirer l'attention sur des points de vigilance et émettre quelques préconisations »

« Cette opération de réaménagement urbain est, certes, un projet grenoblois mais »... « s'inscrit dans une dimension métropolitaine, par sa taille, sa situation géographique en entrée de la Ville Centre et par ses changements de destination et d'usages du foncier ».

« Les conséquences - notamment en termes de déplacements – pour les communes limitrophes et avoisinantes ...doivent pouvoir être mesurées et anticipées ».

« En premier lieu, le stationnement actuel sur la Grande Esplanade représente, pour cette entrée de territoire, une offre importante pour les habitants actifs en provenance des communes avoisinantes, du massif de la Chartreuse qui par ce biais, peuvent poursuivre leurs déplacements dans Grenoble en tramway ou par des modes doux ».

« La ville de Grenoble précise » dans l'étude d'impact Esplanade « que la stratégie du projet est de gérer sur l'espace public les besoins des usagers du quartier exclusivement » : « stationnement des habitants n'ayant pas de stationnement privatif (environ 160 places aujourd'hui, avec un pic d'utilisation la nuit) », « stationnement des usagers des commerces (environ 60 places règlementées aujourd'hui, avec un pic d'utilisation le jour, ce qui permet une mutualisation des places avec les résidents) », « stationnement relais des actifs en provenance de la Chartreuse, actuellement environ 95 places localisées en extérieur sur la petite Esplanade ». « Ce stationnement sera maintenu dans un parking silo implanté au nord du quartier, le « Point M » (besoin estimé à 130 places) », étant précisé que tous les nouveaux logements auront des stationnements privatifs en sous-sol.

Lors de la procédure d'enquête relative au Plan de Déplacements Urbains (PDU) SMTc- « dans l'orientation 10 visant à améliorer l'intermodalité et les complémentarités avec le réseau de transport collectif structurant, » et plus particulièrement « l'action 10.3 concernant la création d'un « Point M », la ville de Grenoble rappelait l'importance de la reconfiguration du parking relais actuel de l'Esplanade en un « Point M » ». Intégré au plan guide de 2017, la ville de Grenoble indiquait que le « Point M » « devra être avant tout destiné aux habitants et actifs en provenance de la Chartreuse ».

« La ville de Saint Martin Le Vinoux, dans une délibération du 18 juin 2018 relative à la même procédure d'enquête, donnait un avis favorable au projet de PDU, en formulant notamment les réserves suivantes :

- La totalité de la RN481 doit être requalifiée en boulevard urbain ;
- Le parking relais de l'esplanade doit être prévu pour 250 places ».

Dans sa réponse au procès-verbal de synthèse de la même enquête publique, le SMTC indiquait « le parking relais de l'Esplanade doit comporter 250 places, à destination des habitants de la Chartreuse, ce point relève de la mise en œuvre du schéma des pôles d'échanges multimodaux appelés « Points M » (action 10.3) ».

« Les écarts de capacité (130 dans le projet actuel versus 250 dans les documents de l'enquête publique relatif au PDU) peuvent interroger. »

« Le PDU définit les points stratégiques à aménager qui s'intègrent dans la stratégie globale des déplacements de l'agglomération. Par contre, il ne peut pas définir précisément les capacités futures des parking relais à créer ou à agrandir : leur dimensionnement relève d'études techniques approfondies. »

« La mise en évidence de ces différents points amène la ville de Saint Egrève à exprimer sa préoccupation liée à l'éventualité d'un report de stationnement qui ne serait pas anticipé sur son territoire. L'offre de stationnement qui sera reconstitué doit être à la hauteur des besoins identifiés. »

« Le parking silo en ouvrage, tel que prévu dans le plan guide de 2017, doit être effectif et réalisé de façon préalable pour anticiper correctement le report modal éventuel sur notre commune, une fois l'Esplanade transformée en parc. »

« La ville souhaiterait prendre connaissance des résultats des études qui ont pu être menées sur la gestion des stationnements, dans le but d'anticiper et de travailler cette problématique aux côtés de la ville de Grenoble et de la Métropole. »

Par ailleurs, « la ville de Saint Egrève souhaite vivement la réalisation d'une véritable continuité cyclable » « entre le pont de la Bastille et la petite esplanade au droit de l'axe principal », « conformément au plan guide de 2017 qui prévoit « la création d'une bande cyclable sécurisée sur la route de Lyon » et « l'aménagement d'un axe vélo dédié et performant sous la double couronne d'arbres Ouest pour optimiser les parcours inter quartier » ».

« Enfin, la passerelle mode actifs « Esplanade – Quai de la Graille » est une priorité. »

« En conclusion, il semblerait pertinent que ce projet urbain, au titre de ses multiples dimensions et de ses impacts intercommunaux, fasse l'objet d'un co-pilotage avec les différentes maîtrises d'ouvrage déjà identifiées notamment la Métropole et le SMMAG »

« Concernant la question particulière des mobilités et du stationnement en parking relais, l'association des communes de Saint Martin Le Vinoux, des balcons de Chartreuse et de Saint Egrève, dans un cadre adapté de type « comité de coordination intercommunale » semblerait nécessaire. »

« La ville de Saint Egrève rappelle qu'elle a déjà proposé à la Métropole de réfléchir à l'opportunité de créer un parking silo suffisamment dimensionné en lieu et place du parking relais de Karben à proximité de l'arrêt de tram E Rochepleine/Karben et de l'autoroute A480 et en entrée de la ZFE métropolitaine. »

La commission demande aux Maîtres d'ouvrage de répondre à chacune des questions du maire de Saint Égrève.

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Le courrier du 21 mars 2025 adressé par le Président de Grenoble-Alpes Métropole à la commission d'enquête, permet d'apporter les précisions suivantes :

Il est rappelé que seul le réaménagement du boulevard de l'Esplanade est inscrit dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) métropolitaine à l'horizon 2030. Aucun accord global n'a été trouvé à ce jour pour le financement des projets inscrits dans le plan guide de l'Esplanade.

Ce plan guide prévoit des aménagements ambitieux pour lequel "un travail partenarial plus approfondi en amont aurait été souhaitable" (Etat, Grenoble-Alpes Métropole, SMMAG, Commune de Saint Martin le Vinoux) selon leurs compétences respectives.

Pour les aménagements mentionnés dans le plan guide, relevant des compétences métropolitaines ou portant sur des voiries métropolitaines, rien ne pourra être décidé et réalisé sans l'accord de Grenoble-Alpes Métropole. Et à ce jour, seuls les éléments portant sur le boulevard de l'Esplanade ont fait l'objet d'études techniques permettant un accord.

Les projets mentionnés au plan guide devront faire l'objet d'un travail étroit avec les différents acteurs, et notamment la Métropole et les communes voisines.

Au sujets des stationnements et parkings relais, les réponses ont déjà été apportées en page 29 du présent document.

5.7. AVIS DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Courrier du PNR de Chartreuse, signé de son président, Dominique ESCARON adressé aux commissaires enquêteurs, en date du 21 mars 2025. (Reçu sur le registre numérique @617 et @620).

Le président,

- Rappelle que le projet de requalification du quartier de l'Esplanade *"bien que situés en dehors du périmètre classé Parc, la ville de Grenoble est une ville-porte du Parc et le site du projet se trouve en situation d'entrée, de point d'accès au territoire du Parc via la Route de Clémencières (RD 57)"*.
- Rappelle que "le Plan de Parc de la Charte 2023-2038 du PNR de Chartreuse mentionne le parking-relais de l'Esplanade au débouché de la RD 57. Cette dernière, en tracé orange, est légendée comme un « Axe desservi par une ligne de bus régulière à conforter. Ces informations sur le Plan de Parc renvoient au contenu de la Charte 2023-2038, qui est, pour rappel, un projet de territoire élaboré de manière concerté, et par ailleurs un document cadre avec lequel le PLUI de Grenoble-Alpes Métropole doit être compatible. Dans l'axe 3 de la Charte « Une Chartreuse en Transitions », l'orientation 3.3 demande à « Développer des

modes de déplacement alternatifs à utilisation individuelle de la voiture ». Parmi les actions permettant d'y répondre, la mesure 3.3.2 incite à « Diversifier l'offre de transport et favoriser l'intermodalité ».

- Reconnaît "que la suppression des places de stationnement gratuites sont une orientation du PDU adopté en 2019 et que le rôle de parking-relais du site de l'Esplanade est actuellement défaillant en raison de l'absence de contrôle de l'accès au parking"
- S'interroge "sur les futures possibilités, pour les habitants du massif, de pouvoir se garer afin d'accéder au centre-ville par le biais du tram, du bus ou encore du vélo ou de la marche. De ce fait, l'actuel parking de l'Esplanade semble essentiel pour les habitants du massif, afin qu'ils puissent laisser leur véhicule et emprunter un autre mode de transport pour rejoindre le centre-ville, que ce soit pour des raisons professionnelles ou de loisirs. En effet, d'après les données datant de 2018, les habitants du massif génèrent 2 190 véhicules/jour."
- "Il nous semble que la suppression du parking pourrait réduire les possibilités d'intermodalités.. Il serait ainsi intéressant de mener une étude permettant d'actualiser les données mais aussi de comprendre quel est l'usage réel de ce parking"

Ville de Grenoble

Grenoble-Alpes Métropole

Le courrier du 21 mars 2025 adressé par le Président de Grenoble-Alpes Métropole à la commission d'enquête et la réponse apportée aux questionnements de la Mairie de Saint Egrève apportent des éléments de réponse. Grenoble-Alpes Métropole partage l'enjeu d'apporter aux habitants des coteaux et de la Chartreuse des solutions de stationnement adaptées. La localisation, le dimensionnement, l'organisation de ses accès pour en assurer un usage à destination des habitants des coteaux et de la Chartreuse, le financement et sa programmation restent à travailler en liaison avec le SMMAG, l'État et les communes concernées comme indiqué page 26 du présent document.

5.8. LETTRE DU PRESIDENT DE GRENOBLE ALPES METROPOLE

Courrier de GAM, signé de son Président Christophe FERRARI, adressé aux commissaires enquêteurs, en date du 21 mars 2025. (Reçu sur le registre numérique @658)

Le président,

- Rappelle que le plan guide de la ville de Grenoble "*prévoit des aménagements ambitieux*" pour lequel "*un travail partenarial plus approfondi en amont aurait été souhaitable*" (Etat, Grenoble-Alpes Métropole, SMMAG, Commune de Saint Martin le Vinoux) selon leurs compétences respectives.
- Explique que "*Grenoble-Alpes Métropole, par décision de son Exécutif, a refusé d'intégrer cette route [la RN481] à son domaine public*". (3 courriers sont joints pour expliquer la démarche).

- Rappelle "qu'aucun accord global n'a été trouvé à ce jour" [...] pour le financement des projets inscrits dans le plan guide de l'Esplanade". "Seul le réaménagement du boulevard de l'Esplanade est inscrit dans la Programmation Pluriannuelle d'Investissement (PPI) métropolitaine à l'horizon 2030".
- Rappelle en particulier que la passerelle "ne figure pas parmi les ouvrages prioritaires à créer". Les réparations ou reconstructions des ouvrages transférés demeure la priorité des élus métropolitains.
- Rappelle que " tout aménagement relevant des compétences métropolitaines ou pourtant sur des voiries métropolitaines ne pourra être décidé et réalisé sans l'accord de Grenoble-Alpes Métropole. A ce jour, seuls les éléments portant sur le boulevard de l'Esplanade ont fait l'objet d'études techniques permettant un accord".
- Parallèlement, souligne que "le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a permis d'adapter les règles d'urbanisme applicables aux futures constructions et à la végétalisation de la grande Esplanade prévues dans le cadre du projet porté par la ville de Grenoble".

Ville de Grenoble

5.9. LETTRE DE MAIRES ET D'ELUS METROPOLITAINS AU PRESIDENT DE GRENOBLE-ALPES METROPOLE

"Nous (NDLR : les élus signataires) souhaitons vous faire part de notre appréciation au sujet du projet de requalification urbaine du quartier de l'Esplanade porté par la ville de Grenoble et qui impacte potentiellement et fortement la Métropole au regard de ses compétences, notamment en matière d'aménagement, d'espaces publics et de voiries. "

S'étonnent " quant à la tenue d'une enquête publique sur un projet non encore abouti mais aux enjeux très lourds, sans que la commune de Grenoble ne soit venue partager ses intentions sur ce sujet" [...] "Comment peut-il (le projet) être présenté par la ville de Grenoble comme passant en phase opérationnelle prochainement, alors même qu'il n'a pas de financements métropolitains à l'exception du boulevard de l'Esplanade ?"

"Le projet envisagé ne correspond pas à un simple réaménagement d'un quartier. Il s'agit au contraire d'une restructuration d'ampleur d'une des portes d'entrée du territoire qui a des enjeux très structurants en matière d'aménagement, d'urbanisme et de déplacements qui relèvent davantage des compétences de la Métropole que de celles d'une commune.

"Tous ces éléments nous conduisent à nous interroger sur l'opportunité d'une telle démarche initiée isolément par la ville de Grenoble et qui viendrait engager la Métropole en première ligne si elle devait se poursuivre".

"Compte tenu de cette situation et de la méthode unilatérale employée jusqu'à présent par la ville de Grenoble, nous vous demandons, Monsieur le Président, de ne pas donner suite à ce projet en l'état".

Lettre signée par 54 élus métropolitains dont 31 maires

Grenoble-Alpes Métropole

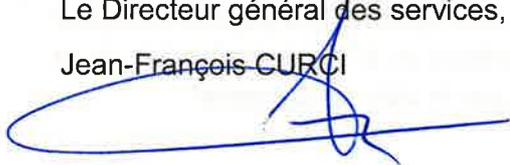
Comme indiqué dans sa lettre du 21 mars 2025 à la commission d'enquête, le Président de Grenoble-Alpes Métropole confirme que seul le réaménagement du boulevard de l'Esplanade a fait l'objet d'études techniques permettant un accord, ainsi que le soutien de la Métropole dans le projet de requalification de la Grande Esplanade.

Ville de Grenoble

Pour Grenoble-Alpes Métropole, le

Le Directeur général des services,

Jean-François CURCI



réponses éléments relevant du SMMAG au PV de l'enquête publique Esplanade

à :

Bonjour madame Morin,

Grenoble Alpes Métropole m'a transmis les questions du PV de synthèse de l'enquête publique Esplanade qui relèvent de la compétence du SMMAG.

Veillez trouver, ci-dessous, les réponses concernant le stationnement et le parking silo.

Très cordialement à vous,

Sylvain LAVAL
Président du SMMAG

Concernant la sécurisation du P+R Casamaures actuel, des actions ont déjà été mises en place par le SMMAG pour éviter les mésusages: ajout d'une barrière en entrée il y a un an environ (en plus de celle en sortie qui existait déjà), qui a permis de diminuer légèrement la saturation. De plus, une étude sur une évolution de la tarification est en cours.

Aucune décision de construction de parking relais silo ne peut être prise pour le moment car il n'y a pas de proposition foncière précise et réalisable de la part de la ville de Grenoble malgré les demandes. Le tènement qui a été énoncé dans le plan guide au niveau de l'actuelle station service désaffectée n'est pas adapté en terme de configuration et de taille d'emprise au sol. Madame Belair en a d'ailleurs convenu lors de la réunion publique relative à l'enquête publique à l'hôtel de ville et a ajouté qu'il faudrait trouver un autre endroit. Il ne paraît pas non plus possible de construire le silo en lieu et place de l'actuel parking relais Casamaures car il faudrait raser les nombreux platanes majestueux qui le composent et l'ombragent. A ce jour, aucune décision n'a donc été prise pour ce futur parking silo et son financement n'est en conséquence pas encore programmé. Une date ne peut non plus être déterminée. Le SMMAG rappelle que l'implantation d'un tel parking relais dans le secteur de l'Esplanade est un objectif important, notamment pour capter le flux de descente des coteaux de Chartreuse, qui figure bien dans son schéma directeur des parkings relais. Le besoin en terme de places de stationnement a déjà été exprimé dans la délibération du 13 mars dernier versé à l'enquête publique.

Au sujet du parking relais du Fontanil-Cornillon Palluel, le SMMAG indique qu'il est régulièrement saturé du fait de sa position en départ de ligne qui le rend très attractif. Ce n'est pas le cas de celui de Saint-Egrève Karben qui est plutôt utilisé à la moitié de sa capacité. C'est pourquoi la construction d'un parking silo sur ce site apparaît peu pertinente du fait du nombre de places encore disponibles, outre le fait que la localisation ne serait pas bien adaptée à la descente des coteaux de Chartreuse provenant de la route de Clémencières.

Enfin, le SMMAG précise qu'il n'est pas prévu, à ce jour, la création d'un nouvel arrêt de tramway au niveau de la porte de France ou de la place Hubert Dubedout, tout comme il n'est pas non plus prévu la création de navettes sur la route de Clémencières, en dehors des lignes Flexo déjà existantes.